BnF Gallica

Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre (1699-1783). Auteur du texte. Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. Tome 9 / par de La Chenaye-Desbois et Badier. 1863-1876.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Location, pp. 793-800
11 juillet 1921 Ed.

Voyez entre p 32 et p 33
le 30 décembre 1948

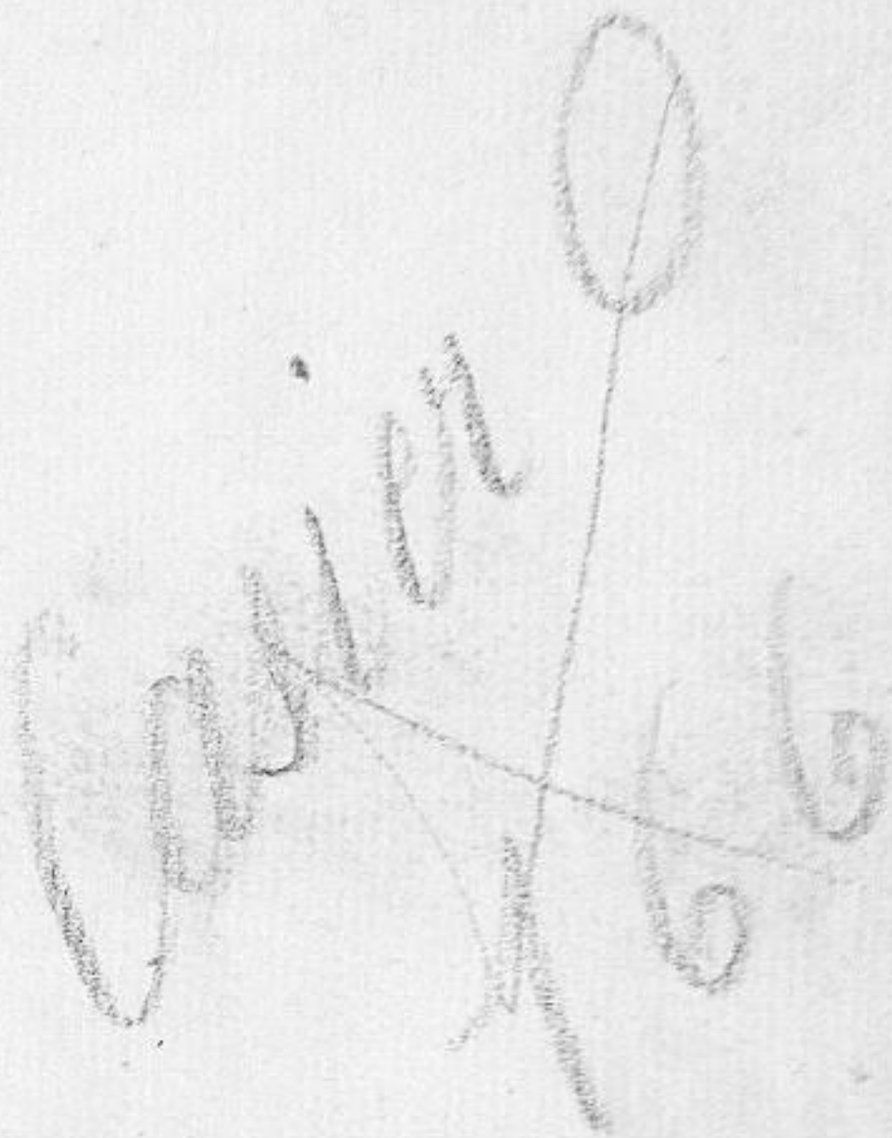

531

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME NEUVIÈME.

Cahier 10
16

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, nº 53.

DÉPÔT LÉGAL
Pas de Calais
N° 76
1866

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME NEUVIÈME.

A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXVI

1866

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

GARREAU (DU), en Limouſin & en Périgord : Famille diviſée en deux branches. De la première eſt

GABRIEL DU GARREAU, Ecuyer, Seigneur de Leyſſard & de Gréſignac, né le 21 Juin 1725, marié, le 5 Juillet 1746, avec *Anne-Louiſe Picaud*, fille de *Jules-Joſeph*, Seigneur de la Blancherie, ancien Garde-du-Corps du Roi, & d'*Anne de Bragéas*, dont :

1. LOUIS, né le 21 Mai 1747;
2. JACQUES, né le 27 Mars 1749;
3. FRANÇOIS, né le 23 Octobre 1750;
4. MARIE, née le 7 Mai 1748;
5. GABRIELLE, née le 16 Avril 1752;
6. ANNE-LUCRÈCE, née le 20 Avril 1753;
7. MARIE, née le 22 Mai 1755;
8. Et autre MARIE, née le 21 Juin 1756.

La ſeconde branche a pour chef

GABRIEL DU GARREAU, Ecuyer, Seigneur de la Meſchenie, marié, le 15 Avril 1749, à *Anne-Lucrèce Chiquet*, fille de *Léonard-Mathurin*, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & de *Marguerite Chiquet*. Il a eu de ce mariage :

1. FRANÇOIS, né le 29 Mai 1752;
2. ANTOINE, né le 20 Juillet 1754;
3. JACQUES, né le 4 Juin 1757;
4. GABRIELLE, née le 4 Février 1750;
5. Et MARIE, née le 5 Août 1753.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un cœur, dans lequel eſt fiché une croiſette du même.* (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. V, part. I.)

GARRIGUES DE LA DEVÈZE, en Languedoc : Famille dont il eſt auſſi parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. III, part. I. Elle ſubſiſte dans

JOSEPH DE GARRIGUES DE CITON DE LA DEVÈZE, né le 16 Janvier 1698, marié, le 15 Janvier 1732, à *Eſprite-Marguerite-Emilie de Montcalm*, fille de *Louis-Jean-Pierre*, & de *Madeleine Girard de Colondres*, dont : un garçon & trois filles.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or*, qui eſt DE GARRIGUES ; *aux* 2 *&* 3 *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois molettes d'argent, poſées* 2 *en chef &* 1 *en pointe*, qui eſt DE CITON.

GARSALER, Ecuyer, Sieur de la Vacquerie & de la Cheſnaye, en Normandie, Election de Bayeux. C'eſt une ancienne Nobleſſe dont nous ignorons l'exiſtence, mais les armes ſont : *d'argent, au croiſſant de gueules.*

GARVILLE, dans le Bas-Armagnac. Nous ne pouvons donner qu'une notice de cette Famille, faute de Mémoire.

JEAN DE GARVILLE, Sieur de Bonas, épouſa, en 1559, *Urſule de Fleurian*, & en eut :

PAUL, Sieur de Bonas, marié, en 1581, avec *Julienne d'Eſparbès ;*
Et FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DE GARVILLE épouſa *Marie de Chaſtanet*, dont :

1. PIERRE-ETIENNE, qui ſuit ;
2. BERNARD ;
3. Et JACQUES, Chanoine en 1633, ſuivant une obligation qu'il paſſa, la même année, en faveur de PIERRE-ETIENNE, ſon frère.

PIERRE-ETIENNE DE GARVILLE fut inſtitué héritier, par le teſtament de ſa mère, en 1612.

JEAN DE GARVILLE, que nous croyons ſon fils, épouſa, l'an 1660, *Marie Deſpax*, de laquelle il eut :

JEAN-PIERRE DE GARVILLE, qui ſervit en qualité d'Officier d'Infanterie & au ban de la Nobleſſe, ſuivant un certificat du Commandant, comme il paſſa en revue le 18 Juillet 1694, & fut Chevalier d'honneur au Préſidial d'Auch en 1701. Il a laiſſé :

AUGUSTIN DE GARVILLE, actuellement vivant, & marié, qualifié de *Noble* dans ſon extrait baptiſtère.

GAS (DU), dans le Lyonnois. N..... DU GAS eut pour enfans :

LAURENT, qui ſuit ;
FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Quinſonnas, à côté de Thurins, dans le Lyonnois, ancien Capitaine d'Infanterie, non marié ;
LOUIS-MARIE DU GAS DU SOUCY, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie ;
CLAUDINE, mariée & veuve, avec un fils, en 1754, de *Philibert de Bellevue*, Conſeiller à la Cour des Monnoies ;
Et N..... DU GAS, Religieuſe Urſuline à Vienne en Dauphiné.

LAURENT DU GAS, Prévôt des Marchands de Lyon, & Commandant pour le Roi, a épouſé : 1° N.... *Coupé ;* & 2° *Marie-Anne Boſſet de Châteaubourg*. Du premier lit vinrent :

PIERRE, qui ſuit.

Et du ſecond lit il eut :

LOUIS, Capitaine d'Infanterie, marié à *Marie-Louiſe Laurens*, dont il a eu pour fils unique,
JEAN-LOUIS, reçu dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, qui eſt aujourd'hui Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes.
N..... DU GAS, mariée à N....., Baron de Riverie, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, Lieutenant des Maréchauſſées de France, Seigneur de Riverie dans le Lyonnois, fils du Baron de Riverie, mort Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Briançon ;
Et CLAUDINE, mariée, en 1765, à N... *Bouika de Chanzieu*, cinquième Conſeiller de ſon nom, à la Cour des Monnoies & Sénéchauſſée de Lyon ;

PIERRE DU GAS, mort en 1757, Prévôt des Marchands & Préſident à la Cour des Monnoies, épouſa N..... *de Bourgellas*, dont il laiſſa :

ETIENNE, Seigneur de Thurins, Préſident à la Cour des Monnoies de Lyon, non marié ;
Et CATHERINE, marié à *N.....* *Morel*, Conſeiller honoraire à la même Cour des Monnoies.

Les armes : *d'azur, au ſautoir ondé d'or, cantonné de* 4 *beſans du même.*

GASCHIER, Famille illuſtre, l'une des plus anciennes de la ville de Clermont en Auvergne.

N... GASCHIER, Lieutenant-Criminel de

Clermont en Auvergne, & couſin germain de N... GASCHIER, Maître des Comptes à Paris, a eu, entr'autres enfans : N... GASCHIER, mariée, le 26 Juillet 1736, à *N... de la Gaye*, Seigneur & Vicomte de Lanteuil, d'ancienne Nobleſſe, & des mieux alliées dans la Province de Limouſin & Vicomté de Turenne. (*Mercure de France*, du mois de Septembre 1736, pag. 2153.)

* GASCOGNE. C'eſt un démembrement de l'Aquitaine, qui a été connu dans l'ancien tems ſous le nom de troiſième Aquitaine ou Novempopulanie. Elle eſt, depuis pluſieurs ſiècles, compriſe dans le Gouvernement de Guyenne. La Gaſcogne a eu ſes Ducs particuliers, qui d'abord ont été électifs. GENIALIS fut le premier établi Duc des *Vaſcons* ou *Gaſcons* en 602. On en compte douze : ARNAUD, qui poſſédoit ce Duché en 864, fut le dernier des Ducs électifs, &, après lui, ce Duché fut gouverné par des Ducs héréditaires.

SANCHE, ſurnommé *Mitarra*, en fut le premier Comte héréditaire. Le nom de *Mitarra*, qui ſignifie en langue Arabique *ruine & dégat*, lui fut donné en ſa jeuneſſe, à cauſe des courſes qu'il faiſoit pendant la guerre ſur les frontières des Sarrazins, dont il étoit le fléau & la ruine. Sa poſtérité a fini à BERLENGER ou BÉRANGER, Duc de Gaſcogne & Comte de Bordeaux, tué en 1039. Par ſa mort ſans lignée, Bordeaux & la Gaſcogne furent réunis au Duché de Guyenne. Voyez GUYENNE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de gueules; à la gerbe d'or, liée d'azur.*

GASCOING, ancienne Famille de Normandie, Election de Coutances, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1992, & de laquelle étoit GUILLAUME LE GASCOING, Sieur de la Halle, marié, le 3 Mai 1534, à *Jacqueline de Murdrac.*

Les armes : *d'argent, à une tiercefeuille de gueules, accompagnée de trois merlettes du même.*

GASCQ, Famille noble originaire de Gaſcogne, dont étoit

JEAN DE GASCQ, fils de GUILLAUME, Tréſorier de France & Intendant de Guyenne, qui fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Avril 1581. Il épouſa *Eſther de Vallier*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Calon, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de Beuquet*, ſuivant le *Mercure* de Décembre 1703. Il eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, Baron de Portès & de Cucumont, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, mort ſans poſtérité ;
2. BLAISE, qui ſuit ;
3. Et ETIENNE, Prieur de Mareſt, Aumônier de la Ducheſſe d'Orléans.

BLAISE DE GASQ, Capitaine de Cavalerie, puis Conſeiller au Parlement de Bordeaux, eut de ſon mariage :

1. ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. & 3. Deux fils, Capitaines au Régiment du Roi ;
4. Et PIERRE, Baron de Cucumont & de Portès, marié à *N... de Marſolde*, fille du Préſident & Lieutenant-Général de Saintes, auquel il ſuccéda. Elle étoit veuve de *N... du Bourdet*, Capitaine aux Gardes. Il en eut :

N... DE GASCQ, Préſident & Lieutenant-Général de Saintes en 1590.

ALEXANDRE DE GASCQ, Baron de Portès, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, un garçon & une fille, mariée à *N... de Gombault*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes : *d'azur, au griffon d'or; au chef d'argent, chargé de trois molettes d'éperons d'azur.*

GASPARD DE BREUL, en Dombes : Famille qui remonte à JEAN DE GASPARD, Conſeiller ordinaire de HUMBERT, Sire de Toire & de Villars, en 1390, puis ſon Chancelier.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même, 2 & 1; au chef d'argent, chargé de 3 bandes de gueules.*

GASPARI ou GASPARO, Famille originaire de l'Iſle de Corſe, & établie à Marſeille depuis le commencement du XVIe ſiècle. Elle eſt alliée aux Maiſons d'*Agoult-d'Ollières*, de *Riquetti* & de *Rodulf*, Famille actuellement éteinte, & a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte. Il ne reſte plus de cette Famille de GASPARI que deux filles, l'une & l'autre veuves en 1759, la première du Sieur *de Citrany*, & la ſeconde du Sieur *Julien*.

Les armes : *d'azur, à la fleur-de-lis d'or, accompagnée de trois étoiles du même, à*

huit rais, poſées 2 *&* 1. (Extrait de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 457, & tom. II, p. 595, aux Additions.)

GASPARI, autre Famille du même nom, de laquelle eſt N... Gaspari, marié à Marſeille, où il fait ſa demeure, avec *N... Prudent*, de laquelle il n'avoit point de poſtérité en 1757.

GASQUET DE VILLENEUVE, Famille noble & très-ancienne, qui tenoit un rang diſtingué à Marſeille, lorſque cette Ville Anſéatique ſe gouvernoit elle-même ſous un Podeſtat.

I. Bertrand de Gasquet, Ier du nom, fut un des nobles & plus illuſtres Citoyens que Marſeille envoya, en 1262, vers le Roi Charles Ier, Comte de Provence, pour traiter de la paix. Les Hiſtoriens de Provence & ceux de Marſeille ont fait mention de cette députation ſolennelle. Céſar Noſtradamus, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, donne à ces Députés les qualités de *Nobles* & d'*Ambaſſadeurs*; & Ruffi, dans ſon *Hiſtoire de Marſeille*, les qualifie de *Gentilshommes* (*a*). Il eut pour fils :

II. Jacques de Gasquet. On ignore ſi ce fut lui, ou Bertrand II, ſon fils, qui quitta Marſeille pour venir s'établir à Tourves. L'Abbé Marcheti, dans ſon *Diſcours à Louis XIV*, imprimé à Marſeille chez Brebion en 1670, place (pag. 61) la Famille de Gasquet parmi les anciennes Familles nobles de Marſeille, qui n'y ſubſiſtoient plus alors, depuis environ 300 ans. En effet, ce fut à cette époque que pluſieurs Familles ſe retirèrent de cette Ville, à l'occaſion de la guerre civile des Gibelins & des Guelphes qui la diviſoient, comme le remarque Ruffi, dans ſon *Hiſtoire de Marſeille*, pag. 168.

III. Bertrand de Gasquet, IIe du nom, eſt compris dans un ancien Cartulaire des délibérations de la Vallée de Tourves, Seiſſon & Gueilet, au nombre des Officiers de Police en l'an 1390. Son nom eſt ſuivi d'un *M* majuſcule, qui eſt l'abréviation de *Miles*, Chevalier. Il avoit épouſé, vers 1350, *Béatrix de Bontos*, dont il eut :

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et Guillaume, auteur de la branche qui prit le titre de Seigneur de *Carros* & de *Valettes*, rapportée ci-après.

IV. Bertrand de Gasquet, IIIe du nom, eſt nommé, en 1391, le premier des dix Conſeillers-Gouverneurs des trois Communautés de la Vallée de Tourves, par leſquelles elles étoient alors régies. Il devoit y en avoir deux nobles de race, ſelon l'acte des privilèges accordés à cette Vallée, en 1350, par la Reine Jeanne, confirmés par le Comte Raymond de Baux, en 1354, conſervés dans les Archives du Roi, regiſtre Pelican, fol. 391. Il avoit épouſé, vers l'an 1387, *Madeleine d'Amgline*, ſuivant un acte de nomination de Tuteurs & Curateurs fait en faveur de ſon fils aîné, du 21 Juin 1409. Il eut pour enfans :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Vilete de Gasquet.

V. Pierre de Gasquet, Ier du nom, fut, par une diſtinction remarquable, ſeul préſent, avec Giraudon de Nogaret, à l'acte de confirmation des privilèges renouvelés par Louis d'Arcuſſia, en 1427. Il teſta, en 1431, devant *Rodolphe de Subtuſnemore*, Notaire à Tourves, fit quelques legs à *Huguette de Morel*, ſon épouſe, inſtitua pour ſes héritiers Guillaume II, & Bertrand de Gasquet, IVe du nom, fils dudit Guillaume, & il mourut ſans poſtérité. Ladite *Huguette de Morel* fit ſon teſtament le 24 Décembre 1449 (*Mathieu Pageti*, Notaire), en préſence de Louis d'Arcuſſia, Seigneur de Tourves, ſon exécuteur teſtamentaire, par lequel elle fit ſon héritière *Alayette de Morel*, ſa ſœur, épouſe dudit Guillaume de Gasquet, IIe du nom.

BRANCHE

qui prit dans la ſuite le titre de Seigneur de Carros *&* Valettes, *& qui réſida à Saint-Maximin.*

IV. Guillaume de Gasquet, Ier du nom, ſecond fils de Bertrand II, & de *Béatrix de Bontos*, eſt mentionné, avec ſon frère Bertrand III, avec la qualité de Noble, dans deux actes du Conſeil des années 1395 & 1397. Il avoit épouſé *N... Monerii de Seilhon*, & en eut :

(*a*) On lit dans l'acte de cette députation, conſervé dans les Archives du Roi, Chapitre de paix, & dans celles de la ville de Marſeille: *Conſtituerunt tractatores pacis cum Domino Comite Provinciæ; nobiles viros Guillelmum de Lauris, Hugonem Vivandi, Guillelmum de Monteolio, Bertrandum Gaſqueti*, &c.; *quibus dederunt liberam & plenam poteſtatem pacem faciendi & reformandi*, &c., *an.* 1162.

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et SUSANETTE DE GASQUET.

V. GUILLAUME DE GASQUET, IIe du nom, fut mis, comme Noble, au nombre des dix Conſeillers-Gouverneurs dans le Conſeil-Général du 31 Mai 1450. Il eut d'*Alayette de Morel*, ſon épouſe :

VI. BERTRAND DE GASQUET, IVe du nom, auſſi mentionné plus de trente fois, en qualité de Noble, dans le Cartulaire des délibérations du Conſeil, aux années 1459 & 1460, *Nobilis Bertrandus Gaſqueti*. De ſon mariage, contracté au mois de Mai 1440, avec *Antoinette de Pinto*, fille de *Mathieu*, Viguier de la Baronnie, naquirent :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, IIIe du nom, auteur de la branche des Marquis de *Clermont*, établie à Figeac, rapportée ci-après.

VII. ANTOINE DE GASQUET, Ier du nom, épouſa, 1° à Tourves, *Françoiſe de Catelan*; & 2° *Catherine d'Albret*. Du premier lit il eut :

VIII. PIERRE DE GASQUET, IIe du nom, qui eſt ſouſcrit *Nobilis Petrus Gaſqueti*, dans un Conſeil-Général de la Vallée de Tourves, du 30 Mars 1482, ſuivant un acte du 21 Décembre 1521, où ſes enfans ſont mentionnés. Il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Prêtre ſéculier;
3. ETIENNE, qui prit le parti des armes;
4. BERTRAND, lequel ſe diſtingua dans les guerres d'Italie ſous FRANÇOIS Ier, & fut du nombre des Gentilshommes de Provence qui, en 1536 & 1542, eurent commiſſion de lever une bande ou compagnie d'Infanterie d'environ de 200 hommes, pour en former ou compléter la légion de Provence, dont Etienne de Cormis étoit Colonel, & aller renforcer l'armée du Duc d'Enghien. Il eſt connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Capitaine* GASQUET, de même que pluſieurs autres Gentilshommes Provençaux. On n'arrivoit alors au grade de Capitaine dans une légion, qu'après de longs ſervices, & on ne l'accordoit qu'à la Nobleſſe, conformément à l'Ordonnance de FRANÇOIS Ier, de l'an 1534, rapportée par Fontanon. Martin du Bellay raconte dans ſes *Mémoires*, pag. 490, qu'on tira de différentes compagnies d'Infanterie, tant Françoiſes qu'Italiennes, 7 ou 800 Arquebuſiers, qui furent mis à la tête de l'armée pour ſervir d'enfans-perdus, ſous les ordres de Montluc, & des Capitaines Hevart & GASQUET, *comme plus diſpos & de meilleur entendement*. Le Maréchal de Montluc, dans ſes *Commentaires*, tom. I, fol. 837, fait auſſi une mention honorable du Capitaine GASQUET, & de quelques autres de même grade, qu'il place, titre 2, p. 229, parmi les braves Gentilshommes qui avoient vaillamment combattu dans la bataille de Cériſoles, donnée le 11 Avril 1544;
5. GUILLAUME, lequel prit auſſi le parti des armes. Il avoit épouſé *Sibyllone de Guérin*, dont :

   MARGUERITE, alliée, en 1567, à noble *Balthazar Amalric*, Ecuyer du lieu de Signe, qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans le contrat de mariage de ſa fille, reçu par *Honorat Barthélemy*, Notaire Royal à Tourves, ainſi que dans pluſieurs autres actes.
6. Et HUGUETTE, mentionnée dans un acte du 2 Mai 1540 (*Boniface*, Notaire à Tourves), & mariée à *Antoine d'Eſpinaſſy*, d'une Famille noble du lieu du Signe en Provence, où ſa poſtérité ſubſiſte encore.

IX. JEAN DU GASQUET épouſa, 1° *Marguerite de Graſſe*, dont vint une fille, nommée MARIE; & 2° *Anthorone de Vellaques*, de laquelle il eut :

X. ANTOINE DE GASCUET, IIe du nom, qui fut marié, par contrat du 6 Novembre 1566, avec *Catherine des Baux*, dont :

XI. HONORÉ DE GASQUET, qui prit le parti de la Robe. Il eſt qualifié *Egregius Dominus* dans ſes lettres de Doctorat du 7 Septembre 1616, & fut pourvu, en 1620, des offices de Lieutenant-Civil & Criminel en la Judicature & Viguerie d'Arles. Sa réputation porta la Cour ſouveraine des Monnoies de Paris à lui donner commiſſion, par Arrêt du 22 Juin 1644, de corriger les abus qui ſe commettoient en Provence touchant les Monnoies. Louis XIV, par ſes Lettres du 8 Avril 1647, le nomma ſon Commiſſaire pour faire des viſites & connoître, dans toute la Provence, des malverſations touchant les Monnoies, Manufactures d'or & d'argent, & l'Orfèvrerie. En 1648 & 1649, lui & ſes deux fils donnèrent de nouvelles preuves de leur zèle pour le ſervice du Roi, pendant les troubles arrivés en Provence; ce qui eſt juſtifié par le témoignage du Duc d'Angoulême, Gouverneur de Provence, du 1er Décembre 1650, où il déclare encore *qu'ils ſe ſont aidés à conſerver la ville de Saint-Maximin*,

dans la fidélité du ſervice du Roi, de même qu'à repouſſer courageuſement les troupes envoyées pour la ſurprendre, ayant fait pluſieurs voyages vers lui, & ſervi de leurs perſonnes l'armée de Sa Majeſté. Il avoit été auſſi pourvu, par Lettres du 15 Décembre 1648, de l'Office d'Avocat-Général au Parlement de Provence, pour y ſervir au ſemeſtre de Janvier. Ce ſemeſtre ayant été enſuite ſupprimé, non-ſeulement il continua de jouir du droit de *Committimus* ; mais le Roi, par Lettres du 20 Décembre 1655, le pourvut de l'office héréditaire de Conſeiller & Commiſſaire pour faire les Enquêtes & contre-Enquêtes, office qui, ſuivant l'Edit de création du mois de Décembre 1638, donne le même pouvoir, autorité, droits, honneurs & émolumens, dont jouiſſent les Maîtres des Requêtes ordinaires de la Maiſon du Roi, & les Conſeillers du Grand-Conſeil ou des autres Cours Souveraines. Il fut marié, par contrat du 7 Septembre 1626, avec *Marquiſe de Saint-Jacques*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, & de *Marguerite de Dominici*, des Seigneurs de Guillaume, dont la mère étoit *Madeleine de Vintimille-Seiſſon*, des Comtes de Marſeille. De ce mariage naquirent :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Pierre, auteur d'une branche établie à Lorgues, rapportée ci-après ;
3. Et Anne, alliée à noble *Claude Martin*, Ecuyer, & fondatrice d'une aſſociation du Saint-Roſaire à Saint-Maximin.

XII. Antoine de Gasquet, IIIe du nom, eſt qualifié *Clariſſimus & Conſultiſſimus*, dans ſes lettres de Doctorat du 1er Avril 1648. Il fut ſucceſſivement pourvu, en 1655, de la charge de Conſeiller du Roi, Commiſſaire-Enquêteur-Général ſur les évocations des procès civils & criminels pendants aux Cours Souveraines du pays de Provence, & fut reçu par M. le Chancelier. Il exerça cet office juſqu'à ſa mort, arrivée à Paris en 1691. On trouve dans ſon inventaire, fait au mois de Mars de la même année (1691), quatre anciens Drapeaux, des demi-piques, & des arquebuſes, &c., que l'on conſerve dans la Famille. Il avoit fait hommage au Roi de la Terre & Seigneurie de Carros, & partie de celle de Valettes, le 26 Mars 1686, comme il appert par un extrait authentique, tiré des regiſtres des hommages à la Chambre des Comptes de Provence, nº 25, fol. 50, ſigné

Majol, Secrétaire-Archivaire. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Mai 1668, *Marie-Marguerite de Villeneuve*, fille unique & héritière de noble *Céſar de Villeneuve*, de la branche de Tourettes-lès-Vence, & de *Lucrèce de Graſſe*, des Seigneurs du Bar & de la Malle. Elle lui porta en dot la Seigneurie de Carros, du chef de ſon père, & une grande partie de celle de Valettes du chef de ſa mère, qui étoit fille d'*Annibal de Graſſe*, Comte du Bar, & de *Claire d'Alagonia*, des Seigneurs de Meyrargues. Il eut de ſon mariage :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Lucrèce, élevée à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr, mariée enſuite au Chevalier *Deydier*, Gentilhomme de Marſeille, dont elle n'eut point d'enfans.

XIII. Louis de Gasquet, Lieutenant d'une Compagnie franche, commandée par M. de Chaſteuil, fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de *Marie-Marguerite de Villeneuve*, ſa mère, du 22 Mai 1717, à la charge & condition que lui & ſes deſcendans porteront le nom & les armes de ſa Maiſon, dont ſa branche venoit de s'éteindre. Il prêta hommage au Roi en la Cour des Comptes le 4 Mai 1691, pour les Seigneuries de Carros & de Valettes, & reçut deux lettres de convocation, en 1747, des Syndics de la Nobleſſe de Provence, pour la levée d'un Régiment, lors de l'invaſion de l'Armée Autrichienne en Provence. Il eut de ſon mariage, contracté le 30 Avril 1698, avec *Madeleine Dille*, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, & de *Françoiſe Plaſſe* :

1. Joseph-Paul, qui ſuit;
2. Pierre, Seigneur de Carros, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, mort à l'Hôtel-Royal des Invalides en 1766, ayant été eſtropié au ſervice du Roi;
3. Et Gabriel, dit *le Chevalier de Carros*, qui a ſervi avec honneur & diſtinction pendant deux ans, en qualité de *Cadet*, dans le Régiment de Puiſieux, dont un certificat, ſigné des Lieutenant-Colonel, Major, & de tous les Capitaines préſens. Il eſt ancien Capitaine de Cavalerie, Aide-Major du fort Saint-Jean de Marſeille, par Brevet du mois de Novembre 1758, & Commandant par Brevet du 31 Août 1759; reçu à l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de la ville de Marſeille le 26 Février 1766; & pourvu du Gouvernement de la ville d'Auriol en 1767. Il a épouſé à Troyes en

Champagne, par contrat du 21 Juillet 1758, *Louiſe-Jeanne-Alexandrine du Bourg*, fille d'*Edme-Charles du Bourg*, Seigneur d'Argilliers, Reſſon, Freſail, la Saulſotte, &c. (des deſcendans d'*Antoine du Bourg*, Chancelier de France), & de *Barbe de Blois de la Calande*, Dame de la Saulſotte en Brie.

XIV. Joseph-Paul de Villeneuve-Gasquet, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie, prêta hommage au Roi en la Cour des Comptes au mois de Mai 1764, de la Seigneurie de Valettes, & épouſa, en 1765, *Catherine de Fournier*, fille de noble *Etienne*, ancien Secrétaire du Roi, & de *Thérèſe de Thoron*, des Conſeillers en la Cour des Comptes. De ce mariage il a :

1. Louis-Joseph-Bruno, né le 12 Avril 1771 ;
2. Félix-Bertrand, né le 18 Mai 1773 ;
3. Et Thérèse-Catherine-Claire-Gabrielle-Désirée, née le 30 Avril 1769.

BRANCHE établie à Lorgues.

XII. Pierre de Gasquet, ſecond fils d'Honoré, & de *Marquiſe de Saint-Jacques*, d'abord Enſeigne dans le Régiment d'Angoulême, & enſuite Capitaine, ſervit ſous les ordres du Duc de Valois, Comte d'Alès, pendant les troubles arrivés en Provence ; fut pourvu de l'office de Viguier & Capitaine pour le Roi de la ville de Lorgues, par lettres de l'an 1653 ; & obtint de Sa Majeſté des lettres d'évocation générale, tant pour lui que pour ſes enfans, de tous leurs procès mus & à mouvoir. Le Duc de Vendôme, qui connoiſſoit ſon zèle pour le ſervice du Roi, lui donna la commiſſion d'aſſembler, conduire & commander la Milice par lui ordonnée des Ville & Viguerie de Lorgues, au ſujet de la détention du premier Préſident du Parlement d'Aix ; & d'aller enſuite avec le Chevalier de Mirebeau, conformément aux ordres de Sa Majeſté, s'aſſurer de la perſonne de quelques rebelles. Le Duc de Vendôme atteſte dans ſon certificat du 31 Mars 1659, *que le tout fut exécuté avec beaucoup de chaleur & de diligence de la part dudit* Gasquet, *dont le zèle & la fidélité, au ſervice de Sa Majeſté, avoient auſſi apparu en beaucoup d'autres rencontres*. Il épouſa, par contrat du 1er Juillet 1662, *Charlotte de Daumas* ou *Dalmas*, fille de feu *Honoré*, Ecuyer du lieu de Cannes, & belle-ſœur de *Neſmond*, Chevalier de Buſſy, Major des Isles de Sainte-Marguerite, dont quatre fils & trois filles, mentionnés dans le teſtament de leur mère, du 10 Juillet 1703, ſavoir :

1. Jacques-Honoré, qui ſuit ;
2. Antoine, Prêtre & Docteur en Théologie ;
3. Pierre, Religieux, Prêtre de l'Ordre de Saint-Dominique, mort miſſionnaire apoſtolique à la Guadeloupe ;
4. Jean-Joseph, Aide-Major & Capitaine dans le Régiment d'Auxerrois, tué à la bataille d'Hochſtett ;
5. 6. & 7. Marquise, Louise & Françoise, toutes trois mortes Religieuſes à Lorgues.

XIII. Jacques-Honoré de Gasquet, pourvu de l'office de Conſeiller du Roi, Lieutenant & Aſſeſſeur civil & criminel au Siège Royal de Lorgues, par Lettres du 20 Novembre 1691, épouſa, par contrat du 12 Février 1703, *Claire de Giraudi*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Pioſin & de Montauban, & d'*Anne de Boſquet*. De cette alliance naquirent 15 enfans, dont :

1. Pierre, Bachelier, Prêtre & Chanoine-Capiſcol à Draguignan ;
2. Antoine-Dominique, Religieux Capucin, Controverſiſte apoſtolique contre les Juifs d'Avignon, à ce député par le Pape Benoît XIV, auteur d'un ouvrage Polémique, intitulé : l'*Uſure démaſquée ;*
3. Charles-Théodore, Religieux Capucin, ancien Profeſſeur de Théologie ;
4. Joseph-Esprit, Prêtre, Docteur, Bénéficier & Curé du Chapitre de Barjols ;
5. Joseph-Bruno, Religieux Dominicain ;
6. Félix, mort Prêtre ſéculier ;
7. François-Madelon, ancien Lieutenant d'Artillerie & Gouverneur de la ville de Barjols par Lettres du Roi Louis XV de 1767 ;
8. Jean-Bernard, qui ſuit ;
9. Charlotte, Religieuſe réformée de Sainte-Claire, Abbeſſe des Capucines de Marſeille ;
10. & 11. Marie-Françoise & Claire, non mariées ;

Et quatre autres enfans, morts jeunes.

XIV. Jean-Bernard de Gasquet, d'abord Lieutenant dans le Régiment de Bourgogne, enſuite entré dans le ſervice de la Marine, fit, en qualité d'Enſeigne, pluſieurs campagnes, dont ſept de long cours ; s'eſt trouvé à différens combats contre les Anglois, ſervant ſur les Vaiſſeaux du Roi, l'*Illuſtre*, l'*Héroïne*, le *Saint-Michel*, le *Héros*, le *Sceptre* & l'*Entreprenant*, donnant partout des preuves de ſa valeur & de ſa capacité. Pen-

dant le ſiège de Louisbourg, par les Anglois, en 1760, il commanda une Chaloupe Carcaſſienne, de ſon invention, portant deux canons de 18 ſur ſon avant, deux de 14 ſur chaque côté, & il protégea toutes les Chaloupes employées à faire de l'eau pour le Roi; battit les retranchemens des ennemis, & garda pendant la nuit l'entrée du port; commandant la même Chaloupe, il ſe battit deux fois pendant ſix heures de ſuite contre deux Frégates ennemies, dont l'une de 30 & l'autre de 36 canons. Enfin ayant été bleſſé à la tête, il fut fait priſonnier & relâché ſur ſa parole. Depuis la publication de la paix en 1763, il a été employé à d'autres commiſſions, & la diſtinction avec laquelle il les a remplies, lui ont fait obtenir du Roi une gratification de 1800 livres. Il a été fait Lieutenant de Vaiſſeau au mois de Novembre 1765, & n'eſt pas encore marié.

Cette branche ne porte que les armes de GASQUET.

BRANCHE des Marquis de CLERMONT, *établie à Figeac en Quercy.*

VII. GUILLAUME DE GASQUET, IIIe du nom, ſecond fils de BERTRAND IV, & d'*Antoinette de Pinto*, fut père de

VIII. JEAN DE GASQUET, Ier du nom, qui eut pour fils:

IX. JEAN DE GASQUET, IIe du nom, lequel, ayant pris le parti des armes, s'établit à Figeac en Quercy, & y épouſa *Anne de Paramelle*, par contrat du 22 Août 1534, où il eſt qualifié *nobilis Joannes Gaſqueti, filius nobilis Joannis Gaſqueti*. De ce mariage vint:

X. ETIENNE DE GASQUET, Seigneur de Cardailhaguet, qui s'allia, par contrat du 14 Avril 1580, avec *Marguerite d'Henry*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Sarailhac, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JACQUES, Seigneur de Sainte-Colombe, &c., marié, par contrat du 10 Février 1623, à *N... de Camros de Saint-Marſal*. Il fit une branche qui s'eſt éteinte par le mariage de la dernière fille, dans la Maiſon de *Marſillac*, où elle a porté ſon bien.

XI. PIERRE DE GASQUET, Seigneur de Brats, épouſa, le 10 Septembre 1624, *Jeanne de Caſtelnau*, fille de *Jean-Joſeph*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, dont:

1. THOMAS, qui ſuit;
2. Et JOSEPH, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Cordon rouge, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

XII. THOMAS DE GASQUET épouſa, par contrat du 24 Février 1658, *Jeanne Dubiot-de-Mérignac*, fille de *Mathurin de Mérignac*, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée d'Aiguillon, dont:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. MATHURIN, auteur d'une branche établie à Aiguillon.

XIII. JOSEPH DE GASQUET, Ier du nom, Marquis de Clermont, s'eſt allié, par contrat du 3 Février 1719, avec *Marie de Laſſerre-de-Belmont-Gondrin*, & en a eu:

XIV. JOSEPH DE GASQUET, IIe du nom, Marquis de Clermont, qui a épouſé, par contrat paſſé à Toulouſe le 12 Août 1749, *Louiſe-Charlotte d'Ouvrier*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Poiſſi, & d'*Eliſabeth de Peiter*.

On peut conſulter ſur cette Famille les Hiſtoriens de Provence & de Marſeille à l'an 1262; les archives du Roi, Chapitres de Paix, & celles de la maiſon commune de Marſeille, à la même année; l'Abbé Marchety, p. 61; les *Mémoires* de Martin du Bellay, p. 490; les *Commentaires* du Maréchal de Montluc, t. I, fol. 837, &c.; les anciens Cartulaires des élections & délibérations de la Communauté de Tourves, Seiſſon & Gueilet, depuis 1390 juſqu'en 1482; les archives de la ville d'Arles vers l'an 1633; les Regiſtres du Grand-Conſeil & du Conſeil d'Etat, aux années 1654, 55, 62, 70 & 1671; les Regiſtres des hommages & dénombremens aux années 1691, 1717, 1727 & 1764, à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. La même Généalogie ſe trouve dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tome III, imprimé à Avignon en 1769, & le *Supplément* à cet Armorial, p. 55 & 184.

Les armes de GASQUET ſont: *de ſinople, au coq d'argent, becqué d'or, crêté & barbé de gueules; au chef d'azur, à un ſoleil d'or.*

La ſeconde branche y joint celles de Villeneuve: *écartelé, aux 2 & 3 de gueules, fretté de lances d'or, les claire-voies garnies d'écuſſons d'or, en cœur un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.*

GASQUI, de Provence: *écartelé, en ſau-*

toir de gueules & d'or, à deux fleurs-de-lis & deux roſes, de l'un en l'autre.

GASSAUD. Cette Famille, qui eſt dite éteinte dans le 1er vol. de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, p. 457, étoit autrefois établie à Forcalquier. Elle a pour auteur :

JEAN-ANTOINE DE GASSAUD, anobli en 1662, par Lettres-Patentes de Sa Majeſté, confirmées en 1667. Il eut de *Françoiſe de Matſeau*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

PIERRE DE GASSAUD, qui épouſa *Suſanne de Taſſil*, de laquelle vinrent :

1. ANDRÉ, qui ſuit ;
2. Et N... DE GASSAUD, ſeconde femme de *Charles de Joannis*, IIe du nom, Marquis de Châteauneuf, ſon couſin germain, ſecond fils de *Charles*, d'abord Chevalier de Malte, & de *Françoiſe-Marquiſe de Laſcours*, dont poſtérité. Voy. JOANNIS.

ANDRÉ DE GASSAUD, Capitaine d'Infanterie, s'eſt allié avec *Marie-Anne de Gaudemar*, dont :

1. JACQUES-PAUL, qui ſuit ;
2. Et ANDRÉ, Officier dans le Régiment de Flandre en 1759.

JACQUES-PAUL DE GASSAUD, habitué à Manoſque, ancien Officier d'Infanterie, a épouſé, en 1750, *Clotilde de Laugier*, de laquelle ſont iſſus :

1. LAURENT-MARIE DE GASSAUD ;
2. 3. & 4. MARIE-FORTUNÉE, MADELEINE & CLOTILDE-MARIE-ANNE.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, n'en ayant point reçu de Mémoire. (Extr. du tom. II. de l'ouvrage ci-deſſus cité, aux Additions & Corrections du tom. I, pag. 595.)

Les armes : *d'azur, à la tour d'or, maçonnée de ſable.*

GASSE DE ROUVRAY. Voyez GAZE DE ROUVRAY.

GASSENDY ou GASSENDI. Le plus ancien de cette Famille dont on ait connoiſſance eſt

I. FRANÇOIS DE GASSENDY, Seigneur en partie de Sigoyer, qui épouſa, par contrat du 15 Novembre 1503, *Claire de Bonnet*, de la ville de Digne, dont il eut :

II. GERVAIS DE GASSENDY, qui obtint, en conſidération de ſes ſervices, des Lettres en forme de nobleſſe, ou de confirmation de nobleſſe, expédiées à Paris le 16 Novembre 1543. Il ſe maria avec *Elzeaſſe d'Arnaud*, fille de *Georges*, du lieu de Dauphin, & fit ſon teſtament, reçu par *Eſpitalier*, Notaire à Digne, le 12 Décembre 1542. Il eut pour fils :

III. BARTHELEMY DE GASSENDY, qui fut premier Conſul de cette Ville, & fit ſon teſtament le 25 Octobre 1586. Il avait épouſé, le 15 Juin 1561, *Louiſe Perdiguier*, de la ville de Riez, où il alla s'établir. Ses fils furent :

1. HONORÉ, qui ſuit ;
2. ANTOINE, auteur d'une branche établie à Riez, dont :

   FERDINAND, Seigneur de Campagne, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, eſt chef. Il a hérité des biens de ſon neveu, dont nous parlerons ci-après, & eſt marié avec une des filles de *Gaſpard de Garnier*, IIe du nom, Seigneur de Saint-Antonin, avec laquelle il vit ſans poſtérité.

IV. HONORÉ DE GASSENDY, Seigneur de Campagne, Co-Seigneur de Riez, épouſa, en 1581, *Jeanne de Fortis*, dont il eut entr'autres enfans :

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et PROSPER, tige des Caſſendy, établis à Aix, dont le dernier a été

   JEAN-IGNACE, Seigneur de Campagne, Conſeiller en la Cour des Comptes, mort depuis quelques années, ſans laiſſer poſtérité de ſon mariage avec *Catherine-Roſe-Françoiſe d'Antoine*, des Conſeillers au Parlement. Son oncle, FERDINAND, a hérité de ſes biens, ainſi que nous l'avons dit ci-deſſus, & par là il eſt devenu Seigneur de Campagne.

V. MARC-ANTOINE DE GASSENDY, Seigneur de Tartonne, de Thorame & de la Penne, Lieutenant au Siège de Digne, épouſa, en 1630, *N... d'Eſpitalier*, de laquelle il laiſſa :

VI. JEAN-PIERRE DE GASSENDY, Seigneur de Tartonne, de Thorame, de la Penne & de Saint-Antonin, Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence, enſuite Préſident aux Enquêtes du Parlement. De *Catherine de Boyer*, Dame de Trevans, qu'il épouſa en 1652, il eut entr'autres enfans :

MARC-ANTOINE, Seigneur de Trevans, mort ſans laiſſer poſtérité de ſon mariage avec *Madeleine de Verdillon ;*

Et JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

VII. Jean-François de Gassendy, Seigneur de Tartonne & autres lieux, s'allia avec *Eſmivi d'Auribeau* en 1713, dont :

VIII. Balthazar de Gassendy, Seigneur de Tartonne & autres lieux, marié, en 1738, à *Marguerite de Roux*, des Seigneurs de Bellaffaire.

Cette Famille, maintenue dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires députés pour la vérification des titres en 1667, porte pour armes: *d'azur, au dauphin d'argent; au chef d'or, chargé de 3 pieds d'aigle de ſable.* (*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 458.)

* GASSION, ancienne Maiſon de Béarn, qui a donné ſon nom au Château de *Gaſſion* dans la même Province, & y a produit, depuis pluſieurs ſiècles, des perſonnes diſtinguées, entr'autres un Maréchal de France, divers Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, deux Evêques, & pluſieurs autres Officiers de marque tant dans l'Epée, que dans la Robe. Le premier Seigneur de cette Famille, dit Moréri, d'après M. de Marca, *Hiſt. de Béarn*, depuis lequel les titres, qui ont échappé aux fréquentes guerres qu'il y a eu autrefois dans ce pays, permettent de prouver la filiation, eſt

I. Arnaud-Guilhem de Gassion, qui rendit hommage, le 5 Juillet 1385, pour le Château de Gaſſion & la Terre de Goès, dont il étoit Seigneur. De *Guirautine d'Audax*, qu'il avoit épouſée par contrat du 15 Février 1360, il laiſſa:

1. Bernard, qui ſuit ;
2. Et Arnaudine, morte ſans alliance. (*Tréſor* de la Chambre des Comptes de Béarn.)

II. Bernard de Gassion, Ier du nom, ſe maria, par contrat du 3 Juillet 1388, avec *Jeanne de Montauſer*, & en eut:

1. Navarrot, qui ſuit;
2. Et Guilhem, Chanoine d'Oloron. (*Archives* de l'Egliſe d'Oloron.)

III. Navarrot de Gassion rendit hommage le 15 Juin 1428, pour ſon Château de Gaſſion & ſa Terre de Goès, au Comte de Foix, & Vicomte de Béarn. Il épouſa, par contrat du 31 Juillet 1423, *Gracie de Bonnefont*, de laquelle il laiſſa:

1. Fortanet, qui ſuit;
2. & 3. Bertranet & Jacqueline, dont on ignore la deſtinée. (*Tréſor* de la Chambre des Comptes de Béarn.)

IV. Fortanet de Gassion eut, de ſon mariage, contracté le 14 Février 1450, avec *Jeanne de Sainte-Colomme*, un fils appelé Bernard, qui ſuit.

V. Bernard de Gassion, IIe du nom, s'allia, par contrat du 13 Avril 1467, avec *Marianote du Couteré*, de laquelle il laiſſa :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Arnaud, rapporté après ſon frère.

VI. Guillaume de Gassion, Sénéchal du pays d'Oloron & de Sauveterre, eut de *Jacqueline de Montaut*, ſon épouſe :

1. Jean, mort ſans poſtérité ;
2. Et Gaillard, dont la fille unique,

Gracie, fut mariée à *Bernard de Coulomnies*, Conſeiller au Conſeil-Souverain de Béarn, dans la Maiſon duquel elle porta la Terre de Goès.

VI. Arnaud de Gassion, ſecond fils de Bernard, IIe du nom, & de *Marianote du Couteré*, fut pourvu, en conſidération de ſa valeur, par Lettres-Patentes de la Reine Catherine de Navarre, du 31 Mai 1499, du Gouvernement de la ville & du château de Sauveterre, place des plus importantes du pays, pendant les guerres avec les Eſpagnols. Il eut une très-grande part au Gouvernement ſous cette Princeſſe, & épouſa, par contrat du 18 Mai 1499, *Raymonde de Méritein*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Michel, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
3. Hugues, Commandant des Gendarmes du Connétable de Montmorency ; ces deux frères furent tués à la bataille de Saint-Quentin en 1558 ;
4. Et Raymond, père de

Jean, Seigneur, d'une bravoure diſtinguée, qui fut tué en Ecoſſe, à la tête de la Cavalerie, dont il mérita d'être nommé Commandant-Général, après être parti de France en qualité de Capitaine des Chevaux-Légers, dans les troupes auxiliaires que le Roi Henri II avoit envoyées à Marie de Lorraine, Reine d'Ecoſſe. (*Hiſtoire* de M. de Thou, & *Hiſtoire d'Ecoſſe*, par Buchanan.)

VII. Jean de Gassion, Ier du nom, fut employé dans les affaires les plus importantes

par HENRI II, Roi de Navarre. Lorſque ce Prince eut été pris avec FRANÇOIS Ier à la bataille de Pavie, en 1525, il fut choiſi, par les Etats de Béarn, pour traiter de ſa rançon. Il paſſa en Eſpagne, où il convint de 31 mille écus ſol; mais voyant que les Miniſtres de CHARLES-QUINT, lui manquant de parole, prétendoient mettre à plus haut prix la liberté de ſon Souverain, il ſe ſervit des ſommes qu'il avoit entre les mains pour gagner ſes gardes, avec le ſecours deſquelles il le tira de priſon. Il épouſa, par contrat du 30 Janvier 1527, *Jacqueline de Camou,* dont il laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et HUGUES, Seigneur du Coin, &c., Gouverneur du Château de Nantes en 1589, qui fit priſonnier de guerre le Comte de Soiſſons, qu'il relâcha depuis généreuſement. Il fut père de

HENRI, dont le fils,

CLAUDE, céda tous ſes droits à JACQUES DE GASSION, Seigneur de Bergeré, ſon couſin. (*Hiſtoire* de M. de Thou, tom. III, pag. 410.)

VIII. JEAN DE GASSION, IIe du nom, après avoir été élevé par les ſoins de la Reine JEANNE DE NAVARRE, dans l'étude des Belles-Lettres, fut nommé, par cette Princeſſe, Procureur-Général du Conſeil-Souverain de Béarn. Quoique cet emploi le diſpenſât des fonctions militaires, il ſe jeta dans Navarrenx, qui avoit été ſurpris par les ennemis de ſon Roi, & y ſoutint le ſiège avec beaucoup de courage, après la mort du Gouverneur, réſiſtance qui donna le tems au Comte de Montgomméry de venir au ſecours. Le ſiège fut levé, & les ennemis, pourſuivis ſi vivement par GASSION, qu'une partie ſe noya en ſe retirant, & les autres, aſſiégés dans Orthez, furent faits priſonniers de guerre. GASSION, qui fut depuis Maître des Requêtes, chef du Conſeil ſecret de la Reine JEANNE, & ſecond Préſident au Conſeil-Souverain de Béarn, ſignala ſon zèle en d'autres occaſions pour cette Princeſſe & pour le Roi, ſon fils, ſurtout lorſqu'il prit les armes & chaſſa de Pau le Comte de Soiſſons, qui étoit venu pour épouſer la Princeſſe Catherine dont il étoit aimé. HENRI IV, qui étoit extrêmement oppoſé à ce mariage, eut tant de reconnoiſſance de ce ſervice, & des autres que lui avoit rendus le Préſident DE GASSION, que, ne pouvant l'élever à la dignité de premier Préſident, à cauſe du Calviniſme qu'il profeſſoit, il laiſſa le poſte vacant pendant la vie de cet illuſtre Magiſtrat. Il épouſa, 1° en 1563, *Jeanne de Fraiche,* fille d'un Maître des Requêtes de Navarre, & nièce de *Jacques,* bâtard de Foix, Evêque de Leſcar, Chancelier & Lieutenant-Général de HENRI II, Roi de Navarre, dans les pays de Foix, de Béarn, & de Navarre; & 2° en 1573, *Marie de Fraiche-de-Saint-Goin.* Du premier lit il eut :

1. JACQUES, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. & 3. Deux fils, morts jeunes dans le ſervice;
4. Et HENRI, filleul du Roi HENRI IV, qui épouſa *Marie de la Sulle,* dont il eut :

LOUIS, Lieutenant-Général des Armées du Roi, duquel ſont ſortis :

HENRI, Conſeiller au Parlement de Navarre;

Et RAYMOND DE GASSION-D'ESPAN, Lieutenant de Roi dans la Citadelle de Ré.

GRATIEN, auſſi Lieutenant-Général des Armées du Roi, duquel ſont iſſus :

PIERRE, Capitaine des Chevaux-Légers dans le Régiment de Clermont ;

Et JEANNE, femme de *Joſeph d'Eſclaux de Meſplez,* ancien Baron de Béarn, Avocat-Général au Parlement de Navarre, fils de *Dominique d'Eſclaux de Meſplez.* Après la mort de ſa femme, il fut nommé à l'Evêché de Leſcar.

Et trois autres fils, tués au ſervice.

IX. JACQUES DE GASSION, Ier du nom, Maître des Requêtes de HENRI *le Grand,* Roi de Navarre, puis Préſident à Mortier au Conſeil Souverain de Béarn, en 1583, & Conſeiller d'Etat en 1598, s'allia avec *Marie d'Eſclaux,* dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. JACOB ou JACQUES, Seigneur de Bergeré, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant de la ville & citadelle de Courtray & pays circonvoiſins, célèbre par un grand nombre d'actions de valeur, mort en 1647;
3. JEAN, né à Pau le 20 Août 1609, qui, dès l'âge de 16 ans, entraîné par le penchant qu'il ſe ſentoit pour la guerre, entra dans la Compagnie des Gendarmes du Prince de Piémont, ſervit ſous le Duc de Rohan en 1627, & les deux années ſuivantes pendant les guerres de Religion. Après la paix con-

clue à Alais, il retourna en Piémont, où il ſe ſignala au ſiège de Pignerol, au combat de Veillane, à la journée de Carignan, & au ſecours de Cazal. La réputation du grand GUSTAVE, Roi de Suède, l'attira en Allemagne, où ſa faveur lui acquit bientôt l'eſtime de ce Prince, qui lui confia le commandement de la Compagnie deſtinée à ſa perſonne. Dans la ſuite, nommé Meſtre-de-Camp de Cavalerie, il combattit avec diſtinction aux priſes de Donawert, d'Augsbourg, d'Ingolſtadt, & ſurtout à la bataille de Leipzig, au bien de laquelle il contribua plus que perſonne; il ne ſervit pas moins utilement à la journée de Nuremberg, où, par une attaque inopinée, il ouvrit le paſſage au Roi de Suède, au travers des troupes du Général Wallenſtein, par lequel le camp des Suédois étoit inveſti ; & cette action fut ſuivie de la priſe de Fruiſtal, où ſes Impériaux avoient toutes leurs munitions, & de la défaite du Colonel Fiſton, grand homme de guerre, dans un combat qui paſſa pour un prodige de valeur. Tant de ſervices lui euſſent acquis des récompenſes éclatantes, ſi le grand GUSTAVE, qui l'honoroit de toute ſa confiance, n'eût été malheureuſement tué à la bataille de Lutzen, en 1632. Cette perte obligea GASSION de retourner en France, ſuivi de ſon Régiment, avec lequel, ayant joint l'armée du Maréchal de la Force, en Lorraine, il répandit auſſitôt la terreur dans les troupes ennemies, défit 1400 hommes en trois combats, enleva le Baron de Clinchamp, prit Chartres, Neuchâtel & autres places ; ſe diſtingua les années ſuivantes, avec éclat, au combat de Ravon, au ſiège de Dôle, à la priſe d'Heſdin, au combat de Saint-Nicolas, & à la priſe d'Aire; mais un des plus beaux endroits de ſon hiſtoire eſt la victoire de Rocroy, dont le Duc d'Enghien, depuis Prince de Condé, ſe fit un devoir de partager tout l'honneur avec lui. Il fut dangereuſement bleſſé à la priſe de Thionville, & la même année, en 1643, il fut honoré du Bâton de Maréchal de France. L'année ſuivante, le Roi le nomma Lieutenant-Général de l'armée de Flandre, commandée par GASTON, Duc d'Orléans, & après avoir été bleſſé au ſiège de Gravelines, il eut tant de part aux priſes du Fort de Mardick, des villes de Link, Bourbourg, Béthune, Saint-Venant, Courtray, Furnes, Dunkerque, &c., que le Roi ayant formé un Gouvernement de ces différentes places, crut n'en pouvoir diſpoſer plus ſûrement qu'en ſa faveur. Enfin, après avoir défait 2000 Eſpagnols au combat d'Eſtaire, il fit le ſiège de Lens en 1647; & en viſitant les gardes avancées, il reçut un coup de mouſquet, dont il mourut cinq jours après à Arras, le 2 Octobre de la même année. Il fut un des plus grands hommes de guerre du dernier ſiècle, infatigable, ardent, intrépide ; ſon nom ſeul étoit redoutable aux ennemis de la France. Son corps fut porté à Paris, & enterré à Charenton, dans le Temple de ceux de la R. P. R. dont il ſuivoit les ſentimens ;

4. PIERRE, Abbé de Saint-Vincent de Luc, Evêque d'Oloron, & Conſeiller d'Etat, mort le 24 Avril 1652 ;
5. ISAAC, allié à *Marie de Bœil*, dont il eut :
   JACOB, Baron de la Garde, Seigneur du Château-d'Abère, d'Aſſon, Capitaine des Chevaux-Légers, & marié à *Sara de Belſunce*.
6. MARIE, femme de *N... d'Eſpalungue* de Louvie;
7. Et JEANNE, mariée à *Antoine de Monteſquiou d'Artagnan*, Lieutenant pour le Roi du Gouvernement de Bayonne.

X. JEAN DE GASSION, IIIe du nom, obtint, par Lettres du mois de Février 1660, l'érection de la Terre & Seigneurie de *Camou* en *Marquiſat*, ſous le nom de *Gaſſion*. Il fut Procureur-Général, puis Préſident à Mortier au Parlement de Navarre en 1628, Conſeiller d'Etat en 1636, & Intendant de Juſtice dans le Béarn, & Gouvernement de Bayonne en 1640. Il épouſa, par contrat du 5 Janvier 1635, *Marie de Béziade*, fille de *Pierre*, Seigneur de Munein, & ſœur du Marquis d'Avaray, Grand-Bailli d'Orléans, dont il eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. THÉOPHILE, Comte de Gaſſion, Lieutenant aux Gardes en 1663, puis Capitaine de Chevaux-Légers en 1665, qui, après s'être diſtingué dans le ſervice, mourut en Béarn, pendant un voyage qu'il y étoit allé faire ;
3. HENRI, dit *le Comte de Gaſſion*, après ſon frère, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes en 1663, Capitaine de Cavalerie en 1665, Brigadier des Armées du Roi, & Enſeigne des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, tué à la bataille de Nerwinde en 1693 ;
4. FRANÇOIS, mort en 1669 ;
5. JEAN, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier de Gaſſion*, puis ſous celui de *Comte de Gaſſion*, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1696; Lieutenant de ſes Gardes-du-Corps ; Gouverneur des Villes & Citadelles de Mézières, Charleville, Dax & St.-Sever ; Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis; ſervit avec beaucoup de diſtinction; ſe ſignala en diverſes occaſions ;

commanda des corps féparés; commanda la Maiſon du Roi, en 1710, ſous les ordres du Maréchal de Villars, & mourut à Paris, ſans alliance, le 26 Novembre 1713, âgé de 77 ans;

6. Marie, épouſe de *N...*, Marquis d'*Amon*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guyenne;
7. Madeleine, mariée à *Gaſton-Jean-Baptiſte de Montlezun*, Marquis de Saint-Lary;
8. Jeanne, mariée à *Antonin du Pont*, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Navarre;
9. Et Esther, alliée à *Henri*, Marquis *de Poudenx*, Brigadier des Armées du Roi.

XI. Pierre, Marquis de Gassion, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, & Conſeiller d'Etat par Lettres du 30 Janvier 1664, épouſa, le 20 Août 1670, *Madeleine Colbert du Terron*, fille de *Charles*, Marquis de Bourbonne, Conſeiller d'Etat, & de *Madeleine Hennequin*, dont:

1. Charles, Marquis de Gaſſion, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes du Duc de Bourgogne, Brigadier des Armées du Roi, mort des bleſſures reçues à la bataille d'Hochſtett le 13 Août 1704;
2. Jean, dit *le Chevalier* de Gaſſion, tué en Juillet 1704;
3. Jean, qui ſuit;
4. Henri, Baron de Camou, Préſident à Mortier au Parlement de Pau, pourvu, en 1710, après la mort de ſon père, non marié en Octobre 1741;
5. Françoise, femme de *Jean-Armand*, Marquis *de Moneins*, Grand-Sénéchal de Navarre, Gouverneur du pays de Soule, dont poſtérité. Voyez MONEINS;
6. Et Marie, femme, au mois de Mai 1717, de *Philippe de Baylens*, Marquis de Poyanne, veuf de *Marie-Anne Marin*, & fils d'*Antoine de Baylens*, Marquis de Poyanne, & de *Marie-Bérénice Avice*. Voyez BAYLENS-DE-POYANNE.

XII. Jean, Marquis de Gassion & d'Alluyes, Comte de Montboyer, Baron d'Audaux, Colonel du Régiment de Navarre, Brigadier des Armées du Roi le 29 Mars 1710, Maréchal-de-Camp le 1er Février 1719, Lieutenant-Général à la promotion du 1er Août 1734, reçu Chevalier des Ordres, ſerment prêté à Sa Majeſté, le 2 Juin 1743, Gouverneur de Dax & de Saint-Sever, mort le 20 Juin 1746, avoit épouſé, le 16 Avril 1708, *Marie-Jeanne Fleuriau*, morte le 14 Octobre 1735, à Pau en Béarn, d'hydropiſie, âgée de 48 ans, fille de *Joſeph-Jean-Baptiſte*, Seigneur d'Armenonville, Garde des Sceaux de France, Commandeur & Tréſorier des Ordres du Roi, & de *Jeanne Gilbert*, dont:

1. Pierre ou Pierre-Armand, né le 26 Septembre 1715, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Comte de Peyre, ſon beau-frère, & au mois d'Avril 1738, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Bretagne, mort le 26 Août 1741, de la petite-vérole, ſans avoir été marié;
2. Jeanne, alliée, le 12 Mars 1723, à *Eymar-Henri*, ou *Joſeph-Henri* (ſelon Moréri) *de Moret de Pagas de Grolée de Peyre*, Seigneur de Pagas, Comte de Peyre, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, mort à Toulouſe le 20 Février 1739, laiſſant poſtérité. Voyez MORET, Comtes de Peyre;
3. Et Madeleine-Angélique, mariée, le 26 Mai 1732, à *Louis-François de Damas de Thianges*, Comte d'Anlézy, ci-devant Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à une tour d'or; au 2 d'or, à 3 pals de gueules; au 3 d'argent, à un arbre de ſinople, au lévrier de gueules, paſſant au pied de l'arbre, accolé d'or.*

GAST DE LUSSAULT, Famille noble de Touraine, de laquelle étoit Elisabeth-Claude de Gast de Lussault, née le 1er Août 1673, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, laquelle prouva que Louis de Gast & *Jaumette Rouſſe*, ſa femme, qui vivoient en 1540, étoient ſes quatrièmes aïeul & aïeule.

Les armes: *d'azur, à cinq beſans d'or, poſés 2, 2 & 1.*

GASTAUD, en Provence.

Jean de Gastaud, fils de Georges, habile Avocat, & de *N... Garel*, reçu Auditeur en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1673, & Conſeiller en la même Cour en 1692, s'allia avec *N... de Richery-la-Baume*, dont il a eu:

Ignace de Gastaud, reçu dans la charge de ſon père en 1717, & marié à *Eliſabeth d'Adaouſt*, fille de *Laurent d'Adaouſt*, Conſeiller en la Cour des Comptes. De ce mariage eſt iſſu:

Christophe de Gastaud, qui exerce l'office de ſon père & de ſon aïeul. Il a épouſé *Marie-Anne de Camelin*, fille de noble *Barthé-*

lemy de Camelin, & de *Claudine de Sarrebourſe de Beaulieu*, dont des enfans.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, & au lion d'or, couronné à l'antique brochant, ſurmonté de 3 étoiles en orle de gueules. (Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 459.)

GASTEBLEY, en Normandie, Election de Caen; ancienne Famille dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois épis de blé de même*, 2 & 1.

GASTEBOIS, Famille noble alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage d'ETIENNE GASTEBOIS, Ecuyer, Seigneur de Ceſeul & de Sanzolle, avec *Claudette Girault*, ſeconde fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur en partie de Recourt, Capitaine d'une Compagnie d'hommes de pied, & de *Marie de Recourt*, qu'il avoit épouſée en 1485. Voyez GIRAULT.

Les armes de GASTEBOIS : *gironné d'or & d'azur de huit pièces, à l'orle d'autant d'écuſſons de l'un en l'autre, & à l'écu de gueules en cœur.*

GASTEL, en Normandie, Election de Verneuil, porte : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois molettes de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.*

GASTEL, autre Famille du même nom, de la même Province & de l'Election de Domfront, qui porte : *d'argent, à trois chevrons de ſable, poſés l'un ſur l'autre.*

GASTELIER (LE), Famille dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois grelots du même.*

GASTINEL, Famille originaire d'Anjou, alliée à celle de *Hellaut de Vallières*, de la même Province, par le mariage de CHARLES GASTINEL, Seigneur de la Foultière, qui demeuroit en la Paroiſſe de Chazé-ſur-Argos, fils aîné & principal héritier de PIERRE GASTINEL, & de *Catherine d'Andigné*, avec *Charlotte de Hellaut*, fille aînée de *René*, Ecuyer, Seigneur de Vallières, &c., & de *Florence de Chavigny*. Le contrat fut paſſé devant *Jean Reveſt*, Notaire de la Cour-de-Rochediré, le 23 Avril 1579. Voyez HELLAUT DE VALLIÈRES.

Les armes de GASTINEL, en Anjou, ſont : *de ſinople, à 3 fuſées d'or, poſées en faſce.*

GASTINEL, autre Famille du même nom en Normandie, Election de Conches, qui porte : *d'azur, à trois colonnes d'or*, 2 & 1.

GASTINOIS DE DROUVILLE. Voy. DROUVILLE.

* GATINOIS, Province partagée entre les deux Gouvernemens militaires de l'Iſle-de-France & de l'Orléanois. Ce pays étoit habité du tems de CÉSAR par les *Senones*. De la domination des Romains il paſſa ſous celle des François; mais dès le IXe ſiècle il eut des Seigneurs particuliers. *Tertulle* ou *Tertulfe*, Comte de Gâtinois, vivoit vers l'an 860. Alors le Gâtinois n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi étendu qu'il l'eſt actuellement. *Ingelfer* ou *Ingelger de Gâtinois*, fils de *Tertulfe*, devint Comte d'Anjou. Sur la fin du XIe ſiècle, ou au commencement du XIIe, PHILIPPE Ier, Roi de France, réunit le Gâtinois à la Couronne, après en avoir dépoſſédé *Foulques le Rechin*, Comte d'Anjou, qui l'avoit uſurpé lui-même ſur *Geoffroy le Barbu*, ſon frère, qu'il avoit fait mourir. Depuis ce tems le Gâtinois a toujours été ſoumis au Roi de France.

GAUBERT DE COURBONS, nom d'une branche de l'ancienne Maiſon de *Roux-de-la-Ric*, originaire du Royaume de Naples, dont une branche vint s'établir en France en 1346, de laquelle ſortent les Seigneurs de *Gaubert*, Marquis de Courbons en Provence, & qui ont pour auteur *Jean de Roux-de-la-Ric*, IVe du nom. Voyez ROUX-DE-LA-RIC.

GAUBERT. Une branche éteinte de la Maiſon de *Scépeaux* a auſſi porté le nom de *Gaubert*. Voyez SCÉPEAUX.

GAUCOURT. Cette Maiſon conſidérable, originaire de Picardie, diſtinguée par des Grands-Officiers à la Couronne, poſſède, depuis près de 300 ans, la Baronnie de Cluis en Berry, & tient ſon nom d'un Fief ſitué en Picardie. La Thaumaſſière, p. 583, dit que deux célèbres Auteurs ont remarqué qu'elle tire ſon origine des anciens Comtes de Clermont en Beauvoiſis.

I. RAOUL, Ier du nom, Chevalier, Seigneur DE GAUCOURT & d'Hargicourt en Picardie, vivant en 1270, fut envoyé par le Roi, le Mardi après la Pentecôte 1288, pour affaires ſe-

crètes, auxquelles il vaqua pendant 21 jours. Il eſt qualifié Chevalier, dans deux quittances de ſes gages, qu'il donna à Guillaume de Montmort, Clerc du Roi, l'une datée de Courtray le 20 Septembre 1299, & l'autre du 3 Décembre même année. Le Roi l'envoya avec Etienne, Comte de Sancerre, le 24 Mai 1300, pour recevoir la fille de l'Empereur, & il conduiſit en Allemagne la Ducheſſe d'Autriche, ſœur du Roi PHILIPPE *le Bel*, ſuivant un journal du Tréſor. Il mourut en 1305, laiſſant de ſa femme dont le nom eſt ignoré :

1. RAOUL, qui ſuit ;
2. JEAN, vivant en 1307, lequel épouſa *Euſtache de Sailleville*, veuve de *Pierre*, Seigneur de Villiers-le-Bel, dit Aléenes, Terre qu'elle lui apporta en dot. Elle peut avoir eu pour fils, dit le P. Anſelme

   JEAN, Seigneur de Loury, condamné à une amende, le 15 Mars 1323, & auquel fut remis, le 28 Mars 1326, un rachat & quint-denier d'une acquiſition. Ce peut être auſſi le même, qui, étant Verdier de Paſſais, obtint rémiſſion, le 17 Avril 1340, de la mort d'un homme qu'on lui imputoit. Il fut père de

   JEAN & GUILLAUME, Seigneurs de Villiers, leſquels eurent, en 1374, la garde d'HUGUES, JEAN & GILLES DE GAUCOURT, enfans du ſecond mariage de RAOUL, IVe du nom, Seigneur de Gaucourt, ci-après, & furent pourſuivis pour en rendre compte l'an 1379. GUILLAUME DE GAUCOURT rendit hommage au Roi du fief de Villiers le 16 Octobre 1400, & vivoit encore en 1411.
3. Et JEANNE, qui paya une ſomme de 40 livres, le 26 Juin 1338, pour un relief.

II. RAOUL, IIe du nom, Seigneur DE GAUCOURT & d'Hargicourt, ſervoit en Flandre avec deux Chevaliers & douze Ecuyers, au mois d'Août 1314, & fut l'un des Seigneurs de Picardie, qui, la même année, ſe liguèrent pour empêcher le cours des Subſides. Il fut établi, le 8 Juillet 1328, avec Gilles de Mailly, Chevalier, Garde de la Maiſon du Temple de Fontaines-ſous-Montdidier, qu'ils gardèrent pendant ſix mois, & mourut le 13 Janvier 1333, laiſſant :

III. RAOUL, IIIe du nom, Seigneur DE GAUCOURT & d'Hargicourt, reçu devant Fougères, le 17 Mai 1352, avec quatre Ecuyers, pour ſervir en Bretagne ſous Guy de Nesle, Maréchal de France. Il épouſa *Jeanne de Poiſſy*, Dame de Maiſons-ſur-Seine, fille de *Gaſce*, Seigneur de Poiſſy, dont il eut :

IV. RAOUL, IVe du nom, Seigneur DE GAUCOURT & de Maiſons-ſur-Seine, qui ſervoit avec deux Chevaliers ſous le Seigneur de Rayneval, Lieutenant de Roi ès-parties de Vernon & de Mantes le 23 Octobre 1364, & mourut en 1370, vers la mi-Carême. Il avoit épouſé 1° *Béatrix*, fille d'*Euſtache*, Seigneur *de Waugien* & d'Oſſonvilliers, dont vint MARIE DE GAUCOURT, morte ſans alliance, laquelle eut pour héritier de ſon bien maternel, le Seigneur de *Saint-Sauflieu*, ſuivant un Arrêt de l'an 1367 ; & 2° *Iſabeau de Cramailles*, fille de *Pierre*, dit *Bureau*, Seigneur de Cramailles & de Ville, & de *Roberte de Thorotte*. Elle ſe remaria à *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Porcien. Ses enfans furent mis pour un tems ſous la garde de leur aïeule maternelle, & depuis ſous celle de JEAN & de GUILLAUME DE GAUCOURT, leurs parens. De ce ſecond mariage naquirent :

1. HUGUES, Seigneur de GAUCOURT, reçu devant Brebières, avec ſept Ecuyers, le 6 Août 1383, pour ſervir en Flandre ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. Et GILLES, lequel tranſigea, en 1393, avec les Chanoines de Saint-Léger d'Arras, ſur une rente en grains qu'il leur devoit.

V. JEAN DE GAUCOURT, Seigneur de Maiſons-ſur-Seine, de Viry & de Villiers en partie, fut Maître-d'Hôtel du Roi, auquel il rendit aveu du fief qu'il tenoit à Villiers, le 6 Février 1360, & encore de la Terre de Villiers le 31 Décembre 1383. Il reçut par gratification, le 15 Mars 1392, 500 livres, en conſidération de ſes ſervices, & mourut le 22 Février 1393, ſuivant ſon épitaphe qui eſt dans l'Abbaye d'Abbecourt. Il avoit épouſé *Jeanne*, Dame *de Farainville*, vivante encore en 1402, de la quelle il eut :

1. RAOUL, qui ſuit ;
2. JEAN, Archidiacre de Joinville en l'Egliſe de Châlons en 1403. Il eut procès, en 1425, au ſujet de la vente de la Terre de Maiſons, qu'il prétendoit lui appartenir, ſe porta héritier bénéficiaire d'EUSTACHE, ſon frère, mort ſans enfans, & en eut la Terre de Viry ; il étoit mort en 1436 ;
3. EUSTACHE, dit *Taſſin*, Seigneur de Viry, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, & ſon Echanſon en 1396. Il fut gratifié, en

conſidération de ſes bons ſervices, d'une ſomme de 200 livres, le 26 Janvier, & le 19 Novembre ſuivant, d'un autre de 400 livres. Depuis il fut Grand-Fauconnier de France, & en fit les fonctions depuis 1406 juſqu'à ſa mort. Les Religieux Céleſtins le firent condamner, le 14 Mars 1414, à déguerpir une Isle qu'il occupoit en la rivière de Seine, près de Draveil. Il avoit été établi Capitaine-Châtelein de Crèvecœur en Brie, au lieu de Robert de Verſailles, le 11 Novembre 1413, & mourut, en 1415, ſans enfans de ſes deux femmes. Il avoit épouſé, 1° *Catherine Chanteprime*, Dame de la Grange en Brie, fille de *Jean*, Général des Finances & Maître des Comptes à Paris, & de *Gillette de Dormans*. Elle teſta les 8 Mai 1411, & 12 Juin 1412; & 2° *Jeanne de Montmorency*, veuve de *Gaucher de Thorotte*, Seigneur du Chaſtellier, & fille de *Guillaume de Montmorency*, Seigneur de Saint-Leu, & de *Jeanne d'Andrezel*;

4. Autre Jean, Chevalier, Seigneur de Maiſons-ſur-Seine, de Villiers-ſous-Saint-Leu, de Serans & de Viry, inſtitué Maître des Eaux & Forêts de France, Champagne & Brie, le 15 Octobre 1398. Il rendit aveu de ſon fief de Villiers le 4 Octobre 1395. Le Roi lui fit quelque gratification en 1399 & en 1400, en conſidération de ſes ſervices. Il eſt qualifié Jean de Gaucourt, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi & de ſes Eaux & Forêts ès-pays de France, Champagne & Brie, dans un Ordre qu'il donna le 23 Avril 1400, & étoit mort en 1407. Il avoit épouſé *Marguerite Augier*, laquelle a pu être mère de deux filles, dit le P. Anſelme, ſavoir:

   Colaye, femme de *Jean d'Aveſnes*, Seigneur de Rotangy & de l'Eſpine. Elle plaidoit, en 1436, conjointement avec les enfans de feu ſa ſœur, contre le Seigneur de Gaucourt, pour avoir partage des biens de l'Archidiacre de Joinville, leur oncle, duquel elles s'étoient portées héritières;

   Et Isabelle, mariée à *Philippe de Fouilleuſe*, Seigneur de Noiron.

5. Et Jeanne, alliée à *Robert*, Seigneur *de Waurin*, de Lillers & de Malaunay, avec lequel elle vivoit en 1412.

VI. Raoul, Ve du nom, Seigneur de Gaucourt, d'Hargicourt & en partie de Luzarches, Chevalier, Chambellan, Sénéchal de Beaucaire & Bailli de Rouen, fut retenu de l'Hôtel du Roi, le 2 Octobre 1388, pour l'accompagner en ſon voyage d'Allemagne, & en fit un outre-mer en 1393, pour lequel Sa Majeſté, avant de partir, lui fit donner une ſomme de 100 livres. Ce Prince lui donna, le 4 Avril de l'année ſuivante, 2000 livres pour racheter une Terre qu'il avoit engagée, & ſoutenir les grandes dépenſes qu'il faiſoit, & le gratifia d'une autre ſomme, en 1395, au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Sicile. Il reçut encore, le 16 Août 1397, une ſomme de 3000 livres, *en récompenſe d'avoir vaqué, par ſon ordre & celui des Princes du Sang, en certaines groſſes & difficiles affaires, concernant l'état du Royaume, où il avoit beaucoup dépenſé*. Il fut envoyé, en 1399, en Aragon, pour traiter des affaires de la Reine Yolande d'Aragon; alla auſſi, par ordre du Roi, le 17 Décembre 1408, pour traiter d'alliance avec le Duc de Gueldres; ſervit, en 1409, le Duc de Bourbon, en la guerre qu'il eut contre le Duc de Savoie; & eut le commandement des troupes que le Roi envoya au ſecours du Maréchal de Boucicaut, Gouverneur de Gênes, pour la conſervation du pays. Il fut reçu, le 16 Septembre 1410, devant Paris, avec un Chevalier, 8 Ecuyers & 6 Archers, pour ſervir ſous le Comte de la Marche, dans l'armée du Roi, contre pluſieurs Seigneurs qui s'étoient ligués; ſe déſiſta, en 1413, de l'office de Sénéchal de Beaucaire, que le Roi lui avoit donné, & qui lui étoit conteſté; ſervit, en 1414, en Bourgogne, & y fit quelques priſonniers, qu'il envoya à Paris en 1415. Il étoit Bailli de Rouen en 1417, lors d'une ſédition qui y arriva, & en laquelle il fut tué. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de Beaumont*, Dame en partie de Luzarches, veuve, en premières noces, de *Charles de Hangeſt*, Seigneur de Catheux, & en ſecondes, de *Gilles Gallez*, Chevalier, & fille de *Jean de Beaumont*, Chevalier, Seigneur de Luzarches, de Méru & de Jouy-le-Comte; & 2° *Aléaume de Berghes*, fille de *N...* Châtelain *de Berghes*, & de *Sibylle de Gavre*. Le Roi fit don à ſon mari, le 20 Janvier 1396, d'une ſomme de 10,000 livres, en accroiſſement de ce mariage. Elle étoit veuve de *Jean de Roye*, Seigneur d'Aunoy. Son ſecond mari traita pour ſon douaire le 29 Janvier 1400, & tranſigea, en 1412, au ſujet de la Terre du Pleſſis-de-Roye. Raoul de Gaucourt, Ve du nom, eut de ſa première femme:

1. Guillaume, vivant le 29 Janvier 1402;
2. Raoul, qui ſuit.

Et de ſa ſeconde femme vint :

3. Isabeau, Dame de Berghes, mariée 1° à *Jean*, Seigneur *de Naillac*, du Blanc & de Châteaubrun, Vicomte de Bridiers, lequel, en faveur de ce mariage, fut inſtitué, par le Roi, Sénéchal du Limouſin l'an 1423. Il fut tué à la bataille du Puiſet en Beauce, &, après ſa mort, ſa veuve eut procès pour ſon douaire contre ſes héritiers en 1434 & 1435. Elle vendit ce qu'elle avoit en la Châtellenie de Berghes, de la ſucceſſion de ſa mère, & s'étant retirée au Château du Blanc, elle en fut enlevée par le Seigneur de *Broſſe de Bouſſac*, qui la mena à Châteaubrun, delà à Bouſſac, & enfin à Bourges, d'où étant ſortie, elle épouſa *Bérangon d'Arpajon*, Seigneur de Sévérac, avec lequel elle vivoit en 1447, & plaidoit criminellement les 10 Juin, 6 Juillet 1449 & Septembre 1454, contre le Seigneur de Bouſſac & autres, au ſujet de ſon enlèvement. Elle ſe diſoit Dame de Châteaubrun & d'Aigurande, veuve du Seigneur d'Arpajon en 1464 & 1465, dans un procès criminel qu'elle avoit contre certains habitans d'Aigurande, & étoit morte en 1479.

VII. Raoul, VIe du nom, Seigneur de Gaucourt, d'Hargicourt, &c., entra dès l'âge de 13 ans au ſervice de Charles VI, qui le fit ſon valet tranchant; le ſuivit, au mois d'Octobre 1388, avec 4 Ecuyers, en ſon voyage d'Allemagne, dans la Compagnie du Duc de Bourbon; alla en Hongrie avec le Comte de Nevers; y fut fait Chevalier le jour de la bataille donnée contre les Infidèles. De retour en France, il s'attacha au parti des Orléanois & du Dauphin; ſurprit, le 14 Octobre 1411, le Pont de Saint-Cloud ſur les Bourguignons; fit priſonnier, à la journée du Puiſet en Beauce, Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, Roi de Sicile; dégagea le Sire de Barbazan, des mains des ennemis; fit lever au Comte de Saint-Paul les ſièges de Dreux & de Tonnerre, en 1414, après avoir battu les troupes du Duc de Bourgogne; ſe jeta, en 1415, dans la ville de Harfleur, aſſiégée par le Roi d'Angleterre, qu'il ſoutint pendant huit mois avec beaucoup de vigueur, & ne la rendit que par compoſition, qui ne fut pas obſervée en ſa perſonne, ayant été retenu priſonnier & mené en Angleterre, où il reſta dix ans. En étant revenu, il ſe trouva à la défaite des Anglois devant Montargis en 1427; amaſſa des troupes pour les ſecours de la ville d'Orléans, preſſée par les Anglois; ſe trouva, en 1429, au combat de Patay; contribua à la priſe de Chartres; accompagna le Roi à ſon ſacre de Reims, qui, par Lettres du 27 Octobre même année, l'établit Capitaine des Ville & Château de Chinon, & Gouverneur de Dauphiné le 4 Février ſuivant. Il y défit au combat d'Anthon, le 11 Juillet 1430, le Prince d'Orange, qui tenoit le parti du Duc de Bourgogne. L'année ſuivante, il fut employé au ſecours de Lagny; deux ans après, à celui du Mont-Saint-Vincent; alla en Dauphiné aſſembler des troupes; revint en Poitou, Anjou, Touraine & Blaiſois; & fit paſſer la Loire à celles qu'il avoit pour aller au Maine, contre les Anglois. Il aſſiſta de ſes conſeils, en 1433, la perſonne du Roi; fut dépêché, le 21 Février de l'année ſuivante, vers l'Empereur; fit payer, le 9 Avril 1434, les Gendarmes qui étoient au ſiège de Saint-Célerin; mit garniſon dans Saint-Denis le 10 Septembre 1436; fut envoyé vers le Connétable, après la réduction de Paris, pour aſſurer les frontières & les marches en deçà de la rivière de Seine; ſe trouva dans les mois d'Août, de Septembre & d'Octobre 1437, avec 84 hommes d'armes, au ſiège de Montereau, où il ſe ſignala; alla l'année ſuivante en ambaſſade avec l'Evêque de Chartres vers le Pape, & de là à Naples pour traiter de la paix, de la part du Roi, entre le Roi de Sicile & ſon adverſaire; demeura fidèle au parti du Roi pendant les troubles de la Praguerie; fut fait priſonnier ſur la fin de l'année 1441, proche de Harfleur, par les Anglois, & ne fut mis en liberté qu'après avoir donné ſes enfans pour ôtage; ſuivit le Dauphin au ſecours de Dieppe en 1443; alla, en 1448, de Bourges à Milan; & de retour à Rouen, fut envoyé vers le Conſeil du Roi d'Angleterre pour faire réparer les attentats faits pendant les trèves, & choiſi par le Duc Sigiſmond d'Autriche, un des Commiſſaires pour aſſeoir 10,000 liv. de rente qu'il avoit aſſignées en douaire à Eléonore d'Ecoſſe, ſon épouſe; aſſiſta, comme premier Chambellan, à la magnifique entrée que le Roi fit à Rouen en 1449; en fut nommé Capitaine ainſi que de la ville de Giſors; alla, au mois de Février 1451, avec l'Archevêque de Reims, trouver le Duc de Bourgogne au ſujet de quelques éclairciſſemens ſur le traité d'Arras, & pour quelques autres matières; & après la mort du Seigneur de Chabannes, arrivée en 1453,

il fut honoré de la charge de Grand-Maître-d'Hôtel de France. Il vivoit encore en 1461, & étoit mort le 21 Juin 1462. Il avoit épouſé *Jeanne de Preuilly*, morte en 1455, fille puînée de *Gilles*, Baron de Preuilly, & de *Marguerite de Naillac*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JEAN, Chanoine de Noyon, puis Evêque & Duc de Laon, Pair de France, dont il prêta ſerment au Roi CHARLES VII le 6 Novembre 1460, ſacré le 29 ſuivant. Il ſe trouva aux Etats de Blois en 1467, & mourut le 10 Juin 1468 ;
3. RAOUL, Seigneur de Luzarches, qui rendit aveu de 120 arpens de bois dans la forêt de Ferrières le 31 Juillet 1493 ;
4. Et MARIE, alliée, 1° le 5 Juin 1456, à *Charles de Tournon*, Seigneur de Belcaſtel ; & 2° à *René de Coſſa*, Seigneur de Marignane. Elle étoit morte le 28 Novembre 1489, & ſes enfans étoient ſous la garde de ſon mari.

VIII. CHARLES DE GAUCOURT, Seigneur dudit lieu, d'Hargicourt près de Montdidier, de Châteaubrun en Berry, de Mannicamp près de Chauny, de Naillac, & Vicomte d'Acy, porta la qualité de Seigneur de Châteaubrun du vivant de ſon père, ſous lequel il ſervit à la guerre, & rendit des ſervices conſidérables aux Rois CHARLES VII & LOUIS XI. Il étoit encore jeune lorſque le Seigneur de Manicamp lui fit don de cette Terre, le 18 Octobre 1448, dont il rendit hommage au Seigneur de Quierzy en 1454 & 1458. LOUIS XI le fit Chevalier en 1461, en la ville de Reims, le jour de ſon ſacre. Ce Prince, en reconnoiſſance des grands ſervices de ſon père & des ſiens dans ſon Grand-Conſeil, dans ſes guerres & dans pluſieurs Ambaſſades, lui donna, le 25 Décembre 1472, la confiſcation des Terres d'Hélène de Melun, veuve de Charles d'Artois, Comte d'Eu, au ſujet deſquelles il eut, dans la ſuite, procès contre les héritiers de cette Dame. Louis XI lui accorda encore, par d'autres Lettres du 10 Juin 1474, la confiſcation des biens du Seigneur de Chamborant. Il fut Lieutenant-Général & Gouverneur de Paris & de l'Iſle-de-France, Conſeiller & Chambellan du Roi, mourut en cette ville en 1482, & fut enterré dans l'Egliſe de St.-Jean-en-Grève. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Octobre 1454, *Agnès*, dite *Colette de Vaux*, morte en 1471, fille de *Jean*, Seigneur de Saintines, & d'*Anne le Bouteiller*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JEAN, Protonotaire du Saint-Siège, Evêque d'Amiens en 1474, mort le 7 Juin 1476 ;
3. LOUIS, Evêque d'Amiens, après ſon frère, mort en 1485 ;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Rhodes, qui céda ſes droits ſucceſſifs à ſon frère aîné le 2 Mai 1483 ;
5. ANNE, mariée, du vivant de ſon père, à *Jean de Culant*, Seigneur de Châteauneuf, fils de *Charles*, & de *Belléaſſe de Sully* ;
6. CATHERINE, femme, le 10 Mars 1486, de *Louis d'Aubuſſon*, Seigneur de la Villeneuve, fils d'*Antoine*, & de *Marguerite d'Aubuſſon* ;
7. Et MARGUERITE, épouſe de *Pierre du Puy*, Seigneur de Vatan, Bailli & Gouverneur de Berry, fils de *Philibert*, Seigneur de Vatan.

IX. CHARLES DE GAUCOURT, IIe du nom, Seigneur dudit lieu, de Boeſſes, de Châteaubrun, de Naillac, de Florac, Vicomte d'Acy, de Cluis-deſſus & de Gournay, enfant d'honneur du Roi, qualifié *Ecuyer d'Ecurie du Roi*, dans une quittance de 250 livres, du 22 Juin 1482, & Chevalier, Conſeiller, Chambellan, dans une autre du 28 Février 1481, vendit, le 20 Février 1498, le fief de Gaucourt, ſitué au village de Nanteuil-ſous-Muret. Il épouſa 1° *Anne de Bar*, fille de *Jean*, Seigneur de Baugy & de la Guerche ; & 2° *Marguerite de Blanchefort*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Clément, & d'*André de Norroy*. Il eut du premier lit :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JOACHIM, Protonotaire du Saint-Siège ;
3. & 4. CATHERINE & FRANÇOISE.

Et du ſecond lit vint :

5. ANDRÉE, mariée, le 17 Juillet 1519, à *Coſme de Tiercelin*, Seigneur de Balue, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu en Loudunois, & de *Laurence de Marcay*.

X. CHARLES DE GAUCOURT, IIIe du nom, Seigneur de Cluis, de Boeſſes & de Gournay, mort le 9 Juillet 1555, avoit épouſé, par contrat du 19 Juin 1524, *Catherine de Bigny*, fille de *Claude*, Seigneur d'Ainay-le-Vieil, & de *Jacqueline de l'Hôpital*, laquelle eut la garde noble de ſes enfans, ſavoir :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Autre LOUIS, reçu Chevalier de Malte, après ſes preuves faites, le 23 Janvier 1551 ;
3. MADELEINE, femme, le 27 Avril 1547, de *Philippe Grivel*, Seigneur de Groſſouvre ;
4. JACQUELINE, Religieuſe à Orſan ;

5. Et CHARLOTTE, mariée à *Gilbert du Gué*, Seigneur de Ternes.

XI. LOUIS DE GAUCOURT, Seigneur de Cluis, de Boeſſes & de Gournay, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Chambellan du Duc d'Alençon, Ecuyer d'Écurie du Roi en 1577, mort des bleſſures qu'il reçut devant l'Abbaye de la Prée, en commandant pour la Ligue, le 3 Août 1589, avoit épouſé, par contrat du 22 Février 1564, *Jeanne d'Eſcoubleau*, fille de *Jean*, Seigneur de Sourdis, Maître de la Garde-Robe du Roi, & d'*Antoinette de Brives*, dont il eut :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JEAN, Abbé de Maubec ;
3. JACQUES, rapporté après ſon frère aîné ;
4. Et AIMÉE, femme de *Gabriel de Malleſec*, Seigneur de Châtelus en la Marche, fils de *Jean*, Seigneur de Châtelus, & de *Gabrielle Ajaſſon*.

XII. CHARLES DE GAUCOURT, IVe du nom, Seigneur de Villedieu & de Boeſſes, épouſa, par contrat du 29 Septembre 1604, *Charlotte de Rochefort*, fille aînée d'*Imbert*, Seigneur de Beauvais & de Villedieu, & de *Louiſe de Crevant-Cingé*. Ses enfans furent :

1. JOSEPH-CHARLES, dit le *Comte* DE GAUCOURT, Seigneur de Villedieu, mort, ſans alliance, en 1684 ;
2. MADELEINE, dite *la belle Comteſſe*, mariée, en 1631, à *Louis Gouffier*, Comte de Caravas, fils de *Claude*, Seigneur de Paſſavant, & de *Marie Miron* ;
3. Et AIMÉE, Religieuſe à Bleſſac en Auvergne, puis Abbeſſe de Rougemont.

XII. JACQUES DE GAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Cluis, de Boeſſes & de Gournay, troiſième fils de LOUIS, & de *Jeanne d'Eſcoubleau*, Capitaine de Chevaux-Légers & Sénéchal de la Marche, obtint, en conſidération de ſes ſervices, 2000 livres de penſion, par brevet du 20 Août 1611. Il épouſa, par contrat du 6 Mars 1603, *Jeanne d'Elbène*, fille de *Guillaume*, Seigneur de l'Eſpinoux, Conſeiller au Grand-Conſeil, & d'*Yſieux Chamarre*, dont :

1. & 2. LOUIS & CHARLES, morts jeunes ;
3. CHARLES, qui ſuit ;
4. GUILLAUME, Seigneur de Cluis ;
5. AIMÉE, femme de *Frédéric de Gamaches*, Vicomte de Châteaumeillant ;
6. ESTHER, Religieuſe Urſuline à Bordeaux ;

7. Et MADELEINE, Religieuſe à Argenton.

XIII. CHARLES DE GAUCOURT, V^e^ du nom, Seigneur de Cluis, mort au mois de Juin 1692, avoit épouſé, par contrat du 26 Février 1656, *Gilberte d'Aſſy*, veuve de *Claude de Trouſſebois*, Seigneur de Champaigne & de Thianges, fille de *Hugues d'Aſſy*, Seigneur de Rochefolle, & de *Marguerite de Murat*. Il en eut :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. SYLVAIN, baptiſé le 5 Juin 1668, reçu Chevalier de Malte en 1682 ;
3. GUILLAUME, dit *le Marquis de Cluis*, marié, le 13 Juin 1693, à *Catherine-Françoiſe de Turpin de Criſſé*, fille de *Henri-Charles*, Vicomte de Vihiers, & de *Madeleine Laurens*, dont :

   FRANÇOIS, âgé de 14 ans, lorſqu'il fut reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1710. Il étoit âgé de 68 ans au mois de Mai 1752, lors du mariage de ſon neveu ; il étoit Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & n'avoit point pris d'alliance.

4. & 5. N... & N... DE GAUCOURT.

XIV. CHARLES DE GAUCOURT, VIe du nom, Seigneur de Cluis & de Boeſſes, Lieutenant de Roi en Berry, prêta ſerment de cette charge le 22 Août 1686, & mourut le 20 Mai 1713. Il avoit épouſé 1° *Marguerite Tiercelin de Rance*, morte ſans enfans en 1686, fille de *Jean Tiercelin de Rance*, Seigneur de la Chapelle-Baloue, & de *Jeanne-Marie de Turpin* ; & 2° *Albertine-Brigitte de la Baume*, fille de *Charles de la Baume-Montreuil*, Marquis de Saint-Martin, & de *Thérèſe-Anne-Françoiſe de Trazegnies*, ſa ſeconde femme. Du ſecond lit ſont iſſus pluſieurs enfans, entr'autres :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. GILBERTE-ALBERTINE-ROSALIE, mariée 1° à *N...*, Seigneur *de Salvert*, en Auvergne ; & 2° à *André-Abraham de Leſcoux*, Seigneur de Saint-Bohaire près de Blois. Elle eſt morte à Paris le 27 Septembre 1737, âgée de 47 ans.

XV. CHARLES, VIIe du nom, Marquis DE GAUCOURT, Seigneur de Cluis, Lieutenant de Roi en Berry après la mort de ſon père & de Saumur, a vendu, en 1732, la Lieutenance de Roi de Berry au Marquis de Seignelay, petit-fils de M. Colbert, le Miniſtre. Il a épouſé *Marie de Murcé*, dont eſt iſſu :

XVI. MATHIAS-RAOUL, Marquis DE GAU-

court, Capitaine de Dragons & Maréchal-de-Camp, qui s'eſt marié, le 2 Mai 1752, avec *Catherine-Henriette de Fieubet*, morte à Paris en Août 1756, âgée de 41 ans, fille unique d'*Armand-Paul de Fieubet*, Brigadier des Armées du Roi, &c., & de *Henriette Feydeau*. Voyez FIEUBET & FEYDEAU.

Les armes : *d'hermines, à deux barbeaux ou poiſſons adoſſés de gueules.* Supports : *deux lions.*

GAUDAIS, Famille ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, dont les armes ſont : *d'argent, faſcé de gueules, fleuronné de ſix pièces du même.*

GAUDARD, en Beauce.

Antoine de Gaudard, Ecuyer, Seigneur de Villers, épouſa, préſent *Avart*, Notaire à Beauvilliers en Chartrain, le 31 Décembre 1540, *Marie*, fille de *Mathurin de Villereau*, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, & de *Jeanne de Languedoue*, dont :

Charles de Gaudard, Ecuyer, Seigneur de Villers, marié, le 16 Septembre 1572, avec *Eliſabeth Regnard*, de laquelle il eut :

François de Gaudard, Ecuyer, Seigneur de Saint-Etienne, allié, le 31 Mai 1605, avec *Marie de Guédon*, de laquelle il a eu deux garçons :

1. Jacques, Seigneur de Bariſſeures, marié, le 31 Mai 1605, à *Jacqueline du Vivier*, dont des enfans ;
2. Et François, Seigneur d'Erinville, Election de Dourdan, dont la poſtérité eſt réduite (en 1764) à une Demoiſelle, non mariée.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une roſe, le tout d'or.*

GAUDECHART. Cette Famille tire ſon nom de la Terre de *Gaudechart* en Picardie, & a prouvé ſa Nobleſſe depuis le 5 Novembre 1448, que vivoit Gilles de Gaudechart, Ecuyer, Seigneur de Bachivilliers, de Villotran, & de Méſanguy, quint-aïeul de

François de Gaudechart, en faveur duquel la Terre de Querrieux a été érigée en *Marquiſat* en 1652. Voy. QUERRIEUX. Il fut créé en 1639, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & eut de *Françoiſe de Conty-Argencourt*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, entr'autres :

Pierre-François de Gaudechart, Chevalier, Marquis de Querrieux, qui s'allia à *Marie-Geneviève du Perron-de-Benneville*, dont :

Pierre-François, qui ſuit ;
Et N..... de Gaudechart, appelé l'*Abbé de* Mattancourt, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Chartres, Archidiacre de Dreux, mort en 1761.

Pierre-François de Gaudechart, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Querrieux, s'eſt marié à *Anne-Françoiſe Perrin*, fille de *François*, Seigneur de Flancourt. Leurs enfans ſont :

1. Raphael-Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Paul-Maximilien, dit *le Chevalier de Querrieux*, Seigneur de Mattancourt, ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, qui s'eſt marié, en 1744, avec *Eliſabeth-Françoiſe-Geneviève-Renée de Vion*, appelée *Mademoiſelle du Coudray*, fille de *René de Vion*, Seigneur de Teſſencourt, &c., & de *Marguerite de la Salle ;*
3. Et Anne-Françoise, mariée, en 1756, à Adolphe de Gaudechart, ſon couſin, ci-devant Chevalier de Malte, devenu héritier, par le décès de ſes deux frères, morts au ſervice, de Louis-Antoine de Gaudechart, ſon père, Brigadier des Armées du Roi, qui avoit épouſé, en Septembre 1721, *Madeleine-Françoiſe de Vieil-Chaſtel*, Dame d'Hémévillers.

Raphael-Jean-Baptiste de Gaudechart, Chevalier, Marquis de Querrieux, a épouſé, en Février 1756, *Louiſe-Alexandrine le Fournier-de-Wargemont*, fille de *N... le Fournier*, Marquis de Wargemont, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, & de *Bonne-Gabrielle de Saint-Chamans*. Nous ignorons, faute de mémoire, s'ils ont poſtérité de leur mariage.

Les armes : *d'argent, à 9 merlettes de gueules, rangées en orle.* (Il eſt parlé de cette Famille dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 296.)

GAUDIEZ. Les Seigneurs de *Levis-Gaudiez* ſont devenus aînés par la mort du Maréchal Duc *de Mirepoix*, de la Maiſon de *Levis*. Ils ont pour auteur *Henri de Levis*, troiſième fils d'*Antoine-Guillaume de Levis*, Seigneur de Mirepoix. *Henri* devint Seigneur de *Gaudiez*, par acquiſition. Voyez LEVIS. Le Marquiſat de Mirepoix a paſſé

à la branche de *Léran*, iſſue d'une tante du Maréchal.

GAUDIN, en Normandie, Election d'Avranches : Famille ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes éployées, au vol abaiſſé d'argent, 2 & 1 ; au chef couſu de gueules, fretté d'argent.*

GAUDON, Famille de laquelle étoit

JEAN GAUDON, Docteur ès-Droits, puis Conſeiller au Grand-Conſeil, par proviſions données à Bourges le 14 Octobre 1506. Il fut encore pourvu d'un ſemblable office ſur la démiſſion de Pierre de Saint-André, par Lettres données à Eſcurolles le 11 Avril 1508 ; préta un nouveau ſerment entre les mains du Chancelier, le 29 du même mois, & mourut le 11 Août 1545. Il avoit épouſé 1° *Marguerite Chorel* ; & 2° *Anne de Faverges*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, & de *Claudine Merle*. Il eut du premier lit :

ANNE, femme, le 24 Février 1532, de *Philbert Naturel*, Seigneur de la Plaine & de Chavannes ;

Et du ſecond lit vint :

CLAUDE GAUDON, Seigneur de Graſeins, Conſeiller au Grand-Conſeil.

Les armes : *d'or, à une aigle d'argent, membrée & becquée de ſable.*

GAUFRIDY, en Provence : Famille qui remonte à

I. ANTOINE GAUFRIDY, deſcendu, ſelon l'Abbé Robert, des Vicomtes de Marſeille. Il fut fait Maître-d'Hôtel du Roi RENÉ, par Lettres du 19 Décembre 1458, & teſta le 24 Janvier 1471. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Janvier 1446 (*Durand*, Notaire à Marſeille), *Bérengue de la Cépède*, fille de *Pierre*, & de *Guiteline Ricavi*, & eut pour enfans :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et JEANNETTE, mariée à *Raymond de Mari*.

II. LOUIS GAUFRIDY, ſecond Conſul d'Aix en 1511, teſta devant *Manni*, Notaire de cette ville, le 19 Août 1518, & eut de *Marguerite d'Eſcalis*, ſa femme :

1. ANTOINE, Conſeiller au Parlement de Provence en 1558, qui s'eſt marié à *Catherine Pinelli*, dont :

   BERNARDINE, mariée, le 2 Octobre 1547, à *Jean de Garnier-Monfuron ;*

   Et FRANÇOISE, qui a épouſé, *Charles Vento*, Seigneur des Pennes.

2. ALEXIS, qui ſuit ;
3. PIERRE, ſecond Conſul d'Aix en 1546, l'un des Députés de la Province, pour aller prêter hommage au Roi HENRI II, en 1547. Il s'eſt marié avec *Alayone Pinnelli*, de laquelle il eut :

   GUILLAUME, qui, de *Jeanne de Bourdonne*, ne laiſſa que

   DIANE, qui a épouſé, en 1583, *Nicolas de Micaëlis*, ſecond Conſul d'Aix ;

   Et N... DE GAUFRIDY, qui s'eſt alliée à la Maiſon de *Séguiran-Bouc*.

4. DELPHINE, Abbeſſe de Saint-Sauveur de Marſeille ;
5. MARGUERITE, épouſe de *Georges Honorat*, Seigneur de Pourcieux ;
6. LOUISE, femme de *Jean de Guiran*, Seigneur du Caſtelet ;
7. Et HONORADE, mariée à *Jean de Gayette*, Seigneur de Bouc.

III. ALEXIS DE GAUFRIDY, Ecuyer, fut deux fois premier Conſul d'Aix, & pluſieurs fois député par cette ville & par les Etats de la Province auprès des Rois FRANÇOIS Ier & HENRI II. Ce fut dans l'une de ces députations qu'il obtint, en 1534, l'union de la charge de Procureur du pays au Conſulat d'Aix. Ces Princes accordèrent encore, en ſa faveur, pluſieurs autres bienfaits à la ville d'Aix, dont il fut un des plus zélés concitoyens. Il teſta le 1er Juin 1584, & laiſſa, de ſon mariage, contracté le 4 Septembre 1530, avec *Delphine Cathalan*, des Seigneurs de Verdaches :

1. CLAUDE, Conſeiller en la Chambre des Comptes en 1575, auteur d'une branche éteinte dans la perſonne de FRANÇOISE DE GAUFRIDY, morte ſans poſtérité ;
2. ARNAUD, qui ſuit ;

Et pluſieurs filles, du nombre deſquelles fut HONORADE, mariée 1° à *François de Julianis ;* & 2° à *André de Pena*, Conſeiller au Parlement, qui fut un Magiſtrat célèbre.

IV. ARNAUD DE GAUFRIDY, Ecuyer, élu ſecond Conſul d'Aix aux années 1598 & 1608, épouſa, le 28 Mars 1591, *Françoiſe de Pena*, fille d'*André*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et GASPARD, Religieux Récollet, auteur des *Chroniques* des Religieux de ſon Ordre.

V. Jacques de Gaufridy, Aſſeſſeur d'Aix aux années 1627 & 1639; pluſieurs fois Envoyé en Cour pour les affaires de la Province; fait premier Préſident de la Chambre des Enquêtes, & Préſident à Mortier lorſqu'on commua les Officiers de la Chambre des Enquêtes en Préſidens & Conſeillers du Parlement, au ſémeſtre de Janvier. Louis XIII l'eſtimoit beaucoup, & l'honora ſouvent de ſes bienfaits. Après la mort de M. de Bellièvre, premier Préſident au Parlement de Paris, Jacques de Gaufridy fut nommé dans le Conſeil du Roi parmi les trois qu'on avoit choiſis pour lui ſuccéder; mais détaché des affaires du monde, il ſe retira à ſa maiſon de campagne, où il paſſa le reſte de ſes jours dans l'exercice de la plus haute piété. Il mourut en 1684, âgé de 87 ans, & avoit épouſé, le 22 Mars 1641, *Françoiſe de Rabaſſe*, fille de *Louis-François*, Seigneur de Vergons, Procureur-Général au Parlement, & d'*Anne de Villeneuve-Vauclauſe*. De ſon mariage il eut :

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Et Antoine, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Wulfran d'Abbeville.

VI. Jean-François de Gaufridy, Conſeiller au Parlement d'Aix, le 15 Juin 1660, Auteur de l'*Hiſtoire de Provence*, qui porte ſon nom, épouſa, 1° le 5 Octobre 1661, ſans enfans, *Louiſe de Flotte-d'Agoult-Saint-Auban*; & 2° le 24 Janvier 1673, *Anne de Graſſe*, fille d'*Annibal*, Baron de Mouans, & de *Françoiſe de Graſſe-Cabris*, dont entr'autres enfans :

1. Jacques-Joseph, qui ſuit;
2. Etienne-Alexandre, connu ſous le nom de *Chevalier de Trets*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Médoc, mort Lieutenant de Roi de la ville de Bergues en 1742;
3. Et Françoise, mariée à *Paul d'André*, Ecuyer.

VII. Jacques-Joseph de Gaufridy, Baron de Trets, exerça, avec réputation, un office d'Avocat-Général au Parlement de Provence, & mourut en 1741, laiſſant de ſon mariage avec *Gabrielle-Thérèſe de Roux*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Eſtève & d'Auriac, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de *Marguerite de Milan-de-Cornillon*:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Joseph-Jacques, Seigneur de Saint-Eſtève & d'Auriac;
3. Anne-Ursule, veuve de *Pierre d'Etienne*, IIe du nom, Seigneur du Bourguet;
4. & 5. Et deux autres filles, Religieuſes.

VIII. Guillaume de Gaufridy, Baron de Trets, a épouſé, ſans enfans, *N... de Reveſt*, fille de *Pierre de Reveſt-de-Monvert*, Conſeiller au Parlement. (Généalogie extraite de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 460.)

Les armes : *tranché de gueules ſur argent*.

GAUGY, Famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue & reconnue noble par Ordonnance du 26 Novembre 1670, ſur la production faite des titres par Charles & Antoine de Gaugy; celui-ci fut aïeul de

Antoine de Gaugy, qui fut reçu Chevalier de Saint-Lazare en 1723, Chevalier d'honneur au Préſidial de Rouen au mois de Janvier 1741, élu Maire de la ville, au tour de la Nobleſſe en Juillet 1752, & nommé Lieutenant de Roi de la Province de Poitou au Département des Sénéchauſſées de Poitiers & de Luſignan, le 1er Août 1755, dont il a prêté ſerment entre les mains de Sa Majeſté, le 10 Avril 1758; il s'eſt marié, par contrat paſſé à Rouen le 12 Mars 1720, & eſt veuf, le 27 Septembre 1763, de *Henriette Grouchet-de-Soquence*, de la même Province de Normandie. Il a pour enfans :

1. Antoine-Henri, qui ſuit;
2. Henriette-Marguerite, veuve, avec enfans, de *Jean-Pierre Hallé*, Ecuyer, Sieur d'Amfreville;
3. Et Marie-Anne-Rosalie, mariée, le 10 Février 1766, à *Alexandre-Pierre-Nicolas de Caſſaut*, Ecuyer.

Antoine-Henri de Gaugy, né à Rouen le 11 Décembre 1720, a épouſé, par contrat paſſé à Fort-Royal de la Martinique le 13 Avril 1751, *Marie-Urſule Bagour*, dont :

1. Antoine-Charles, né à Fort-Royal le 20 Février 1752;
2. Antoine-François, né le 5 Décembre 1759;
3. Et Ursule-Rose, née le 24 Juin 1754.

Sur le vu de feu M. de Clairambault, Généalogiſte des Ordres, les titres de cette Famille, préſentés au Conſeil-Supérieur de la Martinique, ainſi que l'Arrêt confirmatif d'iceux de la Cour des Aides de Rouen, rendu

le 19 Janvier 1696, y ont été enregiſtrés le 5 Décembre 1759. Ces titres & Arrêt nous ont été communiqués. (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. I.)

Les armes: *d'azur, à 3 roſes d'or, rangées en chef, & trois croiſſans d'argent, poſés ſur la même ligne, à la pointe de l'écu.*

GAULCHER. C'eſt une Famille noble & des plus anciennes, originaire de Champagne, « qui s'eſt diſtinguée au ſervice pendant pluſieurs ſiècles, & enſuite a occupé, dès 1583, les premières charges de la Magiſtrature de la Ville de Chaumont-en-Baſſigny. » Son origine remonte à

François Gaulcher, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Gaulcher, & de Monteclair, qui vivoit en 1220, ſur la fin du règne de Philippe-Auguste, Roi de France, & de Thibault IV, Roi de Navarre, Comte de Champagne; « il ſervit le Roi Louis VIII aux priſes des Villes de la Rochelle, de Niort & de Saint-Jean-d'Angély, dans la guerre que ce Prince entreprit à ſon avènement à la Couronne en 1223, & ſe croiſa en 1226. »

Cette Famille ne ſubſiſte plus que dans N... de Gaulcher, auteur d'une branche établie à Langres, & qui eut pour deſcendans:

François, qui ſuit;
Philippe, rapporté après ſon frère;
Et Anne-Jude, aînée dudit Philippe, vivante ſans poſtérité.

François Gaulcher, Ecuyer, né le 24 Novembre 1717, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, a ſervi dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, & a épouſé, le 30 Décembre 1748, *Marie-Charlotte Boutier*, fille de *Joſeph*, Capitaine-Général des Charrois d'Artillerie, & Commandant l'équipage du corps de réſerve du Roi, & de *Marie du Tocq*; elle eſt ſœur de la mère de MM. *Véron de Favincourt* & *des Eſſarts*. De ce mariage il reſte:

Alexandre, né en 1757, au ſervice;
Et Félicité, née en 1759, Religieuſe en l'Abbaye de Vinez, à Châlons.

Philippe Gaulcher, Ecuyer, Seigneur de Valdonne, né le 11 Février 1729, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, a ſervi dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire

du Roi, & a épouſé, le 16 Août 1758, *Marguerite-Catherine*, fille de *Nicolas*, Capitaine à Maſſe pour l'artillerie de la ville de Langres, de laquelle ſont iſſus:

1. Philippe-Nicolas, qui ſuit;
2. Marguerite, aînée de ſon frère, née le 30 Mai 1760;
3. Anne-Jude, née le 11 Août 1764;
4. Justine, née le 9 Novembre 1766;
5. Colombe-Marguerite, née le 25 Décembre 1767;
6. Et Anne, née le 30 Octobre 1773.

Philippe-Nicolas Gaulcher de Valdonne, Ecuyer, né le 12 Février 1763, Gentilhomme-Cadet dans le Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie, en 1778, & Lieutenant dans le même Régiment en 1782.

Généalogie que nous donnons d'après les titres de cette Famille, Mémoriaux de la Chambre des Comptes, Chartes d'Egliſe, &c., & autres preuves dignes de foi, qui nous ont été communiquées.

Les armes: *d'or, à la bande d'azur, chargée de deux étoiles d'or.*

* GAULE ou LES GAULES. On comprenoit anciennement ſous ce nom tout le pays qui s'étend entre le Golfe de Veniſe, la rivière de Rubicon ou Piſatello, la Mer Méditerrannée, les Pyrénées, l'Océan & le Rhin. Dans ces limites ſe trouve renfermée, au-delà des Alpes, une grande partie de l'Italie, & en deçà preſque toutes les Provinces des Pays-Bas, partie des Electorats de Mayence, de Trèves, de Cologne, du Palatinat, des Suiſſes, &c. Jules César diviſa les Gaules en deux parties, en Gaule Ciſalpine ou Citérieure, par rapport aux Romains, & en Tranſalpine ou Ultérieure. La Gaule Ciſalpine eſt à peu près ce qu'on appela dans la ſuite la Lombardie. La Tranſalpine fut diviſée en trois parties, l'Aquitaine, la Celtique ou Lyonnoiſe & la Belgique. Le Royaume de France eſt compoſé aujourd'hui de ces trois parties, à l'exception toutefois d'une petite partie de la Lyonnoiſe & d'une très-grande partie de la Belgique. Voyez FRANCE.

GAULMIN, en Bourbonnois: Famille qui a formé pluſieurs branches:

La première s'eſt éteinte dans Gilbert Gaulmin, dit *le Comte de Montgeorges*. Il ſe trouva, le 30 Juin 1703, au combat d'Eckeren en Flandre, où il commandoit un corps

de 1500 Grenadiers, & mourut ſans enfans le 13 Décembre 1735, de ſon mariage, contracté le 4 Janvier 1710, avec *Anne-Jeanne Auzanet*.

La ſeconde branche ſubſiſte dans MARC-ANTOINE GAULMIN, né le 5 Novembre 1733, Penſionnaire du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel à la ſuite du Régiment de Caraman, Dragons. De ſon mariage, contracté le 30 Janvier 1755, avec *Marie-Françoiſe de Dreuille*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Moulais, de Grand-Champ, &c., & de Dame *Françoiſe Cadier*, il n'a qu'une fille, nommée

ELÉONORE-MARIE, née le 15 & baptiſée le 17 Octobre 1755.

De la troiſième branche étoit NICOLAS GAULMIN, Ecuyer, Seigneur de Seauve, nommé Capitaine dans le Régiment des Dragons d'Eſtrades le 14 Février 1703, Capitaine de Dragons au Régiment de Belle-Isle, enſuite dans celui de Bonnelles, & Chevalier de St.-Louis le 28 Mai 1722, mort ſans poſtérité. Il a pour ſœur ANNE GAULMIN, mariée, par contrat du 28 Octobre 1709, avec *Pierre-Anne Dorat*, Ecuyer, Seigneur de Châtelus.

De la quatrième branche eſt CLAUDE-SÉBASTIEN GAULMIN, Comte de Beauvoir, Chevalier, Seigneur de Saint-Pourçain-ſur-Bèbre, de Monbaillon, &c., ancien Capitaine dans le Régiment de Noailles. Il a épouſé, par contrat du 17 Juin 1747, *Eliſabeth-Claudine Farjonel*, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Seigneur d'Aubigny, Conſeiller du Roi en la Sénéchauſſée de Bourbonnois, & ſiège Préſidial de Moulins, & d'*Eliſabeth des Hayes*. Il a eu pour enfans :

1. GILBERT GAULMIN-DE-BEAUVOIR, né le 9 Septembre 1750, reçu Page du Roi, en ſa Petite-Ecurie, ſur les preuves de ſa Nobleſſe faites le 19 Mai 1761 ;
2. CLAUDE-SÉBASTIEN, né le 2 Octobre 1756 ;
3. MARIE-THÉRÈSE ;
4. SUSANNE-ELISABETH, née le 24 Mai 1752 ;
5. LOUISE, née le 5 Octobre 1753 ;
6. Et MARIE-ADÉLAÏDE, née le 18 Décembre 1754.

Et la cinquième branche a pour chef GILBERT GAULMIN, Chevalier, Seigneur de la Lye, dit *le Chevalier de la Lye*, ſecond fils de JEAN, & d'*Eliſabeth-Thérèſe de Culant*, qui ſervit dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & fut depuis Lieutenant dans le Régiment de Champagne. Il a épouſé, par contrat du 31 Juillet 1713, *Marie Roy*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Bouchefne, & de *Marie Breſmon*, dont il a eu :

1. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de la Lye, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Touraine, mort ſans poſtérité ;
2. Et MARIE-THÉRÈSE, mariée, par contrat du 5 Février 1744, avec *Léonor de la Motte-d'Aſpremont*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Villebret, &c., & morte le 25 Novembre 1745.

Les armes : *d'azur, à trois glands renverſés & feuillés, d'or, poſés 2 & 1*. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. V, part. I.)

GAULTIER, en Normandie : Famille fort étendu dans cette Province, qui a poſſédé & poſſède encore diverſes Terres nobles dans la généralité d'Alençon. Elle a formé différentes branches, qui rapportent leur origine à deux frères, tous deux nommés JEAN, fils de PHILIPPE GAULTIER, Ecuyer, qui vivoit en 1453.

La poſtérité de JEAN, l'aîné, s'eſt ſubdiviſée en pluſieurs branches, dans l'une deſquelles la Terre & Seigneurie de Beaurepaire étant entrée par alliance ou par acquiſition, cette ſous-branche a pris le nom de *Beaurepaire*, mais a retenu les armes de GAULTIER. Elle s'eſt auſſi diviſée en pluſieurs rameaux : le plus conſidérable eſt celui de M. DE BEAUREPAIRE, Seigneur de Louvigny, à quatre lieues de Falaiſe, qui a encore actuellement pluſieurs frères au ſervice.

De JEAN GAULTIER, ſecond fils de PHILIPPE, ſortit :

ADAM GAULTIER, Ecuyer, vivant en 1560, qui de *Marie de Saint-Denis*, ſon épouſe, laiſſa :

ZACHARIE & MAURICE ;
Et JACQUES, qui ſuit.

JACQUES DE GAULTIER fit acquiſition, en 1570, de la Terre & Seigneurie de Montreuil, qui s'étend en pluſieurs paroiſſes, à laquelle eſt annexée le patronnage de la Seigneurie de la Combe, & d'une portion de la paroiſſe de Louvières. Cette Terre eſt ſituée dans la paroiſſe de Montreuil, près de la ville d'Hieſmes. Elle fut adjugée à JACQUES GAULTIER, par décret ſur René de Blavette, Ecuyer, dont la Famille poſſédoit depuis long-tems ladite Terre. Henri de Blavette, Ecuyer, avoit épouſé, vers 1400, Jeanne de Tournebu, fille

& héritière de Guillaume de Tournebu, Ecuyer, Seigneur de Montreuil. Depuis ledit Henri de Blavette, cette même Terre avoit été dans les mains de Jean de Blavette, vers 1460; de Gratien de Blavette, vers 1500, & enfin de René de Blavette. JACQUES GAULTIER eut de *Françoiſe Billard*, ſon épouſe :

JACQUES GAULTIER, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Montreuil, Chiffreville, & autres lieux, qui fut marié à *Marie de Cordouan*, dont :

CHARLES, qui ſuit;
LOUIS, Seigneur de Montreuil, rapporté après ſon aîné;
Et JACQUES, IIIe du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Lougey*, mentionnée ci-après.

CHARLES GAULTIER, Seigneur de Chiffreville, eut de *Madeleine du Pleſſis-Châtillon*, née en 1612, fille de *René*, & d'*Anne Renée de Poiſieux* :

FRANÇOIS GAULTIER, Seigneur de Chiffreville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Monſieur, frère du Roi Louis XIV. Il a été marié à *Madeleine-Louiſe de Froulay*, ſœur de *René*, Maréchal de France, dit le Comte de Teſſé, qui le rendit père de :

LOUIS-FRANÇOIS GAULTIER, Marquis de Chiffreville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort, âgé de 58 ans, le 18 Février 1754, qui a laiſſé, de *Marie-Geneviève le Tonnelier-de-Charmeaux*, baptiſée le 6 Mai 1706, mariée par contrat du 5 Avril 1724, une fille unique, nommée

MARIE-GENEVIÈVE-LOUISE, mariée, le 10 Février 1755, à M. le Maréchal de Thomond, *Charles O'Brien*, Comte de Thomond, Vicomte de Clare, Pair d'Irlande.

LOUIS GAULTIER, Seigneur de Montreuil & de Saint-Victor, épouſa *Iſabelle-Barbe de Bernières*, fille de *Caſpard*, Ecuyer, Seigneur de Bernières, Préſident au Préſidial d'Alençon, & de *Jourdaine Mahault*. Il ſuccéda à ſon beau-père dans ladite charge, & laiſſa deux fils :

GASPARD, qui mourut ſans enfans de *Françoiſe Marguerit*, ſon épouſe;
Et JEAN-MAURICE, qui ſuit.

JEAN-MAURICE GAULTIER, Seigneur de Bernières & de Montreuil, mourut en 1737, âgé de 92 ans; il avoit épouſé *Hélène le Verrier*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Treize-Saints, & de *Geneviève Ricœur*, & en eut :

JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Montreuil & de Bernières, Capitaine au Régiment de Rohan, Dragons, qui épouſa, en 1706, ſa couſine germaine, *Françoiſe-Gabrielle-Geneviève le Verrier*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Treize-Saints, & de *Suzanne de Brochard*. Il en a eu :

1. Un fils, mort jeune, étant Mouſquetaire;
2. FRANÇOISE-GABRIELLE-GENEVIÈVE, décédée, ſans avoir été mariée, le 8 Juillet 1756;
3. LOUISE-CHARLOTTE-FRANÇOISE-CATHERINE, veuve de *Jacques Fournier*, Ecuyer, Seigneur de Telly & de Hotot;
4. Et MARIE-HÉLÈNE, qui a épouſé, le 22 Août 1750, *Antoine-Louis-Camille d'Orglandes*, Comte de Briouze, &c. Voyez ORGLANDES.

Et GABRIEL-MAURICE, qui ſuit.

GABRIEL-MAURICE GAULTIER a laiſſé :

Un fils, Mouſquetaire;
Et deux filles, dont l'une eſt mariée au Sieur *de Belaunay*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier des Mouſquetaires.

BRANCHE
des Seigneurs de LOUGEY.

Cette tige s'eſt ſubdiviſée en trois branches. Le Sieur *Charles-Gervais de Droullin*, Ecuyer, a épouſé la Dame *de Lougey*, héritière de l'aîné des trois petits-fils de JACQUES GAULTIER, IIIe du nom, auteur de cette branche. Les deux autres petits-fils ont laiſſé chacun un fils ſavoir l'un, nommé FRANÇOIS-CÉSAR, Ecuyer, Sieur de Guilly; & l'autre, nommé JEAN-FRANÇOIS, qui a été Mouſquetaire, & s'eſt retiré avec penſion & la Croix de Saint-Louis.

Il y a les branches de GAULTIER, Seigneurs de *Saint-Bazile*; GAULTIER, Seigneurs de *Saint-Lambert*; GAULTIER, Seigneurs *des Autheux*; GAULTIER, Seigneurs de *Clermont*; GAULTIER, Seigneurs de *Tournay*; & GAULTIER, Sieurs *du Freſne*. Ces différentes branches deſcendent, ſoit de JEAN GAULTIER, fils aîné de PHILIPPE, ſoit de ZACHARIE ou de MAURICE, fils aînés d'ADAM GAULTIER.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-LAMBERT, *en Baſſe-Normandie.*

N.... GAULTIER DE SAINT-LAMBERT eut pour enfans :

1. PIERRE-NICOLAS, qui ſuit;

2. François-Nicolas, Ecuyer, Sieur des Mothes, de Saint-Lambert, Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie;
3. Charles-Eustache-Nicolas, dit *le Chevalier de Saint-Lambert*, Garde de la Marine au Département de Breſt, depuis 1757;
4. Alexandre-Pompone, Sieur de Salvins, Saint-Lambert, Lieutenant au Régiment des Gardes-Lorraines, depuis 1759;
5. Jacques-Nicolas, Sieur de Bourgogne, de Saint-Lambert, Lieutenant au Régiment de Vexin en 1759;
6. Et Madeleine-Charlotte Gaultier de Saint-Lambert, qui a épouſé *Louis-François-Urbain des Rotours*, Ecuyer.

Pierre-Nicolas Gaultier de Saint-Lambert, Chevalier, Seigneur de Saint-Lambert, eſt premier Lieutenant du Régiment Royal des Vaiſſeaux.

Les armes: *de gueules, à la croix ancrée d'argent, liée en ſautoir d'azur.*

GAULTIER, en Normandie, Sieur de l'Epargnerie: *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 3 trèfles rangés, & en pointe de 3 beſans, le tout d'argent.*

GAULTIER DE GIRENTON, Famille originaire du Duché de Champſaur, Diocèſe de Gap, en Dauphiné, d'où elle a paſſé à Carpentras vers la fin du XIVe ſiècle. Le plus ancien dont on ait connoiſſance eſt Raimbauld Gaultier, Clerc de l'Egliſe de Gap, qui ſouſcrivit la charte, par laquelle Laugier II, Evêque de Gap, confirma la fondation de la Chartreuſe de Dourbon, en 1116. On trouve, vers la fin du ſiècle ſuivant, un Pierre Gaultier, Commandeur d'Aix, préſent à une tranſaction paſſée entre Guillaume le Jeune, Comte de Forcalquier, & Odin, Grand-Prieur de Saint-Gilles, en 1280. La filiation ſuivie de cette Famille commence à

I. Nicolas de Gaultier, qui prêta hommage à Humbert Ier, Dauphin de Viennois, pour les biens qu'il poſſédoit dans ſon Duché de Champſaur, en 1294. Il eut pour fils:

II. Hugonin de Gaultier, qui rendit le même hommage le 12 Décembre 1319, & laiſſa, entr'autres enfans:

III. Jean de Gaultier, marié, en 1370, à *Catherine de Girenton*, d'une Famille noble & ancienne du Dauphiné. C'eſt depuis cette alliance que la Famille de Gaultier a ajouté à ſon nom celui de *Girenton*, dont elle porte les armes. Il eut pour fils:

IV. Antoine de Gaultier de Girenton, qui ſe retira à Carpentras, à cauſe de l'alliance qu'il y fit en 1396 (*Pauli*, Notaire de cette Ville), avec *Blanche de Villeneuve*, de laquelle il eut:

V. Charles de Gaultier de Girenton, marié, vers 1428, à *Delphine de Fargis*, ou *Farges de Budos*, dont vinrent:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Antoine, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Mâcon. Il étoit Châtelain de l'Isle de Rhodes, ſous le Grand-Maître Pierre d'Aubuſſon, qui l'envoya dans l'armée de Mahomet II, pour quelque négociation, le 26 Juillet 1480, ainſi que le rapporte l'Abbé de Vertot, dans ſon *Hiſtoire de Malte*, p. 156.

VI. Guillaume de Gaultier de Girenton fit ſon teſtament devant *Martial Bonety*, Notaire à Carpentras, le 30 Octobre 1494. Il avoit épouſé, le 5 Juin 1475 (*Martial Bonety*, Notaire à Carpentras), *Bitrone Quinidii*, fille de *Pierre*, & de *Catherine Autardy*, dont il eut:

1. Pierre, dont la branche eſt éteinte;
2. Et Jean, qui ſuit.

VII. Jean de Gaultier de Girenton s'allia, par contrat paſſé devant *Romain Filloly*, Notaire à Carpentras, le 30 Décembre 1508, avec *Marthe de Raffelis*, fille d'*Elzéar*, & de *Jeanne de Châteigner*, de laquelle il eut pluſieurs enfans, mentionnés dans ſon teſtament, reçu par le même Notaire, le 3 Janvier 1555, entr'autres:

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Pierre, rapporté après ſon frère.

VIII. Charles de Gaultier, réſidant à Marſeille, continua cette branche, qui s'eſt éteinte dans la perſonne d'Alexandre de Gaultier de Girenton, Seigneur de Châteauneuf, qui n'eut point d'enfans de ſon mariage avec *Jeanne de Riquetti*, Dame de Negreoux & de Saint-Auquille.

VIII. Pierre de Gaultier de Girenton, frère de Charles, né en 1535, épouſa, le 21 Janvier 1574 (*Siffrein Chaboty*, Notaire à Carpentras), *Jeanne Javelly*, dont entr'autres enfans:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Louise, femme de *Paul de Soubirats*.

IX. Jacques de Gaultier de Girenton, Seigneur de Côte-Brune, ſervit long-tems

dans les armées du Roi, & épouſa, par contrat paſſé devant *Figurat*, Notaire à Carpentras, en 1618, *Catherine de Jouffret*, iſſue des Seigneurs de Fonture. Il teſta devant *Amié*, Notaire à Carpentras, le 25 Juin 1647, en faveur de ſes enfans, ſavoir :

1. Pierre, mort Eccléſiaſtique ;
2. Paul, Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes ;
3. Jacques-Joseph, qui ſuit ;
4. Joseph-Louis, mort Officier de Vaiſſeaux du Roi au département de Toulon ;
5. 6. & 7. Et trois filles, Religieuſes.

X. Jacques-Joseph de Gaultier de Girenton, Seigneur de Côte-Brune, Capitaine au Régiment Royal-Infanterie, s'allia, le 28 Août 1664, avec *Marguerite-Françoiſe d'Inguimbert*, fille de *Pierre*, Seigneur de Pramiral, & de *Marguerite de Serre de Montercier*, Baronne de Thèze au Gapençois. Il teſta en 1704 (*Jean Floret*, Notaire à Carpentras), & laiſſa :

1. Alexandre, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, marié, ſans enfans, à Menin, avec *Florence de Baſta*, Marquiſe de Monſtron, née Comteſſe du Saint-Empire ;
2. Jacques, Seigneur en partie de Lauriol, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de haut-bord au Département de Toulon, Syndic de la Nobleſſe du Comtat-Venaiſſin en 1738, puis Capitaine de Vaiſſeau en 1747. Lui & le Sieur de Bondeville furent chargés, par la Cour, du bombardement de Tripoli. Ils s'acquittèrent ſi bien de cette honorable commiſſion, qu'ils forcèrent les habitans de cette Ville de ſe ſoumettre à la diſcrétion du Roi. Il n'a point laiſſé d'enfans de *Charlotte de Roubaud*, ſon épouſe ;
3. Jean-Charles, qui ſuit ;
4. François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Major du Régiment de Saint-Simon, nommé Lieutenant de Roi des Ville & Château de Blaye en 1723 ;
5. Joseph-Antoine, Seigneur de Saint-Vallier, Capitaine de haut-bord au Département de Toulon, dès l'an 1738. Ce fut en conſidération des ſervices de ces cinq frères, que le Roi érigea en *Marquiſat* la Seigneurie de *Châteauneuf-le-Rouge*, Viguerie d'Aix, par Lettres-Patentes données à Paris au mois de Novembre 1723, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, & en la Chambre Apoſtolique du Comtat-Venaiſſin, ſéante à Carpentras ;
6. & 7. Et deux filles, dont l'une mariée à *Jean-Ignace de Cardebas*, dit *de Botel de Tertulle*, Seigneur de Saignon & de Mimars ; & l'autre morte ſans alliance.

XI. Jean-Charles de Gaultier de Girenton, Marquis de Châteauneuf-le-Rouge, Seigneur de Rouſſet, Lieutenant-Colonel au Régiment de Saint-Simon, Infanterie, ſe diſtingua en pluſieurs occaſions. Il fut fait Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal-de-Camp le 24 Février 1738, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec une penſion de 3000 livres, par Brevet du 5 Juin 1739, & enfin nommé un des trois Maréchaux-de-Camp, employés dans l'expoſition de l'Iſle de Corſe. Il eſt mort en 1751, ayant eu de ſon épouſe *Marie-Gabrielle de Glandevès*, fille de *Joſeph-François*, Marquis de Cuges, en Provence, & de *Marguerite d'Albertas de Géménos* :

1. Charles-Privat, né en 1739 ;
2. Jeanne-Marie-Barbe, née en 1737 ;
3. Charlotte-Gabrielle, née en 1738 ;
4. Et Marguerite, née en 1743.

Les armes de Gaultier de Girenton ſont : *d'or, au chevron de ſable, accompagné en pointe d'une étoile de gueules ; au chef d'or, chargé de 3 autres étoiles de gueules, toutes quatre à ſept rais.* (Extr. de l'*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 479 & ſuiv., & du *Dict. des Gaules*, tom. II, p. 276, col. ſeconde.) On peut encore conſulter ſur cette Famille la *Gallia Chriſtiana* ; l'*Hiſtoire de la ville de Manoſque*, par le P. Colomby, Jéſuite, liv. III, p. 294 ; Chorier, *Etat du Dauphiné* ; l'Abbé Robert ; l'Abbé de Vertot, *Hiſt. de Malte*, art. du Grand-Maître d'Aubuſſon ; Méderic, dans ſa *Relation du ſiège de Rhodes*, p. 67 ; Fantoni, *Hiſt. du Comtat-Venaiſſin & d'Avignon*, &c.

* GAURE, petit pays avec titre de *Comté* dans l'Armagnac, en Gaſcogne, qui a eu des Seigneurs particuliers, dont les premiers étoient des cadets des Comtes d'*Armagnac*. Le Comté de *Gaure* paſſa enſuite à la Maiſon de *Caſaubon*, d'où il revint à celle d'*Armagnac*. Il fut enfin réuni à la Couronne avec les autres biens de la Maiſon d'*Albret*, par celle de *Bourbon*. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, p. 582.)

GAUTIER. Il y a pluſieurs Familles nobles de ce nom dans les Provinces de Normandie, Rouergue, Provence, &c. Nous al-

lons parler de celles qui ſont venues à notre connoiſſance, ſoit d'après la première Edition de ce *Dictionnaire*, ſoit d'après l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, ou d'après des Mémoires envoyés.

GAUTIER, Famille qui a pour auteur:

Henri Gautier, de la ville d'Aix, Tréſorier-Général des Etats de Provence, lequel obtint de Louis XV des Lettres d'anobliſſement, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté à Aix, le 24 Avril 1724. Il acquit les Terres du Poët en Dauphiné & du Vernègues, & a laiſſé de ſon mariage avec *Catherine le Gros*, entr'autres enfans:

Joseph-Antoine, qui ſuit;

Marie-Catherine, qui a épouſé, le 4 Mai 1744, *Jean-Baptiſte Dedons*, Seigneur du Lys;

Anne-Rose, mariée, le 23 Février 1739, à *Etienne-Jean Saporta de Châteauneuf*, Seigneur de Montſalier, &c., dont poſtérité. Voy. SAPORTA DE CHATEAUNEUF;

Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *Rians* & de *Regina*.

Joseph-Antoine de Gautier, Seigneur du Poët, du Vernègues, & de Saint-Laurent, reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 29 Mai 1731, a épouſé *Anne de Boiſſon*, fille de *Joſeph-Gaſpard*, Chevalier, Seigneur de la Salle, Conſeiller en la Cour des Comptes, & d'*Anne de Piſani de Saint-Laurent*, ſa couſine germaine. De ſon mariage il a des enfans.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 roſes du même, tigées & feuillées de ſinople.*

GAUTIER D'AIGUINES, autre Famille noble de Provence, qui remonte à

Louis Gautier, fils de noble Sébastien Gautier, originaire de la ville de Senès, qui obtint du Roi François Ier, des lettres de ſauve-garde, le 27 Mai 1542; il acquit, le 21 Septembre 1556, du Seigneur de Carcès, la Baronnie de Senès, dont il prit l'inveſtiture le 17 Octobre de la même année; il prêta hommage au Roi de cette Terre le 18 Juin 1560, & fut pourvu du Gouvernement des Ville, Château & Maiſon forte de Senès pour le ſervice de Sa Majeſté; ce ſont là les ſeuls titres de cette Famille, échappés à l'incendie & au ſaccagement de Senès, arrivés en 1560, dont Bouche fait mention dans ſon *Hiſtoire de Provence*, tom. II, p. 628. Il eut pour fils:

III. Jean de Gautier, Seigneur, Baron de Senès, qui acquit, le 21 Juillet 1582, les Terre, place & Seigneurie d'Aiguines, & obtint du Roi Henri IV, le 17 Mars 1585, des Lettres-Patentes, par leſquelles ce Prince, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus pendant les dernières guerres, lui fait don des droits de lods & autres à lui appartenant. Ces Lettres furent enregiſtrées en la Cour des Comptes, par Arrêt du 12 Novembre de la même année. Il avoit épouſé, le 2 Mai 1568, *Blanche de Sabran*, fille de *Louis de Sabran*, des Seigneurs de Beaudinar, & d'*Antoinette de Gamaches*, dont:

IV. Balthazar de Gautier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Baron de Senès, Seigneur d'Aiguines, Vachereſſe, Canjuès & Clumanc, qui prêta hommage au Roi pour la Terre d'Aiguines le 14 Décembre 1556. Il épouſa, le 20 Février 1599, *Blanche de Salettes*, fille de *Melchior de Salettes*, Seigneur de Saint-Mandrier, Viguier & Capitaine pour le Roi à Toulon, & de *Marguerite d'Artigues*, dont pour fils unique:

V. Marc-Antoine de Gautier, Chevalier, Baron des mêmes places, qui ſe rendit à Cannes le 23 Décembre 1635, aux ordres de M. le Maréchal de Vitry, Gouverneur de Provence, pour rendre les ſervices auxquels ſa condition & la qualité de ſon fief l'obligeoient. Il ſervit avec diſtinction pendant les guerres qu'il y eut alors en Provence, fut élu Syndic de la Nobleſſe le 13 Février 1639, & Procureur du pays en 1636. Il avoit épouſé, le 2 Juin 1624, *Aimare de Thomas*, fille de *Gaſpard*, Seigneur, Baron de Sainte-Marguerite, la Garde, & de *Gabrielle de Caſtellane*, de laquelle il eut:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Jean, reçu Chevalier de Malte, & mort Commandeur;
3. Jean-Baptiste, d'abord Chanoine de Verdun, enſuite de l'Egliſe d'Aix;
4. Antoine, qui ſervit d'abord dans la Compagnie des Mouſquetaires, fut enſuite Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, dont il commanda un bataillon, & enfin nommé, le 8 Janvier 1687, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Pont-Saint-Eſprit;
5. Jean-Louis, Chevalier de Malte, qui, après avoir ſervi en qualité de Capitaine dans le Régiment du Roi, fut pourvu du Gouver-

nement du Château d'Alais, quoiqu'il n'eut pas fini ſa réſidence à Malte ;
6. & 7. Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *Villeneuve* & de *Durand-Sartoux*.

VI. Joseph de Gautier, Chevalier, Seigneur d'Aiguines, Vachereſſe & Canjuès, après avoir ſervi ſur les Galères de France, ſous le commandement du Maréchal de la Meilleraye, en 1646, ſe maria, le 31 Mars 1656, avec *Thérèſe de Clapiers*, fille d'*Eſprit*, Baron de Gréoulx & Seigneur du Sambuc, & d'*Anne de Gaſpari*. De ce mariage vint :

VII. Marc-Antoine de Gautier, IIe du nom, qui ſervit quelque tems dans le Régiment du Roi. Il épouſa, le 16 Avril 1692, *Gabrielle de Félix*, fille de *Louis*, Seigneur d'Ollières & de Pourcieux, & de *Marguerite d'Agoult-d'Ollières*, dont :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Chanoine de l'Egliſe d'Aix ;
3. Marc-Antoine, reçu Chevalier de Malte, qui ſervit ſur les Galères du Roi en qualité d'Officier ;
4. N... de Gautier, mariée dans la Maiſon de *Durand-Sartoux* à Graſſe ;
5. Et Thérèse, qui a épouſé *Ignace-Amiel de Barrigue de Fontanieu*. Voy. ce mot.

VIII. Joseph de Gautier, IIIe du nom, Baron de Senès, Seigneur d'Aiguines, Vachereſſe & Canjuès, épouſa, le 3 Mai 1719, *Suſanne de Ferrier*, fille de *Balthazar de Ferrier*, Seigneur d'Auribeau, & de *Thérèſe de Gantès*, dont :

1. Jean-Baptiste, mort en bas âge ;
2. César, qui ſuit ;
3. Et Marc-Antoine, Chanoine de l'Egliſe d'Aix & Prieur de Cotignac.

IX. César de Gautier, Chevalier, Baron de Senès, Seigneur d'Aiguines & Vachereſſe, ancien Officier de Galères, a épouſé, le 18 Mars 1756, *Marie-Madeleine de Gleyſe*, fille de *Pierre*, de la ville de Marſeille, & de *Madeleine de Rey*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'une colombe d'argent.* (Extrait de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 465.)

GAUTIER D'ARTIGUES, Seigneurs de Gardanne, de Valabre & de Saint-Pierre. Cette Famille deſcend de Jean Gautier, Capitaine de 100 hommes d'armes ſous le règne de Louis II, Comte de Provence. Ce Prince ſe ſervit de lui pour envoyer un Cartel à Charles de Duras, & en récompenſe de ſa diligence, il le fit Chevalier de l'Eperon, lui en donna *deux* pour armes, & le mit au nombre des Nobles de Provence.

I. Jacques de Gautier, un de ſes deſcendans, fut père de

II. Suffren de Gautier, Seigneur de Saint-Pierre, qui ſe retira du ſervice, après avoir porté les armes avec diſtinction. Il épouſa, le 16 Mars 1540, *Jeanne de Flotte*, des Seigneurs de Roquevaire, dont entr'autres enfans :

1. Honoré, qui ſuit ;
2. Et Pierre, auteur d'une branche rapportée ci-après.

III. Honoré de Gautier, Seigneur de Saint-Pierre, & l'un des plus grands Juriſconſultes de ſon tems, fut pourvu, par commiſſion du Roi, de l'Office d'Avocat-Général au Parlement d'Aix, pendant l'interdiction de cette Cour, lors des troubles de la Ligue, & après ſon rétabliſſement, & en fut reçu Conſeiller l'an 1593. Il laiſſa de *Jeanne de Deſidéri*, ſa femme :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Honoré, Prieur de Roquefeuil, homme d'eſprit & de ſavoir ;
3. Et Françoise, mariée avec *Gaſpard de Boniface-Laidet*, Seigneur de Fombeton.

IV. Antoine de Gautier, Seigneur de Mimet, Gardanne & Saint-Pierre, Conſeiller au Parlement de Provence l'an 1615, & mort Doyen de cette Cour, avoit épouſé, par contrat du 17 Avril 1616, *Lucrèce de Perrier*, fille de *Julien*, Conſeiller en la même Cour, & de Dame *Françoiſe de Demandols la Palu*, de laquelle il eut :

1. Julien, Seigneur de Gardanne, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1653, marié à *Catherine de Chaix*, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Jean-Baptiste, reçu Avocat-Général au Parlement, allié 1° à *Claudine de Boniface*, Dame de la Molle, de laquelle il n'eut point de poſtérité ; & 2° à *Diane de Raſcas du Canet*, de laquelle vinrent :

   Deux filles, mariées dans les Maiſons de *Guiran* & de *Cabre*.
3. Et Jean-Augustin, qui ſuit.

V. Jean-Augustin de Gautier, Seigneur de

Valabre & de Saint-Pierre, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes l'an 1669, épouſa, le 12 Novembre 1651, Demoiſelle *Lucrèce d'Eſpagnet*, fille de *Marc-Antoine*, & de *N... d'Antonelle*, de la ville d'Arles. Il en eut:

VI. ANTOINE DE GAUTIER, IIe du nom, Seigneur de Valabre, reçu dans l'office de ſon père en 1687, & Conſeiller au Parlement en 1689, qui fit alliance avec *Anne de Ricard*, fille de *Jean-Baptiſte-Jules*, Conſeiller en la même Cour, & de Dame *Anne de Piolenc*. De ce mariage ſont iſſus:

1. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTIN, qui ſuit;
2. JOSEPH-PAUL, Chevalier de Malte, Commandeur de Cavale, & Lieutenant-Général du Grand-Prieur de Saint-Gilles, ſon oncle;
3. IGNACE, Chevalier de Malte, Capitaine d'un des Vaiſſeaux de ſon Ordre;
4. N... DE GAUTIER, auſſi Chevalier de Malte;
5. & 6. Deux filles, Religieuſes Urſulines à Aix;
7. Et MARIE-MARTHE, veuve de *François-Amiel de Barrigue*, Seigneur de Fontanieu, Conſeiller au Parlement, qui s'eſt remariée à *Charles-Probace de Guérin*, Seigneur de Fuveau, Conſeiller en la Cour des Comptes.

VII. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTIN DE GAUTIER, Seigneur de Saint-Pierre & d'Artigues, reçu Conſeiller au Parlement, a obtenu des Lettres de Conſeiller honoraire, avec diſpenſe de ſervice. De ſon mariage avec noble *Victoire-Jeanne-Reine le Camus de Pepin*, il a:

N... DE GAUTIER, encore jeune;
Et trois filles, dont l'une eſt Religieuſe Urſuline à Aix.

SECONDE BRANCHE.

III. PIERRE DE GAUTIER, fils puîné de SUFFREN, & de *Jeanne de Flotte*, vint s'établir à Roquevaire, où il épouſa *Valentine Olivier*, par contrat paſſé le 26 Avril 1596. Leurs enfans furent:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. JOSEPH, Prieur de la Valette, Vicaire-Général de trois Archevêques d'Aix, homme d'un mérite diſtingué, au rapport du célèbre Gaſſendi, qui avoue, dans ſes écrits, tenir du Prieur de la Valette ce qu'il ſait.

IV. NICOLAS DE GAUTIER s'établit à Aubagne, où ſes deſcendans font encore leur demeure. Il épouſa, par contrat du 2 Septembre 1626, *Iſabeau Carnouze*, de laquelle il eut:

1. & 2. PIERRE & NICOLAS, Officiers de Cavalerie;
3. GABRIEL, mort jeune;
4. Et JOSEPH, qui ſuit.

V. JOSEPH DE GAUTIER s'allia, le 2 Août 1653, avec noble *Eliſabeth de Negrel de Couteron*, de laquelle vinrent:

1. & 2. FRANÇOIS & JACQUES, morts Officiers de Cavalerie;
3. Et GABRIEL, qui ſuit.

VI. GABRIEL DE GAUTIER, maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. le Bret, Intendant en Provence, du 23 Mai 1698, épouſa, par contrat du 2 Février 1689, *Marguerite de Martel*, dont:

VII. LOUIS-SURLÉON DE GAUTIER, marié à *Françoiſe de Mayol-Saint-Simon*, fille de *Louis*, Conſeiller en la Cour des Comptes, de laquelle ſont iſſus:

LOUIS-CHARLES-SURLÉON;
Et deux filles non établies en 1757.

Les armes: *d'azur, à 2 éperons enlacés avec leurs molettes d'or; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.* (Extrait de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tome I, p. 467.)

GAUTIER DE GRAMBOIS. La Famille des Seigneurs de *Grambois* eſt ancienne en Provence, dit l'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 462; mais le Duc de Savoie ayant ſaccagé, en 1590, le Château de Grambois, elle perdit alors les titres & documens qui la concernoient; c'eſt ce qui conſte par une enquête faite à la requête de noble JEAN DE GAUTIER, le 28 Mars 1668.

I. HONORÉ GAUTIER, Ecuyer, eſt connu par le contrat de mariage de ſon fils; il épouſa Dame *Eléone de Forbin*, ainſi qu'il conſte par le même contrat, dont il eut:

II. JEAN GAUTIER, Seigneur de Grambois, qui fut pourvu par CHARLES IX, le 4 Octobre 1561, de la charge de Viguier de Marſeille, dans laquelle il fut confirmé par ce Prince le 4 Octobre 1571. Le 7 Décembre 1586, il eut commiſſion du Duc d'Epernon, Gouverneur de Provence, de lever une Compagnie de 100 hommes à pied pour ſa Garde, & d'en choiſir les Officiers. Il étoit alors premier Conſul d'Aix, & avoit le commandement de cette ville. Le Roi HENRI III lui écrivit pluſieurs lettres obligeantes, qui ſont une preuve de l'affection dont ce Prince l'honoroit, de

ſon mérite & des ſervices qu'il avoit rendus à la Province. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant *Gautier*, Notaire d'Aix, le 22 Janvier 1558, *Madeleine de Ricci*, fille de noble *Milan*, Seigneur d'Aſtoin, & de Dame *Bernardine d'Arbaud*; & 2° par contrat paſſé devant *Bernard*, Notaire à Grambois, le 2 Avril 1595, *Marguerite de Joannis*, fille de *Jean*, Seigneur de la Brillanne, & de Dame *Françoiſe de Becaris*. Du premier lit il eut:

1. Claude, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint:

2. Denis, rapporté après ſon frère.

III. Claude Gautier, Seigneur de Grambois, fut premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1622, & il conſte, par une lettre du Roi Louis XIII, qu'il avoit à cœur les intérêts de la Province. Il épouſa, le 16 Février 1595, *Honorade de Piolenc*, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint-Julien, Préſident au Parlement de Provence, & de Dame *Marguerite de François*, de laquelle il n'eut qu'une fille:

Marguerite, mariée avec le Seigneur d'*Auribeau*, du nom de *Bot-Cardebas*.

III. Denis Gautier, Seigneur de Grambois, Capitaine d'une Compagnie à pied de 100 hommes, par commiſſion des années 1625 & 1629, ſervit avec diſtinction, & reçut pluſieurs bleſſures dans les batailles où il ſe trouva. Il fut fait Procureur, joint de la Nobleſſe en 1628, & député par ce corps pour aſſiſter aux comptes de la Province en 1639. Il ſe maria, le 30 Décembre 1618 (*Bremond*, Notaire à Apt), avec *Madeleine du Bois*, fille de noble *Jacques du Bois-Saint-Vincent*, & de Dame *N... de Lauze*. Il en eut:

IV. Jean-Baptiste Gautier, qui ſervit ſur les Galères du Roi en qualité d'Officier. Il ſe trouva au fameux combat qui ſe donna devant Gênes, entre les Galères de France & celles d'Eſpagne. Il épouſa, 1° en 1638, *Hélène d'Autric-Vintimille*, fille de *François*, Seigneur de Bauduen & de Sainte-Croix, & de Dame *Françoiſe de Caſtellane-Gréoulx*; & 2° en 1649, *Claire de Bot-Cardebas*, ſa couſine. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du ſecond il laiſſa:

V. Pierre-Jacques-Marcien Gautier, Seigneur de Mille & autres lieux, qui s'allia, le 18 Juin 1683, avec *Marie de Thomas-Milaud*, fille de *François*, & de *Françoiſe de Marsliviers*, dont:

VI. François Gautier, Seigneur de Montguers, Rioux, Mille & autres lieux, qui épouſa, le 28 Décembre 1718, *N... de Saint-André de Marnais*, fille de *Jean-Baptiſte*, Comte de Vercel, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté & Gouverneur de la ville de Dôle en Franche-Comté, & de Dame *Catherine de Leſcout*. De ce mariage eſt iſſu:

VII. Jean-Baptiste Gautier-de-Montguers, Seigneur de Ruſtrel & de Mille, marié, le 4 Octobre 1751, à *Françoiſe de Trémolet de Mourmoirac*, de la ville d'Alais, fille de *François-Bernardin de Trémolet*, Marquis de Mourmoirac, & de Dame *Jeanne-Françoiſe de Pons*. Leurs enfans ſont:

1. François-Bernardin-Jean-Baptiste;
2. Marc-Antoine-Frédéric;
3. Et Jeanne-Marie-Charlotte.

Cette Famille, qui a été maintenue dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires députés pour la vérification des titres de nobleſſe en 1643, porte pour armes: *d'or, à un cœur de gueules, enflammé du même; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

GAUTIER, Famille de Marſeille, dont étoit:

Jean-Louis de Gautier, originaire de cette ville, fils de Jean, & de *Catherine Hubac*, qui fut pourvu, en 1711, du Gouvernement de Marignane, &, en 1714, de la charge de Commiſſaire de la Marine & des Galères du Roi. Il fit enregiſtrer les proviſions de cette dernière charge, qui a les mêmes privilèges que celle des Secrétaires en Chancellerie dans les Cours du Parlement & des Comptes de Provence, au mois d'Octobre 1714. Il a eu de *Catherine de Bérard*, ſon épouſe:

1. Jérôme, qui ſuit;
2. Jean-Louis, Commiſſaire de la Marine au Hâvre;
3. Joseph, Commiſſaire ordinaire des chaſſes du Roi;
4. Et Pierre, Prêtre.

Jérôme de Gautier, Conſul de France à Tripoli, a épouſé, par contrat paſſé dans le mois de Septembre 1754, *Marie-Claire-Suſanne Berge*. On ignore s'il en a des enfans, faute de Mémoire. (Extrait de l'*Hiſ-*

toire héroïque de la Nobleſſe de Provence, tome I, p. 470 & 471.)

Les armes : *d'azur, au coq hardi d'or, poſé ſur une terraſſe d'argent, la patte dextre levée.*

GAUTIER DE LA MOTTE, en Normandie, Diocèſe de Coutances : ancienne Nobleſſe qui, ſuivant différens fragmens hiſtoriques & pluſieurs anecdotes, jouiſſoit dans le XIe ſiècle, & même avant, de toutes les prérogatives de la Nobleſſe. Elle a donné un Archevêque de Rouen dans JEAN GAUTIER, ſurnommé *le Magnifique*, & un Evêque de Vigorne en Angleterre, ci-devant Archidiacre d'Oxford, dans JEAN GAUTIER, ſon neveu. On lit, dans Moréri, qu'ils étoient du Diocèſe de Coutances.

Dans une charte de 1189, dans une autre du Prieuré de Beaulieu de 1191, & dans une troiſième, pour la confirmation de l'Abbaye des Deux-Amans, que l'on peut voir à la page 186 des Conciles de Rouen, JEAN GAUTIER, le ſecond, eſt nommé Archidiacre de cette ville. Il donna, l'an 1190, au Chapitre de l'Egliſe de Calleville, 31 livres de rente, qu'il avoit acquiſes en faveur de ce Chapitre ſur l'Egliſe de Thionville, & aſſiſta à un accommodement entre Samſon, Abbé de Saint-Ouen, & celui de Mortemer. Il ſigna la charte que GAUTIER, ſon oncle, donna à Victor, Abbé de Saint-Georges de Bocharville, pour la confirmation de toutes les dîmes des Egliſes & Chapelles qui avoient été aumônées à ſon Monaſtère. Il eſt encore nommé dans un accord fait avec les Moines de Saint-Vandrille & ceux du Bec, en 1190, pour les dîmes de Longueuil ; fit, l'année ſuivante, un accommodement avec le Sénéchal de Normandie, pour les droits des Eccléſiaſtiques. La grande faveur de ſon oncle, l'Archevêque de Rouen, lui procura, en 1196, l'Evêché de Vigorne. Pierre de Blois lui adreſſa une de ſes Epîtres, où il lui donne pluſieurs belles & ſalutaires inſtructions pour bien s'acquitter des fonctions de l'Epiſcopat. Il eſt nommé, dans les Lettres du Pape INNOCENT II, écrites aux Moines de Châtillon ou de Conges, du Palais de Saint-Jean-de-Latran, où il eſt qualifié JEAN, jadis Doyen de Rouen. Il fonda un Obit dans ſa Cathédrale le jour de ſa mort, en 1198.

On trouve RICHARD DE GAUTIER, de Coutances, auſſi Doyen de Rouen en 1238, lequel fonda un Obit qui ſe dit le 29 Septembre. Ce fut de ſon tems que les cérémonies de l'Egliſe furent écrites à la fin du vieux Martyrologe. Il eſt encore fait mention de lui dans un ancien Regiſtre.

Cette famille ſubſiſte en pluſieurs branches en Baſſe-Normandie, tant dans le Diocèſe de Coutances, que du côté de Caen & dans l'Anjou.

Les différentes branches qui ſubſiſtent ne portent pas les mêmes armes, & on en ignore la raiſon. On croit que d'une branche qui paſſa en Angleterre du tems de GUILLAUME *le Conquérant*, étoit GAUTIER DE MAUNY, un des principaux Seigneurs de la Cour d'EDOUARD III, lors du ſiège de Calais, & l'on eſt perſuadé, dans cette Famille, que le célèbre Comte d'Eſſex, à qui la Reine ELISABETH fit trancher la tête, portait le nom de *Gautier*.

Après la révocation de l'Edit de Nantes, pluſieurs de cette Famille, qui avoient embraſſé la Religion Proteſtante, paſſèrent en Angleterre, en Hollande, en Pruſſe & en Allemagne, où ils eurent du ſervice. Suivant des preuves faites en 1695, par le Juge d'armes de France, en faveur de CHARLOTTE-MARIE DE GAUTIER, de Trelly, pour être reçue à St.-Cyr, JEAN GAUTIER, ſon cinquième aïeul, & GUILLAUME, frère de JEAN, Ecuyer, obtinrent une Sentence aux Aſſiſes de Coutances, le 18 Septembre 1455, par laquelle les Paroiſſiens de l'Egliſe de Trelly furent condamnés à remettre dans la même place, où avoit toujours été, le ban qui appartenoit à JEAN & à GUILLAUME GAUTIER. JEAN eſt nommé, dans une Sentence du 19 Mai 1492, avec trois autres Gentilshommes du Bailliage de Coutances, pour régler le différend de l'Evêque avec l'Abbé de Blanchelande, au ſujet du patronage de la cure de Saint-Denis-le-Vêtu.

JEAN eut un fils, nommé JEAN, à qui GUILLAUME GAUTIER, ſon couſin, fit, par acte du 14 Novembre 1552, donation entière de tout ce qu'il poſſédoit dans la Paroiſſe de Trelly. Il laiſſa pour fils :

JEAN GAUTIER, IIIe du nom, Seigneur de la Bencerie, qui s'allia, en 1552, avec *Marie de Tribehou*, fille de *Raoul*, Ecuyer, demeurant dans la Paroiſſe de Tribehou, reſſort de Carentan. Il fit, le 10 Septembre 1564, ceſſion de tous les biens qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Trelly & du Meſnil-Aubert, parce

que ſon grand âge ne lui permettoit plus de les faire valoir, à ſes deux fils :

PIERRE, qui ſuit;
Et NICOLAS, rapporté après ſon aîné.

PIERRE GAUTIER eut deux fils :

GILLES & RENÉ, qui tranſigèrent, le 10 Mars 1567, avec NICOLAS GAUTIER, leur oncle, ſur le partage des biens de noble homme JEAN GAUTIER, leur grand-père.

NICOLAS GAUTIER, ſecond fils de JEAN, IIIe du nom, épouſa, ſous ſeing privé, le 2 Avril 1570, *Colaſſe Boudier*, fille de *Pierre Boudier*, Sieur de la Godefrairie.

Par une Sentence, rendue le 27 Mars 1624, par les Commiſſaires députés pour le Règlement des Tailles dans la Généralité de Caen, PIERRE GAUTIER, Ecuyer, Sieur de la Bencerie, PIERRE GAUTIER, Ecuyer, Sieur de la Motte, & JEAN GAUTIER, ſon frère, furent déclarés avoir vérifié leur extraction & la deſcente de leur nobleſſe, & en avoir repréſenté les titres.

JEAN GAUTIER, comme héritier de NICOLAS, ſon père, rendit aveu & dénombrement du Cloſmartin, mouvant, en arrière-fief, de la Seigneurie du Meſnil-Aubert, le 18 Novembre 1650.

FRANÇOIS GAUTIER, Sieur de Saint-Martin, JEAN GAUTIER, Sieur de la Vigne, & FRANÇOIS GAUTIER, Sieur de Réau, furent maintenus, par Arrêt du Parlement de Rouen, rendu le 24 Avril 1651, dans tous les droits honorifiques qui leur appartenoient de toute ancienneté.

JEAN GAUTIER, Sieur de la Vigne, fils de NICOLAS, épouſa, par accord fait le 29 Octobre 1619, *Madeleine Bernard*, fille de noble homme *Charles*, Sieur de Bray, & de *Marguerite Blondet*. De ce mariage ſortit :

JACQUES GAUTIER, Ecuyer, Seigneur de Launay, marié, par accord fait le 30 Avril 1669, avec *Marie Langlois*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Sieur de Fierville. Dans le *Catalogue des Gentilshommes de l'Election de Coutances, maintenus dans leur nobleſſe en* 1666, par M. de Chamillart, Intendant de la Province, il eſt dit que JACQUES GAUTIER, demeurant dans la Paroiſſe de Trelly, avoit bien juſtifié ſes degrés de généalogie. L'Extrait, délivré le 17 Novembre 1695, eſt ſigné Clairambault. Il eut de ſon mariage, entr'autres enfans :

CHARLOTTE-MARIE, de Trelly, née le 12 Janvier 1685, & reçue à Saint-Cyr en 1695, comme nous l'avons ci-devant dit.

De la branche des Seigneurs de *la Bencerie*, eſt JOSEPH GAUTIER, Ecuyer, Seigneur de la Bencerie, ancien Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Piémont, qui étoit, en 1756, Chevalier d'honneur du Cotentin. Nous ignorons s'il vit, & s'il a laiſſé poſtérité.

De la branche des Seigneurs de *la Motte*, étoit CHARLES DE GAUTIER-DE-LA-MOTTE, Capitaine dans le Régiment Royal-Artillerie, & Chevalier de Saint-Louis, fils d'ODET DE GAUTIER, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'*Eliſabeth de Hélin*. Il épouſa, par contrat du 14 Mars 1708, *Apolline-Claire Truſſon*, fille de *Pierre*, Officier de la Chambre de feu Madame la Dauphine, & enſuite de celle de feu M. le Duc de Berry, & de *Marie Berthelot de la Rabellerie*. De ce mariage ſont iſſus :

1. PIERRE-CHARLES, qui ſuit ;
2. PIERRE, né en 1710, & tué en 1746, à l'affaire de Coni en Piémont ;
3. LOUIS, Chevalier de Saint-Louis & Aide-Major de la Citadelle de Strasbourg, mort en 1774; il s'eſt marié à *N... de Seguelius*, d'une bonne Maiſon d'Alſace, dont il a eu un garçon, mort à l'Ecole-Royale-Militaire, & deux filles, reçues & mortes à St.-Cyr ;
4. Et N... DE GAUTIER, appelée *Mademoiſelle de la Motte*, Femme-de-Chambre de Madame SOPHIE DE FRANCE.

PIERRE-CHARLES DE GAUTIER-DE-LA-MOTTE, Major de la Citadelle de Metz, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine dans le Corps Royal-Artillerie, a obtenu, le 16 Mai 1752, un Arrêt du Parlement de Metz, qui conſtate l'ancienneté de ſa nobleſſe. Il a épouſé, par contrat du 21 Mars 1746, *Eliſabeth-Catherine Geoffroy*, fille de Meſſire *Pierre-Jean*, Ecuyer, Seigneur en partie de Fleux, Talange & Monterquienne, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, & de Dame *Catherine-Françoiſe Senoc*. Leurs enfans ſont :

1. PIERRE-RENÉ-AIMÉ, ci-devant Page du Roi, Officier dans le Régiment Royal-Normandie, Cavalerie, Ecuyer de main de Madame SOPHIE DE FRANCE, & Capitaine de Dragons dans la Légion de Flandres, en 1774 ;
2. JEAN-BAPTISTE-PIERRE-LOUIS, Sous-Lieutenant de Carabiniers ;
3. Et CHARLES-MICHEL-NICOLAS-BONAVEN-

TURE, Page des Ecuries de MONSIEUR, ci-devant nommé le Comte de Provence.

Cette Famille a obtenu pluſieurs maintenues de nobleſſe : la première eſt un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 15 Octobre 1504, en faveur de SIMON GAUTIER, qui prouva qu'il deſcendoit de RICHARD GAUTIER, ſon triſaïeul ; la ſeconde eſt un Arrêt du Conſeil d'Etat, rendu en faveur d'ODET DE GAUTIER ; & la troiſième eſt un jugement de M. Phélipeaux, Intendant de la Généralité de Paris, en faveur de CHARLES DE GAUTIER-DE-LA-MOTTE, ci-deſſus mentionné, obtenu le 13 Avril 1708.

La branche de la Motte porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 poignards d'argent, la garde & la poignée d'or, la pointe en bas, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

Tout ce que l'on ſait de ceux de ce nom qui paſſèrent dans les pays étrangers, après l'Edit de Nantes, pour cauſe de Religion, c'eſt que SABIN GAUTIER a ſervi en Hollande en qualité de Sergent-Major d'un Régiment d'Infanterie, & y eſt mort en 1736, laiſſant deux fils :

ODET, né le 18 Février 1735, qui entra auſſi au ſervice des Provinces-Unies ;
Et SABIN GAUTIER.

GAUTIER DE SAVIGNAC, en Rouergue. Suivant un Mémoire généalogique fort ancien des Maiſons de Rouergue, on y trouve un PONS DE GAULTIER, Seigneur de la Forteresſe & Château du Domeiran, dans les franchiſes de Villefranche-de-Rouergue, qualifié *fort vaillant homme & bon Capitaine*, qui fut chargé de conduire une Diviſion conſidérable, compoſée d'Infanterie & de Cavalerie, dans la Paleſtine, avec laquelle il ſe mit en marche le 18 Mars 1096. Il arriva à Conſtantinople ſans avoir reçu aucun échec, malgré les obſtacles qu'il trouva ſur ſa route. Il combattit peu de jours après contre les Turcs à l'entrée du Boſphore, & forcé de périr ſans pouvoir vaincre un ſi grand nombre d'infidèles, il reſta mort ſur la place percé de ſept flèches. (Voyez l'*Hiſtoire des Croiſades*, par Mainbourg, tom. I, p. 75, & ibid., p. 100.)

Cette ancienne Nobleſſe tient un rang diſtingué entre les plus nobles & anciennes Maiſons de la Province de Rouergue. Elle fonda, vers l'an 1260, le Monaſtère des Cordeliers de Villefranche. Ceux de ce nom ont poſſédé en différentes branches le Château du Domeiran, forteresſe ſituée dans les franchiſes de Villefranche, les Terres de Savignac, Cambe-Nègre, Saint-Jean, Nigremont, Mels, Laſſale, la Baſtide, Combret, Cabanès, la Barthe, Cordonac, Léribоſc, la Baſtende & le Puech.

BERTRAND DE GAUTIER *le Vieux*, qualifié *Damoiſeau*, avoit pour frère JEAN, Evêque de Carcaſſonne, vers l'an 1270. Il avoit épouſé, en 1280, l'héritière de la Maiſon *de Najac*, Dame de Savignac, & eut pour enfans :

1. BÉRENGER, Seigneur de Savignac en 1315, qui rendit hommage aux Comtes d'Armagnac & de Rodez de la troiſième partie du Puech & d'Aigremont, Juridiction de Malleville, en 1323 ;
2. Et HUGUES, qui ſuit.

HUGUES DE GAUTIER ſe qualifioit Seigneur en 1397, aux honneurs de Villefranche, & eut pour enfans :

1. BENOÎT, Seigneur de Savignac & du Domeiran, Co-Seigneur de Cabanès. Il vivoit en cette qualité en 1370 ;
2. Et RAYMOND DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Rodez le 3 Mars 1366.

La filiation de cette Famille ne commence qu'à JEAN DE GAUTIER, qui, ſuivant un pacte de famille & accord en original, eſt dit fils de BENOÎT. Cet accord fut paſſé entre JEAN DE GAUTIER, Seigneur de Savignac & de Cordonac ; RAYMOND DE GAUTIER, auſſi Seigneur de Savignac & de Cordonac, frères & enfans légitimes & héritiers de BENOÎT DE GAUTIER, d'une part ; & BERTRAND DE GAUTIER, leur oncle, & HUGUES DE GAUTIER, ſon fils, couſin germain des ſuſdits JEAN & RAYMOND, d'autre part. Cet acte fut paſſé le 30 Décembre 1401, au Château de Cordonac, Juridiction de Cordes en Albigeois, Sénéchauſſée de Toulouſe, par *Raymond Panauze*, Notaire. Il eſt dit dans cet acte que leſdits DE GAUTIER vivroient toujours d'une bonne amitié & en bonne intelligence ; que ſi l'un d'eux venoit à vendre ſes terres ou fiefs, ceux qui viendroient de leur tige ſeroient en droit d'avoir la préférence au prix de l'achat ; & dans le cas qu'ils ne vouluſſent pas uſer de leurs droits, les acquéreurs ſeroient tenus de leur payer les lods & ventes comme vrais Seigneurs. Il fut en même tems convenu que ſi l'un d'eux venoit à être fait priſonnier de guerre, il auroit la faculté de vendre les terres ou fiefs dont il

auroit le plus de facilité pour ſe racheter des ennemis. Dans le même acte, ils promirent de ſe ſecourir & de s'entr'aider les uns les autres au péril de leur vie. Voilà mot à mot le réſultat de cet acte original.

I. Benoît de Gautier, Seigneur de Savignac & de Cordonac, eut, comme on l'a dit ci-deſſus,

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Raymond.

II. Jean de Gautier, Co-Seigneur de Savignac & de Cabanès, vivoit en 1440, & eut pour fils :

III. Bégot de Gautier, Co-Seigneur de Savignac, qui épouſa, par contrat du 7 Octobre 1473 (retenu par *Bertrand Villart*, Notaire), noble *Antoinette de Gaulejac*, fille de noble *Pierre*, Seigneur d'Eſpanel. De ce mariage ſortit :

IV. Antoine de Gautier, Co-Seigneur de Savignac, marié, le 15 Février 1502 (par acte paſſé devant *Deilles*, Notaire de Saint-Paul), à *Catherine de Murat*, dont il eut :

V. Raymond de Gautier, Co-Seigneur de Savignac, qui s'allia, le 3 Décembre 1547 (acte retenu par *Caſtelli*, Notaire de Montricoux), avec *Françoiſe de la Motte-Lambert*. Il eut pour fils :

VI. Jean-François de Gautier, Co-Seigneur de Savignac, qui vendit la Terre de Savignac en 1609, par acte paſſé devant *de Cabrol*, Notaire Royal de Villefranche-de-Rouergue. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Pierre Bagi*, Notaire Royal de Clermont en Agénois, le 19 Août 1565, *Antoinette de Balzac*, & en eut pour fils :

VII. François de Gautier-de-Savignac, Seigneur de Léribоſc & de Laſſale-Bertrand en Agénois, du chef de ſa mère, qui fut honoré d'une penſion de 3000 livres, par le Roi, en 1622, en récompenſe de ſes bons ſervices rendus à la Couronne. Il épouſa, par contrat du 25 Février 1600, paſſé devant *Donat*, Notaire, *Suſanne de Mondenard*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron dudit lieu, & de *N..... du Bouzet-de-Caſtéra*. De ce mariage vint :

VIII. Pierre de Gautier-de-Savignac, Seigneur de Laſſale-Bertrand en Agénois, & de la Baſtende, qui épouſa *Gloriande de la Gardelle*, par contrat du 30 Novembre 1655, paſſé devant *Anezein*, Notaire Royal de Beaumont, le plus ancien de la Province, qui lui donna en faveur de ce mariage, tout ce qu'il pouvoit donner, & lui promit de le faire ſon héritier, ſi bon lui ſembloit. Il eut de ſon mariage deux fils :

Emmanuel, qui ſuit ;
Et Gaspard, auteur de la ſeconde branche établie au Château de la Baſtende, Paroiſſe de Nevèges, près de Cahors en Quercy, rapportée ci-après.

IX. Emmanuel de Gautier-de-Savignac, Seigneur de Laſſale-Bertrand & du Puech, s'établit à Moiſſac en Quercy, & épouſa, par contrat du 27 Janvier 1688, paſſé devant *Teyrac*, Notaire Royal de Villecomtal en Rouergue, *Antoinette de Gondal*, dont il eut :

X. Pierre de Gautier-de-Savignac, Seigneur du Puech, qui s'allia, par contrat du 23 Avril 1712, paſſé devant *Meſtre*, Notaire Royal de Moiſſac, avec *Iſabeau de Roches*, de laquelle il a eu :

1. Jacques, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Duras, Infanterie, tué à la bataille de Lawfeld ;
2. Jean, Lieutenant au même Régiment, tué aux Lignes d'Ettingen en Alſace ;
3. Joseph, Lieutenant au Régiment de Foix, Infanterie, tué à Prague ;
4. Henri, qui ſuit ;
5. Et Jeanne, non mariée en 1773.

XI. Henri, Comte de Gautier-de-Savignac, ci-devant Capitaine au Régiment de Duras, aujourd'hui Vivarais, a épouſé, par contrat du 25 Avril 1767, paſſé devant *Feliſe*, Notaire de Paris, *Marie-Louiſe-Charlotte de la Rivière*, fille de *Philippe-Antoine-Victor*, Marquis *de la Rivière*, & de Dame *Madeleine-Louiſe-Charlotte d'Enviray de Marchonville* (& ſœur de *Pierre-Charles*, Marquis *de la Riviere*, Cornette de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, Colonel en ſecond du Régiment de la Reine, Infanterie, décédé en Janvier 1779, qui a épouſé *Marie-Henriette-Eliſabeth-Gabrielle de Fleury*, troiſième fille de M. le Duc *de Fleury*). Henri, Comte de Gautier-de-Savignac a pour enfans :

1. Pierre-Charles-Jean-Antoine-Emmanuel, né le 25 Décembre 1769 ;
2. Joseph-Jean-François, né le 3 Avril 1771 ;
3. Et Marie-Anne-Louise-Jeanne-Henriette, née le 17 Avril 1772.

SECONDE BRANCHE.

IX. Gaspard de Gautier-de-Savignac, Seigneur de la Baſtende, Paroiſſe de Nevèges

près de Cahors en Quercy, ſecond fils de PIERRE, & de *Gloriande de la Gardelle*, fut Commandant du Régiment Dauphin, & épouſa, par contrat du 23 Novembre 1680, paſſé devant *Jacob Dumont*, Notaire de Montauban, *Madeleine de Vignes*, fille d'*Antoine de Vignes de Puy-la-Roque*, & de *Marie de Fénélon*. Il en eut :

X. JEAN DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Seigneur de la Baſtende, qui a épouſé, par contrat du 22 Février 1705, *Marie de Faure*, de laquelle il a eu :

1. LOUIS DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Seigneur de la Baſtende, décédé le 6 Octobre 1746;
2. GASPARD, Seigneur de la Baſtende, marié ſans enfans ;
3. FABIEN, Prêtre, Prieur de Mont-Calvignac en Quercy ;
4. Et JEAN DE GAUTIER-DE-SAVIGNAC, Baron de Caufour, Seigneur de Saint-Chriſtophe, ancien Capitaine au Régiment de Médoc, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes de GAUTIER-DE-SAVIGNAC ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au château de 3 tours carrées d'argent, celle du milieu plus élevée & couliſſée d'un avant-mur, avec un portail fermé & accoſté d'une fenêtre croiſière à dextre, & d'une demi-fenêtre croiſière à ſéneſtre, le tout maçonné de ſable ; aux 2 & 3 d'argent, à 3 faſces d'azur.* C'eſt ainſi qu'on les voit encore blaſonnées aux vîtres de St.-Pierre-d'Alcantara ; & aux clefs de la voûte de l'Egliſe des P. Cordeliers de Villefranche-de-Rouergue.

GAUTIER, en Picardie : Famille qui porte : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée aux 1 & 4 d'un col de grue d'argent ; aux 2 & 3 d'un trèfle d'or.*

GAUTRON. Ce nom ſe trouve écrit indifféremment dans les actes, *Gautron, Gothron, Gautran, Gaultheron & Gaultron.* Maiſon connue parmi les Nobles de Bretagne, par des actes des XIIe & XIIIe ſiècles ; mais dont la filiation n'eſt aſſurée que depuis

JEAN GAUTRON, tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il laiſſa de ſa femme, *N... du Pleſſis-Bataille :*

GEOFFROY GAUTRON, qui hérita de la Seigneurie du Pleſſis-Bataille, dite depuis *du Pleſſis-Gautron*. Il épouſa *Thémine de Bois-Adam*, dont il eut :

PIERRE GAUTRON, Seigneur du Pleſſis-Gautron, vivant en 1441, qui ſe maria avec *Robine Durand*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et ROLLAND, auteur de la branche des Vicomtes de *Plaintel*, rapportée ci-après.

JEAN GAUTRON, Seigneur du Pleſſis-Gautron, ſuccéda, vers l'an 1464, à ſa mère, dans les Seigneuries de la Ville-au-Prevôt en Bretagne, & du Macé en Normandie. De ſa première femme, *Marguerite d'Acigné*, fille de *Jean V*, Seigneur d'Acigné, & de *Béatrix de Roſtrenen*, il eut :

RAOUL GAUTRON, Seigneur de la Bouève, du Pleſſis, du Cauchoix, de la Ville-au-Prevôt, &c., tué à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488 ; il avoit épouſé, en 1486, *Jacquette la Vache*. De ce mariage vint :

ROBERT GAUTRON, Seigneur du Pleſſis, qui fut ſous la tutelle de ſa mère, & mourut en 1545, laiſſant de ſa femme *Jeanne de Châteaubriand-Beaufort :*

Deux fils, morts jeunes ;
Et ADRIENNE, héritière du Pleſſis, de la Ville-au-Prévôt, &c., qui épouſa 1° *François de Tréal*, Seigneur de Beaubois ; & 2° *Roland du Breil*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Chalonge, duquel elle n'eut point d'enfans. De ſon premier mari vint : *Chriſtophe de Tréal*, Seigneur de Beaubois, du Pleſſis-Gautron, &c., marié à *Françoiſe du Quélenec*, Dame de Bienaſſis, dont : *Françoiſe de Tréal*, Dame du Pleſſis, de Beaubois, &c., alliée à *Jacques*, Baron *de Nevet*. — *Jacques de Nevet*, leur fils, n'ayant point d'enfans de *Bonaventure de Leſcouët*, Dame de Kermabilio, eut pour héritière, ſa ſœur *Claudine de Nevet*, qui porta les Seigneuries du Pleſſis-Gautron & de Beaubois, à ſon mari *Vincent du Parc*, Marquis de Locmaria. La Seigneurie du Pleſſis-Gautron a été vendue, en 1742, à *N... de Saint-Riveul.*

BRANCHE

des Vicomtes de PLAINTEL.

ROLLAND GAUTRON, ſecond fils de PIERRE, & de *Robine Durand*, fut Sénéchal de Lamballe & Conſeiller du Duc de Bretagne en 1489, devint Vicomte de Plaintel, & Seigneur de la Villemainguy par ſon mariage avec *Jeanne Dollo*. Il mourut vers l'an 1500, & eut pour fils :

Gilles Gautron, Vicomte de Plaintel, Seigneur de la Villemainguy, qui fut reconnu, en 1508, par les habitans de Plaintel, Seigneur ſupérieur & fondateur de l'Egliſe de Plaintel, & mourut peu après en 1527. Il avoit épouſé, en 1501, *Yvonne le Coq*, Dame de la Ménardais, dont il eut :

Olivier Gautron, Vicomte de Plaintel, Seigneur de la Villemainguy & de la Ménardais, décédé vers l'an 1558. Il avoit épouſé *Suſanne Viſdelou*, dont ſortit :

Jacques Gautron, Vicomte de Plaintel, Seigneur de la Villemainguy, de la Motte, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, qui ſervit avec diſtinction en Poitou, & étoit mort en 1577. Il avoit épouſé, 1° en 1556, *Marguerite de Leſongar*, dont Gilles Gautron, mort ſans poſtérité en 1587 ; & 2° en 1566, *Claudine de Robien*, Dame de Bolhuc, qui devint Dame de Robien, par la mort, ſans enfans, vers 1578, de *Jacques de Châteautro*, ſon neveu, fils de ſa ſœur aînée, *Jeanne de Robien*, & de *Louis de Châteautro*. Après la mort de ſon premier mari, *Claudine de Robien* épouſa, en ſecondes noces, en 1585, *Gilles du Creux*, Seigneur de la Giffardière, Capitaine de 50 hommes d'armes ; & en troiſièmes noces, *Alain*, Seigneur *de Coëtſal*, Kerbellec, &c. Elle étoit morte en 1598, ſans enfans de ſes deux derniers maris, mais de Jacques Gautron, ſon premier, elle eut :

Christophe Gautron, Vicomte de Plaintel, Seigneur de la Villemainguy, de Robien, de Bolhuc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de ſa Chambre, qui obtint, en 1605, des Lettres du Roi, enregiſtrées le 7 Mai de la même année au Parlement de Bretagne, pour prendre le nom de *Robien*, que ſa poſtérité a conſervé. Il mourut le 6 Juin 1625, & avoit épouſé, le 29 Juillet 1601, *Catherine de Bourgneuf*, fille de *René*, Seigneur de Cucé, premier Préſident du Parlement de Rennes, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. Christophe, qui ſuit ;
2. Jean, qui a fait la branche des Seigneurs de *Kerambourg* & de *Campſon ;*
3. Et Alain, auteur de celle des Seigneurs de *la Boulaye* & de *la Motte*.

Christophe de Robien, Vicomte de Plaintel, Seigneur de Robien, la Villemainguy, Spinefort, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, mort en 1652, avoit épouſé, le 14 Février 1627, *Marie le Vicomte*, dont entr'autres enfans :

Sébastien de Robien, Vicomte de Plaintel, Seigneur de la Villemainguy, Robien, &c., &, du chef de ſa mère, de Keruzannou, de Perdre, de la Baronnie de Lanvaux, &c. ; il fut reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne le 24 Mars 1656, & mourut le 5 Mai 1691. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1657, *Françoiſe du Cleuz*, fille de *Jean*, Seigneur du Modetz, Conſeiller au Parlement de Metz, & de *Charlotte de la Bouexière*, dont entr'autres enfans :

Paul de Robien, Vicomte de Plaintel, &c., qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne, ſur la démiſſion de ſon père, le 12 Octobre 1684, Préſident à Mortier le 14 Août 1706, & eſt mort en Juillet 1744. Il avoit épouſé, le 16 Février 1697, *Thérèſe du Louet de Coëtjunval*, veuve de *Guillaume Marot*, Comte de la Garaye, & fille de *Robert*, Seigneur de Coëtjunval, & de *Renée le Borgne de Leſquiffiou*. Elle mourut en 1699, laiſſant :

1. Christophe-Paul, qui ſuit ;
2. Et Louise-Jeanne, née en 1699, mariée à *Jacques-René le Preſtre*, Seigneur de Châteaugiron, Préſident du Parlement de Rennes.

Christophe-Paul de Robien, Vicomte de Plaintel, &c., né le 4 Novembre 1698, reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne le 17 Mai 1720, Préſident à Mortier le 24 Octobre 1724, a acquis la Baronnie de Keraër près d'Auray en 1727, & a épouſé, le 20 Juin 1728, *Julienne-Andrée-Françoiſe de Robien de Kerambourg*, ſa couſine au quatrième degré, fille de *Thomas de Robien*, Comte *de Kerambourg*, Baron de Lanvaux, Seigneur de Saval-Tancarville, &c., Préſident du Parlement de Rennes. Elle eſt morte le 7 Septembre 1742, ayant eu pour enfans :

1. Paul-Christophe de Robien, né le 5 Septembre 1731, reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne en Janvier 1750, Préſident à Mortier le 13 Avril ſuivant. Il réunit en ſa perſonne les deux branches de Robien & de Robien-Kerambourg ;
2. Louis de Robien, dit *le Comte de Kerambourg ;*
3. Hyacinthe ;
4. & 5. Louise-Joséphine & Thérèse de Robien. (*Tabl. Gén.*, part. VII, p. 253.)

Les armes de GAUTRON ſont: *d'azur, à* 6 *coquilles d'argent*, 3, 2 *&* 1.

* GAUVILLE. Il y a pluſieurs Terres de ce nom en Normandie & au Perche: *Gauville* près d'Evreux; *Gauville* en Gauvillois; *Gauville* près de Verneuil; *Gauville* près d'Orbec, &c.

GAUVILLE, « Maiſon originaire de Normandie, dont le nom primitif étoit HARENC, qui eſt un nom Danois. Les Seigneurs qui l'ont porté ſont connus en Normandie dès la plus haute antiquité (1): ils étoient tellement multipliés, & poſſédoient une ſi grande quantité de fiefs dans la Haute & Baſſe-Normandie, que parmi le grand nombre d'individus dont l'Hiſtoire & les Chartes nous ont tranſmis la connoiſſance, il ſeroit facile de faire un choix pour former une généalogie ſuivie & très-apparente; mais, ne voulant rien haſarder, nous nous bornerons à rendre compte de pluſieurs actes qui concernent cette maiſon, juſqu'au premier degré où commence la filiation certaine & ſuivie.

Dans le milieu du XIe ſiècle, ſous le règne de GUILLAUME *le Conquérant*, la Maiſon d'HARENC étoit déjà diviſée en pluſieurs branches. Odéric Vital, Moine de Saint-Evroult, nous les fait connoître, ſoit en rapportant des faits hiſtoriques, ſoit en parlant des aumônes que les Seigneurs de cette maiſon ont fait à l'Abbaye de Saint-Evroult. Dans le livre V, page 595, de ces aumônes, règne de GUILLAUME II, dit *le Conquérant*, il y eſt fait mention d'UNFROY HARENC, *Haviſe*, ſa femme, ASSELIN, leur fils aîné, PAYEN, ALEXANDRE, leurs puînés, & GOEL, fils d'ASSELIN; UNFROY, attaqué d'une grande maladie, & dans la crainte de la mort, ſe retira à l'Abbaye du Bec, y prit l'habit monaſtique & y mourut. ASSELIN, ſon fils aîné, prit d'aſſaut le Château d'Ivry. Il falloit qu'ASSELIN HARENC fut bien puiſſant & bien redouté, puiſque Guillaume de Breteuil, qui devoit être furieux de la félonie de ſon vaſſal, lui donna en mariage *Iſabelle*, ſa fille, de laquelle il eut ſept fils; il reſta en poſſeſſion du Château d'Ivry, & eut pour ſucceſſeur RAOUL HARENC, ſon fils aîné, qui, à la ſuite de ſes père & aïeul conſerva le Château d'Yvry.

On voit à la Bibliothèque du Roi, verſo 40 des généalogies, que ce RAOUL HARENC ſouſcrivit à une Charte de Robert, Comte de Meulan, datée de 1099; il eſt probable que les enfans d'UNFROY, les ſept fils d'ASSELIN, & ceux de RAOUL, formèrent les différentes branches qui étoient établies dans la Haute-Normandie, ſur la fin du XIIe ſiècle.

La Paroiſſe de la Ferrière-Harenc, dans le Diocèſe de Bayeux, annonce qu'elle avoit été poſſédée, dès la plus haute antiquité, par les Seigneurs de ce nom. Dans le petit Cartulaire de l'Evêché de Bayeux, eſt une Charte de HENRI Ier, Roi d'Angleterre, dans lequel ROGER HARENC eſt compris au nombre des Nobles, tenans de l'Evêché de Bayeux; le même ROGER eſt employé dans le Domeſday, & l'on voit à la page 44 du Cartulaire de PHILIPPE-AUGUSTE, qui eſt à la Bibliothèque du Roi, que ROBERT HARENC y eſt appelé pour ſon fief *Harenc*; ainſi il n'eſt pas douteux que les HARENC occupoient la Paroiſſe de la Ferrière-Harenc; mais leurs plus conſidérables poſſeſſions étoient entre Evreux & Conches; nous allons donner le détail de ceux dont les Chartes des Religieux de ce canton ont tranſmis la connoiſſance.

ROBERT HARENC, Seigneur de Vaudreville ou Gaudreville-ſous-Gliſolles, eſt ſouſcrit à une Charte de confirmation des biens de l'Abbaye de Conches, donnée par Rotrou, Archevêque de Rouen, qui fut élu en 1162; nous ne ſavons rien de la deſcendance de ce Seigneur.

GUILLAUME HARENC, Seigneur de Tournedos & de Jumelles, vivoit dans le milieu du XIIe ſiècle; il avoit épouſé *Baſile de Formoville*, qui étoit veuve de lui en 1192, ſuivant une Charte de l'Abbaye de la Noé, qui porte cette date. Elle y eſt dite: *Baſilia Formavilla, Domino de Gliſollus*. La Terre de *Gliſolles* entra ainſi dans la maiſon HARENC. Du mariage de GUILLAUME, avec *Baſile de For-*

---

(1) La Cheſnaye Desbois dit, dans ſon *Dictionnaire de la Nobleſſe*, tom. VII, page 145, deuxième édition, que l'on trouve dans la liſte des Nobles qui accompagnèrent ROBERT, Duc de Normandie, à la Conquête de la Terre-Sainte, en 1087, un N... DE GAUVILLE; & le 24 Juin 1355, un JEHANNIN DE GAUVILLE, qui fut de la montre du Seigneur d'Ivry, Chevalier Banneret, avec 10 autres Chevaliers Bacheliers & 29 Ecuyers reçus à Rouen. Ledit JEHANNIN DE GAUVILLE y fut compris comme Ecuyer, avec *un cheval morel & ſtellé à un paſturon blanc.*

(Note des Editeurs.)

moville, vinrent deux enfans : Simon et Basile Harenc, dont nous allons parler.

Simon Harenc, Seigneur de Tornedos; Basile, Dame de Gliſolles & de Jumelles, ſa ſœur, ſont prouvés par une Charte ſans date, qui eſt à l'Abbaye de la Noé, dans laquelle il eſt fait mention de Guillaume Harenc, leur père; cet acte, qui eſt poſtérieur à l'an 1192, contient que Robert, Comte de Meulan, après avoir confirmé à l'Abbaye de la Noé tout ce qui lui avait été donné par ſon père, en qualité de Seigneur de Virolet, confirme en outre tout ce qui avoit été donné par Guillaume Harenc, à prendre ſur la grange de Jumelles, & dont l'Abbaye avoit déjà obtenu confirmation de *Baſile de Gliſolles*, ſœur de Simon Harenc : cette Charte eſt à la Bibliothèque du Roi, dépôt de M. Begon, nº 55, &c., &c. Basile Harenc fut mariée, mais elle n'eut point d'enfans, & fut long-tems veuve. La preuve en eſt qu'après ſa mort, ſes terres de Gliſolles & de Jumelles revinrent à Guillaume Harenc, ſon neveu, qui étoit fils de Simon Harenc, Seigneur de Tournedos, qui étoit mort, ainſi que ſa ſœur, en 1202.

Guillaume Harenc, Seigneur de Tournedos, de Gliſolles & de Jumelles, avoit ſuccédé à Simon Harenc, ſon père, & à Basile Harenc, ſa tante, ſœur dudit Simon.

Original ſans date, très-bien conſervé à l'Abbaye de la Noé, par lequel Guillaume Harenc confirma aux Religieux de cette Abbaye toute l'aumône que leur avoit fait Basile de Glisolles, &c. Au bas de cette Charte pend un ſceau de cire verte, repréſentant un homme à cheval, la lance à la main, avec cette inſcription : *P. Willelmii Harenc;* ainſi que pluſieurs autres, également ſans date, dans cette même Abbaye. Guillaume Harenc avoit une ſœur, nommée Avicie, qui avoit épouſé un Seigneur d'*Orvaux*. C'eſt ce qu'on voit, page 65, cote 26 du Cartulaire de la Noé, dans une Charte datée de 1230, par laquelle Guillaume Harenc de Glisolles déclare qu'il a eu pour agréable la donation qu'a faite aux Religieux de la Noé, ſon neveu *Raoul d'Orvaux*, de tout ce qu'il poſſédoit à Tournedos; à ceux du mariage de ſa mère Avicie, qui étoit ſœur dudit Guillaume Harenc de Glisolles. Après Guillaume Harenc, Seigneur de Tournedos & de Gliſolles, on trouve dans le Cartulaire de l'Abbaye de Conches, page 137 recto, Richard Harenc, Chevalier, qui aſſiſta aux plaids de Conches, le 1er Mercredi après la Circonciſion 1244, à ceux du 6 Mars 1247, & à ceux qui furent tenus le jour de Saint-Clément 1249. Certainement c'étoit un des fondataires de la Seigneurie de Conches, qui, en cette qualité, étoit tenue au ſervice de la juridiction. Il devoit être le fils de Guillaume Harenc, puiſqu'alors il n'y avoit plus que cette branche dans le canton; mais nous n'oſons l'aſſurer. Nous voyons quelque choſe de plus indicatif ſur Jean Harenc, Chevalier, qui aſſiſta aux Plaids de Conches, la première ſemaine après la Saint-Jean-Baptiſte 1251. Suivant qu'il eſt parlé, page 132, du Cartulaire de l'Abbaye de Conches, ce Jean Harenc devoit être le père de Jean Harenc, Seigneur de Tournedos, qui n'étoit qu'Ecuyer, en 1276, ſuivant une Charte de l'Abbaye de la Noé, datée du Lundi avant la Nativité de Saint-Jean-Baptiſte 1276. Certainement l'Ecuyer de 1276 n'étoit pas le même que le Chevalier de 1251; il devoit être ſon fils.

Il ſe peut que Richard Harenc, en 1244, 1247 & 1249, & Jean Harenc, Chevalier, en 1251, fuſſent les enfans de Guillaume, qui vivoit en 1230; qu'ils euſſent partagé ſa ſucceſſion, & que Gliſolles & Jumelles aient été le lot de Richard; que ce Richard n'ait eu qu'une fille, qui ait épouſé *Lucas Chevreuil*, Seigneur de Nogent-le-Sec; car il eſt certain que les Terres de Gliſolles & Jumelles paſſèrent à *Lucas Chevreuil*. Nous apprenons cela d'une Charte qui eſt au Cabinet du Roi, dépôt des titres de la Noé (M. Bégon), paſſée au mois de Mai 1272. Il y a auſſi au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit quantité de notes ſous le nom de Harenc.

Nous avertiſſons qu'il y a, à l'Abbaye de Saint-Evroult, une quantité de Chartes qui nous aſſurent que, dans les XIIe & XIIIe ſiècles, il y avoit une Famille qui portoit le nom de Gauville. Ceux-ci tiroient leur nom de la Terre de Gauville, Paroiſſe de Cernières. Nous avons même aperçu qu'ils étoient des puînés des Seigneurs de Cernières. Cette Maiſon de Gauville ſubſiſtoit encore en 1399; car dans une information, qui eſt à la Chambre des Comptes de Paris, du 17 Janvier 1399, pour mettre hors de garde Guillaume le Comte, Ecuyer, fils de Gervais, il eſt dit que, en 1381, le Fief de Cernières appartenant audit enfant mineur, avoit été en-

chéri & porté à la ſomme de 45 livres de fermage, par COLLIN DE GAUVILLE, Ecuyer. Mais ſans nous arrêter davantage à cette Maiſon de GAUVILLE, qui n'exiſte plus, & qui n'a aucune connexité avec les HARENC, Seigneurs de Gauville, près d'Evreux, deſquels nous allons donner une Généalogie plus ſuivie, où l'on apercevra qu'ils ſont les deſcendans d'UNFROY, D'ASSELIN & de RAOUL HARENC, qui, dans les XIe & XIIe ſiècles, s'étoient emparés du Château d'Yvry.

RAOUL HARENC eſt le premier Seigneur de GAUVILLE, dont le nom ſoit venu juſqu'à nous. Il étoit contemporain de GUILLAUME HARENC, Seigneur de Tournedos, qui avoit épouſé *Baſile de Formoville*, Dame de Gliſolles, & de ROBERT HARENC, Seigneur de Gaudreville. Ces Seigneurs, qui vivoient dans le milieu du XIIe ſiècle, poſſédoient des fiefs limitrophes; ce qui fait croire qu'ils étoient de la même Famille. Si, après cela, on ſuit la trace des noms, qui, pour l'ordinaire, ſe perpétuent dans une même ligne; ſi on rapproche les époques, on ſera porté à croire que RAOUL HARENC, Seigneur de Gauville, qui vivoit dans le milieu du XIIe ſiècle, étoit le fils ou le petit-fils de RAOUL HARENC, qui poſſédoit le Château d'Yvry en 1119. Les Chartes qui en font la preuve, ſont à la Cathédrale d'Evreux, &, par copies collationnées, au Chartrier de M. le Marquis de GAUVILLE, du XIIe & du commencement du XIIIe ſiècles. RAOUL HARENC, Seigneur de Gauville, avoit épouſé *Deniſe le Glos*, l'une des trois héritières de *Robert le Glos*. Ils eurent pour fils unique:

ROGER, qui ſuit;
Et pluſieurs filles, deſquelles nous ignorons le ſort.

ROGER HARENC, Seigneur de Gauville, fut héritier de ſon père, après ſa mort, avant 1202, au commencement du règne de PHILIPPE-AUGUSTE, en Normandie; il confirma ſes dons par une Charte ſans date, à la Cathédrale d'Evreux; autre Charte dans le Cartulaire de la Noé, chap. Morant, art. 44, &c. Nous n'avons pas de preuves ſuffiſantes, pour aſſurer que SIMON HARENC, qui ſuit, ait été ſon fils; on doit le préſumer, puiſqu'il portoit le même nom, & poſſédoit la Terre de Gauville, dès l'an 1245.

SIMON HARENC-DE-GAUVILLE, connu par un acte, en 1240, qui eut pour ſucceſſeur:

ROGER HARENC, Seigneur de Gauville, IIe du nom, connu par deux actes, le premier, pag. 97, recto du Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, eſt daté du mois de Février 1266; le ſecond ſe trouve auſſi dans le Cartulaire de ladite Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, qui eſt une notice des Aſſiſes d'Evreux, tenues le Mercredi avant Noël 1294, eſt du nombre des Chevaliers qui compoſoient cette Aſſiſe. Il eut pour fils & ſucceſſeur:

SIMON HARENC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Gauville, ſuivant une Charte à la Cathédrale d'Evreux, en date du 9 Novembre 1318; c'eſt une ſentence arbitrale, rendue par Gaufridus Dupleſſis, Evêque d'Evreux, entre le Chapitre, d'une part, & SIMON HARENC, Chevalier, Seigneur de Gauville, d'autre part; il eut pour fils & ſucceſſeur GUILLAUME HARENC-DE-GAUVILLE, qui ſuit:

Nous voyons que dans les actes qui n'étoient pas directs à GUILLAUME DE GAUVILLE, on ſe ſervoit de ſon nom de famille, GUILLAUME HARENC, & que lorſqu'il a paſſé les actes lui-même, il n'a pris que le nom de ſa Seigneurie, GUILLAUME DE GAUVILLE; GUY, ſon fils, en ayant fait de même, le nom de HARENC s'eſt trouvé totalement abandonné: c'étoit un uſage ſi fréquent alors, qu'on ne peut en faire de reproches aux Seigneurs. On voit à la voûte du Palais, à Rouen, dans les échiquiers de 1341, 1342 & 1344, que GUILLAUME y a été appelé, ſous le ſeul nom de HARENC; mais, dans les actes qui ſont émanés de lui, il n'a pris d'autre nom que celui de ſa Seigneurie, GUILLAUME DE GAUVILLE; ceci eſt fort indifférent, puiſque ſes auteurs en avoient ſouvent uſé de même, & qu'il a été ſucceſſeur direct de SIMON, IIe du nom, qui vivoit encore en 1318, & qui a pu vivre encore aſſez de tems pour que GUILLAUME ait pu lui ſuccéder en 1341, & même plus tôt. Si nous ne prouvons pas ſuffiſamment juſqu'à préſent cette filiation ſuivie, nous préſentons au moins une chronologie ſuivie, pendant un ſiècle & demi, de cinq générations du nom de HARENC, tous ſucceſſivement Seigneurs de Gauville; d'ailleurs, c'eſt tout ce que nous avons pu tirer des ombres de l'antiquité. Nous allons parcourir une carrière plus éclairée en donnant une filiation ſuivie & prouvée par titres, qui ſe ſont multipliés. Il eſt indubitable que lorſque (ſous le règne de SAINT LOUIS), les ſceaux arbitraires furent abandonnés, & qu'on ſub-

ſtitua des armoiries, les Seigneurs de Gauville, qui (comme ceux des autres branches de leur Maiſon), avoient mis l'empreinte d'un HARENC ſur leur ſceau, y ſubſtituèrent une armoirie *de gueules au chef d'hermines*, qui ſont les mêmes qu'ils portent aujourd'hui. »

I. GUILLAUME, Sire DE GAUVILLE, Chevalier, Châtelain d'Orbec, qui donna, en cette qualité, quittance, en 1377, ſcellée des armes qui ſont les mêmes que portent ceux de ce nom. Il y en a une première du 3 Avril 1354, donnée à Jean Chauvel, de la ſomme de vingt deniers d'or, à l'écu, pour ſix mois de ſes gages. Il commandoit dans le Comté d'Evreux, ce qui paroît par deux Ordonnances rendues en ſon nom & celui de Guenard Malſergent, Bailli d'Evreux & Lieutenant du Captal de Buch; ces deux ordonnances prouvent que ce fut par GUILLAUME DE GAUVILLE que fut repris Evreux pour le Roi de Navarre, & non par Jehan de Graville, comme le dit le Braſſeur, dans ſon *Hiſtoire d'Evreux*; ce qui eſt confirmé par Froiſſart, tom. I, pag. 86; on y voit que les noms y ont été confondus, & que la ville d'Evreux fut repriſe par ledit GUILLAUME DE GAUVILLE, puiſqu'il y commandoit. Pour Jehan de Graville il fut décapité avec le Comte d'Harcourt, quelque tems avant cet évènement, lorsque le Roi de Navarre, CHARLES-LE-MAUVAIS, fut arrêté dans Rouen. GUILLAUME DE GAUVILLE fut fait priſonnier à la bataille de Cocherel, par *Guy le Baveux*, Sire *de Longueville*, qui porta ſa rançon (*a*) à 10,000 francs d'or, & prit pour ôtage ſes deux fils, que CHARLES V redemanda à Guy le Baveux, en échange de Bruniort de Laval, Chevalier, qui avoit été fait priſonnier par GUY DE GAUVILLE. Le Roi donna en dédommagement, le 4 Janvier 1370, à Guy le Baveux, les Terres de Villiers-le-Châtel, qu'il avoit achetées de *Gilbert*, jadis Chevalier. GUILLAUME DE GAUVILLE eſt nommé avec GUY, ſon fils aîné, dans l'amniſtie accordée par CHARLES V, le 2 Décembre 1360, à 300 Confédérés du Roi de Navarre, du nombre deſquels étoient le Comte d'Harcourt, la Comteſſe ſa mère, Robert Porte, & ſon frère, Evêque d'Avranches, le Sire de Picquigny, le Sire des Quenes, le Vicomte de Poix, Enguerrand de Créquy, dit *le Bègue*, &c. Tous les biens de ce GUILLAUME DE GAUVILLE furent confiſqués par le Roi CHARLES VI, pour avoir ſuivi le parti du Roi de Navarre, & ce même Prince, par Lettres-Patentes, données à Vincennes le 12 Juillet 1378, rendit à GUY, Chevalier, ſon fils aîné, toutes les Terres & héritages & appartenances quelconques, ſiſes en la Comté & Diocèſe d'Evreux, & au Bailliage de Chartres, ainſi que la Terre d'Amfreville-la-Champaigne, en la Châtellenie de Conches, que ledit GUY avoit achetée, pour le tems qu'il étoit au ſervice du Roi de Navarre, de Robert de Tournebu, Chevalier. Cette donation lui fut faite en conſidération de Charles de Navarre, fils aîné de CHARLES *le Mauvais*, & neveu du Roi CHARLES VI. GUILLAUME eut pour enfans:

1. GUY, qui ſuit;
2. SIMON, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon ainée;
3. MABILLE, qui épouſa, en 1368, *Jean de Merle*, Baron du Merle-Raoul;
4. Et MARGUERITE, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Sauveur.

II. GUY ou GUYOT DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Behurville, fut préſent, avec cinq Ecuyers, au ſiège devant Cognac, & à la journée de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1373; il ſuivit avec ſon père le parti du Roi de Navarre, contre le Roi JEAN, dont ils obtinrent amniſtie; fut Gouverneur de Montpellier pour le Roi de Navarre en 1378, ſon Chambellan & Capitaine du Château de Chambray, donna, en cette qualité, pluſieurs quittances ſcellées du ſceau de GUILLAUME ſon père, & du ſien. Il étoit mort en 1388, ce qui paroît par un ordre du Roi CHARLES VI, adreſſé, le 11 Septembre de ladite année, à Gillet de Bor, Sergent d'armes à Evreux, de ſaiſir, pour certaines cauſes, *certains coffres & biens* de feu GUY DE GAUVILLE, jadis Chevalier; iceux coffres & biens étant au tréſor de l'Egliſe d'Evreux, ainſi que tous autres biens, meubles & héritages dudit DE GAUVILLE. Il eut de *Marguerite d'Ailly-Péquigny*, ſon épouſe:

1. CHARLES, qui fut tenu ſur les fonts du baptême, au nom de CHARLES *le Mauvais*, Roi

(*a*) La reſſemblance des noms de GAUVILLE & *Graville* a fait auſſi tomber en erreur l'Hiſtorien de Bertrand du Gueſclin, qui attribue mal-à-propos cet évènement à *Graville-Mallet*. Le titre que l'on cite a été fourni par feu M. d'Herouval, qui l'avoit tiré de la Chambre des Comptes. Ce titre prouve le contraire. Voyez l'*Hiſtoire* de Froiſſart, tom. I. p. 253 & 254, au récit de la bataille de Cocherel.

de Navarre, par Pierre, Comte de Mortain, ſon fils, qui lui fit expédier, le 22 Octobre 1376, le brevet d'une penſion de 100 livres tournois. Ce CHARLES DE GAUVILLE eſt mort ſans poſtérité ;

2. Et MARGUERITE, mariée à *Philippe de Monnay*, Ecuyer. Elle a eu, à la mort de CHARLES ſon frère, tous ſes biens, par Lettres-Patentes de Henri II, Roi de France & d'Angleterre. La Terre *de Gauville* eſt paſſée dans la Maiſon de *Courcy*, par le mariage de *Françoiſe de Monnay* avec *François de Courcy*, IIIe du nom, qui la vendit, le 3 Mai 1603, à noble homme Conſtant de Litolphy, Ecuyer ordinaire du Roi, qui la poſſédoit encore en 1652. L'Abbé de Courcy a remis au Marquis DE GAUVILLE le ſeul titre en original qui lui étoit reſté ſur ſon nom. C'eſt un bail à ferme paſſé le 3 Juin 1350, pardevant *Guillaume Deshayes*, Clerc-Tabellion-Juré à Amiens, ſous l'autorité du Bailli de Giſors, par JEAN DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur d'Outrebois, qui donne, pour 7 ans, à Pierre des Ourmeaux, & à ſes hoirs, ſon manoir d'Outrebois, les Jardins & les terres labourables, & les rentes d'Amiens, excepté tant ſeulement le colombier, le Jardinet devers la ſalle, la maiſon de pierre & les étables devers la porte, pour 12 muids de grains la première année, & 8 pour les autres. Voyez COURCY.

II. SIMON DE GAUVILLE, dit *le Fort*, ſecond fils de GUILLAUME, 1er du nom, donna deux quittances, l'une ſcellée du ſceau de ſon père, & l'autre de celui de *Jean Hallebout*, au défaut du ſien. Il fut Lieutenant d'Hélion de Jacqueville, Gouverneur de Chartres. Dans un aveu, rendu le 10 Mars 1398, par Jean d'Aulnay, Seigneur dudit lieu, au Duc d'Alençon, alors Seigneur de Châteauneuf-en-Thymerais, d'où la Terre d'Aulnay relève, ce Jean d'Aulnay rapporte le fief du Nonet, que poſſédoit SIMON DE GAUVILLE ; ce dernier eſt nommé pluſieurs fois dans cet acte, pour différentes pièces qui lui appartenoient dans ladite Terre. SIMON épouſa *Guillemette la Baveuſe*, laquelle étoit veuve le 2 Octobre 1406, & en eut :

III. GUILLAUME DE GAUVILLE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Nonet, qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. & 2. JEAN & SIMON, morts ſans poſtérité. Il y a dans le cabinet des Ordres une quittance donnée, en 1416, par JEAN DE GAUVILLE, homme d'armes, ſcellée des mêmes armes que celles que portent MM. DE GAUVILLE d'aujourd'hui ;

3. Et ROBERT ou ROBINET, qui ſuit.

IV. ROBERT ou ROBINET DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Chenouville, eſt qualifié *Capitaine d'armes*, dans un acte de 1440, qui eſt l'acquiſition qu'il fit de la Terre d'Aulnay, de Jean d'Aulnay, de laquelle relevoit le fief du Nonet, qu'il tenoit de GUILLAUME, ſon père. Il épouſa 1° *N... de la Gouffière*, fille de *Pierre*, lequel céda, le 3 Juillet 1445, à noble homme Richard de Prulay, les Terres de Malaiſe & de la Verrière, pour certaines ſommes dues audit Prulay par *Pierre de la Gouffière*, Ecuyer, Seigneur d'Emoiſe ; 2° *Marie de la Mouſſelarde*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & de *Marguerite Guillier* ; 3° *Jeanne d'Illiers* fille de *Macé d'Illiers*, & de *Catherine de Languedoue* ; 4° *Perrine Touchard* ; 5° & *Perrette des Taillis*. Du premier lit vint une fille, morte ſans poſtérité ; du ſecond lit ſont iſſus :

1. JEAN qui ſuit ;
2. GUYON.

Du troiſième lit ſortit :

3. MARIE, alliée, par contrat du 12 Décembre 1456, paſſé devant *Denis le Tellier*, Clerc-Tabellion-Juré en la Châtellenie de Châteauneuf-en-Thymerais, avec noble homme *Pierre le Ceſne*, Ecuyer, Seigneur de la Pichardière, dont la fille, *Jeanne le Ceſne*, fut mariée à *Jean de Graffard*. Elle eſt dite dans ſon contrat de mariage héritière pour le tout de *Jeanne d'Illiers*, ſa mère. Elle eut procès avec JEAN & PIERRE DE GAUVILLE, ſes neveux, prétendant avoir la moitié des biens du fief du Nonet, qui avoit appartenu à GUILLAUME DE GAUVILLE, ſon aïeul.

Et du cinquième lit naquirent :

4. ROBERT, Prêtre ;
5. & 6. CHARLES & JACQUES ;
7. & 8. JEANNE & GUILLEMETTE.

V. JEAN DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Chenonville, de Javerſy & de Bréconville, vivoit encore en 1476, avec ſon épouſe, « *Catherine Patry-Calin*, fille aînée de *Mathurin*, & de *Jeanne-Errault de la Panne* ; » il étoit mort en 1486. Ses biens furent partagés, par acte paſſé devant *Badoux*, ſous le ſceau de la Châtellenie de Chartres, le 17

Septembre de la même année, entre ſes enfans, ſavoir :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs *du Nonet* & de *Terſilly*, rapportée ci-après ;
3. MARGUERITE, femme de *Bernard de Saint-Preſt*, Ecuyer ;
4. TASSINE, mariée à *Guillaume Balu*, Ecuyer, Seigneur du Bois ;
5. JEANNE, alliée à *Pierre de Gorran*, Ecuyer ;
6. PERRINE, épouſe de *Guillaume de Bérou*, Ecuyer, Seigneur de Preſſainville ;
7. Et ANNE, mariée à *Guyot de Villiers*, Seigneur d'Andilly-le-Marais, près de la Rochelle. Les Terres qu'ils partagèrent furent : Chenouville, Javerſy, le Boulay, Formaville, Montéclard, Auſſy, Poilly, Hyèvres, toutes Terres ſituées en Gâtinois ; celles de Blanche-Fource, de Bréconville, de Jouy, de Dureval, de Soulcors, d'Hermenonville-la-Petite, d'Argenſon, de Peſtonville, d'Hermenonville-la-Grande, de Mignères, des Bordes, de Villemain, Paroiſſe de Dammarie en Beauce, de Croſſay, de Bonneceſſeur, d'Arnançay, de la Fouſſe, de Faye, de Gellainville, avec des maiſons & cenſives ſiſes à Chartres.

VI. JEAN DE GAUVILLE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Javerſy, Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieux, de Boulay, Formaville, Montéclard, la Fortière, Poilly, Hyèvres, &c., conformément au partage fait entre ſon frère & ſes ſœurs, épouſa *Anne de Champron*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Villecoy en Chartrain, & de *Jeanne Parent*, dont il eut :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, mariée, par contrat paſſé devant *Blanchard*, Notaire à Chartres, le 17 Juillet 1508, à *Guyon de Saint-Benoît*, Ecuyer, Seigneur de Prémont.

VII. RENÉ DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Javerſy, de Montéclard, &c., épouſa, par contrat paſſé le 26 Février 1518, devant *Antoine Volturier*, Notaire à Montargis, *Françoiſe de Longueau* fille de *Jean*, Vicomte de Feſſard, & de *Jeanne de Sainville*. (La Maiſon de *Longueau* eſt alliée à celle de *Courtenay*, par le mariage de *Catherine de Courtenay*, troiſième fille du Seigneur de Bléneau, laquelle épouſa *Jean de Longueau*, Seigneur de Crignelle & de Javerſy.) RENÉ eut pour fils :

VIII. JEAN DE GAUVILLE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Javerſy, Vicomte de Feſſard, près de Montargis, Seigneur de Saint-Vincent-ſous-Feſſard, de Formaville & de Montéclard, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi en 1557, qui épouſa, par contrat paſſé le 28 Avril 1548, devant *Crépin*, Notaire en la Prévôté d'Auxerre, *Marie d'Eſtampes*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Marie-Anne le Rotier*, Dame de Villefargeau & du Mont-Saint-Sulpice. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Javerſy*, rapportée ci-après ;
3. EDMÉE, femme de *Gaucher Raguier*, Seigneur de Champmoreau & d'Eſtréelles ;
4. Et MARIE, alliée 1° à *Jacques de Courtenay*, Chevalier, Seigneur du Chêne & de Changy, tué le 21 Août 1589, près de Rilliers-Saint-Benoît ; & 2° à *Charles de Loroy*, Baron de Limanton.

IX. JEAN DE GAUVILLE, IVe du nom, Chevalier, Vicomte de Feſſard & de Saint-Vincent, s'allia, par contrat du 12 Juillet 1599, avec *Marguerite de Piédefer*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Champloſt, & de *Marguerite de Voré*. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. AMÉE, mariée, le 8 Octobre 1623, avec *Alexandre de Châtelus-Beauvoir*, Baron de Coulanges, Seigneur du Val-de-Mercy, fils d'*Olivier de Châtelus*, IIe du nom, & d'*Anne du Pleſſis-Liancourt* ;
3. MARGUERITE, Abeſſe d'Antecy en Brie ;
4. Et CÉCILE, Religieuſe aux Jacobines de Montargis.

X. JEAN DE GAUVILLE, V^e^ du nom, Chevalier, Vicomte de Feſſard & de Saint-Vincent, Capitaine au Régiment de Charlus, épouſa, par contrat du 12 Décembre 1618, *Eléonore de Ravenel*, fille de *Jacques*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Comte *de Vaudémont*, & de *Claude de Gennes*, & ſœur de *Madeleine de Ravenel*, femme, en 1597, d'*Antoine de Conflans*, IIe du nom, Marquis d'Armentières, Seigneur de Saint-Rémy, Emancourt-le-Sec, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Vicomte d'*Ouchy*. Leur nièce, *Françoiſe de Ravenel*, fut mariée au Comte *de Berg*, qui eut d'elle *Eléonore-Fébrone de Berg*, alliée, le 1er Février 1634, avec

Frédéric de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon. Du mariage de JEAN DE GAUVILLE, avec *Fléonore de Ravenel,* naquirent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice, allié, 1° le 8 Février 1660, à *Jacqueline de Beaujeu*, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Montréal, le Pertuis, la Motte-Mouſſeau, & de *Marie Gatault ;* & 2° à *Marie Marchand,* fille de *Nicolas*, & veuve de *Henri de Merle,* Chevalier, Seigneur de Montpetit.

Du premier lit il eut :

Cinq enfans, morts ſans poſtérité ;
Et N.... DE GAUVILLE, mariée à N.... *de Régnier de Vaubépin.*

Et du ſecond lit vinrent :

Un garçon, mort jeune;
EDMÉE, qui fut mariée, en 1707, à *Jacques d'Eſtud,* Chevalier, Seigneur de Neuilly, dont une fille, mariée, en 1739, à *Edme-Henri de Beaujeu,* Chevalier, Seigneur de la Motte-Ponceaux;
MARIE-ANNE, qui a épouſé *Henri de Mathé*, Seigneur de Tonnerre, dont : *Marie-Angélique de Mathé*, alliée à LOUIS DE GAUVILLE, Seigneur de Côlus, dont il ſera parlé ci-après;
Et N.... DE GAUVILLE, Religieuſe.

3. JACQUES, marié à *Françoiſe de Grailly*, & aſſaſſiné au ſortir de la Meſſe ;
4. HILAIRE, alliée à *Louis d'Eſterlin*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Palaye, Capitaine des Gardes & Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE;
5. & 6. FRANÇOISE & BÉNÉDICTE.

XI. JEAN DE GAUVILLE, Vicomte de Feſſard & de Saint-Vincent, Capitaine au Régiment de Vandœuvre, épouſa, par contrat du 12 Décembre 1654, *Madeleine-Judith de Forbois,* fille de *Nicolas*, Ecoſſois, Chevalier, Seigneur d'Aloſt & de Dracy, & d'*Hélie de la Ferté*. Les Terres de Saint-Vincent, de Saint-Maurice & de Feſſard furent adjugées, par décret, le 26 Juillet 1684, à Pierre Robert. JEAN eut de ſon mariage :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Pennery, Capitaine au Régiment de Chartres, Cavalerie, allié, le 26 Février 1616, avec *Marie-Catherine de Suere*, fille de *N... de Suere*, Chevalier, Vicomte de Bailleul en Artois ;
2. EDME, qui ſuit ;
3. ANNE, Religieuſe à l'Abbaye de Villers-Cotteret ;

4. & 5. MADELEINE & ELISABETH ;

Et pluſieurs autres filles, mortes ſans alliance.

XII. EDME DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Pennery, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, épouſa, le 15 Février 1708, *Charlotte Delcamp,* fille de *François,* Gentilhomme Napolitain, naturaliſé par Lettres du 23 Décembre 1698, et d'*Anne de Foiſſy*, dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, qui a été un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi.

XIII. LOUIS DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Pennery, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, s'est allié, par contrat du 11 Décembre 1738, avec *Marie-Angélique de Mathé,* fille de *Henri de Mathé,* Chevalier, Seigneur de Côlus, & de MARIE-ANNE DE GAUVILLE, dont on a parlé ci-deſſus. Il demeure en ſa Terre de Côlus, près de Châlons en Champagne, & a eu de ſon mariage :

1. LOUIS-SÉBASTIEN, mort Lieutenant au Régiment de Picardie en 1760;
2. EUSTACHE, un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi ;
3. CÉSAR-LOUIS, mort Lieutenant au Régiment de Beaujolois;
4. JACQUES-HENRI-GODEFROY, tonſuré en 1769, Prêtre, Licencié de la Maiſon de Navarre, Vicaire-Général du Diocèſe de Clermont, Comte de Brioude ;
5. ANTOINE-JEAN, mort en bas âge ;
6. MARIE-ANNE-LOUISE, mariée, en 1769, à *Antoine-Jean Cloſier*, ancien Lieutenant-Colonel au Régiment de Piémont, Infanterie ;
7. JEANNE-GÉRARDINE, Religieuſe à Châlons;
8. HENRIETTE, Religieuſe à Antecy ;
9. 10. & 11. LOUISE-BLANCHE, CHARLOTTE-BLANCHE & GABRIELLE-ANGÉLIQUE.

BRANCHE
des Seigneurs de JAVERSY.

IX. FRANÇOIS DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Javerſy, ſecond fils de JEAN, III° du nom, & de *Marie d'Eſtampes*, fut Seigneur d'Acoux, Montcorbon & de la Mothe, au moyen de l'acquiſition qu'il en fit de Louis de Bougy, Ecuyer, Seigneur dudit Acoux; fut maintenu dans ſa nobleſſe ſur le vu des titres, par ordonnance de M. de la Faye, Commiſſaire du Roi en la généralité d'Orléans, donné à Pithiviers le 11 Novembre 1584, il fut Gentilhomme de la Chambre du

Duc d'Anjou, frère du Roi, par Lettres du 7 Janvier 1579; Capitaine des Gardes de CHARLES-EMMANUEL DE SAVOIE, Duc de Nemours, le 1er Août 1590, qui lui donna, le 30 Mai 1592, la Terre du Pleſſis, Paroiſſe de Sainte-Foix en Lyonnois, pour l'indemniſer des dommages qu'il avoit ſoufferts en ſes terres, & en outre, le 10 Février 1593, la ſomme de 3000 écus, en récompenſe de ſes ſervices. Il commanda dans la ville de St.-Pourçain la même année; fut fait enſuite Maréchal-de-Camp; reçut du Roi une ſomme de 3000 écus le 15 Juin 1597, & fut fait Gouverneur du Pluviers le 7 Août 1620. Il épouſa, 1° le 19 Septembre 1580, *Anne du Pleſſis*, fille de *Pierre du Pleſſis-Périgny-de-Liancourt*, Chevalier, Seigneur de Périgny, & de *Marguerite des Barres*, veuve, en premières noces, de *Patrix de Sainte-Marie*, Seigneur de Lavau, & en ſecondes, de *Charles de Jouvain*, Seigneur du Meſnil, près de Saint-Germain-en-Laye, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES IX; & 2° par contrat paſſé devant *Chriſtophe Thion*, Notaire à Orléans, le 21 Avril 1600, *Suſanne de Vetus*, fille de *Jean de Vetus*, Seigneur d'Argent, &c., Préſident au Parlement de Bretagne, & de *Michelle Calmet*. Du premier lit il eut:

1. LOUIS, Capitaine de Cavalerie en 1618, & Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie; il donna des marques de la plus grande valeur au combat de Poligny, en 1638.

Et du ſecond lit vinrent:

2. FRANÇOIS, qui ſuit;
3. JOSEPH, auteur de la branche des Seigneurs *d'Argent*, rapportée ci-après;
4. CHARLES, Seigneur de la Mothe, Capitaine au Régiment de Champagne, marié, par contrat paſſé le 7 Avril 1650 devant *Thenart*, Notaire à Pithiviers, avec *Eliſabeth de la Taille*, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Bondaroy, dont on ignore la poſtérité;
5. 6. 7. 8. & 9. LOUIS, THOMAS, JACQUES, CHARLES & CÉSAR;

Et 8 filles, ſavoir: ANNE, ISABELLE, ELÉONORE, ELISABETH-MADELEINE, MARIE, THÉRÈSE, AIMÉE & CHARLOTTE.

X. FRANÇOIS DE GAUVILLE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Javerſy, Acoux & de Lorme, Aide-Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie de France, en 1633; Député de la Nobleſſe aux Etats de Tours en 1651, épouſa, par contrat paſſé devant *Maleſcot*, Notaire à Grez, en la Châtellenie de Nemours, le 19 Février 1647, *Eliſabeth de Vignon*, veuve de *Jacques de Pampelune*, Seigneur de Livry, Boine, Monceaux, Meſtre-de-Camp du Régiment du Duc d'Enghien, dont:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, lequel a ſervi dans le Régiment de Picardie; il avoit épouſé, par contrat paſſé à Verquin, le 16 Septembre 1698, dépoſé au Greffe de Béthune, *Florence de Coupigny*, dont:

   «MARIE-JACQUELINE-FRANÇOISE, née le 16 Février 1699, qui a épouſé, 1° par contrat paſſé le 12 Février 1729, devant *Colin* & *Devey*, Notaires à Aire, *Guillaume d'Oſhannuſſy*, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clare, mort ſans enfans, à Gravelines, le 12 Janvier 1744; & 2° par contrat paſſé devant *Queulin* & *Baret*, Notaires à Cambrai, le 24 Juillet 1745; *Antoine-Dominique-François de Coupigny*, Chevalier, Seigneur de Noyelles & d'Eſtringhuem, Capitaine de Cavalerie, ſon couſin germain, mort le 5 Janvier 1750», dont un fils mort en bas âge en 1750. Voy. MALET-COUPIGNY.

3. JACQUES-FERDINAND, Prieur des Jacobins de Provins, & enſuite de Reims;
4. FRANÇOIS, Major du Régiment de Catinat, marié à *N... du Queſnel-de-Coupigny*, d'une Maiſon de Flandre, &c.;
5. Et ANNE, mariée, le 10 Juin 1669, à *Benoît-Amat*, Seigneur de Sigoyer & de Chabeſtin.

XI. CHARLES DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur de Javerſy, Acoux, Lorme & les Montils, Cornette de Cavalerie par Lettres du 30 Juillet 1675, Commandant des Ville & Château d'Arques, par commiſſion du 28 Février 1691, épouſa, 1° par contrat paſſé à Paris le 13 Janvier 1679, devant *Bourſier*, *Dejean* & *Caron*, Notaires, *Jeanne de Machault*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Baronville & de la Forêt, & de *Françoiſe Gautier*; 2° par contrat paſſé devant *Lange* & *Venant*, Notaires à Paris, le 19 Février 1686, *Catherine de Courtenay*, fille de *Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Montéclard, & de *Catherine Guyon-de-la-Mothe*; & 3° par contrat paſſé devant, *Savigny* & *Lange* Notaires à Paris, le 3 Mars 1690, *Marie-Charlotte d'Hangeſt-Argenlieu*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Verty, & de *Madeleine de Mornay-Montchevreuil*, ci-devant

veuve d'*Alexandre de Raffaut*, Chevalier, Seigneur & Vicomte d'Archelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur d'Arques, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. Charles-François, qui fuit ;
2. N... de Gauville, mort Lieutenant au Régiment Royal-Artillerie ;
3. Marie-Françoise, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Antoine de Paris.

Et du ſecond lit il eut :

4. Et Catherine, mariée à *Charles-François de Drouin*, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu, l'Epinette en Poitou, Gouverneur de Pithiviers, dont la poſtérité ſubſiſte dans deux garçons & trois filles. Voy. DROUIN, en Gâtinois.

XII. Charles-François de Gauville, Chevalier, Seigneur & Baron de la Forêt-le-Roi, Capitaine au Régiment de Sourches, Infanterie, mort à Dourdan le 17 Janvier 1753, avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Mautin*, Notaire à Etampes, le 16 Juin 1706, *Charlotte le Clerc-de-Fleurigny*, née le 12 Décembre 1695, morte à Etampes le 28 Mai 1740, fille unique de *Charles-François-Nicolas le Clerc-de-Fleurigny*, Chevalier, Seigneur & Baron de la Forêt-le-Roi, & de *Marie du Lac-de-Montereau*, dont :

1. Charles, né le 13 Novembre 1715, Page de M. le Duc d'Orléans, après avoir juſtifié ſa nobleſſe devant Guiblet, Généalogiſte du Prince, qui en donna ſon certificat le 5 Décembre 1729 ; il mourut jeune & ſans alliance, en 1737, dans le Régiment Royal-Artillerie ;
2. Louis, qui ſuit ;
3. Henri, Seigneur de Vilchaumont, né en 1720, Capitaine au Régiment de la Marche ;
4. Et Jacques, dit *le Chevalier de Gauville*, auſſi Capitaine dans le même Régiment, mort ſans alliance à Pondichéry, en 1752.

XIII. Louis de Gauville, Chevalier, Seigneur, Baron de la Forêt-le-Roi, près de Dourdan, né le 17 Mai 1718, épouſa, par contrat paſſé devant *Tué*, Notaire à Orléans, le 20 Avril 1746, *Madeleine-Françoiſe de Chauvreux*, fille de *Charles*, Seigneur en partie de Honville, & de *Geneviève-Madeleine Jarron*, dont :

1. Louis-Henri-Charles, né le 13 Juillet 1750, Sous-Lieutenant au Régiment des Carabiniers de M. le Comte de Provence ;
2. Richard-Nicolas, né le 21 Mars 1752, Elève à l'Ecole de Douay pour l'Artillerie, & Lieutenant au Régiment d'Artillerie de la Fère ;
3. Elie-Charles-François-Louis, né le 5 Juin 1753, Capitaine en ſecond des Chaſſeurs du Régiment de la Reine, Infanterie ;
4. Marie-Anne, née le 10 Avril 1748 ;
5. Et Madeleine-Geneviève, née le 7 Août 1754.

BRANCHE

des Seigneurs d'Argent.

X. Joseph de Gauville, Chevalier, Seigneur d'Acoux, d'Argent, Clémont & Vilſon, troiſième fils de François, Ier du nom, & de *Suſanne de Vetus*, Maréchal-des-Logis de la Cavalerie en 1656, épouſa, par contrat paſſé le 13 Janvier 1639, devant *Louis Ferré*, Notaire à Montargis, *Jeanne David*, fille de *Barthélemy*, Chevalier, Seigneur de la Béraudière, la Broſſe, &c., premier Gendarme de la Compagnie de la Garde du Roi, & d'*Anne de Birat*, laquelle ſe remaria avec *N... de la Boiſſonade-d'Orty*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes. Elle eut de ſon premier mari :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Jeanne, mariée, le 20 Février 1667, à *Pierre du Cloſel*, Chevalier, Seigneur de la Baudinière, par contrat paſſé devant *Hureau*, Notaire à Montargis ;
3. Et Catherine, femme de *Charles du Roux de Godigny*.

XI. Charles de Gauville, Chevalier, Seigneur d'Acoux & d'Argent, élevé Page du Roi, & Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, épouſa, le 20 Mars 1677, par contrat paſſé devant *Regnault* & *Clerjault*, Notaires à Bourges, *Anne de Gamaches*, fille de *Claude*, Vicomte de Remont & de Juſſy, & de *Catherine Nizier*, dont il eut :

1. Charles, Officier au Régiment de Normandie, mort à Breſcia, des bleſſures qu'il reçut au combat de Chiari, en Italie, en 1701 ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Claude, Seigneur de Clémont, &c., mort Capitaine au Régiment de Normandie ;
4. Et Marie-Anne, Religieuſe aux Dames de l'Annonciade à Bourges.

XII. Jacques de Gauville, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Argent, Clémont, Vilſon, &c., d'abord Capitaine dans le Régiment de Normandie, enſuite gratifié d'une Sous-Aide-Majorité dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, où il devint Lieutenant avec le

brevet de Meſtre-de-Camp, épouſa, par contrat du 30 Juillet 1714, *Marie-Pétronille de la Planche*, fille de *Jules*, Chevalier, Seigneur de Balinvilliers, Mervilliers, Courſy, Vrabon, &c., & de *Claude de Robal-de-Solages*, dont:

1. Marie-Jules, Abbé de Saint-Symphorien de Beauvais, & Vicaire-Général d'Evreux, mort dans cette dernière Ville le 27 Février 1773;
2. Marie-Joseph-Roch, qui ſuit;
3. Et Marie-Montaire, morte Religieuſe à l'Abbaye de l'Eau, près de Chartres.

XIII. Marie-Joseph-Roch, appelé le Marquis de Gauville, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Colonel au Régiment de Cambréſis, Brigadier des Armées du Roi, au mois de Juin 1768; nommé, en Mai 1771, Capitaine des chaſſes d'apanage de M. le Comte de Provence, a épouſé, par contrat paſſé devant *Guéret*, Notaire à Paris, le 15 Décembre 1763, *Apolline-Madeleine Filleul*, Dame des Chenets, de Saint-Martin-le-Vieux & de Brucourt, fille de *Joſeph Filleul*, Chevalier, Seigneur des Chenets, Crocy, &c., & de *Marie-Madeleine-Jeanne de la Hogue*.

BRANCHE
des Seigneurs du Nonet *&* de Tesilly.

VI. Pierre de Gauville, ſecond fils de Jean, Ier du nom, de *Catherine de Patry-Calin*, épouſa *Marie de Renty*, nommée dans le contrat de mariage de Catherine, ſa fille, avec *Jean de Faverolles*. Ses enfans furent:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Jacques, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
3. Jean, un des hommes d'armes de la Compagnie du Comte de Dammartin, lors de la revue qui en fut faite à Corbie, le 26 Mars 1527. Il étoit marié, le 22 Juin 1536, avec *Louiſe de Saint-Julien*;
4. Louis, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſes deux frères;
5. Hector, Religieux, Prieur de Jouy;
6. Et Catherine, mariée, le 29 Septembre 1510, avec *Jean de Faverolles*, Seigneur de Grateuil en Touraine.

VII. Philippe de Gauville, Seigneur du Nonet, ſe trouve employé dans les Etats des Officiers de la Maiſon du Roi, en qualité de l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel de Sa Majeſté, ſous la charge du Grand-Sénéchal de Normandie; ce qui eſt prouvé par pluſieurs quittances, dont une de 400 livres tournois, pour ſes gages de l'année 1523, donnée à *Julien Bonnacorſy*, Notaire & Secrétaire du Roi. Il épouſa *Jacqueline de Ligneris*, & en eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jeanne, mariée, le 28 Septembre 1539, avec *Jacques de Sabrevois*, Seigneur du Meſnil & des Cluſelles, Paroiſſe de Cherpont près de Dreux.

VIII. Jean de Gauville, Seigneur du Nonet, épouſa *Renée le Morhier*, fille de *N... le Morhier*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

Philippe, Dame du Nonet, mariée à *Louis de Pilliers*, Seigneur de Moſelles, au Diocèſe d'Evreux.

VII. Jacques de Gauville, Seigneur du Nonet, ſecond fils de Pierre, & de *Marie de Renty*, fut un des 100 Gentilshommes Archers de la Maiſon du Roi, ſous la charge du Comte de Sancerre, ce qui ſe juſtifie par trois de ſes quittances, données à *Bonnacorſy*, Notaire & Secrétaire du Roi, en date de 1560, 1561 & 1562; il épouſa 1° *N...*; & 2° *Françoiſe le Timbre*. Du premier lit il eut:

1. Adrien;
2. Etienne, Seigneur de Teſſonville, marié à *Françoiſe Frouillart*, dont:
   Jacqueline de Gauville.
3. Jean, Seigneur d'Amilly, marié à *Louiſe de Crachis*, & qui fut père de
   Georges.
4. & 5. Jacques & Claude;
6. Radégonde.

Et du ſecond lit:

7. Et Guillaume, Seigneur de Bréconville, du Hamel & des Bruyères, vivant le 26 Février 1601, tems où il rendit à Caillebot, Seigneur de la Salle, 200 écus ſur le fief du Houillier; il fut marié avec *Nicole la Rouſſe*.

VII. Louis de Gauville, quatrième fils de Pierre, & de *Marie de Renty*, fut Seigneur de Teſilly, & épouſa *Louiſe de Conchis*, dont il eut:

1. Vincent, Ecuyer, Seigneur de Teſilly, qui fut préſent au mariage de Christophe, ſon frère, en 1577, & ne vivoit plus le 4 Mars 1587;
2. Christophe, qui ſuit;
3. Sébastien, mort ſans enfans en 1587;
4. Madeleine, morte ſans alliance la même année;

5. Et JEANNE, qui céda à CHRISTOPHE, ſon frère, ſes droits à la ſucceſſion de ſes frères & ſœur la même année 1587.

VIII. CHRISTOPHE DE GAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Teſilly & du Nonet, partagea les meubles de ſa mère le 4 Mars 1587; & ſa femme, veuve de lui, tranſigea, le 21 Février 1610, pour ſon douaire qui étoit aſſigné ſur la Terre de Teſilly. Il épouſa, par contrat du 7 Février 1577, *Renée d'Eu*, fille de *Guillaume d'Eu*, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, & eut pour fils :

IX. GEORGES DE GAUVILLE, Seigneur d'Amilly & de Matanvilliers, qui fut déchargé comme noble de la taille, par Jugement du 6 Août 1610. Il eſt qualifié *Seigneur* de Matanvilliers, de Fontaine & en partie de Teſilly, dans un dénombrement qu'il donna au Sieur du Colombier, à cauſe de ladite Terre de Matanvilliers, qui lui appartenoit du chef de ſes père & mère; & le 27 Septembre 1587, il avoit fait hommage au Seigneur de Breſoles, à cauſe de la Terre de Fontaine à lui échue par la mort de *Charles de Conchis*, ſon couſin. Il épouſa *Eliſabeth de Laval*, dont :

X. CHARLES DE GAUVILLE, Seigneur d'Amilly, Maréchal-des-Logis de la Compagnie d'hommes d'armes du Duc de Valois, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, le 27 Juillet 1671. Il vivoit encore le 24 Juin 1674, & étoit mort le 21 Septembre 1678. Il avoit épouſé, dans la Paroiſſe d'Almeneſche, près d'Argentan, ſuivant le certificat du Curé de ce lieu, le 22 Avril 1668, *Anne de Langrune*, fille de *Jean*, Seigneur de la Salle, dont :

FRANÇOISE, mariée, le 24 Juin 1674, à *Pierre d'Avouſt*, Seigneur de Noſt;
Et MARIE, alliée, le 21 Septembre 1678, à *Jean de Saint-Quentin*, Seigneur du Petit-Mont, Avocat & Procureur du Roi à Magny en Vexin.

Généalogie dreſſée en partie par Charles d'Hozier, oncle de feu M. d'Hozier, père de MM. d'Hozier d'aujourd'hui, qui l'a laiſſé dans le cabinet qu'il vendit au Roi, où MM. DE GAUVILLE ont trouvé, par le moyen de M. de la Cour, Garde des Archives, les titres dont ils ont obtenu des copies en forme, ſignées de M. Bignon, Conſeiller d'Etat. Elle eſt auſſi dreſſée en partie ſur d'autres titres qui leur ont été communiqués par Dom Chamon, Bibliothécaire de Saint-Martin-des-Champs. Feu M. d'Herouval leur a auſſi eu, de la Chambre des Comptes, l'acte de rançon de GUILLAUME DE GAUVILLE. Les autres pièces dont ils ſe ſont ſervi ſont de la famille, & nous ont été communiqués.

Les armes : *de gueules, au chef d'argent, ſemé d'hermines.* Supports : *deux licornes.*

GAVARRET ou GABARET, Seigneur de Saint-Léon & Cauſſidières en Lauraguais. Famille qui a donné un Grand-Prieur de Toulouſe en 1331, & à la même Ville des Capitouls très-anciennement. Les *Gabaret* de Rochefort, d'où ſont ſortis les Chefs d'Eſcadre de ce nom, ſont, dit-on, de la même Famille que les Seigneurs de Saint-Léon.

Les armes : *d'or, à trois lions de ſable rampans, 2 & 1; ceux du chef affrontés.* (Voyez le *Catalogue des Familles qui ont illuſtré le Capitoulat*, par la Faille.)

*GAVRE, Bourg avec un Château ſur l'Eſcaut, dans le Comté d'Aloſt, qui a donné le nom à une très-ancienne & illuſtre Maiſon, dont la branche aînée finit ſur la fin du XIIIe ſiècle. BÉATRIX, fille unique de RASSE, Sire DE GAVRE, porta cette Terre à ſon mari *Guy VIII*, Sire *de Laval*, mort en 1323, & biſaïeul de *Guy XI*, Seigneur *de Laval* & *de Gavre*, dont la fille, *Anne de Laval*, devint héritière de ces Seigneuries, & épouſa *Jean*, Sire *de Montfort*, en Bretagne, qui, en 1412, devint Sire *de Laval* & *de Gavre*, &c. La Seigneurie *de Gavre* paſſa enſuite à *Jacques de Luxembourg*, Seigneur de Fiennes, Chevalier de la Toiſon-d'Or, père de *Jacques II*, & aïeul de *Jacques III*, Chevalier de la Toiſon-d'Or. Ce fut en faveur de ce dernier que la Seigneurie de *Gavre* fut érigée en *Comté*, par l'Empereur CHARLES V, l'an 1519. Celui-ci étant mort en 1530, ſans lignée, ſa ſœur aînée *Françoiſe de Luxembourg*, veuve de *Jean*, Comte *d'Egmond*, eut le Comté de *Gavre*, & en obtint l'érection en titre de *Principauté*, par Lettres de l'Empereur CHARLES V, du 12 Octobre 1540. Elle eſt à préſent poſſédée par le Comte *d'Egmond-Pignatelli*. Voyez EGMOND.

JACQUES DE GAVRE, Sire de Frézin, Ollignies, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Conſeiller intime & Chambellan de l'Empereur CHARLES V, ſouverain Bailli, Capitaine-Général & Gouverneur du Comté de Hainaut, décédé le 5

Août 1537, avoit épouſé *Antoinette d'Inchy*, qui lui apporta la Baronnie d'*Inchy*, fille & héritière de *Philippe*, Baron *d'Inchy*, & de *Jeanne de Luxembourg*. Il eut pour fils :

Louis de Gavre, Baron de Frézin & d'Inchy, qui s'allia à *Jeanne de Rubempré*, dont :

Charles de Gavre, premier Comte de Beaurieux & du Saint-Empire, d'une branche cadette de la Maiſon de Gavre. Il épouſa, en ſecondes noces, *Honorine l'Eſclatière*, Dame d'Aiſeau, &c., dont il eut :

Adrien de Gavre, Comte de Beaurieux & du Saint-Empire, Seigneur d'Aiſeau, Gouverneur d'Ath, qui épouſa *Anne de Ligne*, ſœur de *Lamoral*, Prince *de Ligne*, de laquelle ſortit :

Rose de Gavre, Comte du Saint-Empire & de Beaurieux, du Conſeil de Guerre de S. M. C., Chef des Finances, Gouverneur de Charlemont & de Binch, Chambellan & premier Maître-d'Hôtel de l'Archiduc Léopold. Il obtint en ſa faveur l'érection de la Seigneurie d'*Aiſeau* en *Marquiſat*, par Lettres du 23 Avril 1625, & épouſa *Anne de Velaſco-y-Aragon*, des Ducs de Frias, dont il eut :

Pierre-Eugène de Gavre, Marquis d'Aiſeau, Comte de Beaurieux & du Saint-Empire, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, allié avec *Anne-Florence*, Comteſſe *de Hamal-Looz*. De ce mariage vint :

Rose-François de Gavre, Marquis d'Aiſeau, Comte de Beaurieux, que ſon couſin Don Carlos de Gavre, Comte de Péer & de Gomignies, Baron de Hamal, inſtitua ſon héritier univerſel. Il épouſa *Marie-Catherine de Brias*, nièce de l'Archevêque Duc de Cambrai, & fille d'*Engelbert*, Comte *de Brias*, & d'*Iſabelle-Albertine*, née Comteſſe d'*Argenteau*. De ce mariage ſont nés :

1. Charles-Emmanuel-Joseph, qui ſuit ;
2. Et Florence-Josèphe de Gavre, mariée à *François-Norbert*, Comte *de Trauttmanſdorff*, Conſeiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur.

Charles-Emmanuel-Joseph de Gavre, Marquis d'Aiſeau, Comte du Saint-Empire, de Péer, de Frézin, de Beaurieux, Gomignies & de Caſtel-Nuovo, Vicomte du Queſnoy, Baron de Monceau, Chambellan actuel de S. M. I., Grand-Bailli du Brabant-Wallon, & Grand-Echanſon héréditaire de Flandre, fut décoré, lui & ſes deſcendans, mâles & femelles, par l'Empereur Charles VI, du titre de

Prince, avec faculté de l'appliquer, & le nom de Gavre, ſur telle Terre & Seigneurie qu'il poſſède ou pourroit poſſéder dans les Pays-Bas, & ſpécialement dans le Duché de Brabant, par Diplôme du 13 Juin 1736, enregiſtré en la Chambre des Comptes le 20 Septembre 1737 ; il eſt veuf depuis le 26 Octobre 1736, de *Louiſe-Henriette*, née Baronne *de Waco de Frouville*, Dame de Haverſin, dont :

1. François-Joseph-Rose, Prince de Gavre, Chambellan de L. M. I., marié, en Février 1753, avec *Amour-Déſirée de Rouveroy*, fille de *Henri-Joachim*, Baron *de Rouveroy* & de Pamelle, Seigneur d'Oudenarde, &c., & de *Charlotte-Gabrielle de Watteville de Conflans ;*
2. N... de Gavre, au ſervice de l'Impératrice-Reine ;
3. Marie-Théodore, alliée à *Honoré*, Comte *de Glimes de Brabant*, Gentilhomme de la Chambre de S. M. C., Brigadier de ſes Armées, fils de *François*, Comte *de Glimes de Brabant*, Grand d'Eſpagne, Capitaine-Général, Gouverneur de Catalogne & Colonel des Gardes-Wallonnes ;
4. Et Marie-Albertine, mariée, au mois d'Août 1752, au Prince *de Hornes*, dont elle eſt la troiſième femme.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, couronné & armé d'azur, à la bordure engrêlée de ſable.* (Extrait des *Tablettes Généalogiques*, part. V & VI.)

GAVRE-LIEDEKERQUE, dans le Brabant, qui porte : *de gueules, à trois lions d'argent couronnés d'or.*

GAY. Cette Famille, originaire de la ville de Poligny, s'eſt établie à Salins ſur la fin du XVIe ſiècle, dit le Nobiliaire de cette Ville, tom. II, p. 153.

Noble Odet Gay, Seigneur de Montafroy, étoit Maire de la ville de Poligny en 1584, & fit, en cette qualité, un traité avec Claudine Fauquier, Dame de Monbardon.

Marc Gay, qui paroît avoir été ſon frère, fut Seigneur de la Buchille & de Villers-les-Bois, & fixa ſa demeure dans la ville de Salins. Il reprit en fief, de Sa Majeſté, le 9 Novembre 1584, entre les mains du Comte de Champlitte, Gouverneur du Comté de Bourgogne, des cens féodeaux qu'il avoit acquis d'Anne d'Orchamps ; & le 11 Mars 1590, il fit hommage de la Seigneurie de Villers-les-Bois, qui lui avoit été vendue par Charles du

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

Pin, Seigneur du Fied; Guillaume de Vaugrenans, Seigneur de Mouchard, & Louiſe du Pin. Il fut fait Conſeiller-Maître en la Chambre des Comptes de Dôle, par Lettres de 1587; fit ſon teſtament le 7 Juin 1596, inſtitua héritiers les deux fils nés de ſon premier mariage, & l'enfant dont ſa ſeconde femme étoit enceinte, au cas que ce fut un enfant mâle; mourut le lendemain, & fut inhumé en l'Egliſe de Saint-Anatoile de Salins. Il avoit épouſé 1° *Claudine Bergeret*, fille de *Philibert*, & d'*Alix Brun*; & 2° le 3 Octobre 1594, *Jeanne-Suſanne Bondieu*, fille de *Jean*, & de *Louiſe d'Udreſſier*. Du premier lit il eut :

1. Philibert, Ecuyer, Seigneur de la Buchille & de Villers-les-Bois, qui obtint, le 24 Janvier 1616, de l'Archiduc Albert & d'Isabelle, ſon épouſe, le droit d'établir un Tabellion dans ſa Terre de Villers-les-Bois. Il fut père de

   Etienne, mort ſans alliance.

2. Nicolas, Ecuyer, mort ſans poſtérité ;
3. Anne, mariée à noble *Iſaac Matal* ;
4. Alix, femme de *Guillaume Roux de Menétru*, Ecuyer.

Et du ſecond lit ſortit :

5. Pierre, qui ſuit.

Pierre Gay, né après la mort de ſon père, eut la Seigneurie de Villers-les-Bois, par le décès d'Etienne Gay, ſon neveu. Il reprit, en fief de Sa Majeſté, le 3 Décembre 1601, conjointement avec ſa mère, une rente ſur les Salines qui avoit été acquiſe, en ſon nom, de Claudine Sachet, veuve du Préſident Froiſſard. Il fut pourvu dès lors de l'office de Juge des Sauneries de Salins, fut convoqué, comme noble, aux Etats du Comté de Bourgogne en 1678, & mourut en 1682, dans un âge fort avancé. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1628, *Marguerite*, fille de *Simon Vigoureux*, de la ville de Salins, Ecuyer, & d'*Etiennette Merceret*, dont vinrent :

1. Pierre-François, qui ſuit;
2. Susanne, femme de *Claude-Antoine Roy*, dit *Régis*, Ecuyer, Bailli de Noſeroy;
3. Et Anne, mariée avec noble *Jean-Baptiſte Arviſenet de Gray*.

Pierre-François Gay, Ecuyer, Seigneur de Villers-les-Bois, Marnoz & Saint-Michel, Juge des Sauneries de Salins, s'allia, le 13 Septembre 1665, avec *Marie*, fille de noble

Claude Portier, & de *Marie Valle*. Leurs enfans furent :

1. Pierre-François-Xavier, qui ſuit;
2. Marie, alliée, le 12 Janvier 1693, à *Claude-François*, Comte d'*Udreſſier*;
3. & 4. Marie-Thérèse & Thérèse, Carmélites;
5. Claudine, femme d'*Anatoile Girod*, Lieutenant-Criminel au Bailliage de Salins;
6. Et Claudine-Agnès.

Pierre-François-Xavier Gay, Seigneur de Marnoz, Villers-les-Bois & Saint-Michel, obtint, le 30 Juin 1738, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Dôle, qui le maintint dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, depuis Odet & Marc Gay, ſon biſaïeul. Il fut pourvu d'un office de Préſident en la même Cour, par Lettres du 9 Mars 1736, & épouſa, le 22 Janvier 1704, *Françoiſe-Gabrielle Matherot*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Deſnes, & de *Thérèſe Maréchal de Longeville*, dont ſont iſſus :

1. Charles-Antoine, Seigneur de Marnoz, &c., Préſident en la Chambre des Comptes de Dôle ;
2. Pierre-François, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Grammont, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Claude-Antoine, Capitaine dans le Régiment de Nice, Infanterie, auſſi Chevalier de Saint-Louis ;
4. Claude-Ignace ;
5. François-Xavier, Capitaine au Régiment de Nice ;
6. Marie-Françoise-Thérèse, Religieuſe de la Viſitation ;
7. Et Marie-Charlotte, Religieuſe en l'Abbaye de Montigny. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de 2 étoiles d'argent en chef, d'un croiſſant en cœur, & d'une étoile en pointe, le tout d'argent*. Deviſe : *en tous tems* Gay.

GAYARDON de GRESOLLES, Famille originaire de Bretagne, établie dans le Forez dès l'an 1400. Elle remonte, ſuivant un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 19 Juin 1641, dépoſé au Bureau des Finances de la Généralité de Lyon audit an, juſqu'à

I. Emmanuel de Gayardon, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Blanche, près de Quimper-

Corentin en Bretagne. Il eut, entr'autres enfans, un fils puîné, nommé

II. PIERRE DE GAYARDON, Ier du nom, qui vint s'établir dans le Forez, & testa le 1er Janvier 1496. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1432, *Blanche de Saint-Lancier*, fille de noble *Pierre*, Ecuyer, dont il eut:

1. PIERRE, qui suit;
2. & 3. JACQUES & JEAN, légataires de leur père;
4. CATHERINE, femme de noble homme *Philippe Bogeroles*, Seigneur de Commiers, & de Bufferdon en 1496;
5. Et YOLANDE, vivante en la même année, & mariée à *Guillaume de l'Eltouf de Pradines*, qualifié dans un titre de *haut & puissant Seigneur*.

III. PIERRE DE GAYARDON, IIe du nom, Seigneur de Luré, de Borne, de Millery, &c., Gouverneur du Château & de la Citadelle de Donzy, fut institué héritier de son père, par son testament de l'an 1496. Il s'étoit marié alors avec *Etiennette d'Arcy*, de laquelle il eut:

1. GUILLAUME-JEAN, qui suit;
2. Et GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1516.

IV. GUILLAUME-JEAN DE GAYARDON, Seigneur de Borne, & de Planes, Capitaine du Château de Lavieu en Forez, testa le 18 Novembre 1561, & épousa, le 5 Janvier 1516, *Isabelle de Ramberton*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, dont il laissa:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PIERRE, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur de Cousans;
3. CLAUDE, Prêtre, Prieur de Riorges;
4. & 5. MARGUERITE & AGATHE, toutes deux Religieuses à l'Abbaye de Bonlieu.

V. GUILLAUME DE GAYARDON, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Gresolles, de Luré & de Bufferdon, fut marié, le 17 Mai 1550, avec *Françoise du Vernet*, qui testa le 13 Mai 1598, étant pour lors veuve. Il eut pour fils:

VI. PIERRE DE GAYARDON, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Gresolles, de Luré & de Bufferdon, Gentilhomme du Prince de Condé, marié, le 23 Septembre 1586, à *Philiberte Cotton*, fille de *Guichard*, Ecuyer, Seigneur de Chênevoux, & de *Philiberte Champrond*. Il testa le 1er Février 1609, & *Philiberte Cotton*, sa veuve, le 5 Mars 1626. Leurs enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. BENOÎT, Ecuyer, Seigneur de Bufferdon, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Halincourt, par commission du 29 Avril 1641, & Major de la Fortereſſe de Porto-Longone, tué d'un coup de mousquet au siège de Rose, suivant un certificat du 19 Décembre 1649;
3. PHILIBERTE, mariée avec *François de la Mure*, Seigneur de Bien-Avant;
4. Et ANNE, mariée à *André Fournier*.

VII. FRANÇOIS DE GAYARDON, Ecuyer, Seigneur de Gresolles, de Bufferdon, de Charon & de Borne, suivant les Registres du Conseil d'Etat du Roi, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre sur le pied françois, par commission du 8 Juillet 1635; Chevalier de l'Ordre du Roi en 1638, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par Lettres du 15 Mai 1650; il épousa, le 21 Novembre 1623, *Marie de Bais*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Catherine Mollu*, dont vinrent:

1. ANDRÉ, qui suit;
2. ANTOINE, Religieux Profès en l'Abbaye d'Ainay à Lyon en 1657;
3. RAYMOND, auteur d'une branche, rapportée ci-après;
4. GUILLAUME, Doyen de l'Eglise Royale & Collégiale de Notre-Dame de Montbrison en 1694;
5. & 6. ANNE & MARIE, Religieuses à Roanne;
7. & 8. JEANNE & ELÉONORE, Religieuses à Montbrison;
9. 10. & 11. MARGUERITE, CHARLOTTE & MARIE, Religieuses Ursulines à Saint-Bonnet-le-Châtel en 1657;
12. Et PHILIBERTE, Religieuse à Bonlieu.

VIII. ANDRÉ DE GAYARDON, Ecuyer, Seigneur de Gresolles, de Luré, de Bufferdon, & de Saint-Nizier, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Lyonnois, & Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1654, épousa, le 10 Février de la même année, *Anne Chavet-de-Lasprée*, fille de *Godefroy-Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Nizier, Capitaine-Major du Régiment du Seigneur *de Lasprée*, son père, & d'*Etiennette de Grandvaux*. Il en eut entr'autres enfans:

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. 3. & 4. ANDRÉ, FRANÇOIS & PIERRE;

5. & 6. MADELEINE & ANNE, toutes deux Religieuſes.

IX. ALEXANDRE DE GAYARDON, Ecuyer, Seigneur de Greſolles, de Bufferdon, de Luré, &c., a épouſé, le 21 Mai 1694, *Claudine Cachet*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Garnerans & de Montezan, premier Préſident au Parlement de Dombes, & de *Jeanne Hannecard*, dont eſt né:

X. ANTOINE DE GAYARDON, Ecuyer, Seigneur de Greſolles, de Luré & de Bufferdon, marié, le 17 Octobre 1735, avec *Marguerite-Louiſe-Victoire de Badier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Verceilles, de Sereſat, de Creuzier-le-Neuf & de Chazeuil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Barbe-Louiſe du Pleiſſier*. Il a eu pour enfans:

1. HENRI-AUGUSTE, dit *le Comte de Greſolles*, né en 1741, élevé Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie;
2. ANTIDE-FRANÇOIS, dit l'*Abbé de Greſolles*, né en 1743;
3. N... DE GAYARDON, dite *Madame de Greſolles*, Chanoineſſe du Chapitre noble de Leigneux;

Et trois autres filles.

SECONDE BRANCHE.

VIII. RAYMOND DE GAYARDON-DE-GRESOLLES, Ecuyer, Seigneur de Tiranges & Boiſſet, troiſième fils de FRANÇOIS, & de *Marie de Bais*, fut Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, & Sergent-Major dudit Régiment, par Brevet du 14 Mai 1661. Il donna au Roi ſon aveu & dénombrement de la Seigneurie de Tiranges, & teſta le 12 Août 1687. De ſon mariage, accordé le 30 Janvier 1665, avec *Marguerite Chapuis*, fille de *Laurent*, Ecuyer, Seigneur de Chaumont, &c., naquirent:

1. LAURENT, qui ſuit;
2. FRANÇOISE, Légataire de ſon père, mariée à Meſſire *Philippe-Girard de Rivière*, Seigneur de Clérembert, dont poſtérité;
3. Et ANNE, Religieuſe Urſuline à Saint-Bonnet-le-Châtel.

IX. LAURENT DE GAYARDON-DE-GRESOLLES, Ecuyer, Seigneur de Tiranges, de Boiſſet, de Chaumont, & de Montaignac, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, par commiſſion du 15 Avril 1688, épouſa, le 29 Mars 1694, *Marguerite-Oriane de Fenoyl-Thurey*, fille de *Jean*, Seigneur de Sérézin, & de *Barbe-Charlotte de Migieu*, & ſœur de *Guy de Fenoyl*, premier Préſident du Parlement de Navarre, en faveur duquel, & des ſervices des auteurs du Seigneur de *Gayardon de Tiranges*, ſon beau-frère, les terres & Seigneuries de *Soucy*, de *Tourville* & de la *Forêt-des-Halles*, furent érigées en titre ou dignité & prééminence de *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1720, dûment enregiſtrées au Parlement de Paris & à la Chambre des Comptes, ainſi qu'au Bureau des Finances de Lyon, ſous la dénomination de *Fenoyl-Thurey*, pour en jouir à ce titre par ledit Seigneur premier Préſident; enſemble les enfans & poſtérité maſculine, & au défaut d'enfans, ſes héritiers collatéraux mâles, & leurs enfans & deſcendans mâles, propriétaires deſdites terres. *Marguerite-Oriane de Fenoyl-Thurey* fut inſtituée héritière par le teſtament dudit *Guy de Fenoyl*, ſon frère, en date du 1er Septembre 1723 avec ſubſtitution faite en faveur de

1. LAURENT-CHARLES, qui ſuit, lequel eu pour frères & ſœurs:
2. GUY, élevé Page de M. le Duc de Berry, & enſuite Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart;
3. ANTIDE DE GAYARDON-DE-TIRANGES, Doyen du Chapitre de Montbriſon;
4. GABRIELLE, morte Religieuſe au Couvent de Vauray;
5. Et MARIE-JOSÈPHE, Religieuſe au Couvent de la Viſitation de Montbriſon.

X. LAURENT-CHARLES DE GAYARDON, Marquis de Fenoyl, Seigneur de Tiranges, de Boiſſet, de Chaumont, de Montaignac & de Fournier, ſucceſſivement Page de M. le Duc de Berry, Exempt de ſes Gardes, & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart, par commiſſion du 14 Octobre 1719, baptiſé à Montbriſon le 10 Mars 1696, fut marié, par contrat du 7 Mars 1728, avec *Madeleine Laiſné*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, & de *Madeleine le Fèvre*. De ce mariage ſont iſſus:

1. LAURENT-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. CLAUDINE-CHARLOTTE, née le 26 Février 1741, mariée, en 1757, à M. le Comte de *Loras*, Seigneur de Chamagnieu & du Saix en Dauphiné;
3. MADELEINE, dite *Madame de Fenoyl*, Cha-

noineſſe du Chapitre de Leigneux, née le 1er Mai 1743 ;

4. Et CATHERINE, dite *Madame de Tiranges*, née le 12 Novembre 1744, auſſi Chanoineſſe de Leigneux.

XI. LAURENT-FRANÇOIS DE GAYARDON, Comte de Fenoyl, né le 23 Juin 1730, Chevalier de Saint-Louis en 1752, & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, a épouſé, en 1758, *Suzanne-Andrée Chaillon-de-Jonville*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Jonville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & ci-devant ſon Envoyé extraordinaire auprès de la République de Gênes, & de *N..... d'Ernonville*, dont un enfant.

Les armes de GAYARDON ſont : *d'azur, au lion d'argent, armé, couronné & lampaſſé de gueules, accompagné de trois beſans d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Deviſe : *vincit leo de tribu Juda.*

La branche de GAYARDON DE FENOYL *écartèle* de *Fenoyl-Thurey*. Voyez FENOYL-THUREY.

Il y a eu encore une autre branche, connue ſous le nom de GAYARDON DE LEVIGNEN, qui a formé ſix degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de JEAN-BAPTISTE DE GAYARDON-DE-LEVIGNEN, Intendant du Commerce, qui portoit : *d'azur, au ſautoir engrêlé d'argent.*

GAYE, ancienne Nobleſſe des mieux alliées dans la Province de Limouſin & la Vicomté de Turenne, qui a fourni de tout tems de braves Officiers.

RAYMOND DE LA GAYE, Vicomte de Lanteuil, Major du Régiment de Genſac, épouſa *Jeanne de Raynal*, morte, le 22 Mars 1754, au Château de Lanteuil, dans la Principauté de Turenne.

PIERRE DE LA GAYE-DE-LANTEUIL, Capitaine dans Royal-Vaiſſeau, fut tué à la bataille d'Hochſtett en 1704.

FRANÇOIS DE LA GAYE-DE-MIREMONT, dit *le Chevalier de Lanteuil*, périt à celle de Malplaquet.

FRANÇOIS DE LA GAYE, Vicomte de Lanteuil, Capitaine dans le Régiment de Souvré, fut tué à la bataille de Guaſtalla, en Italie.

RAYMOND DE LA GAYE-DE-LANTEUIL, Seigneur de Boſrédon, Docteur de Sorbonne, fameux Caſuiſte, a été long-tems Directeur du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, où l'on voit ſon portrait dans la Salle. Il étoit Confeſſeur extraordinaire de la Reine, mère de LOUIS XIV. Cette Princeſſe lui fit préſent d'une bague dont la pierre eſt une Emeraude eſtimée 1000 liv., & d'un Crucifix d'or maſſif de la hauteur d'un pied, à condition qu'il les remettroit à *Jeanne d'Eſtreſſes*, épouſe de GABRIEL DE LA GAYE, Vicomte de Lanteuil, ſon frère. On conſerve, dans la Famille, ces marques de la généroſité de cette grande Reine.

N... DE LA GAYE, Seigneur & Vicomte de Lanteuil, épouſa à Clermont, le 26 Juillet 1736, *N.... Gaſchier*, fille de *N... Gaſchier*, Lieutenant-Criminel de Clermont en Auvergne, couſin germain de *N... Gaſchier*, Maître des Comptes à Paris. (Voyez le *Mercure de France* du mois de Septembre 1736, pag. 2153.)

GAYON (DE), en Languedoc. Cette Famille a donné longtems des Officiers à nos Rois dans leurs Armées, qui ſe ſont rendus recommandables par leurs ſervices & leur valeur, & dont pluſieurs ont été tués. Elle a auſſi donné quatre Conſeillers à la Cour Supérieure des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, qui ont exercé la même charge pendant plus d'un ſiècle. Cette Famille ſubſiſte dans HENRI-ANTOINE DE GAYON, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Piémont, né à Béziers le 9 Avril 1740. Il a fait la dernière campagne en qualité de Capitaine de Cavalerie, grade qu'il a obtenu en 1762.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à une croix bréteſſée & alaiſée d'or ; aux 2 & 3 d'or, à un arbre de ſinople*, qui eſt DE GAYON ; *& ſur le tout : d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roſes du même, poſées 2 en chef & 1 en pointe*, qui eſt DE SAINT-GILLES. (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. VI.)

GAYOT. N..... GAYOT, Prêteur-Royal de Strasbourg, Conſeiller d'Etat, ancien Intendant des Armées du Roi, fut chargé, le 12 Décembre 1767, des Détails de la guerre qu'avoit M. Dubois.

GAZE DE ROUVRAY, Famille ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, & qui porte pour armes : *de gueules, au*

croiſſant d'argent, accompagné de ſept billettes du même, poſées en orle, 3, 2 & 2.

GAZEAU, anciennement GAZEN, en Poitou : Famille qui a formé pluſieurs branches, dont il eſt parlé dans l'*Armorial génér. de France*, rég. II, part. I.

De cette famille étoit René Gazeau, Chevalier, Seigneur de la Brandannière, marié à *Renée Bonnevin*, Dame de la Braconnière & de la Ratelière en Poitou, dont il eut pour fille unique :

Marie Gazeau, Dame de la Brandannière, la Braconnière & la Ratelière, morte à Paris en l'Hôtel du Baron de Spanheim, Envoyé de l'Electeur de Brandebourg en 1688, allant joindre ſon mari, *Jean-Philippe de Jaucourt*, Baron de la Forêt-ſur-Sèvres en Poitou, qui, après la révocation de l'Edit de Nantes, s'étoit réfugié à la Haye en 1687. Voyez JAUCOURT.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

GAZEAU, en Bretagne : Famille qui porte : *d'or, à l'aigle éployée de ſable.*

GÉARD (la), Famille du Périgord.

I. Hélie de la Géard, Seigneur du Bourbet, Cherval, Saint Martial, Gréſignac & la Chapelle en Périgord, fut du nombre des Seigneurs députés, en 1506, vers le Roi Louis XII, pour le prier de marier la Princeſſe Claude, ſa fille aînée, à François de Valois, Comte d'Angoulême, ſon héritier préſomptif à la Couronne. Il eut pour fils:

II. Laurent de la Géard, Chevalier, Seigneur du Bourbet, Cherval, Saint-Martial, Gréſignac, la Chapelle & de Jouaille, Sénéchal d'Angoumois ſous François Ier, Ambaſſadeur de Henri II, vers Edouard VI, Roi d'Angleterre, & créé Chevalier, par Lettres données au Château d'Amboiſe, en Mars 1555, en récompenſe de ſes bons ſervices, & notamment de ceux rendus en ſon ambaſſade en Angleterre. Il épouſa *Gabrielle de Saligna de Fénélon*, fille de *Claude*, Seigneur de la Pouſſie, & en eut :

III. Geoffroy de la Géard, Chevalier, inſtitué héritier univerſel, par un codicile de ſon père, du Ier Octobre 1560. Il lui ſuccéda dans la charge de Sénéchal d'Angoumois, dont le Roi Henri II lui avoit aſſuré la ſurvivance, & épouſa, par contrat du 1er Octobre 1571, *Geneviève Arnaud*, des Seigneurs de la Borie & de la Treille en Périgord. Leurs enfans furent :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Et François, dont la poſtérité eſt éteinte.

IV. Philippe de la Géard, Chevalier, Seigneur de Cherval, Saint-Martial, Gréſignac, la Chapelle, Beauregard & Viveyroux, Sénéchal d'Angoumois par Lettres de Henri IV, du 31 Mai 1600, épouſa, par contrat du 27 Juin 1599, *Renée Goulard*, fille de *Jacques*, Chevalier, Baron de Touverac, & de *Françoiſe de la Touche*. Elle fut héritière avec ſes ſœurs, mariées dans les Maiſons d'*Aubeterre* & de *la Faye*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Pierre, tige des Marquis de *Gréſignac*, rapportée ci-après ;
3. Jeanne, femme de *René de Galard de Béarn*, Chevalier, Seigneur d'Argentines ;
4. Marie, alliée, en 1651, à *Pierre de la Porte*, Chevalier, Seigneur de la Porte & de Luſignac, Baron de la Saludie ;
5. Et Françoiſe, femme de *Jean de Raymond*, Chevalier, Seigneur de la Gautérie.

V. François de la Géard, Chevalier, Seigneur de Cherval, Saint-Martial & du fief de Bellejoye dans la ville d'Angoulême, Grand-Sénéchal d'Angoumois, s'allia, par contrat du 14 Janvier 1647, à *Suſanne*, fille de *Jacques de Mazan*, Gouverneur de Talmont en Saintonge, & de *Jeanne de Dreuille*, dont :

1. Jean-Hélie, qui ſuit ;
2. Et Nicole, femme de *François de Poncet*, Seigneur de Robinet.

VI. Jean-Hélie de la Géard, Comte de Cherval, Grand-Sénéchal d'Angoumois, épouſa, en 1686, *Marguerite de la Touche*, morte en 1756, âgée de 92 ans, fille de *François de la Touche*, Chevalier, Seigneur de Criſac, laiſſant :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Charles-Emmanuel, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
3. Raphael, dit le *Comte de la Touche*, marié, en 1740, à *N..... des Plas*, dont il n'a point d'enfans ;
4. Pierre, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, retiré du ſervice avec penſion, & Chevalier de Saint-Louis ;
5. Charles, dit *le Chevalier de Saint-Martial*,

marié avec ſa couſine germaine *Aimée de Poncet-de-Robinet ;*

6. Et JEANNE, dite *Mademoiſelle de Cherval.*

VII. PIERRE DE LA GÉARD, Comte de Cherval, Chevalier, Seigneur de Saint-Martial & de Luſignac, Grand-Sénéchal d'Angoumois, s'allia avec ſa couſine germaine *Jeanne de la Porte*, fille aînée & principale héritière d'*Hélie-Jean de la Porte*, Chevalier, Seigneur de Luſignac, & de *Marthe de la Touche*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Penthièvre, mort ſans alliance ;
3. Et MARIE-FRANÇOISE, alliée, 1° en 1746, à *N...*, Comte *des Plaſſons*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Dragons ; & 2° en 1770, à ſon couſin germain RAPHAEL DE LA GÉARD, dit *le Marquis de Cherval*, mentionné ci-après.

VIII. JEAN DE LA GÉARD, dit *le Comte de Cherval*, né en 1715, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Pons, tué à la bataille de Rosbach en 1757, avoit épouſé *Madeleine*, fille de *N..... Meuſnier de Lartigue*, & de *Marie de Chirade*, Dame de Rouſſines, de laquelle eſt iſſu :

PIERRE, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1766.

VII. CHARLES-EMMANUEL DE LA GÉARD, dit *le Chevalier*, puis *le Comte de Cherval*, ſecond fils de JEAN-HÉLIE, & de *Marguerite de la Touche*, Major de la Meſtre-de-Camp-Général des Dragons, l'un des Majors de Prague, puis Commandant de Pont-à-Mouſſon en Lorraine, y a épouſé, en 1736, *N... de Ragot*, dont il a eu pluſieurs enfans, entr'autres :

1. RAPHAEL, qui ſuit ;
2. N... DE LA GÉARD, mariée à *N...*, Marquis *de Chamillart*, frère utérin de la Comteſſe de Périgord.

VIII. RAPHAEL DE LA GÉARD, dit *le Marquis de Cherval*, Capitaine au Régiment de Champagne, a épouſé, en 1770, MARIE-FRANÇOISE DE LA GÉARD, ſa couſine germaine, veuve du Comte *des Plaſſons*, & fille de PIERRE DE LA GÉARD, & de *Jeanne de la Porte*.

BRANCHE
des Marquis de GRÉSIGNAC.

V. PIERRE DE LA GÉARD, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Renée Goulard*, fut Seigneur de Gréſignac, la Chapelle, Villers & Beauregard, dit *le Marquis de Gréſignac*, épouſa, par contrat du 17 Janvier 1655, *Antoinette de la Brouſſe*, fille de *Thibaut*, Seigneur de la Pouyade & de Périguard, & de *Bertrande Ducheſne*, & ſœur de *Nicolas de la Brouſſe*, Comte de Verteillac, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Mons. Son mari mourut le 26 Avril 1681, & elle le 13 Août 1713, laiſſant :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. RAYMOND, mort le 12 Juillet 1727 ;
3. PIERRE, Seigneur de Villers, décédé ſans alliance ;
4. JEAN, dit *le Chevalier de Beauregard*, mort, auſſi ſans alliance, le 3 Juillet 1746 ;
5. DAUPHINE, mariée à *Armand de Salignac-de-la-Mothe-Fénélon*, en 1695, morte le 3 Novembre 1722 ;
6. Et MARIE, femme de *Joſeph Comte*, Seigneur de la Grénerie, morte le 9 Mai 1710.

VI. RENÉ DE LA GÉARD, dit *le Marquis de Gréſignac*, Chevalier, Seigneur de Beauregard, la Chapelle & Gréſignac, né le 15 Juillet 1660, Capitaine aú Régiment Dauphin, mort le 7 Avril 1739, avoit épouſé, à Nancy en Lorraine, par contrat du 19 Octobre 1696, *Catherine-Valérie*, fille de *Charles-Jean*, Comte *de Rennel*, & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur d'Andilly, & de *Thérèſe-Françoiſe de Rouſſelot*. Elle eſt morte le 13 Février 1752, âgée de 78 ans, & a eu de ſon mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JOSEPH, né le 26 Mars 1713, dit l'*Abbé de Beauregard*, Prieur-Commendataire de Beaumont en Normandie ;
3. ANTOINETTE, Religieuſe de Notre-Dame de Périgueux ;
4. MARIE, alliée, le 12 Septembre 1729, à *Léonard de Monteil*, Chevalier, Seigneur d'Ouzillac & de Merville ;
5. FRANÇOISE, mariée, le 1er Octobre 1744, à *François de Monteil*, couſin de *Léonard ;*
6. ANTOINETTE, Religieuſe au Couvent de Fontaine, Ordre de Fontevrault ;
7. Et MADELEINE-MARGUERITE, morte Religieuſe au même Couvent de Fontaine le 4 Février 1729.

VII. JEAN-FRANÇOIS, dit le Marquis DE LA GÉARD, Chevalier, Seigneur de Gréſignac, la Chapelle & Beauregard, né le 8 Mars 1700, mort le 27 Mars 1764, avoit épouſé, par con-

trat du 23 Janvier 1737, *Madeleine de la Piſſe*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Langlardie, & de *Marguerite de Mazière du Paſſage*. De ce mariage il a eu :

1. René, qui ſuit ;
2. Léonard, dit le *Chevalier de la Géard*, Seigneur de Beauregard ;
3. Thérèse, dite *Mademoiſelle de Gréſignac ;*
4. Marie, dite *Mademoiſelle* de la Géard ;
5. Et autre Marie, dite *Mademoiſelle de la Chapelle*, mariée, le 8 Septembre 1769, à *Louis-Bernard de Roux de Luçon*.

VIII. René de la Géard, dit *le Marquis de Gréſignac*, Chevalier, Seigneur de Gréſignac & la Chapelle, né le 28 Décembre 1737, reçu Page en la Grande-Ecurie du Roi en 1756, a épouſé, par contrat du 26 Juin 1762, *Anne de Beauchamps*, Dame du Breuil, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur du Breuil, & de *Marie Foucault de Pontbriant*, dont :

1. César-Alexandre-Thibaut, né le 23 Août 1764 ;
2. Claude, dit le *Chevalier de Gréſignac*, né le 20 Août 1765 ;
3. Et Marie, dite *Mademoiſelle du Breuil*. (Mémoire envoyé.)

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules, & un croiſſant montant d'argent, au canton ſéneſtre du chef.*

GÉDOYN DE PULLY, Famille alliée à pluſieurs grandes Maiſons, telles que celles de *Geſvres*, de *Canillac*, de *Soyecourt*, de *Graville*, & à pluſieurs Familles diſtinguées dans l'Epée & dans la Robe.

N.... Gédoyn, Chevalier, Seigneur de Pernant & d'Autrèches, Capitaine dans le Régiment du Roi, tué à la priſe de Landrecies, laiſſa de *Françoiſe de Gonnelieu*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

Joachim Gédoyn, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Etampes, ci-devant Chartres, Chevalier de Saint-Louis, Major de Soiſſons, & l'un des Gentilshommes ordinaires de M. le Duc d'Orléans, mort à Paris le 10 Janvier 1732, âgé de 64 ans, ayant ſervi plus de 50 avec diſtinction. Il étoit petit-neveu de Philippe Gédoyn, Chevalier, Seigneur de Bullou, Pully & autres lieux, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Beaugency, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de S. A. R. Gaston, Duc d'Orléans, & enſuite Gouverneur du Comté de Vermandois.

Alphonse Gédoyn, Chevalier, Seigneur de Pully & autres lieux, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Gouverneur de la Ville & du Château de Beaugency, eſt iſſu en droite ligne de Robert Gédoyn, ſi célèbre en ſon tems, qui a été Secrétaire des Commandemens ſous quatre de nos Rois. Il a eu de *Roſe Tourtié*, ſon épouſe :

Rose Gédoyn, mariée, le 3 Octobre 1731, au Château de Pully près de Beaugency, à *François du Faure*, Sieur de la Tour, Chevalier, Seigneur, Baron de Vèze en Auvergne, alors Capitaine au Régiment de la Ferté-Imbault. (Voyez le *Mercure de France* des mois de Novembre 1731, p. 2687, & de Janvier 1732, p. 197.)

GEFFRARD, Famille noble établie depuis long-tems en Bretagne ; elle y poſſédoit déjà, il y a 200 ans, pluſieurs Terres conſidérables, notamment les Terres, Seigneuries & Châtellenies de la Barre, de la Motte-de-Moutiers, & autres Domaines nobles aux environs, dans leſquels Dame Mathurine Geffrard-de-la-Motte, Dame de Moutiers, Availles, Fourneaux, la Barre, &c., a fondé, en 1699, l'Hôpital, dit de *Saint-Joſeph*, au Bourg d'Availles, pour les pauvres vaſſaux & habitans de ſes paroiſſes, en conſéquence des Lettres-Patentes du Roi, enregiſtrées au Parlement de Rennes. Elles ont été renouvelées au mois de Janvier 1763, par d'autres Lettres-Patentes de Louis XV, confirmatives d'un Décret de l'Evêque de Rennes, portant union de la Chapelle ou Preſtimonie, fondée ſur la Métairie, dite *du Bourg d'Availles*, en faveur dudit Hôpital de Saint-Joſeph-d'Availles, & ces ſecondes Lettres-Patentes ont été auſſi enregiſtrées au même Parlement de Rennes en 1763, pour avoir leur exécution.

Ceux du nom de Geffrard ont été pendant 50 ans dans la même Province, depuis 1572, propriétaires de la Motte-Diné, de Barilsbois, des Prunières, de la Motte-Pleſſis-Torcé & des Hurlières. Cette dernière Terre a été poſſédée long-tems par Dame Anne Geffrard, Dame du Sel-des-Monts, après elle par Mathurin-Claude Geffrard, Seigneur du Pleſſis-Torcé.

Cette Famille a été honorée, il y a 200 ans,

de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre de nos Rois, & de celle de leur Secrétaire. Elle a obtenu en Bretagne, où elle a des alliances conſidérables, pluſieurs Arrêts confirmatifs de ſa nobleſſe. MATHURIN GEFFRARD, Seigneur de la Motte, & JOSEPH GEFFRARD, Seigneur du Pleſſis-Torcé, ont été, il y a 150 ans, Magiſtrats de la Chambre des Comptes de Bretagne, pendant plus d'un demi-ſiècle. Pluſieurs Gentilshommes du nom de GEFFRARD ont été inſcrits dans l'ordre de la Nobleſſe, à différentes tenues des Etats de cette Province, & en ont été Penſionnaires. Depuis la mort de CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH GEFFRARD-DU-PLESSIS, Capitaine au Régiment de Forez, & Chevalier de Saint-Louis, & d'ATHANASE-FULGENCE-MATHURIN GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Capitaine au même Régiment, & auſſi Chevalier de Saint-Louis, l'un & l'autre décédés au ſervice du Roi, les ſeuls deſcendants de cette Famille ſont : JOSEPH-AUGUSTIN-PROSPER GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Comtois, & Chevalier de Saint-Louis; AUGUSTIN-PAUL GEFFRARD, ancien Mouſquetaire ordinaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie; FRANÇOIS-JOSEPH, ſon fils; MARIE, ſa fille ; & PHILIBERTE-MARIE-MATHURINE GEFFRARD-DE-LA-MOTTE, ſa nièce.

JOSEPH GEFFRARD, Seigneur de la Motte & du Pleſſis, devint Seigneur du Bois-Cornillé en Bretagne, Terre que JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH GEFFRARD, Chevalier, Seigneur de la Motte, du Pleſſis-Torcé, & ancien Aide-Major des Gardes-Françoiſes & Chevalier de Saint-Louis, a vendu, en 1764, à Meſſire Arnaud-François de Gouyon, Seigneur des Hurlières, & Avocat-Général honoraire de la Chambre des Comptes de Bretagne. Voy. HOUSSOYE (LA).

Les armes : *loſangé d'argent & de gueules*. Supports d'hermines, ainſi qu'on peut le voir dans l'*Armorial de Bretagne*, imprimé lors de la Réformation de la Nobleſſe de ce Duché, en 1670, 1671 & 1672, & ſur diverſes épitaphes ſous leſquelles ſont inhumées, en différentes Egliſes de cette Province, pluſieurs perſonnes de la Famille.

Il y a encore en Bretagne deux Familles qui portent le nom de GEFFRARD, mais elles n'appartiennent point à celle-ci.

GEFFROY, Ecuyer, Sieur de la Marre & de Saint-Jean en Normandie, Election de Vire. Famille qui porte: *d'argent, à trois mains dextres appaumées de gueules*, 2 & 1.

GEFFROY-DE-LA-VILLEBLANCHE, en Bretagne: Famille maintenue d'extraction noble, par arrêt de la Réformation générale de la Nobleſſe en 1669. N.... GEFFROY eut pour enfans:

PAUL, qui ſuit;
Et JEAN-RENÉ, Chevalier, Conſeiller du Roi, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, veuf ſans enfans.

PAUL GEFFROY-DE-LA-VILLEBLANCHE, Chevalier, ancien Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Brigadier de ſes Armées Navales, a épouſé Dame *Louiſe-Gaëtane de Quélen*, vivante, de laquelle il a eu :

1. RENÉ, né en Mai 1765;
2. EMMANUEL-ARMAND, né en Octobre 1766;
3. Et LOUISE-ANTOINETTE-ADÉLAIDE, née en 1770.

GELAS. N'ayant reçu aucun Mémoire ſur cette Maiſon diviſée en deux branches, nous ne pouvons que rapporter ce que nous en avons dit dans notre première édition, tome I, au mot AMBRES, d'après l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome IX, où l'on ne trouve pas l'origine de cette Maiſon, & qui ne commence qu'à LYSANDER DE GELAS, lequel avoit pour frères cadets FABIEN DE GELAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Gelas-Leberon*, dont nous parlerons après celle de ſon aîné, & PIERRE-ANDRÉ DE GELAS-LEBERON, Evêque de Valence & de Die en 1603, & auſſi Abbé de la Valette, Prieur de Sainte-Livrade, au Diocèſe d'Agen. Ils avoient pour oncle paternel CHARLES DE GELAS, qui, après avoir été Abbé de la Valette, au Diocèſe de Tulle, en Limouſin, & de Saint-Ruf, au Diocèſe de Valence en Dauphiné, obtint, en 1580, l'Evêché de Valence & de Die, vacant par la mort de *Jean de Monteſquiou-Montluc*, ſon propre oncle maternel. Depuis ce *Jean de Monteſquiou-Montluc*, le ſiège de Valence & de Die ne ceſſa de paſſer de l'oncle au neveu, car on verra ci-après, qu'un CHARLES-JACQUES DE GELAS DE VOISINS, fils puîné de LYSANDER, tint ce même ſiège juſqu'au 5 Juin 1654.

LYSANDER DE GELAS, Seigneur de la Salle-Leberon en Condomois, Capitaine de 100

hommes d'armes d'Ordonnance, puis Maréchal-de-Camp, &c., (dont la grand'mère paternelle étoit ſœur du fameux Maréchal *Blaiſe de Monteſquiou*, Seigneur de Montluc, connu ſous le nom de Maréchal *de Montluc*, & de *Jean de Monteſquiou-Montluc*, mentionné ci-deſſus, mort en 1579, Evêque, Comte de Valence & de Die), épouſa *Ambroiſe de Voiſins*, fille & héritière de *François*, Baron d'Ambres & Vicomte en partie de Lautrec, laquelle lui porta en mariage ces Terres, ſon nom & ſes armes. Il eut pour enfans :

1. Hector, qui ſuit ;
2. Charles-Jacques, Evêque, Comte de Valence & de Die, après la mort de Pierre-André de Gelas, ſon oncle, depuis Abbé de Bonnecombe, Diocèſe de Rodez, de Florent, Diocèſe d'Auch, & Prieur de Sainte-Livrade, Diocèſe d'Agen, Ordre de Saint-Benoît. Il fut ſacré à Toulouſe en 1624, fit ſon entrée à Valence le 6 Février de la même année, & à Die le 6 Avril ſuivant. Il travailla utilement à établir le culte de la Religion Catholique dans ſon Diocèſe, où il étoit preſque banni ; fit réparer les Palais Epiſcopaux de Valence & de Die ; ſoutint, avec beaucoup de zèle, les droits & les intérêts de ſon Egliſe ; fonda, en 1644, le ſéminaire de Valence ; aſſiſta aux aſſemblées générales du Clergé de 1625, 1635 & 1645, & mourut au Meſnil, près de St.-Germain-en-Laye, le 5 Juin 1654, âgé de 62 ans ;
3. Jean, Seigneur de Montpeiran, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, d'abord Lieutenant de celle du Marquis d'Ambres, ſon frère aîné. Il ſervit, en 1622, en cette qualité, au ſiège & combat de Tonneins, ſe trouva, en 1625, au dégat fait près de la ville de Caſtres, & peu de jours après aux ſièges de Saint-Paul & de Lamiatte, de même qu'aux combats de Vianne, Peyreſegade & de Revel, où il défit la Compagnie des Gendarmes du Duc de Rohan, commandée par le Marquis de Luſignan. Les Religionnaires, dont il étoit grand ennemi, lui dreſſèrent, en 1628, une embuſcade dans les bois de Vénès, près de Caſtres, où il fut tué à la fleur de ſon âge. Barthélemy de Gramont, Préſident au Parlement de Toulouſe, qui rapporte tous ces faits dans ſon *Hiſtoire latine de France*, p. 611, 621 & 729, en fait un grand éloge ;
4. Françoise, mariée, par contrat du 7 Octobre 1618, au Château de Florembel en Armagnac, à *Antoine du Chemin*, Baron de Lauraët & de Puypardin, fils de *Guy du Chemin*, Baron deſdits lieux, & de *Charlotte de Gout*, en faveur duquel mariage, *Théophile du Chemin*, Seigneur de Pontarion, céda à *Antoine du Chemin*, ſon frère, partie des biens de la ſucceſſion de *Jean du Chemin*, Evêque de Condom, leur oncle ;
5. Marguerite, mariée, le 17 Avril 1621, au Château d'Ambres, à *Corbeyran d'Aſtorg*, Vicomte de Larbouſt, fils de *Bernard d'Aſtorg*, Seigneur & Baron de Montbartier, & d'*Iſabeau d'Aure*, Vicomteſſe de Larbouſt. Voyez ASTORG (D') ;
6. Et Charlotte, mariée, le 12 Janvier 1622, au Château de Florembel, à *Melchior de Saint-Paſtou*, Seigneur & Baron de Bonrepaux, fils de *Savary de Saint-Paſtou*, & de *Marguerite de Lauzières*. Le Seigneur de Bonrepaux ſe trouva, en 1637, à la bataille de Leucate, où il fut bleſſé d'un coup de piſtolet à la tête. Le Marquis d'Ambres, ſon beau-frère, lui avoit remis le commandement des troupes qui étoient à ſes ordres, lorſque ſes bleſſures l'obligèrent de ſe retirer.

Hector de Gelas de Voisins, Marquis de Leberon & d'Ambres, Vicomte de Lautrec, l'un des Barons des Etats de Languedoc, Sénéchal de Lauraguais, Gouverneur des Ville & Cité de Carcaſſonne, Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi en la Province de Languedoc, Maréchal de ſes Camps & Armées, commença à l'âge de 17 ans à porter les armes, dans la Compagnie d'Ordonnance de ſon père, dont il fut depuis Lieutenant ; ſervit, en 1621, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, au ſiège de Montauban ; défit, en 1622, un corps de troupes de Religionnaires près de Lavaur ; ſe trouva au dégat fait, en 1625, aux environs de la ville de Caſtres, & peu de jours après aux ſièges de Saint-Paul & de Lamiatte, de même qu'aux combats de Vianne, Peyreſegade, Calmont & Revel ; en 1627, à celui de Pouille, près de Caſtelnaudary, contre le Duc de Rohan, où il fut bleſſé à un doigt de la main gauche ; forma, en 1628, un Régiment d'Infanterie de ſon nom, à la tête duquel il ſervit aux ſièges de Réalmont, Roqueſerrière & la Caune ; contribua beaucoup, en 1632, à ſoumettre quelques places du Haut-Languedoc qui s'étoient révoltées ; fut fait Chevalier des Ordres le 14 Mai 1633 ; il fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la Province de Languedoc, ſur la démiſſion du Duc de Ventadour, par Lettres données à St.-Germain-en-Laye, au mois d'Août même année ; ſe trouva, au mois de Septembre

ſuivant, au ſiège & à la priſe de Nancy, ainſi qu'à l'entrée que le Roi Louis XIII fit en cette ville. Il eut beaucoup de part, en 1637, au gain de la bataille de Leucate en Languedoc, où il avoit le principal commandement de l'armée, ſous le Duc d'Hallwin. Il marcha au ſecours de cette place avec 150 Gentilshommes qu'il avoit raſſemblés de ſes vaſſaux & de ſes amis, & fut le premier qui entra & pénétra dans le retranchement des ennemis; & nonobſtant deux coups de piſtolet qu'il reçut en cette occaſion au bras droit, il ne voulut jamais ſe retirer que le gros de l'armée ne fut arrivé à l'endroit où il avoit conduit les premières troupes : après quoi ſe ſentant extrêmement affoibli, il laiſſa le commandement des troupes qui étoient à ſes ordres à *Melchior de Saint-Paſtou*, Baron de Bonrepaux, ſon beau-frère. Il eut, en 1638, le Gouvernement des Ville & Château de Carcaſſonne; fit ſon teſtament le 1er Février 1645, & mourut le 12 du même mois à Narbonne, âgée de 54 ans, tenant pour lors les Etats de la Province de Languedoc. Son corps fut porté au Château d'Ambres, & dans la ſuite transféré aux Cordeliers de Lavaur, lieu de ſa ſépulture. Il avoit épouſé, à Villefranche-de-Rouergue, par contrat du 8 Septembre 1627, *Suſanne de Vignolles-la-Hire*, Dame de Vignolles, de Coulonges-les-Royaux, & en partie de Benet, fille de *Bertrand de Vignolles*, dit *la Hire*, Chevalier des Ordres du Roi, premier Maréchal de ſes Camps & Armées, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Gouverneur d'Epernay & de Sainte-Menehould, & de *Marguerite de Balaguier*, Dame de Monſalès & de Coulonges-les-Royaux. Elle teſta le 30 Juin 1682, & mourut à Lavaur peu de jours après, âgée de plus de 80 ans, laiſſant de ſon mariage :

1. François, *Comte de Gelas*, qui ſuit;
2. Marie-Françoise, mariée, par contrat du 4 Janvier 1658, à *François de la Rochefoucauld*, Marquis d'Eſtiſſac, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, fils de *Benjamin*, Marquis d'Eſtiſſac, Seigneur de Montclar & de Maigné, & d'*Anne de Villoutreys;*
3. Et Susanne, dite Mademoiſelle *de Vignolles*, mentionnée au teſtament de ſon père, morte âgée de 12 ans, & enterrée aux Cordeliers de Lavaur.

François de Gelas de Voisins, Seigneur, Comte de Gelas, Marquis de Leberon & de Vignolles, Vicomte de Lautrec, Seigneur de Coulonges-les-Royaux & de Blagnac, l'un des Barons des Etats de Languedoc, remit la Vicomté de *Lautrec* dans ſon premier état par l'acquiſition de quelques parties qui en avoient été anciennement démembrées; fut Lieutenant-Général pour le Roi en la Haute-Guyenne; fait Colonel du Régiment de Champagne le 6 Mai 1657, à l'âge de 16 ans, ſur la démiſſion du Marquis de Grignan; fit ſes premières armes la même année, à la tête de ce Régiment, en Catalogne, où il continua de ſervir en 1658. Il ſe trouva, en 1667, au ſiège de Douai & du Fort de Leſcarpe, à celui des ville & citadelle de Courtray, de même qu'à ceux d'Oudenarde & de Lille, comme auſſi à la défaite d'un corps de troupes Eſpagnoles commandées par le Prince de Ligne & le Comte de Marcin; ſervit en Lorraine en 1670, aux ſièges d'Epinal & Chatté; ſe diſtingua beaucoup à la campagne de Hollande en 1672, où il paſſa le Rhin à la nage, près de Tholuys, en préſence de Sa Majeſté; ſuivit le Roi, en 1674, à la conquête de la Franche-Comté, fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la Haute-Guyenne, par Lettres données à Luzarches, le 11 Mai 1675, dont il prêta ſerment le même jour entre les mains du Roi; reçut ordre, en 1682, de faire démolir les temples des Religionnaires à Nérac & à Bergerac, dans la Guyenne, où il commandoit pour lors en chef; eut, en 1692, ainſi que pluſieurs autres Seigneurs, permiſſion de ſuivre Sa Majeſté au ſiège de Namur; teſta le 26 Août 1715, fit un codicille le 3 Novembre 1718, & mourut à Paris le 1er Mars 1721, âgé de 81 ans. Son corps fut transféré aux Cordeliers de Lavaur en Languedoc, lieu de ſa ſépulture. Il avoit épouſé à Paris, le 25 Février 1671, *Charlotte de Vernou-de-Bonneuil*, Dame de la Rivière, veuve de *Jean-Louis d'Arpajon*, Marquis de Sévérac, fille de *Louis de Vernou*, Seigneur de la Rivière, Bonneuil, Melzéart & d'Arthenay, & de *Marguerite de Noſſay*. Elle teſta le 5 Novembre 1692, & mourut le 19 du même mois, âgée de 54 ans. Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit;
2. Louis-Hector, rapporté après ſon frère aîné;
3. Daniel-François, auſſi rapporté après ſes deux frères;
4. Et Françoise-Louise-Thérèse, morte en 1750, mariée, par contrat du 27 Juin 1705,

au Château de Frémont, près de Paris, avec *François-Joſeph de Gelas-Leberon*, dont il ſera parlé dans la branche de ce nom, rapportée ci-après.

François de Gelas de Voisins, Vicomte de Lautrec, commença à porter les armes dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi; ſervit, en 1690, en cette qualité, en Allemagne, aux ordres du Grand-Dauphin, fils de Louis XIV; fut fait Capitaine le 13 Octobre de la même année; Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, le 1er Avril 1696, à la tête duquel il ſervit depuis en Italie avec diſtinction, particulièrement au combat de Chiari, à la bataille de Luzzara, & au paſſage de l'Oglio; fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1703, & chargé du commandement de l'avant-garde de l'armée qui marchoit en Piémont à la pourſuite du Comte de Staremberg, où il fit une grande quantité de priſonniers; ſe trouva la même année au combat de Caſtel-Nuovo-de-la-Bormida; ſe diſtingua beaucoup, en 1704, à l'attaque de Trino, dont il ſe rendit Maître, à la tête de ſa Brigade de Dragons & de celle du Dauphin; commanda depuis, en 1705, un corps de Cavalerie ſur l'Oglio & dans le Breſſan, aux ordres du Grand-Prieur de Vendôme; & le 3 Février de la même année, ayant été détaché, avec 50 Chevaux, du côté de Breſcia, pour avoir des nouvelles des ennemis, il apprit que le Comte de Sereni, Général de l'Empereur, marchoit avec un corps conſidérable de Cavalerie & d'Infanterie, & quelques pièces de canon, dans le deſſein de ſurprendre & d'enlever le quartier qu'occupoit le Comte de Medavy à Torboli, & que les ennemis étoient poſtés en deçà du pont de Rocadella ſur la Mella, occupant le chemin de ſa retraite, ce qui lui fit prendre le parti de les charger l'épée à la main, &, nonobſtant leur ſupériorité en nombre, il les rompit, les renverſa, & s'ouvrit enfin un paſſage; mais dans cette occaſion, il fut bleſſé d'un coup de fuſil au travers du corps, fait priſonnier & tranſporté, ſur ſa parole, à Breſcia, où il mourut le 2 Mars 1705, dans la 33e année de ſon âge, avec la réputation d'un Capitaine de grande eſpérance & d'une extrême valeur, fort regretté du Duc de Vendôme & de toute l'armée. Son corps fut porté en grande pompe aux Cordeliers de Breſcia, le 5 Mars ſuivant, où il fut enterré, ainſi qu'il l'avoit ordonné par ſon teſtament du 25 Février précédent. Le Comte Fenerolli, l'un des premiers Seigneurs du pays Breſſan, chez qui il mourut, lui donna des marques mémorables de ſon attachement, en lui faiſant élever un tombeau de marbre dans l'Egliſe, avec une épitaphe.

Louis-Hector, Seigneur, Comte de Gelas, Marquis d'Ambres & de Vignolles, Vicomte de Lautrec, l'un des Barons des Etats de Languedoc, né en 1675, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, cidevant Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en la Haute-Guyenne, d'abord deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, qu'il quitta en 1693, pour entrer dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, ſervit, en 1694, en cette qualité, au bombardement de Dieppe & du Hâvre. La même année il eut une Lieutenance dans le Régiment d'Infanterie du Roi; ſe trouva au ſiège de Dixmude, à la priſe de Deinſe, & au bombardement de Bruxelles; fut fait, en 1696, Capitaine de Dragons dans le Régiment du Comte de Lautrec, ſon frère; Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, le 22 Décembre 1704; eut part à preſque toutes les actions de la guerre d'Italie, comme à Chiari, au paſſage de l'Oglio, à la bataille de Luzzara, de même qu'à Caſtel-Nuovo-de-la-Bormida, à l'attaque de Trino & au ſiège de Verue. Le Roi lui ayant donné, en Mars 1705, le Régiment de Dragons du Comte de Lautrec, ſon frère, mort des bleſſures qu'il avoit reçues près de la ville de Breſcia, il combattit, à la tête de ce Régiment, à la bataille de Caſſano, où il eut un cheval tué ſous lui en 1706; ſe trouva au ſiège & à la bataille de Turin l'année d'après; en Allemagne, aux lignes de Bille & de Stolophen; & en 1709, au combat de Rhumersheim. Il fut pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la Haute-Guyenne, ſur la démiſſion du Marquis d'Ambres, ſon père, par Lettres données à Verſailles le 5 Avril 1712, dont il prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté le 11 Mai ſuivant; ſe trouva depuis au ſiège des Ville & Château de Fribourg; fut fait Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, & en cette qualité il ſervit la même année en Eſpagne, pendant les ſièges de Fontarabie & de Saint-Sébaſtien; ſe démit de la Lieutenance-Générale de Guyenne en Mars 1723. Il épouſa, par contrat paſſé le 16 Juillet,

& célébration le 1er Août 1715, en préſence & de l'agrément du Roi, *Henriette-Antoinette de Meſmes*, née le 29 Avril 1698, fille de *Jean-Antoine,* Seigneur, Comte d'Avaux & de Neufchâtel, Prévôt-Commandeur des Ordres du Roi, premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Marie-Thérèſe Feydeau-de-Brou,* de laquelle il n'eut point d'enfans.

Daniel-François de Gelas de Voisins d'Ambres, Seigneur de Capendu en Languedoc, de Rochette & de Liſardière en Anjou, appelé *Comte de Lautrec*, né en 1686, Colonel du Régiment d'Infanterie de la Reine, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en la Haute-Guyenne, fut d'abord reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, de minorité, au Grand-Prieuré de Toulouſe, & entra, en 1701, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, fut appelé *Chevalier d'Ambres*. Il alla, en 1702, à Malte, pour y faire ſes caravannes, & à ſon retour, en 1705, il apporta au Roi, de la part du Grand-Maître Perellos, les faucons de préſens que l'Ordre a coutume d'envoyer tous les ans à Sa Majeſté. Il eut, la même année, une Compagnie de Dragons dans le Régiment du Comte de Lautrec, ſon frère, & ſe trouva, en 1706, au ſiège & à la bataille de Turin, étant pour lors Aide-de-Camp de S. A. R. le Duc d'Orléans; en 1707, à l'attaque des lignes de Bille & de Stolophen; en 1709, au combat de Rhumersheim; fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, le 8 Mars 1710; Colonel du Régiment Infanterie de la Reine, le 28 Avril 1711, à la tête duquel il ſervit en 1712, aux ſièges de Marchiennes, de Douai, du Fort de Leſcarpe & du Queſnoy, de même qu'en 1713, à celui de Fribourg, où il ſoutint, avec ſon Régiment, la ſortie que les ennemis firent le lendemain de l'ouverture de la tranchée. Il ſe trouva, en 1714, au ſiège & à l'aſſaut général de Barcelone; ſe rendit, en 1715, à Malte, à la citation générale de tout l'Ordre, pour la défenſe de cette Isle, menacée d'invaſion par les Turcs, où le Grand-Maître Perellos le fit Brigadier des troupes qui avoient été levées en cas de ſiège, par Brevet du 17 Mai 1715. Il ſervit depuis en Eſpagne en 1719, au ſiège de Caſtelon; fut fait Brigadier des Armées du Roi le 3 Avril 1721, & pourvu de la charge de Lieutenant-Général de la Haute-Guyenne, ſur la démiſſion du Marquis d'Ambres, ſon frère, par Lettres données à Verſailles le 8 Mars 1727, dont il prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté le 16 du même mois. Il fut nommé Maréchal-de-Camp à la promotion du 18 Octobre 1734, après s'être diſtingué aux batailles de Parme & de Guaſtalla; fut nommé, en 1736, Inſpecteur-Général de l'Infanterie, & à la fin de l'année 1737, envoyé par le Roi à Genève, Plénipotentiaire de France, pour pacifier les troubles qui étoient ſurvenus entre les Magiſtrats & la Bourgeoiſie; il y réuſſit parfaitement, & fit, de concert avec les Députés des Cantons Suiſſes de Berne & de Zurich, un règlement qui accorda toutes les parties, & rétablit la tranquillité dans cette République. En reconnoiſſance, Genève fit frapper une Médaille en ſon honneur, où d'un côté eſt ſon portrait, & ſur le revers trois vertus, avec cette légende: Fortitudo, Prudentia et Æquitas, conspicuæ in uno. A ſon retour en France, le Roi le nomma, en Juillet 1738, Lieutenant-Général de ſes armées. Il ſervit en Allemagne pendant les campagnes de 1741 & 1742; commanda, en qualité de Lieutenant-Général, les huit Régimens d'Infanterie & de Cavalerie que le Roi fit revenir de Bavière, au mois de Janvier 1743. Il les ramena en France avec la Gendarmerie, & à ſon retour au Chapitre de l'Ordre du Saint-Eſprit, tenu le 2 Février de la même année, il fut propoſé & admis pour être reçu Chevalier des Ordres. Vers le même tems, il fut nommé Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Empereur Charles VII, & ſuivit S. M. I. à Munich, à Augsbourg & à Francfort. Ce fut, en ſe rendant à cette dernière ville, muni des paſſe-ports des Généraux Autrichiens, qu'il fut attaqué dans ſa route au mois de Juin 1743, par un parti des Huſſards qui tirèrent ſur lui, tuèrent deux perſonnes de ſa ſuite, & pillèrent ſes équipages, ſans qu'il ait pu en avoir raiſon; il reſta Ambaſſadeur auprès de S. M. I. juſqu'au 4 Mars 1744, qu'il revint en France. Il a été nommé pour ſervir, en ſa qualité de Lieutenant-Général, dans l'armée commandée par M. le Prince de Conti, en Provence & en Dauphiné, où il ſe rendit en Avril 1744. Il a continué de ſervir dans ce pays pendant les années 1745 & 1746, & enſuite en Flandre, dans l'armée commandée

par le Roi ; s'eſt trouvé à la bataille de Lawfeld donnée le 2 Juillet 1747, où il fut bleſſé dangereuſement à la jambe, & eut, au mois de Septembre ſuivant, le Gouvernement du Queſnoy, vacant par la mort du Marquis de Fénélon, tué à la bataille de Rocoux ; & il eſt décédé Maréchal de France, Honoraire des Académies des Sciences & Belles-Lettres de Paris, & de la Société des Beaux-Arts de Lyon, le 14 Février 1762, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé, le 4 Février 1739, *Marie-Armande de Rohan-Chabot*, vivante en 1773, fille puînée de *Louis-Bretagne-Alain*, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, & de *Françoiſe de Roquelaure*, dont :

1. Louis-Henri, né le 6 Août 1741, dit le Comte de Gelas, tenu ſur les Fonts par le Duc *de Rohan*, ſon oncle maternel, & par la Marquiſe d'*Ambres*. Il eſt mort le 16 Janvier 1742. La ville de Genève, à ſa naiſſance, fit faire des illuminations & des réjouiſſances publiques ;
2. Charles-Albert-François de Gelas-de-Lautrec, né le 9 Janvier 1744, mort de la petite-vérole, à Paris le 28 Août 1753 ;
3. Charles-Philippe, né le 10 Novembre 1745, reçu Chevalier de Malte de minorité, & mort le 21 Décembre 1749 ;
4. Marie-Louise, née le 19 Novembre 1739, & morte le 1er Septembre 1745.

BRANCHE de Leberon.

Fabien de Gelas-de-Leberon, frère cadet de Lysander de Gelas, fut Seigneur d'Upie & de Barcelonne, au Diocèſe de Valence en Dauphiné, & épouſa, le 4 Mai 1615, *Anne de Moreton*, fille de *Jacques*, Seigneur de Chabrillan dans la même Province, dont :

Charles de Gelas-de-Leberon, qui ajouta à ſes propres paternels pluſieurs Terres conſidérables en Dauphiné, par ſon mariage du 3 Septembre 1636, avec *Louiſe de Grolée-Viriville*, fille de *Jacques*, Seigneur de Chapeau-Cornu, & d'*Hélène de Poiſieux*, héritière de la Terre du Paſſage au Diocèſe de Valence, & de Saint-Georges-d'Eſpéranche au Diocèſe de Vienne. De ce mariage vint :

François-Joseph de Gelas-de-Leberon, Seigneur d'Upie & de Barcelonne, Comte du Paſſage & de Saint-Georges-d'Eſpéranche, marié, par contrat paſſé le 27 Juin 1705, au Château de Frémont, près de Paris, à Françoise-Louise-Thérèse de Gelas, ſa parente, fille de François, Comte de Gelas, & de *Charlotte de Vernou-de-Bonneuil*. Elle eſt morte en 1750, ayant eu pour enfans :

1. Louis-Hector de Gelas-de-Leberon, Comte du Paſſage, né le 28 Juillet 1714, mort en Bohême en 1742, étant Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie ;
2. Et Marie-Françoise de Gelas-de-Leberon, aujourd'hui Dame du Paſſage, d'Upie, &c., née le 12 Juillet 1707, mariée, le 16 Février 1733, à *Marc-Antoine de Lévis-Couſans*, Seigneur, Baron de Lugny & de Charniſay, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, & appelé *le Marquis de Lévis*. Voyez LÉVIS.

Les armes, ſuivant l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, ſont : *écartelé, au 1 d'azur, à un lion d'or, armé, lampaſſé & couronné de gueules*, qui eſt de Gelas ; *au 2 de gueules, à la croix vidée, cléchée & pommetée d'or de 12 pièces*, qui eſt de Lautrec ; *au 3 palé d'or & de gueules*, qui eſt d'Amboise ; *au 4 d'azur, au lévrier courant d'argent en bande, accolé de gueules*, qui eſt de Leberon ; & ſur le tout, *parti, au 1 d'azur, à un monde d'or*, qui eſt de Pavet de Montpeyran, *& au 2 d'argent, à 3 loſanges en faſce de gueules*, qui eſt de Voisins.

GELIÈRE (la), en Breſſe : ancienne Nobleſſe éteinte vers le milieu du XVIe ſiècle. Suivant un Manuſcrit de feu Piganiol de la Force elle remonte à

I. Jean, Chevalier, Seigneur de la Gelière, vivant en 1260. Il avoit épouſé *Sibylle de Luyrieux*, Dame de Moreſtel, fille de *Humbert*, Seigneur de Moreſtel, de laquelle il eut :

1. Pierre, Seigneur de la Gelière, lequel fit hommage, en 1329, au Comte de Savoie, & mourut ſans hoirs ;
2. Guillaume, qui ſuit ;
3. Guy, Seigneur de Châteauvieux. Il fit auſſi hommage, l'an 1329, au Comte de Savoie, & fut père de

   Jean, Seigneur de Châteauvieux, qui n'eut qu'une fille, nommée

   Gillette, Dame de Châteauvieux, femme de *Pierre de la Grange*, Seigneur du Saix, dont poſtérité. Voy. GRANGE (de la).
4. Guichard, Damoiſeau, qui fit hommage de ſa Terre, l'an 1333, au Comte de Savoie ;
5. Et Jean, dit *Molard*, lequel ne laiſſa qu'une fille, nommée

Béatrix, mariée à *Jacques de Rougemont*, Seigneur de Marlia.

II. Guillaume, Seigneur de la Gelière, Chevalier, fut l'un des Gentilshommes des Etats de Savoie, qui promirent fidélité à Amé, IVe Comte de Savoie. Il épousa *Anceliſe de Chandée*, fille de *Hugues*, Seigneur dudit lieu, Bailli de Viennois. Leurs enfans furent :

1. Guichard, qui ſuit ;
2. Hugonin, Chevalier, mort ſans hoirs ;
3. Lancelot, qui fut père de
   Guillaume, qui fit hommage au Comte de Savoie l'an 1376 ;
   Et Ancelise, mariée à *Perceval*, Seigneur *de Martigna*.
4. Guillaume, Chevalier, mort, ſans alliance, l'an 1343 ;
5. & 6. Bérard & Antoine, décédés jeunes ;
7. Et Jacquette, mariée, en 1343, à *Jean de Loiſy*, Damoiſeau.

III. Guichard, Seigneur de la Gelière, Chevalier, teſta le 23 Mars 1340, & avoit épouſé *Marguerite de Bezenens*, fille de *Hugonin*, Seigneur de Bezenens en Dombes, & de *Sibylle*, Dame *de Léas*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Hugues ou Guigues, Religieux à St.-Claude, Prieur de Laubépin ;
3. & 4. Guillaume & Josserand, morts jeunes ;
5. Catherine, femme de *Guichard*, Seigneur *de Chaillouvres* en Dombes, vivant en 1380, dont deux filles :
   1. *Anne de Chaillouvres*, mariée, le 22 Janvier 1383, à *Perceval le Merle*, Seigneur de la Franchiſe, fils de *Philippe le Merle*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeannette de la Franchiſe*. Elle fut mère de *Jean le Merle*, Seigneur de la Franchiſe vivant en 1455 ;
   2. Et *Elie de Chaillouvres*, mariée à *Aymonnet de la Balme*, dit *de la Garde*, Damoiſeau, dont elle étoit veuve l'an 1408.
6. Alix, Religieuſe à Neufville ;
7. Jeannette, femme, en 1372, d'*Etienne de Chaillouvres*, Damoiſeau, frère dudit *Guichard*, mari de la ſœur de ſon épouſe ;
8. & 9. Sibylle & Guiburge, mortes ſans alliance ;
10. Et Ancelise, mariée à *Odet de Châteaurenaud*, Chevalier, Seigneur de la Motte-de-Bouhailles, vivant en 1392.

IV. Jean, IIe du nom, Seigneur de la Gelière, Chevalier, eut différend avec *Etienne*, Seigneur de Bezenens, pour la dot de *Marguerite de Bezenens*, ſa mère, & tranſigèrent enſemble le 10 Août 1343. De ſa première femme, dont le nom eſt ignoré, il eut Jean, qui ſuit ; & de ſa ſeconde, *Guillemette de Saint-Sulpis*, veuve de *Jean*, Seigneur *du Châſtelard*, près de Bourg, & fille de *Renaud*, Seigneur *de Saint-Sulpis*, & de Corſant, vinrent :

1. Guichard, mort ſans hoirs ;
2. Guillaume, auteur d'une branche rapportée ci-après.

V. Jean de la Gelière, IIIe du nom, Seigneur de Cornaton, n'eut dans ſon partage que la Terre de Cornaton, quoiqu'il fut l'aîné, ſon père lui ayant préféré Guillaume de la Gelière, ſon frère, cadet du ſecond lit, pour héritier de ladite Terre de la Gelière. Il teſta le 12 Juillet 1361, & avoit épouſé *Marguerite du Chaſtelard*, fille de *Jean*, Seigneur *du Chaſtelard*, & de *Guillemette de Saint-Sulpis*, ſeconde femme de ſon père. Leurs enfans furent :

1. Guichard, qui ſuit ;
2. Guy, Religieux à Aiſnay, vivant en 1375 ;
3. & 4. Sibylle & Guillemette, mortes ſans alliance ;
5. Et Jeannette, femme de *Joſſerand d'Oncieu*, Seigneur de Montiernos.

VI. Guichard de la Gelière, IIe du nom, Seigneur de Cornaton, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point :

Lancelot, qui ſuit ;
Et François, Seigneur de Nieudey, lequel eut, entr'autres enfans :
Claude, Seigneur de Nieudey, vivant en 1430, qui épouſa *Chrétienne*, dont vinrent un garçon & une fille, ſavoir :
Gaspard, qui vivoit en 1488, & épouſa *Catherine de Roſſillon* ;
Et Claudine.
Claude eut encore un fils naturel, nommé
Claude de la Gelière, Seigneur dudit lieu & de Montplaiſir, qui fit hommage de ſes Terres au Roi François Ier en 1530. Il ſe maria à *Jeanne du Saix*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Arnans, dont il eut pluſieurs enfans.

VII. Lancelot de la Gelière épouſa, en 1398, *Guillemette de Beyniers*, fille d'*Othelin*, Seigneur de Beyniers, & d'*Iſabeau de Saint-Sulpis*, dont :

1. Jean-Antoine, qui ſuit ;

2. Marguerite, femme, en 1428, de *Claude de Poyalis*, Seigneur de Chaillouvres en Dombes ;
3. Et Jeanne, mariée à *Jean de Ferlay*, Seigneur de la Vernouſe, fils de *Henri*, Seigneur dudit lieu, & d'*Huguette de la Vernouſe*.

VIII. Jean-Antoine de la Gelière, Seigneur de Cornaton, épouſa, le 23 Juillet 1424, *Guyette de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur *de Feillens*, & de *Jeanne du Saix*, dont entr'autres enfans :

IX. Georges de la Gelière, Seigneur de Cornaton, Serre & la Baſtie, marié, 1° en 1447, à *Louiſe de la Baulme*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Perès & de la Balme en Bugey, & de *Louiſe de Genoſt* ; & 2° à *Louiſe de Ravays*, fille de *Claude*, Seigneur de la Vallière, & de Guillemette de la Gelière. Du premier lit il eut :

1. Jean, mort ſans alliance ;
2. François, qui ſuit ;
3. Antoine, Chanoine de l'Egliſe de Mâcon ;
4. Pernette, femme de *Philippe de Chevriers*, Seigneur de Saint-Mauris & de Buſſy ;
5. Jacquemette, mariée à *Claude de Roſſet*, Ecuyer ;
6. Claudine, alliée à *Antoine du Louvat*, Seigneur de Ponſſey, en 1469 ;
7. Louise, Religieuſe à Neuville en 1478.

Et du ſecond lit vint :

8. Jeanne, morte ſans alliance.

X. François de la Gelière, Seigneur de Cornaton, de Serre & de la Baſtie, épouſa, par contrat du 8 Janvier 1503, *Marguerite de Lugny*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Igé, & de *Jacqueline de Marrine*. Il teſta le 23 Février 1522, laiſſant :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Philibert, Chevalier de Rhodes, vivant en 1543 ;
3. Et Louise, morte ſans alliance.

XI. Claude de la Gelière, Seigneur de Cornaton, Serre & la Baſtie, fit hommage au Roi François Ier, le 5 Août 1536, & épouſa, le 22 Mai 1535, *Jacqueline de Rougemont*, fille de *Gaſpard*, Seigneur *de Rougemont* & de Pierreclos, & de *Huguette de Rougemont*. Leurs enfans furent :

Pierre, qui ſuit ;
Et Louise, femme de *Claude de Becerel*, Seigneur de Marlia, fils de *Pierre*, Seigneur de Marlia, & de *Philiberte d'Oncieu*.

XII. Pierre de la Gelière, Seigneur de Cornaton, de la Baſtie & du Chanay, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Duc d'Alençon, fut tué au ſiège de Montpellier, en 1577, ſans laiſſer d'enfans de *Jacqueline de Montferrand*, ſon épouſe, fille de *Pierre*, Seigneur de *Montferrand*, & de Château-Gaillard, & de *Louiſe de Grolée*.

SECONDE BRANCHE.

V. Guillaume de la Gelière, ſecond fils de Jean, IIe du nom, & de *Guillemette de Saint-Sulpis*, ſa ſeconde femme, fut partagé par ſon père, comme nous avons dit ci-devant, à l'excluſion de ſon frère aîné du premier lit, de la Terre de la Gelière, dont il fit enſuite hommage à Amé, premier Duc de Savoie, l'an 1420. Il épouſa *Béraude de Longuemont*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Longuemont, & en eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jean, Prieur de Saint-Pierre de Mâcon, vivant en 1426 ;
3. Humbert, Chambrier & Chanoine en la même Egliſe, vivant en 1484 ;
4. Guillemette, femme de *Humbert*, Seigneur de *Chintré* en 1421 ;
5. Et Béraude, mariée, en 1437, à *Jean de Mency*, Seigneur de la Broyère en Mâconnois.

VI. Pierre, Seigneur de la Gelière, Chevalier, fit hommage au Duc de Savoie le 24 Octobre 1329, & avoit épouſé, dès le 6 Décembre 1423, *Jeannette de Chandée*, fille de *Hugonin*, Seigneur de Chandée, & de *Paſquette d'Eſtrès*. Il en eut :

1. Louis, mort ſans alliance ;
2. Antoine, qui ſuit ;
3. Et Guillemette, femme, le 28 Janvier 1453, de *Claude de Ravays*, Seigneur de Vallière, fils de *François*, Maître-d'Hôtel du Duc de Savoie, dont un garçon & trois filles. Voy. RAVAYS (de).

VII. Antoine de la Gelière, Chevalier, Seigneur de la Gelière, Roſy & Charbonnières en Mâconnois, fit hommage au Duc de Savoie, l'an 1447, & épouſa, le 13 Avril 1455, *Henriette de Matafelon*, fille de *Perceval*, Seigneur de Martigna, & d'*Alix de Mareſte*. Il teſta le 22 Octobre 1483, laiſſant :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. François, Protonotaire du St.-Siège, Commandeur de St.-Antoine de Renvers, Ordre de St.-Auguſtin, & Recteur de la Chapelle du Duc de Savoie en 1498 ;

3. Jean, Seigneur de Rosy, Pannetier ordinaire de Philibert, fils du Duc de Savoie, mort sans enfans ;
4. Louise, Religieuse à Neuville;
5. Et Antoinette, femme de *Pierre d'Oncieu*, Seigneur de Montiernos, fils de *Claude*, Seigneur de Montiernos, & de *Guyette de Biolay*.

VIII. Guillaume, Seigneur de la Gelière, de Rosy en Comté, & de Troche en Savoie, Conseiller & Chambellan ordinaire de S. A. de Savoie, Gouverneur, Bailli & Lieutenant-Général en Bresse, vivant en 1504, épousa *Anne de Châteauvieux*, fille de *Guy*, Seigneur *de Châteauvieux*, Bailli & Gouverneur de Bresse, & de *Marguerite de Brie*. Il en eut :

1. Marc, qui suit ;
2. Françoise, Prieure de Neuville en Bresse ;
3. Claudine, Dame de Rosy, femme de *François de Menthon*, Seigneur de Couertes, fils de *Georges*, Baron de Menthon, & de *Marie de Coligny ;*
4. Et Marguerite.

IX. Marc, Seigneur de la Gelière, Pommiers, Conflans & Charbonnières, rendit aveu au Roi François Ier le 6 Août 1536, & mourut le dernier de son nom, sans enfans de *Claude-Françoise de Chambut*, son épouse, fille d'*Antoine*, Seigneur de Conflans, & de *Françoise de Genost*. Il laissa sa sœur Claudine de la Gelière, Dame de Menthon, héritière de tous ses biens.

Les armes étoient: *d'argent, à 4 pals de gueules, & une cotice d'azur, brochant sur le tout.*

GELVES ou GALVES, titre d'une branche de Portugal, illustre Maison établie en Espagne, sortie des Marquis de Ferreira, par

Georges de Portugal, Ier du nom, Comte de *Gelves*, & *Adelaïde de Châteauvieux-de-Séville*, fils puîné d'Alvar de Portugal, Seigneur de Ferreira, & de *Philippe de Vilhena-Mello*. Il fut créé Comte de *Gelves* en Castille par l'Empereur Charles V, en considération de ses services. Cette branche des Marquis de Ferreira étoit établie à Séville, & portoit: *d'argent, au sautoir de gueules, chargé de 5 écussons de Portugal*. Le dernier mâle de ce nom, Georges-Albert de Portugal, Comte de *Gelves*, laissa une fille Eléonore de Portugal, Comtesse de *Gelves*, mariée, en secondes noces, à *Jacques de Pimentel*, Marquis de *Gelves*, par sa femme, Vice-Roi & Capitaine-Général d'Aragon en 1618, qui mourut sans enfans.

GEMARE (de), en Normandie, Election de Caen : Famille sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, & qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, 2 & 1, surmontées d'un cœur d'or.*

GEMIT DE LUSCAN, en Comminges. Luscan est une Terre qui fut acquise, en 1400, par les auteurs de cette Famille.

Pierre de Gemit de Luscan épousa, le 15 Août 1541, *Catherine de Mauléon*, de laquelle il eut :

Géraud de Gemit de Luscan, Ier du nom, Gouverneur des Ville & Citadelle de Saint-Bertrand, qui a épousé, le 30 Janvier 1566, *Catherine de Montauban*, dont :

Géraud de Gemit de Luscan, IIe du nom, Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, qui s'est marié, en 1619, à *Paule d'Astorg*, dont il eut :

Arnaud-Bertrand de Gemit de Luscan, qui épousa, le 30 mai 1650, *Paule d'Angos*, dont vint :

Jean-Arnaud de Gemit de Luscan, qui épousa, le 5 Février 1685, *Marie de Montmejan*, de laquelle sortit :

Jean de Gemit de Luscan, qui s'allia, le 30 Janvier 1717, à *Marthe de Binos de Vidaussan*, dont :

Louis-François de Gemit de Luscan, né en 1723, marié, en 1754, à *Anne-Marguerite de Saint-Lary-de-Bellegarde*, héritière de cette Maison, résidant à Montaignan, Diocèse d'Auch, où s'est actuellement transportée la Famille de Gemit de Luscan. De ce mariage sont issus :

1. Jean-François, né le 22 Décembre 1757;
2. Jean-Bernard-François, né le 23 Février 1759;
3. Et Angélique, née le 18 Janvier 1758.

* GENÇAY, en Poitou, Baronnie qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1655, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 31 Juillet & 18 Août 1656, en faveur de *Pierre de Brilhac* ou *Brilahat*, ou *Brillac*, Conseiller au Parlement de Paris.

* GENCIEN d'ÉRIGNÉ. Les Terres &

Seigneuries d'*Érigné,* de Meurs & du Jau en Anjou, furent unies & érigées en titre de *Marquiſat,* par Lettres-Patentes du mois de Juin 1687, en faveur de JOACHIM DE GENCIEN, Chevalier, & en conſidération de l'ancienneté de ſa Nobleſſe, & des ſervices recommandables que JACQUES DE GENCIEN, l'un de ſes ancêtres, rendit au Roi PHILIPPE-*le-Bel,* à la bataille de Mons-en-Puelle, donnée contre les Flamands, le 18 Août 1304, où portant la Cotte-d'Armes de ce Prince, il fut tué auprès de ſa perſonne; perte qui fut récompenſée en ſa poſtérité, par la permiſſion qu'elle eut d'ajouter à ſes armes *une bande d'azur, ſemée de fleurs-de-lis d'or*, pour conſerver la mémoire de cette action & de la fidélité de ſes ſervices.

GENDRE (LE). De cette Famille étoit:

JEAN LE GENDRE, Seigneur de Villeroy, Alaincourt & Conflans, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France, qui vivoit vers le milieu du XVe ſiècle. Il avoit épouſé *Catherine Dampont*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JEAN, rapporté après ſon aîné;
3. Et GENEVIÈVE, mariée à *Jean de Neufville,* dont deſcend la Maiſon de *Villeroy*.

PIERRE LE GENDRE, Chevalier, Baron d'Alaincourt, Seigneur de Villeroy, Hardeville, la Chapelle-la-Reine, Magny & Conflans, reçu en la Chambre des Comptes de Paris le 3 Août 1504, & Prévôt des Marchands en 1508, épouſa 1° *Jeanne Poncher*; & 2° *Catherine Briçonnet*. Il n'y a point d'apparence qu'il ait eu des enfans de ces deux mariages, puiſque, le 15 Novembre 1524, il teſta en faveur de *Nicolas de Neufville*, ſon neveu, à la charge de porter le nom & les armes de LE GENDRE.

JEAN LE GENDRE, Seigneur de Chanteau, eut pluſieurs enfans mâles & femelles. Nous ne pouvons, quant à préſent, en donner la deſcendance (*a*); mais nous ſommes inſtruits que

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans ſon *Dictionnaire*, 1re édit., tom. II, pag. 183, parle de GILBERT-CHARLES LE GENDRE, Seigneur de la Faye, Ecuyer de HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, qui acquit, le 14 Septembre 1652, de Claude d'Ambly la terre de Saint-Aubin-ſur-Loire, avec celles de Chirat & de Chavannes. Son petit-fils GILBERT-CHARLES LE GENDRE, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, obtint des Lettres-Patentes, au mois d'Avril 1718, portant érection de ladite Terre en titre de *Marquiſat*, pour lui & ſes deſcendans mâles, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 5 Décembre 1719. Il eſt décédé ſans alliance le 8 Mai 1746. Cette branche de LE GENDRE étoit cadette des Seigneurs de Lormoy, formée par JACQUES, oncle du premier Seigneur de Saint-Aubin. JACQUES étoit triſaïeul de FRANÇOIS-PAUL, mort Préſident des Comptes le 19 Avril 1746. Il a laiſſé quatre filles & un fils: LÉON-FRANÇOIS, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dont la tante, FRANÇOISE-ANNE, étoit aïeule paternelle de la Comteſſe d'*Argenſon*. Mêmes armes que celles ci-après.

(*Note des Editeurs.*)

ANTOINE-GASPARD-FRANÇOIS LE GENDRE DE LORMOY, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes & Intendant de Montauban, mort Conſeiller d'Etat, étoit de cette Famille, & qu'il a laiſſé de *Marie-Anne Pajot,* ſon épouſe, fille de *Léon*, Comte d'Ons-en-Bray, & de *Marie-Anne Rouillé:*

1. PAUL-GASPARD-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et LÉON-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné.

PAUL-GASPARD-FRANÇOIS LE GENDRE DE LORMOY, Chevalier, Conſeiller au Parlement, enſuite Préſident en la Chambre des Comptes, a épouſé, en 1734, *Marie-Eliſabeth Roslin*, dont:

1. ANNE-MARIE-EDMÉE, mariée, le 25 Avril 1755, à *Jean-Nicolas*, Comte *de Dufort*, &c., ci-devant Introducteur des Ambaſſadeurs. Voyez DUFORT;
2. N... LE GENDRE, mariée, à N..... *Amelot de Chaillou*, Intendant de Bourgogne. Voy. AMELOT;
3. ANNE-MARIE, femme, le 22 Janvier 1766, de *Charles-Victoire-François Irumberry-de-Salaberry*, Chevalier, Préſident de la Chambre des Comptes. Voyez IRUMBERRY-DE-SALABERRY;
4. Et N..... LE GENDRE, qui vit ſans alliance.

LÉON-FRANÇOIS LE GENDRE DE LORMOY, Chevalier, Comte d'Ons-en-Bray, ſecond fils d'ANTOINE-GASPARD-FRANÇOIS, & de *Marie-Anne Pajot*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé en 1773, avoit épouſé, en Février 1753, *Marie-Anne Lépinette-le-Mairat,* fille de *Joachim,* Seigneur de Nogent, &c., & d'*Edmée-Geneviève Vallier,* dont il a eu:

Deux garçons;
Et deux filles.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 têtes de jeune fille de carnation, chevelées d'or, poſées de front 2 & 1.*

GENDRE D'ARMENY, Famille dont les armes ſont : *d'azur, à la bande dentelée d'or, chargée de trois papillons de ſable.*

GENDRE DE BERVILLE (LE). Famille éteinte.

THOMAS LE GENDRE, Seigneur de Romilly, d'Alge, d'Elbeuf & de Maigremont, avoit épouſé *Eſther Scot de la Méſangère*, dont il eut :

CHARLES, qui ſuit ;

ET THOMAS LE GENDRE DE COLLANDRES, Seigneur de Gaillefontaine, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort le 1er Mai 1738, qui avoit épouſé, le 12 Août 1715, *Marguerite-Catherine-Madeleine le Voyer-d'Argenſon*, ſœur du feu Miniſtre de la Guerre, morte le 27 Novembre 1735, dont :

CATHERINE, mariée en 1739, & morte veuve, avec enfans de *Gabriel-Armand de Montmorin*, Comte de Saint-Hérem ;

Et N.... LE GENDRE, dite *Madame de Berville*, morte.

CHARLES LE GENDRE, Seigneur de Berville, de Romilly, de Fourneaux & de Livarot, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1734, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Paris le 7 Avril 1746, avoit été marié, le 16 Mars 1708, avec *Eléonore d'Eſtaing de Saillans*, morte à Paris le 17 Août 1761, âgée de 78 ans, fille de *Gaſpard d'Eſtaing*, Marquis du Terrail, Vicomte de Ravel & de Saillans, & de *Philiberte de la Tour de Saint-Vidal*, dont vint :

PIERRE-HYACINTHE LE GENDRE, Marquis de Berville, Colonel du Régiment de Rouergue en 1735, Brigadier le 2 mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1er Janvier 1748, Lieutenant-Général le 1er Mai 1758, Cordon rouge, &c., mort le 27 Février 1762, qui avoit épouſé MARIE-ADELAÏDE LE GENDRE DE MAIGREMONT, ſa couſine germaine, enterrée le 12 Septembre 1758, dont une fille :

ÉLÉONORE-LOUISE LE GENDRE DE BERVILLE, qui s'eſt mariée, au commencement de 1761, à *Emmanuel-Agathe*, appelé *le Marquis du Hallay*, Chevalier, Seigneur de la Borderie, de Kergouanton, &c., né le 15 Avril 1739, fils de *Jean du Hallay*, IVe du nom, & de *Marie-Thérèſe Guérin de la Roche-Blanche*.

Voyez HALLAY (DU), en Bretagne. (*Mercure de France* du mois d'Avril 1746, page 205.)

De cette Famille étoit ALEXANDRE-JACQUES-PIERRE LE GENDRE, Marquis de Collandres, Brigadier des Armées du Roi, qui avoit épouſé *Marie-Catherine l'Evêque de Gravelle*, fille de *Philippe*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne Thoinard* ; laquelle étant devenue veuve ſans enfans le 19 Novembre 1752, s'eſt remariée, le 10 avril 1764, à *Aimard-Charles-François de Nicolaï*, dit *le Marquis d'Oſny*, &c. Voyez NICOLAI.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 coupé d'azur ſur or ; l'or chargé d'un roſier de 3 roſes de gueules, feuillé & tigé de ſinople, & l'azur de 2 poiſſons d'argent, rangés en faſce, celui de deſſous contourné ; aux 2 & 3* d'ESTAING.

* GÊNES, Ville d'Italie, avec Archevêché & République ſouveraine ſur la Mer Méditerranée. Il y a deux ſortes de Familles nobles dans Gênes, les anciennes & les nouvelles. Les premières ſont au nombre de 28, entre leſquelles il y en a quatre principales, ſavoir : *Grimaldi, Fieſchi, Doria* & *Spinola*. Les 24 autres ſont : *Calvi, Cattaneo, Centurioni, Cibo, Agala, Fornara, Franchi, Giuſtiniani, Grillo, Gentilli, Imperiali, Interiani, Leſcari, Lomellini, Martini, Negro, Negroni, Pallavicini, Pinelli, Promontorii, Sauli, Salvahi, Vivaldi, & Veſodimero.* Les autres nobles Familles de Gênes, au nombre de 437, ſont aggrégées à ces 28 principales. Gênes doit ſa liberté à *André Doria*, qui abandonna le ſervice du Roi FRANÇOIS Ier, pour la lui procurer. Elle a été gouvernée par des Comtes, des Conſuls, des Podeſtats, des Capitaines, des Gouverneurs, des Lieutenans, des Recteurs du peuple, des Abbés du peuple, des Réformateurs, des Ducs nobles & populaires. Aujourd'hui les affaires ſont adminiſtrées par une eſpèce d'Ariſtocratie, dont le chef, nommé *Doge* ou *Duc*, n'eſt en charge que deux ans de ſuite. JEAN-BAPTISTE CAMBIASO a été élu Doge de cette République le 15 Avril 1771. Voyez Moréri.

* GENÈVE, Ville des anciens Allobroges ſur les frontières de la Savoie, ſituée ſur le Rhône, qui ſe gouverne en forme de République. Elle a eu des Comtes particuliers depuis le IXe ſiècle juſqu'au commencement

du XVe, qu'*Odon de Viflars* céda le Comté de *Genève*, par traité paſſé à Paris le 5 Août 1401, à AIMÉ VIII, Duc de Savoie. Le Comté de *Genevois* appartient à la Maiſon de Savoie. La ville de Genève eſt une petite République. L'Evêque eſt retiré à Annecy, où il fait ſa réſidence, depuis que le Calviniſme a pris la place du Catholiciſme. Il ſe qualifie *Prince de Genève*, parce que, dit-on, l'Empereur BARBEROUSSE donna cette qualité, en 1182, à l'Evêque ARDUCIUS.

GENÈVE. L'ancienne Maiſon des Comtes DE GENÈVE, qu'on fait remonter à RATBERT, qui vivoit en 880, a donné un Evêque & Duc de Langres, Pair de France, dans GUY DE GENÈVE, mort en 1291.

ALBERT-EUGÈNE DE GENÈVE, Marquis de Lullin, & de Pontcalier, Seigneur de toutes les Terres poſſédées par ſes ancêtres, Colonel-Général des Suiſſes au ſervice du Duc de Savoie, Maréchal de ſes Camps & Armées, Général de la Cavalerie, Grand-Ecuyer de CHRISTINE DE FRANCE, Ducheſſe de Savoie, Gouverneur du Duché de Chablais, fait Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade le 24 Mars 1638, mourut ſans poſtérité en 1663. Voyez le P. Anſelme, tom. II, pour la généalogie de cette Maiſon.

Les armes : *cinq points d'or, équipollés à 4 d'azur.*

GENEVOIS-BLAGNY, Famille noble, originaire de Champagne, qui a donné un Evêque & Comte de Noyon, dans GABRIEL DE BLAGNY, dit *le Genevois*, mort en 1592. Le P. Anſelme en commence la Généalogie à

MENGIN LE GENEVOIS, homme d'armes de la Compagnie d'Alain d'Albret, Seigneur d'Orval, Gouverneur de Champagne, qui épouſa *Bernarde*, Dame *de Blagny*. CHARLES LE GENEVOIS, Marquis de Blagny, un de ſes deſcendans, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, le dernier mâle de cette Famille n'eut que deux filles, l'une mariée en 1684, & morte ſans enfans, & l'autre Religieuſe à Joinville.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 coquilles du même.*

GÉNICOURT. JEAN DE GÉNICOURT, Vicomte de Lévignem & de Betz, Seigneur de Condé, Grand-Ham, Onchery, Conſeiller d'État & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, obtint, en 1613, l'érection de la Prévôté & Châtellenie d'*Aultry* en *Baronnie*, par Lettres enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 & 27 Janvier 1624. Il eut la permiſſion de porter le nom d'*Aultry*, & il en prit les armes. Voyez AULTRY.

GENLIS, Terre dans le Diocèſe de Noyon, acquiſe par *Pierre Brulart*, créé Secrétaire d'Etat le 9 Juin 1569, & aïeul de *Florimond Brulart*, Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1645. Voyez BRULART.

GENNES, au Maine. De cette Famille étoit : PIERRE DE GENNES, Ecuyer, Conſeiller & Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Siège préſidial du Mans. Il a eu pour fille unique, de *Marguerite de Cordouan*, ſon épouſe :

MARGUERITE DE GENNES, décédée le 24 Avril 1739, âgé de 61 ans. Elle avoit été mariée, le 26 Mars 1709, avec *Jacques Pineau*, Seigneur de Viennay, Lucé, la Pechellerie, &c., Conſeiller au Parlement de Paris, &c., & Doyen de la première Chambre des Enquêtes, dont elle a laiſſé des enfans. (*Mercure de France*, du mois de Mai 1729, pag. 1035.)

GENNEVOIX, nom d'une ancienne Maiſon de Bar-ſur-Aube, dont les Seigneurs ſont qualifiés *Chevaliers, Seigneurs, Vicomtes de Rochefort*. On prétend que les aînés demeurèrent long-tems attachés à la Cour de Lorraine, auſſi bien qu'à celle des anciens Comtes de Champagne. L'avant dernier de cette tige aînée étoit

OCTAVE DE GENNEVOIX, Chevalier, Seigneur de Rochefort, d'Auvillars & autres places, marié avec *Eléonore de Clinchamps*, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

BERNARD DE GENNEVOIX, qui, étant demeuré ſeul, devint l'unique héritier de ſa famille. Il fut d'abord Page de feu la Reine, & étant Capitaine d'un des Régimens de l'Ordonnance, fut bleſſé dangereuſement dans une bataille du côté d'Irlande, dans le tems que LOUIS XIV tentoit de remettre le Roi JACQUES ſur le Trône d'Angleterre. Cette bleſſure l'ayant engagé de venir à Paris, il vendit ſon Régiment au Marquis de Rothelin, & mourut en 1698. Il avoit épouſé, 1° une fille du

feu Marquis *de Bignon*, fils du célèbre Duc *de la Rochefoucauld*; & 2° *Jeanne-Marie de Taſtet-de-la-Barrière*, qui, devenue veuve, ſe retira dans une eſpèce de ſolitude, à Sylemort en Gaſcogne. Voyez l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*.

GENOST, en Breſſe : ancienne Famille noble, éteinte.

I. Pierre de Genost, Chevalier, vivant en 1300, épouſa *Alix de Chambut*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Corneyſſia, & d'*Amphelise*, ſa femme, dont :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Perceval, Prieur de Saint-Sorlin de Cachu en Bugey en 1350;
3. Guillaume, Prieur de Villars-Sallet en 1352, & Chambrier de Saint-Rambert en 1373;
4. Et Jeanne, femme de *Guillaume*, Seigneur *du Saix*.

II. Pierre, IIe du nom, Seigneur de Genost, vivoit en 1360, avec *Béraude de Chandée*, ſon épouſe, fille de *Hugonin*, Seigneur *de Chandée*, & de *Béatrix de Grolée*. Il en eut :

1. Guichard, Seigneur de Genost, mort ſans hoirs;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Perceval, Damoiſeau, vivant en 1414;
4. Et Clémence, mariée à *Lancelot de Conty*, Seigneur de Châteauvieux.

III. Guillaume, Seigneur de Genost & du Parc en Mâconnois, fut député, l'an 1410, par Amé, VIIe Comte, puis premier Duc de Savoie, pour limiter avec les Députés du Duc de Bourbon, les Juſtices & Châtellenies de Thoiſſey & de Pont-de-Veyle. Il avoit épouſé, l'an 1387, *Marie d'Eſtrées*, fille de *Péronin d'Eſtrées*, Seigneur d'Eſpey, & d'*Aimée de la Baume*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Jean, Seigneur de la Féole, de Sure & de Bignan, vivant en 1445. Il eut de ſa femme, qu'on ne connoît point :
   1. Antoine, Seigneur de la Féole, marié *à Agnès de Langheac*, dont :
      Françoise, femme d'*Antoine de Chambut*, Seigneur de Pommiers.
   2. Jacques, Seigneur de la Féole, Sure & Bignan, vivant en 1499, lequel eut pour fils :
      François, Seigneur de la Féole, Sure & Bignan, mort en 1513. De *Françoiſe de Roſſet*, ſon épouſe, fille de

Philibert, Seigneur d'Arbain, Bailli de Beaujolois, & d'*Iſabeau de Beaufort*, il laiſſa une fille :

Isabelle, Dame de Sure & de Bignan, mariée à *Antoine*, Seigneur *de Diſimieu* & de Saint-Péron en Dauphiné.

3. Jeanne, femme de *Jean de Mâlain*, Seigneur de Lux & de Vaudenay, mort en 1494;
4. Marie, épouſe 1° d'*Antoine de Sachins*, Seigneur d'Aſnières; & 2° d'*Amé de Binan*, Seigneur de Chambéria en Comté;
5. Et Louise, femme de *Guillaume de la Baulme*, Seigneur de Perès & de Montfalconnet.

IV. Pierre, IIIe du nom, Seigneur de Genost & de Baneins, vivoit en 1420. Il épouſa *Jeanne-Bernarde de Chambéria*, veuve de *Jean de la Chambre*, Chevalier, & en eut :

Eustache, qui ſuit;
Et Louis, Chevalier, lequel accompagna, l'an 1464, Philippe de Savoie, Comte de Baugé, au voyage qu'il fit en France. Il épouſa *Marguerite de Saint-Amour*.

V. Eustache, Seigneur de Genost & de Blanchières, vivant en 1450, épouſa *Louiſe de Marzey*, dont :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Pierre, mort jeune;
3. Et Guillelmine, femme de *Guillaume de Lisle*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, vivant en 1477.

VI. Antoine, Seigneur de Genost & de Blanchières en 1484, épouſa 1° *Antoinette d'Urfé*, Dame d'Eſpey, fille de *Guichard*, Seigneur d'Eſpey; & 2° *Jeanne de Buſſy*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Buſſy*, & d'*Antoinette de Montluel*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

Jacques, qui ſuit;
Et Louise, ſeconde femme d'*Yves du Terrail*, Seigneur de Bernin en Dauphiné, parent du Chevalier *Bayard*.

VII. Jacques, Seigneur de Genost, d'Eſpey, de Chila & de Blanchières, en 1524, épouſa *Péronne de Viry*, fille d'*Amé*, Baron *de Viry* en Genevois, & d'*Hélène de Menthon*. De ce mariage vinrent :

1. Gaspard, mort ſans alliance;
2. Philibert, Seigneur d'Eſpey, mort ſans enfans de *Jeanne Guillod*, ſon épouſe, fille de *Thomas Guillod*, Seigneur des Bertrandières;

3. Et ANTOINETTE, femme 1° de *Michaud de Vauzerier*, Seigneur d'Aifery; & 2° de *Jean du Frenoy*, dit *Martin*, Seigneur de Chuyft en Faucigny, vivant en 1543.

Cette Famille portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'argent.*

GENOU ou GENOUD, Famille dont étoit :

NICOLAS GENOU, fils de CLAUDE, Seigneur dudit lieu & de Guibeville, Secrétaire des commandemens de la Reine MARGUERITE, puis Secrétaire du Roi & Conſeiller en ſes Conſeils, & de *Marie Dupuy*. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 26 Novembre 1652.

PHILIPPE GENOU, Seigneur de Guibeville & de Toulongeon, Secrétaire des commandemens de la Reine MARIE DE MÉDICIS, puis Secrétaire du Roi, mourut Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, le 1er Décembre 1684, âgé de 71 ans, laiſſant de *Geneviève le Brun*, décédée le 27 Décembre 1687, qu'il avoit épouſée en 1645, entr'autres enfans :

ANTOINE, qui ſuit ;
& FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné.

ANTOINE GENOU, Seigneur de Guibeville, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 23 Janvier 1677, & Honoraire le 23 Mars 1700, & épouſa *Geneviève-Charlotte de Sève-de-Stainville*, morte le 2 Février 1730, à 72 ans, fille de *Chriſtophe de Sève*, Seigneur de Stainville, & de *Charlotte de Campremy*.

FRANÇOIS GENOU, frère du précédent, Seigneur de Chaſtainville, Conſeiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 4 Avril 1691, mourut en ſa Terre de Chaſtainville, entre Chartres & Etampes, dans un âge très-avancé, au mois de Novembre 1736. Il laiſſa ſes biens, par ſon teſtament, à ſes neveux, enfans de feu *Vedeau de Grammont*, ci-devant Conſeiller au Parlement de Paris, & d'ANNE-CLAUDE GENOU, avec ſubſtitution, au cas qu'ils mouruſſent ſans enfans, en faveur du fils de *François de Bauſſan*, ſon neveu, à la mode de Bretagne, alors Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & Intendant d'Orléans. (*Mercure* de Novembre 1736, pag. 2579.)

Les armes : *d'or, à 3 bandes ondées d'azur.*

GENOUILLAC. Voyez GOURDON DE GENOUILLAC.

GENOUILLAC : *d'azur, à 3 étoiles d'or, en pal.*

GENTART : *d'azur, au lion d'argent.*

GENTIL (LE), Famille noble & ancienne de Bretagne, qui remonte à

I. JEAN LE GENTIL, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Poules, ſuivant un extrait des Regiſtres des Etats tenus à Rennes, l'an 1386. Il fut du nombre des Gentilshommes députés pour aller chercher Dame Jeanne, Ducheſſe de Bretagne, fille du Roi de Navarre (ſuivant Dom Lobineau, *Hiſtoire de Bretagne*, pag. 661). Il eut pour fils :

II. OLIVIER LE GENTIL, qui rendit hommage au Vicomte de Rohan, le 13 Juillet 1396. (Voyez Dom Maurice, *Hiſtoire de Bretagne*, tome II, pag. 678.) Il fut père de

III. YVES LE GENTIL, Seigneur de Barnedel, qualifié *noble Seigneur*, qui vivoit en 1460. Il épouſa *Louiſe de Tréanna* de Vannes, & en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et LOUISE, fille d'honneur de la Reine ANNE DE BRETAGNE, femme de LOUIS XII. Elle fut mariée, par contrat du 3 Février 1507, en préſence de la Reine, au Château de Blois, à *Charles d'O*, Seigneur de Maillebois, Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Gouverneur de Caen en Normandie, & eut, en reconnoiſſance de ſes ſervices, 2000 livres accordées par cette Princeſſe.

IV. JEAN LE GENTIL, IIe du nom, déclaré de la Maiſon noble de Poules, épouſa, par contrat du 12 Avril 1509, noble *Marie de Tréouret-Kerſtrad*, dont vint :

V. GUILLAUME LE GENTIL, Seigneur de Coëtrinon & de Pencran, appelé, dans un acte du 12 Février 1550, fils & héritier principal & noble de *Marie Tréouret*, ſa mère. Il paſſa à la Réformation de la Nobleſſe en 1535, & comparut parmi les Gentilshommes aux montres générales qui ſe firent à Quimper-Corentin en 1536. De *Catherine de Kergadiou*, ſon épouſe, il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. YVES ;
3. & 4. ANNE & CATHERINE.

VI. JEAN LE GENTIL, IIIe du nom, Seigneur de Coëtrinon, de Pencran & de Lieuvincalt, partagea noblement avec ſes frères & ſœurs

le 15 Septembre 1570. Il épouſa *Marie Geffroy*, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Michel, tige de la branche des Seigneurs de *Kerleven*, rapportée ci-après ;
3. & 4. Louis & Georges, morts ſans poſtérité.

VII. Jean le Gentil, IVe du nom, Seigneur de Coëtrinon, partagea noblement avec ſes frères le 15 Avril 1587, & épouſa *Jeanne de Kerlenguy*. Ses enfans furent :

1. Alain, qui ſuit ;
2. Et Marie, femme de *Guillaume de l'Honoré*, Ecuyer.

On croit qu'il eut encore pour fils :

Meſſire Jean le Gentil, Aumônier de la Reine, mère de Louis XIII, & Chanoine de la Cathédrale de Vannes, qui vivoit environ vers 1620.

VIII. Alain le Gentil, Seigneur de Coëtrinon, partagea noblement avec ſa ſœur le 2 Septembre 1610. Il s'allia, par contrat du 19 Octobre 1608, avec noble *Anne de Roſmorduc*, fille de noble *Michel de Roſmorduc*, Seigneur dudit lieu, & *Iſabeau le Jeune*. De ce mariage naquirent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Michel, tige de la branche des Seigneurs de *Paroy*, dont il ſera parlé ci-après ;
3. Et Tanneguy, auteur de celle des Seigneurs de *Kélern* & de *Crozon*, mentionnée enſuite.

IX. Jacques le Gentil, Seigneur de Coëtrinon & de Roſmorduc, partagea noblement avec ſes deux frères, par acte du 2 Octobre 1647. Il fut déclaré iſſu d'ancienne extraction noble, par Arrêt du 30 Août 1669, de la Chambre établie pour la Réformation de la Nobleſſe du Duché de Bretagne. Il épouſa *Mauricette de Plœuc*, fille de *Jean*, Marquis *de Plœuc*, & d'*Anne de Carné*, dont :

X. Alain le Gentil, IIe du nom, Seigneur de Coëtrinon & de Roſmorduc, qui fut marié, par contrat du 2 Juillet 1687, avec *Barbe le Bigot*, fille de *haut & puiſſant Seigneur Philippe le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Neubourg, & de Dame *Catherine de Bobilly*, de laquelle il eut :

XI. Yves-René le Gentil, Seigneur de Coëtrinon, Roſmorduc, le Roderou, &c., Capitaine de Dragons, qui fut reçu en 1728, ſur l'admiſſion de ſes preuves, Chevalier des Ordres Royaux de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel. Il épouſa *Marie-Joſèphe le Drouallen*, dont il eut :

1. Alain-Marie, Seigneur de Roſmorduc, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, mort ſans poſtérité ;
2. Et René-Hyacinthe, qui ſuit.

XII. René-Hyacinthe le Gentil, Seigneur de Roſmorduc, Coëtrinon & de Keraſan, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Béarn, chef des nom & armes de la famille, a épouſé *Agathe-Françoiſe de Fleuriot-de-l'Angle*, dont il n'y a que quatre filles, entr'autres :

Agathe & Emilie.

BRANCHE
des Seigneurs de Tromenez, Paroy, *&c.*

IX. Michel le Gentil, Seigneur de Roſmorduc & de Kergougan, ſecond fils d'Alain, IIe du nom, & d'*Anne de Roſmorduc*, fut partagé noblement par ſon frère aîné, par acte du 2 Octobre 1647. Il épouſa *Marie de Toulhoat*, & en eut :

X. Corentin le Gentil, Seigneur de Tromenez & de Kergougan, qui fut déclaré noble d'ancienne extraction, par Arrêt du 30 Août 1669, rendu en la Chambre établie pour la Réformation de la Nobleſſe du Duché de Bretagne. De *Laurence Bourdais*, ſon épouſe, vint :

XI. Guy le Gentil, Seigneur de la Barbinais, Commiſſaire-Général de la Marine, qui épouſa 1° *Louiſe le Bec-de-Flubert* ; & 2° par contrat du 8 Mai 1727, *Marie-Thérèſe Fournier*. Du premier lit il a eu :

1. César-Hippolyte le Gentil-de-Poules ;
2. Jean-Baptiste-Henri le Gentil-de-Villebriant, marié à *Laurence Samſon*, & mort en 1751, n'ayant laiſſé qu'un garçon, mort en 1758 ;
3. Laurent-Pierre, dit *le Chevalier* le Gentil, Capitaine au Régiment de Quercy, Chevalier de Saint-Louis.

Et du ſecond lit vinrent :

4. Guy, qui ſuit ;
5. Et Jean-Jacques, mort ſans enfans.

XII. Guy le Gentil, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Paroy, Seigneur d'Auxence, &c., né le 20 Juillet 1728, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis, Grand-Bailli d'Epée des Villes

& Comtés de Provins & Montereau-Faut-Yonne, Lieutenant pour le Roi des Provinces de Champagne & de Brie, dont il a prêté ſerment entre les mains de S. M. le 12 Mars 1766, a obtenu de nouveau l'érection de la Seigneurie de *Paroy* en *Marquiſat*, en ſa faveur & de ſa poſtérité, par Lettres-Patentes de 1754, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes en 1755, en conſidération de ſes ſervices & de la nobleſſe de ſa Famille, une des plus anciennes de Bretagne, ainſi qu'il eſt énoncé dans leſdites Lettres. Il a épouſé, par contrat du 13 Septembre 1749, *Louiſe-Eliſabeth de Rigaud-de-Vaudreuil*, fille de *Louis-Philippe*, Comte *de Vaudreuil*, Lieutenant-Général des Armées Navales, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Catherine-Eliſabeth le Moine de Sérigny*. Leurs enfans ſont :

1. Jean-Philippe-Guy, dit *le Marquis de Paroy*, né le 9 Juin 1750, d'abord Officier au Régiment du Roi, Infanterie, à préſent Capitaine au Régiment Dauphin, Dragons;
2. Louis-Jean-Marie, dit *le Baron de Paroy*, né le 30 Avril 1751, Garde de la Marine à Breſt;
3. César-Hippolyte-Joseph, dit *le Vicomte de Paroy*, né le 10 Avril 1752, Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons;
4. Guy, né le 13 Décembre 1754, Garde de la Marine à Breſt;
5. Guy-Mériadec, né le 12 Avril 1757, Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons;
6. & 7. Guyone-Emilie, née le 30 Janvier 1754; & Louise-Adélaïde, née le 7 Juillet 1758, toutes deux reçues Chanoineſſes de Montigny en Franche-Comté, ſur l'admiſſion de leurs preuves de nobleſſe, le 23 Juillet 1764. L'aînée a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale le 21 Mars 1773, le Vicomte *du Hamel*, Lieutenant de Maire de la ville de Bordeaux.

BRANCHE
des Seigneurs de Kerlern.

IX. Tanneguy le Gentil, Seigneur de Pencran, troiſième fils d'Alain, Ier du nom, & d'*Anne de Roſmorduc*, fut déclaré, conjointement avec ſon frère aîné Jacques, iſſu d'ancienne extraction noble, par Arrêt du 30 Août 1669. Il eut de ſon épouſe, *Eſther de Gouler* :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Philippe, dont on ignore le ſort;
3. Jean-Claude, mort Garde de la Marine au Département de Breſt;
4. Et Guy, mort Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi en 1725.

X. Jacques le Gentil, Seigneur de Kerlern, épouſa *Clotilde Rouſſeau*, Dame de Keroüant, de laquelle vinrent :

1. Tanneguy-Marie, qui ſuit;
2. Et Nicolas-Toussaint, Sieur du Sper, marié, par contrat du 12 Novembre 1727, à *Catherine Bernard*, & mort ſans avoir laiſſé d'enfans.

XI. Tanneguy-Marie le Gentil, Seigneur de Kerlern, s'allia avec *Anne-Yvonne Daniel*, dont :

1. Jean-Tanneguy, qui ſuit;
2. Pierre, dit *le Chevalier de Kerlern*;
3. Et Renée, appelé *Mademoiſelle de Kerlern*.

XII. Jean-Tanneguy le Gentil, Seigneur de Kerlern, a épouſé, en 1756, *Marie-Guillemette le Foreſtier*, fille aînée de *Jean-François*, Seigneur du Kérity, & de Dame *Jeanne-Armelle de Moucheron*. Leurs enfans ſont :

1. Louis-Marie-René le Gentil-de-Kerlern, né le 11 Juillet 1757;
2. Pierre-Jean-Marie, né le 9 Février 1759;
3. Guillaume-Marie, né le 3 Octobre 1760.

BRANCHE
des Seigneurs de Kerleven.

VII. Michel le Gentil, ſecond fils de Jean, IIIe du nom, Seigneur de Coëtrinon, &c., & de *Marie Geffroy*, fut Seigneur de Kerleven, & partagé avec Louis, ſon frère, par Jean, leur aîné, le 15 Avril 1587. De ſon mariage, avec *Anne de Tivarlen*, il eut :

VIII. Yves le Gentil, Seigneur de Kerleven, qui épouſa *Françoiſe le Roux*, dont :

IX. Olivier le Gentil, Seigneur de Kerleven, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe, & déclaré noble d'ancienne extraction, le 27 Octobre 1670, par Arrêt de la Chambre établie par le Roi, pour la Réformation de la Nobleſſe dans le Duché de Bretagne. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : *d'azur, au ſerpent volant d'or, lampaſſé de gueules.*

GENTIL, Sieur de Montperreux, Election de Liſieux en Normandie, porte auſſi pour armes : *d'azur, à un dragon volant d'or, lampaſſé de gueules.*

GENTILHOMME, Famille du pays Chartrain, dont étoit ANTOINETTE LE GENTILHOMME, iſſue du Seigneur de *la Barre*, en Beauce, mariée à *Mathieu de Villers*, Sieur de Sainte-Radégonde.

Les armes: *d'argent, à une faſce de gueules, chargée de trois beſans d'argent en pointe, & d'un caſque d'azur.*

* GENTINNES, en Brabant: Terre & Seigneurie conſidérable qui eſt entrée, avec celles de *Limalette, Pont, Bray, Villeroux, Orbain*, &c., dans la Maiſon *d'Udekem*, par l'alliance de *Jeanne-Marguerite de Nobili*, fille & héritière de *Jérôme*, Gouverneur de Grave, & de *Jeanne d'Urſel*, avec *Gérard d'Udekem*, IIIe du nom, Seigneur de Guertechein & de Roſières, Capitaine au ſervice d'Eſpagne.

C'eſt en faveur de CHARLES-GUISLAIN D'UDEKEM, Grand-Foreſtier de Brabant, que la Terre de *Gentinnes* fut érigée en *Baronnie*, par Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, du 4 Mai 1716. Voyez UDEKEM.

GEOFFROY. Suivant le *Supplément* à l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, pag. 67, cette Famille, originaire de la ville de Nice, a conſtaté ſa Nobleſſe devant M. d'Hozier, Juge d'armes de France, en lui produiſant les actes en forme qui la juſtifient, depuis l'an 1469, ainſi qu'il l'atteſte dans le VIIIe Regiſtre de ſon *Armorial général*, à l'article GEOFFROY. Le premier, depuis lequel on puiſſe compter une filiation certaine, eſt

I. EMMANUEL DE GEOFFROY, citoyen de la ville de Nice. Il eſt qualifié *noble* dans un acte du 24 Août 1469, par lequel noble & magnifique Seigneur Jacques, Baron du Breuil & de Maſſonis, lui vendit pluſieurs Terres, ſituées dans le Comté de Nice. Cet acte fut reçu par *Jacques de Teſſe*, Secrétaire public. EMMANUEL DE GEOFFROY eut de ſon épouſe *Honorade de Grimaldi*, de ladite ville de Nice,

II. MAIFFRED DE GEOFFROY, Seigneur de la Cainée, réſidant à Cuébris, qui fit ſon teſtament le 25 Février 1560 (*Antoine Lotier*, du lieu de la Rochette, Notaire), par lequel il lègue à ſa fille 100 écus outre & par-deſſus ſa dot, inſtitue pour héritier univerſel ſon fils; fait ſes exécuteurs teſtamentaires *Georges de Flotte*, Co-Seigneur du lieu de Cuébris, & *Louis de Berre*, Seigneur de Collongues, ſes couſins, & ordonne qu'après ſa mort ſon corps ſoit porté dans le Cimetière du lieu de Cuébris, où eſt la ſépulture de ſa femme. Il avoit épouſé, par contrat de mariage du 5 Mars 1517 (*Louis Dalmaſſi*, de Sigale, Notaire), noble *Brigitte de Chabaud*, fille de noble *Jean*, & de noble *Catherine de Berre*. Ses enfans furent:

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. Et ANTOINETTE, mariée, par contrat du 29 Janvier 1545, paſſé devant *Georges Iſnard*, de la ville de Vence, Notaire, avec noble *Sauveur de Lombard*, Co-Seigneur de Cuébris, fils de feu *André*, Co-Seigneur dudit lieu, & de feu *Jeanne de Laſcaris*.

III. HONORÉ DE GEOFFROY, Seigneur de la Cainée, épouſa, par contrat du 20 Mars 1567 (*Gaſpard Martin*, Notaire), *Anne de Galléan*, fille de noble *Pierre-Jean de Galléan*, Co-Seigneur de Châteauneuf au Comté de Nice, en préſence de *Georges de Flotte*, Co-Seigneur de Cuébris, de *Louis de Berre*, Seigneur de Collongues, & de *Claude-Iſnard de Cuébris*. Il paroît, par ſon teſtament du 6 Janvier 1614 (reçu par *Dragoul*, Notaire), qu'il nomma pour exécuteurs *Louis de Flotte*, Seigneur de Cuébris, & *Honoré de Berre*, Seigneur de Collongues, & déclara que de ſon mariage avec ladite Demoiſelle *de Galléan*, il avoit eu quatre enfans, ſavoir:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. HONORÉ, duquel on ignore le ſort;
3. JEAN-ANTOINE, Avocat au Parlement. Ils furent tous trois inſtitués héritiers univerſels de leur père, pour, après ſa mort, partager entr'eux ſes biens par égales portions;
4. Et ISABEAU, mariée, le 6 Janvier 1614, avec *Jean-Antoine Dalmaſſi*.

IV. JACQUES DE GEOFFROY, Ecuyer du lieu de Cuébris, épouſa, par contrat du 13 Juillet 1598, du conſentement de ſon père, Seigneur de la Cainée dans le Comté de Nice, *Jeanne de Vitalis*, fille d'*Antoine*, & de *Donade de Maliverny*. On trouve un acte du 17 Mars 1600, par lequel JACQUES DE GEOFFROY déclare avoir reçu la ſomme portée par la donation à lui faite lors de ſon mariage par ſon père (*Honoré Dragoul*, Notaire de la Rochette). Il mourut *ab inteſtat*, & eut pour enfans:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. PIERRE, qualifié *noble*, par acte du 15 Mars 1686, année de ſa mort.

V. CHARLES DE GEOFFROY, Ier du nom, tué dans le tems des partis, en ſortant de ſa maiſon, avoit épouſé, par contrat du 6 Janvier 1647, paſſé devant *Jacques-Henri*, Notaire de la ville de Graſſe, *Renée de Barbaroux*, fille de *Louis*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Marin-Criſpin*; ladite Demoiſelle, aſſiſtée de *Renée de Villeneuve*, ſon aïeule maternelle, de *Gilbert de Barbaroux*, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de la ville de la Seyne, & de *Pierre de Barbaroux*, Ecuyer, Sieur de Mouchon, ſes oncles. Il eut de ſon mariage :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. Et ANNE, mariée, par contrat du 14 Juillet 1675, avec *Honoré de Mérigon*, de la ville de Graſſe, Avocat en la Cour.

VI. CHARLES DE GEOFFROY, IIe du nom, qualifié *noble*, dans le contrat de mariage de ſa ſœur, prêta hommage au Roi le 8 Mars 1672, en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, comme Procureur fondé de ſa mère, Dame du Rouret, pour cette Terre qu'elle avoit acquiſe, le 19 Septembre 1671, de noble Alexandre de Julianis. Ayant été pourſuivi pour les droits de franc-fief, il obtint un Jugement de M. le Bret, Intendant de Provence, le 24 Septembre 1694, qui l'en déchargea, en conſéquence de la production de ſes titres de nobleſſe depuis l'an 1517. Il fit un teſtament olographe le 3 Novembre 1701 (préſent *Joſeph Houlley*, Notaire à Graſſe), par lequel il inſtitua pour ſon héritière, *Anne de Graſſy*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 9 Septembre 1672 (fille de *Michel*, Avocat au Parlement de Provence, & de *Lucrèce de Tiran*, ſa veuve, de la ville d'Aix), pour remettre ſondit héritage à ſon fils aîné ou à l'aîné de ſes enfans mâles, vivant lors du décès de ſadite épouſe, & déclara qu'il avoit eu d'elle 9 enfans, rapportés ci-après. Par Ordonnance de M. le Bret, Intendant de Provence, du 4 Mai 1702, elle fut déchargée de la demande des droits de franc-fief pour la Terre du Rouret, comme héritière de feu noble CHARLES DE GEOFFROY, ſon époux, attendu qu'elle n'avoit pas perſonnellement la qualité de noble. Le motif de cette Ordonnance fut, que la veuve jouiſſoit des mêmes droits, prérogatives & qualités que ſon mari. De ce mariage vinrent :

1. HONORÉ, qui ſuit ;
2. ANTOINE, mort Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, embarqué ſur l'Eſcadre, commandée par M. de Caffaro, que le Roi envoya, en 1719, pour favoriſer le paſſage des Miſſiſſipiens, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. CÉSAR, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, mort à Toulon, en 1755, des ſuites d'une bleſſure qu'il avoit reçue, commandant un Vaiſſeau dans l'Eſcadre de M. de Pioſin, qu'il défendit avec diſtinction contre les Anglois. Le Roi, en récompenſe, le gratifia d'une penſion de 1200 livres ;
4. CHARLES, dont on ignore le ſort ;
5. MARC-ANTOINE, Prêtre, mort en 1754 ;
6. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp & Maréchal-des-Logis de la première Compagnie des Mouſquetaires, où il a ſervi depuis 1709. Il s'eſt retiré du ſervice avec une penſion du Roi de 2400 livres ;
7. JOSEPH, non marié ;
8. CATHERINE, alliée, en 1701, avec *N... Rabuis*, Seigneur de Thorrenc ;
9. Et CLAIRE, femme de *N... le More*, Avocat du Roi au ſiège de Graſſe, & morte en 1752.

VII. HONORÉ DE GEOFFROY, Sieur du Rouret, Garde de la Marine au Département de Toulon, quitta le ſervice à la mort de ſon père, pour venir prendre le ſoin des affaires de ſa famille, ayant été nommé à la ſucceſſion par ſa mère. Il prêta hommage, le 21 Novembre 1702, pour ſa Terre & Seigneurie du Rouret, qu'il poſſédoit par ſucceſſion de ſon père. Il fit ſon teſtament le 15 Novembre 1735, par lequel il inſtitua pour héritier univerſel ſon fils aîné, & a épouſé, par contrat du 13 Avril 1703 (*Guion*, Notaire à Aix), *Thérèſe de Moricaud*, de la ville d'Aix, fille de feu *Jean-Baptiſte*, Sieur de Soleilhas, Chevalier, Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de France au Bureau des Finances en la Généralité de Provence, & de *Catherine Courtés*. De ſon mariage ſont iſſus :

1. CÉSAR, qui ſuit ;
2. HONORÉ-CLAUDE, Religieux de Lérins, & Prieur primitif du Prieuré de Briançon au Diocèſe de Glandève ;
3. 4. & 5. ANNE-CATHERINE, CLAIRE & MARIE-MADELEINE, toutes trois Religieuſes-Profeſſes au Couvent de la ville de Caſtellane.

VIII. CÉSAR DE GEOFFROY, IIIe du nom, Seigneur du Rouret, donna pouvoir, par procuration du 13 Avril 1739, à *N... de Moricaud*, Sieur de Soleilhas, ſon couſin germain, de faire, en ſon nom, hommage au Roi de ſa Terre du Rouret (*Joſeph Barbéri*, Notaire à Graſſe), & a épouſé, par contrat du 4

Juin 1743, *Anne de Villeneuve de Bargemont*, fille de *Joſeph de Villeneuve*, Chevalier, Seigneur de Bargemont, Vaucluſe, Caſtillon, Saint-Auban & autres places, & d'*Eliſabeth de Flotte d'Agoult de Saint-Auban*, dont il a :

1. Joseph-Louis, né le 29 Avril 1748, ci-devant Page de M. le Duc de Penthièvre, qu'il a ſervi en cette qualité depuis 1762. Il a eu des Lettres de Garde de la Marine au Département de Toulon, par un remplacement particulier, datées du 10 Octobre 1765 ;
2. Jean, né le 24 Avril 1749, tonſuré avant l'âge de 8 ans, qui a pris le parti de l'Egliſe ;
3. César-Honoré-Joseph, né le 16 Novembre 1750, auſſi tonſuré ;
4. Louis, non marié en 1770 ;
5. Et Thérèse, née le 26 Janvier 1746, reçue dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

Les armes : *tranché de gueules ſur argent*. C'eſt ainſi qu'elles ont été trouvées peintes ſur un tableau, dans une Chapelle de Notre-Dame de Simiez, éloignée de la ville de Nice d'un quart de lieue. (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. V, part. I.)

GEOFFROY, Famille de laquelle étoit Augustin-Claude Geoffroy, né le 29 Août 1732, fils de Claude, Secrétaire du Roi, & Caiſſier de la Recette générale des Finances, mort le 9 Mars 1770, & de *Madeleine Paignon*. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Mars 1757, & Grand-Rapporteur le 12 Mai 1761. C'eſt ce que nous ſavons n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes : *d'azur, au triangle plein, d'argent, poſé ſur ſa pointe, chargé en cœur d'un ſoleil de gueules*.

GEOFFROY, Seigneur de Maretz, qui porte : *d'azur, à 3 épis de blé d'or, rangés en 3 pals, naiſſans d'une champagne d'argent ; au chef couſu de gueules, chargé de 3 étoiles d'argent*.

GEOFFROY, en Languedoc, dont le *Céſar Armorial*, p. 183, donne les armes, qui ſont : *d'azur, à un château d'argent, maçonné de ſable*.

GEORGE-D'OLLIÈRES (de), à Marſeille. C'eſt une branche de celle du même nom établie à Vienne en Autriche, illuſtre par les grands Fiefs qu'elle a poſſédés, & les charges dont elle a été revêtue. Le certificat qu'elle a produit, pour prouver ſon origine (ſelon l'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 471), eſt ſigné par les Ambaſſadeurs des Archiducs Mathieu & Maximilien d'Autriche, & par un ſi grand nombre de Seigneurs, qu'il ne ſauroit être révoqué en doute.

I. Elzéar de George, Secrétaire de Louis III, Duc d'Anjou, Comte de Provence, depuis Roi de France, eſt le premier de cette Famille connu en Provence. Il eſt qualifié dans pluſieurs actes originaux, *nobilis quondam vir, &c.*, ce qui prouve évidemment qu'il étoit *noble* avant que d'être revêtu de ſa charge.

II. Mathieu de George-d'Ollières, ſon fils, fut Seigneur de Gréaſque, & poſſéda de grands Domaines, entr'autres celui de Huminy. Il eut deux fils :

1. Raymond, qui ſuit ;
2. Et Esparron, auteur de la branche des Seigneurs de *Gréaſque*, terminée en la perſonne de Claire de George-d'Ollières, mariée, en 1676, avec *Charles de Caſtellane*, héritier des biens de ſa femme.

III. Raymond de George-d'Ollières, Ecuyer, Seigneur de Huminy, épouſa, 1° *Catherine de Pinchinats* ; & 2° par contrat paſſé devant *Borelly*, Notaire, le 4 Novembre 1534, *Anne de Rabinaud*. Du premier lit vint :

1. Pierre, mort ſans poſtérité.

Et du ſecond lit il eut :

2. Martin, qui ſuit.

IV. Martin de George-d'Ollières de Huminy s'allia, le 24 Janvier 1576, avec *Béatrix de Ribiers*, & en eut :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Et Pierre, Chanoine Régulier à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille.

V. Jean-François de George-d'Ollières de Huminy épouſa, par contrat du 25 Avril 1621 (*Mallet*, Notaire), *Madeleine de Lombard*, de laquelle naquirent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Marguerite, mariée à *Pierre de Caze* ;
3. Et N... de George-d'Ollières, mariée à Louis de George-d'Ollières, Seigneur de Gréaſque, ſon couſin germain.

VI. Jacques de George-d'Ollières de Huminy ſe maria, 1° avec *Lucrèce de Sacco* ; & 2° par contrat paſſé devant *Richelmi*, Notaire à Marſeille, le 28 Septembre 1682, avec

Jacqueline de la Gehelie du Pleſſis. Du premier lit il eut :

N... DE GEORGE-D'OLLIÈRES, mariée à *N*..... *Dedons;*

Et MADELEINE, alliée, le 10 Septembre 1686 (*Juge*, Notaire de Marſeille), avec *Etienne de Gajot-Montfleury*, Officier au Régiment de Provence.

Du ſecond lit vint entr'autres enfans :

JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE GEORGE-D'OLLIÈRES DE HUMINY, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, tué devant Prague, le 29 Juillet 1742. Il avoit épouſé, le 12 Février 1724, *Catherine de Clermont-Geſſan*, de laquelle il a laiſſé trois fils, dont l'aîné eſt

JEAN-LOUIS-ANTOINE.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de 3 bouts de fer de flèche d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

GEORGES, Ecuyer, Seigneur de Mitois, en Normandie, Election de Falaiſe; Famille qui porte: *de gueules, à trois bezans d'or, 2 & 1.*

GEORGIE, *alias* SAINT-GEORGE, Famille noble, qui poſſède la Terre de Sibra, près de Mirepoix. Des certificats authentiques donnés par le Marquis de Mirepoix, Lieutenant-Général des Armées en Italie, & par quelques autres Officiers-Généraux, portent, ſuivant une notice envoyée, que cette Famille, originaire d'Italie, étoit diſtinguée en Lombardie, & que GRÉGOIRE DE SAINT-GEORGE, Sieur d'Aumont, Gentilhomme Lombard, fut père de

PHILIPPE DE SAINT-GEORGE, ou GEORGIE, Sieur d'Aumont, qui ſervit avec zèle dans les armées de François Ier, & vint en France. Il s'étoit acquis la bienveillance de Jean de Lévis, Marquis de Mirepoix, Lieutenant-Général en Languedoc, qui l'engagea à faire des acquiſitions près de Mirepoix. Il épouſa *Catherine de Bruyères*, dont vint:

LOUIS DE GEORGIE, ou SAINT-GEORGE, Seigneur de Sibra, qui, de ſon mariage avec *Friſe du Lac*, eut:

JOSEPH DE GEORGIE, Seigneur de Sibra, qui ſe maria avec *Jeanne de Calouin*, fille de *Thomas*, Seigneur de la Calaynière en Anjou, & de Montolivet en Languedoc, & de *Bérengère de Cayres-Entraigues*. Il en eut:

GRÉGOIRE DE GEORGIE, Seigneur de Sibra, qui fut confirmé dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi. Il avoit épouſé *Catherine de Villemur*, & de lui deſcendent les Seigneurs actuels *de Sibra*.

GERACI. Il y a pluſieurs branches de la Maiſon de VINTIMILLE établies en Sicile & en Ligurie, qui reconnoiſſent pour tige

HENRI Ier, Comte DE VINTIMILLE, fils d'OTHON III. La plus illuſtre eſt celle des Marquis de *Geraci*, en Sicile, qui florit encore aujourd'hui avec éclat. JÉRÔME V, Comte DE VINTIMILLE, Marquis de *Geraci*, & Grand d'Eſpagne, &c., étoit fils de FRANÇOIS V, Comte DE VINTIMILLE, Prince de Belmentino, lequel eut de *Jeromene-Joanni de Trixata :*

JEAN, Prince de Baſtelbono, né le 27 Septembre 1684;

Et DOMINIQUE, née en 1697.

GÉRARD, en Provence. GASPARD GÉRARD, reçu Conſeiller, Secrétaire du Roi, près la Cour des Comptes de Provence, le 1er Avril 1698, mourut, revêtu de cette charge, le 1er Mars 1715, laiſſant de ſa femme:

JEAN-PIERRE GÉRARD, qui épouſa *Madeleine de Loth*, de la ville de Manoſque, de laquelle il a eu, entr'autres enfans:

1. JOSEPH-PAUL-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Limouſin, tué, en 1747, devant Berg-op-Zoom, après avoir ſervi pendant 15 ans;
2. JEAN-PIERRE-GASPARD, Capitaine au Régiment de la vieille Marine en 1757;
3. Et BERNARDIN-AUGUSTE, Officier de Vaiſſeaux au Département de Toulon, en la même année 1757. C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, faute de Mémoire, d'après l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom I, p. 473.

Les armes : *de gueules, à une faſce d'or, chargée de 3 chevrons d'azur renverſés en faſce, & accompagnée de 3 roſes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

GERBAIS, en Bugey. On trouve N... DE GERBAIS, femme, en 1260, de *Humbert*, Seigneur *de Montbel*, fils de *Guillaume*, Seigneur *de Montbel*, & de *Jeanne de Granſon*.

AMBLARD DE GERBAIS, tige des Seigneurs de *Muſſel* en Bugey, vivoit en 1350. Il eut pour récompenſe de ſes ſervices, en inféodation

d'Amé, Vᵉ du nom, Comte de Savoie, les Château, Terre & Seigneurie de Billiat, le 7 Janvier 1373, & avoit épouſé *Alix de Châtillon*, dont :

Pierre de Gerbais, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf en Valromey, qui acquit du Comte Verd la Terre de Rochefort-ſur-Serain en 1375, & la même année de Hugues de Gramont, Chevalier, la Terre de Saint-Denis-ſur-Chauſſon.

Jacquette de Gerbais, ſa nièce, épouſa, en 1373, *Jean de Châtillon*, Seigneur de Muſſel, veuf de *Marguerite de Baneins*, & fils de *Pierre*, Seigneur *de Châtillon-de-Michaille*, & de *Huguette de Chiſſé*.

On trouve Béatrix de Gerbais, femme, en 1421, de *Claude de la Balme*, Seigneur des Terreaux, fils de *Jean*, Seigneur des Terreaux, & d'*Iſabelle de Clermont*.

Antoine de Gerbais, Prieur de Nantua, mort le 19 Août 1413.

Et Pierre de Gerbais, Chevalier, vivant en 1418, qui eut pour fils :

Antoine de Gerbais, Seigneur de Rochefort en 1435. Il fut père de

1. Marguerite, Dame de Rochefort, femme de *Claude de Menthon*, Baron d'Aubonne, fils de *Jean*, & de *Colette des Clées* ;
2. Gasparde, mariée, en 1470, à *Louis de Menthon*, Seigneur de Duſilly, frère du mari de ſa ſœur ;
3. & 4. Françoise & Jacqueline.

Guignes de Gerbais, Chevalier, vivant en 1439, eut pour fille :

Antoinette, femme, en 1448, de *Richard*, Seigneur de *Châtillon-de-Michaille*, fils de *Henri*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Sarraval*.

Parmi les 200 Chefs d'Hôtel qui jurèrent pour Louis, Duc *de Savoie*, l'an 1455, le traité d'alliance qu'il avoit fait avec le Roi Charles VII, ſont nommés Louis de Gerbais, Seigneur de Sonnaz, & Séguiran de Gerbais, Seigneur de Billiat.

François de Gerbais, Seigneur de Billiat, épouſa, le 19 Octobre 1480, *Antoinette Buſſy*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Eyria, & d'*Antoinette de Montluel*.

Louise-Alix de Gerbais épouſa, en 1490, *Jean de Molon*, Seigneur de Montberthod, veuf de *Philiberte de Verfey*, & fils de *Jean de Molon*, Seigneur de Montberthod, & d'*Antoinette de Bellegarde*. Elle étoit veuve en 1514.

N... de Gerbais, Seigneur de Sonnaz, vivoit, en 1440, avec ſon épouſe *Claudine de Belli*, fille de *Jean de Belli*, Seigneur d'Arbuſſeniez, & de *Claudine de la Haye*.

Aigline de Gerbais fut femme de *Louis de Rivoire*, Seigneur d'Ameſin.

N... de Gerbais, Seigneur de Domeſſin en Savoie, eut pour femme *Lucie de Viry*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Viry*, & de *Marguerite de Hauteville*.

Humbert de Gerbais, Seigneur de Muſſel, épouſa, le 6 Décembre 1573, *Charlotte de Châtillon*, fille de *Jacques de Châtillon-de-Michaille*, Seigneur de Cotaillon, dont :

Jeanne, femme de *Louis de Buſſy*, Seigneur de Boches, veuf de deux femmes, *Jeanne de Mareſte* & de *Charlotte de Bouvens*.

Christophe de Gerbais étoit Prieur de Pont-d'Ain en 1596.

Humbert de Gerbais, vivant en 1597, fut père de

Pierre, Seigneur de Billiat & de Muſſel ;
Et Jeanne, femme, en 1607, de *Claude de Bourgeois*.

René de Gerbais, Seigneur de la Tour en Michaille en 1640, épouſa *Françoiſe de Cordon*, fille de *Marc*, Seigneur *de Cordon*, & de *Marguerite de Grolée*.

N... de Gerbais, fille du Seigneur de Sonnaz en Savoie, étoit femme, en 1630, de *James d'Oncieu*, Seigneur de Cogna, premier Préſident du Sénat de Savoie, fils de *Guillaume d'Oncieu*, Seigneur de Deuvres, & de *Françoiſe-Guillette de Belmont*.

Claude de Gerbais, Seigneur de Muſſel, vivoit en 1650.

En remontant plus haut l'on trouve encore Philibert de Gerbais, Seigneur de Muſſel, marié, vers l'an 1578, à *Georgette de Nancuiſe*, fille de *Philibert* & d'*Etiennette de Grolée* ; & Pierre de Gerbais, Seigneur de la Tour en Michaille, marié, en 1615, à *Françoiſe de Cordon*, fille de *Marc*, & de *Marguerite de Grolée*.

Les armes de cette ancienne nobleſſe, que nous croyons ne plus ſubſiſter, & dont nous venons de donner une ſimple notice, faute de plus amples connoiſſances, ſont : *d'azur, au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules*.

* GERBEROY, Ville, avec titre de *Vidamé*, dans le Beauvoisis. Sous le règne du Roi ROBERT, elle avoit un Seigneur nommé FULCO, dont les descendans prirent, environ 100 ans après, le titre de Vidames de *Gerberoy*. Sur la fin du XIIe siècle, leur postérité masculine ayant manqué, Philippe de Dreux unit le Vidamé de *Gerberoy* à son Evêché de Beauvais. CLÉMENCE DE GERBEROY, fille de GUILLAUME, & nièce de PIERRE, dernier Vidame de *Gerberoy*, prétendit lui succéder, &, conjointement avec *Enguerrand de Crèvecœur*, son mari, elle intenta procès à Philippe, Evêque de Beauvais. Cette contestation dura jusqu'en l'an 1240, qu'il fut passé une transaction entre Robert de Cressonsac, Evêque de Beauvais, & *Jean de Crèvecœur*, fils d'*Enguerrand*, & de CLÉMENCE DE GERBEROY. Par cette transaction, l'Evêque fut confirmé dans la possession où il étoit du Vidamé de *Gerberoy*, & c'est en qualité de Vidame que la Justice appartient à l'Evêque de Beauvais. Quant à la ville de *Gerberoy*, qui se signala pour le service du Roi HENRI IV, dans le tems de la Ligue, on peut consulter, à ce mot, le *Dictionnaire des Gaules*.

* GERBEUVILLE, dans le Duché de Bar : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* sous le nom de *Spada*, par Lettres du 2 Mai 1616, avec union des Seigneuries de Bouconville, Rouvroy, Billy, Avillers, Dompierre-au-Bois, Deuxnoux, Marville, &c., en faveur de *Sylvestre de Spada*, Chevalier d'honneur de S. A. R., Madame la Duchesse de Lorraine, Grand-Bailli de la Lorraine-Allemande, mort en 1752. Voyez SPADA.

* GERBÉVILLER, dans le Duché de Lorraine : Terre & Seigneurie donnée en apanage à *Wautier de Lorraine*, fils de *Simon* Ier. Elle passa depuis à la Maison *de Wisse*, & successivement à celle du *Châtelet* & de *Tornielle*. Cette Terre fut portée en mariage, l'an 1590, par *Anne du Châtelet*, à *Joachim-Charles-Emmanuel*, Comte *de Tornielle*, Grand-Maître de l'Hôtel & Surintendant des Finances de Henri, Duc de Lorraine, duquel il obtint l'érection de *Gerbéviller* en *Marquisat*, par Lettres du 4 Mai 1621. Il étoit fils de *Joseph*, Comte *de Tornielle*, Brionne & Solarolle, & de *Philiberte de Chalant*, Baronne de Beaufremont, au Duché de Bar. Voyez TORNIELLE.

* GERDEREST, Terre & Seigneurie dont nous avons déjà parlé au mot BÉARN, & qui est une des 12 premières Baronnies de Béarn. Ses anciens Seigneurs subsistèrent jusques dans le XVe siècle. *Brunissende*, qui en fut héritière, épousa *Arnaud*, Vicomte *de Lavedan*, dont la fille unique porta en dot cette Baronnie à *Bernard de Béarn*, Sénéchal de Foix, fils naturel de *Jean*, Comte *de Foix*. Il fut trisaïeul de *Gabriel de Béarn*, Baron de *Gerderest*, qui fut décapité en 1569, & sur lequel la Reine JEANNE DE NAVARRE confisqua la Baronnie de *Gerderest* avec ses autres biens, qu'elle donna au Sieur *de Montgommery*. HENRI IV les rendit à *Henri d'Albret*, Baron de Miossans, qui avoit pour bisaïeule *Catherine de Béarn-Gerderest*. *Henri d'Albret* fut aïeul de *César-Phœbus*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, mort le 3 Septembre 1676, laissant pour fille unique & héritière : *Marie d'Albret*, qui mourut, sans enfans le 3 Juin 1692, & institua pour héritier universel son second mari, *Charles de Lorraine*, Comte de Marsan. Son fils, *Louis de Lorraine*, Prince de Pons, vendit, le 12 Octobre 1710, la Baronnie de *Gerderest*, à *Jean de Noguès*, Seigneur de Gabas & de Balazé, Conseiller au Parlement de Navarre. Voy. NOGUÈS.

GÉRENTE, JARENTE ou JARENTO, Maison l'une des plus anciennes de Provence, dont on trouve la Généalogie dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de cette Province*, tom. I, pag. 473 & suiv., imprimée à Avignon en 1757 ; dans l'*Histoire de la Noblesse du Comtat-Venaissin*, tom. II, pag. 142, imprimée à Paris en 1743, & dans l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 153. Le P. Menestrier, dans son *Livre du Blason*, fol. 229 ; l'*Armorial génér. de France* par MM. d'Hozier; le P. Fantoni, dans son *Histoire du Comtat-Venaissin*, tom. I, fol. 103 ; Géliot, dans son *Indice Armorial*; la *Gallia Christiana*, & autres, font mention de cette ancienne Noblesse. Elle est aussi mentionnée dans les Cartulaires des premières Croisades pendant lesquelles GÉRENTE DE GÉRENTE commandoit une Compagnie de Croisés. GUILLAUME DE GÉRENTE étoit à la tête d'une autre Compagnie, & se distingua contre les infidèles. Depuis ces Gentilshommes Croisés, le nom de GÉRENTE est connu en Provence.

Comme dans la branche de *Senas*, l'aînée de cette Maiſon, l'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence* n'a pas rapporté les derniers degrés, & a omis juſqu'au chef actuel de cette branche aînée; en voici la filiation, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres, que nous a fait paſſer M. le Marquis DE GÉRENTE-SENAS-D'ORGEVAL, chef du nom & armes de cette Maiſon.

Elle remonte, dit ce Mémoire, à

I. IMBERT DE CHATILLON-*ſur-Marne*, Gouverneur de Damas, Commandant, en 1037, les troupes de Champagne, qui changea ſon nom en celui de GÉRENTE, & prit pour armes: *d'or, au ſautoir de gueules*, que ſes deſcendans ont conſervées. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

1. LANTELME, qui ſuit;
2. PIERRE DE GÉRENTE-MONTCLAR;
3. N... DE GÉRENTE-MONTCLAR;
4. Et N... DE GÉRENTE, Abbé de Saint-Bénigne de Dijon, mort en 1105, où l'on voit ſon épitaphe en ces termes: *Dormit* JARENTO, *venerandus in hoc monumento, qui ibi tam dignè ſervivit ſanctæ Benignæ. — Migravit anno* 1105.

II. LANTELME DE GÉRENTE OU JARENTE, Baron de Montclar, prêta hommage à Raymond Bérenger, Comte de Provence en 1196, & laiſſa pour enfans:

RAYMOND, qui ſuit;
Et N... DE GÉRENTE, Evêque de Die en 1193. Ce Prélat, aſſiſté de l'Empereur HENRI II, qui étoit alors en Dauphiné, eut guerre avec le Dauphin de Viennois; mais ce Prince dans la ſuite les mit d'accord.

III. RAYMOND DE GÉRENTE, Baron de Montclar, Préſident en la Chambre du Roi, eut de *Catherine*, Princeſſe *des Baux*, ſon épouſe:

IV. LANTELME DE GÉRENTE, IIe du nom, Baron de Montclar, qui aſſiſta aux Etats en 1352, & fut envoyé Ambaſſadeur à Naples vers le Roi Louis & la Reine JEANNE, Comte & Comteſſe de Provence, pour les ſupplier de ne jamais aliéner leurs Etats de Provence. Il ſe retira enſuite à Aix, où il fit bâtir une partie de l'Egliſe des Frères-Prêcheurs. C'eſt à ce LANTELME, IIe du nom, que commence la Généalogie de cette Maiſon dans l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat-Venaiſſin*, par l'Abbé Pithon-Curt, ainſi que dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*. La raiſon en eſt ſimple: les Auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet n'ont jamais conſulté les chefs de la Maiſon de JARENTE. LANTELME, IIe du nom, eut de ſon mariage avec *Jeanne d'Allamanon*:

1. GUIGONET, qui ſuit;
2. & 3. JEAN-MARIE & JACQUES, tous deux reçus Chevaliers de Rhodes.

Les Auteurs ci-deſſus cités lui donnent pour quatrième fils:

THOMAS, qui fut élu Evêque de Graſſe le 3 Juillet 1382, & mourut en 1390.

V. GUIGONET DE GÉRENTE, ſurnommé *le Grand*, Baron de Montclar, Seigneur de Salonet & de Géménos, occupa de grands emplois, fut Secrétaire-Rational de la Chambre des Comptes en 1366; Avocat & Procureur-Général en 1378; Maître-Rational en 1380, Gouverneur de Lyon, & Lieutenant-Général en Provence; il commanda l'Armée contre le rebelle Raymond de Beaufort de Turenne; fut Capitaine de 2000 hommes de pied à la guerre de Naples; il teſta, & mourut le 20 Janvier 1401. Il avoit choiſi ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de la Madeleine d'Aix qu'il avoit fait bâtir, ſuivant une inſcription gravée avec ſes armes au pied du maître Autel de cette Egliſe. Il avoit épouſé *Allemande de Fabriciis*, dont il eut:

VI. BALTHAZAR DE GÉRENTE, Ier du nom, Baron de Montclar, Seigneur de Géménos, Salonet, Lorios & de Senas, au Diocèſe d'Avignon, par acquiſition qu'il en fit de Louis d'Arcuſſia, Seigneur de Turriers, devant *Rodetti*, Notaire à Marſeille, le 25 Mars 1438; fut Maître-d'Hôtel & Gouverneur de JEAN, Duc de Calabre, fils du Roi RENÉ, qui l'envoya ſon Ambaſſadeur à Gênes en 1438. Il teſta le 9 Juin, même année, & eut de ſon mariage avec *Delphine de Pontevès*, fille de *Bérenger*:

1. GUIGONET, qui ſuit;
2. ELZÉAR, Seigneur de Montclar, marié à *Laurette de Caſtellane*, auteur d'une branche éteinte en la perſonne de JEANNE DE GÉRENTE, Baronne de Montclar, fille de PAUL, Baron de Montclar, & de *Caſſandre Baſchi-Saint-Eſtève*, laquelle ſe maria à *François d'Aſtouaud*, Seigneur de Lioux, fils puîné de *François-Louis*, Baron de Murs, & d'*Honorée de Bernus*, dont les deux petits-fils moururent ſans poſtérité. Leur ſœur & héritière, N... *d'Aſtouaud*, mourut, ſans alliance, vers 1730, après avoir

donné la Baronnie de Montclar à *Ripert*, Conſeiller au Parlement d'Aix, ſon couſin;

3. Et N... DE GÉRENTE, Chevalier de Rhodes, que nous croyons être le même que FRANÇOIS, dont M. l'Abbé Pithon-Curt dit, dans ſon *Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat-Venaiſſin*, ignorer la deſtinée.

VII. GUIGONET DE GÉRENTE, IIe du nom, Seigneur de Senas, &c., dont il rendit hommage, ainſi que de ſes autres Terres, le 4 Janvier 1445, au Roi RENÉ, fut ſon Chambellan en 1479, & ſon Conſeiller d'Etat, fut Gouverneur du Château de Salon, teſta en 1477, & fit un codicille en 1482. Il eut d'*Alloyonne de Guiramand* (nommée *Eléonore*, par les Auteurs ci-deſſus cités), ſon épouſe, fille de *Pierre*, & de *Jacqueline d'Iſnard*:

1. THOMAS, qui ſuit;
2. JEAN, Baron de Senas, du Tholonnet & de Vauvenargues, Chancelier du Roi RENÉ & de CHARLES D'ANJOU en 1479 & 1480. Il fut envoyé Ambaſſadeur à Paris & à Rome en 1480; fut Grand-Sénéchal ſous LOUIS XI, & mourut ſans enfans de *Laurence d'Iſnard*, ſon épouſe;
3. BALTHAZAR, marié, le 20 Mai 1480, à *Michelle de Cabaſſole*, Dame de Saint-Vallier, auteur de la branche des Seigneurs de *Cabanes* & de *la Bruyère*, dont deſcend le Marquis DE GÉRENTE, frère aîné de l'Evêque d'Orléans, Prélat Commandeur des Ordres du Roi;
4. Et FOUQUET, Ecuyer du Roi LOUIS II, par Lettres-Patentes du 20 Janvier 1481, marié, le 19 Décembre 1457, à *Douce d'Aſtrio*. Il eſt auteur de la branche de *Venelles* & de *Carri* à Marſeille, qui s'eſt éteinte dans la perſonne de HENRI DE GÉRENTE D'ANDRÉA, qui de ſon mariage, contracté le 4 Décembre 1680, avec *Geneviève Bauſſet*, fille de *Nicolas*, Lieutenant au Siège de Marſeille, & de *Diane d'Aſtouaud de Villeron*, n'a laiſſé qu'une fille unique, MARIE-THÉRÈSE DE GÉRENTE D'ANDRÉA, alliée, le 19 Janvier 1699, à CHARLES-FRANÇOIS-VICTOR DE GÉRENTE, Marquis de la Bruyère;
5. Et DELPHINE, mariée, à Salon, avec *Pierre d'Iſnard*.

VIII. THOMAS DE GÉRENTE, Baron de Senas, premier Maître-d'Hôtel du Roi, & Gouverneur de JEAN D'ANJOU, par Lettres-Patentes du 8 Mars 1470, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Michel par LOUIS XI, le 19 Janvier 1486, épouſa *Louiſe de Glandevès*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Faucon, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, inſtitué par le Roi RENÉ, ſurnommé *le Chevalier ſans reproche*, & de *Marguerite de Villemur*. Il teſta le 6 Janvier 1504, en faveur de ſes enfans, ſavoir:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. CLAUDE-GASPARD, Conſeiller & Doyen du Parlement de Provence, marié (*a*) à *Marguerite de Pontevès*, dont il n'eut que des filles:
   1. SIBYLLE, mariée, 1° à *Antoine des Rollands*, Seigneur de Réaulville, Conſeiller au Parlement d'Aix; & 2° à *Jean de Sade*, Co-Seigneur de Mazan, premier Préſident de la Chambre des Comptes d'Aix;
   2. N... DE GÉRENTE, alliée au Seigneur *de Villette*, en Dauphiné;
   3. SUSANNE, mariée, en 1552, à JEAN-BAPTISTE DE GÉRENTE, Seigneur de Bruyère, ſon couſin, mentionné dans la branche de *la Bruyère*, rapportée ci-après;
   4. LUCRÈCE, femme d'*Arnauld d'Agoult*, Seigneur de Mouriez;
   5. Et BLANCHE, mariée à *Jacques Puget*, Seigneur de Fuvel & de la Roquette, Préſident au Parlement d'Aix.
3. BALTHAZAR, qui a été ſucceſſivement Evêque de Vence en 1531, de Saint-Flour en 1541, Archevêque & Prince d'Embrun en 1553, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Provence, envoyé Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, par le Roi FRANÇOIS Ier, par Lettres-Patentes données à Saint-Germain-en-Laye, le 16 Décembre 1528, & par le même Prince à Conſtantinople. Ce fut après ces deux Ambaſſades qu'il embraſſa l'état eccléſiaſtique. Il teſta le 16 Décembre 1553, & fit un codicille le 24 Juin 1555;
4. Et MARGUERITE, mariée, en 1505, à *René de Caſtillon*, Baron d'Aubagne & de Beynes.

IX. FRANÇOIS DE GÉRENTE, Baron de Senas, de Bras, Varages, Tholonnet, &c., a été Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & premier Préſident de la Chambre des Comptes de Provence, Maître des Requêtes en 1512 & 1543. Il épouſa, en 1522, *Marie de Caſtellane*, fille de *Louis*, Seigneur d'Eſparron & de Saint-Julien, & de *Louiſe de Prohannes*, d'une Maiſon illuſtre, originaire de Carignan

---

(*a*) La Chenaye Desbois, dans ſon *Dictionnaire*, prem. édit., tom. VII, pag. 210, donne à ce CLAUDE-GASPARD, qu'il appelle ſeulement CLAUDE, pour première femme, *Vence* ou *Venture de Laſcaris*, des Comtes de Tende, dont il n'eut point d'enfans. *(Note des Editeurs.)*

en Piémont, & établie dans la ville de Digne en Provence, dont pour fils unique :

X. Balthazar de Gérente, IIe du nom, Baron de Senas, de Varages, Bras, Saint-Jean de la Salle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur du Lyonnois, & Capitaine de 100 hommes d'armes & de 12 Compagnies d'Infanterie. Il fut chef du parti proteſtant en Provence, & tué au combat de Saint-Martin-d'Ardèche (M. l'Abbé Pithon-Curt dit de Saint-Marcel). Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Arbaud*, Notaire à Saint-Maximin, *Iſabelle* ou *Iſabeau d'Agoult*, fille de *Balthazar*, Baron d'Ollières, & de *Sibylle de Pontevès*, dont :

1. Balthazar, qui ſuit ;
2. Théophile, marié à *Françoiſe de Vintimille-du-Luc*, mort ſans poſtérité ;
3. François, tué au ſiège de Ménerbes au Comtat-Venaiſſin, en Juin 1574. L'Abbé Pithon-Curt lui donne pour femme une *Aimare d'Albertas*, dont il n'eut point d'enfans ;
4. Et Charles, marié à une Demoiſelle de la Maiſon d'*Agoult*, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée dans la Famille d'*Eſcalis*, du nom de *Sabran*. Il fut tué dans un combat particulier.

XI. Balthazar de Gérente (*a*), IIIe du nom, obtint en ſa faveur l'érection de ſa Terre de *Senas*, en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1648, & mourut en 1651. Il avoit épouſé, 1° le 20 Mai 1603, *Anne de Sade*, fille de *Michel*, Baron de Lagoy, & d'*Honorée Boche-de-Vers* ; & 2° *Juſtine du Puy-Montbrun*, veuve de *Gaſpard-Armand*, Baron de Lus, & fille de *Charles du Puy*, Baron de Montbrun, & de *Lucrèce de la Tour-du-Pin-de-Gouvernet*. Du premier lit il eut :

Madeleine de Gérente, mariée à *Jacques d'Aſtouaud*, Baron de Marcel.

Et du ſecond lit vint :

Charles, qui ſuit.

XII. Charles de Gérente (*b*), Marquis de Senas, Baron de Lus, la Croix-Haute, Auriac, Saint-Eſtève, Baurières, &c., Commandant en chef de la Nobleſſe de l'Isle-de-France en 1674, fait Brigadier des Armées du Roi, mourut en 1697. Il avoit épouſé, 1° *Marie l'Huillier*, Dame d'Orgeval & de la Malmaiſon, fille & héritière de *Geoffroy*, Maître des Requêtes, auparavant Intendant en Provence. Cette *Marie l'Huillier* fit ſon héritier Charles de Gérente, quoiqu'elle n'eut point d'enfans de lui ; 2° *Marie Aubery de Vatan* (*c*) ; & 3° *Marguerite de Montaigu*, fille de *Louis*, Seigneur de la Palud au Comtat-Venaiſſin, & de *Marguerite de Vincens de Cauſans*. Du ſecond lit vinrent :

Geoffroy-Alexandre, qui ſuit ;

Deux autres garçons, l'un mort à l'armée, & l'autre en bas âge ;

(*a*) La Chenaye Desbois, dans ſon *Dictionnaire*, première édition, tom. V, pag. 210, donne à ce Balthazar de Gérente, ainſi qu'à ſes frères, pour aieul : Balthazar de Gérente, IIe du nom, qui épouſa *Iſabelle d'Agoult*, dont il eut :

1. Balthazar, tué avec ſon père devant Saint-Michel-d'Ardèche, près du Pont-Saint-Eſprit ;
2. François, Baron de Senas, tué au ſiège de Ménerbes en 1574, & marié, l'an 1573, à *Aimare d'Albertas-Géménos ;*
3. Claude, qui ſuit ;
4. Louise, femme de *Louis-Claude de la Marck*, Seigneur de Châteauneuf-lès-Montiers ;
5. Et Isabelle, alliée à *Honoré de Glandevès*, Baron de Montblanc.

Claude de Gérente, Baron de Senas, Seigneur, de Bras, Aigalades, Beynes, &c., tué au ſiège de Salon, avoit épouſé, en 1578, *Marguerite de Bermond-de-Bouzane*, fille cadette de *Louis*, Baron d'Aubais, & de *Gaſparde de Beauvezé* ou *Belvezer-de-Jonchères*. Il en eut :

1. François, tué pendant la guerre de la Ligue ;
2. Charles, Seigneur de Bras, tué dans un combat particulier, laiſſant de *Marguerite d'Agoult de Seillans :*

Madeleine, mariée à *Sextius d'Eſcalis*, Baron d'Anſouis.

3. Balthazar, (IIIe du nom, rapporté plus haut au degré XI ;)
4. Et Théophile, marié, ſans enfans, avec *Françoiſe de Vintimille*, fille de *François*, Baron du Luc, & de *Françoiſe Albert de Réguſſe*.

(*b*) L'Auteur de ce *Dictionnaire*, dans la prem. édit., pag 210, ne lui donne pour femmes que 1° *Marie l'Huillier ;* & 2° *Marguerite de Montaigu*. Il eut du premier lit : Geoffroy-Alexandre. Et du ſecond lit vint : Joseph, qui eut un fils, nommé Louis-Joseph, dit *le Marquis de Senas*.

(*Notes des Editeurs.*)

(*c*) La ſœur cadette de *Marie Aubery de Vatan*, ſeconde femme de Charles de Gérente, épouſa le Duc *de Noirmoutier de la Trémoille*. Ils eurent pour enfans : 1. le Duc *de Noirmoutier ;* 2. le Cardinal *de la Trémoille ;* 3. la Princeſſe *de Lenty ;* 4. & la Princeſſe *des Urſins*. Par conſéquent la biſaïeule du Duc *de la Trémoille*, & la biſaïeule de Henri-Balthazar-Armand de Gérente étoient ſœurs.

Et pluſieurs filles.

Et du troiſième lit il eut :

JOSEPH, qui épouſa, à Avignon, *Marie-Eliſabeth le Blanc*, dont deux filles :

N... DE GÉRENTE, mariée à *N... de la Croix*, Lieutenant-Général des Armées de S. M. Catholique, & ſon Vice-Roi en Catalogne ;

Et N... DE GÉRENTE, mariée, en 1771, à *N... Jaumaron de Moncharelle*, Lieutenant-Colonel de Dragons.

XIII. GEOFFROY-ALEXANDRE DE GÉRENTE, Marquis de Senas & d'Orgeval, tenu ſur les fonts de baptême par le Pape ALEXANDRE VII, & la Princeſſe *des Urſins*, eut à l'âge de 4 ans l'Abbaye d'Aumale, & épouſa *Marie-Eliſabeth de Lallier de la Tour-du-Pin*, nièce du Maréchal d'*Eſtrades*. De ce mariage ſont nés :

BALTHAZAR-ALEXANDRE, qui ſuit ;

Et MARIE-ELISABETH, femme du Sieur *Maret*, Seigneur de Carnétin.

XIV. BALTHAZAR-ALEXANDRE DE GÉRENTE, Marquis de Senas & d'Orgeval, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans les Régiments de Saint-Germain, de Poyannes & de Froulay, mort le 26 Janvier 1768, a eu de ſon mariage avec *Eliſabeth Rambaud-de-Saint-Maurice*, en Dauphiné :

1. HENRI-BALTHAZAR-ARMAND, qui ſuit ;
2. LOUIS, appelé l'*Abbé de Gérente d'Orgeval*, né en 1746, Abbé Commendataire du Lieu-Dieu-en-Jard, Prieur du Val des Ecoliers de la Couture-Sainte-Catherine à Paris, de Royal-Pré & de Saint-Remy la Varenne, nommé Agent du Clergé pour 1775 ;
3. SUSANNE-FRANÇOISE, née en 1736, mariée, le 1er Février 1758, à *Laurent Grimod de la Reynière*, Fermier-Général des Poſtes & Fermes ;
4. N... DE GÉRENTE, mariée, le 7 Août 1764, à *N... Mahiel d'Eſtauville*, premier Préſident des Enquêtes du Parlement de Rouen, mort le 15 Octobre 1769 ;
5. N... DE GÉRENTE, mariée au Baron *de Senneville*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi au Département de Breſt ;
6. FÉLICITÉ-JUSTINE, mariée au Comte *de Bauſſet* ;
7. Et N... DE GÉRENTE, femme de *Louis*, Marquis de *Nicolaï*, Chef des nom & armes de ſa Maiſon.

XV. HENRI-BALTHAZAR-ARMAND DE GÉRENTE, né le 14 Juillet 1740, Marquis de Senas, Baron de Lus, la Croix-Haute, Seigneur d'Orgeval, Capitaine de Cavalerie, s'eſt marié, en Décembre 1770, avec *Sophie-Claire-Antoinette de Caraman*, dernière du nom, dont il n'a eu, juſqu'à préſent 1774, que

CÉSAR-LOUIS DE GÉRENTE, mort à Die en Dauphiné en 1772.

BRANCHE

des Seigneurs de LA BRUYÈRE, *ſuivant l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence.*

VIII. BALTHAZAR DE GÉRENTE, troiſième fils de GUIGONET, IIe du nom, & d'*Alloyonne de Guiramand*, s'allia, à Avignon en 1480, avec *Michelle de Cabaſſole*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Gabrielle de Venaſque*, de laquelle il eut :

1. ARNAUD, qui ſuit ;
2. Et FOUQUET, reçu Chevalier de Rhodes en 1516.

IX. ARNAUD DE GÉRENTE, Seigneur de la Bruyère, élu ſept fois premier Conſul d'Avignon, épouſa, en 1522, *Madeleine de Merles*, fille de *François*, Seigneur de Beauchamp, & d'*Hélène de Cambis*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. Et LOUIS, Chanoine de Notre-Dame-des-Dons à Avignon.

X. JEAN-BAPTISTE DE GÉRENTE, Seigneur de la Bruyère, Chevalier de l'Ordre du Pape, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & Gouverneur de Château-Renard en 1574, avoit épouſé, par contrat du 30 Novembre 1552, SUSANNE DE GÉRENTE, ſa parente, Dame en partie de Cabanes, de laquelle il laiſſa :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. CLAUDE, reçu Chevalier de Rhodes en 1569, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles ;
3. BALTHAZAR, Chevalier du même Ordre ;
4. LAUDUNE, épouſe de *Féraud d'Eiguéſier*, Seigneur de Cornillon ;
5. Et BLANCHE, mariée, 1° à *Etienne du Puget*, Seigneur de Fuveau, Conſeiller au Parlement ; 2° à *Jean de Renaud*, Seigneur d'Alenc ; & 3° à *François d'Etienne*, Seigneur de Villemus.

XI. FRANÇOIS DE GÉRENTE, Seigneur de Cabanes & de la Bruyère, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi CHARLES IX, s'allia, 1° avec *N.... de Fortia* ; & 2° en 1612,

avec *Anne de Pol*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Tronquet, & d'*Eliſabeth de Fougaſſe la Barthelaſſe*. Du ſecond lit naquirent:

1. François, qui ſuit;
2. & 3. Louis-Jean-Baptiste & Claude, reçus Chevaliers de Malte.

XII. François de Gérente, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de la Bruyère & de Cabanes, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Gouverneur de Caderouſſe, épouſa, par contrat du 10 Septembre 1637, *Madeleine de Merles*, fille de *François*, Seigneur de Beauchamp, & de *Marguerite de Quiqueran-Ventabren*, dont :

1. Louis-Balthazar, qui ſuit;
2. 3. 4. & 5. Henri, Louis, Gabriel & François, tous quatre Chevaliers de Malte.

XIII. Louis-Balthazar de Gérente, Comte de Cabanes & de la Bruyère, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1688, & mort à Carpentras en 1728, avoit épouſé, en 1673, *Madeleine de Blégiers*, fille d'*Eſprit*, Seigneur d'Antelon, & de *Victoire Gallery*, de laquelle il a eu :

1. Charles-François-Victor, qui ſuit;
2. Thomas-Dominique, reçu Chevalier de Malte en 1711;
3. Joseph-François, Chanoine de l'Egliſe de Carpentras;
4. Et Marie-Madeleine, mariée à *Jean-Baptiſte de Serre*, Seigneur de la Marine.

XIV. Charles-François-Victor de Gérente, Marquis de la Bruyère, Seigneur de Venelles, Carri, Rouet & Layrac, Gouverneur pour le Pape, des lieu, Pont & Château de Sorgues, fut élu premier Conſul d'Aix en 1706, & Syndic de la Nobleſſe en 1719. Il épouſa, le 19 Janvier 1699, Marie-Thérèse de Gérente-d'Andréa, ſa parente, Dame de Venelles, de la branche de ce nom, éteinte, fille unique de Henri, & de *Geneviève de Bauſſet*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Antoine-Balthazar, qui ſuit;
2. Louis-Sextius, Chanoine de l'Abbaye ſécularisée de Saint-Victor-lès-Marſeille, Evêque de Digne, Abbé de Lérins & de Saint-Vandrille, puis Evêque d'Orléans en 1758, & ayant eu la feuille des bénéfices. Il eſt né pendant le Conſulat de ſon père, & a eu pour parrains Meſſieurs les Conſuls d'Aix, Procureurs du Pays, & pour marraine Madame *de Gaillard de Longjumeau-Ventabren*;
3. N.... de Gérente, Tréſorier de l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille;
4. Lazare, Archidiacre de l'Egliſe de Carpentras;
5. & 6. Deux garçons, reçus Chevaliers de Malte;
7. Joseph, Chanoine de l'Egliſe-Major de Marſeille;
8. Et Marie-Félicité, née en 1710, mariée, ſans enfans, à *Paul de Félix-de-Greſſet*, Seigneur de la Ferratière.

XV. Antoine-Balthazar de Gérente, Seigneur de la Bruyère, Rouet & de Carri, né en 1703, reçu Page de la Petite-Ecurie le 1er Juillet 1718, eſt entré, en 1721, dans le Régiment du Roi, Infanterie, & a épouſé, en Septembre 1740, *N.... de Marguerit*, fille d'un Capitoul de Toulouſe. Elle eſt morte ſans poſtérité.

Les armes, comme on l'a dit au commencement de cet article: *d'or, au ſautoir de gueules*. Supports: *deux lions*. Deviſe: Subtilités des Gérente. Cri de guerre: Juste désir. (Voyez l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat-Venaiſſin & d'Avignon*, par Pithon-Curt, tome II, pag. 142 & ſuiv.)

GERESME, Famille ſur laquelle nous n'avons point de Mémoire, & qui porte: *d'or, à la croix ancrée de ſable*.

GERFROY. De cette Famille eſt :

Joseph de Gerfroy-d'Entrechaux-d'Arennes, de la ville d'Hyères, reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 5 Janvier 1715, marié avec *Anne de Laurens*, fille de *Pierre*, Seigneur de Peyrolles, Conſeiller en la même Cour, de laquelle il n'a laiſſé qu'Anne, alliée, en 1735, à *Alphonſe de Fortia*, Marquis de Piles, dont poſtérité. Voy. FORTIA.

Les armes : *parti de ſinople, à un lévrier colleté d'argent, & d'or, à l'aigle de ſable*.

* GERGY, en Bourgogne : Terre & Seigneurie acquiſe de M. le Prince de Condé, par *Auguſtin Languet*, Aumônier du Roi, qui en fit don à ſon neveu *Denis Languet de Rochefort*, Baron de Saffres, Procureur-Général au Parlement de Dijon, père, par *Marie Robelin*, Baronne de Saffres, entr'autres enfans de *Jacques-Vincent Languet*, Ambaſſadeur de France à Veniſe, qui eut la Seigneurie de *Gergy*, érigée, en récompenſe de ſes ſervices, en titre de *Comté*, par Lettres du

mois d'Août 1706, regiſtrées au Parlement de Dijon. De ſon mariage avec *Anne Henry*, il a eu *Antoine-Barbone-Thérèſe Languet*, héritière du Comté de *Gergy*, née le 15 Septembre 1723, mariée, le 10 Juin 1737, par ſon oncle paternel feu l'Archevêque de Sens, avec *Louis de Cardevacque*, Marquis d'Havrincourt, Gouverneur d'Heſdin, Ambaſſadeur de France en Suède. Voyez CARDEVACQUE.

GÉRINI, Famille ancienne d'Italie, qui a formé une branche établie en Provence du nom de GÉRIN. Quelques auteurs commencent la généalogie de cette Maiſon à BONON GÉRINI, vivant vers l'an 1180, père d'un RISTORO GÉRINI, l'an 1231, & aïeul d'un BENOÎT GERINI, qui vivoit en 1273, ſurnommé *Betto*. D'autres ne la commencent qu'à ce même BENOÎT GÉRINI, qui laiſſa, entre pluſieurs enfans, de ſon mariage avec *N... Del Amieri:*

DINO GÉRINI, mort en 1348. De celui-ci naquirent pluſieurs enfans, entr'autres :

GÉRINO GÉRINI, qui teſta l'an 1353, & mourut la même année, ayant eu pour fils :

PIERRE GÉRINI, né en 1361, lequel fut un des 12 *Buonuomini* en 1406, du nombre des 16 Gonfaloniers en 1408, & des Prieurs ou Seigneurs par excellence en 1410. Il teſta en 1381, & mourut en 1414, ayant été marié, 1° avec *Thébaine de Martinuzzi ;* & 2° avec *Betta Lapi*. De pluſieurs enfans qui ſortirent de ces deux lits, ceux qui ſe diſtinguèrent le plus furent :

GEROZZO, qui ſuit ;
Et OTTAVIANO ou OCTAVIEN GÉRINI, Ier du nom, rapporté après ſon frère, tous deux enfans du premier lit.

GEROZZO GÉRINI mourut en 1451, après avoir été *Podeſtat* en 1427 & 1448. Il avoit eu pour femme *Catherine Peruzzi*.

OCTAVIEN GÉRINI ne le céda point à ſon rère du côté des honneurs ; il paſſa toute ſa vie dans les charges ; fut Guidon en 1435 ; Conſul de la claſſe des Epiciers en 1442 ; Capitaine *di Marradi* en 1449 ; fut deux fois Gonfalonier en 1443 & 1449 ; du nombre des *Buonuomini* en 1437, 1444 & 1450 ; Prieur en 1436, 1440 & 1453 ; fut l'an 1452 de la *Défenſe*, & l'an 1455 des dix de la Liberté. Il avoit épouſé, 1° l'an 1429, *Checca Tani ;* & 2° *Catherine del Garbo*. Du premier lit naquirent entr'autres enfans :

ANTOINE, qui ſuit ;
JEAN & JÉRÔME, rapportés ci-après ;
Et ALEXANDRE, femme de *Robert Corſini*, de la Maiſon de ce nom, dont étoit le Pape CLÉMENT XII, élevé au Souverain Pontificat en 1730.

ANTOINE GÉRINI, né en 1442, périt ſur Mer en 1485, ayant été Gonfalonier en 1476. Il laiſſa, de ſa première femme, *Catherine Cerretani :*

1. OCTAVIEN, né en 1476, mort en 1543, ayant été Gonfalonier en 1500, & des Prieurs ou *Signori* en 1510. De *Bartholomée Bucci*, ſa femme, naquirent deux fils & une fille, dont on ne connoît point de poſtérité ;
2. Et FRANÇOISE, née en 1470, mariée, en 1490, avec *Orland de Médicis*, cadet d'une branche aînée de celle dont étoient les Papes LÉON X & CLÉMENT VII.

JEAN GÉRINI (fils puîné d'OCTAVIEN, Ier du nom, & de *Checca Tani*), naquit en 1445, & mourut en 1476. Il avoit épouſé *Marie Roſe*, dont il eut un fils, nommé

LAURENT, auteur de la tige établie en Provence, dont on parlera ci-après.

JÉRÔME GÉRINI (auſſi fils puîné d'OCTAVIEN, Ier du nom, & de *Checca Tani*), naquit en 1454. Etant reſté à Florence, il y ſoutint toute la gloire de ſa Famille ; il fut Gonfalonier en 1492 & 1496 ; des 12 *Buonuomini* en 1497, & des Prieurs ou Seigneurs en 1499 & 1502. Il n'eut point d'enfans de ſa première femme, *Goſtanza dell' Antella*, morte en 1529 ; mais de ſa ſeconde, *Alexandre Lapaccini*, naquit entr'autres enfans, en 1518 :

ANDRÉ GÉRINI, Ier du nom, marié, en 1546, avec *Marie Corſini*, ſœur du biſaïeul de CLÉMENT XII, dont il eut :

JÉRÔME, qui ſuit ;
Et OCTAVE, rapporté après ſon frère.

JÉRÔME GÉRINI, IIe du nom, naquit en 1547, & mourut en 1606 ; il fut père de

ANDRÉ GÉRINI, IIe du nom, qui eut pour fils :

JÉRÔME GÉRINI, IIIe du nom, né en 1624, Sénateur en 1677, marié, dès l'an 1674, avec *Lucrèce Rudolphi*, Dame d'honneur de la Grande-Ducheſſe MARGUERITE-LOUISE D'ORLÉANS, femme de CÔME III. De ce mariage ſont ſortis pluſieurs enfans entr'autres :

ANDRÉ, qui ſuit ;
Et NICOLAS, reçu, en 1684, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne.

André Gérini, IIIe du nom, épouſa, en 1713, *Octavie Quarateſi*, fille de *Charles*, Sénateur dépoſitaire, dont ſont nés :

1. Jérôme-François;
2. André-Charles;
3. Et Marie-Madeleine, femme de *François Gondi*, Sénateur, fils du Sénateur *Nicolas Gondi*.

Octave ou Octavio Gérini (fils puîné d'André, Ier du nom, & de *Marie Corſini*), naquit en 1568, & épouſa, en 1609, *Catherine de Médicis*, dont il eut quatre fils :

Les deux aînés moururent jeunes ;

3. Jean, qui, ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, fut nommé Evêque de Volterra en 1650, puis de Piſtoie & de Prato en 1653 ;
4. Et Charles, qui ſuit.

Charles Gérini, né en 1616, éleva ſa Maiſon au degré de gloire où une Famille peut monter ſous un gouvernement monarchique. Philippe IV, Roi d'Eſpagne le fit *Marquis* en 1646 ; il fut nommé Sénateur en 1663 ; Camérier ou Chambellan d'honneur du Grand-Duc Ferdinand II en 1666, & Gentilhomme de la Chambre du Grand-Duc Côme III, en 1670, charge dans l'exercice de laquelle il eſt mort en 1673. De ſon mariage, accordé en 1647, avec *Marie Pucci*, ſurnommée *Lucrèce*, fille du Sénateur *Baile-Jules Pucci*, naquirent :

Pierre-Antoine, qui ſuit ;
Et deux filles, mariées, l'une en 1669, au Sénateur *Baile-Nicolas Martelli* ; & l'autre, en 1682, avec le Marquis *Foulques Rinuccini*.

Pierre-Antoine Gérini, né Marquis, fut Gentilhomme de la Chambre du Grand-Duc Côme III en 1676; Maître de la Chambre du Prince Ferdinand, fils aîné de Côme III; Envoyé du Grand-Duc vers l'Empereur Léopold, & ſon Lieutenant dans l'Académie de ſculpture & de deſſin; mourut en 1707, laiſſant, de ſon mariage, accordé en 1683, avec *Hortenſe della Gherardeſca*, fille du Comte *Guy della Gherardeſca*, Sénateur & Chevalier :

1. Charles-François, né Marquis en 1684, mort en 1733, après avoir été Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, Grand-Connétable, & du Conſeil de la Religion de cet Ordre. Il n'a eu qu'une fille, de ſon mariage, accordé en 1716, avec *Anne-Marie-Franceſchi*, femme du Marquis *François Riccardi*, Sénateur & Chevalier ;
2. Jean, auſſi Marquis, nommé Sénateur le 21 Août 1734, & du Conſeil ſecret la même annnée ; il fut revêtu, le 24 Juin 1736, de la qualité de Lieutenant du feu Grand-Duc Jean-Gaston, pour recevoir, au nom de ce Prince, les hommages que toutes les Villes, Terres, Châteaux & Feudataires de l'Etat, doivent rendre ce jour-là au Souverain de Toſcane. Il épouſa, en 1729, *Eliſabeth Antinori*, fille de *Nicolas*, Sénateur-Prieur, dont il a pluſieurs enfans.

SECONDE BRANCHE,
établie en Provence.

Laurent Gérini, né au Levant en 1475 (fils de Jean Gérini, Chevalier, originaire de Provence, & de *Marie Roſe*), vint s'établir en Provence, & épouſa, à Marſeille, *Claire Boniface*, dont naquit :

Michel Gérini, qualifié *noble* & *Ecuyer*, quatrième aïeul de

Jean-Jacques de Gérin, né à Toulon en 1672, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de l'Amirauté de France, au ſiège de la ville de Toulon, le 26 Mai 1696, & Lieutenant de l'Amirauté des Mers du Levant au ſiège de Marſeille, le 19 Décembre 1713. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du 5 Juin 1723. De ſon mariage, accordé en 1700, avec *Claire de Pallas*, ſont iſſus :

1. Jean-Joseph, qui ſuit ;
2. Jean-Jacques, né en 1706, Enſeigne de Vaiſſeau ;
3. Et Louis-Alexandre, né à Marſeille en 1714, d'abord Eccléſiaſtique, enſuite Capitaine, en 1734, dans le Régiment de Richelieu, puis Rohan ;

Et ſix filles.

Jean-Joseph de Gérin, né en 1702, fut fait Lieutenant-Général de l'Amirauté des Mers du Levant au ſiège de Marſeille en 1724, Commandeur des Ordres Royaux de Saint-Lazare de Jéruſalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel en 1726, & l'un des Membres de l'Académie des Belles-Lettres de la ville de Marſeille. Il épouſa, le 5 Janvier 1723, *Madeleine Roux*, fille unique de *Jean-Baptiſte-Ignace*, depuis Seigneur de Valdone en Provence, dont il a eu :

1. Jean, né le 14 Novembre 1731, mort en 1744 ;
2. Thérèse, née le 16 Octobre 1723 ;
3. Et Catherine-Elisabeth-Félicité, née le 5 Novembre 1727.

Les armes : *de gueules, à 3 chaines d'or, poſées en bandes ; au chef auſſi d'or, chargé d'un cor de chaſſe, lié de gueules.* Cimier : *une aigle à deux têtes d'azur.* Deviſe : *cœlum, non animum malo.* (*Armorial génér. de France*, reg. III, part. I.)

* GERLANDE. *Blanche de Vaugelas*, héritière de *Gerlande*, en Vivarais, porta la Terre de ce nom, dès le milieu du XVe ſiècle, à *Artaud de Fay*, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, l'un des Chambellans du Roi Louis XI, par Brevet du 18 Juillet 1444. Voyez FAY en Velay.

GERMAIN, Ecuyer, Seigneur du Poſt & de la Huderie, en Normandie, Election de Falaiſe, ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *de gueules, à une fleur-de-lis d'argent.*

GERMINY ou GERMIGNY, Maiſon fort ancienne de nom & d'armes, ſous le Bailliage de Saint-Mihiel en Lorraine.

JEAN, Seigneur DE GERMINY, fut un des trois Seigneurs qui ſcellèrent de leur ſceau le teſtament de Ferry, Duc de Lorraine, en 1303, par ordre de ce Prince.

ODET DE GERMINY eſt compté parmi les principaux Chevaliers qui furent pris à la bataille de Bulgnéville.

ADELINE DE GERMINY, fille de JEAN, rapporté ci-deſſus, & ſœur de HENRI, Doyen de Toul, & élu Evêque de Verdun en 1349, épouſa, ſuivant un titre de 1325, *Henri du Châtelet*, Chevalier, Seigneur d'Antigny, frère d'*Erard* Ier, qui avoit pris une première alliance dans l'illuſtre Maiſon *de Bauffremont*, des plus anciennes du Royaume, qui a eu pluſieurs Chevaliers de la Toiſon-d'Or, & des Ordres du Roi.

Les armes de GERMINY ſont : *d'azur, à un écuſſon d'argent.*

*GERMINY, en Lorraine : c'eſt une Terre & Seigneurie conſidérable, érigée en *Comté*, avec ſes dépendances, par Lettres du 8 Février 1724, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Lorraine & de celle de Bar, les 2 & 23 Mars ſuivant, en faveur de *Joſeph*, Comte *de le Bègue* & du Saint-Empire, Garde des Sceaux du Duc LÉOPOLD, & alors ſon Miniſtre Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai, en conſidération de ſes ſervices rendus dès ſon jeune âge, ayant ſouffert la confiſcation de ſes biens & la ſéparation de ſa famille, pour ſuivre le Duc CHARLES V. Il rendit depuis d'importans ſervices, en qualité de Plénipotentiaire au Congrès de Riſwick, pour le rétabliſſement de S. A. R. dans ſes Etats, & au Traité d'Utrecht & de Baden ; il s'acquitta enſuite de pluſieurs commiſſions importantes dans les Cours de France, d'Angleterre & de Hollande ; & lors de l'érection de ſa Terre de *Germiny* en *Comté*, il fut en même tems ſubſtitué, graduellement & perpétuellement, aux aînés mâles de ſon nom & de ſes armes. Il avoit déjà été élevé à la dignité de Comte du Saint-Empire, pour lui & ſes deſcendans, mâles & femelles, par Diplôme du 30 Avril 1714, en conſidération de ſon ancienne Nobleſſe & des ſervices que lui, ſes frères, père & aïeul avoient rendus à la Maiſon d'Autriche, & de ceux par lui rendus au Duc LÉOPOLD, qu'il avoit toujours ſuivi, ayant même reçu une bleſſure conſidérable à la journée de Temeſvar, étant près de la perſonne de ce Prince. Il obtint du Duc LÉOPOLD, le 12 Novembre 1715, des Lettres-d'Attache à ce Diplôme, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Lorraine le 5 Décembre ſuivant. Voyez BÈGUE (LE).

GERMOLES, ancienne Famille du Mâconnois, qui paroît éteinte. Elle remonte à

SIMON, Seigneur DE GERMOLES, vivant en 1258, qui eut pour fils :

GUILLAUME, Seigneur DE GERMOLES, qui s'eſt marié, en 1294, avec *Marguerite de Feillens*, fille de *Gilles*, Seigneur *de Feillens*.

GEOFFROY, Seigneur DE GERMOLES, vivoit en 1393, avec *Marguerite le Jays*, ſon épouſe, dont il eut :

GODEFROY, qui ſuit ;

Et JEANNE, mariée, 1° le 25 Avril 1425, avec *Guy de Marmont*, Seigneur de Béoſt, fils de *Hugonin*, Seigneur *de Marmont*, & d'*Eléonore de Vienne* ; 2° avec *Amblard de la Baulme*, Seigneur de Perès, veuf de *Louiſe de Mathefelon*, & fils de *Perceval de la Baulme*, Seigneur de Perès, & d'*Iſabelle des Roches* ; & 3° avec *Claude de Louvat*, Seigneur du Pouſſey, veuf de *Philippine d'Arcieux*, & fils de *Jean*, IIe du nom. Voyez MARMONT, BAULME (LA) & LOUVAT (DE).

GODEFROY, Seigneur DE GERMOLES, épouſa *Jeanne de Saint-Amour*, Dame de Vinzelles, fille de *Humbert de Saint-Amour*, Seigneur

de Vinzelles, & de *Marguerite de Gouffier*, dont:

MARGUERITE, femme de *Jacquet de Bellecombe*, Seigneur de Banens.

On trouve encore GUILLAUME DE GERMOLES, Prieur de St.-Pierre-hors-Mâcon, vivant en 1450.

Les armes : *de gueules, à 3 bezans d'argent, 2 & 1.*

GERNICOURT (DE), Famille noble & ancienne, de laquelle étoit LUCIE DE GERNICOURT, mariée à *Jean de Belleau*, Seigneur de Châlons-le-Meldeux, dont poſtérité.

Les armes : *faſcé d'argent & d'azur de 8 pièces, à un écuſſon auſſi d'argent, chargé de 7 billettes d'azur, poſées 3, 3 & 1.*

GERVAIN, Famille maintenue dans ſon ancienne Nobleſſe en 1667 & 1703. Elle remonte à

PIERRE GERVAIN, Seigneur de Roquepiquet en Agénois, Capitaine de la ville de Montclar en 1492. Il avoit épouſé, en 1491, *Marie de Cours*, dont vint :

BERTRAND GREVAIN, Seigneur de Roquepiquet, qui s'eſt marié, en 1526, à *Françoiſe de Montratier*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la maiſon noble de Favoles. Il en eut :

GABRIEL GERVAIN, Ecuyer, Seigneur de Roquepiquet, de Favoles & de Montclar en partie, qui épouſa, en 1552, *Catherine de Vinhals*, dont naquit entr'autres enfans :

JEAN DE GERVAIN, Ecuyer, Seigneur de Roquepiquet & de Ribérolles, Gentilhomme ſervant du Roi de Navarre en 1584, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes à pied dans le Régiment de Lauzun, qui, de ſon mariage avec *Anne de Vivant*, eut :

1. GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de Roquepiquet, père, par ſa femme, *Marie Béraud*, de
   JEAN, Ecuyer, Seigneur de Roquepiquet, allié, le 23 Avril 1660, avec *Marie Faure du Bouquet*, dont il eut :
   PAUL, Ecuyer, Seigneur de Roquepiquet, qui épouſa, le 30 Janvier 1696, *Henriette de Digeon*, fille de *Henri de Digeon*, Ecuyer, Sieur de Perrières, & d'*Iſabeau-Charlotte Eſmé*.
2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Rasle & de Roquepiquet, qui, de ſon mariage avec *Marguerite du Vigier*, qu'il épouſa en 1640, eût entr'autres enfans :

PIERRE-CHARLES, Ecuyer, Sieur du Vigier, marié, 1° le 27 Octobre 1673, avec *Marie de Galard ;* & 2° le 6 Avril 1682, à *Eſther Guibert*, fille d'*Henri Guibert*, Ecuyer, Seigneur des Landes & de Coulonges, & de *Diane de Poligna*c. De ce ſecond mariage eſt iſſu :

PIERRE-HECTOR, Ecuyer, Seigneur des Landes & du Vigier, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Cayeux, depuis Saint-Agnan, en 1732. Il épouſa, le 8 Octobre 1714, *Jeanne Pénaud*, dont naquit, le 24 Août 1717 :

PIERRE-CHARLES DE GERVAIN DES LANDES, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 21 Mars 1732.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 roſes du même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.* (*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, p. 262.)

GERVAIS, Famille de Bretagne, dont étoit JEAN GERVAIS, Ier du nom, compris, comme anobli par Lettres du Duc de Bretagne, ſon Prince Souverain, dans une procédure faite en la Paroiſſe de Mauron, en vertu d'une commiſſion du 7 Janvier 1441, concernant le nombre des feux ou maiſons de cette Paroiſſe, contribuables aux fouages. Il eut pour fils :

PIERRE GERVAIS, Ecuyer, qui eſt mentionné en qualité d'un des Echanſons du Duc FRANÇOIS II, dans un état des Officiers de la Maiſon de ce Prince, en date de l'an 1462. Suivant un Mémoire de la Famille, il fut auſſi Secrétaire du Roi ; il comparut, monté & armé comme les autres Nobles du pays, à une revue des Nobles & Anoblis de l'Evêché de Saint-Malo, faite en 1479. Il eut pour petit-fils :

GUILLAUME GERVAIS, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Mabonnais & de la Vallée, qui fut tonſuré en 1607, & ſe maria enſuite avec *Yvonne Clément*, dont il eut entr'autres enfans :

JEAN, qui ſuit ;
Et FRANÇOIS, Sieur de Mabonnais, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

JEAN GERVAIS, IIe du nom, Sieur de la Vallée, Ecuyer, eut pour femme *Perrine Goret*, dont pour fils aîné :

JEAN GERVAIS, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur

de la Vallée, mort le 31 Août 1718, qui laiſſa de *Jeanne-la-Divine Tranchant*, ſon épouſe:

Jean-Pierre-Léon Gervais-de-la-Vallée, né le 14 Décembre 1704, qui produiſit, avec Guillaume Gervais, ſon couſin, Ecuyer, Sieur de Mabonnais, pour la preuve de leur nobleſſe, un Arrêt du Conſeil en date du 30 Octobre 1720.

SECONDE BRANCHE.

François Gervais, Sieur de Mabonnais (ſecond fils de Guillaume Gervais, Ier du nom, & d'*Yvonne Clément*), naquit le 10 Janvier 1635. Ayant perdu la plus grande partie de ſes titres dans un incendie, arrivé à Saint-Malo en 1661, il ſe déſiſta de la qualité de *noble*, par acte du 12 Septembre 1668; mais ayant recouvré les titres juſtificatifs de ſa nobleſſe, & Guillaume Gervais, IIe du nom, ſon fils, étant devenu, par ſes ſervices, Exempt des Gardes-du-Corps de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent, il fut rétabli dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, par Arrêt du Roi, regiſtré au Parlement de Bretagne le 26 Avril 1721. Ledit Guillaume Gervais, Sieur de Mabonnais, épouſa *Hélène de l'Aage*, dont ſont iſſus:

1. Guillaume-François, qui ſuit;
2. 3. & 4. François-Jérôme, Jean-Baptiste & Pierre-François Gervais, Ecuyers.

Guillaume-François Gervais, Ecuyer, Sieur de Mabonnais, épouſa, le 3 Janvier 1739, *Marie-Louiſe Potier des Cheſnayes*, fille de *Jacques Potier*, Sieur des Cheſnayes, & de *Louiſe-Françoiſe Rouſſel*.

Les armes: *d'or, à une pomme de pin de ſable, placée au côté droit du chef; un merle auſſi de ſable, poſé au côté gauche dumême chef, & un crapaud pareillement de ſable, mis à la pointe de l'écu.* (*Armorial génér. de France*, reg. II, part. I.)

GERVAIS, Famille originaire de Milan, ſuivant la tradition, qui porte qu'elle s'y diſtinguoit par ſa généroſité & ſon déſintéreſſement. Elle ſubſiſte dans la perſonne de

Jean-Baptiste-Joachim Gervais, marié à Marſeille, & revêtu d'un office de Conſeiller en la Sénéchauſſée de la même ville.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, à une bande d'or, chargée de* 3 *G de ſable, & une colombe d'argent naiſſante de l'angle gauche de l'écu; aux* 2 *&* 3 *d'or, à un rocher de ſable.* Ces trois Génigmatiques ſont expliqués par ces trois mots, *Generoſe gerit Gervaſius*, éloge qu'un Duc de Milan donna, dit-on, à un Gervais, qui, après une belle action, refuſa généreuſement la récompenſe qui lui étoit offerte. (Extr. du *Supplément* à l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, p. 73.)

GERVASI. Selon le tom. Ier de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, pag. 483, cette Famille, originaire du Milanois, qui s'établit en Dauphiné, dont une branche ſubſiſte à Paris & l'autre en Provence, remonte à

I. Pierre de Gervasi, Gentilhomme Milanois, qui, s'étant retiré en France à cauſe des troubles qui agitoient ſa patrie ſous la domination du Duc Sforce, acquit des Domaines en Dauphiné, par deux actes paſſés en 1497, & s'établit dans cette Province. Il avoit ſervi avec diſtinction dans la guerre de Naples, fut employé dans celles qui ſurvinrent pour la conquête du Duché de Milan, & fut tué à la bataille de Novare en 1512, laiſſant de *Julie Ponci*, ſon épouſe:

1. Henri, Eccléſiaſtique, lequel eut un bénéfice à Paris, il fut Docteur & Cenſeur en Sorbonne, & l'un des 12 Théologiens, commis pour examiner la doctrine & les écrits de Luther;
2. Et Charles, qui ſuit.

II. Charles de Gervasi, Chevalier, Capitaine de 50 hommes d'armes, eſt dit, avec ſon frère, fils de Pierre, Chevalier, & de *Julie Ponci*, dans une tranſaction qu'ils paſſèrent avec leur mère le 4 Décembre 1514. Il épouſa, le 15 Janvier 1517, *Marie d'Arnaud*, d'une ancienne Maiſon de Dauphiné, dont vint:

III. Balthazar de Gervasi, Officier d'une Compagnie d'Ordonnance, marié, par contrat du 6 Juillet 1543, avec *Urſule de Gontier*, fille d'*Antoine*, & de *Cécile de Belle*. Leurs enfans furent:

1. Sébastien, qui ſuit;
2. Charles, mort Bénédictin;
3. Et Jacques, Officier de Cavalerie, auteur d'une branche établie à Paris, exiſtante.

IV. Sébastien de Gervasi, Ecuyer, s'allia, par contrat du 10 Février 1566, à *Jeanne de Maſſe*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chau-

vet, & de *Lucrèce de Gaillard de Bellaffaire*. Ce mariage lui donna des biens en Provence, & il eut pour fils:

V. Claude de Gervasi, Ecuyer, marié, le 15 Septembre 1591, avec *Claudine Bernard*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Barie, & de *Françoiſe de Caſtellane*. De cette alliance vinrent:

1 Jean, qui ſuit;
2. Balthazar, mort jeune dans les troupes;
3. Et Sébastien, qui ſervit dans la Cavalerie en qualité d'Officier.

VI. Jean de Gervasi, Ecuyer, épouſa, le 16 Mai 1623, *Françoiſe de Martin*, fille de *Jacques*, & de *Claire de Caſtellane*. Il en eut:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, tué en Catalogne, étant Cornette au Régiment des Cravates;
3. Et Joseph, qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique après avoir été bleſſé & fait priſonnier en ſervant dans le même Régiment.

VII. Antoine de Gervasi fit hommage au Roi, le 13 Juin 1668, de la Terre de Rouſſet en Provence, Viguerie de Siſteron, que lui apporta en dot *Madeleine de Paul*, qu'il épouſa, le 25 Novembre 1652, fille de *Charles de Paul*, Seigneur de Rouſſet, tué au ſiège de Turin en 1640, à la tête du Régiment de Bonne, qu'il commandoit, & de *Marguerite du Bonet*. De leur mariage naquit:

VIII. Guillaume-François de Gervasi, Seigneur de Rouſſet, Capitaine d'Infanterie en 1692, qui s'allia, le 16 Février de la même année, avec *Suſanne Chazal*, de laquelle eſt iſſu:

IX. Blaise de Gervasi, Seigneur de Rouſſet, ci-devant Capitaine d'Infanterie, pourvu, le 26 Février 1734, de l'office de Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Provence, au ſiège général d'Aix. Il a épouſé, 1° *Eliſabeth Bonnard*; & 2° *Françoiſe du Broca*. Du premier lit ſont ſortis:

1. François-Auguste;
2. Louise-Françoise.

Et du ſecond lit vinrent:

3. Guillaume-Jean-Baptiste-Madeleine, Officier dans le Régiment d'Angoumois;
4. Blaise-Mathieu-Grégoire;
5. Et Thérèse-Catherine. (C'eſt ce que nous ſavons, faute de Mémoire.)

On peut conſulter ſur cette Famille les *Annales* de Jean Sleidan, & l'*Hiſtoire de l'Univerſité de Paris*, année 1542; l'*Hiſtoire de la Nobleſſe de Milan*, imprimée en 1717, où cette famille eſt citée avec honneur. Elle ſe trouve encore dans le Nobiliaire, compoſé en latin par Joſeph Lody, imprimé en 1606, intitulé *Catalogus illuſtrium Domorum in Ducatu Mediolanenſi*; Papiers domeſtiques; *Archives de Sa Majeſté* à Paris, où on trouve un Arrêt qui confirme dans ſa nobleſſe la branche qui y eſt établie, &c.

Les armes: *d'or, à une croix de ſable, accompagnée de 4 roſes de gueules.*

GESLIN, en Bretagne: *d'or, à ſix merlettes de ſable.*

GESTART DE VALVILLE, Famille établie à Paris & en Normandie.

Barthélemy Gestart, Ecuyer, Tréſorier de France à Alençon, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 23 Décembre 1669, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, & le 26 Juin 1700, par Jugement des Commiſſaires généraux du Conſeil. De ſon mariage, accordé, par contrat du 31 Mai 1664, avec *Anne Paſſart*, ſont iſſus ſix enfans, entr'autres:

Michel Gestart de Puisaloux, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis en 1714, & Capitaine de Grenadiers dans le Régiment du Roi en 1725, qui obtint, le 23 Septembre 1731, un Brevet pour en commander le quatrième bataillon, & le même jour, une commiſſion, pour y prendre, en cette qualité, auſſi bien que dans les troupes d'Infanterie, le rang de Colonel. Le Roi lui accorda, le 1er Octobre 1732, ſur l'Ordre de Saint-Louis, une penſion de 1000 liv., & le fit, le 15 Novembre 1734, Gouverneur de la Citadelle de Cambrai, emploi dans l'exercice duquel il mourut le 14 Mars 1743, laiſſant pour enfans:

1. Barthélemy-René, Ecuyer, Sieur de Saint-Léger;
2. Jean-François, qui ſuit;
3. Jean-Baptiste, mort en 1748;
4. Marie-Annè, alliée, en 1707, avec *Anſelme Macaire*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Commiſſaire-Provincial des guerres du Département de Lille en Flandres.

Jean-François Gestart, Ecuyer, Sieur de Valville, épouſa, le 17 Mars 1734, *Marguerite-Françoiſe de Cairon*, fille d'*Etienne de Cairon*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Mer-

ville, & de *Marguerite Allain.* Il en a eu un fils unique, nommé

MICHEL-JEAN-BARTHÉLEMY GESTART, Ecuyer, né à Caen le 17 Juin 1736.

Les armes : *d'azur, au ſautoir d'argent, accompagné de quatre flammes d'or.* (*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

GESTAS, en Soule, Comminges, Guyenne & Champagne : Maiſon d'ancienne Chevalerie du pays de Soule, Terre limitrophe de Béarn & de la Baſſe-Navarre, où ſont ſitués les Château & Seigneurie de ſon nom, dont les Seigneurs de Floran, branche établie dans le Comminges dès le commencement du XVe ſiècle.

On trouve dans les titres françois & vulgaires DE GESTAS, DE GIESTAS, DE GESTAAS, DE GENESTAS & DE GESTARS, & dans les titres latins, *de Geſtaſſio, de Geſtacio, de Geſtaſſiis, de Geneſtario,* &c.

La poſſeſſion d'un grand nombre de Terres, notamment de celle de ſon nom (vraie marque de la haute & ancienne Nobleſſe), de celles de Tabaille, Campagne en Soule, de Floran, de la Tour en partie, de Saux, de Saint-Marcet, d'Eſquilles, d'Antichan, de la Barthe-Inard, de la Lanne en Comminges, de la Roque & de Montmaurin dans le Nébouzan, de Monbeton, de Mont-Merle, de la Seube en Aſtarac, de Bétous, de Bouzon, de Bouzonet, de Sorbets en Armagnac, de Donjeux & de Bertrange, &c., en Champagne ; ſes ſervices & emplois militaires dans les XIIe, XIIIe, XIVe, XVe & XVIe ſiècles ; ſes alliances, toujours nobles, avec les principales Maiſons du pays, comme celles de *Comminges*, de *Vize-Saint-Elix*, de *la Tour*, de *Mauléon*, de *Noé*, de *Foix*, de *Montpezat*, de *Caſtillon*, la *Roque-d'Ourdan*, d'*Eſpagne-de-Ramefort*, de *Benque*, de *Caſtéras*, de *Pins*, de *Choiſy*, de *Vignacourt*, &c.; & enfin les qualifications qui ſont données aux Seigneurs de GESTAS DE FLORAN, dans divers actes anciens, de *Nobles de race de père & de mère*, ſont autant d'avantages qui aſſurent, à juſte titre, à la Maiſon de GESTAS, un rang parmi l'ancienne Nobleſſe du Royaume.

Elle a produit une quantité de branches, comme celles des Seigneurs d'*Eſquilles*, de *Saint-Marcet*, d'*Antichan*, de *la Seube*, de *la Lanne*, &c., & elle ſubſiſte aujourd'hui en trois principales, ſavoir : celle des Seigneurs de *Montmaurin* dans le Nébouzan; celle des Comtes de *Bétous*, en Armagnac, & celle des Seigneurs, Marquis de l'*Eſperoux*, en Champagne, Seigneurs de *Donjeux* & de *Bertrange*, qu'on va rapporter, d'après les titres originaux qui ſont au pouvoir de ceux de ce nom.

Le premier connu eſt ARNAUD-RAYMOND, Chevalier, Seigneur DE GESTAS en Soule, qui vivoit en 1070. Il fut appelé en 1080, en qualité d'un des plus anciens Gentilshommes du pays de Soule, par Aner, Abbé de Saint-Jean de Sordes, Ordre de Saint-Benoît, avec Odon, Evêque d'Oloron, Gaſton, Vicomte de Béarn, pour terminer le différend de cet Abbé contre les héritiers du Seigneur de Ribehaute, près de Geſtas, qui avoit ci-devant fait donation à l'Abbé & au Monaſtère, des dîmes & de l'Egliſe du lieu de Ribehaute, vers l'an 1089. Il fut auſſi pleige & garant des traité & accord faits entre Guillaume Martelli, Abbé, ſucceſſeur immédiat de l'Abbé Aner, avec Loup, Seigneur de Ribehaute, concernant les mêmes dîmes & Egliſe, vers l'an 1095. (Ceci eſt tiré du Cartulaire Latin de cette Abbaye, en parchemin, fol. 23.)

ARNAUD-RAYMOND DE GESTAS, IIe du nom, Seigneur de Geſtas, préſumé fils du précédent, fut garant & caution des traité & accord faits entre Obonon, Abbé de Sordes, & la Dame Sarte Fuert, au ſujet des dîmes & de l'Egliſe du lieu de Ribehaute, près du Château de Geſtas, au pays de Soule, vers l'an 1160, en préſence de Raymond Dizeſt, Evêque d'Oloron, & de Garcie Loup, Seigneur d'Aſquieu.

GUILLAUME-PIERRE DE GESTAS, Seigneur dudit lieu, eſt mentionné dans des actes de 1220 & 1250.

BERTRAND DE GESTAS eſt qualifié neveu de *Bertrand*, Seigneur de *Podenſac*, qui, par ſon teſtament fait à Bayonne en 1296, lui légua une ſomme d'argent. (Voyez les Archives du Roi à Pau, & à la Bibliothèque Royale à Paris.)

ARNAUD-RAYMOND DE GESTAS, Damoiſeau, Seigneur de Geſtas, préſumé fils de BERTRAND, aſſiſta, en qualité d'un des principaux Seigneurs du pays de Soule, aux accord & réglement faits avec Amanieu d'Albret, Vicomte de Tartas, & la principale Nobleſſe du pays de Mixe, au ſujet du différend qui étoit entré les habitans des terres de Soule & de Mixe, ſur les bornes & limites des deux pays, par

acte du 30 Avril 1320. Il paroît avoir été père de

BERNARD, Chevalier, Seigneur DE GESTAS, de Campagne & de Tabaille, qui ſervoit en la Compagnie de Bernard de Béarn, dans les guerres contre les Anglois, avec les Comtes de Foix, de Comminges, & la principale Nobleſſe de Soule, Béarn & Gaſcogne, en 1333, 36, 37, 1340, &c. Jeanne de Lautrec lui légua 120 livres par ſon teſtament de l'an 1343. Il fut un des garants du traité de paix fait en 1346, entre les Seigneurs d'Albret & de Guiche, & le Seigneur de Gramont de Navarre. Il eut pour ſucceſſeur :

I. ARNAUD-RAYMOND, Chevalier, Seigneur DE GESTAS, de Campagne, de Tabaille, depuis lequel on a une filiation ſuivie par titres originaux. Il approuva, en qualité de Seigneur direct de Geſtas en Soule, la vente de certains fiefs & rentes mouvans de lui, faite par noble Garcie-Arnaud de Saint-Eſteven, le 19 Juin 1377. Il ſervit avec les Comtes de Foix, de Comminges, & la principale Nobleſſe de Guyenne & de Gaſcogne, en 1370, 76, 77, 1380, &c. Il paſſa un compromis, aſſiſté de noble GASTON DE GESTAS, ſon fils aîné, avec Garcie-Arnaud de Meritein, Seigneur de Nabas, au ſujet d'un différend pour certains fiefs dépendans de ſa Seigneurie de GESTAS, qu'ils ſoumirent à la déciſion de Bernard de Navailles, Seigneur, Abbé-Lai d'Aluy, & d'autres Seigneurs, ſes parens & amis, par acte du mois d'Octobre 1415. Il eut pour enfans de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. & 2. GASTON & ARNAUD-RAYMOND, deſquels probablement la poſtérité eſt éteinte ;
3. Et ARNAUD-GUILLAUME, qui ſuit.

II. ARNAUD-GUILLAUME DE GESTAS, né en 1388, qualifié de *Damoiſeau* & d'*Ecuyer*, Seigneur de Floran, & Co-Seigneur de la Tour en Comminges, donna quittance de ſes droits paternels & maternels, à GASTON DE GESTAS, ſon frère aîné, Seigneur de Geſtas, par acte paſſé devant *Bernard de Platea*, Notaire de la ville de Navarrenx, le 1er Novembre 1418. Il eſt mentionné dans des actes des années 1424, 31, 36, 37, 38 & 1440 ; ſervit avec la principale Nobleſſe de Gaſcogne, ſous les Comtes de Foix & de Comminges, contre les Anglois, en 1424, 1431, &c., & mourut vers l'an 1454, laiſſant pour fils & ſucceſſeur :

BERNARD, qui ſuit ;

Et MARIE, femme de *Jean-Roger de Caſtéras*, fils aîné de *Pons de Caſtéras*. Seigneur dudit lieu & de Campagne en Foix, lequel, par ſon teſtament de l'an 1493, déclare avoir été payé de ſa dot par BERNARD DE GESTAS, ſon beau-frère, Seigneur de Floran.

III. BERNARD DE GESTAS, né en 1415, qualifié de *Damoiſeau* & d'*Ecuyer*, Seigneur de Floran & de Saux, Co-Seigneur de la Tour & de la Roque, ſervit dans les guerres contre les Anglois en 1442, 45 & 1450. Il eſt mentionné dans des actes des années 1448, 50, 54, 57, 58, 60, 80, 88, 90, 98 & 1499, & fit foi & hommage de ſes terres, avec Juſtices haute, moyenne & baſſe, à Odet d'Aydié, Comte de Comminges, le 18 Janvier 1474. Il étoit mort en 1500, & avoit épouſé *Marie de Comminges*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. RAYMOND ;
3. Et IZARD, Seigneur d'Eſquilles, marié du conſentement de ſon père & de JEAN, ſon frère aîné, contrat reçu par *Navails*, Notaire de Saint-Gaudens en 1494, avec *Honorette de la Tour*, fille d'*Arnaud*, Seigneur *de la Tour* & de Lious. Il eſt qualifié dans ce contrat, ainſi que ſon épouſe, de *noble de race de père & de mère*.

IV. JEAN DE GESTAS, Ier du nom, Ecuyer, ſurnommé auſſi *de Comminges*, à cauſe de ſa mère, dans pluſieurs actes, Seigneur de Floran, de Saux & de Saint-Marcet, Co-Seigneur de la Tour & de la Roque, ſervit, avec la principale Nobleſſe du pays, ſous la charge du Comte d'Aſtarac, en 1499, & fut marié, le 17 Juin 1481, en préſence de ſes père & mère, au Château d'Alan, par Jean de Foix, Evêque de Comminges, avec *Jeanne de Vize*, fille de *Fortanier*, Seigneur de Saint-Elix. Il donna quittance de partie de ſa dot, conjointement avec ſon père, acte reçu par *de Pardenis*, Prêtre, Notaire & Secrétaire de Jean de Foix, Evêque de Comminges, le 12 Février 1483 ; & elle teſta devant *Galteri*, Notaire, le 20 Novembre 1523. De ce mariage vinrent :

1. GAILLARD, qui ſuit ;
2. PIERRE, auteur des Seigneurs de *Saint-Marcet*, lequel fut père de

ARNAUD-GUILLAUME, Seigneur de Saint-Marcet, allié avec *Marie de Comminges*, dont il eut :

PIERRE & CHARLES, dont la poſtérité eſt éteinte.

3. Marie, femme, par contrat de l'an 1516, de *Gaillardet de Montſerier*, Capitaine, Châtelain de Hontaignère ;
4. Autre Marie, dite Gascogne de Gestas, épouſe de *Gaſton de la Tour*, Seigneur de Landorthe, à laquelle *Madeleine de Foix*, veuve de *Raymond de Comminges*, Seigneur de Roquefort & de Béleſta, légua une ſomme de 300 livres par ſon teſtament du 14 Avril 1524 ;
5. & 6. Marguerite & Gaillarde, auxquelles ladite *Madeleine de Foix* légua à chacune auſſi 300 livres par ſon teſtament ;
7. Autre Marie, femme de *Roger de la Paſſe ;*
8. Et Bernarde, mariée à *Raymond-Jean de Couret.*

V. Gaillard de Gestas, Ecuyer, Seigneur de Floran, de Saux, de Montmaurin, Co-Seigneur de la Tour & de la Roque, partagea avec Pierre de Gestas, ſon frère, Seigneur de Saint-Marcet, devant *Barus*, Notaire d'Aurignac, le 30 Août 1524. Il ſervit dans la Compagnie des hommes d'armes des Ordonnances du Roi de Navarre en 1540 & 1544 ; fit foi & hommage, & donna le dénombrement de ſes terres devant le Sénéchal de Toulouſe, Commiſſaire du Roi en 1540 & 1554 ; acquit les terres de Montmaurin en Nébouzan, par acte du 4 Juin 1546 ; teſta au Château de Floran, devant *Savy* & *Bonety*, Notaires, le 10 Juillet 1558, & fut inhumé, ainſi qu'il l'avoit ordonné, dans le tombeau de ſes ancêtres, dans l'Egliſe de l'Abbaye de Bonnefond, au Diocèſe de Comminges, où l'on voit ſes armes & ſon épitaphe. Il avoit épouſé, 1° *Jeanne de Mauléon*, laquelle teſta en 1532 ; & 2° par contrat du 11 Juin 1536, *Jeanne de la Tour*, fille de *Jean*, Seigneur de Lious, laquelle teſta le 17 Décembre 1575. Du premier lit il eut :

1. Pierre, mort ſans alliance ;
2. Jean, mort en 1592, ſans laiſſer de poſtérité de ſon mariage avec *Anne de Noé*, fille de *Roger*, Chevalier, Seigneur, Baron de Noé & de l'Isle ;
3. Jeanne, femme de *Bezian*, Seigneur *de la Tour.*

Et du ſecond lit vinrent :

4. Autre Jean, marié avec *Françoiſe de Montpezat*, dont on ignore la poſtérité ;
5. Autre Jean, qui ſuit ;
6. & 7. Laurent & Jean, deſquels on ignore le ſort ;
8. Bezian, auteur de la branche des Seigneurs de *Bétous* en Armagnac, rapportée ci-après ;
9. Manaud, qui, étant au ſervice d'Eſpagne, fit ſon teſtament à Madrid en 1575 ;
10. Nicolas ;
11. Et Catherine, mariée, par contrat du 2 Février 1573, avec *Jean de Martres*, Seigneur de Mont.

VI. Jean de Gestas, IIe du nom, fut Seigneur de Lias, puis de Floran & de Montmaurin, par la mort ſans enfans de ſes frères aînés. Ses droits légitimaires furent réglés, ainſi que ceux de ſes autres frères & ſœurs, avec Jean de Gestas, leur aîné, par Sentences & actes des années 1563, 64, 66 & 1568, & ſervit dans les Compagnies des Ordonnances du Roi en 1568, 1570 & ſuivantes. Henri III lui écrivit de Blois, le 23 Mars 1577, pour lui demander ſes ſecours & ſervices, & ceux de ſes parens & amis. Il fut auſſi honoré de pluſieurs Lettres du Roi Henri IV, & de commiſſions importantes, en 1571 & 1583. Il teſta devant *Daſtel*, Notaire de Saint-Gaudens, le 10 Janvier 1607, & avoit épouſé, par contrat du 28 Octobre 1583, *Iſabeau d'Aroux*, veuve de *San-Garcie de Beaufort*, Seigneur de Roquettes, laquelle teſta le 24 Janvier 1634, & eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Autre Jean, que nous croyons auteur de la branche des Seigneurs de l'*Eſperoux*, *Donjeux & Bertrange*, en Champagne, rapportée ci-après ;
3. Gabriel ;
4. Et Simon, marié avec *Louiſe de la Tour*, fille de *Guy*, Seigneur, Baron de Lious, & d'*Anne d'Eſpagne-de-Ramefort.*

VII. Jean de Gestas, IIIe du nom, Seigneur de Floran & de Montmaurin, Co-Seigneur de la Tour, rendit hommage de ſes terres au Roi en 1612, tranſigea avec ſes frères en 1620, & fit ſon teſtament devant *Champhre*, Notaire de Saint-Gaudens, le 20 Avril 1654. Il avoit épouſé, 1° *Hippolyte de la Tour*, morte ſans enfans ; & 2° par contrat paſſé devant *Jean Chandon*, Notaire de Peſſan, le 7 Avril 1614, *Charlotte du Garané*, fille de *Pierre*, Seigneur de Pépieux, & de *Françoiſe d'Eſparbès*, dont :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Simon ;
3. Jeanne, mariée, le 16 Février 1624, avec *François-Mathieu d'Iſalguier*, Seigneur de Mérinville ;
4. Et Catherine, épouſe de *Blaiſe de Roquebert*, Seigneur de Sergès.

VIII. Gabriel de Gestas, Seigneur de Floran & de Montmaurin, fut maintenu dans ſa nobleſſe d'extraction par M. Pellot, Intendant & Commiſſaire départi en la Généralité de Guyenne en 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Janvier 1646, *Marie de Junca*, fille de *Jean*, Seigneur de Doublet, & de *Marguerite Daignan-du-Sendat*. Leurs enfans furent:

Jean, qui ſuit;
Et Anne, apanagée de la Terre de Floran, qu'elle porta en mariage à *Irénée d'Aſpe*.

IX. Jean de Gestas, IVe du nom, Seigneur de Montmaurin, Syndic de la Nobleſſe des Etats de Nébouzan, teſta le 20 Mai 1705. Il avoit épouſé, par contrat de l'an 1695, *Iſabeau de Minut*, fille de *Jacques-Georges*, Seigneur, Marquis de Caſtéras, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin-Etranger, & d'*Iſabeau de Raoul*. De ce mariage ſont iſſus:

Jean-Georges, qui ſuit;
Et Emmanuel.

X. Jean-Georges de Gestas, Seigneur de Montmaurin, né le 11 Juillet 1699, Syndic de la Nobleſſe des Etats du Nébouzan, épouſa, par contrat de l'an 1725, *Marie de Paute*, fille de *Pierre*, Seigneur de Martiſſerre & de la Garde, & de *Marguerite de Lordat*, dont:

1. Gabriel, qui ſuit;
2. 3. & 4. Bernard, Louis & Guillaume;
5. & 6. Et deux filles, Religieuſes.

XI. Gabriel de Gestas, IIe du nom, Seigneur de Montmaurin, a épouſé, par contrat de l'an 1758, *Catherine de la Irle-de-Daroles*, dont:

1. Jean-Bernard-Alexandre, né en 1764;
2. & 3. Jacques & Dominique;
4. & 5. Marie-Anne & Marie-Jeanne-Bernarde.

BRANCHE
des Seigneurs, Comtes de Bétous *en Armagnac.*

VI. Bezian de Gestas, fils puîné de Gaillard, Seigneur de Floran & de Montmaurin, & de *Jeanne de la Tour*, ſa ſeconde femme, étoit mineur & ſous la garde noble de Pierre de Gestas, Seigneur de Saint-Marcet, en 1563, lors de la Sentence arbitrale rendue par *Bertrand de Comminges*, *Philippe de la Barthe*, *Bernard de Saint-Paſtou*, ſes parens, entre lui, Laurent, Jean & Nicolas de Gestas, ſes frères, & noble Jean de Gestas, Seigneur de Floran, leur aîné, au ſujet de leurs droits ſur la ſucceſſion de Gaillabd de Gestas, leur père. Il donna quittance de partie de ſes droits, le 8 Août 1586, & tranſigea pour le reſtant avec ſon neveu, Jean de Gestas, Seigneur de Floran, par acte du 4 Juin 1611. La Princeſſe d'Eſte lui écrivit de Paris le 22 Octobre 1587, pour lui demander ſes bons offices & ſervices. Il fit ſon teſtament devant *de Coſteret*, Notaire, le 14 Juin 1615, & avoit épouſé, par contrat du 27 Janvier 1577, *Violente de Saint-Marcet*, Dame de Bétous, de Bouzon, Bouzonet & de Sorbets, dans le Comté d'Armagnac, dont il eut:

Jean-Jacques, qui ſuit;
Et Jayme ou Jacquette, mariée, le 14 Novembre 1603, avec *Jean-François de la Roque*, Seigneur de la Roque-d'Ourdan.

VII. Jean-Jacques de Gestas, Seigneur de Bétous, de Bouzon, de Bouzonet & de Sorbets en Armagnac, ſe diſtingua au ſiège de Montauban en 1621. Le Duc d'Epernon lui écrivit le 4 Juin 1625, pour l'inviter à ſe rendre à Moiſſac, avec le meilleur équipage de chevaux & d'armes poſſible, pour l'aider à ſervir Sa Majeſté. Il avoit épouſé, contrat reçu par *la Mothe*, Notaire, le 12 Décembre 1612, *Charlotte de Caſtillon*, fille de *Michel*, Seigneur de Mauvezin, & de *Charlotte de Lupiac*, ſœur de *Jean de Lupiac*, Seigneur de Montcaſſin, Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Charles, dit *le Chevalier de Bétous*, ancien Capitaine d'Infanterie, qui, s'étant diſtingué dans la guerre d'Eſpagne & de Catalogne, mourut de la ſuite de ſes bleſſures aux eaux de Barèges, le 10 Mai 1655;
3. Philippe, auſſi Capitaine d'Infanterie, mort à Charleville au retour du ſiège de Maëſtricht, en 1678;
4. Jeanne, mariée avec *François de Mont*, Seigneur de Gellenave;
5. Et Friſe, femme de *Jean d'Antras*, Seigneur de Saint-Jullien.

VIII. Jean de Gestas, Ier du nom de ſa branche, Seigneur de Bétous, de Bouzon, de Bouzonet & de Sorbets, Capitaine au Régiment de Roquelaure, Infanterie, partagea avec ſes frères & ſœurs, par acte des 16 Dé-

cembre 1650 & 27 Août 1651. Les Ducs d'Epernon & de Roquelaure lui écrivirent plusieurs Lettres concernant le service du Roi. Il se trouva au siège de Bordeaux en 1649; eut acte de représentation de ses titres de noblesse d'extraction, devant M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 30 Août 1666, & testa le 19 Juillet 1680. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mars 1644, *Jeanne de Pins*, fille du Seigneur *du Bourg*, & de *Gabrielle de Terſac de Montbérault*. Il donna quittance de la dot de son épouse, par acte du 17 Juin 1645, & laissa pour enfans :

1. Jean-Jacques, qui suit ;
2. Jean-Louis, Seigneur de la Mattère ;
3. Et Marie-Anne, alliée, le 18 Mai 1680, avec *Alexandre de Pomier*, Seigneur, Baron de Bourdens en Marsan.

IX. Jean-Jacques de Gestas, IIe du nom, Seigneur de Bétous, Bouzon, Bouzonet & Sorbets, Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, en 1660, & années suivantes, eut acte de la représentation de ses titres de noblesse, devant M. le Pelletier de la Houssaye, Intendant de Guyenne, en 1698. Il avoit épousé, 1° par contrat du 23 Février 1686, *Marie de Pins*, morte sans enfans en 1696, fille de *Philippe*, Seigneur d'Aulagnère, & de *Marie de Caulet-de-Gramont*; & 2° le 8 Novembre 1718, *Marguerite de Mont*, fille de *Jean*, Seigneur de Gellenave, & d'*Hilaire de Vergès-de-la-Salle*, dont :

1. Henri, qui suit ;
2. & 3. Gabrielle & Hilaire, Demoiselles.

X. Henri de Gestas, Chevalier, Comte de Bétous, Seigneur de Bouzon, Bouzonet, Sorbets, &c., obtint du Roi, le 10 Mai 1768, une pension de 2000 livres. Voici les propres termes du Brevet de Sa Majesté : *Le Roi étant à Verſailles, en ſon Conſeil, & voulant donner une marque de ſa bienveillance au Sieur* Henri de Gestas, *Comte de Bétous, & le mettre en état de ſe ſoutenir d'une manière convenable à ſa naiſſance, Sa Majeſté lui a accordé & fait don de* 2000 *livres de penſion, dont jouiſſoit la feue Dame de Sabran, de la Maiſon de Foix, ſa proche parente.* Il a épousé, par contrat du 9 Décembre 1744, *Louiſe-Théodore de Podenas*, fille d'*Adrien*, Marquis de Villepinte, & de *Louiſe-Charlotte de Noaillan-de-Lamézan*, nièce de la Comtesse *de Foix*, & cousine germaine de feue la Comtesse *de Sabran*. De ce mariage sont issus :

1. Philippe-Martin-Louis-Hector, Marquis de Gestas, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, ensuite Capitaine de Cavalerie, par commission du 24 Juin 1773 ;
2. 3. & 4. Louise-Théodore, Rose & Hilaire.

BRANCHE
des Seigneurs de l'Esperoux, Donjeux & Bertrange, *en Champagne.*

VII. Jean de Gestas, que nous croyons second fils de Jean, IIe du nom, Seigneur de Lias, puis de Floran & de Montmaurin, & d'*Iſabeau d'Aroux*, fut Seigneur de la Peyrouse ou l'Esperoux, Capitaine au Régiment de Montauzier, Commandant pour le Roi des Ville & Marquisat de Nomeny, & épousa, par contrat du 19 Mars 1639, *Catherine de Norroy*, fille de *Georges*, Chevalier, Seigneur des Ferrières, & de *N... de Flotte*, dont il eut entr'autres enfans :

VIII. Georges de Gestas, Chevalier, Marquis de l'Esperoux, Seigneur des Ferrières, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Thionville, & Lieutenant de Roi de Brisach. Il épousa, par contrat du 24 Mai 1675, *Marie-Thérèſe de Maguin*, Dame de Bertrange, dont :

IX. Charles de Gestas, Marquis de l'Esperoux, des Ferrières & de Bertrange, mort à l'âge de 22 ans, en 1710, étant Aide-de-Camp de M. le Duc de Vendôme. Il avoit épousé, le 21 Juillet 1706, *Madeleine de Choiſy*, Dame de Donjeux en Champagne, dont :

1. Charles-Jean-Henri, qui suit ;
2. Et Georges-Charles, Marquis de l'Esperoux, mort le 10 Septembre 1737, sans avoir pris d'alliance.

X. Charles-Jean-Henri de Gestas, Marquis de l'Esperoux, Seigneur de Donjeux & de Bertrange, né le 8 Octobre 1709, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 30 Avril 1770, avoit épousé, par dispense de Rome, le 15 Avril 1744, *Marie-Marguerite de Vignacourt*, sa cousine germaine, fille unique de *Conrad-Robert de Vignacourt*, Comte de Marimont, & de *Marie de Choiſy*, Dame de Thiéblemont, dont :

1. Charles-Sébastien-Hubert, Comte de Gestas, né le 2 Novembre 1752, Officier au Régiment du Roi, Infanterie ;

2. Et DAVID-GEORGES-THOMAS-CHARLES, reçu Chevalier de Malte de minorité, auſſi Officier au même Régiment.

BRANCHE

des Seigneurs de BRANA *& de* MARUN, *ſuivant le Jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, en* 1666.

I. GAILLARD DE GESTAS, Seigneur de Brana, teſta le 1er Octobre 1498, & avoit épouſé *Pérette de Bavona;* il en eut :

II. PIERRE DE GESTAS, Seigneur de Brana, qui fit ſon teſtament le 28 Février 1531. De ſon mariage avec *Catherine de Seicla* naquirent :

1. ARNAUD, qui ſuit ;
2. & 3. JEAN & BERDOLET.

III. ARNAUD DE GESTAS, Seigneur de Brana, teſta le 7 Avril 1539, & eut de *Rimbette de Guillot,* ſon épouſe :

IV. PIERRE DE GESTAS, Seigneur de Brana, qui s'eſt marié, 1° avec *Conſtance d'Hélie;* & 2° avec *Catherine de Benque,* qui teſta le 3 Mai 1587. Du premier lit vinrent :

1. & 2. DURAND-JEAN & JEAN;
3. ANTOINE, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1617 ;
4. & 5. LISETTE & MARGUERITE.

Et du ſecond lit il eut :

6. PIERRE-Durand, qui ſuit.

V. PIERRE-DURAND DE GESTAS, Seigneur de Brana & de Marun, teſta en 1637, & avoit épouſé, en 1624, *Anne du Garané de Pépieux.* Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. JEAN-JACQUES & BERNARD ;
4. Et BERTRANDE.

VI. JEAN DE GESTAS, Seigneur de Brana & de Marun, s'allia, en 1667, avec *Marthe de Saint-Paſtou de Saleru,* de laquelle vint entr'autres enfans :

ANTOINE DE GESTAS, Seigneur de Marun en 1690.

Les armes de GESTAS, ſont : *d'azur, à la tour ouverte, ajourée & crénelée d'argent, maçonnée de ſable.*

Les Seigneurs de l'*Eſperoux* & de *Donjeux* en Champagne portent : *d'azur, ſemé de fleurs-de-lis d'or, à la tour d'argent.* (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

* GESVES, Seigneurie dans le Comté de Namur, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 19 Avril 1649, enregiſtrées à Lille, en faveur & en conſidération des ſervices de *Louis-François Verreycken*, Chevalier, Baron de Bonlez, Seigneur de Sart, Humme, Impden, Ruart, &c.

* GESVRES ou TRESMES, dans la Brie Champenoiſe : Terre & Seigneurie portée en mariage par *Jeanne Cueillette*, fille de *Jean*, Contrôleur-Général des Finances en Languedoc, à *Jacques Potier*, Seigneur du Blanc-Meſnil, Conſeiller au Parlement de Paris, dont les deux fils, *Nicolas* & *Louis*, ont fait les deux branches de *Novion* & de *Geſvres*. C'eſt en faveur du dernier que cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1626, regiſtrées au Parlement le 26 Juin ſuivant.

LOUIS POTIER, Marquis *de Geſvres*, fut Secrétaire d'Etat, & mourut le 25 Mars 1630. Son fils, RENÉ POTIER, fut créé Duc *de Geſvres* & Pair de France en Novembre 1648, reçu le 15 Décembre 1663, ſe démit en 1669, & mourut le 1er Février 1670. La Terre de *Geſvres* fut érigée en Duché-Pairie, par mutation du nom de *Treſmes*, en Juillet 1670, en faveur de ſon fils, LÉON POTIER, Duc *de Geſvres*, grand-père du feu Duc *de Geſvres*, premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur de Paris, décédé en 1757. Voyez POTIER. (Extr. du *Dictionnaire des Gaules*, tome III.)

GEVALOIS : *d'argent, à l'arbre de ſinople.*

* GÉVAUDAN, Pays qui fait partie du Bas-Languedoc, & a eu ſes Comtes particuliers, enſuite ſes Vicomtes. Du tems de CÉSAR, le *Gévaudan* étoit habité par les *Gabales* ou *Gabali*. Sous HONORIUS, ce pays ſe trouvoit compris dans l'Aquitanique première. Dans la décadence de l'Empire Romain, les *Wiſigoths* s'emparèrent du *Gévaudan;* mais CLOVIS les en chaſſa, après la bataille de Vouillé ou Voclade, & réunit le *Gévaudan* à l'Aquitaine. Depuis ce pays ſuivit le ſort de cette Povince. Il obéit ſucceſſivement aux Rois d'Aquitaine, aux Ducs de ce nom, & aux Comtes de Toulouſe, Ducs de la première Aquitaine.

Vers l'an 919, *Ermengaud,* ſecond fils

d'*Eudes*, Comte de Toulouſe, eut en partage le *Gévaudan*, avec titre de *Comté*, & mourut en 936. Sa poſtérité jouit du Comté de *Gévaudan* pendant 100 ans & plus. Ce Comté retourna enſuite aux Comtes de Toulouſe. *Pons*, Comte de Toulouſe, étoit auſſi Comte de *Gévaudan* en 1060. A *Pons* ſuccéda ſon fils *Raymond*, dit *de Saint-Gilles*, le même qui quitta le titre de Duc d'Aquitaine, & prit celui de Duc de Narbonne. Ce prince mourut en 1105. On prétend que c'eſt lui qui aliéna le Comté de *Gévaudan* en faveur des Evêques de Mende.

En 1161, *Adelbert*, Evêque de Mende, étant venu faire hommage de ſon Evêché au Roi Louis VII, obtint un diplôme, appelé *Bulle d'or*, par lequel le Roi accorda à cet Evêque & à ſes ſucceſſeurs les droits régaliens. Cette Charte eſt le principal fondement de l'autorité temporelle dont les Evêques de Mende jouiſſent dans leur Diocèſe.

Malgré l'aliénation qui avoit été faite du *Gévaudan*, par le Duc *Raymond*, dit *de Saint-Gilles*, ce pays eut encore des Vicomtes, qui avoient commencé dès l'an 951, par *Bernard*, fils de *Bérenger*, Vicomte de Milhaud, & iſſu vraiſemblablement des Comtes de Toulouſe, Ducs d'Aquitaine. La Vicomté du *Gévaudan*, dont les titulaires devinrent, par alliance, Comtes de Provence & de Barcelone, paſſa auſſi, par alliance, aux Rois d'Aragon, iſſus de Douce Ier. Pierre II, Roi d'Aragon, mort en 1213, l'engagea à *Raymond VI*, dit *le Vieux*, Comte de Toulouſe, qui mourut en 1222. Ce Comte ayant été excommunié à cauſe de la protection qu'il donnoit aux Albigeois, l'Evêque de Mende prétendit la confiſcation de la Vicomté du *Gévaudan*, en qualité de Seigneur de ce pays. L'an 1258, Saint Louis fit une tranſaction avec le Roi d'Aragon, qui lui céda ſes droits ſur les Vicomtés de Milhaud & de Grèzes ou Gévaudan. En 1265 & 1266, *Odillon*, Evêque de Mende, céda au Roi la Souveraineté qu'il prétendoit, & le Roi lui donna divers biens en échange. Philippe-*le-Bel* fit, en 1306, un traité de partage avec *Guillaume*, Evêque de Mende; il lui laiſſa, & à ſes ſucceſſeurs, le titre de Comte de *Gévaudan*, & lui donna la moitié de la Ville. (*Diction. des Gaules*, tome III.)

* GEX, Pays, avec titre de Seigneurie & de *Baronnie*, dont la Ville de ce nom eſt la Capitale. La Baronnie de *Gex* relevoit autrefois des Comtes de Genevois (de Genève), & elle a été poſſédée par des cadets des Comtes de ce nom. Elle paſſa enſuite dans la Maiſon *de Joinville*. Le Comte de Savoie ſaiſit, en 1353, cette *Baronnie*, & l'unit à ſon Domaine, parce que le Seigneur refuſoit de lui rendre hommage. Elle eſt revenue à la Couronne avec la Breſſe & le Bugey, dont elle avoit ſuivi le ſort plus anciennement. Elle a été, depuis, engagée à la Maiſon de Bourbon-Condé.

GEYER D'ORTH. Voici ce que nous apprend, ſur cette Famille de Suède, un Mémoire dreſſé ſur des Diplômes & inveſtitures de fiefs, émanés des Rois de Suède & Empereur, Généalogie, extraits mortuaires, monumens, contrats de mariage, certificats, extraits de mariage & de baptême, traduits de la Langue Suédoiſe & Allemande, rendus conforme en ſens & ſubſtance aux originaux, dûment légaliſés & homologués: ce Mémoire fait & ſigné par *Dautrange*, Notaire, Tabellion & Garde-Notes de Soralle, le 2 Janvier 1772, eſt contrôlé ledit jour par *Grandjean*, Contrôleur au même lieu.

I. Jean-Adam de Geyer d'Orth, Général-Major de la Cavalerie Suédoiſe, anobli, en 1533, par Gustave Ier, Roi de Suède, des Goths & Vandales, en récompenſe des fidèles & diſtingués ſervices rendus dans les guerres à la Maiſon Royale de Suède, obtint, avec toutes les franchiſes & prérogatives de la Nobleſſe d'Epée, les armes & marques d'honneur. Il avoit épouſé *Chriſtine de Loewenhaupt*, & en eut:

Ulrich;
Et Jean, qui ſuit.

II. Jean de Geyer d'Orth, Général-Feld-Maréchal ſous les Empereurs Ferdinand II, Ferdinand III & Léopold, prit d'aſſaut, en 1631, les Ville & Citadelle de Magdebourg, & ſauva la vie à une Comteſſe de Roſenthal, âgée de 12 ans, qu'il trouva cachée ſous un bois de lit, dans la Maiſon des Comtes de Roſenthal. Il la conduiſit à Vienne où il l'offrit à l'Impératrice, qui daigna lui ſervir de mère pendant quatre ans. Enſuite il l'épouſa & en eut trois fils. Deux reſtèrent, ſavoir:

Adam, qui ſuit;

Et N... de Geyer d'Orth, Lieutenant-Colonel, tué près d'Ofen en Hongrie, ſous les ordres de ſon père. C'eſt ce qui eſt authentiquement prouvé & certifié par un grand parchemin en idiôme Allemand, daté de Raab le 14 Juin 1696, auquel eſt attaché, après un quadruple cordon de ſoie, un ſceau ſur cire vermeille, enfermé dans une boîte, délivré par Jean-Sigiſmond de Rothal, Comte du Saint-Empire Romain, Chambellan & Chef de Juſtice de S. M. I. & R. dans le Marquiſat de Moravie, Chambellan & Garde d'Argenterie héréditaire du Duché de Styrie.

III. Adam de Geyer d'Orth, Colonel propriétaire d'un Régiment en Empire, épouſa *Judith-Eve*, Baronne *de Waldpot*, dont la mère étoit une Comteſſe *d'Auersberg*. De ſon mariage vinrent neuf garçons & deux filles. L'aîné des fils, nommé

IV. Jean-Adam de Geyer d'Orth, Capitaine dans les Impériaux, demeuroit & mourut à Birſtatt en 1670, où il fut connu pour être d'une haute & très-diſtinguée nobleſſe, ce qui eſt prouvé par le certificat de Jean-Adam Moebus, Paſteur de Birſtatt, & de tous les anciens dudit lieu, en date du 16 Avril 1741, dûment légaliſé par le grand Bailliage de Wiesbaden. Il obtint de S. M. I. Ferdinand III la confirmation & inveſtiture du fief ſitué dans le Palatinat, près de Neuſtadt ſur la Harth, nommé *Wintzingen*, avec la poſte Impériale en dépendante, toutes les franchiſes & priviléges y annexés, pour lui & ſes hoirs, & deſcendans de l'un & l'autre ſexe; & cela en conſidération des agréables & vaillans ſervices que ſes aïeux & pères ont rendus à l'Empire, & à la Cour Palatine, par une conduite fidèle & louable, dans les guerres d'Eſpagne & de l'Empire, où ils ſe ſont comportés en *preux Chevaliers* & *braves Officiers*, & notamment ſon aïeul & grand-père Jean de Geyer d'Orth, Général-Feld-Maréchal, qui étoit doué de toute nobleſſe, vertu & valeur, ayant, de tout ſouvenir, pris d'aſſaut la ville de Magdebourg. Le tout ainſi mentionné dans l'idiôme Allemand, donné à Vienne en 1641, traduit d'un grand parchemin ſigné par S. M. Ferdinand III, & par le Comte Ferdinand de Kurz. Plus bas eſt écrit : *ad mandatum Sacræ Ceſareæ Majeſtatis proprium*, & deſſous ſigné *Jean Saldener*, avec paraphe. Au Diplôme eſt attaché, après un quadruple cordon de fil d'or & contenu dans une boîte, le ſceau ſecret de l'Empire ſur cire vermeille. Il avoit épouſé *Anne-Eliſabeth*, Baronne *de Plettenberg*, de laquelle il eut quatre fils, entr'autres :

V. Jean-David, Capitaine de Cavalerie en Empire, lequel, par les guerres, perdit ſes titres primitifs. Ayant cependant connoiſſance de l'origine de ſa Famille, dont il prouva ſuffiſamment la deſcendance à S. M. Charles XII, il obtint non-ſeulement par ordre de ce Prince, un extrait des archives de ſes anciens titres, accordés par le Roi Gustave Ier, en 1533, à ſon ancêtre Jean-Adam de Geyer d'Orth, Général-Major de ſa Cavalerie, & à ſes hoirs & deſcendans; mais S. M. Charles confirma cette ancienne extraction à lui, & à ſes deſcendans de l'un & de l'autre ſexe, lui faiſant expédier à Stockholm, en 1701, un Diplôme en idiôme Suédois, dans lequel ſes anciennes armes ſont peintes & blaſonnées. A ce Diplôme, ſigné par S. M. Suédoiſe & le Comte *Piper*, eſt attaché, après un cordon de ſoie noire, bleue & blanche, le ſceau ſecret en cire verte. Ce qui eſt ſuffiſamment expliqué par des traductions authentiques & dûment légaliſées de la langue Suédoiſe en Allemand, & de l'Allemand en François, jointes à l'original. Ce Jean-David avoit épouſé *Marie-Thérèſe de Felſenberg*, dont :

1. Joseph-Henri qui ſuit ;
2. Jean-David, Capitaine des Cuiraſſiers au Régiment de Caraffa en Empire. Quoique ſon frère aîné eut changé de Religion, il vint le voir à Soralle en Lorraine, où il s'étoit établi. Il y reſta quelque tems & ſe retira à Worms en Suiſſe, où il décéda le 29 Décembre 1717, ſuivant ſon extrait mortuaire ;
3. Rheinhard ;
4. Marie-Elisabeth, morte peu avancée en âge ;
5. Et Marie-Thérèse, veuve du Baron *de Born*, Lieutenant-Colonel.

VI. Joseph-Henri de Geyer d'Orth quitta en bas âge ſon pays, voyagea long-tems, ſervit en France, où il changea de Religion, & ſe fit Catholique, fut Capitaine d'Artillerie, & hérita, avec ſa ſœur cadette, de ſon frère Jean-David de Geyer, mort à Worms. Il décéda le 11 Juillet 1730, & fut inhumé dans le chœur de la principale Egliſe de Soralle, ſous la tombe de ſa ſeconde femme, ſur laquelle on voit ſes armes, telles que nous en donnerons l'explication à la fin de cet article. Il avoit épouſé, 1° *Marie-Catherine des Indes* ; &

2° en 1702, *Marie-Eliſabeth de Colmann*, dont la mère avoit épouſé, en ſecondes noces, le Seigneur de *Humbert*, demeurant à Heilbreng. Du premier lit il eut beaucoup d'enfans, entr'autres :

HENRI-ETIENNE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

FRANÇOIS-JOSEPH, dit Dom FERDINAND DE GEYER, Religieux de l'Abbaye de Metloch-ſur-la-Sarre.

VII. HENRI-ETIENNE DE GEYER D'ORTH, Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, enſuite Aide-Major dans le Corps de Kleinholtz, eſt mort chez ſon beau-père, de la ſuite de pluſieurs bleſſures de feu & de ſabre qu'il reçut au ſervice de France, le 15 Janvier 1745. Il avoit épouſé, à Klingen-Munſter, le 7 Octobre 1738, *Louiſe de Jungkennen*, fille de *Georges-Louis*, Baron de Jungkennen, Münzer, de Mohrenſtamm, & Grand-Bailli de Landeck au Palatinat, & d'*Anne-Marie-Marguerite-Thérèſe*, née Baronne *de Frankenberg*. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, dont il ne reſte que

VIII. LÉOPOLD-HENRI DE GEYER D'ORTH, reçu, ſur ſes preuves faites, à l'Ecole Royale-Militaire, ſuivant des lettres à lui adreſſées, en date des 9 Juillet & 23 Octobre 1753, par M. de la Galaiſière, Chancelier de Lorraine, & M. Paris-du-Vernet. Il a ſervi enſuite en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Marck, Infanterie Allemande, où il a été réformé, & a épouſé, le 1er Juillet 1765, *Marie-Marguerite de Heyſſen*, fille de *Thomas*, Chevalier du Saint-Empire, & de feu *Hélène de Chardon-de-Peilling*, dont il n'a eu que deux filles :

ANNE-LOUISE, née le 17 Février 1766 ;
Et MARGUERITE, née le 23 Juin 1767.

Les armes : *d'argent, au chevron de ſable, chargé en pointe d'un Geyer* ou *Vautour de même, membré & langué de gueules ; l'écu timbré d'un caſque ouvert.* Cimier : *un homme iſſant, entre un vol d'argent, à tête nue & cheveux d'or, cuiraſſé, tenant de la main d'extre une épée nue, en pal, & la main ſéneſtre appuyée ; l'écu orné de ſes lambrequins d'argent & de ſable.* (C'est ainſi qu'on les voit ſur la tombe de JOSEPH-HENRI DE GEYER D'ORTH, inhumé dans la principale Egliſe de Soralle, près de Sarreguemines en Lorraine.)

* GHAISNE. La Terre & Seigneurie de *Saint-Nicolas-du-Bois* fut érigée en *Comté*, ſous la dénomination de *Ghaiſne*, par Lettres du mois de Janvier 1691, enregiſtrées le 22 Mai 1693, en faveur de *Marie-Henri de Ghaiſne*, Seigneur du Genetay & de Bourmont, allié avec *Marie-Hélène de Maillé de Jaleſnes*, & mort le 10 Décembre 1710.

GHERBODE, Maiſon originaire de Flandre, qui remonte ſon origine aux tems les plus reculés. L'Abbaye de Saint-Bertin de Saint-Omer conſerve dans ſes Archives la preuve de cette antiquité. On y voit que dès l'an 940 un GHERBODE, Seigneur d'Ooſtreſelle en Flandre, étoit Avoué pour lors de cette Abbaye, & avoit ſous lui pluſieurs nobles Vaſſaux. Un Avoué, dans ces tems reculés, étoit un Patron ou défenſeur des droits d'une Egliſe. CHARLEMAGNE prenoit le titre d'Avoué de Saint-Pierre, & ces Avoués étoient choiſis ordinairement parmi les principaux Seigneurs de la Province.

En l'an 975, la Comteſſe RICHILDE, Dame de Bronay & d'Herbelles, donna à Gautier, Abbé de Saint-Bertin, ſa Terre & Seigneurie d'Herbelles, & ce GHERBODE, Avoué de l'Abbaye de Saint-Bertin, ſigna l'acte de cette donation. Cette Comteſſe mourut en 986, & fut enterrée à Saint-Bertin. Son teſtament eſt ſigné d'Ivrard d'Arras, de ce GHERBODE, Avoué, de Raoul, Evêque de Thérouanne, & de Gérard de Bronay, tous les deux enfans de la Comteſſe teſtatrice, en 993. Gérard de Bronay, ſon héritier, ayant donné une Terre adjacente à celle d'Herbelles à ladite Abbaye de Saint-Bertin, GHERBODE, Avoué, accepta encore cette nouvelle donation. Vers l'an 1012, GHERBODE, Avoué de Saint-Bertin, ſigna un acte paſſé entre Aubert, Abbé de cette Abbaye, d'une part, & Aaron & Lothaire ſon fils de l'autre, pour la poſſeſſion de la Terre de Fléchinelle. GHERBODE *le Jeune*, fils du précédent, en qualité d'Avoué, ſigna de même un acte d'échange en 1045, paſſé entre Roderic, Abbé de Saint-Bertin, & Baudouin, Prévôt de Saint-Omer. La Dame *Ade*, épouſe du Seigneur de GHERBODE, Avoué, engagea ſon mari à donner à l'Abbaye de Saint-Bertin, le tiers de la Terre d'Ooſtreſelle. Il y conſentit, & la Charte de donation fut paſſée en préſence d'Eluard, Haslet & Togrin, tous trois Chevaliers dudit Seigneur de GHERBODE.

GHERBODE, IIIe du nom, ſuccéda à ſon père, en 1056, dans ſes biens & dans l'Avouerie de Saint-Bertin. Il eut une conteſtation avec les Religieux de cette Abbaye, ſur certains privilèges qu'il prétendoit avoir dans la ville d'Arques, qui leur appartenoit. La cauſe fut plaidée au Conſeil d'Etat du Comte Baudouin le Pieux, qui pour lors tenoit ſes aſſiſes à Saint-Omer : GHERBODE en étoit membre. Le Prince termina le différend par un Jugement à l'amiable, rendu le 6 Janvier 1056, du conſentement des deux partis, & on lui fit pluſieurs avantages conſidérables, tant pour le dédommager de ſes frais dans les expéditions militaires, où il devoit aller au nom de l'Abbaye, qu'en conſidération des ſervices de ſes ancêtres. Ce GHERBODE ratifia, par acte authentique, la donation du tiers de la Terre & Seigneurie d'Ooſtreſelle, faite à l'Abbaye de Saint-Bertin, par ſon père & *Ade*, ſa mère, à laquelle il ajouta un ſecond tiers. Un frère, qu'il avoit, donna auſſi ſon tiers à l'Abbé Bovon, à condition de jouir viagèrement de la totalité. Cette convention fut faite en préſence de Baudouin de Lille, dit *le Pieux*, de ſes deux fils Baudouin de Mons & Robert le Friſon, & de pluſieurs Seigneurs de ſa Cour, & ratifiée par PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France. La Charte eſt ſignée par le Roi & le Comte, & par pluſieurs Seigneurs de la Cour du Roi & de celle du Comte. Les choſes reſtèrent en cet état juſqu'en 1087, que Jean Ier, Abbé de Saint-Bertin, voyant que GHERBODE & ſon frère, remuoient pour tirer quelqu'argent de cette Abbaye, à cauſe de cette donation, prit le parti du Conſeil de ſon Chapitre, de s'engager, par un nouvel acte, à payer, par an, à chacun des deux frères, deux marcs d'argent, à la fête de Saint-Michel, à condition que GHERBODE, de ſon côté, renonceroit avec ſon frère à toutes nouvelles prétentions ſur la Seigneurie d'Ooſtreſelle ; & qu'après avoir prêté le ſerment de fidélité à l'Egliſe de Saint-Bertin, ils promettroient ſolennellement d'en ſoutenir les droits & d'en défendre les poſſeſſions, comme ſes premiers Barons, contre quiconque voudroit y donner atteinte. L'offre fut acceptée, & l'acte en fut dreſſé en préſence de pluſieurs Seigneurs, qui furent appelés à Ooſtreſelle. La priſe de poſſeſſion s'en fit au nom de l'Abbaye, par la Châſſe des Reliques de Saint-Bertin, que l'on plaça ſur ladite Terre, ſelon l'uſage de ce tems. Cette Terre & Seigneurie d'Ooſtreſelle, acquiſe à Saint-Bertin, par la libéralité des Seigneurs de GHERBODE, ſes Avoués, fut échangée, en 1114, pour une Métairie dans le Furnemback, que poſſède encore aujourd'hui cette Maiſon. En l'an 1093, GHERBODE, Avoué de Saint-Bertin, eſt encore nommé dans une Charte, portant de nouveaux privilèges, accordés par Robert le Friſon, en 1147. ARNOUL DE GHERBODE comparoît comme témoin dans un acte de confirmation des privilèges & poſſeſſions de l'Abbaye de Saint-Bertin, renouvelés par Thierry d'Alſace, Comte de Flandre. Il y eſt nommé après deux Chevaliers du Temple, & avant les Seigneurs de Ravensberg, de Steenvoorde, de la Back & autres. En 1190, Philippe d'Alſace, fils de Thierry, Comte de Flandre, combla l'Abbaye de Saint-Bertin de nouveaux bienfaits, ſur l'aveu du Seigneur de GHERBODE, qui en étoit Avoué, en partant pour la Terre-Sainte. A cette époque finiſſent les lumières qu'on peut tirer des Annales de Saint-Bertin, ſur l'origine de la Maiſon de GHERBODE.

La ſuite de ce Mémoire eſt dreſſée ſur les titres & archives, conſervés dans cette ancienne Famille, leſquels ont été admis dans les différentes preuves de nobleſſe qu'elle a été obligée de faire en divers tems, entr'autres, par Sentence du 15 Novembre 1583, en faveur de FRANÇOIS DE GHERBODE, Ecuyer, rendue par les Commiſſaires nommés par le Roi, établis en Artois pour le droit de franc-fief & de nouvel acquêt ; dans laquelle ſentence la filiation de ce FRANÇOIS DE GHERBODE, de père en fils, eſt juſtifiée noble dès avant l'an 1400. Ces preuves de nobleſſe ont été admiſes dans les Chapitres nobles de Mons, de Maubeuge, d'Andenne, de Denain pour Meſdames de *Béthune*, de *Saint-Marc* & de *van der Burgh*, iſſues, par les femmes, de cette ancienne Maiſon.

ROBERT DE GHERBODE, Chevalier, Seigneur d'Heiſterberg, Châtelain de Rupelmonde ſous Louis, dit le Mauvais, Comte de Flandre, en 1350, épouſa *Yolande de Heulle*, fille de *Sohier*, Seigneur Banneret de Heulle dans le Comté de Flandre, dont :

JEAN DE GHERBODE, Chevalier, Seigneur d'Heiſterberg, qui ſe maria avec *Agnès d'Utenhove*. Il en eut :

HUES ou HUGUES DE GHERBODE, Ecuyer, qui vivoit en 1380, & épouſa *Marthe* ou *Ma-*

thilde de Herſelles, dont :

JEAN DE GHERBODE, IIe du nom, Chevalier, marié, en ſecondes noces, avec *Iſabelle de Belle*. Il en eut entr'autres enfans :

JACQUES DE GHERBODE, Ecuyer, allié, en 1465, à *Eliſabeth Deſprez*, dite *de Halluin*, fille de *Wauthier*, de laquelle il eut pour fils ainé :

JEAN DE GHERBODE, IIIe du nom, Ecuyer, qui épouſa *Marie d'Orghet*. JEAN, leur ſecond fils, qui ſuit, continua la poſtérité.

JEAN DE GHERBODE, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Hoye près de Wervick, épouſa *Catherine de Haudion-Ghiberchies*, fille de *Raſſe*, Ecuyer, Seigneur de Bourguembray & d'Artebiſe, & d'*Aldégonde Cotterel-d'Eſplechin*, ſa première femme, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres PHILIPPE, ſon quatrième fils, qui ſuit.

PHILIPPE DE GHERBODE, Seigneur de la Hoye, épouſa *Eliſabeth de Landas*, fille de *Walerand*, Ecuyer, Seigneur de Heulle, & d'*Antoinette de Béthencourt*, dont :

1. N .. DE GHERBODE, qui forma la branche de *la Hoye*, éteinte en 1721, par la mort de JEAN-BAPTISTE DE GHERBODE, Seigneur de la Hoye, non marié, & enterré à Wervick en Flandre, dans la Chapelle de Gherbode, dite FF.Wt, fondée, en 1400, par Meſſire THIERRY DE GHERBODE, Chevalier, Conſeiller & Garde des Chartes du Duc de Bourgogne, mort le 16 Janvier 1419, & enterré dans ladite Chapelle, en l'Egliſe Paroiſſiale de Wervick ;
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit ; il a continué la poſtérité de la ſeconde branche.

FRANÇOIS DE GHERBODE, Seigneur d'Heſpen, par retrait lignager, épouſa, en ſecondes noces, dans un âge avancé, *Marie de Vicq*, fille de *Henri*, Seigneur d'Aſtove, & de *Marie Upoghe*, dont il eut :

1. JEAN-PHILIPPE, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, mariée à *Jean de Béthune*, Seigneur de Penin en Artois. Voyez BÉTHUNE.

JEAN-PHILIPPE DE GHERBODE, Seigneur d'Heſpen, marié, en 1650, à *Anne-Thérèſe van Echaute* ou *d'Echaute*, dite *Grimberghe*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Bulbier, & de *Joſinne van der Piet*, eut pour fils aîné :

JEAN-PHILIPPE DE GHERBODE, IIe du nom, Seigneur d'Heſpen, &c., qui épouſa, en 1684, *Eléonore de Mailly-Couronnel*, fille unique de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Merne, Fromont, Herſaux, &c., & de *Marie de Grenet*, dont il eut pluſieurs enfans. Il ne reſte plus de vivant que :

1. JEAN-PHILIPPE DE GHERBODE D'HESPEN, Chanoine de Saint-Pierre à Lille ;
2. MARIE-VICTOIRE-ROMAINE, veuve de *Jacques-Nicolas de Palme*, en ſon vivant Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant & Commandant pour le Roi à Bergues-Saint-Winox, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment Royal, Infanterie, fils aîné de feu *Jacques de Palme*, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaudenuit en Touraine, dont eſt iſſu :

   LOUIS-PHILIPPE-MARIE, Comte DE PALME D'HESPEN, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes.
3. GABRIELLE-ERNESTINE, épouſe de *Nicolas-Alexandre-Antoine*, Baron *de Haudion*, Seigneur de Barchy, Ghiberchies, qui n'a point d'enfans ;
4. & 5. MARIE-MARGUERITE-HENRIETTE-VICTOIRE, & CLAUDINE-THÉRÈSE, non mariées, appelées *Meſdemoiſelles de Fromont & de Givenchy*.

Sanderus, & pluſieurs Hiſtoriens flamands, parlent avec éloge de ceux de cette Maiſon, entr'autres d'un PIERRE DE GHERBODE, qui étoit Grand-Bailli de Gand en l'an 1405 ; de Meſſire THIERRY DE GHERBODE, Grand-Garde des Chartes de PHILIPPE-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, par commiſſion du 31 Décembre 1399, où il eſt dit qu'il avoit long-tems ſervi Louis, Comte de Marle, aïeul dudit PHILIPPE, mort en 1383 ; & enfin du Sire JOSSE DE GHERBODE, qui ſe trouva du nombre & parmi la première Nobleſſe de la Châtellenie de Courtray, où il ſe diſtingua pendant 16 ans de guerre, que l'aſſaſſinat du Duc de Bourgogne, cauſé par Tanneguy du Châtel, occaſionna. Il eut part au Traité qui fut conclu à Arras en 1435, entre le Roi CHARLES VII & Philippe le Bon, & où il ſe trouva plus de 500 Chevaliers Flamans. Cette Maiſon eſt auſſi recommandable par une ſuite non interrompue d'alliances nobles avec les meilleures Maiſons des Pays-Bas.

Les armes de GHERBODE ſont : *d'argent, à la faſce vivrée d'azur, accompagnée de trois têtes de griffon, arrachées de même, becquées & membrées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

* GHISTEL ou GHISTELLES, Seigneurie ſituée dans le Comté de Flandre, qui fut

érigée en *Comté*, par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 21 Janvier 1675, en faveur de *Jean-François d'Affaytadi*, Baron de *Ghiſtelles*, Seigneur de Heyſt, Lavenacker & Braduc, iſſu d'une illuſtre Maiſon du Duché de Milan.

GHISTELLES. Voyez GUISTELLES.

GIAC, Ancienne Nobleſſe originaire d'Auvergne, qui a pour auteur

Jean, Seigneur de Giac, enterré avec ſa femme, dont le nom eſt ignoré, dans l'Egliſe des Cordeliers de Riom, en Auvergne. Il vivoit en 1328, & eut pour fils :

Pierre, Seigneur de Giac, Chevalier, Seigneur de Soupy, de Joſerand, de Saint-Germain-du-Bois-Remy, de Châteaugay, &c., premier Chambellan du Roi, Chancelier du Duc de Berry, puis Chancelier de France. Il teſta le 25 Février 1398, & ne mourut qu'en 1407, après avoir fait un codicille le 23 Août même année. Il avoit épouſé *Marguerite de Capendu*, veuve d'*Etienne de Narbonne*, qui le rendit père de

Louis de Giac, Seigneur de Châteaugay, Chevalier, Grand-Echanſon de France, qualifié Louis de Giac, Chevalier, Chambellan de M. le Duc de Berry, & fils de M. le Chancelier de France. Sur ſon ſceau eſt *une bande, chargée d'un lion, accompagnée de 3 merlettes en chef, & de 3 en pointe rangées en orle*. Il eut de *Jeanne du Peſchin*, Dame de Bréon, ſon épouſe :

Pierre, Seigneur de Giac, IIe du nom, Chevalier, Conſeiller & premier Chambellan du Roi Charles VII. Son ſceau eſt le même que celui de ſon père, à l'exception qu'on y voit une tête humaine de front, pour cimier. Le Connétable de Richemont & Georges, Seigneur de la Trémoille, le firent noyer à Dun-le-Roi, après lui avoir fait ſon procès ſur quelques crimes dont ils l'acccuſoient. Il laiſſa de ſa première femme, *Jeanne de Naillac*, Dame de Châteaubrun,

Louis, Seigneur de Giac, de Châteaugay, &c., qui épouſa *Alix de la Roche-Tournoëlle* ; il vivoit encore en 1472 ; on ne ſait s'il a laiſſé poſtérité.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, accompagnée de 6 merlettes de ſable, 3 en chef & 3 en pointe.* (Voyez le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands-Officiers de la Couronne*, tome VI, p. 344.)

GIBERT, Famille de Provence, qui porte : *d'or, au lion de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

GIBERTÈS, DE GIBERTÈS, DEL GIBERTÈS, ou DE GIBERTOSIO, ſuivant les titres latins, en françois DE GIBERTÈS, DU GIBERTÈS, ou DU GILBERTET, Maiſon originaire & des plus anciennes de la Province d'Auvergne, qui tenoit un rang diſtingué dès les premiers ſiècles de l'ancienne Chevalerie.

Le plus ancien dont on a connoiſſance, eſt Dalmas Blau, Seigneur de Gibertès, vivant en 1160. Il eſt qualifié de Chevalier dans un acte avec Guillaume & Astorg Blau, ſes deux fils. Hugues, Seigneur de Gibertès, eſt auſſi qualifié de Chevalier en 1250, c'eſt-à-dire 18 ans après que l'Empereur Fréderic II eut exclu de cette dignité quiconque n'étoit pas né du ſang des Chevaliers : *Ad militarem honorem nullus accedat, qui non ſit de genere Militum.* Ordonnance qui fut confirmée, en 1294, par *Charles-le-Boiteux*, Roi de Naples, fils de Charles, Comte d'Anjou, & Frère de Saint Louis. *Nullus poſſit accipere cingulum militare, niſi ex parte patris ſaltem ſit Miles.* Ces deux Princes régnoient dans les plus beaux jours de la Chevalerie. Ils faiſoient reſpecter un Ordre dont ils s'honoroient eux-mêmes. Placés au-deſſus des peuples par leur naiſſance, les Souverains qui n'étoient pas encore faits Chevaliers, étoient inférieurs à ceux qui avoient reçu l'accolade. Le Trône étoit héréditaire ; la qualité de Chevalier mouroit avec la perſonne, fut-elle iſſue du Sang Royal. *Hæc dignitas perſonnalis habetur, nec ad filios tranſitoria, etiamſi ex Regiâ quis deſcendat Proſapiâ.* Qu'on liſe les *Mémoires* de M. de la Curne-de-Sainte-Palaye, on verra ce qu'on exigeoit alors pour être admis dans cet Ordre, & les honneurs qu'on rendoit à ceux que la naiſſance, les vertus & la valeur avoient élevés à cette dignité.

La Maiſon de Gibertès n'étoit pas moins diſtinguée du côté de la fortune ; dès le milieu du XIIIe ſiècle, elle poſſédoit les Terres du Blau & de la Roche, du Chambon & de Peyruſſe, de Gibertès, de Cronce & de la Valette. Elle réunit ſucceſſivement celles de la Chazotte, de Viſſac, de Villeneuve & d'Auvers, en Auvergne, & celles de Montrodat, de la Vigne, de Charbonnières & de Nivo-

liers, en Gévaudan. Elle tient par ſes alliances aux Maiſons de *Chavagnac*, de *Jaffinel*, de *Viſſac*, qui ont donné un Chancelier, de *Dienne*, de *Montboiſſier*, de *Tailhac*, de *Saint-Nectaire*, de *Polignac*, d'*Eſtaing*, de *Sévérac*, de *Raverolles*, de *Thièrs*, de *la Roche*, d'*Arcy-d'Ailly*, de *Leſpinaſſe-de-Maulevrier*, de *Léotoing*, de *Châteauneuf*, de *Treignac*, de *Pontbriant*, de *la Fayette*, de *Rebé de Chevrières*, de *Cantonnet*, de *Talaru-de-Chalmazel*, de *Chapellu*, de *Pons de la Grange*, de *la Tour-d'Auvergne*, de *Langeac-de-Préchonnet*, de *Mons*, de *Carbonnel*, de *Charbonnel*, des *Bravards*, de *la Baſtide*, d'*Ayat-de-Beaufranchet*, de *Rochemure*, de *Monteynard*, de *Monteſquiou*, de *Laſtic*, de *Blot*, de *Chauvigny* & de *Rochedragon-de-Dyat*.

Elle a donné des Comtes de Lyon, des Comtes de Brioude, des Chevaliers, des Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, & trois Chevaliers de l'Ordre du Camayeux, inſtitué, en 1430, par Charles, Duc d'Orléans.

Ses ſervices ſont connus par différens Officiers, tel que

Guillaume de Gibertès, Ier du nom, Chevalier (fils de Hugues II, Chevalier, & petit-fils de Hugues de Gibertès, Chevalier, vivant en 1250), qui ſervit dans la Croiſade réſolue ſous Philippe-de-Valois.

Guillaume II, ſon fils, fut des guerres que ce Prince eut à ſoutenir contre Edouard III, Roi d'Angleterre. Priſonnier à la bataille de Poitiers, perdue par le Roi Jean, en 1356, ſa liberté lui coûta 300 florins d'or. Il ſuivit à Londres le Dauphin d'Auvergne, un des otages de ce Prince, & lui ſervit plus d'une fois de caution dans cette Capitale.

Guillaume V ſe diſtingua ſous le Règne de Louis XI. Ce fut en conſidération des bons, louables & recommandables ſervices qu'il avoit rendus dans les guerres, & en pluſieurs autres manières, que ce Prince le gratifia, en 1479, d'un Brevet de Conſeiller & de Chambellan. Son fils,

Jean de Gibertès, Chevalier, fut commis en 1534 pour viſiter l'Artillerie des Places qui dépendoient du Gouvernement de Jean Stuart, Duc d'Albany, & fit deux Campagnes avec la Nobleſſe d'Auvergne.

Guillaume VI, ſon frère, ſervit ſous le Roi François Ier, qui lui donna un Brevet d'Ecuyer de l'Ecurie des Dames de France. Il paſſa à Madame la Dauphine en qualité d'Ecuyer, & mourut durant ſon ſervice à Fontainebleau, en 1546.

Gilbert de Gibertès, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſes Ordres;

Claude de Gibertès, Lieutenant de la Compagnie de 100 Hommes d'Armes de Charles de Savoie, Duc de Nemours;

Antoine, Comte de Gibertès, mort Maréchal-de-Camp; & nombre d'autres qui ont ſervi avec diſtinction dans différens grades.

Cette Maiſon a porté long-tems le nom de Blau, Terre ſituée entre Langeac & Chilhac, Diocèſe de Saint-Flour. Si on pouvoit juſtifier que cette Terre doit ſon nom à ſes premiers Seigneurs, ce ſeroit pour eux un avantage. Au ſurplus, le mérite d'un nom vient de ceux qui l'ont fait connoître.

Les anciens Seigneurs de cette Maiſon prirent vraiſemblablement le nom de Blau, parce qu'ils habitèrent d'abord cette Terre.

Les Seigneurs de *Montgranat*, de *la Valette*, d'*Aubenas* & de *Viſſac*, portoient auſſi le nom de Blau & de Gibertès; mais on ne connoît que la ſéparation des Seigneurs de *Viſſac*, ſeuls exiſtants aujourd'hui en la perſonne de Pierre Annet, Comte de Gibertès, Baron de Cronce.

Elle étoit diviſée en deux branches au milieu du XIIe ſiècle, & peut-être long-tems avant cette époque. Si on juge d'après l'ancien nom, Dalmas Blau, Chevalier, doit avoir l'avantage. Si on juge d'après les poſſeſſions, Hugues Blau, Chevalier, Seigneur de Gibertès-Cronce, tenoit les principales. La poſtérité du premier finit vers le commencement du XIVe ſiècle, dans la Maiſon de *Chauderaſſe*, en Velay. Traçons-en légèrement l'hiſtoire, & nous verrons paſſer aux deſcendans de Hugues Blau, Chevalier, Seigneur de Gibertès, tous les biens que cette branche poſſédoit.

Dalmas Blau, Chevalier, & Astorg, ſon fils aîné, Damoiſeau, firent un échange, en 1268, avec le Prieur de la Voûte, Ordre de Cluny. Ce dernier leur céda la Seigneurie de la Chazotte, Paroiſſe de Cenſat, en contre-échange des dîmes de Peigerolles, Paroiſſe de Saint-Privat.

Dalmas Blau eut deux enfans, Astorg & Jean. L'aîné épouſa *Amphéliſe de Montrevel*,

& mourut ſans poſtérité. Sa veuve demanda, en 1292, la jouiſſance de ſon douaire, qui fut aſſis ſur le fief de la Chazotte, de Saleshuit, de Cenſat & de Paulhaguet, le 11 Juillet de la même année, en préſence de Dragon de Berbezit, d'Etienne des Bravards, de HUGUES BLAU, Chevaliers, & de Bertrand de Broſſadol, Damoiſeau. Le même jour elle en fit ſa déclaration, & donna quittance d'une ſomme de 10 liv. tournois que ſon mari avoit reçue de ſon vivant.

JEAN BLAU, fils puîné de DALMAS, eut trois enfans de *Marguerite de Tailhac :* ASTORG & MADELEINE, qui moururent ſans poſtérité, & BÉRALD, qui recueillit toute la ſucceſſion, & la porta en dot à *Hugues de Chauderaſſe,* Gentilhomme du Velay, d'où elle paſſa aux Seigneurs DE GIBERTÈS, par *Marguerite de Chauderaſſe,* mariée, en 1331, à GUILLAUME BLAU, IIe du nom, Seigneur de Gibertès. Telle fut la fin de cette branche. L'auteur d'une Généalogie manuſcrite de cette Maiſon n'a pas ſaiſi l'eſprit des Titres; il a avancé que GUILLAUME BLAU, Ve du nom, épouſa MARGUERITE BLAU, fille de JEAN, Seigneur de la Roche-Blau, & d'*Amphéliſe de Montrevel.* Rendons-lui juſtice, ſon intention étoit bonne; écrivant pour lui, il ne vouloit pas nous tromper. Cependant tâchons de relever ſes erreurs, & donnons, d'après les Titres, une Généalogie exacte de la Maiſon de GIBERTÈS, une des plus anciennes & des mieux alliées de la Province d'Auvergne.

La Maiſon de GIBERTÈS ayant l'avantage d'être iſſue d'ancienne Chevalerie, c'eſt pour elle le titre le plus flatteur, comme le caractère le plus diſtinctif de ſon extraction. On ſait que la qualité de Chevalier étoit la plus honorable, & par celle qu'elle exigeoit, & par ſes prérogatives, & la conſidération dont elle jouiſſoit. Un Chevalier devenoit l'égal des Princes & des Rois; il étoit admis à leur table, & c'eſt ſans doute, d'après cet uſage, que nos Monarques accordent les honneurs de la Cour à ceux qui remontent, par preuves, au-delà du XIVe ſiècle, honneurs que partage aujourd'hui le Comte de GIBERTÈS. Le premier de ſes Auteurs, connu par titre, eſt DALMAS BLAU; mais comme nous n'avons pas ſuffiſamment de titres pour en faire la filiation, nous ne commencerons que par HUGUES BLAU, qui ſuit :

I. HUGUES BLAU, Chevalier, Seigneur de Gibertès, vivant en 1250; ce Seigneur troublé dans ſes poſſeſſions, par Géraud de Chalus, Chanoine de Brioude, Hugues de Chalus, & autres Clercs & Laïques de différens Diocèſes, s'en plaignit amèrement au Pape; ſur ſa Supplique Alexandre IV donna un décret, le 3 de calendes d'Avril, VIIe année de ſon Pontificat, & commit le Prieur de la Voûte pour informer contre les coupables, & les contraindre par la voie des Cenſures Eccléſiaſtiques, à réparer les torts qu'ils avoient faits au Seigneur de GIBERTÈS & à *Benen,* ſa femme (c'eſt ainſi qu'elle eſt nommée); alors les femmes ne portoient pas de ſurnom, cet uſage s'eſt conſervé en Angleterre & ailleurs, où l'on nomme les filles ſuivant l'ordre de leur naiſſance. On ignore le tems du mariage de HUGUES BLAU. On ignore également leur dernière diſpoſition; mais ont ſait qu'ils laiſſèrent quatre enfans :

1. HUGUES, qui ſuit;
2. RAYMOND, qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & fit un partage, en 1298, avec HUGUES ſon frère aîné, qui lui céda les cens & rentes de Leytugeol dépendans de la terre de Gibertès, à la charge d'acquitter la fondation faite par leur mère dans l'Egliſe de Cronce, & de payer la penſion d'ARZENS leur ſœur;
3. MARGUERITE, marié, en 1290, à *Guillaume de Racher,* Damoiſeau, Seigneur de Saint-Arcons, Paroiſſe ſituée au-delà de Langeac, où l'on voit de belles horreurs, effet des volcans qui s'allumèrent autrefois dans cette partie de la Province d'Auvergne;
4. Et ARZENS BLAU, Religieuſe à Comps, Prieuré Royal de l'Ordre de Saint-Benoît, Maiſon fondée par Saint-Robert, premier Abbé de la Chaiſe-Dieu, Diocèſe de Clermont; ce Prieuré conſerva le nom de Comps, juſqu'en 1487, que CHARLES VIII lui donna celui de Lavaudieu.

II. HUGUES BLAU, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Gibertès, ſuccéda à HUGUES Ier, ſon père, avant 1269, qu'il acheta les cens & rentes, que Guillaume Milos, Chevalier, levoit à Vialleveille, ſitué dans la mouvance d'Etienne de Cerier, Damoiſeau, Seigneur en partie de Tailhac. Le contrat fut paſſé le Jeudi avant les Rameaux, 14 Mars de la même année, en préſence de Guillaume de Tailhac, d'Aſtorg-de-la-Valette & de BLAU DE LA VALETTE, Chevalier. Le Jeudi avant la Pentecôte, 25 Mai de l'an 1290, il fit l'acquiſition des cens & rentes qu'il avoit donnés en dot

à MARGUERITE, ſa ſœur, mariée à *Guillaume de Racher*, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Arcons. Il porta plainte, en 1297, contre les Officiers Royaux qui avoient entrepris ſur les droits de ſa terre de Gibertès. PHILIPPE IV, que la guerre avoit attiré en Flandre, écrivit au Bailli d'Auvergne, & lui ordonna de défendre aux Officiers de ſon reſſort, de faire aucune fonction, dans l'étendue de cette terre. Le Jeudi après la Touſſaint, 6 Novembre de l'année ſuivante, il fit un partage avec RAYMOND ſon frère, en préſence de Bompar d'Auzon, Seigneur en partie de Tailhac, de GUILLAUME ſon fils, & de Jean de la Roche, Damoiſeau. Le jour de Sainte-Catherine de la même année, il acheta les cens & rentes que Pierre de Belvèze percevoit en vertu de la dot de MARGUERITE BLAU, ſa femme. HUGUES BLAU fit ſon teſtament à Brioude, le Mardi après la Pentecôte, 4 Juin de l'an 1303. Il choiſit ſa ſépulture dans le Cimetière de Cronce ſa Paroiſſe; fit des legs aux Abbayes des Chazes & de Blesle, au Prieuré de Comps & aux Moines de la Voûte, aux Cordeliers de Brioude & aux Jacobins de Clermont, aux Hôpitaux du Puy-en-Velay & de Saint-Antoine de Vienne; donna pour l'entretien des Ponts bâtis ſur la Rivière l'Allier, depuis ſa ſource juſqu'à Nonette, terre ſituée à une lieue de la Ville d'Iſſoire; régla le ſort de ſes enfans, & pria *Agnès de Chavagnac*, ſa femme, Guillaume de Tailhac, Chevalier, & Aſtorg de Tailhac, Archidiacre de Souvigny, de faire remplir ſes intentions. Il vivoit encore en 1307; mais il mourut avant le 5 Octobre 1313. Ils eurent:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. ROBERT, élevé ſous les yeux d'Aſtorg de Tailhac, Archidiacre de Souvigny, auquel il avoit été recommandé. Il s'attacha à l'étude des gens d'Egliſe, & obtint une Prébende dans la Cathédrale de Clermont. Il fut tuteur des enfans de GUILLAUME, ſon frère, & aſſiſta en cette qualité aux articles du contrat de mariage de l'aîné, & au partage qu'ils firent entr'eux en 1345;
3. MATHIEU, mort avant l'âge de majorité;
4. BÉATRIX, mariée, en 1307, à *Pons du Val*, Damoiſeau, qui, par acte du Dimanche après l'Aſſomption, 17 Août, lui aſſura ſon douaire ſur la Paroiſſe de Pinols; BÉATRIX eut pluſieurs enfans:

   Robert, le plus jeune de tous, fut ſon héritier univerſel.

5. CATHERINE, morte ſans alliance en 1328;
6. AGNÈS, légataire de ſon père, dont on ignore le ſort;
7. ARZENS, Religieuſe dans l'Abbaye de Blesle, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Saint-Flour, Maiſon fondée par Ermengarde, Comteſſe d'Auvergne, mère de Guillaume-le-Pieux, Fondateur de la célèbre Abbaye de Cluny;
8. Et BERGAME, Religieuſe dans l'Abbaye des Chazes, Monaſtère du même Ordre, & du même Diocèſe, fondé dans le Xe ſiècle, par la Dame de Chanteuges, dans une eſpèce de déſert.

III. GUILLAUME BLAU, Ier du nom, Damoiſeau, Seigneur de Gibertès, avoit ſuccédé à HUGUES, ſon père, le Vendredi après la St.-Michel, de l'an 1313, qu'il reçut l'hommage des cens & rentes que Bertrand de Fas, Damoiſeau, percevoit dans le Village de Chalon & ſes dépendances. Il acheta, en 1319, le Mas de la Trémolière, avec les droits Seigneuriaux qui appartenoient à Hugues de Saint-Arcons, Damoiſeau. Charles de Valois, Duc d'Alençon, donna à Guillaume, en 1322, le Gouvernement des Châteaux de Murs, de Chilhac & de Saint-Cirgues, membre de la Baronnie de Mercœur, qui lui étoit venu par Marie de Joigny, ſa femme, ſœur de Jean, Comte de Joigny, mort ſans poſtérité. L'année ſuivante, il fit l'acquiſition d'une Métairie, ſituée au lieu de la Baſtide, Paroiſſe de Pinols. ROBERT BLAU, ſon frère, l'accepta en ſon nom, & paya le prix de la vente. GUILLAUME BLAU fit trois teſtaments. Par le premier, du Samedi après l'Aſſomption, 18 Août 1324, il choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Cronce, s'il décédoit en Auvergne. Il fit héritier ſon fils aîné, aſſura le ſort de ROBERT & AGNÈS, ſes autres enfans; établit entr'eux une ſubſtitution graduelle, & au défaut de poſtérité, il ordonna que ſa ſucceſſion ſeroit partagée entre la Dame *du Val*, ſa ſœur, Guillaume de Tailhac, & Aſtorg de Léotoing, à la charge de fonder trois Chapelles; il en fonda une dans l'Egliſe de Cronce, ſa Paroiſſe; fit des legs aux Hôpitaux & aux Monaſtères de Brioude & de Langeac, de Comps & des Chazes; fit des dons à ſes ſœurs & à la Dame DE GIBERTÈS, & laiſſa le ſoin de ſes enfans, à ROBERT BLAU, ſon frère. Le Jeudi après la Sainte-Luce, de l'année ſuivante, il acquit de nouveaux droits ſur le village de la Baſtide; dans cet acte il prend la qualité

d'homme d'armes, preuve qu'il ſervoit alors ſous la bannière de quelque Chevalier Banneret de la Province. En 1328, il fit un ſecond teſtament dans la maiſon de ROBERT, ſon frère, Chanoine de Clermont. Il lui étoit né trois enfans depuis celui qu'il avoit fait en 1324; il fit un legs à chacun, & les deſtina à des états pour leſquels ils n'avoient peut-être ni goût ni penchants: c'étoit l'uſage barbare d'alors, il falloit le ſuivre. Il ordonna de remplir les intentions de ſes père & mère, de MATHIEU & de CATHERINE, ſes frère & ſœur, & laiſſa le ſurplus à la diſpoſition de ROBERT BLAU, ſon frère aîné. Enfin, le 6 Mars de l'année ſuivante, il fit un troiſième teſtament à Montpellier, où il mourut. Dans ce dernier acte, il fait des legs pour la rédemption des Chrétiens, pris par les Sarraſins, & laiſſa la tutelle de ſes enfans à ROBERT BLAU, ſon frère. Il décéda avant le 17 du même mois, que Guillaume de Tailhac fit ſceller ſon teſtament par le Juge de Montpellier. Il avoit épouſé, en 1314, *Marguerite de Jaffinel*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Peyruſſe, terre ſituée près de la Ville d'Allanche, en Auvergne, & qu'il ne faut pas confondre avec une que poſſédoit alors la Maiſon de GIBERTÈS. *Marguerite de Jaffinel* vivoit encore en 1355, date du teſtament qu'elle fit le Vendredi 3 Juillet de la même année, elle voulut être inhumée dans le tombeau des Seigneurs de GIBERTÈS; ſes autres diſpoſitions ſont des legs de piété faits à différentes Egliſes & Monaſtères, & des legs d'humanité à ces aſiles, où les pauvres & les malheureux ſouffrent & gémiſſent au ſein de l'infortune. Ajoutons à la nobleſſe de ſes ſentimens, ceux que la tendreſſe lui inſpira pour ſes enfans, qui furent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. ROBERT, qui fut deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, par le premier teſtament de GUILLAUME, ſon père, qui, par le dernier, lui aſſura 25 liv. de rente ſur les villages de Vernières, de Ladinhac & du Chambon, ou la jouiſſance du fief de Leyrenoux. Il fut élevé ſous la tutelle de ROBERT BLAU, ſon oncle, Chanoine de Clermont, qui l'appliqua à l'étude du Droit Canon ; il fut chargé, en 1355, de la tutelle de ſes neveux, & 10 ans auparavant, il avoit fait un partage avec ſes frères, dans lequel il renonça à une partie de ſes droits. Il étoit mort en 1372 ;
3. BÉRAUD, qui fut élevé, avec ſes frères, ſous la tutelle de ROBERT, leur oncle. Son père le deſtina, en 1328, à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & le recommanda à *Pons de Jaffinel*, ſon oncle, Chevalier du même Ordre, & Commandeur de Courteſère, Diocèſe de Clermont. BÉRAUD avoit cependant la liberté d'entrer chez les Chanoines Réguliers de Pébrac, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Saint-Flour ; le parti de l'Egliſe lui parut préférable, & il obtint, dans la ſuite, une dignité dans la Cathédrale du Puy. Il partagea avec ſes frères, en 1345, & fut nommé tuteur de ſes neveux, en 1355 ; il vivoit encore en 1372, que ſon frère aîné lui donna un pareil acte de ſa confiance, & mourut For-Doyen du Puy ;
4. AGNÈS, deſtinée tantôt pour la ſociété, & tantôt pour le cloître, ſuivit ſa première deſtination ; elle fut accordée en mariage, en 1332, à *Bertrand de Sévérac*, fils de feu *Rigal*, Damoiſeau. *Bertrand de Sévérac*, Chevalier, aſſura à la future la terre de Sévérac, Paroiſſe de Moiſſac-le-Châtel, Diocèſe de Saint-Flour ; & ROBERT BLAU, Chanoine de Clermont, donna à ſa nièce la dot que ſon père lui avoit conſtituée. Comme cette alliance devoit être différée, on donna caution de part & d'autre ; le mariage étoit pourtant accompli en 1347, que *Bertrand de Sévérac*, Damoiſeau, donna quittance d'une ſomme de 1000 livres au Seigneur DE GIBERTÈS, ſon beau-frère ;
5. DAUPHINE, Religieuſe à Blesle, où elle vivoit en 1372, & mourut Abbeſſe de ce Monaſtère, après 1384 ;
6. MARGUERITE, qui fut auſſi deſtinée pour le cloître. On ignore ſon ſort ;
7. Et CATHERINE, qui prit le voile dans l'Abbaye des Chazes, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Saint-Flour, où elle vivoit en 1355.

IV. GUILLAUME BLAU, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, & de la Roche-Blau, avoit environ 15 ans, à la mort de ſon père. Il fut élevé, avec ſes frères & ſœurs, ſous la tutelle de ROBERT BLAU, leur oncle, Chanoine de Clermont ; il fit une acquiſition en 1330, avec ROBERT, ſon frère. Cinq ans après, il acheta les rentes qu'Armand de Rouffiac percevoit au lieu de l'Opiat, avec Bompar de l'Eſpinaſſe, Damoiſeau; il reçut, en 1344, l'hommage de Bertrand de Digons-de-la-Rochette, au ſujet des droits qu'il levoit dans le mandement de Peyruſſe & de la Roche-Blau. Bientôt après, il fut fait Chevalier ; il en prend la qualité dans l'hom-

mage que lui rendit, en 1347, Antoine de Flageac, Damoiſeau, pour les droits qu'il avoit au lieu de Leytigeolet, & ſes dépendances. Il fit, en 1352, une eſpèce de fraternité d'armes avec Amé Dauphin, Chevalier, Seigneur de Rochefort, fils de Jean, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & d'Anne de Poitiers; il devoit être de tous ſes voyages & de toutes ſes expéditions; l'obligation ne ceſſoit qu'en tems de guerre, alors tout ſujet devoit marcher pour ſon Souverain. Les fraternités d'armes étoient fréquentes ſous le règne de la Chevalerie; la plus belle qui ait jamais exiſté, fut celle du brave du Gueſclin, & de Louis de Sancerre. Ces deux compagnons jurèrent de reprendre, ſur l'Anglois, une partie de la Guyenne; heureux dans leur ſuccès, mais diviſés par la mort, le dernier Connétable eut à regretter la perte de ſon illuſtre compagnon, & de n'avoir pas partagé avec lui ſes dernières conquêtes. Guillaume Blau avoit probablement ſervi dans les guerres de Philippe-*de-Valois*, contre Edouard III, Roi d'Angleterre; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il fut de l'expédition du Roi Jean, & qu'il partagea ſon malheur. Le Prince de Galles débarqua à Bordeaux, en 1333, il traverſa la Gaſcogne, s'étendit du côté de Toulouſe, & fit partout des ravages affreux, tandis qu'Edouard, ſon père, pénétroit dans l'Artois. Dans cette fâcheuſe conjoncture, le Roi Jean fit des préparatifs de guerre contre le Prince de Galles, & invita la Nobleſſe Françoiſe à prendre les armes. Avant de partir pour cette expédition, Guillaume Blau teſta le Vendredi après Saint-Gal, 3 Juillet de la même année. Il voulut être inhumé au tombeau de ſes pères, s'il décédoit ſur ſa Paroiſſe, & que ſes oſſemens y fuſſent portés, s'il mouroit hors de ſa Province; il fit des diſpoſitions en faveur de ſes enfans, & voulut que Guillaume, leur aîné, fut ſon ſucceſſeur. Il fit des legs aux Egliſes de ſes terres, aux Hôpitaux du Puy, de Saint-Antoine de Vienne, & du Saint-Eſprit; à la Chapelle de Saint-Jacques de la Roche-Blau, aux Abbayes de Blesle, des Chazes, de Pébrac, & aux Prieurés de Comps & de la Voûte, & chargea ſa mère & ſes frères de faire remplir ſes intentions. L'année ſuivante 1356, il ſuivit l'armée du Roi Jean, qui, à la tête de ſes troupes, quitta la Normandie, & paſſa la Loire pour s'oppoſer aux deſſeins du Prince de Galles; ſon armée compoſée de la plus grande partie de la nobleſſe, en impoſa à l'ennemi; le Prince de Galles fit les offres les plus avantageuſes; il offrit les conquêtes de la campagne, & la liberté des priſonniers, & promit de vivre en paix durant ſept ans. C'étoit le moment d'accepter; mais le Roi comptoit ſur ſes forces, il voulut forcer le Prince qui s'étoit retranché dans un bois; & le 19 Septembre 1356, il perdit, à deux lieux de Poitiers, la bataille la plus funeſte. Guillaume Blau fut un des priſonniers; il fut conduit à Bordeaux à la ſuite du Roi, avec Béraud II, Dauphin d'Auvergne; le Sire de la Tour, le Sire de Montaigut, le Sire de Chalençon, & autres, pris à cette bataille. Il en coûta, pour ſa rançon, 300 florins d'or, qu'Amé Dauphin, Chevalier, Seigneur de Rochefort, paya, le 9 Décembre de la même année. Après le traité de Brétigny, Guillaume Blau paſſa à Londres avec le Dauphin, qui étoit un des ôtages du Roi Jean, & lui rendit des ſervices importans; il s'obligea pour lui, en 1361, envers des Marchands Lombards qui lui avoient fourni la valeur de 110 livres ſterling, & le 13 Juin de la même année, le Dauphin d'Auvergne lui donna des lettres de garantie; il obtint, en 1365, des lettres de ſauvegarde, contre ceux qui en vouloient à ſa perſonne, à ſes biens & à ſa famille. Deux ans après, il acheta les cens & rentes que Bompare de Val, femme de Pierre des Salles, Chevalier, percevoit au lieu de la Boiſſeyrette, Paroiſſe de Pinols. Il fit un ſecond teſtament, le 26 Mai de l'an 1372; les diſpoſitions diffèrent peu de celles qu'il avoit faites, en 1355. On y trouve les mêmes ſentiments de piété & de bienfaiſance; il fonda une Chapelle dans ſon Château de Gibertès, & fit de nouveaux dons à l'Egliſe de Cronce; mais on remarque une différence dans la diſpoſition de ſes biens. Ici, il deſtine à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Guillaume, ſon fils aîné, qu'il avoit nommé ſon héritier univerſel, & laiſſa ſa ſucceſſion à Robert, ſon ſecond fils. Il voulut qu'on exécuta les teſtamens de ſes père & mère, & de Robert Blau, ſon oncle; il fit des legs pour l'entretien des ponts bâtis ſur l'Allier, laiſſa ſa femme Dame-Maîtreſſe, & chargea Béraud, ſon frère, du ſoin de ſes enfans; il paroît qu'il mourut peu de tems après. Il avoit épouſé *Marguerite de Chauderaſſe,* fille de *Hugues,* Damoiſeau, & de Béraude Blau, qui avoit eu pour père, Jean

Blau, Damoiſeau, Seigneur de la Roche-des-Peſtels, & pour mère, *Marguerite de Tailhac;* cette alliance fut accordée à Saint-Georges-d'Aurat, le Dimanche après l'Octave de Saint-Jean-Baptiſte, 7 Juillet de l'année 1331, ce fut l'ouvrage de pluſieurs perſonnes de qualité, tels que Pons de Polignac, Doyen de Brioude; Artaud de Tailhac, Chevalier; Pierre de Châteauneuf & Pierre de Tailhac, Chanoines de Brioude; Hugues de Saugues, Béraud de Léotoing, Armand de Châteauneuf, Chevaliers, & autres. Comme *Marguerite de Chauderaſſe* étoit encore en bas âge, Robert Blau, oncle du futur, fut chargé de ſon éducation, & on lui aſſura une penſion ſur le Domaine de la Roche; cependant ſa grand'mère jouiſſoit de la Roche-des-Peſtels, & de la terre de la Chazotte, ou en ſa qualité de tutrice, ou comme en ayant conſervé l'uſufruit lors du mariage de *Béraude*, ſa fille, avec *Hugues de Chauderaſſe*, puiſque le Mercredi avant Saint-Nicolas d'Hiver, de la même année, elle rendit hommage à Pons de Polignac, Doyen de Brioude, pour tout ce qu'elle poſſédoit dans la mouvance de Saleshuit, & au lieu de la Chaumette, & le 5 Juillet de l'an 1334, elle donna la terre de la Chazotte à ſa petite-fille, qui alors avoit épouſé Guillaume Blau, IIe du nom, Seigneur de Gibertès. *Marguerite de Chauderaſſe* aſſiſta, en 1374, au mariage de Catherine Blau, ſa fille, & teſta le 10 Juin 1381; parmi ſes diſpoſitions, on remarque celles qui ſuivent: elle choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle de Saint-Jacques, bâtie dans l'Egliſe de Cronce, où repoſoient les Seigneurs de Gibertès, elle voulut 30 Prêtres à ſon convoi, & 300 Meſſes après ſa mort; elle fit des legs à différentes Egliſes, & aux Hôpitaux du Puy & de Saint-Antoine de Vienne; parmi ſes enfans, elle choiſit Robert pour ſon héritier. Son mari en avoit rappelé 9, elle n'en rappelle que cinq, preuve que les autres ne vivoient plus alors. Elle pria le For-Doyen du Puy, ſon beau-frère, & Jean de Mons, ſon gendre, de faire remplir ſes intentions: il paroît que ce fut le dernier acte de ſa vie. Elle avoit eu de ſon mariage:

1. Guillaume, inſtitué héritier univerſel, en 1355, deſtiné à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, en 1372, & mort ſans poſtérité;
2. Robert, qui ſuit;
3. Béraud, deſtiné à l'Ordre de Cluny, en 1355;
4. Astorg, né après 1335, & deſtiné par ſon père à la vie du cloître, en 1372; il lui donna 10 livres de rente, penſion dont il ne jouit pas long-tems, il étoit mort en 1381;
5. Jean, qui prit l'habit de Saint-Benoît dans le Prieuré de la Voûte, Diocèſe de Saint-Flour, Maiſon fondée par les anciens Sires de Mercœur; ſa mère lui légua 40 ſols de rente & 3 poules, & Béraud, ſon oncle, lui laiſſa 6 francs d'or, par teſtament du 12 Décembre 1383;
6. Catherine, qui épouſa, en 1374, *Jean de Mons*, Seigneur de Saint-Quentin, Diocèſe du Puy. Elle fut dotée par ſa mère, & par Robert Blau, ſon frère; il paroît qu'elle ne vivoit plus en 1383, & que *Jean de Mons* avoit épouſé en ſecondes noces *Marguerite de Châteauneuf*, puiſque Béraud Blau, For-Doyen du Puy, donna à celle-ci une ceinture d'argent, & 44 francs d'or à *Jean de Mons* ſon mari, qu'il qualifia ſon neveu;
7. Agnès, vivante en 1383;
8. Béatrix, Religieuſe à Blesle, Ordre de Saint-Benoît;
9. Marguerite, qui embraſſa la même règle dans l'Abbaye des Chazes, Diocèſe de Saint-Flour, où elle vivoit en 1381;
10. Et Dauphine, qui entra dans le Prieuré de Comps; elle étoit Prieure en 1381, que ſa mère lui fit une penſion viagère.

V. Robert Blau, Damoiſeau, Seigneur de Gibertès, Cronce, de la Roche-Blau & de la Chazotte, ne fut d'abord que ſimple légataire de Guillaume, ſon père; tous les biens doivoient paſſer à ſon frère aîné, mais en 1372 il fut inſtitué héritier univerſel, c'eſt en cette qualité, qu'il aſſiſta, en 1374, au contrat de mariage de Catherine, ſa ſœur, & qu'il lui conſtitua la portion qui lui revenoit dans les biens de ſon père. Il ſe maria avant 1380, mais on ne connoît pas le nom de ſa femme; il mourut avant 1384, que Béraud Blau, ſon oncle, For-Doyen du Puy, & tuteur de ſes enfans, rendit hommage en leur nom au Baron de Mercœur, pour les fiefs de Leyrenoux, de Montel, de Rahade, pour la Roche-Blau, & pour tout ce qu'ils poſſédoient dans les mandemens de Chilhac & de Laſtic. Robert Blau avoit eu trois enfans:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Jean, qui s'attacha à l'étude du droit, & fut légataire de Béraud Blau, ſon grand-oncle, For-Doyen du Puy;
3. Et Hugues, qui ſuivit la même carrière, & eut part aux diſpoſitions de ſon oncle. Il

donna, en 1405, tous ſes biens à GUILLAUME, ſon frère aîné, & mourut ſans poſtérité.

VI. GUILLAUNE BLAU, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, la Roche-Blau, & autres places, vint au monde avant 1380. Il fut élevé ſous la tutelle de BÉRAUD BLAU, ſon grand-oncle, For-Doyen du Puy, & ſuccéda à ROBERT, ſon père, avant le 19 Février de l'an 1393, qu'il tranſigea avec le Chapitre de Notre-Dame de Saint-Flour, au ſujet de 40 florins d'or que GUILLAUME BLAU, ſon aïeul, Amé Dauphin, Seigneur de Rochefort, Hugues de Saint-Gal, & autres, devoient à cette Egliſe. Comme il n'avoit alors qu'environ 14 ans, on lui donna pour curateur *Jean de Mons*, Damoiſeau, le même ſans doute qui avoit épouſé CATHERINE BLAU, en 1374. Le 30 Juillet 1405, il rendit hommage à Béraud, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont & de Sancerre, pour les Terres qu'il avoit dans la mouvance de la Baronnie de Mercœur; il acheta, en 1409, les cens & rentes que Jean Fabri de la Voûte levoit au lieu du Chambon, & autres droits Seigneuriaux. Il avoit épouſé, en 1399, *Luce de Tailhac*, fille de feu *Aſtorg*, & d'*Hélis de Viſſac*. Elle fut dotée par *Guillaume* ſon frère, qui lui donna 2100 livres tournois, valant chacune 22 ſols 6 den. Sa mère, mariée en ſecondes noces à *Jaubert de Bréon*, Chevalier, lui donna, en 1414, la Terre de Viſſac, c'eſt-à-dire les droits qu'elle avoit ſur cette Terre. *Antoine*, ſon oncle, en avoit conſervé une grande partie, qui paſſa dans la Maiſon de Tournon, & vint par caſcade à celle de la Fayette. *Hélis de Viſſac* ratifia cette donation le 13 Février ſuivant, & la Dame de *Gibertès*, ſa fille, en poſſeſſion, le 27 Décembre 1421, jour que ſa mère lui céda les droits qu'elle s'étoit réſervés, elle eut encore la Terre d'Auvers par le même partage qu'elle fit la même année, avec *Agnès*, ſa ſœur, mariée à *Etienne de Laſtic*, Seigneur de Montluc, & *Louis de Tailhac*, leur frère, qui devint Seigneur de Mont-Monedier. GUILLAUME BLAU ne vivoit plus en 1436, & avoit laiſſé cinq enfans :

1. GUILLAUME, Seigneur de Gibertès, Cronce, Viſſac & autres Terres, qui eut en avantage le tiers des biens, en vertu de la ſubſtitution ſtipulée dans le contrat de mariage de ſon père auquel il ſuccéda, l'an 1435. HUGUES, ſon frère, Chanoine de Brioude, lui

donna, par acte du 5 Décembre de la même année, tous les droits qu'il avoit ſur les Terres de Gibertès, de Cronce, de Peyruſſe, de Viſſac, & autres, dépendantes de la ſucceſſion de leur père. Le 11 Janvier 1445, ils vendirent à Mathelin Suat, Seigneur en partie de Charraix, la Terre de....., ſituée dans les mandemens de Saleshuit & de Cenſat, & mourut avant le 9 Juin 1450. Il avoit épouſé, en 1436, *Antoinette de Saint-Nectaire*, fille d'*Armand*, Seigneur de Claveliers & de Fontenille, & veuve en premières noces de *Guillaume de Roche-Baron*, fils de *Jean*, Seigneur de la Tour-Daniel. Les articles de ſon mariage furent réglés par les Seigneurs de Laſtic & de la Chaiſe, par JEAN DE GIBERTÈS, Commandeur d'Aubenas, *Jacques de Montmorin*, *Jean de Murols*, *Antoine de Saint-Nectaire*, & autres parens & amis. Devenue veuve, ſans poſtérité, elle épouſa en troiſièmes noces *Antoine de la Rochedragon*, qui, le 4 Février de l'an 1432, donna quittance de pluſieurs papiers à HUGUES BLAU, Seigneur de Gibertès;
2. HUGUES, qui ſuit;
3. ASTORG, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Narbonne, en 1450, & de Saint-Victor, en 1468;
4. LOUIS, qui prit l'habit de Saint-Benoît dans l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu, Diocèſe de Clermont. Il étoit Grand-Hôtelier en 1450, & vivoit encore en 1468;
5. Et MARGUERITE, mariée, en 1423, à *Artaud de Tailhac*, Chevalier, Seigneur en partie de Tailhac & de Margerides; elle fut autoriſée par GUILLAUME, ſon frère aîné, & par *Luce de Tailhac*, ſa mère; ſon père ne vivoit plus alors.

VII. HUGUES BLAU, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Gibertès, Cronce, Auvers, Leyrenoux, Chambon, & en partie de Viſſac, ſuccéda à GUILLAUME, ſon frère, en 1450. Il avoit d'abord embraſſé le parti de l'Egliſe, & avoit obtenu une Prébende noble dans celle de Saint-Julien de Brioude. Son intention étoit ſans doute de ſe fixer dans cet état, puiſqu'il avoit cédé à GUILLAUME, ſon frère, tous ſes droits à la ſucceſſion de leur père; mais la mort de celui-ci le rendit à la ſociété. Il avoit conſenti, en 1445, la vente de la Terre de la Chazotte, au profit de Mathelin Suat, Seigneur en partie de Charraix. Il rembourſa, en 1451 & en 1459, la dot d'*Antoinette de Saint-Nectaire*, ſa belle-ſœur, mariée alors à *Antoine de Rochedragon*, fils de *Robert*, Seigneur de la Rochedragon, Diocèſe de Cler-

mont. Il rendit hommage à Louis de Bourbon, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne & Comte de Clermont, pour les Terres de Gibertès, & autres, ſituées dans les mandemens de Chilhac & de Laſtic, membres de la Baronnie de Mercœur. Il teſta le 15 Mars 1468, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Cronce, ordonnant que ſon corps fût accompagné de 60 Prêtres. Il légua 75 Meſſes votives, & 25 pour le repos de l'âme de ſes parents. Il gratifia les ſujets de ſa Terre, fit des legs aux Jacobins de Saint-Flour, & aux Cordeliers de Brioude. Il aſſura le ſort de ſes enfans, qui étoient au nombre de ſix, & chargea Louis & Astorg, ſes frères, de remplir ſes intentions. Deux ans après 1470, il rendit, au Comte de Montpenſier, un ſecond hommage pour les Terres qu'il poſſédoit dans la mouvance de la Baronnie de Mercœur; & le 20 Décembre de l'année ſuivante, il donna procuration à ſon fils aîné, pour faire à Jacques de Langeac, Seigneur de Braſſac, l'aveu qu'il lui devoit des Terres de Peyruſſe & du Chambon; il mourut en 1479. Hugues avoit épouſé, en 1450, *Léonore de Dienne*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Dienne & du Cheyla, & de *Baranne d'Eſtaing*. Ce mariage fut réglé par Pons de Laſtic, Chevalier; Louis de Scorailles; Pons de Julien, Chevalier, Seigneur de Chambeuil; Antoine de Chambon, Seigneur d'Anteroches; Louis de Gibertès, Grand-Hôtelier de la Chaiſe-Dieu, & Astorg de Gibertès, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine, & Commandeur de Narbonne. *Léonore de Dienne* fut dotée par *Guyot* & *Louis*, ſes frères, qui lui donnèrent 2700 écus d'or, payables en différens termes. Le 18 Février de la même année, la Dame *de Dienne* & ſes deux fils s'obligèrent de payer, à Hugues de Gibertès, une ſomme de 600 écus, en préſence des Seigneurs qui s'étoient intéreſſés à ſon mariage. Ils laiſſèrent ſix enfans, ſavoir :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Antoine, qui prit l'habit monaſtique dans l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu. Il fut Grand-Hôtelier de cette Maiſon, & Prieur de Saint-Léger, Diocèſe de Mende ; Bénéfice qu'il réſigna, en 1505, à Guillaume Blau, ſon neveu, lequel en fut pourvu le 6 Mars de l'année ſuivante ;
3. Louis, qui fut Seigneur de Villeneuve, Diocèſe de Saint-Flour, & mourut avant le 4 Juin 1526. Il laiſſa trois filles, dont on ignore le ſort. *Iſabeau de Dyat*, ſa femme, lui ſurvécut, & fit un échange avec Guillaume & Jean de Gibertès, Chevaliers, père & fils, ſes beau-frère & neveu ;
4. Gabrielle, qui épouſa, en 1472, *Antoine de Thiers*, fils de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Lignac, de Sauvagnat, & de *Dauphine du Vernet*. Elle eut 3000 écus de dot, & 240 pour ſes habits. Les Seigneur & Dame de *Lignac* donnèrent tout leur bien à *Antoine* leur fils, donation qui embraſſoit les Terres qu'ils poſſédoient en Gévaudan, & celle de Baſſignac, en Bourbonnois ;
5. Louise, mariée à *Antoine des Bravards*, Seigneur de Servières & d'Eyſſat, Paroiſſe de Saint-Didier, Diocèſe de Saint-Flour. Elle étoit veuve le 10 Juin 1531, date des diſpoſitions teſtamentaires qu'elle fit en faveur de ſes neveux;
6. Et Catherine, qui épouſa *Antoine de Châteauneuf*, Baron de Rochebrune, Diocèſe de Saint-Flour.

VIII. Guillaume de Gibertès, V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, Auvers, & en partie de Viſſac, Protonotaire du Saint-Siège, ſuccéda à Hugues, ſon père, vers l'an 1479. Il ſervoit dans les guerres du Roi Louis XI; ce fut en conſidération des bons, louables & recommandables ſervices qu'il avoit fait dans les guerres & en pluſieurs autres manières, que ce Prince lui donna l'office de Conſeiller & de Chambellan, par lettres du 5 Novembre de la même année. Le 13 Août 1480, il fit un échange avec Hugues Blau, Seigneur de Montgranat, qui lui céda les droits qu'il avoit à Cronce, en contre-échange de 6 liv. de rente, en toute juſtice, ſur les mandemens de Viſſac, de Villeneuve, de la Chazotte & du Chambon. Le 12 Novembre 1488, il rendit hommage à Pierre, Duc de Bourbon & d'Auvergne, pour les terres qu'il poſſédoit dans la mouvance de la Baronnie de Mercœur. Il fut diſpenſé, en 1491, du ſervice du ban convoqué par le Roi Charles VIII, & reçut acte de ſa diſpenſe, le 31 Juillet de la même année. Godefroy de la Tour, Seigneur de Montgaſcon, commandoit alors la Nobleſſe d'Auvergne. *Dauphine de la Roche*, ſa tante, veuve de *Jean d'Avenières*, vivant, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin & de Merzat, en Bourbonnois, lui donna tout ſes biens, par acte du 24 Décembre de l'an 1492 ; cette donnation devoit tenir lieu de 17 marcs d'argent qu'elle avoit donnés à la Dame de Gibertès, ſa nièce, qui ne vivoit

plus alors. *Lordin de la Foreſt*, ſon neveu, par *Anne de la Roche*, ſa femme, devoit avoir part à ce don, & la Dame *d'Avenières* s'étoit réſervée une ſomme de 100 liv. pour *Dauphine de la Foreſt*, ſa petite-nièce, Religieuſe de l'Abbaye de Beſſet, Ordre de Saint-Benoît, & la jouiſſance de tout ce dont elle venoit de diſpoſer. Le 13 Octobre de l'année ſuivante, le Seigneur de Gibertès rendit hommage à Gilbert de Bourbon, Comte de Montpenſier, & Dauphin d'Auvergne, devoir qu'il avoit rempli, en 1488, envers Pierre de Bourbon. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Avril 1479, *Dauphine de la Roche*, fille de *Philibert*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de *Catherine de l'Eſpinaſſe*, iſſue de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Changy & de Maulevrier, & de *Blanche Dauphin*, qui avoit pour père, *Béraud Dauphin*, Seigneur de Combronde & de Saint-Ilpize. *Dauphine de la Roche* avoit droit à la ſucceſſion de *Catherine de l'Eſpinaſſe*, ſa mère, qui avoit eu en dot 3000 écus d'or, & 300 écus pour ſes habits, portée par le contrat de ſon mariage, avec *Philibert de la Roche*, daté du mois de Septembre, de l'an 1455. Le Seigneur de Gibertès fit valoir ſes droits contre *Béraud de l'Eſpinaſſe*, Chevalier, Seigneur de Combronde, & contre *Etienne de l'Eſpinaſſe*, Chevalier, Seigneur de Maulevrier; il éprouva beaucoup de difficultés de la part du dernier, & de la part d'*Armand*, Vicomte de *Polignac*, tuteur de *Françoiſe Dauphin*, Dame de Combronde & de Saint-Ilpize, par la mort de *Louiſe*, ſa ſœur, fille unique de *Béraud*, Seigneur des mêmes terres. Ils firent naître mille incidents; ils portèrent l'affaire au Parlement de Paris, qui mit l'appel au néant, & les renvoya devant le Bailli de Montferrand, où, par Sentence du 7 Février 1488, ils furent condamnés à payer, chacun, une ſomme de 625 écus. Guillaume eut encore des droits ſur la terre de la Roche, en Limouſin, & ſur celles de Chateauneuf-ſur-Sioule, de Saint-Gervais, de Blanzat, de Miremont & de Cébazat, en Auvergne. *Nicolas de la Roche*, Seigneur de mêmes terres, avoit eu deux enfans mâles, de *Hélis de Chauvigny-de-Blot*, ſa femme: *Philibert* & *Antoine*. Le premier fut père de *Dauphine*, Dame de Gibertès, et d'*Anne de la Roche*, mariée à *Lordin de la Foreſt*. *Antoine* eut d'*Anne d'Alègre*: *François de la Roche*, qui lui ſuccéda. *Nicolas de la Roche* avoit encore laiſſé trois filles: *Jeanne*, qui fut mariée à *Bertrand de Maulmont*; *Marguerite*, qui épouſa *Jean de l'Hôpital*, Seigneur de Colonges; & *Catherine*, qui entra dans la Maiſon *de Rochedragon*. Après la mort du Seigneur *de la Roche*, il y eut un grand procès au ſujet des droits que chacun prétendoit à ſa ſucceſſion. Un Arrêt du Parlement adjugea le tiers de la Roche, au Seigneur de Gibertès, qui le céda, par acte d'échange, du 7 Février 1505, à Jean de Neuville, Chevalier; & par tranſaction ſur Arrêt du Parlement, paſſée le 6 Décembre 1515, on lui adjugea, & à *Lordin de la Foreſt*, un cinquième ſur les terres de Cébazat & de Blanzat, en Auvergne. Guillaume de Gibertès avoit été pourvu, le 1er Décembre 1494, de l'Office de Bailli des Terres de Jean, Comte de Boulogne & d'Auvergne; il fit le voyage de la Terre-Sainte en 1520, & viſita tous les lieux que le Meſſie avoit honoré de ſa préſence; le 4 Juin 1526, il fit un échange avec *Iſabeau de Dyat*, ſa belle-ſœur, veuve de Louis de Gibertès, vivant, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve & de Fargette, Diocèſe de Saint-Flour; il ne vivoit plus en 1530, & laiſſa de ſon mariage:

1. Jean, qui ſuit;
2. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Viſſac*, rapportée ci-après;
3. Gilberte, mariée, en 1505, à *Guy d'Albars*, Seigneur de Clavières, de Saint-Cirgues, de Saint-Chriſtophe, & autres terres; elle eut en dot 3000 livres tournois; Jean de Gibertès, ſon frère, lui fit un don de 500 livres, le Seigneur de Clavières lui aſſura 100 livres de rentes pour ſon douaire, & 630 livres de penſion viagère en toute juſtice; elle renonça à tous ſes droits au profit de ſes frères, en préſence de Louis de Gibertès, ſon oncle, Seigneur de Villeneuve; de Nicolas de Beauclair, Chevalier; de Louis de Laſtic, Seigneur de Rochegonde, & de Louis de Rochefort, Seigneur d'Ally;
4. Et Madeleine, émancipée le 17 Novembre 1504; elle ſe diſpoſoit alors à embraſſer la règle de Saint-Benoît; le même jour, elle donna tous ſes biens à ſon frère aîné, moyennant une penſion viagère, que ſon père lui aſſura, en préſence de Jacques de Foix, d'Antoine de la Rochette, & d'autres perſonnes qualifiées.

IX. Jean de Gibertès, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, Auvers, le Chambon,

la Roche-Blau, la Chazotte, & autres terres, fit un échange au nom de ſon père, avec Jean Vigier, Seigneur de Neuville, en Limouſin, le 7 Septembre 1508, lequel fut ratifié le 19 du même mois. Il acheta, en 1529, le moulin de la Ribeyre, ſitué au lieu de Leytugeol, Paroiſſe de Pinols. Il ſuccéda, vers ce même tems, à GUILLAUME, ſon père, & tranſigea, le 3 Juin de l'année ſuivante, avec le Seigneur de Viſſac, ſon frère. Jean, Duc d'Albany, Comte de Boulogne, ayant eu ordre du Roi FRANÇOIS Ier, pour faire la viſite de l'Artillerie des Places de ſon Gouvernement, il donna cette commiſſion à JEAN DE GIBERTÈS, le 29 Mars 1534; l'année ſuivante, ce dernier rendit hommage à Antoine de Lorraine, pour les terres & fiefs qu'il poſſédoit dans la mouvance de la Baronnie de Mercœur. Il fit le même aveu, le 13 Juin 1537, & le 27 Août 1540, il donna, au Bureau des Finances de Riom, la déclaration de ce qu'il poſſédoit en fief dans l'étendue de cette Baronnie, & dans la Suzeraineté des Seigneurs de Langeac & de Margerides. Dans ce dernier acte, il déclare qu'il avoit ſervi au ban de la Nobleſſe d'Auvergne, & qu'il avoit fait deux fois le voyage de Bourg-en-Breſſe. Il avoit épouſé, en 1523, *Louiſe de Braque*, fille de *Philibert*, Chevalier. GUILLAUME, ſon père, confirma la donation des terres de Gibertès, Cronce & du Chambon, & lui donna celle d'Auvers & de la Chazotte, ſous la réſerve de 2000 livres. *Louiſe de Braque* fut dotée par *Géraud*, ſon frère, Protonotaire du Saint-Siège, qui lui conſtitua une ſomme de 4200 liv. Anne de la Tour, Comteſſe de Boulogne & d'Auvergne, femme de Jean Stuart, Duc d'Albany, lui paya une ſomme de 300 écus, qui lui avoit été léguée par Madeleine de la Tour, ſa ſœur, mariée à Laurent de Médicis, Duc d'Urbin, neveu du Pape LÉON X, & par Alphonſine des Urſins, belle-mère de la Dame de Médicis. Elle lui donna de ſon chef pareille ſomme de 300 écus, & lui fit préſent des habits de noces. Toutes ces ſommes réunies, faiſoient celle de 6000 livres. JEAN DE GIBERTÈS reçut celle de 700 liv. de la part de *Géraud de Braque*, & celle de 1800 livres des mains de la Ducheſſe d'Albany. *Louiſe de Braque* donna quittance de 300 écus à CATHERINE DE MÉDICIS, fille de la Ducheſſe d'Urbin, mariée, en 1533, à Henri, Duc d'Orléans, & ſacrée Reine de France en 1547. Il paroît que *Louiſe de Braque*, avoit été élevée à la Cour de ces Princeſſes, où ſes parens occupoient les premières places. JEAN DE GIBERTÈS mourut avant 1562 & laiſſa 6 enfans, ſavoir:

1. GILBERT, qui ſuit;
2. PHILIPPE, qui fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem; il étoit, en 1580, Commandeur de Mâcon, de Belleville & de l'Eſpinaſſe; il parut, la même année, à l'aſſemblée de parens qui ſe tint après la mort de GILBERT, ſon frère aîné, pour procéder à la tutelle de ſes enfans, & donna ſa voix à *Gabrielle de Talaru-Chalmazel*, ſa belle-ſœur;
3. GILBERTE, mariée, en 1558, à *Maurice Rouget*, Seigneur de la Fagette, Paroiſſe de Ventajols, Diocèſe de Mende, qui, le 24 Mars 1575, donna quittance d'une ſomme de 214 liv., 15 ſ. à GILBERT DE GIBERTÈS, ſon beau-frère;
4. MADELEINE, mariée, en 1560, à *Robert de Léotoing*, Seigneur de Charmenſac, Laubarces, Roche-Rouſſe, la Chapelle-Laurent, & autres Terres, Diocèſe de Saint-Flour;
5. ANNE, accordée, en 1563, à *Antoine de la Baſtide*, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, Paroiſſe de Saint-Juſt, même Diocèſe. Elle fut dotée par ſon frère aîné. Leur père ne vivoit plus alors;
6. Et GERMAINE, qui épouſa *Claude de Raverolles*, fils d'*Arhènes*, Seigneur de Raverolles, Paroiſſe de Moniſtrol, Diocèſe du Puy. Le contrat fut paſſé au Château de Chalmazel, le 16 Septembre, en préſence de *Claude de Talaru*, Comte de Lyon; de *François de Chalmazel*, & de *Philippe de Saint-Paul*, Seigneur de Chazelles en Velay.

X. GILBERT DE GIBERTÈS, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, Auvers, le Chambon, la Beſſerette, & autres places, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſuccéda à JEAN, ſon père, avant 1562; il ſervoit, en 1560, en qualité d'homme d'armes, dans la Compagnie de M. de Bordillon, ſuivant le certificat qui lui fut délivré par Louis de Châteleux, le 4 Août de la même année. Il épouſa, en 1562, *Gabrielle de Chalmazel*, veuve de *Louis de Chevrières*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de ſes Gardes, Lieutenant de la Ville de Compiègne, & Maître des Eaux & Forêts de ce Bailliage; elle fut dotée par ſa mère, & par *François de Chalmazel*, ſon frère, qui lui donnèrent 7000 liv. tournois, & 500 liv. pour ſes habits de noces. Le con-

trat fut paſſé au Château de Chalmazel en Forez, le 17 Janvier de la même année, devant *la Vialle*, Notaire. Le 13 Juillet 1574, GILBERT donna à ſa femme la jouiſſance de la terre & du château de Gibertès. Le 2 Novembre 1577, il paya à *Claude de Raverolles* la ſomme de 200 liv. tournois, ſur la dot de GERMAINE DE GIBERTÈS, ſa ſœur, & le 3 Novembre de l'année ſuivante, il lui paya celle de 300 liv. Il teſta au château de Gibertès, le 13 Juillet 1580, & voulut être inhumé dans l'Egliſe de Sainte-Marie de Cronce, ſa Paroiſſe. Il diſpoſa de ſes biens en faveur de ſes enfans, & pria *Jean de Chalmazel*, ſon beau-frère, & PHILIPPE DE GIBERTÈS, ſon frère, Commandeur de Mâcon, de Belleville & de l'Eſpinaſſe, de faire remplir ſes intentions. Il mourut avant le 23 Août de la même année que *Gabrielle de Chalmazel*, ſa veuve, obtint une commiſſion de Juſt de Tournon, Sénéchal d'Auvergne, pour faire procéder à l'inventaire des biens par les Juges de Gibertès; elle étoit alors en Forez, & les courſes que faiſoient les ennemis, ne lui permettoient pas de s'expoſer à un voyage où elle auroit couru des dangers. Le jour précédent, elle avoit été nommée tutrice, par aſſemblée de parens. Elle vivoit encore en 1597. Ses enfans furent :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. ANTOINE, qui fut reçu Comte de Lyon, le 5 Novembre 1574. Il teſta, le 1er Février 1639, fit pluſieurs legs de piété, & voulut être enſeveli dans l'Egliſe des Capucins de Roanne, dont il étoit le principal Fondateur; & par une autre diſpoſition, il fut enterré dans ſa Chapelle de l'Egliſe de Saint-Jean de Lyon, qu'il avoit fondée; fit des diſpoſitions en faveur de ſes ſœurs; laiſſa le ſurplus de ſes biens à CLAUDE, ſon frère, & mourut le 15 Février de la même année;
3. GILBERTE, qui épouſa, en 1588, *Fulcran de la Vaiſſière*, Seigneur de Cantoinet, Diocèſe de Rodez, qui fut autoriſé par François d'Antil, Seigneur de Ligonès, Lieutenant de 50 hommes d'armes. Elle eut en dot 1833 écus, par contrat du 22 Novembre de la même année. Elle étoit veuve, le 28 Décembre 1599, lorſqu'elle diſpoſa de ſes biens;
4. ANNE, qui fut mariée, en 1598, à *Emmanuel d'Orſy*, Ecuyer, fils de feu *Guyot*, vivant Seigneur d'Ally, par *Anne de Montrordès*, ſa femme, Dame d'Ally, de Job & de la Fayette. Elle fut autoriſée par Annet, Comte d'Urfé, Marquis de Baye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Bailli de Forez; par *Jean de Chalmazel*, ſon oncle, Seigneur de la Pye, & de Saint-Martial, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes; & par ANTOINE DE GIBERTÈS, ſon frère, Comte & Maître du Chœur de l'Egliſe de Lyon, qui lui donna par teſtament 5000 liv. & ſa maiſon bâtie ſur la Paroiſſe de Sainte-Foy;
5. Et ANNE, vivante en 1580, & dont on ignore la deſtinée.

XI. CLAUDE DE GIBERTÈS, Chevalier, Seigneur & Baron de Gibertès, Cronce, Auvers, & autres Terres, fut élevé ſous la tutelle de *Gabrielle de Chalmazel*, ſa mère. Le 19 Octobre 1607, CLAUDE DE GIBERTÈS rendit hommage à Marie de Luxembourg, Ducheſſe de Penthièvre, pour les terres & fiefs qu'il poſſédoit dans les Châtellenies de Cilhac & de Saint-Cirgues, membres du Duché de Mercœur. Le Roi LOUIS XIII lui écrivit de Fontainebleau, le 8 Juin 1612, & lui manda, que dans la dernière aſſemblée des Chevaliers de Saint-Michel, il avoit été choiſi pour être décoré de ſes Ordres, qu'il reçut des mains du Sieur d'Allincourt, Gouverneur & Lieutenant-Général du Lyonnois. CLAUDE mourut Maréchal-de-Camp. Il avoit épouſé, en 1585, *Claude de Chapellu*, fille de *Baptiſte*, Chevalier, Seigneur de la Vigne, Montrodat, Charbonnières, & autres fiefs & ſeigneuries. Le contrat fut paſſé le 21 Septembre, en préſence du parent & ami, *Jean de Chalmazel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, parent, au nom de la Dame de GIBERTÈS, ſa ſœur. *Claude de Chapellu* fut autoriſée par Catherine de Monteynard, veuve d'Aimar de Rochemure, Baron du Beſſet, & ſa tutrice, depuis la mort du Seigneur *de Chapellu*, ſon père; *Jean de Chalmazel*, en ſa qualité de Procureur, lui aſſura le tiers des biens de la Dame de GIBERTÈS, ſa ſœur; donation qu'elle ratifia elle-même le 2 Octobre 1688. CLAUDE DE GIBERTÈS eut :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. CHARLES, reçu Comte de Lyon le 4 Juillet 1630; mais il renonça bientôt à l'état Eccléſiaſtique. Il fut Seigneur de la Vigne, de Montrodat, & des autres Terres que *Claude de Chapellu*, ſa mère, avoit portées en mariage. On ne connoît pas le nom de ſa femme; mais on ſait ſeulement qu'ils n'eurent qu'une fille :

MARIE, qui fut Religieuſe de Sainte-Claire à Saint-Amand, & qui fut dotée par FRANÇOISE DE GIBERTÈS, Dame de la Tour-d'Auvergne, ſa tante, le 15 Août 1662.

3. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 16 Mai 1633, à *Jacques de la Tour-d'Auvergne*, fils de feu *Martin*, Seigneur du Murat-le-Quaire, Bains, & un des auteurs du Comte de *la Tour-d'Auvergne*, Lieutenant-Général. ANTOINE DE GIBERTÈS, ſon frère aîné, lui donna par teſtament 2000 liv., & après ſa mort, elle eut en partage la terre de Gibertès, venue par caſcade aux puînés de cette Maiſon ;
4. Et JEANNE, qui épouſa *Jean de Pons*, Chevalier, Seigneur de la Grange, près de la ville d'Iſſoire, Maiſon des mieux alliée.

XII. ANTOINE, Comte de GIBERTÈS, Baron de Cronce & d'Auvers, Seigneur de la Valette, Loubaret, le Chambon, la Vigne, Montrodat, Seneret, le Creſt, Luzillat, & autres Terres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut reçu Comte de Lyon, le 5 Novembre 1627. Cependant il ne ſuivit point le parti de l'Egliſe. Une ancienne Généalogie, & quantité de Titres, apprennent qu'il fit ériger la Terre de Gibertès en Comté, & celle de Cronce en Baronnie, en 1650, année qu'il parvint au grade de Maréchal-de-Camp. Avant cette époque les Seigneurs de Gibertès ne ſe qualifioient que de Seigneurs de Gibertès, & depuis les Seigneurs de Gibertès, de la Tour-d'Auvergne & de Murat, ſe ſont toujours qualifiés de Comtes de Gibertès. Il teſta le 5 Avril 1649, & voulut être inhumé dans l'Egliſe de Cronce, ſa Paroiſſe. Il fit un don annuel de 30 ſeptiers de Blé pour l'entretien de deux Chapelles, à la charge d'une Grand'Meſſe par jour. Il donna un cheval de 500 livres à chacun de ſes Gentilshommes & de ſes Pages, & 400 livres en argent; 300 livres à ſon Valet-de-chambre, & 100 livres à chacun de ſes domeſtiques. Il légua 20000 livres à la Dame de *la Tour*, ſa ſœur, & 10000 à *Antoine de Pons*, ſon neveu & ſon filleul, fils de *Jean*, vivant, Seigneur de la Grange, & de JEANNE DE GIBERTÈS, & 10000 à leurs autres enfans, & fit héritier univerſel CHARLES DE GIBERTÈS, ſon frère, avec ſubſtitution en faveur de leurs enfans; &, à leur défaut, il appela graduellement *Jean de la Tour-d'Auvergne* & *Jean de Pons*. Il mourut Chambellan du Roi Louis XIII, & fut le dernier de cette branche. Par un autre teſtament, il fit la Dame de *la Tour-d'Auvergne* & la Dame *de Pons*, ſes héritières univerſelles. Il avoit épouſé, en 1633, *Catherine de Langeac*, Dame du Creſt & de Luzillat, Diocèſe de Clermont, de laquelle il n'eut point d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de VISSAC, *ſeule exiſtante.*

C'eſt ici qu'on peut dire avec Caſſiodore, qu'une belle race conſerve toujours la beauté de ſon origine. Si les Seigneurs de *Viſſac* furent moins partagés du côté de la fortune, c'eſt un malheur qu'ils dûrent à la ſévérité de la loi. Ils ſurent ſe ſoutenir par leurs alliances. Ils ont été attachés à la perſonne de nos Rois, & à la Famille Royale, & ont ſervi ſucceſſivement dans différens grades.

IX. GUILLAUME DE GIBERTÈS, Chevalier, Seigneur de Viſſac, fils puîné de GUILLAUME, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Gibertès, Cronce, &c., & de *Dauphine de la Roche*, fut un des 100 Gentilshommes & Ecuyer de Madame la Dauphine, place dans laquelle il mourut à Fontainebleau, avant le 2 Juillet 1546. Il avoit ſervi dans les guerres de François Ier, & ce fut en conſidération de ſes ſervices, que ce Prince lui accorda, en 1538, le Brevet d'Ecuyer de l'Ecurie des Dames de France. Il épouſa, en 1523, *Olive de Treignac*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Treignac, & de *Jacqueline de Pontbriant*. Jean Stuart, Duc d'Albany, Comte de la Marche, de Boulogne & d'Auvergne, Régent & Gouverneur du Royaume d'Ecoſſe, l'honora de ſa préſence, & promit de payer 1000 liv. à *Olive de Treignac*, ſomme qui lui avoit été léguée par *François de Pontbriant*, ſon oncle. Elle ſe conſtitua, de ſon chef, tous ſes droits à la ſucceſſion de ſon père, & 600 liv. que Madeleine de la Tour, Ducheſſe d'Urbin, lui avoit léguées par ſon teſtament. Le contrat fut paſſé le 7 Juin de la même année, en préſence du Seigneur de GIBERTÈS, qui donna à GUILLAUME, ſon fils, la Terre de Viſſac, & ſes dépendances. Cependant, peu ſatisfait de cet avantage, GUILLAUME réclama de nouveaux droits après la mort de ſon père; &, par tranſaction du 3 Juin 1530, JEAN DE GIBERTÈS, ſon frère aîné, lui céda la Terre de la Chazotte, près de Saleshuit, Diocèſe de Saint-Flour, & une ſomme de 1300 livres. Après la mort de ſon mari,

Olive de Treignac fit dreſſer l'inventaire des meubles, & le 31 Juillet 1557, elle conſentit une obligation au profit de *Jean de Beaufranchet*, ſon gendre, Ecuyer, Seigneur de Saillant, Diocèſe de Clermont. Elle vivoit encore en 1560, ayant eu de ſon mariage:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. LOUISE, mariée, par contrat du 4 Février 1556, à *Jean de Beaufranchet*, Ecuyer, Seigneur de Beaufranchet, Maiſon dont l'aîné, connu ſous le nom d'*Ayat*, périt à la bataille de Rosbach;
3. Et MADELEINE, accordée en mariage à *Guillaume de Bard*, Ecuyer, Seigneur du Crozet, Paroiſſe de Viſſac. Le contrat fut paſſé, le 28 Décembre 15..., en préſence de GILBERT DE GIBERTÈS, Seigneur d'Auvers, de François de Creſtes, Seigneur de Saint-Eble, & de Jean de Neuve-Egliſe.

X. JACQUES DE GIBERTÈS, Ecuyer, Seigneur de Viſſac, ſuccéda, en 1546, à GUILLAUME, ſon père, le 28 Juin de la même année; François Ier lui donna l'Office de Capitaine de Mur-de-Barrez, en Rouergue, le 7 Juillet ſuivant; Henri, Duc de Bretagne, Dauphin-Viennois, lui donna celui du Château de Clavières; Henri II lui donna diſpenſe d'âge, & l'exempta du ſerment, & Charles IX, monté ſur le Trône au mois de Décembre 1560, lui donna, le 28 Février, ſuivant des Lettres confirmatives, l'Office de Capitaine de la Ville de Mur-de-Barrez. Il ſervoit, en 1577, au camp de Marſeille, dans la Compagnie du Baron de St.-Vidal, Gouverneur du Velay & du Gévaudan. Il avoit épouſé, en 1559, *Antoinette de Rébé*, fille de feu *Jean de Rébé*, vivant, Ecuyer, Seigneur de Chevrières & de Chalençon, Maiſon connue depuis longtems dans l'Ordre de Malte & dans les Chapitres Nobles; il racheta, le 16 Juin 1560, des deniers de la dot de ſa femme, les droits qu'il avoit cédés, conjointement avec *Olive de Treignac*, ſa mère, à Françoiſe de Serviſſac, veuve de François de Guilhen, Ecuyer, Seigneur du Cluſel. Il mourut ſans teſter, le 10 Avril 1584; *Antoinette de Rébé*, ſa femme, mourut le 23 du même mois, & le lendemain le Juge de Viſſac procéda à l'inventaire de ſes biens. Il avoit eu de ſon mariage:

1. PIERRE, mort ſans poſtérité;
2. & 3. EXPLODIAM & JACQUES, reçus Chevaliers de Malte, le 1er Juin 1582;
4. PHILIPPE, qui ſuit;
5. CATHERINE, Religieuſe aux Chazes, Diocèſe de Saint-Flour;
6. Et CLAIRE, mariée à *Jacques de Bard*, Ecuyer.

XI. PHILIPPE DE GIBERTÈS, Ecuyer, Seigneur de Viſſac, recueillit la ſucceſſion de JACQUES, ſon père. Deux de ſes frères étoient entrés dans l'Ordre de Malte, & PIERRE DE GIBERTÈS, leur frère aîné, étoit mort ſans poſtérité; cependant cet avantage ne lui revenoit pas de droit, leur père étant mort ſans faire aucune diſpoſitions, ils étoient communs en biens. Il eſt donc probable, qu'il y eut entr'eux un arrangement particulier. PHILIPPE ſervit dans l'armée du Duc de Nemours, en 1584, & marcha ſous ſes ordres, juqu'à l'année de ſa réduction. Il étoit Guidon de la Compagnie du Sieur de Couzant, tel qu'il paroît par la quittance qu'il a donnée de ſes appointemens, en qualité d'hommes d'Armes. L'original eſt aux Archives de la Bibliothèque du Roi, & l'expédition en a été livrée par M. l'Abbé de Gevigney. Il acheta les propriétés que *Claude de Poinſat* poſſédoit au lieu de Badat, & ſes appartenances. Le contrat porte que *Claude de Poinſat* étoit fils de *Delmas*, & de CATHERINE DE GIBERTÈS; mais on ne voit pas de qui deſcendoit celle-ci; on croit qu'elle étoit fille de LOUIS, Seigneur de Villeneuve, & d'*Iſabeau de Dyat*; ils avoient une fille de ce nom en 1602. Il vendit à Louis de Monivau & de Saint-Arcons, la Juſtice, cens & rentes du Village de Beaune, & la Métairie des Pavelez, même Paroiſſe; CLAIRE, ſa ſœur, qui y avoit des droits, les aliéna par le même acte, qui fut paſſé devant *Brunel*, le 30 Septembre de la même année. En qualité de Seigneur de Viſſac, il préſenta, en 1612, à l'Evêque de Saint-Flour, Denis Bérard, pour être pourvu de la cure de cette Paroiſſe. Il avoit épouſé, en 1593, *Marguerite de la Roque*, iſſue des Seigneurs d'Azenières, Election de Brioude; il ne vivoit plus le 24 Avril 1616. Dix ans après, *Marguerite*, ſa veuve, préſenta requête au Sénéchal d'Auvergne, pour être autoriſée à aliéner certains droits, pour procurer plus avantageuſement l'établiſſement de ſes enfans, ce fut à la faveur de cette permiſſion qu'elle vendit à Louis du Cluzel, Chevalier de l'Ordre du Roi, & à Charles-Ignace de la Rochefoucauld, Seigneur de Domeyrac, les droits que ſes enfans avoient à Viſſac, la Vialle, Viſſaguet, & autres lieux,

le contrat fut passé devant *la Fond*, le 5 Septembre 1626, en présence & de l'avis de *François de la Roque*, Seigneur de Moulet, Paroisse d'Auzat; de *Jacques de la Roque*, Seigneur de Lachaux; de *François de la Roque*, Seigneur d'Azenières; de *Louis de la Roque*, Seigneur de Mont, & autres parens & amis. Le même jour, elle donna tous ses droits à CLAUDE, son fils aîné; elle avoit alors deux filles Religieuses aux Chazes. On ignore le tems de sa mort, on sait que PHILIPPE DE GIBERTÈS lui laissa cinq enfans, savoir :

1. CLAUDE, qui suit;
2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Lachaux, qui, le 20 Février 1626, donna un acte de garantie à CLAUDE DE GIBERTÈS, son frère; le 20 Juillet de l'année suivante, il fit un échange avec Louis du Cluzel, Ecuyer, qui lui céda la Métairie d'Espitain avec ses appartenances, & mourut sans postérité;
3. & 4. ANNE & CATHERINE, Religieuses aux Chazes, Diocèse de Saint-Flour;
5. Et JEANNE, dont on ignore le sort.

XII. CLAUDE DE GIBERTÈS, Ecuyer, Seigneur de Beaune, & en partie de Vissac, consentit un bail emphytéotique, le 25 Mars 1623, au profit de Pierre Reynaud, du lieu de Laval, Paroisse de Saint-Arcons, près de Langeac, Diocèse de Saint-Flour. Il épousa, en 1625, *Claude de Carbonnel*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Eyris, & d'*Antoinette de Chalus*, Paroisse de Mareugheol, Diocèse de Clermont; le contrat fut passé le 30 Novembre de la même année, en présence de Louis du Cluzel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Cluzel & de Lorat; de François du Prat, Seigneur de Boudes & de Donezat; de François de la Roque, Seigneur de Moulet; de Jean de la Roque, Seigneur de Crozet; de Gilbert de l'Espinasse, & de François de *Serres*, Comte de Brioude. Le 5 Septembre de l'année suivante, *Marguerite de la Roque*, sa mère, lui céda tous ses droits. CLAUDE transigea le 17 Mai 1625, avec *Charles de Carbonnel*, son beau-père, *Louis* & *Pierre de Carbonnel*, ses oncles, Comtes de Brioude, au sujet de la dot de *Claude de Carbonnel*, sa femme. On lui céda une Maitairie, appelée de Gignat, qui leur avoit été donnée sous faculté de rachat, le 10 Août 1609, par François de Chalus. Le 5 Octobre 1649, il fit un échange avec Philibert de Chalus, Ecuyer, qui lui céda une Métairie située au Brugelet, Paroisse de Chassagne-sur-Mégemont, en contre-échange de celle d'Hozat, qu'il avoit acquise d'Anne du Prat & de Pierre de Chalus, Seigneur de Chalus & de Dauzat. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. de Fortia, Intendant d'Auvergne, rendu le 12 Juin 1668. Il s'établit successivement à Brioude, à Dauzat & au Brugelet, où *Claude de Carbonnel*, sa femme, fit son testament devant *Borne*, Notaire, le 15 Janvier 1654. Elle fit des legs à l'Eglise de Chassagne, où elle choisit sa sépulture, & à la Chapelle du Brugelet, & disposa du surplus de ses biens en faveur de ses enfans, qui furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. FRANÇOIS, né le 14 Mai 1625, reçu Comte de Brioude le 13 Juillet 1646;
3. Et ANTOINE, né le 26 Mai 1640, il succéda à FRANÇOIS, son frère, qui lui avoit résigné, le 9 Décembre 1650, & prit possession, le 11 Mars 1652.

XIII. PIERRE DE GIBERTÈS, Ecuyer, Seigneur de la Grange, institué héritier par *Claude de Carbonnel*, sa mère, demeuroit à Brioude, au mois de Juillet 1658. Son père lui céda une somme d'argent sur le prix d'une métairie qu'il avoit vendue, par contrat du 25 Octobre 1656, passé devant *Gautier*, Notaire, à *Charles de Pons*, Seigneur de la Garde, auteur des Seigneurs de Belestat, le 12 Mai 1665. Il céda à FRANÇOIS, son frère, Seigneur de la Gorce, Paroisse de Riom-ès-Montagne, Diocèse de Clermont, tout ce qui lui étoit dû par le Seigneur de la Garde; preuve que FRANÇOIS DE GIBERTÈS avoit renoncé à l'Etat Ecclésiastique. PIERRE DE GIBERTÈS fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de M. de Fortia, Intendant d'Auvergne, rendu le 12 Juin 1668. Il resta au lieu du Brugelet, le 8 Novembre 1683; il voulut être inhumé dans l'Eglise de Chassagne, sa Paroisse; il donna la jouissance du quart de ses biens, à la Dame DE GIBERTÈS, sa femme, & en fit faire l'inventaire le même jour, devant *Péliſſier*, Notaire Royal. Il avoit épousé, par contrat du 23 Février 1659, reçu par *Borne*, *Marie Vallon*, fille de feu *Giraud Vallon* & de *Dauphine Giroux*, demeurant au lieu de Saut, Paroisse de Chassagne-sur-Mégemont, de laquelle il eut :

1. ANTOINE, mort sans alliance, dans un âge très-avancé;

2. Pierre, mort ſans poſtérité ;
3. Noel, qui ſuit ;
4. & 5. Anne & Marie, Religieuſes au Bon-Paſteur, à Clermont-Ferrand.

XIV. Noel de Gibertès, Ecuyer, Seigneur de la Gouzou, né le 9 Avril 1675, fut baptiſé le lendemain dans l'Egliſe Paroiſſiale de Chaſſagne-ſur-Mégemont. Il épouſa, par contrat du 26 Janvier 1707, paſſé devant *Blancheton* & *Guerrier*, Notaires, *Anne de Charbonel*, fille d'*Itier*, Ecuyer, Seigneur de *Charbonel* & de la Gouzou, Rochegude & du Bouchet, demeurant à Grieux, en Lyonnois, étant alors à Chidrac, Diocèſe de Clermont. Le contrat fut paſſé en préſence de François de Laiſer, Capitaine dans Lyonnois, Infanterie; d'Antoine de Gibertès, Ecuyer, & autres; ils reçurent la Bénédiction Nuptiale dans l'Egliſe de Saurier, le 8 Février ſuivant. Noel de Gibertès vivoit encore en 1744, qu'il conſentit un contrat de vente au profit de Balthazar de Pons, Chevalier, Seigneur de Béleſtat. Il laiſſa de ſon mariage:

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Et Joseph, mort Eccléſiaſtique.

XV. Etienne de Gibertès, Chevalier, Seigneur de Saint-Julien, Saint-Prieſt, Comte de Gibertès, Baron de Cronce, né le 16 Avril 1714, fut baptiſé, le même jour, dans l'Egliſe de Saurier, ſa Paroiſſe ; il commença de ſervir en qualité de Cornette, dans le Régiment de Clermont-Prince, Cavalerie. Il paſſa, en 1742, à la Lieutenance de la Compagnie la Molière, même Régiment, où il ſervoit encore, le 27 Septembre 1744, qu'il obtint un congé du Maréchal de Saxe, pour aller de Courtray aux eaux de Bourbonne; il fut obligé de ſe retirer du ſervice, à cauſe de ſes infirmités. Il épouſa, en 1746, *Claudine-Marie de Méranges-des-Eſtivaux*, fille de feu *Jacques de Méranges-des-Eſtivaux*, vivant, Ecuyer, Seigneur du Lac, Lieutenant de Grenadiers, & de *Marie du Puy*, demeurant à Montbriſon, en Forez. Le contrat fut paſſé le 19 Juin de la même année, au Château du Lac, Paroiſſe des Salles, en Cervières, devant *Thevé* & *Durand*, Notaires. Il y avoit alors 130 ans que la Terre de *Gibertès* étoit ſortie des mains de ſes anciens Seigneurs, par le mariage de Françoise de Gibertès, qui, par traité ſubſéquent, la porta à *Jacques de la Tour d'Auvergne*, Chevalier, Seigneur du Murat-le-Quaire & Bains; Etienne de Gibertès, jaloux de rentrer dans l'héritage de ſes pères, en fit l'acquiſition en 1769, de *Claude-François de Murat*, Marquis de Montfort-le-Rotrou, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, qui tenoit cette Terre de *Nicolas Murat*, ſon aïeul, marié, en 1686, avec *Marie de la Tour-d'Auvergne*, fille de Jean, Baron du Murat-le-Quaire, & de *Marie d'Apcher*. Etienne de Gibertès eut de ſon mariage :

1. Pierre-Annet, qui ſuit ;
2. Et Marie, morte en minorité.

XVI. Pierre-Annet de Gibertès, Chevalier, Seigneur & Comte de Gibertès, Baron de Cronce & d'Auvers, né au Château du Lac le 31 Août 1753, baptiſé le même jour aux Salles, ſa Paroiſſe, fut reçu Page du Roi en ſa Petite-Ecurie le 1er Juillet 1769, & ſortit le 1er Juillet 1772, avec le Brevet de Sous-Lieutenant à la ſuite du Colonel-Général, Cavalerie. Il a épouſé, en 1779, *Louiſe-Thérèſe-Charlotte le Mairat*, fille de *Louis-Charles*, Chevalier, Marquis de Bruyères-le-Châtel, Baron-Dauphin, Seigneur de Praville, Saint-Maurice, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Honoraire en la Cour du Parlement, & Préſident en la Chambre des Comptes, & de Dame *Marie-Thérèſe Pécot de Saint-Maurice*. Le contrat fut paſſé de l'agrément & en préſence du Roi, & de la Famille Royale, à Verſailles, le 6 Avril de la même année; & du conſentement des Parties, au Château de Saint-Maurice-Montcouronne, le 11 du même mois, devant *Chavet* & *Arnoux*, Notaires au Châtelet. Il eut l'honneur de monter dans les caroſſes du Roi le 26 Avril 1779; & le 6 Janvier 1782, la Comteſſe de Gibertès fut préſentée au Roi & à la Famille Royale, par Madame la Comteſſe de la Tour-d'Auvergne, Dame pour accompagner Madame, ſœur du Roi. Le Comte de Gibertès fit, le 12 Mars 1784, l'acquiſition de la Baronnie d'Auvers, de Michel-Denis de Pons, ancien Officier au Régiment du Roi, Infanterie; il y avoit environ 145 ans que cette Terre étoit ſortie de la Maiſon de Gibertès.

Les armes de cette Maiſon ſont : *d'azur, à la faſce d'argent*. Cimier : *une aigle, les ailes éployées*. Deviſe : *præmia Martis*. Cri : le Gibertès. Supports : *un lion & un griffon*. (Généalogie dreſſée ſur Titres originaux communiqués.)

GIBOT, Famille d'Anjou, maintenue dans la nobleſſe en 1667, 1697 & 1714.

Jean Gibot, Seigneur de la Périnière, au Diocèſe d'Angers, vivoit en 1456.

Alain Gibot, Sieur de la Périnière en 1483, eut, pour fils aîné, de ſa femme *Guillelmine Guého*,

Nicolas Gibot, Ecuyer, Seigneur de la Périnière, qui, ſuivant un certificat du 5 Octobre 1536, comparut à l'arrière-ban, où il ſervit pour le Roi avec les autres Gentilshommes de la Sénéchauſſée d'Anjou. Il eut pour fils :

François Gibot, Ecuyer, Seigneur de la Périnière, de la Carrelière & de Moulin-Vieux, au Maine, Ecuyer de Madame, légitimée de France, Ducheſſe d'Angoulême, en 1583, qui avoit épouſé, en 1558, *Marie de la Boeſſelière*, veuve alors de *Louis Rabinard*, Sieur de la Brizardière, dont il eut :

Léon, qui ſuit ;
Et Guillaume, Ecuyer, Sieur de la Buiſſonnière, marié, en 1588, à *Françoiſe de Courtarvel*.

Léon Gibot, Ecuyer, Sieur de la Carrelière, épouſa, en 1583, *Louiſe de Courtarvel*, ſœur de ladite *Françoiſe*, toutes deux filles de *Charles*, Sieur de Montcourtin. Il en eut :

Michel Gibot, Ecuyer, Seigneur de Moulin-Vieux, qui épouſa, en 1614, *Louiſe de Maridor*, & en eut :

René, qui ſuit ;
Et Claude, Chevalier de Malte.

René Gibot, Ecuyer, Seigneur de Moulin-Vieux & de la Périnière, Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée en 1639, puis d'une Compagnie de 120 hommes, pour le ſervice des Etats-Généraux des Provinces-Unies, en 1640, fut marié, en 1648, avec *Florence Dorin*, dont :

René-Luc, qui ſuit ;
Et Pierre-David, Chevalier de Malte, Commandeur de Bourgneuf, puis du Temple & de Mauléon.

René-Luc Gibot, Ecuyer, Seigneur de Moulin-Vieux, de la Périnière & du Portaut, fut reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie en 1665. De ſon mariage avec *Marie le Baſcle*, qu'il épouſa en 1677, ſortit :

Pierre-René Gibot, né le 23 Décembre 1684, Seigneur de la Périnière, qui fut reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 10 Mai 1701, marié, le 16 Juin 1711, avec *Louiſe-Anne d'Aubigné*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Tigny, de Cernuſſon & de Laſſe, en Anjou, & d'*Eliſabeth Petit de la Guierche*, dont :

René-Louis Gibot-de-Moulin-Vieux *de la Périnière*, né le 28 Mars 1712, qui a été reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 19 Mai 1728. (*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 264.)

Les armes : *d'argent, au léopard de ſable.*

GIELIS-d'HUJOEL. C'eſt une Famille noble du Brabant, de laquelle nous ne pouvons donner qu'une ſimple notice, d'après un Mémoire aſſez embrouillé qu'on nous a envoyé. Elle a paſſé dans les Chapitres illuſtres des Pays-Bas, & eſt alliée avec les meilleures Maiſons de ce pays. Une branche, pour ſe diſtinguer des autres, a retenu le nom de baptême avec celui de Hujoel. Nous y liſons que

Jacques Gielis-d'Hujoel, Ecuyer, eut trois garçons :

Jean & Charles morts dans le Palatinat, ſervant dans l'Artillerie ;
Et Jacques, qui ſuit.

Jacques Gielis-d'Hujoel, Ecuyer, mort Capitaine d'Infanterie à la priſe de Lippſtadt, avoit épouſé, en 1589, *Anne Borremans*, dont il eut :

Guillaume Gielis-d'Hujoel, mort en 1632, qui avoit épouſé *Sibylle van Weyen-Bergh*, de laquelle il eut :

1. Charles-Juste, Diacre ;
2. Erasme, qui ſuit ;
3. Et Claire, née à Bruxelles, mariée à *François Pereira de la Cerda*, natif de Béja, mort à la bataille de Rocroy en 1643, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de S. M. C., fils de *Reiman Pereira de la Cerda*, & de *Blanche Suarez*, dont ils eurent : *François Pereira*, qui ſervit en Eſpagne, & *Jean*, Capitaine entretenu dans la terce de Don *Jo de Toledo y Portugal*, nommé, le 27 Juin 1672, Gouverneur de Tramonti, au Royaume de Naples.

Erasme Gielis-d'Hujoel, Seigneur de Borchgravenbroech, de Zedelghem, &c., fut honoré, avec ſa poſtérité, dans ſes armes, d'une *couronne ducale d'or*, au lieu de *bourlet*, & pour ſupports, de *deux lions léopardés d'or*, tenant chacun une banderole au blaſon de ſon écu, à cauſe de ſa noble extraction, par Charles II, Roi d'Eſpagne, & Ma-

RIE-ANNE, Reine de Caſtille, par Lettres données à Madrid le 2 Décembre 1674. Il eſt mort le 14 Août 1685, & avoit épouſé, en 1637, *Jeanne Kerremans*, morte le 9 Janvier 1698, dont :

1. ADRIEN-JEAN-BAPTISTE, mort le 29 Novembre 1677 ;
2. EVERARD, enterré à Condemberg à Bruxelles, le 23 Septembre 1676 ;
3. HUBERT, qui ſuit ;
4. Et GUILLAUME, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

HUBERT GIELIS-D'HUJOEL, Banneret, né à Bruxelles, Licencié ès-Lois, Seigneur de Locquenghien, de Zedelghem, de Watervlietſchen & de Padtſtauten, &c., Auteur fameux dans la Juriſprudence, Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes à Bruges, le 13 Août 1673, mort en 1681, avoit épouſé, à Bruxelles, le 13 Juillet 1671, *Claire Macharis*, baptiſée, le 7 Mai 1650, en la Paroiſſe de la Capelle à Bruxelles, morte à Malines en 1716, & enterrée à Saint-Rombaut. De ce mariage ſont iſſus :

1. GUILLAUME-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et JEANNE-THÉRÈSE, née à Bruges & baptiſée en cette Cathédrale le 7 Mars 1673 ; les cérémonies ſuppléées à Malines, en 1675, dans la Paroiſſe de Saint-Rombaut ; elle eſt morte, en 1689, ſans alliance.

GUILLAUME-FRANÇOIS GIELIS-D'HUJOEL, baptiſé à St.-Donatien à Bruges, le 2 Décembre 1675, Chevalier-Banneret, Seigneur de Spormoy, &c., admis aux nobles Lignages de Sweerts, à Bruxelles, le 13 Juin 1703, Maître aux Requêtes de l'Hôtel, Conſeiller au Grand-Conſeil de Sa Majeſté, réſidant à Malines, & Vice-Préſident du même Conſeil, mort en ſon Château de la Baronnie de Blaeſvelt, le 5 Juin 1735, & enterré à Sainte-Catherine à Malines, avoit épouſé, par contrat du 4 Mars 1704, *Jeanne-Marie-Pétronille van Papenbroeck*, née à Bruxelles le 3 Septembre 1685, baptiſée à Sainte-Gudule, & morte le 17 Juillet 1724. Leurs enfans ſont :

1. JEAN-LOUIS, Banneret, baptiſé à Malines, Paroiſſe de Saint-Rombaut, le 15 Octobre 1708, Licencié ès-Lois, mort ſans alliance le 5 Février 1744 ;
2. HENRI-JOSEPH, qui ſuit ;
3. CLAIRE-JEANNE, baptiſée à Bruxelles le 7 Juillet 1705, dans l'Égliſe de Sainte-Gudule, morte le 25 Juillet 1737, à Malines, première femme de *Jean-François-Daniel-Joſeph*, Comte *de Cuypers*, Seigneur de Rymenam, &c., mort à Malines le 8 Juillet 1762. Voyez CUYPERS ;
4. Et ISABELLE-CORNÉLIE, née à Malines, mariée en 173..., dans la Paroiſſe de Sainte-Catherine de la même Ville, à *Jacques-Ferdinand van der Sare-de-Maneghem*, Grand-Bailli du pays de Waës, & mort à Saint-Nicolas le 27 Mai 1745.

HENRI-JOSEPH GIELIS-D'HUJOEL, Banneret, né le 7 Juillet 1715, à Malines, admis aux Lignages de Sweerts à Bruxelles, le 13 Juin 1739, mort à Malines le 18 Septembre 1753, & enterré à Sainte-Catherine, le dernier de ces nom & armes, avoit épouſé, 1° le 11 Août 1751, dans la Paroiſſe de Sainte-Catherine de Malines, *Conſtance-Hyacinthe-Joſéphine du Jardin*, née à Malines, morte le 17 Décembre même année, & enterrée à Sainte-Catherine de cette Ville ; & 2° à Vilvorde, le 16 Août 1752, *Conſtance-Iſabelle-Claire-Antoinette-Joſéphine van der Veecken de Berent*.

GUILLAUME GIELIS-D'HUJOEL, quatrième fils d'ERASME & de *Jeanne Kerremans*, Seigneur de Borchgravenbroech, Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes à Bruxelles, épouſa *Marie-Marguerite Vits*, née le 12 Mai 1652, fille de *Jacques*, né le 18 Avril 1602, Receveur-Général des Domaines de S. M. C., mort le 14 Novembre 1654, & de *Marguerite van Bem*, dont :

GUILLAUME-JOSEPH GIELIS-D'HUJOEL, Banneret, Seigneur de Borchgravenbroech, &c., Licencié ès-Lois, qui a été marié, & a eu une fille, nommée THÉRÈSE-BARBE-JOSÉPHINE, née le 9 Mai 1685, morte le 2 Juin 1742, qui s'eſt mariée à *Antoine-François Charliers-de-Buiſſeret*. Voyez CHARLIERS.

Les armes : *d'argent, à trois roſes de gueules, boutonnées d'or & feuillées de ſinople, accompagnées en chœur d'un cornet de ſable lié & virolé de gueules, ſurmonté d'un heaume grillé & liſeré d'or*. Cimier : *une roſe au blaſon de l'écu, entre un vol d'argent*. L'écu *ſurmonté d'une couronne ducale d'or*, au lieu *de bourlet*. Supports : *deux lions léopardés d'or, tenant chacun une banderole au blaſon de l'écu*.

* GIEN, Ville de France ſur la Loire, dans le Hurepoix, partie de la Beauce, qui fut cédée, avec ſon Comté, l'an 1199, au Roi

PHILIPPE-AUGUSTE, par *Henri de Donzy*, & *Mathilde*, ſa femme, fille & héritière de *Pierre de Courtenay*, Comte de Nevers, pour la ſomme de 3000 marcs d'argent du poids de Troyes, qu'ils lui devoient pour le droit de rachat de ce Comté. Il fut cédé, en 1646, à *Charles de Lorraine*, Duc de Guiſe, en ſupplément de l'échange fait le 10 Mars 1629, avec le Roi, de la Principauté de Château-Renaud & de Clinchamp, par ſa ſœur *Louiſe de Lorraine*, Princeſſe *de Conti*, morte, ſans enfans, le 30 Avril 1631. Ce Comté paſſa enſuite, par acquiſition, au Chancelier *Séguier*. Il fut compris dans le partage de ſa ſeconde fille, *Charlotte Séguier*, mariée 1° à *Maximilien de Béthune*, Duc de Sully; & 2° à *Henri de Bourbon*, Duc de Verneuil. Après la mort de cette Dame, arrivée le 5 Juin 1704, le Comté de *Gien* paſſa ſucceſſivement à ſes deux fils, *Maximilien-Pierre-François-Nicolas*, & *Maximilien-Henri*, morts tous deux ſans poſtérité, l'un en 1712, & l'autre en 1729. Par leur décès le Comté de *Gien* & les propres de *Séguier* échurent à *Henri-Charles du Cambout*, Evêque de Metz & Duc de Coislin, du chef de ſon aïeule *Madeleine Séguier*, fille aînée du Chancelier. Ce Prélat, décédé en 1733, a eu pour héritière des propres de *Séguier*, *Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort*, petite-fille de *Madeleine Séguier*. Elle mourut le 18 Septembre 1736, étant veuve, du 4 Septembre 1732, de *Charles de Roye de la Rochefoucauld*, Comte de Blanzac. Leur fils, *Louis-Armand-François de Roye de la Rochefoucauld*, Duc d'Eſtiſſac, a vendu le Comté de *Gien* à *Claude-Henri Feydeau*, Seigneur de Marville, Conſeiller d'Etat, &c., qui le poſſède actuellement, avec le Marquiſat de *Dampierre*, première Baronnie de ce Comté. Voyez FEYDEAU.

GIEY (DE), Famille noble, alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de

JEANNE DE GIEY, fille de PIERRE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Verſeilles, Bailli de Langres, & de *Collette Hennequin*, avec *François Girault*, Ecuyer, Seigneur de Récourt, Capitaine d'une Compagnie franche, dont elle fut la ſeconde femme. Voyez GIRAULT.

Les armes: *d'argent, ſemé de trèfles de ſable, au lion de même ſur le tout; au chef de gueules, chargé de trois croiſſans d'argent.*

GIFFART. Trois différentes Provinces conteſtent l'origine de la Maiſon des GIFFART, dont le comté de Buckingham en Angleterre, qui compoſe la dixième partie du Royaume des Merciens, en eſt une; la Bretagne eſt l'autre, & la Normandie la troiſième.

Il eſt véritable que ce nom eſt très-ancien, n'ayant pas toutefois ſa première ſource en Angleterre, comme l'ont publié les Auteurs de cette Nation, en parlant de GAUTIER GIFFART, de GUILLAUME, OSBERT, JEAN, ANDRÉ & GEORGES GIFFART, ſous divers règnes.

Auguſtin Dupas, Religieux de Saint-Dominique, dans les *Généalogies des Maiſons Bretonnes*, fait deſcendre cette Famille de ROBERT GIFFART, frère de *Henri*, Baron de Fougères, & *d'Amicie*, ſon épouſe, fille de *Richard*, petit-fils de *Geoffroy*, bâtard de *Richard*, Ier du nom, Duc de Normandie; mais les autres Auteurs, qui en parlent avec plus de certitude, lui donnent pour tige très-conſtante, OSBERT, Seigneur de Bolbec, en Normandie, & *Améline*, ſa femme, ſœur de *Gonnor*, épouſe de *Richard*, Ier Duc de Normandie.

Les armes de cette Maiſon ſont différentes, ſelon les diverſes branches. Celles de GIFFART en Angleterre ſont: *de gueules, à trois lions léopardés d'argent, paſſans l'un ſur l'autre.* Celles de *Longueville* en Normandie: *d'or, à l'aigle de gueules*, & celles *d'Arques: de gueules, à la bande d'or, accompagnée de ſix beſans du même.*

OSBERT GIFFART, Seigneur de Bolbec, en Caux, chef & tige de cette Maiſon, épouſa, comme nous l'avons dit ci-deſſus, *Améline*, ſœur de *Gonnor*, Ducheſſe de Normandie. Il mourut vers l'an 1063, laiſſant deux garçons, ſavoir:

1. GAUTIER, qui ſuit;
2. Et GODEFROY, tige de la branche des Seigneurs *d'Arques*, dont il ſera parlé ci-après.

GAUTIER GIFFART, Sire de Bolbec & de Longueville, fonda le Prieuré de Saint-Michel de Bolbec en 1079. Il épouſa *Agnès Flattel*, fille de *Richard*, Chevalier, & ſœur de *Baſilie Flattel*. Ses enfans furent:

1. GAUTIER, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Evêque de Winton, Chancelier d'Angleterre en 1100.

3. Et ROHAIS, mariée à *Richard*, Sire *de Clère* & de Bienfaite.

GAUTIER GIFFART, IIe du nom, Comte de Buckingham, Sire de Longueville & de Bolbec, & qu'Odericus Vitalis nomme *Baron généreux*, mourut en Angleterre l'an 1102. Il fut fondateur du Prieuré de Longueville, & épouſa *Agnès de Ribaumont*, fille d'*Anſelme*, Seigneur de *Ribaumont*, de laquelle il eut:

1. GAUTIER, qui ſuit;
2. Et ISABELLE, femme du Châtelain de Giſors.

GAUTIER GIFFART, IIIe du nom, Comte de Buckingham & de Longueville en 1119 & 1142, laiſſa trois fils:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. HUGUES, Chevalier en 1171;
3. Et RICHARD, Chevalier en 1176.

GUILLAUME GIFFART, Ier du nom, Comte de Buckingham & de Longueville, vivoit l'an 1173, & eut pour fils & ſucceſſeur:

GUILLAUME GIFFART, IIe du nom, Comte de Buckingham & de Longueville en 1212 & 1224; ce fut ſur lui que le Roi PHILIPPE-AUGUSTE confiſqua le Comté de Longueville, pour avoir tenu le parti des Anglois. Il épouſa une femme, nommée *Pétronille*, dont il eut:

1. GUILLAUME, Comte de Buckingham, auteur de la branche des Comtes de ce nom en Angleterre;
2. RENAUD, Conſeiller du Roi PHILIPPE-*le-Hardi*, en 1287;
3. GEOFFROY, qui ſuit;
4. Et ROBERT, mentionné dans le Cartulaire de l'Abbaye de Sainte-Mélaine de Rennes.

GEOFFROY GIFFART, dit *Berthelin*, Seigneur du Pleſſis-Giffart, Chevalier, mourut l'an 1291, laiſſant:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. ROBERT, Chevalier, mort ſans hoirs;
3. JEAN, Chevalier, compris dans les regiſtres de la Chambre des Comptes ès-années 1338 & 1352;
4. Et ALAIN, Seigneur de la Roche-Giffart, qui laiſſa de ſon mariage deux filles:

   AGACE, Dame de la Roche-Giffart, femme de *Guillaume de la Lande*, Seigneur de Pont-Renaud;

   Et AMICIE, femme de *Jean Habel*, Chevalier.

GUILLAUME GIFFART, IIIe du nom, Seigneur du Pleſſis-Giffart, Chevalier, mourut l'an 1361, & eut pour fils & ſucceſſeur:

GEOFFROY GIFFART, IIe du nom, Seigneur du Pleſſis-Giffart, Chevalier, en l'an 1377, lequel fut père de

JEAN GIFFART, Seigneur du Pleſſis-Giffart & de Faye, Chevalier, mentionné dans les Arrêts de l'Echiquier, ès-années 1391 & 1403, qui épouſa *Guillemette de Ruault*, fille de *Guillaume*, Chevalier. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Chevalier, lequel ſe trouva aux Etats de Bretagne l'an 1420, & enſuite accompagna Arthus, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, quand il vint recevoir l'épée de Connétable de France en 1425, où le Roi CHARLES VII le retint pour être ſon Chambellan.

JEAN GIFFART, IIe du nom, Seigneur du Pleſſis-Giffart, Chevalier, fut créé Chambellan de Jean VI, Duc de Bretagne en 1444. Il épouſa *Antoinette de Cheveigné*, fille de *Jean*, Seigneur du Pleſſix-de-Coëmes, & de *Jeanne de Bintin*, dont il eut:

1. OLIVIER, qui ſuit;
2. Et BERNABÉ, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, en 1473, allié 1° à *Marie Couppu*, Dame de Loncelles; & 2° à *Marie de Marcillé*.

OLIVIER GIFFART, Seigneur du Pleſſis-Giffart & de Fretay, Capitaine de Fougères en 1440, ſe trouva, du vivant de ſon père, au ſiège de Caſtillon, où fut tué le fameux Mylord Talbot, en 1453. Il épouſa, en 1471, *Pleſon*, Dame de *la Marzelière*, Fretay & Pancé, fille de *Pierre*, Seigneur de *la Marzelière*, & d'*Annette de Boishamon*. De ce mariage vint:

ARTHUS GIFFART, Seigneur de la Marzelière, qui prit le nom & les armes de *la Marzelière*, quoique toutes les marques de nobleſſe qu'il quittoit, fuſſent plus anciennes & plus illuſtres que celles qu'il prenoit de nouveau. Il épouſa *Marie*, Dame *de Berneen*, & mourut en 1488, laiſſant:

1. PIERRE, Seigneur DE LA MARZELIÈRE, mort ſans enfans de *Marguerite de Coëtmen*, ſon épouſe;
2. Et RENAUD, qui ſuit.

RENAUD, Seigneur DE LA MARZELIÈRE, Capitaine d'une Compagnie de l'arrière-ban de Bretagne, en 1524, épouſa, 1° *Jeanne de Branbuan*, Dame dudit lieu & de la Perraye; & 2° *Gillette de Pontrouault*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Catherine, femme de *Gohier de Champagné*, Seigneur de la Montagne, fils de *Jean*, Seigneur de *Champagné*.

Pierre, IIe du nom, Seigneur de la Marzelière, s'allia, 1° avec *Annette de Boishamon*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1554, avec *Françoiſe de Porcon*, Dame de Bonnefontaine, fille de *Gilles*, Seigneur de *Porcon*, de laquelle il eut:

1. Renaud, qui ſuit;
2. Charlotte, femme de *Guy* Seigneur de *Scépeaux;*
3. Esther, mariée à *Raoul de Romilley*, Seigneur d'Ardennes, fils de *Georges de Romilley*, Seigneur d'Ardennes, & autres lieux, & de *Renée de Montecler;*
4. Françoise, alliée à *François de la Boiſſière*, Seigneur de la Foſſe-aux-Loups;
5. Et Rollande, femme de *Robert de la Bigne*, Seigneur de Lamboſne & de Brucourt, fils de *Robert de la Bigne*, Seigneur deſdits lieux, Bailli de Mortain, & de *Marguerite du Parc*.

Renaud, IIe du nom, Seigneur de la Marzelière, épouſa, en 1567, *Marie du Gué*, Dame dudit lieu & de Brielles, fille & héritière de *Mathurin*, Seigneur *du Gué*, & de l'Angle, & d'*Olive de Sévigné*. Ils eurent:

1. Renaud, qui ſuit;
2. Et François, rapporté après ſon frère.

Renaud, IIIe du nom, Seigneur de la Marzelière, Gouverneur de Fougères, épouſa, en 1594, *Anne de Guémadeuc*, veuve de *Touſſaint de Beaumanoir*, Baron du Pont & de Roſtrenen; mais ayant eu querelle contre Gabriel, Comte de Montgommery, il fut tué en duel le Mardi-Gras de l'an 1604, ſans enfans, laiſſant pour héritier de ſes biens ſon frère puiné,

François, Seigneur de la Marzelière, qui fit ériger cette Seigneurie en *Marquiſat*, par Lettres de l'an 1619. Il épouſa *Françoiſe d'Harcourt*, fille de *Pierre*, Marquis de Beuvron, & de *Gillonne de Matignon*, dont il eut deux fils, morts jeunes, & trois filles, ſavoir:

1. Françoise, fille aînée & principale héritière des biens de ſon père, femme de *Malo*, Marquis *de Coëtquen*, Comte de Combourg, Gouverneur de Saint-Malo, fils de *Louis*, Marquis *de Coëtquen*, & de *Henriette d'Orléans;*
2. Gillonne, femme de *René du Maz*, Seigneur du Broſſay, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Charlotte d'Ecvilliers;*
3. Et Renée, mariée à *René du Bellay*, Comte de la Feuillée.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Arques.

Godefroy Giffart, Seigneur d'Arques, ſecond fils d'Osbert, Seigneur de Bolbec, & d'*Améline*, laiſſa:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Gosle ou Goscelin, Seigneur de Dieppe, Vicomte de Rouen, lequel avec *Emmeline*, ſa femme, fonda les Abbayes de Sainte-Catherine, de la Trinité-du-Mont & de Saint-Amand de Rouen, par l'avis de l'Abbé Iſambart.

Guillaume Giffart, Seigneur d'Arques, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

Mahaud Giffart, Dame d'Arques, qui fut femme de *Guillaume*, Sire *de Tancarvillẽ*, Chambellan de Normandie.

Les Seigneurs de *la Pierre-Giffart*, proche de Saint-Victor en Caux, & *de Hanencourt*, proche de Mantes, furent maintenus dans leur nobleſſe, le 13 Août 1688. Ils portent encore ce nom, & ſe diſent ſortis de cette Maiſon. Leurs armes ſont: *d'azur, à trois faſces ondées d'or; à la bande de gueules, chargée de 3 lions d'or*. C'eſt ainſi que les portoient Louis de Giffart, Chevalier, Seigneur de la Pierre, de Saint-Maclou, de Folleville, &c., Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des ordonnances de Sa Majeſté, député pour la Nobleſſe aux Etats de Rouen, en 1620, & un autre Louis de Giffart, reçu Chevalier de Malte en 1640.

GIGAULT DE BELLEFONDS, en Normandie: ancienne Nobleſſe des plus diſtinguées de la Province, ſoit par ſes alliances, ſoit par le grand nombre de perſonnes qu'elle a données, qui ſe ſont rendues recommandables, les unes dans l'Egliſe, les autres dans l'Etat. Outre le Maréchal de Bellefonds, on y compte des Lieutenans-Généraux, quantité de braves Officiers, un Archevêque de Paris, & pluſieurs Abbeſſes, qui, par la douceur, la ſageſſe & la prudence de leur gouvernement, ont rendu leur nom célèbre dans quantité de Monaſtères de l'Ordre de Saint-Benoît. La Généalogie de cette Maiſon, dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome VII, pag. 594, commence à

I. Hélion Gigault, qualifié du titre d'*Ecuyer*, en 1489, qui testa en 1507, & avoit épousé *Jeanne Graffignon*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Bellefonds en Berry, & de *Jacquette de Boué*, qui lui apporta la Seigneurie de Bellefonds, nom que sa postérité a ajouté à celui de Gigault. De ce mariage vinrent :

1. François, Prieur du Prieuré-Dieu de Tours, & d'Yères, vivant en 1526;
2. Et Jean, qui suit ;

II. Jean Gigault, Seigneur de Bellefonds, obtint, le 18 Juin 1540, exemption du ban & arrière-ban, à cause des services qu'il rendoit au Roi dans son Artillerie, & fit hommage, le 12 Novembre 1548, de la Seigneurie de Bellefonds, à Pierre d'Aumont, Baron de Châteauroux. Ses biens & ceux de sa femme furent partagés par leurs enfans, le 24 Février 1560. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1520, *Clémence Audet*, fille d'*Hector*, Seigneur de la Gaudinière, Capitaine de Sagonne, & d'*Hélione de Mareuil*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Gabriel, Seigneur de la Borie, lequel vivoit en 1574 ;
3. Louis ;
4. & 5. Françoise & Aimée vivantes en 1560.

III. Jean Gigault, IIe du nom, Seigneur de Bellefonds & de Marennes, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & Maître-d'Hôtel de François, Duc d'Alençon, frère du Roi, en 1574, épousa, 1° *Charlotte de Voisines*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Laleu*, & de *Jeanne de Rouy* ; 2° le 5 Mars 1574, *Claude Greslet*, veuve de *Georges de Sigogné*, Seigneur de Mauvers, & fille de *Méry Greslet*, Seigneur de Rochebreteau, & de *Marguerite de Vaullucienne* ; & 3° le 7 Avril 1584, *Marie Mautrot*, veuve d'*Honorat Baraudin*, Seigneur de la Clousière. Du premier lit vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. Bernardin, tige de la branche des Seigneurs & Marquis de *Bellefonds*, rapportée ci-après ;
3. François, Seigneur de Frévinières, mineur en 1585, tué près de Château-Thierry, pendant la ligue ;
4. Isabeau, mariée, en 1595, à *Jean Guérin*, Seigneur de Claviers en Berry.

Du second lit sortirent :

5. Françoise, alliée à *Jean Augier*, Seigneur de Maison-Neuve, en 1617 ;

6. Anne, femme d'*Olivier Guérin*, Seigneur d'Hommes, dont elle étoit veuve en 1617.

Et du troisième lit naquirent :

7. Charles, Seigneur du Merlus, Lieutenant-Colonel au Régiment de Normandie, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Castellet, mort sans alliance, après avoir testé le 16 Novembre 1644 ;
8. Et Honorat, Seigneur de la Dorée, vivant en 1644, marié à *Catherine Rossignol*, veuve de *N.... de Préville*, Seigneur des Roches, dont :

Charles & Claude, Marguerite & N.... Gigault, Religieuse Carmélite, dite *la Mère Agnès*, laquelle a été Supérieure pendant 32 ans, au Couvent des Carmélites du Faubourg Saint-Jacques à Paris, où elle mourut le 24 Septembre 1691, âgée de 80 ans 2 mois, après 62 ans 8 mois de Religion.

IV. Jean Gigault, IIIe du nom, Seigneur de Marennes, Ecuyer d'Ecurie du Duc d'Alençon, lequel, en faveur de son mariage, lui fit don des profits de fief de la Terre & Seigneurie de Mauvers, mouvante du Comté de Loches, obtint le 10 Mars 1590, avec sa femme des Lettres de rescision, & est qualifié l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, dans la vente qu'ils firent le 6 Septembre 1595, de la Terre des Granges. Il épousa *Madeleine de Sigogné*, fille de *Georges*, Seigneur de Mauvers, & de *Claude Greslet*, belle-mère de son mari, dont :

1. René, qui suit ;
2. Claude, tué en Hollande ;
3. Louis, Seigneur de Marennes, Gendarme de la Garde, qui céda à son frère aîné ses droits sur la succession de leurs père & mère, & épousa en Normandie, le 18 Juin 1624, *Françoise Rollet*, dont nous croyons que la postérité subsiste dans cette Province, du côté de Cherbourg ;
4. Elisabeth, mariée, 1° à N..... *de Pisseleu*, Seigneur de Blasnet ; & 2° au Seigneur *de Meurat* ;
5. Et Françoise.

V. René Gigault, Chevalier, Seigneur de Bellefonds, de Chassin, de Transault & de Marennes, épousa, par contrat du 14 Janvier 1618, *Anne d'Argy*, fille de *René*, Seigneur de Pons, & de *Marie de Préville*. Elle étoit veuve en 1649, & ne vivoit plus en 1662. De ce mariage vinrent :

1. René, tué au siège de la Mothe en 1634, n'ayant que 15 ans ;

2. Charles, qui ſuit;
3. Jean, mort ſans alliance;
4. Louis, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné;
5. Marguerite, mariée, en 1646, à *Jean Bertrand du Lys*, Chevalier, Seigneur de Beuvron en Bourbonnois;
6. Anne, Religieuſe à Iſſoudun;
7. Isabeau, Religieuſe à Valençay;
8. Et Louise, mariée, 1° à *Jacques Carré*, Seigneur d'Anjouin en Berry; & 2° à *N... de Beaulieu*, Seigneur du Chaſſin-Perracé, dont elle n'a point eu d'enfans.

VI. Charles Gigault, Seigneur de Bellefonds, du Chaſſin & de Pons, partagea avec ſes frères au mois de Juin 1654, & obtint acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe devant M. Voiſin de la Noiraye, Intendant de la Généralité de Tours, le 26 Avril 1667. Il épouſa, par contrat du 20 Juillet 1649, *Marie de Préville*, ſœur aînée d'*Agnès de Préville*, belle-ſœur de ſon mari, dont:

1. René-Charles, Seigneur de Pons, Enſeigne de Vaiſſeau en 1686;
2. Charles, qui ſuit;
3. Louis, Capitaine de Cavalerie, tué en 1673;
4. Gilles, Abbé, mort en 1677;
5. Marie, Religieuſe Carmélite à Bourges;
6. & 7. Louise, & N... Gigault, Religieuſes à Montivilliers.

VII. Charles Gigault, IIe du nom, Seigneur de Bellefonds & du Chaſſin, né le 17 Février 1670, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment Royal-Comtois, Lieutenant des Maréchaux de France en Touraine, par proviſions du 4 Avril 1702, avoit épouſé, par contrat du 29 Février 1696, *Marie-Catherine-Anne Binet*, fille de *Victor*, Seigneur de Montifray, & d'*Anne-Monique Milon*, dont:

1. Charles-Joseph-Bernardin, qui ſuit;
2. Julien-Victor-Claude, né le 19 Mars 1703, lequel fit ſes preuves au Grand-Prieuré d'Aquitaine, pour être reçu Chevalier de Malte, le 25 Mai 1714;
3. Armand-Louis-François, né le 19 Décembre 1707, Meſtre-de-Camp de Cavalerie du Régiment de Bellefonds, & Brigadier des Armées du Roi;
4. Jacques-Bon, Chanoine & Prévot de l'Egliſe de Saint-Martin de Tours, Abbé de la Cour-Dieu en 1730, Aumônier du Roi, & nommé à l'Evêché de Bayonne le 10 Octobre 1735, ſacré le 25 Mars 1736, dans l'Egliſe du Noviciat des Dominicains, par le Cardinal de Polignac, Archevêque d'Auch, ſon

Métropolitain, aſſiſté des Evêques de Lectoure & de Condom; transféré à l'Archevêché d'Arles, vacant par la mort de Jacques de Forbin de Janſon, au mois de Septembre 1741; nommé le 15 Mars 1746 par le Roi à l'Archevêché de Paris, vacant par la mort de Charles-Gaſpard de Vintimille du Luc, arrivée le 13 du même mois, dont il prit poſſeſſion dans l'Egliſe Métropolitaine de Notre-Dame le 2 Juin 1746, & eſt mort de la petite-vérole dans ſon Palais Archiépiſcopal le 20 Juillet ſuivant, âgé de 48 ans;
5. Marie-Anne, morte en 1721;
6. Isabelle, femme, le 5 Juillet 1723, de *François de Salmon*, Seigneur du Châteliers en Vendômois, morte à Arles en Provence, au mois de Décembre 1745;
7. Et Eléonore, âgée de 9 ans en 1715, Religieuſe Bénédictine à Beaumont-lès-Tours.

VIII. Charles-Joseph-Bernardin Gigault, né le 21 Mai 1697, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1715, dit le *Comte de Bellefonds*, d'abord Major du Régiment de Brionne, Cavalerie, enſuite fait Colonel du Régiment de Cavalerie, ci-devant Chépy, au mois de Septembre 1744; Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 20 Mars 1747; fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Lawfeld le 2 Juillet ſuivant, où ſon Régiment fut fort maltraité, & perdit les deux tiers de ſes Officiers & ſoldats. N'ayant point reçu de mémoire ſur l'état actuel de cette Maiſon, nous ignorons s'il a été marié.

VI. Louis Gigault, Seigneur de Marennes, Commandant au Château de Vincennes, quatrième fils de René, & d'*Anne d'Argy*, mort au mois de Septembre 1686, avoit épouſé, 1° par contrat du 18 Juin 1657, *Agnès de Préville*, fille de *Claude*, Seigneur de Château-Landon, & de *Gabrielle de Fenouillet*; & 2° *Renée-Lucrèce de Douault*, fille de *Louis*, Seigneur de Maudétour, & de *Marie de Lignières*. Du premier lit vinrent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Bernardin, Seigneur de Marennes;
3. Agnès, reçue Dame à Remiremont, le 11 Septembre 1687;
4. Louise, Religieuſe Urſuline à Valençay;
5. & 6. Anne-Rose & Marie-Anne.

Et du ſecond lit il eut:

7. N... Gigault, qui n'étoit pas nommé en 1686;
8. Et Marie.

VII. Jacques Gigault, Seigneur de Ma-

rennes, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Saint-Aignan, puis Lieutenant des Maréchaux de France en Touraine, mort le 19 Janvier 1709, avoit épouſé, par contrat du 3 Mai 1700, *Suſanne de Planche*, fille de *Mathieu de Planche*, & de *Suſanne Souſmain*. De ce mariage ſont iſſus :

1. & 2. CHARLES-LOUIS-BERNARDIN & BERTRAND ;
3. SUSANNE ;
4. Et SUSANNE-MADELEINE, née le 19 Janvier 1701, reçue à Saint-Cyr en 1710.

BRANCHE
des Seigneurs & Marquis de BELLEFONDS.

IV. BERNARDIN GIGAULT, Seigneur de Bellefonds, ſecond fils de JEAN, IIe du nom, & de *Charlotte de Voiſines*, ſa première femme, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Valognes, & des Ville & Château de Caen. Il épouſa, par contrat du 28 Février 1607, *Jeanne Aux-Epaules*, Dame de l'Isle-Marie & du Chef-du-Pont, fille puînée de *Henri-Robert*, Baron de Sainte-Marie-du-Mont & de Lieurray, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, & de *Jeanne*, Dame *de Bours*. Leurs enfans furent :

1. HENRI-ROBERT, qui ſuit ;
2. MADELEINE, mariée, par contrat du 2 Mars 1642, à *Charles Caſtel*, Seigneur de Saint-Pierre-Egliſe, Bailli de Cotentin, Gouverneur des Ville & Château de Valognes ;
3. JEANNE, alliée, le 1er Juillet 1629, à *Pierre Davy*, Seigneur de Sortoſville ;
4. FRANÇOISE, femme de *François Cadot*, Marquis de Sebbeville, morte le 31 Octobre 1703, âgée de 85 ans ;
5. MARIE, épouſe de *Pierre de Villars*, Seigneur de la Chapelle, Marquis de Villars, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Claude de Villars*, Seigneur de la Chapelle, & de *Charlotte Louet-de-Nogaret-de-Cauviſſon ;*
6. N... GIGAULT, Abbeſſe de Montivilliers, Ordre de Saint-Benoît à Rouen ;
7. N... GIGAULT, Abbeſſe des Bénédictines de Rouen ;
8. Et N... GIGAULT, Prieure des Religieuſes Carmélites du Faubourg Saint-Jacques à Paris, morte le 24 Septembre 1691.

V. HENRI-ROBERT GIGAULT, Seigneur de Bellefonds, de l'Isle-Marie & du Chef-du-Pont, Gouverneur de Valognes, fut maintenu, par jugement du Sieur de la Poterie, Intendant de la Généralité de Caen, le 12 Mars 1641. Il épouſa, par contrat du 29 Mai 1622, *Marie d'Avoine*, fille unique de *Robert*, Seigneur du Queſnoy & de Gruchy, & de *Jeanne d'Achey-de-Serquigny*, dont il eut :

VI. BERNARDIN GIGAULT, Marquis de Bellefonds, Seigneur de l'Isle-Marie & de Gruchy, Gouverneur des Ville & Château de Valognes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Maréchal de France, &c., qui étoit en Normandie en 1649, pendant les troubles, lorſqu'il empêcha que cette Province n'envoyât les levées qu'elle avoit faites au ſecours de Paris, & ſe défendit courageuſement dans le petit Château de Valognes contre les attaques qu'on lui fit, juſqu'à la publication de la paix. Il ſervit en Catalogne, en qualité de Meſtre-de-Camp du Régiment de Champagne, ès-années 1650 & 1651, & en Guyenne ſous le Comte d'Harcourt. Ayant été fait Maréchal-de-Camp, il défendit la ville de Cognac, & prit pluſieurs places ſur les Rebelles ; ſuivit, en 1653, le Marquis du Pleſſis-Belière en Catalogne, & ſe trouva à l'entrepriſe de Caſtel-à-Mare, en 1654. L'année ſuivante, il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi, eut le commandement de quelques troupes en 1659, avec leſquelles il battit les ennemis en Flandre, près de Tournay ; alla enſuite en Italie, où il commanda un corps de troupes pour le ſervice du Duc de Parme ; &, à ſon retour, fut envoyé en Eſpagne pour complimenter le Roi CHARLES II, ſur la mort du Roi PHILIPPE IV, ſon père. Il paſſa en Hollande en 1666, pour concerter, avec les Etats, la jonction de leur Flotte, pendant la guerre d'Angleterre, puis ſe rendit dans l'Armée Navale du Roi, commandée par le Duc de Beaufort, où, par ſes bons avis, il contribua beaucoup à ſauver la Flotte. La guerre ayant été déclarée à l'Eſpagne en 1667, il eut le commandement de divers détachemens, avec leſquels il défit pluſieurs partis des ennemis ; eut le Gouvernement du pays d'entre Sambre-et-Meuſe, & dans toutes les occaſions de ſièges & de paſſages d'armée, il donna des marques ſingulières de ſon zèle & de ſa valeur, ayant reçu 8 grandes bleſſures. Le Roi, pour reconnoître ſes ſervices, l'honora de la dignité de Maréchal de France, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye, le 8 Juillet 1668, dont il prêta ſerment le lendemain. Il fut envoyé Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, au mois de Juillet 1670, & au mois de Novembre

1673, le Roi lui donna le commandement de ſon Armée en Hollande, & en 1684 celle de Catalogne, où il prit le Pont-Major; aſſiégea Girone, où il entra, mais dont il fut chaſſé avec grande perte le 23 Mai. Il fut pourvu de la charge de premier Ecuyer de Madame la Dauphine, lors du mariage de cette Princeſſe; fait Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 31 Décembre 1688, & Commandeur de St.-Louis, en Avril 1693. Il mourut au Château de Vincennes, le 4 Décembre 1694, âgé de 64 ans, & eſt enterré dans le chœur de la Sainte-Chapelle de ce Château, où ſe voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Décembre 1655, *Madeleine Fouquet*, fille de *Jean*, Seigneur de Chaſtain & du Boulay, & de *Renée*, Dame *du Remord*. Elle eſt morte le 20 Mai 1716. De ce mariage vinrent:

1. Jean, mort à 8 ans, le 20 Septembre 1668;
2. Louis-Christophe, qui ſuit;
3. Marie-Madeleine, Religieuſe à Montivilliers;
4. Thérèse-Marie, fille d'honneur de Madame la Dauphine, alliée, par contrat du 8 Janvier 1688, à *Antoine Charles*, Marquis *du Châtelet*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de Vincennes, mort en Septembre 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Elle eſt décédée à Paris, le 13 Octobre 1733, âgée de 66 ans;
5. Jeanne-Susanne ou Louise, mariée, par contrat du 10 Janvier 1691, à *Charles-François Davy*, Marquis d'Amfreville, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, mort à Vincennes le 2 Novembre 1692, âgé de 52 ans, & elle le 17 Mars 1698, âgée de 33 ans. Ils ſont enterrés au chœur de la Sainte-Chapelle de Vincennes. Elle eſt nommée Louise dans ſon épitaphe;
6. Louise, femme de *Jean-François du Faix*, Marquis de Vergetot, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi;
7. Bernardine-Thérèse, nommée par le Roi à l'Abbaye de Montmartre le 24 Décembre 1699, où elle eſt morte le 28 Août 1717;
8. Françoise-Bonne, décédée ſans alliance à Vincennes, le 23 Novembre 1693, à 17 ans, où elle eſt inhumée dans le chœur de la Sainte-Chapelle;
9. Et Marie-Armande-Agnès, Prieure perpétuelle des Bénédictines de Conflans, Diocèſe de Paris.

VII. Louis-Christophe Gigault, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes du Château de Vincennes, Colonel du Régiment Royal-Comtois; reçu en ſurvivance de ſon père en la charge de premier Ecuyer de Madame la Dauphine, & mort des bleſſures qu'il reçut au combat de Steinkerque, le 3 Août 1692, avoit épouſé *Marie-Olympe de la Porte-Mazarini*, fille d'*Armand-Charles*, Duc de *Rethélois-Mazarin*, de la Meilleraye & de Mayenne, Pair & Grand-Maître de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Hortenſe Mancini*, nièce du Cardinal *Mazarin*. Les enfans ſortis de ce mariage ſont:

1. Louis, mort jeune;
2. Louis-Charles-Bernardin, qui ſuit;
3. Marie-Madeleine-Hortense, morte le 24 Janvier 1754, âgée de 89 ans. Elle avoit épouſé, le 27 Mars 1708, *Anne-Jacques de Bullion*, Marquis de Fervacques, Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Orléans, &c. Voyez BULLION;
4. Et Olympe, morte jeune.

VIII. Louis-Charles-Bernardin Gigault, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes des Château & Parc de Vincennes, mourut ſubitement à Paris, le 20 Août 1710, à ſon arrivée de l'Armée de Flandre, âgé de 25 ans. Son corps fut porté en la Sainte-Chapelle de Vincennes, le 23 du même mois, où il eſt inhumé. Il avoit épouſé, le 18 Février 1706, *Anne-Madeleine Hennequin*, morte à Verſailles, le 7 Juin 1708, fille d'*André*, Seigneur d'Ecquevilly, Capitaine des Toiles & Chaſſes, &c., & de *Madeleine-Thérèſe-Euphraſie de Marillac*, dont pour fils unique:

IX. Charles-Bernardin-Godefroy Gigault, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur des Château & Parc de Vincennes; fait Colonel du Régiment de la Marche, Infanterie, le 20 Janvier 1734; s'embarqua au mois de Juin ſuivant avec ſon Régiment & deux autres, pour ſecourir la ville de Dantzick, aſſiégée par les Moſcovites, & où le Roi de Pologne étoit enfermé; fut tranſporté en Moſcovie, ſuivant la capitulation du Fort de Veehelmunde, & revint en France au mois de Janvier 1735; fut fait Brigadier le 1er Janvier 1740; Colonel du Régiment de Champagne le 6 Juin 1741, par le décès du

Duc de la Trémoille, & Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744. Il eſt mort à Paris le 20 Janvier 1747, âgé de 42 ans, & avoit épouſé, le 22 Juin 1733, *Marie-Suzanne-Armande du Châtelet*, fille de *François-Bernardin*, Comte de Clermont, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Vincennes, & de *Catherine-Armande de Vignerot-du-Pleſſis-Richelieu*. Elle a été faite une des Dames du Palais de feu Madame la Dauphine, au mois de Janvier 1745, & eſt morte à Paris le 9 Avril 1754, ayant eu de ſon mariage :

1. N... GIGAULT-DE-LA-BOULAYE, né le 2 Avril 1737, mort le 19 Octobre ſuivant ;
2. Et N... GIGAULT-DE-BELLEFONDS, née à Vincennes le 25 Septembre 1740.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 loſanges d'argent, 2 & 1.*

GIGAULT, autre Famille noble & ancienne, de laquelle étoit

JACQUES GIGAULT, Seigneur de Han, marié avec *Jeanne-Olivier*, Dame d'*Orainville*. Il en eut entr'autres enfans :

JEAN GIGAULT, Seigneur d'Orainville, qui s'allia avec *Perrette de Belleau*, Dame de Châlons-le-Meldeux, fille de *Jean*, Seigneur de Châlons-le-Meldeux, & de *Lucie de Gernicourt*, dont entr'autres enfans :

JEANNE GIGAULT, Dame d'Oinville, mariée à *Guillaume de Vergeur*, Seigneur de Contreuves & de Perthes, fils de *Raoul*, & de *Collette Toignel*, dite *Deſpences*, duquel elle a eu poſtérité.

Les armes : *d'or, à 3 faſces d'azur, accompagnées de* 10 *merlettes de ſable, poſées* 4, 3, 2 *&* 1. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, n'en ayant point reçu de Mémoire.)

GILBERT, en Dauphiné : Famille noble, alliée aux principales Maiſons de la Province.

ETIENNE DE GILBERT fut député aux Etats-Généraux du Royaume en 1614, où il rendit des ſervices conſidérables. Il eut de *Lucrèce de Vérone*, ſon épouſe :

1. PIERRE-ANDRÉ, Capitaine de Cavalerie, tué au paſſage du Rhin ;
2. RENÉ, lequel ſervit dans l'Infanterie, & fut tué au ſiège de Tournay en 1667 ;
3. JEAN, qui ſuit ;
4. Et ALEXANDRE, rapporté après ſon frère.

JEAN DE GILBERT eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. ALEXANDRE, tué dans un détachement près de Worms en 1689, étant Capitaine au Régiment de Guyenne ;
2. Et ANTOINE, Lieutenant de Roi dans les Isles de l'Amérique. Il laiſſa un fils, qui, quoiqu'âgé, s'étant mis, lors de l'invaſion des Anglois, à la tête des Volontaires de l'Isle de la Martinique, où il étoit établi, s'y diſtingua, & fut fait Chevalier de Saint-Louis.

ALEXANDRE DE GILBERT, quatrième fils d'ETIENNE, & de *Lucrèce de Vérone*, eut pour enfans :

1. ETIENNE-ANDRÉ, qui ſuit ;
2. LOUIS, rapporté après ſon frère ;
3. Et JEAN, Officier d'Artillerie, tué en Italie.

ETIENNE-ANDRÉ DE GILBERT DE SALIÈRES, Seigneur de Montlaur, Luc, &c., Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général d'Artillerie pendant la guerre de 1700, commanda ce corps avec une grande diſtinction, & ſe trouva enveloppé dans la diſgrace du Duc du Maine, ſur des ſoupçons qu'occaſionnèrent les bontés que ce Prince avoit pour lui. Il eut pour fils :

1. ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. Et HERCULE DE GILBERT, appelé le *Chevalier de* SALIÈRES, mort Commandant dans le Diois, Gapençois, &c.

ALEXANDRE DE GILBERT DE SALIÈRES, IIe du nom, Seigneur de Montlaur, Luc, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant d'Artillerie, fut tué à Colorno en Italie en 1734, au moment que ſon mérite pouvoit le faire parvenir à des grades ſupérieurs. Il n'a laiſſé que des filles de ſon mariage avec Dame *Marie-Olympe de Vaulſerre-des-Adrets*.

LOUIS DE GILBERT, Seigneur de Genſac, ſecond fils d'ALEXANDRE, Ier du nom, a eu de ſon mariage :

PIERRE DE GILBERT, Seigneur de Genſac, Bonneval, &c., qui a ſervi pluſieurs années, & a épouſé Dame *Olympe-Diane de la Pace* ou *Pacius*, iſſue de famille noble, originaire d'Italie, établie depuis plus de deux ſiècles en France, dont ſont iſſus :

1. LOUIS DE GILBERT DE GENSAC, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Soiſſonnois ;
2. Et MELCHIOR-JOSEPH, Capitaine au même Régiment.

Les armes : *d'or, au chef de ſable, chargé d'une tête d'aigle d'argent, becquée, languée & arrachée d'or ; l'écu timbré d'un caſ-*

que de profil, orné de lambrequins d'or, d'argent & de ſable. (Mémoire envoyé.)

GILBERT-COLONGES, autre Famille du Dauphiné, qui porte, *parti, au* 1 *d'azur, à trois bâtons écôtés, mis en pal d'or, celui du milieu mouvant d'un croiſſant d'argent en pointe; au* 2 *d'azur, à un lion d'or; au chef d'argent, chargé de* 3 *étoiles de gueules.*

GILBERT, Famille de laquelle étoit

LOUIS-CHARLES GILBERT, Seigneur des Bréviaires, fils de CHARLES, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Robert.* Il fut Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, enſuite Conſeiller au Grand-Conſeil le 21 Mai 1687, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris le 8 Mars 1691, & mourut le 23 Août 1726, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé *Henriette de Maupeou*, morte le 29 Décembre 1738, dont:

1. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. JEANNE-HENRIETTE, mariée, le 29 Juin 1724, à *Antoine-Joſeph de la Vove*, Marquis de Tourouvre;
3. Et une autre fille.

JOSEPH-JEAN-BAPTISTE GILBERT, Seigneur de Saint-Lubin, Préſident en la Chambre des Comptes le 18 Août 1724, mort en Juillet 1768, avoit épouſé, le 12 Avril 1726, *Marie-Geneviève Boſcheron*, morte le 6 Mai 1764, fille unique de *Claude*, Secrétaire du Roi, dont un fils.

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, ſommé d'un oiſeau de ſable, tenant dans ſon bec un rameau d'olivier de ſinople, & accompagné en pointe d'un lévrier de ſable, aſſis ſur une terraſſe de ſinople.*

GILBERT DE VOISINS, Famille originaire de Franche-Comté. Cette Famille, dit M. l'Abbé d'Eſtrées, *Mémorial* de 1754, qui a longtems poſſédé la Terre de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Voiſins en Pariſis, ne doit pas être confondue avec celle de GILBERT DE SAINT-LUBIN, de même qu'on ne doit pas confondre d'autres GILBERT, dont il eſt parlé dans l'*Armorial génér. de France*, & dont les armes ſont ſemblables avec celles des GILBERT DE VOISINS. Elle a été introduite dans la Chambre des Comptes de Paris dès la fin du XVe ſiècle.

I. MICHAUT GILBERT s'établit à Paris dans le XVe ſiècle. JEAN, fils du Roi de Jéruſalem, d'Aragon, de Sicile, &c., lui aſſigna ſur ſa penſion le rembourſement d'avances faites à aucuns Gentilshommes, par une Ordonnance du 3 Mai 1470. Il avoit épouſé *Anne de Vienne*, d'une famille noble & ancienne du Duché de Bourgogne, dont il eut entre pluſieurs enfans:

II. JEAN GILBERT, Ier du nom, Seigneur de Voiſins, de Villeron en France & de Mauger, qui fut créé Conſeiller-Correcteur extraordinaire de la Chambre des Comptes de Paris par ordonnance ou édit du 24 Octobre 1483, regiſtré le 4 Novembre ſuivant, & confirmé le 24 Juin 1498. Il prêta ſerment, en cette qualité, le 28 du même mois, & fut Secrétaire du Roi, Tréſorier de Nîmes, Général des Finances du Roi CHARLES VIII, & mourut le 20 Janvier 1507. Il avoit épouſé *Françoiſe Brinon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villennes, & de *Jeanne Boilève*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. MICHEL, reçu Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris le 10 Août 1523, & nommé Abbé de Bellozanne le 3 Septembre 1532;
3. JACQUES, Seigneur de Mauger, Prieur de Marolles;
4. PIERRE, Secrétaire du Roi vers 1515;
5. MARTHE, mariée, en 1515, à *Benoît Larcher*, Conſeiller en la Cour des Aides;
6. FRANÇOISE, mariée à *Jean Violle*, Avocat du Roi en la Cour des Aides;
7. JEANNE, mariée à *Jean du Prat*, Tréſorier de la Vénerie & Fauconnerie de France;
8. Et MARGUERITE, Religieuſe au Monaſtère Royal de Poiſſy le 15 Avril 1506.

III. JEAN GILBERT, IIe du nom, Seigneur de Voiſins, Avocat du Roi en la Cour des Aides le 19 Janvier 1523, & Conſeiller au Parlement le 13 Mai de la même année, mourut en 1535. Il avoit épouſé *Marie Dorne*, ou *de Dorné*, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. MARGUERITE;
3. Et FRANÇOISE, reçue Religieuſe à l'Abbaye de Longchamp le 7 Août 1546.

IV. PIERRE GILBERT, Ier du nom, Seigneur de Voiſins & de Villeroy, Conſeiller au Parlement, mort en 1568, avoit épouſé *Philippine Roger*, de laquelle vinrent:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GABRIELLE, mariée à *Antoine de Dammartin*, Seigneur de Montlaur;
3. Et MADELEINE, mariée 1° à *Louis Gallope*, Seigneur de Verdilly, Conſeiller au Parle-

ment ; & 2° à *Claude Bourdin*, Seigneur de Bezonville, Contrôleur des Ecuries du Roi.

V. Pierre Gilbert, IIe du nom, Seigneur de Voiſins, Villeroy, Mauger, &c., Gentilhomme ordinaire du Roi Henri III, l'un des Gentilshommes qui comparurent pour la réformation de la Coutume de Paris en 1580, & Conſeiller au Parlement, mourut vers 1597. Il avoit épouſé *Bonne Bourdin*, fille de *Gilles*, Procureur-Général du Parlement de Paris, & d'*Iſabelle Fuſée*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Anne, mariée à *Charles Gateau*, Secrétaire du Roi.

VI. Pierre Gilbert, IIIe du nom, Seigneur de Voiſins, &c., reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Juillet 1623, & mort Conſeiller d'Etat en 167..., avoit épouſé *Marguerite Bouer*, fille de *Jean*, Seigneur des Fontaines, Contrôleur-Général de la Grande-Chancellerie, & de *Marguerite du Laurent*. Leurs enfans furent :

1. Gilles-Pierre, Prieur de Chevreuſe ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Pierre-Raphael, auteur de la branche des Seigneurs de *Crapado*, rapportée ci-après ;
4. Madeleine, mariée, par contrat du 24 Mai 1649, à *Gilles de Boutier*, Vicomte de Château-d'Aſſy, Gentilhomme ordinaire de Gaston, Duc d'Orléans ;
5. Et Claude, mariée à *Jean Loſeeh*, Secrétaire du Roi.

VII. Pierre Gilbert, IVe du nom, Seigneur de Voiſins, Villeroy, &c., né le 7 Octobre 1630, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Août 1654, mourut en 1679. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1656, *Eliſabeth Petit*, morte le 15 Octobre 1673, fille de *François*, Seigneur de Paſſy, Villeneuve, &c., & de *Madeleine de Louvencourt*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jean-François, Seigneur de Villeroy, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Février 1695, mort, ſans avoir été marié, le 7 Juin 1711 ;
3. Guillaume, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève ;

Et quatre filles, mortes Religieuſes.

VIII. Pierre Gilbert, Ve du nom, Marquis de Villennes, Seigneur de Voiſins, d'Haute-Isle, Mauger, &c., né le 11 Novembre 1656, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 14 Mai 1683, Préſident en la ſeconde Chambre des Enquêtes le 3 Février 1695, mourut le 1er Juillet 1730, Doyen de tous les Préſidens des Enquêtes & Requêtes du même Parlement. Il avoit épouſé, en Novembre 1683, *Geneviève-Françoiſe Dongois*, décédée le 27 Février 1743, âgée de 75 ans, fille de *Nicolas Dongois*, Greffier en chef du Parlement, dont la mère étoit ſœur du célèbre *Boileau*, & de *Françoiſe le Marchand*. Il en a eu :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Nicolas-Gabriel, Marquis de Villennes, né le 24 Août 1685, d'abord Officier au Régiment du Roi, Infanterie ; Colonel du Régiment de Médoc, Infanterie, le 11 Janvier 1705 ; Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719 ; s'eſt démis de ſon Régiment en Janvier 1729, eſt mort à Paris, ſans enfans, au mois de Novembre 1767. Il avoit épouſé, 1° en 1730, *Catherine-Ferdinande d'Hoſtun-Tallard*, veuve de *Gabrielle-Alphonſe*, Marquis *de Saſſenage*, & fille de *Camille d'Hoſtun*, Duc *de Tallard*, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Catherine de Grolée-de-Viriville ;* elle eſt morte, ſans enfans, le 20 Avril 1755 ; & 2° *Marie-Françoiſe de Cléry-Sérans*, fille cadette de Charles-François, Seigneur de Sérans au Vexin-François ;
3. Roger-François, né en 1690, Greffier en chef du Parlement en 1717, mort, ſans avoir été marié, en Janvier 1767 ;
4. Et Gilles, Lieutenant au Régiment des Gardes, mort en Mai 1718, âgé de 26 ans.

IX. Pierre Gilbert, VIe du nom, ci-devant Seigneur de Voiſins, près de Chevreuſe, de Haute-Isle & de Chantenesle, au pays Mantois, *Marquis de Villennes*, Seigneur de Mauger, Bouconvillers, &c., Châtelain de Villennes & de Médan, près de Poiſſy, né le 13 Août 1684, reçu Avocat du Roi au Châtelet le 1er Décembre 1703 ; Conſeiller au Parlement le 23 Novembre 1707 ; Maître des Requêtes le 3 Mai 1711 ; Conſeiller au Conſeil des Finances en 1715 ; Avocat-Général le 5 Décembre 1718 ; s'eſt démis de cette charge en 1737 ; a été fait Conſeiller d'Etat le 29 Mars 1740 ; premier Préſident du Grand-Conſeil pour l'année 1744 ; Conſeiller d'Etat ordinaire en 1747 ; & Conſeiller au Conſeil des Dépêches en 1757. Il eſt mort à Paris le 20 Avril 1769. Il avoit épouſé, le 25 Juillet 1714, *Anne-Louiſe de Fieu-*

bet, morte le 27 Juin 1759, âgée de 77 ans, fille de *Paul de Fieubet*, Seigneur de Beauregard, &c., Maître des Requêtes, & de *Marguerite de Fourcy*. De ce mariage il a eu:

1. Pierre-Paul, qui ſuit ;
2. Pierre-Louis, né en 1717, Conſeiller au Parlement, mort ſans alliance, au mois d'Avril 1744 ;
3. Nicolas, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort au mois de Mars 1744 ;
4. & 5. Et deux filles, mortes en bas âge.

X. Pierre-Paul-Gilbert de Voisins, Seigneur de Médan, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Préſident du Parlement, né en Juillet 1715, a été reçu Avocat du Roi au Châtelet le 26 Avril 1736; Avocat-Général du Parlement au mois de Janvier 1739; Préſident du même Parlement en Juin 1746; a été reçu le 16 Juillet ſuivant; il eſt mort à Soiſſons le 15 Mai 1754. Il avoit épouſé, le 4 Février 1739, *Marie-Marthe de Cotte*, fille de *Jules-Robert*, Seigneur de Réveillon, Intendant des Bâtimens du Roi, & Directeur de la Monnoie des Médailles, & de *Suſanne de Launay*, de laquelle il a eu :

1. Pierre-Paul-Gilbert, qui ſuit ;
2. Marie-Louise, née en Janvier 1740, morte en 1746 ;
3. Et Marie-Susanne, née le 9 Novembre 1743, morte le 22 Février 1748.

XI. Pierre-Paul-Gilbert de Voisins, IIe du nom, Marquis de Villennes, de Grosbois, de Saint-Prieſt & de Saint-Etienne, Seigneur de Mauger, Médan, Bouconvillers, &c., premier Baron de Foreſt, né le 13 Mars 1748, a été reçu Avocat du Roi au Châtelet le 4 Juillet 1767; Greffier en chef du Parlement de Paris le 6 Septembre de la même année; eſt aujourd'hui Préſident à Mortier au même Parlement. Il a épouſé, le 27 Juin 1768, *Anne-Marie de Merle de Beauchamps*, fille de *Charles-Louis*, Comte de Merle, Baron d'Ambert, Brigadier de Cavalerie, ci-devant Ambaſſadeur près le Roi de Portugal, & d'*Anne-Marie Peirenc de Moras*, dont il a eu :

XII. Pierre-Paul-Alexandre, né le 23 Avril 1773, baptiſé le 24, qui a eu pour parrain *Alexandre-Nicolas-Hector Andrault*, Comte de Langeron, Maréchal-de-Camp & Chevalier de Saint-Louis, couſin germain de ſa mère; & pour marraine *Marie-Marthe de Cotte*, veuve de Pierre-Paul Gilbert de Voisins, Chevalier, Seigneur de Médan, aïeule de l'enfant.

BRANCHE
des Seigneurs de Crapado.

VII. Pierre-Raphael Gilbert de Voisins, fils puîné de Pierre Gilbert, IIIe du nom, & de *Marguerite Bouer*, épouſa, le 15 Janvier 1667, *Diane Angier de Lohéac-de-Crapado*, morte le 17 Décembre 1709, fille de *François Angier de Lohéac*, Comte de Crapado, & de *Renée de la Corbinaye*. Il en eut :

1. Pierre-Raphael, tué à 24 ans, ſans avoir été marié ;
2. Et Pierre-François, qui ſuit.

VIII. Pierre-François Gilbert de Voisins, Comte de Lohéac, Marquis de Crapado, né en 1674, reçu, en 1696, Mouſquetaire dans la première Compagnie; Lieutenant dans la Marine en 1701; Commandant pour le Roi de l'Iſle de la Grande-Terre dans la Guadeloupe, & Chevalier de Saint-Louis en 1715; obtint, le 23 Juin 1710, l'érection d'une terre, ſituée au grand cul-de-ſac de l'Iſle de la Guadeloupe en Amérique, en Comté, ſous le nom de *Lohéac;* il mourut le 17 Juillet 1733. Il avoit épouſé, en 1701, *Claire-Chriſtine-Jacqueline-Marie-Anne du Lyon*, fille de *Claude-François*, Seigneur des Paroiſſes de Poinſon & de Poinſenot, Gouverneur de la Guadeloupe, & de *Claire Tabourot*, Dame de Véronnes. Voyez LYON (du). Il en a eu:

1. Pierre-Claude-Jean-Baptiste, Comte de Lohéac, Aide-Major dans le Régiment de Médoc, en 1716 ; Capitaine d'une Compagnie de la Marine en 1728 ; Chevalier de Saint-Louis en 1748; Lieutenant de Roi au Gouvernement général des Isles de la Martinique en 1754, mort, ſans poſtérité, en Juin 1768 ;
2. Pierre-Prudent, qui ſuit ;
3. N... Gilbert *du Lyon*, Seigneur de Poinſon, né le 12 Octobre 1704, Capitaine de Cavalerie en 1729; Major de l'Iſle de la Grande-Terre, en la Guadeloupe en 1750; Chevalier de Saint-Louis en 1757; Lieutenant-Colonel d'Infanterie en 1771 ; marié, le 4 Juillet 1726, à *Anne Véron*, veuve de *N.... des Vergers de Maupertuis ;*
4. François, mort ſans avoir été marié ;
5. Claire-Diane, mariée, en 1720, à *Jacques Eſpiard*, Seigneur de Vernot, & veuve en 1759, ſans poſtérité ;
6. Et Claire-Ode, mariée, le 12 Mai 1724, à *Etienne de Clugny*, Seigneur de Nuits,

Conſeiller au Parlement de Bourgogne, dont poſtérité. Voyez CLUGNY.

IX. PIERRE-PRUDENT GILBERT DE VÉRONNES, Comte de Lohéac, Lieutenant de la Marine en 1717, épouſa, le 11 Août 1726, *Gabrielle de Vautier de Moyencourt*, fille du Comte *de Moyencourt*, & de *N.... de la Croix*, dont :

X. PIERRE-ALEXANDRE GILBERT DE VÉRONNES, né le 24 Août 1727, Baron d'Anger, Seigneur de Poinſon & de Poinſenot, qui a été Capitaine d'une Compagnie dans la Marine en 1754; Gouverneur de Parthenay le 16 Février 1767, & Sénéchal d'Epée de Saint-Maixent & de Civray en 1768, qui s'eſt marié, le 23 Mai 1775, à *Claire-Charlotte-Etiennette de Clugny*, fille de *Jean-Etienne-Bernard*, mort Contrôleur-Général des Finances.

Les armes : *d'azur, à la croix engrêlée d'argent, cantonnée de 4 croiſſans montans d'or.* (*Tabl. généal.*, part. VII, pag. 182.)

GILLAIN, ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Caen, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1475. Voici ce que nous apprend un *Mémoire envoyé*, dreſſé ſur les titres, où l'on n'en commence la filiation qu'à

I. JEAN GILLAIN, Chevalier, Seigneur du Port, connu par des actes de 1480, 1490 & 1500, tems auquel il vivoit encore. Il fut père de

II. ROBERT GILLAIN, Chevalier, Seigneur du Port, de Barneville & Benouville, qui acquit des religieux de l'Hôtel-Dieu de Caen, par contrat du 7 Février 1515, pluſieurs héritages & rentes y mentionnés. Il mourut en ſon Château de Benouville en 1526, laiſſant entr'autres enfans :

ANTOINE, qui ſuit ;
Et YMAR, chef de la branche des Seigneurs de *Barneville*, rapportée ci-après.

III. ANTOINE GILLAIN, Ier du nom, Chevalier, Seigneur du Port, Benouville, Ségrie & Oiſtreham en partie, eſt cité dans une tranſaction, paſſée devant les Tabellions d'Oiſtreham, le 25 Janvier 1525, entre lui, comme fils aîné de noble homme ROBERT GILLAIN, Seigneur du Port, & faiſant fort pour ſes frères d'une part, & Gilles de Pierrepont, Seigneur du lieu, d'autre part. Il fut nommé, l'an 1527, avec Jean le Sens, Sieur de Reviers, par les Gentilshommes du Bailliage de Caen, pour l'impoſition des deniers auxquels la Nobleſſe de ce Bailliage s'étoit cotiſée volontairement, pour la délivrance des enfans du Roi FRANÇOIS Ier, retenus en ôtage chez les Eſpagnols. Il fit quelques échanges, le 5 Février 1533, avec noble & diſcrète perſonne Meſſire GUILLAUME GILLAIN, Seigneur de Ségrie, au nom & pour noble homme YMAR GILLAIN, Seigneur de la Haye, ſon frère puîné, & tranſigea, le 26 Juin 1536, avec le même YMAR GILLAIN. Les enfans d'ANTOINE, Ier du nom, furent :

1. FLORENT, qui ſuit ;
2. & 3. Et deux filles. La dernière, nommée MARGUERITE, fut mariée, le 3 Juillet 1575, à noble homme *Thomas de Cuſſy*, Seigneur de l'If.

IV. FLORENT GILLAIN, Chevalier, Seigneur du Port, Benouville, Oiſtreham, Eſquay, Lanne, Ségrie, Manneville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, obtint des Lettres du 8 Juin 1591, adreſſées à M. le Bailli de Caen ou à ſon Lieutenant, pour lui être permis de changer un chemin qui paſſoit par-devant ſon enclos. M. le Maréchal de Fervacques, l'un des Lieutenans-Généraux du Roi au pays de Normandie, lui délivra un certificat du 1er Juillet 1597, des ſervices qu'il avoit rendus pendant les guerres, & Sa Majeſté lui donna une diſpenſe, en date du 3 Septembre 1599, de toutes contributions au ban & arrière-ban pour les Terres & Fiefs nobles qu'il poſſédoit, en conſidération de ſes ſervices. Il rendit aveu, le 21 Novembre 1601, à noble & puiſſant Seigneur Pierre de Mornis, Seigneur-Châtelain de Moulineaux, pour ſon plein fief de Haubert, nommé *Benouville*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au tabellionage de Gaillon, le 25 Septembre 1566, *Marie le Roux*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Louis le Roux*, Chevalier, Seigneur de la Roche, de laquelle il eut pour fils unique :

V. JACQUES GILLAIN, Chevalier, Seigneur de Benouville, du Port, d'Oiſtreham en partie, &c., qui rendit aveu, le 8 Juillet 1637, au Châtelain de Moulineaux, pour ſon plein fief de Benouville. Il retira, en 1641, & donna à l'Egliſe de Benouville, la portion de dîme que l'Abbaye de Barbery poſſédoit dans cette Paroiſſe. Il avoit épouſé, par contrat reconnu devant les Tabellions d'Oiſtreham, le 30 Avril 1602, *Marie de Repichon*, dont vinrent :

Antoine-Hercule, qui ſuit;
Et Michel, Seigneur du Port.

VI. Antoine-Hercule Gillain, Chevalier, Seigneur & Patron de Benouville & Oiſtreham, partagea la ſucceſſion de ſon père, le 9 Novembre 1656, avec ſon frère Michel Gillain, Seigneur du Port; ils produiſirent enſemble & avec René Gillain, Seigneur de Barneville, leur couſin, les titres de leur ancienne extraction en 1666, devant M. de Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Tabellions de Caen, le 23 Octobre 1644, *Anne de Guerville*, dont pour fils:

VII. François-Antoine Gillain, Chevalier, Seigneur de Benouville, du Port & Oiſtreham. Il étoit âgé de 14 ans quand ſon père fit ſa preuve de nobleſſe en 1666, dans laquelle il fut compris. Il épouſa *Hélène de Marguerie*, morte le 24 Avril 1738, âgée de 72 ans, laiſſant:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jeanne-Hélène, mariée, le 8 Octobre 1712, à *Louis de Caillebot*, Marquis de la Salle, Maître de la Garde-Robe du Roi & Chevalier de ſes Ordres.

VIII. Antoine Gillain, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Benouville, du Port & d'Oiſtreham, & en partie Baron de Curcy, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, épouſa *Bonne-Charlotte Hue de Langrune*, fille de *Hercule Hue de Langrune*, Seigneur de Luc, Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier des Armées du Roi, dont:

Un fils, mort au ſervice;
Et Thérèse-Bonne Gillain-de-Benouville, mariée, le 5 Juillet 1760, à *François Sanguin*, Marquis de Livry.

BRANCHE
des Seigneurs de Barneville.

III. Ymar Gillain, Seigneur de Barneville & de la Haye, Chevalier de l'Ordre du Roi, homme d'armes de la Compagnie de M. de Saint-Pierre, ſecond fils de Robert Gillain, Chevalier, Seigneur du Port & de Benouville, laiſſa pour enfans:

Mathurin, qui ſuit;
Et Hélène, mariée, par contrat paſſé au Tabellionage de Troarn, le 25 Novembre 1592, à noble homme *Robert d'Eſnes*, Seigneur de Vallaſſer.

IV. Mathurin Gillain, Seigneur de Barneville, Guidon de la Compagnie du Marquis de Rothelin, reçut des aveux de ſes Vaſſaux les 6 Mai 1580 & 10 Juillet 1586. Il donna trois verges de terre à fief, le 1er Février 1591, à un nommé Guillaume Varin, pour les tenir de ſa Seigneurie de Barneville. Il avoit eu pour femme *Charlotte de Bauquemare*, morte & enterrée le 31 Août 16..., dans l'Egliſe des Jacobins de Caen, ſuivant le droit qu'elle en avoit acquis, par contrat du 27 Mars 1638. Ses enfans furent:

Adrien, qui ſuit;
Et Michel.

V. Adrien Gillain, Ier du nom, Seigneur de Barneville & de Saint-Clair, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Longueville, fut, par délibération faite à Pont-l'Evêque, le 10 Décembre 1598, élu tuteur de Michel Gillain, ſon frère puîné. Il reçut, le 9 Juillet 1625, l'aveu de Claude le Maiſtre, Ecuyer, pour ſa Terre relevant de la Seigneurie de Barneville. Il avoit épouſé *Anne de Cauvigny*, laquelle ſe remaria à *Nicolas de Croiſmare*, Conſeiller d'Etat. Leurs enfans furent entr'autres:

1. Adrien, qui ſuit;
2. Marguerite, mariée, en 1644, à *Etienne Morin de Beauvel*, Seigneur de Banneville, Grentheville & Cormelles;
3. Charlotte, baptiſée le 6 Avril 1619;
4. Et Elisabeth, baptiſée le 4 Août 1635.

VI. Adrien Gillain, IIe du nom, Seigneur de Barneville, baptiſé dans l'Egliſe de Saint-Jean de Caen, le 19 Décembre 1635, & émancipé, quoiqu'il n'eut pas encore 20 ans accomplis, par délibération de parens le 11 Mars 1652, épouſa, par contrat du 14 Février 1653, reconnu le 17 Juin ſuivant, *Marie-Salomé le Chevalier*, fille de feu Meſſire *Baptiſte*, Chevalier, Seigneur de Crucy & d'Engranville, & de noble Dame *Marie-Salomé le Petit*, en préſence & du conſentement de *René le Chevalier*, Seigneur d'Engranville, Ecuyer, Conſeiller du Roi au Parlement de Normandie. De ce mariage vinrent:

René, qui ſuit;
Et Anne, baptiſée à Saint-Jean de Caen le 12 Mars 1655, ayant eu pour marraine Anne de Bourbon, femme du Duc de Longueville, Gouverneur de Normandie.

VII. René Gillain, Seigneur de Barneville, baptiſé dans l'Egliſe de Barneville-en-Auge au mois de Janvier 1656, fut déclaré noble d'ancienne race en 1666, lors de la recherche des Nobles de Normandie par M. de Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen. C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont les armes ſont: *de ſable, au chevron d'or, accompagné d'un croiſſant d'argent; ſurmonté d'une étoile d'or en chef; en pointe un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

GILLEBERT DE LA JAMINIÈRE, autre Famille de Normandie.

Henri Gillebert, Ecuyer, Seigneur de la Guyardière, en récompenſe des longs ſervices qu'il avoit rendus dans les armées pendant plus de 50 ans, fut anobli par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1654.

François Gillebert de la Jarminière, ſon petit-fils, Ecuyer, Seigneur d'Haleine, reçut le 1er Juin 1703 des proviſions pour les offices de Maître particulier des Eaux & Forêts, & de Capitaine des Chaſſes du Duché de Chevreuſe, Montfort, Houdan, &c. Il obtint en 1706, étant alors Chevau-Léger de la Garde du Roi, des Lettres de confirmation de Nobleſſe, conjointement avec Guillaume & Jacques Gillebert, ſes frères, qui les exceptèrent de la révocation. Ils furent maintenus de nouveau dans leur nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du 3 Août 1716. De ſon mariage, accordé en 1684, avec *Marie Pernot*, ſont nés:

1. Brice-François, Ecuyer, qui ſervit avec diſtinction dans la Compagnie des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, depuis 1704 juſqu'en 1719, & eſt mort ſans enfans le 10 juillet 1744;
2. Guillaume-François, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Haleine, en Baſſe-Normandie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice en 1732, à cauſe des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Malplaquet, avec une penſion de 300 livres, étant le premier Chevau-Léger. Il a ſervi pendant 34 ans, & s'eſt marié au mois de Novembre 1743, avec *Louiſe-Françoiſe le Silleur*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Tegrinière;
3. François, Ecuyer, Seigneur de la Jaminière, employé dans le ſervice pendant 15 ans, marié, en 1744, avec *Anne-Céſarine Gallery-de-la-Tremblaye*, fille de *Charles Gallery*, Ecuyer, Seigneur de la Tremblaye, & de *Jeanne de Hercé*;
4. N.... Gillebert;
5. Marie-Gabrielle, mariée à *Charles de Boiſſeret*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie;

Et cinq autres filles.

Les armes: *d'azur, à une croix d'argent, engrelée, & cantonnée de 4 croiſſans d'or.* (*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

GILLES ou GILLY. Selon les différens Hiſtoriens qui ont parlé des Familles de Provence, celle de Gilles ou Gilly eſt des plus anciennes du pays. Ruffy rapporte qu'en 1146 Pierre Gilles prêta ſerment de fidélité au Comte Raymond Bérenger. Noſtradamus dit, à la pag. 125 de ſon *Hiſtoire de Provence*, que ce même Pierre étoit le troiſième des Barons & Gentilshommes qui tenoient le parti de ce Comte, contre la Princeſſe Etiennette des Baux, & Hugues, ſon mari, & qu'il ſigna les articles de paix qui furent dreſſés à Arles en 1150.

On trouve encore dans les Archives de la Communauté de Lambeſc, que le 15 Mars 1309, Pierre de Gilles, IIe du nom, fut député, avec deux autres Gentilshommes, pour régler les différends que la Communauté avoit avec les Co-Seigneurs de cette Ville.

Jean de Gilles fut appelé le 16 Janvier 1343, pour être préſent au teſtament du Roi Robert.

L'an 1366, Raymond de Gilles, & autres, ayant pris le parti du Prince d'Orange contre la Reine Jeanne & Jacques, ſon mari, dont ils étoient ſujets, leur procès leur fut fait pour crime de félonie; mais ils furent juſtifiés, & obtinrent leur grâce à la prière du Prince d'Orange. (Voy. Noſtradamus, fol. 416 & 420.)

Le même Hiſtorien & pluſieurs autres rapportent qu'en 1400 Jacques de Gilles étoit un des Gentilshommes qui accompagnèrent le Grand-Sénéchal, pour chaſſer les Pirates qui avoient pris le Monaſtère de Saint-Honoré de Lérins.

Dans le Codicille de Charles d'Anjou, dernier Comte de Provence, noble Jacques de Gilles eſt fait légataire de ce Prince. La filiation ſuivie de cette Famille commence à

I. Vincent de Gilles, vivant en 1483, ainſi qu'il paroît par le teſtament en latin de la dame ſon épouſe, du 11 Mai 1483 (*Bernard Beſſière*, Notaire). Il eſt qualifié *Dives Scutifer* dans ce teſtament, par lequel il conſte qu'il eut pour fils:

II. Louis de Gilles, marié à *Maſſon de Colin,* dont il eut pluſieurs enfans (ainſi qu'il eſt juſtifié par ſon teſtament du 12 Février 1519, paſſé devant *Honoré Joannis*, Notaire de Lambeſc), entr'autres :

1. Pierre, tué en défendant le Château de Lambeſc, qu'il commandoit pendant le tems de la ligue, ce qui eſt juſtifié par un certificat des Conſuls du 12 Juillet 1589;
2. Imbert, qui ſuit;
3. Jacques, tué avec ſon frère Pierre, en défendant le Château de Lambeſc;
4. Et Jean, lequel eut permiſſion, le 10 Juin 1536, d'Hubert de Garde, Marquis de Vins, Chef de la Ligue en Provence, de lever une Compagnie de 120 Arquebuſiers.

III. Imbert de Gilles épouſa, 1° le 17 Juillet 1552, *N.... de Damian,* des Seigneurs du Vernègues, fille de noble *Hugonin*, & de *Louiſe d'Eſcalis* (*Almeras,* Notaire de Lambeſc). Il acheta le fief de Mouſſe, dont il fit hommage au Seigneur de Lambeſc, le 16 Novembre 1554; & 2° le 28 Mai 1558 (*André Bernardy*, Notaire de Lambeſc), *N.... de Faudran*, fille de *Guillaume de Faudran de Laval*, IIe du nom, & de *None de Matheron*. Il eut du ſecond lit :

IV. Guilein de Gilles, Seigneur de Mouſſe, Capitaine de 100 hommes de Chevaux-Légers; ſa Compagnie fut miſe en garniſon à Rognes, le 24 Août 1591. Le duc d'Epernon lui accorda une ſauvegarde pour lui, ſa famille, ſes ſerviteurs, biens & maiſons, avec défenſes de le prendre priſonnier, ni aucun des ſiens, déclarant qu'il l'avoit pris ſous ſa protection & ſauvegarde du Roi, pour de grandes conſidérations. Il paroît, par un certificat du Sieur de la Salle, Commandant de Rognes, ſous les ordres de M. de la Valette, que ledit Guillaume avoit été fait priſonnier en 1589, & avoit payé 300 écus pour ſa rançon. Il épouſa, par contrat paſſé le 20 Octobre 1621, devant *Gilbert,* Notaire à Lambeſc, N.... de Gilles, ſa couſine, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Jean, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

V. Charles de Gilles, Seigneur de Mouſſe, devint Seigneur en partie de Rouſſet, par ſon mariage contracté le 17 Mai 1673 (*Darbès*, Notaire à Aix), avec la fille de noble *N.... de Vincent*, Seigneur de Bar, & de *Marguerite de Garnier*, des Seigneurs de Saint-Antonin. Il en eut pour fils :

VI. Gaspard de Gilles, Seigneur de Mouſſe, & en partie de Rouſſet, qui ſervit d'abord dans les Mouſquetaires du Roi, enſuite dans le Régiment de Provence, dont le Sieur *de Vincent*, ſon oncle, commandoit un bataillon. Il fut convoqué en 1707 pour l'arrière-ban. Il avoit épouſé *N.... de Bourgarel*, le 20 Septembre 1693, dont eſt iſſu :

VII. Joseph de Gilles, Seigneur de Mouſſe, député en 1728, par l'Aſſemblée générale des Communautés de Provence, pour aſſiſter aux comptes de la Province, de la part de la Nobleſſe. Il a épouſé 1° *N.... de Bailly,* de la Ville de Bar-ſur-Seine, de laquelle il a eu un fils, mort jeune; & 2° le 19 Avril 1752, Demoiſelle *Angélique de Treſſemanes,* des Seigneurs de Rouſſet; de ce mariage ſont nés un fils & une fille.

V. Jean de Gilles, ſecond fils de Guilein, & de N.... de Gilles, ſa couſine, épouſa, le 16 Octobre 1678 (*Calamand*, Notaire à Saint-Chamas), *Madeleine de Bécaris*, fille de *Balthazar*, des Seigneurs de Sillans & de Saint-Martin-de-Renacas, Conſeiller en la Cour des Comptes. Ses enfans furent :

1. François, qui ſuit;
2. & 3. Marie & Thérèse.

VI. François de Gilles s'allia, le 27 Février 1715, avec *Marie de Barſin,* de laquelle ſont iſſus :

1. Jean-Nicolas;
2. Joseph, créé Officier dans le Régiment de Provence en 1756;
3. & 4. Thérèse & Marie; la dernière, alliée en 1756, à *Joſeph de Chapuis de Pierredon,* de Lambeſc, ancien Officier dans le Régiment de Beauce.

Quoique les plus anciens titres de cette Famille aient été brûlés, lors du pillage de Lambeſc en 1589, ainſi qu'il conſte par un certificat des Conſuls & Notables dudit pays, & par ceux de deux Notaires de cette ville, des 4 Novembre 1642, & 7 Janvier 1699, on a encore trouvé des Actes de tutelle & curatelle, foi & hommage, reconnoiſſances, arrêts, tranſactions, partages, contrats de mariages & teſtamens dans les Regiſtres de la Communauté de Lambeſc, où les Gilles de Mousse ſont qualifiés *Nobles, Ecuyers, Meſſires,* depuis pluſieurs ſiècles. Les titres de cette Famille ſe trouvent viſés dans une ordonnance de décharge portée par M. le Bret, Intendant en Provence, lors de la recherche des titres

de Nobleſſe, enregiſtrée à la Cour des Comptes d'Aix. (*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence,* tom. I, pag. 485 & ſuiv., & le Supplément à cette Hiſtoire, pag. 73.)

Les armes : *d'azur, au cerf rampant d'or, colleté de ſable.*

GILLES, autre Famille originaire de Marſeille, qui deſcend de

Laurent Gilles, anobli par Lettres-Patentes expédiées en 1662, confirmées par autres Lettres en 1667. Ce fut en conſidération de ſon mérite & des ſervices qu'il avoit rendus à la ville de Marſeille, que Sa Majeſté lui accorda cette grâce. Il épouſa *Claire de Durand*, de laquelle naquit :

Antoine Gilles, qui s'eſt marié avec *Marguerite d'Ortigues*, dont les deſcendans ont donné pluſieurs Officiers aux armées de nos Rois. Il ne reſte plus de cette famille, que deux filles vivantes ſans alliance en 1757.

Les armes : *d'azur, à une fleur-de-lis d'or.*

GILLES DE LA BÉRARDIÈRE. Voyez BÉRARDIÈRE.

GILLET, en Guyenne : Famille de laquelle étoit

Jean-Baptiste Gillet, Seigneur de Caſtelnau, fils de Joseph, Seigneur de la Caze, premier Préſident du Parlement de Bordeaux, né le 16 Novembre 1712, Conſeiller au même Parlement le 24 Février 1734, puis Maître des Requêtes le 26 Juin 1744, & Préſident au Grand-Conſeil le 11 Août 1745, mort, ſans alliance le 25 Mars 1746.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à un olivier de ſinople ; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, lampaſſé de gueules.*

GILLEY, en Franche-Comté, de la ville de Salins : Famille éteinte dans la perſonne de

Jean-Baptiste de Gilley, Baron de Franquemont & de Marnoz, reçu en la Confrérie de Saint-Georges en 1650, qui épouſa *Suſanne du Châtelet*, fille d'*Antoine*, Marquis de Trie-Château, & d'*Eliſabeth-Louiſe de Haraucourt*, dont une fille, qui n'a point été mariée.

Les armes : *d'argent, à l'arbre terraſſé de ſinople.*

GILLIER, en Dauphiné : Famille dont étoit :

René Gillier, Marquis de Clérembault, qui épouſa *Marie le Loup de Bellenave*, fille de *Claude le Loup*, Seigneur de Bellenave, & de *Marie de Guénégaud ;* il n'en eut que

Marie-Gillonne Gillier, Marquiſe de Clérembault, &c., qui s'allia à *Charles-François-Frédéric de Montmorency*, ſecond Duc de Luxembourg. Voy. MONTMORENCY.

Les armes : *écartelé, au 1 d'azur, au croiſſant montant d'argent, accompagné de 6 croix recroiſettées, au pied fiché d'or,* qui eſt de Bueil ; *au 2 d'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'argent, & cantonnée de 16 alérions d'azur*, qui eſt de Montmorency-Laval ; *au 3 d'or, à 3 chabots de gueules, 2 & 1*, qui eſt de Chabot ; *au 4, loſangé d'or & de gueules*, qui eſt de Turpin ; & ſur le tout, *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 mâcles de gueules,* qui eſt Gillier.

§ GIMEL, Maiſon d'ancienne Chevalerie, originaire de la Province du Limouſin. Juſtel, dans les *Preuves de la Maiſon de Turenne*, liv. I, chap. 13, rapporte un acte du 7 des Calendes de Février 1163, par lequel Reynal, Vicomte de Gimel, remit ſon Château & ſes Terres entre les mains de Raymond, Vicomte de Turenne, & les reprit de lui, à la charge d'un hommage-lige. Le même Auteur rapporte, au liv. II, chap. 7, le contrat de mariage de *Pierre de Beaufort*, Vicomte de Turenne, avec Blanche de Gimel, en date du 8 Juillet 1432 ; de cette alliance vinrent deux filles, dont une fut alliée à la Maiſon de *Ventadour*, d'où deſcendent les Princes de *Soubiſe* & de *Condé*, ce qui pourroit faire étendre la parenté de Gimel à celle de *Condé* ; & l'autre, fut alliée à la Maiſon d'*Auvergne*. On voit, dans la généalogie de la Maiſon de *Noailles*, que Jeanne de Gimel, ſœur de Blanche, épouſa, le 4 Septembre ~~1720~~ 1439, *Jean de Noailles*, IIIe du nom ; de cette alliance ſont venus, en ligne directe, les Duc *de Noailles* & de *Mouchy*, & une fille, qui a épouſé un Comte de *Toulouſe*, Duc de Penthièvre.

I. Pierre de Gimel, Ecuyer, qui a formé la branche de *Paluel*, établie en Périgord, que nous allons rapporter ici, eſt le premier par où commence la filiation ſuivie. Il épouſa, en 1446, *Mathive de Vigier*, héritière des Terre, Seigneurie & Château de Paluel ; laquelle deſcendoit de *Jean de Maillard*, dit

de Vigier, qui avoit épouſé, le 30 Août 1375, *Gaillarde de Noailles*. De ce mariage vint:

II. Guinot de Gimel, Ecuyer, qui s'eſt marié, 1° avec noble *Perrette de la Chaſſaigne*; & 2° avec *Marie de Salignac*, des Marquis de *Fénélon*, dont il eut pluſieurs enfans, rapportés dans une tranſaction du 3 Janvier 1516. Du premier lit il eut pour fils unique,

III. Ponce de Gimel, Ecuyer, Seigneur de Paluel, qui a épouſé, par contrat du 19 Août 1520, *Marguerite de Caumont-de-la-Force*, fille de *Charles de Caumont*, Seigneur, Baron de Berbiguières & de Rouffignac. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, dont l'aîné, nommé Charles, Ecuyer, Seigneur de Paluel, fit ſon teſtament, le 10 Janvier 1546, par lequel il inſtitue pour ſon héritier univerſel Jean de Gimel, ſon frère le plus jeune, & par lequel teſtament il lègue les uſufruits de ſes biens à *Marguerite de Caumont*, ſa mère. Tranſaction paſſée entre Guilhem, Jean, Antoine & Hélie de Gimel, Ecuyers, tous fils de Ponce & de *Marguerite de Caumont*, du 31 Août 1555. Teſtament de ladite *Marguerite de Caumont* du 17 Septembre de ladite année 1555, par lequel elle déclare avoir eu de ſon mariage avec Ponce de Gimel, entr'autres enfans qu'elle nomme: Guillaume, Raymond, Jean, Antoine, Hélie, François, Charles & autre Jean de Gimel, qui ſuit. Tranſaction paſſée entre ces frères, du 20 Avril 1561. Autre tranſaction du 1er Mars 1562. Teſtament de Raymond de Gimel, Prieur de Saint-Crépin, du 29 Mars 1568, par lequel il lègue cinq ſols à chacun de ſes frères & ſœurs, & inſtitue pour ſon héritier François de Gimel, Seigneur des Fraux, tige de la branche des Seigneurs de *Laſcours*, rapportée ci-après. (Arrêt du Parlement de Bordeaux, du 14 Avril 1596, rendu entre François, Charles & Jean de Gimel, frères.)

IV. Jean de Gimel, Seigneur de Paluel, Ecuyer, Chevalier des Ordres du Roi, ſuivant ſon codicille du 18 Janvier 1575 avoit épouſé *Iſabeau de Mauvin*, dont vint:

V. Jean de Gimel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Paluel, qui épouſa, par contrat du 24 Février 1584, *Judith de Gontaut*, fille de Meſſire *Armand*, Chevalier des Ordres du Roi, Seigneur, Vicomte de Saint-Geniez, &c., Gouverneur & Sénéchal de Béarn, & de Dame *Jeanne de Foix*, dont il eut pour fille unique & héritière,

Jacqueline, qui s'eſt mariée à Meſſire *Jacques de Durfort*, Comte de Boiſſières en Quercy, fils de *Geoffroy*, Baron de Boiſſières & de *Charlotte de Gontaut*; laquelle a porté les biens de ſa branche dans cette Maiſon, de laquelle les deſcendans ont aliéné la Seigneurie & le Fief de Paluel, & les autres biens de cette branche.

SECONDE BRANCHE.
Seigneurs de Lascours.

IV. François, Chevalier de Gimel, Seigneur des Fraux, cinquième fils de *Ponce*, & de *Marguerite de Caumont*, épouſa, par contrat du 15 Juillet 1571, *Gabrielle de la Borie*, aſſiſté de Jean de Gimel, Chevalier, Seigneur de Paluel ſon frère; fit ſon teſtament le 30 Juillet 1590, par lequel il inſtitue pour héritier ſon fils qui ſuit. (Actes paſſés, les 28 Novembre 1599 & 6 Mars 1601, entre *Gabrielle de la Borie* & ſon fils. Tranſaction paſſée entre les mêmes, du 9 Mai 1602. Teſtament de ladite *Gabrielle de la Borie*, du 6 Avril 1603, par lequel elle inſtitue pour héritier ſon fils.) Leurs enfans furent:

1. Jean-Charles, qui ſuit;
2. Et Catherine, mariée, par contrat du 12 Juin 1621 à *Guillaume de Taillefer*.

V. Jean-Charles de Gimel, Ecuyer, Seigneur des Fraux, né & baptiſé le 21 Mars 1581, ſuivant ſon extrait de baptême, marié le 9 Février 1604, avec *Jeanne de Valette*, des Seigneurs Barons de la Valette-la-Finou, aſſiſté du Sieur de *Valette*, ſon beau-père; laquelle devenue veuve, ſe remaria, par contrat paſſé le 30 Novembre 1638, à noble homme *Balthazar Séverrières*, Ecuyer, Seigneur de l'Aubépin. Elle eut, de ſon premier mari, entr'autres enfans:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Gabriel, Ecuyer, Lieutenant-Colonel au Régiment de Turenne, Seigneur de la Clavelie;
3. Et Jacques, Ecuyer, Seigneur de Delpech. Ces trois frères tranſigèrent, le 11 Août 1659, pour le partage du bien de leur père, décédé *ab inteſtat*. (Contrat de vente conſenti par Jean-Charles de Gimel, Ecuyer, Seigneur de Laſcours, en faveur du Sieur de Carſac, le 10 Décembre 1608, par lequel cette deſcendance eſt prouvée. Tranſaction paſſée le 15 Avril 1604, entre ledit Jean-Charles, Seigneur des Fraux, & Jean de Gimel, Seigneur de Paluel. Autre tranſaction paſſée entre Charles & Pierre de

GIMEL, frères, Ecuyers, du 15 Mai 1620.)

VI. GUILLAUME DE GIMEL, Ecuyer, Seigneur des Fraux, épouſa, par contrat du 30 Octobre 1638, *Marguerite du Verrier ;* ils firent leur teſtament mutuel le 4 Avril 1673. (Codicille dudit GUILLAUME, du 2 Juillet 1683, en faveur de *François*, ſon fils aîné, qui ſuit, & lui ſubſtitue JACQUES DE GIMEL, ſon ſecond fils.)

VII. FRANÇOIS DE GIMEL, Ecuyer, Seigneur de Laſcours, épouſa *Marie de Paſcal*, ſuivant leur contrat de mariage du 7 Février 1692, il fit ſon teſtament le 3 Juillet 1724, par lequel il inſtitue pour héritier, JEAN, qui ſuit :

VIII. JEAN DE GIMEL, Chevalier, Seigneur de Laſcours, épouſa, par contrat du 29 Juillet 1725, *Catherine Delpech*, qui fit ſon teſtament, dans lequel elle charge de remettre ſon héréditaire à leur fils aîné. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et JEAN, tige de la troiſième branche rapportée ci-après.

IX. JACQUES DE GIMEL, Chevalier, Seigneur de Laſcours, Vicomte de Gimel, Seigneur de Fonnoyer, près de Sarlat en Périgord, du Buiſſon & autres lieux, eſt chef actuel de ſa Maiſon. Lors de la recherche de la nobleſſe en Périgord, par M. Pellot, Intendant de Guyenne, Commiſſaire & Député par Sa Majeſté à cet effet, il fut maintenu avec dignité dans ſon ancienne nobleſſe d'extraction. Il a été Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Noailles, & Penſionnaire de Sa Majeſté. Il a épouſé, par contrat du 30 Janvier 1754, *Suzanne de Saint-Viance*, d'une Maiſon d'ancienne nobleſſe. (Acte de dépôt fait au Greffe de la Cour des Aides de Guyenne de ſes titres de nobleſſe, du 30 Décembre 1776 ; ſignification dudit acte de dépôt au Syndic Général & Habitans de la Paroiſſe de Calviat, du 5 Janvier 1777, &c.). De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-PAUL-THIMOLÉON, qui ſuit ;
2. CHARLES, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Noailles ;
3. HÉLIE-PHILIPPE, dit l'*Abbé de Gimel*, Prêtre & Licencié en Sorbonne ;
4. CHARLES-BERTRAND, Chevalier ;
5. Et MARGUERITE-DOROTHÉE, non mariée en 1786.

X. JEAN-PAUL-THIMOLÉON, Chevalier de GIMEL, qui a pour parrain M. le Duc d'Ayen, non marié en 1784.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. JEAN DE GIMEL, dit *le Chevalier de Gimel*, ſecond fils de JEAN, & de *Catherine Delpech*, mariée, en la ville de Montignac-le-Comte-ſur-Vézère, en 1761, ſuivant ſon contrat de mariage retenu par *Ceſſac*, Notaire Royal, le 4 Février 1755, à *N... Marcel ;* lequel fut aſſiſté à ſondit contrat, de JEAN DE GIMEL, Seigneur de Laſcours, ſon père, & de la Dame de GIMEL, ſa mère, & de JACQUES DE GIMEL, ſon frère aîné. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit ;
2. Et N... DE GIMEL, morte ſans alliance.

X. JEAN-JACQUES DE GIMEL, Chevalier, a ſervi le Roi, en qualité de Gentilhomme, au Régiment de M. le Prince de Poix, fils de M. le Maréchal de Mouchy de Noailles ; il eſt mort à ſon Régiment en 1785.

Les Seigneurs DE GIMEL ont ſervi de tout tems nos Rois avec diſtinction, en qualité de Capitaines de Cavalerie, de Dragons & d'Infanterie ; de Lieutenans de 100 hommes d'armes ; de Lieutenans-Colonels, Commandans & Colonels ; de Brigadiers des Armées ; de Maréchaux-de-Camps, &c. Cette Maiſon a auſſi donné des Chevaliers des Ordres du Roi.

Les alliances de la Maiſon DE GIMEL ſont entr'autres celles de *Ducalle*, de *la Tour-d'Auvergne*, de *Bouillon*, de *Turenne*, de *Ventadour*, de *Noailles*, de *Gontaut-Biron*, de *Caumont-la-Force*, de *Salignac-de-Fénélon*, des Barons de *la Valette-la-Finou*, aînés des *Pariſot ;* de *Loſtanges-de-Sainte-Alvère*, de *Durfort-Boiſſières*, de *Durfort-Peſtillac*, de *Lentilhac*, de *Saillans*, de *la Rochefoucauld*, de *Royère-de-Peyrac*, de *Cugnac-Peyrille*, de *Beynac*, de *Polignac*, de *Bourdeille*, de *Roux-de-Monchenil*, de la Dame Comteſſe *d'Etten*, de *Saint-Viance*, de *la Renaudie*, de *Carbonnières*, de *Bar*, &c., &c.

Les armes : *d'azur, à quatre barrettes d'argent, traverſées, de dextre à ſéneſtre, d'une bandelette de gueules, le tout formant ſautoir ; couronne de Comte.* Supports : *deux griffons mouchetés.* (Généalogie dreſſée ſur un Mémoire rédigé d'après les titres originaux, & ſur un arrêt de maintenue de nobleſſe de la Cour des Aides de Bordeaux, dûment en forme.)

* GIMOÈS, Terre & Seigneurie avec un

ancien titre de *Vicomté*, en Gaſcogne. Le premier Vicomte de *Gimoès* & de Terride, dont on ait connoiſſance, eſt

Forton-Guillaume, qui vivoit en 993. Il eut pour fils *Raymond-Arnaud*, qualifié *Prince de Verdun*, ſur la Garonne, lequel étoit Vicomte de *Gimoès*, vers l'an 1089. *Gautier*, ſon fils, fut Vicomte de *Gimoès* & de Terride, en 1138. *Arnaud*, dit *de Montaigu*, petit-fils de *Gautier*, vendit, en 1195, la moitié de la Vicomté de *Gimoès* à ſon couſin *Jourdain*, Seigneur de l'Isle, fils d'*Eſclarone de Terride*.

L'autre moitié de cette Vicomté étoit poſſédée par *Renard*, dit *d'Aſtaffort*. Son fils, *Odon d'Aſtaffort*, & *Othon-Bernard de l'Isle-Jourdain*, poſſédèrent chacun la moitié de la Vicomté de *Gimoès*; ils vivoient vers l'an 1240. *Bernard d'Aſtaffort*, fils d'*Odon*, mourut en 1256. Il avoit poſſédé la Vicomté de Gimoès, conjointement avec *Raynaud Jourdain de l'Isle*, fils d'*Othon-Bernard*, qui teſta le 15 Août 1256, en faveur d'*Othon*, fils de *Bernard*, & de ſa ſœur *Alpaïs*.

Odon de Terride, fils de *Bernard d'Aſtaffort*, réunit toute la Vicomté de *Gimoès*, en 1256, & vivoit encore en 1281. *Bertrand* II, ſon arrière-petit-fils, mourut après l'an 1372; *Bertrand* III, fils de ce dernier, teſta en Novembre 1413. Il eut pour fille & héritière *Marie* ou *Maraide de Terride*, qui épouſa *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Conſerans. *Marthe-Roger de Comminges*, leur fille & héritière, s'allia à *Odet de Lomagne*, Seigneur de Fimarcon, qui teſta le 17 Septembre 1478. *Catherine-Urſule de Lomagne*, fille d'*Antoine*, décédé après 1559, épouſa *Jean de Levis*, Seigneur de Mirepoix, dont la poſtérité poſſède les Vicomtés de *Terride*, & de *Gimoès*. Voy. LEVIS. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, pag. 606.)

GINESTOUS, en Languedoc & en Dauphiné: ancienne Famille noble, qui, ſuivant un Mémoire envoyé, tire ſon origine du Château de Galand, près de la ville de Sumène, Diocèſe d'Alais, dans les Cévennes, dont elle avoit la Seigneurie, avec pluſieurs fiefs aux environs. Elle a été déclarée noble & iſſue de noble race & lignée par les Commiſſaires députés par Sa Majeſté, pour procéder à la vérification des titres de la Nobleſſe le 17 Octobre 1688. Elle a donné pluſieurs Officiers qui ſe ſont diſtingués dans les Armées de nos Rois; elle eſt diviſée en pluſieurs branches. Le premier de cette Famille que l'on connoiſſe eſt

I. Hugues de Ginestous, qui, conjointement avec d'autres Seigneurs, fit une reconnoiſſance & un traité à Roger, Vicomte de Béziers, le 11 des Calendes de Septembre 1181, avec ſerment de fidélité, & promeſſe de le ſervir dans toutes les guerres qu'il avoit avec le Comte de Toulouſe; cet acte ſe trouve tout au long dans le tom. III, n° 33, de l'*Hiſtoire du Languedoc*, aux preuves tirées du Cartulaire de Foix. Ce Hugues de Ginestous eut pour fils:

II. Raymond de Ginestous, Ier du nom, Seigneur du Château de Galand, qu'il donna le 13 des Calendes de Septembre 1215, à ſon fils, qui ſuit:

III. Raymond de Ginestous, IIe du nom, épouſa *Marie Hugon de Roquadu*, ce qui eſt prouvé par une donation du 13 des Calendes de Septembre de l'an 1215, paſſée par *Arnaud*, Notaire. De ce mariage vinrent:

1. Bégon, qui ſuit;
2. & 3. Frédol & Gausselin, ou Guillaume, qui partagèrent avec leur frère aîné, le 16 des Calendes de Mai 1235.

IV. Bégon de Ginestous fut émancipé par ſon père, le 4 des Calendes de Septembre 1225, & Pierre Bermont, Seigneur de Sauve, y donna ſon conſentement, comme ſuzerain, en préſence de Pierre Doliret, ſon Connétable. Bégon de Ginestous laiſſa:

V. Valentin de Ginestous, prouvé fils de Bégon, par une tranſaction paſſée en 1255, & par un hommage qu'il rendit en 1258. Il eut:

VI. Raymond de Ginestous, IIIe du nom, qui ſe maria avec Dame *Aigline de Montdardier*, dont tous les deſcendans furent Seigneurs de Montdardier. Il eſt fait mention de ce mariage dans le teſtament de *Raymond de Montdardier*, frère de ladite *Aigline*, de l'année 1313, & cette filiation ſe juſtifie par une reconnoiſſance féodale de 1281; il eut:

VII. Frédol de Ginestous, Seigneur de Montdardier & de Madières, qui fit ſon teſtament en 1326. Il fut père de

VIII. Bérard de Ginestous, Seigneur de Montdardier & de Madières, qui en fit hommage en 1326. Il eut deux fils, ſavoir:

1. Raymond, qui ſuit;

2. Et BÉRARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Montolieu*, rapportée ci-après.

IX. RAYMOND DE GINESTOUS, IVe du nom, Seigneur de Montdardier & de Madières, ſe maria avec noble *Agnès de Galand*, ſuivant un acte de 1376, dont :

X. BÉRARD DE GINESTOUS, IIIe du nom, ainſi qu'il paroît par un contrat de vente de 1443, père de

XI. GUILLAUME DE GINESTOUS, Seigneur de Montdardier & de Madières, qui teſta en 1456, & fit une donation à ANTOINE, ſon fils, en 1443. Il ſe maria à *Iſabeau de Monteſquiou*, dont il eut :

XII. ANTOINE DE GINESTOUS, qui épouſa noble *Lévezonne* (dans un autre Mémoire il eſt écrit *Luzanne*) *d'Adhémar* ; elle teſta en 1499, & ſon mari en 1507. Ils eurent pour enfans :

1. GUITARD, Seigneur de Montdardier & de Madières, qui teſta le 31 Juillet 1533, en faveur de PIERRE, ſon neveu ;
2. Et Louis, qui ſuit.

XIII. LOUIS DE GINESTOUS, Seigneur de Montdardier & de Madières, ſe maria à noble *Delphine de Popien*, ainſi qu'il ſe juſtifie par le teſtament dudit ANTOINE, ſon père, & celui de GUITARD DE GINESTOUS, ſon frère, de l'an 1553. Il eut pour fils :

XIV. PIERRE DE GINESTOUS, Seigneur de Montdardier, qui teſta le 27 Décembre 1551, & ſe maria à *Marguerite de Thezan*, & eut pour enfans :

1. GIRARD, qui ſuit ;
2. PONS, Seigneur de la Jurade, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Maurice*, rapportée ci-après.

Le Mémoire lui donne un troiſième fils, nommé JACQUES, dont il ſera parlé à l'article de PONS.

XV. GIRARD DE GINESTOUS teſta en 1588, & épouſa, en 1557, *Iſabeau de Voiſins*, dont vint :

XVI. JEAN DE GINESTOUS, Seigneur de Montdardier, qui teſta en 1624. Il avoit épouſé *Marie de Vabre*, dont il laiſſa :

XVII. CHARLES DE GINESTOUS, Seigneur de Montdardier, qui teſta en 1661, & s'étoit marié avec *Anne de Bonnail* en 1624. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et SIMON, mort ſans poſtérité.

XVIII. FRANÇOIS DE GINESTOUS, & ſon frère SIMON, furent maintenus dans leur nobleſſe par Jugement du 5 Novembre 1668. Il épouſa *Marguerite Faure*, dont il eut :

1. ANNE, Dame de Montdardier, mariée, le 13 Juillet 1684, à *François d'Aſſas*, Seigneur de Ferrière, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montbas ;
2. Et MARGUERITE, morte vers l'an 1720.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-MAURICE.

XV. PONS DE GINESTOUS, Seigneur de la Jurade & Co-Seigneur d'Aumeſſas, ſecond fils de PIERRE, & de *Marguerite de Thezan*, fit l'acquiſition du Château de Saint-Maurice & de Madières, conjointement avec JACQUES DE GINESTOUS, Sieur de Montdardier, ſon frère, le 24 Avril 1599, & teſta le 17 Mai 1608. Il avoit épouſé, le 14 Août 1569, *Iſabeau de Capluc*, dont il eut :

XVI. PIERRE DE GINESTOUS, Seigneur de Saint-Maurice, qui ſervit utilement le Roi contre les Rébelles des Cévennes, & fut chargé de la défenſe du Château de Saint-Maurice & de celui de la Vaquerie. La troupe de Cavalerie, qu'il avoit levée, ſervit dans la Cornette Blanche en Rouſſillon, par ordre du Maréchal de Schomberg, en 1637. Il teſta le 28 Décembre 1646, & avoit épouſé, le 10 Septembre 1600, *Marie de Roqueſeuil*, dont :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Boſgros* & des *Gravières*, rapportée ci-après.

XVII. HENRI DE GINESTOUS, Seigneur de Saint-Maurice & del Ranc, ſe maria, le 28 Octobre 1643, avec *Iſabeau de Rochemore*, & teſta le 17 Septembre 1660. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN-JOSEPH, reçu Chevalier de Malte le 19 Août 1667 ;
3. Et HENRI, auteur de la branche des Seigneurs *du Caſtellet*, rapportée ci-après.

XVIII. PIERRE DE GINESTOUS, IIe du nom, Seigneur de Saint-Maurice, du Caſtellet, del Ranc & autres lieux, ſe maria, le 17 Juillet 1666, avec *Marie d'Autrivai*. Il mourut ſans poſtérité, & ſa veuve ſe remaria à *Benoît de la Prunarède*.

BRANCHE
des Seigneurs du CASTELLET.

XVIII. HENRI DE GINESTOUS, IIe du nom,

Seigneur du Caſtellet, troiſième fils d'HENRI Ier, & d'*Iſabeau de Rochemore*, acheta les places & Château du Caſtellet, le 31 Mai 1644. Il avoit épouſé *Marie de Clauſel*, dont il eut :

1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit ;
2. Et MARC-ANTOINE, qui ne laiſſa pas de poſtérité.

XIX. JEAN-JOSEPH DE GINESTOUS s'eſt marié avec N.... *Jougla de Lauzière*, dont :

XX. FRANÇOIS-ARMAND DE GINESTOUS, Seigneur de Marou, Baron de la Liquiſſe, qui a épouſé *Françoiſe Villardi de Quinſſon*, dont ſont iſſus trois garçons :

ANNE-EUGÈNE, PIERRE-GUILLAUME, & LAURENT-FLAVIE DE GINESTOUS.

BRANCHE
des Seigneurs de BOSGROS *& des* GRAVIÈRES, *qui réſident au Vigan.*

XVII. FRANÇOIS DE GINESTOUS, Seigneur de Boſgros, la Rouvière, d'Argentières & des Gravières, Viguier, pour le Roi des Ville & Viguerie du Vigan, ſecond fils de PIERRE, & de *Marie de Roquefeuil*, s'allia à *Marie de Martins*, le 28 Juillet 1626, dont il eut :

1. JEAN, Seigneur des Gravières, mort ſans poſtérité, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc ;
2. Et HENRI, qui ſuit.

XVIII. HENRI DE GINESTOUS, Seigneur d'Argentières, Gouverneur & Viguier, pour le Roi des Ville & Viguerie du Vigan, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, fut bleſſé au ſiège de Puigcerda, ſous les ordres du Maréchal de Noailles. S'étant retiré après la mort de ſon frère aîné, il ſervit l'Etat pendant les troubles excités, dans les Cévennes, par les Fanatiques, & y fut employé, pour commander au Vigan, & lieux en dépendans, par les Maréchaux de Montrevel, de Villars, de Roquelaure & de Berwick. Il épouſa, le 6 Janvier 1680, *Marie de Malboſc de Miral*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. CHARLES, Sieur des Gravières, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général en 1703, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel au même Régiment le 18 Novembre 1734, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 26 Novembre 1735. Il fut tué, en 1742, à l'affaire de Troya, près de Prague, en Bohême, regretté des Généraux & de toute l'armée. Le Roi, en apprenant ſa mort, en parla avec éloge, & dit qu'*il perdoit un des meilleurs Officiers de Cavalerie qu'il eut ;*
3. FRANÇOIS, appelé *le Chevalier d'Argentières*, Capitaine au même Régiment que ſon frère, Chevalier de Saint-Louis, & Major de la ville d'Angoulême, mort à Egra en Bohême en 1742 ;
4. JEAN, Seigneur de Nages, Capitaine au Régiment de Rouergue, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Major de la ville d'Angoulême, enſuite Ecuyer de feu S. A. S. Madame la Ducheſſe Douairière de Bourbon, & Lieutenant des Maréchaux de France ;
5. Et MARIE, alliée à noble *Pierre de Caladon*, Seigneur de Lanuéjols, morte ſans enfans.

XIX. PIERRE DE GINESTOUS, Seigneur d'Argentières, Rogues, Madières, Gravières, &c., Gouverneur & Viguier du Vigan, marié, le 25 Mars 1716, avec *Françoiſe Daudé*, eſt mort le 10 Janvier 1740, & a laiſſé de ſon mariage :

1. JEAN-ANDRÉ-CÉSAR, qui ſuit ;
2. JOSEPH-LOUIS, Comte DE GINESTOUS, Capitaine de Cavalerie au Régiment Colonel-Général, avec rang de Meſtre-de-Camp, Chevalier de Saint-Louis, marié, le 9 Octobre 1770, à *Marie-Anne-Marguerite de Bérenger*, Dame de Lasfons, Montmézard, fille de feu Meſſire *Henri de Bérenger*, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie du Claus de Cailaret ;*
3. HENRI-FULCRAND, appelé le *Vicomte* DE GINESTOUS, Officier au même Régiment, Lieutenant de Roi des villes du Vigan & de Sumène, marié, le 15 Mai 1770, à *Madeleine-Flore de Mareſcot de-Chalay*, fille de Meſſire *Balthazar de Mareſcot*, Seigneur de Chalay-les-Vaux, &c., en Vendômois, & de feue Dame *de Fretty ;*
4. FRANÇOISE-CHRISTINE-VICTOIRE, mariée à noble *Etienne de Maillebois*, Sieur du Cauſſonnel. L'aîné de ſes enfans eſt Conſeiller au Parlement de Toulouſe ;
5. JEANNE, mariée à noble *Guillaume de Villars*, Seigneur de Roubiac, Rochedadoul, Coularou, &c. ;
6. Et CHARLOTTE-MARIE-ANNE, mariée à Meſſire *François*, Baron *d'Aſſas*, premier Factionnaire du Régiment d'Auvergne, Seigneur du Marcou, Gaujac & autres lieux.

XX. JEAN-ANDRÉ-CÉSAR, Marquis DE GINESTOUS, Viguier, pour le Roi, des Ville & Viguerie du Vigan ; Gouverneur de ladite Ville & de celle de Sumène, Seigneur des Gravières, Rogues, Madières, Nages, le Maſdelpont &

la Sauvie, eſt entré au Régiment du Colonel-Général en 1741, a été Capitaine dans le même Régiment en 1743, & s'eſt retiré du ſervice étant à la tête de ce Régiment, & Chevalier de Saint-Louis. Le Roi, en conſidération de ſes ſervices, de ceux de ſes oncles & de ſes ancêtres, a érigé ſes terres en *Marquiſat*, ſous la domination de *Gineſtous*, par Lettres du 10 Décembre 1752, & il a obtenu, le 20 Février 1769, un Brevet de commandement des Ville & Viguerie du Vigan. Il eſt auſſi Lieutenant des Maréchaux de France, par la démiſſion de ſon oncle. Il s'eſt marié, le 6 Février 1749, avec *Marie-Louiſe de Bonnail*, fille de Meſſire *Jean-Daniel de Bonnail*, Chevalier, Seigneur de Caizargues, Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Saint-Louis & de Saint-Lazare, Ecuyer de feu S. A. S. Madame la Ducheſſe Douairière de Bourbon, & de Dame *Marie-Perrine Pinſon de Sainte-Catherine*, dont :

1. Jean-François, Comte de Ginestous, Sous-Lieutenant de Dragons au Régiment de Belſunce ;
2. Jean-Marie-Louis, appelé *le Chevalier* de Ginestous, Officier au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie ;
3. Jean-Marie, appelé *le Vicomte* de Ginestous ;
4. Et Marie-Françoise.

BRANCHE
des Seigneurs de Montolieu.

IX. Bérard de Ginestous, Seigneur de Montolieu, ſecond fils de Bérard Ier, Seigneur de Montdardier & de Madières, eut de ſon frère Raymond la terre de Montolieu, & ſe maria avec *Béatrix de la Roque*, ainſi qu'il eſt prouvé par un bail a nouveau fief de 1369. Il eut pour fils :

X. Gausselin de Ginestous, Seigneur de Montolieu, ſuivant un bail à nouveau fief de 1417, qui fut père de

XI. Bérard de Ginestous, IIIe du nom, Seigneur dudit lieu, ſuivant un autre contrat à nouveau fief de 1430. Il laiſſa :

XII. Mathieu de Ginestous, Seigneur dudit lieu, qui teſta en 1509, & eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Pierre, auteur de la branche des Marquis de *la Tourrette*, rapportée ci-après.

XIII. Jean de Ginestous, Seigneur dudit lieu, ſe maria avec *Iſabelle de Soubeyras*, ainſi qu'il eſt juſtifié par le teſtament de Mathieu, ſon père. Il laiſſa :

XIV. Alexandre de Ginestous, Seigneur dudit lieu, qui teſta en 1524, & ſe maria à *Antoinette Dorrière*, & en eut pour fils :

XV. François de Ginestous, Ier du nom, Seigneur dudit lieu, qui rendit le dénombrement de ſes Terres, au Roi, en 1558, & teſta en 1575. Il épouſa *Fulcrande de Faucon*, dont vint :

XVI. François de Ginestous, IIe du nom, Seigneur dudit lieu, qui teſta en 1587. Il a épouſé, en 1576, *Catherine de Belcaſtel*, & laiſſa :

XVII. Daniel de Ginestous, qui teſta en 1637. Il ſe maria, en 1614, avec *Anne Gautier*, dont vinrent :

1. Jacques ;
2. Louis, qui ſuit ;
3. Et Jean, Seigneur, Baron de Moiſſac, allié à *Anne de Blancard*, dont il n'eut que trois filles :

   Anne, mariée au Marquis *de Fournès* ;
   N..... de Ginestous, mariée à ſon parent Louis de Ginestous ;
   Et Marguerite, qui a épouſé, le 8 Août 1692, *Alexandre de Viſſec-de-la-Tude*, Marquis *de Ganges*. Voy. VISSEC-DE-LA-TUDE.

XVIII. Louis de Ginestous, Chevalier, Seigneur de Beaucels, la Cadière, Montolieu, & Cézas, Baron de Saint-Etienne, laiſſa :

1. Louis, Chevalier, Seigneur de Beaucels, la Cadière, Montolieu & Cézas, Baron de Saint-Etienne, mort ſans poſtérité ;
2. Marianne, non mariée ;
3. Et N... de Ginestous, veuve du Marquis *de Vignolles*.

BRANCHE
des Marquis de la Tourrette, *Barons des* Tours, *en Vivarais*.

XIII. Pierre de Ginestous, ſecond fils de Mathieu, épouſa *Marthe de Buthéa-de-Beaufort-de-Palhargues*, ſuivant ſa donation de 1532, & le dénombrement par elle rendu en 1540. Il en eut :

XIV. Jacques de Ginestous, Seigneur de Palhargues, qui ſe maria avec *Anne Sarrazin de Ville*, dont :

XV. Charles de Ginestous, Seigneur de la Baſtide, qui épouſa, en 1566, *Anne d'Agrain des Ubaz*. Leurs enfans furent :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Jacques, auteur de la branche des Comtes *de Vernon*, rapportée ci-après.

XVI. Guillaume de Ginestous, Seigneur de la Baſtide, tranſigea avec ſon frère Jacques, en 1626, & avoit épouſé, en 1593, Dame *Marie de la Vauſèche de la Tourrette*, qui teſta en 1648; il en eut quatre enfans, ſavoir:

1. Just-Henri, qui ſuit;
2. Henri de Ginestous de la Tourrette, Prieur de Vanouy & Abbé de Charaix;
3. Joseph, Seigneur de Saint-Vincens, allié à *Marie d'Eſpinchal*, Dame de Bozas, de laquelle il eut:

   Henri, Seigneur de Bozas, ainſi qu'il eſt prouvé par ſon contrat de mariage de l'an 1645. Il n'eut qu'une fille, nommée

   Marie-Anne, mariée, en 1673, à *Emmanuel du Bourg*, IIe du nom, Maréchal-de-Camp, dont poſtérité. Voy. BOURG (du).

4. Et Gabriel-Antoine, Seigneur de Saint-Cierge, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui, de ſon mariage avec *Madeleine d'Hoſten de la Baume*, du Dauphiné, Dame de la Goudumière & de Saint-Etienne, n'a eu que deux filles:

   Marie, qui a épouſé *Claude-Ferdinand-Brun*, Baron dudit lieu, en Franche-Comté, dont poſtérité. Voyez BRUN.

   Et Marthe-Henriette, qui s'eſt mariée, le 11 Mai 1690, à *Claude Guérin*, IIe du nom, Comte de Lugeac, en Auvergne, dont des enfans. Voy. GUÉRIN DE LUGEAC.

XVII. Just-Henri de Ginestous, Ier du nom, Marquis de la Tourrette, a épouſé *Antoinette du Luc*, dont eſt iſſu:

XVIII. Just-Henri de Ginestous, IIe du nom, Marquis de Durfort, qui a épouſé *Gabrielle de la Tour-Saint-Vidal*, dont il n'a eu qu'une fille, mariée à *M. du Terrail*, Chancelier du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume.

BRANCHE
des Comtes de Vernon.

XVI. Jacques de Ginestous, IIe du nom, ſecond fils de Charles de Ginestous, Seigneur de la Baſtide, & d'*Anne d'Agrain des Ubaz*, épouſa *Marie de Mouſtier*, Dame de Vernon. Il teſta en 1632, & eut pour fils:

XVII. Anne de Ginestous, Seigneur de Vernon, qui épouſa, le 26 Octobre 1649, *Diane des Gois*, fille de Meſſire *Marc*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron de Corbières & d'Entraigues, & de Dame *Françoiſe de Beaune* (Notaire *A. Alhaud*). De ce mariage vint:

XVIII. Guillaume de Ginestous, marié à Dame *Marie de Chanaleilles de la Saume*, dont:

XIX. Joseph-Guillaume de Ginestous, Comte de Vernon, qui s'allia, à Arles en Provence, par contrat du 22 Octobre 1711, avec Dame *Anne-Marguerite Dufort*. De ce mariage eſt iſſu:

XX. Joseph de Ginestous, Comte de Vernon, marié, par contrat du 4 Avril 1736, avec *Gabrielle de Villeneuve*, fille de feu *Louis-Sauveur*, Marquis *de Villeneuve*, Conſeiller d'Etat, ci-devant Ambaſſadeur à la Porte, & nommé Miniſtre des Affaires-Etrangères en 1744, & de Dame *de Bauſſet*, de Marſeille. Leurs enfans ſont:

1. Louis, tué d'un coup de canon ſur la Frégate *Loiſeau*, en 1762;
2. Gabriel, non marié en 1769;
3. Théodore, mariée, à Marſeille le 30 Septembre 1761, à *N... d'Hortalier*, Chevalier, Baron de Saint-Jean de Gardonnenque, Conſeiller en la Cour des Aides à Montpellier. Elle eſt morte en couches d'une fille, née au mois d'Août 1762;
4. Et Henriette, vivante & non mariée en 1769.

Les armes: *d'or, au lion de gueules, armé, lampaſſé & vilené de ſable*. Cimier: *un demi-ſauvage, la maſſue haute*. Deviſe: Stabit atque florebit. (Mémoire envoyé, & qui a été dreſſé ſur titres originaux.)

La branche établie en Provence porte: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion de gueules; aux 2 & 3 d'argent, à 3 faſces de gueules, dentelées par le bas.*

GINIÈS, Famille du Quercy, de laquelle étoit:

Anne de Giniès, née le 7 Juillet 1681, du mariage de Meſſire Louis de Giniès, Seigneur de Cantecor, & de *Louiſe de la Grange*. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1691, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit, au ſixième degré, d'Antoine de Giniès, & de *Jeanne de Luzech*, qu'il avoit épouſée en 1500.

Les armes: *de gueules, au chevron d'argent, à la bordure d'azur.*

GIOE ou GOYE, nom d'une Maiſon noble

& ancienne du Danemark, déjà illuſtre dans le XIIe ſiècle.

MAGNUS GIOE fut Sénateur du Royaume, ſous les Rois JEAN, CHRISTIAN II, FRÉDÉRIC Ier & CHRISTIAN III; il mourut fort âgé en 1554.

FALCO GIOE, qui vivoit ſous les Rois CHRISTIAN IV & FRÉDÉRIC III, fut un homme très-ſavant;

MARC GIOE, fils du précédent, accompagna, en qualité de Maréchal, Annibal Seheſted, Ambaſſadeur en France, où il reſta Ambaſſadeur depuis 1664, juſqu'en 1669, & mourut en 1698, âgé de 63 ans; en lui s'éteignit les mâles de cette ancienne Maiſon. Il laiſſa deux filles, mariées, l'une à *Manderup*, Duc, Colonel, tué l'an 1710, au combat d'Helſingborg; l'autre au Comte *de Ranzau*, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Conſeiller intime, &c., enſuite Vice-Roi de Norwège, & depuis Grand-Bailli de Fionie.

Il y a eu dans le XVIIe ſiècle deux filles de la même Maiſon, dont le nom mérite d'être connu : METTA GIOE, qui ſavoit les langues étrangères, & avoit un grand amour pour la lecture, morte en 166..., & ANNE GIOE, qui n'aima pas moins les livres, & fit préſent de ſon cabinet à un Couvent de filles, qu'elle avoit fondé. (*Dictionnaire* de Moréri, éd. de Bâle.)

*GION, Terre & Châtellenie, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Février 1633, enregiſtrées au Parlement le 11 Août 1634, & à la Chambre des Comptes le 12 Novembre 1635, en faveur de JACQUES de GION.

GIOU DE CAYLUS, ancienne & illuſtre Maiſon de la Haute-Auvergne, dont pluſieurs de ce nom ont rendu de grands ſervices à l'Etat & à Malte, & ont toujours ſervi avec diſtinction; elle eſt diſtinguée tant par ſes alliances & par ſa naiſſance, que par ſes ſervices rendus à HENRI IV. Il eſt rapporté par Bozio, impreſſion de Paris 1643, qu'il y a eu pluſieurs Chevaliers de la Maiſon de GIOU, entr'autres :

CLAUDE DE GIOU, qui fut tué au ſiège de Rhodes en 1470;

PIERRE DE GIOU, Lieutenant-Général des Galères de l'Ordre de Malte en 1566, lequel, au retour de la priſe de Pignon, paſſa à Marſeille, où étoit le Roi CHARLES IX, y fit livrer un combat de Galères, pour amuſer Sa Majeſté; lui donna ſur ſon bord une ſomptueuſe collation; fit des préſens à toute ſa Cour, & accompagna le Roi à Arles, dont il reçut une belle chaîne d'or. Lors du ſiège de Malte, il rendit de grands ſervices à l'Ordre, en fut fait Maréchal, & nommé deux fois Ambaſſadeur, il fut auſſi Grand-Bailli d'Auvergne, & il mourut dans ſa dernière Ambaſſade en France, en retournant à Malte, où il eſpéroit être nommé Grand-Maître.

LÉVY DE GIOU-DE-CAYLUS fut Gouverneur de Calvinet le 29 Décembre 1590, Ecuyer de Catherine, Princeſſe de Navarre, ſœur d'HENRI IV; il défit le Duc de Joyeuſe dans les plaines de Montaudran, ſur quoi le Roi lui écrivit pour le remercier. Les proviſions de ſon Gouvernement & de ſa charge d'Ecuyer ſont dans les Archives de la Maiſon de GIOU DE CAYLUS, ainſi que pluſieurs Lettres du Roi HENRI IV, écrites à ce même LÉVY DE GIOU-DE-CAYLUS. La première qui lui eſt adreſſée à ſon Gouvernement de Calvinet, eſt datée du Camp d'Eſtampes, le 23 Novembre 1592, & ſignée HENRI. La ſeconde eſt écrite de Saumur le 3 Mars 1593, auſſi ſignée HENRI. La troiſième, écrite de Chartres le 11 Octobre ſuivant, ſignée HENRI, lui eſt adreſſée à ſon Gouvernement & Château de Calvinet; & la quatrième, écrite de Paris le 3 Mars 1597, eſt, comme les trois autres, ſignée HENRI. Il eut pour fils :

JACQUES DE GIOU-DE-CAYLUS, Seigneur de Caylus, Vezac, Salles, &c., qui a épouſé *Gabrielle de Soulhac d'Azérat*, dont il eut :

MARGUERITE, qui a épouſé, par contrat du 23 Juillet 1656, *Antoine de Sarret-de-Fabrègues*, dont poſtérité. Voyez SARRET-DE-FABRÈGUES.

Cette notice, ſur la Maiſon de GIOU-DE-CAYLUS, eſt extraite d'une généalogie de la Famille de SARRET-DE-FABRÈGUES, qui nous a été envoyée.

GIOVE, Famille inſcrite de tout tems dans le livre de la Nobleſſe de la République de Gênes, au nombre des Citoyens nobles.

NICOLAS DE GIOVE vivoit avant 1470, il eut pour deſcendant :

CLAUDE-CHARLES DE GIOVE, Gentilhomme Génois, qui épouſa à Paris, le 25 Avril 1712, *Jeanne-Louiſe du Jardin*, fille de *Paul*, Conſeiller du Roi, Greffier en chef des affirmations du Parlement, dont :

1. & 2. NICOLAS-ALEXANDRE & FRANÇOIS-MARIE BONAVENTURE;

3. 4. & 5. Hélène-Catherine, Catherine-Louise & Marie-Madeleine;
6. Et Marie-Marthe-Angélique, née le 17 Janvier 1721, reçue à Saint-Cyr le 18 Mai 1731, ſur la production de ſes titres, qui juſtifient graduellement ſa filiation depuis Nicolas de Giove, ſon ſeptième aïeul. (Voyez l'*Armorial génér. de France*, rég. I, part. I, pag. 267.)

Les armes : *d'azur, à une muraille d'or, poſée en faſce, longée d'argent; au chef d'or, chargé d'une aigle de ſable.*

GIRARD, Famille de Languedoc, diviſée en trois branches.

Renaud Girard, Seigneur de Baſoges, un des Ambaſſadeurs de Charles VII, pour traiter de la paix avec les Anglois en 1435, puis en Ecoſſe, pour la concluſion du mariage du Dauphin avec la Princeſſe Marguerite, dont il fut enſuite premier Maître-d'Hôtel, eut pour deſcendant :

Jean Girard, qui fut père de

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et René, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

Nicolas Girard eut pour enfans :

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Louis, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

Henri Girard, Seigneur de Tilloye, Procureur-Général en la Chambre des Comptes depuis 1619 juſqu'en 1625, fut reçu Maître des Requêtes, & enſuite fait Intendant des Armées Navales; il épouſa *Madeleine Barentin*, dont vint :

Louis Girard, Seigneur de la Cour des Bois, qui fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 9 Janvier 1645, Maître des Requêtes le 3 Avril 1654, dont il devint le Doyen en 1704, & mourut le 14 Avril 1718, à 95 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Mars 1670, *Anne de Villers*, morte le 14 Mars 1710, veuve de *Pierre Girardin*, Secrétaire du Roi, & fille de *Nicolas de Villers* & de *Marie le Vaſſeur*. De ce mariage il a eu :

Louise, qui a épouſé *Nicolas-Louis de Bailleul*, Marquis de Château-Gonthier, Préſident au Parlement de Paris; morte le 30 Septembre 1688, & inhumée aux Capucines.

SECONDE BRANCHE.

Louis Girard, Seigneur de Villetanneuſe, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, ſecond fils de Nicolas, mourut en 1651, laiſſant de *Marie Boyer de Breuil*, ſon épouſe :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Charles, qui fut créé Marquis de Tilloye;
3. Jean-Baptiste, Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en 1659, en faveur duquel la Seigneurie de *Villetanneuſe* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Octobre 1657. Il eſt mort ſans enfans;
4. Et Marie-Madeleine, alliée, en Avril 1662, avec *Louis-François de Brancas*, Duc de Villars, dont elle n'eut point d'enfans. Voyez BRANCAS.

Antoine Girard, Seigneur de Villetanneuſe, d'Eſpinay & de la Briche, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 29 Mars 1649, Procureur-Général en la Chambre des Comptes, la même année, en ſurvivance de ſon père, fut inſtallé, le 16 Mai 1651, s'en démit en Juin 1686, & mourut en 1691. Il avoit épouſé, en Novembre 1657, *Claudine de Sève*, fille de *Jean*, Seigneur de Plottart, Préſident en la Cour des Aides en 1636, & de *Renée de Guénégaud*, dont il n'eut point d'enfans. Elle mourut le 2 Janvier 1709, à 68 ans, & a été inhumée à Saint-Germain-l'Auxerrois.

TROISIÈME BRANCHE.

René de Girard, ſecond fils de Jean, fut père de

Jean-Baptiste Girard, Tréſorier de France, & Conſeiller d'État, en 1623, qui eut pour fils :

Jean-Paul, auſſi Tréſorier de France, qui fut honoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat en 1661; il eut pour fils :

Pierre-Guillaume Girard, Seigneur de Coulondres, & Tréſorier de France, qui fut père de

Pierre-Maurice-Emmanuel de Girard, né le 18 Avril 1718, Seigneur de Coulondres & de Saint-Jean-de-Vidas, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, &c., & Chevalier de Saint-Louis; il a acquis, au mois d'Août 1745, la Terre & Baronnie de Pezennes, au Diocèſe de Béziers. En conſidération de ſes ſervices, Sa Majeſté a uni à cette Baronnie celle de Monteſquieu & les Seigneuries de Vaſmacle, Pouſſet, la Brogne & Roudanergue, & les a érigées en titre de *Marquiſat*, ſous le nom de *Pézennes*, par Lettres du mois d'Août 1750, enregiſtrées au

Parlement de Toulouſe le 11 Décembre de la même année, & en la Chambre des Comptes de Montpellier le 9 Janvier de l'année ſuivante. Il a épouſé, le 29 Février 1743, *Marguerite-Antoinette Viel de Lunas,* fille du Préſident en la Chambre des Comptes de Montpellier. Nous ignorons, s'il en a des enfans, faute de mémoire. (*Tabl. Généal.*, part. VI, pag. 35 & 60.)

La première branche portoit pour armes: *loſangé d'argent & de gueules.*

La ſeconde porte: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, à la faſce de gueules, chargée d'un lion léopardé d'or, & accompagnée, en pointe, d'une quintefeuille d'azur; aux* 2 *&* 3 *d'or, à trois merlettes de ſable;* & ſur le tout: *loſangé d'argent & de gueules.*

GIRARD, en Berry: Famille qui a poſſédé les premières charges dans cette province, & de laquelle étoit:

Jean Girard, Seigneur du Prunay, Morthomier & de la Salle, Conſeiller pour le Roi en Berry, qui a épouſé *Jeanne de Vulcob*, dont:

Gabrielle Girard, mariée, par contrat paſſé devant *François Fertant*, Notaire à Bourges, en 1593, à *Jean de Foucault*, IIe du nom, dont des enfans. Voy. FOUCAULT.

Les armes: *de gueules, à* 2 *morailles ou colonnes tortillées en chevron d'or, liées d'argent en croiſſant tourné.*

GIRARD, Seigneur de Champignolle & de Pindray, en Poitou.

I. Guillaume Girard, iſſu de l'un des trois Chevaliers du même nom, tué à la bataille de Poitiers en 1356 ſous le règne du Roi Jean, fut père de

II. Nicolas Girard, qualifié de *Chevalier*, Seigneur de la Rouſſière, dans ſon contrat de mariage du 8 Mai 1433, avec *Marie de la Roche*. Il eut pour fils:

III. Guillaume Girard, IIe du nom, Seigneur de la Rouſſière, qui s'allia avec *Marguerite-Bertrande de Salmon-de-Lahor*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur *de Lahor*, & d'*Eléonore de Patry-de-Calay*. Leurs enfans furent:

1. Guillaume, Seigneur de la Rouſſière & de la Papaudière, allié, le 15 Août 1503, à *Marie Bergère*, Dame de Claix, de laquelle il n'eut point de poſtérité;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Et Jean, lequel partagea, avec ſes deux frères, le 25 Mai 1514, la ſucceſſion de leur père, & ne laiſſa point de poſtérité.

IV. Pierre Girard épouſa *Jeanne de la Buſſière*, dont il eut:

V. Poncet Girard, marié avec *Françoiſe Foucault*, iſſue des Seigneurs de *Foucault-Retiers*, en Bretagne, de laquelle vint:

VI. Charles Girard, Seigneur de Champignolle, qui épouſa *Claudine de la Roche-Guiffard* en Bretagne. Il en eut:

VII. Fiacre Girard, Seigneur de Champignolle, qui s'allia à *Perrette de Breſſole*, dont:

René, qui ſuit;
Et Jean, Chevalier de Malte en 1612, lequel, par ſes ſervices, mérita des éloges du Grand-Maître.

VIII. René Girard, Seigneur de Champignolle, ſervit avec diſtinction dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi. De *Marguerite Couſtin-de-Maſnadau*, ſon épouſe, il eut:

IX. François Girard, Seigneur de Champignolle & d'Anthenet, marié avec *Charlotte le Vaillant*, de la ville d'Avignon, Famille originaire du Berry. Leurs enfans furent:

Jean-Bonaventure, qui ſuit;
Et François, Seigneur d'Anthenet, mort ſans enfans, étant Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin.

X. Jean-Bonaventure Girard, Seigneur de Champignolle, épouſa *Marie-Eſter Ferré*, Dame de la Seigneurie de Pindray, fille de *Louis Ferré*, Chevalier, & de *Françoiſe Taveau-de-Mortemer*, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Jacques, Chevalier, Seigneur de Monſon, mort ſans enfans, ayant ſervi long-tems en qualité d'Officier dans la Marine;
3. Et Jean, nommé *le Chevalier de Pindray*, Capitaine au Régiment de Vermandois, bleſſé à la bataille de Lawfeld, mort ſans poſtérité.

XI. François Girard, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Pindray, Champignolle & Anthenet, ancien Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, a, de ſon mariage avec *Jeanne Richeteau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Poiron, & autres lieux:

1. François-Bonaventure, ancien Mouſquetaire du Roi. Il s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy & de Rocoux, a été du détachement qui accompagna le Roi à Strasbourg,

& s'eſt trouvé au ſiège de Fribourg. Il a été du ban de la Nobleſſe, commandée en 1758, pour la Saintonge & l'Aunis ;

2. Jean, dit *le Chevalier de Pindray*. Il ſervoit en 1747, en qualité de Capitaine au Régiment de Normandie, s'eſt trouvé à la bataille de Lawfeld, & aux ſièges de Berg-op-Zoom & de Maëſtricht ;
3. Geneviève, dite *Mademoiſelle de Pindray* ;
4. Et Henriette-Girard, dite *Mademoiſelle d'Anthenet*. (C'eſt ce que nous ſavons sur cette famille, faute de Mémoire.)

Les armes : *d'argent, à 3 fleurs-de-lis d'azur ; au bâton d'or poſé en bande, brochant ſur la première fleur-de-lis ; à la bordure d'or, chargée de 3 cœurs de gueules, 2 en flancs & 1 en pointe.*

GIRARD DE CHAMBRULLARD, Famille noble, alliée à celle de *Girault*, de Langres, & dont eſt

Charlotte Girard de Chambrullard, femme de *Henri Plusbel de Saulles*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Grenant en partie. De ce mariage eſt iſſue *Barbe-Nicole Plusbel*, ſeconde femme, par contrat du 20 Janvier 1744, paſſé devant *Collier*, Notaire à Langres, de *Claude-Joſeph Girault de Vitry*, Ier du nom, né le 18 Avril 1703, Chevalier, Seigneur de Vitry, Eſſey, Donnemarie, &c. Voyez GIRAULT.

Les armes de Girard ſont : *gironné d'or & d'azur de 6 pièces, au chef d'or.*

* GIRARD (de), ancienne Nobleſſe, originaire du Poitou, diviſée en deux branches. L'aînée, qui porte le nom de Girard de Beaurepaire, eſt établie depuis très-long-tems en Poitou, & y ſubſiſte dans la perſonne de N.... de Girard, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire. La ſeconde eſt connue ſous le nom de Girard-de-Charnacé, & eſt établie en Anjou. C'eſt de celle-ci dont nous allons parler, en remontant aux premiers degrès, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués. Le premier, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt

I. Raoul de Girard, Ecuyer, Seigneur de Barenton, &c., en Poitou, qui, le 20 Juin 1425, par acte paſſé devant *Guillemeaux*, Notaire, acquit de Pierre d'Arquennes, Chevalier, & de Jeanne de Mongeroult, ſa femme, Dame de l'Ecluſe, pluſieurs rentes & Seigneuries. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1403, *Louiſe de Rouvière*, & en eut :

II. Raoul de Girard, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Barenton, &c., qui s'eſt marié, par contrat du 20 Décembre 1431, avec *Jeanne de Moulins*, dont pour fils unique :

III. Jean de Girard, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Barenton & de la Claye, Licencié ès-Lois, qui tranſigea ſur procès avec Jeanne de Mongeroult, le 8 Décembre 1457, & fut déchargé de la taxe du droit de franc-fief, comme étant Noble-né, & extrait de noble lignée, par jugement des Commiſſaires du Roi, rendu à Angers le 8 Juin 1481. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Décembre 1460, *Renée de Villeneuve*, Dame de la Terre de Villeneuve, ſituée dans la Paroiſſe de Martigné-Briand, en Anjou, fille & héritière univerſelle de *René de Villeneuve*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Louiſe de Sacé*, dont :

1. Jean, Ecuyer, Seigneur de la Claye, mort ſans poſtérité ;
2. Autre Jean, dit *le Jeune*, Ecuyer, vivant en 1500, dont la branche s'eſt établie en Poitou, & y ſubſiſte dans la perſonne de N.... de Girard, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, près des Herbiers, Terre poſſédée depuis très-long-tems par cette branche, ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire ;
3. Denis, qui ſuit ;
4. Pierre. (Ces enfans partagèrent, le 10 Mars 1500, la ſucceſſion de leur père.)

IV. Denis de Girard, Ecuyer, Seigneur de la Sauvagère, Villette, la Baudouinière & du Pleſſis-d'Auvers, au Maine, Bachelier ès-Lois, épouſa, par contrat du 9 Août 1504, *Jeanne Herbelin*, fille de noble *Ambroiſe*, dont :

1. Jean qui ſuit ;
2. Gilles, Ecuyer, Seigneur du Moulin, marié à *Chriſtoflette le Voyer* ;
3. Olivier, Ecuyer, vivant en 1539 ;
4. Jeanne, mariée à *François Boullard*, Licencié ès-Lois ;
5. Opportune, femme de *Julien Petiot* ;
6. & 7. Marie & Perrine. (Tous ces enfans partagèrent, le 11 Décembre 1539, les ſucceſſions de leurs père & mère, & celle de Jean, *l'aîné*, leur oncle.)

V. Jean de Girard, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Claye, Ballée & Lignières, au Maine, rendit aveu, le 15 Octobre 1546, à la Baronnie de Sainte-Suſanne, comme curateur d'*Olivier le Voyer*, fils mineur d'*Etienne*,

ſon beau-père; & partagea, le 20 Janvier 1551, ainſi que GILLES DE GIRARD, Ecuyer, Seigneur du Moulin, ſon frère, avec les Sieurs *le Voyer*. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Janvier 1540, *Julienne le Voyer*, morte le 1er Décembre 1555, fille aînée d'*Etienne le Voyer*, Ecuyer, Seigneur de Ballée, & d'Andrée de la Saulgère. Il eut pour fils unique :

VI. JEAN DE GIRARD, Ecuyer, Seigneur de la Claye, la Sauvagère, Ballée, Lignières, &c., qui rendit foi & hommage ſimple, le 15 Novembre 1549, de ſa Terre de la Sauvagère à l'Evêque d'Angers, à cauſe de ſa Baronnie de Gratte-Cuiſſe, dépendante dudit Evêché. Il fut homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. de Thevalle, Capitaine des 50 hommes d'armes deſdites Ordonnances, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant-Général au Gouvernement de Metz & Pays Meſſin, qui lui donna un congé le 13 Juillet 1574; il fut déchargé, par jugement rendu à Beaugé, le 10 Août ſuivant, de la demande & contribution du ban & arrière-ban que Sa Majeſté avoit impoſée ſur un rôle concernant les Gentilshommes, d'après la production de ſes certificats de ſervice. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Janvier 1563, *Madeleine de Beaubigné*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Charnay, Villette, la Biguonnière, &c., & de feue *Jeanne de Teſſé*. Elle teſta, le 26 Février 1622, & voulut être enterrée au tombeau de ſon mari. Leurs enfans furent :

1. ROBERT, Ecuyer, qui ſervit avec diſtinction, & mourut ſans alliance ;
2. ANSELME, qui ſuit ;
3. RENÉE, Dame de la Billoirie ;
4. FRANÇOISE, mariée à *Claude de Cuillé*, Ecuyer, Sieur d'Ecorce ;
5. Et MADELEINE, femme de *Jean Dupré*, Ecuyer, Seigneur du Boulay. (Elles partagèrent avec ANSELME, leur frère, la ſucceſſion de leur père, par acte du 30 Décembre 1601.)

VII. ANSELME DE GIRARD, Ecuyer, Seigneur de Ballée, la Claye, du Pleſſis & Beaucé, ſervit avec diſtinction au ſiège de la Fère en 1595, & à celui d'Amiens en 1609, avec ROBERT, ſon frère, ſous Urbain de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi au pays & Duché d'Anjou, comme il appert d'un certificat de ce Seigneur, donné à Saint-Germain-en-Laye, le 27 Juillet 1618. Il rendit aveu, le 7 Juin 1619, de ſa Terre & Seigneurie de Ballée, à Henri de la Trémoille, Prince de Talmont, Duc de Thouars, Pair de France, Comte de Laval, &c., à cauſe de ſa Châtellenie de Bazouges; partagea avec FRANÇOISE, ſa ſœur, femme de *Claude de Cuillé*, Ecuyer, les ſucceſſions de leurs père & mère, par acte du 1er Juillet 1627; mourut, en 1628, en ſon Château de Lignières, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Ballée, comme Seigneur dudit lieu. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Novembre 1600, paſſé devant *Jacques Buſcher*, Notaire Royal à Angers, *Claude de Charnacé*, née le 10 Mai 1580, fille aînée de *Jacques de Charnacé*, Ecuyer, Seigneur de Charnacé, de Gaſtines & du Pleſſis, & d'*Adrienne le Gaiger*. Elle étoit ſœur d'*Hercule*, Baron de *Charnacé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Clermont-en-Argonne, Ambaſſadeur de Louis XIII dans les Provinces-Unies, en Suède, & en pluſieurs Cours de l'Europe, tué au ſiège de Breda en 1637, Commandant les troupes de Sa Majeſté; il n'eut point d'enfans d'*Anne de Maillé-Brezé*, ſon épouſe, qui fut inhumée auprès de lui dans l'Egliſe de Champigné en Anjou, ſa Paroiſſe, où l'on voit leur Mauſolée. Cette Maiſon de *Charnacé*, une des plus anciennes de la Province d'Anjou, s'eſt ainſi éteinte dans celle de GIRARD, qui y eſt établie depuis le mariage D'ANSELME DE GIRARD, avec *Claude de Charnacé*, laquelle mourut en 1642, ayant eu entr'autres enfans :

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Prêtre, Religieux Bénédictin ;
3. JACQUES, rapporté après ſon aîné ;
4. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Claye, qu'il eut pour ſon partage, par acte paſſé à Angers, le 21 Octobre 1642 ; mort ſans poſtérité ;
5. MADELEINE, mariée à *Louis de Meule*, Baron du Freſne ; morte ſans enfans ;
6. CLAUDE, Religieuſe à l'Abbaye du Pré, au Mans ;
7. Et FRANÇOISE, Religieuſe à Château-Gonthier.

VIII. PHILIPPE DE GIRARD, né en 1607, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Charnacé, Ballée, Lignières, les Blanchardières, &c., reçut, le 2 Juin 1649, à cauſe de ſa Châtellenie des Blanchardières, l'aveu de François de Villiers, Chevalier, Seigneur de Lauberdière, des Roches, &c., pour ſa Terre

de la Haye; & épouſa, par contrat, du 6 Août 1639, paſſé devant *Noël Blanchet*, Notaire à Angers, célébration ledit jour, *Jacqueline du Freſne*, fille aînée de *Jacques*, Chevalier, Seigneur du Freſne, Baron des Vaux, près du Mans, & de feue *Foy de Launay*, dont:

IX. JACQUES-PHILIPPE DE GIRARD, né le 31 Mai 1640, Chevalier, Marquis de Charnacé, Baron des Vaux, Vicomte de Perrières, Seigneur du Freſne, &c., Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, puis Lieutenant-Général d'Artillerie de la Province de l'Isle-de-France, & Commandant en Chef de l'Arſenal de Paris, qui épouſa, le 25 Mai 1689, *Louiſe de Bouillé*, Comteſſe de Croſne, au Maine, & n'en eut point d'enfans.

VIII. JACQUES DE GIRARD-DE-CHARNACÉ, Chevalier, Seigneur de Gaſtines, fils puîné D'ANSELME, & de *Claude de Charnacé*, fut Enſeigne de la Colonelle du Régiment de Brezé, ſe trouva au ſiège d'Heſdin, où il eut le bras droit emporté d'un boulet de canon, comme il appert de deux certificats du Maréchal de la Meilleraye, Chevalier des Ordres, & Grand-Maître de l'Artillerie de France; l'un donné, au camp d'Heſdin, le 27 Juillet 1639; l'autre, au camp d'Arras, le 16 Août 1640. Il épouſa, 1° par contrat du 6 Février 1644, paſſé devant *Serezin*, Notaire Royal à Angers, *Catherine de la Bigottière*, veuve de *Sébaſtien Rouſſeau*, Conſeiller du Roi, Juge, Magiſtrat au Siège Préſidial d'Angers, & fille de feu *René de la Bigottière*, Seigneur de Perchambault, Conſeiller du Roi en l'Election de cette Ville, & de *Judith Guillot*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat du 23 Février 1675, paſſé devant *Julien Bodère*, Notaire Royal à Angers, célébration le 24, en l'Egliſe Paroiſſiale de la Trinité, *Renée de Briſſac*, ſœur de *Joſeph de Briſſac-des-Charnières*, Ecuyer, dont vint:

IX. JACQUES-RENÉ DE GIRARD-DE-CHARNACÉ, Chevalier, Seigneur de Gaſtines, du Bois, de Mont-Bourcher, du Lion-d'Angers, &c., né le 18 Novembre 1676, Capitaine au Régiment de Cruſſol, Infanterie, qui, ſur la production de ſes titres, fut maintenu dans ſa Nobleſſe, par jugement de M. Chauvelin, Intendant de la Généralité de Tours, rendu le 12 Août 1716. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1713, paſſé devant *Benoiſt* &

ſon Confrère, Notaires Royaux à Angers, *Geneviève Arthaud*, fille de feu Noble homme, *Marc Arthaud*, Sieur de Fougeré, & de Chambōureau, ancien Echevin de ladite Ville, & de *Françoiſe le Febvre*. De ce mariage ſont iſſus:

1. JACQUES-ANSELME, Chevalier, né le 4 Novembre 1717, mort jeune;
2. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit;
3. MARC-PROSPER, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
4. JEAN-GASPARD, appelé *le Chevalier de Charnacé*, Commiſſaire d'Artillerie, puis Capitaine de Canonniers, vivant ſans alliance en 1778;
5. FRANÇOISE-JACQUINE, baptiſée, le 11 Janvier 1714, en la Paroiſſe de Saint-Denis d'Angers, mariée, par contrat du 7 Février 1744, paſſé devant *Julien le Mercier*, Notaire Royal à Château-Gonthier, à *François-Joſeph de Scépeaux*, Chevalier, Seigneur du Houſſay, des Châtellenies de Louvaine & de Saint-Martin-du-Bois, Chevalier de Saint-Louis, &c., dont poſtérité. Voyez SCÉPEAUX (DE). Elle étoit morte, lors du partage fait à Angers, le 11 Juillet 1753;
6. Et GENEVIÈVE-CHARLOTTE, mariée, en 1752, à *Théophile-Pierre de Morant*, Chevalier, Seigneur de Griſſonis & de la Fontaine; ils n'ont point d'enfans.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE GIRARD-DE-CHARNACÉ, Chevalier, Seigneur de Charnacé, du Lion-d'Angers, du Bois, de Mont-Bourcher, Chaugé, &c., ancien Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie, a épouſé, par contrat du 4 Juillet 1756, paſſé devant *Thomas* & ſon Confrère, Notaires Royaux à Saumur, *Marie-Charlotte-Françoiſe du Tronchay*, fille de *Louis-Joſeph-Denis*, Chevalier, Seigneur de Meigné, Pouancé, Chamfreau, la Barre, &c., & de *Charlotte-Françoiſe Poullain-de-Grée*, dont:

1. CHARLES-LOUIS-GASPARD-AUGUSTE, Chevalier, né le 11 Novembre 1758, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, depuis 1777;
2. GUY-JOSEPH, né le 27 Juin 1760, entré Page du Roi à ſa Grande-Ecurie, en Janvier 1776;
3. RAOUL-CÉSAR, né en Mars 1764;
4. GENEVIÈVE-SOPHIE, née le 2 Mai 1766;
5. Et PÉLAGIE-GENEVIÈVE, née le 6 Octobre 1768.

X. MARC-PROSPER DE GIRARD-DE-CHARNACÉ, Chevalier de Saint-Louis, troiſième fils de JACQUES-RENÉ, & de *Geneviève Arthaud*, ancien Capitaine au Régiment de Bourgo-

gne, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice, Lieutenant-Colonel au même Régiment, a épouſé, par contrat du 11 Juillet 1770, *Nicole-Hyacinthe de Boiſjourdan*, fille aînée de Meſſire *Louis-François-Séraphin*, Chevalier, Seigneur de Boiſjourdan, Longue-Fuie, Chainé, &c., & de Dame *Madeleine de Guitault*, de laquelle il a :

1. PROSPER-MARC, Chevalier ;
2. HENRI-AUGUSTIN ;
3. GENEVIÈVE-HORTENSE SÉRAPHINE ;
4. Et une autre fille.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à trois chevrons d'or*, qui eſt DE GIRARD ; *aux 2 & 3 d'azur, à trois croiſettes pattées d'or*, qui eſt DE CHARNACÉ.

GIRARD DE LA GARDE, en Dauphiné : *d'azur, à trois tours mal ordonnées ; à la bande accompagnée de 6 mouchetures d'hermine d'argent, poſées en orle, & d'un lion léopardé d'or en chef.*

GIRARD DE LANGLADE, Famille établie, de tems immémorial, dans la ville de Périgueux, où elle a toujours joui de la plus grande conſidération, par les ſervices diſtingués qu'elle a rendus au Roi dans le tems de la Ligue. Elle ſubſiſte dans

JOSEPH-PASCAL GIRARD DE LANGLADE, Seigneur de Rampinſole, né à Périgueux vers le 16 Août 1709, Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, le 13 Janvier 1736, & Capitaine-Commandant de 60 hommes, ſous le titre de Dragons-Volontaires de Périgueux, à pied, le 20 Juin 1759, qui a épouſé, le 13 Octobre 1749, *Anne-Françoiſe de Crevoiſeret*, fille de *Jean-Baptiſte*, ancien Capitaine d'Infanterie, & de *Marie Louillon*, dont il a eu :

1. JACQUES-FRANÇOIS-DENIS, baptiſé le 28 Juillet 1750 ;
2. Et JACQUES-JOSEPH, né le 6 Septembre 1756, reçu à l'Ecole Royale Militaire au mois d'Octobre 1766.

Les armes : *d'or, à un globe de gueules, ſommé de ſa croix de même, accoſté de deux branches de chêne de ſinople, fruitées & affrontées ; le globe ſoutenu par une fleur-de-lis de gueules, poſée à la pointe de l'écu ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. VI.)

GIRARD DES ORRES, en Dauphiné : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 coquilles de ſable.*

GIRARD DU DEMAINE. On croit, dit une Notice envoyée, cette Famille ſortie d'une Maiſon noble de Bordeaux, & la même que celle du célèbre BERNARD DE GIRARD, Seigneur du Haillan, que le Roi CHARLES IX fit Hiſtoriographe de France en 1571, & qu'HENRI III honora de la charge de Généalogiſte de l'Ordre du Saint-Eſprit, &c.

JACQUES DE GIRARD, Seigneur de l'Isle-Scellé, du Demaine & autres lieux, étoit fils de N... DE GIRARD, qui, ayant acquis pluſieurs fiefs, peu après avoir été pourvu d'une charge de Conſeiller-Secrétaire du Roi, mourut en Bretagne, dans l'exercice de ladite charge.

THOMAS-MALO DE GIRARD, petit-fils de ce dernier, s'étant retiré à Marſeille, il y épouſa *Marie-Thérèſe de Calaman*, fille d'un Préſident au Bureau des Finances de la Généralité d'Aix. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, entr'autres :

1. JOSEPH-LOUIS, qui ſuit ;
2. JOSEPH-ESPRIT, Commiſſaire des guerres, marié à *Anne-Juſtine de la Rouvière*, fille de *N... de la Rouvière*, Chevalier de Saint-Louis & Commiſſaire-Ordonnateur, lequel a ci-devant rempli les fonctions d'Intendant en Corſe, &c. ;
3. N... DE GIRARD, dit l'*Abbé du Demaine*, Maître de conférence de Théologie à Paris, &c. ;
4. 5. & 6. Et trois garçons, Officiers dans le le Régiment d'Enghien, &c.

JOSEPH-LOUIS DE GIRARD a épouſé *Jeanne de Reyſſollet*, dont un fils.

Les armes : *d'argent, à la croix d'azur.* Supports : *deux lions au naturel.* Cimier : *un lion de même.* Deviſe : CRUX DECUS ET SPES.

GIRARD DU HAILLAN : *écartelé, au 1 d'azur, à un mouton paſſant d'or, chargé de 2 quintefeuilles de gueules ; au 2 d'argent, à 7 loſanges de gueules, miſes en faſce, 3, 3 & 1 ; au 3 d'or, à une aigle ſans tête, arrachée de ſable, & des gouttes de ſang jailliſſantes du col, de gueules ; au 4 d'azur, au lion rampant d'argent, armé & lampaſſé de gueules, couronné d'or, accoſté de 2 pals, au pied fiché d'or.*

GIRARD SAINT-PAUL, en Dauphiné : *d'azur, à la bande échiquetée d'argent & de ſable de 3 traits.*

GIRARDIN, Famille du Comté d'Auxerre, ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire. Nous ſavons ſeulement que le Marquis DE GIRARDIN, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, épouſa, le 20 Avril 1761, à Lunéville, *Cécile-Brigide de Baye*, fille de *François Berthelot*, Seigneur *de Baye*, Maréchal-de-Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant des deux bataillons des Cadets-Gentilshommes de S. M. le Roi de Pologne.

Les armes : *d'argent, à 3 têtes de corbeaux de ſable, arrachées de gueules, allumées & becquées du même, poſées 2 & 1 ; à la bordure auſſi de gueules.*

On lit dans le *Mercure*, du mois de Septembre 1745, p. 216, que PIERRE GIRARDIN, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, a laiſſé d'*Anne de Villers*, remariée, le 15 Mai 1660, avec *Louis Girard*, Seigneur de la Cour des Bois, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & morte le 14 Mars 1710 :

LOUIS GIRARDIN, Seigneur de Vauvry, Conſeiller d'Etat & au Conſeil de la Marine, ancien Intendant-Général de la Marine, mort le 30 Septembre 1724, qui avoit épouſé, le 5 Mars 1680, *Louiſe de Bellinzani*, dont entr'autres enfans

1. ALEXANDRE-LOUIS, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment des Gardes, mort à Paris, ſans alliance, le 19 Août 1745, âgé de 60 ans ;
2. Et LOUIS-ALEXANDRE GIRARDIN DE VAUVRY, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 24 Février 1724. Ils étoient neveux de PIERRE GIRARDIN, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Lieutenant-Civil de la Vicomté & Prévôté de Paris, nommé, en 1695, Ambaſſadeur à Conſtantinople, où il mourut la nuit du 14 au 15 Janvier 1689, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Eliſabeth Ferrand*, laquelle ſe remaria, en 1697, avec *Jean de Beaufort de Canillac de Montboiſſier*, Comte de Canillac.

GIRARDOT, Famille noble alliée à celle de *Girault*, de Langres, & de laquelle étoit :

PRUDENT GIRARDOT, Ecuyer, Seigneur de la Roche, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui de *Marie Guenichon* eut :

CLAUDETTE GIRARDOT, qui s'eſt mariée, par

contrat du 1er Décembre 1531, avec *Claude Girault*, 1er du nom (de la branche de Semoutier & de Freſnoy), Ecuyer, Seigneur du Cray-lès-Nogent-le-Roi, Chalancey, Vaivre & Vaillant, mort le 11 Juillet 1558, fils de *Nicolas Girault*, Ecuyer, Seigneur de Semoutier, & de *Guyonne de Scotfer*. CLAUDETTE GIRARDOT mourut le 3 Août 1566, laiſſant poſtérité. Voyez GIRAULT.

Les armes de GIRARDOT ſont : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chevron d'argent ; aux 2 & 3 d'argent, au lion de ſable ; & ſur le tout, un écu d'or.*

GIRAUD, Famille noble originaire de Provence, connue depuis pluſieurs ſiècles à Arles, & qui a toujours joui des titres & honneurs accordés à la ſeule Nobleſſe.

HENRI DE GIRAUD obtint des Lettres-Patentes de HENRI III, Roi de France, données à Paris le 6 Juin 1586, qui le déclarent *noble de nom & d'armes*, comme iſſu de pères & aïeux, qui avoient toujours vécu noblement, & ſervi les Rois ſes prédéceſſeurs en fait de guerre & autres occaſions, auxquelles leur qualité & vocation les avoient appelés. Leſdites Lettres-Patentes furent auſſi accordées audit HENRI DE GIRAUD, en faveur des ſervices militaires qu'il avoit rendus, notamment dans les armées qui avoient été levées en Provence, contre ceux de la R. P. R. pendant les troubles, ſous la conduite des Comtes de Sommerive & de Carcès.

Cette Famille a été connue juſqu'en 1540, ſous le nom de GIRAUDI ; elle franciſa alors ſon nom, & depuis elle l'a été ſous le nom de GIRAUD.

Une branche cadette de cette Maiſon s'étoit établie à Aix en Provence, à la fin du XVe ſiècle, & PIERRE GIRAUDI, iſſu de cette branche, fut Conſeiller au Parlement de cette Province, lors de ſon inſtitution. BALTHAZAR, fils de PIERRE, ſuccéda à ſon père dans ledit office ; mais ne laiſſant point de poſtérité, cette branche s'eſt éteinte en lui.

Les Lettres-Patentes de déclaration de nobleſſe, obtenues par HENRI GIRAUD, furent enregiſtrées aux actes du Siège d'Arles le 15 Novembre 1586, & aux Archives du Roi, ſuivant l'Arrêt de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances dudit pays, le 22 Octobre 1668, & au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, ſéant à Aix, le 10 Juin 1671. Leſdites Lettres de déclaration de

nobleſſe ont été auſſi vérifiées par les Commiſſaires députés par Sa Majeſté, ſuivant ſes déclarations des 28 Février 1665 & 4 Septembre 1696, pour la vérification des titres de nobleſſe & recherche des uſurpateurs.

I. Henri de Giraud eut de ſon mariage avec *Pierrette de Roux de Gouin :*

II. Honoré de Giraud, qui ſe maria avec *Jaumette de Brunet*, fille de noble *Laurent*, & de *Jeanne des Porcellets*. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, dont la plupart morts en bas âge. Ceux qui ont ſurvécu ſont :

1. Honoré, Camérier dans le Chapitre de St.-Pierre de Montmajour-lès-Arles ;
2. Jean, Officier dans les Gardes-Françoiſes, mort en Flandre, au ſiège de Maëſtricht, le 24 Septembre 1632 ;
3. Trophime, qui ſuit ;
4. Et Pierrette, mariée, le 7 Janvier 1626, à noble *Claude de Chiavary de Cabaſſole*.

III. Trophime de Giraud fut fort attaché à Louis de Valois, Comte d'Alais, Colonel-Général de la Cavalerie légère de France, & Gouverneur de Provence. Il fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Colonel, & épouſa, le 18 Avril 1638, *Antoinette de Cays*, fille de noble *Gilles*, & de *Julie des Porcellets de Fos*. Leurs enfans furent :

1. Gilles, qui ſuit ;
2. Et Antoinette, mariée à *Henri de Boche*, Sénéchal de Provence au Département d'Arles.

IV. Gilles de Giraud a auſſi ſervi dans la Cavalerie, & a épouſé, le 19 Janvier 1667, *Thérèſe d'Aiguières*, fille de noble *Gabriel*, & de Dame *Anne de Chiavary de Montredon*. De ce mariage naquit :

V. Etienne de Giraud, qui, n'ayant pu continuer de ſervir à cauſe de ſes infirmités, ſe maria, l'an 1699, avec *Thérèſe de Meyran*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Nans, Baron de la Goy, & de Dame *Marthe d'Arcuſſia d'Eſparron*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Louis-François, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
3. Thérèse, mariée à noble *Joſeph de Brun*, Seigneur de la Martinière & de Flaur ;
4. Louise, vivante ſans alliance ;
5. Blanche, mariée à noble *Maurice de Montfort-de-Faramans ;*
6. Et Françoise-Geneviève, morte Religieuſe Carmélite à Arles.

VI. Jean de Giraud a ſervi dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & y a fait la campagne de 1734. Il a épouſé, 1° le 3 Septembre 1737, *Marie-Louiſe de Martin de Crochans*, morte le 8 Avril 1745, ſans laiſſer poſtérité ; & 2° le 13 Avril 1752, *Marie-Roſe de Chiavary de Cabaſſole*. De ce mariage ſont nés :

1. Pierre-Joseph-Trimond de Giraud, né le 28 Décembre 1756 ;
2. Et Louise-Charlotte, née le 31 Mars 1758.

VI. Louis-François de Giraud, connu ſous le nom de *Chevalier de Giraud*, a d'abord ſervi dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, eſt enſuite entré Gentilhomme à Drapeaux dans le Régiment des Gardes-Françoiſes en 1733, & a fait, en cette qualité, la campagne de 1734. Il fut fait Enſeigne le 2 Février 1735 ; Enſeigne à pique en 1738 ; Sous-Lieutenant en 1743 ; Lieutenant en 1744 ; & Chevalier de Saint-Louis en 1745. Il a épouſé, en 1737, *Marie de la Tour*, dont :

François-Xavier-Etienne, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois têtes & cols de loups, coupées de même.* (Mémoire envoyé.)

GIRAUD, autre Famille établie à Toulon & originaire de la ville d'Hyères. Elle jouiſſoit des privilèges accordés aux Maiſons nobles ſur la fin du XVe ſiècle, & eſt éteinte en mâles par la mort du Bailli *de Piozin*, Chef d'Eſcadre, après avoir donné pluſieurs Officiers qui s'étoient diſtingués dans les armées, & poſſédé les terres de Piozin & de Montauban. La veuve du Sieur *de Barras la Penne*, morte ſans poſtérité, reſte ſeule de cette Famille. (*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 490.)

Les armes : *d'argent, à 3 bandes d'azur, la ſeconde chargée de 3 têtes de loups d'or, rangées en bande.*

GIRAUD DE CREZOL, dans l'Amérique & à Rochefort.

Pierre Giraud, Ecuyer, Sieur du Poyet, Conſeiller au Conſeil ſupérieur de l'Isle de Saint-Chriſtophe, & Capitaine d'Infanterie dans cette Isle, fut anobli au mois de Mars 1667, en conſidération de ſes ſervices. Il eut pour fils :

Louis-Antoine Giraud, Ecuyer, Sieur de Crezol, Capitaine de Cavalerie, natif de l'Isle

de Saint-Chriſtophe, & demeurant dans l'Isle de la Martinique, qui fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa Nobleſſe, par Arrêt du Conſeil ſupérieur de la Martinique, le 9 Janvier 1731. Il avoit épouſé, en 1708, *Marie-Roſe Courtois*, dont eſt iſſu :

PIERRE-ANDRÉ GIRAUD DE CREZOL, né le 17 Février 1711, Ecuyer, Officier dans la Compagnie des Cadets à Rochefort. (*Armorial génér. de France*, reg. II, part. I.)

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, ſurmonté d'une trangle de même, & de 3 étoiles auſſi d'or, rangées en chef ; à 3 croiſſans d'argent, poſés 1 & 2, à la pointe de l'écu.*

GIRAUDON, en Provence : *d'azur, au cheval d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'un croiſſant d'argent.*

GIRAULT, Nobleſſe ancienne, qui tire ſon origine de la Province de Bourgogne, établie à Langres depuis l'an 1400, ſuivant le *Nobiliaire de Champagne*, & l'inventaire des pièces produites, le 31 Décembre 1668, pardevant M. de Caumartin, Intendant de de Champagne, pour la recherche des Uſurpateurs de la Nobleſſe. Le P. Vignier, dans ſa *Décade hiſtorique de la Ville & Diocèſe de Langres*, pag. 621, dit que les GIRAULT *ſont eſtimés nobles d'ancienneté, qu'ils étoient qualifiés d'Ecuyers & Seigneurs de Choilley* ou *Cheilley en* 1416. Cet Auteur n'en remonte la Généalogie qu'à

I. FRANÇOIS GIRAULT, dit *le Roux*, Ecuyer, Seigneur de Choilley ou Cheilley en 1416. Il fit une donation à St.-Nicolas de Langres, & fut père de

II. JEAN GIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Choilley en 1431, qui fit pluſieurs fondations à St.-Martin de Langres, & eut pour fils :

III. CLAUDE GIRAULT, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1449, ſous la charge de M. de Baudricourt. Il épouſa *Guillemette de Goyot*, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur de Rivière, & de *Marguerite Petit*, d'une Famille noble, qui remonte à l'an 1200, dit le *Nobiliaire de Champagne*. Voyez PETIT. De ce mariage naquirent :

1. NICOLAS, Doyen de Saint-Maclou & de Barſur-Aube en 1470, Curé de St.-Martin de Langres en 1477, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Egliſe de Langres en 1487. Il fonda un anniverſaire, & mourut en 1493 ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Semoutier* & de *Freſnoy*, rapportée ci-après ;
4. CATHERINE, mariée à *Pierre Pignard*, Ecuyer, Seigneur de Gurgy-la-Ville & de Dampierre ;
5. JEANNE, alliée à *Philibert Martin*, Ecuyer, Seigneur de Daillancourt ;
6. Et BONNE, femme de *Simon Moitron*, Ecuyer, Lieutenant à la Garde des clefs de la ville de Langres, & Conſeiller en la même ville.

IV. JEAN GIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Récourt en partie, Capitaine d'une Compagnie d'hommes de pied, épouſa en 1485, *Marie de Récourt*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt & de Jocquon, & de *Jeanne Agricola*, Demoiſelle Romaine. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. DIDIÈRE, mariée à *Jean Thierry*, Ecuyer, Seigneur d'Aubepierre ;
3. CLAUDETTE, mariée à *Etienne Gaſtebois*, Ecuyer, Seigneur de Ceſeul & de Sanzolle ;
4. Et JACQUETTE, mariée à *Pierre de la Pérouſe*, Ecuyer, Seigneur des Colmiers, Capitaine d'Infanterie.

V. FRANÇOIS GIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Récourt, Capitaine d'une Compagnie franche, épouſa 1° *Simonette de Varennes*, fille de *Guyot*, Ecuyer, Seigneur *de Varennes*, & de *Louiſe de Broville* ; 2° *Jeanne de Giey*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Giey & de Verſeilles, Bailly de Langres, & de *Collette Hannequin* ; & 3° *Jeanne Allart-de-Beaumont*, Dame dudit lieu, d'une Famille noble. Voyez ALLART. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, Curé de Saint-Pierre de Langres en 1539, Chanoine de Saint-Mammès dudit Langres en 1556, où il fonda un anniverſaire, & mourut en 1572 ;
2. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Récourt, mort au ſervice du Roi, ſans alliance.

Et du ſecond lit vinrent :

3. NICOLAS, qui ſuit ;
4. Et JACQUETTE, mariée à *Guillaume de Paiſſaud*, Ecuyer, Seigneur de Maiſon, dont elle n'eut point d'enfans.

VI. NICOLAS GIRAULD, Ecuyer, Seigneur de Récourt, Capitaine d'Infanterie, épouſa *Madeleine d'Aulnay*, d'une famille qui porte :

d'azur, au coq d'or, crêté & onglé de même. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Récourt, mort au ſervice du Roi, ſans alliance ;
2. Et SIMON, Chanoine de l'Egliſe de Langres après ſon oncle en 1572, mort en 1573.

BRANCHE
des Seigneurs de SEMOUTIER *& de* FRESNOY

IV. NICOLAS GIRAULT, dit *le jeune*, Ecuyer, Seigneur de Semoutier, troiſième fils de CLAUDE, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, & de *Guillemette de Goyot*, mourut le 17 Février 1511. Il avoit épouſé *Guyonne de Scotfer*, fille de *Gérard*, Ecuyer, Baron de Chalancey, Vaivre & Vaillant, & de *Marguerite le Prévoſt-de-Primet*. Ladite *Guyonne de Scotfer*, après la mort de ſon mari, contribua, avec tous les Nobles & Gentilshommes du Royaume, au paiement de la rançon des enfans de France, comme il paroît par un reçu ſigné de M. d'Amoncourt, Commiſſaire & député à cet effet, du 15 Mars 1529. Elle fonda, par acte du 19 Novembre de la même année, à perpétuité, une Meſſe du Saint-Sacrement, pour tous les Jeudis de l'année, dans l'Egliſe de Saint-Martin de Langres, pour laquelle fondation elle aſſigna le fond ſur les dimes qu'elle avoit à Lecey, dites *les dîmes de Saint-Vaubert*. Elle mourut le 26 Juillet 1533, laiſſant :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. GUILLEMETTE, mariée, le 25 Août 1518, à *Gilles Petit*, Ecuyer, Seigneur de la Marnotte ;
3. ANTOINETTE, alliée à *Nicolas de Sancey*, Ecuyer, Seigneur d'Aubepierre ;
4. CATHERINE, morte fille ;
5. BARTHÉLEMINE, femme de *Bénigne des Barres*, Ecuyer, Seigneur d'Ampilly, Elu des Etats de Bourgogne, d'une Famille qui a donné pluſieurs Préſidens au Parlement de Dijon, & qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de 3 croiſſans d'argent ;*
6. Et JEANNE, mariée à *Pierre de Pleure*, de Champagne, Ecuyer, Seigneur de la Malmaiſon.

V. CLAUDE GIRAULT, Ier du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur du Cray-lès-Nogent-le-Roi, Chalancey, Vaivre & Vaillant, rendit foi & hommage pour les trois dernières Terres, au Cardinal de Givry, Evêque de Langres, le 20 Janvier 1535, & mourut le 17

Juillet 1558. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1531, *Claudette Girardot*, fille de *Prudent*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Marie Guenichon*, Dame de Suzannecourt. Elle mourut le 3 Août 1566, laiſſant :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. SIMON, Ecuyer, Seigneur de Chalancey, Vaivre, Vaillant & de Cuſey, marié à *Eglantine de Villot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur *de Villot*, & de *Françoiſe Martin*. Il en eut :

   CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Chalancey, Vaivre, Vaillant & Cuſey, marié à *Anne du Bois de la Rochette*. Les *Dubois* portent : *d'azur, au ſautoir d'argent ; au chef couſu d'azur, chargé de 3 colonnes d'or*. Cette Famille a donné des Commandans à la Nobleſſe de Bourgogne. De ce mariage vint une fille, nommée

   EDMÉE, qui s'eſt alliée à *Jean-Baptiſte Turquet*.

   Et MARGUERITE, femme de *Guillaume de Montarby-de-Changey*, Ecuyer, Seigneur de Changey & de Voncourt.
3. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs *du Gray*, rapportée ci-après ;
4. GUILLAUME, Chanoine de l'Egliſe de Langres en 1587, qui y fonda un Anniverſaire, & mourut en 1596 ;
5. GUILLEMETTE, mariée, en 1567, à *Thomas de Berbiſey*, Ecuyer, Seigneur de Beneuvre, Procureur-Général au Parlement de Bourgogne. Les armes de *Berbiſey* ſont : *d'azur, à une brebis d'argent, paiſſant ſur une terraſſe de ſinople ;*
6. Et GUYONNE-SIMONNETTE, morte le 31 Mars 1581, femme de *Jean Valtier*, Ecuyer, Lieutenant-Général au Bailliage de Langres.

VI. JEAN GIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Freſnoy, Capitaine d'Infanterie, mourut le 30 Juin 1573. Il avoit épouſé, le 5 Novembre 1566, *Bénigne de Berbiſey*, morte le 5 Juin 1576, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Vicomte, Mayeur de Dijon (qui portoit, en qualité de cadet, les mêmes armes comme ci-devant, ſurmontées *d'un lambel à 3 pendans*), & de *Jeanne de la Perrière*, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, né le 28 Décembre 1569, Capitaine d'Infanterie, marié à *Bénigne-Rémonde Petit*, de Dijon, fille d'*Henri*, Ecuyer, Seigneur de Ruffey, & de *Jeanne de Foix*, dont il n'eut point d'enfans ;

3. & 4. Deux fils, nommés CLAUDE ; le premier, né le 10 Janvier 1572 ; le ſecond, né le 20 Mars 1573, & tous deux Chanoines de Langres ;
5. JEANNE, née le 23 Novembre 1567, morte fille ;
6. Et CLAIRE, née le 31 Janvier 1571, morte auſſi ſans avoir été mariée.

VII. CLAUDE GIRAULT, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Freſnoy, né le 27 Décembre 1568, Gendarme des Ordonnances du Roi, épouſa *Anne Voinchet*, fille de *François*, Préſident au Préſidial de Langres, & d'*Anne Virey*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PHILIPPE, morte le 31 Décembre 1662, femme de *Jean-Baptiſte Blondel*, Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Langres, dont les armes ſont : *d'argent, à la bordure de gueules, chargée de 5 croiſſans d'argent, & accompagnée de 2 lions naiſſans de ſable ;*
3. Et MARGUERITE, alliée à *Jean Godard*, Ecuyer, Conſeiller à Langres.

VIII. JEAN GIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Freſnoy, épouſa *Philiberte Garnier*, Dame de Gurgy-la-Ville, dont les armes ſont : *d'azur, à l'épée poſée en bande, la pointe en haut, accompagnée en chef d'un gland avec ſa tige, & en pointe d'une fleur-de-lis d'or*. De ce mariage ne vint qu'une fille unique, nommée

ANNE, morte ſans alliance.

BRANCHE des Seigneurs du CRAY, *&c.*

VI. NICOLAS GIRAULT, Ecuyer, Seigneur du Cray, troiſième fils de CLAUDE, Ier du nom, & de *Claudette Girardot*, mort le 14 Mai 1588, avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1574, paſſé devant *Sirejean*, Notaire Royal au Bailliage de Sens, demeurant à Langres, *Philippe le Monnoyer*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur de Ruffey, demeurant à Dijon, & de *Claire de Monge*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. NICOLAS & CLAUDE, Ecuyers ; le premier, né le 3 Mars 1580 ; le ſecond, le 5 Avril 1584, tous les deux Capitaines au Régiment de Navarre, & morts au ſervice en 1617, ſans avoir été mariés.

VII. JEAN GIRAULT, Ecuyer, Seigneur du Cray, de Formentel & de Voncourt, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, né le 4 Octobre 1578, rendit des ſervices au Roi dans

l'armée que commandoit M. de Coligny, Marquis d'Andelot, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en Champagne, & Maréchal-de-Camp dans ſes armées, ſuivant un certificat de ce Commandant, en date du 7 Septembre 1613. Par une Déclaration des Maire & Echevins de la ville de Langres, du 26 Janvier 1616, il fut chargé de faire conduire à l'armée deux pièces de canon, & de commander à ce qui ſeroit néceſſaire pour les munitions deſdites pièces, qui devoient ſervir à l'arrière-ban, comme il paroît par un extrait en parchemin, ſigné Minot, du 22 Août 1622, tiré du procès-verbal dreſſé par le Bailli de Chaumont-en-Baſſigny. Un autre certificat de M. de Coligny, du 7 Septembre de ladite année 1622, dit que ce JEAN GIRAULT ſervit très-bien à l'armée que ce Général commandoit en Champagne dans la même année. Il mourut le 24 Octobre 1636, & fut enterré à Saint-Amatre de Langres, dans la Chapelle de Notre-Dame-de-Bonnefin, où l'on voit ſon Epitaphe en Latin, en lettres d'or ſur marbre noir. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1602, paſſé devant *Royer*, Notaire & Tabellion au Bailliage de Sens, établi à Langres, *Claudette de Maignen*, fille de feu *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Perſey, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1573, Bailli de Langres, & de *Guillemette Guenichon*, Dame de Suzannecourt. Leurs enfans furent :

1. GABRIEL, Seigneur du Cray, né le 4 Février 1605, ſucceſſivement Enſeigne au Régiment de Champagne, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes au Régiment de Turenne, par commiſſion du 8 Août 1635, tué à l'armée, près de Champlitte, dans un détachement ſous les ordres du Comte de Ranzeau, contre les troupes du Général Gallas, le 18 Octobre 1636, comme il paroît par un certificat du Maréchal, Vicomte de Turenne, en date du 26 Mars 1664 ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
3. NICOLAS, né le 11 Février 1611, Officier au Régiment de Champagne, tué à l'Isle de Ré en 1627, ſous les ordres du Maréchal de Thoiras ;
4. & 5. PIERRE, Ecuyer, Seigneur du Cray, & CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Voncourt ; le premier, né le 12 Novembre 1613, Enſeigne au Régiment de Champagne, Infanterie, puis Capitaine, par commiſſion du 3 Juillet 1641 ; le ſecond, né le 26 Novembre 1615, auſſi Enſeigne au même Régiment de Champagne, puis Capitaine, après la mort de

ſon frère, par commiſſion du 20 Janvier 1647 ; tous les deux tués, à la tête de leur Compagnie, aux deux ſièges de Lérida, en Catalogne, en 1646 & 1647, ſuivant un certificat du Comte d'Harcourt, du 13 Mars 1664, qui commandoit l'armée auxdits ſièges ;

6. ETIENNE, Ecuyer, né le 8 Septembre 1617, Capitaine au Régiment de Rouſſillon, Infanterie, par commiſſion du 13 Mars 1639, tué, le 5 Août 1644, au combat de Fribourg;
7. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Voncourt*, rapportée ci-après ;
8. ANTOINE, auteur de celle des Seigneurs de *Belfond*, mentionnée enſuite ;
9. CLAUDETTE, née le 24 Novembre 1606, morte le 29 Novembre 1609 ;
10. RAYMONDE, née le 29 Novembre 1612, morte le 7 Mai 1682, femme de *Chriſtophe de Lecey*, Procureur du Roi au Bailliage & Siège Préſidial de Langres, dont poſtérité. Voyer LECEY (DE) ;
11. PHILIPPE, née le 27 Avril 1620, morte enfant;
12. Et REINE, née le 7 Octobre 1622, auſſi morte enfant.

VIII. JEAN-BAPTISTE GIRAULT, Chevalier, Seigneur du Cray, de Vitry, Charmoilles, Eſſey & de Donnemarie, né le 30 Août 1608, rendit foi & hommage au Roi le 2 Juillet 1658, à cauſe des Terres de Vitry & de Charmoilles en Baſſigny ; contribua à la fondation des Jéſuites de Chaumont-en-Baſſigny ; fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 31 Décembre 1668, ſigné Caumartin, Intendant de Champagne, & mourut le 13 Novembre 1680. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Septembre 1633, paſſé devant *Devaux*, Notaire à Chaumont-en-Baſſigny, *Catherine Roſe*, morte le 22 Avril 1694, fille de *Claude Roſe*, Ecuyer, Seigneur d'Eſſey & de Donnemarie, & de *Guillemette Jobelin*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Seigneur de Charmoilles & d'Etalante en Bourgogne, Mouſquetaire du Roi, né le 4 Décembre 1635, maintenu auſſi dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 30 Juillet 1697, ſigné Ferrand, Intendant de Bourgogne & de Breſſe, & mort ſans enfans ;
2. CLAUDE, né le 16 Octobre 1637, Chanoine de l'Egliſe de Langres en 1663, mort en 1693 ;
3. GABRIEL, qui ſuit ;
4. CHRISTOPHE, né le 24 Juin 1640, mort enfant ;
5. PIERRE, tige de la branche des Seigneurs de *Vitry*, rapportée ci-après ;
6. CLAUDE-JOSEPH, né le 12 Mars 1662, Prieur de Bourg, près de Langres, mort le 7 Juin 1731 ;
7. MARGUERITE, née le 30 Octobre 1645, morte enfant ;
8. ANNE-GABRIELLE, née le 8 Mars 1647, morte le 23 Juin 1719, ſans enfans de ſon mariage avec *Jean-Anne le Goux*, Conſeiller au Siège Préſidial de Langres ;
9. CATHERINE, née le 11 Avril 1652, femme de *Jean-Baptiſte d'Orſans*, Chevalier, Baron d'Orſans, Seigneur de Roſey. Voyez ORSANS (D') ;
10. & 11. CLAUDETTE & MARGUERITE ; la première, née le 18 Février 1655 ; la ſeconde, le 5 Février 1660 ; toutes les deux Religieuſes aux Urſulines de Langres ;
12. Et GUILLEMETTE-ROSE, née le 5 Février 1664, morte fille le 5 Août 1724.

IX. GABRIEL GIRAULT-D'ESSEY, né le 26 Novembre 1638, mort le 3 Novembre 1693, Chevalier, Seigneur d'Eſſey, Donnemarie & de Charmoilles, fut Gendarme de M. le Dauphin, comme il paroît par un congé de M. le Marquis de Rochefort, pour entrer dans le Régiment de la Reine, Cavalerie, où il prit une Compagnie, par commiſſion du 24 Mars 1668, & épouſa *Eliſabeth d'Orſans*, dont :

1. CLAUDE, Chevalier, né le 27 Mars 1682, mort enfant ;
2. CLAUDE-JOSEPH, qui ſuit ;
3. CLAUDETTE-MARIE, née le 28 Mars 1683, morte en 1763, femme de *Philippe de Chaſtenay*, Comte de Chaſtenay, Chevalier, Seigneur d'Echalot en Bourgogne, dont les armes ſont : *d'argent, au coq de ſinople crêté, barbé, membré & becqué de gueules*, auxquelles celui-ci a ajouté, comme cadet, 3 *roſes de gueules*, 2 *en chef* & 1 *en pointe* ;
4. ELISABETH, née le 30 Juillet 1685, morte Religieuſe ;
5. Et FRANÇOISE, née le 17 Avril 1689, morte enfant.

X. CLAUDE-JOSEPH GIRAULT, Chevalier, Seigneur de Charmoilles, d'Eſſey & de Donnemarie, né le 29 Avril 1691, Capitaine dans le Régiment Dauphin, épouſa *Anne du Lyon*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Poinſſon & Poinſenot, dont il n'a point eu d'enfans. Voyez LYON (DU).

BRANCHE
des Seigneurs de VITRY.

IX. PIERRE GIRAULT-DE-VITRY, né le 16 Septembre 1643, Chevalier, Seigneur de Vi-

try, cinquième fils de JEAN-BAPTISTE, & de *Catherine Roſe*, rendit foi & hommage au Roi, le 31 Mars 1683, à cauſe de la terre de Vitry. Il fut Garde du Roi en 1660, comme il paroît par un certificat de M. le Comte d'Ayen, Capitaine de la Compagnie des Gardes Ecoſſoiſes de Sa Majeſté, en date du 13 Mars 1675, puis Lieutenant de la Compagnie Franche Daugel, enſuite Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers, par commiſſion du 30 Août 1688, dans lequel il a très-bien ſervi, & s'eſt trouvé à la bataille de Nerwinde, ainſi qu'il paroît par un certificat, en date du 13 Mars 1696, de M. le Marquis de Montjon, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Commandant ledit Régiment. Il eſt mort le 25 Avril 1710, & avoit épouſé par articles du 27 Août 1700, *Marguerite Noirot*, morte le 22 Juillet 1730, fille de *Robert Noirot*, Ecuyer, Seigneur de Tornay & des Hortelles, & de *Claudette Dagonnelle*, d'une famille de Lorraine. De ce mariage eſt iſſu :

X. CLAUDE-JOSEPH GIRAULT-DE-VITRY Ier du nom, né le 18 Avril 1703, Chevalier Seigneur de Vitry, Eſſey, Donnemarie & Charmoilles en partie, & de Genevrières, Belfond & du Vergillet, & en partie de Saulles & Grenant. Il rendit foi & hommage au Roi le 9 Août 1724, à cauſe de la Seigneurie de Vitry, & pour celle d'Eſſey le 17 Septembre 1767. Il a épouſé, 1° par articles faits à Langres le 14 Avril 1723, *Anne-Marie de Fauge*, morte le 16 Septembre 1736; elle étoit veuve en premières noces de JEAN-BAPTISTE GIRAULT, Chevalier, fils de GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Genevrières, &c., & fille de *François-Gabriel de Fauge*, Chevalier, & de *Henriette-Françoiſe Ferrand de Montigny*. Voyez FAUGE (DE) & FERRAND; & 2° par contrat du 20 Janvier 1744, paſſé devant *Collier*, Notaire à Langres, *Barbe-Nicole Plusbel*, fille de *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Saulles, & de Grenant en partie, & de *Charlotte Girard de Chambrullard*. Du premier lit ſont ſortis :

1. CLAUDE-JOSEPH, qui ſuit ;
2. RENÉ-HUBERT GIRAULT-DE-VITRY, Chevalier, né le 24 Octobre 1727, Seigneur en partie d'Eſſey & de Donnemarie, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. JEAN-HENRI-JOSEPH, Chevalier, Seigneur en partie d'Eſſey & de Donnemarie, né le 12 Août 1729 ;
4. FRANÇOIS, Chevalier, né le 7 Juin 1730, mort enfant ;
5. MARGUERITE, née le 29 Janvier 1724, mariée, le 2 Octobre 1741, par contrat paſſé devant *Thielley*, Notaire au Fayl-Billot, à *Jean-Baptiſte-Pierre Piétrequin-de-Gilley*, Chevalier, Seigneur de Mont & de Gilley, dont poſtérité ;
6. FRANÇOISE-MARGUERITE, née le 13 Janvier 1731, morte enfant.

Et du ſecond lit vinrent :

7. & 8. HENRI, Chevalier, né le 16 Novembre 1745, & ANTOINE, le dernier de tous ; auſſi morts enfans ;
9. BARBE-NICOLE, née le 7 Décembre 1744, mariée, par contrat du 23 Janvier 1771, paſſé devant *Collier*, Notaire à Langres, à *Charles-Joſeph*, Comte *de Roſe*, Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, fils de *François-Nicolas Roſe*, Marquis de Roſe-Dammartin, & d'*Antoinette-Gabrielle de Pouthier de Saône ;*
10. CHARLOTTE, née le 19 Décembre 1746, morte enfant ;
11. Et ROSALIE, née le 1er Octobre 1749, mariée, par contrat paſſé devant *Collier*, Notaire à Langres, le 22 Janvier 1771, avec *Claude-Bernard Piétrequin-de-Prangey*, Chevalier, Seigneur de Prangey, &c. Voy. PIÉTREQUIN.

XI. CLAUDE-JOSEPH GIRAULT, IIe du nom, né le 25 Février 1726, Chevalier, Seigneur de Genevrières, Belfond & du Vergillet, eſt entré dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, le 12 Avril 1738, où il a été fait Chevalier de Saint-Louis au mois de Juin 1757; a eu commiſſion de Capitaine de Cavalerie le 11 Juin 1758, & s'eſt retiré avec penſion le 22 Avril 1771. Il a épouſé, par contrat du 7 Mars 1770, paſſé devant *Dubois*, Notaire à Langres, *Claudette-Adrienne André de Villeberny*, fille de *Nicolas André*, Ecuyer, Seigneur de Villeberny, & de *Catherine Jourdeul*. Les *André* portent : *d'azur, au ſautoir alaiſé d'or*. De ce mariage il a eu :

1. BARBE, né le 1er Février 1771 ;
2. BONNAVENTURE-SOPHIE, née le 29 Février 1772.

BRANCHE
des Seigneurs de VONCOURT.

VIII. FRANÇOIS GIRAULT DE VONCOURT, Ecuyer, Seigneur du Cray, Voncourt, Savigny

& Farincourt, né le 11 Mai 1621, ſeptième fils de JEAN, Ecuyer, Seigneur du Cray, &c., & de *Claudette de Maignen*, fut Officier au Régiment de Champagne, puis Capitaine d'une Compagnie franche, par Commiſſion du 29 Décembre 1654, & ſervit à l'arrière-ban en 1674, comme il paroît par un certificat, en date du 20 Novembre de ladite année, ſigné de M. de Valerot, Chevalier, Seigneur d'Iſomes, Baron de Senecey & de Flammerans, commandant l'arrière-ban du Bailliage de Langres. Il épouſa, le 23 Août 1648, *Jacquette Piot*, morte le 28 Avril 1691, fille de *Claude*, Conſeiller Honoraire au Bailliage & Préſidial de Langres, & de *Marie le Vaſſeur*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, Chevalier, né le 21 Août 1655, mort enfant ;
2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Seigneur de Voncourt, né le 11 Février 1660, Capitaine de Cavalerie, puis Exempt des Gardes du Roi, avec Commiſſion de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort ſans avoir été marié ;
3. FRANÇOIS, qui ſuit ;
4. ANNE, née le 4 Août 1657, morte le 9 Juillet 1731, femme de *Jérôme Véron*, Ecuyer, Seigneur de Farincourt, à cauſe d'elle & Lieutenant-Général à Langres ;
5. MARGUERITE, mariée, le 25 Janvier 1683, à *Thomas Petit*, Ecuyer, Seigneur de la Marnotte, & par elle Seigneur de Voncourt & de Savigny. Elle eſt morte le 16 Juillet 1722 ;
6. Et LOUISE, née le 18 Mai 1665, Religieuſe à la Viſitation de Langres.

IX. FRANÇOIS GIRAULT DE VONCOURT, Chevalier, Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, eſt mort le 1er Mars 1729. Il avoit épouſé *Jeanne Girard*, dont il n'a point eu d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de BELFOND, *&c.*

VIII. ANTOINE GIRAULT, Ecuyer, né le 5 Novembre 1623, Seigneur du Cray, de Genevrières, Belfond & du Vergillet, huitième fils de JEAN, Ecuyer, Seigneur du Cray, &c., & de *Claudette de Maignen*, fut Officier au Régiment de Champagne, puis Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, par Commiſſion du 13 Janvier 1652. Il ſe diſtingua dans ce Régiment avec ſes frères au ſiège du Château de Dijon, Pagny, Mâcon, & particulièrement au ſiège de Belgrade, où il fut bleſſé à l'attaque de la contreſcarpe, comme il paroît par un certificat du 1er Avril 1665, ſigné de Rangueuil, Seigneur de Saint-Germain-le-Grand, la Tour-Luyères, & le Puiſeau, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Meſtre-de-Camp dudit Régiment de Bourgogne. Suivant les certificats de M. le Comte de Vaubécourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, du 30 Mars 1669, & de M. le Vicomte de Turenne, Maréchal-Général des Camps & Armées de Sa Majeſté, en date du 8 Juin même année, il ſe trouva auſſi à tous les ſièges des Places & aux autres actions conſidérables, où ledit Régiment a été commandé ; ſe ſignala notamment au combat du Faubourg Saint-Antoine, aux ſièges de Bar-le-Duc, de Ligny, de Château-Porcien, Mouzon & Sainte-Menehould ; ſervit à l'arrière-ban en 1674, comme il paroît par un certificat du 20 Novembre de ladite année, ſigné de M. de Valerot, Chevalier, Seigneur d'Iſomes, Baron de Senecey & de Flammerans, commandant le ban & l'arrière-ban du Bailliage de Langres. Ces certificats ont été produits lors de la recherche. ANTOINE GIRAULT mourut le 16 Août 1677, & avoit épouſé, le 15 Mars 1660, *Sirette de Monginot*, fille de *Prudent*, Ecuyer, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes & de *Gabrielle Tabourot*. De ce mariage il a eu :

1. THÉODORE, Chevalier, né le 28 Mars 1661, mort enfant ;
2. NICOLAS, Chevalier, né le 4 Juillet 1663, auſſi mort enfant ;
3. GABRIEL, qui ſuit ;
4. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, né le 14 Mai 1665, mort enfant ;
5. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Malroy en Lorraine, né le 7 Juillet 1666. Il a ſervi à l'arrière-ban en 1693, comme il paroît par un certificat de M. le Marquis de Chapelaine, ſouverain de Freſnel, Grand-Bailli de Troyes, Commandant la Nobleſſe de Champagne & de Brie, en date du 5 Octobre de ladite année 1693 ; puis a été Lieutenant dans le Régiment de Montalet, Dragons, par Brevet du 12 Décembre ſuivant ; il eſt mort en 1735, ſans alliance ;
6. JEAN, Chevalier, né le 16 mars 1669, mort enfant ;
7. MARGUERITE, née le 24 Janvier 1668, morte fille le 24 Janvier 1732 ;
8. Et ANNE, née le 20 Octobre 1670, Religieuſe aux Urſulines de Langres.

IX. Gabriel Girault de Belfond, né le 10 Juin 1664, Chevalier, Seigneur de Genevrières, Belfond & du Vergillet, Lieutenant de Dragons au Régiment de Falon, par Brevet du 9 Octobre 1689, mort le 9 Avril 1733, avoit épouſé, par contrat du 14 Mai 1695, *Anne-Marie Heudelot*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Monteſſon, & d'*Anne Gillet*. De ſon mariage il a eu :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Et Claudette, née le 13 Avril 1703, morte fille le 9 Mai 1729.

X. Jean-Baptiste Girault de Belfond, Chevalier, Seigneur de Genevrières, Belfond & du Vergillet, né le 4 Avril 1699, mort le 22 Juillet 1722, avoit épouſé, le 15 Septembre 1721, *Anne-Marie de Fauge*, fille de *François-Gabriel*, Chevalier, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Saint-Félix, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de *Henriette Ferrand de Montigny*. Elle ſe remaria à Claude-Joseph Girault-de-Vitry, Ier du nom; de ſon premier mari, elle n'a eu qu'un fils unique, nommé

Gabriel, né le 21 Juillet 1722, mort enfant.

Les preuves de nobleſſe des alliances de cette Famille ſe trouvent dans le *Nobiliaire de Champagne, de Bourgogne*, & provinces voiſines, où elles ont été compriſes lors de la recherche. Elle porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 3 croiſſans, rangés en faſce, & en pointe d'un bouc iſſant, le tout auſſi d'argent*. Elles ſe voient dans une Chapelle, qui a appartenu à ceux de ce nom, en l'Egliſe de Saint-Amatre de Langres, & à pluſieurs épitaphes dans la même Egliſe, ainſi qu'à Saint-Mammès, à Saint-Pierre & à Saint-Martin de ladite Ville; à la Collégiale de Saint-Jean-Baptiſte de Chaumont-en-Baſſigny, dans l'Egliſe du Collège de la même ville, qui étoit ci-devant celle des Jéſuites, dont les Girault ſont fondateurs en partie, & dans beaucoup d'autres endroits. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

GIRENTON. Voyez GAULTIER DE GIRENTON.

GIRON, ancienne Maiſon d'Eſpagne, conſidérable par ſes dignités & ſes alliances, dont on trouve la Généalogie dans Moréri. Elle a formé deux branches.

De la première étoit deſcendu au XIe degré,

Jean-François Pacheco-Tellez-Giron-Tolède et Mendoza, fils d'Alphonse-Melchior Tellez-Giron-Tolède & Mendoza, & de *Jeanne de Velaſco*, ſa troiſième femme. Il naquit le 8 Juin 1648, fut IIIe Comte de Montalvan, XIe Seigneur de Galves, Duc d'Uceda, Marquis de Belmonte, Grand de Caſtille, Conſeiller d'Etat, Préſident des Ordres, puis Préſident du Conſeil des Indes, & Ambaſſadeur à Rome. Le Roi de France le nomma, en 1703, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il quitta depuis le parti du Roi Philippe V, lorſque les Impériaux s'emparèrent du Royaume de Naples, pour s'attacher aux intérêts de l'Empereur, qui lui donna le titre de Vicaire-Impérial en Italie, ſans fonction, & en Décembre 1713, une place de Conſeiller d'Etat, à la première promotion qui s'en fit, quand il fut arrivé à Vienne, où il mourut le 25 Août 1718, en ſa 70e année. Il avoit épouſé, le 16 Juillet 1677, Isabelle-Marie de Sandoval et Giron, quatrième Ducheſſe d'Ucéda, ſa couſine germaine, fille de Gaspard Tellez-Giron, Duc d'Oſſonne, morte à Gênes le 23 Juillet 1711, dont il a eu :

1. Emmanuel-Gaspard, qui ſuit;
2. Jean-de-Dieu, mort à Rome le 2 Décembre 1703, âgé de 17 ans;
3. Antoine-Ignace, mort jeune;
4. Pierre-Vincent, Chevalier de Malte;
5. & 6. Melchior & Joseph.

Emmanuel-Gaspard Tellez-Giron, Marquis de Belmonte, &c., a épouſé, en 1697, *Joſèphe-Antoinette de Tolède de Portugal*, ſa couſine germaine, fille d'*Emmanuel-Joachim-Alvarez de Portugal-Tolède*, Comte d'Oropeſa, & d'*Iſabelle Pacheco d'Aragon Velaſco*.

De la ſeconde branche étoit François-Marie-de-Paule Tellez-Giron (deſcendu de Pierre Giron, auteur de la branche des Comtes d'Urena, Marquis de Penafiel, Ducs d'Oſſonne), VIe Duc d'Oſſonne, Ve Marquis de Penafiel, Xe Comte d'Urena, &c., Grand d'Eſpagne de la première Claſſe, Grand-Chambellan de Sa Majeſté Catholique, Grand-Notaire dans le Royaume de Caſtille, Commandeur de l'Ordre de Calatrava, Grand-Commandeur aux Clefs & dans l'Ordre de Saint-Jacques, l'un des grands aſſiſtans à la Chambre du Roi Catholique. Il fut Général de ſes Armées, Capitaine de la première Compagnie de ſes Gardes-du-Corps, ſon premier Ambaſ-

ſadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la paix d'Utrecht en 1714, & mourut à Paris la nuit du 2 au 3 Avril 1716, âgé de 38 ans. Il avoit épouſé, en Décembre 1694, *Marie de Velaſco & Benavidès*, fille & héritière d'*Innico-Fernandez Velaſco & Touar*, IXe Connétable de Caſtille, VIIIe Duc de Frias, VIIe Marquis de Berlanga, &c., dont :

1. Marie-Dominique Giron de Velasco ;
2. Et Marie-Ignace Giron.

Joseph de Benavidès-Carillo-Giron, Marquis de Pinto, frère puîné de François-Marie, après la mort duquel il devint VIIe Duc d'Oſſonne, Marquis de Penafiel, Comte d'Urena, &c., fut nommé Ambaſſadeur extraordinaire en France, & dans la première audience publique qu'il eut du Roi, le 13 Novembre 1720, il fit les complimens à Sa Majeſté ſur la convention de ſon mariage avec l'Infante d'Eſpagne, & demanda, au nom de Philippe V, *Louiſe-Eliſabeth d'Orléans*, pour le Roi Louis Ier, alors Prince des Aſturies. Il fut propoſé pour être reçu Chevalier des Ordres du Roi dans le Chapitre tenu à Paris, le 22 Janvier 1722, à la première promotion que Sa Majeſté feroit après ſon ſacre. En attendant, le Roi lui accorda un Brevet pour porter le Cordon Bleu. Il a épouſé, le 20 Septembre 1721, *N... de Guzman*, fille du Duc de *Médina-Sidonia*. (Voyez pour la Généalogie de cette Maiſon, Moréri, tome V, au mot Giron, & Imhoff.

GIRON : *émanché de 3 pièces de gueules & d'or.*

* GIRONDE. Voici un article dont nous avons fait uſage dans la première Edition de notre *Dictionnaire Généalogique*, tome V, pag. 224, & qui a été fourni par feu M. de Gironde, Comte de Buron, père de celui d'aujourd'hui. La Terre de *Gironde*, ſituée dans la Haute-Auvergne, Evêché de Saint-Flour, a été poſſédée par les Seigneurs de ce nom, depuis un tems immémorial. Suivant des titres & des preuves faites à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, on trouve

Pierre de Gironde, Damoiſeau, Seigneur de Gironde, d'Auriac, &c., qui, le Dimanche d'après l'Aſcenſion, en 1302, reconnut tenir de Béraud, Seigneur de Mercœur, ce qu'il poſſédoit dans le Château de *Gironde* & ſes dépendances, & dans pluſieurs autres biens de la même Province, ainſi qu'avoient fait de tout tems & de toute ancienneté ſes prédéceſſeurs. Sa femme, *Aigline*, étant veuve, rendit auſſi aveu pour elle & ſes enfans, en 1324, au même *Béraud*, des cens & rentes, ſis au Château de *Gironde*, & autres lieux, & ces aveux n'ont point ceſſé de ſe faire par leur poſtérité aux Seigneurs de Mercœur. Pierre de Gironde eut d'*Aigline*, ſa femme, trois fils, ſavoir :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Astorg, Chevalier ;
3. Et Benat ou Benatus de Gironde, Damoiſeau d'Auriac. (Ils partagèrent entr'eux la ſucceſſion de leurs père & mère.)

Jean de Gironde eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

Pierre, qui ſuit ;
Et un autre Pierre, Prêtre de la Paroiſſe d'Auriac.

Pierre de Gironde, IIe du nom, eut deux fils :

Hugues, qui ſuit ;
Et Jean. (Ils partagèrent enſemble la ſucceſſion de leur père.)

Hugues de Gironde, Chevalier, Seigneur de Gironde & de la Paroiſſe d'Auriac, fut père de

Pierre de Gironde, IIIe du nom, qui épouſa *Marie de la Couſe*, fille de *Marc*, & de *Marie de la Roux*, dont vint :

Jean de Gironde, IIe du nom, Seigneur de Gironde, qui épouſa, en 1394, *Jacqueline de Langeac*, fille d'*Armand*, Seigneur de *Langeac*, Damoiſeau, & de *Jeanne de Giac*, fille d'un Chancelier de ce nom. Il en eut :

Pierre, qui ſuit ;
Et un autre Pierre, Chevalier de Malte.

Pierre de Gironde, IVe du nom, Seigneur de Gironde, de Bégoule & de la Baſtide, épouſa, le 10 Décembre 1429, *Gabrielle de Vaſſalieu*, de laquelle il eut :

Louis, Seigneur de Gironde, de la Baſtide & de Bégoule, qui ſervit ſous le Comte de Montpenſier, & fut enſuite Gouverneur du Prince, ſon fils. Il fit hommage pour ſa Terre de Gironde le 18 Octobre 1493. Il épouſa, par contrat du 28 Janvier 1443, *Marguerite de Ruyſſelet*, dite *de Rochefort*. De ce mariage ſortit :

Tristan, Seigneur de Gironde, qui rendit aveu des Seigneuries de Gironde, de Bégoule, de la Baſtide & autres Terres, à Antoine

de Lorraine, Baron de Mercœur, le 12 Juin 1536. Il s'allia, par contrat du 12 Février 1502, avec *Catherine*, fille de *Jean*, dit *Guyonnet*, Seigneur de *Montfervier*, & de *Jeanne de Bournac*. Ses enfans furent:

1. François, qui fuit;
2. Et Charles, lequel donna quittance, en qualité d'héritier de fa mère, le 8 Avril 1544.

François de Gironde donna aveu & dénombrement de fes Terres le 25 Août 1537, le 6 Août 1550 & le 12 Septembre 1561, à la Baronnie de Mercœur, de la Seigneurie de *Gironde* & autres, comme avoient fait fes prédéceffeurs. Il épouſa, le 4 Juin 1531, *Jeanne de Saint-Pol*, fille de *Sébaſtien*, Seigneur de la Guillanche & de Vaſſalieu, & de *Catherine de Rochefort*, de Dauphiné. De ce mariage vinrent:

1. Antoine, qui fuit;
2. Louis, Chevalier de Malte, reçu, le 3 Juin 1560, Commandeur de Saint-Vidal en Poitou;
3. Gabriel, lequel partagea avec fon frère aîné, le 7 Septembre 1572;
4. Et Gabrielle, mariée, par contrat du 21 Juin 1572, avec *Laurent Molen de la Vernède*, Seigneur d'Auriac, qui donna quittance de fa dot le 10 Juin 1585.

Antoine de Gironde, Seigneur dudit lieu, de Bégoule, de la Baſtide, de Chalinargues, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, par contrat du 19 Mai 1571, *Louiſe du Lac*, Dame *du Monteil*, fille unique d'*Antoine*, Seigneur *du Monteil*, & de *Louiſe de la Roche-Aymon*. Etant devenue veuve, elle épouſa *Hugues*, Seigneur de *Montfervier*. Elle eut de fon premier mari:

1. Charles, qui fuit;
2. Thérèse, mariée, avec le Seigneur *du Pouget* en Auvergne, du furnom *de Sévérac*;
3. Anne, alliée, par contrat du 2 Octobre 1606, avec *Philibert de Saint-Chamans*, Seigneur de Saint-Chamans & de Chambrillac;
4. Et Louise de Gironde, mariée, 1° par contrat du 7 Septembre 1598, avec *Jacques Hautier*, dit *de Villemontée*, Seigneur de Châteauneuf; & 2° par contrat du 3 Septembre 1604, avec *Etienne d'Apchier*, Seigneur de Fonblanc, auquel elle apporta la Seigneurie de *Gironde*, dont fon père rendit aveu, à cauſe d'elle, à la Ducheſſe de Mercœur, le 15 Septembre 1608. Cette Terre qui étoit dans cette Maiſon depuis un tems immémorial, paſſa ainſi dans une Maiſon étrangère.

Charles de Gironde, Seigneur du Monteil, de Bégoule & de la Baſtide, Maître-d'Hôtel de la Reine Marguerite, Ducheſſe de Valois, teſta le 4 Janvier 1629, & fit pour héritier univerſel ſon fils aîné. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1618, *Anne de Marillac*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de Bicon & de Rillac, & de *Madeleine d'Oradour*, Dame de Saint-Gervaſy. Ses enfans furent:

1. Jacques-Louis, qui fuit;
2. Hugues, auquel ſon père, par ſon teſtament, légua 4000 livres pour tous ſes droits paternels;
3. Alexandre, Prieur de Saint-Romain & de Neuvy, qui vivoit le 23 Janvier 1673, âgé alors d'environ 45 ans;
4. Louise, Religieuſe à Saint-Benoît de Billom en Auvergne;
5. Et un fils poſthume, mentionné dans le teſtament de ſon père.

Jacques-Louis de Gironde, Seigneur du Monteil, de Buron & de Neyronde, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Ferté, comparut pour le fait de ſa nobleſſe devant M. de Fortia, Intendant d'Auvergne, le 29 Juillet 1666. Il ſe fit adjuger, par Arrêt de 1667, la Terre de Buron dans la Limagne d'Auvergne, par ſupplément de la dot de ſa mère. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Janvier 1648, *Louiſe Jabaud*, Dame des Chaumes en Bourbonnois, fille unique de *Gaſpard*, & de *René de la Richardie*. Il en eut:

1. Alexandre, qui fuit;
2. Jérôme ou Jean, Seigneur de Neyronde & de Saint-Romain, mort ſans poſtérité en 1709. Il avoit épouſé *Catherine de Bellin*, morte le 14 Juin 1712;
3. Jeanne, mariée avec *Pierre de Rouſſel*, Seigneur de la Batiſſe;
4. Et Marguerite, morte ſans être mariée, à Vic-le-Comte en Auvergne, au mois de Septembre 1732.

Alexandre de Gironde, appelé le *Comte de Buron*, Seigneur de Neyronde, &c., tranſigea avec ſes frères & ſœurs le 8 Août 1685, & mourut le 17 Août 1712. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 29 Février 1688, *Marie-Henriette d'Aſſé*, morte en 1699, fille de *Charles d'Aſſé*, Chevalier, Seigneur de Montfaucon, & de *Renée de Goddes*. De ce mariage ſont iſſus:

1. André, qui fuit;
2. N... de Gironde, morte jeune;
3. Marie-Jeanne-Baptiste, Religieuſe Urſu-

line à Montferrand en 1713, morte en 1723;
4. Et CHARLOTTE-HENRIETTE, mariée, en 1720, veuve, ſans enfans, de *Joſeph de Mars*, Seigneur d'Iſſerpens, de Beaumont & de Châteauroux en Bourbonnois.

ANDRÉ DE GIRONDE, né le 25 Mars 1694, Chevalier, Comte de Buron, Vicomte d'Embrief en Soiſſonnois, Seigneur de Neyronde, d'Eſcury, de Meſmin, de Fay, de Longregard, de la mairie d'Ardré, de Soiſſons & de Roſières, Grand-Echanſon de France, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de l'Isle-de-France, s'eſt démis, entre les mains du Roi, de la charge de Grand-Echanſon, le 22 Janvier 1756, & de celle de Lieutenant-Général de l'Isle-de-France, au mois de Juin 1757. Il a épouſé, par contrat du 16 Octobre 1721, *Anne-Antoinette de Boiſtel*, morte au mois d'Août 1735, fille & unique héritière de *Claude de Boiſtel*, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, Vicomte d'Embrief, & d'*Anne-Antoinette le Boultz*. Il a eu de ſon mariage :

1. VICTOR-MARIE, qui ſuit ;
2. JEAN-BAPTISTE-AMÉDÉE, né le 1er Novembre 1728, Chevalier de Malte de minorité au mois de Mars 1729, reçu en 1730, mort en 1743 ;
3. ALEXANDRE-AMÉDÉE, né le 24 Octobre 1730, reçu Chevalier de Malte au mois de Novembre ſuivant, mort le 1er Juin 1731 ;
4. ANTOINE-MARIE, né le 27 Janvier 1733, mort la même année ;
5. ANNE-ANTOINETTE, née le 7 Septembre 1722, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Pol près de Soiſſons ;
6. LOUISE-VICTOIRE, née le 17 Septembre 1723, morte le 25 Novembre ſuivant ;
7. Et MARIE-JOSÈPHE-ANNE-LOUISE, née le 16 Janvier 1727, mariée, au mois de Mars 1755, à *Antoine de Chabannes*, Marquis de Curton & du Palais, morte le 11 Novembre 1756, ne laiſſant qu'une fille de ſon mariage. Son mari eſt mort en 1759.

VICTOR-MARIE, Marquis DE GIRONDE, né le 28 Mai 1725, Vicomte d'Embrief, d'Eſcury, &c., Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de l'Isle-de-France, dont il a été pourvu, ſur la démiſſion de ſon père, au mois de Juillet 1757, a épouſé, par contrat du 18 Juin précédent, par diſpenſe de Rome, *Adélaïde-Geneviève-Marguerite d'Aſſé*, fille unique du premier lit d'*Armand d'Aſſé*, Marquis de Montfaucon, & de *Geneviève de Montmorin de Saint-Hérem*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 hirondelles de ſable, les deux premières affrontées, la troiſième en pointe regardant les autres*, qui eſt DE GIRONDE ; *aux 2 & 3 de gueules, à la croix cléchée, vidée & pommetée d'or de 12 points*, qui eſt d'ORADOUR ; *ſur le tout d'argent, à 3 molettes d'éperon de ſable, 2 en chef & 1 en pointe, avec une merlette en abîme*, qui eſt DE ROCHEFORT.

Par une conceſſion de CHARLES IX, du 5 Avril 1672, les Seigneurs DE GIRONDE ont permiſſion de porter derrière leur écuſſon le *manteau double, herminé & frangé*.

GIRONDE, autre Famille, dans la Guyenne, qu'on a lieu de croire être une branche de la précédente, par la reſſemblance de ſes armes.

Elle eſt connue dans cette Province dès le XIIIe ſiècle par ARNAUD DE GIRONDE, qui vivoit en 1288 ; mais ceux qui ſubſiſtent en Guyenne, ne peuvent faire remonter la filiation qu'à JEAN DE GIRONDE, Seigneur de Montcléra, &c., qui teſta le 11 Avril 1488.

JEAN-FRANÇOIS DE GIRONDE, Seigneur & Marquis de Montcléra, iſſu de lui au IXe degré, épouſa, le 24 Janvier 1710, *Marie-Guyonne-Romaine d'Eſtreſſes*, dont il a eu :

1. BARTHÉLEMY, né le 13 Décembre 1811, mort en 1729 ;
2. ARMAND, né le 12 Octobre 1714 ;
3. JEAN-OCTAVIEN, né le 8 mai 1718, que *Jean-Octavien de Leſpès*, de Loſtelnau-Quinier, Seigneur, Baron de Roquecor, Alvignac, & Caſteron, ſon couſin & ſon parrain, a inſtitué ſon héritier univerſel le 5 Septembre 1731 ;
4. BERTRAND, né le 21 Février 1720, mort le 25 Mai ſuivant ;
5. JEAN-GALIOT, né le 27 Janvier 1724 ;
6. JEAN-FRANÇOIS, né le 8 Novembre 1728 ;
7. ARMAND, né en Avril 1733 ;
8. Et JEANNE, née le 17 Janvier 1716, & morte le 14 Janvier 1718.

Des Seigneurs de *Montcléra* ſont ſortis les branches des Seigneurs de *Teyſſonat*, de *Piles*, de *Caſtelſagrat* ; celle de *Piles* ſubſiſte dans MARC DE GIRONDE, qui eut pour enfans :

MARC DE GIRONDE, âgé de 8 ans en 1732 ;
JEAN-FRANÇOIS DE GIRONDE, ſon frère cadet, âgé de 5 ans & demi en 1732 ;
Et trois filles.

La branche de *Caſtelſagrat* a commencé à JEAN DE GIRONDE, Seigneur de Caſtelſagrat

par ſa femme, fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, & ſubſiſte dans JEAN DE GIRONDE, qui demeuroit à Moutauban en 1701; il épouſa, le 31 Décembre 1669, *Gabrielle de Fénélon*, de laquelle il a laiſſé trois fils, dont l'aîné eſt marié & eſt père de trois filles ; le ſecond eſt Capitaine dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, & le troiſième, Prieur de Françon, Diocèſe de Montauban.

Des Seigneurs de *Caſtelſagrat* ſont ſortis les Seigneurs de *Bellegarde*. Cette branche ſubſiſte dans N.... DE GIRONDE, qui a pour frères & ſœurs:

PAUL-SCIPION DE GIRONDE, Seigneur de Bellegarde & de la Baſtide, qui étoit Capitaine au bataillon de Cahors en 1762;

ANTOINE, appelé le *Chevalier de Gironde*, ci-devant Lieutenant des Grenadiers Royaux au Régiment de Longauné;

ANNE DE GIRONDE; ANNE DE GIRONDE DE LA DEVÈZE, ANNE-MARIE DE GIRONDE DE LA BASTIDE, & ANNE-MARIE DE GIRONDE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 hirondelles de ſable, becquées & membrées de gueules, poſées 2 & 1; & aux 2 & 3 d'azur, à une croix tréflée.*

GIROYE. Ce nom eſt ſi connu dans toutes les Hiſtoires de Normandie, & les Seigneurs de cette Maiſon tenoient un ſi haut rang du tems des premiers Ducs, qu'on ne fait point de difficulté de dire qu'elle eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province. Sa principale demeure étoit la Baronnie d'*Echauffour*, près de l'Abbaye de Saint-Evroult, dans le Bailliage d'Alençon, & les armes de cette Famille, qui a joint au nom de GIROYE ceux d'Echauffour & de St.-Célerin, ſont : *d'argent, à la faſce d'azur.*

Ordericus Vitalis, Moine de Saint-Evroult, décrit l'origine de cette Maiſon dans la vie de GUILLAUME II, Duc de Normandie, & la commence à

ABON, dit *le Breton*, Chevalier, qui eut pour fils :

ERNAUD DE COURTSEDAL, dit *le Gros*, Seigneur d'Echauffour, qui fut père de deux garçons, ſavoir :

ERNAUD, Seigneur d'Echauffour & de Saint-Célerin, mort ſans hoirs ;

Et HELDIARD, Seigneur d'Echauffour & de Saint-Célerin. qui eut trois fils & onze filles.

GÉROUIN GIROYE, le ſeul qui ſoit connu, Barond'Echauffour, de Montreuil & de Saint-Célerin, Fondateur des Egliſes de N.-D. de Vernon, de St.-Paul, de Glos, St.-André d'Echauffour, de St.-Georges de Montreuil, de St.-Martin de Hauterive, & Bienfaiteur de l'Abbaye de Saint-Evroult d'Uttique, épouſa *Gilles* ou *Gillette Bertrand*, fille de *Touſtain de Baſtembourg*, dont il eut onze enfans :

1. ERNAUD-HAMOND, Seigneur de Montreuil, mort ſans hoirs ;
2. GUILLAUME, qui ſuit ;
3. FOUQUES, Seigneur de Montreuil, qui eut d'une concubine,

GÉROUIN & FOUQUES DE MONTREUIL.

4. RAOUL, dit *Malcouronné ;*
5. ROBERT, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
6. & 7. HUGUES & GÉROUIN, Chevaliers ;
8. EREMBURGE, femme de *Vauquelin*, Seigneur de Ponterchenfred ;
9. HADVISE, mariée 1° à *Robert de Grentemeſnil ;* & 2° à *Guillaume d'Evreux ;*
10. EMME, femme de *Roger du Mesle ;*
11. Et ADÉLAÏS, épouſe de *Salomon de Sablé.*

GUILLAUME GIROYE, Baron de Montreuil & d'Echauffour, fut marié deux fois ; le nom de ſa première femme eſt inconnu ; la ſeconde fut *Hildelende*, de laquelle il eut:

ERNAUD, qui ſuit ;

Et ROBERT, Abbé de Saint-Evroult, lequel encourut la diſgrace de GUILLAUME-*le-Conquérant*, Duc de Normandie, en 1063, & ſe retira dans la Prouille, où il fut Abbé de l'Egliſe de Sainte-Euphémie en 1065.

On donne encore à GUILLAUME pour troiſième femme, *Emme de Tannay*, fille de *Vauquelin de Tannay*, dont ſortit :

GUILLAUME DE MONTREUIL, dit *le bon Normand.*

ERNAUD GIROYE, Baron de Montreuil & d'Echauffour, eut de grandes guerres contre Roger de Montgomméry, ſur lequel il reprit les Châteaux de Montreuil & d'Echauffour, que le Duc GUILLAUME-*le-Conquérant*, avoit confiſqués ſur lui, & mourut à Saint-Evroult en 1065, empoiſonné par Mabille, femme dudit Roger de Montgomméry. Il avoit épouſé *Emme de Halduc*, fille de *Touſtain*, dont il laiſſa :

1. GUILLAUME, Seigneur d'Echauffour, qui ſe retira auprès du Roi PHILIPPE Ier, lequel le fit ſon Ecuyer, puis paſſa en la Pouille, où il ſe maria, & y fit une poſtérité, dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire ;

2. Renaud, dit Benoît, Moine de Saint-Evroult;
3. Pétronille, Religieuſe à N.-D. d'Angers;
4. Et Gève, Religieuſe à la Trinité de Caen.

BRANCHE des Seignenrs de Saint-Célerin.

Robert Giroye, Seigneur de Saint-Célerin, cinquième fils de Gérouin Giroye, Baron de Montreuil, & de *Gillette Bertrand*, épouſa *Adeliſe*, couſine germaine de Guillaume, Roi d'Angleterre, dont :

Robert Giroye, IIe du nom, Seigneur de Saint-Célerin, qui s'eſt marié à *Félice de Coüer*, fille de *Gautier*, dont il eut :

1. Guillaume, Seigneur de Saint-Célerin;
2. & 3. Robert & Mathieu, Chevaliers;
4. 5. & 6. Damathe, Agathe & Aveline.

Pierre Louvet, dans ſon *Hiſtoire du Beauvoiſis*, rapporte une Charte de l'an 1100, faiſant mention de Robert de Saint-Célerin, que du Moulin, dans ſon *Hiſtoire de Normandie*, ſous l'an 1118, nomme Robert Giroye, Seigneur de Saint-Célerin.

De la même Maiſon étoient Denise d'Echauffour, Abbeſſe de Caen, morte en 1160; Julienne de Saint-Célerin, Abbeſſe du même lieu, morte en 1256; Jeanne de Saint-Célerin, mariée à *Robert d'Harcourt*, Baron de Beaumeſnil, fils de *Richard*, & de *Jeanne Teſſon*.

On lit dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes, que Guillaume de Saint-Célerin tenoit des fiefs de Chevalier, ſous le Roi Philippe-Auguste, que 21 Chevaliers lui devoient le ſervice dans le reſſort de Liſieux; que Gervais de Saint-Célerin, Guillaume de Saint-Célerin, Olivier de Laré & Nicolas de Saint-Denis, tenoient des fiefs dans le reſſort d'Alençon.

Dans les Chartes de la Couronne de l'an 1277, il eſt dit que la Terre de Saint-Célerin eſt de la dépendance du Duché d'Alençon. En remontant plus haut on trouve Gilbert Giroye, vivant, en 1038, avec ſon épouſe *Marie d'Achey*, fille de *Galois*, Seigneur d'*Achey*, & d'*Hélène de Nonant*.

Les derniers connus de ce nom ſont Antoine Giroye, Seigneur de Neuvy, vivant, en 1563, avec *Félice de Gruel de la Frette*, ſon épouſe, & Jacques Giroye, leur fils, Seigneur de Neuvy, marié, en 1622, à *Jeanne d'Achey*, fille de *Charles*, Seigneur de Laré, & de *Renée du Bellay*.

GISLAIN, Famille maintenue & reconnue noble par Sentence des Elus de Mortagne, du 2 Août 1634, par Jugement du 9 Mai 1642, & par une Ordonnance de M. de Marle, Commiſſaire départi dans la Généralité d'Alençon du 7 Juin 1666, dans leſquels Jugement & Ordonnance ſont énoncés les titres qui établiſſent l'ancienneté de la nobleſſe de cette Famille depuis Jean Gislain, Ecuyer, Sieur du Boiſguillaume & de Saint-Mars-de-Coulonges, vivant en 1490.

Charles de Gislain, un de ſes deſcendans, Ecuyer, Seigneur du Houſſay, de Corbéon, de la Gaſtine, &c., épouſa *Catherine Bouju*, Dame de la Barre, dont :

Jean de Gislain, Ecuyer, Seigneur du Houſſay & du Hail, marié, en 1594, à *Marie le Diacre-d'Anglures*. Il en eut:

Nicolas de Gislain, Ecuyer, Seigneur du Houſſay, qui épouſa, en 1632, *Suſanne le Jay*. Leurs enfans furent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Jacques, Ecuyer Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général au Bailliage de Montreuil;
3. Et Roger, Ecuyer, Seigneur de la Granne, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire de Sa Majeſté.

Louis de Gislain, Ecuyer, Seigneur de Vertron, de la Broſſe-Vertron & de Montacher en partie, l'un des Gentilshommes ordinaires de Monsieur, Duc d'Orléans, fut marié, le 2 Novembre 1689, à *Barbe-Suſanne Souhet*, dont il eut :

1. Jacques-Louis, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, Ecuyer, Seigneur de Rouvray, Lieutenant au Régiment de Pons;
3. Alexandre, Ecuyer, Sieur de la Broſſe, Lieutenant au même Régiment;
4. François-César, Ecuyer, Sieur des Chapelles;
5. Marie-Anne, femme de *Pierre-Charles de Loiſy*, Seigneur de Franclieu, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Brigadier de la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi;
6. & 7. Marthe & Elisabeth.

Jacques-Louis de Gislain, Ecuyer, Seigneur de Vertron, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Boufflers, épouſa, le 22 Octobre 1716, *Anne-Dorothée du Merle-Blanc-buiſſon*, veuve de *Charles de Quérière*, Seigneur de Bois-de-Laval, dont entr'autres enfans :

Marie-Gabrielle de Gislain-de-Vertron, née le 21 Janvier 1719, reçue à Saint-Cyr le 23

Août 1730. (*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 268.)

Les armes: *d'azur, à un cerf paſſant d'or.*

* GISORS, en Normandie: Ville avec titre de *Vicomté*, & ci-devant de *Duché*, qui fut démembrée par le Roi Louis IV, en faveur de *Guillaume*, Duc de Normandie, en 940. Louis VII la réunit à la Couronne en 1158. La Princeſſe MARGUERITE, ſa fille, la porta, trois ans après, à HENRI II, Roi d'Angleterre, dont elle n'eut point d'enfans. Cependant le Vexin ne fut rendu qu'en 1193.

Louis XIV, en 1710, joignit la Seigneurie de la ville de *Giſors*, avec celles des Andelys & de Vernon, & les mit ſous le titre de *Vicomté*, avec le Duché d'Alençon, pour former l'apanage de CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry.

Au mois d'Octobre 1718, *Louis-Charles-Auguſte Fouquet*, Marquis de *Belle-Isle*, Maréchal de France, ayant cédé au Roi *Belle-Isle*, reçut en échange le Comté de *Giſors*, les Vicomtés de Vernon, des Andelys & de Lyons, avec le Marquiſat de Bizy, près de Vernon. Ce Comté fut érigé, en ſa faveur, en *Duché*, par Lettres regiſtrées le 19 Juillet 1742, & en *Pairie* le 9 Juin 1748. Il eſt mort à Verſailles le 26 Janvier 1761, étant Miniſtre de la Guerre. Voyez FOUQUET. Le Duché de *Giſors*, & quelques autres Terres, ont été échangés par le Roi le 8 Mars 1762, pour la Principauté de *Dombes*, que lui a cédé LOUIS-CHARLES DE BOURBON, Comte d'Eu, ſecond fils du feu Comte du Maine.

GIUDICE, Famille ancienne & illuſtre, originaire de Gênes, établie à Naples dans le milieu du VIe ſiècle, & inſcrite au nombre des Familles nobles du Siège de Capoue. Elle étoit en conſidération à Gênes dès le XIIe ſiècle, & a toujours rempli les premières charges dans les différentes révolutions de cet Etat. Imhoff, dans ſes *Vingt Familles illuſtres d'Italie*, en fait remonter la Généalogie au XIe ſiècle. Cette Famille a donné deux Cardinaux à l'Egliſe.

PAUL GIUDICE vivoit en 1451. Il eut pour petit-fils:

PAUL, Ancien de la ville de Gênes en 1522, qui eut:

NICOLAS GIUDICE, lequel paſſa à Naples. Il revint à Gênes, où il fut élu Sénateur en 1565. Il eut de *Marie de Montenegro*, ſœur du Marquis *de Marigliano*, entr'autres enfans:

MARC-ANTOINE GIUDICE, Marquis de Voghera, &c., Maître des Poſtes du Royaume de Naples, où il naquit en 1557. Il eut pour fils:

NICOLAS GIUDICE, né en 1587, qui lui ſuccéda dans la même Charge. Il fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques en 1618, obtint, en 1631, l'érection de ſa Terre de *Cellamare*, en titre de *Principauté*; fut fait, l'année ſuivante, Conſeiller d'Etat du Royaume de Naples, & créé, en 1651, Duc de *Giovenazzo*, ayant acquis ce fief ſitué dans le territoire de Bari, auquel il joignit, depuis, Terlizzi & le Château de Curagnone. Il mourut en 1672, dans la 85e année de ſon âge, laiſſant entr'autres enfans:

DOMINIQUE, qui ſuit;
Et FRANÇOIS, Cardinal, Archevêque de Montréal, Evêque d'Oſtie & de Velletri, qui eſt mort Doyen du Sacré-Collège le 10 Octobre 1725.

DOMINIQUE GIUDICE, Duc de Giovenazzo, Prince de Cellamare, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, né en 1537, fit les fonctions d'Ambaſſadeur ordinaire du Roi, CHARLES II, en France, depuis 1679, juſqu'au 12 Mai 1680. PHILIPPE V le fit ſon Conſeiller d'Etat au mois de Juin 1706, & il prit ſéance en cette qualité au Conſeil le 9 Octobre ſuivant. Il fut auſſi déclaré Grand d'Eſpagne de la ſeconde claſſe, en conſidération de ſes ſervices, & de ceux du Cardinal ſon frère, le 5 Avril 1709. Il demeura inviolablement attaché au parti de ce Prince, qu'il voulut ſuivre, nonobſtant ſon grand âge, lorſque les Alliés entrèrent dans la Caſtille, & mourut à Madrid le 25 Avril 1718, âgé de 81 ans. Il eut entr'autres enfans:

ANTOINE, qui ſuit;
Et NICOLAS, qui fut fait Cardinal par le Pape BENOIT XIII, le 11 Juin 1725, & eſt mort à Rome le 30 Janvier 1743, âgé de 82 ans.

ANTOINE GIUDICE, ſon aîné, Duc de Giovenazzo, Prince de Cellamare, Seigneur de Terlizzi, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Commandeur de Guadalerza & d'Avellino, & en dernier lieu de Carabaca dans le même Ordre, naquit en 1657. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Catholique, Grand-Ecuyer de la Reine d'Eſpagne, en Janvier 1715, nommé Ambaſſadeur extraordi-

naire à la Cour de France, au mois de Février ſuivant, juſqu'au 9 Décembre 1718, fait Gouverneur & Capitaine-Général des frontières de la Vieille-Caſtille en 1719, Grand d'Eſpagne le 25 Août 1720, & nommé, le 1er Janvier 1728, par le Roi de France, pour être Chevalier de ſes Ordres. Il reçut la Croix & le Cordon du Saint-Eſprit dans l'Egliſe Métropolitaine de Séville, par les mains du Roi Catholique, le 25 Avril 1729, ayant été reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel le jour précédent. Ce Seigneur eſt mort à Séville, le 16 Mai 1733. Il avoit épouſé, en 1694, *Anne-Camille Borghèſe*, veuve de *François-Marie*, Duc & Prince de *la Mirandole*, & de Concorde, mort le 19 Avril 1689, & fille de *Jean-Baptiſte Borghèſe*, Prince de Sulmone & de Roſſano, Duc de Palumbara, Grand d'Eſpagne & Chevalier de la Toiſon-d'Or, & d'*Eléonore Boncompagni*, des Ducs de *Sora*. Elle mourut de la petite-vérole à Rome, le 24 Septembre 1715, âgée de 54 ans, étant née le 29 Septembre 1661. De ce mariage ſont iſſus :

Ange, né en 1694, mort en bas âge ;
Et Constance-Eléonore, née le 4 Avril 1697, mariée, le 24 Juin 1722, avec *François Caraccioli*, ſon couſin iſſu de germain, fils de *Ferdinand*, Prince de Villa-Sancta, dont elle n'a eu qu'un enfant mâle, mort au berceau. (Voy. Moréri.)

Les armes : *tiercé en bande ; d'azur, d'argent & de gueules.*

GIVERLAY, Seigneur de la Chappe & de Champdolent, en Auxerrois : Famille ancienne, qui porte : *faſcé d'or & d'azur de* 6 *pièces.*

GIVERVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 24 Août 1667, qui porte : *d'or, à la faſce d'azur, chargée d'un croiſſant d'argent & accompagnée de* 4 *molettes de ſable.* C'eſt ainſi que les portoit Marc-Aurèle de Giverville de Saint-Maclou, reçu Chevalier de Malte le 19 Mars 1657.

GIVÈS, Famille de l'Orléanois, qui a formé pluſieurs branches.

On trouve Henri de Givès, Bailli de Chartres en 1335, & Conſeiller aux Requêtes, ſuivant des Lettres du Roi Philippe de Valois, datées de l'an 1342 ; Geoffroy de Givès, élu, de par le Roi, à Châteaudun, à Bonneval & à Vendôme, ſur le fait des Aides ordonnées pour la guerre en 1392, 1396, 1397 & 1399 ; & un autre Geoffroy de Givès, Ecuyer, Sieur de la Chaiſe, qui reçut en cette qualité deux hommages le 21 Juin 1493.

Nicolas de Givès, un des deſcendans, fut Avocat, puis Conſeiller-Magiſtrat au Bailliage & Siège Préſidial d'Orléans. Il épouſa, 1° en 1557, *Jeanne Vaillant* ; & 2° *Eliſabeth Fleureau*. Du premier lit vint :

Jacques, qui ſuit.

Et du ſecond lit il eut :

Antoine, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Jacques de Givès, Ier du nom, Seigneur du Coudray, de Chameulles & de Villeſerveux, fut déchargé du droit de franc-fief, par jugement des Commiſſaires du Conſeil, du 4 Avril 1641, ſur des titres qu'il produiſit pour juſtifier ſa qualité d'*Ecuyer*. Il eut pour fils :

Jacques de Givès, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Chameulles, du Larry, &c., Conſeiller-Avocat du Roi au Bailliage & Siège Préſidial d'Orléans, fut maintenu dans la qualité de *noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt du 12 Janvier 1668. De ſon mariage, accordé en 1633, avec *Marguerite de Bourdeaux*, ſont iſſus entr'autres enfans :

Jacques, qui ſuit ;
N... de Givès, Député à l'Aſſemblée du Clergé pour la Province du Languedoc ;
Et Nicolas, qui fut père de

Anne, mariée en ſecondes noces, en 1634, avec *Antoine d'Agueſſeau*, Premier Préſident au Parlement de Bordeaux. C'eſt de ce mariage qu'eſt iſſu *Henri d'Agueſſeau*, père d'*Henri-François*, Chancelier de France.

Jacques de Givès, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Belneuf, fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil de 1668. Il épouſa, en 1663, *Marie Colombeau*, dont :

Jacques de Givès, IVe du nom, Seigneur de Belneuf, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, mort en 1708, laiſſant, de *Madeleine Bonvalet*, ſa femme,

Jacques de Givès, Ve du nom, Capitaine d'Infanterie, qui épouſa, le 29 Octobre 1732, *Marie-Louiſe Galles*, fille de *Claude*, Commiſſaire Ordonnateur de la Marine au département de Nantes. Il en a eu :

Jacques-Claude de Givès, né le 5 Août 1733.

BRANCHE
des Seigneurs des BOIS-BESNARDS.

Cette branche a commencé à ANTOINE DE GIVÈS, Ecuyer, Seigneur de Villardu, fils de NICOLAS DE GIVÈS & d'*Eliſabeth Fleureau*, ſa ſeconde femme, & a fini à DENIS DE GIVÈS, ſon arrière-petit-fils, Seigneur des Bois-Beſnards, qui épouſa, en 1715, *Anne-Andrée de Loubes*, dont il n'a eu que trois filles :

ANNE-FRANÇOISE-MARGUERITE, qui naquit en 1716, & fut mariée, en 1734, avec *Henri-Barthélemy-Marie du Mouchet*, Seigneur de la Mouchetière, de Saint-Armand, &c. ;
Et les autres, Religieuſes dans le Monaſtère de l'Etroite-Obſervance de Courville, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Chartres.

BRANCHE
des Seigneurs de CREUZY.

PIERRE DE GIVÈS, Ier du nom, Sieur de Fontenay & de Creuzy, naquit le 25 Mars 1676. Il étoit troiſième fils de DENIS DE GIVÈS, Ier du nom, & de *Catherine Muſnier*, ſa ſeconde femme; fut fait Colonel d'un Régiment de Milice dans l'Isle de la Grenade, par Brevet du 7 Janvier 1708, & avoit épouſé, en 1702, *Marguerite Mollard*, dont :

PIERRE DE GIVÈS, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Creuzy, Seigneur de la Fauconnière, de Montguignard & de Freſnay-les-Chaumes, né en 1704. Il épouſa, le 10 Octobre 1728, *Marie-Anne Turtin*, fille de *Jacques Turtin-de-Leſſeville*, & d'*Anne-Agnès Cahouët*. De ce mariage ſont iſſus :

1. PIERRE, Ecuyer, né le 5 Septembre 1739;
2. PIERRE-CÉSAR, Ecuyer, né le 14 Juin 1741;
3. MARIE-CATHERINE, née le 8 Octobre 1731;
4. MARIE-ANNE-ROSE, née le 29 Décembre 1732;
5. FRANÇOISE-JULIE, née le 3 Avril 1735;
6. THÉRÈSE-FRANÇOISE, née le 23 Juillet 1736;
7. Et MARIE-MADELEINE, née le 22 Juillet 1738.

(*Armorial génér. de France*, reg. II, part. I.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de 5 annelets de gueules.*

* GIVRY, Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1663, enregiſtrées au Parlement le 27 Juin 1664, & en la Chambre des Comptes le 31 Mai 1669, en faveur de *Louis du Bois*, Seigneur de Fontaine-Morant & du Pleſſis, Grand-Bailli de Touraine, Lieutenant-Général des

Armées du Roi, fils de *Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaine-Morant, & de *Françoiſe Olivier de Leuville*. Voyez BOIS DE GIVRY (DU).

GLANDEVÈS. On trouve (dit l'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 492), dans les Chartes de l'Egliſe d'Apt, qu'il y avoit en Provence des Comtes de GLANDEVÈS dans les Xe & XIe ſiècles. L'Abbé Robert, ajoute-t-il, prétend que cette Maiſon en eſt originaire; il ſe trompe. Le nom de FÉRAUD, qu'il veut qu'elle ait pris par le mariage de la dernière héritière de la Famille de FÉRAUD, eſt ſon nom patronymique, & l'Auteur cité ci-deſſus, d'après lequel nous allons en donner la Généalogie, a trouvé qu'elle ne porte celui de GLANDEVÈS, que depuis le mariage d'ANSELME, qui ſuit.

I. ANSELME FÉRAUD, Seigneur de Thorame, ſe maria, environ l'an 1235, avec l'héritière des Seigneurs de GLANDEVÈS, du nom de BALB. Il en eut :

II. GUILLAUME FÉRAUD-DE-GLANDEVÈS, Ier du nom, Seigneur de Glandevès, Thorame, Entrevaux, Villevieille, Montblanc, & pluſieurs autres Terres ſituées dans les montagnes de cette Province. Il acquit celle de Châteauneuf-le-Charbonnier l'an 1282, pour le prix de 6000 ſols provençaux, & épouſa, en 1265, *Béatrix de Marſeille*, Dame de Cuers, de laquelle vinrent :

1. BONIFACE, Seigneur de GLANDEVÈS, lequel n'eut point de poſtérité de ſon épouſe, *N... de Cannes*. Il fit un codicille le 6 Août 1320 (*Hoſtager*, Notaire);
2. ISNARD, qui ſuit;
3. ANSELME, Evêque d'Apt;
4. ELZÉAR, Evêque de Toulon;
5. FRANÇOIS, Seigneur de Châteauneuf;
6. Et CATHERINE, mariée, ſans enfans, à *Richard de Gambateſa*, Seigneur, Baron de Faucon.

III. ISNARD DE GLANDEVÈS-DE-FÉRAUD, dit *le vieux*, fut Seigneur de Cuers, Glandevès, Pourrières & Thorame, Terres dont il fit hommage à noble Raymond d'Agoult-Sault, Grand-Sénéchal de Provence l'an 1350. Il teſta l'an 1340, & avoit épouſé, par contrat de l'an 1372, *Emenjarde d'Agoult*, Dame de Pourrières, fille d'*Iſnard d'Agoult-d'Entrevennes*, Baron d'Ollières, dont il eut :

GUILLAUME, qui ſuit;
Et neuf filles.

IV. Guillaume Féraud-de-Glandevès, IIe du nom, Baron de Glandevès & de Cuers, mourut avant ſon père, ayant fait ſon teſtament le 4 Novembre 1359, en faveur de ſes enfans. Il fit alliance avec *Louiſe de Villeneuve*, fille d'*Arnaud*, Baron des Arcs, & de *Bourguette de Sabran*, dont vinrent:

1. Isnard, qui ſuit;
2. Louis, tige de la branche des Barons de *Faucon* & de *la Garde*, dont les branches ſont éteintes;
3. Guillaume, mort ſans enfans;
4. Et Béatrix, légataire de ſon père, mariée à *Bertrand des Balbs de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, Baron d'Ollioules.

V. Isnard de Glandevès, IIe du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Cuers, de Thorame & de Pourrières, fut Lieutenant-Général en Provence. Marie de Blois lui donna le commandement des principaux lieux de la Montagne, contre le Rebelle Turenne (Beaufort Roſières), par Lettres du 6 Juillet 1391. Il rendit des ſervices conſidérables aux Comtes de Provence, auxquels il prêta hommage pour ſes Terres en 1399, &c., mourut en 1409, & fut enterré dans l'Egliſe des Frères-Prêcheurs d'Aix, avec une pieuſe magnificence; l'Evêque de Graſſe y fit l'Office. Il avoit épouſé, 1° *Alix de la Voulte*, des Seigneurs de *Saint-Montant* en Languedoc; 2° *Iſoarde de Roquefeuil*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 3° *Béatrix des Balbs*, Dame de Saint-Laurent. Du premier lit naquirent:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Bermond, dont la branche eſt éteinte.

Et du troiſième lit vinrent:

3. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Montblanc* & *du Caſtelet*, rapportée ci-après;
4. Antoine, tige de celle des Seigneurs de *Cuges*, mentionnée enſuite;
5. Et Louise.

VI. Guillaume de Glandevès, IIIe du nom, Seigneur de Cuers, Pourrières & Saint-Montant, épouſa, en 1379, *Briande de Trian*, fille de *Louis*, Vicomte de *Tallard*, & de *Mabille d'Agoult-Sault*, de laquelle il eut:

1. Louis, marié, ſans enfans, avec *N... Grimaldi;*
2. Isnard, dont les fils moururent ſans poſtérité;
3. Victor, qui ſuit;
4. Et Raymond, tige de la branche des Barons de *Gréoulx*, dont il ſera parlé ci-après.

VII. Victor de Glandevès, Seigneur de Pourrières, fit alliance, l'an 1430, avec *Delphine de Simiane*, fille de *Bertrand*, Baron de Cazeneuve, & de noble *Marguerite de Pontevès-Carcès*. De ce mariage ſortit:

VIII. Jean de Glandevès, Seigneur de Pourrières, marié, vers l'an 1470, à *Madeleine de Puget*, Dame du Puget-lès-Toulon, & de Colobrières, dont:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Antoine, lequel, de *Barthélemie de Forbin-Soliers*, ſon épouſe, eut:

Antoine, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de ſa Chambre, mort ſans enfans.

IX. Guillaume de Glandevès, IVe du nom, eut pour ſes droits les Terres de Cuers & du Puget. De ſa femme, dont on ignore le nom, vint:

X. Pierre-Isnard de Glandevès, Seigneur de Cuers, & en partie du Canet, qui épouſa, en 1544, *Jeanne de Villeneuve*. Il teſta en 1552, & eut pour fils:

XI. Annibal de Glandevès, qui épouſa, le 25 Septembre 1572, *Lucrèce de Forbin-Janſon*, de laquelle vinrent:

1. Victor-Antoine, qui ſuit;
2. Et Jean-Baptiste, auteur de la branche des Seigneurs *du Canet*, rapportée ci-après.

XII. Victor-Antoine de Glandevès hérita du Comte de *Pourrières*, ſon oncle, & épouſa, en 1600, *Lucrèce de Garde-de-Vins*, fille d'*Hubert de Garde*, Seigneur de Vins, Général de la Ligue en Provence, & d'illuſtre Dame *Marguerite d'Agoult-Montauban-Sault*. De ce mariage naquit:

XIII. Jean-Antoine de Glandevès, Comte de Pourrières, marié avec *Jeanne Grimaldi*, de Graſſe, dont il eut:

Gaspard, qui ſuit;
Six autres fils, reçus Chevaliers de Malte;
Et Catherine, alliée, en 1659, à *François de Guiran*, Seigneur de la Brillanne, Conſeiller en la Cour des Comptes.

XIV. Gaspard de Glandevès, Comte de Pourrières, épouſa, en 1653, *Anne de Villeneuve*, fille aînée de *Jean*, Marquis de Trans, & de Dame *Marie de Barras-de-Mirabeau*. Il en eut:

XV. François de Glandevès, Comte de Pourrières, Seigneur de Colobrières & du Puget, qui s'allia avec *Marie-Anne de Roux*, fille d'*Alexandre de Roux-de-la-Ric*, Sei-

gneur de Gaubert & autres lieux, Conſeiller au Parlement de Provence, mort premier Préſident du Parlement de Pau, & de *Marie-Anne de Piolenc*. De ce mariage il n'a eu qu'une fille, nommée

ROSSOLINE, Comteſſe de Pourrières, alliée, ſans enfans, à N... Marquis *de Villeneuve*, fille de *Louis-Sauveur de Villeneuve*, Baron de Forcalqueiret, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur pour Sa Majesté à Conſtantinople.

BRANCHE des Seigneurs du CANET.

XII. JEAN-BAPTISTE DE GLANDEVÈS, ſecond fils d'ANNIBAL, & de *Lucrèce de Forbin-Janſon*, fut Seigneur du Canet & de Beaudument. Il épouſa, le 9 Février 1605, *Marguerite d'Albert-Réguſſe*, veuve du Seigneur *du Luc*, dont il eut:

XIII. JEAN DE GLANDEVÈS, qui s'allia, le 9 Mai 1653, avec *Marguerite de Pontevès-Bargème*, de laquelle vinrent:

1. N..., qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, mariée, en 1687, à *N... de Monier*, Seigneur des Sauſſes, fils d'*Auguſte*, & d'*Aimare de Villeneuve-Tourrettes*.

XIV. N... DE GLANDEVÈS, Seigneur du Canet, a laiſſé, de N... DE GLANDEVÈS-POURRIÈRES, ſon épouſe,

XV. N... DE GLANDEVÈS, Seigneur du Canet, qui n'étoit pas marié en 1757.

BRANCHE des Barons de GRÉOULX.

VII. RAYMOND DE GLANDEVÈS, quatrième fils de GUILLAUME, IIIe du nom, Seigneur de Cuers, & de *Briande de Trian-Tallard*, eut la Baronnie de Gréoulx pour ſes droits, avec les Terres de Rouſſet & de Saint-Martin. Il épouſa *Jeanne de la Croix-de-Lubières*, de laquelle il eut:

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. JACQUES, Prévôt de Digne;
3. Et TRIANDE, mariée, l'an 1461, à *Pierre d'Oraiſon*, Seigneur de Venterol.

VIII. HONORÉ DE GLANDEVÈS, Baron de Gréoulx, Seigneur de Rouſſet & de Saint-Montant, eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. & 2. HÉLION & MARC, qui firent les branches des Seigneurs de *Gréoulx*, de *Reilhanette*, du *Bignoſc*, de *Puimichel*, de *Mirabeau* & de *Clemenſane*, toutes éteintes;
3. LOUISE, mariée à *Claude de Demandols*;
4. Et CLAIRE, alliée à *Antoine de Villemus*, Seigneur dudit lieu.

BRANCHE des Seigneurs de MONTBLANC *& du* CASTELET.

VI. PIERRE DE GLANDEVÈS, fils aîné d'ISNARD, IIe du nom, & de *Béatrix des Balbs*, Dame de Saint-Laurent, ſa troiſième femme, hérita des Terres de Glandevès, de Montblanc, du Caſtelet, &c., par teſtament du 11 Février 1406. Il épouſa *Marguerite d'Oraiſon*, fille de *Baudet*, Seigneur d'*Oraiſon*, & de noble *Bellette de Venterol*. De ce mariage naquit:

VII. BAUDET DE GLANDEVÈS, Seigneur de Glandevès, Montblanc, & de pluſieurs autres Terres, dont il prêta hommage le 16 Octobre 1480, ſe maria avec *Jeanne de Blacas*, dont:

VIII. JACQUES DE GLANDEVÈS, Baron dudit lieu, & de pluſieurs autres Terres, pour leſquelles il prêta hommage le 4 Février 1505. Il épouſa *Anne de Forbin-Soliers*, & fit deux teſtamens, l'un le 15 Avril 1542, reçu par *Prats*, Notaire d'Entrevaux, en faveur de BALTHAZAR, ſon fils aîné, dont la branche eſt éteinte; & le ſecond le 2 Juin 1547, en faveur de GASPARD, qui ſuit.

IX. GASPARD DE GLANDEVÈS, Seigneur du Caſtelet, Saint-Caſſien, &c., dont il fit hommage au Roi le 19 Mars 1547, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point:

HONORÉ, qui ſuit;
Et HONORADE, mariée à *Honoré de Clari-de Pontevès*, Seigneur d'Ubraye.

X. HONORÉ DE GLANDEVÈS, Seigneur du Caſtelet, s'allia, le 25 Décembre 1584, avec *Caſſandre de Caſtellane-Tournon*, dont:

XI. HORACE DE GLANDEVÈS, Seigneur du Caſtelet, Saint-Caſſien, &c., qui épouſa, le 11 Décembre 1612, *Renée de Caſtellane*, & teſta le 14 Mai 1644, en faveur de

XII. HONORÉ DE GLANDEVÈS, IIe du nom, qui s'allia, par contrat du 18 Février 1648, à *Françoiſe de Villeneuve*, fille de *Scipion*, Baron de Vence, de laquelle il laiſſa:

JEAN, qui ſuit;
Pluſieurs Chevaliers de Malte;
Et MARGUERITE, mariée, en 1678, avec noble *Pierre-André de Raimondis*, Seigneur d'Allons.

XIII. JEAN DE GLANDEVÈS, Seigneur du Caſtelet, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1702, épouſa *N... de Flotte d'Agoult-de-Saint-Auban*, dont ſont iſſus :

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. & 3. PIERRE-ANDRÉ & FRANÇOIS, reçus Chevaliers de Malte aux années 1702 & 1712;
4. Et une fille, mariée avec le Sieur *de Raphélis de Broves*, à Draguignan,

XIV. HONORÉ DE GLANDEVÈS, IIIe du nom, Seigneur du Caſtelet & Saint-Caſſien, s'eſt marié avec la fille aînée de *Raymond Bruny*, Marquis d'Entrecaſteaux & de Villeneuve, de laquelle il a pluſieurs enfans, entr'autres:

JEAN-BAPTISTE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1733.

BRANCHE
des Seigneurs de CUGES.

VI. ANTOINE DE GLANDEVÈS, ſecond fils d'ISNARD, dit *le Grand*, & de *Béatrix des Balbs*, Dame de Saint-Laurent, ſa troiſième femme, fut héritier de ſa mère par teſtament du 17 Janvier 1448. Il épouſa *Briande d'Eſparron*, des Seigneurs de Demandols, laquelle, après le décès de ſon mari, fut déclarée tutrice de ſes deux fils, ſavoir:

PIERRE-ELZÉAR, qui ſuit;
Et RAYMOND, Chevalier de Rhodes & Bailli de Manoſque.

VII. PIERRE-ELZÉAR DE GLANDEVÈS s'allia, en 1480, avec *Nicole de Guiramand-Lagramuſe*, & teſta en 1495, en faveur de ſon fils, qui ſuit:

VIII. ANTOINE DE GLANDEVÈS, IIe du nom, qui teſta l'an 1528, laiſſa de ſon mariage avec noble *Marguerite Villemur*:

ANTOINE, qui ſuit;
Et LOUISE, qui a épouſé *Thomas de Gérente*, Seigneur de Sénas, &c., dont poſtérité. Voy. GÉRENTE.

IX. ANTOINE DE GLANDEVÈS, IIIe du nom, Seigneur de Cuges, épouſa, en 1537, noble *Jeanne Doria*, de la ville de Marſeille. Il en eut:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, alliée, l'an 1564, à *Jean de Riquetti*, Seigneur de Mirabeau.

X. ANTOINE DE GLANDEVÈS, IVe du nom, Seigneur de Cuges, s'allia, en 1571, à *Diane de Forbin-Janſon*, de laquelle vinrent:

1. THÉOCRÈNE, qui ſuit;
2. TOUSSAINT, Evêque de Siſteron;
3. GASPARD, tige des Seigneurs de *Rouſſet*, dont la branche finit en la perſonne de MARIE DE GLANDEVÈS, femme de *Jean de Treſſemanes*, Seigneur de Chaſteuil, Conſeiller au Parlement;
4. JEAN-LOUIS-ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Niozelles*, rapportée ci-après;

Et pluſieurs Chevaliers de Malte.

XI. THÉOCRÈNE DE GLANDEVÈS, Seigneur de Cuges, épouſa, par contrat du 31 Mai 1597, *Françoiſe d'Hoſtager*, de la ville de Marſeille, & teſta le 26 Décembre 1643, en faveur de

XII. FRANÇOIS DE GLANDEVÈS, Seigneur de Cuges, qui eut de Dame *Marquiſe de Paulo de Cérénimo*, qu'il avoit épouſé en 1629:

XIII. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE GLANDEVÈS, Seigneur de Cuges, marié avec *Diane de Graſſe-Cabris*, dont:

1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et ANNE DE GLANDEVÈS, mariée, en 1680, à noble *Louis des Martins*, Seigneur de Puyloubier.

XIV. JOSEPH-FRANÇOIS DE GLANDEVÈS, Seigneur de Cuges, élu premier Conſul d'Aix en 1705, épouſa *Marguerite d'Albertas Géménos*, de laquelle ſont iſſus:

1. N.... DE GLANDEVÈS, Marquis de Cuges, non marié en 1757;
2. Et MARIE-GABRIELLE, veuve de *Jean-Charles de Gaultier de Girenton*, Marquis de Châteauneuf-le-Rouge, Seigneur de Rouſſet, Maréchal-de-Camp & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Voyez GAULTIER DE GIRENTON.

BRANCHE
des Seigneurs de NIOZELLES.

XI. JEAN-LOUIS-ANTOINE DE GLANDEVÈS, quatrième fils d'ANTOINE, IVe du nom, Seigneur de Cuges, & de *Diane de Forbin-Janſon*, Seigneur de Niozelles & de Mirabeau, élu premier Conſul de Marſeille aux années 1623, 1648 & 1649, eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. GASPARD-ANTOINE, qui ſuit;
2. Et DIANE, mariée, l'an 1634, à noble *Balthazar de Gratian*, Tréſorier-Général de France.

XII. GASPARD-ANTOINE DE GLANDEVÈS, Seigneur de Niozelles & de Mirabeau, épouſa Dame *Michelle de Félix*, dont:

XIII. FRANÇOIS DE GLANDEVÈS, Seigneur de

Niozelles, Mirabeau & Pierrerue, qui, de Dame *Diane de Blacas d'Aulps*, laiſſa :

1. Gaspard, qui ſuit ;
2. & 3. François & Charles, reçus Chevaliers de Malte aux années 1683 & 1706.

XIV. Gaspard de Glandevès, IIe du nom, Seigneur de Niozelles, a eu de ſon mariage avec noble *Anne d'Arcuſſia*, des Vicomtes d'Eſparron :

1. N... de Glandevès, qui ſuit ;
2. François, reçu Chevalier de Malte en 1731, mort pendant les dernières guerres de Flandre ;
3. Et Marie-Blanche, épouſe de *Jean-François de Broglio*, Doyen de la Cour des Comptes de Provence.

XV. N... de Glandevès, Seigneur de Noizelles, a épouſé noble *N... d'Amat*, ſœur du Marquis de *Vaulx*, & de l'Evêque de Senès, & fille de *Louis-Balthazar d'Amat*, Marquis de Vaulx & du Poët, & de *Louiſe-Eliſabeth Tiremaut*, de la ville de Paris. De ce mariage il a des enfans.

La Maiſon de Féraud de Glandevès, une des plus anciennes & des plus illuſtres de Provence, a produit encore diverſes branches qui n'ont pas été moins diſtinguées que celles dont nous avons donné la filiation.

Les armes : *faſcé d'or & de gueules de* 6 *pièces*.

GLANNES. Charles-Gabriel de Glannes a obtenu, par Lettres du mois de Juin 1746, enregiſtrées à Beſançon & à Dôle, l'érection de la Seigneurie de *Villers-Farlay*, au Comté de Bourgogne, en *Baronnie*, pour lui & ſes deſcendans, avec pouvoir d'ajouter au nom Glannes, la particule de, que la Princeſſe Marguerite avoit accordée à Hugues Glannes, ſon huitième aïeul.

GLAPION, en Normandie : Famille de laquelle étoit

Madeleine de Glapion, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de François de Glapion, qui, conjointement avec Guillaume de Glapion, ſon frère, fut confirmé dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, par Arrêt du 25 Mai 1508.

Les armes : *d'azur, à* 3 *faſces d'or, à la bordure de gueules*.

GLAS (du) : *d'azur, au château d'argent, ſommé de* 3 *tours du même, maçonné de ſable, chargé d'un écuſſon d'argent ; au cœur de gueules, couronné d'or ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent*.

GLATIGNY, en Normandie : Famille, qui ſe trouve mentionnée dans *l'Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque, & porte : *d'or, au gradin de* 4 *marches d'azur*.

GLATIGNY, autre Famille de la même Province, Election de Valognes, Ecuyer, Seigneur de Villodon, qui a pour armes : *d'azur, au dédale d'argent*.

GLATIGNY, Famille, qui eſt établie à Lyon.

Gabriel de Glatigny, Avocat-Général en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Siège Préſidial de cette Ville, où il naquit le 10 Octobre 1690, fils de Gabriel de Glatigny, auſſi Avocat-Général en la même Cour, fut reçu en 1693, à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon. Il eſt auteur de pluſieurs ſavantes diſſertations, & eſt mort à Lyon le 24 Mai 1755, âgé de 65 ans. Il a laiſſé trois enfans :

1. Gabriel, reçu Conſeiller au Parlement en 1745 ;
2. Jean-Baptiste, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine d'Infanterie ;
3. Et Marie-Anne.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de* 3 *roſes de même ; au chef auſſi de gueules*.

*GLÉON ou GLEU DE DURBAN, Maiſon connue dès les IXe & Xe ſiècles, par des Chartes qui exiſtent dans différentes Archives de la Province du Languedoc. La Généalogie de cette Maiſon, établie dans la Vicomté de Narbonne, a été faite & dreſſée au Château de Durban en 1714, ſur les titres originaux, par le P. Ange, Auguſtin Déchauſſé. La Maiſon de Gleu, dit-il, comme il eſt écrit dans les anciens titres, & que l'on a depuis écrit en françois Gléon, eſt très-ancienne dans la Vicomté de Narbonne. Elle a porté premièrement le nom de *Trelles* ou *Treilhes*, qu'elle avoit pris de la Terre de Treilhes, au Diocèſe de Narbonne, ſur la frontière du Rouſſillon. Dans le courant du XIIIe ſiècle, le Vicomte de Narbonne leur fit donation du Château de *Gleu* ou *Gléon*, dans

le même Diocèſe, & leurs deſcendans prirent tantôt le nom de *Trelles*, tantôt celui de *Gléon*, juſques vers l'an 1371, qu'ils quittèrent entièrement le ſurnom de *Trelles*, pour prendre celui de GLÉON DE DURBAN.

Le Château & la Terre de *Durban*, ſitués ſur la droite de la petite rivière de Berre, dans les baſſes Corbières, au Diocèſe de Narbonne, ſont entrés dans la Maiſon de *Trelles-Gléon*, en 1339. Ceux-ci s'y établirent, & furent obligés de joindre à leur nom celui de *Durban*, & d'écarteler l'écuſſon de leurs armes, ſavoir : *aux 1 & 4 de gueules, au chevron d'argent*, qui eſt DE GLEU ; *aux 2 & 3 d'azur, à trois faſces d'or*, qui eſt DE DURBAN, ce que leurs deſcendans ont toujours conſervé. Enfin ces Seigneurs n'ont plus porté le nom de GLEU ou GLÉON que dans les actes publics, & ſe ſont contentés de celui de DURBAN, cette Terre ayant été érigée en *Baronnie*, par le Roi Louis XIV, en 1654.

I. PIERRE-RAYMOND, Seigneur de TRELLES, eſt le premier de cette Maiſon qui ſoit connu par titres. Le nom de ſon père eſt ignoré; mais ſa mère ſe nommoit *Hermiſende*, ainſi qu'il eſt porté dans un acte, par lequel ledit PIERRE-RAYMOND reconnut tenir le Château de Trelles en fief d'Aimery, Vicomte de Narbonne, fils de la Comteſſe Mathilde, & mari d'Ermengarde. Cet acte doit être du XIIe ſiècle, puiſque ladite Ermengarde, fille aînée du Vicomte Aimery, IVe du nom, ſuccéda à ſon père 1134, & qu'elle vivoit encore en 1167. On ne ſait point le nom de la femme de ce Seigneur DE TRELLES ; mais il eut pour enfans :

1. OLIVIER, Seigneur DE TRELLES, qui ſuit ;
2. RAYMOND, auſſi Seigneur DE TRELLES, mentionné au contrat de mariage de ſa ſœur ESCARRONIE ;
3. SAURIMONDE, mentionnée au même contrat, comme femme de *Bernard de Durfort ;*
4. Et ESCARRONIE, mariée, par ſes frères, à *Bernard de Balbonne*, Seigneur de la Roque, de Fa & de Motemet, & à laquelle ils donnèrent 1000 ſols tournois, à prendre ſur les biens qu'ils avoient eus de leur ſœur SAURIMONDE, ſis au bourg de Vieille-Vigne (*a*).

II. OLIVIER, Ier du nom, Seigneur DE TRELLES, mentionné au contrat de mariage de ſa ſœur ESCARRONIE, a été père de

III. AMALRIC, Seigneur DE TRELLES, qui épouſa *Guillemette de Fraiſſe*, ſœur de *Raymond-Arnaud de Fraiſſe*, ainſi qu'il ſe prouve par un acte du 5 des Nones de Mai (c'eſt-à-dire le 3 de ce mois) 1221, dans lequel *Pierre de Fraiſſe*, fils dudit *Raymond-Arnaud*, qualifie de ſon couſin germain, OLIVIER DE TRELLES, fils, dit-il, d'AMALRIC DE TRELLES, & de *Guillemette de Fraiſſe*, ſœur de ſon père. Il eut pour enfans :

1. OLIVIER, qui ſuit ;
2. Et RAYMOND-SEIGUIER DE TRELLES.

IV. OLIVIER, IIe du nom, Seigneur de TRELLES, reçut d'Aimery, Vicomte de Narbonne, qui le qualifioit ſon *Chevalier*, la Terre de *Gleu*, en fief perpétuel, par acte du 3 des Calendes, du mois d'Octobre (24 Septembre) 1220, & le 5 des Nones de Mai de l'année ſuivante ; *Pierre de Fraiſſe*, ſon couſin, lui fit ceſſion du droit d'Alberge, qu'il avoit audit lieu de *Gleu*, le 2 des Calendes de Mai (30 Avril) 1223. Le même Aimery, Vicomte de Narbonne, fit donation à OLIVIER, Seigneur de TRELLES, de toute la Roche d'Eſpradel, ſiſe au territoire de *Gleu*, avec faculté d'y faire bâtir un Château, & d'y élever des fortifications. L'année ſuivante, au 8 des Calendes du mois d'Août (25 Juillet), Olivier & Bernard de Termes, frères, firent préſent audit OLIVIER DE TRELLES, & à ſon fils RAYMOND-SEIGUIER & leurs deſcendans, de tout ce qu'ils avoient & poſſédoient ès-lieux de Maiſons & de la Valette, ſur les habitans de ces lieux. Enfin Aimery, Vicomte de Narbonne, confirma au même OLIVIER DE TRELLES, tout ce que lui & ſes prédéceſſeurs tenoient & avoient toujours tenu au Château de Trelles, dont celui-ci lui fit hommage aux Ides du mois (13) d'Août 1232. Dans l'acte, il y eſt fait mention de l'hommage qui avoit été fait (ſans marquer l'année), des mêmes lieu & Château de Trelles, par PIERRE-RAYMOND, fils d'*Hermiſende*, au Vicomte Aimery, époux d'Ermengarde, & fils de la Comteſſe Mathilde. Il eut pour enfans :

1. RAYMOND, qui ſuit ;
2. Et SEIGUIER ; tous deux vivant en 1255.

(*a*) Ce contrat de mariage eſt du Jeudi 7 des Calendes d'Octobre 11.... (on n'a pu déchiffrer le reſte), régnant alors Louis, Roi de France. Ce ne peut être que le Roi Louis VII, & ſous ſon règne le 25 Septembre n'eſt échu un Jeudi qu'en 1141, 1145, 1152, 1158, 1164, 1165 & 1175. Parmi les témoins de cet acte, l'on y trouve les noms de Raymond-Seiguier de Perrelos, & de PIERRE-RAYMOND DE TRELLES.

V. Raymond, Seigneur de Trelles, eſt nommé, avec ſon frère, dans un acte du 7 des Ides (7) de Juin 1255, par lequel Aimery, Vicomte de Narbonne, leur accorda le droit de Juſtice dans toutes les Terres, Lieux & Châteaux qu'ils poſſédoient dans ſa Vicomté. Il fut père de

VI. Guillaume, Ier du nom, Damoiſeau, Seigneur de Trelles, de *Gleu* ou *Gléon*, de la Roche d'Eſpradel & autres lieux. Il fut le premier qui ſe ſervit indiſtinctement des ſurnoms de Trelles & de Gléon. Il épouſa *Raymonde de Sainte-Valerie*, veuve de *Pierre de Poilevis*, Damoiſeau, & ils vivoient enſemble le 3 des Calendes de Mars (27 Février) 1312, ſuivant un acte de ce jour. Il eut pour fils unique :

VII. Olivier, IIIe du nom, Damoiſeau, Seigneur de Trelles, de Gléon, &c., qui paſſoit 14 ans, lorſqu'il fut émancipé par ſon père, le 4 des Ides (10) de Février 1311, & il venoit d'épouſer, par contrat du 4 des Nones (2) des mêmes mois & an, *Jeanne de Holme* (*de Hulmo*), fille de *Bernard de Holme* ou d'*Homs*. Ce contrat de mariage fut paſſé en préſence de Gilles, Archevêque de Narbonne, dont le ſurnom étoit Aiſcelin. Il vivoit en 1337, & ſa femme fit ſon teſtament le 17e Février 1344, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

VIII. Guillaume, IIe du nom, Damoiſeau, Seigneur de Trelles, de Gléon, &c., fut marié, par ſes père & mère, en 1333, à *Guillemette de Durban*, fille unique & héritière de *Guillaume de Durban* (*a*), & de noble Dame *Véziade*, ſon épouſe. *Pierre-Arnaud de Durban*, Co-Seigneur & Châtelain du Château de Durban & du Château de Jonquières de Preignan, reconnut, par acte du 7 Décembre 1337, conjointement avec ſon frère, *François de Durban*, tous deux fils de feu *Guillaume de Durban*, Chevalier, devoir à Olivier de Trelles, Damoiſeau, Seigneur de Gléon, & à *Jeanne*, ſon épouſe, la ſomme de 20 mille tournois d'argent, pour reſte de la dot de *Guillemette de Durban*, leur nièce, qu'ils avoient donnée, quatre ans auparavant, en mariage, à Guillaume de Trelles, leur fils. Celui-ci fit donation, en l'an 1375, de ſon Château de Gléon, à ſon fils aîné, ſe réſervant ſeulement 300 florins d'or, pour en diſpoſer à ſa volonté, & 500 deniers d'or, à l'écu du bon coin du feu Roi Philippe, pour la dot de ſa fille Véziade. Peu de tems après, *Guillemette de Durban*, étant veuve, abandonna à ſondit fils aîné l'uſufruit, la régie & le gouvernement de ſes biens, par acte du 20 Janvier 1375. Ses enfans furent :

1. Olivier, qui ſuit ;
2. Guillaume, à qui ſa mère fit donation entre-vifs, par acte du 26 Avril 1371, des parts qu'elle avoit au Château de Durban & à celui de Jonquières, à condition que lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs, porteroient à l'avenir les nom, armes & ſceau de feu *Guillaume de Durban*, ſon père. Il fit ſon teſtament le 15 Juillet 1415, & légua toutes les parts qu'il avoit aux Terres de Durban, Jonquières & ailleurs, à Olivier de Trelles, Seigneur de Gléon, ſon neveu, ſous la charge que s'il avoit deux fils, il inſtitueroit celui des deux qu'il jugeroit à propos, héritier deſdits biens, & il l'obligeroit de porter ſes armoiries, de même manière qu'il les avoit portées ;
3. Jeanne, nommée au teſtament de *Jeanne de Holme*, ſa grand'mère en 1344. Elle étoit apparemment morte, lorſque ſon père teſta, puiſqu'il n'en fait aucune mention ;
4. Et Véziade, nommée au teſtament de ſon père ; on ne ſait point ſi elle fut mariée.

IX. Olivier, IVe du nom, Damoiſeau, Seigneur de Gléon, Trelles, de Durban & de Jonquières, avoit environ 22 ans, lorſque ſon père l'émancipa, le 4 Février 1360. Il vivoit en l'an 1375, ſuivant les actes de ſon père & de ſa mère faits en ſa faveur, & ne vivoit plus en Octobre 1385. Il avoit épouſé, par contrat du même jour, *Raymonde de Pujols*, fille de feu *Raymond*, Seigneur de Ségur au Comté de Foix, & de *Raymonde*, ſon épouſe, alors vivante. *Jean* & *Raymond de Pujols*, ſes frères, en faveur de ce mariage, lui conſtituèrent 1150 deniers d'or, à l'écu du premier coin du feu Roi Philippe. Il eut pour fils :

1. Olivier, qui ſuit ;
2. Et Guillaume, Co-Seigneur de Durban, Damoiſeau (*b*).

X. Olivier, Ve du nom, Damoiſeau, Sei-

(*a*) Ce *Guillaume* deſcendoit de *Bernard de Durban*, auquel Ermengarde, Vicomteſſe de Narbonne, avoit accordé, par acte du mois d'Octobre 1173, un Marché tous les Lundis de l'année au lieu de Durban.

(*b*) Ce Seigneur s'abſenta de France, en ſorte que ſon frère Olivier, n'ayant point eu de ſes nouvelles, & jouiſſant cependant de tous ſes biens & revenus, ſe crut obligé de conſtituer *Jean de Sô*, Co-Seigneur de Fitou, au Diocèſe

gneur DE GLÉON, Trelles, de Durban, de Jonquières, &c., eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, dans une donation de l'an 1448. Il fut légataire de ſon oncle, GUILLAUME DE TRELLES, en 1415, & épouſa, par contrat du 13 Juin 1406, *Jeanne de Lattes*, fille de feu *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Villa, des Ports & de Paroza, au Diocèſe de Narbonne, & de *Jaucionde*, Dame *de Sauveterre*, au Diocèſe de Caſtres, alors vivante, en préſence de *Jean de Lattes*, Chevalier, Seigneur de Villa, des Ports & de Paroza, ſon frère. Il eut pour enfans:

1. OLIVIER, qui ſuit;
2. GUILLAUME, à qui ſon frère donna la Seigneurie de Trelles, par acte du 5 Février 1448;
3. Et VÉZIADE, morte avant le 6 Mars 1441. Son frère OLIVIER, en qualité de ſon héritier, inſtitua ſon fils GUILLAUME, ſon Procureur, pour pourſuivre ſes demandes, & recevoir une dette de 460 livres barcelonoiſes, conſtituée, par acte du 6 Août 1432, au profit de ladite VÉZIADE DE GLEU, ſa ſœur, par noble Dame Eléonore, fille d'Hugues d'Almaude-Cerveillon, & de Béatrix, ſon épouſe.

XI. OLIVIER, VIe du nom, Chevalier, Seigneur DE GLÉON, Trelles, de Durban, de Jonquières, &c., eſt qualifié, comme ſon père, de *noble & puiſſant Seigneur*, dans un acte du 7 Août 1452. Il ne vivoit plus alors. Il fit ſon teſtament le 16 Janvier 1444, & y ſubſtitua ſes enfans les uns aux autres. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Juin 1417, *Agnès de Villacorbe*, fille de *Bernard*, Lieutenant du Gouverneur des Comtés de Rouſſillon & de Cerdagne, & de *Catherine*, ſon épouſe. Elle fut dans ſa viduité uſufruitière de tous les biens de ſon époux, & fut reconnue pour telle, par acte de ſon fils GUILLAUME, en date du 7 Août 1452. Elle fit ſon teſtament le 31 Août 1463, & laiſſa de ſon mariage:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. OLIVIER, Chevalier, marié, par contrat du 17 Mai 1459, à *Conſtance*, Dame *de Freſtres*, au Diocèſe de Gironne. Il teſta le 25

de Narbonne, pour être ſon Procureur, par acte du 2 Octobre 1385, afin de donner à ſondit frère, ſur tous ſes biens meubles, une ſomme annuelle de deniers, en cas que l'on fut où il étoit, pour ſubvenir à ſes beſoins & néceſſités. On ne trouve aucun acte qui faſſe connoître ſi ledit GUILLAUME reparut.

Juin 1478, en faveur de JEAN DE GLEU, ſon neveu, & étoit mort avant le 6 Septembre 1481; ſa veuve vivoit encore le 26 Avril 1493;

3. AIMERIC, Chevalier, Seigneur de Montalba, au Diocèſe d'Alet, par acquiſition qu'il en fit. Il avoit 25 ans le 10 Mai 1466, qu'il donna quittance à ſon frère, GUILLAUME, de la ſomme de 1000 moutons d'or, à lui légués par ſes père & mère, & teſta à Perpignan le 21 Mai 1492, en faveur de JEAN DE GLEU, ſon neveu, le 20 Août 1493. *Florence*, ſa veuve, fille de *François de Villaraſe*, donna procuration à JEAN DE GLEU, ſon neveu, pour toucher une ſomme qui lui étoit due à Perpignan;
4. MARGUERITE, femme de *François Baille*, Damoiſeau, demeurant à Riveſaltes, en Rouſſillon; ils étoient morts tous deux avant le 15 Juin 1519;
5. ELISABETH, mariée, le 20 Novembre 1443, à *Bernard de Montault*, Seigneur du Puy-Daniel, & Co-Seigneur d'Auterive, dont il y eut poſtérité;
6. VÉZIADE, alliée à *Pierre Riera*, Damoiſeau, & Seigneur d'Avali, au Diocèſe d'Elne;
7. AGNÈS, Religieuſe au noble Monaſtère de Saint-Sauveur, Ordre de Saint-Auguſtin, dans la Ville de Perpignan;
8. SIBYLLE, mariée, par ſon frère GUILLAUME, avec la dot de 500 moutons d'or, à *Aimery de Miglos* (*a*), au pays de Foix. SIBYLLE & *Aimery*, ſon mari, étoient morts avant le 7 Mars 1491, que leur fils *Antoine de Miglos*, Ecuyer, Seigneur de Junac, recueillit leur ſucceſſion;
9. Et CATHERINE, mentionnée, de même que tous ſes frères & ſœurs, au teſtament de ſon père.

XII. GUILLAUME, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur DE GLÉON, de Trelles, de Durban & de Jonquières, étoit Lieutenant du Sénéchal de Carcaſſonne, comme on l'apprend d'une quittance originale de lui, en date du 12 Août 1450, où il ſe qualifie du titre de *Seigneur de Gléon*, & Jean de Foix, Vicomte de Narbonne, Seigneur de Rivière & d'Auterive, l'établit ſon Lieutenant & Gouverneur de ſa Vicomté, par Lettres-Patentes du 10 Octobre 1473. Il eſt qualifié de *magnifique*

(*a*) Cet *Aimery de Miglos* deſcendoit de la même Maiſon de laquelle étoit *Arnaud de Miglos*, Seigneur d'Alon, Sénéchal de Carcaſſonne, qualifié de *Conſeiller*, *Chambellan & Grand-Ecuyer du Roi*, par l'Auteur des *Antiquités de Carcaſſonne*, fol. 199.

& puiſſant Seigneur, dans une procuration qui lui fut paſſée le 21 Mai 1471, par ſa femme, *Yolande de Ribes*, fille & héritière de *François de Ribes*, Chevalier, demeurant au Boulon en Rouſſillon, & de *Conſtance*, ſa femme. Il fit ſon teſtament olographe le 7 Janvier 1490, & ſa veuve teſta le 20 Octobre 1500. Elle vivoit encore le 7 Février 1503, & eut pour enfans :

1. Edouard, Ecuyer, Seigneur de Gléon, Durban, &c., marié, par contrat du 23 Octobre 1485, à *Françoiſe de Rocaberti*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Château & de Saint-Maurice, au Diocèſe de Gironne, & de *Catherine d'Ortaffa*. Il répudia, le 19 Avril 1493, le legs qu'Aimery de Gleu, ſon oncle, Seigneur de Montalba, lui avoit fait à certaines conditions, qui lui parurent trop onéreuſes, & il étoit mort le 13 Septembre 1493, jour auquel l'inventaire de ſes biens fut fait par ſa mère & par ſa femme, qu'il avoit laiſſée enceinte. Celle-ci teſta le 16 Octobre 1528, n'ayant eu que quatre filles :
   1. Yolande, mariée à Olivier, VIIe du nom, ſon couſin germain, comme on le verra ci-après ;
   2. Florentine, femme de *Jean d'Oms ;* elle étoit morte avant le 20 Décembre 1547 ;
   3. Isabelle, Religieuſe & Abbeſſe du Monaſtère de l'Ordre de Sainte-Claire à Lezignan, dans le Diocèſe de Narbonne ; elle teſta le 24 Décembre 1509, ayant fait quelques legs à ſa mère, à ſa ſœur Florentine & à ſon oncle Jean, Seigneur de Montalba ;
   4. Et Catherine, née poſthume, à qui ſa mère légua, par ſon teſtament, la ſomme de 1000 livres, à prendre ſur ſes biens.
2. Jean, qui ſuit ;
3. François, Ecuyer, mentionné au teſtament de ſon père, lequel teſta lui-même le 13 du mois de Décembre 1499, en faveur de ſa mère, avec ſubſtitution à ſon frère Jean, Seigneur de Montalba ; mais il vivoit encore le 7 Février 1503 ;
4. Et Eléonore, mariée, lors du teſtament de ſa mère, avec *N...*, Seigneur *de Motimet* ou *Monthoumet*.

XIII. Jean de Gleu, Chevalier, fut héritier de ſes oncles, nommés Olivier & Aimery de Gleu ; ce dernier lui avoit légué ſa Seigneurie de Montalba, d'où vient qu'en pluſieurs titres il eſt qualifié de *Seigneur de Montalba*. Sa mère lui laiſſa auſſi tous ſes biens par ſon teſtament de l'an 1500. Il reconnut, le 25 Juillet 1502, avoir reçu pour la dot de ſa femme, *Marie de Caſtello*, la ſomme de 2334 livres, 15 ſols, monnoie de Perpignan, & la lui aſſigna, par ce même acte, ſur ſon Château de Montalba & autres biens qu'il avoit à Durban. Elle étoit fille de *François de Caſtello*, honorable & noble Bourgeois de Perpignan, & ſœur de *François de Caſtello*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Commanderie d'Eſpluga-Calva, & depuis Prieur de la Catalogne (*a*). Jean, Seigneur de Montalba, fit ſon teſtament le 2 Septembre 1531, en faveur de François de Gléon, fils de feu Olivier de Gléon, ſon fils aîné. Ils eurent :

1. Olivier, qui ſuit ;
2. Aimery, qui a fait une branche, rapportée ci-après ;
3. Constant ;
4. François, qui fut au ſervice, & étoit fort éloigné de ſon pays, lorſque ſon père fit ſon teſtament, en ſorte qu'il le recommanda à ſon autre fils Constant ;
5. Gaspard, Ecuyer, qui teſta le 20 Mai 1552, en faveur de François de Gleu, Seigneur de Durban, ſon neveu, & mourut le 12 Juin ſuivant ;
6. Antoine ;
7. Jean, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, de la langue de Provence, en 1525. Il fut Commandeur de Marlant, puis de Marſeille, Prieur de Saint-Gilles, & Grand'Croix de ſon Ordre, auquel il rendit de grands ſervices. Il vivoit encore le 13 Mars 1561, & il fit préſent à ſon neveu, François de Gléon, de pluſieurs petites pièces de canon de bronze, qui ſe conſervoient encore, en Juillet 1714, ſur une des tours du Château de Durban. Il laiſſa une fille naturelle, nommée

   Louise, qui fut mariée, par contrat du 11 Septembre 1570, à *Jean de Houltre*, Co-Seigneur de Fabrezan, au Diocèſe de Narbonne.

8. Et Louise, mariée à *Jean de Fant-Faux*, Seigneur de Diladéon ou d'Alandeii. Elle vivoit encore le 24 Août 1560, que ſon frère le Grand-Prieur de Saint-Gilles, lui fit un don.

XIV. Olivier de Gléon, VIIe du nom, E-

(*a*) *Guillaume de Caſtello*, Evêque d'Elne, vers l'an 1440, étoit de cette Maiſon.

cuyer, fut accordé, n'ayant encore que 9 à 10 ans, avec ſa couſine germaine YOLANDE DE GLEU-DURBAN, fille unique & héritière d'EDOUARD DE GLEU, Seigneur de Durban, moins âgée de lui de 2 ans. Leurs parens & amis des deux côtés s'obligèrent, par acte du 7 du mois de Février 1503 (c'eſt-à-dire en l'an 1504, nouveau ſtyle), de les marier enſemble lorſqu'ils auroient l'âge (*a*). YOLANDE fut élevée chez ſon oncle JEAN, Seigneur de Montalba, avec OLIVIER, ſon futur mari. Le Pape LÉON X leur accorda diſpenſe pour ce mariage, en date du 8 Mai 1514. OLIVIER reçut une donation de ſon père le 29 Février 1523, & mourut avant lui. Sa veuve ne vivoit plus en l'an 1545, lors du mariage de ſa dernière fille. Les enfans qu'ils eurent enſemble furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. CATHERINE, mariée, par contrat du 19 Août 1538, à *Guillaume de Brignac*, Seigneur de Pignan, Diocèſe de Montpellier ;
3. Et MARGUERITE, alliée, après la mort de ſa mère, par contrat du 6 Octobre 1545, à *Pierre de Château*, Seigneur de Laval. Ils vivoient enſemble le 18 Décembre 1565.

XV. FRANÇOIS DE GLÉON, Seigneur de Durban, de Gléon, de Jonquières, de Trelles, de Montalba, &c., fut inſtitué héritier par ſon aïeul JEAN, Seigneur de Montalba, & épouſa, du vivant de ſa mère, par contrat du 17 Juillet 1540, *Catherine de Monteſquieu*, fille de *N... de Monteſquieu*, Seigneur de Couſtauſſa, au Diocèſe d'Alet, & de *Germaine de Levis-Léran*. Il tranſigea, le 20 Décembre 1547, avec *Jean d'Oms*, mari de feu FLORENTINE DE GLEU, & *Paul d'Oms*, leur fils, ſur la part qu'il prétendoit avoir ſur les biens de feu EDOUARD DE GLÉON, Seigneur de Durban, père de ladite FLORENTINE, & le 6 Juin 1555, il donna 300 écus d'or au ſoleil, à *Yolande de Fant-Faux*, ſa couſine germaine, femme de *Nicolas de Voiſins*. Le 18 Décembre de l'an 1565, MARGUERITE DE GLÉON, ſa ſœur, lui donna quittance de tous ſes droits & prétentions ſur la ſucceſſion de leurs père & mère. Sa femme, nommée *Catherine de Monteſquieu*, qui avoit fait ſon teſtament le 25 Août 1565, en faveur d'EDOUARD DE GLÉON, ſon fils aîné, auquel elle ſubſtituoit ſes deux autres fils, PIERRE & PAUL DE GLÉON, vivoit encore le 13 Mars 1567, qu'elle donna procuration à ſon mari de recevoir ce qui lui étoit dû par *Arnaud de Monteſquieu*, Seigneur de Couſtauſſa, ſon frère. Il y a encore des actes de FRANÇOIS, Seigneur de Durban, des 25 Octobre 1572 & 14 Juin 1575. Il eut pour enfans :

1. EDOUARD, Seigneur de Durban, qui ſuit ;
2. JEAN, né en Mars 1543, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem au Grand-Prieuré de Saint-Gilles en 1554, & enſuite Commandeur de la Baſtide-de-Trévoux ;
3. GUILLAUME, Religieux & Aumônier de l'Abbaye de la Grâce, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèſe de Carcaſſonne, & Prieur de Saint-Martin en 1598 ;
4. PIERRE, nommé au teſtament de ſa mère ;
5. PAUL DE GLÉON, auteur de la branche des Seigneurs de *Jonquières*, rapportée ci-après ;
6. CATHERINE, mariée à *Antoine de Saint-Félix*, Seigneur de Longan, au Diocèſe de Béziers, par contrat du 15 Mars 1571, ſa mère étant morte & ſon père étant vivant ;
7. 8. 9. 10. & 11. YOLANDE, LUCRÈCE, GUILEMARE, GERMAINE & ANNE, toutes nommées dans le teſtament de leur mère.

XVI. EDOUARD, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Durban, GLÉON, &c., épouſa, par diſpenſe du Pape GRÉGOIRE XIII, au mois d'Octobre 1575, *Gabrielle de Voiſins*, ſa couſine au troiſième degré, iſſue de la branche de *Cornebarieu*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de *Voiſins*, & d'*Yolande de Fant-Faux*. Il teſta à Cornebarieu, le 18 Décembre 1581, en faveur d'OLIVIER DE GLEU, ſon

---

(*a*) Savoir : Dame *Conſtance*, leur biſaïeule maternelle ; Dame *Yolande de Ribes*, leur aïeule ; JEAN, Seigneur de Montalba, père dudit OLIVIER ; FRANÇOIS DE GLEU, Ecuyer, oncle deſdits OLIVIER & YOLANDE ; *Raymond de Montault*, Chevalier, & Baron de Montault, & ſes frères *Arnaud* & *Jacques d'Eſpagne* ; *Antoine de Miglos*, Seigneur de Junac ; *Antoine*, Seigneur de Valert ; *Jourdain de Marſa*, Seigneur de Molige ; *Antoine Abar*, Seigneur de Motemet ; *Guillaume d'Oms*, Seigneur de Calmels ; *Jean de Loupian*, Seigneur dudit lieu ; tous parens des deux parties, & ſpécialement *magnifique & puiſſant Seigneur Pierre d'Ortaffa*, Vice-Roi du Roi d'Aragon ; & outre ceux-ci, pour ladite *Yolande*, haute Dame *Catherine d'Ortaffa*, ſon aïeule maternelle, veuve de *Pierre de Rocaberti ; illuſtre Chevalier & magnifique Seigneur Bernard de Rocaberti*, Seigneur de Saint-Maurice, ſon oncle ; *Philippe Dalmaar*, Vicomte de Rocaberti, auſſi ſon oncle ; *Jean de Rocaberti*, Baron & Seigneur de Verges ; *Raymond de Chamart*, Chevalier, Seigneur de Madignan, Diocèſe de Gironne, & *Jeanne de Rocaberti*, ſon épouſe, tante de ladite *Yolande*, & encore le ſuſdit Seigneur *d'Ortaffa*, auſſi ſon oncle.

fils, auquel il ſubſtitua PAULE DE GLEU, ſa fille, en cas que PAUL DE GLEU, ſon frère, ne voulut pas prendre la ſubſtitution de tous & un chacun de ſes biens; que ſi celui-ci l'acceptoit après la mort d'OLIVIER, fils du teſtateur & de l'enfant poſthume que ſa femme mettroit au monde, ſi c'étoit un mâle, ledit PAUL ſeroit obligé de donner 25 mille livres à ſes deux filles, précomptant leurs droits, & cette ſomme ſeroit partagée, ſavoir : 15 mille livres à PAULE, & 10 mille livres au poſthume qui naîtroit. Il nomma pour la régie & adminiſtration des biens dudit OLIVIER, ſon fils, durant ſa minorité, *Aaron de Voiſins*, Seigneur de Cornebarieu, ſon beau-frère; *Jean*, Seigneur *de Breignou*, & *Lion de Château*, Seigneur de Poumy, ſes couſins. Sa veuve, en qualité de tutrice de ſon fils OLIVIER, tranſigea, le 23 Novembre 1583, avec PAUL DE GLÉON, YOLANDE & GERMAINE DE GLÉON, frères & ſœurs de feu ſon mari, au ſujet de la ſucceſſion de FRANÇOIS DE GLÉON, leur père. Elle aſſiſta au mariage de ſon fils en 1598, & tranſigea avec lui le 28 Mai 1601 & le 29 Juillet 1603. Ses enfans furent :

1. OLIVIER, qui ſuit ;
2. PAULE, mariée, par contrat du 8 Septembre 1596, à *Jean de Maireville*, Seigneur de Montgranier, Diocèſe de Mirepoix ;
3. Et un fils poſthume, mort jeune.

XVII. OLIVIER, VIIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Durban, GLÉON, &c., Vicomte de Perillos en Rouſſillon, teſta au Château de Durban, ſa femme étant vivante, le 5 Juin 1631. Il vivoit encore le 5 Février 1632, qu'il émancipa ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Novembre 1598, *Anne de Voiſins*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Ponas, au Diocèſe de Carcaſſonne, & de *N... de Celles*, dont il eut :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. EDOUARD ;
3. FRANÇOIS, Sieur de Durban, marié, par contrat du 20 Février 1652, à *Claire de Soulette*, de noble extraction, dont des enfans qui ſubſiſtent dans le Diocèſe de St.-Pons ;
4. 5. & 6. MADELEINE, FRANÇOISE & FRANÇOISE-DE-PAULE, nommées au teſtament de leur père, où il eſt dit que la dernière avoit une place au Monaſtère de Prouille.

OLIVIER eut auſſi pour filles naturelles :

GERMAINE & PAULE DE GLÉON, Religieuſes de Lézignan, nommées dans ſon teſtament.

XVIII. GABRIEL DE GLÉON, Baron de Durban, Seigneur de Gleu, de Jonquières, de Trelles, de Feuilla, Montalba, &c., Vicomte de Perillos, fut émancipé par ſon père le 5 Février 1632. Il eut l'honneur de recevoir plus d'une fois M. le Prince de Condé dans ſon Château. Le Roi, par ſes Lettres données à Paris le 10 Décembre 1654, érigea, en conſidération de ſes ſervices militaires, la Terre de *Durban*, en *Baronnie*, avec ſes appartenances. Il teſta le 11 Mars 1667, & mourut le 27 Mai ſuivant. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 27 Février 1634, *Marie d'Hélie*, fille de *Jean*, Seigneur de Villarzel, & d'*Anne de Gouzeux-Marart* ; 2° avant l'an 1639, *Anne de Théſan du Luc* ; & 3° une fille, dont on ignore le nom. Il vendit les Terres de Trelles & de Feuilla, & eut de ſes trois femmes, ſavoir du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit.

Du ſecond lit vinrent :

2. MARC-HENRI, Seigneur de Jonquières, baptiſé le 14 Janvier 1639, lequel eut un fils ;
3. FRANÇOIS, baptiſé le 30 Avril 1641, qui vivoit en l'an 1669 ;
4. GABRIEL-ANGE, baptiſé le 2 Février 1642, vivant en 1669, mort Prieur de Durban ;
5. ANNE, femme de *Guillaume d'Arces*, Ecuyer, Seigneur de Caſcaſtel, au Diocèſe de Narbonne, morte en 1704.

Et du troiſième lit ſortirent :

6. HECTOR, mort avant le 17 Juin 1669 ;
7. MARIE, héritière de ſon frère HECTOR & de ſa ſœur ANNE ; ils furent tous trois nommés dans le teſtament de leur père. Elle épouſa *N... de Sorgues*, Ecuyer, Seigneur de Vinaſſan, au Diocèſe de Narbonne, & ils vivoient enſemble, ſans enfans, en Janvier 1725 ;
8. Et ANNE, morte fille.

XIX. JEAN DE GLÉON, IIe du nom, Baron de Durban, Vicomte de Perillos, baptiſé le 22 Juin 1635, & mort à Durban le 24 Février 1711, avoit épouſé Dona *Béatrix de Margarit*, fille de Don *Joſeph de Margarit*, Marquis d'Aguillar, Seigneur de Caſtel-Ampourdan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de Dona *Marie*, Dame *de Bivre* & Cardonne. Elle mourut à Durban le 24 Janvier 1712, & ils eurent pour enfans :

1. GASPARD, qui ſuit ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS DE GLÉON DE DURBAN, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, par Brevet

du 14 Février 1700, puis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Guidon des Gendarmes Dauphins, par commiſſion du 11 Mars 1720.

XX. GASPARD DE GLÉON, Baron de Durban, Vicomte de Perillos, &c., épouſa, par contrat du 18 Janvier 1703, Dona *Marie-Thérèſe Ros* (que l'on prononce *Roux*), fille de Don *François Ros*, Comte de Saint-Félice en Rouſſillon, Seigneur de Ponteilla, &c., & de Dona *Joſèphe*, Dame *de Sorribes* & Ortaffa, Baronne de Cabrin. Il mourut en ſon Château de Durban le 28 Juillet 1717, âgé de 41 ans, & a eu 8 enfans. Ceux qui vivent ſont:

1. JOSEPH, Baron de Durban, Vicomte de Perillos, allié à *Marie-Thérèſe de Bon*, fille de *François*, Conſeiller d'Etat, & premier Préſident de la Cour des Aides de Montpellier, ſans enfans;
2. JEAN, qui ſuit;
3. BÉATRIX, Religieuſe Carmélite;
4. Et MARIE-THÉRÈSE, alliée à *Jean de Foſtières*, Ecuyer, Seigneur de Boutenac & autres lieux en Languedoc.

XXI. JEAN DE GLÉON, Marquis dudit lieu, &c., érigé en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1757, en reconnoiſſance de plus de ſix ſiècles de ſervices rendus par ceux de cette Maiſon, a épouſé, le 7 Septembre 1748, *Geneviève de Savalette*, dont:

1. CHARLES, né en l'année 1758;
2. MARIE-ANNE, née en Juin 1753;
3. Et GABRIELLE, née en Août 1756.

BRANCHE
des Seigneurs de JONQUIÈRES.

XVI. PAUL DE GLÉON, Seigneur de Jonquières, cinquième fils de FRANÇOIS DE GLÉON, Seigneur de Durban, Gléon, Jonquières, Trelles & Montalba, & de *Catherine de Monteſquieu*, épouſa, par contrat du 24 Juin 1583, *Marguerite de Grave*, héritière de la Terre de Ferrals au Diocèſe de Saint-Pons, & eut de ce mariage:

1. GUILLAUME, Seigneur de Mourières, marié, par contrat du 27 Janvier 1641, à *Conſtance de Pompadour;*
2. Et FRANÇOIS-PAUL, qui ſuit.

XVII. FRANÇOIS-PAUL DE GLÉON, Seigneur de Jonquières, épouſa, par contrat du 26 Février 1642, *Charlotte de Loubens*. Il teſta le 30 Décembre 1630, en faveur de ſon fils PAUL, qui ſuit, & lui ſubſtitua les enfans de ſon frère GUILLAUME.

XVIII. PAUL DE GLÉON, Seigneur de Saint-Félix, de Jonquières & de Preignan, Diocèſe de Narbonne, vivoit le 17 Juin 1669.

BRANCHE
ſortie des Seigneurs de MONTALBA.

XIV. AIMERY DE GLEU, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Montalba, & de *Marie de Caſtello*, épouſa, par contrat paſſé à Perpignan, le 24 Janvier 1509, *Antoinette de Ballaro*, fille de *Nicolas de Ballaro*, & d'*Iſabeau*....., dont il eut pour enfans:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et OLIVIER, lequel eut les biens du Boulon, provenans d'*Yolande de Ribes*. Il épouſa *Angélique de Paulet*, avec laquelle il demeuroit à Elne en 1558.

XV. JEAN-FRANÇOIS DE GLEU s'allia à *Violente de Perpétuſe*, dont il eut entr'autres enfans:

XVI. FRANÇOIS DE GLEU, qui étoit mort avant l'an 1608. Il avoit épouſé une fille noble, dont on ne ſait pas le nom, & en eut: N... DE GLEU, mariée à *Antoine Moner*, Damoiſeau. Elle mourut ſans enfans, & donna ſes biens à la Maiſon de *Corbeille de Folgons*.

Telle eſt la Généalogie de la Maiſon de GLEU ou GLÉON, dreſſée ſur les titres de Famille en 1714, comme on l'a dit, par le P. Ange, & il y en a peu qui remonte ſi haut.

Le ſceau de GLÉON eſt un *écu en travers, accompagné de piques, d'étendards & d'ornemens de guerre*, & a pour cimier: *une jambe éperonnée*, & pour deviſe: ASSEZ PRIE QUI SE COMPLAINTE; & il y a en travers dans une banderolle, ces quatre mots: *au Seigneur de* GLÉON.

GLÈSENEUVE, en Lorraine. CHRISTINE DE GLÈSENEUVE, veuve de *Paul de Stainville*, & fille de NICOLAS DE GLÈSENEUVE, Seigneur de Marainville & Valacourt, Conſeiller d'Etat du Duc de Lorraine, Bailli de Barrois & de *Marguerite de Chauvirey*, épouſa, par contrat du 25 Février 1618, *Louis-Jules du Châtelet*, Chevalier, Baron de Cirey, &c.

Les armes: *d'azur, à 3 croix ancrées d'or, poſées 2 & 1.*

GLEYSE, en Provence. JEAN GLEYSE, de la ville de Marſeille, acquit en 1704, une charge de Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie, & eut de ſa femme dont on ignore le nom:

Pierre Gleyse, qui épouſa, le 13 Février 1728, *Marie-Madeleine Rey*, fille de *Jean-Baptiſte*, Secrétaire du Roi en 1733, dont :

1. Antoine ;
2. Jean-Baptiste ;
3. Et Marie-Madeleine, mariée, le 18 Mars 1756, à *Céſar de Gautier*, Chevalier, Baron de Senès, Seigneur d'Aiguines & autres lieux, ci-devant Officier de Galères.

Les armes : *d'azur, à l'égliſe d'argent à clocher.*

GLIMES, ancienne & illuſtre Maiſon du Brabant, qui a poſſédé la Seigneurie de Grimberghe, Berg-op-Zoom, Walhain & autres Terres. Voyez GRIMBERGHE.

Les armes de Glimes ſont : *de ſinople, à 3 macles d'argent, poſés 2 & 1*, pour Beutershem ; au chef de Malines qui eſt : *d'or, à 3 pals de gueules, au franc-canton de ſable ; au lion d'or poſé à la droite de l'écu.*

La branche de Glimes porte : *de ſable, ſemé de billettes d'or, à la bande brochante de gueules.*

GLUCQ, à Paris : Famille dont étoit Jean-Baptiste Glucq, Seigneur de Saint-Port, né le 14 Novembre 1674, fils de Jean, Seigneur de Saint-Port, Secrétaire du Roi, Directeur des manufactures des Gobelins, & de *Marie-Charlotte Julienne*. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Mai 1700, honoraire le 13 Mai 1741, & eſt mort ſans alliance en Mai 1748.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

GLUE, à Paris. François Glue, Seigneur de Pinville, fils unique de Louis, Seigneur de Pinville, & *d'Angélique Savary de Lancoſme*, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 29 Août 1668, honoraire le 22 Décembre 1681, & vivoit encore en 1708. Il avoit épouſé, 1° *Marie Lallemant*, ſeconde fille de *Pierre Lallemant de l'Etrée*, Conſeiller au Parlement de Paris en 1642, Maître des Requêtes, & Intendant de Rouen, & de *Marie Brodeau* ; & 2° *Geneviève Poncet*, fille de *Pierre Poncet*, Seigneur de la Rivière, Comte d'Ablis, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, & de *Catherine de Lattaignant*. Il a eu du premier lit :

Jean-François, dont nous ignorons la poſtérité.

Les armes : *d'azur, à 3 glands d'or, 2 & 1.*

§ GLUTZ ou GLOUTZ, Famille ancienne & illuſtre du canton de Soleure ; on trouve deux Avoyers ou chefs de cette ſouveraine République, tirés de ſon ſein ; deux Bannerets, & un Tréſorier, qui ſont les premières dignités de cet Etat ; un grand nombre de Sénateurs ; de Membres du Grand-Conſeil Souverain, & de Grands-Baillis ; elle a produit auſſi pluſieurs Prélats dans l'Egliſe Helvétique, comme trois Prévôts, dont l'un, du Chapitre Royal de Saint-Urſe, dans la Capitale, les deux autres à Schonenwerd, dans le canton de Soleure, & pluſieurs Chanoines dans ces deux Chapitres ; quatre Abbés mitrés ; deux à Saint-Urban, canton de Lucerne, & deux à Notre-Dame-de-la-Pierre, canton de Soleure ; pluſieurs Capitaines & Officiers au ſervice de France, d'Eſpagne, de Naples, d'Autriche, de Sardaigne & de Veniſe. L'ancienne nobleſſe de cette Famille a été atteſtée pluſieurs fois par l'Etat de Soleure, reconnue & jurée dans les Chapitres nobles, tant en France qu'en Allemagne, comme à Migette en Franche-Comté, en 1719, dans l'arbre généalogique préſenté par Madame de *Sury-de-Steinbruck*, & en 176..., dans le Chapitre noble des Dames Chanoineſſes de Neuſſ, près de Bonn, dans l'Archevêché de Cologne, dans les preuves de Madame Narciſſe, Baronne de Thurn & de Valſaſſine ; elle fut auſſi atteſtée pour telle, le 14 Septembre 1763, par la Nobleſſe immédiate de Souabe, quartier du Danube, qui tient des conférences à Ehingen. Suivant un mémoire qu'on nous a fait paſſer, dreſſé ſur titres dépoſés aux Archives de l'Etat de la République de Soleure, & ſur des documents authentiques conſervés dans la Famille de Glutz ; ce mémoire certifié véritable par Jacques-Joſeph-Antoine Gerber, Secrétaire du Conſeil d'Etat, & légaliſé par Bacher, chargé des affaires du Roi en Suiſſe ; nous allons donner la filiation ſuivie de cette Maiſon, qui commence à

I. Conrad de Glutz, qui vivoit en 1490, & ſe trouva, le 22 Juillet 1499, à la fameuſe bataille de Dornach. Il eut pour fils :

II. Conrad de Glutz, IIe du nom, Sénateur de la République de Soleure, qui entra dans le Grand-Conſeil en 1504 ; Sénateur du ſecond rang en 1506 ; Grand-Bailli de Grange, ou de Lœberen, en 1515 ; Sénateur du premier rang en 1518 ; Député de la part de l'Etat vers le Duc de Wurtemberg, pour ter-

miner une négociation; vivoit encore comme Sénateur en 1539, & mourut en 1542; de Dame *Urſule Mazer*, ſon épouſe, il eut:

1. JOACHIM, qui ſuit;
2. Et CONRAD, qui fut du Grand-Conſeil en 1535, & Sénateur en 1542.

III. JOACHIM DE GLUTZ fit ſes études en l'Univerſité de Paris en 1525; de retour dans ſa patrie, il préféra le repos aux affaires & aux agitations dont la Suiſſe fut moleſtée par rapport à la réforme de la religion; il ſe retira dans ſa campagne, ſituée dans le Bailliage de Kriegſtaetten, & eut pour fils:

IV. NICOLAS DE GLUTZ, qui fut Membre du Grand-Conſeil Souverain, en 1565, & laiſſa de *Marguerite Pflüger*, ſon épouſe, fille d'*Ulrich*, Sénateur, les enfans ſuivans:

1. BENOÎT, Banneret de la République de Soleure, qui eſt mort à Strasbourg en 1624, ſans poſtérité mâle, & enterré dans l'Egliſe de Saint-Jean;
2. ULRICH, qui ſuit;
3. ETIENNE, auteur de la branche DE GLUTZ-DE-RUCHTI, rapportée ci-après;
4. Et NICOLAS, tige de celle DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, auſſi rapportée en ſon rang.

V. ULRICH DE GLUTZ fut du Grand-Conſeil en 1618, & fut marié 1° à *Marguerite de Sury*; & 2° à *Urſule Mathis*. Il eut du premier lit:

1. URSE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint entr'autres enfans:

2. NICOLAS, tige de la troiſième branche, rapportée ci-après.

VI. URSE DE GLUTZ, du Grand-Conſeil, fut un homme très-ſavant; ſelon l'Hiſtorien Haffner, il mourut en 1642, ayant eu de *Marie Schwaller*, ſon épouſe:

1. JEAN-ULRICH, qui ſuit;
2. BENOÎT, tige de la ſeconde branche, rapportée ci-après;

Et pluſieurs autres enfans, qui ſont entrés dans des Ordres Religieux.

VII. JEAN-ULRICH DE GLUTZ fut du Grand-Conſeil, & Grand-Sautier en 1662; il avoit épouſé *Marie-Urſule Brunner*, dont:

VIII. JEAN-JOSEPH DE GLUTZ, qui fut élu Abbé mitré de Notre-Dame-de-la-Pierre ou de Beinweil, Ordre de Saint-Benoît, ſous le nom d'*Eſſo*, en 1695; il eſt mort en 1710.

SECONDE BRANCHE.

VII. BENOÎT DE GLUTZ, ſecond fils d'URSE, & de *Marie de Schwaller*, Sénateur & Grand-Bailli de Kriegſtætten, laiſſa de *Suſanne-Brunner*, entr'autres enfans:

1. JOSEPH-FRÉDÉRIC, qui ſuit;
2. URSE, élu, en 1706, ſous le nom de *Malachie*, Abbé mitré de Saint-Urban, Ordre de Cîteaux. Il a fait bâtir à l'Italienne tout le Monaſtère, monument qui excite même encore aujourd'hui l'admiration de tous les connoiſſeurs;
3. JEAN-VICTOR, Prévôt du Chapitre de Saint-Légier de Schonenwerd, en 1708;
4. Et IGNACE-BENOIT, Coadjuteur de l'Abbaye de Notre-Dame-de-la-Pierre, en 1719, élu Abbé ſous le nom d'*Auguſtin*, en 1734.

VIII. JOSEPH-FRÉDÉRIC DE GLUTZ, Sénateur en 1710, épouſa 1° *Marie-Urſule Gotthard*; & 2° *Marie-Urſule Gugger*, deſquelles il eut pluſieurs enfans, & entr'autres, du ſecond lit vint:

IX. FRANÇOIS-JOSEPH-XAVIER DE GLUTZ, Sénateur du premier rang, ci-devant Grand-Bailli de Dornach, qui eut de ſa femme, *Thérèſe de Sury de Buſſy*:

1. URSE-VICTOR-ANTOINE, du Grand-Conſeil, & Capitaine dans le Régiment Suiſſe de Buch, au ſervice d'Eſpagne, mort à Carthagène en 1783;
2. JOSEPH-FRÉDÉRIC-ANTOINE, qui ſuit;
3. URSE-FRANÇOIS-JOSEPH, Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urſe, à Soleure, & Vicaire-Général de l'Evêque de Lauſanne, Prince du Saint-Empire;
4. AUGUSTIN-FÉLIX-VICTOR-XAVIER, mort à Barcelone, Lieutenant & Aide-Major au Régiment de Buch;
5. Et CHARLES, du Grand-Conſeil en 1780.

X. JOSEPH-FRÉDÉRIC-ANTOINE DE GLUTZ, du Grand-Conſeil de la République de Soleure, & Chancelier d'Olten, où il eſt mort, a laiſſé de ſon mariage, avec *Anne-Eliſabeth Zeltner*, fille de *François-Pierre*, Sénateur de Soleure:

JOSEPH, qui ſuit;

Et pluſieurs filles, mariées dans les nobles Familles de STAAL, & de GLUTZ-DE-BLOTZHEIM.

XI. JOSEPH DE GLUTZ, qui fait encore ſes études.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. NICOLAS DE GLUTZ, IIe du nom, ſecond fils d'ULRICH, & d'*Urſule Mathis*, ſa ſeconde femme, fut Sénateur du premier rang en 1660; il épouſa *Anne-Marie Gibelin*, dont il eut, entre pluſieurs enfans, PIERRE, qui ſuit:

VII. Pierre de Glutz, du Grand-Conſeil en 1690, laiſſa d'Anne-Marguerite de Glutz-de-Blotzheim, ſon épouſe,

VIII. Jean-Georges-Joseph de Glutz, Sénateur du premier rang en 1747, qui eut de *Claire-Marguerite Vogelſang*, ſon épouſe,

Trois fils, morts ſans avoir été mariés.

QUATRIÈME BRANCHE, de Glutz-de-Ruchti.

V. Etienne de Glutz, troiſième fils de Nicolas, Ier du nom, & de *Marguerite Pflüger*, avoit épouſé *Madeleine d'Arregger*, dont entr'autres enfans :

VI. Jean-Jacques de Glutz, Seigneur, Banneret de la République de Soleure, mort en Janvier 1651, qui avoit épouſé 1° *Madeleine Darx*; & 2° *Eliſabeth de Greder-de-Wartenfels*. Il eut du premier lit:

1. Nicolas de Glutz, dit *le Jeune*, Membre du Grand-Conſeil, qui épouſa *Marie Tſcharandy*, dont il eut:

   Jean-Louis, qui fut élu Abbé mitré de St.-Urban en 1687, ſous le nom d'Ulrich; fut réputé ſecond fondateur de ce célèbre Monaſtère, & en 1689, fut nommé Vicaire-Général de l'Ordre de Cîteaux.
2. Pierre ou Petermann, du Grand-Conſeil, & Capitaine au ſervice de la République de Veniſe, qui fut pris par les Turcs, en 1654, & conduit à Conſtantinople, où il mourut en eſclavage au moment qu'on avoit obtenu ſa liberté;
3. Et Philippe, qui ſuit.

VII. Philippe de Glutz, Sénateur du premier rang en 1689, fut marié à *Catherine de Ruchti*; elle étoit la dernière de cette ancienne & illuſtre Famille. Ils eurent entr'autres enfans:

1. Jean-Jacques-Joseph, qui ſuit;
2. Et Jean-Charles, Grand-Prévôt du Chapitre Royal de Saint-Urſe, & Vicaire-Général du Comte-Evêque de Lauſanne; fut un des Prélats des plus diſtingués de l'Egliſe Helvétique, par ſes vertus & ſes talens.

VIII. Jean-Jacques-Joseph de Glutz, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Seigneur Avoyer ou chef de la République ſouveraine de Soleure, mort en 1723, ſigna, en 1715, au nom de ſon canton, l'alliance conclue entre Louis XIV, & les cantons Catholiques. Il avoit épouſé *Marie-Jacobée de Walier de Saint-Albin*, dont il laiſſa:

1. Philippe-Jacques-Joseph, qui ſuit;
2. Urse-Charles-Henri, Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urſe;
3. François-Joseph-Etienne, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après;
4. Et Jean-Victor-Antoine, auteur de la ſeptième branche, mentionnée en ſon rang.

IX. Philippe-Jacques-Joseph de Glutz, Sénateur du premier rang, avoit été Grand-Bailli de Bachburg en 1718; il s'eſt marié à *Marie-Marguerite Settier*, dont il a eu:

X. Philippe-Jacques-Joseph de Glutz, IIe du nom, Sénateur à Soleure, qui eut d'*Eliſabeth de Wagner*, ſon épouſe:

1. Victor-Edmond, qui ſuit;
2. Philippe-Joseph-Antoine-Félix, du Grand-Conſeil en 1782; Lieutenant au Régiment des Gardes-Suiſſes en France;
3. Et Marguerite-Antoinette, née en 1764.

XI. Victor-Edmond de Glutz, Sénateur en 1777, Grand-Bailli de Flumenthal en 1781.

CINQUIÈME BRANCHE.

IX. François-Joseph-Etienne de Glutz, troiſième fils de l'Avoyer Jean-Jacques-Joseph, & de *Marie-Jacobée de Walier de Saint-Albin*, fut nommé Sénateur en 1732, après avoir été quelques années Officier au Régiment des Gardes-Suiſſes en France. Il avoit épouſé *Marie-Jacobée de Wagner*, dont:

1. Jean-Charles-Etienne, qui ſuit;
2. François-Louis-Joseph, auteur de la ſixième branche, rapportée ci-après;
3. Et Urse-Charles-Joseph-Antoine, du Grand-Conſeil, en 1760, & enſuite Grand-Bailli de Falkenſtein, qui n'étoit pas marié en 1784.

X. Jean-Charles-Etienne de Glutz, Chevalier & Seigneur, Avoyer de la République de Soleure en 1773, préſida à pluſieurs Diètes tenues à Soleure au ſujet du renouvellement d'alliance avec la Couronne de France, qu'il ſigna au nom de ſon Canton en 1777 & en 1780, Député pour renouveler l'alliance entre les Cantons Catholiques & la République de Valais; il fut d'abord Officier au ſervice de France, au Régiment Suiſſe de Waldner, & après Capitaine au ſervice d'Eſpagne, dans le Régiment de Buch; Avoué par l'Etat de Soleure; il quitta, en 1759, le ſervice, pour entrer dans le Sénat de Soleure. Il avoit épouſé *Marie-Claire de Veſperleder*, fille de *Philippe*, Sénateur, dont il a un fils, nommé

XI. Charles-Antoine de Glutz, né en 1776.

SIXIÈME BRANCHE.

X. François-Louis-Joseph de Glutz, ſecond fils de François-Joseph-Etienne, & de *Marie-Jacobée de Wagner*, a été du Grand-Conſeil, & Capitaine au ſervice d'Eſpagne, après avoir été quelques années au ſervice de Naples. Il avoit épouſé *Lucie Schmid*, dont il eut:

XI. Aman-Louis-Marie de Glutz, né à Sarragoſſe en Eſpagne, en 1760, Sénateur du premier rang en 1784, qui a quitté le ſervice de France, où il étoit Officier dans le Régiment Suiſſe de Caſtella, pour prendre place dans le Sénat.

SEPTIÈME BRANCHE.

IX. Jean-Victor-Antoine de Glutz, quatrième fils de Jean-Jacques-Joseph, & de *Marie-Jacobée de Walier de Saint-Albin*, d'abord Capitaine de Grenadiers au ſervice d'Eſpagne, enſuite Avoyer d'Olten en 1748, nommé Sénateur du premier rang en 1777 mourut en 1780. Il avoit épouſé *Anne-Marie de Vogelſang*, dont il eut:

1. Urse-Victor-Antoine-Joseph-François, Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urſe en 1770;
2. Urse-Charles-Henri-Félix-François, Capitulaire de l'Abbaye de Saint-Urban, où il eſt nommé Dom *Ambroiſe*;
3. Philippe-Jacques, Prévôt de la Collégiale de Schonenwerd en 1781;
4. Pierre-Jacques-Joseph-Antoine, qui ſuit;
5. Et Charles-Antoine-Nicolas, Lieutenant & Sous-Aide-Major au Régiment des Gardes-Suiſſes, en France, qui fut nommé du Grand-Conſeil en 1780.

X. Pierre-Jacques-Joseph-Antoine de Glutz, d'abord Officier au Régiment Suiſſe de Buch en Eſpagne, fut nommé du Grand-Conſeil en 1778, Sénateur en 1780.

HUITIÈME BRANCHE,
DE GLUTZ DE BLOTZHEIM.

V. Nicolas de Glutz, quatrième fils de Nicolas, & de *Marguerite de Pflüger*, fut nommé du Grand-Conſeil en 1612; Grand-Bailli de Lugano en 1629; Sénateur en 1624, eſt mort en 1644. Il avoit épouſé *Marie de Brunner*, dont il laiſſa:

1. François, qui ſuit;
2. Benoît, qui leva, en 1640, deux Compagnies de Cavalerie pour le ſervice de l'Archiducheſſe Claudine du Tyrol; &, en 1658, une Compagnie d'Infanterie pour le Régiment Suiſſe de Pfyffer, au ſervice de France; il obtint enſuite de Sa Majeſté Très-Chrétienne, en don gratuit, pour ſes ſervices rendus, le Fief noble de Traubach en Alſace, avec ſes appartenances & dépendances, & mourut comme Sénateur du premier rang en 1672, ſans laiſſer d'enfans de *Barbe Degler de Wangen*, en Souabe, ſon épouſe;
3. Et Marie, qui a épouſé, 1° *Chriſtophe de Zurmatten*, Chevalier, Sénateur de Soleure; 2° *Martin de Beſenval*, Seigneur de Brunſtatt, du Grand-Conſeil de Soleure, & Grand-Bailli de Lugano; 3° *François de Sury*, Chevalier & Seigneur Avoyer de Soleure; 4° & *Jean-Jacques de Sury*, Chevalier, Sénateur de Soleure, ci-devant Capitaine au ſervice de France.

VI. François de Glutz, Lieutenant au ſervice de France, mort en 1668, avoit épouſé, 1° en 1626, *Marie-Madeleine Ucheret*, d'une Famille ancienne de Soleure, actuellement éteinte; & 2° *Marie-Urſule de Gibelin*. Du premier lit il eut:

1. Urse, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint:

2. Jean, du Grand-Conſeil, mort en 1668, ayant été nommé Grand-Bailli de Gilgenberg. De ſon épouſe *Marie Stettner*, il laiſſa pluſieurs enfans, dont il n'exiſte plus de mâles.

VII. Urse de Glutz fut Seigneur de Blotzheim en Alſace, du Grand & Souverain Conſeil de Soleure en 1661; Grand-Bailli de Thierſtein en 1674. C'eſt pendant ſa Préfecture que le Comte de Starhemberg a voulu pénétrer par la Suiſſe pour renforcer l'armée de l'Empereur; mais Urse de Glutz, ayant découvert les deſſeins des Impériaux, fit les préparatifs néceſſaires pour les empêcher; &, ce projet divulgué, on diſpoſa les troupes de façon que Starhemberg n'a pu effectuer la jonction. Urse de Glutz fit inſérer dans l'*Armorial génér. de France*, ſes armes & celles de ſon épouſe *Eliſabeth de Brunner*, ſuivant deux Brevets dans la Famille, ſignés & expédiés par M. d'Hozier, Conſeiller du Roi, & Garde de l'*Armorial génér. de France*, datés de l'an 1696; ces Brevets ſont cotés *Alſace-Briſach* & *Strasbourg-Briſach*, reg. Ier, n° 321 & 322. Il avoit acquis, en 1680, la Terre de Blotzheim, après en avoir demandé l'agrément à Sa Majeſté Très-Chrétienne; Louis

XIV ne ſe contenta pas de la lui accorder, mais pour les ſervices qu'il avoit rendus à la France, il lui fit don des lods & ventes, quints & requints, & généralement de tous les autres droits ſeigneuriaux, par Brevet du 31 Octobre 1680. L'année ſuivante, le 20 Octobre, Louis XIV ayant viſité la Province d'Alſace, Urse de Glutz eut l'honneur de loger, en ſon Château de Blotzheim, le Roi, Monſeigneur le Dauphin, avec pluſieurs Seigneurs de ſa ſuite. Il mourut en ſon Château de Blotzheim en 1697, & fut enterré dans l'Egliſe Filiale, dite Supérieure, où l'on trouve ſon épithaphe que voici : *Anno* 1697, *die octavâ Martii, pie in Domino obiit prænob, ſtrenuus ac conſultiſſimus Dominus Dominus* Ursus Glutz, *inclit. Reipub. Solodori Senator; quondam Toparcha, Comit. Tierſt. Dominus in Blotzheim, ætatis ſuæ ſexageſimo-ſeptimo anno, poſt ab ipſo in hoc loco ven. Sacramenti Altaris fundatam confraternitatem; poſteritati pietatis ſuæ relinquens exemplum; cujus anima requieſcat in ſanctâ pace.* Il avoit épouſé, 1° *Suſanne de Byſſ*, dont il n'exiſte plus de deſcendance; 2° & *Marie-Eliſabeth de Brunner*, morte & enterrée à Blotzheim, en 1719, dont entr'autres enfans :

1. Urse-Pierre, Provincial des Cordeliers ou Frères-Mineurs, ſous le nom d'Urse, dans le tems que la Suiſſe & l'Alſace ne faiſoient que la même Province de cet Ordre; il en fut auſſi deux fois Commiſſaire-Général; il eſt mort à Soleure en 1736;
2. Jacques-Joseph, qui ſuit;
3. Jean-Victor-Antoine, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Lieutenant au Régiment des Gardes-Suiſſes, & du Grand-Conſeil de Soleure, mourut à Argenteuil de la ſuite de ſes bleſſures en 1726, après 36 années de ſervices. Il avoit épouſé une Pariſienne, dont:

   Deux fils, morts Capitaines au ſervice de France;

   Et une fille, mariée à M. *Stuppa*, Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes, neveu du Lieutenant-Général de ce nom.

4. Wolfgang-Ignace, Capitaine de Grenadiers au ſervice de France, mort en 1732;
5. Jean-François-Baptiste, Chevalier de St.-Louis, Capitaine au Régiment Suiſſe de la Cour-au-Chantre, & du Grand-Conſeil Souverain de Soleure, en 1710; mourut de la ſuite de ſes bleſſures, à Bruxelles, en 1747. Il avoit épouſé *Anne-Hélène Bazelle-de-Porentruy*, de laquelle il n'exiſte plus d'enfans mâles;
6. Et Marie-Susanne, qui épouſa, 1° le 30 Août 1706, au Château de Blotzheim, *Charles-François de la Chevardière*, Ecuyer, Seigneur de Fréty & de la Grand'ville, Officier au Régiment d'Eſtrades, Dragons; 2° *Louis de la Chevardière-de-Proviſy*, auſſi Capitaine au Régiment d'Eſtrades, Dragons, couſin au troiſième degré du précédent; & 3° *Florent de Lamock*, Seigneur de Botaſſart & de Gros-Fays. Elle mourut à la Grand'ville près de Mézières, le 14 Février 1746.

VIII. Jacques-Joseph de Glutz, Seigneur de Blotzheim, né le 20 Septembre 1672, mort en 1740, comme Seigneur & du Conſeil ſecret de la République de Soleure; a paſſé douze ans au ſervice de France, comme Officier & Aide-Major au Régiment des Gardes-Suiſſes. Il avoit épouſé, en 1698, *Marie-Véronique de Sury*, petite-fille d'*Henry*, Gentilhomme ordinaire & Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de France; de laquelle vinrent :

1. Urse-Victor-Joseph, Lieutenant au Régiment des Gardes-Suiſſes, mort à Bayonne; il étoit du Grand-Conſeil de Soleure en 1720;
2. François-Jacques-Alexis, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Cour-au-Chantre, & du Grand-Conſeil de Soleure; il s'eſt trouvé, en 1744, aux ſièges de Tournay, d'Oſtende & de Nieuport; en 1746, à ceux d'Antewerbe & de Namur; & mourut à Thann en Alſace, en 1765, ne laiſſant de *Catherine-Françoiſe-Angélique de Goëtzman*, ſon épouſe, qu'une fille, mariée au Chevalier *Raymond d'Eſperies*;
3. Jean-Georges, qui ſuit;
4. Jean-Victor-Antoine, auteur de la neuvième branche, rapportée ci-après;
5. Jacques-Joseph-Nicolas, tige de la dixième & dernière, mentionnée enſuite;
6. Pierre-Joseph, Capitulaire de l'Abbaye de Muri, ſous le nom de *Dom Egide*, mort à Soleure, en 1740, déſigné Prince-Abbé de ce célèbre Monaſtère;
7. Et Bernard-Malachie, Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Urſe, mort en 1780.

IX. Jean-Georges de Glutz-de-Blotzheim, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Beſenval, entra au ſervice de France en 1721; fit la campagne de 1742, & ſe trouva, en 1744, aux ſièges de Tournay, d'Oſtende & de Nieuport, & mourut à Soleure en

1773, Sénateur du premier rang. Il avoit épouſé MARIE-ANNE-JACOBÉE DE GLUTZ, dont il laiſſa:

1. GEORGES-VICTOR-JOSEPH-FÉLIX, du Grand-Conſeil de Soleure en 1773, qui avoit épouſé, en 1782, *Roſe-Marguerite de Rudolf*, morte en couches en 1783;
2. BERNARD-JOSEPH-MALACHIE-FRANÇOIS, qui fut d'abord Lieutenant au Régiment de Buch en Eſpagne; du Grand-Conſeil de Soleure en 1777; Chancelier d'Olten en 1783. Il avoit épouſé, en 1782, MARIE-JEANNE-THÉRÈSE DE GLUTZ;
3. GEORGES-LOUIS-XAVIER-HIPPOLYTE, qui s'eſt fait d'Egliſe, après avoir été au Collège Germanique de Rome, où il étoit entré en 1781;
4. 5. & 6. Et trois filles.

NEUVIÈME BRANCHE.

IX. JEAN-VICTOR-ANTOINE DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, quatrième fils de JACQUES-JOSEPH, & de *Marie-Véronique de Sury*, Officier au Régiment Suiſſe de Bettens en France, fut nommé du Grand-Conſeil de Soleure en 1725, & mourut en 1784; il a laiſſé, de *Marie-Eliſabeth de Byſſ*, ſon épouſe, entr'autres enfans:

1. FRANÇOIS-PHILIPPE-VICTOR-JOSEPH-IGNACE, Sénateur du premier rang de la République de Soleure, Maréchal-des-Logis, Général des Troupes du Corps Helvétique, & Intendant de l'Arſenal de l'Etat de Soleure; il entra au ſervice de France comme Officier dans le Régiment de Waldner, avec lequel il fit une campagne en Allemagne; enſuite il fut nommé Capitaine-Commandant des Troupes envoyées par l'Etat de Soleure, pour appaiſer les troubles de Neufchâtel en 1768. Depuis qu'il eſt entré dans le Sénat, il a été pluſieurs fois député à la Diète générale de Frauenfeld. Il a épouſé, en 1783, *Marie-Eliſabeth de Tugginer*, fille de Son Excellence l'Avoyer *de Tugginer*;
2. Et BERNARD-JOSEPH-MALACHIE-SÉBASTIEN, qui ſuit.

X. BERNARD-JOSEPH-MALACHIE-SÉBASTIEN DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, du Grand-Conſeil de Soleure, fut nommé Grand-Bailli de Thierſtein en 1779, après avoir été pluſieurs années, Officier dans le Régiment de Buch en Eſpagne. Il a épouſé, en 1780, *Suſanne de Rudolf*, dont:

XI. FRANÇOIS-VICTOR-MARTIN DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, né au Château de Thierſtein en 1780.

DIXIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE.

IX. JACQUES-JOSEPH-NICOLAS DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, cinquième fils de JACQUES-JOSEPH, & de *Marie-Véronique de Sury*, entra fort jeune au ſervice de France, comme Officier dans le Régiment de Bettens, avec lequel il fit, comme Capitaine-Lieutenant, les Campagnes du Rhin, en 1734 & 1735; Capitaine en 1738; paſſa, en 1742, au ſervice d'Eſpagne comme Grand-Major du Régiment d'Arregger, avec lequel il fit auſſi les Campagnes de Savoie & de Provence; fut nommé Grand-Bailli de Thierſtein en 1749, & eſt mort en 1782. Il avoit épouſé, en 1749, *Marie-Marguerite de Walier*, de laquelle il eut entr'autres enfans:

1. URSE-JOSEPH-NICOLAS-ALOYSE, qui ſuit;
2. Et FRÉDÉRIC-JOSEPH-NICOLAS, Officier dans le Régiment Suiſſe de Vigier, qui fut nommé du Grand-Conſeil de Soleure en 1779.

X. URSE-JOSEPH-NICOLAS-ALOYSE DE GLUTZ-DE-BLOTZHEIM, fut Lieutenant des Grenadiers dans le Régiment de Sury, aujourd'hui Chablais, au ſervice du Roi de Sardaigne, en 1769; du Grand-Conſeil en 1773; Sénateur en 1779; Procureur-Général & du Conſeil ſecret le 3 Mars 1786. Il a épouſé, en 1783, *Marie-Madeleine-Joſéphine de Sury*, dont une fille nommée

MADELEINE-CAROLINE-DOMINIQUE, née en 1784.

Les armes: *d'or, à trois croix de ſable, fichées du pied l'une dans l'autre; l'écu timbré d'un caſque ſurmonté d'une couronne de Comte, à deux demi-vols d'or, bordés de ſable.*

La branche DE RUCHTI écartèle: *aux* 1 *&* 4 DE GLUTZ; *aux* 2 *&* 3 DE RUCHTI, qui eſt: *de gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile du même; l'écu timbré de deux caſques de profil, ſurmontés d'une couronne de Comte, dont l'un, à deux demi-vols,* DE GLUTZ; *l'autre, un demi-vol, aux armes* DE RUCHTI. Supports: *deux cygnes.*

La branche DE BLOTZHEIM écartèle: *aux* 1 *&* 4 DE GLUTZ; *aux* 2 *&* 3 *de gueules, au triangle d'argent, ſurmonté d'une croix, au pied fiché du même*, qui eſt DE BLOTZHEIM; *l'écu timbré de deux caſques de profil, ſurmontés d'une couronne de Comte, dont l'un, à deux demi-vols,* DE GLUTZ; *& l'autre aux armes* DE BLOTZHEIM. Supports: *deux aigles.* Deviſe: FORTITER & SUAVITER.

GOBELIN DE BRINVILLIERS, en Picardie.

I. Jean Gobelin, Secrétaire du Roi, vivoit sur la fin du XVe siècle. Il épousa *Geneviève de Lorrin*, & en eut:

1. Jacques, qui suit;
2. Guillaume, lequel eut trois garçons:
   1. N... Gobelin;
   2. Jacques, qui fut Tréforier de France à Soiffons;
   3. Et Nicolas, qui fut Auditeur des Comptes.
3. Et François, Seigneur de Gillevoifin, marié à *Geneviève le Boffu*, dont il eut:

   François, Seigneur de la Marche, allié à *Geneviève Canaye*, fille de *Pierre*, & de *Denife Rouillé*, dont il eut:

   François, Maître-d'Hôtel du Roi;
   Henri, Seigneur de Gillevoifin, marié à *Rofe le Normant* dont poftérité;
   Et Madeleine, femme de *Daniel Guillemard*, Seigneur d'Ablon.

II. Jacques Gobelin, Correcteur des Comptes le 7 Février 1544, avoit épouſé, en 1536, *Blanche Barentin*, dont entr'autres enfans:

1. Balthazar, qui fuit;
2. Et Jacques, Avocat au Parlement en 1571, marié à *Eſther le Féron*, dont il eut:

   Jean, qui s'eſt établi en Bourgogne;
   Et Jacques, Maître des Comptes, qui s'eſt allié à *Marie Bachaſſon*, de laquelle il eut une fille, mariée à *Claude Guillard*, Conſeiller au Parlement de Paris.

III. Balthazar Gobelin, Tréſorier-Général de l'Artillerie en 1571, Secrétaire du Roi en 1585, Tréſorier de l'Epargne en 1589, Conſeiller d'Etat en 1600, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris en 1604, épouſa *Anne de Raconis*, fille de *Galois*, Commiſſaire de l'Artillerie, & *d'Anne Midorge*, dont:

1. Balthazar, qui fuit;
2. Thomas, Seigneur du Val, Maître des Comptes en 1613;
3. Pierre, Seigneur du Queſnoy, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Septembre 1618, Maître des Requêtes le 23 Décembre 1624, Conſeiller d'Etat ordinaire en 1637, marié à *Marguerite le Bret*, Dame d'Hermay, dont:

   François, mort ſans poſtérité;
   Et Thomas, Conſeiller au Parlement de Paris le 18 Mai 1663, Maître des Requêtes en Juillet 1673, mort ſans alliance en Mars 1693, & inhumé à St.-Paul.
4. Claude, mariée le 3 Juillet 1694, à *René Phélypeaux*, Seigneur d'Herbault, & de la Vrillière, Tréſorier de l'Epargne, puis Secrétaire d'Etat;
5. Anne, mariée à *Charles d'Eſtourmel*, Seigneur de Plainville, Capitaine des Gardes de Louis XIII;
6. Et Marthe, alliée à *Jean l'Eſcalopier*, Maître des Requêtes, puis Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1614.

IV. Balthazar Gobelin, IIe du nom, Seigneur du Queſnoy & de Brinvilliers, Conſeiller au Parlement de Paris le 31 Juillet 1604, Maître des Requêtes le 16 Mai 1612, Préſident de la Chambre des Comptes le 6 Mars 1618, s'en démit en 1633, & épouſa *Madeleine de l'Aubépine*, morte le 15 Mars 1659, fille de *Claude de l'Aubépine*, Seigneur de Verderonne, Préſident en la Chambre des Comptes & Secrétaire des Ordres du Roi, & de *Louiſe Pot de Rhodes*, dont:

1. Anne, Seigneur de Brinvilliers, Colonel du Régiment d'Auvergne, mort ſans alliance en 1644;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Madeleine, femme de *Charles Duret*, Seigneur de Chevry, Préſident en la Chambre des Comptes;
4. Et Claude, mariée, en 1643, à *Louis de Grimonville*, Seigneur des Marais & de Meilleray.

V. Antoine Gobelin, Chevalier de Malte, puis Marquis de Brinvilliers, Baron de Norat, Maréchal-de-Camp, en 1668, épouſa, en 1651, *Marie d'Aubray*, fille de *Dreux d'Aubray*, Seigneur d'Offemont, Lieutenant-Civil au Châtelet, & de *Marie Olier*. Leurs enfans furent:

1. Antoine, qui ſuit;
2. N... Gobelin, Chanoine régulier;
3. Louis, Baron de Norat, né en 1664;
4. Et N.... Gobelin, Religieuſe à Senlis.

VI. Antoine Gobelin, IIe du nom, Comte d'Offemont, né en 1661, mort le 30 Juillet 1739, avoit épouſé *Anne-Françoiſe de Saint-Maixant*, morte en 1736, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de *Saint-Maixant*, Conſeiller en la Cour des Aides, mort le 15 Mars 1663, & *de Marie des Champs de la Boullerie*. Il en a eu:

1. Antoine, Comte d'Offemont, ci-devant Conſeiller au Parlement de Paris le 15 Juin 1720;

2. Et NICOLAS-LOUIS, appelé *le Marquis d'Offemont*, Chevalier de Saint-Louis, qui a perdu un œil à la bataille de Parme en 1734. Il a épouſé, le 19 Juin 1739, *N... de Bombelles*, fille de *Henri-François*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de défunte *Marie-Suſanne-Françoiſe le Roux de Raſſe*. (*Mercure de France*, du mois de Juillet 1739.)

Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, dont les armes ſont: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'or & en pointe d'un demi-vol du même.*

GOBIEN (LE), Famille de Bretagne, qui porte: *coupé, au 1 d'argent, à 3 têtes de loup arrachées de ſable, 2 & 1, lampaſſées de gueules; au canton d'azur, chargé d'un croiſſant d'or; au 2 d'argent, à 3 faſces ondées d'azur.*

GODAILLE-D'AYRAC, en Quercy: Famille d'extraction noble, qui a toujours ſuivi le parti militaire. N..... DE GODAILLE-D'AYRAC eut pour enfans:

1. N... DE GODAILLE, qui ſuit;
2. JOSEPH, appelé *le Chevalier de Veylas*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major du Régiment de Bourbonnois;
3. Et JEANNE DE GODAILLE-DE-VEYLAS, Prieure perpétuelle du Couvent des Junies, au Diocèſe de Cahors,

N... DE GODAILLE-D'AYRAC eut pour enfans:

1. PIERRE-JACQUES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, appelé *le Chevalier de Cieurac*, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, non marié;
3. Et CHARLOTTE, veuve de N... *Vaſſal de la Barde*, Chevalier, Seigneur de la Barde et de Soalvignane, dont un fils unique, actuellement aux Pages de MONSIEUR.

PIERRE-JACQUES DE GODAILLE-D'AYRAC, Chevalier, Marquis de Cieurac, Seigneur de Veylas, a ſervi dans le Régiment du Roi, & a épouſé, à Montauban en 1754, *Marie-Catherine-Clotilde d'Aliez de Réalville*, Baronne de Montberon en Languedoc, par ſa grand'mère, de la Maiſon *de Caumont*; & de Bazian en Armagnac, par ſa grand'tante, veuve de *Louis de Bourbon-Bazian*; & petite-fille unique du feu Comte de Bioule. Ils ont eu de leur mariage:

1. PAUL-ANTOINE DE GODAILLE-D'AYRAC-CIEURAC, appelé *le Comte de Bioule*, Officier au Régiment de Belſunce, Dragons;
2. Et FLORE-TRISTANE DE GODAILLE-CIEURAC, aînée de ſon frère, mariée, en 1776, à *Hyacinthe*, Marquis *de Belliſſen*, Seigneur d'Airoux & de Millegrand en Languedoc, Gouverneur du fort de Cabardès, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Colonel-Général, Dragons.

GODARD ou GODART, Famille noble établie à Langres en Champagne.

ODINET GODARD, Ecuyer, épouſa *Anne Maladière*, & en eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Religieux de l'Abbaye de Clervaux;
3. JEAN-CLAUDE, marié à *Jeanne Maheudel*, dont il n'eut que

   JEAN, dit *Frère* Claude, Capucin.

4. NICOLAS;
5. MARIE, femme de *Nicolas Floriot*;
6. BÉNIGNE, reſtée fille;
7. CLAUDETTE, mariée à *Etienne Cordier*;
8. Et MADELEINE, épouſe de *Lazare Simon*.

JEAN GODARD, Ecuyer épouſa *Anne Martinecou*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, rapporté après ſon frère;
3. Et CLAUDE, Lieutenant au Grenier à Sel de Montfaugeon.

JEAN GODARD, IIe du nom, Ecuyer, Lieutenant au Grenier à Sel de Langres, a épouſé, *Marguerite Girault*, dont eſt iſſue:

MARGUERITE, mariée à *Nicolas Aleat*, Conſeiller au Bailliage de Langres.

ANTOINE GODARD, Ecuyer, frère de JEAN, IIe du nom, eut d'*Anne Garnier*, ſon épouſe:

1. ANTOINE, Ecuyer, qui n'a point eu d'enfans de *Marie de Serrey* ſa femme;
2. Et CLAUDE, mariée à *Jean de Serrey*. (Mémoire envoyé.)

Les armes: *d'azur, à une épée en pal d'argent, la garde d'or & la pointe en haut, accompagnée de deux fleurs-de-lis d'or.*

GODARD. Suivant un Mémoire envoyé, c'eſt une noble & ancienne Famille originaire d'Alſace, reconnue telle par pluſieurs documens dignes de foi, comme traités de mariage, teſtamens, reliefs, Patentes Royales, fondations & légats pieux, ainſi que par les atteſtations de F. Flacchio, Ecuyer, Officier d'armes ordinaire de Sa Majeſté dans les Pays-Bas & de Bourgogne, du 10 Mai 1660, & de Barthélemy Hannus, Héraut d'armes de S.

A. S. le Prince Electeur de Cologne, en ſon pays de Liège, du 22 Avril 1669, qui certifient que la Famille de GODARD eſt iſſue des anciens & nobles Seigneurs de Mieugre, Pourprant & Lonfays, comme il conſte par divers actes, & par Lettres-Patentes du Roi PHILIPPE II, du 10 Décembre 1582, touchant les confirmations d'ancienne Nobleſſe de LOUIS DE GODARD au pays de Luxembourg, où il eſt déclaré être iſſu, par ligne droite & maſculine, noble de nom & d'armes; & que par les guerres & ruines au tems de CHARLES-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, & du Duc de Lorraine, en 1477, cette Famille a été diviſée, les uns s'étant retirés du pays de Luxembourg au Comté de Namur, Hainaut, Flandre & Liège, où ils ont fait des alliances conſidérables, & poſſédé des charges nobles & dignités, outre une infinité d'autres au ſervice des Empereurs CHARLES-QUINT, FERDINAND Ier, & IIe du nom, & de Sa Majeſté Catholique, comme Capitaine, Colonel, Commiſſaire-Général de la Cavalerie Wallone, en Eſpagne, &c. Le premier dont on ait connoiſſance eſt

I. JEAN DE GODARD, mort le 13 Août 1327, fils d'un Gentilhomme Allemand, établi en Alſace, dans le territoire d'où ſortit la ſource d'eau-douce pour le ſoulagement de Saint-Roch. Ce JEAN GODARD, étant venu voir les Pays-Bas, & paſſant au pays de Luxembourg, logea près de Hautfaliſe, en une maiſon appelée *Taverneuf*, dont le maître étoit Syndic de l'Abbaye des Chanoines Réguliers de Saint-Auguſtin, dits *Ecoliers*. Ayant conçu de l'amour pour ſa fille, il l'épouſa, & en eut :

II. GODEFROY DE GODARD, Seigneur & Haut-Voué héréditaire de la Terre & Seigneurie de Mont-le-Wachier, près de Dinant, pays de Liège, qu'il tranſporta à Raës d'Haccourt, le 24 Novembre 1358, ſuivant un regiſtre d'Arnould de Hornes, Evêque de Liège, page 18. Il épouſa noble *Gérine de Valenſart*, dont :

III. JEAN DE GODARD, IIe du nom, qui fit relief du fief de Fleſchy le 14 Juillet 1380, ainſi qu'il appert au regiſtre de Jean de Bavière, page 42. Il fut Seigneur de Flamizoul, & s'allia à noble *Eliſabeth de Jodainville*, de laquelle vint :

IV. JEAN DE GODARD, IIIe du nom, Seigneur de Flamizoul, qui releva le 15 Octobre 1420, le fief de Fleſchy, comme il eſt prouvé au regiſtre de Jean Heinsberg, Evêque de Liège. Il épouſa noble *Marie de Colonſter*, & en eut :

V. JEAN DE GODARD, IVe du nom, Seigneur de Flamizoul. Il releva ledit fief de Fleſchy le 26 Juin 1443, & eut de ſon mariage avec noble *Louiſe de Rodemacher :*

VI. LOUIS GODARD, Seigneur de Mieugre, Pourprant & Lonfays. Il releva ledit fief de Fleſchy l'an 1475, mourut le 17 Novembre 1488, & fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale d'Artenay, ce qui eſt prouvé par l'extrait de ſon épitaphe. Il avoit épouſé noble *Catherine de Hartinet*, dont vinrent entr'autres enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et NOEL, auteur de la ſeconde branche, établie au Comté de Namur, rapportée ci-après.

VII. JEAN DE GODARD, Ve du nom, fut Capitaine d'Infanterie au ſervice de l'Empereur aux priſes de Tanis & la Goulette, comme il appert par ſon traité de mariage du 29 Novembre 1480, avec *Agnès de Romeré*, fille de *Jean*, & de noble *Marguerite d'Haccourt*, fille de Meſſire *Raës*, Chevalier & Haut-Voué Héréditaire de la terre de Mont-le-Wachier. Ils eurent pour fils :

VIII. JEAN DE GODARD, VIe du nom, Capitaine de Cavalerie au ſervice de l'Empereur CHARLES-QUINT, qui épouſa, par acte du 10 Juillet 1540, *Marie Bonier*, dont :

IX. LOUIS DE GODARD, IIe du nom, né dans la ville d'Ivoi, duché de Luxembourg, lequel obtint, par Lettres-Patentes du 10 Décembre 1582 de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, la confirmation de ſon ancienne nobleſſe. Il s'allia à noble *N... de Lerinne*, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

1. THÉODORE, père, par ſa femme dont on ignore le nom, des trois fils dont deux Capitaines en Catalogne, & le troiſième Définiteur du Chapitre de Juvigny, & Paſteur de Quincy ;
2. Et JEAN, qui ſuit ;

X. JEAN DE GODARD, VIIe du nom, épouſa noble *Simone de Lavande*, dont vint :

XI. GEORGES DE GODARD, Capitaine au ſervice de Sa Majeſté Catholique, marié 1° avec *Anne d'Alivort* ; & 2° avec *Marguerite van Bauſelles*. Leurs deſcendans ſont en Flandre & en Hainaut, & nous en ignorons la poſtérité.

SECONDE BRANCHE.

VII. NOEL DE GODARD, fils puîné de LOUIS Ier du nom, & de *Catherine de Hartinet*, ainſi qu'il eſt prouvé par le record de la Cour

du Ban d'Anthée de l'an 1486, & par leur teſtament du 14 Janvier 1529, épouſa noble *Catherine de Carpentier*, & vint s'établir au Comté de Namur. Ils eurent de leur mariage :

VIII. JEAN DE GODARD, qui s'allia avec noble Demoiſelle *Marie d'Hardenne*, fille de noble *Nicolas*, & de noble *Gertrude de Gérin*, dont :

1. RICHARD, qui ſuit ;
2. FRÉDÉRIC, lequel fut s'établir en Hainaut, & eut de ſa femme, qu'on ne connoît point, un fils, auſſi nommé

   FRÉDÉRIC, qui fut Colonel de Cavalerie au ſervice du Roi d'Eſpagne.
3. JEAN, dont on ignore le ſort ;
4. GILLES, allié à noble *Ande*, fille légitime de *Jean de Bourſoy*, & de *Louiſe de Cuſtine*, fille de *François* & d'*Anne d'Argenteau*. Ledit *Jean de Bourſoy* étoit fils de *Gaſpard de Bourſoy*, & d'*Hélène de Furneaux*. GILLES DE GODARD eut de ſon mariage :

   JEAN, allié à noble *Catherine de Briet*, fille de *Gilles*, & de *Jeanne de Steel*, dont :

   JEAN, qui épouſa noble *Jeanne de Playoult*, de laquelle il eut 7 fils, la plupart au ſervice d'Eſpagne & de France.
5. Et AGNÈS.

IX. RICHARD DE GODARD épouſa 1° noble *N... de Bilwart* ; & 2° *Louiſe de Cuſtine*, fille de *François*, & de *Marguerite d'Argenteau*. Du premier lit vinrent :

1. RICHARD, qui ſuit ;
2. GÉRARD, lequel porta les armes pour le ſervice de Sa Majeſté Catholique en la ville de Maëſtricht au tems de la révolte des Pays-Bas ;
3. JEAN, Eccléſiaſtique, mort à Rome ;
4. GILLES, marié à *Jeanne de Bourſoy* ;
5. FRANÇOISE.

Et du ſecond lit naquit un fils, nommé

JEAN DE GODARD.

X. RICHARD DE GODARD, IIe du nom, Seigneur d'Hermeton, releva ladite Seigneurie en fief du Château de Namur par tranſport que lui en fit Meſſire Johan de Waha, Chevalier, Seigneur de Grandchamps, & fut convoqué avec la Nobleſſe du pays & Comté de Namur, ainſi que l'atteſte le Conſeil de Namur, en date du 27 Janvier 1667. Il mourut le 4 Décembre 1635, & avoit épouſé, 1° par contrat du 4 Septembre 1582, noble *Jeanne de Trinaren*, décédée le 23 Mars 1618 ; & 2° noble *Anne de Rouval*, de laquelle il n'eut point d'hoirs. Du premier lit ſortirent :

1. RICHARD, marié à noble *Jacqueline le Roy*, ſœur de Meſſire *Jean le Roy*, Conſeiller du Conſeil-Privé de Sa Majeſté à Bruxelles, dont :

   MARIE, alliée à *Vincent de Moniot*, Euyer, lequel fut père de *Vincent de Moniot*, qui a ſervi Sa Majeſté Catholique, en Eſpagne contre le Portugal, en qualité de Commiſſaire-Général de la Cavalerie Wallone.
2. MAURICE, marié à noble *Idelette de Soy*, fille de noble *François*, Seigneur d'Aye, Ecuyer, dont trois filles :

   CATHERINE, MARIE & FRANÇOISE.
3. JEAN, Chanoine de la Cathédrale de Namur ;
4. Et PIERRE, qui ſuit.

XI. PIERRE DE GODARD, né le 4 Août 1585, ſervit Sa Majeſté Catholique ſous Aman de Hornes, fut Commiſſaire-Général ſous la Princeſſe Iſabelle, & releva la Seigneurie d'Hermeton en 1637. Il mourut le 27 Mai 1662, & avoit épouſé, le 13 Mars 1617, *Marguerite de Barré*, décédée le 22 Août 1636, fille de *Jacques de Barré*, & ſœur d'*Albert de Barré*, honoré de la dignité de Chevalier par Lettres du Roi CHARLES II, de 1667. Ils eurent :

1. JEAN, qui quitta le ſervice de ſa Majeſté Catholique, & refuſa une Compagnie qui lui fut offerte, pour ſe faire Capucin ;
2. RICHARD, qui ſuit ;
3. Et JEANNE.

XII. RICHARD DE GODARD, IIIe du nom, Seigneur d'Hermeton, né le 28 Juin 1619, ſervit pendant deux ans à Frankenthal dans le Palatinat, fut enſuite Lieutenant-Colonel du vieux Régiment de Piccolomini, & reçut une bleſſure au viſage, dont il perdit l'œil droit. Il avoit épouſé, le 16 Juin 1649, *Martine de l'Ecaille*, dont :

1. PIERRE-FRANÇOIS-HENRI, qui ſuit ;
2. HENRI, qui ſe fit Capucin ;
3. JEAN-PHILIBERT, Seigneur d'Houtoir & de Sommières, mort ſans hoirs ;
4. & 5. MARIE & MARIE-JEANNE, dont nous ignorons la deſtinée.

XIII. PIERRE-FRANÇOIS-HENRI DE GODARD, Seigneur d'Hermeton, baptiſé à Fenal, Paroiſſe d'Hermeton, le 14 Juillet 1653, fut Capitaine en Eſpagne, & épouſa, par contrat du 28 Août 1708, *Marie-Iſabelle de Gal*, fille *d'Erneſt*, dont :

XIV. Louise-Martine de Godard, Dame d'Hermeton, Stahe, Sommières, Houtoir, &c., née le 25 Juillet 1712, qui a épouſé, le 8 Janvier 1734, *Jacques-Philippe-Michel de Flaveau de Henry*, Baron de Louverval, fils de noble *Philippe-Jacques-Florent*, Baron *de Flaveau de Henry*, & de *Marie-Catherine de Salm*. Voyez FLAVEAU.

Les armes : *d'argent, au lion rampant de gueules.*

* GODARVILLE ou GODERVILLE, Terre & Seigneurie en Normandie, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mars 1651, enregiſtrées au Parlement de Rouen le 21 Mars 1652, en faveur de Charles Roussel, Seigneur & Patron de *Godarville*, Seigneur de Tourville & de Preſtreval, qui, de *Suſanne Martel d'Eſmalleville*, eut Adrien Roussel, né poſthume en Août 1658, marié, en 1680, à *Madeleine-Cécile Poërier d'Amfreville*, mère de Nicolas-Charles-Auguste de Roussel, Baron de *Godarville*, allié le 17 Mars 1725 à *Geneviève Chuppin de Montulé*, dont:

1. N... de Roussel, né le 20 Juillet 1729;
2. Nicolas, né le 2 Juillet 1735;
3. Marie-Geneviève-Nicole, née le 4 Mai 1731;
4. Et Marie-Geneviève, née le 24 Décembre 1733. Voyez ROUSSEL.

GODDES DE VARENNES. Auguste ou Augustin-François de Goddes, Marquis de Varennes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le plus ancien des Commandeurs de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur pour le Roi des Château d'If & Isles adjacentes, nommé Chevalier de Saint-Louis en 1713, par Louis XIV, & Commandeur du même Ordre en 1738, eſt mort à Saint-Nicolas d'Angers le 4 Janvier 1771 dans ſa 87e année. Il a eu de ſon mariage avec *Eliſabeth-Geneviève de Vaſſan*, Dame de Moiſans :

Auguste-Claude-François de Goddes de Varennes, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, marié, le 22 Mars 1743, à *Jeanne-Madeleine le Pilleur*, née le 4 Septembre 1726, fille de *Jean-François le Pilleur d'Apligny*, Ecuyer, mort le 9 Mai 1741, & de *Madeleine-Thérèſe Muſnier-de-Mauroy*, ſa veuve, morte le 13 Juillet de la même année. (C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de Mars 1743, page 614.)

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée en chef de 2 étoiles de ſable, & en pointe d'une hure de ſanglier du même, défendue d'argent.*

GODEFROY, Famille de Normandie, Election de Valognes, qui porte : *d'azur, à 2 chevrons d'argent, accompagnés en chef de 2 molettes d'or, & en pointe d'une roſe du même.*

GODEMONT ou GAUDEMONT, en Bretagne: Famille dont les armes ſont : *coupé, au 1 d'argent, à la bande de gueules; au 2 de gueules, à 7 billettes d'argent*, 3, 3 & 1.

GODERNAUX, Famille originaire de Bretagne, établie, depuis pluſieurs générations, à Dinant-ſur-Meuſe, pays de Liège, toujours au ſervice de France.

Jean de Godernaux, Ecuyer, mourut au Château de Dinant, dont il étoit Lieutenant-Gouverneur. Il eut pour fils :

Gilles, qui ſuit ;
N... de Godernaux, Colonel en Eſpagne ;
Et N... de Godernaux, Colonel au ſervice de l'Empire.

Gilles de Godernaux, Ecuyer, lequel eut, à la création des Compagnies franches, une de ſon nom, qui forma en partie à Maëſtricht, en 1675, le Régiment de la Breteſche. Il épouſa *Marie Cabareaux*, de laquelle il eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Gilles, Ecuyer, Colonel au ſervice d'Eſpagne, qui, de ſon mariage avec *Iſabelle Longo*, nièce du Cardinal de ce nom, Evêque de Novare, n'eut point de poſtérité;
3. Antoine, Ecuyer, Lieutenant-Colonel du Régiment des Cuiraſſiers de Galbes, mort ſans enfans à Peterwaradin en Hongrie;
4. Nicolas, Ecuyer, mort Capitaine de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis en 1720, ſans avoir pris d'alliance;
5. Ernest-Dieudonné, Ecuyer, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, né à Dinant le 24 Avril 1680, mort ſans alliance à Givet en 1740.

Jean de Godernaux, IIe du nom, Ecuyer, l'un des plus anciens Chevaliers de l'Ordre de Saint-Louis, a commandé une Compagnie franche de 150 Dragons de ſon nom, qui forma à Nemours, le 22 Avril 1718, le Régiment d'Orléans, Dragons, dont il fut le premier Lieutenant-Colonel. Il a été Gou-

verneur de Mouzon, & eſt mort Colonel, retiré & Penſionnaire du Roi à Dinant, le 13 Janvier 1751, après avoir porté les armes 60 ans. Il a eu de *Françoiſe Caſſelotte*, ſon épouſe :

JEAN-GILLES, qui ſuit ;
Et une fille, mariée à *N... Duterne*, Gentilhomme de Brabançon.

JEAN-GILLES DE GODERNAUX, Ecuyer, né à Dinant le 4 Avril 1696, eſt entré au ſervice en 1709, en qualité de Cornette de Dragons dans la Compagnie de ſon père. Il fut enſuite Capitaine dans Orléans, Dragons, puis ſur la démiſſion de ſon père en ſa faveur, fut chef de ſa Compagnie franche, portée à 150 Dragons, à la tête de laquelle il fit les guerres de Bohême, Flandre & Italie. Les Compagnies franches ayant été réformées en 1745, pour créer les Volontaires Royaux, aujourd'hui Légion-Royale, ſa troupe, ſuivant ſon rang, devint la première ; il a commandé la première Brigade de ce Corps avec rang de Lieutenant-Colonel, & s'eſt retiré avec penſion du Roi, après 50 ans de ſervice, & avoir été fait Chevalier de Saint-Louis en 1735. Il a épouſé à Gray, par contrat paſſé le 13 Août 1727, devant *Claude Lamiral* & *Jean Villemot*, Notaires Royaux, *Deniſe-Françoiſe Mouchet*, fille de *François*, & d'*Anne-Gertrude Evrard*. De ce mariage ſont iſſus :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. FRANÇOISE-CLAUDINE, née à Givet le 11 Mai 1735, morte à Nemours le 8 Juillet 1768. Elle avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Baufin*, Notaire Royal à Givet, le 19 Novembre 1754, *Pierre-Claude Chauveton-de-Saint-Léger*, Chevalier, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi, & Capitaine d'Infanterie, aujourd'hui Lieutenant de Meſſieurs les Maréchaux de France, & Juge du point d'honneur de la Nobleſſe à Avignon, en 1772, après l'avoir été de celle de Beaugency. Voyez CHAUVETON ;
3. Et JEANNE-FRANÇOISE, née à Givet le 16 Mars 1737, vivante ſans alliance en 1773.

FRANÇOIS DE GODERNAUX, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, né à Gray en 1727, Capitaine en pied de Dragons dans la Légion-Royale, a épouſé, en 1754, *N... de Graſſis*, fille du Major des ville & citadelle de Nancy, dont une fille, née en 1755.

Les armes : *d'azur, à 2 épées antiques, miſes en ſautoir, accompagnées en chef d'une étoile à 5 rais, & de 2 palmes en pointe, auſſi en ſautoir ; le tout d'or.* (Mémoire envoyé.)

GODESCART, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Juillet 1666, & qui porte : *d'argent, au pal de ſable ; au chef de gueules, chargé de 3 beſans d'or.*

GODET, même Province, & même généralité. JEAN GODET fut reçu Conſeiller au Parlement de Rouen en 1508, & portoit : *d'argent, à 3 godets de gueules.*

GODET DES MARAIS : *de gueules, à 3 coupes d'argent.*

GODIN. JACQUES-FRANÇOIS GODIN, Ecuyer, Seigneur de Bomets & de Morlicourt, d'une ancienne Famille noble, obtint le titre de *Baron*, ſous le nom de GODIN, ſur une Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas, par Lettres du 30 Septembre 1704.

GODRAN, Famille qui a donné un Conſeiller au Grand-Conſeil en 1494, dans JACQUES GODRAN, qui reçut la même année ſerment des habitans de Dijon, au nom du Roi. Il fut Conſeiller au Parlement de Bourgogne, étoit mort en 1502, & portoit pour armes : *d'azur, au cadran d'or, les rayons & aiguilles du même, & les heures de ſable.*

* GOELLO, Comté en Bretagne : HENRI, troiſième fils d'ETIENNE, Comte de Penthièvre, fut Comte de Tréguier & de Guingamp. Il mourut en 1190. ALAIN, ſon fils, fut Comte de *Goëllo*, Avaugour & de Penthièvre, & mourut le 17 Décembre 1212. HENRI II, fils d'ALAIN, fut dépouillé du Comté de Penthièvre par le Duc Pierre de Dreux. Il prit l'habit de Cordelier en 1278, & mourut en 1280. ALAIN II, ſon fils, eſt qualifié ſeulement *Baron d'Avaugour & de Goëllo* ; il le fut auſſi de Mayenne par ſa mère, & mourut en 1312. HENRI, IVe du nom, petit-fils d'ALAIN II, mourut le 1er Février 1334. JEANNE, ſa fille & ſon héritière, morte le 28 Août 1327, avoit été alliée, en 1318, à *Guy de Bretagne*, Comte de Penthièvre. De ce mariage vint une fille unique, *Jeanne de Bretagne*, qui épouſa *Charles de Châtillon*, père de *Jean*, mort le 16 Janvier 1405, dont le troiſième fils, *Charles*, fut Baron d'Avaugour. *Nicole*, fille & héritière de *Charles*, épouſa *Jean de Broſſe*, Seigneur de Sainte-Sévère, dépouillé des biens de ſa

femme en 1465, pour avoir pris le parti de Louis XI, contre le Duc de Bretagne. François II, Duc de Bretagne, donna *Goëllo* & Avaugour, avec le Comté de Vertus, à ſon fils naturel, François de Bretagne, & le créa premier Baron de Bretagne en 1480. De lui deſcendoit, au VIe degré, Henri-François de Bretagne, mort ſans poſtérité, le dernier de ſa race, le 27 Septembre 1746. Il avoit épouſé en ſecondes noces, le 15 Août 1743, *Marie-Madeleine Charrette de Montbert,* veuve de *Louis de Sérent-de-Kerfily*. Il a eu pour héritier, dans les biens paternels, le Duc *de Montbazon*, deſcendu de ſa tante, *Marie de Bretagne-d'Avaugour,* femme d'*Hercule de Rohan*, ſecond Duc *de Montbazon*, & dans les biens maternels, le Marquis de *Grange-Fourilles*, & ſa ſœur, *Renée le Lièvre-de-la-Grange,* mariée à *Guillaume-François-Louis-Joſeph Joly-de-Fleury*, Procureur-Général du Parlement de Paris dès 1740.

GOER-DE-HERVE (de), Famille noble originaire du Duché de Limbourg, où elle a poſſédé anciennement la Seigneurie du ban de Herve, dont elle a conſervé le nom juſqu'à ce jour. Arnoult de Goer ſe trouve compris dans la liſte des Nobles de ce Duché, qui ſervirent ſous Wincelin, Duc de Brabant, Luxembourg & Limbourg, à la bataille de Baſwire, le 21 Août 1371, ſelon les Archives de Bruxelles. Cette ancienne Nobleſſe ſubſiſte encore en trois branches dans le pays de Liège, où elle s'eſt établie il y a près de deux ſiècles, & où elle a rempli des charges & des emplois conſidérables.

Jacques de Goer-de-Herve avoit épouſé, en 1599, *Jeanne-Bertrande-Louiſe de Gueuſange*, dont il eut :

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

Bertrand de Goer-de-Herve, Seigneur de Forêt, Prayon, épouſa *Ida de Cheratte,* le 21 Août 1644, & il en eut :

1. Denis-Pierre, Chevalier, Seigneur de Forêt, Prayon, qui mourut Prévôt de la Baſilique Royale d'Aix-la-Chapelle, dignité preſque toujours poſſédée par des Princes de Maiſons Souveraines;
2. Et Jacques-Remy, qui ſuit.

Jacques-Remy, Baron de Goer-de-Herve & du Saint-Empire, Seigneur de Haltinne, Mezeroul, les Tombes, Hereck, &c., l'un des Seigneurs du Conſeil ordinaire de S. A. le Prince Evêque de Liège, & enſuite Préſident de ce Tribunal, lequel épouſa, par contrat du 11 Septembre 1681, *Gertrude-Thérèſe,* Baronne *de Mean*, fille de *Jean*, Baron *de Mean*, & du Saint-Empire, Seigneur de Pailhe, &c., & de *Caroline-Sibylle de la Jonchière,* Dame dudit lieu, dont :

1. Denis-Bertrand, Baron de Goer-de-Herve & du Saint-Empire, Chanoine-Tréfoncier de la Cathédrale de Liège, & Chambellan de S. A. R. le Duc de Lorraine, père de feu l'Empereur François Ier;
2. Jacques-Denis-François, qui ſuit;
3. Isabelle, mariée à *Pierre-Jean*, Baron *de Mean* & du Saint-Empire, Seigneur de Pailhe, ſon couſin;
4. Marie-Eléonore, appelée *Mademoiſelle de Forêt;*
5. Et Ida-Dieudonnée, mariée à *Jean-Ferdinand*, Baron *de Mean* & du Saint-Empire, Seigneur de la Jonchière, ſon beau-frère, dont une fille unique, *Marie-Gabrielle-Willelmine*, Baronne *de Mean-de-la-Jonchière,* mariée à *Jacques-Ignace-Florent*, Comte de *Liedekerke*, dont eſt iſſu un fils, actuellement vivant.

Jacques-Denis-François de Goer-de-Herve, Baron de Goër & du Saint-Empire, Seigneur de Forêt, Prayon, Haltinne, Mezeroul, les Tombes, Gramptinne, Hereck, Haut-Voué héréditaire de Leernes & de Weſpe, l'un des Seigneurs du Conſeil ordinaire, épouſa *Henriette-Amélie*, Comteſſe de *Hoenſbroeck-de-Geulle*, fille de *Philippe*, Comte de *Hoensbroeck-de-Geulle* & du Saint-Empire, &c., Voué du pays de Faulquemont, & d'*Anne-Bernardine,* Comteſſe de *Limburg-Stirum*, duquel mariage ſont iſſus :

1. Jacques-Charles-Ferdinand, Baron de Goer-de-Herve & du Saint-Empire, Seigneur de Haltinne, Mezeroul, les Tombes, Hereck, la Jonchière, Haut-Voué héréditaire de Leernes & de Weſpe, Chambellan de feu S. A. S. & E. de Cologne, le Duc de Bavière, &c., l'un des Seigneurs du Conſeil ordinaire, lequel eſt veuf de *Marie-Louiſe*, Baronne d'*Auxbrebis-de-Saint-Mart*, Chanoineſſe d'Andennes;
2. Jean-Louis-François, Baron de Goer-de-Herve & du Saint-Empire, Seigneur de Forêt & de Prayon dans le pays de Liège, & de Tillet & Amberloup dans le Duché de Luxembourg, ancien Capitaine de Dragons au ſervice de Hollande, Gentilhomme

reçu à l'Etat noble de la Province de Luxembourg, marié, par contrat du 24 Décembre 1755, à *Marie-Anne-Joſèphe-Charlotte de Gilman*, fille unique de feu *Antoine-Charles*, Conſeiller perpétuel de l'Etat de Liège, dont neuf enfans vivans;

3. Jean-Ferdinand-Lambert, Baron de Goer-de-Herve & du Saint-Empire, Seigneur de Gramptinne, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Allemand au ſervice de France, avec rang de Meſtre-de-Camp, & Chevalier de Saint-Louis;
4. Et Marie-Isabelle-Henriette, née Baronne de Goer-de-Herve, alliée, par contrat du 29 Décembre 1759, à *Louis-Philippe-Marie*, Comte de *Palmes-d'Eſpaing*, Chevalier, Seigneur d'Eſpaing en Flandre, Colonel d'Infanterie, lors Lieutenant, & aujourd'hui Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis, fils de feu *Jacques-Nicolas de Palmes*, Lieutenant de Roi, Chevalier de Saint-Louis, Commandant au gouvernement de Berg-Saint-Winox, & de *Marie-Victoire-Romaine de Gherbode*.

SECONDE BRANCHE.

Jean de Goer-de-Herve, ſecond fils de Jacques, & de *Jeanne-Bertrande-Louiſe de Gueuſange*, épouſa *Catherine Poncelet*, dont il eut:

1. Jacques-Thomas, qui ſuit;
2. Jean-Albert, Chanoine & Tréfoncier de l'Egliſe de Liège, & Prévôt de Hanſinne;
3. Henri, auteur de la troiſième branche, mentionnée ci-après.

Jacques-Thomas de Goer-de-Herve, Chevalier, Châtelain du Comté de Logne au pays de Stavelot, l'un des Seigneurs du Conſeil Privé de S. A. S. & E. Joseph-Clément de Bavière, & de ſa Chambre des Comptes, député aux Etats de Liège, Bourguemeſtre de ladite ville en 1687 & 1696. Il épouſa *Iſabelle de Roſſius*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur d'Humain, Biron, &c., l'un des Pairs du Comté de la Roche, d'une ancienne Nobleſſe, & d'*Anne de Scleſſin*, dont il eut:

1. Antoine, Chanoine de Sainte-Croix, mort le 26 Novembre 1719;
2. Jacques, Chanoine de Saint-Martin;
3. Louis, Chanoine de Saint-Paul;
4. N.... de Goer-de-Herve, dit *le Chevalier* de Herve, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marck, Chevalier de Saint-Louis, père du Vicomte *de Bliſtin*, qui a été auſſi Capitaine dans le même Régiment, & a quitté le ſervice en ſe mariant. Il a un fils & une fille;
5. Et Joseph-Clément, qui a eu l'honneur d'avoir pour parrain S. A. S. & E. le Prince Joseph-Clément de Bavière, Evêque & Prince de Liège. Il s'eſt auſſi marié, & n'a laiſſé que des filles.

TROISIÈME BRANCHE.

Henri de Goer-de-Herve, Chevalier, Seigneur de Jehanſter, troiſième fils de *Jean*, & de *Catherine Poncelet*, a eu pour deſcendant:

Georges de Goer-de-Herve, Chevalier, Seigneur de Séroulle, l'un des Seigneurs de la Chambre des Comptes de S. A. le Prince de Liège, ancien Bourgmeſtre de ladite Ville, lequel a épouſé la fille unique du Baron *de Haxe*, dont il a des enfans.

Les armes: *d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé du même.*

GOESBRIAND (de), en Bretagne. Louis-Vincent de Goesbriand, Seigneur de Morlaix en Bretagne, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, appelé *le Marquis de Goësbriant*, eſt mort le 14 Mai 1744. Il avoit épouſé *Louiſe-Nicole-Maximilienne de Béthune*, fille aînée de *Louis-Pierre-Maximilien*, Duc de Sully, &c. Elle eſt aujourd'hui l'une des Dames nommées pour accompagner Meſdames Victoire, Sophie & Louise de France. Voy. BÉTHUNE.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or.*

GOESLARD, Famille de la Province de Normandie, Election de Coutances, dont ceux de ce nom ſont Seigneurs de la Pilonnière, des Fontaines & des Landes.

Les armes: *de gueules, au ſautoir d'argent, cantonné de 4 maillets du même.*

GOGUÉ. Famille du Perche, de laquelle étoit Catherine-Angélique de Gogué, née le 3 Mai 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de Vincent de Gogué, Sieur de Menaut, qui vivoit en 1511.

Les armes: *d'azur, au cygne d'argent, nageant ſur une rivière du même; au chef d'or, chargé de 3 croiſettes de gueules.*

GOHIER, Ecuyer, Seigneur de la Turinière, Famille de Normandie, Election de Bayeux, qui porte: *d'argent, au chevron de gueules, ſurmonté d'un croiſſant du même,*

accompagné en chef de 2 trèfles de ſinople, & en pointe d'un fer de pique du même.

GOISLARD, Famille de Paris, diſtinguée dans la Robe.

Jacques Goislard Ier du nom, Secrétaire du Roi, du Grand-Collège, par proviſions du 6 Octobre 1608, épouſa *Louiſe Bauſſan*, & en eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Jacques, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ;
3. Et Louise, mariée à *Gilles Guérin*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris. (Ces trois enfans tranſigèrent enſemble le 22 Décembre 1622, ſur les biens de leurs père & mère.)

Louis Goislard, Avocat au Parlement de Paris, chargé de la tutelle de ſon frère & de ſa ſœur, en rendit compte le 7 Mars 1623. On ignore le nom de ſa première femme. Il avoit épouſé en ſecondes noces *Catherine Paſquier*. Du premier lit il eut :

1. Madeleine, mariée, en 16..., à *Auguſtin Coignet*, mort en 1653, laiſſant : *Catherine Coignet*, morte en 1691, femme d'*Antoine de Sainton* en 1685, duquel mariage ſont ſortis deux garçons, morts ſans poſtérité ; & une fille, *Catherine de Sainton*, auſſi décédée ſans poſtérité en 1700.

Du ſecond lit vinrent :

2. Gilles, Avocat au Parlement, mort ſans alliance ;
3. Marie, née en 1635, morte ſans poſtérité ;
4. Louise, née en 1637, morte avant *Antoine de Sainton*, ſon neveu, auſſi ſans poſtérité ;
5. Et Geneviève, né en 1641, mariée à *Claude de Cornouailles*, dont elle eut : *Geneviève de Cornouailles*, mariée à *Pierre Philippe de Vabois ;* elle fut mère de *Claude de Vabois*, Officier dans le Régiment de Condé, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du feu Roi. Il eſt mort en 1773, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Catherine Mallet*. (Les titres de cette Famille ſont reſtés dans cette première branche éteinte, ce qui fait que nous ne pouvons remonter la ſeconde branche, qui ſubſiſte, qu'à Jacques, IIe du nom, qui ſuit, frère cadet de Louis.)

SECONDE BRANCHE.

Jacques Goislard, IIe du nom, Secrétaire du Roi le 21 Octobre 1608, obtint des proviſions de Greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil, le 21 Avril 1626, & mourut le 12 Octobre 1643. Il avoit épouſé, en 16.., *Marie Sevin*, fille de *Jacques*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Véron*, & couſine germaine d'*Anne Sevin*, femme d'*Oudart Colbert*, Conſeiller au Parlement de Paris, auteur du *grand Colbert* par *Michel Sevin*, frère de *Jacques Sevin*, ſon père. De la Famille de *Sevin* étoit le Marquis *de Quincy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Hiſtoriographe des campagnes de Louis XIV, en pluſieurs vol. in-4°. Jacques, IIe du nom, & *Marie Sevin*, ſon épouſe, paſſèrent un acte d'échange le 18 Octobre 1638, avec *Guy Sevin des Cornets*, & lui cédèrent toutes les parties & droits, avenus à ladite Dame Goislard, de ſes père & mère, *Jacques Sevin* & *Marie Véron*. Cette *Marie Sevin*, veuve de Jacques Goislard, aprés le décès duquel fut fait inventaire le 12 Mai 1644, épouſa en ſecondes noces *Charles de Machault*, Maître des Requêtes, &c. (voy. MACHAULT & SEVIN), & elle mourut le 31 Janvier 1667. Elle eut de ſon premier mari :

1. Jacques, IIIe du nom, Secrétaire du Roi, par proviſions du 13 Juin 1643, mort ſans poſtérité ; après ſon décès on fit ſon inventaire le 23 Décembre 1651 ;
2. Et André, qui ſuit.

André Goislard, Maître des Comptes à Paris, paſſa contrat d'acquet, le 16 Septembre 1648, d'une charge d'Auditeur en la Chambre des Comptes ; obtint, le 16 Octobre de la même année, un Brevet de Maître-d'Hôtel chez le Roi ; le 13 Septembre 1652 des proviſions de Greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil ; & en Septembre 1654, il eut des Lettres de Garde-Noble de Marc-Anne Goislard, ſon fils, âgé lors de 13 mois, au décès de *Francoiſe Treton*, ſa première femme, fille de *Marc Treton*, Secrétaire du Roi, & de *Françoiſe Cordier ;* & épouſa 2° *Catherine Bavin*, dont il n'eut point d'enfans. Il paſſa, le 4 Septembre 1656, contrat d'acquet d'une charge de Maître des Comptes, & s'y fit recevoir. Revenant de campagne, il ſe noya dans la Seine, y abreuvant ſon cheval. On fit, le 17 Septembre 1662, l'inventaire de ſes biens, à la Requête de *Marc Treton*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Sevin*, lors Dame *Machault*. Le 26 Août 1665, *Marc Treton*, tuteur honoraire de Marc-Anne Goislard, fils d'André, lui fit rendre compte

de la geſtion de ſes biens par Me le Mée, Avocat au Parlement, & ſon tuteur honoraire.

Marc-Anne Goislard, Baron de Richebourg-lès-Toureil, Seigneur de Monſabert, Conſeiller au Parlement de Paris, fut pourvu, en 1666, de la charge de Subſtitut du Procureur-Général au Parlement de Paris; obtint, le 28 Mars 1665, des proviſions de Greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil; fut reçu, le 12 Janvier 1686, en une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, & mourut, le 6 Novembre 1712, Doyen des Enquêtes. Il avoit épouſé, en Novembre 1676, *Anne le Maiſtre de Monſabert*, morte le 11 Juillet 1711, fille unique de *Claude*, Conſeiller au Parlement de Paris, Seigneur de Monſabert, & d'*Anne Serezin*, dont ſont iſſus:

1. Anne-Charles, qui ſuit;
2. Et Anne-Marc, marié à Veniſe, dont un garçon & une fille:

   N... Goislard, Officier dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, qui fut tenu ſur les fonts à Veniſe par la République, & a été tué Porte-Enſeigne, à la bataille du Mein;

   Et Anne-Albe-Cornélie, morte le 8 Septembre 1769, âgée de 47 ans, qui a laiſſé, de ſon mariage avec *Claude de Beaurepaire*, Seigneur de Liverdy, un garçon & trois filles, ſavoir: *Charles-Joachim; Anne-Françoiſe*, mariée, le 22 Avril 1773, à *Alexandre de Talques de Tarragon*, Officier de Carabiniers; *Anne-Cezaire* & *Anne de Beaurepaire*.

Anne-Charles Goislard, Comte de Rémalard & Voré, Baron de Richebourg-lès-Toureil, Seigneur de Monſabert, &c., Conſeiller au Parlement de Paris, & ſous la Régence, Conſeiller d'Etat au-dedans du Royaume, fut pourvu, en 1698, de la charge d'Avocat du Roi au Châtelet. Il fut, en 1701, gratifié pour ſes ſervices en cette charge, de 1000 livres de penſion; pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement le 22 Juin de la même année; chargé du dépôt des titres de la première Chambre des Enquêtes, par Arrêt de 1706; honoré, le 15 Septembre 1715, d'un Brevet de Conſeiller d'Etat au dedans du Royaume, &, pour ſes ſervices en cette place, gratifié de 6000 livres de penſion de retraite. Il eſt mort à ſon château de Monſabert, le 21 Octobre 1733, où il fut tranſporté bleſſé d'une chûte en tombant de ſon équipage, emporté par ſes chevaux ſur la levée, comme il venoit y paſſer les vacances avec ſa famille, à l'âge de 55 ans. Il avoit épouſé, 1° en Octobre 1704, *Marie-Louiſe de Riants*, morte le 16 Mars 1717, fille unique de *Charles de Riants*, Comte de Rémalard & de Voré, mort en 1690, Cornette au Régiment Général des Dragons, & de *Thérèſe-Angélique de Bourlon* (qui épouſa en ſecondes noces *Louis-Charles de Maridor*, Baron de Saint-Ouen, ſon couſin, & elle mourut en 1697); & 2° *Louiſe-Marguerite Patu*, vivante en 1774, fille de *Philippe*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris. Du premier lit il a eu:

1. N... Goislard, mort en bas âge;
2. Anne-Louis, qui ſuit;
3. Anne-Jean-Baptiste, Seigneur de Baillé, né le 4 Avril 1709, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Mars 1733, qui eſt mort en 1772, laiſſant de *Marie-Madeleine-Françoiſe-Charlotte Magneux*, qu'il avoit épouſé le 29 Mai 1739, fille unique de *François*, Avocat au Parlement, & Inſpecteur du Domaine, & de *Marie-Marguerite Arrault*:

   N... Goislard, mort le 25 Février 1769, âgé de 14 ans;

   Anne-Françoise-Cornélie, né en Février 1751, & mariée, le 7 Janvier 1769, à *Charles-Louis d'Aubin de Planoy*, Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 5 Août 1770;

   Et deux autres filles.
4. Marie-Anne, née le 31 Mai 1710, mariée, en Octobre 1731, à *Philbert Rulaut*, Conſeiller au Parlement de Paris; elle eſt morte après ſon mari en 1772, laiſſant *Anne Louiſe Rulaut*, mariée à *Jean-François Geffrard de la Motte*;
5. Anne-Louise, épouſe, le 26 Mai 1739, de *Nicolas-Alexandre Hennin*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte après ſon mari & ſans poſtérité.

Et du ſecond lit vinrent:

6. Charles-Louis, mort le 24 Juillet 1720, âgé de 4 mois;
7. Louise-Thérèse, vivante, non mariée en 1774;
8. & 9. Et deux autres filles, l'une Religieuſe.

Anne-Louis Goislard-de-Monsabert, baptiſé à Paris, paroiſſe de Saint-Sulpice, le 12 Mars 1708, Seigneur de Lucé, Grande & Petite-Thuaudières, Vendor, Monſabert, Baillé, Bois-Moze, &c., Conſeiller de Grand'-Chambre au Parlement de Paris, Comte de Richebourg-lès-Toureil, par Lettres d'érec-

tion en forme de Chartres, du mois de Mai 1752, enregiſtrées au Parlement le 15 Juillet 1756, & le 20 Août de la même année en la Chambre des Comptes de Paris, & Membre des Académies des Sciences, Belles-Lettres & Arts des villes de Lyon & d'Angers, à épouſé, le 25 Octobre 1759, *Eliſabeth-Françoiſe le Sage*, baptiſée, le 1er Janvier 1730, en l'Egliſe de Saint-Sulpice à Paris, fille de *Réné-André le Sage*, dont le père, *Alain-René le Sage*, étoit alors Avocat au Parlement, & de *Marie-Françoiſe Ricard*, ſon épouſe, ſuivant l'acte de leur mariage, du 10 Octobre 1726, à Saint-Sulpice de Paris. Ils eurent:

1. Anne-Henri-Charles-Prosper-Ambroise, né le 25 Août 1760, baptiſé à Angers, paroiſſe de St.-Michel-de-la-Pallue. Il a eu pour parrain Monſieur de Longueil de Maiſons, Chevalier de Saint-Louis, attaché à la Maiſon de Monſeigneur le Duc d'Orléans;
2. Anne-Louis-Marie-François, né le 10 Décembre 1763, auſſi baptiſé à Angers en la paroiſſe de Saint-Maurice; il a eu pour parrain le Marquis de Beauvau, Chevalier de Saint-Louis, couſin du Prince de ce nom;
3. Anne-Claude-Xaintes, né le 5, & baptiſé dans la même ville le 6 Mai 1766, paroiſſe de Saint-Laud;
4. Marie-Anne-Elisabeth-Louise, née le 27 Janvier 1762;
5. Et Elisabeth-Thérèse-Aimée, né le 2 Janvier 1763. Elles ont été auſſi baptiſées toutes deux à Angers, la 1re le 30 Janvier 1762, et la 2e le 4 Janvier 1763.

Son fils aîné Goislard & l'aîné des mâles en deſcendant, ſont appelés en quatrième degré à la ſubſtitution du *Marquiſat de Villeray* au Perche, par teſtament du 14 Juillet 1742, de *Denis de Riants*, ancien Officier de Gendarmerie, Brigadier des Armées du Roi, y décédé, le 26 Avril 1744; la conſiſtance de ladite Terre déclarée au Bureau de Contrôles de Rémalard, le 26 Mai 1745, & ledit teſtament lu & publié au Bailliage Royal de Beleſme, le 3 Juin ſuivant, & inſcrit au Sommier du Bureau des inſinuations & Contrôles de ladite ville, à la diligence de Meſſire Guy-François de la Porte, inſtitué en ladite ſubſtitution au 1er degré; au 2e degré ſont inſtitués les aînés de mâles en mâles de Meſſire Guillon de Menethou; au 3e degré les aînés de mâles en mâles du Comte de Maridor; & pour le 4e degré il y eſt dit, & au cas que M. le Comte de Maridor de Saint-Ouen mourut ſans enfans mâles, ladite ſubſtitution appartiendra au fils de M. Goislad, Conſeiller au Parlement, & à l'aîné de ſes enfans mâles tant que ladite ſubſtitution pourra avoir lieu, à condition de porter mon nom & mes armes.

Les armes de la Famille de Goislard, fixées par le Juge d'armes, & inſérées dans *l'Armorial de France*, ſont: *d'azur, à 3 roſes d'or, 2 & 1.* Supports: 2 *griffons.* Pour légende ſurmontant l'écu: Æstræa et placidas, spargit acerba rosas. (Généalogie, dreſſée ſur les titres.)

GOMBERT, Famille ancienne de Provence, dont on trouve le nom dans pluſieurs Chartes de l'Evêché de Marſeille & de l'Abbaye de Saint-Victor.

Guillaume Gombert fut préſent à l'acte paſſé, dans le XIIe ſiècle, entre l'Evêque de Marſeille & les habitans de la même Ville.

Pierre Gombert poſſédoit à peu près, vers le même tems, tout un quartier du terroir de la même Ville, & la Maiſon qu'il y habitoit porte encore aujourd'hui le nom de *Château-Gombert.*

Baldouin Gombert étoit premier Syndic en 1236, & par pluſieurs actes qu'il paſſa, & qu'on conſerve encore à l'Hôtel-de-Ville de Marſeille, il paroît que ſes pères étoient originaires d'Eſpagne.

I. Pierre de Gombert, petit-fils de Baldouin, fut Procureur-Général du Roi Charles II d'Anjou, Comte de Provence. Il acquit une portion de la Terre de Dromont & de ſa Vallée en 1305. Il a, dans l'acte qui fut paſſé à cette occaſion, la qualité de *Miles*, qui prouve inconteſtablement ſa nobleſſe. En 1309, il fit l'acquiſition des Terres de Briançon, d'Authon, de Saint-Geniès & de quelques portions de la Terre de Dromont. Il mourut en 1311. Il eut pour fils & héritier:

II. Jacques de Gombert, Seigneur de Dromont & de ſa Vallée, qui tranſigea avec les Frères-Prêcheurs de la Ville de Siſteron, au ſujet de quelques arrérages de penſion, par acte du 9 Février 1385. Il fut confirmé dans la poſſeſſion que lui & ſes prédéceſſeurs avoient ſur les aides & nivelage de Siſteron, par Lettres-Patentes de la Reine Marie, du 17 Septembre 1389. Ce droit a été ſupprimé depuis l'établiſſement des Greniers à ſel. Il teſta le 1er Septembre 1394, & avoit fait hom-

mage de ſes Terres au Comte de Provence, le 9 Mars 1351. De lui naquirent:

1. Amiel, Seigneur en partie de Dromont & de Bellaffaire, mort ſans poſtérité;
2. Gaufred, qui ſuit;
3. Et Claire, mariée à *Hardic Laidet*, Seigneur de Dromont.

III. Gaufred de Gombert épouſa, 1° le 4 Février 1392, noble *Agnès de Soneto*; & 2° le 25 Janvier 1397, noble *Bérengère*, fille de *Guigues*, de la ville d'Embrun, laquelle teſta le 9 Juillet 1409, en faveur de ſes deux fils: Jean & Jacques, & fit un legs à ſon mari.

IV. Jean de Gombert, Seigneur de Dromont, Saint-Geniès & autres lieux, eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Bertrand, auteur de la branche des Seigneurs de *Verdaches*, rapportée ci-après.

V. Antoine de Gombert, Seigneur de Dromont & de ſa Vallée, s'allia dans la Famille de *Damian*, & teſta en 1498 en faveur de

VI. Jean de Gombert, IIe du nom, qui épouſa, par contrat du 17 Octobre 1492, *Anne d'Urre*, des Seigneurs d'*Eſpires* en Dauphiné. Il eut de ce mariage:

1. Louis, qui ſuit;
2. Anne, femme, dès l'an 1508, de noble *Antoine de Monier*, Seigneur en partie de Melun, & de Thoard;
3. Et Marthe, qui eut pour mari *André de Baudon*, Seigneur en partie de Riez & de Saint-Julien.

VII. Louis de Gombert, Seigneur de Dromont & de ſa Vallée, épouſa, le 18 Février 1540, *Honorade de Laugier*, dont:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Marc, auteur d'une branche éteinte.

VIII. Antoine de Gombert, IIe du nom, Seigneur de Dromont & de Saint-Geniès, épouſa *Lucrèce de Villeneuve*, fille d'*Antoine*, Baron des Arcs, & de *Marguerite de Mathieu-du-Reveſt*, dont:

IX. Marc de Gombert, Seigneur de Saint-Geniès, marié, en 1611, à *Hélione de Blacas*, de laquelle vinrent:

1. Scipion, qui ſuit;
2. Et un autre fils, reçu Chevalier de Malte en 1651.

X. Scipion de Gombert, Seigneur de Saint-Geniès, s'allia, le 13 Février 1648, à *Madeleine de Coriolis-Eſpinouſe*, & en eut:

XI. Jean-Henri de Gombert, Seigneur de Saint-Geniès, marié dans la Maiſon de *Veſc*, des Seigneurs de Comps en Dauphiné, dont des enfans, entr'autres:

Jean-Baptiste-François de Gombert, qui a épouſé *Marie-Marthe de Grimaldi*, ſœur de *Charles de Grimaldi-Cagnes*, Evêque de Rodez, & fille d'*Honoré*, IIIe du nom, & de *Marguerite-Roſſeline de Villeneuve*.

BRANCHE des Seigneurs de Verdaches.

V. Bertrand de Gombert, ſecond fils de Jean, Ier du nom, Seigneur de Dromont, épouſa Demoiſelle *Delphine*, laquelle étant veuve de lui, fut tutrice de ſes quatre fils, Vincent, François, qui ſuit; Jean & Robert, & tranſigea avec le Sieur Arnaud, le 9 Juillet 1489.

VI. François de Gombert teſta le 24 Janvier 1529. Il avoit épouſé *Marguerite de Caſtelan*, fille & héritière de *Pierre*, Seigneur de Verdaches, & Maître-d'Hôtel du Roi. Leurs enfans furent:

1. François, qui ſuit;
2. Et Madeleine, mariée dans la Maiſon de *Fabre de Baumes*.

VII. François de Gombert, IIe du nom, Seigneur de Verdaches, rendit hommage de cette Terre le 2 Juillet 1565, & teſta le 4 Novembre 1573. Il avoit épouſé, en 1552, *Catherine de Sclafanati*, fille de *Sixte*, Gentilhomme Milanois, & de *Claudine de St.-Germain*, & nièce d'un Cardinal. De ce mariage vinrent:

1. Pierre, qui ſuit;
2. 3. & 4. Gaspard, Blaise & Claude, auteurs de trois branches éteintes;
5. Et Jeanne, qui a épouſé, le 8 Avril 1570, *Antoine de Chaylan*, IIe du nom, Seigneur de Moriès, &c., dont poſtérité. Voyez CHAYLAN.

VIII. Pierre de Gombert, Seigneur en partie de Verdaches, rendit hommage de la portion qu'il avoit à cette Terre, le 4 Janvier 1598. Il fut Juge-Royal de la ville de Siſteron, & épouſa, le 30 Avril 1587, *Marguerite Bertrand*, dont:

IX. Jean de Gombert, Seigneur de Verdaches, qui teſta le 26 Avril 1637, en faveur de *Claire de Chaix*, qu'il avoit épouſée à Aix le 6 Janvier 1619. Il fit légataires ſes deux fils:

François, dont on ignore la deſtinée;

Et JOSEPH, qui ſuit.

X. JOSEPH DE GOMBERT prêta hommage de la portion qu'il avoit à la Terre de Verdaches, le 2 Janvier 1673, & teſta le 17 Février 1715. Il avoit épouſé, le 9 Août 1654, *Suſanne Marquis*, & en eut:

XI. BLAISE-JOSEPH DE GOMBERT, marié, par contrat du 19 Août 1691, à *Thérèſe Civet*, dont entr'autres enfans:

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit;
2. Et JOSEPH-LAURENT, qui a fait ſes preuves de nobleſſe pour être reçu au nombre des Chanoines de Saint-Victor-lès-Marſeille.

XII. JEAN-PIERRE DE GOMBERT, Seigneur en partie de Verdaches, eſt veuf de *N... de Soucheron*, dont il a des enfans. (*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 500 & ſuiv.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or; aux 2 & 3 de gueules, à la tour donjonnée de 3 pièces d'or, le donjon du milieu ſupérieur.*

* GOMBERVAUX, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1657, enregiſtrées au Parlement le 17 Janvier 1660, & en la Chambre des Comptes le 6 Septembre 1675.

GOMER (DE), Famille noble & ancienne de Picardie. Dans l'*Hiſtoire de Normandie* par Ducheſne, p. 188 & 189, il eſt fait mention de N... DE GOMER, au nombre des Seigneurs Normans qui ſe trouvèrent à la conquête de l'Angleterre, par GUILLAUME-*le-Conquérant*, en 1066. Après la page 564 de la même Hiſtoire, on trouve compris EUDES DE GOMER, à la page 43 du Catalogue des Seigneurs renommés en Normandie, depuis GUILLAUME-*le-Conquérant*, juſqu'en l'an 1212, ſous PHILIPPE-AUGUSTE. Le premier, depuis lequel la filiation ſoit ſuivie, eſt

I. LOUIS DE GOMER, Seigneur de Gomer en Bas-Maine. Il eut de ſa femme, qu'on ne connoît point:

1. ARTUS, qui ſuit;
2. ENVERS, Capitaine de 50 lances du Gouvernement de Charles d'Amboiſe, tué, en 1460, à l'aſſaut de l'Etoile en Bourgogne. Il s'étoit marié près de Penthièvre, & n'eut qu'une fille;
3. Et LOUIS, dit *Loiſel de Balagny*, Seigneur de Balagny, près de Marloupe, &c., Capitaine de 500 Arbalêtriers, ſous la charge dudit Charles d'Amboiſe. Il défendit Beauvais, & en ſoutint le ſiège pendant 28 jours, contre les Bourguignons en 1472. Il eſt parlé de lui dans l'*Hiſtoire de Louis XI*. On lit dans le *Supplément de l'hiſtoire de Beauvoiſis*, p. 144, que le même LOUIS DE GOMER, Seigneur de Balagny, ſoutint le ſiège des Bourguignons avant l'arrivée du ſecours. Il ſe maria au Comté de Clermont en Beauvoiſis.

II. ARTUS DE GOMER eut cinq fils, ſavoir:

1. GUY, Seigneur de Tonnay-Charente & la Gachâtre, près de Saintes, homme d'armes ſous Charles d'Amboiſe. Il ſe maria en Saintonge, & eut un fils, mort ſans hoirs; & une fille, mariée en Auvergne;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. JEAN, lequel ſe maria près de Bar-ſur-Aube, & n'eut que des filles;
4. BLAISE, Seigneur de Crépy, marié auſſi près de Bar-ſur-Aube, ſans laiſſer d'enfans;
5. Et NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de Cuignières en Beauvoiſis, mentionné dans un acte du 12 Janvier 1475, & dans un autre de 1490, qui regardent les Terres de Friville & de Freſneville en Picardie. Il ſe maria en Vimeu, canton de cette Province, & n'ayant point d'enfans, donna la Terre de Cuignières à CHRISTOPHE DE GOMER, ſon neveu, par contrat de mariage.

III. CHARLES DE GOMER, Seigneur du Breuil en Brie, Artonges, le Ménil, la Ville-aux-Bois, les Orgerieux, Poutrincourt, Arreſt & de pluſieurs autres Terres en Vimeu, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & Enſeigne de la Compagnie de M. le Comte de Brienne. Il épouſa *Jacqueline de Dompierre*, près d'Abbeville, de laquelle il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. CHRISTOPHE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après. (M. le Chevalier DE GOMER a l'extrait de deux hommages faits au Roi en 1503, pour les Terres du Breuil en Brie & d'Artonges, l'un par PIERRE, & l'autre par CHRISTOPHE DE GOMER, qui y ſont qualifiés d'*Ecuyers*, ſe diſant tous deux héritiers de CHARLES DE GOMER, leur père. Ces hommages ſe trouvent à la Chambre des Comptes à Paris, au premier regiſtre des hommages de Champagne;)
3. & 4. ARTUS & JEAN.

IV. PIERRE DE GOMER, Ecuyer, épouſa *Iſabeau de la Motte*, de la Maiſon de *Montigny* en Picardie, & fut la tige de la branche de MM. *de Gomer de Luzancy*, dont il y a eu 2 ou 3 Chevaliers de Malte, reçus en 1530,

1582 & 1662. CHARLOTTE DE GOMER, fille ou petite-fille dudit PIERRE, épouſa *Louis de Blécour*. Leur fille, *Charlotte de Blécour*, fut mariée, le 6 Juin 1628, à *Florimond Brulart*, Marquis de Genlis, dont elle fut la première femme, ſelon l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. I, p. 461. Voyez BRULART.

Cette branche aînée a fini dans la perſonne de JEAN-JACQUES DE GOMER DE LUZANCY, Prêtre, Docteur en Théologie, Abbé de l'Abbaye de Lanvaux en Bretagne, mort Chanoine de Notre-Dame de Paris, il y a 19 ou 20 ans. Il y a eu auſſi de cette branche CHARLES DE GOMER DE LUZANCY, Chevalier, Seigneur de Verdon, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, qui aſſiſta au contrat de mariage de FRANÇOIS-CHARLES, Marquis DE GOMER, ſon couſin, le 23 Février 1727; & pluſieurs Officiers aux Gardes-Françoiſes, dont deux tués à la bataille de Ramillies, le 23 Mai 1706.

SECONDE BRANCHE,
Seigneurs de QUEVAUVILLERS.

IV. CHRISTOPHE DE GOMER, Ecuyer, fils puîné de CHARLES, & de *Jacqueline de Dompierre*, Seigneur de Cuignières en Beauvoiſis, par donation que lui en fit NICOLAS, ſon oncle, & d'Artonges, épouſa, par contrat du 20 Mars 1505 (paſſé devant *Jacques le Maitre*, & *Antoine de Bailly*, Auditeurs des Comptes à Amiens), *Iſabeau Caignet*. (Cet acte, produit par FRANÇOIS DE GOMER, leur arrière-petit-fils, à la recherche de la Nobleſſe, faite en 1660, ne s'eſt plus retrouvé dans les papiers de MM. DE GOMER, & les minutes des Notaires d'Amiens de cette date ayant été tranſportées à Londres dans le tems des guerres, il ne leur a pas été poſſible de s'en procurer des copies.) CHRISTOPHE eut de ſon mariage, ſuivant leur partage, paſſé le 6 Mars 1540, devant *Jean Trucart*, Notaire à Château-Thierry, cinq enfans, ſavoir :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur d'Artonges, mort ſans hoirs;
3. GABRIELLE, auſſi morte ſans hoirs;
4. JEANNE, mariée à *Martin de Lavignan ;*
5. Et ETIENNETTE, alliée à *Guillaume du Caurel*, Seigneur de Taigny, dont il n'y a plus de deſcendans.

V. CHARLES DE GOMER, Ecuyer, Seigneur de Cuignières, Quevauvillers, &c., fut député par l'Etat de la Nobleſſe du Comté de Clermont, pour ſe préſenter pardevant le Gouverneur de l'Isle-de-France, ſuivant une procuration du 17 Mars 1560. Il épouſa, environ l'an 1545, *Jeanne de la Tramerie*, Dame de Quevauvillers en Picardie. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Cuignières, mort ſans laiſſer de deſcendans mâles ;
2. JOACHIM qui ſuit ;
3. Et ETIENNETTE, mariée à *Jean de la Fumaye*, Seigneur de Tracy.

VI. JOACHIM DE GOMER, Ecuyer, Seigneur de Quevauvillers, Hinneville, Halles, Gratibus & le Queſnel, épouſa, par contrat paſſé le 7 Décembre 1596, devant *André Pécoul* & *Nicolas Martin*, le jeune, Notaires à Amiens *Eliſabeth de Gourlay*, ſœur de *Samſon de Gourlay*, Chevalier, Seigneur d'Agnicourt, Vicomté de Dompmart. Il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ADRIEN, Ecuyer, Seigneur de Halles & Gratibus, mort ſans hoirs ;
3. LOUISE mariée à *Jacques d'Oſtrel*, Seigneur d'Autingues, Lieutenant pour le Roi à Montreuil. Elle mourut ſans enfans ;
4. MARGUERITE, alliée à *Charles d'Eſtourmel*, Seigneur d'Herville, & de Thieux, d'où ſont ſortis MM. d'*Eſtourmel*, *du Fretoy*, & MM. *de Chabert ;*
5. Et MARIE, femme de *François de Champs*, dit *Morel*, Seigneur de Hauteville, mort ſans hoirs.

VII. FRANÇOIS DE GOMER, Ecuyer, Seigneur de Quevauvillers, Hinneville, le Queſnel, baptiſé le 7 Mars 1603, eut pour parrains François d'Ailly, Ecuyer, Seigneur de Picquigny, & Alexandre Timoléon de Halluin, Ecuyer, Seigneur de Hamel, & pour marraine *Anne de Halluin*, Demoiſelle de Wailly. Il mourut le 27 Décembre 1671, âgé de 68 à 69 ans, & avoit épouſé, par contrat du 19 Décembre 1629, *Marie de Maulde*, fille de *Gabriel*, Chevalier, Seigneur, Baron de Colembert, & de *Catherine de Calonne*. Leurs enfans furent :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. LOUIS, tué le 11 Août 1674, à la bataille de Senef ;
3. Autre LOUIS, Chevalier, Seigneur d'Hinneville, Allonville, Doms, Lieutenant de Roi de la Citadelle d'Amiens, mort ſans hoirs;
4. MARGUERITE, mariée à *Louis de Tronville*, Seigneur de Briquemeſnil ;

5. Et MARIE, alliée à *Henri de Dampierre*, Seigneur de Millencourt.

VIII. GABRIEL DE GOMER, Chevalier, Seigneur de Quevauvillers, Hinneville, le Quesnel, &c., mort le 14 Décembre 1687, avoit épousé, par contrat du 16 Décembre 1663, passé devant *Simon le Couvreur* & *François de Monchy*, Notaires à Ressons, Prévôté de Roye, *Elisabeth du Plessier*, Dame de Marquégliſe, fille d'*Eugène du Plessier*, Chevalier, Seigneur du Plessier, Saint-Aurin, &c., & de Dame *Louise de Villers-Saint-Paul*. Elle mourut le 18 Décembre 1699, âgée de 57 ans ou environ, & fut enterrée le lendemain, dans la Chapelle de Gomer-Quevauvillers, laissant :

1. JOACHIM, mort sans hoirs ;
2. CHRISTOPHE, Chevalier, Seigneur du Quesnel, Lieutenant de Cavalerie de Bérenghen, tué à la bataille d'Hochstett en Bavière, le 13 Août 1704 ;
3. LOUIS, qui suit ;
4. ANNE, mariée à *Charles de Cacheleu*, Seigneur du Titre, dont elle a eu plusieurs enfans, morts sans hoirs ;
5. ELISABETH, aussi morte sans hoirs ;
6. Et LOUISE, mariée à *Philippe d'Amerval*, Baron d'Assevillers, & morte sans enfans.

IX. LOUIS, Comte DE GOMER, Chevalier, Seigneur du fief de Gomer, situé à Quevauvillers, & dont cette Terre relève en partie dudit Quevauvillers, Bouquainville, Hinneville, la Lentilly, &c., baptisé le 12 Octobre 1669, eut pour parrain LOUIS DE GOMER, Chevalier, Capitaine dans le Régiment de la Reine, & pour marraine Demoiselle *Guilaine Dipre*, Damoiselle de Fluy. Il fut Capitaine au Régiment Royal d'Infanterie, & est mort le 4 Février 1746, âgé d'environ 77 ans, & a été inhumé le lendemain, dans la Chapelle de Quevauvillers. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1703, passé devant *Montigny*, Notaire à Breteuil, célébration le lendemain, *Marie-Madeleine de Vendeuil*, Dame du Crocq, fille de *Pierre-Timoléon*, & petite-fille de *Charlotte de Sérícourt*, veuve de feu *Louis de Vendeuil*, Chevalier, Seigneur du Crocq, Cormeilles, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, son Lieutenant au Gouvernement des Ville & Citadelle de Dourlens, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie du Commissaire-Général. Elle est morte le 24 Juillet 1748, & a été inhumée le lendemain, dans le chœur de l'Eglise de Quevauvillers. De ce mariage sont issus :

1. FRANÇOIS-CHARLES, qui suit ;
2. LOUIS-GABRIEL, rapporté après son frère ainé ;
3. & 4. MADELEINE & LOUISE-TIMOLÉONE, mortes sans avoir été mariées.

X. FRANÇOIS-CHARLES, Marquis DE GOMER, Chevalier, Seigneur de Gomer, Quevauvillers, Bouquainville, Hinneville, la Lentilly, Haut-Moyencourt, &c., né le 30 Avril 1704, & baptisé le 4 Mai suivant, eut pour parrain *François de Truffier*, Comte de Villers, Seigneur d'Angecourt, &c., & pour marraine Dame *Charlotte de Sérícourt*, veuve de *Louis de Vendeuil*, Chevalier, Seigneur du Crocq, &c. Il est mort âgé de 48 ans, le 2 Septembre 1751, & a été inhumé dans le chœur de l'Eglise de Quevauvillers. Il avoit épousé, contrat passé chez *Bourrou*, Notaire au Châtelet de Paris, le 23 Février 1727 (par Messire JEAN-JACQUES DE GOMER-DE-LUZANCY, Prêtre, Docteur en Théologie, Abbé de l'Abbaye de Lanvaux en Bretagne, Chanoine de l'Eglise de Paris, au nom & comme porteur de procuration de ses père & mère), *Gabrielle-Catherine de Mornay de Montchevreuil*, fille de haute & puissante Dame *Gabrielle Dugué*, veuve de haut & puissant Seigneur Messire *Léonor*, Comte *de Mornay*, Chevalier, Marquis de Montchevreuil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur & Capitaine de Saint-Germain-en-Laye. Leurs enfans sont :

1. CHARLES-GABRIEL, qui suit ;
2. CATHERINE, mariée à *N... de Cochet de Corbeaumont*, Ecuyer, Seigneur de Corbeaumont, Busnes, le Quesnoy, &c. ;
3. & 4. MÉLANIE & MADELEINE, Religieuses à Variville, près de Clermont en Beauvoisis ;
5. MARIE-ADÉLAIDE, veuve de *Christophe Linart*, Ecuyer, Seigneur d'Aveluy, Hauteville, Divion-le-Metz, &c.

XI. CHARLES-GABRIEL, Comte DE GOMER, Chevalier, Seigneur de Gomer, Quevauvillers, Bouquainville, Hinneville, Haut-Moyencourt, &c., ci-devant Officier aux Gardes-Françoises, a épousé, par contrat passé à Amiens, le 26 Avril 1761, devant *Machart*, Notaire, *Marie-Josèphe Pingré*, Demoiselle d'Epaumesnil, fille de *Louis-François-Pierre Pingré-de-Fricamps*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Sous-Brigadier des Mousquetaires,

veuf, de *Marie-Thérèſe Baron de Noircin.* Leurs enfans ſont :

1. ALEXANDRE-LOUIS-GABRIEL, né le 15 Février 1762 ;
2. CHRISTOPHE-MARIE-JOSEPH, appelé le *Chevalier* DE GOMER, né le 30 Décembre 1764;
3. CHARLES-AUGUSTE ;
4. GABRIELLE-MARIE-URSULE, née le jour de Saint-Pierre en 1763 ;
5. AUGUSTINE-CATHERINE, née le 2 Avril 1767;
6. Et MARIE-THÉRÈSE-SOPHIE, née le 10 Janvier 1770.

X. LOUIS - GABRIEL DE GOMER, Chevalier, Seigneur du Queſnel, &c., ſecond fils de Louis, COMTE DE GOMER, & de *Marie-Madeleine de Vendeuil,* né le 25, & baptiſé le 27 Février 1718, a pour parrain *François de Dampierre,* Chevalier, Seigneur de Millencourt, Yzengremer, &c., Capitaine au Régiment de Nettancourt, & pour marraine Dame *Charlotte de Vendeuil,* Dame de Framerville. Il eſt entré d'abord Volontaire à l'Ecole d'Artillerie de la Fère, au mois de Septembre 1730; a été fait Officier pointeur au mois de Septembre 1732; Commiſſaire extraordinaire en Septembre 1734; a fait toutes les campagnes d'Allemagne & de Flandre; a été ſur le Bas-Rhin à l'armée qui s'eſt aſſemblée à Giveten 1741 ; en Bohême en 1742, de là en Bavière; s'eſt trouvé, en 1743, à la défenſe de Dingelfing en Bavière & de ſon Pont ; à l'affaire du Petit-Landau, vis-à-vis de Rheimvillers, où le Prince CHARLES, qui vouloit paſſer le Rhin, fut repouſſé à peu de diſtance du Vieux-Briſach, où il s'établit dans l'Isle de Régnac; a fait, en 1744, les ſièges de Menin, d'Ypres & de Furnes; a enſuite été Commiſſaire ordinaire; a fait, en 1745, les ſièges des Ville & Citadelle de Tournay, d'Oudenarde, du Château de Gand & de Dendermonde, d'Oſtende & de Nieuport; en 1746, ceux de Liefkenshoek & de Hulſt dans le pays de Waës, & celui des Ville & Château de Namur; s'eſt trouvé, en 1747, à la bataille de Lawfeld; a fait enſuite le ſiège de Berg-op-Zoom, pour lequel il a reçu la Croix de Saint-Louis; celui de Maëſtricht en 1748; a été fait Commiſſaire Provincial au mois de Septembre 1753; employé Commandant en troiſième de l'Ecole d'Artillerie de Strasbourg en 1754; Commandant en ſecond à l'Ecole du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie à Mézières en 1756; a fait la campagne ſur le Bas-Rhin juſqu'au mois d'Août 1757, qu'il eſt parti du Weſer pour ſe rendre à l'armée qui s'aſſembloit à Strasbourg pour aller en Thuringe; s'eſt trouvé à la bataille de Rosbach la même année; a été chargé, en 1758, de tout le dépôt de l'Artillerie du Haut-Rhin & du Mein, à Hanau & Francfort, & ſur le Rhin juſqu'à la paix; en 1759, a été fait Lieutenant-Colonel au Corps Royal de l'Artillerie, & Commandant en chef de l'Ecole des Elèves de ce Corps à la Fère; & eſt cependant reſté à Francfort pour y commander l'Artillerie pendant les années 1759, 1760, 1761 & 1762. Etant chargé de l'évacuation de toute l'Artillerie de l'armée du Haut-Rhin, il n'eſt rentré en France qu'au mois de Mars 1763, pour ſe rendre au Commandement de l'Ecole des Elèves du Corps Royal à la Fère; a été Colonel au Corps Royal au mois d'Octobre 1765; & au mois d'Août précédent avoit été fait Lieutenant de Roi des Ville & Château de Bapaume, où ladite Ecole des Elèves fut transférée l'année ſuivante, & où il l'a commandée juſqu'à ſa ſuppreſſion, par l'Ordonnance du 23 Août 1772; & enfin Brigadier d'Infanterie le 22 Janvier 1769. Le Chevalier DE GOMER a épouſé (contrat paſſé le 23 Mai 1762, à Francfort, par *Etienne-Jacques Rouſſet,* Greffier de la Prévôté de l'armée du Haut-Rhin, commandée par MM. les Maréchaux d'Eſtrées & de Soubiſe), célébration faite à Francfort en Juin 1762, *Henriette-Marie-Adélaïde-Antoinette,* née Comteſſe *de Saint-Félix,* fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Antoine-Julien,* Comte *de Saint-Félix,* Chevalier, Seigneur de Marimont, Baſſing en Lorraine, & autres lieux; & de haute & puiſſante Dame *Marie-Thérèſe,* née Comteſſe *de Gourcy*. De ce mariage ſont nés à Bapaume :

1. ANTOINE - FRANÇOIS - GABRIEL, le 5 Août 1770 ;
2. GABRIEL-ANTOINE, le 26 Janvier 1772 ;
3. VICTOIRE-ADÉLAIDE-ANTOINETTE, le 23 Décembre 1768.

Généalogie dreſſée ſur titres originaux & d'anciens Mémoires de cette Famille, où il eſt dit que le chef des armes de Meſſieurs DE GOMER eſt le Roi d'Yvetot, autrement *Lavieret.* Ils portent: *d'or, à 7 merlettes de gueules, 4 en chef & 3 en pointe, & au milieu de l'écu un lambel d'azur.* Supports: *deux licornes.*

* GOMIECOURT ou GOMICOURT,

Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon de la Province d'Artois, connue dès l'an 1178, que vivoit

I. ADAM, Chevalier, Seigneur DE GOMIECOURT. Il n'étoit pas encore mort en 1215, & avoit épouſé *Geneviève de Duraiſne*, dont:

II. GUISLAIN, Seigneur de GOMIECOURT, allié à *Jeanne d'Arras*, de laquelle il eut:

III. BARTHÉLEMY, Seigneur DE GOMIECOURT, qui épouſa *Widelbrande de Vaux*. Il eut pour fils:

IV. GUILLAIN, Seigneur DE GOMIECOURT, qui s'allia en 1248, à *Mahaut de Beaumetz*, dont vint:

V. ROBERT, Seigneur de GOMIECOURT & de Lihon, Châtelain de Thorotte, &c. De ſon mariage avec *Jeanne de Neuville*, il eut:

VI. GAWIN, dit GILLON, Seigneur DE GOMIECOURT, Helleville & Brunemont, Châtelain de Thorotte, marié à *Léonore de Sapignies*, dont:

VII. GAUTIER DE GOMIECOURT, Seigneur de Gonnelieu & de Jumencourt, qui épouſa *Alix de Croiſilles*, avec laquelle il fonda, en 1378, à Arras, la Chapelle des 11000 Vierges. Il fut père de

VIII. THIBAUT DE GOMIECOURT, lequel engagea tous ſes biens pour le ſervice de Jean, Duc de Bretagne, dont il avoit épouſé la bâtarde, nommée *Perronne*, qu'il avoit eue de *Jeanne de Laval*, Douairière de Tancarville. Elle le rendit père de

IX. PERCEVAL DE GOMIECOURT, Capitaine d'une Compagnie d'hommes d'armes. Il eut, à cauſe de ſes belles actions dans les armées du Duc de Bourgogne, le ſurnom de *Grand*. Ce Prince, en récompenſe de ſes ſervices, lui rendit, en 1416, la Terre de *Gomiecourt*, & lui aſſigna 150 livres de rente ſur le péage de Bapaume, en dédommagement de ſes autres Terres. Il fut fait, en 1417, Gouverneur de Péronne, de Roye, de Montdidier & du pays de Santerre. De ſon mariage, contracté en 1424, avec *Emelotte de Cardonne*, vint:

X. JEAN, Seigneur DE GOMIECOURT, Helleville, &c., qui prit, ainſi que pluſieurs de ſes deſcendans, le ſurnom de *Grand*, pour honorer la mémoire de ſon père. Il teſta en 1472, & laiſſa de *Jeanne de Sainte-Geneviève*, dite *du Crocq*:

XI. ROBERT, Seigneur DE GOMIECOURT, dit auſſi le *Grand*, marié à *Jeanne de Mailly*, dont:

XII. ADRIEN DE GOMIECOURT, Lieutenant-Général des hommes d'armes au ſervice de l'Empereur CHARLES-QUINT, & Chevalier du Conſeil d'Artois, mort en 1542, des bleſſures qu'il reçut au ſiège de Saint-Pol. Il avoit épouſé, en 1534, *Anne de Poix*, fille & héritière de *Baudrain*, Seigneur de Lignereuil, Chevalier d'honneur du Conſeil d'Artois, & d'*Eliſabeth de Cunchy*. De ce mariage vint:

XIII. ADRIEN DE GOMIECOURT, IIe du nom, Seigneur de Gomiecourt, de Cunchy, de Lignereuil, de Mazières, &c., Gentilhomme de la bouche du Roi d'Eſpagne; Chef de ſon Artillerie & de ſon Conſeil de guerre; ſon Ambaſſadeur en France & en Allemagne; Lieutenant-Général ſous Don JEAN D'AUTRICHE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, & Gouverneur de Maëſtricht & de Heſdin; mourut en 1596, & avoit épouſé, en 1585, *Philippine de Montmorency*, dont:

XIV. PHILIPPE, Seigneur DE GOMIECOURT, Gouverneur-Général de la Province d'Artois & de la ville d'Arras, auquel le Roi d'Eſpagne accorda le titre de *Comte* DE GOMIECOURT, par Lettres-Patentes de l'an 1633. Il avoit épouſé, en 1609, *Marie de Gand-Villain-d'Iſenghien*, & en eut:

XV. JACQUES-PHILIPPE, Comte DE GOMIECOURT, mort en 1688. Il s'étoit allié, 1° à *Claire-Françoiſe-Pauline d'Ongnies de Coupigny*, dont un fils mort ſans poſtérité; & 2° à *Marie-Chriſtine de Noyelles de Merle*, Chanoineſſe de Maubeuge, dont:

XVI. FRANÇOIS-LOUIS, Comte de GOMIECOURT, Seigneur de Lagnicourt, Mazières, &c., Capitaine de Cavalerie au ſervice de France. Il épouſa *Anne-Josèphe de Léon*, fille de *Louis*, Capitaine d'une Compagnie Eſpagnole, & de *Marie-Lucrèce de Cunchy*. Ses enfans furent:

1. LOUIS-BALTHAZAR-JOSEPH, qui ſuit;
2. Et ALBERTINE-ANNE-THÉRÈSE, dite *Mademoiſelle de Lignereuil*.

XVII. LOUIS-BALTHAZAR-JOSEPH, Comte DE GOMIECOURT, Seigneur de Mazières, Lignereuil, Liencourt, Berlencourt, Dénier, Ervillers, &c., Commandeur de Salſa, de l'Ordre de Calatrava, Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majeſté Catholique, Maréchal-Général-des-Logis & Inſpecteur de la Cavalerie Eſpagnole, mort le 1er Avril 1754, n'a laiſſé de ſon mariage avec *Jeanne-Philippine de Salzedo*, que

XVIII. Marie-Anne-Françoise-de-Paule-Elisabeth, Dame de Gomiecourt, alliée, par contrat du 17 Novembre 1748, à *François-Honoré-Alexandre de Rune*, dit *le Comte de Baiſieux*, ancien Capitaine au Régiment de Laval, Infanterie, fils aîné de *Louis de Rune*, Marquis de Baiſieux, & de *Reine-Charlotte de Coppequeſne*. (Extrait du *Dictionnaire des Gaules*, tome III.)

Les armes: *d'or, à la bande de ſable.*

GON, Famille noble dont étoit Jean-Baptiste-Maximilien Gon, Vicomte d'Argenlieu, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, ancien Capitaine au Régiment des Gardes, mort à Paris le 19 Février 1773. (C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de Mémoire ſur cette Famille.)

GONDI, Maiſon originaire de Florence, féconde en perſonnes illuſtres, où elle brille encore, comme elle faiſoit dans les premiers tems de la République, ſuivant la Généalogie dreſſée par *Corbinelli*, pour la Ducheſſe de *Leſdiguières*, dont les biens ont paſſé à la Maiſon de *Villeroy*, par la première Maréchale du nom de *Coſſé*; ce qui donnoit l'aîneſſe, dans la ſucceſſion de la Ducheſſe de *Nemours*, de la Maiſon d'*Orléans-Longueville*. On tient cette Maiſon ſortie de *Philippi*, l'une des plus auciennes de Toſcane.

Gondo Gondi, qui vivoit dans le XIIIe ſiècle, fut le premier qui ajouta à ſon nom le ſurnom de Gondi, que ſes deſcendans ont conſervé.

Antoine de Gondi avoit épouſé *Madeleine Corbinelli*, dont il eut pour fils puiné:

Antoine de Gondi, IIe du nom, qui vint en France, y acquit la Terre du Perron, & fut Maître-d'Hôtel du Roi Henri II; il eſt l'auteur de la branche des Ducs de *Retz*, qui a donné 5 Généraux des Galères de France, pluſieurs Cardinaux & un Maréchal de France. Il avoit épouſé *Marie-Catherine de Pierrevive*, Gouvernante des enfans de France, dont il eut:

Albert, qui ſuit;

Et Charles, Seigneur de la Tour, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeil, Capitaine de 50 hommes d'armes, Général des Galères de France, & Maître de ſa Garde-Robe. Selon le *Journal de* Henri III, il mourut à Paris le 15 Juin 1574, & portoit pour armes: *d'or, à 2 maſſues d'armes de ſable, paſſées en ſautoir & liées de gueules.*

Albert de Gondi, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, eut commiſſion pour exercer la charge de Général des Galères pendant la minorité de ſon fils aîné, par Lettres du Roi Henri III, en 1586, & mourut en 1602. Il avoit épouſé *Claude-Catherine de Clermont-Dampierre*, dont:

Charles, qui ſuit;

Et Philippe-Emmanuel, rapporté après ſon aîné.

Charles de Gondi, Marquis de Belle-Isle, pourvu de la charge de Général des Galères, Galliottes & Brigantins, tant des mers du Levant que du Ponant, le 24 Juin 1579, ſous la direction & Surintendance du Maréchal *de Retz*, ſon père, attendu ſon bas âge, donna des preuves de ſa valeur dans les guerres civiles qui agitèrent la France, & y prit pluſieurs partis ſuivant ſes intérêts. Il fut tué en en 1596, & portoit pour armes: *écartelé, aux 1 & 4* de Gondi; *aux 2 & 3 d'hermines, au chef de gueules*, qui eſt de Vivonne; *le chef chargé de gueules, à deux clefs d'argent, paſſées en ſautoir*, qui eſt de Clermont.

Philippe-Emmanuel de Gondi, Comte de Joigny, Marquis de Belle-Isle, Baron de Montmirail, Chevalier des Ordres, ſuccéda à ſon frère en la charge de Général des Galères, en fut pourvu le 5 Avril 1598, ſe trouva au combat gagné ſur les Rochelois le 26 Octobre 1622, & mourut le 29 Juin 1662. Il eut de *Françoiſe-Marguerite de Silly*:

Pierre de Gondi, Duc de Retz, Pair de France, Comte de Joigny, Chevalier des Ordres du Roi, né à Paris en 1602, & pourvu de la charge de Général des Galères après ſon père. Il fut obligé de s'en démettre en 1635, en faveur du Marquis de Pontcourlay, neveu du Cardinal de Richelieu. Le Roi le fit Chevalier de ſes Ordres le 31 Décembre 1661, & il mourut le 21 Avril 1676.

Outre l'Hiſtoire généalogique de cette Maiſon, imprimée en 1705, en deux gros volumes in-4, on peut encore conſulter Moréri à l'article GONDI.

GONDOT, dans le Blaiſois. C'est une ancienne Famille noble, connue depuis trois ſiècles. Ceux de ce nom étoient Seigneurs de Roſières, Terre qu'ils ont poſſédée pendant

près de 200 ans. Pluſieurs ont été ſucceſſivement Valets-de-Chambre des Rois CHARLES IX, HENRI II, HENRI III & HENRI IV.

Dans l'Etat des foi & hommages faits au Roi en ſa Chambre des Comptes de Blois, par les Vaſſaux dudit Comté de Blois, depuis 1549 juſqu'en 1585, on trouve, le 12 Juillet 1571, JACQUES GONDOT, Seigneur de Roſières, qui rend foi & hommage, pour un ſixième & un quart, & en la huitième partie en un autre quart, de la grande dîme de Saint-Lubin.

Dans l'Etat des Officiers domeſtiques de la Maiſon du Roi HENRI III, on trouve JACQUES GONDOT, Seigneur de Roſières, & ſon fils, Valets-de-Chambre de ce Prince, par quartier de 1580 à 1585, à 80 écus de gages. Au Cabinet de M. de Gaignières, à la Bibliothèque du Roi, Catalogue des FACTUMS, vol. 4, coté C, il y a un Factum, pour Demoiſelle Catherine de Châlons, autoriſée par juſtice au refus d'Auguſte Arminot, Ecuyer, Sieur de Préfontaine, ſon mari, fille & héritière de feu Claude de Châlons, ſon père, Ecuyer, Seigneur en partie de Riel, & pure & ſimple héritière de feue Jeanne de l'Evêque, ſa mère, appelante contre *Marie Caillet*, veuve de LOUIS GONDOT, & GASPARD GONDOT, ſon fils & héritier; & contre Gaſpard & Claude Mourot, héritiers de feu Nicolas Mourol, leur père, inſtitués au ſujet de la ſucceſſion de Claude de Châlons, & de Jeanne de l'Evêque.

BLAISE GONDOT, Secrétaire du Roi, fut préſent, avec pluſieurs autres, à une procuration paſſée par Chriſtophe de Rochechouart, Seigneur de la Motte, de Beauſſais, &c., à Blézy-le-Châtel, devant *Guyenet*, Notaire Royal, le 6 Avril 1518, après Pâques. Le même BLAISE GONDOT, demeurant à Dijon, fut auſſi préſent à l'acte de tutelle des enfans mineurs dudit Chriſtophe de Rochechouart, Seigneur de la Motte, & de feue Suſanne de Blézy, ſon épouſe, paſſé au Château de Blézy, le 16 Janvier 1525. (Ceci eſt extrait de l'Ordre du Saint-Eſprit, concernant la Maiſon de Rochechouart.) Il avoit épouſé *Marguerite de Bourgogne*, fille de *Pierre*, dont il eut :

1. N... GONDOT, Valet-de-Chambre du Roi HENRI IV, Seigneur de Roſières, qui ſe maria à Blois, & eut deux fils, & quelques filles ; l'aîné des garçons de retour d'un voyage qu'il fit en Eſpagne avec le Marquis de Lizanay, Ambaſſadeur pour le Roi HENRI III, entra chez les Chartreux, & y mourut un an après;
2. CLAUDE, qui mourut auſſi Religieux au Couvent de Saint-Etienne de Dijon ;
3. Et HUGUES, qui ſuit.

HUGUES GONDOT a été marié, & a laiſſé :

FRANÇOIS GONDOT, qui s'eſt alliée, 1° par contrat paſſé en 1698 (*Dionis* & ſon confrère, Notaires à Paris), célébration faite en la Paroiſſe de Saint-Barthélemy, à *Marie-Catherine du Vigneau;* & 2° à *Marie-Geneviève le Normand*, dont eſt né :

RENÉ-FRANÇOIS GONDOT, vivant en 1774, Commiſſaire des guerres & Secrétaire-Général du tribunal de MM. les Maréchaux de France. Il a épouſé, le 13 Octobre 1748, *Angélique-Victoire Richer*, dont :

1. FRANÇOIS-GUSTAVE, né le 22 Août 1749, Gendarme de la Garde du Roi;
2. Et JOSEPH-RENÉ DE VERMONT, né le 29 Juin 1756, Officier d'Infanterie au Régiment de la Marche, Prince. (*a*)

Les armes : *de gueules, à 3 taſſes d'argent, 2 & 1*, telles qu'elles ſont dans l'*Armorial général de la ville de Paris*.

* GONDRECOURT, dans le Duché de Bar. La Maiſon de GONDRECOURT tire ſon nom de la Terre de *Gondrecourt*, ſituée ſur les confins de la Lorraine & du Luxembourg, & ne lui appartient plus. Elle a toujours rempli dans les Duchés de Lorraine & de Bar des places diſtinguées, ſoit dans l'Épée, ſoit dans la Robe. Des ſept branches de cette Maiſon, qui ſubſiſtoient il y a 50 ans, il n'en reſte plus que trois.

I. HUMBLET DE GONDRECOURT étoit en conſidération, & dans la faveur de Robert, Comte de Bar, qui lui confia l'adminiſtration de ſes Finances. Il fut fondateur d'une Chapelle de Saint-Eloy, & de quatre Chapelains en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Mihiel, & eſt qualifié *Ecuyer*, dans l'acte de cette fondation, paſſé le 6 Septembre 1353, & dans une expédition du Seigneur, Duc de Bar, faite au rapport d'HUMBLET en 1358. Il y prend

(*a*) Nous ne voulons pas diſſimuler que FRANÇOIS GONDOT, aïeul de FRANÇOIS-GUSTAVE & de JOSEPH-RENÉ, après avoir ſervi quelques années, ſe trouvant dans l'indigence, fut contraint de prendre le parti du commerce, & qu'il eſt mort Marchand des ſix Corps.

la qualité de Conſeiller d'Etat, mourut le 24 Décembre 1360, & fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Mihiel, où l'on voit ſon tombeau & ſon épitaphe, ainſi que la ſtatue qui le repréſente couché & dans les habillemens du tems. Il laiſſa de *Marie d'Avillers*, ſon épouſe :

1. Jehan, mort ſans poſtérité ;
2. Et François, qui ſuit.

II. François, Seigneur de Gondrecourt, de Muſſey, d'Hatrize, &c., rentra dans les biens d'Humblet, ſon père, dont le Duc Robert s'étoit emparé après ſa mort. Les Lettres-Patentes, qui l'en mirent en poſſeſſion, comme fiefs relevans du Duché de Bar, & aux conditions des foi & hommages-liges, ſont datées & ſignées de Bar-le-Duc le 4 Décembre 1379. Dans ces Lettres-Patentes du Duc Robert, données à François de Gondrecourt, fils d'Humblet, pour le mettre en poſſeſſion des biens de ſon père, dont le Duc s'étoit emparé, il eſt fait mention des biens que poſſédoit ledit Humblet, & notamment d'un acquêt fait par lui & *Marie d'Avillers*, ſa femme. Le même acte prouve que François, fils d'Humblet, avoit épouſé *Anne d'Orne*, parce que, par les mêmes Lettres-Patentes, le Duc ſe réſerva un bien poſſédé par feu Humblet, & dont il a gratifié *notre amé & féal Chevalier Meſſire Jehan d'Orne*, beau-père dudit François de Gondrecourt. François eut de ſon mariage :

III. Regnault, Seigneur de Gondrecourt, de Muſſey & d'Hatrize, qui fut Bailli de Bar, comme on le voit par une Lettre de cachet du Duc Robert, datée de Paris du 27 Octobre 1417, adreſſée à Henri Thirion, ſon Receveur-Général, portant ordre de payer audit Regnault, qu'il renvoyoit de Paris à Bar, les ſommes dont il auroit beſoin pour ſon voyage. La quittance qu'il donna ſur cet ordre eſt du 28 Novembre 1417. Il rendit ſes foi & hommages, pour les biens qu'il tenoit de ſon père, au Duc Robert, le 3 Juin 1409. Par ſon teſtament, du 29 Mars ou Mai 1441, il partagea ſes biens entre les deux enfans qu'il eut de ſon mariage avec *Pétronille de Longeville*, ſon épouſe, ſavoir :

1. Jacquemin, qui ſuit ;
2. Et Catherine, mariée à *Robert de Naives*, Seigneur de Morley.

IV. Jacquemin de Gondrecourt, Seigneur d'Hatrize, fut Procureur-Général de Saint-Mihiel. Cela eſt prouvé par un rapport ou avis, en faveur du Prieuré du Breuil, & une décharge & exemption du payement du terrage des Terres dudit Prieuré, accordé par Louis, fils du Roi de Jéruſalem, Marquis de Pont-à-Mouſſon, & Seigneur de Commercy. Ces actes ſont datés du 1er Août 1444, & ſe conſervent dans les Archives du Prieuré du Breuil. Il ſe maria, par contrat du 21 Janvier 1439, avec *Marguerite de Bruslé*, dont :

V. Jehan de Gondrecourt, Seigneur d'Hatrize, Capitaine de 200 Arquebuſiers, qui fournit ſon dénombrement le 15 Juin 1467, à Amequin, Comte de Linange & d'Asborh, Seigneur d'Apremont, pour les fiefs qu'il poſſédoit, relevant de la Seigneurie d'Apremont. Il eſt dit fils de Jacquemin de Gondrecourt, dans une tranſaction paſſée, en 1479, entre lui & *François de Naives*, ſon couſin germain. Il ſe maria, par contrat du 5 Août 1480, avec *Anne de Richecourt*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Rambucourt, & d'*Iſabelle de Marcheville*, dont il eut :

1. Didier, qui ſuit ;
2. Et Henri, mort Religieux Bénédictin.

VI. Didier de Gondrecourt, Seigneur d'Hatrize & de Rambucourt, fut Conſeiller d'Etat du Duc Antoine, premier Maître-d'Hôtel de ſon frère le Cardinal de Lorraine, & fut gratifié de la charge de Châtelain d'Hattonchâtel, par Lettres-Patentes du 11 Octobre 1542, & ce pour récompenſe de ſes ſervices, & de ceux de Jehan de Gondrecourt, ſon père. Il donna ſes aveux & dénombremens au Comte de Vaudémont, le 13 Novembre 1554, décéda le 5 Septembre 1556, & eſt inhumé dans l'Egliſe Collégiale de Saint-Maur à Hattonchâtel. Par ſon teſtament de 1553, il inſtitua pour héritiers ſes deux enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Mai 1512, *Catherine d'Ancy*, fille de *Charles*, Seigneur de Morville, & de *Chriſtine de la Grange*, & en eut :

1. Jehan, qui ſuit ;
2. Et Varin, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

VII. Jehan de Gondrecourt, IIe du nom, Seigneur d'Hatrize, ſuccéda aux charges de ſon père, & mourut le 15 Octobre 1571, & il repoſe dans le même tombeau que ſon père, ſur lequel on voit une épitaphe pour l'un &

l'autre. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Mai 1550, *Françoiſe Fournier*, fille de *Quiriac*, Tréſorier-Général de Lorraine, & de *Louiſe Saubourel*, & laiſſa de ſon mariage :

VIII. NICOLAS DE GONDRECOURT, Seigneur d'Hatrize, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de 10 Compagnies de 200 hommes chacune, pour le ſervice de CHARLES III, par commiſſion du 9 Octobre 1589, qui mourut ſans être marié.

VII. VARIN DE GONDRECOURT, Seigneur d'Hatrize, ſecond fils de DIDIER, & de *Catherine d'Ancy*, ſuccéda aux charges de ſon père & de ſon frère le 10 Novembre 1571. Il fut fait Conſeiller d'Etat du Duc CHARLES III, qui l'employa dans pluſieurs négociations, entr'autres il l'envoya en Eſpagne en 1606. Il rendit ſes foi & hommages au Duc CHARLES, pour les Terres de Ranzières & de Gerbeuville, qu'il avoit acquittées de Scipion le Boutillier. Il mourut le 3 Juin 1608, & fut inhumé à la Paroiſſe de Saint-Mihiel, où l'on voit ſon épitaphe. Il épouſa *Eliſabeth de Chavoncourt*, fille de *Jehan*, & de *Gabrielle de Chambrey*. Son contrat de mariage ne ſe trouve pas ; mais elle eſt dénommée dans le contrat d'acquêt qu'il fit des Terres de Ranzières & Gerbeuville. Il eut de ſon mariage :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. Et CHRISTOPHE, auteur de la branche des Comtes de GONDRECOURT DE SENONVILLE, rapportée ci-après.

VIII. NICOLAS DE GONDRECOURT, Seigneur d'Hatrize, fils aîné de VARIN, ainſi qu'il eſt prouvé par des Lettres d'aſcenſement du 4 Décembre 1586, où lui & CHRISTOPHE, ſon frère, ſont qualifiés fils de VARIN, fut Conſeiller d'Etat, & envoyé, par ſon Souverain, près de l'Electeur de Mayence. Peu de tems après ſon retour, il mourut le 20 Septembre 1633, & eſt enterré dans le tombeau de VARIN, ſon père. De ſon mariage, contracté le 9 Décembre 1592, avec *Marguerite le Clerc*, fille de *Pierre*, Seigneur de Rouille, & d'*Alix de Billy*, il eut :

1. HUMBERT, qui ſuit ;
2. GABRIELLE, mariée à *N... le Moleur*, Chancelier de Lorraine ;
3. EMMANUEL, qui ſervit & ſe maria en Allemagne, où il mourut Général-Major. Il laiſſa un fils, nommé

ADAM, qui fut créé *Comte* par un Diplôme du 12 Avril 1711. Il eſt mort, en 1725, à Poulva en Hongrie, Feld-Maréchal, & avoit épouſé *Erneſtine*, Comteſſe d'*Herberſtein*, dont il eut :

N... DE GONDRECOURT, qui mourut âgé de 22 ans, Capitaine dans le Régiment des Cuiraſſiers de ſon père ;

Et MARIE-LOUISE, mariée à *N...*, Baron *de Regigobski*. Elle eſt aujourd'hui Dame d'honneur & de l'Ordre de l'Impératrice-Reine.

IX. HUMBERT DE GONDRECOURT, Seigneur d'Hatrize & de Damvillers, fils de NICOLAS, comme il eſt prouvé par ſes partages avec ſon frère, du 20 Janvier 1635, fut, en 1639, Conſeiller d'Etat & premier Préſident de la Cour ſouveraine de Nancy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, par commiſſion de 1640, Gouverneur de Hombourg, & Surintendant des Armées de CHARLES IV en 1649. Il épouſa, 1° par contrat du 18 Mars 1618, *Chriſtienne de la Réauté*, fille de *Frédéric*, Seigneur de Branville, & de *Barbe de Raulet* ; & 2° *Catherine de Caſtel*. Du premier lit eſt né :

1. NICOLAS, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. JOSEPH, mort ſans poſtérité, Major du Régiment de Salm ;
3. FRANÇOIS, mort Ecolâtre de la Primatiale de Nancy ;
4. JEAN-NICOLAS, qui a formé une branche dans le Verdunois, éteinte dans deux filles, mariées à Paris, dont les rejetons ſont Meſſieurs *de Fontaines*, & Madame la Marquiſe *de Conflans*, fille de Madame la Préſidente *du Portail* ;
5. BARBE-MARGUERITE, mariée à *François de Rizaucourt*, Seigneur de Guerpont, Conſeiller d'Etat ;
6. MARIE-ANNE, alliée à NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE GONDRECOURT, Seigneur de Senonville, premier Préſident en la Cour ſouveraine de Nancy ;
7. Et BÉATRIX, mariée à *Gaſpard le Bègue*, Vicomte de Nonſard, Capitaine de Cavalerie au ſervice de France.

X. NICOLAS DE GONDRECOURT, Seigneur d'Avillers & Parois, Capitaine de Cavalerie au ſervice de l'Empereur, épouſa, par contrat du 22 Janvier 1664, *Claude-Catherine Dupuy*, fille de *François*, Seigneur de Jubainville & de Saint-Julien, & de *Marguerite de Dombasles*. De ce mariage eſt iſſu :

XI. CHARLES DE GONDRECOURT, Seigneur de

Parois & de Thenance, qui fut créé *Comte* par Lettres-Patentes, données à Lunéville le 2 Mai 1736; il avoit épouſé, le 26 Avril 1705, *Marie le Grand*, fille de *Henri*, Seigneur de Plichancourt, Capitaine au Régiment de Vaudémont, & de *Marie-Claude le Petit*, dont:

XII. Claude-Antoine, Comte de Gondrecourt, Seigneur de Parois & de Thenance, Comte d'Autigny, par Lettres-Patentes de feu Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, de 1757. Il a épouſé, par contrat du 22 Janvier 1733, *Marie-Charlotte de Roſières*, fille de *Charles-Gabriel*, Comte *de Roſières*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom au ſervice de France, Chambellan du Duc Léopold, & d'*Anne de Vignolles*, dont:

1. Charles-Léopold-François-Xavier, qui ſuit;
2. Charles-Antoine, né le 5 Juin 1746, mort devant Weſel, Officier au Régiment de Chapt, Dragons;
3. Charles-Joseph, né le 3 Septembre 1749, Chevalier de Malte;
4. Anne-Marie, Abbeſſe de l'Etanche, en Lorraine, née le 11 Avril 1734;
5. Marie-Charlotte, Religieuſe à Pont-à-Mouſſon, née le 23 Mai 1735;
6. Marie-Hyacinthe, Religieuſe à Kerkenrode, née le 17 Juillet 1737;
7. Marie-Antoinette, non établie, née le 15 Juin 1740;
8. Et Marie-Félicité, non établie, née le 3 Juin 1751.

XIII. Charles-Léopold-François-Xavier, Comte de Gondrecourt, Seigneur de Saint-Elophe, né le 15 Novembre 1741, fait Capitaine de Dragons au Régiment de Chapt, par Brevet de 1761, Chevalier de Saint-Louis en 1763, a épouſé, le 20 Août 1764, *Angélique-Joſéphine de Viard*, fille d'*Antoine*, Baron *de Viard*, Comte de Couſance, & de *Béatrix le Bègue de Nonſard*.

BRANCHE
des Comtes de Gondrecourt *& de* Senonville.

VIII. Christophe de Gondrecourt, ſecond fils de Varin, & d'*Eliſabeth de Chavoncourt*, fut Conſeiller d'Etat, & épouſa *Marie Mauljean*, fille de *Jehan*, Seigneur d'Euvezin & de Bouillonville. De ce mariage ſortirent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Varin, mort Commiſſaire-Général des Armées de Lorraine, & Gouverneur de Monthureux, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Anne de la Forge*;
3. Et Nicolas, qui, de ſon mariage avec *Anne de Faillonet*, ne laiſſa qu'un fils, mort ſans poſtérité.

IX. Jacques de Gondrecourt, Seigneur de Rouvrois, Capitaine d'une Compagnie de 100 chevaux, qu'il leva en 1635, ſuivit le Duc Charles IV. Il fut tué au ſiège de Dôle en 1635, & laiſſa de ſon mariage avec *Anne de Fraye*, fille de *Claude*, Commiſſaire au ſervice de France:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Et Eric, mort Prieur de Flabas.

X. Philippe de Gondrecourt, Seigneur de Rouvrois, épouſa *Barbe de Gervaiſe*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Maiſey, &c., Conſeiller d'Etat, & Préſident en la Cour Souveraine de Nancy. De ce mariage il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Joseph, Baron de Mandre, marié à *N... de Couilbarts*, fille de *N... de Couilbarts*, Lieutenant-Colonel au Régiment de Suède, dont il n'eut point d'enfans;
3. Et Catherine, morte ſans alliance.

XI. Nicolas-François de Gondrecourt, Seigneur de Senonville, Rouvrois & Miſé, fut Conſeiller d'Etat & premier Préſident de la Cour Souveraine de Nancy; le Duc Léopold de Lorraine, pour reconnoître les ſervices qu'il lui rendoit journellement, le créa Comte, par Lettres-Patentes, données à Lunéville, le 22 Juillet 1727, enregiſtrées au Greffe de la Cour Souveraine de Lorraine le 4 Août ſuivant, & en la Chambre du Conſeil & des Comptes du Duché, le 13 du même mois. Il eſt mort en 1735, & avoit épouſé Marie-Anne de Gondrecourt, ſa couſine, fille de Humbert, & de *Catherine de Caſtel*, dont:

XII. Gaspard-Mathieu, Comte de Gondrecourt, Seigneur de Senonville, Maiſey & Rouvrois, Conſeiller d'Etat, qui obtint du Roi de France, en 1724, l'érection de ſa Terre d'*Armeville*, en Champagne, en *Comté*, ſous la dénomination de *Gondrecourt-ſur-Saulx*, & ce, ſur ce qu'il avoit prouvé au Conſeil qu'il étoit Gentilhomme d'ancienne extraction. Il a eu de ſon mariage avec *Angélique-Eliſabeth de Juvaincourt*:

1. Nicolas-François, Seigneur de Senonville, Varvinay, Rouvrois, &c., qui s'eſt allié à

Marie-Louiſe Olier, fille de *Jean-Philibert*, Maître des Requêtes, & de *N... de Morant*, dont il n'a point d'enfans;

2. Gaspard-Philippe, marié à *Cloſſeinde de Mouilly*, dont il n'a point auſſi d'enfans;
3. Et Joseph-Marie, mort Capitaine au Régiment des Gardes de l'Empereur.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 2 éperviers d'or, & en pointe d'une molette du même; aux 2 & 3 d'azur, à 3 anneaux d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

Celles que nous avions données à cette Famille dans le tome II de la première Edition de ce *Dictionnaire*, pag. 203, d'après l'Auteur des *Tablettes Généalogiques*, & qui ſont: *de ſable, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules*, ſont les armes de MM. de *Gondrecourt*, de Chaumont-en-Baſſigny, Famille différente de ceux dont nous venons de donner la Généalogie, & qui ne leur appartiennent en rien.

* GONDRIN, Ville de France, à quatre lieues de Condom, connue par le nom qu'elle a donné à une ancienne Maiſon, dont le véritable nom eſt Pardaillan, qui tire ſon origine de la Ville de ce nom dans l'Armagnac, où elle a le titre de première Baronnie. Pons de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, vivoit en 1070. Voyez PARDAILLAN.

GONNELIEU, Famille de l'Isle-de-France & de Picardie, qui a de belles alliances.

Jean de Gonnelieu, Seigneur de Gonnelieu fut Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi, & Capitaine du Château de Honnecourt en Picardie. Il avoit épouſé *Marie de Hennin*, fille de *Jean*, Seigneur de Cuvillers, & de *Jacqueline d'Eſtrées*, dont il eut:

1. Louis, mort ſans poſtérité, auquel la Reine Catherine de Médicis donna la ſurvivance de la Capitainerie de Honnecourt, le 24 Mai 1548;
2. Nicolas, qui ſuit;
3. Et Aliot, Abbé de Saint-Crépin.

Nicolas de Gonnelieu, Ecuyer, Seigneur de Gonnelieu & de Pernant, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, & tranſigea, le 16 Juillet 1559, avec Aliot de Gonnelieu, ſon frère, ſur les différends qu'ils avoient ſur la ſucceſſion de leurs père & mère; cet acte fut reçu par *Quinquet*, Notaire à Soiſſons. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Mai 1559, *Catherine de Boſſebec*, fille de noble *François*, Seigneur d'Autrèches & de Poulandon, & de *Françoiſe de Fretel*, dont vint:

Jean de Gonnelieu, Seigneur de Gonnelieu, de Pernant & d'Autrèches, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épouſa, par contrat du 30 Juillet 1593, *Madeleine de Bourbon-Rubempré*, fille d'*André*, Seigneur de Rubempré, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, & Gouverneur d'Abbeville. Ses enfans furent:

1. Jérôme, qui ſuit;
2. Et Nicolas, Chevalier, Seigneur de Grainville & de Radepont.

Jérôme de Gonnelieu, Vicomte de Gonnelieu, de Pernant & d'Autrèches, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat du 22 Juillet 1656, *Eliſabeth-Claude de Brouilly*, fille d'*Imbert*, Chevalier, Seigneur de la Broſſe, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur des Ville, Château & Duché de Nemours, & d'*Eliſabeth Coignet*. Ils ont eu entr'autres enfans:

Eliſabeth-Anne, née le 26 Décembre 1674, & reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1687.

Les armes: *d'or, à la bande de ſable.*

GONNIVIÈRE (de la), en Normandie, Elections de Vire & de Carentan, Famille qui porte pour armes: *palé d'argent & de gueules de 6 pièces; au chef d'or.*

* GONTAUT-BIRON. La Terre de Gontaut eſt ſituée dans la Sénéchauſſée d'Agénois, entre les Rivières de la Dordogne & de la Garonne, laquelle a donné ſon nom à une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de la Guyenne, où elle floriſſoit dès le XIe ſiècle. Elle a produit quatre Maréchaux & un Amiral de France, cinq Ducs & Pairs, un Maître d'Artillerie & ſix Chevaliers des Ordres. Elle a auſſi formé grand nombre de branches, dont nous allons donner la Généalogie, d'après l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome VII, pag. 296 & ſuiv. On y rapporte, par ordre chronologique, quelques Seigneurs du nom de Gontaut, qu'on n'a pu joindre par filiation à la Généalogie, qui commence à

I. Vital de Gontaut, mentionné dans un titre de l'Abbaye de Cadouin de l'an 1124, où il eſt dit père de Gaston de Gontaut, Seigneur de Biron, qui ſuit. Il eut encore deux autres fils nommés Henri & Bertrand, vivant en 1147, dont on ignore la deſtinée.

II. Gaston de Gontaut, Seigneur de Biron, Ier du nom, fit donation, conjointement avec Henri & Bertrand, ſes deux frères, de pluſieurs bois & terres à l'Abbaye de Cadouin en 1147, par acte paſſé à Badefol. Il en fit une autre la même année, à Pierre, Abbé du même lieu, en préſence d'Aimery de Biron, ſon couſin (*conſenguineus ejus*). Des Mémoires portent encore que ce Gaston de Gontaut, Seigneur de Biron, établit des Lois & des Coutumes ſur ſes Vaſſaux, ſe préparant à aller en Syrie en 1148. On trouve une troiſième donation qu'il fit, en faveur de l'Abbaye de Cadouin, de 5 ſols de rente ſur la Paroiſſe d'Alles, du 12 des Calendes de Juillet, l'an 1154. On lui donne pour enfans :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Et Vital, Seigneur de Gontaut, nommé dans la Charte d'Elie de Châtillon, Evêque d'Agen, de l'an 1160, portant don en faveur des Religieux de l'Abbaye de la Seauve, Ordre de Saint-Benoît, de l'Egliſe de St.-Pierre de Nogaret, au Diocèſe d'Agen. Ce titre marque que le Seigneur de Gontaut leur donna une étendue de terre proche de la même Egliſe, pour s'y établir & inſtruire, dans la Religion Chrétienne, les hommes de Gontaut & ceux de leur voiſinage. De lui pouvoient deſcendre :

   Gaston & Vital, du pays d'Agénois, qui ſont du nombre des Seigneurs de Gaſcogne (*Magnates Vaſconiæ*), auxquels Edouard Ier, Roi d'Angleterre, écrivit des Lettres de Semonce, le 29 Juin 1294, pour l'aider à recouvrer ce que le Roi de France lui avoit pris en Guyenne, dit Rymer, tom. I, p. 648.

III. Henri de Gontaut, Seigneur de Biron, fit donation, pour le ſalut de ſon âme & de ſes parens, à l'Abbaye de Cadouin, de tout ce qui lui appartenoit au bois de Cadouin, le 3 des Nones de Février l'an 1189. Il donna d'autres biens à Aimery, Abbé de ce lieu, en 1190. Il eſt qualifié *Seigneur de Biron*, dans un accord entre les Abbayes de Pontigny & de Cadouin, fait par Hélie, Archevêque de Bordeaux, & Adémar, Evêque de Périgueux, le 4 des Nones de Mai 1201. Le Roi Louis VIII lui rendit, en 1222, le Château de Biron, & il eſt nommé parmi les Vaſſaux de la Couronne, auxquels Saint Louis manda, en 1236, de le venir trouver à Saint-Germain-en-Laye, trois ſemaines après la Pentecôte, dit le Sire de Joinville, dans la Vie de ce Monarque. Ses enfans furent :

1. Vital, qui fit don, conjointement avec ſes deux frères, en faveur de l'Abbaye de Cadouin, l'an 1223, de ce qu'ils avoient au Bourg d'Alles & dans les Terres circonvoiſines, avec faculté à ſes Religieux d'acquérir des fonds dans leur féodalité, ſans leur conſentement. Ils confirmèrent, en même tems, tous les privilèges & immunités que leurs ancêtres, & nommément Gaston de Gontaut, leur avoient donnés dans toute la Terre de Biron ;
2. Gaston, qui ſuit ;
3. Pierre, Bienfaiteur de l'Abbaye de Cadouin avec ſes frères, & qui paſſe pour être l'auteur de la branche des Seigneurs de *Badefol*, rapportée ci-après ;
4. Et Raymonde, femme de *Martin d'Algaïs*, Chevalier, Seigneur de Bigaroque, du conſentement duquel elle donna, en 1207, à Conſtantin, Abbé de Cadouin, le village de la Barbe, & ſon mari donna, en 1208, le mas de la Collufenche, avec ſes appartenances. Il tenoit le Château de Biron des Albigeois, qui le lui avoient remis, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à leur Patrie, dont il ſuivoit les erreurs ; mais y ayant été pris par Simon, Comte de Montfort, il fut puni du dernier ſupplice, & les légitimes Seigneurs de Biron rentrèrent dans la poſſeſſion de leur Terre & Baronnie.

IV. Gaston de Gontaut, IIe du nom, Seigneur de Biron, accompagna, l'an 1248, Saint Louis, dans ſon voyage de la Terre-Sainte, &, avant que de partir, il donna des Lois & Coutumes à ſes Vaſſaux de la Ville & Baronnie de Biron, & leur confirma les privilèges qui leur avoient été accordées par ſes ancêtres & par Raymonde de Gontaut. Il teſta en 1251, & eut pour enfans :

1. Gaston, qui ſuit ;
2. Et Arnaude, Dame de Mauvezin, femme de *Roger d'Armagnac*, Vicomte de Fezenſaquet.

V. Gaston de Gontaut, IIIe du nom, Seigneur de Biron, fonda, l'an 1260, les Jacobins de Bergerac ; fut du nombre des Seigneurs, auxquels Alphonse, Comte de Poitiers & de Toulouſe, frère de Saint Louis, écrivit en

1261 (*pro focagio*), pour le ſubſide de la Terre-Sainte; & donna, du conſentement de ſa femme, pluſieurs biens ſitués à Clairons, à l'Abbaye de Cadouin, par acte paſſé au Château de Biron, le jour de la St.-Jean-Baptiſte, l'an 1266. Il céda, par accord du 30 Novembre 1267, un terrain dans la forêt de Montlabour, de ſa juriſdiction de Biron, à ALPHONSE, Comte de Poitiers & de Toulouſe, pour y bâtir la Baſtide-de-Villeréal en Agénois, s'y réſervant néanmoins le droit de péage & tout ce qui lui appartenoit hors de l'enceinte de cette ville. *Meſſote*, aliàs *Meſſave*, ſon épouſe, eſt nommée dans la donation de ſon mari, en faveur de l'Abbaye de Cadouin, de l'an 1266. Il y a apparence qu'elle fut ſa première femme, puiſqu'on trouve Dame *Marquèſe de Domme*, veuve de Meſſire GASTON DE GONTAUT, mentionnée dans un hommage d'Hélie d'Eſcodeca, Chevalier, qui déclara ne rien tenir du Roi d'Angleterre, mais qu'il tient tout ce qu'il a à Roquépine tant de Bernard de Beauville, Seigneur de Limeuil, & de ſes frères, que de cette Dame. Les enfans de GASTON DE GONTAUT furent:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GUILLAUME, mort ſans alliance. Lui, ou un autre GUILLAUME DE GONTAUT, fut un de ceux qui inſtituèrent les *jeux floraux* à Toulouſe, dit Catel, dans ſon *Hiſtoire de Toulouſe;*
3. GASTON, que l'on croit être celui qui eſt qualifié *Seigneur de Montaut*, & auquel le Roi d'Angleterre, pour l'exhorter à lui être fidèle, donna quittance, en qualité d'Ecuyer Banneret, de 80 livres ſur les gages de ſon ſervice en Gaſcogne. Lui, ou un autre GASTON DE GONTAUT, Seigneur de Montaut, qui pouvoit être ſon fils, fit hommage au Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, en la perſonne d'EDOUARD, ſon fils aîné, Prince d'Aquitaine & de Galles, dans l'Egliſe de St.-André de Bordeaux, le 28 Juillet 1363. Il vendit à Raymond de Montaut, Seigneur de Muſſidan, tous les biens qu'il avoit dans le Diocèſe de Périgueux, entre la Dordogne & la Dronne, promettant de faire ratifier cette vente par *Marquèſe de Lomagne*, ſa femme, & PIERRE DE GONTAUT, Chevalier, Seigneur de Biron;
4. Et VIENNE, qui fonda le Prieuré de Prouille en 1277.

VI. PIERRE DE GONTAUT, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Biron, de Gontaut, de Lauzun, de Caſtillonnès, &c., fit hommage au Roi, à Saint-Germain, au mois d'Avril 1294, pour les Terres de Biron, de Gontaut & de Lauzun; il avoit épouſé *Barrane de Thémines*, fille de *Gilbert*, Seigneur *de Thémines*, & d'*Hélène de Gourdon*, Dame en partie de ce lieu, & Baronne de Saint-Martial, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. BEDON ou BEGON, duquel on ignore la poſtérité;
3. PIERRE, dit *le Jeune*, auquel EDOUARD II, Roi d'Angleterre, écrivit, en 1312, des Lettres, pour qu'il eut à ſe mettre en armes & chevaux, pour le ſervice de la guerre de Gaſcogne;
4. BARTHÉLEMY, lequel fit donation de quelques rentes dans le territoire de Moiſſac, à Frère Bertrand de Felets, Religieux de Saint-Pierre de Moiſſac, aux Ides de Juin 1301;
5. HENRI, connu par un Regiſtre du Parlement de Paris, qui porte que le 25 Mai 1319, Alexandre de Caumont, Damoiſeau, plaidoit contre PIERRE DE GONTAUT, Seigneur de Biron, ſon père, & contre lui, touchant les gages d'un duel;
6. Et MARQUÈSE, mariée, par contrat paſſé dans l'Egliſe de Saint-Michel de Biron, le 6 Janvier 1304, à *Hue de Pujols* ou *Poujols*, fils de *Hue*, Baron *de Pujols*. Sa dot fut de 100 livres de rente & de 1000 livres une fois payées avec un ameublement.

VII. PIERRE DE GONTAUT, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Biron, de Gontaut & de Lauzun, fit hommage au Roi, en 1344, pour ſes Terres de Biron, Gontaut & Lauzun, dans lequel il eſt dit que ſes Vaſſaux de Biron reſſortiroient de la Sénéchauſſée de Périgord, quoiqu'ils reſſortiſſent auparavant de celle d'Agénois, & teſta le 23 Février 1350. Il avoit épouſé 1° *Allemande de Madaillan*, & 2° *Agnès de Pins*. Il eut pour enfans:

1. PIERRE, Chevalier, Baron de Biron, Seigneur de Clarens, de Caſtillonnès, de Merles & de la Pierre, en Jourdain, qui fonda aux Cordeliers de Bergerac, en 1354, un ſervice pour chaque ſemaine de l'année, & leur donna 20 livres de rente pour cette fondation. Il eut d'*Huguette de Cardaillac*, ſon épouſe, fille d'*Hugues*, Seigneur de Brengues, Baron de Foiſſac, & Co-Seigneur de Montpezat:

   PIERRE, mort jeune & ſans alliance.

2. Et GASTON, qui ſuit.

On trouve un ROGER DE GONTAUT, qui étoit au nombre des Ecuyers de Flandre & des Marches d'environ, qui ſervoient à la guerre ſous le Comte de Flandre, de Nevers & de Réthel, en 1339 & 1340 ;

Et ANDRÉ DE GONTAUT, qui fut l'un des ſept Ecuyers de la Compagnie de Giraud du Puy, Chevalier, Capitaine de Condom & de Liarolles, près de Condom, le 17 Novembre 1358.

VIII. GASTON DE GONTAUT, IVe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Biron, de Montaut, de Montferrand, &c., qualifié, du vivant de ſon frère aîné, de Seigneur *de Gontaut*, & qui, en cette qualité, fit hommage au Roi d'Angleterre en 1363, reçut l'hommage du Seigneur de Montauriol & de Bernard, Seigneur de Montaud & de Peyrelevade, pour les Terres & Seigneuries qu'ils tenoient de ſa Baronnie de Biron en 1373. Il mourut en 1394, & eut de *Marguerite de Biron*, Dame de Montferrand, en Périgord, ſon épouſe :

1. AMALRIC, qualifié *Meſſire & Seigneur*, Baron de Biron & de Montaut, qui fit ſon teſtament le 25 Octobre 1395, où il nomme ſes père & mère & *Catherine de Cavagnac*, ſa femme. Il ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Michel de Biron, au tombeau de ſon père ; voulant que, ſi le corps en étoit tranſporté à Bergerac ou ailleurs, on y tranſportât auſſi le ſien ; fonda un obit dans cette Egliſe de Saint-Michel, & un autre dans celle de Notre-Dame de Biron, pour être célébrés annuellement & à perpétuité, à pareil jour de ſon décès, & inſtitua pour héritier GASTON DE GONTAUT, ſon frère, au cas que ſa femme ne devienne pas enceinte d'un enfant mâle. Des Mémoires marquent qu'il fit des dons conſidérables aux Frères-Prêcheurs de Bergerac, par un autre teſtament du 17 Novembre 1399, & qu'il mourut ſans enfans ;
2. GASTON, qui ſuit ;
3. PIERRE, IIIe du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Cabrerès*, rapportée ci-après ;
4. Et ARNAUDE, morte ſans alliance.

IX. GASTON DE GONTAUT, Ve du nom, Seigneur & Baron de Biron, de Montaut & de Montferrand, &c., après la mort d'AMALRIC, ſon frère aîné, fut pris par les Anglois le 19 Septembre 1412, & conduit à Caſtelnau. Il lui fut demandé pour ſa rançon une de ſes places ; mais comme fidèle à ſon Roi & préférant le bien du Royaume à ſa propre vie, il donna ordre à Jaubert de Lazier *d'avertir tous les Capitaines de ſes Terres, de n'en céder aucune quoi qu'il leur put écrire ou dire de bouche, quand même ils verroient les Anglois lui faire trancher la tête devant la porte d'une de ſes places*. Son Château de Biron fut ſurpris en ſon abſence, en 1444, par Malrigon de Bideran, du parti des Anglois, lequel ayant été averti qu'il venoit pour le recouvrer, en brûla une partie, & fut pris comme il en ſortoit. Il épouſa *Sibylle*, alias *Comteſſe de Leſparre*, ſœur & nièce de *Bernard*, Chevalier, Seigneur de Leſparre, Leſparrois, Montignac, Civrac en Médoc, Monteton & la Barthe en Agénois, qui donna tout ſon bien au premier fils de cette Dame, par ſon teſtament du 11 Août 1412. Il eut de ſon mariage :

1. GASTON, qui ſuit ;
2. ARNAUD, Seigneur de Montaut, de Born & de Saint-Juſt, auquel le Roi CHARLES VII donna, en 1442, la ſomme de 3375 livres, pour le mettre en ſon obéiſſance avec ſes gens & places qu'il avoit en Guyenne, & l'engager à ſon ſervice. Il tranſigea, en 1456, avec ſon frère GASTON, ſur la ſucceſſion de leur mère ; il fit donation aux Frères-Prêcheurs de Bergerac, le 4 Août 1481, de 6 livres en argent & de 10 charges de froment de rente, ſur ſes Château & Seigneurie de Montaut, pour la fondation d'une Meſſe, chaque jour, à perpétuité, à l'autel qu'il avoit fait édifier devant le lieu de ſon tombeau, où il ordonna ſa ſépulture, & 100 livres une fois payées à ces Religieux, pour accompagner ſon Corps au Château de Montaut, s'il y mourroit, juſqu'à leur couvent. Il mourut ſans enfans de *Dauphine de Durfort*, ſa femme, fille de *Raymond*, Baron de Boiſſières en Quercy, & de *Marguerite de Caſeton ;*
3. JEANNE, femme du Marquis *de Gourdon*, Seigneur de la Vercantière, fils de *Pons de Gourdon*, Seigneur de la Vercantière ;
4. CATHERINE, mariée 1° à *Guyon de Felets*, & 2° à *Jean-Flamenc de Bruzac ;*
5. Et ISABEAU, Dame de Bonnefonds, qu'elle eut en partage ; morte, ſuivant des *Mémoires*, ſans avoir été mariée. On trouve cependant qu'elle fut femme de *Pierre de Laſſeran-de-Maſſencomme*, Seigneur de Montluc, dont elle eut : *Amanieu de Maſſencomme*.

X. GASTON DE GONTAUT, VIe du nom, Ba-

ron de Biron, ſervit dans les guerres contre les Anglois, qui prirent ſon Château avec une armée levée par Jean d'Albret, Comte de Périgord, dont il eut le commandement. Il aſſiégea la place & la reprit conjointement avec ARNAUD DE GONTAUT, ſon frère. Les Anglois la reprirent encore le 6 Juin 1463, brûlèrent le Château & démolirent la Ville. Il rendit hommage au Roi à Saint-Jean-d'Angély, le 11 Décembre 1469, entre les mains de CHARLES, frère du Roi, Duc de Guyenne, Comte de Saintonge & Seigneur de la Rochelle, pour la Baronnie de Biron, la Châtellenie de Puybeton, & les Terre & Seigneurie de Montferrand; il y eſt qualifié premier *Baron de Périgord*. Il épouſa, par accord & contrat des 4 Février & 10 Mai 1456, *Catherine de Salagnac*, fille de *Raymond*, Sénéchal de Périgord & de Quercy, & d'*Alix de Péruſſe*. Etant veuf d'elle, il donna quittance dans le Château de Salagnac, le 24 Août 1481, à *Antoine*, Seigneur *de Salagnac*, ſon beau-frère, de 1200 écus d'or pour ſa dot. Ses enfans furent :

1. PONS, qui ſuit ;
2. ARMAND, nommé Evêque de Sarlat par le Roi, après la mort de *Pons de Salagnac;* ſa nomination fut confirmée à Rome. Il prit poſſeſſion le 23 Février 1492 ; fit ſerment de fidélité au Roi le 20 Mars ſuivant; & après pluſieurs procès, qu'il eſſuya par trois autres compétiteurs, qui avoient été nommés par le Chapitre de Sarlat, il fut confirmé par un Arrêt du Parlement de Paris, de l'an 1498, & ſacré à Limoges la même année. Il fit réédifier l'Egliſe Cathédrale où ſont ſes armes en pluſieurs endroits; ſe démit de ſon Evêché, en 1519, en faveur de Charles de Bonneval; fut nommé, la même année, Archevêque de Nazareth ; teſta le 4 Juin 1527, fit pluſieurs legs pieux; mourut à l'âge de 69 ans, le 19 Septembre 1531 ; & fut enterré dans l'Egliſe du Château de Biron, où ſe voit ſon épitaphe ſur une lame de cuivre ;
3. BRANDELIS, Seigneur de Bruzac, auteur de la branche des Seigneurs de *Salagnac*, rapportée ci-après;
4. GUY, Seigneur de Puybeton, Protonotaire Apoſtolique;
5. MARGUERITE, femme, par contrat du 6 Janvier 1476, de *Robert de Chauveron*, Damoiſeau, Seigneur de Duſſac, Mandraſſac & Penthenie, fils de *Pierre*, & d'*Iſabelle de Pierre-Buffière ;*
6. JEANNE, mariée, le 12 Février 1483, à *Raymond de la Bauze*, Seigneur de Belcaſtel, près de Saint-Céré ;
7. CATHERINE, alliée, le 7 Septembre 1484, à *Bertrand de Lur*, Seigneur de Longa, près de Muſſidan en Périgord ;
8. Autre MARGUERITE, femme, le 29 Avril 1492, de *Michel de Chaſſaignes*, Seigneur de Geniſſac, Gayac, &c., laquelle fonda avec lui le Chapitre de Geniſſac en Bourdelois ;
9. Et autre CATHERINE, femme d'*Alain de Carbonnières*, Chevalier, Baron de Carbonnières & de Merles, qu'il échangea avec PONS DE GONTAUT, ſon beau-frère, pour la Baronnie de la Capelle-Biron. Il étoit fils d'*Antoine de Carbonnières*, dit d'*Appelvoiſin*.

XI. PONS DE GONTAUT, Chevalier, Baron de Biron, Seigneur de Montferrand, Carbonnières, Clarens, Montaut, Puybeton, la Chapelle-Menon, &c., étant au ſervice du Roi, fut émancipé par ſon père, qui lui fit don des Terres de Puybeton & de la Motte de Montpeyran, ſituées dans le Diocèſe de Sarlat, Sénéchauſſée de Périgueux, & de celles de Vilhac & de Peyrelevade, en la Sénéchauſſée d'Agen, par acte donné en la Châtellenie & Baronnie de Salagnac, le 25 Août 1481. Il fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi CHARLES VIII, le 16 Septembre 1483, ſon Conſeiller & Maître-d'Hôtel le 7 Février ſuivant, & ſon Ecuyer-Tranchant en 1490, juſqu'en 1496. Ce Prince lui accorda toute juſtice pour une Terre de ſa Baronnie de Biron, en échange du péage de Villeréal, &c., l'an 1492. Il fit bâtir la belle Egliſe de Biron, & y fonda le Chapitre; ſervit dans les guerres de Bretagne & d'Italie; ſe trouva à la bataille de Fornoue, le 6 Juillet 1495; teſta le 31 Mai 1523, & vivoit encore le 14 Juin 1524. Il avoit épouſé, 1° le 22 Février 1489, *Madeleine de Rochechouart*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur *de Mortemart*, & de *Marguerite d'Amboiſe*, dont un fils tué à la journée de Marignan, le 13 Septembre 1515; & 2° par contrat du 15 Mai 1499, *Marguerite de Faubournet de Montferrand*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Montferrand, & de *Bernardine de Lavedan*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, mariée, 1° le 19 Octobre 1519, à *François de Durfort*, Seigneur de Rauzan, Pujols, Civrac, &c., puis de Duras, & de Blanquefort, tué deux jours avant

la journée de Pavie en 1524. Elle fut tutrice de ſes enfans, *Simphorien & Jeanne de Durfort;* & 2° le 4 Juillet 1534, à *Jacques de Pons*, Seigneur & Baron de Mirambeau, dont elle fut la troiſième femme.

XII. Jean de Gontaut, Ier du nom, Baron de Biron, Seigneur de Montaut, de Montferrand, &c., n'étoit âgé que de 19 ans, lorſqu'il commença à ſervir en Italie, au ſiège de Parme. Le Roi François Ier lui écrivit le 10 Septembre 1523, de ſe ſaiſir du Connétable Charles de Bourbon. Il ſe trouva enſuite à la bataille de la Bicoque & de Pavie; fut bleſſé & fait priſonnier à cette dernière; fit hommage au Roi à Cognac, entre les mains du Chancelier de France, le 5 Mai 1526, pour les Terres & Baronnies de Biron, Montferrand, Clarens en Périgord, & de Montaut. Il obtint des Lettres Royaux, en la Chancellerie de Paris, le 8 Mars 1538, pour faire dreſſer procès-verbal de l'incendie arrivé à la Tour de l'horloge du Château de Biron, où étoient les titres & papiers de cette Maiſon; lequel fut fait le 28 Juin 1539, avec Enquête le 18 Juillet ſuivant, par le Lieutenant du Sénéchal de Périgord. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1547, employé en pluſieurs charges honorables, & envoyé en Ambaſſade auprès de l'Empereur Charles-Quint d'où il fut rappelé au mois d'Octobre 1548; puis député, le 11 Novembre ſuivant, vers Jean III, Roi de Portugal, pour le prier d'être parrain de Louis de France, ſecond fils du Roi Henri II. Il fut Lieutenant de la Compagnie de 40 lances d'ordonnance, ſous le Prince de la Roche-ſur-Yon, ſuivant deux quittances du Tréſorier des Guerres, l'une du 25 Avril 1550, & l'autre du 19 Juillet 1552; ſervit au ſiège de Metz la même année; obtint du Roi, en 1553, l'établiſſement de 4 foires & d'un marché, pour le lieu de Clarens; fut Lieutenant de la Compagnie de 100 lances de Jacques d'Albon, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France; enſuite Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gouverneur de la ville de Saint-Quentin. Il fut fait priſonnier à la bataille de ce nom, par le Comte de Mansfeld, le 10 Août 1557; teſta au Château de Tournay où on l'avoit conduit, & y mourut âgé de 55 ans, des bleſſures qu'il y avoit reçues, avec la réputation d'un *ſage & vaillant Seigneur*. Des Mémoires marquent que ſon corps fut porté à Biron. Il avoit épouſé, le 19 Mai 1519, *Renée-Anne de Bonneval*, Dame de Chef-Boutonne, fille de *Germain*, Conſeiller, Chambellan du Roi, Sénéchal & Gouverneur du Limouſin, & de *Jeanne de Beaumont*, Dame de Chef-Boutonne. De ce mariage vinrent :

1. Armand, qui ſuit;
2. Foucaud, Seigneur de Puybeton & de Lauzun, tué à la bataille de Moncontour en 1569, laiſſant de *Blanche de Turgis*, ſon épouſe :

   Charlotte, femme, par contrat du 23 Janvier 1572, de *Geoffroy de Durfort*, Seigneur & Baron de Boiſſières, fils de *Jacques*, & de *Louiſe de Pompadour*, ſa troiſième femme.

3. Jeanne, Dame de Lavaur en Périgord, d'abord Religieuſe Profeſſe à Fontgauffier, puis Supérieure de Pomarède en Quercy, enſuite femme, par contrat du 29 Avril 1567, de *Jacques de Durfort*, Seigneur, Baron de Boiſſières & de Salvian, fils de *Pierre*, & d'*Iſabeau de Roquefeuil*. Elle eſt morte Calviniſte;
4. Claude, une des dames d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, mariée, le 6 Mai 1551, à *Jean d'Ébrard*, Baron de Saint-Sulpice, Ambaſſadeur en Eſpagne, fait Chevalier des Ordres en 1579, fils d'*Antoine*, & de *Jeanne de Lévis*, ſa première femme. Il mourut le 5 Novembre 1581, & ſa femme le 1er Janvier 1587;
5. Et autre Jeanne, mariée, 1° en 1559, à *Pierre Pouſſard*, Chevalier, Seigneur de Briſambourg, &c., fils de *Charles*, & de *Jeanne de la Roche-Andry;* & 2° en 1569, à *Jean de Caumont*, Seigneur de Montpouillan & de la Perche, fils puîné de *Charles*, IIIe du nom, Seigneur de Caſtelnau, & de *Jeanne de Péruſſe-d'Eſcars*. Elle mourut en 1598.

XIII. Armand de Gontaut, dit *le Boiteux*, Baron de Biron, Maréchal de France, fut élevé Page de la Reine Marguerite de Navarre; choiſi par le Maréchal de Briſſac, pour porter le Guidon de ſa Compagnie de 100 hommes d'armes; ſe fit remarquer dans les guerres de Piémont; fut bleſſé, en 1554, au ſiège du fort de Mazin, à la jambe, dont il demeura boiteux pour le reſte de ſes jours. Il étoit, en 1557, Capitaine de 100 Chevaux Légers, & ſervoit en la Compagnie de M. de Guiſe, qui lui fit avoir l'état de Gentilhomme de la Chambre du Roi; eut, en 1558, une Compagnie de 200 Chevaux-Légers, & fut Meſtre-

de-Camp de toute la Cavalerie légère delà les Monts; ſe trouva à la bataille de Dreux en 1562; reçut le Collier de l'Ordre de St.-Michel le 31 Mai de la même année; fut nommé, en 1567, Maréchal-de-Camp de l'Armée du Roi en Champagne, & ſervit, en cette qualité, à la bataille de Saint-Denis, avec ſa Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. En 1568, pendant le ſiège de Chartres, la négociation de la ſeconde paix des guerres civiles fut repriſe par lui & M. Malaſſiſe, laquelle ayant été conclue, fut appelée *la paix boiteuſe & malaſſiſe*. Il fit les fonctions de Maréchal-de-Camp ſous le Duc d'Anjou, à la bataille de Jarnac, & à celle de Moncontour en 1569; ſervit au ſiège de Saint-Jean-d'Angély; fut fait Conſeiller du Conſeil Privé du Roi la même année; prêta ſerment pour ſa charge de Grand-Maître d'Artillerie avant qu'elle fût érigée en charge de la Couronne, le 3 Février 1570, & fut envoyé la même année, par le Roi, à Carcaſſonne & à Montréal, pour négocier la paix. Il étoit ſur le rôle de ceux qui devoient être maſſacrés à la Saint-Barthélemy en 1572; mais il ſe retira promptement dans l'Arſenal, où il fit pointer deux couleuvrines à la porte, & refuſa de livrer le jeune Caumont de la Force, âgé de 12 ans, qui avoit échappé au maſſacre chez ſon père, lequel fut tué avec ſon fils aîné. La même année, le Roi fit Armand de Gontaut Capitaine, Gouverneur & ſon Lieutenant de la Rochelle, pays d'Aunis & de l'Isle-de-Ré. Le ſiège de la Rochelle ayant été réſolu, il eut ordre de s'approcher de cette ville avec l'Infanterie du Général Strozzi, & força les Capitaines Rochelois de quitter les forts de Marans, de Noaillé & autres, & de ſe retirer dans la Rochelle, avant que l'armée des Princes arrivât devant cette Place. Il y reçut, en 1573, une arquebuſade à la cuiſſe, étant près de la contreſcarpe, & fut fait Capitaine de 100 hommes d'armes au mois de Juin 1574. Le Roi lui donna le Gouvernement de Saint-Denis l'année ſuivante, lorſqu'il fit la diſtribution des Places voiſines de Paris, & le nomma Maréchal de France le 2 Octobre 1577. Il aſſiſta aux Etats de Blois le 2 Janvier 1577; fut député le 3 Mars ſuivant vers le Roi de Navarre pour traiter de la paix. Le Roi lui fit expédier à Saint-Maur-des-Foſſés, le 21 Juillet 1580, des proviſions de ſon Lieutenant-Général & Commandant en chef en Guyenne, où il prit & réduiſit 70 Villes ou Châteaux ayant garniſon. Henri III l'ayant rappelé près de ſa perſonne, pour l'honorer, le 1er jour de l'an 1581, du Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit, il ſe contenta, dit Brantôme, de rapporter 5 ou 6 titres fort anciens devant le Roi & les Commiſſaires, & dit, en les préſentant: Sire, *voilà ma nobleſſe ici compriſe;* enſuite mettant la main ſur ſon épée, il ajouta: *mais*, Sire, *la voici encore mieux*. Il fut envoyé en Saintonge en 1585, contre le Prince de Condé, & nommé, le 2 Mai 1586, pour commander l'armée en Poitou, où, après avoir aſſiégé Luſignan, il mit le ſiège devant Marans; mais en allant reconnoître cette place, le 10 Juillet, il eut un doigt de la main gauche & le bout du pouce emportés d'une mouſquetade. En 1587 & 1588, il s'employa à appaiſer les barricades & les troubles de Paris, & le 12 Mai de la même année, il y fit entrer, par ordre du Roi, 4000 Suiſſes & 2000 hommes de pied François. Après la mort funeſte de Henri III, en 1589, il fut l'un des premiers qui ſe rangèrent auprès de Henri IV, en l'aſſurant qu'il lui dévouoit ſa perſonne & toute l'autorité qu'il pouvoit avoir dans l'armée. Ce Prince lui dit, en l'embraſſant: *C'eſt à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne; ni mon honneur, ni le vôtre ne veulent pas que je vous anime par diſcours; pour commencer nos affaires, je vous prie, en penſant à ce qui ſe préſente ſur nos bras, d'aller tirer le ſerment des Suiſſes, comme vous entendez qu'il faut, & puis me venir ſervir de père & d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi.* Le Maréchal lui répondit en peu de mots: Sire, *c'eſt à ce coup que vous connoîtrez les gens de bien; nous parlerons du reſte à loiſir; je ne vais point eſſayer, mais vous quérir ce que vous demandez.* A l'inſtant il partit pour aller au quartier des Suiſſes. Le lendemain, 3 Août 1589, il ſigna, avec pluſieurs autres Seigneurs, au camp de Saint-Cloud, le certificat de la mort de Henri III. Depuis il ſuivit le Roi, qui marcha vers Paris, & fut chargé, avec le Baron de Biron, ſon fils, & Guitry, d'attaquer les Fauxbourgs de Saint-Victor & de Saint-Marcel. En 1590, il contribua beaucoup au gain de la bataille d'Ivry, où il commandoit le corps de réſerve; prit la même année Clermont-en-

Beauvoiſis & la ville d'Evreux; ſervit au ſiège de Rouen en 1591, & fut bleſſé d'une mouſquetade à la cuiſſe, en repouſſant les ennemis qui avoient fait une furieuſe ſortie le 26 Février. Il s'étoit emparé, quelque tems auparavant, de Gournay & de Caudebec; & en 1592, il enleva aux Ducs de Parme & de Mayenne un quartier de leur Cavalerie légère, logé au village de Ranſon, à 5 ou 600 pas de leur camp; en tua ou fit priſonniers 3 ou 400; prit grand nombre de chevaux, la plupart de leurs bagages & quelqu'argent qu'on réſervoit pour le payement des troupes; &, enfin, après avoir réduit une bonne partie de la Normandie, ſous l'obéiſſance du Roi, il ſe rendit au ſiège d'Epernay en Champagne, où il fut tué d'un coup de fauconneau, en voulant reconnoître cette place, le 26 Juillet de la même année, âgé de 68 ans. Le Maréchal de Biron avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1559, *Jeanne*, Dame d'*Ornezan* & de Saint-Blancard, fille & héritière de *Bernard*, Seigneur d'*Ornezan*, Lieutenant-Général des Galères du Roi, & de *Jeanne de Comminges*. Elle fut du nombre des Dames qui accompagnèrent la Reine ELISABETH D'AUTRICHE, femme du Roi CHARLES IX, à ſon entrée à Paris en 1571. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES, Duc de Biron, Pair, Maréchal & Amiral de France, Chevalier des Ordres, Baron de Saint-Blancard & de Chef-Boutonne, Seigneur de Montaut, Montferrand, &c., Gouverneur & Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne & pays de Breſſe. Il eut pour fils naturel de *Gillette Sébillotte*, Damoiſelle de Saulnières, fille du Procureur du Roi de Dijon :

   CHARLES DE GONTAUT-BIRON, légitimé & anobli au mois de Septembre 1618. Il mourut au ſiège de Dôle en 1636, ſans avoir été marié.

2. ALEXANDRE, Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1584, tué au tumulte d'Anvers en 1583 ;
3. JEAN, qui ſuit ;
4. ARMAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Blancard* & de *Chef-Boutonne*, rapportée ci-après ;
5. PHILIBERTE, mariée, par contrat du 2 Mai 1575, à *Charles de Pierre-Buffière*, Vicomte de Comborn, Baron de Châteauneuf & de Peyre, Lieutenant pour le Roi en Limouſin ; elle en étoit veuve en 1606 ;
6. CHARLOTTE, femme, le 5 Février 1577, de *Jacques Nompar de Caumont*, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, fils de *François de Caumont*, Seigneur de Caſtelnau, & de *Philippe de Beaupoil*, Dame de la Force en Périgord ;
7. ANNE, mariée, par contrat du 3 Octobre 1591, à *Guy-Odet de Lanes*, Baron de la Roche-Alais ;
8. CLAUDE, alliée, le 13 Juillet 1600, à *Charles de la Rochefoucauld*, Seigneur de Roye, Comte de Roucy, mort à Paris en 1605, fils puîné de *François*, IIIe du nom, Comte de la Rochefoucauld, & de *Charlotte de Roye*, Comteſſe de Roucy. Elle mourut au mois d'Août 1617 ;
9. Et LOUISE, femme, en 1605, de *Brandélis de Gironde*, Marquis de Montclar en Quercy, Seigneur de Loupiac.

XIV. JEAN DE GONTAUT, IIe du nom Baron de Biron après la mort de ſon frère aîné, dont le Roi lui accorda la confiſcation le 7 Septembre 1602, Seigneur, Baron de Saint-Blancard, Montaut, Briſambourg, Chef-Boutonne, &c., Meſtre-de-Camp du Régiment de Picardie en 1596, juſqu'en 1604, ſervit aux ſièges de la Fère & d'Amiens; fit hommage de ſes terres au Roi la même année; fut fait Capitaine de 100 hommes d'armes le 25 Octobre 1615; enſuite Conſeiller d'Etat & Maréchal-de-Camp, & ſe trouva en cette qualité aux ſièges de Montauban, de Saint-Antonin & de la Rochelle en 1627, & mourut le 10 Août 1636. Il avoit épouſé, 1° le 15 Juillet 1594, JACQUELINE DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, Dame de Badefol, fille d'ELIE, Baron de Saint-Geniès & de Badefol, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de Béarn, & de *Jacqueline de Béthune*. Elle ne vivoit plus en 1617, & n'eut qu'une fille morte jeune; & 2° le 3 Septembre 1617, *Marthe-Françoiſe de Noailles*, née le 10 Octobre 1593, fille de *Henri*, Seigneur d'*Ayen*, Comte *de Noailles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 100 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne, & de *Jeanne-Germaine d'Eſpagne*. De ce mariage vinrent:

1. HENRI-CHARLES, Baron de Biron, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Périgord, mort à Paris, âgé de 16 ans, le 13 Décembre 1636, d'une bleſſure qu'il s'étoit faite à la tête, ſon cheval s'étant abattu ſous lui ;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. JOSEPH, Seigneur de Briſambourg, lequel laiſſa un fils, nommé

ANNE-JULES, Marquis de Briſambourg, mort au mois de Décembre 1699.

4. 5. & 6. MARIE-CHARLOTTE, JEANNE-FRANÇOISE & MARIE-MARTHE, Religieuſes de la Viſitation de Saint-Flour.

XV. FRANÇOIS DE GONTAUT, Marquis de Biron, Baron de Saint-Blancard, Meſtre-de-Camp du Régiment de Périgord, Capitaine de 100 Chevaux-Légers le 20 Avril 1647, Lieutenant-Général des Armées du Roi, commanda, en cette qualité, l'armée qui fut envoyée en Italie au ſecours du Duc de Modène; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le 24 Octobre 1651; mourut le 22 Mars 1700, âgé de 71 ans ſans avoir été reçu. Il avoit épouſé *Eliſabeth de Coſſé*, fille de *François*, Duc *de Briſſac*, Pair & Grand-Pannetier de France, & de *Guyonne de Ruellan*, morte le 18 Décembre 1679, ayant eu:

1. LOUIS, mort jeune au mois de Juillet 1662;
2. CHARLES-ARMAND, qui ſuit;
3. LOUISE, dite *Mademoiſelle de Biron*, Fille d'honneur de Madame la Dauphine en 1683, mariée, le 4 Septembre 1684, à *Joſeph-Marie de Laſcaris*, Marquis d'Urfé & de Baugé, fils de *Charles-Emmanuel*, & de *Marguerite d'Alègre*. Il mourut à Paris le 13 Octobre 1724, dans ſa 72e année, ſans enfans, & eut pour héritier, en vertu des ſubſtitutions, *Louis-Chriſtophe de la Rochefoucauld*, Marquis de Langheac, petit-fils de ſa ſœur. Sa veuve, Dame d'honneur de la Princeſſe de Conti, première Douairière, fille légitimée de France, eſt morte à Paris le 23 Juin 1739, âgée de 77 ans, ayant fait ſon légataire univerſel CHARLES-ANTOINE DE GONTAUT, dit le *Marquis de Gontaut*, ſon neveu, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, dont il ſera parlé au degré ſuivant;
4. HENRIETTE-MARIE, morte ſans alliance;
5. Et MARIE-MADELEINE-AGNÈS, dite *Mademoiſelle de Gontaut*, Fille d'honneur de Madame la Dauphine en 1683, femme, le 5 Juillet 1688, de *Louis de Louet de Calviſſon*, dit le *Marquis de Nogaret*, Lieutenant-Général du Haut-Languedoc, Capitaine de Cavalerie, puis Colonel d'Infanterie, tué à la bataille de Fleurus, le 1er Juillet 1690. Elle fut Dame du Palais de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, morte Dauphine, & ſe retira chez les filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques à Paris, où elle mourut le 14 Août 1724 dans ſa 71e année.

XVI. CHARLES-ARMAND DE GONTAUT, Duc de Biron, Pair & Maréchal de France, né le 5 Août 1663, Colonel du Régiment de la Marche, Infanterie, en 1681; Brigadier d'Armée le 3 Janvier 1696; Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702; ſervit en Allemagne, & contribua à la priſe de Neubourg ſur le Rhin le 12 Octobre de la même année; en Flandre en 1703; & fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 26 Octobre 1704, après s'être ſignalé en diverſes occaſions. Il fut bleſſé & reſta priſonnier à la journée d'Oudenarde le 11 Juillet 1708; fut encore bleſſé d'un coup de fauconneau au bras gauche, en montant la tranchée au ſiège de Landau le 2 Juillet 1713, & on fut obligé de le lui couper. Il fut fait Gouverneur de cette place après qu'elle eut été priſe; Conſeiller du Conſeil de Guerre en Septembre 1715, & auparavant chargé du détail de l'Infanterie; & premier Ecuyer du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, le 17 Juin 1719. Louis XV a de nouveau érigé pour lui & ſes deſcendans mâles à perpétuité la Baronnie de *Biron* en *Duché-Pairie*, par Lettres données à Paris au mois de Février 1723, enregiſtrées au Parlement le 22 ſuivant. Il prêta ſerment le même jour, ſe démit de ſon Duché-Pairie en faveur de ſon fils aîné; fut fait Maréchal de France le 14 Juin 1734, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1737. Il eut pour parrain dans cette cérémonie le Duc de Châtillon, & eſt mort Doyen des Maréchaux de France & de tous les Officiers-Généraux, le 23 Juillet 1756, à 93 ans moins quelques jours. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Août 1686, *Marie-Antonine de Bautru de Nogent*, morte à Paris d'apoplexie le 4 Août 1742, âgée de 76 ans, fille d'*Armand de Bautru*, Comte de Nogent, Capitaine des Gardes de la Porte, Maître de la Garde-Robe du Roi, ſon Lieutenant-Général en la Baſſe-Auvergne, Maréchal de ſes Camps & Armées, tué au paſſage du Rhin en 1672, & de *Diane-Charlotte de Caumont-Lauzun*. Le feu Maréchal Duc *de Biron* a eu de ſon mariage 26 enfans, ſavoir:

1. FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit;
2. ANNE-JULES, Marquis de Briſambourg, mort ſans alliance le 28 Septembre 1699;
3. JEAN-LOUIS, né le 15 Décembre 1692, appelé l'*Abbé-Duc de Biron*, Seigneur de Montaut, &c., Chanoine honoraire de l'Egliſe de Paris, Abbé Commendataire de Moiſſac,

Diocèſe de Cahors, le 8 Janvier 1716, & de Cadouin, Diocèſe de Sarlat. Il a été préconiſé à Rome pour cette dernière Abbaye le 1er Octobre 1727, & a été reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair le 9 Juin 1739. Il s'en eſt démis un mois après en faveur du Comte de Biron, ſon frère puîné ;

4. Louis-Antoine, rapporté après ſon aîné ;
5. Charles-Armand, dit l'*Abbé de* Gontaut, Abbé de Chaumont-la-Piſcine, mort à Paris le 5 Avril 1732, âgé de 29 ans ;
6. Charles-Antoine-Armand, rapporté après ſes deux frères aînés ;
7. Marguerite-Bathilde, Religieuſe Profeſſe à l'Abbaye de Notre-Dame de Saintes ;
8. Françoiſe-Madeleine, morte à Paris le 18 Mars 1739, âgée de 46 ans, femme, le 23 Décembre 1715, de *Jean-Louis d'Uſſon*, Marquis de Bonnac, Chevalier de St.-Louis & de Saint-André de Ruſſie, Gouverneur des Châteaux d'Uſſon, de Quérigut & du Mas-d'Azil, ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire à Conſtantinople & Ambaſſadeur en Suiſſe en 1724, en Allemagne, en Suède, en Ruſſie & en Eſpagne, père du Marquis de Bonnac, ci-devant Ambaſſadeur en Hollande ;
9. Judith-Charlotte, morte à Paris le 20 Avril 1741 ſans enfans, de ſon mariage, le 7 Mars 1717, avec *Claude-Alexandre de Bonneval*, d'abord appelé *Chevalier*, puis *Comte de Bonneval*, Colonel du Régiment de Labour, Infanterie, mort ancien Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, & Généraliſſime des troupes Ottomanes ;
10. Geneviève, morte le 15 Janvier 1756, âgée de 59 ans, femme, du 11 Mars 1720, de *Louis*, Duc *de Gramont*, Chevalier des Ordres du Roi en 1728, Lieutenant-Colonel de ſes Armées, fils d'*Antoine*, Duc *de Gramont*, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Chriſtine de Noailles*. Il a été tué à la bataille de Fontenoy, à la tête du Régiment des Gardes-Françoiſes, dont il étoit Colonel ;
11. Marie-Antoinette-Victoire, morte le 26 Mars 1770, alliée, le 16 Juillet 1721, à *Louis-Claude-Scipion de Beauvoir*, ſubſtitué aux noms de *Grimoard* & de *Montlaur*, Seigneur, Comte du Roure, & Marquis de Grizac en Languedoc, mort le 15 Juillet 1752, Lieutenant-Général des Armées, & Sous-Lieutenant de la première Compagnie des Mouſquetaires. Elle a été une des Dames de feu Madame la Dauphine, & eſt mère du Comte *du Roure*, Brigadier & Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie ;
12. Marie-Charlotte-Armande, morte le 8 Octobre 1707, peu de jours après ſa naiſſance ;
13. Marie-Renée, alliée, le 12 Décembre 1726, à *Charles-Eléonor Colbert*, Comte de Seignelay, Lieutenant-Général au Gouvernement de Berry, fils de *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis de Seignelay, Secrétaire & Miniſtre d'Etat, & de *Catherine-Thérèſe Goyon de Matignon*, ſa ſeconde femme. Voyez COLBERT ;
14. Charlotte-Antonine, morte le 6 Juillet 1740, au Château de Rambouillet, d'une fluxion de poitrine, dix jours après être accouchée d'un garçon, mort le même jour ayant été ondoyé. Elle avoit épouſé, le 13 Février 1730, *Louis du Bouchet*, Seigneur, Marquis de Sourches au Maine, Comte de Montſoreau en Anjou, Lieutenant-Général des Armées, Grand-Prévôt de France & de l'Hôtel du Roi, marié en ſecondes noces à une fille du feu Maréchal de Maillebois.

Les autres enfans du feu Maréchal de Biron, ſont morts en naiſſant ou en bas âge.

XVII. François-Armand de Gontaut, Duc de Biron, Pair de France, ſur la démiſſion de ſon père, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de ſon nom, puis de celui d'Anjou, Cavalerie ; fait Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, ayant été ci-devant Lieutenant de la Compagnie des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, dits *au bec de Corbin*. Il a été reçu, en qualité de Pair de France, au Parlement, le 19 Mars 1733 ; vendit ſon Régiment, le 15 Octobre 1732, au Marquis de Biſſy ; quitta le ſervice, & eſt mort à Paris de la petite-vérole, le 28 Janvier 1736, dans la 47e année de ſon âge. Il avoit épouſé, le 30 Décembre 1715, *Marie-Adélaïde de Gramont*, Dame du Palais de la Reine, fille d'*Antoine*, Duc *de Gramont*, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Chriſtine de Noailles*, dont :

1. Antoine-Charles, né en 1717, Duc après ſon père, appelé *Duc de Lauzun*, mort non marié le 17 Mai 1739, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom ;
2. Et Louise-Antonine, morte le 11 Juin 1737, âgée de 19 ans, femme, du 25 Février 1732, de *François-Michel-Céſar le Tellier*, Marquis de Montmirail, Colonel des 100 Suiſſes de la Garde du Roi, fils de *François-Macé le Tellier*, Marquis de Louvois & de Courtenvaux, & d'*Anne-Louiſe de Noailles*.

XVII. Louis-Antoine de Gontaut, ci-devant appelé *Comte*, aujourd'hui *Duc de Bi-*

ron, Chevalier des Ordres, Maréchal de France, né le 2 Février 1701, quatrième fils DE CHARLES-ARMAND, Duc de Biron, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Antonine de Bautru de Nogent*, a été d'abord Colonel du Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie, le 22 Juillet 1729; fait Brigadier le 20 Février 1734, &, le 15 Juillet ſuivant, Inſpecteur-Général de l'Infanterie; Maréchal-de-Camp à la promotion du 18 Octobre de la même année; Colonel-Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, vacant par la mort du Marquis de Pezé; eſt devenu Duc & Pair ſous le nom *de Biron*, par la démiſſion, en ſa faveur, de l'Abbé *de Biron*, ſon frère aîné; a été fait Gouverneur de Landrecies en 1740; s'eſt trouvé avec le Régiment du Roi dans Prague, aſſiégée par les Autrichiens, s'y eſt diſtingué, & principalement à la ſortie du 22 Août 1742, où il fut bleſſé de deux coups de fuſil, dont l'un lui caſſa l'os de la machoire, & l'autre à la tête, pour lequel il fut trépané; a été fait Lieutenant-Général le 13 Février 1743; reçu Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1744, & s'eſt fort ſignalé à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, à la tête du Régiment du Roi. Pour l'en récompenſer, Sa Majeſté lui a donné, quelques jours après, le commandement de ſon Régiment des Gardes-Françoiſes, vacant par la mort du Duc de Gramont, tué à cette bataille. Il a été nommé Maréchal de France, le 24 Février 1757, & a épouſé, le 29 Février 1740, *Pauline-Françoiſe de la Rochefoucauld de Roye*, Marquiſe de Sévérac, née le 2 Mars 1723, ſœur cadette de la Ducheſſe Douairière d'*Ancenis*, & fille de *François de la Rochefoucauld de Roye*, Comte de Roucy, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marguerite-Eliſabeth Huguet-de-Sémonville*, dont il n'a point d'enfans.

XVII. CHARLES-ANTOINE-ARMAND DE GONTAUT, frère cadet du Maréchal Duc de Biron, né le 8 Septembre 1708, appelé d'abord *Marquis de Montferrand*, enſuite *Marquis*, & aujourd'hui *Duc de Gontaut*; fait Colonel du Régiment d'Infanterie, ci-devant Mailly, au mois de Mars 1735; nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 13 Février 1743; Maréchal-de-Camp à celle du 31 Octobre 1745; Gouverneur de Landau le 13 Mai 1747, par la démiſſion volontaire du Maréchal Duc de Biron, ſon père; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mars 1748; & au Gouvernement de Languedoc dans les Cévennes & pays y joints, & nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1757. Il a épouſé, le 21 Janvier 1744, *Antoinette-Euſtochie Crozat du Chaſtel*, morte à Paris le 16 Avril 1747, dans ſa 19e année, fille aînée de *Louis-François Crozat*, Marquis du Chaſtel, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Thérèſe-Catherine Gouffier de Heilly*, & petite-fille d'*Antoine Crozat*, Marquis de Mouy & du Chaſtel, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, & de *Marguerite le Gendre*. De ce mariage eſt iſſu un fils unique qui ſuit.

XVIII. ARMAND-LOUIS DE GONTAUT, né le 15 Avril 1747, Marquis de Gontaut, titré *Duc de Lauzun*; Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, ci-devant Meſtre-de-Camp en 1778, époque à laquelle il obtint du Régiment Royal, Dragons, l'agrément du Roi pour lever une légion de la Marine de 4 à 5000 hommes pour les Grandes-Indes. Il a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 26 Janvier 1766, *Amélie*, fille unique de *Charles-Joſeph*, Duc *de Boufflers*, mort le 13 Septembre 1751, & de *Marie-Anne-Philippine*, Princeſſe *de Montmorency*.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-BLANCARD.

XIV. ARMAND DE GONTAUT, Seigneur de Saint-Blancard & de Chef-Boutonne, quatrième fils d'ARMAND, dit le *boiteux*, Maréchal de France, & de *Jeanne d'Ornezan*, Dame de Saint-Blancard, fut Seigneur de Saint-Blancard, de Chef-Boutonne, Ciadoux, la Chapelle, Loulières, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Il obtint des Lettres d'abolition du Roi au mois de Juillet 1662, pour avoir, pendant les troubles, tenu & occupé la place du fort de Pertuis qu'il remit à Sa Majeſté, & tranſigea, le 28 Avril 1625, avec les Religieux de l'Abbaye de Feuillens. Il épouſa *Hippolyte de Lauzières*, Dame de la Chapelle & de Moiſſac en Quercy, fille de *Melchior de Lauzières*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Charlotte de la Jugie*, dont:

1. ARMAND, mort ſans avoir été marié;
2. Et JEAN-CHARLES, qui ſuit.

XV. JEAN-CHARLES DE GONTAUT, Baron de

Saint-Blancard, Seigneur de Chef-Boutonne, nommé dans la tranſaction de ſon père, paſſée avec les Abbé & Religieux de Feuillens, le 18 Avril 1625, épouſa, par contrat du 8 Avril 1641, *Anne-Roger de Comminges*, qui teſta le 29 Novembre 1670. De ce mariage naquirent:

JEAN-LOUIS, qui ſuit;

JEAN-ARMAND, nommé *le Baron de Saint-Blancard*, premier Capitaine au Régiment de Noailles, Cavalerie, en 1690, qui mourut Lieutenant-Colonel du même Régiment, ſans avoir été marié;

PIERRE-PAUL, qui fut Capitaine de Dragons;

Et BERNARD, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique.

XVI. JEAN-LOUIS DE GONTAUT, dit *le Marquis de Saint-Blancard*, Seigneur de la Chapelle, près de Moiſſac, épouſa, contrat retenu par *Deſpès*, Notaire, le 26 Avril 1675, *Marthe de Timbrune-de-Valence*, ſœur du Marquis *de Valence*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, dont:

1. CHARLES-AIMERIC, qui ſuit;
2. Et BERNARD, duquel nous ignorons la deſtinée.

L'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne* fait mention, au même degré, d'une ELISABETH DE GONTAUT, veuve d'*Aimeric de Timbrune de Valence*, Seigneur de Cambis, en 1700.

XVII. CHARLES-AIMERIC DE GONTAUT, Marquis de Saint-Blancard, Seigneur de la Chapelle, né en 1682, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, puis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort le 16 Septembre 1757, dans ſa Terre de la Barthe en Gaſcogne, au Diocèſe d'Auch, avoit épouſé, par contrat paſſé le 7 Octobre 1709, devant *Sarlor*, Notaire, *Julienne-Alexandrine de Mun de Cardeillac-Sarlabous*. De ce mariage eſt iſſu:

XVIII. ARMAND-ALEXANDRE DE GONTAUT, Marquis de Saint-Blancard, qui a épouſé, par contrat paſſé le 5 Mars 1744, devant *Dallies*, Notaire, *Françoiſe-Madeleine de Preiſſac d'Eſclignac*, dont:

1. ARMAND-ALEXANDRE-HENRI, qui ſuit;
2. CHARLES-MICHEL, appelé *le Marquis de Saint-Blancard*, né en 1752, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes;
3. MADELEINE-ANTOINETTE-CHARLOTTE, mariée à *N... de Percin*, Marquis de Montgaillard;
4. MARIE-JEANNE-BERNARDE, mariée à *Philippe-Maurice-Charles de Viſſec de la Tude*, Marquis *de Ganges*. Voy. VISSEC-DE-LA-TUDE;
5. Et LOUISE-ANNE-VICTOIRE-CHARLOTTE, appelée *Mademoiſelle de Gontaut*.

XIX. ARMAND-ALEXANDRE-HENRI, appelé *le Marquis* DE GONTAUT, né le 6 Novembre 1746, Aide-Major, avec rang de Colonel au Régiment des Gardes-Françoiſes, eſt marié avec Mademoiſelle *de Palerne*, dont un fils né en 1771.

BRANCHE
des Seigneurs de SALAGNAC *& d'*ARROS.

XI. BRANDELIS DE GONTAUT, troiſième fils de GASTON, VIe du nom, & de *Catherine de Salagnac*, fut Seigneur de Bruzac & de Puybeton, & l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, depuis 1496, juſqu'en 1515. Il épouſa, 1° par contrat du 18 Janvier 1499, *Antoinette de Tournemire*, fille aînée de *Guy*, Seigneur de *Tournemire*, de la Peyre & de Jordane, au Diocèſe de Saint-Flour, & d'*Agnès de la Roque*; & 2° *Anne-Ricard de Gourdon de Genouillac*. Du premier lit vint:

1. NICOLAS, dit COLART, mort deux ou trois mois après ſa mère, en 1500 ou 1501.

Et du ſecond lit il eut:

2. ANTOINE, Seigneur de Puybeton, marié à *Agnès de la Brouſſe*, dont il n'eut point d'enfans;
3. ARMAND, qui ſuit;
4. FRANÇOIS, Seigneur de Banes, bleſſé à la bataille de Ceriſoles en 1544, marié à *Françoiſe de Salignac*, ſœur de *Jeanne*, femme d'ARMAND, ſon frère. Etant veuve & ſans enfans, elle ſe remaria à *Antoine de la Tour*, Seigneur de Regniez, & eut en douaire la Seigneurie de Banes, pour 36000 livres.

XII. ARMAND DE GONTAUT, Ier du nom, Seigneur de Salagnac, Bruzac, Puybeton, Eſcaſſefort, la Brouſſe & Madaillan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller du Conſeil privé, Chambellan du Roi de Navarre, & ſon Lieutenant-Général au Comté de Périgord & Vicomté de Limoges, vécut juſqu'à l'âge de 90 ans, & teſta, le 18 Octobre 1583, avec *Jeanne de Salignac*, fille de *Bertrand*, Seigneur de *Salignac*, & de *Jeanne de Pierre-Buffière*, de la branche de Châteauneuf en Limouſin, qu'il avoit épouſée en 1545. Il déclare, par ſon teſtament, avoir acquis de ſes deniers la

Terre & Baronnie de Salagnac, & tous les deux lèguent à DURAND DE GONTAUT 266 écus, inſtituent héritier univerſel leur fils aîné, & font pluſieurs legs à leurs autres enfans. De leur mariage naquirent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Millac, tué en duel en Italie, à l'âge de 22 ans;
3. ANTOINE, Seigneur de Curnes, Meſtre-de-Camp d'un Régiment François, qui ſervit à la priſe des Faubourgs de Paris, & au ſiège de cette Ville, & mourut, à l'âge de 25 ans, à Milly en Gâtinois;
4. BRANDELIS, Page du Prince d'Orange en 1582, Enſeigne-Colonel du Maréchal de Balagny, tué de deux mouſquetades à l'âge de 19 ans;
5. JACQUES, Seigneur de Carlat, mort à Conſtantinople, où il avoit été chargé des affaires de l'Ambaſſade, après ſon frère aîné;
6. PIERRE, Baron d'Arros, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
7. PHILIPPE, Page du Prince de Condé, qui ſervit dans le Régiment d'ANTOINE DE GONTAUT, Seigneur de Curnes, ſon frère, & mourut à l'âge de 16 ans;
8. JEANNE, femme de *Charles de Berbiguières* ou *Barbezières*, nommée, avec ſes frères & ſœurs, dans le teſtament de ſes père & mère;
9. 10. & 11. ISABEAU, ANNE & CHARLOTTE, auſſi nommées dans le même teſtament. L'une d'elles épouſa le Seigneur *de Sales*, Lieutenant-Général au pays de Navarrenx, & Maître d'Artillerie au pays de Navarre.

XIII. JEAN DE GONTAUT, Baron de Salagnac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Maréchal de ſes Camps & Armées, né en 1553, commença ſes ſervices dans la Compagnie de 30 lances d'ARMAND DE GONTAUT, Seigneur & Baron de Biron, Grand-Maître de l'Artillerie; depuis 1572 juſqu'en 1575. Il eſt qualifié *Conſeiller* du Conſeil Privé du Roi de Navarre, ſon Chambellan ordinaire, Gouverneur au Comté de Périgord & Vicomté de Limoges, dans le teſtament de ſes père & mère; ſervit à la priſe de Cahors en 1589; fut envoyé, en 1590, par le Roi en Angleterre, en Flandre & en Allemagne, pour lever des troupes étrangères; ſe convertit à la Religion Catholique en 1596; obtint, le 21 Juin de la même année, une penſion de 2000 écus; ſervit dans l'armée de Sa Majeſté en 1598; fut nommé ſon Ambaſſadeur vers le Grand-Seigneur en 1603, & en 1605 Lieutenant-Général du Haut & Bas-Limouſin, de Périgord & d'Auvergne. Il avoit été nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1604, & mourut à Conſtantinople ſans avoir été reçu. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Mai 1585, *Marguerite Hurault de l'Hôpital*, fille de *Robert*, Seigneur de Belesbat & de Valgrand, Chancelier de MARGUERITE DE FRANCE, Ducheſſe de Savoie, & de *Madeleine de l'Hôpital*. Cette Dame, qui avoit beaucoup de vertu & de religion, ne contribua pas peu à l'abjuration de ſon mari, de la Religion Prétendue-Réformée, vers l'an 1596. Dans la ſuite elle oſa diſputer contre le Miniſtre Dumoulin, en préſence de la Dame de Mazencourt, laquelle ſe convertit, & embraſſa la Religion Catholique la veille de Pâques, en 1608. Elle étoit veuve le 5 Août 1608, lorſqu'elle donna quittance à Charles, Sire de Rambures, de rembourſement d'une ſomme payée par feu ſon mari, pour la délivrance de Guillaume de Rambures, Chevalier de Malte, frère de ce Charles, priſonnier des Turcs en Barbarie; & elle obtint Sentence des Requêtes du Parlement de Paris, le 27 Juillet 1612, contre Charles de Monceaux, Sieur des Urſines, pour être rembourſée de 1000 écus d'or au ſoleil, que ſon mari avoit auſſi payés en 1607, pour la délivrance de Jean de Monceaux, Chevalier de Malte, ſon frère, auſſi priſonnier des Turcs. Elle eut de ſon mariage :

1. FRANÇOIS, Baron de Salagnac, enfant d'honneur du Roi LOUIS XIII, en 1611, Guidon de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc de Mayenne. Il ſe trouva aux combats des Sables-d'Olonne, de l'Isle-de-Ré & de Royan, & mourut, ſans avoir été marié, âgé d'environ 25 ans, au mois de Février 1624;
2. HENRI, tenu ſur les Fonts de Baptême par le Roi HENRI IV;
3. MARIE, Religieuſe à Fontevrault;
4. CATHERINE, Religieuſe à l'Abbaye de la Trinité de Poitiers, & morte première Abbeſſe du Dorat, le 10 Juin 1652;
5. & 6. ANNE & LOUISE;
7. Et MADELEINE, Religieuſe au Moncel en Picardie, qui fit profeſſion en 1612. Etant ſortie, en 1636, de ſon Monaſtère, ſous prétexte des guerres, & aſſiſtée d'un jeune Gentilhomme de la Religion Prétendue-Réformée, dont elle devint amoureuſe, & de plus de 100 hommes armés, elle s'em-

para du Château de Salagnac, la nuit du 6 au 7 Janvier 1640, y pilla la valeur de plus de 60000 liv., & emporta tous les titres. Elle plaidoit à ce ſujet au Parlement, puis au Conſeil en 1645, contre PIERRE & JACQUES DE GONTAUT, père & fils, ſon oncle & ſon couſin, mentionnés ci après.

XIII. PIERRE DE GONTAUT, Seigneur de Rébénacq & d'Aveſcat, ſixième fils d'ARMAND & de *Jeanne de Salagnac*, fut d'abord Page du Roi HENRI IV, commanda une Compagnie de Gendarmes, & ſuccéda à FRANÇOIS DE GONTAUT, Seigneur de Salagnac, ſon neveu. Il épouſa *Eliſabeth d'Arros*, fille unique & héritière de *Bernard*, Baron d'*Arros*, Vice-Roi de Navarre & Gouverneur de Béarn, qui lui porta en dot la Baronnie d'Arros, une des 12 de Béarn, laquelle a donné ſon nom à une noble & ancienne Maiſon, ſubſiſtante encore dans une branche cadette. Voyez ARROS. Du mariage de PIERRE vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Un autre fils ;

Et trois filles.

XIV. JACQUES DE GONTAUT, Chevalier, Seigneur & Baron d'Arros & de Salagnac en 1649, épouſa *Paule de Voiſins*, fille d'*Aaron de Voiſins*, Chevalier, Seigneur de Lader, Lanta & Briſſe, & d'*Iſabeau de la Tour*, dont:

XV. JACQUES DE GONTAUT, IIe du nom, Baron de Salagnac & d'Arros, qui fut émancipé par PIERRE, ſon aïeul, le 3 Septembre 1649. Il vendit la Baronnie de Salagnac, le 23 Janvier 1653, à Jean de Souillac, Seigneur de Montmège, & mourut en Décembre 1682. Il avoit épouſé *N... de Marca*, fille de *Pierre*, Préſident au Parlement de Pau, Conſeiller d'Etat, puis Archevêque de Toulouſe, & enſuite de Paris, & de *Marie de Fargues-Lavedan*. Leurs enfans furent :

1. ARMAND, qui ſuit ;
2. N... de GONTAUT, Baron d'Arros, Seigneur de la Vigerie;

Et trois filles.

XVI. ARMAND DE GONTAUT, Chevalier, Seigneur & Marquis d'Arros, obtint un Arrêt du Parlement de Bordeaux le 17 Août 1684, au ſujet de la terre de Salagnac, & mourut en 1686. Il avoit épouſé *Anne d'Eſtandeau*, qui fut tutrice de ſes enfans, & décéda en 1713. De ce mariage ſont iſſus :

1. ARMAND, dit *le Marquis d'Arros*, mort la même année que ſa mère ;
2. Et N... DE GONTAUT, Marquis d'Arros, Capitaine au Régiment de la Force, Infanterie, chef de cette branche par la mort de ſon frère aîné. Nous ignorons s'il eſt marié, & ſa poſtérité, faute de Mémoire.

BRANCHE
des Seigneurs & Comtes de CABRERÈS.

IX. PIERRE DE GONTAUT, troiſième fils de GASTON, IVe du nom, & de *Marguerite de Biron-Montferrand*, fut Seigneur du Cas, de Mordagne & de Carbonials en Rouergue, & devint un des plus riches Seigneurs de ſa province. Il acheta, en 1422, la terre d'Albenque de Godefroy de Vairols, par contrat du 6 Juillet, & en 1425, la Baronnie de Gramat en Quercy, du Seigneur de Clermont. Il plaidoit la même année avec Jean de Favire, habitant de Gramat, pour l'allodialité d'un moulin. Il eſt qualifié *Chevalier Bachelier*, dans la montre de la Compagnie de Jean de Cauſſade, Seigneur de Puycornet, Chevalier Banneret, faite à Cahors le 3 Septembre 1425. Il avoit épouſé, en 1421, *Agathe de Luſech*, en Quercy, laquelle ſe maria, en ſecondes noces, en 1439, à *Jean de Cardaillac*, Seigneur de Montbrun. Le 26 Juillet 1440, elle fit donation de tous ſes biens, avec quelques clauſes, au ſecond fils de ſon premier mari, & fit des legs aux autres.

Du premier lit vinrent :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. AMALRIC, aliàs AMELIN, à qui ſa mère comme on vient de le dire, fit donation de tous ſes biens. Il plaidoit avec ſon frère aîné en 1457, contre Menaud de Meſſac, pour raiſon des Domaines de l'Albenque, Saint-Silque, la Popie, Concots en partie, Nogaret & Acerqueux ;
3. PIERRE, légataire de ſa mère pour 400 écus ;
4. GEOFFROY, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1446 ;
5. YOLANDE, mariée à *Jean Mercado*, aliàs *de Bedas*, ſuivant un titre de l'an 1438, par lequel *Agathe de Luſech*, ſa mère, & ANTOINE DE GONTAUT, ſon frère, lui cédèrent, entr'autres choſes, tout le droit qu'ils avoient ſur la Baronnie de Luſech ;
6. ISABEAU, femme de *Guillaume de Bérail*, Chevalier, d'où deſcendent les Seigneurs de *Belpech* & de *Maizeroles* ;
7. Et JEANNE, Religieuſe de l'Abbaye de Villemur en Languedoc.

X. ANTOINE DE GONTAUT, Ier du nom, Baron de Gramat, Seigneur d'Albenque, fit échange des Seigneuries du Cas, de Mordagne & de

Carbonials, contre celles de Cabrerès, de Vairols, Vialolles, Bouzies, les Maſſeries & Roqueblanque, avec Antoine de Cardaillac, Seigneur de Montbrun & de Bioule. Il eut de *Marcelle du Lion*, ſon épouſe, laquelle ratifia le 7 Août 1439, l'échange qu'il fit avec Antoine de Cardaillac :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Amalric, Seigneur d'Albenque, marié à *Marquèſe de Poujols*, qui donna à Antoine de Gontaut, ſon neveu, le lieu de Camps, le 9 Avril 1482 ;
3. Flotard, Prieur de Sainte-Livrade en 1486 ;
4. Antoine ;
5. Forton, Damoiſeau, qui fut préſent au mariage de ſon frère aîné en 1453, & à celui de ſon neveu en 1486 ;
6. Jeanne, Légataire d'*Agathe de Luzech*, ſon aïeule, pour 200 écus, mariée, en 1440, ſelon des mémoires, à *Pierre de Laſſeran*, dit *de Maſſencomme de Saint-Pé ;*
7. Et Hélène, auſſi légataire de ſon aïeule pour 200 écus.

XI. Jean de Gontaut, Ier du nom, Baron de Gramat, Seigneur de Cabrerès, d'Albenque, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, teſta le 10 Novembre 1495, & élut ſa ſépulture devant la Chapelle de Notre-Dame de Cabrerès. Il avoit épouſé, par contrat du 3 ou 13 Février 1453, *Yolande de la Roque-Toirac*, fille de *Bertrand*, Seigneur de *la Roque-Toirac*, & de Vernhes, & de *Dauphine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Jean, Protonotaire du Saint-Siège, Prieur de Saint-Géry, nommé co-héritier de ſes père & mère avec ſon frère aîné, à condition de rendre l'hérédité à Raymond de Gontaut, ſon neveu ;
3. Olivier, légué de 1000 écus dans le teſtament de ſon père ;
4. Marguerite, à qui ſon père donna, par ſon teſtament, 25 livres outre les 1000 écus dont il l'avoit doté, & qui fut femme de *Begon Bertrand*, Seigneur de Murat ;
5. Bonnette, femme d'*Antoine du Rouzet*, Seigneur de la Roque de Lanzac en Agénois. Son père lui fit le même legs qu'à ſa ſœur ;
6. Soubirane, mentionnée dans le teſtament de ſon père, mariée à *Pierre de Boiſſet*, Seigneur de la Salle-de-Vic ;
7. Et Isabelle, légatrice de ſon père de 1000 écus pour la marier, & femme de *Jacques*, Seigneur *de Veyrières*.

On trouve encore Pierre de Gontaut, Seigneur de la Roqueblanque, fils naturel de Jean de Gontaut, Seigneur de Cabrerès, & marié avec *Jeanne de Ragimont*.

XII. Antoine de Gontaut, IIe du nom, Seigneur de Cabrerès, de Gramat, d'Albenque, &c., donataire de *Marquèſe de Poujols*, femme d'Amalric de Gontaut, ſon oncle, teſta, au Château neuf de Cabrerès, le 13 Janvier 1520. Il avoit épouſé, le 8 Mai 1486, *Marguerite de Jean*, fille d'*Héliot de Jean*, Seigneur de Saint-Projet, & de *Catherine de Luzech*, dont :

1. Raymond, qui ſuit ;
2. Robert, Protonotaire Apoſtolique, Abbé de Sainte-Livrade, nommé Evêque de Condom, en 1564, mort le 25 Août 1569, & enterré dans l'Egliſe de Cahors où il avoit fondé ſon anniverſaire. Il avoit teſté le 17 Juin de la même année ;
3. Antoine, Prieur de Fumel & de Concots, légué de 25 livres par le teſtament de ſon père ;
4. Isabeau, femme de *Gaſpard de la Fite*, Seigneur d'Arcamont ;
5. Et Marguerite, à qui ſon père légua 3000 livres pour la marier. Elle épouſa, en 1533, *Guillot de la Valette-Pariſot*, Seigneur de Toulonjac, d'Algouze, &c., en Rouergue.

Antoine de Gontaut, IIe du nom, eut encore ſix enfans naturels, ſavoir deux garçons & quatre filles :

Déodat, auquel ſon père légua les revenus & les droits qu'il avoit au lieu de Montalſac, juſqu'à ce que Robert, ſon ſecond fils, lui eut fait avoir un Bénéfice de pareille valeur ;

Antoine, auquel ſon père légua 500 livres, & chargea ſes héritiers de le nourrir & faire élever juſqu'à ce qu'il fut en âge d'être marié ;

Jeanne, Isabelle & Antoinette, qui eurent chacune un legs de 300 livres & quatre robes ;

Et Catherine, dite *de Montalſac*, qui eut un legs de 200 livres & quatre robes.

XIII. Raymond de Gontaut, Seigneur de Cabrerès Gramat, d'Albenque, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, ſervoit dans la Compagnie de Jacques Galliot, Chevalier, Sénéchal d'Armagnac & de Quercy, en 1518, & teſta le 1er Juin 1542 dans la ville de Cahors ; fit des legs à tous ſes enfans ; inſtitua pour héritiers Jean & Robert, ſes frères, *Antoine d'Auriole*, Abbé de la Garde-Dieu, & Jean de Gontaut, Baron

de Biron, ſon couſin, à condition qu'ils rendroient l'hérédité à JEAN, ſon fils aîné. Il avoit épouſé, 1° le 11 Avril 1514, *Françoiſe de Bonafos*, Dame de Lentour, fille de *Léon*, & de *Jeanne de Mirambeau*. Elle mourut en 1526; & 2° *Anne d'Auriole*, Dame de Rouſſillon en Quercy & de Peyrilles, Baronne de Graniac, petite-fille de *Marguerite de Vairols*, dont les aïeux avoient fondé les Templiers dans Cahors. Son mari & elle obtinrent diſpenſe du Cardinal de Sens, Légat du Saint-Siège en France, pour s'être mariés, ne ſachant pas qu'ils étoient parens au IVe degré, & des Lettres de rémiſſion du Roi pour le même ſujet au mois d'Avril 1535. Elle teſta le 28 Juin 1557, & une ſeconde fois le 19 Décembre 1560. Du premier lit vint :

1. JEANNE, qui fut une des Dames de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, enſuite Dame d'honneur de la Reine ELISABETH D'AUTRICHE, femme du Roi CHARLES IX, Gouvernante de ſes filles, & enſuite Dame d'honneur de la Reine de Navarre, par proviſions du 23 Mai 1585. Elle avoit épouſé, le 30 Mai 1540, *Antoine*, Seigneur *de Noailles* & de Noaillac, Baron de Chambres, de Montclar & de Carbonnières, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fils aîné de *Louis de Noailles*, Seigneur de Montclar, & de *Catherine de Pierre-Buffière*. Elle étoit veuve & tutrice de ſes enfans le 5 Juillet 1572.

Les enfans du ſecond lit furent :

2. JEAN, qui ſuit ;
3. ROBERT, Prieur de Saint-Léonard en Quercy ;
4. GABRIELLE, à qui ſa mère légua 5000 livres pour la marier. Elle fut femme de *Léonard de Bridiers*, Seigneur de Villemaur en Berry ;
5. Et ISABEAU, à qui ſa mère fit le même legs qu'à ſa ſœur, mariée au Château de Briſambourg, le 15 Septembre 1570, à *Michel d'Aſtarac*, Chevalier, Baron de Mareſtang & de Fontrailles, Vicomte de Congouſt, Sénéchal d'Armagnac, ſecond fils de *Jean-Jacques*, & d'*Anne de Narbonne*.

XIV. JEAN DE GONTAUT, IIe du nom, Seigneur de Cabrerès, de Gramat & de Rouſſillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſe trouva à la bataille de Dreux en 1562, & fut préſent, le 12 Avril 1598, au contrat de mariage de *Jean de la Valette*, Seigneur de Pariſot & de Labro en Rouergue, avec *Iſabeau de Bridiers*, ſa nièce, à laquelle il conſtitua en dot la Terre d'Albenque, du conſentement de ſes père & mère, pour ce qui étoit dû à GABRIELLE DE GONTAUT, ſa ſœur, pour ſa dot, à condition que, pour le ſurplus de la valeur de cette Terre, *Jean de la Valette*, donneroit à JEAN DE GONTAUT, les Terres de Saint-Géry & de Bouzies. Il épouſa, par contrat du 24 Février 1571, *Anne de Cheverry*, fille de *Pierre*, Baron de la Réolle en Biſcaye, & de Saint-Michel en Languedoc, & de *Raymonde de Marien des Plats*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. CHARLES, Seigneur de Loubreſſac, qui eut en partage les Baronnies de Gramat & de Loubreſſac. Il fut Page de la Chambre de Louis XIII, eſt qualifié *Baron de Rouſſillon*, le 26 Juin 1636, dans un don que le Roi lui fit d'une penſion de 2000 livres, & teſta le 20 Août 1660. Il avoit épouſé *Françoiſe de Minut de Caſtéra*, en Languedoc, deſcendue de *Georges de Minut*, premier Préſident au Parlement de Toulouſe, originaire du Milanois, venu en France ſous le Roi FRANÇOIS Ier, & fille d'*Antoine de Minut*, Baron de Caſtéra & de Pradelles, & de *Marthe de Potier-la-Terraſſe*. Il en eut cinq garçons & une fille, ſavoir :

   JACQUES, GEORGES, CHARLES, l'aîné, & JEAN, qui moururent ſans poſtérité ;

   CHARLES DE GONTAUT-DE-ROUSSILLON, dit *le Jeune*, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1666 ;

   Et MARTHE, qui épouſa *Georges du Tillet*, Marquis d'Orgueil, Seigneur de Mauroux en Quercy. Voyez TILLET (DU).
3. Et ANNE, mariée, par contrat du 21 Juillet 1599, à *Hector-Renaud de Durfort*, Baron de Bajamont, Comte de Launac en Agénois, fils d'*Amanieu de Durfort*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Bajamont, & de *Jeanne de la Dague*. Elle en étoit veuve le 25 Octobre 1612.

XV. JEAN DE GONTAUT, IIIe du nom, Seigneur de Cabrerès, Baron de Rouſſillon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Sénéchal & Gouverneur du Quercy, obtint, au mois de Février 1611, l'érection de ſa Baronnie de *Cabrerès* en *Comté*. Il ſigna comme témoin, le 12 Février 1620, au contrat de mariage d'entre *Charles de la Valette-Pariſot*, ſon couſin, avec *Angélique de Pechpeyrou*, & fut auſſi préſent à celui de *François de la Valette-Pariſot*, Baron de

Cornuſſon, avec *Hélène d'Aſtarac-de-Mareſtang*. Il épouſa, 1° *Claudine de Lauzières*, fille de *Pons*, Marquis de Thémines, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, morte à Toulouſe, durant le ſiège de Montauban, en 1621; & 2° par contrat du 27 Septembre 1630, *Marie de Fabas*, Dame de Cazeneuve, fille de *Jean de Fabas*, Vicomte de Caſtets en Gaſcogne, & de *Marthe de Châteauneuf*. Il eut du premier lit :

1. Antoine-François, Comte de Cabrerès, Maréchal-de-Camp, qui eut du Maréchal *de Thémines*, ſon aïeul maternel, par ſon teſtament du 15 Juillet 1623, un legs de 18000 livres, payables quand il auroit 16 ans. Il épouſa, par contrat du 27 Décembre 1630, *Marguerite de Vicoze*, fille d'*Henri*, & obtint, le 29 Mars 1638, une Commiſſion de Meſtre-de-Camp d'un Régiment de 20 Compagnies;
2. Marie-Madeleine, léguée de 1200 livres pour ſe marier, par le teſtament du Maréchal *de Thémines*, ſon aïeul maternel.

Et du ſecond lit vint :

3. Jean, qui ſuit.

XVI. Jean de Gontaut, IVe du nom, ſuccéda à Antoine-François, ſon frère ainé, & fut Comte de Cabrerès, Baron de Rouſſillon, Seigneur de Vialolles, Bouzies, Saint-Géry, Maſſeries, &c. Il épouſa, par contrat du 29 Septembre 1660, *Jeanne d'Izarn*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Freiſſinet, & de Valady, & de *Jeanne de Corneillan*, & veuve de *Jacques de Roquefeuil*, Baron de Pinet. De ſon ſecond mari vinrent :

1. Antoine-François, qui ſuit;
2. Jacques-Alain, d'abord Capitaine de Dragons, puis Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Paris; élu Doyen de la même Egliſe le 10 Juillet 1717; nommé Abbé de Saint-Ambroiſe, Ordre de Saint-Auguſtin, la même année, & de Lagny en 1721. Il eſt mort à Paris le 15 Décembre 1732, âgé d'environ 67 ans;
3. Christophe, Capitaine dans le Régiment des Cuiraſſiers, tué au ſiège de Turin;
4. Marie, morte ſans alliance;
5. Jeanne, morte Religieuſe novice aux Chanoineſſes de Saint-Auguſtin de Saint-Géry, à Cahors;
6. Et Marie-Charlotte, morte âgée de 12 ans.

XVII. Antoine-François de Gontaut, Comte de Cabrerès, Baron de Rouſſillon, Gouverneur de la ville de Figeac, en Quercy, fut reçu Page du Roi en ſa Grande-Ecurie au mois de Janvier 1676. Il épouſa *Françoiſe du Mas*, ci-devant veuve de *Pierre du Buiſſon*, Marquis de Bournazel. Elle eſt morte ſans enfans de ſon ſecond mariage.

BRANCHE
des Seigneurs de Badefol *& de* Saint-Geniès.

La Terre de *Badefol*, qu'on prononce *Badefou-la-Linde*, eſt en Périgord, dans le Diocèſe & l'Election de Sarlat. Le Seigneur de Badefol portoit, ſelon un ancien Armorial: *d'azur, à 3 cotices d'or, & une bordure de ſable, chargée de 3 tours crénelées d'or.* Les Seigneurs de *Badefol*, de la Maiſon de Gontaut-Biron, ajoutèrent à leurs armes qui eſt un *écu en bannière, écartelé d'or & de gueules*, cette *bordure chargée de tours* ou *de châteaux*, comme le prouvent pluſieurs de leurs ſceaux, & ils prenoient indifféremment dans leurs actes le nom de Gontaut ſeul, ou celui de *Badefol* ſeul, ſuivant l'uſage de ce tems. On trouve un hommage-lige fait à Luſignan par Gaston de Gontaut, IIe du nom, qualifié *nobilis vir*, pour le Château de Badefol, le jour de Pâques de l'an 1232, dans lequel il nomme Elie Rudel, & Arnaud de Blanchefort. Il y a lieu de croire que Pierre de Gontaut, qui va ſuivre, étoit ſon frère, & fit cette branche des Seigneurs de Badefol; que tous deux étoient fils d'Henri de Gontaut, Seigneur de Biron; & que par le partage fait entr'eux, la Baronnie de *Biron* demeura à Gaston, IIe du nom, qui fait le IVe degré de la branche aînée, & la Terre de *Badefol* à Pierre.

IV. Pierre de Gontaut, Ier du nom, Seigneur de Badefol, eut différend avec Guillaume de Biron & ſes fils qui y prétendoient droit, & dont ils lui firent ceſſion, par accord paſſé devant l'Evêque de Périgueux, le 4 des Calendes de Février 1239. Il eſt qualifié *Monſeigneur*, dans l'hommage que lui rendirent, en la ſalle du Château de Badefol, Guillaume de Saint-Alvère, & ſes frères, le lendemain de la Fête de la Madeleine, l'an 1253, après avoir fait accord avec lui ſur leur différend, par l'entremiſe de l'Abbé de Faize, & du Prieur de Saint-Avit, leurs arbitres, qui ſcellèrent cet acte de leur ſceau. Il tran-

ſigea le jour de la Saint-Jean, l'an 1255, avec l'Abbé & le Couvent de Cadouin, touchant les immunités & privilèges accordés à ce Monaſtère, tant par les Rois d'Angleterre, que par lui & ſes frères, comme droits de péage, de pêche & de chaſſe dans les Terres de Badefol & de Biron. Il mourut avant 1276, & avoit épouſé *Elie* ou *Eliote*, dont il eut :

Gaston, qui ſuit ;
Et Pierre, leſquels, en 1276, étoient ſous la tutelle de Hugues de Châteauneuf.

V. Gaston de Gontaut, Chevalier, Seigneur de Badefol, tranſigea avec les Conſuls & Habitans de la ville de Beaumont, le Lundi avant la Fête de Saint-Barnabé, l'an 1301, & leur accorda ſeulement pour eux & non pour les autres habitans, la Juridiction de Beaumont, l'exemption du droit de péage qui lui étoit dû à cauſe de ſon Château de Badefol. Il fit donation à l'Abbé de Cadouin & aux Religieux, le jour de la Chandeleur 1309, d'une rente en argent qu'ils lui devoient, ſuivant l'accord fait entr'eux. Cette rente étoit établie par les tranſactions de 1284 & 1287, & cet acte prouve bien que c'eſt le même Gaston, dont l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne* a fait deux perſonnages différens. Il ne vivoit plus en 1332, & on ne connoît point ſon alliance; mais il eſt prouvé qu'il fut père de

Pierre, qui ſuit ;
Et Séguin, dont on ignore la deſtinée.

VI. Pierre de Gontaut, IIe du nom, Seigneur de Badefol, commandoit dans la ville de Montſégur, lorſqu'elle fut aſſiégée, en 1345, par le Comte d'Herbi & le Comte de Pechnabrot, pour le Roi d'Angleterre. Ce ſiège fut long & rude, dit l'Hiſtoire de ce tems; mais à cauſe des machines qui jetoient de groſſes & peſantes pierres, leſquelles écraſoient les murailles, les maiſons & les tours, cette ville fit une Capitulation honorable; & la même année le Seigneur *de Badefol* prit d'aſſaut Villefranche en Périgord, la fit brûler, & paſſer au fil de l'épée la garniſon Angloiſe, & enſuite s'empara des villes de Tonneins & Port-Sainte-Marie en Agénois. Il avoit épouſé, en 1305, *Marguerite de Born*, qu'on croit fille de *Géraud de Faye*, Damoiſeau, Seigneur de Hautefort & de Thenon, & de *N... de Gourdon*, & ſœur de *Bertrand* & de *Regnaud*, dits *de Born*, ſucceſſivement Seigneurs de Hautefort & de Thenon, comme ſubſtitués au nom de Born, à cauſe d'autre *Marguerite de Born*, leur aïeule, héritière de ſa Maiſon, & Dame *de Hautefort*, femme d'*Aimar de Faye*, Chevalier, Seigneur de Thenon, leur grand-père, avant l'an 1237. De ce mariage vint :

VII. Séguin de Gontaut, Chevalier, Seigneur de Badefol & de Saint-Geniès, qui ſervoit dans les guerres en Guyenne avec 4 Ecuyers de ſa ſuite, ſous le commandement de Meſſire Pierre de Marmande, Sénéchal de Périgord, & ſous lequel on trouve auſſi Meſſire Pierre de Gontaut, Sire de Biron, Chevalier Banneret au mois de Janvier 1338. Le Roi Philippe de Valois, & le Duc de Normandie, ſon fils, lui firent don, en 1339, de la pêcherie de la Linde dans la Juridiction de Saint-Front, de Pruneguelle & de Pontours. Ce Monarque lui avoit confiſqué ſes biens parce qu'il tenoit le parti des Anglois, & il fut rétabli dans toute la Juridiction & Juſtice de ſa Terre & Baronnie de Badefol, dont les habitans des Baſtides-de-Beaumont, Molières, la Linde & autres du voiſinage, s'étoient emparés, par Lettres de Jean, Evêque de Beauvais, comme Lieutenant pour le Roi en Gaſcogne, Agénois, Bourdelois & Languedoc, du 24 Juillet 1342. Il fut empoiſonné en 1364, par ordre de Charles, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, étant à ſa table à ſouper avec lui, comme on l'apprend des interrogatoires faits en 1378, par les Commiſſaires du Roi. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Juin 1329, *Marguerite de Bérail*, fille de Meſſire *Raymond*, Chevalier, Seigneur de Seſſac, & Co-Seigneur de Thémines, & d'*Anne de Sauve*, en préſence de nobles hommes *Hugues de Bérail*, Seigneur de Buſſière; Olivier de Penne, Seigneur de la Guépie; Amaury de Gironde, Chevalier; Pierre de Gontaut, Seigneur de Biron; Fortanier de Gordon, Co-Seigneur de Gordon; Raymond de Courcelles, Damoiſeau de Badefol; Raymond de Grand-Caſtaus, & Guillaume de Montauriol, Damoiſeaux. Il eut de ſon mariage :

1. Antoine, dit Tonet, qui prit pour le Roi de France la ville de la Linde, au mois de Juin 1370, & y fut tué par le Captal de Buch;
2. Pierre, qui ſuit ;

3. Elie de Gontaut, Damoiſeau de Badefol, lequel épouſa, en 1388, par diſpenſe de Clément VII, Pape à Avignon, en date du mois d'Octobre même année, *Marthe de Born*, Dame de Hautefort & de Thenon ſa parente au IIIe degré, dont deſcendent les Marquis *de Hautefort*. Voyez HAUTEFORT ;
4. & 5. Arnaldon & Bernard de Badefol-de-Gontaut, qui commandèrent dans Bourdeilles lorſque les Comtes de Cantebruge & de Pechnabrot aſſiégèrent cette ville avec 3000 hommes amenés d'Angleterre en 1369. Ils la rendirent par capitulation, après 3 mois de ſiège ;
6. Jean de Badefol, connu par une quittance ſcellée en cire rouge d'un ſceau à un *écu écartelé, & une bordure chargée de* 6 *châteaux*, 3, 2 & 1 ;
7. Et Delphine, mariée, ſuivant un Mémoire domeſtique, dreſſé ſur les titres, qui nous a été envoyé, à *Pierre de Cugnac*, lequel fut père de *Jean de Cugnac*, qui, en 1431, fit don à Richard de Gontaut, ſon neveu, de tous les droits qu'il avoit en la Terre & Châtellenie de Badefol.

VIII. Pierre de Gontaut, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Badefol & de Saint-Geniès, mort en 1376, ſuivant l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, avoit épouſé *Catherine de Bredoire* ou *Brédoré*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Catherine, femme de *Macfred de Chaumont*, Damoiſeau.

IX. Pierre de Gontaut, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Badefol & de Saint-Geniès, ſouſcrivit, en 1394, avec le Seigneur de Muſſidan, à la trève conclue entre les Rois de France & d'Angleterre. Il ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de l'Abbaye de Cadouin, devant le Grand-Autel, où étoient enterrés ſes prédéceſſeurs, & y fonda un *obit* tous les ans à pareil jour de ſon décès. Il avoit épouſé *Jeanne de Bourdeilles*, Dame de Lancais, dont vint :

X. Richard de Gontaut, Seigneur de Badefol, St.-Geniez, Cazals, Co-Seigneur de Salagnac, qualifié, dans tous les actes de ce tems, *nobilis & potens vir*, mal-à-propos confondu dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne* avec un autre Richard de Gontaut, fils naturel de Pierre, IVe du nom & de *Giraude de la Motte*, lequel fut légitimé par Lettres données à Sens au mois d'Août 1445. Il eſt prouvé par ces Lettres que ce Richard, fils légitimé, n'avoit pas encore d'enfans, & que Richard, fils légitime de Pierre, avoit épouſé, le 21 Septembre 1419, *Jeanne de Salignac*, fille & héritière de *Mainfroy*, Seigneur en partie de Salagnac, de Saint-Geniès, de la Chapelle-au-Bareil, de Cazals, &c., & de *Marthe de Favars*, fille de *Guy de Leſtrange*, dit *de Favars*, Seigneur de Saint-Yrieix-de-Gélas. Il rendit hommage pour elle de Saint-Martial & de Natalie le 6 Août 1449. Etant veuf d'elle & uſufruitier de ſes biens, il fonda, dans l'Egliſe des Cordeliers de la ville de Montignac, le 3 Avril 1482, trois *obits* par an, & une Meſſe tous les Samedis de chaque année, tant pour elle que pour les Seigneur & Dame de Saint-Geniès, ſes père & mère. Il eut de ſon mariage :

XI. Jean de Gontaut, Ier du nom, appelé dans les actes de ſon tems indifféremment *de Gontaut* ou *de Salagnac*, Seigneur de Badefol, Saint-Geniès, la Chapelle-au-Bareil, Saint-Martial, Cazals, Co-Seigneur de Salagnac. Il fut Chambellan du Roi Charles VII, & épouſa, le 21 Novembre 1451, *Philippe d'Aubuſſon*, fille de *Jean*, Seigneur de la Borne, du Monteil-au-Vicomte & de la Feuillade, & de *Guyotte de Monteruc*. Il en eut :

Guy, qui ſuit.

Un Mémoire donne encore à Jean pour fille :

Isabelle, femme du Seigneur *de Dienne*, en Limouſin.

XII. Guy de Gontaut, Seigneur de Badefol, la Chapelle-au-Bareil, Saint-Geniès, Chevalier de l'Ordre du Roi, teſta le 24 Juin 1524 ; inſtitua héritier ſon fils aîné ; nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires Bernard d'Aytz, Abbé des Aleux, & Jean d'Abzac-de-la-Douze ; & pour curateur de ſes enfans Pons de Gontaut, Seigneur de Biron. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1495, *Claude de Salignac*, fille *d'Antoine*, Baron *de Salignac*, Chevalier, Seigneur de Rouffiac, Turſac, Fénélon, Gaulejac, l'Arche & Terraſſon, Conſeiller, Chambellan du Roi, Gouverneur & Capitaine du Château de Moncuq, & de *Jeanne de Caumont*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Hélie, Abbé de l'Abbaye de la Sauve-Majeure, nommé à cette Abbaye par le Roi le 7 Septembre 1557, mort le 6 Mars 1574 ;

3. François, Abbé de Faiſe au Diocèſe de Bordeaux, depuis 1572 juſqu'en 1578;
4. Et Jacquette, mariée au Seigneur de *Chavagnac*.

On trouve en ce même tems un Pierre-Elie de Gontaut, Recteur des Egliſes de Nadaillac, de Caumont & de la Sauvetat en Périgord.

XIII. Jean de Gontaut, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Badefol, Saint-Geniès, Vicomte du Rouzel, Guidon de la Compagnie de 30 lances des Ordonnances du Roi, ſous la charge & conduite d'Armand de Gontaut, Seigneur de Biron, en 1569, fut inſtitué héritier de ſa mère, par le teſtament de celle-ci, & mourut devant la Rochelle, le 14 Décembre 1572, comme l'apprend le rôle de la montre de cette Compagnie, faite devant cette ville, le 19 Février 1573. Il avoit fait ſon teſtament au Château de Saint-Geniès, dès le 14 Avril 1564, par lequel il ordonne ſa ſépulture, en cas qu'il meure, en Périgord, dans l'un des tombeaux de ſes prédéceſſeurs, ſoit dans celui qui eſt devant le Grand-Autel de l'Egliſe de Cadouin, ou en celui de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Geniès, à la volonté de ſon héritier univerſel. Il fonda dans l'une de ces Egliſes un *obit* annuel, & ordonna l'exécution de celui jadis fondé par Pierre de Gontaut, Chevalier, l'un de ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé *Françoiſe d'Audaux* ou *d'Eudaux*, fille de *Roger*, & de *Jeanne de Lautrec*. Elle ne vivoit plus lors du teſtament de ſon mari, qui y rappelle ſes 12 enfans, ſavoir:

1. Armand, qui ſuit;
2. Bernard, tige de la branche des Seigneurs de *Campagnac* & de *la Serre*, rapportée ci-après;
3. Richard;
4. Jean, préſenté pour être Chevalier de Malte au Prieuré de Toulouſe en 1554;
5. Etienne, Protonotaire Apoſtolique, puis Abbé de la Sauve-Majeure le 26 Janvier 1575, après Hélie de Gontaut, ſon oncle; il en prit poſſeſſion par l'Official de Bordeaux le 15 Juin ſuivant;
6. Jean, dit le *Jeune*, vivant en 1564;
7. Jeanne, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Pardoux-la-Rivière en 1564;
8. Claude, mariée, le 10 Avril 1550, à *Jean de Bourdeilles*, Seigneur des Bernardières, fils de *Gabriel*, & de *Claire de Pontbriant*. Elle teſta le 9 Mai 1584;
9. Autre Jeanne, ſurnommée Madeleine, Religieuſe;
10. Isabeau, femme, par contrat de 1571, de *François*, Ecuyer, Seigneur *de la Bermondie*, &c., dont poſtérité;
11. & 12. Françoise & Marguerite, dites *Religieuſes*, dans le teſtament de leur père, avec Jeanne, autre Jeanne, dite Madeleine, leurs ſœurs, aux Abbayes de Saint-Pardoux-la-Rivière & de Brageac.

XIV. Armand de Gontaut, Seigneur de St.-Geniès, la Chapelle & d'Audaux, Baron de Badefol, d'Almeneſches & d'Ecorches en Normandie, qualifié *Sénéchal de Béarn* en 1564; Chevalier de l'Ordre du Roi en 1565; Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre & Conſeiller de la Reine en ſon Conſeil Privé en 1567; Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1569; Conſeiller & Chambellan du Duc d'Anjou, frère du Roi; qualifié *Gouverneur & Lieutenant-Général* pour le Roi de Navarre, en ſon Royaume & Pays ſouverains, dans le contrat de mariage de Rachel, une de ſes filles; teſta le 28 Septembre 1591, & fit un legs à Armand, ſon fils puîné. Il avoit épouſé *Jeanne de Foix*, Dame d'honneur de la Reine de Navarre en 1564, fille de *Frédéric de Foix*, Grand-Ecuyer de Navarre, & de *Françoiſe de Silly* dont:

1. Hélie, qui ſuit;
2. Armand, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. Rachel, mariée, par contrat du 19 Mars 1584, à *Jean*, Vicomte de *Belſunce*, fils aîné de *Jean*, Vicomte *de Belſunce*, Seigneur de Liſſague, Conſeiller & Chambellan du Roi de Navarre, & de *Catherine de Luxe*;
4. Marie, femme, 1° le 30 Septembre 1594, de *Philippe de Montaut-Benac*, fils de *Jean-Marc*, Baron de *Montaut*, & de *Madeleine d'Andouins*, duquel elle étoit veuve après le 9 Juin 1597; 2° de Jean-Jacques de Bourbon-Malause, Vicomte de Lavedan, veuf de *Catherine de Bourbon*, fille de *Jean*, Baron de Bazian, & fils aîné d'Anne de Bourbon-Malause, Vicomte de Lavedan, & de *Jeanne d'Abzac* (ce Vicomte de Lavedan ſe voyant ſans enfans, fit donation à Marie de Gontaut, ſa ſeconde femme, du Vicomté de Lavedan, par ſon teſtament du 25 Août 1610); & 3° le 12 Mai 1620, de *Bernard*, Seigneur de *Brezolles* & de la Graulle;
5. Esther, femme de *N... d'Aſpremont*, Vicomte d'Orthez;
6. Jeanne, épouſe du Marquis de *Caſtelnau-Chaloſſe*;

7. Et JUDITH, mariée à *Jean de Gimel*, Seigneur de Paluel, dont poſtérité. Voyez GIMEL.

XV. HÉLIE DE GONTAUT, Seigneur de Saint-Geniès, Baron de Badefol, Chambellan ordinaire du Duc d'*Alençon* en 1576, juſqu'en 1583, fut Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi HENRI IV, en Béarn, & Vice-Roi de Navarre. Il traita, après le 6 Février 1585, avec *Maximilien, Salomon*, & *Philippe de Béthune*, ſes beaux-frères, pour le partage des biens de la Maiſon de *Roſny*, & ſe contenta des Terres de Taluz & de Beaunay, avec la ſomme de 1000 écus. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Falaiſe le 24 Octobre 1584, *Jacqueline de Béthune*, fille de *François*, Baron de *Roſny*, & de *Charlotte Dauvet*, ſa première femme. Elle étoit veuve le 11 Novembre 1598, lorſqu'elle ratifia le traité que ſon mari avoit fait en 1585, avec ſes frères, & elle tranſigea, le 8 Juin 1605, avec JACQUELINE, ſa fille, & ARMAND DE GONTAUT, ſon beau-frère, au ſujet du Codicille d'ARMAND DE GONTAUT, père de feu ſon mari; obtint, le 3 Février 1606, un don de 12000 livres; vendit, le 1er Janvier 1610, au Baron de Médavy, les fiefs de Penthièvre & de Bonnemain, ſitués au Duché d'Alençon, pour 13800 livres, & la Seigneurie de Châtel-lès-Almeneſches 18000 livres, à Centurion de Saint-Aignan. Elle eut de ſon mariage:

1. JACQUELINE DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, Dame de Badefol, mariée, le 25 Juillet 1614, à JEAN DE GONTAUT, IIe du nom, Baron de Biron, fils puîné d'ARMAND, Maréchal de France, & de *Jeanne d'Ornezan*. (Voyez le degré XIIIe de la branche aînée de cette Maiſon);
2. Et JUDITH, Dame DE SAINT-GENIÈS & de Badefol, après la mort de ſa ſœur aînée, mariée, le 20 Mai 1612, à *Philippe de Montaut*, Baron de Benac, Seigneur de Navailles, fils aîné de *Bernard*, Baron *de Montaut*, & de *Tabiſta de Gabaſton-de-Baſſillon*. C'eſt par cette alliance que les Terres de Badefol & de Saint-Geniès ſont entrées dans la Maiſon de *Montaut-Navailles*. Elle plaidoit au Conſeil du Roi en 1617, contre JEAN DE GONTAUT, IIe du nom, Baron de Biron, qui s'étoit emparé de Badefol à ſon préjudice.

XV. ARMAND DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, IIe du nom, Seigneur d'Audaux, de Lanzac, de Gaulejac & de Loupiac, ſecond fils d'ARMAND, & de *Jeanne de Foix*, fut élevé Page du Roi HENRI IV; tranſigea, le 8 Juin 1605, avec *Jacqueline de Béthune*, ſa belle-ſœur, & vivoit encore en 1645. Il eut d'*Antoinette de Chaunac*, Dame de Lanzac en Quercy, & de Gaulejac en Périgord:

XVI. JEAN DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, Seigneur de Lanzac, Gaulejac & Loupiac, qui teſta le 25 Septembre 1649. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Avril 1628, *Françoiſe-Galliote de Loſtanges-de-Sainte-Alvère*, fille de *Jean-Louis*, Baron *de Sainte-Alvère*, en Périgord, & d'*Eliſabeth de Cruſſol-d'Uzès*, dont:

1. BARTHÉLEMY, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Gaulejac, Garde de la Manche du Roi, mentionné dans les preuves que ſon frère aîné fit de ſa nobleſſe en Guyenne, l'an 1628;
3. Et N... DE GONTAUT, femme de *N... d'Eſtrelles*, Seigneur de Ponac.

XVII. BARTHÉLEMY DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, dit *le Marquis de Lanzac*, Seigneur de Loupiac, Gaulejac, &c., fut aſſigné à Gaulejac, dans l'Election de Sarlat, lors de la recherche de la Nobleſſe, & y fut maintenu avec ſon frère JEAN, comme ſortant de la Maiſon de GONTAUT-BIRON, par Jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, donné à Agen le 26 Mars 1668. Il vivoit encore en 1702, & avoit épouſé, par contrat du 22 Janvier 1664, *Marie-Geſonne-Romaine de Turenne*, fille de *Flotard*, Baron d'Aynac, & de *Claude de Gourdon de Genouillac-Vaillac*. Il n'en eut point d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de CAMPAGNAC *& de la* SERRE, *ſubſiſtante.*

XIV. BERNARD DE GONTAUT-DE-SAINT-GENIÈS, Seigneur de Campagnac, ſecond fils de JEAN, IIe du nom, & de *Françoiſe d'Audaux* ou d'*Eudaux*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Roi de Navarre, épouſa, par contrat du 24 Juin 1571, *Louiſe*, alias *Charlotte de Saintours*, Dame de Campagnac, laquelle teſta avec ſon mari, le 25 Juin 1580. Ils inſtituèrent pour héritier leur fils aîné, HENRI, qui ſuit, & firent un legs à BERNARD, leur autre fils. L'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne* lui donne pour ſeconde femme *Suſanne Daniel*, dont on ne connoît point d'enfans.

XV. Henri de Gontaut-de-Saint-Geniès, Seigneur de Campagnac & de Ruffen, inſtitué héritier de ſes père & mère, épouſa, par contrat paſſé à Saint-Maurice en Périgord, le 4 Août 1594, *Jeanne de Pons*, fille de *Guy*, Seigneur de Saint-Maurice, Meſpolet & Ségur, & d'*Antoinette d'Abzac-de-Bellegarde*. Dans ce contrat de mariage il eſt parlé d'Etienne de Gontaut-de-Saint-Geniès, Seigneur de Saint-Julien, Cuzorn & la Mouzie, Chevalier de l'Ordre du Roi, dit oncle de Henri, auquel il fut préſent. Henri de Gontaut eut pour enfans:

Armand, qui ſuit;
Et trois autres garçons, Charles, Isaac & Gabriel, morts ſans poſtérité.

XVI. Armand de Gontaut-de-Saint-Geniès, Seigneur de la Serre & de Ruffen, épouſa, par contrat du 21 Janvier 1610, *Marque de Montlouis*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Serre, dont:

XVII. Henri de Gontaut-de-Saint-Geniès, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Serre, qui teſta les 2 & 4 Décembre 1665. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Octobre 1630, du conſentement & en préſence de ſa mère, *Marguerite de Vaſſal*, fille de *Jean*, Seigneur de la Barde, & de *Jeanne de Foucault-de-Lardimalie*. De ce mariage vinrent:

1. Jean, Seigneur de la Serre, lequel teſta le 7 Mai 1646, & mourut ſans poſtérité;
2. Autre Jean, Seigneur de Saint-Cyr en 1666;
3. Pierre, Seigneur de Montlouis;
4. Perrot, Seigneur de Gontaut;
5. Jean, qui ſuit;
6. Et Henrie ou Henriette, nommée *Mademoiſelle de Saint-Cyr*.

XVIII. Jean de Gontaut, Seigneur du Clozet, inſtitué héritier par Jean, ſon frère aîné, épouſa, par contrat du 22 Janvier 1680, *Jeanne de Royère*, fille de *Jacques*, Seigneur de Bellet, & de *Françoiſe du Faur*, dont:

Félix, qui ſuit;
Et pluſieurs autres enfans morts au ſervice du Roi, ſans poſtérité, entr'autres, à ce que nous croyons, Philippe de Gontaut-de-Saint-Geniès, mort le 12 Décembre 1771, dans ſon Château de Saint-Cyr, âgé de 92 ans.

XIX. Félix de Gontaut, Capitaine réformé au Régiment Dauphin, Dragons, a épouſé, par contrat du 15 Juin 1723, *Marie-Anne du Caſtain*, fille de *Jean*, Seigneur des Taboiſſies, & d'*Henriette Gontier*, dont:

Félix-Nicolas, qui ſuit;
Et Marie-Anne, morte jeune.

XX. Félix-Nicolas, Comte de Gontaut, a commencé de ſervir en qualité de Cornette de Dragons, au Régiment de Languedoc, en 1744; a été bleſſé cette même année d'un coup de feu à l'attaque de Montalban en Italie, de même qu'au paſſage du Tanaro, d'un coup de ſabre; a été fait Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, en 1749; bleſſé en 1758 de trois coups de feu, ſous les ordres de M. de Villemur, à la défenſe d'un Village, dont un au travers du corps; & a été fait Colonel du Régiment de Tournaiſis, le 1er Février 1761. Nous ignorons s'il eſt marié.

Les armes de la branche aînée de la Maiſon de Gontaut-Biron, dont eſt chef M. le Maréchal Duc de Biron, ſont: *un écu en bannière, écartelé d'or & de gueules;* & celles de la branche *de Badefol* ſont auſſi de Gontaut, *à la bordure chargée de* 6 *tours d'or, poſées* 3, 2 *&* 1, comme nous l'avons dit ci-devant. Apparemment que les Seigneurs *de Lanzac* & *de Campagnac*, qui ſortent de la branche *de Badefol*, portent les mêmes armes.

On trouve encore dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne* un fragment de la Généalogie de la Maiſon *de Biron*, extrait du Cartulaire de l'Abbaye de Cadouin; de plus, les Seigneurs *de Montferrand* en Périgord, qui portent le nom *de Biron* & les armes de Gontaut; & une branche telle qu'elle a été produite par les Seigneurs *de Saint-Orſe* en Guyenne, en 1667, ſortie des Seigneurs *de Montferrand*.

GONTHIER, Famille de Berry, de laquelle étoit Jean-Baptiste Gonthier, Seigneur de Longeville, Thiais, Choiſy & Grignon, né le 6 Août 1622, fils de Jacques Gonthier, Conſeiller au Parlement de Paris en 1616, & de *Marie de Bermont*, morte le 2 Avril 1636. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 29 Mars 1649, & Préſident en la Chambre des Comptes de Paris le 6 Mai 1667, juſqu'en 1675.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une étoile de gueules, accoſtée de* 2 *hures de ſanglier, arrachées & affrontées de ſable, & accompagnée de* 3 *gonds d'argent,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

GONTIER DE LANGES, en Dauphiné,

autre Famille, dont les armes ſont : *de gueules, à 3 coquilles d'argent ; au chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

GONZAGUE, Maiſon d'Italie, qui a donné, dans la ſeule branche des Ducs de Mantoue, deux Impératrices à l'Allemagne, une Reine à la Pologne, & deux Archiducheſſes à la Maiſon d'Autriche. Il n'y en a point qui ait produit un ſi grand nombre de Cardinaux à l'Egliſe. La Généalogie qu'on trouve dans Moréri, tom. V, édit. de 1759, remonte à

Louis de Gonzague, Ier du nom, Capitaine de Mantoue, qui étoit fils de Guy, avec lequel il ſe défit, en 1327 ou 1328, de Paſſerino Bonacoſſi, Tyran de Mantoue. Il en obtint la Seigneurie ſous le nom de Vicaire de l'Empire, & mourut le 18 Janvier 1360, âgé de 93 ans.

Louis de Gonzague, IIIe du nom, iſſu de lui au VIe degré, ſurnommé *le Turc*, Marquis de Mantoue, fut un des plus grands Capitaines de ſon tems, & mourut le 12 Juin 1478, âgé de 64 ans.

L'Empereur Charles-Quint donna le titre de Duc de Mantoue à Frédéric de Gonzague, IIe du nom, arrière-petit-fils de Louis III, ci-deſſus, & lui conſerva le Marquiſat de Montferrat. Il mourut le 28 Juin 1540.

Vincent de Gonzague, IIe du nom, né en 1594, & mort le 26 Décembre 1627, âgé de 33 ans, eſt le dernier Duc de Mantoue de la branche aînée.

Louis de Gonzague, Prince de Mantoue, né en 1539, troiſième fils de Frédéric, IIe du nom, premier Duc de Mantoue, eſt auteur de la ſeconde branche, dite des *Ducs de Nevers*, devenus Ducs de Mantoue.

Charles de Gonzague-Clèves, Ier du nom, Duc de Nevers & de Réthel, devint Duc de Mantoue & de Montferrat, après la mort de Vincent, IIe du nom, ſon couſin. Sa poſtérité a fini au XIVe degré dans la perſonne de

Ferdinand-Charles de Gonzague, Duc de Mantoue & de Montferrat, né le 31 Août 1652, qui reconnut Philippe V pour Roi d'Eſpagne. Les Impériaux s'emparèrent de ſes Etats en 1707, & ſans avoir été cité ni entendu, il fut mis au ban de l'Empire, le 30 Juin 1708, & mourut à Padoue le 5 Juillet ſuivant, ſans poſtérité légitime d'Anne-Isabelle de Gonzague, & de *Suſanne-Henriette de Lorraine*, ſes deux femmes.

La troiſième branche, dite des *Princes de Guaſtalla*, a eu pour auteur :

Ferdinand de Gonzague, né le 28 Janvier 1507, fils puîné de François de Gonzague, IIe du nom, Marquis de Mantoue, & d'*Eliſabeth d'Eſte*. Il fut Duc de Molfetta, Prince d'Ariano & de Guaſtalla, Vice-Roi de Sicile, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Gouverneur du Milanois, &c., & mourut à Bruxelles le 15 Novembre 1557, d'une chute de cheval, en reconnoiſſant, pendant la nuit, la ville de St.-Quentin. Il eut pour deſcendant au XIIIe degré :

Vincent de Gonzague, qui devint Duc de Guaſtalla, après la mort de ſes couſins germains ; il eut pour enfans :

Antoine-Ferdinand, mort à Guaſtalla, le 17 Avril 1729, ſans enfans de *Théodore de Heſſe-Darmſtadt*, qu'il avoit épouſée le 23 Février 1727 ;

Et Joseph-Marie, qui ſuit.

Joseph-Marie de Gonzague, Duc de Guaſtalla & de Sabionetta, Prince de Bozzolo, Marquis d'Hoſtiano,, Comte de Pomponeſco, &c., né le 20 Avril 1690, mourut auſſi à Guaſtalla dans le Mantouan, le 15 Août 1746, dans la 56e année de ſon âge, ſans enfans de *Marie-Eléonore-Charlotte de Holſtein-Wieſenbourg*, née le 18 Février 1715, qu'il avoit épouſée le 28 Avril 1731, fille puînée de *Léopold*, Duc de *Holſtein-Sundebourg-Wieſenbourg*, & de *Marie-Eliſabeth de Lichtenſtein*.

La quatrième branche, dite des *Princes* de Gonzague, Seigneurs de Veſcovato, a eu pour auteur Jean de Gonzague, né en 1474, fils puîné de Frédéric, IIIe du nom, Marquis de Mantoue, & de *Marguerite de Bavière*. Il acquit, en 1519, des Comtes de Novellara, le Fief Impérial de Veſcovato dans le Crémonois, & reçut, en 1521, de l'Empereur Charles-Quint, pour lui & ſes deſcendans mâles à perpétuité, l'inveſtiture de ce fief, qui eſt le titre diſtinctif de ſa branche. Il fut Prince de l'Empire, & mourut le 3 Septembre 1523. De lui eſt iſſu, au XVe degré,

Sigismond de Gonzague, IVe du nom, &c., né le 29 Juillet 1702, fils de François-Gaetan, Prince de Gonzague, & de la Comteſſe *Conſtance-Anne Goldoni*. Il a été reçu, en 1717, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Etienne de Florence, & en 1736, Chambellan actuel de l'Empereur Charles VI, à la Cour

duquel il a joui des honneurs attachés à la dignité de Prince de l'Empire, auſſi bien qu'à la Diète Electorale, aſſemblée en 1741, pour l'élection de l'Empereur CHARLES VII, qui l'a admis au nombre de ſes Chambellans actuels, & a confirmé les anciens diplômes des Empereurs, en faveur de ſa Maiſon. Ce Prince ſe trouve le plus proche héritier du Duc de Guaſtalla, & par conſéquent du Duché de Mantoue, dont la ſucceſſion a été établie par le Diplôme d'inveſtiture de l'Empereur SIGISMOND, de l'an 1433, en ligne maſculine à perpétuité, en gardant l'ordre de primogéniture, telle qu'elle eſt établie dans les Electorats. Le Prince SIGISMOND a épouſé, le 15 Octobre 1724, la Marquiſe *Marie-Charlotte Bariſoni*, fille du Marquis *Albertin Bariſoni*, & de la Comteſſe *Marie-Louiſe Truchſeſſ de Zeil Wurtzach*, née le 24 Octobre 1700. Leurs enfans ſont, outre un Prince & trois Princeſſes, morts en bas âge :

1. CHARLES, né le 12 Septembre 1729 ;
2. JEAN, né le 31 Octobre 1732 ;
3. ELÉONORE, née le 13 Juin 1726, Dame d'honneur de l'Impératrice Electrice de Bavière ;
4. Et ANNE, née le 14 Novembre 1736.

Cette branche en a formé deux autres collatérales : l'une a pour auteur GUY-SFORCE DE GONZAGUE, ſecond fils de SIGISMOND, IIe du nom, Seigneur de Veſcovato, & de *Lavinie de Rangoni*. Elle a formé XV degrés, & ſubſiſte dans deux filles d'OCTAVE DE GONZAGUE, IIe du nom, & de *Marie-Roſe Trotti*. La première, nommée ELÉONORE, née le 2 Avril 1699, a été mariée, en 1721, avec le Comte *Charles de Collalto* ; & la ſeconde, MARIE-ANNE, née le 27 Février 1706, alliée, en 1727, avec le Marquis *Hippolyte Bentivoglio d'Aragon*, Grand d'Eſpagne, dont cette Princeſſe eſt reſtée veuve en 1729.

La ſeconde branche collatérale a pour auteur JOURDAIN DE GONZAGUE, troiſième fils de SIGISMOND, IIe du nom, Seigneur de Veſcovato, & de *Lavinie de Rangoni*. De lui eſt iſſu au XVe degré :

FRANÇOIS-FERRAND OU FERDINAND DE GONZAGUE, né le 19 Janvier 1697, marié, le 26 Novembre 1716, avec la Comteſſe *Julie Iſolani*, fille du Comte *Jacques Iſolani*, & de la Comteſſe *Françoiſe Lupari*, née le 6 Décembre 1693. Ils eurent entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-NICOLAS, Prince héréditaire, né le 26 Décembre 1731 ;
2. OLYMPIE, née le 18 Juillet 1718, Religieuſe en 1736 ;
3. ELÉONORE, née le 19 Décembre 1719, mariée au Marquis *Nicolas Hippolity*, Comte de Gazaldo ;
4. AURÉLIE, née le 24 Octobre 1722, qui a pris le voile en 1740 ;
5. Et FRANÇOISE-MARIE, née le 26 Décembre 1727.

La ſixième branche, dite des *Ducs de Sabionetta*, a eu pour auteur JEAN-FRANÇOIS DE GONZAGUE, fils puîné de LOUIS, IIIe du nom, Marquis de Mantoue, & de *Barbe de Brandebourg*. Il fut Duc de Sabionetta ; ſa poſtérité s'eſt éteinte au XIe degré dans :

ISABELLE DE GONZAGUE, Ducheſſe de Sabionetta, morte en 1637. Elle avoit porté ce Duché à *Louis Caraffa*, Prince de Stigliano, Chevalier de la Toiſon-d'Or, ſon mari. Il entra dans la Maiſon de *Medina de Las-Torres*, par *Anne Caraffa*, Princeſſe de Stigliano, Ducheſſe de Sabionetta, mariée, en 1637, à *Philippe Ramire-de-Guzman*, Duc de Medina de Las-Torres, morte en Octobre 1644. Les Princes DE GONZAGUE de la branche de Bozzolo, dont on va parler, diſputèrent au Duc de *Medina de Las-Torres*, le Duché de Sabionetta, qui leur revint, en 1644, après la mort de ſa femme.

La ſeptième branche, dite des *Princes de Gazzolo, Bozzolo & Saint-Martin*, a eu pour auteur PYRRHUS DE GONZAGUE, fils puîné de JEAN-FRANÇOIS, Duc de Sabionetta, & d'*Antoinette des Baux*. Elle n'a formé que quatre degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de

JEAN-FRANÇOIS DE GONZAGUE, Prince de Bozzolo, mort en Avril 1703, ſans enfans, troiſième fils de SCIPION DE GONZAGUE, & de *Marie-Anne de Paganica*. Ses Etats paſſèrent à la branche des Ducs de Guaſtalla.

La huitième branche, dite des *Princes* DE GONZAGUE, Seigneurs de Luzzara, Caſtiglione & Solférino, a commencé à RODOLPHE DE GONZAGUE, né en 1451, fils puîné de LOUIS, IIIe du nom, Marquis de Mantoue. Il fut Prince de Caſtiglione & Solférino, & Prince de l'Empire, Général de l'armée des Vénitiens. Elle ſubſiſte dans

BASILE, Prince DE GONZAGUE, &c., né le 26 Septembre 1711, iſſu de lui au XVe degré, troiſième fils de LOUIS, IIe du nom, Prince DE GONZAGUE, & de *Charlotte de Choiſeul-d'Iſché*, en Lorraine. Il a épouſé, le 28 Oc-

tobre 1738, *Marie-Borromée*, née le 12 Avril 1712, fille de *Jean*, Seigneur d'*Areſe*, & de *Clélie Grillo*. De ce mariage il a eu ſix enfans, morts, & il ne lui reſte que LOUISE-MARIE-ANNE, née le 29 Avril 1743. Le Prince DE GONZAGUE a pour frères:

FRÉDÉRIC, né le 24 Novembre 1705, Jéſuite;
JEAN, né le 14 Juillet 1712, qui a épouſé *Marie-Thérèſe Anguiſcola*, née le 30 Juillet 1746, dont deux filles :
CHARLOTTE, née le 17 Juillet 1767;
Et LOUISE, née le 4 Juin 1768.

Et deux ſœurs, OLYMPIE & HÉLÈNE, Religieuſes.

La neuvième branche, dite des *Princes de Caſtiglione* & de *Solférino*, a commencé à LOUIS DE GONZAGUE, ſecond fils de RODOLPHE, & de *Catherine Pic de la Mirandole*. Elle n'a formé que XIII degrés, & ſubſiſte dans

FRANÇOIS DE GONZAGUE, Duc de Solférino, Prince du Saint-Empire, &c., né le 8 Mai 1684, Grand-Maître de la Maiſon de Madame LOUISE DE FRANCE, épouſe de feu l'Infant Don PHILIPPE. Il eut de *Julie-Cliterie Caraccioli*, Princeſſe de Santo-Buono, ſa ſeconde femme :

1. MARIE-ANTOINE, né le 6 Février 1735;
2. PHILIPPE-LOUIS, né le 19 Décembre 1740;
3. MARIE-LAURE, née le 31 Janvier 1728;
4. CONSTANTINE, née le 31 Décembre 1729;
5. MARIE-FRANÇOISE, née le 18 Avril 1731, mariée au Comte *Pierre d'Alcantara*;
6. Et MARIE, née le 3 Février 1745.

De cette branche eſt le Prince LOUIS DE GONZAGUE, né le 22 Mai 1745, qui a pour tantes: LOUISE, née en 1726, Religieuſe; & ELISABETH, né en 1728.

Et la dixième branche, qui eſt la dernière, dite des *Comtes de Novellara*, la plus ancienne de toutes celles de la Maiſon DE GONZAGUE, a eu pour auteur FELTRIN DE GONZAGUE, fils puîné de Louis, Ier du nom, Capitaine de Mantoue. Il mourut en 1371. De lui eſt iſſu au XIe degré :

CAMILLO DE GONZAGUE, Comte de Novellara, né en 1649, mort, ayant eu de *Mathilde d'Eſte*, qu'il avoit épouſée en 1695, fille de *Sigiſmond-François*, Marquis de Saint-Martin, Prince de l'Empire, & de *Thérèſe-Marie Grimaldi*:

1. PHILIPPE-ALPHONSE, né le 2 Avril 1700, mort le 13 Décembre 1728, le dernier mâle de ſa branche;
2. RICHARDE-MARIE, née le 21 Avril 1697, morte le 26 Avril 1698;
3. Et RICHARDE, née le 22 Avril 1699, veuve d'*Alderam Cibo*, Duc de Maſſa & de Carrana, qu'elle avoit épouſé le 29 Avril 1715.

Les armes : *faſcé d'or & de ſable de* 8 *pièces*. (Voyez Moréri, &c.)

* GORCE (LA), ancienne Baronnie du Vivarais, qui donne entrée aux Etats du Pays. Elle fut vendue le 28 Juin 1581, par *Jean d'Apchier*, Chevalier de l'Ordre du Roi, à *Mathieu de Merle*, Capitaine en chef de Chevaux-Légers, Gouverneur de Mende & du Gévaudan, Gentilhomme du Roi de Navarre. Il étoit fils de noble *Antoine de Merle*, Ecuyer, qui avoit épouſé, avant 1550, *Marguerite de Virgille*. Voy. MERLE DE LA GORCE.

GORCE (LA), en Languedoc : *de gueules, à* 3 *rocs d'or*.

* GORCEY ou GOURCY, Village ſitué ſur les confins du Luxembourg, dans le Duché de Bar, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe, dont il eſt fait mention dans les *Tablettes Généalogiques*, part. VIII, pag. 205, & dans le *Dictionnaire des Gaules*, tom. III, p. 627. La Terre de GORCEY eſt ſituée dans la Prévôté de Longuyon. Les trois premières branches ont conſtamment retenu le nom de GORCEY, & les quatre autres celui de GOURCY. En voici la Généalogie, d'après un *Mémoire envoyé*.

I. JEAN, Seigneur DE GORCEY, étoit compté, en 1270, au rang des Seigneurs de Fiefs, des Ducs de Bar. Il eut pour fils:

II. VARNIER DE GORCEY, qui vivoit en 1311, & fut père de

III. GRACILLON, Seigneur DE GORCEY, Capitaine, Prévôt de Longuyon en 1340 (charge poſſédée autrefois par l'ancienne Nobleſſe), qui eut pour fils:

IV. JACQUEMIN DE GORCEY, ſurnommé *Mauglaine*, qui épouſa *Idette de Pouilly*, dont vint:

V. ERARD, Seigneur DE GORCEY, Capitaine, Prévôt de Longuyon en 1420, qui avoit épouſé *Antoinette*, fille de *Jean Ancherin*, Capitaine, Prévôt de Briey en 1403, & d'*Odelie*, laquelle étant veuve dudit *Ancherin*, ſe remaria à *Robert le Loup*. ERARD eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit;

2. JEANNE, femme de *Jacquemin d'Icourt*, avec lequel elle vivoit en 1466;
3. Et N... DE GORCEY, femme de *N..... de Muſſet*, & mère de *Jean de Muſſet*, Prêtre & Bachelier en décret, ainſi nommé dans un partage de l'an 1466.

VI. JEAN, Seigneur DE GORCEY, IIe du nom, eſt dénommé avec JEANNE, ſa ſœur, & *Jean de Muſſet*, ſon neveu, pour un tiers au partage fait le 16 Mars 1466, pardevant *Didier Thiébaut* & *Jean Warin*, Notaires à Briey, de la ſucceſſion de *Colette Ancherin*, ſa tante. Il eut avec JEANNE, ſa ſœur, pour leur part de ladite ſucceſſion, le ſeizième en la forte maiſon & Seigneurie de Moyeuvre & d'autres biens. Il avoit épouſé, en 1450, *Françoiſe*, fille de *Thiédric de Studinan*, Capitaine, Prévôt de Longwy, dont:

1. JACQUEMIN, qui ſuit;
2. JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. NICOLAS, tige de la quatrième branche, mentionnée ci-après;
4. Et ARNAUT, Doyen des Chanoines de Longuyon.

VII. JACQUEMIN, Seigneur DE GORCEY, épouſa 1° *Liſe d'Avomey*, Dame de Villette; & 2° *Iſabelle*, fille de *Jean d'Aſſenois*, & de *Marguerite de la Presle*. Il eut du premier lit:

1. FRANÇOISE, mariée 1° à *Jean de Muſſon*; & 2° à *Jacques de Fraiſnes*.

Et du ſecond lit vinrent:

2. ARNAUT, qui ſuit;
3. Et AGNÈS, femme de *Thierry de Ceſſe*, & mère de *Jeanne de Ceſſe*, mariée 1° à *Georges de Ravécourt*; & 2° à *Philippe de Zoloff*, dit *de Spitzemberg*, dont vint *Eliſabeth*, femme de *Georges de Serval*.

VIII. ARNAUT DE GORCEY, Seigneur dudit lieu & de Signeux, Capitaine, Prévôt de Longuyon, épouſa 1° *Jeanne de Leix*, dite *de Muſſon*, fille de *Jacquemin* & d'*Aliſon de Failly*; & 2° *Iſabelle de Houſſe*, fille de *Gérard*, Baron de Watronville, Seigneur de Braquis, Bailli de l'Evêché de Verdun, & d'*Yolande de Watronville*; celle-ci fille de *Jean*, Seigneur de Watronville, de Maizey, & de *Jeanne de Sampigny*. Du premier lit vinrent:

1. JEANNE, mariée 1° à *Gérard de la Tour*, Seigneur de Jeandelize & de Puxe; & 2° à *Claude Bernard*, Seigneur de Soſſey;
2. ANNE, femme de *Claude de Beauchamps*.

Et du ſecond lit il eut:

3. PERRIN, qui ſuit;
4. Et YOLANDE, femme de *Robert de Verrières*, Seigneur de Vachonvillers.

IX. PERRIN, Seigneur DE GORCEY, mort en 1548, avoit épouſé *Gillette de Saint-Ignon*, fille d'*Ancherin*, Seigneur d'Eſnes, d'Orne, Fromeréville & Grand-Failly, Echevin du Palais de Verdun, Gouverneur de Mangiennes, & de *Gillette de Failly*, dont:

X. NICOLAS DE GORCEY, Seigneur dudit lieu, Coſnes & Grand-Failly en partie, qui épouſa *Marie des Armoiſes*, fille de *Thiédric*, Seigneur de Hannoncelles, & de *Marguerite de Chamiſſot*, dont:

1. MADELEINE, mariée à ſon couſin germain *Philippe des Armoiſes*, Capitaine des Gardes du Duc FRANÇOIS;
2. Et JEANNE, mariée 1° à *Bernard de Brion*; & 2° à *N... de Gand*, Baron de Mérode.

SECONDE BRANCHE.

VII. JEAN DE GORCEY, Seigneur en partie dudit lieu, & d'un Fief à Longuyon, ſecond fils de JEAN, IIe du nom, & de *Françoiſe de Studinan*, épouſa *Marie du Hautoy*, fille de *Jean*, Seigneur de Récicourt, & de *Comteſſe de Jeandelaincourt*, de laquelle il eut:

1. NICOLAS, Seigneur DE GORCEY en partie, marié à *Jeanne de Ferage*, fille de *Jean*, & de *Barbe de Bariſey*, dont:
   1. JEAN, qui, de *Marguerite de la Presle*, n'eut qu'un fils mort en bas âge;
   2. Et MARIE, alliée 1° à *Agerran des Armoiſes*, Seigneur d'Affléville; 2° à *Claude de Saint-Bauſſant*; & 3° à *Jean de Razac*, dit *la Romagère*, Gentilhomme gaſcon.
2. JEAN, qui ſuit;
3. HUET, auteur de la troiſième branche rapportée ci-après;
4. JEANNE, femme de *Jean de Strépigny*;
5. Et LISE, mariée à *Collard de Cuſtine*, Seigneur de Viviers.

VIII. JEAN DE GORCEY, IVe du nom, Capitaine, Prévôt, Gruyer & Receveur d'Etain, épouſa *Marguerite*, fille de *Nicolas l'Eſcuyer*, Contrôleur du Domaine d'Etain, & de ſa ſeconde femme *Jeanne de Bulleſy*, laquelle étant veuve dudit *Nicolas l'Eſcuyer*, ſe remaria à *Robert d'Ourches*. Du mariage de JEAN DE GORCEY vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Gérard, Pair & Grand-Doyen du Temporel de Verdun, mort ſans enfans de ſa femme *N... de Saint-Ignon*.

IX. Jean de Gorcey, Ve du nom, Capitaine, Prévôt d'Etain, & Capitaine de 200 hommes de pied, par Brevet du 22 Juin 1572, s'allia avec *Claude de Lellich*, & en eut:

1. Gérard, qui ſuit;
2. François, Pair de l'Evêché de Verdun, Capitaine de Cavalerie, mort ſans alliance;
3. Et Marguerite, Prieure de Chaudefontaine.

X. Gérard de Gorcey, Seigneur de Villette & de Colmey, Capitaine de 150 hommes, fait Lieutenant au Gouvernement de Damvillers en 1623, & créé Baron par l'Infante Souveraine des Pays-Bas, épouſa *Barbe de Lornet*, dont:

1. Georges, qui ſuit;
2. Pierre, tué au ſervice de S. M. I;
3. François, Capitaine en Eſpagne;
4. Jean, Prieur de Saint-Pierre-du-Mont;
5. Et Claude, Doyen des Chanoines de Longuyon.

XI. Georges, Baron de Gorcey, Lieutenant au Gouvernement de Damvillers, épouſa 1° *Catherine d'Ethe*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Lucy, Gouverneur de Damvillers, & de *Marie de Bourgogne de Wacken*; & 2° en 1628, *Marguerite van den Berghe*, fille de *Jean*, Préſident de la Chambre des Comptes de Brabant, & d'*Anne de Bart*. Du premier lit il eut:

Geoffroy, Baron de Gorcey.

Et du ſecond lit vint:

Philippe-François, qui ſuit.

XII. Philippe-François, Baron de Gorcey, Seigneur de Villette & de Colmey, épouſa, en 1657, *Nicole de Carpentier de Villecholles*, & en eut 35 enfans, dont il en eſt reſté 8 établis, ſavoir:

1. Nicolas, mort Capitaine de Cavalerie en Moſcovie;
2. Philippe, qui ſuit;
3. Bernard, rapporté après ſon frère aîné;
4. Isaïe, Major au Régiment de Quercy, marié, en 1710, à *Henriette-Gabrielle de Prouilly*, dont il n'a point d'enfans;
5. Claude, Capitaine aux Gardes-Wallones, avec Brevet de Colonel;
6. & 7. Deux filles, Religieuſes à Mariendal;
8. Et Marie-Catherine, alliée, en 1694, à *Claude de Joyeuſe*, Seigneur de Champigneulles.

XIII. Philippe, Baron de Gorcey, Capitaine au ſervice d'Eſpagne, puis à celui du Duc Léopold, épouſa, en 1710, Charlotte de Gorcey, fille d'Antoine, Seigneur de Charey, Bailli d'Etain, & de *Catherine de Bouzey*, dont:

1. N... de Gorcey, Chanoine de Saint-Claude en Franche-Comté;
2. Et N... de Gorcey, mariée à ſon couſin iſſu de germain maternel, *Antoine-Julien*, Comte *de Saint-Félix*, Seigneur de Marimont.

XIII. Bernard, Baron de Gorcey, fils puîné de Philippe-François, & de *Nicole de Carpentier de Villecholles*, étoit, en 1686, Capitaine de Dragons au ſervice des Vénitiens, puis au Régiment de Navarre en 1693, & Capitaine, Prévôt de Longuyon, avec Brevet de Capitaine à la ſuite du Régiment des Gardes du Duc Léopold. Il épouſa, en 1698, *Jeanne de Pouilly*, fille de *Claude*, Baron d'Eſnes, & de *Jeanne de Mouzay*, & en eut:

1. Philippe-Georges, qui ſuit;
2. Et Marie-Barbe-Claude, alliée à *N... du Vory*, Capitaine au Régiment de Quercy.

XIV. Philippe-Georges, Baron de Gorcey, Seigneur de la Tour-de-Picquon, a épouſé *N... de la Tour-de-Jeandelize*, & en a eu:

1. N... de Gorcey, Jéſuite;
2. N... de Gorcey, Capitaine au Régiment de Ligne pour le ſervice de l'Impératrice Reine de Hongrie;
3. Et une fille, Religieuſe à Mariendal.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. Huet de Gorcey, fils puîné de Jean, IIIe du nom, & de *Marie du Hautoy*, épouſa 1° *Françoiſe*, fille de *Gratien de la Vaulx*, Seigneur de Bellefontaine, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Marguerite de Waha de Frouville*, de laquelle vint:

IX. Nicolas le Gorcey, qui ſe maria avec *Eliſabeth de Walle*. Il en eut:

X. Nicolas de Gorcey, IIe du nom, Seigneur de Bazeilles, Gouverneur de la Ferté, qui épouſa, par contrat du 11 Mai 1609, *Barbe du Hautoy*, fille de *Georges*, Seigneur de Ville-en-Woëvre, & de *Blanche de Landre*. Leurs enfans furent:

1. Henri-Gilles, marié à *Honorine de Rolly*, fille de *Florent*, Seigneur de Merlemont, & de *Gertrude de van den Berghe*, dont:

1. Claude-Françoise, mariée à *Charles-François de Failly ;*
2. Et Dorothée-Christophe, femme de *Henri-Philippe de la Pierre*, Marquis de Bouzies.

2. Bernard, qui ſuit;
3. Anne-Charlotte, mariée à *Charles-Philippe de Carpentier-de-Villecholles ;*
4. & 5. Louise & Nicole; celle-ci Chanoineſſe au Val-Notre-Dame, près de Huy.

XI. Bernard de Gorcey, Lieutenant aux Gardes du Roi d'Eſpagne, épouſa *Marguerite de Keſſel*, de laquelle il eut :

1. Ernest, Colonel d'Infanterie en Eſpagne, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort ſans alliance;
2. Henri-Gilles, qui ſuit;
3. Et Claude-Marguerite, mariée, en 1673, à *Georges-Frédéric d'Everlange.*

XII. Henri-Gilles de Gorcey, Seigneur de Vachemont & Villette, épouſa, en 1685, *Marie de Chamiſſot*, fille de *Claude*, Seigneur de Boulin, la Grange & Ville-ſur-Iron. De ce mariage il a eu :

1. N... de Gorcey, Seigneur de Villette;
2. Et une fille, mariée à *N...*, Baron *de Reiffenberg*, Seigneur d'Aix & Muſſeau, mort le 13 Décembre 1760, quelques mois après ſa femme.

QUATRIÈME BRANCHE.

VII. Nicolas de Gourcy, troiſième fils de Jean, IIe du nom, & de *Françoiſe de Studinan*, fut Seigneur de Ville-ſur-Iron, par ſa femme *Marguerite*, fille de *Jacquemin*, Seigneur de *Ville-ſur-Iron*, dont ledit Nicolas de Gourcy fit ſes repriſes le 2 Octobre 1473. Il eut de ſon mariage :

VIII. Gérard de Gourcy, Seigneur de Ville-ſur-Iron, qui fit ſes repriſes au Duc René, le 10 Mars 1505. Il épouſa *Mariette de Failly*, dont :

1. Gérard, qui ſuit;
2. Et Mariette, femme de *Didier Pillard*, dit *de Naives*, Seigneur de Naives & de Sarcy, Capitaine, Prévôt de Pont-à-Mouſſon.

IX. Gérard de Gourcy, IIe du nom, Seigneur de Ville-ſur-Iron, eut de *Jeanne de Bar*, ſon épouſe :

1. François, qui ſuit;
2. Marie, femme d'*Arnout de la Tour*, Seigneur de Merauvaux;
3. Et Anne, alliée à *François de Beauchamps.*

X. François de Gourcy, Seigneur en partie de Ville-ſur-Iron & de Charey, par l'acquiſition qu'il en fit en 1572, d'Aloph de Beauvau, Seigneur de Rolthey & de Mérigny, Capitaine, Prévôt de Longwy, comparut, en 1571, au procès-verbal de la Coutume de Saint-Mihiel, à cauſe de ſon fief de Ville-ſur-Iron. Il étoit alors Lieutenant au Gouvernement de Bouconville, & fut enſuite Gentilhomme du Grand-Duc Charles. Il avoit épouſé *Catherine de Nogent*, fille de *Dominique*, Seigneur de Neuflotte & de Biffontaine, Gouverneur de Bouconville, & de *Madeleine de Girecourt*, ſa première femme, Dame de Bouzey, de Riouville, Pintheville, Champlon & Iſermont. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Nicolas, lequel, de ſa femme *Adrienne de Vandelle*, eut :

   Renée, femme de *Georges de Serocourt*, Seigneur d'Ourches.

3. Dominique, tige de la ſixième branche, rapportée ci-après;
4. Et Elisabeth, femme d'*Antoine de Roſières*, Seigneur de Monhairon, dont vint *Catherine de Roſières*, mariée, en 1620, à *Théodore de Maucler*, Seigneur de Cruſnes, Doncourt & Sivry.

XI. Antoine de Gourcy, Ier du nom, Seigneur de Charey, Porchereſſe & Ville-ſur-Iron en partie, Lieutenant-Colonel au Régiment de Blainville, épouſa, en 1593, *Claude de Rarécourt*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Saint-André & de Gilveſcourt, & de *Catherine de Saint-Vincent*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Et Regnault, marié à *Eliſabeth du Gaillard d'Hellimer*, veuve d'*Antoine de la Chauſſée*, & fille de *Georges*, Baron du Saint-Empire, Seigneur d'Hellimer, & de *Gertrude d'Hoffelize*, dont il n'eut que deux filles, ſavoir :

   Marguerite, femme de *Hervé le Roy-de-Varenne*, Baron de Serocourt, Lieutenant de Roi à Sarrelouis;
   Et N... de Gourcy, mariée à *N... Durquez*, Lieutenant de Roi à Marſal.

XII. François de Gourcy, IIe du nom, Seigneur de Charey, Lieutenant-Colonel & Gouverneur de Vildeſtein pour le ſervice du Duc Charles IV, épouſa 1o *Alix du Gaillard*

d'Hellimer, sœur de la femme de son frère; 2° en 1637, *Louise de Xonot*, veuve de *Philippe de Beauchamps*, & fille de *Daniel de Xonot*, Seigneur de Villers, Mezeray & d'Allamont, & de *Nicole de Chamissot*; & 3° *Barbe de Bettainvillers*, Dame de Valleroy & de Maineville, veuve de *Paul du Hautoy*, Seigneur du Vaudoncourt, & fille de *Louis*, Seigneur *de Bettainvillers*, Moyeuvre, Valleroy, Maineville, Sainte-Marie-aux-Chênes, Rombas, Doncourt-en-Jarnisy, Mensberg, & de *Marguerite d'Aubavey*, Dame de Clouange, Vitry & Saulny; il n'eut point d'enfans de ce troisième mariage. Du premier lit vint:

1. N... DE GOURCY, Chanoine Régulier.

Et du second lit sortirent:

2. ANTOINE, qui suit;
3. Et PAUL, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après.

XIII. ANTOINE DE GOURCY, IIe du nom, Seigneur de Charey & de Dommartin, Capitaine de Cavalerie & Bailli d'Etain, épousa *Catherine de Bouzey*, fille de *Charles*, Lieutenant-Colonel au service du duc CHARLES IV, Gouverneur de Bouquenom & de Saarwerden, & d'*Elisabeth de Streiff-de-Laufenstein*, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et CHARLOTTE, femme de PHILIPPE, Baron DE GORCEY, de la branche de Longuyon.

XIV. FRANÇOIS DE GOURCY, IIIe du nom, Seigneur de Charey & de Dommartin, Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince EUGÈNE DE SAVOIE, au service de S. M. I. Adjudant-Général de ses armées, puis Chambellan du Duc LÉOPOLD, & Colonel à la suite du Régiment de ses Gardes, créé *Comte* par Patentes de ce Prince, du 23 Avril 1709, avoit épousé à Turin, en 1705, *Thérèse d'Argentier*, fille d'honneur de la Duchesse de Savoie, & fille de *Gaëtan-Gaspard d'Argentier*, Marquis de Brézé, & de *Paule Doria*, Marquise del Maro, dont:

1. AMÉDÉE, qui suit;
2. N... DE GOURCY, Religieuse de la Trinité à Caen;
3. N... DE GOURCY, Religieuse à Paris;
4. N... DE GOURCY, mariée, en 1748, au Comte DE GOURCY DE MAINVILLE;
5. THÉRÈSE, mariée, en 1745, à CHARLES-CHRÉTIEN, Comte DE GOURCY-DE-DROITAUMONT, Seigneur de Dommartin, Capitaine au Régiment Royal-Barrois;
6. & 7. Deux autres filles, Chanoinesses de Mousstier en Flandre.

XV. AMÉDÉE, Comte de GOURCY, Seigneur de Charey, Page du Duc LÉOPOLD, puis Aide-de-Camp du Prince de Carignan, mourut sans enfans de son mariage, en 1728, avec sa cousine issue de germaine *N... de Saint-Félix*, fille de *Joseph-François*, Comte de *Saint-Félix*, Seigneur de Villerwald, & de *Jeanne de Xaubourel*, Dame de Dompnon, petite-fille de *Paul de Xaubourel*, Seigneur de Dompnon, Gouverneur du Château de Dieuze, & de *Renée de Sérocourt*; celle-ci fille de *Christophe*, Seigneur *de Sérocourt*, Conseiller d'Etat & Chambellan du Duc HENRI, Bailli & Gouverneur de Hombourg & de Saint-Avold, & de *Théodore*, Comtesse *de Ligniville*, & de l'Empire.

CINQUIÈME BRANCHE.

XIII. PAUL DE GOURCY, second fils de FRANÇOIS, IIe du nom, & de *Louise de Xonot*, sa seconde femme, Seigneur de Villers, de Mezeray, Brainville, Allamont & Andouane en partie, épousa, en 1675, *Salomé-Françoise de Maillet*, dont:

1. ANTOINE, qui suit;
2. JOACHIM-ISIDORE, rapporté après la postérité de son aîné;
3. JOSEPH, Seigneur de Brainville, né en 1682, mort, sans alliance, à Parey-en-Woëvre, le 9 Novembre 1753;
4. Et IGNACE-HYACINTHE, né en 1683, Seigneur de Récicourt & de Paroy, Major du Régiment de Dragons du Prince EUGÈNE, au service de l'Empereur, mort à Récicourt le 23 Avril 1754. Il avoit épousé MARIE-ELÉONORE DE GOURCY, Dame en partie de la Ville-au-Prey, morte à Récicourt le 9 Février 1751. De ce mariage sont nés:
   1. JOSEPH, Comte DE GOURCY, reçu, en 1760, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne en Toscane, marié, par contrat passé au Château de Donjeux en Champagne, le 14 Juin de la même année, avec *N... de Wignacourt*, fille du Comte *de Wignacourt*, de Miraumont, & de *N... de Tournebulle de Saint-Lumier*, morte en 1771, laissant deux fils;
   2. N... DE GOURCY, Page de la Duchesse Douairière de Lorraine, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, ensuite Page du Grand-Maître. Il est Seigneur de Brainville;
   3. N... DE GOURCY, Chanoinesse à Poulangy;
   4. Et MARIE-CHARLOTTE, alliée, en 1755,

à *N...*, Comte *de Saint-Moris de Lambré*, dont elle eſt veuve ſans enfans.

XIV. ANTOINE DE GOURCY, IIIe du nom, dit *le Comte d'Allamont*, Seigneur de Villers, Mezeray, Allamont, Freſnes, Aulnoy, Ville & Haudiomont, épouſa, 1° en 1704, *Marie-Françoiſe Ducheſne*, fille de *Pierre*, Commiſſaire des guerres, & de *Louiſe Baillot*; & 2° *Marie-Antoinette de Saint-Ignon*, fille de *Bernard*, Seigneur de Belleville, & d'*Anne-Gabrielle Olivier*, & ſœur utérine du feu Maréchal Duc de *Mirepoix*. Elle eſt morte à Etain en 1755. Du premier lit ſont iſſus:

1. PIERRE-PAUL, Comte DE GOURCY, né en 1705, Seigneur de Villers-en-Argonne, Chambellan de l'Impératrice-Reine de Hongrie, Colonel-Commandant un Régiment de Cuiraſſiers pour ſon ſervice, Lieutenant-Général de ſes Armées, & à préſent Chambellan du Prince de Wurtemberg, Souverain de Montbéliard;
2. FRANÇOIS-JOSEPH-NICOLAS, né en 1706, Colonel-Commandant le Régiment de Savoie, au ſervice de L. M. I.;
3. PANTALÉON-JOSEPH-OLIVE, dit *le Comte d'Aulnoy*, Chambellan de L. M. I., né en 1707;
4. MARIE-MADELEINE, Abbeſſe de Tifferten.

Et du ſecond lit vinrent:

5. N... DE GOURCY, Chanoine de Sainte-Croix à Pont-à-Mouſſon;
6. N... DE GOURCY, Capitaine au Régiment de Mercy-d'Argenteau;
7. N... DE GOURCY, mariée à *N... Blanchart*, Seigneur du Châtelet en Ardennes;
8. Et N... DE GOURCY, mariée, en 1754, à *N... Gautron de Leſdrier*, Capitaine au Régiment de Cambis.

XIV. JOACHIM-ISIDORE, Comte DE GOURCY, Seigneur de Pagny-ſous-Prény, ſecond fils de PAUL, & de *Salomé-Françoiſe de Maillet*, né le 10 Janvier 1677, Capitaine au Régiment de Navarre, puis Chambellan du Duc LÉOPOLD, épouſa *Henriette-Louiſe du Hautoy*, Fille d'honneur de la Ducheſſe de Lorraine, & fille de *Charles-François-Philippe*, Seigneur de Clémery, Grand-Maître de l'Artillerie de Lorraine, & de *Marguerite-Iſabelle de Savigny*, Gouvernante des Filles d'honneur de la Ducheſſe de Lorraine, dont:

1. FRANÇOIS-ANTOINE-ETIENNE, Chanoine de la Primatiale de Nancy;
2. N... DE GOURCY, qui ſuit;
3. Et N... DE GOURCY, Chanoineſſe à Eſpinal.

XV. N...., Comte DE GOURCY, Seigneur de Pagny, s'eſt marié, 1° en 1751, à *N.... de Saint-Ignon*, morte ſans enfans en 1756; & 2° à *N.... de Ligniville*, fille du Comte *de Ligniville*, & de *N.... de Gand de Mérode*, dont des enfans.

SIXIÈME BRANCHE.

XI. DOMINIQUE DE GOURCY, troiſième fils de FRANÇOIS, Ier du nom, & de *Catherine de Nogent*, Seigneur de la Ville-au-Prey, épouſa *Louiſe du Perret*, & en eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XII. GUILLAUME DE GOURCY, Seigneur en partie de la Ville-au-Prey, Batilly & Droitaumont, épouſa *Gabrielle Lopez de Gallo*, fille de *Jean*, Baron de Mâle, & de *Catherine de Saint Bauſſant*, dont:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. GASPARD, dit le *Baron de Mâle*, marié à *Charlotte de Cléron-de-Hauſſonville*, père de deux filles, mortes ſans alliance;
3. Et CATHERINE, femme de *Henri de Thuret*, Seigneur de Caumont.

XIII. JEAN-FRANÇOIS DE GOURCY, Seigneur de la Ville-au-Prey, épouſa, le 4 Juillet 1680, *Anne-Scholaſtique Delbor*, fille de *Louis*, Commiſſaire des guerres en Eſpagne, & de *Barbe-Sabine de Xivry*. Leurs enfans furent:

1. FLORIMOND, qui ſuit;
2. GASPARD, marié en Pologne;
3. Et GABRIELLE-CATHERINE, mariée à *N... de Verneuil*, Capitaine de Cavalerie.

XIV. FLORIMOND DE GOURCY, Seigneur en partie de la Ville-au-Prey & de Mainville, mort en 1746, avoit épouſé, *Marie-Claire de Sérinchamps*, fille du Baron *de Sérinchamps*, & de *N... de Mouzay*, dont:

1. N... qui ſuit;
2. ISAÏE-FRÉDÉRIC, Seigneur de Récicourt, par acquiſition qu'il en a faite en 1763, marié, ſans enfans, en Amérique;
3. ANTOINE, Seigneur de la Ville-au-Prey;
4. JOSEPH, Officier de Cavalerie au ſervice de S. M. I.;
5. REINE, morte fille;
6. Et N... DE GOURCY, mariée, le 24 Novembre 1765, au Baron *de Reumont*, Seigneur de Flaſſigny.

XV. N..., Comte DE GOURCY, Seigneur de Mainville, Major d'un Régiment d'Infante-

rie, s'eſt marié, le 19 Mars 1748, à N... DE GOURCY-DE-CHAREY, ſa parente, dont il a pluſieurs enfans, entr'autres un fils, Chanoine & Comte de Lyon, & une fille, Chanoineſſe à Eſpinal.

SEPTIÈME BRANCHE.

XII. ANTOINE DE GOURCY, ſecond fils de DOMINIQUE, & de *Louiſe du Perret*, Seigneur de Droitaumont, épouſa, en 1642, *Anne de Saint-Ignon*, fille de *Robert*, Seigneur de Grand-Failly, & d'*Anne de la Fontaine*, dont:

1. PAUL, qui ſuit;
2. JACQUES-PHILIPPE, Seigneur d'Affléville par ſa femme *Marie-Anne de Souart*, morte le 24 Novembre 1739, & veuve du 31 Mars 1717, laiſſant trois filles, ſavoir:

   MARIE-HENRIETTE, alliée au Baron *de Reumont*, Seigneur de Flaſſigny, morte en 1750;

   MARIE-ELÉONORE, femme d'IGNACE-HYACINTHE, Comte DE GOURCY, Seigneur de Récicourt;

   Et MARIE-CHARLOTTE, veuve du 5 Octobre 1757, de *Claude-François*, Marquis *de Touſtain de Viray*. Elle avoit eu pour premier mari *Ignace*, Marquis *de Gournay*. Elle eſt morte au Château de Buthégnemont, près de Nancy, le 13 Octobre 1773, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée de S. M. I. & R.

3. Et MARIE, femme de *N... Dibbau*.

XIII. PAUL DE GOURCY, Seigneur de Droitaumont, eut de ſa femme *Marie-Anne Lambert*:

1. RENÉ-LOUIS;
2. ETIENNE, Capitaine de Cavalerie en Allemagne, mort garçon;
3. HENRI, qui ſuit;
4. Et FRANÇOISE, Abbeſſe de Tiffertange.

XIV. HENRI DE GOURCY, Seigneur de Droitaumont, a épouſé *Anne de Pigreffier*, de laquelle il a

XV. CHARLES-CHRÉTIEN DE GOURCY, Seigneur de Dommartin, Capitaine au Régiment Royal-Barrois, marié, en 1745, à THÉRÈSE DE GOURCY-DE-CHAREY, ſa parente, dont pluſieurs enfans.

Les armes: *d'argent, à 3 faſces de gueules, accompagnées de 9 mouchetures d'hermine, miſes 4, 3 & 2; au chef de gueules, chargé de 3 annelets d'or, mis en faſce.*

* GORDES, en Provence, Diocèſe de Cavaillon.

Raimbaud d'Agoult, Seigneur d'Apt & de Caſeneuve, dont la poſtérité prit le nom de *Simiane*, & qui mourut l'an 1113, eſt le premier que l'on trouve qualifié *Seigneur de Gordes*. De lui deſcendoit au XVe degré *Guillaume de Simiane*, en faveur duquel la Baronnie de *Gordes* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1615, enregiſtrées au mois d'Octobre ſuivant. Il fut depuis Capitaine des Gardes-du-Corps, & Chevalier du Saint-Eſprit en 1633, honneur dont fut auſſi revêtu ſon fils *François de Simiane*, mari d'*Anne d'Eſcoubleau*. Leur fille, *Anne-Thérèſe*, devint héritière du Marquiſat *de Gordes*, par la mort de ſes deux frères, & le porta à ſon mari & couſin, *François-Louis-Claude-Edme de Simiane*, Comte de Moncha, dont la fille unique, *Anne-Marie-Chriſtine*, fut la troiſième femme d'*Emmanuel-Théodoſe de la Tour d'Auvergne*, Duc de Bouillon. De ce mariage naquit *Anne-Marie-Louiſe*, première femme de *Charles de Rohan*, Prince de Soubiſe. Voyez ROHAN-SOUBISE & SIMIANE.

* GORDON. C'eſt le ſurnom d'une ancienne & noble Famille d'Ecoſſe, qui a pris ſon nom de la Baronnie de *Gordon*, dans le Comté de Berwick ou de Mers, dans la partie méridionale de ce Royaume, laquelle Baronnie étoit l'ancien patrimoine de cette Famille. Le Duc DE GORDON en eſt le chef, & il y a pluſieurs ſiècles qu'elle fait ſa réſidence ordinaire dans le nord de l'Ecoſſe.

JEAN DE GORDON ne laiſſa qu'une fille, héritière de ſes grands biens, mariée à *Alexandre Seton*, qui, par autorité du Parlement, prit le nom de GORDON, afin de conſerver la mémoire de cette Famille. JACQUES II, Roi d'Ecoſſe, le créa *Comte de Huntley*, & le Roi JACQUES VI donna le titre de *Marquis* à GEORGES DE GORDON, Comte de Huntley. Celui-ci n'eut qu'une fille, nommée JEANNE, mariée dans l'illuſtre Famille de O'NEILL. Voyez O'NEILL.

Une branche de la Maiſon de GORDON vint s'établir en France ſous le règne de CHARLES VII, en 1445, dans la Province du Vivarais. Elle a poſſédé des emplois diſtingués dans le Militaire & à la Cour, & eſt repréſentée aujourd'hui par CHARLES-DOMINIQUE DE GORDON,

ancien Brigadier des Gardes du Roi, dans la Compagnie Ecoſſoiſe, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, allié, le 25 Mai 1754, à *Marie-Madeleine Chevalier du Coudray*, fille de *Jacques*, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Feronnaye. De ce mariage ſont iſſues trois filles:

Marie-Marguerite-Adélaïde-Victoire;
Catherine-Claire-Mélanie;
Et Marie-Thérèse.

De cette Famille étoit Lord Louis de Gordon, fils de feu Louis, Pair d'Ecoſſe, mort à Montréal en Bugey, âgé de 36 ans, au mois d'Août 1754. Il étoit Colonel réformé à la ſuite du Régiment Royal-Ecoſſois.

GORGE d'ANTRAIGUES. Pierre Gorge, Seigneur d'Antraigues, Baron de Roiſe, &c., Secrétaire du Roi & de ſes Finances & Conſeiller au Parlement de Metz, avoit épouſé 1° *Marguerite de Moley*; & 2° *Julie d'Eſtampes de Valençay*. Du premier lit il eut:

Chrétien-François, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent:

Pierre-François, Duc de Phalary, qui eſt dans l'Etat Eccléſiaſtique appartenant au Pape;
Et Julie-Christine-Régine, Ducheſſe de Béthune-Charoſt.

Chrétien-François Gorge, Baron de Roiſe, Seigneur d'Antraigues, la Chapelle, &c., né le 25 Mai 1675, Conſeiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, mort le 25 Juillet 1737, avoit été reçu Conſeiller au Parlement le 28 Août 1697; & étant Doyen de la quatrième Chambre des Enquêtes, il monta à la Grand'Chambre le 24 Janvier 1730. Il avoit épouſé *Jeanne-Françoiſe Joubert de Godonville*, morte le 2 Juillet 1731, dans la 46e année de ſon âge; elle étoit fille de *Guillaume-Alexandre Joubert de Godonville*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Iſaly*. Il n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage, & ſes héritiers ſont ſes frère & ſœur ci-deſſus. (*Mercure de France* du mois de Juillet 1737, pag. 1673.)

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 tours d'argent.*

* GORON ou GORRON, dans le Maine, Gros Bourg, avec titre de *Baronnie*, & un Château, qui appartenoit anciennement aux Seigneurs de Mayenne, c'étoit alors une Ville. Elle fut priſe par Guillaume-*le-Conquérant*. *Geoffroy-le-Bel*, Comte de Touraine, d'Anjou & du Maine, la rendit, en 1137, à *Juhel de Mayenne*, à condition qu'il lui aideroit au recouvrement de l'Angleterre & de la Normandie. Artus, Duc de Bretagne, en fit une nouvelle donation à *Juhel*, ſon petit-fils, en 1199. Ce Bourg fait aujourd'hui partie du Duché de Mayenne.

GORRAS, en Bugey, ancienne Nobleſſe éteinte, dont étoit:

Pierre Gorras, Seigneur d'Eſcrivieux, premier Collatéral au Conſeil du Duc de Savoie, qui teſta le 16 Février 1538. Il ſe maria, le 10 Juillet 1487, avec *Pernette de Chabod*, fille de *Jean*, Seigneur de Jacob en Savoie, laiſſant:

Pierre de Gorras, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſcrivieux, d'abord Maître des Requêtes en 1518, puis Ambaſſadeur du Duc de Savoie en Eſpagne, auprès de l'Empereur Charles-Quint, & en France auprès du Roi François Ier, qui épouſa *Françoiſe de Beyviers*, fille de *Jacques*, dit *Crochet*, Seigneur de Coberthoud, & de *Philiberte Chacipol*, dont:

1. Louis, qui ſuit;
2. Philibert, mort jeune;
3. Claude, Seigneur de Cognin, marié, le 10 Décembre 1541, à *Jacqueline de Montbérard*, fille d'*Antoine*, dont trois filles, ſavoir:
   1. Jeanne, femme de *François de Migieu*, Seigneur d'Iſelet, fils de *Hugues*;
   2. & 3. Françoise & Marie de Gorras.
4. Et Louise, morte ſans alliance.

Louis de Gorras, Seigneur de Coberthoud & d'Eſcrivieux, épouſa, le 8 Septembre 1554, *Anne de Serre*, Dame de Ruffey en Bourgogne, fille de *Bénigne de Serre*, Seigneur des Barres, d'Orſans & de Daix, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne. Leurs enfans furent:

1. Pierre-Marc, qui ſuit;
2. & 3. Louis & Louise, tous deux morts jeunes.

Pierre-Marc de Gorras, Seigneur d'Eſcrivieux & de Coberthoud, porta long-tems les armes pour le Duc de Savoie, fut Capitaine des Chevaux-Légers & Lieutenant du Seigneur de Loeſſey, au Gouvernement de Savoie. Il épouſa 1° *Jeanne de Menthon*, fille

de *François*, Baron de Rochefort, & de *Gabrielle de Rivoire*; & 2° *Péronne de Roſſet*, fille du Seigneur de Mareins en Dombes, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

Aimé, Seigneur de Coberthoud & d'Eſcrivieux, mort ſans avoir été marié ;

Et Anne-Prospère, Dame de Coberthoud & d'Eſcrivieux, mariée à *Philibert*, Seigneur *de Loges*, & de la Perrouſe, fils de *Pierre*, & d'*Anne de Montconis*.

Les armes : *de gueules, à 3 roſes d'argent*, 2 & 1.

GORREVOD, Maiſon éteinte, qui avoit pris ſon nom du Château de *Gorrevod* en Breſſe, ſur les bords de la Rivière de Reyſſouze, à un quart de lieue de Pont-de-Vaux. Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, part. II, pag. 58, parle de cette Maiſon, & part. III, p. 190, de la même Hiſtoire, en donne la Généalogie.

Guy de Gorrevod, Chevalier, Seigneur de Gorrevod, qui vivoit en 1180, portoit : *d'azur, au chevron d'or*. La branche aînée de cette Maiſon a fini à Louis de Gorrevod, Seigneur de Gorrevod, IIe du nom, Comte de Pont-de-Vaux, qui vivoit en 1506, mort ſans avoir été marié.

Les Comtes, puis Ducs de *Pont-de-Vaux*, Vicomtes de Salins, Princes du Saint-Empire, ont eu pour auteur Jean de Gorrevod, Chambellan de l'Empereur Maximilien, ſecond fils de Louis de Gorrevod, Ier du nom; il teſta en 1528. Ses deſcendans ont fini à Philippe-Eugène de Gorrevod, Duc de Pont-de-Vaux, Prince du Saint-Empire, &c., qui ſe ſignala à la bataille de Lens en 1648. Il mourut ſans avoir été marié le 26 Juillet 1681.

Les Comtes de *Pont-de-Vaux*, Vicomtes de Salins, Barons de Marnay & de Montanay, qui portoient : *d'azur, au chevron d'or*, eurent pour auteur Hugonin de Gorrevod, Chevalier, ſecond fils de Jean, Ier du nom, Seigneur de Gorrevod, & d'*Alix de Vienne*. Il teſta le 7 Mai 1449.

Laurent de Gorrevod, Comte de Pont-de-Vaux, le même qui échangea les Seigneuries d'Attalins en Suiſſe & de Montréal en Piémont, pour celle de Pont-de-Vaux, teſta le 26 Mai 1627 ; fit ſon héritier univerſel Jean de Gorrevod, Seigneur de Salins, ſon couſin, duquel ſont deſcendus les Ducs de Pont-de-Vaux, dont on a parlé ci-deſſus, & lui ſubſtitua ſes enfans mâles & femelles : il mourut quelques années après à Barcelone.

Jean de Gorrevod fut père de Laurent, IIe du nom, & aïeul de Charles-Emmanuel, en faveur duquel la Baronnie de *Marnay*, unie avec les Seigneuries de Fourg, Byans & de Cordiron, fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres d'Albert, Archiduc d'Autriche, & d'Isabelle, ſa ſœur, du 24 Février 1702. Ce Seigneur fut créé Duc de *Pont-de-Vaux*, par Louis XIII, en Février 1623, & Prince du Saint-Empire, le 22 Mars de la même année, par l'Empereur Ferdinand II. Son fils Eugène étant mort le 26 Juillet 1681, ſans alliance, le dernier de la Maiſon, ſa riche ſucceſſion a été adjugée par Arrêt du Parlement de Paris 1712, en vertu de la ſubſtitution faite en 1527, à *Louis Bénigne*, Marquis *de Bauffremont*, comme deſcendant de Jeanne de Gorrevod, ſœur de Laurent II, par ſa triſaïeule *Claude de Villelume*, fille unique de *Claude-Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux, & petite-fille de Jeanne de Gorrevod, & de *Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux. Voyez BAUFFREMONT.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or*, qui eſt Gorrevod ; *aux 2 & 3 de gueules, à 3 faſces d'argent; à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs-de-lis d'or, brochant ſur le tout*, qui eſt Rivoire.

GOSSELIN, en Baſſe-Normandie, Diocèſe de Bayeux : Famille diviſée en deux branches.

De la première branche étoit Robert-Gosselin, qui avoit épouſé *Madeleine André*, de laquelle ſont nés ſix enfans. Il n'a de vivant que :

1. Jean-Robert, qui ſuit ;
2. Marie-Louise, qui s'eſt mariée, le 12 Novembre 1727, à *Jean-Louis Canivet de Vaqueville*. Voyez CANIVET ;
3. Et Marie-Louise, Religieuſe à l'Abbaye de Cordillon.

Jean-Robert Gosselin, ancien Officier aux Gardes-Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur du Queſnay, Longroy, Noyers, Mannéville (Terre dont il porte le nom), ma[illegible] ſans enfans le 7 Février 1748, à N.., Vi[illegible]e de *Blangy*, ſœur du Marquis de *Blangy*, Maréchal-de-Camp, & du Comte de

Blangy, Colonel du Régiment de la Couronne.

De la ſeconde branche étoit LOUIS-GABRIEL GOSSELIN, qui a épouſé, 1° JEANNE-GABRIELLE GOSSELIN, ſa couſine, & ſœur des ci-deſſus nommés de la première branche; & 2° *Roſe Loudon de Couvens*. Du premier lit il eut :

N... DE GOSSELIN, Seigneur de Garſelles, ancien Capitaine d'Infanterie, non marié.

Et du ſecond lit vinrent :

N... GOSSELIN, dit *le Chevalier de Garſelles ;*
Et trois filles, non encore mariées.

Les armes : *d'azur, à 2 faſces ondées d'argent, & un beſant d'or en chef.*

GOSSELIN, même Province, Election de Caen, Famille qui porte : *de gueules, à 3 pommes de pin d'or, 2 & 1.*

GOSSELIN-DE-BOISMONTEL, Famille de Normandie, Généralité de Rouen.

JEAN-JACQUES GOSSELIN, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Boiſmontel, né le 6 Juillet 1689, fut fait, le 4 Août 1743, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi en la Compagnie d'Harcourt, & Chevalier de Saint-Louis en 1744. Il deſcendoit au cinquième degré de JEAN GOSSELIN, Ecuyer, Sieur de la Vacherie, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Rouen, & Procureur des Etats de Normandie, anobli par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1585. JEAN-JACQUES épouſa, 1° *Barbe-Françoiſe le Baſtier ;* & 2° le 16 Février 1733, *Marie-Thérèſe Doinel*, fille de *François*, Seigneur & Patron d'Hermival, de la Morie, &c., Maître en la Chambre des Comptes de Rouen. De ce ſecond mariage ſont iſſus :

1. JEAN-JACQUES, Ecuyer, né le 15 Septembre 1735 ;
2. Et MARIE-ANNE-THÉRÈSE, née le 26 Mars 1734, reçue à Saint-Cyr, le 7 Mars 1744. (*Armorial général de France*, reg. III, part. I.)

Les armes : *d'argent au chevron d'azur, chargé de 7 beſans d'or, & accompagné en chef de 2 molettes d'éperon de ſable, & en pointe d'une aigle à 2 têtes auſſi de ſable, les aîles étendues & abaiſſées; & au chef de gueules.*

GOSSET DE LIEUREY, Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent au ſautoir de ſinople, chargé de 5 beſans d'or, & accompagné de 4 croiſettes de gueules.*

GOTH, ancienne & illuſtre Maiſon éteinte. Son nom ſe trouve écrit indifféremment dans les titres *Guot, Gout,* & *Got.*

L'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. II, p. 170, en donne la Généalogie; mais la branche des Seigneurs du *Bouzet,* & de la *Chapelle,* au Diocèſe de Lectoure, y eſt oubliée. La preuve de ſon identité ſe tire de la terre de la Chapelle qu'elle poſſédoit & de la dîme dont elle jouiſſoit en commun avec le Chapitre de Villandraut, fondé par le Pape CLÉMENT V. La Généalogie de Faudoas, pag. 197, établit auſſi cette identité. On y joint encore le Mémoire de l'Intendant de Montauban, rapporté dans l'*Etat de la France,* qui en fournit des preuves. La terre *du Bouzet* entra, par l'héritière de la Maiſon *du Bouzet,* dans celle de GOTH, & a été acquiſe par N... Olivier, dont le fils, connu ſous le nom de *Baron du Bouzet,* eſt Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Cette branche de GOTH DU BOUZET, qui eſt éteinte, devoit être un rameau de celle de *Rouillac,* dont les terres ſont voiſines. On voit encore ſur le portail & dans l'intérieur du Château du Bouzet des anciens écuſſons aux armes de GOTH écartelés de celles *du Bouzet*. Cette branche a donné dans le XVIe ſiècle un Vice-Sénéchal de Toulouſe. Pour la Terre de la Chapelle, voiſine de celle de Rouillac, elle étoit ſans doute l'ancien patrimoine de la Maiſon de GOTH DU BOUZET, parce que la dîme appartenoit en partie à ces Seigneurs, & que l'autre partie étoit affectée, comme on l'a dit, au chapitre de Villandraut.

La Maiſon de GOTH étoit illuſtre en Guyenne, de tems immémorial elle eſt originaire du Diocèſe de Bordeaux, & doit ſon principal luſtre à BERTRAND DE GOTH, Pape ſous le nom de CLÉMENT V. Les Seigneurs de ce nom étoient Chevaliers Bannerets, & ſont compris aux anciens rôles. Il paroît un Seigneur du nom de GOTH dans une charte de Raymond, Comte de Tripoli, vers le milieu du XIIe ſiècle, rapportée aux *Preuves de l'Hiſtoire du Languedoc*. Cette Maiſon a donné un Archevêque de Lyon dans un tems où le Chapitre de cette Egliſe Métropolitaine ayant les élections, ne mettoit à ſa tête que des perſonnes de haute qualité. Cet Archevêque, nommé

BÉRAUD DE GOTH, fut créé Cardinal, Evêque d'Albane par le Pape CÉLESTIN V, & en-

voyé Légat en France & en Angleterre par le Pape Boniface VIII. Il mourut en France le 27 Juillet 1297. Son frère,

Bertrand de Goth, fut élu Pape ſous le nom de Clément V. Il fut étudier le droit dans les Univerſités de Bologne & d'Orléans; fut Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe de Bordeaux; il étoit Chapelain du Pape Boniface, lorſque ce Pontife le pourvut de l'Evêché de Comminges en 1295; & en 1299 il paſſa à l'Archevêché de Bordeaux. Il fut élu Pape par les Cardinaux aſſemblés à Pérouſe le 5 Juin 1305. Il établit ſon ſiège à Avignon, & mourut le 20 Avril 1314 pendant qu'il ſe faiſoit tranſporter à Bordeaux pour y prendre l'air natal.

Raymond de Goth, neveu du précédent, fut fait Cardinal-Diacre le 15 Décembre 1305, & mourut en 1310.

Régine de Goth, petite-nièce du Pape, & nommée par la grâce de Dieu *Vicomteſſe de Lomagne & d'Auvillars*, épouſa *Jean*, Comte d'*Armagnac* & de Rodez, & lui porta ces Vicomtés, que l'on appelle aujourd'hui le *Bas-Armagnac*.

Bertrand de Goth, Evêque & Duc de Langres, Pair de France après avoir d'abord été Evêque d'Agen, étoit oncle du Pape Clément V, qui le transféra à l'Evêché de Langres en 1291. Jean, Seigneur de Choiſeul & d'Aigremont, & Jean, Seigneur de Coublanc, & pluſieurs autres, lui firent hommage peu après ſon inſtallation en 1306. Il ſe trouva la même année à Paris pour la Translation du Chef de Saint Louis en la Sainte-Chapelle du Palais, comme le porte la Lettre que le Roi Philippe IV écrivit ſur ce ſujet au Pape Clément V. Ce Prélat vivoit encore en 1312.

Louis de Goth, Marquis de Rouillac, Baron de Blanquefort, de Roquefort & Conſeiller d'Etat, Vice-Amiral & Lieutenant-Général ſur Mer au Levant, Ambaſſadeur extraordinaire en Portugal, fut déſigné, par un Brevet du 11 Décembre 1643, pour être l'un des Chevaliers des Ordres du Roi, & mourut avant d'avoir été reçu, le 19 Mai 1662, dans ſa 78e année. Il avoit donné des marques de ſon courage dans diverſes occaſions, ayant commandé à 17 ans les Armées du Roi de Suède, où il tua le Général de celle des ennemis dans un combat ſingulier, à la vue de toutes les troupes, & depuis a aſſiſté à tous les ſièges de places qui ont été réduites ſous l'obéiſſance de Louis XIII. Il fut du fameux Carrouſel fait dans la Place Royale à Paris, en Avril 1612, en réjouiſſance de la publication de la double alliance de la France avec l'Eſpagne; il remporta le prix de la Bague, ayant pour concurrents le Chevalier *de Guiſe*, & le Marquis *de la Valette*, ſon couſin. Son fils, le dernier de cette Maiſon, étoit

Jean-Baptiste-Gaston Goth d'Albert, Marquis de Rouillac, Miradoux, Lieux & Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majeſté, & ſpécialement de la Milice des Amirautés de France, plus connu ſous le nom de *Duc d'Epernon*, comme héritier de cette Maiſon, ſervit dans les guerres juſqu'à la paix des Pyrénées, & mourut en Juin 1690. Il épouſa, 1° par contrat paſſé à Saint-Jean-d'Angély, le 24 Décembre 1657, *Françoiſe de Rupierre*, fille aînée de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Philippe de Rupierre*, vivant, Chevalier, Seigneur & Baron de Survie, Radebrune, la Creſſonnière, Saint-Denis, Saint-Pierre de la Rivière, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & de *Françoiſe de Mailloc*, dont il n'eut qu'un fils, mort à la Creſſonnière le 8 Septembre 1661; & 2° *Marie d'Eſtampes de Valençay*, veuve, le 3 Mars 1658, de haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Philippe de Béthune*, Comte de Selles, dont vint une fille unique,

Elisabeth-Régine Goth, ſe faiſant appeler *Ducheſſe d'Epernon*, morte, en 1706, au Couvent des Religieuſes du Calvaire. Le frère du Duc d'Epernon étoit Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Aumônier ordinaire de Sa Majeſté, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Lonlay, Diocèſe du Mans.

Les Seigneurs de *Lieux*, branche éteinte dès la fin du XVIe ſiècle, ſont ſortis de la Maiſon de Goth, & ont commencé à Gaillard de Goth, IIIe du nom, ſecond fils de Raymond-Arnaud, IIe du nom, Seigneur de Rouillac, &c., qui vivoit en 1448. Ils ont fini à Béraud de Goth, qui fit ſon teſtament en 1589.

La Maiſon de Goth portoit pour armes: *d'or, à 3 faſces de gueules*. (Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon de Faudoas*, p. 197; les *Regiſtres de la Nobleſſe de France*; l'*Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane*; le *Traité de la Nobleſſe*, dernière édition, par la Roque; l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. II; l'*Etat de la France*, par M. de Bou-

lainvilliers; le Cabinet du Roi, Chevaliers du Saint-Eſprit, fol. 73, p. 12.)

GOTH ou GOT, en Normandie: *d'azur, à l'aigle éployée, au vol abaiſſé d'or, becquée, membrée & couronnée de gueules.*

* GOTHIE, nom qui fut donné, dans le VIe ſiècle, à une certaine étendue de pays où les Goths s'étoient principalement habitués. Ce pays fut détaché, l'an 817, du Royaume d'Aquitaine, par Louis Ier, dit le *Débonnaire*, & érigé en *Duché* ou Gouvernement général, qui comprenoit la Septimanie propre en deça des Pyrénées, & la Marche d'Eſpagne au-delà des Montagnes. Les Ducs de Septimanie étoient Comtes particuliers de Barcelonne; ils ſont ſouvent déſignés ſous ce ſeul titre. En 861, Le Marquiſat de *Gothie* fut ſéparé du Gouvernement des Marches d'Eſpagne, & ce titre demeura attaché à la Septimanie propre en deça des Pyrénées, dont Narbonne fut la Capitale, comme Barcelonne le fut de la Marche d'Eſpagne. *Guillaume-le-Pieux*, Duc de la ſeconde Aquitaine, mort en 918, fut le dernier Marquis de *Gothie*. Après lui, le Marquiſat de ce nom paſſa dans la Maison de *Touloufe*.

GOTHO, ou GOTTO. Selon l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tome II, pag. 603, les divers Auteurs, Anſalonia, Mugnos, Minutolo, &c., qui parlent de cette Nobleſſe, nous la repréſentent comme une des anciennes & illuſtres de Meſſine. Elle eſt appelée indifféremment Gotho ou Gotto, mais plus communément Gotho. C'eſt ſur la foi de ces Auteurs, & de quelques autres preuves authentiques, y eſt-il dit, que nous avons dreſſé l'article ſuivant.

Fernand de Gotho, Chambellan de Frédéric III, Roi de Sicile, fut Gouverneur de Francavilla, & confirmé, en 1394, dans ſa charge par Martin, ſucceſſeur de Frédéric III, qui lui fit de nouveaux dons, dit Mugnos. Jérôme de Gotho fut Ambaſſadeur de Meſſine auprès du Roi Alphonse en 1434, dit Anſalonia. Antoine de Gotho, Ier du nom, continua la poſtérité; & Jean-Marie fit une autre branche éteinte.

I. Léonard de Gotho fut Sénateur ou Noble Jurat de Meſſine en 1432, ſuivant un Certificat du Sénat de Meſſine aux Archives de Malte. Etant veuf il entra dans les Ordres ſacrés, & fut Evêque de Patti (Anſalonia). Il eut pour fils:

II. Nicolas de Gotho, Ier du nom, Baron de la Foreſta, par inveſtiture du 26 Janvier 1464, ſelon les archives de Malte, & de l'Amendolara en Calabre, dit Minutolo. Il appert par ſon teſtament, reçu par *Jacques Donat*, Notaire à Meſſine, le 22 Août 1488, qu'il eut de Dona *Eléonore Balſamo*, ſon épouſe:

III. Antoine de Gotho, IIe du nom, Baron de la Foreſta, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques en Eſpagne. (Voyez les Archives de Malte). Il eut de *Jeanne Patti*:

IV. Nicolas de Gotho, IIe du nom, Baron de la Foreſta, Chevalier de l'Eperon d'or, ſuivant les Archives de Malte. Il épouſa *Eléonore Saccano*, dont:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Nicolas-Antoine, auteur d'une branche éteinte.

V. Antoine Gotho, IIIe du nom, Baron de la Foreſta, par inveſtiture du 8 Août 1524, ainſi qu'il eſt prouvé par les mêmes Archives, pag. 5, eut de Demoiſelle *Julie....*:

1. Flaminius, mort jeune, ſuivant les Archives, pag. 6;
2. Et Philippe, qui ſuit.

VI. Philippe de Gotho, Baron de la Foreſta, par inveſtiture du 12 Janvier 1572 (mêmes Archives, pag. 7), fut un des fondateurs de l'Ordre Militaire de l'Etoile à Meſſine, compoſé des principaux Nobles. Il eut de *Marie Creſſino:*

VII. Antoine de Gotho, IVe du nom, Chevalier & Prince de l'Etoile, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, par bref, Baron de l'Amendolara, & de la Foreſta, par inveſtiture du 2 Décembre 1599, comme il conſte par les Archives de Malte, pag. 8. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Ange Riſcica*, Notaire de Meſſine, le 5 Juillet 1597 (mêmes Archives, pag. 19), *Alphonſine Spatafora*, dont il eut entr'autres enfans:

1. & 2. Placide & Raphael, qui formèrent deux branches éteintes;
3. Et Joseph, qui ſuit, auteur de celle exiſtante à Marſeille.

VIII. Joseph de Gotho, Chevalier de l'Etoile, fut reçu Chevalier de Malte le 20 Novembre 1640, ſur les preuves faites pour ſes frères Frédéric, Raphael & Jean-Baptiste, en 1614. Il fut Ambaſſadeur du Sénat de la

ville de Meſſine, auprès de Louis XIV, en 1677 ; fit réclamer, par les Meſſinois, la protection & les armes de la France; fut, à cette occaſion, proſcrit comme les autres Nobles de Meſſine, & ſe retira à Marſeille. Il avoit quitté la Croix, & avoit épouſé, par contrat du 1er Mai 1651, paſſé devant *Antoine de Mari,* Notaire de Meſſine, *Claire Criſafi,* dont vint :

IX. Antoine de Gotho, Ve du nom, qui entra au ſervice des Galères du Roi en 1691, & mourut Capitaine-Lieutenant, & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit refuſé de profiter de l'amniſtie que Philippe V, Roi d'Eſpagne, accorda aux Meſſinois réfugiés, & avoit épouſé à Marſeille, en la Paroiſſe de Saint-Martin, le 2 Juin 1699, Dame *Lucrèce Mazières*, de laquelle ſont iſſus :

1. Jacques-Antoine, qui ſuit;
2. François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine en ſecond ſur le Vaiſſeau du Roi *le Zodiaque*, aux Indes Orientales, en 1759;
3. Et Marie-Claire, épouſe de *Nicolas de Flotte-la-Buſinne.*

X. Jacques-Antoine de Gotho, Capitaine de Vaiſſeaux & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 30 Octobre 1745, Dame *Jeanne-Roſe Jullien,* dont il a :

1. 2. 3. & 4. Antoine, Joseph-Jacques-Antoine, Jean-Lazare-Marseille, & Claude-Placide;
5. Et Marie-Françoise-Lucrèce. (Nous ignorons l'état actuel de ces enfans, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes : *de gueules, à 3 bandes d'or abaiſſées, mouvantes du bas de l'écu.* Deviſe : Ab ortu ad occasum.

* GOTTIGNIES. L'Empereur Charles VI, en qualité de Souverain des Pays-Bas, accorda, par Lettres-Patentes du 26 Mai 1725, le titre de *Baron* à

Lancelot-François de Gottignies, Seigneur de la Haye, Borgheſteyn, ter-Borcht, ter-Hagen, &c., fils d'Ignace de Gottignies, Ecuyer, en ſon vivant, Seigneur de la Haye, &c., & d'*Iſabelle-Chriſtine Steenhuys*, & à ſon fils unique, Lancelot-Ignace-Joseph de Gottignies, né de *Catherine-Cécile-Thérèſe de Steelant*, tant pour eux que pour leurs deſcendans mâles & femelles, en conſidération de leur ancienne nobleſſe, & des ſervices de Lancelot-François de Gottignies, & de ceux de ſes ancêtres, avec faculté d'appliquer le titre de *Baron,* & le nom de *Gottignies* ſur quelques Terres dans les Pays-Bas Autrichiens.

GOUBERVILLE (de), Election de Valognes. Michel, anobli en 1578, étoit ſorti de *Guillaume Picot,* Ecuyer, Sieur *de Gouberville,* qui fut légitimé lors de ſon anobliſſement. On lui accorda de porter les mêmes armes que ſon père, & Jean, fils dudit Michel, obtint encore, en 1614, une Charte de confirmation.

Les armes : *de gueules, à la croix ancrée d'argent.*

GOUBLAYE (de la), ancienne Maiſon Noble de Bretagne, maintenue dans ſa Nobleſſe d'ancienne extraction, par Arrêt des Commiſſaires-Généraux du Conſeil du Roi, des 11 Septembre 1725 & 21 Février 1726, & du Parlement du 13 Juillet 1770.

Les armes : *de gueules, fretté d'argent; à la bande d'azur, brochant ſur le tout.* Supports : *deux léopards.*

GOUDON DE SAINT-SEVER, Famille noble & originaire de la Généralité de Montauban, établie, depuis un tems conſidérable, dans le Haut-Languedoc, à la Caune, près de Caſtres, & maintenue dans ſa nobleſſe, lors de la recherche des faux Nobles, en 1666. Elle ſubſiſte dans la perſonne de Jean-François Goudon de Saint-Sever, Ecuyer, Seigneur de Senaux.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent; en chef un cheval auſſi d'argent, accompagné de 2 étoiles du même.*

GOUÉ, Famille de laquelle étoit Jean-Baptiste de Goué, Seigneur de Fougerolles, la Prevôtière & de Villeneuve-la-Guyard, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 27 Novembre 1671, & honoraire le 8 Mars 1689.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, ſurmonté d'une fleur-de-lis d'azur.*

GOUEL, Seigneur de Fronteboſc : ancienne Nobleſſe de Normandie, éteinte, que quelques-uns font ſortir de Bretagne, & à qui pluſieurs ont donné pour auteur Ascelin Gouel, Chevalier, vivant dans le XIIe ſiècle. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette Famille ſubſiſtoit en Normandie dès l'an 1286. On trouve une fille de ce nom, entrée dans la Maiſon des Comtes Palatins de Champagne.

Les Seigneuries de *Fronteboſc* & de *Limé-ſy*, que poſſédoit cette ancienne Nobleſſe, ont paſſé, par mariage, dans celle de *Touſtain* en 1456.

Les armes : *de gueules & de ſable, au lion naiſſant d'argent, armé & lampaſſé de gueules, la queue nouée & paſſée en ſautoir.*

GOUEL, Seigneur de Poſville : autre ancienne Famille noble de Normandie, auſſi éteinte, laquelle a fourni, ainſi que la précédente, pluſieurs Magiſtrats à l'Echiquier de Normandie, entr'autres un Procureur-Général à cette Cour ſouveraine, lorſqu'elle fut rendue ſédentaire à Rouen en 1499. GUILLAUME GOUEL acheta, le 24 Octobre 1487, le fief noble de Béthencourt, de Guillaume Touſtain, Ecuyer, Seigneur de Honguemare.

Quoique beaucoup d'Auteurs héraldiques aient obſervé que le titre de *Bourgeois* n'eſt point incompatible avec la Nobleſſe, & qu'il ſert à marquer le domicile & le privilège des habitans des Villes, nous remarquerons cependant que dans le XVe ſiècle, pluſieurs GOUEL, des deux Familles nobles de ce nom, ſe qualifioient tantôt *Ecuyers*, tantôt *Bourgeois de Rouen ;* cet uſage étoit commun alors ; car on trouve, en 1460, trois frères d'une grande naiſſance, dont l'aîné ſe qualifioit *Monſeigneur de Tournebu, Chevalier ;* le ſecond, vivant à la Ville, *Bourgeois de Rouen ;* & le troiſième, vivant à la campagne, *Tournebu, Ecuyer*. On trouve également pluſieurs grands noms parmi la Bourgeoiſie d'autres Villes.

Les armes de GOUEL DE POSVILLE étoient : *de ſinople, à 3 roſes d'argent, 2 & 1.*

GOUER ou GOUEZ (LE), en Normandie, Election de Caen, qui porte : *d'azur, à 3 ſoleils d'or, 2 & 1.*

GOUESLIER (LE), en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Novembre 1668. Elle eſt ancienne & ſon origine ſe perd dans l'antiquité ; mais elle n'eſt en état de juſtifier une filiation, non interrompue, que depuis le XVe ſiècle. Elle eſt aujourd'hui diviſée en deux branches, dont l'une a pour chef JEAN LE GOUESLIER, établi en Normandie au pays d'Auge. La cadette, établie à Verſailles, a pour chef JEAN-JACQUES LE GOUESLIER-DE-MONT-CAREL, qui fut, en 1739, dans le cas de faire, au Conſeil de M. le Duc d'Orléans, les preuves les plus exactes de nobleſſe, pour remplir, au Collège de Beaumont-en-Auge, une des places fondées à perpétuité par la Maiſon d'Orléans, pour 6 Gentilshommes, & qu'il a occupée juſqu'au mois d'Août 1748. Ces deux branches ont des héritiers mâles.

Leurs armes ſont : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'or*, ou *d'argent, à 3 molettes d'éperon de ſable, 2 & 1*. Supports : *deux levrettes.*

GOUET, mêmes Province & Election, Famille qui porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 demi-vols d'or, & cotoyée de 2 têtes de lévrier de ſable, accolées d'argent.*

GOUEY (DE), Ecuyer, Sieur de Bonrenom, même Province, Election de Coutances.

Les armes : *de gueules, à 2 lions affrontés d'argent ; parti d'azur, à la ſirène d'argent ; à la bande d'or, brochant ſur le tout.*

GOUFFIER, en Poitou, Maiſon qui a donné des Grands-Maîtres d'Artillerie, des Grands-Ecuyers, des Amiraux, un Cardinal & Grand-Aumônier de France, des Evêques d'Albi, un Abbé de Saint-Denis, un Echanſon, un premier Chambellan, des Sénéchaux de Saintonge, un Chevalier du Saint-Eſprit &c. La Généalogie de cette Maiſon remonte, dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. V, pag. 605 & ſuiv., & dans Moréri, à

I. JEAN GOUFFIER, Ecuyer, Seigneur de Bonnivet, de Lavau-Gouffier, de Bellefoye & de la Bataille. Il fit pluſieurs acquiſitions en 1341, fut exécuteur teſtamentaire d'AYMONNET GOUFFIER, Chevalier, ſon oncle, en 1347 ; tranſigea avec *Jean de Chardonchamps*, le 4 Juin 1350 ; émancipa ſes enfans en 1365 ; les partagea le 9 Décembre 1370 ; fut rétabli l'année ſuivante par le Prince de Galles dans ſa Terre de Bonnivet ; quitta ſon parti pour ſuivre celui du Roi, au ſervice duquel il étoit en 1381, avec 9 Ecuyers ; & teſta le 22 Juillet 1383, avant de ſe rendre en Flandre, au ſiège de Bourbourg, où il ſe trouva la même année. Il eut de *Jeanne de Chardonchamps*, ſon épouſe, enterrée à Saint-Paul de Poitiers, ſœur de *Jean de Chardonchamps :*

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JACQUES, émancipé par ſon père en 1365, & partagé en 1370 ;
3. GUYON, Seigneur de Lavau-Gouffier, de

Jarzay, de Bloirie, des Roches, de Bataille, &c., Ecuyer d'Ecurie du Roi & du Duc de Bourbon, qui ſervit en qualité d'homme d'armes ſous Guillaume de Mauvoiſin, en 1371. Le Roi lui fit une gratification au mois de Septembre 1380, pour l'aider à payer ſa rançon aux ennemis qui l'avoient fait priſonnier. Il tranſigea avec Huguette de Pouant, le 4 Juin 1387, teſta le 23 Février 1388, élut ſa ſépulture à Vendeuvre en Poitou, & mourut avant ſa femme, *Jeanne de Néez*, qui fut nommée tutrice & exécutrice de ſon teſtament. Il eut de ſon mariage :

Louis, Ecuyer, Seigneur de Lavau-Gouffier, mineur en 1390, ſous la tutelle de ſon oncle, pour laquelle il tranſigea le 16 Juin 1407, & ſe porta héritier de ſon père par bénéfice d'inventaire. Il rendit hommage à Pierre, Evêque de Poitiers, pour la Terre de Lavau-Gouffier, le 20 Octobre 1411, & tranſigea encore avec ſon oncle la même année. Il étoit mort en 1433, ſans enfans.

4. Et Marguerite, femme de *Thibault de Mavaut*, dont elle étoit veuve le 29 Avril 1379. Elle donna le même jour à ſes frères, du conſentement de ſon père, tout ce qu'elle avoit dans les Seigneuries de Bellefoye & de la Bataille, & à ſon père ſes droits ſur celles de Rouſſay & de Bonnivet.

II. Jean Gouffier, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bonnivet, émancipé en 1365, & partagé par ſon père le 9 Décembre 1370, ſervoit ſous le Connétable du Gueſclin en 1373, & étoit aux guerres d'Eſpagne, ſous Guillaume de Naillac, en 1387, qu'il fut diſpenſé de comparoître aux Aſſiſes de Saumur. Il fut exécuteur teſtamentaire de Guyon Gouffier, ſon frère, & s'accorda, le 30 Décembre 1390, avec l'Abbeſſe de Fontevrault, ſur le changement d'une rente ; fit quelques acquiſitions à Vendeuvre en 1399 ; céda, avec ſa femme, la Terre de Bellefoye, à *Huet de Rabaſte*, leur gendre, par acte paſſé ſous la Cour de Loudun, le 3 Juin 1401 ; fit hommage de la dîme de la Couture le 23 Septembre 1410, aſſigna quelques rentes à l'Egliſe de Poitiers, en 1411, en conſidération de ce que ſa mère y étoit enterrée, & étoit mort en 1414. Il avoit épouſé, 1° ſelon quelques-uns, *Jeanne d'Aloigny* ; & 2° *Jeanne Frétard*, Dame de Puſſé, fille de *Huet*, Ecuyer, & d'*Agnès Boivin*. Du premier lit vinrent :

1. Guillaume, Chevalier, lequel avoit, en 1436, le bail de Guillaume, Seigneur de Boiſſy, ſon neveu ;
2. Hardi, Ecuyer en 1416, mort ſans alliance ;
3. Aimery, qui ſuit.

Et du ſecond lit ſortirent :

4. Jean, Seigneur de Bonnivet, de Bellefoye & de Glenouſe, Chambellan du Roi Charles VII, qu'il ſervit avec 14 Ecuyers, ſous le Maître des Arbalêtriers, en 1418, ce Prince n'étant encore que Dauphin. Il acquit, en 1433, de *Jean Prévoſt*, ſon neveu, les droits qu'il avoit en la ſucceſſion du Seigneur & de la Dame de *Bonnivet* ; rendit hommage de la Terre de la Rameronne pour Guillaume Gouffier, ſon neveu, le 5 Août 1437, & obtint, en 1441, la permiſſion de fortifier ſon Hôtel de Bellefoye. Il eſt nommé dans pluſieurs actes des années 1430, 1436, 1438 & 1445, & étoit mort avant le 20 Novembre 1450. Il avoit épouſé 1° *Jeanne Chauderon* ; & 2° *Mathurine de Linières*, Dame des Bouquins & de Linières en Gaſcogne, veuve de *Jean de Roffignac*, Seigneur de Jarzay, & fille d'*Amaury de Linières*, Chevalier, Seigneur de la Mailleroye, & de *Marie de Chauſſeroye*, Dame d'Ervaux. Elle céda, le 20 Novembre 1450, à Guillaume Gouffier, Seigneur de Roque-Cervière, tout ce que ſon mari lui avoit donné par donation mutuelle du 17 Août 1439, & fit don de tous ſes meubles à ſon fils, le 6 Juin 1467. Il eut de ſa première femme :

1. Jeanne, mariée à *Louis Pouvreau*, lequel tranſigea avec ſa belle-mère le 19 Mai 1453, ce que ſa femme ratifia en 1457 ;
2. Et Marie, épouſe d'*Archambaut Pouvreau*, Seigneur de Gournay, lequel, tant pour lui que pour ſon frère, céda, à Guillaume Gouffier, Sénéchal de Saintonge, le 16 Mai 1453, tous les droits qu'il avoit en la ſucceſſion du Seigneur de Bonnivet, pour la Terre de la Ratonière, ſiſe en la Châtellenie de Mirebeau.

Du ſecond lit vinrent :

3. Jacques, Seigneur de Bonnivet, de Glenouſe, &c., Echanſon du Roi par Lettres du 23 Novembre 1453. Il tranſigea, le 28 Janvier 1455, avec Guillaume Gouffier, ſon couſin, & avec *Jean de Roffignac*, Seigneur de Jarzay, ſon frère utérin, le 6 Avril 1464 ; rendit aveu de ſa Terre d'Origny à Chriſtophe de la Tour, Seigneur de Clairvaux, le 9 Août 1466 ; vendit, le 26 Novembre 1469, ſa

fortereſſe de Belleſoye, qu'il racheta en 1474; céda ſes Terres de Bonnivet, de Lavau-Gouffier, &c., le 18 Janvier 1490, à GUILLAUME GOUFFIER, Chevalier, Seigneur de Boiſſy, pour s'acquitter des ſommes qu'il lui devoit & à ſon fils, s'en réſervant cependant l'uſufruit, & mourut en 1495, ſans avoir été marié;

4. LOUISE, alliée à *Jean Frétard*, Seigneur de la Bufalière, fils de *Jean*, Seigneur de Turgay, & de *Marie de la Boſſaye*. Elle renonça à la ſucceſſion de ſon père, en faveur de JACQUES GOUFFIER, ſon frère, & tranſigea avec GUILLAUME le 24 Février 1450;
5. 6. & 7. JEANNE, MADELEINE & MATHURINE, celle-ci mariée à *Jean Briant*, Seigneur d'Orval, vivant en 1500.

5. MARIE GOUFFIER, alliée, le 3 Juin 1401, à *Huet de Rabaſte*, Seigneur de la Raſilière. La Terre de Puſſé, qui lui avoit été promiſe en mariage, fut échangée pour celle de Belleſoye, & 20 liv. de rente. Elle étoit veuve en 1406, & donna, le 18 Février de la même année, à ſon père, quittance de ſa dot;
6. Et JEANNE, mariée, le 3 Juillet 1408, à *Pierre Prévoſt*, Seigneur de Verdigny.

III. AIMERY GOUFFIER, Seigneur de Rouſſay, tranſigea avec JEAN, Seigneur de Bonnivet, le 1er Août 1416, au ſujet d'une vente faite par HARDI GOUFFIER, Ecuyer, ſon frère. Il étoit mort en 1436, & fut père de

IV. GUILLAUME GOUFFIER, Chevalier, Seigneur de Boiſſy, Baron de Roannez, de Maulevrier, &c., Conſeiller & premier Chambellan, du Roi CHARLES VII, Sénéchal de Saintonge, Gouverneur de Touraine & du Roi CHARLES VIII, pendant ſa jeuneſſe. Il étoit ſous la tutelle de GUILLAUME GOUFFIER, ſon oncle, le 19 Juin 1436, & l'année ſuivante ſous celle de JEAN GOUFFIER, Seigneur de Bonnivet, ſon autre oncle. Il s'attacha dès ſon jeune âge au ſervice du Roi CHARLES VII, dont il gagna les bonnes grâces, & en reçu de grands biens; car ce Prince lui donna, le 30 Mars 1449, la Seigneurie de Roque-Cervière en Rouergue, & le 17 Décembre de la même année, les Terres d'Oyron, de Rochefort, du Rougnon, de la Chauſſée, de Champagné-le-Sec, de Saunay, près de Chinon, toutes confiſquées ſur Jean de Xaincoins. Il fut pourvu, le 20 Juin 1451, de l'Office de Sénéchal de Saintonge, & diſpenſé d'en faire le ſerment pendant pluſieurs années, parce qu'il étoit continuellement auprès de la perſonne du Roi. Après la mort de CHARLES VII, il fut démis de ſes charges, à la ſollicitation de ſes ennemis, & ſe retira auprès du Duc de Bourgogne, juſqu'à ce que s'étant juſtifié, il fut rétabli, le 13 Octobre 1465, en ſes Terres d'Oyron & autres, dont Jean de Xaincoins, s'étoit emparé, & dans ſes charges & offices, à l'exception de celle de Lieutenant-Général de Languedoc & Languedoil, dont il ſe démit, au lieu de laquelle le Roi lui laiſſa celle de Sénéchal de Saintonge, par Lettres données à Paris le 3 Octobre 1467. Louis XI lui accorda, en 1475, la haute juſtice en ſa Seigneurie d'Oyron, & deux ans après lui donna les Terres de Traves & de Varſou, confiſquées ſur Claude & Marc de Toulongeon, rébelles. Il fut exempté de l'arrière-ban le 22 Août 1486, & mourut à Amboiſe le 23 Mai 1495. Il avoit fait ſon teſtament le 15 du même mois, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers. Il avoit épouſé, 1° à Tours, le 8 Avril 1450, *Louiſe d'Amboiſe*, ſœur du Cardinal de ce nom, premier Miniſtre du Roi Louis XII, & fille de *Pierre d'Amboiſe*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne de Bueil*; & 2° le 15 Juin 1472, *Philippe de Montmorency*, Dame de Vitry en Brie, veuve de *Charles de Melun*, Grand-Maître de France, & fille de *Jean de Montmorency*, IIe du nom, premier Baron & Chambellan de France, & de *Marguerite d'Orgemont*, ſa ſeconde femme. Elle teſta le 24 Juin 1488, mourut à Chinon le 20 Novembre 1516, & fut enterré à Oyron ſous un tombeau que lui fit dreſſer ARTUS GOUFFIER, ſon fils. Du premier lit vinrent:

1. PIERRE, Seigneur de Boiſſy, tué à Marignan en 1515;
2. MADELEINE, mariée, par contrat paſſé à Oyron le 16 mai 1481, à *René le Roi*, Seigneur de Chavigny & de Bauſſonière, Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, fils aîné de *Guillaume*, & de *Françoiſe de Fontenay*. Elle eut en mariage 4000 écus, & la Terre de Saunay, près de Chinon;
3. LOUISE, Religieuſe à Poiſſy, morte le 12 Mai 1496.

Du ſecond lit ſortirent:

4. ARTUS, qui ſuit;
5. LOUIS, Abbé de Saint-Maixent, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, Conſeiller au Parlement, par Lettres du 13 Avril 1497, Protonotaire du Saint-Siège en 1499, mort en 1503;
6. ADRIEN, connu ſous le nom de Cardinal *de*

Boiſſy, Doyen de Thouars en 1503, Abbé de Cormery; de Bourgdieu, de Fécamp, de Saint-Florent-lès-Saumur, de Saint-Nicolas d'Angers, Evêque de Coutances en 1512, puis d'Albi, Cardinal en 1515, & Grand-Aumônier de France. Il teſta le 22 Juillet 1523, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Bourgueil. Il laiſſa une fille naturelle, nommée

MARGUERITE, qui fut légitimée au mois de Février 1543.

7. PIERRE, Religieux à Cluny, Prieur de Longchamp & de Saint-Julien-le-Pauvre, Abbé de Saint-Denis en France, de Saint-Pierre-ſur-Dives & de Saint-Maixent, après la mort de LOUIS, ſon frère. Il décéda le 8 Janvier 1516, & fut enterré dans le Chœur de Saint-Denis, où l'on voit ſon épitaphe;
8. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Crèvecœur*, rapportée ci-après;
9. AYMAR, Abbé de Cluny & de Saint-Jouin-de-Marnes, puis de Saint-Denis, le 3 Mai 1517, élu Evêque d'Albi le 1er Août 1523, mort le 9 Octobre 1528;
10. CATHERINE, Religieuſe de Sainte-Claire à Saint-Pierre de Moulins;
11. CHARLOTTE, Gouvernante des enfans de France, mariée, par contrat du 2 Février 1503, à *René de Coſſé*, dit *le Gros-Briſſac*, Chevalier, Seigneur de Briſſac, premier Pannetier, Grand-Fauconnier & Gouverneur des enfans de France, ſecond fils de *Thibaut*, Seigneur de Coſſé en Anjou, & de *Félix de Charno*;
12. Et ANNE, ſubſtituée à ſa ſœur par le teſtament de ſon père, & mariée, par contrat du 1er Mai 1507, à *Raoul Vernon*, Seigneur de Montreuil-Bonnin & du Châtellier, Grand-Fauconnier de France, mort en 1516, fils de *Jacques Vernon*, Seigneur de Montreuil-Bonnin, & de *Perronnelle de Liniers*. Elle fut Gouvernante du Duc d'Angoulême & de Meſdames de France, ſes ſœurs.

V. ARTUS GOUFFIER, Duc de Roannez, Pair & Grand-Maître de France, Comte d'Eſtampes & de Caravas, Baron de Maulevrier & de Paſſavant, Seigneur de Boiſſy, d'Oyron, de Bourg-Charente & de Villedieu, Chevalier de l'Ordre du Roi & ſon Chambellan, Gouverneur de Dauphiné & Bailli de Vermandois, teſta à Paris le 10 Mars 1518, & fit un codicille à Montpellier en 1519, où il mourut; quelques jours après il fut porté à Oyron en Poitou, où il fut enterré. Le Roi avoit érigé en ſa faveur la Baronnie de Roannez & la Terre de Boiſſy en *Duché-Pairie*, le 3 Avril précédent, pendant qu'il étoit abſent, & peu avant ſa mort. C'eſt apparemment la raiſon pour laquelle ſes Lettres ne furent point enregiſtrées, & ſes titres ne furent point héréditaires à ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Février 1499, *Hélène de Hangeſt*, Dame de Magny, fille de *Jacques*, Seigneur de Genlis, de Magny, de la Taulle & de Méricourt, Conſeiller, Chambellan du Roi, & de *Jeannette de Moy*. Elle mourut le 26 Janvier 1537, & fut enterrée à Oyron, auprès de ſon mari. Leurs enfans furent:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. HÉLÈNE, mariée, 1° par contrat du 10 Août 1517, à *Louis de Vendôme*, Prince de Chabanois, Vidame de Chartres, Baron de Pouzauges, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 11 Mai 1527, fils de *Jacques*, Prince *de Chabanois*, Grand-Maître, Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France & de Bretagne, & de *Louiſe Malet*, Dame de Graville; & 2° par contrat du 16 Septembre 1527, à *François de Clermont*, Seigneur de Traves & de St.-Chéron, fils de *René*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi & Vice-Amiral de France, & de *Jeanne de Toulongeon*;
3. Et ANNE, Religieuſe à Fontevrault, ſuivant une quittance de 300 livres donnée par l'Abbeſſe de ce Monaſtère, le 16 Juillet 1517.

VI. CLAUDE GOUFFIER, Duc de Roannez, Marquis de Boiſſy, Comte de Maulevrier & de Caravas, Seigneur d'Oyron & Grand-Ecuyer de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon, & de 50 lances de ſes Ordonnances, obtint l'érection en *Comté*, de la Baronnie de *Maulevrier*, par Lettres données à Lyon au mois d'Août 1542, enregiſtrées le 21 Novembre ſuivant. Les Baronnies de la Mothe, Saint-Romain & de Roannez furent réunies à celle de *Boiſſy*, érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de Marquiſat de *Boiſſy*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, par Lettres données à Bar-le-Duc, au mois de Mai 1564. Il obtint de nouvelles Lettres d'érection du Marquiſat de Boiſſy & de la Baronnie de Roannez en *Duché*, ſous le nom de *Roannez*, au mois de Novembre 1566, regiſtrées le 23 Décembre ſuivant. Il avoit acquis du Roi, le 25 Novembre 1558, la Terre & Sei-

gneurie de Chinon; il fit ſon teſtament le 3 Juin 1570, & mourut la même année, fort âgé, à Villers-Cotterets. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé à Saint-Denis, le 13 Janvier 1526, *Jacqueline de la Trémoille,* Dame de Jonvelle, fille de *Georges,* Seigneur de Jonvelle, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Madeleine d'Azay*. Elle fut arrêtée & transférée à Chinon par ordre du Roi, le 4 Octobre 1544, & y mourut; 2° par contrat paſſé au Château du Louvre, le 13 Décembre 1545, *Françoiſe de Broſſe*, dite *de Bretagne*, fille de *René*, Comte *de Penthièvre*, Vicomte de Bridiers, & de *Jeanne de Compeys*, dite *de Gruffy*, Dame de Palluau, de Bourg-Charente, de Pouzauges & de Saint-Leu, morte en couches au Château d'Oyron, le 26 Novembre 1558, après avoir fait ſon teſtament le 16 du même mois; 3° le 25 Juin 1559, *Marie de Gaignon,* fille de *Jean,* Seigneur de Saint-Bohaire & de Conan, & de *Marguerite Châteigner*, morte le 15 Mars 1565, & ſon cœur porté dans l'Egliſe de St.-Maurice-d'Oyron; 4° par contrat paſſé le 16 Janvier 1567, *Claude de Beaune*, Dame de Châteaubrun & de la Carte, l'une des Dames de la Reine, veuve de *Louis Burgenſis*, premier Médecin du Roi, & fille de *Guillaume de Beaune*, Seigneur de Semblançay, & de *Bonne Cothereau*. Elle mourut ſans enfans, & fut enterrée dans la Chapelle de la Madeleine de l'Egliſe des Céleſtins de Paris; & 5° *Antoinette de la Tour-Landry,* Dame de Saint-Mars & de la Jaille, Dame d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, veuve, en premières noces, de *René le Porc de la Porte*, Baron de Vézins en Anjou, & en ſecondes de *Claude de la Trémoille*, Baron de Noirmoutier, & fille de *Jean de la Tour*, Baron de la Tour-Landry, Comte de Châteauroux en Berry, & de *Jeanne de Chabot*. Elle teſta le 20 Mars 1585, & eſt enterrée aux Cordeliers d'Angers dans la Chapelle de Craon. Du premier lit vint :

1. Claude, mariée, par contrat du 15 Février 1549, à *Léonor de Chabot*, Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Pagny, Grand-Ecuyer de France, fils de *Philippe*, & de *Françoiſe de Longwy*, Dame de Pagny & de Mirebeau en Bourgogne. Il s'obligea de quitter le nom & les armes de *Chabot*, pour prendre ceux de Gouffier. Sa femme teſta le 4 Février 1565.

Du ſecond lit il eut :

2. Gilbert, qui ſuit ;
3. Artus, Comte de Caravas & de Paſſavant, Capitaine de la Ville & du Château de Chinon ſur la réſignation de ſon père, le 22 Décembre 1567, marié à *Catherine de Mars*, veuve de *François de Daillon*, Seigneur de Châteaubouchet, & fille de *Mathurin de Mars*, Seigneur de Sainte-Agathe, près de Dinan, & de *Perronelle du Cambout*. Il mourut ſans poſtérité ;
4. Claude, auteur de la branche des Comtes de *Caravas*, rapportée ci-après.

Et du troiſième lit ſortirent :

5. François, Chevalier de Malte, Seigneur de Bourg-ſur-Charente;
6. Charles, Comte de Caravas ;
7. Louis, Baron de Saint-Loup ;
8. Paul, Seigneur de Pouzauges, mort jeune ;
9. Léon, Abbé de Geneſton ;
10. Et Claude, mort jeune.

VII. Gilbert Gouffier, Duc de Roannez, Marquis de Boiſſy, Comte de Maulevrier, Seigneur d'Oyron, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1560, fut Gouverneur & Capitaine du Château d'Amboiſe, ſur la réſignation de ſon père, le 22 Juillet 1566; Capitaine de 50 Lances en 1568; il céda, le 13 Mai 1577, à la Ducheſſe *de Penthièvre*, tout le droit qu'il avoit ſur ce Duché à cauſe de ſa mère, & mourut âgé de 28 ans, au Château d'Oyron, le 16 Octobre 1582, ayant teſté le 11 du même mois. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Mars 1572, *Jeanne de Coſſé,* Dame de Gonnord, fille d'*Artus de Coſſé,* Comte de Secondigny, Seigneur de Gonnord, Maréchal de France, Chevalier des Ordres, & de *Françoiſe du Bouchet*. Elle ſe remaria, le 20 Février 1592, à *Antoine de Silly*, Comte de la Rochepot, Baron de Montmirail, Chevalier des Ordres, fils puîné de *Louis*, Seigneur de la *Roche-Guyon*, & d'*Anne de Laval,* Dame d'Acquigny & de la Rochepot. Elle eut du premier lit :

VIII. Louis Gouffier, Duc de Roannez, Pair de France, Marquis de Boiſſy, Comte de Maulevrier, de Secondigny & de Beaufort, Baron de Mirebeau, de Gonnord, Moncontour, Curzay, Doué, la Chauſſée, la Frugerie, Oyron, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Gouverneur de Poitiers, qui commença à porter les armes lors de la guerre de Savoie, & fit paroître ſon courage en diverſes occaſions. Sa

mère l'accorda en mariage, le 20 Février 1592, avec *Françoiſe-Marguerite de Silly*, fille aînée d'*Antoine de Silly*, Comte de la Rochepot, & de *Marie de Launay*, ſa première femme; mais ce mariage n'eut pas lieu. Il fut ſoupçonné d'avoir tenu, en 1608, quelqu'aſſemblée en Anjou contre le bien de l'Etat. Il obtint un Brevet de Conſeiller d'Etat le 20 Février 1614; fut nommé Chevalier du Saint-Eſprit le 23 Juin de la même année; fit ſes preuves le 19 Décembre 1616, & ne fut point reçu. Ayant été depuis accuſé d'avoir voulu introduire le Prince de Condé dans Poitiers, il fut condamné à être décapité en effigie, & ſes biens réunis au Domaine, le 15 Octobre 1631. Il mourut en ſon Château d'Oyron le 16 Décembre 1642. C'eſt en ſa faveur que le Duché de Roannez fut érigé en *Pairie*, par Lettres du mois de Septembre 1612, & du 8 Avril 1620, leſquelles furent préſentées au Parlement & n'y furent point enregiſtrées. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Juillet 1600, *Claude-Eléonore de Lorraine*, Dame de Beaumeſnil, fille de *Charles de Lorraine*, Ier du nom, Duc d'Elbeuf, Pair & Grand-Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marguerite de Chabot*, Dame de Pagny, morte le 1er Juillet 1654, laiſſant:

1. Henri, qui ſuit;
2. Louis, Eccléſiaſtique;
3. Artus, mort jeune;
4. Charles, Comte de Gonnord, & de Maulevrier, mort en 1671. Il avoit épouſé, le 27 Août 1645, *Madeleine d'Abzac*, une des Dames d'atours de la Reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, & fille de *Gabrielle d'Abzac*, Marquis de la Douze, & d'*Eſther de Larmandie*, fille du Baron *de Longua*. De ce mariage vinrent:
   1. Louis-Charles Léonor, Comte de Gonnord, marié à *Eliſabeth de Gaſſion*, & mort ſans enfans;
   2. Louis, dit *le Comte de Roannez*, fait Sous-Lieutenant des Galères en 1677; Lieutenant en 1678; Capitaine en Janvier 1685; Chef d'Eſcadre le 16 Décembre 1715; Lieutenant-Général des Galères le 3 Septembre 1720; & un des Membres de l'Académie des Sciences de Marſeille, mort dans cette ville, âgé de plus de 86 ans, le 22 Avril 1734, après une maladie de ſix mois;
   3. Et une fille morte au berceau.
5. Et Marie-Marguerite, mariée, le 17 Juillet 1741, à *André de Châtillon*, Marquis d'Argenton, fils de *Gilles*, & de *Marie de Vivonne*.

Louis Gouffier, Duc de Roannez, eut encore, de *Jeanne des Mares*, un fils naturel, nommé

François, né le 5 Janvier 1625.

IX. Henri Gouffier, Marquis de Boiſſy, Comte de Maulevrier, Seigneur d'Oyron, né en 1605, fut tué au combat de Saint-Iberquerque, le 24 Août 1639, du vivant de ſon père. On voit ſon épitaphe dans la Chapelle de la Vierge de l'Egliſe des Cordeliers d'Amboiſe. Il avoit épouſé, le 14 Février 1625, *Anne-Marie Hennequin*, Dame du Peray, fille de *Nicolas Hennequin*, Seigneur de Chavigny, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Renée Hennequin*. Elle mourut à Oyron le 2 Avril 1676. Ses enfans furent:

1. Artus, Duc de Roannez, Gouverneur de Poitou. Il repréſenta le Comte de Flandre au ſacre de Louis XIV, embraſſa enſuite l'Etat Eccléſiaſtique, vendit ſon Marquiſat de Boiſſy & ſon Duché de Roannez à *François d'Aubuſſon*, Comte de la Feuillade, puis Duc de Roannez & de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, qu'il maria à Charlotte Gouffier, ſa ſœur. Il paſſa la plus grande partie de ſa vie dans la retraite & les exercices de piété, & mourut à Saint-Juſt, près de Méry-ſur-Seine, le 4 Octobre 1696, dans un âge fort avancé;
2. Marguerite-Henriette, Abbeſſe de la Trinité de Caen, puis de Beaulieu en 1673, & enfin d'Origny. Elle ſe retira à l'Abbaye du Port-Royal, où elle demeura pluſieurs années, & y mourut avant le 17 Mars 1703, âgée de plus de 77 ans;
3. Charlotte, Ducheſſe de Roannez, mariée, le 9 Avril 1667, à *François d'Aubuſſon*, Comte de la Feuillade, puis Duc de Roannez & de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Dauphiné, & Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes, lequel obtint de nouvelles Lettres d'érection pour le Duché de Roannez, qu'il avoit acquis d'Artus Gouffier, ſon beau-frère. Sa femme mourut à Paris le 14 Février 1683. Voyez AUBUSSON;
4. Et Marie-Marguerite, Religieuſe à Malnoue, puis aux Filles-Dieu à Paris, où elle mourut le 27 Août 1687.

BRANCHE
des Comtes de Caravas.

VII. Claude Gouffier, troiſième fils de

CLAUDE, Duc de Roannez, Grand-Ecuyer de France, & de *Françoiſe de Broſſe*, dite *de Bretagne*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Paſſavant, de Saint-Loup, de Pouzauges, de Bourg-ſur-Charente, Baron de Palluau & Comte de Caravas après la mort d'ARTUS GOUFFIER, ſon frère aîné. Il épouſa *Marie Miron*, fille de *François*, Général des Finances en Bretagne, & de *Marie-Renée de Chefdebien*, dont :

1. CHARLES, mort ſans alliance ;
2. LOUIS, qui ſuit ;
3. Et FRANÇOISE, morte âgée de 12 ans, en Janvier 1618.

CLAUDE GOUFFIER eut encore pour fille naturelle :

RENÉE, mariée, en 1609, à *Nicolas Perrot*, Seigneur de la Craye, Paroiſſe de Mons au Duché de Montbazon en Touraine.

VIII. LOUIS GOUFFIER embraſſa d'abord l'Etat Eccléſiaſtique, puis fut Comte de Caravas après ſon frère, & mourut le 27 Octobre 1650. Il avoit épouſé, 1° au mois de Mai 1631, *Madeleine de Gaucourt*, fille de *Charles*, Seigneur de Boiſſe, & de *Charlotte de Rochefort* ; & 2° le 4 Juin 1635, *Eléonore-Angélique de Brouillart*, fille de *Jean*, Baron de Courſant, & de *Charlotte de Damas*. Elle ſe remaria, en 1656, à *Antoine de Mailly*, Seigneur de Fiettes, de Bonneville, de Monſtrelet & de Fienvilliers, & mourut au mois de Mars 1684. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit ;
2. JULES, Comte de Paſſavant en 1637 ;
3. ANNE, Fille d'honneur de la Reine en 1638 ;
4. JACQUELINE.

Et du ſecond lit ſont nés :

5. JULES, né en 1636, nommé ANDRÉ dans le teſtament d'*Antoine de Mailly*, ſon beau-frère. Il eſt qualifié *Comte de Paſſavant*, & épouſa, le 10 Juillet 1664, *Charlotte-Eléonore de Remigny*, fille de *Paul-Léonard*, Chevalier, Baron de Joux, & de *Jeanne de Bolacre* ;
6. ANNE, née en 1638, filleule de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & mariée à *Balthazar de Buffilet*, Comte de Meximieux ;
7. Et JACQUELINE-CHARLOTTE.

IX. LOUIS-ARMAND GOUFFIER, Comte de Caravas, Marquis de Paſſavant, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers de M. le Prince en 1651, fait Chevalier de Saint-Michel en 1665, portoit pour armes : *écartelé, au* 1 *de* BRETAGNE ; *au* 2 *de* MONTMORENCY ; *au* 3 *de* LA TRÉMOILLE ; *au* 4 *d'hermines, à* 2 *bars adoſſés de gueules*, qui eſt GAUCOURT ; *& ſur le tout* de GOUFFIER. Il épouſa, en 1656, *Eliſabeth de Ripperda de Solms*, fille de *Guillaume de Ripperda*, Plénipotentiaire des Etats de Hollande pour la Province d'Over-Yſſel, dont :

1. ARTUS-ARMAND-LOUIS, Comte de Caravas, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie au mois d'Avril 1687, & tué à la bataille de Nerwinde le 22 Juillet 1693 ;
2. PIERRE-MARC-ANTOINE, qui ſuit ;
3. Et CHARLOTTE-MARIE, Dame de Doué, morte d'apoplexie au Palais du Luxembourg à Paris, âgée de 73 ans, le 5 Juin 1731. Elle étoit veuve de LOUIS GOUFFIER, Marquis de Bonnivet, dont un fils, mentionné dans la branche ſuivante.

X. PIERRE-MARC-ANTOINE GOUFFIER, Comte de Caravas & de Paſſavant, né en 1673, mourut en ſon Château de Paſſavant en Anjou, le 2 Mai 1740. Il avoit épouſé *Louiſe-Françoiſe de l'Eſtang*, fille de *Jacob de l'Eſtang-de-Ry*, Commandant pour le Roi dans les Ville & Château de Saumur & pays Saumurois en Anjou, & de *Louiſe de Saint-Eslan*. Elle mourut à Paſſavant en Anjou, le 14 Novembre 1735, âgée de 62 ans, laiſſant :

1. ARMANDE-LOUISE GOUFFIER DE BOISSY, mariée à FRANÇOIS-LOUIS GOUFFIER, Marquis de Thois en 1726, fils de JEAN-TIMOLÉON, Marquis de Thois, & de *Henriette-Mauricette de Penancoët de Kerhoualles*, d'une branche dont il ſera parlé ci-après ;
2. Et MARIE-VICTOIRE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Fontevrault, enſuite Prieure perpétuelle du Prieuré de la Fougereuſe en Poitou, frontière d'Anjou.

BRANCHE
des Seigneurs de CRÈVECŒUR.

V. GUILLAUME GOUFFIER, Seigneur de Bonnivet, de Crèvecœur, de Thois & des Querdes, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Amiral de France, Gouverneur de Dauphiné, de Guyenne & de la perſonne de M. le Dauphin, cinquième fils de GUILLAUME GOUFFIER, & de *Philippe de Montmorency*, ſa ſeconde femme, écartela ſes armes de *Montmorency*. Il eut pour ſon partage, le 15 Avril 1506, les Seigneuries de Bonnivet, de Lavau-Gouffier & du Rougnon, & renonça à la ſucceſſion de ſa mère encore vivante. Il fut tué à la bataille

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPR.

DEPÔT LÉGAL
Pas de Calais
N° 125
1866

de Pavie le 24 Février 1524, & fut enterré dans l'Egliſe de St.-Maurice d'Oyron, où l'on voit ſon épitaphe & ſon tombeau. Il avoit épouſé, 1° le 14 Juin 1506, *Bonaventure du Puy-du-Fou*, fille unique de *Geoffroy* Seigneur d'Amailloux, & de *Marguerite de Saint-Gelais*; & 2° par contrat du 5 Juin 1517, *Louiſe de Crèvecœur*, fille unique & héritière de *François*, Seigneur *de Crèvecœur*, de Thois & de Catheux, & de *Jeanne de Rubempré*. Elle ſe remaria à *Antoine de Hallwin*, Seigneur de Piennes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Louvetier de France, fils unique de *Philippe de Hallwin* Seigneur de Piennes, & de *Françoiſe de Bourgogne*, Dame de Ronſoy. Du premier lit vint:

1. Louis, Seigneur de Bonnivet, tué étant encore jeune, ſans avoir été marié, au voyage que fit Odet de Foix, Seigneur de Lautrec, à Naples en 1527.

Et du ſecond lit il eut:

2. François, Seigneur de Bonnivet, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1553, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe en Piémont. Il ſe diſtingua dans les guerres contre l'Empereur Charles-Quint & Philippe II, Roi d'Eſpagne, tant en France qu'en Italie; ſe trouva à la bataille de Cériſoles en 1544; au ravitaillement de Théroüanne en 1553; ſe jeta dans Saint-Yan après avoir forcé les lignes des ennemis; aida à défendre cette place contre les Eſpagnols qui l'avoient aſſiégée en 1555; & mourut ſur la fin de Décembre 1556, d'une bleſſure qu'il reçut au ſiège de Wulpian en Piémont, ſans avoir été marié;
3. François, dit *le jeune*, qui ſuit;
4. Et autre François, Chevalier de Malte, Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, nommé Evêque de Béziers, dont il prit poſſeſſion par Procureur, le 12 Février 1547. Il remit ſon Evêché la même année, & fut tué dans une revue des bans de M. de Châtillon, en Bretagne, en 1548.

VI. François Gouffier, dit *le jeune*, Marquis des Deffends, Seigneur de Crèvecœur, de Bonnivet, de Thois, &c., portoit pour armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de* Gouffier; *aux* 2 *&* 3 *de* Montmorency; *& ſur le tout de gueules, à* 3 *chevrons d'or*, qui eſt de Crèvecœur. Il fut Chevalier des Ordres du Roi, ſon Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, & Capitaine de 100 hommes d'armes. Il fut élevé enfant d'honneur des enfans de France, commença de ſervir ſous M. de Lanſac, lorſque l'Empereur deſcendit en Provence, ſuivit le Dauphin en Piémont & au ſiège du Pas-de-Suze en 1537; ſe trouva en Picardie à l'aſſaut d'Heſdin la même année; retourna en Piémont ſous l'Amiral d'Annebaut, au ſiège de Coni, delà en Rouſſillon à celui de Perpignan, ſous le Maréchal de Montpezat, & fut au ſecours de Landrecies en 1543. L'année ſuivante n'ayant pu trouver à la bataille de Cériſoles un cheval de ſervice, il combattit la pique à la main, à la tête de l'Infanterie, & y acquit beaucoup de gloire. L'armée du Roi Henri II s'étant trouvée en préſence de l'Empereur, il ſortit des rangs un Capitaine Allemand, pour défier au combat quelques braves Cavaliers François: le Seigneur de Crèvecœur ſe préſenta avec la permiſſion du Duc de Nevers, ſon Général; reçut une bleſſure au bras, & tua ſon homme. Le Duc de Vendôme voulant ravitailler Montreuil à la vue des ennemis, un Comte Montfort fit un ſignal au Seigneur de Crèvecœur pour faire un coup de lance entre les deux armées; il s'avança, renverſa ſon ennemi & le fit priſonnier. En 1552, il ſe jeta dans Metz; s'y diſtingua pendant le ſiège; eut un cheval tué ſous lui à la bataille de Saint-Quentin en 1557; y fut fait priſonnier, & échappa des mains de celui qui le tenoit. Il donna encore des marques de ſon courage aux ſièges de Calais, de Thionville & d'Orléans; aux batailles de Dreux & de St.-Denis; & en Picardie ſous le Maréchal de Coſſé, & mérita la qualité de *Chevalier ſans reproche*. Il fit hommage à Louis de Bourbon, Prince de Condé, pour la Seigneurie de Fléchiez, mouvante de Breteuil, le 23 Juin 1557, & fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi à Poiſſy, le jour de Saint-Michel, en 1560. Le Roi lui fit don de 12000 livres le 18 Juillet 1575; le fit Lieutenant-Général & Vice-Amiral de Picardie, en reconnoiſſance de ſes ſervices en 1577; & Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit à la première promotion, le 31 Décembre 1578. Il remit au Roi, en 1586, ſa charge de Lieutenant-Général de Picardie, & eut, le 24 Mars de la même année, un Brevet de Maréchal de France pour la ſeconde place qui viendroit à vaquer. La ligue commençant à ſe rendre trop puiſſante en Picardie, il eut de nouvelles proviſions de Lieutenant-Général en cette Province, en l'abſence des Gouverneurs, le 18 Octobre 1588, & donna tous ſes ſoins pour la conte-

nir dans l'obéiſſance & la fidélité qu'elle devoit à ſon Prince. C'eſt en ſa faveur que la Terre des *Deffends* fut érigée en *Marquiſat*. Il mourut le 24 Avril 1594, & fut enterré à Crèvecœur. Il avoit épouſé, au Château de Montargis, le 10 Février 1544, *Anne de Carnazet*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Brazeux, & de *Marguerite de Brilhac*. Elle étoit Demoiſelle d'honneur de la Dauphine, & de MARGUERITE DE FRANCE, toutes deux filles de FRANÇOIS Ier en 1540 & 1543. Elle fut Dame d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS en 1579, & donna, par acte paſſé à Montdidier, du conſentement de ſon mari, le 11 Août 1592, à TIMOLÉON GOUFFIER, ſon fils, Chevalier, Seigneur de Thois, les Terres & Seigneuries de Brazeux & de Montaubert, & la Seigneurie de Sainty, à elle échues par le décès & ſucceſſion de *Pompée de Carnazet*, ſon neveu, aux conditions entr'autres, que TIMOLÉON GOUFFIER & ſes deſcendans écartèleroient des armes de ſa Maiſon. Elle mourut en 1595, & eut pour enfans :

1. HENRI, né le 21 Juillet 1546, mort cinq jours après ;
2. Autre HENRI, qui ſuit ;
3. ODET, né le 10 Août 1549, mort le 24 Septembre ſuivant ;
4. ANNIBAL, né le 28 Août 1550, mort le 19 Octobre ſuivant ;
5. ASDRUBAL, né le 19 Juin 1551, & mort le 25 du même mois ;
6. TIMOLÉON, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de *Thois*, rapportée ci-après ;
7. CHARLES, Abbé de Valloires en 1606, Prieur d'Inglevert, né le 9 Juillet 1559, mort à Rue ;
8. CHARLES-MAXIMILIEN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eſpagny*, rapportée ci-après ;
9. N... GOUFFIER, né le 27 Mars 1563, & mort le même jour ;
10. CLAUDE-LOUISE, née le 23 Juillet 1548, mariée, par contrat du 19 Septembre 1562, à *Antoine de Hallwin*, Seigneur d'Eſquelbecq, Gouverneur de la Fère, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Louis de Hallwin*, & de *Marie de Hames*. Elle fut léguée par ſa mère de 1000 écus, par l'acte de donation du 11 Août 1592 ;
11. ANNE, née le 11 Août 1552, morte le 12 Octobre ſuivant ;
12. CHARLOTTE, née le 3 Novembre 1553, morte le 29 Janvier 1554 ;
13. FRANÇOISE, née le 20 Octobre 1560, mariée 1° à *Jacques d'Oiſonvilliers*, Seigneur de Courcy ; & 2° le 13 Juillet 1582, à *Adrien de Boufflers*, IIe du nom, Seigneur de Cagny, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils d'*Adrien de Boufflers*, Ier du nom, Seigneur de Cagny, & de *Louiſe d'Oyron*. Elle fut auſſi léguée par ſa mère, & mourut le 14 Février 1621 ;
14. Et ANNE, née le 26 Août 1565, mariée, par contrat du 22 Janvier 1591, à *Nicolas d'Amerval*, Seigneur de Liencourt, Bailli & Gouverneur de Chauny, Enſeigne de la Compagnie de FRANÇOIS GOUFFIER, ſon beau-père, Seigneur de Crèvecœur. Après la mort d'ANNE GOUFFIER, il ſe remaria à *Gabrielle d'Eſtrées*, dite la *Belle-Gabrielle*, fille d'*Antoine d'Eſtrées*, IVe du nom, Vicomte de Soiſſons, & de *Françoiſe Babou*. Il en fut ſéparé, & épouſa *N... de la Marck*.

VII. HENRI GOUFFIER, Seigneur de Crèvecœur & de Bonnivet, Marquis des Deffends, né le 31 Juillet 1547, élevé enfant d'honneur du Roi CHARLES IX ; fait Chevalier de Saint-Michel par HENRI III ; Gentilhomme de ſa Chambre ; Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances ; Conſeiller & Chambellan du Duc d'Alençon ; premier Gentilhomme de ſa Chambre ; ſuivit ce Prince au voyage qu'il fit en Flandre, où il eut des emplois conſidérables ; ſurprit la ville d'Eindhowen en Brabant, où il ſoutint un long ſiège après la retraite du Duc, & ne rendit cette place qu'à l'extrémité, & avec une compoſition très-honorable. Le Duc d'Albe étant mort, il entra au ſervice des Vénitiens, qui le firent Général de leurs troupes Ultramontaines, & en récompenſe de ſes ſervices, lui donnèrent la Terre de Cazabel, près de Veniſe. Il fit une fondation d'un Couvent de Capucins au Faubourg de Cazelmont, près de ſa Terre de Cazabel. Le Roi lui fit enſuite commandement de revenir pour le ſervir dans la guerre civile. Il ſe trouva à la bataille de Senlis, & fut aſſaſſiné ſur la fin de 1549, dans une émotion populaire de la Ligue, dans l'Egliſe de Breteuil en Picardie, par le Marquis de Maignelers. Il avoit épouſé à Arras, le 10 Août 1576, *Jeanne de Bocholt*, Dame de Thiendes, de Culonne-ſur-la-Lys, & d'autres lieux en Flandre & en Artois, fille de *Godefroy de Bocholt*, Baron de Grewenlars au pays de Gueldres, & d'*Anne de Wittenhorſt*. Elle étoit tutrice de ſes enfans le 5 Juillet 1605, & fut préſente, le 13 Décembre 1609, au con-

trat de mariage d'ANNE-ANTOINETTE, une de ſes filles. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Seigneur de Crèvecœur & de Bonnivet, né à Bruxelles le 24 Juillet 1577, tué en duel en 1596;
2. HENRI-MARC-ALPHONSE-VINCENT, qui ſuit;
3. JACQUELINE-EMMANUELLE, née au Château de Thiennes le 3 Avril 1579, mariée, par contrat du 20 Juillet 1599, à *Charles de Créquy*, Baron de Bernieulles & de Cléry, fils de *Claude de Créquy*, IIe du nom, Seigneur de Bernieulles, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Claude de Rouvroy de Saint-Simon*, morte le 17 Janvier 1615;
4. Et ANNE-ANTOINETTE, Dame de Thiennes, née le 3 Mai 1580, mariée, par contrat du 13 Décembre 1609, à *Erneſt de Linden*, Chevalier, libre Baron, puis Comte Impérial de Rechem, près de Maëſtricht, Baron de Richolt, Borſem & de Thiennes, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté Impériale, & ſon Colonel entretenu, fils d'*Armand*, Gouverneur & Capitaine-Général du pays de Cologne, Souverain & Grand-Mayeur de Liège, & de *Marie de Halmaël*. Elle lui porta en mariage la moitié des Terres & Seigneuries de Thiennes, de Calonne, de Steenbecque & de la Vieuville. Le Monaſtère de Rechem ayant été brûlé par les Soldats des Etats de Hollande, le 1er Mai 1610, ANNE-ANTOINETTE GOUFFIER & ſon mari le firent rétablir à leurs dépens; elle fit auſſi conſtruire une Chapelle à Wiſet, en l'honneur de Sainte-Pétronille, & donna de grandes marques de ſa libéralité envers les pauvres. Elle mourut le 7 Juillet 1620, & fut enterrée dans le Monaſtère de Rechem, où ſe voit ſon épitaphe.

VIII. HENRI-MARC-ALPHONSE-VINCENT GOUFFIER, Seigneur de Crèvecœur, de Bonnivet & de Cazabel, né à Veniſe le 14 Juin 1586, tenu ſur les fonts de baptême par les Ambaſſadeurs de France & de Portugal, au nom de leurs Princes, & par la République de Veniſe & le Duc de Mantoue, qui lui impoſèrent chacun un nom, vendit le Marquiſat de Bonnivet à Aimé de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, & fut brûlé par accident avec ſa femme au Château de Bernieulles, la nuit du 22 au 23 Mars 1645. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Avril 1615, *Anne de Mouchy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Montcavrel, Gouverneur de la ville & du château d'Ardres, & de *Marguerite de Bourbon-Rubempré*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI-MARIE, Marquis de Crèvecœur, né le 29 Octobre 1619, filleul de la Reine-Mère, MARIE DE MÉDICIS, & mort à Abbeville en 1640, ſans avoir été marié;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier, Marquis de Crèvecœur, marié, par contrat du 12 Juillet 1643, à *Anne de Rouvroy de Saint-Simon*, fille d'*Iſaac*, Seigneur *de Saint-Simon* & de Vaux, & de *Marie d'Amerval*. Il donna quittance pour partie de la dot de ſa femme, à ſa belle-mère, le 2 Décembre 1643, & mourut ſans enfans au mois de Juin 1651;
3. NICOLAS-ALEXANDRE, qui ſuit;
4. JEAN, mort jeune;
5. MARGUERITE, née le 23 Mars 1618, mariée, 1° en 1637, à *Aloph de Wignacourt*, Seigneur d'Eſtouy; & 2° à *N.....*, premier Veneur du Duc d'Orléans;
6. Et MADELEINE, Abbeſſe de Sainte-Auſtreberte de Montreuil.

IX. NICOLAS-ALEXANDRE GOUFFIER, Chevalier, Marquis de Crèvecœur, Baron d'Engoudſent dans le Boulonnois, prit la qualité de *Comte de Gouffier*, tranſigea le 19 Juin 1652, & le 30 Septembre 1653, avec *Anne de Rouvroy de Saint-Simon*, veuve de CHARLES GOUFFIER, ſon frère, au ſujet de ſa dot, fit ſon teſtament olographe à Paris le 23 Novembre 1703, nomma pour exécuteur *Henri d'Agueſſeau*, Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil Royal des Finances, frère utérin de ſa femme; il y ajouta un codicille le 18 Décembre 1704; mourut le 17 Mars 1705, âgé de 85 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Benoît à Paris. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Mars 1646, *Eliſabeth du Faur de la Roderie*, fille de *François*, Seigneur de la Roderie & de la Curée, Capitaine aux Gardes, & d'*Anne de Givès*, dont :

1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit;
2. MARGUERITE-ANTOINETTE, Religieuſe à Sainte-Auſtreberte de Montreuil;
3. & 4. MARIE-ANNE & CATHERINE-ANGÉLIQUE.

X. CHARLES-LOUIS GOUFFIER, dit le *Marquis de Bonnivet*, Page de la Grande-Ecurie en 1667, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villars, mourut en Hongrie au mois d'Octobre 1705. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Septembre 1676, *Eliſabeth-Claude de Brouilly*, veuve de *Jérôme*, Vicomte *de Gonnelieu*, morte le 1er Juillet 1678, dont :

1. AUGUSTIN, qui ſuit;
2. Et LOUIS, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné.

XI. Augustin Gouffier, dit *le Marquis de Bonnivet*, né au mois d'Octobr 1677, Capitaine de Frégate en 1705, mourut au retour d'un voyage ſur mer, & fut enterré à Talmont le 14 Septembre 1717. Il avoit épouſé *Eliſabeth Godin*, veuve de *Pierre Collet*, Seigneur de Longchamp, & fille de *Pierre Godin*, & d'*Eliſabeth le Maître*; elle fut accordée ſous ſeings privés le 1er Septembre 1706, puis mariée; mais cette alliance ayant été conteſtée pour quelque défaut de formalités, on en renouvela la cérémonie avec permiſſion du Roi, en l'Egliſe de Saint-Michel d'Ingouville, Paroiſſe du Hâvre-de-Grâce au mois d'Avril 1715. Elle eut la tutelle de ſes quatre enfans le 27 Janvier 1718, & mourut le 31 Janvier 1727. De ce mariage ſont iſſus :

1. N... Gouffier, né le 26 & baptiſé le 27 Décembre 1712, Page de la Chambre du Roi en 1727. Il obtint de Sa Majeſté une penſion de 1000 livres en ſortant des Pages, fut fait Enſeigne de ſes Galères, puis Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie de la Marine à la Martinique au mois de Mars 1734 : il y mourut de maladie au mois d'Août de la même année;
2. N... Gouffier, né & baptiſé le 25 Juillet 1714; mort ſans avoir été nommé;
3. Marie-Anne, née le 20 Mars 1708, ondoyée le même jour dans l'Egliſe de Notre-Dame du Hâvre-de-Grâce, par permiſſion de l'Archevêque de Rouen. Elle reçut le ſupplément des cérémonies du baptême le 8 Décembre 1718, & fut nommée, au mois d'Août de la même année, pour être reçue à Saint-Cyr. Elle s'eſt faite depuis Religieuſe, & a été Prieure de Sainte-Catherine;
4. Et N..... Gouffier, née & baptiſée le 13 Juillet 1709. Elle eſt entrée à Saint-Cyr le 4 Juin 1721, & vivoit ſans alliance en 1745.

XI. Louis Gouffier, Marquis de Bonnivet, ſecond fils de Charles-Louis, & d'*Eliſabeth-Claude de Brouilly*, a épouſé Charlotte-Marie Gouffier, Dame de Doué, de la branche de Caravas, morte au Palais du Luxembourg le 5 Juin 1731, âgée de 73 ans, laiſſant pour fils unique,

XII. Louis Gouffier, IIe du nom, Marquis de Bonnivet, Meſtre-de-Camp de Dragons à la ſuite du Régiment Colonel-Général, ci-devant premier Cornette de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & Maître de la Garde-Robe de Madame, Ducheſſe de Berry, charge qu'il a perdue à la mort de la Princeſſe, & pour laquelle cependant on lui a conſervé un logement au Palais du Luxembourg.

BRANCHE
des Marquis de Thois.

VII. Timoléon Gouffier, ſixième fils de François, dit *le jeune*, Seigneur de Crèvecœur, & d'*Anne de Carnazet*, né le 31 Mars 1558, fut Seigneur de Thois, de Brazeux & de Montaubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Vice-Amiral ſur les côtes de Picardie; c'eſt en ſa faveur que la Seigneurie de *Thois* fut érigée en *Marquiſat* par Henri III : ces lettres n'ayant point été enregiſtrées, Louis XIV en accorda de nouvelles en 1652, en faveur de ſon arrière-petit-fils, Antoine Gouffier, Maréchal-de-Camp. Il ſervit les Rois Henri III & Henri IV dans les guerres civiles de la Ligue, fut Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment; teſta le 28 Septembre 1613; élut ſa ſépulture dans la Chapelle de l'Egliſe de Thois qu'il ordonna que ſon fils aîné fit achever, & mourut à Amiens en 1614. Il portoit pour armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Montmonrency; *aux* 2 *&* 3 de Crèvecœur; *& ſur le tout* de Gouffier. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Janvier 1578, *Anne de Lannoy*, Dame de Morvilliers, ſeconde fille de *Louis de Lannoy*, Seigneur de Morvilliers, de Folleville & de Paillard, & d'*Anne de la Viefville*, Dame de Neuville & de Boubers. Elle tranſigea, comme procuratrice de ſon mari, avec *Antoine de Carnazet*, le 22 Décembre 1610, & eut pour enfans :

1. François, qui ſuit;
2. Guillaume-François, Abbé de Valloires, Prieur d'Inglevert après ſon oncle, puis Capucin, dit le *P. Bernardin de Crèvecœur;*
3. Charles-Antoine, auteur de la branche des Marquis de *Brazeux* & de *Heilly*, rapportée ci-après;
4. Anne, mariée à *Jean de Biville*, Seigneur de Boiſſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſuivant un acte du 25 Mai 1614;
5. Madeleine, Religieuſe à Saint-Paul, près de Beauvais;
6. Et Catherine, mariée à René Gouffier, Seigneur d'Eſpagny & de Courteville, ſon couſin, fils de Charles-Maximilien Gouffier, Seigneur d'Eſpagny, & de *Marguerite de Hodic*. Elle mourut en 1651.

VIII. François Gouffier, Chevalier, Sei-

gneur de Thois, de Morvilliers, &c., qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans un tranſport que ſa mère lui fit le 25 Mai 1614, épouſa, par contrat du 20 Décembre 1605, *Jeanne d'Auſſe*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Dominois, & de *Françoiſe du Biez*. Elle étoit veuve en 1618, & vivoit encore en 1629. Leurs enfans furent:

1. Timoléon, qui ſuit;
2. Antoine, Seigneur de Morvilliers & de Loueuſe en Beauvoiſis, mort le 5 Février 1667, & enterré à Loueuſe. Il avoit épouſé, le 9 Avril 1641, *Madeleine des Mares*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Belleſoſſe, & de *Marie de Canonville*. Elle fut tutrice de ſon enfant en 1667, & tranſigea le 22 Juin 1681, ſur la ſucceſſion de Claude Gouffier, veuve de *Claude Frérot*, Seigneur de Guyancourt. De ce mariage vinrent :
   1. Claude-François, Ecuyer, Seigneur de Loueuſe, baptiſé le 10 Avril 1656. Il produiſit avec ſon frère leurs titres de nobleſſe devant M. Phélypeaux, Intendant de la Généralité de Paris, ſuivant la règle générale & la Déclaration de 1696, lequel les maintint dans les privilèges & honneurs dont jouit la Nobleſſe du Royaume, le 30 Mars 1699, & ordonna qu'ils ſeroient inſcrits dans le *Catalogue des Nobles de la Généralité de Paris*, au rang des Maiſons illuſtres. Il mourut ſans enfans de *Louiſe-Charlotte-Eliſabeth de Créquy*, fille de *Louis*, Seigneur d'Auffeu & de Friaucourt, & d'*Antoinette de Caullières*, qu'il avoit épouſée le 28 Octobre 1699 ;
   2. François-Louis, Ecuyer, Seigneur de Loueuſe, baptiſé le 22 Juin 1659, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 15 Janvier 1677, & compris avec ſon frère dans le jugement mentionné ci-deſſus. Il eſt mort en ſa terre de Morvilliers le 17 Juin 1730, ſans poſtérité, ayant fait donataire univerſel entre vifs, au mois de Novembre 1729, ſon couſin François-Louis Gouffier, Marquis de Thois. Il avoit épouſé, le 23 Février 1718, *Marie-Anne de Saint-Blimont*, fille d'*André*, & d'*Eliſabeth le Tonnelier de Breteuil;*
   3. Catherine-Françoise, femme de *Jacques de Campuley*, Seigneur de Campuley & de Ménerval, mort ſans enfans en 1709, & elle en 1728;
   4. Et N... Gouffier, Religieuſe aux Annonciades à Fécamp.
3. Anne, mariée, en 1628, à *Adrien de Limoges*, Seigneur de Sainſens, près de Rouen;
4. Et Claude, alliée, en 1638, à *Claude Frérot*, Seigneur de Beaufort & de Guyancourt, mort ſans enfans en 1651.

IX. Timoléon Gouffier, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Thois & de Morvilliers, épouſa, par contrat du 12 Avril 1628, *Catherine de Roncherolles*, fille de *Pierre*, Baron du Pont-Saint-Pierre, & de *Marie Nicolaï*, dont:

X. Antoine Gouffier, Chevalier, Marquis de Thois, Gouverneur de la ville de Blois, & Lieutenant-Général des pays Blaiſois, Sologne & Dunois, qui s'allia, par contrat du 10 Mars 1647, avec *Louiſe d'Eſtampes*, fille de *Jean d'Eſtampes de Valençay*, Baron de Bellebrune, & de *Catherine d'Elbenne*. Ses enfans furent:

1. Jean-Timoléon, qui ſuit;
2. Léon, dit le *Comte de Liſe*, Capitaine de Cavalerie, dans la Colonelle-Générale, tué à la bataille de Sintzheim, en 1674;
3. Alexandre, baptiſé le 11 Décembre 1650, reçu Chevalier de Malte le 18 Octobre 1667, Capitaine dans le même Régiment de la Colonelle-Générale, après ſon frère, & mort au mois de Janvier 1678;
4. Charles, auſſi reçu Chevalier de Malte le 3 Juillet 1671, dit le *Chevalier de Morvilliers*, Cornette dans le même Régiment, tué à la même bataille que ſon frère ;
5. Marie, Penſionnaire en l'Abbaye de Saint-Antoine à Paris, depuis l'âge de 2 ans & demi juſqu'au 7 Juillet 1670, qu'elle mourut âgée de 15 ans & demi ;
6. N... Gouffier, morte en bas âge ;
7. Madeleine, non mariée en 1722, & morte;
8. Et Marie-Renée Gouffier de Thois, Prieure du Boullay en Touraine, Ordre de Saint-Benoît, vivante en 1722, morte.

XI. Jean-Timoléon Gouffier, Chevalier, Marquis de Thois, Gouverneur de Blois, Lieutenant-Général des Pays Blaiſois, Sologne & Dunois en 1676, & Meſtre-de-Camp du Régiment d'Auvergne, Infanterie, mort le 2 Mars 1729, âgé de 84 ans, avoit épouſé, par contrat du 11 Mai 1685, *Henriette-Mauricette de Penancoët de Kerhoualles*, veuve de *Philippe Herbert*, Comte de Pembrock, fille de *Guillaume*, Comte de Kerhoualles, & de *Marie-Anne de Ploeuc du Timeur*. Elle mourut à Paris le 12 Novembre 1728, âgée de 73 ans, laiſſant:

1. François-Louis, qui ſuit ;

2. Georges-Guillaume, Chevalier de Malte, Enſeigne de Vaiſſeau, né le 10 Février 1688, baptiſé le 28 du même mois 1689. Il a quitté le ſervice de la Marine au mois d'Août 1730; en ſe retirant, il fut fait Lieutenant de Vaiſſeau avec 800 livres de penſion. Il eut la Commanderie de Villedieu au mois de Mars 1733, & en Mai 1734, celle de Schilp en Flandre. Il quitta cette dernière pour prendre celle de la Croix-en-Brie, & eſt mort le 15 Février 1762, étant Grand-Croix de Malte & Grand-Bailli de la Morée;
3. Louis-Timoléon, Chevalier de Malte, dit le *Chevalier de Thois*, né le 25 Juillet, & baptiſé le 9 Août 1689, Enſeigne de Vaiſſeau; il mourut le 1er Août 1728;
4. Aymar, dit le *Vicomte d'Auzais*, Cornette de Cavalerie, mort en 1710;
5. Charles-Timoléon, dit l'*Abbé de Gouffier*, Chanoine de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, en 1729, & nommé, le 1er Avril 1739, Abbé de Saint-Euverte d'Orléans;
6. N... Gouffier, deſtiné pour être Chevalier de Malte, & nommé le *Chevalier d'Auzais*, mort âgé de 3 ans;
7. Marie-Anne, morte le 14 Février 1755, alliée le 5 Février 1720, à *Louis de Bourbon*, IIe du nom, Comte de Buſſet, fils de *Louis de Bourbon*, Ier du nom, Comte de Buſſet, & de *Madeleine de Bermondet-Oradour;*
8. Anne-Marie, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye d'Eſtivals, Prieure du Prieuré du Boullay en Touraine au mois de Novembre 1731, puis en 1745, ſimple Religieuſe au Couvent de la Fougereuſe en Poitou;
9. Et Angélique, morte jeune.

Jean-Timoléon Gouffier, Marquis de Thois, eut encore, d'*Antoinette de Liot*, pour fils naturel:

Timoléon Gouffier, dit *Martangy*, né à Paris, ſur la Paroiſſe de Saint-Médéric, le 22 Mai 1696. Il prit l'habit aux Auguſtins-Déchauſſés à Paris, avec diſpenſe de Rome, le 24 Avril 1716, en ſortit le 18 Juillet ſuivant, & eſt mort.

XII. François-Louis Gouffier, Chevalier, Marquis de Thois, Vicomte d'Oſſoy, Baron de Catheux & de Doué, Seigneur de Morvilliers, Loueuſe, Antigneul, &c., Meſtre-de-Camp réformé de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis en 1719, avec penſion de 1000 écus, a quitté le ſervice au mois d'Avril 1733, & a remis au Roi la Compagnie de Cavalerie, qu'il avoit comme Colonel réformé à la ſuite du Régiment de Peyre, & eſt mort en ſa terre de Thois en Picardie, d'un abcès dans la tête, le 29 Mai 1753. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juin 1726, célébration au Château de Paſſavant en Anjou le 4 Septembre ſuivant, Armande-Louise Gouffier, fille de Pierre-Marc-Antoine, Comte de Caravas, & de *Louiſe-Françoiſe de l'Eſtang*, dont:

1. Artus-Louis-Timoléon, qui ſuit;
2. Louis-Guillaume-Angélique, né le 2 Juillet 1738, fait Chevalier de Malte de minorité. Il a eu pour parrain le Marquis de Gouffier-Heilly, & pour marraine la Marquiſe de Gouffier, la Douairière, ſa mère. Il a eu, en 1745, la Commanderie de la Croix-en-Brie, vacante par la mort du Commandeur de Fleurigny;
3. Louise-Henriette-Antoinette, née le 7 Août 1728, morte en 1731, âgée de 2 ans & demi;
4. Françoise-Louise-Marie, née le 24 Septembre 1729, mariée, le 5 Septembre 1747, avec ſon couſin Henri-Jérôme Gouffier, Capitaine réformé de Cavalerie, ci-devant Chevalier de Malte, dont il quitta la Croix pour ſe marier, fils puîné de Joseph-Alexandre Gouffier, Seigneur de Brazeux, Colonel d'un Régiment de Dragons, & de *Marie-Marguerite de Brieſt d'Aillées;*
5. Charlotte-Sidonie-Rose, née le 13 Avril 1733;
6. Elisabeth-Marguerite-Alexandrine, née le 17 Mars 1735;
7. Et Armande-Louise-Angélique, née le 31 Mai 1736, morte.

XIII. Artus-Louis-Timoléon, Comte de Gouffier, né le 23 Juin 1727, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, enſuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, par commiſſion du 6 Mai 1744, eſt mort à Paris le 13 Mai 1747, d'une maladie de poumon, cauſée par un rhume qu'il avoit gagné à l'armée d'Italie, pour avoir été ſurpris d'un orage qui renverſa ſa tente pendant la nuit. Il n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage, contracté le 6 Avril 1746, avec *Madeleine-Bernardine-Marguerite Cadot-de-Sebbeville*, fille puînée de *Charles-Louis-Frédéric Cadot*, Comte de Sebbeville, ſecond Enſeigne de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & d'*Eliſabeth-Marguerite-Thérèſe Chevalier*, ſa femme, fille unique de *Philibert-Antoine Chevalier*, Secrétaire du Roi, & un des Fermiers-Généraux de Sa Majeſté. Voy. CADOT & CHEVALIER, en Champagne.

BRANCHE
des Marquis de BRAZEUX *& de* HEILLY.

VIII. CHARLES-ANTOINE GOUFFIER, Marquis de Brazeux, troiſième fils de TIMOLÉON, Ier du nom, & d'*Anne de Lannoy*, mourut en 1654. Il avoit épouſé, en 1621, *Françoiſe de Piſſeleu*, fille de *Léonor de Piſſeleu*, Seigneur de Heilly, & de *Marie de Gondi*, dont:

1. HONORÉ-LOUIS, qui ſuit;
2. MARIE-MADELEINE, née en 1622, mariée 1° à *Léonor*, Comte *Fabroni*; & 2° à *Charles Dudley*, Duc de Northumberland, mort à Florence, vers l'an 1687, fils de *Robert Dudley*, créé Duc *de Northumberland* en 1620, & d'*Eliſabeth Southwell*, ſa troiſième femme;
3. CATHERINE-ANGÉLIQUE, mariée à *N... de Lameth*, Seigneur de Conteville;
4. Et FRANÇOISE-ISABELLE, Religieuſe à Variville.

IX. HONORÉ-LOUIS GOUFFIER, Marquis de Brazeux & de Heilly, épouſa, en 1647, *Germaine Martineau*, fille de *Jacques*, Tréſorier des Parties-Caſuelles, & Greffier du Conſeil, & de *Madeleine Payen*, dont:

1. CHARLES-ANTOINE, qui ſuit;
2. JEAN-ALEXANDRE, Seigneur de Brazeux, Colonel d'un Régiment de Dragons, mort, au mois d'Août 1704, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Hochſtett. Il avoit épouſé *Marie-Marguerite de Brieſt-d'Aillées*, Dame de l'Etoile, fille de *Charles de Brieſt*, Seigneur d'Aillées, & de *Marie le Blond*, Dame de l'Etoile-ſur-Somme, morte en ſa Terre de Bouillancourt, âgée de 72 ans, le 15 Août 1743, dont:
   1. CÉSAR-ALEXANDRE, Comte DE GOUFFIER, Marquis d'Eſpagny, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Simon, qui a quitté le ſervice, & eſt mort le 19 Février 1754, âgé de 58 ans, ſans laiſſer de poſtérité de ſes deux femmes. Il avoit épouſé, 1° en 1721, MARGUERITE-HENRIETTE GOUFFIER, dernière fille de MAXIMILIEN, & de *Renée de la Roche*, laquelle lui porta le Marquiſat d'Eſpagny, dont elle étoit héritière pour ſa part; & 2° MARIE-CHARLOTTE GOUFFIER, ſa couſine, veuve de *Charles Colbert*, dit le *Comte de Colbert*, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi;
   2. JOSEPH-RENÉ, dit l'*Abbé de Gouffier*, pourvu d'un Canonicat de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, au mois de Septembre 1739, lequel vaquoit par la démiſſion volontaire de CHARLES-TIMOLÉON GOUFFIER, ſon couſin;
   3. HENRI-JÉRÔME, Vicomte DE GOUFFIER, Chevalier de Malte, Capitaine réformé de Cavalerie, qui a quitté la Croix pour ſe marier avec ſa couſine FRANÇOISE-LOUISE-MARIE GOUFFIER, fille aînée de FRANÇOIS-LOUIS, Marquis de Thois, Colonel réformé de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, & d'ARMANDE-LOUISE GOUFFIER-DE-CARAVAS. Ce mariage fut célébré le 5 Septembre 1747, au Château de Thois, par l'Abbé DE GOUFFIER, oncle de la mariée;
   4. MARIE-ANGÉLIQUE, alliée, le 21 Octobre 1715, à *Florimond de Cambray*, Seigneur de la Neuville & de Villers en Picardie, dont poſtérité. Voy. CAMBRAY.
3. 4. & 5. CATHERINE, MADELEINE & FRANÇOISE, Religieuſes à Variville;
6. GABRIELLE, femme de *N.,. de Vauchelles*, Lieutenant de Roi en Picardie. Elle eſt morte, & a laiſſé poſtérité;
7. & 8. ANGÉLIQUE & GERMAINE, Religieuſes à Variville.

X. CHARLES-ANTOINE GOUFFIER, IIe du nom, Marquis de Heilly, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, ci-devant Enſeigne des Gendarmes de la Garde, mort âgé de 33 ans, le 23 Mai 1706, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Ramillies en Flandre, avoit épouſé, le 23 Novembre 1694, *Catherine-Angélique d'Albert*, fille de *Louis-Charles*, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Rohan*, ſa ſeconde femme. Elle eſt morte à Paris le 17 Septembre 1746, âgée de 78 ans, laiſſant:

1. CHARLES-ANTOINE, qui ſuit;
2. & 3. JEAN-ALEXANDRE & FRANÇOIS, morts tous les deux;
4. MARIE-THÉRÈSE-CATHERINE, alliée, par contrat du 13 Septembre 1722, à *Louis-François Crozat*, Marquis du Châtel, Colonel du Régiment de Dragons de Languedoc, fils d'*Antoine*, Marquis du Châtel & de Mouy, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, & de *Marguerite le Gendre*, dont deux filles, & un fils, Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 8 Mars 1734, Maréchal-de-Camp à celle du mois de Février 1738, & Lieutenant-Général en 1743;
5. Et MARIE-CHARLOTTE, alliée, en Juin 1721, à *Charles Colbert de Saint-Mars*, dit le *Comte de Colbert*, Seigneur de la Grimau-

dière, de Cheuſſe, de Sainte-Saoule & de la Suze, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Colonel de Dragons, Cornette des Chevaux-Légers de la Compagnie de la Garde du Roi, fils de *François Colbert*, Seigneur de Saint-Mars, Chef-d'Eſcadre des Armées Navales, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Charlotte-Reine de Lée*. Il eſt mort, le 2 Mars 1722, de la petite-vérole, & ſa veuve s'eſt remariée, comme on l'a dit, le 7 Septembre 1730, à CÉSAR-ALEXANDRE GOUFFIER, Marquis d'Eſpagny, ſon couſin germain, dont elle n'a point eu d'enfans.

XI. CHARLES-ANTOINE GOUFFIER, IIIe du nom, Marquis de Heilly & de Ribemont, né le 27 Septembre 1698, d'abord Capitaine de Cavalerie dans Saint-Simon, en 1719, puis Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de Condé, Cavalerie, en 1720, Brigadier des Armées du Roi le 1er Août 1734, & Maréchal-de-Camp le 15 Mars 1740, a épouſé, le 13 Janvier 1736, *Marie-Catherine Phélypeaux*, fille unique & héritière de *François*, Seigneur d'Outreville, Maître des Requêtes, mort, le 19 Décembre 1715, de la petite-vérole, en ſa 26e année, & de *Marie-Catherine Voiſin-de-Saint-Paul*. De ce mariage ſont iſſues deux filles, l'une née au mois d'Août 1738, qui n'a vécu que trois jours, & l'autre, née en 1752.

*BRANCHE des Marquis d'*ESPAGNY.

VII. CHARLES-MAXIMILIEN GOUFFIER, Seigneur d'Eſpagny, près d'Amiens, né le 1er Janvier 1561, huitième fils de FRANÇOIS, dit *le jeune*, Seigneur de Crèvecœur, & d'*Anne de Carnazet*, eſt qualifié *Gentilhomme ordinaire du Roi*, dans des quittances qu'il donna ſur ſes gages, le 15 Avril, & au mois de Juillet 1586, à Claude de Monteſcot, Conſeiller du Roi & Tréſorier-Général de ſa Maiſon, & mourut en 1588. Il avoit épouſé, en 1582, *Marguerite de Hodic*, fille de *Claude*, Seigneur de Courteville, & de *Françoiſe de Hallwin*. Elle mourut auſſi en 1588, laiſſant:

1. FRANÇOIS, mort ſans avoir été marié;
2. RENÉ, qui ſuit;
3. Et N... GOUFFIER, morte auſſi ſans alliance.

VIII. RENÉ GOUFFIER, Seigneur d'Eſpagny & de Courteville, étoit ſous la tutelle de TIMOLÉON GOUFFIER, Seigneur de Thois, le 5 Juillet 1605, ſuivant une tranſaction du même jour avec *Antoine de Carnazet*, ſuivit le Duc de Mayenne en Eſpagne; fut enſuite Colonel d'un Régiment d'Infanterie; puis Maréchal-de-Camp. Il eſt qualifié *Lieutenant-Général* ès-Armées de Sa Majeſté, dans un acte de tutelle des enfans mineurs de *François de Carnazet*, Seigneur de Saint-Urien, & de feu *Geneviève du Noyer*, ſa ſeconde femme, paſſé en la Prévôté de Paris, le 24 Juillet 1653. Il mourut en 1670, âgé de 84 ans, & avoit épouſé CATHERINE GOUFFIER, dernière fille de TIMOLÉON, Seigneur de Thois, & d'*Anne de Lannoy*, Dame de Morvilliers. Elle mourut en 1651, & eut pour enfans:

1. CHARLES-HENRI, Seigneur d'Eſpagny, Lieutenant-Colonel au Régiment de ſon père, tué devant Bapaume en 1641;
2. RENÉ, Capitaine au Régiment de ſon père, mort au retour de ſa priſon de St.-Omer;
3. FRANÇOIS, mort au berceau;
4. HONORÉ, Abbé de Valſery, Diocèſe de Soiſſons;
5. MAXIMILIEN, qui ſuit;
6. HENRI, Seigneur de Catheux en Beauvoiſis, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, puis Brigadier des Armées du Roi, & ſon Gentilhomme ordinaire, mort en 1675, ſans alliance;
7. AUGUSTIN, Seigneur de Roſamel, Sous-Lieutenant des Dragons de Flandre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, non marié en 1680;
8. ANNE, Religieuſe à Saint-Paul, près de Beauvais, morte dans ſon Couvent;
9. FRANÇOISE-MARIE, auſſi Religieuſe au même Couvent;
10. Autre FRANÇOISE-MARIE, alliée à *N... de Montejean*, Seigneur de Mécourt, près de Chaulnes;
11. CHARLOTTE-CLAIRE, Religieuſe;
12. Et GABRIELLE, morte en bas âge.

IX. MAXIMILIEN GOUFFIER, dit *le Marquis d'Eſpagny*, Meſtre-de-Camp d'un vieux Régiment d'Infanterie, épouſa *Renée de la Roche*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche en Bretagne, dont:

1. CHARLES, Abbé, mort;
2. JACQUES, tué à l'âge de 19 ans dans les Cévennes, au ſervice du Roi;
3. RENÉE, morte ſans alliance;
4. FRANÇOISE-JOSÉPHINE, mariée, le 8 Novembre 1682, à *Charles d'Ailly*, Baron d'Anerie. Elle étoit ſa ſeconde femme, & eſt morte veuve, en l'Abbaye des Chanoineſſes de Sainte-Geneviève à Chaillot, le 8 Novembre 1739, âgée de 71 ans, laiſſant poſtérité;

5. N... Gouffier, Religieuſe à Saint-Paul-lès-Beauvais ;
6. N... Gouffier, Religieuſe à Royal-Lieu ;
7. Et Marguerite-Henriette Gouffier, mariée, en 1721, à César-Alexandre Gouffier, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Simon, auquel elle porta le Marquiſat d'Eſpagny dont elle étoit héritière pour ſa part, mort à Paris le 19 Février 1754, âgé de 58 ans, ſans laiſſer de poſtérité. Il étoit fils de Jean-Alexandre Gouffier, Seigneur de Brazeux, Colonel d'un Régiment de Dragons, & de *Marie-Marguerite de Brieſt-d'Aillées*, Dame de l'Etoile.

Les armes : *d'or, à 3 jumelles de ſable en faſce.*

GOUGE, ancienne Maiſon du Berry, éteinte, qui a donné deux Evêques & un Chancelier de France, & dont le P. Anſelme ne donne que trois degrés. N... Gouge eut pour enfans :

Martin Gouge-de-Charpagne, qui fut pourvu de l'office de Lieutenant-Général des Finances du Duc de Berry, après la mort de Jean Gouge, ſon frère, par Lettres du 23 Août 1402 ; fut Conſeiller-Général ſur le fait des Aides, au mois d'Avril 1408, & Evêque de Chartres la même année, puis de Clermont en Auvergne en 1415 ; fut élevé aux premières charges de la Maiſon du Duc de Berry, qui le fit ſon Chancelier, & lui donna place dans ſes Conſeils ; fut inſtitué Chancelier de France & du Dauphiné, pendant la Régence du Dauphin, par Lettres du 3 Février 1421, & mourut le 25 Novembre 1444 ;

Et Jean, qui ſuit.

Jean Gouge-de-Charpagne, Tréſorier du Duc de Berry, mort en 1402, laiſſa entr'autres enfans de *Marie*, ſon épouſe :

Martin, qui ſuit ;
Et Guillaume, Evêque de Poitiers en 1441.

Martin Gouge a eu de ſa femme :

Jean Gouge, le dernier de cette Maiſon, Conſeiller-Clerc au Parlement, Archidiacre de Saint-Flour en l'Egliſe de Clermont, Doyen de Thouars, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, par Lettres du 17 Mars 1440, en la place de ſon oncle, depuis Evêque de Poitiers. Il laiſſa héritière de tous ſes biens ſa fille naturelle Jeanne, mariée à *Jean de la Prugne*. (Voyez l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 398.)

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 croiſſans d'or, 2 & 1.*

GOUGE (le). Famille originaire de Hollande, établie en Provence, dont étoit :

André-Corneille le Gouge, originaire de la ville d'Amſterdam, qui vint s'établir en Provence l'an 1639. Il y acheta les Terres de Saint-Etienne & des Orgues. Sa Majeſté lui accorda des Lettres de Nobleſſe, en récompenſe de ſes ſervices, au mois de Septembre 1638. Ces Lettres furent enregiſtrées le 20 Décembre ſuivant. Il épouſa, 1° en 1639, *Anne de Bourdin*, de la ville de Manoſque ; & 2° en 1647, *Sara de Durand-de-la-Châtre*, du Dauphiné. Du premier lit il eut :

Judith, mariée, en 1655, à *Scipion de Brun-de-Caſtellane*, Seigneur de Caille & de Rougon, dont vint *Iſaac de Caille*, mort en 1696.

Et du ſecond lit vint :

Paul, qui ſuit.

Paul le Gouge, Seigneur de Saint-Etienne & des Orgues, épouſa *Marguerite de Villars-de-Vallongue*, dont :

1. André, qui ſuit ;
2. Et Judith, mariée à *Joſeph de Villeneuve*, Seigneur de Clumanc & de Callian.

André le Gouge s'allia, en 1701, avec *Marguerite de Savournin*, de laquelle eſt iſſu :

Jean-Baptiste le Gouge, Seigneur de St.-Etienne & des Orgues, qui a épouſé, en 1723, *Louiſe de Donodei*, dont :

Marguerite-Marie-Thérèse, Dame de Saint-Etienne & des Orgues, mariée, en 1746, à *Joſeph-David*, Comte *de Sade*, Seigneur d'Eyguières, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur d'Antibes.

Les armes : *de gueules, au ſautoir bréteſſé & contre-bréteſſé d'or, accompagné en pointe d'un oiſeau auſſi d'or, couronné à l'antique.* (*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 503.)

GOUGENOT, Famille de laquelle étoit Georges Gougenot, Sieur de Croiſſy & de l'Isle, Secrétaire du Roi, tuteur onéraire du Prince *de Condé*, mort le 11 Juin 1748. Il avoit épouſé *Michelle Ferrouillat*, décédée le 22 Décembre 1763, dont :

Louis Gougenot, Prieur de Maintenay, né le 14 Mars 1719, Conſeiller au Châtelet le 21 Février 1741, puis reçu Conſeiller au

Grand-Conſeil le 10 Septembre 1743, Honoraire de l'Académie de Peinture, Abbé de Chezal-Benoît en 1764, & mort le 24 Septembre 1767.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croix ancrées d'argent, & en pointe d'un poiſſon du même, nageant dans une rivière auſſi d'argent.*

GOUGEUL, ancienne Famille noble de Normandie, qui a donné un Grand-Veneur de France ſous FRANÇOIS Ier. Elle a pris le nom de *Rouville*. Voyez ROUVILLE.

GOUIET ou GOUGET DE CASTERAS, ancienne Nobleſſe originaire d'Eſpagne, où ſubſiſte encore la branche aînée, en la perſonne de Don LÉON DE GOUIET, Marquis de Caraval, qui étoit Capitaine des Gardes-Eſpagnoles en 1734. Le premier de ce nom établi en France eſt

I. FRANÇOIS DE GOUIET, fils de JEAN, Lieutenant aux Gardes Eſpagnoles en 1525. Lorſque FRANÇOIS Ier fut fait priſonnier à la bataille de Pavie, il fut aſſez heureux pour plaire à ce Monarque; & ayant eſſuyé quelque mécontentement dans ſon ſervice, il quitta l'Eſpagne, & vint joindre en 1526 FRANÇOIS Ier à Cognac, qui l'accueillit favorablement; il le pourvut d'une Compagnie d'Ordonnance, lui donna une ſomme d'argent, & lui aſſigna une penſion; deux ans après, il le nomma Commandant d'une bande de 1000 hommes, dans une Légion de 6000, qu'on forma dans le Lyonnois & le Forez. FRANÇOIS DE GOUIET acheta la Seigneurie Deûtout, des bienfaits de ſon Prince, & ſe maria, par contrat du 1er Juin 1536, avec *Catherine de Papon*, fille d'*Helerme*, Seigneur d'Ampéron, & de *Marguerite d'Ambres*. De ce mariage naquirent :

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. THOMAS, tué au ſiège de la Rochelle en 1573, à la tête de ſa Compagnie de 100 hommes d'Ordonnance.
3. Et JOSUÉ, Capitaine dans les Chevaux-Légers de M. le Duc d'Anjou. Il le ſuivit en qualité de Gentilhomme en Pologne, lorſqu'il fut élu Roi. On ignore s'il y forma quelque alliance.

II. PHILIPPE DE GOUIET, dit le *Capitaine Montbriſon*, fut envoyé avec 300 hommes d'Ordonnance ſous CHARLES IX, par CATHERINE DE MÉDICIS, à Montbriſon, pour tenir cette ville & le pays ſous l'obéiſſance du Roi. Sa bonne conduite & ſa valeur lui firent donner le ſurnom de *Capitaine Montbriſon*. Il ſuivit le parti d'HENRI IV, lequel, pour récompenſer ſon attachement à ſa perſonne, le fit Lieutenant des Archers de ſa Garde, & l'honora de ſa bienveillance & de ſa confiance. Les habitans de Montbriſon, ville où PHILIPPE étoit né, ayant été ruinés par des ouragans & la grêle, & ſachant le crédit de PHILIPPE DE GOUIET auprès du Roi, lui écrivirent en Corps de Communauté pour demander la remiſe de leurs taille & impôts; ce qui leur fut accordé par Sa Majeſté, à la prière de PHILIPPE. On conſerve dans les archives de la Famille cette lettre burinée en lettres d'or, ſur vélin, ornée d'emblême. PHILIPPE, Lieutenant des Archers de la Garde du Roi HENRI IV, fut bleſſé au combat d'Arques, auprès de Sa Majeſté, qui, voulant récompenſer ſes ſervices, le fit Capitaine des Châteaux de Montgaillard, d'Alzac, & d'Unzent, qui défendoient les trois principales gorges des Pyrénées. Il ſe maria, 1° avec *N... de Gaillard*, d'une Famille noble du pays de Foix, dont il n'eut point d'enfans; & 2° par diſpenſe de Rome, avec *Marguerite de Caſteras*, ſa couſine, fille & unique héritière de *Blaiſe*, Seigneur *de Caſteras* & d'Orſans. Du ſecond lit vinrent :

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. JÉRÔME, mort ſans poſtérité;
3. & 4. JEANNE & ANNE, Religieuſes à l'Abbaye de Prouille.

III. PHILIPPE DE GOUIET, IIe du nom, Seigneur de Caſteras & d'Orſans, Diocèſe de Mirepoix, eut la ſurvivance des Gouvernemens de ſon père, aux Châteaux de Montgaillard, d'Alzac & d'Unzent, & fut Capitaine au Régiment de Navarre. Il ſe maria, par contrat du 19 Février 1623, à *Françoiſe Dufaut*, fille de *N... Dufaut*, Seigneur de Soubiac, dont :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Autre PIERRE, marié dans le Béarn, dont on ignore la poſtérité;
3. & 4. MARGUERITE & FRANÇOISE, mortes filles.

IV. PIERRE DE GOUIET, Seigneur de Caſteras & d'Orſans, Capitaine au Régiment du Marquis de Rabat, épouſa, le 15 Novembre 1660, *Catherine du Pac-de-Bellegarde*, fille de grande naiſſance, dont il y a eu des Comtes de Saint-Jean de Lyon. De cette alliance ſont iſſus :

1. Bernard, qui ſuit ;
2. Et Guy, qui entra dans la Compagnie des Cadets, établis à Longwy en 1688. Il fut Guidon de la Compagnie des Gardes de M. le Duc du Maine, & enſuite Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, à la tête de laquelle il fut tué à la bataille de Spire en 1703.

V. Bernard de Gouiet, Seigneur de Caſteras, d'Orſans, & en partie de Cahuzac, ſucceſſivement Lieutenant au Régiment du Maine, enſuite Major des Milices du pays de Foix, chargées de la garde de la frontière, fut maintenu dans ſa nobleſſe, & déclaré *noble d'ancienne extraction*, par jugement contradictoire de M. de Lamoignon, Intendant du Languedoc, du 8 Septembre 1716. Il épouſa, 1° *N... Dufaut de Soubiac*, ſa couſine, dont il eut un garçon & une fille, morts en bas âge; & 2° le 22 Novembre 1712, *Anne de Cazemajor*, fille de *Pierre*, Seigneur du Carla & de Saint-Gauderic, & d'*Angélique de Laſtic*, fille de *Florimond*, de la même Maiſon que *Jean de Laſtic*, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem à Rhodes, en 1437. *Pierre de Cazemajor*, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, donna en dot à ſa fille, *Anne*, la terre de Saint-Gauderic. De ce mariage naquirent :

1. Pierre-Florimond, qui ſuit;
2. Jacques-Philippe, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
3. Pierre-Louis, dit le *Chevalier d'Anty*. Il paſſa au ſervice de l'Empereur Charles VI en 1739, avec permiſſion du Roi par écrit. Il eſt aujourd'hui Capitaine commandant un eſcadron de Cuiraſſiers au Régiment du Prince Albert de Saxe;
4. Et Anne, mariée à *Etienne du Faure de l'Anglade*, Officier au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

VI. Pierre-Florimond de Gouiet, Seigneur d'Orſans, de Saint-Gauderic, & du Carla, au Diocèſe de Mirepoix, ancien Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Charoſt (aujourd'hui Beauvau), s'eſt marié, le 15 Juillet 1737, avec *Catherine le Gardeur*, fille de *Joſeph*, ancien Mouſquetaire du Roi de la première Compagnie, & de *Paule de Caſteras-Seignan*, dont :

1. 2. & 3. Joseph-Jacques, Etienne-Marie & Jean-Joseph;
4. 5. & 6. Anne, Marie-Catherine & Paule.

VI. Jacques-Philippe de Gouiet, Seigneur de Caſteras, ſecond fils de Bernard, & d'*Anne de Cazemajor*, Capitaine au Régiment de la Marine, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice avec penſion, héritier médiat de *Florimond de Laſtic*, ſon biſaïeul maternel, & en cette qualité, Seigneur du fief de Laye, près de Valence en Dauphiné, a épouſé, le 27 Octobre 1749, *Eulalie-Marie de Beaux*, fille de *Jean-Joſeph*, Seigneur de Plauvier, dont :

1. Florimond-Philippe;
2. Marc-Philippe-Louis, né le 25 Avril 1774;
3. 4. 5. 6. 7. & 8. Jeanne-Marianne, Marianne-Victoire, Françoise-Gastonne-Philippine, Louise-Clotilde, Eulalie-Charlotte & Marie-Rose.

Les armes : *écartelé, au 1 de gueules, à la fleur-de-lis d'or; à trois pals d'argent; au 2 d'azur, à la tour d'or; au 3 d'or, à 2 vaches de gueules, paſſantes l'une ſur l'autre; & au 4 de gueules, au fer de ſable, ſurmonté d'un marteau d'or.*

GOUJON DE GASVILLE, en Normandie. Voici ce que nous apprend un Mémoire envoyé ſur cette Famille.

I. Jean Goujon, Seigneur du Guay, épouſa, en 1658, *Jeanne Quentin*, & en eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Pierre, Ecuyer, Conſeiller du Roi, & Receveur-Général des Finances de la Généralité de Metz.

II. Jean Goujon, IIe du nom, Chevalier, Baron de Châteauneuf, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Secrétaire ordinaire des Conſeils d'Etat, Directions & Finances de Sa Majeſté, en 1693, mort en 1730, avoit épouſé, en 1683, *Claude-Henriette Donneau de Viſé*, morte le 29 Août 1737, fille de Meſſire *Henri Donneau de Viſé*, Ecuyer, l'un des 36 Gentilshommes ſervans du Roi, & de Dame *Madeleine de Rivière*. Il vendit, conjointement avec ſa femme, par contrat du 10 Septembre 1718, une maiſon ſiſe à Paris, rue Saint-Honoré, Paroiſſe Saint-Euſtache, moyennant 16000 livres. Leurs enfans furent :

1. Jean-Prosper, qui ſuit;
2. Et Louise-Henriette, mariée, le 9 Février 1713, à Meſſire *Alphonſe Jubert*, Chevalier, Marquis de Bouville, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, en 1702, Brigadier des Armées du Roi, le 26 Mars

1710, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, mort le 28 Février 1762 en ſa 83e année. Sa femme eſt morte à Paris, âgée de 54 ans, le 18 Décembre 1747, ayant eu une fille unique, morte ſans avoir été mariée.

III. JEAN-PROSPER GOUJON, Chevalier, Seigneur de Gaſville, de Ris, Coutte, Iville, Thorigny & Baron de Châteauneuf, né à Paris le 31 Juillet 1684, nommé ſucceſſivement Conſeiller & Avocat-Général aux Requêtes de l'Hôtel en 1706, Conſeiller & Maître des Requêtes en 1708, Intendant de Rouen en 1715, juſqu'en 1732, mort le 24 Septembre 1756, avoit épouſé, par contrat du 22 Juin 1713, *Anne de Faulcon*, Dame de Ris & d'Orangis, morte le 3 Février 1763, fille unique de Meſſire *Charles-Jean-Louis*, Chevalier, Seigneur de Ris, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, premier Maître de la Garde-Robe de S. A. R. MONSIEUR, frère unique du Roi Louis XIV, & de Dame *Françoiſe de Bar de Buranlure*. Ce contrat fut ſigné des Princeſſes de Condé & de Conti, du Duc & de la Ducheſſe du Maine, de la Ducheſſe de Vendôme, & de Meſdemoiſelles de Conti, & de la Roche-ſur-Yon, & des parens des deux contractans. De ce mariage ſont iſſus :

1. CHARLES-JEAN-LOUIS-CLAUDE, qui ſuit;
2. PROSPER-ANNE, appelé M. *de Ris*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil, mort garçon à Paris, le 1er Mai 1763;
3. JEAN-BAPTISTE-DENIS, appelé le *Marquis de Gaſville*, Chevalier, ancien Officier aux Gardes-Françoiſes, & Capitaine d'Infanterie au Régiment de Breſſe, marié, par contrat du 19 Mars 1765, à *Hélène-Françoiſe-Félicité Martinet*, dont deux enfans morts en bas âge;
4. MARIE-FRANÇOISE, alliée, 1° le 6 Juin 1728, à *Charles-Auguſte le Tonnelier de Breteuil*, Baron de Preuilly, Capitaine de Cavalerie, mort le 13 Juin 1731, dont poſtérité. Voy. TONNELIER DE BRETEUIL (LE). Et 2° au Château de Ris le 19 Mai 1733, à Meſſire *Pierre de Marolles*, Chevalier, Comte de Rocheplatte, Brigadier des Armées du Roi, ci-devant Major des Gardes-du-Corps du Duc d'Orléans, Régent, dont elle n'a point eu d'enfans. Elle eſt morte le 21 Février 1752, à 38 ans;
5. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, alliée, par contrat du 9 Février 1750, à *Pierre-François*, Chevalier, Marquis *du Freſnel*, Seigneur de Matthieu, Perrier, Anguerny, la Pipardière, & autres lieux, fils de *Jean-Antoine*, & de *Françoiſe-Eliſabeth le Boucher*, demeurant à Caen. Leurs enfans ſont : *Jean-Proſper-François*, Chevalier, Comte *du Freſnel*, né le 27 Juin 1751, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti; & *Anne-Charlotte-Roſe du Freſnel*, née le 18 Octobre 1752, mariée, par contrat du 17 Octobre 1768, à *François-Charles-Alexandre*, Chevalier, Comte *de la Rivière-du-Pré-d'Auge*, Seigneur & Patron du Pré-d'Auge, d'Imbernais, & autres lieux, dont des enfans;
6. ANNE-BÉNIGNE, appelée *Mademoiſelle de Buron*, mariée, par contrat du 5 Avril 1755, à *Louis-François d'Iſarn de Montjeu*, Marquis de Villefort, Baron de Courſoules, &c., dont poſtérité. Voyez ISARN.
7. Et CHARLOTTE, appelée *Mademoiſelle de Ris*, qui a épouſé, par contrat ſigné à la Cour le 13 Mai 1764, *Charles-Philippe-Aymard*, Chevalier, Marquis *de Fontaines*, Baron de Moulins, Seigneur dudit lieu, de Cenſy, &c., dont pluſieurs enfans. Voyez FONTAINES.

IV. CHARLES-JEAN-LOUIS-CLAUDE GOUJON DE GASVILLE, appelé *M. d'Iville*, Chevalier, Seigneur dudit Iville & autres lieux, d'abord Mouſquetaire Noir, a ſervi dans le Régiment de Penthièvre, a eu enſuite la charge de Capitaine-Sous-Lieutenant de la Colonelle du Colonel-Général de la Cavalerie, & enfin une Compagnie dans le même Régiment. Il s'eſt retiré avec la Croix de Saint-Louis en 1752, & a épouſé, par contrat du 5 Avril de la même année, *Antoinette-Roſalie Babaud de la Chauſſade*, morte le 20 Juillet 1759, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Guérigny, de Meuré, Richerant & Baron de Franay. Ses enfans furent:

1. PIERRE-CHARLES-AUGUSTE, qui eſt entré dans les Mouſquetaires Noirs en 1769, & eſt Officier dans le Régiment du Roi, Dragons, depuis le 2 Juin 1770;
2. Et JEAN-PROSPER-CAMILLE, appelé le *Chevalier* DE GASVILLE, Garde-Marine au département de Breſt, depuis le 26 Mars 1770.

Les armes: *d'azur, à 2 goujons d'argent en ſautoir; & en pointe une rivière du même, mouvante du bas de l'écu.*

* GOUJON DE THUISY, ancienne Nobleſſe, originaire de Champagne, diſtinguée par ſes alliances. Ceux de cette Famille ont auſſi depuis pluſieurs ſiècles donné au Roi & à l'Etat des preuves de leur zèle & de leur attachement, ſoit dans la Robe, ſoit dans l'Epée. Dans un extrait du *Recueil de la No-*

bleſſe du Beauvoiſis & des Provinces voiſines, par Louvet, Avocat au Parlement, ſont mentionnés PIERRE DE GOUJON, Ecuyer, qui vivoit en 1200, & JEAN DE GOUJON, Chevalier, Seigneur de Tailly, en 1271. GUÉRIN DE GOUJON étoit, en 1254, Chanoine de Saint-Timothée de Reims, ſuivant le Chartrier de cette Egliſe. Un autre GUÉRIN DE GOUJON, Chanoine & Diacre de Saint-Timothée de Reims, teſta, en 1314, en faveur de THOMAS & JESSON DE GOUJON, ſes frères, & fit un très-grand nombre de fondations & de donations à la plupart des Egliſes de Reims. Il fut enterré dans le chœur de l'Egliſe Saint-Timothée. Ce teſtament eſt rapporté dans le *Chartrier de ladite Egliſe*, & auſſi dans l'*Hiſtoire de Reims*, par Marlot, tome II, pag. 603. Le premier, depuis lequel on a une filiation ſuivie, de cette ancienne Famille, eſt :

I. PIERRE DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Marqueny & de Coigny en partie, qui épouſa *Iſabeau de Maire*, laquelle eſt mentionnée dans un contrat d'échange de 1449. Il en eut :

II. JEAN DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Coigny & de Marqueny, qui, le Samedi avant la fête de Sainte-Catherine 1449, paſſa, devant *Soudant*, Clerc-Notaire en l'Officialité de Reims, un contrat d'échange de quelques héritages qui étoient des propres de ſa mère, Dame *Iſabeau de Maire*. Il épouſa *Jeanne de la Place*, Dame de Coigny en partie, enterrée dans le chœur de l'Egliſe de Saint-Hilaire de Reims, fille unique de *Nicolas*, alias *Caleçon de la Place*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Rouvroy*, C'eſt ce qui appert d'un partage des acquêts de la Communauté de *Caleçon de la Place*, Ecuyer, du 4 Juillet 1458, paſſé devant *Cocquillart*, Clerc-Commis dans le Bailliage de Vermandois, entre JEAN DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Coigny, & ſa femme d'une part, & Dame *Jeanne de Rouvroy*, veuve dudit *de la Place*, d'autre part, par lequel acte il eſt prouvé que leſdits Seigneur & Dame de Coigny eurent de leur mariage :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, femme de *Nicolas Cauchon*, Ecuyer, Seigneur de Gueux & de Sillery en partie.

III. JEAN DE GOUJON, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Coigny, & de Marqueny, paſſa, ainſi que ſa mère, alors veuve, le 6 mars 1488, devant *Bouquin* & *Chermontois*, Notaires de Reims, un contrat avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Nicaiſe de cette ville, pour la fondation d'une meſſe chaque jour qui doit ſe dire en la chapelle de Coucy, en ladite Egliſe. Outre la ſomme léguée pour cette fondation par Demoiſelle JEANNE DE GOUJON, veuve de *Nicolas Cauchon*, Ecuyer, Seigneur de Gueux & de Sillery en partie, *Jeanne de la Place*, ſa mère, & JEAN DE GOUJON, ſon frère, donnèrent auxdits Abbé & Religieux une ferme ſiſe à Bergincourt. Il rendit foi & hommage & dénombrement de la terre & Seigneurie de Coigny, le 25 Juin 1492, mourut le 12 Novembre 1504, & fut inhumé au milieu du chœur de l'Egliſe de Saint-Hilaire de Reims, ſous une grande tombe ſur laquelle ſont les Armes DE GOUJON & de *Moet*. Il avoit épouſé *Marie Moet*, Dame de Tours-ſur-Marne, de Bouzy & d'Athis, fille de *Nicolas Moet*, & de *Guillemette Cauchon de Sillery*. Elle ſe remaria avec PIERRE DE THUISY, IIIe du nom, Seigneur de Thuiſy, Vraux, &c.; fit ſon teſtament le 4 Août 1523, paſſé devant *Rouſſet* & *Belienne*, Notaires à Reims, par lequel elle fonda des obits pour le repos de l'âme de ſes deux maris ; & fait ſes exécuteurs teſtamentaires NICOLAS DE GOUJON, ſon fils, & *Regnauld Cauchon*, ſon gendre. Elle fut auſſi inhumée au milieu du chœur de l'Egliſe de Saint-Hilaire de Reims, auprès de ſon premier mari dont elle eut :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. JEANNE, mariée à *Regnauld Cauchon*, Seigneur de Neuflize & de Champlat ;
3. Et ALIÉNOR, femme de *Simon Hennequin*, Seigneur d'Ozou & de Souyndre.

IV. NICOLAS DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Tours-ſur-Marne, de Coigny, Bouzy, d'Athis & de Buſſy, devint dans la ſuite Seigneur de Thuiſy (*a*), de Vraux, & Sénéchal de Reims, du chef de *Jeanne de Thuiſy*, ſa 4e femme, avec laquelle il racheta, en 1524,

---

(*a*) La qualité de Sénéchal héréditaire de Reims, attachée à la Terre & Seigneurie de Thuiſy (qui a été poſſédée par pluſieurs des ancêtres des Seigneurs de Thuiſy, depuis ERARD DE THUISY, Ier du nom, Chevalier, Sénéchal de Reims, vivant en 1171), eſt un titre de Nobleſſe conſidérable, puiſque du Tillet, dans le *Recueil des rangs des Grands de France*, au chapitre des *Pairs & Barons*, remarque que les Sénéchaux héréditaires avoient toujours rang parmi les Comtes, & dit que la qualité de *Sénéchal* équivaut à celle de Comte.

partie de la terre de Thuiſy, à laquelle eſt affectée la Sénéchauſſée héréditaire de Reims, des héritiers d'*Iſabeau de Maire*, dernière de ſa Famille, dans laquelle Iſabelle de Thuiſy, fille de *Pierre* Ier, les avoit portées, en épouſant un Seigneur *de Maire*. Il en rendit les foi & hommages à deux Archevêques de Reims en 1534 & en 1546, donna ſon aveu & dénombrement de la terre & Seigneurie de Vraux, le 10 Janvier 1538, à noble Dame Charlotte de Dinteville; tranſigea, le 13 Avril 1540, avec noble homme Thierry de l'Hôpital, Seigneur du Caſtel, par acte paſſé devant *Chermontois* & *Colin*, Notaires au Bailliage de Vermandois, touchant la ſucceſſion de feue *Jeanne de Thuiſy*, ſa femme; teſta le 4 Janvier 1552, devant de *Hus* & *Angier*, Notaires à Reims, mourut le 7 Juillet 1553, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Hilaire de cette ville. Il avoit épouſé 1° *Jeanne le Vergeur*, morte ſans enfans, fille de *Guillaume le Vergeur*, Seigneur de Perthes & de Contreuve, & de *Jeanne Gigault*, Dame d'Orainville; 2° *Anne Fillette*, décédée ſans enfans, fille de *Jacques*, Seigneur de Ludes, & de *Nicole Cauchon*; 3° *Henriette Noël*, auſſi morte ſans enfans, fille de *Nicolas Noël*, Seigneur de la Panneterie, & de *Perrette Jacquemin d'Irval*; & 4° *Jeanne de Thuiſy*, Dame de Thuiſy & de Vraux, héritière de ſa Famille, fille de *Pierre*, IIIe du nom, Seigneur *de Thuiſy*, des Meſneux, de Vraux, Plivot, Soudé, Biſſeuil & Aunay, & de *Jacquette Cuiſſotte de Gizaucourt*. Elle décéda le 16 Août 1529, & fut inhumée à Saint-Hilaire de Reims. De ce dernier mariage il eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Guillaume de Goujon-de-Thuisy, Seigneur de Thuiſy & de Ludes, Sénéchal héréditaire de Reims, mort ſans alliance, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Hilaire de cette ville;
3. Jean, Seigneur de Vraux, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, tué l'an 1552, ſervant dans l'armée du Roi Henri III, commandée par M. d'Aumale, ſur les frontières d'Allemagne;
4. Jérôme, tige de la branche des Marquis de *Thuiſy*, Seigneurs de *Vraux*, &c., rapportée ci-après;
5. Jeanne, première femme de *Claude de Cuiſſotte*, Seigneur de Gizaucourt & de Bierges;
6. Anne, auſſi première femme de *Jean de Paris*, Seigneur de Branſcourt;
7. Et Adrienne, morte jeune.

V. Pierre de Goujon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Tours-ſur-Marne, Bouzy & Coigny, eſt mentionné avec Jérôme, ſon frère, parmi les Gentilshommes, dans le *Procès-Verbal de la rédaction de la Coutume de Vermandois*, de l'an 1556; & partagea avec Guillaume & Jérôme de Goujon, Ecuyers, ſes frères, la ſucceſſion de leur père & mère, le 15 Octobre 1560, par acte paſſé devant le Lieutenant-Général de Reims, Juge des Nobles, par ladite Coutume. Il rendit foi & hommage, le 9 Août 1567, ainſi que Jérôme, Seigneur de Vraux & d'Athis, ſon frère, au Cardinal de Lorraine, Archevêque, Duc de Reims, pour la Terre & Seigneurie des Meſneux à eux échue par la ſucceſſion de feu *Pierre de Thuiſy*, Ecuyer, Seigneur de Plivot & des Meſneux, leur oncle maternel. De *Marie Boulet*, ſa femme, il laiſſa :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. André, tige de la branche des Seigneurs de *Condé-ſur-Suippe*, rapportée ci-après;
3. Apolline, mariée à *Jérôme Cauchon*, Seigneur de Dugny;
4. Guillemette, femme de *Robert Fillette*, Vicomte de Ludes;
5. Et Marie, mariée 1° à *Claude Cauchon*, Seigneur d'Avize & de Verzenay; & 2° à *Edme de Vauclérois*, Seigneur de Courmas & de la Ville-aux-Bois, Gouverneur de Château-Porcien. Elle fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Hilaire de Reims.

VI. Nicolas de Goujon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Tours-ſur-Marne, épouſa 1° *Iſabeau de Coquault*, fille de *Jean*, Seigneur d'Avelon & de Courcelles, en Beauvoiſis; & 2° *Adrienne de Paris*, morte ſans enfans. Du premier lit il eut :

1. Jérôme, Ecuyer, Seigneur de Tours-ſur-Marne, décédé ſans alliance;
2. Et Susanne, morte fille.

BRANCHE
des Seigneurs de Condé-*ſur-Suippe, &c.*

VI. André de Goujon, Ecuyer, Seigneur de Bouzy & de Coigny, ſecond fils de Pierre II, & de *Marie Boulet*, fut auſſi Seigneur de Tours-ſur-Marne, après la mort de Jérôme, ſon neveu. Il épouſa *Nicole Noël*, Dame de la Panneterie, & en eut :

1. Claude, qui ſuit;
2. Nicolas, Seigneur de Bouzy, mort Capucin;
3. Nicole, mariée 1° à *Renaud Cauchon*, II°

du nom, Seigneur de Condé; & 2° à *Claude de Marle*, Vicomte d'Arcy-Ponſart;
4. ANNE, mariée à *Pierre de Salenove*, Seigneur de Gernicourt;
5. MADELEINE, épouſe de *Jacques Linage*, Seigneur de Loiſy;
6. Et MARIE, femme de *René Chertemps*, Seigneur de Bergères.

VII. CLAUDE DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Tours-ſur-Marne, de Bouzy & de Coigny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa *Marie Cauchon*, Dame de Condé-ſur-Suippe, fille de *Thierry*, Seigneur de Condé, & de *Madeleine Brulart*, dont:

1. ANDRÉ DE GOUJON, Seigneur de Condé, mort au ſiège de Thionville, en 1639;
2. JÉRÔME, qui ſuit;
3. Et MARIE, femme d'*Antoine de Godet*, Vicomte de Soudé, Gentilhomme ordinaire, Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie Légère de France, enterré à Saint-Jacques de l'Hôpital.

VIII. JÉRÔME DE GOUJON, Ecuyer, Seigneur de Tours & de Condé-ſur-Suippe, &c., Capitaine de Chevaux-Légers, épouſa *Marie Cauchon*, Dame d'Huiry, fille de *Robert*, Seigneur du Fay & de Somme-Yèvre, de laquelle il eut:

1. JÉRÔME, Ecuyer, Capitaine de Chevaux-Légers, qui, dans ſa cinquième Campagne, eut le bras fracaſſé d'un coup de Mouſquet, le 1er Juillet 1678, près de Fribourg, à l'âge de 23 ans, & a été enterré à Fribourg;
2. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit;
3. ROBERT, reçu Chevalier de Malte, en 1680;
4. Et MARIE, mariée à *Henri de Godet*, Vicomte de Soudé, Enſeigne des Gardes-Françoiſes. Ses biens ont paſſé dans la Maiſon de *Montmorency-Luxembourg* par ſa petite fille, mariée à *Charles-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Olonne, puis de Châtillon, & enſuite de Boutteville, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

IX. CHARLES-FRANÇOIS DE GOUJON, Seigneur de Condé, d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, fut reçu Page du Grand-Maître, le 3 Août 1678, & eſt mort en 1704. Il avoit épouſé *N.... Bellanger de Thourotte*, dont:

1. ALPHONSE-CHARLES-MARIE, qui ſuit;
2. N... DE GOUJON DE CONDÉ, femme de *Robert-Antoine*, Comte *de Wignacourt*, dont pour petite-fille *Marie-Louiſe-Antoinette-Charlotte-Françoiſe-Conſtance de Wignacourt*, née le 30 Octobre 1750, mariée, par contrat ſigné le 18 Août 1771, avec *Hiacynthe-Hugues-Timoléon de Coſſé-Briſſac*. Par cette alliance, tous les biens de cette branche de GOUJON-DE-CONDÉ ont paſſé dans la Maiſon de Coſſé-Briſſac. Voy. WIGNACOURT & COSSÉ-BRISSAC;
3. Et LOUISE-CHARLOTTE, mariée à *François de Miremont*, Chevalier, Seigneur de Montaigut, mort ſans enfans.

X. ALPHONSE-CHARLES-MARIE DE GOUJON, Seigneur de Condé, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment-Dauphin, mort d'accident, en ſon Château de Condé, avoit épouſé *Sophie-Charlotte-Innocente de Nettancourt-de-Vaubécourt-de-Neuville*, ſœur du Marquis *de Vaubécourt* actuel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, dont il n'a point laiſſé d'enfans.

BRANCHE
des Marquis de THUISY, *Seigneurs de* VRAUX, *&c., ſubſiſtante.*

V. JÉRÔME DE GOUJON-DE-THUISY, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Vraux, Thuiſy, d'Athis & des Meſneux, Sénéchal héréditaire de Reims, quatrième fils de NICOLAS, & de *Jeanne de Thuiſy*, ſa quatrième femme, nommé parmi les Gentilshommes dans le *Procès-verbal de la rédaction de la Coutume de Vermandois*, de l'an 1556, partagea, comme on l'a dit, le 15 Octobre 1560, avec PIERRE & GUILLAUME DE GOUJON, ſes frères aînés, la ſucceſſion de leurs père & mère; & fit foi & hommage, le 9 Août 1567, au Cardinal de Lorraine, Archevêque, Duc de Reims, pour la Terre & Seigneurie des Meſneux. Il ſervit le Roi Charles IX, ſous la charge de Henri de Lénoncourt, comme il appert d'un certificat du 26 Septembre 1569, de Claude de Boſſu, Seigneur de Longueval, Chevalier de l'Ordre du Roi; eut depuis le commandement de différentes Compagnies; fut député de la Nobleſſe pour la convocation des Etats, en 1588, avec Jacques d'Aſpremont, Ecuyer, Baron de Saint-Loup; fit ſon teſtament devant *Angier* & *Briſſet*, Notaires au Bailliage de Vermandois, par lequel il fonda trois Meſſes à perpétuité, dans l'Egliſe de Saint-Hilaire de Reims, mourut le 8 Mars 1604, âgée de 76 ans, & fut inhumé dans ladite Egliſe. Il avoit épouſé, au mois de Février 1560, *Nicole Cauchon*, Dame de Vaureveil, ſœur de *Laurent*,

Seigneur de Trélon, Conſeiller d'Etat ordinaire, & fille de *Renaud*, Seigneur de Trélon, de Condé-ſur-Suippe & de Brienne, & de *Nicole Cocquebert*. Elle mourut le 5 Avril 1602, laiſſant de ſon mariage :

1. Regnauld, qui ſuit ;
2. Et Marie, Dame d'Athis & de Presles, mariée, le 29 Septembre 1585, à *Nicolas de Vergeur*, Ecuyer, Seigneur de Courtagnon, Baron de Nanteuil, aïeul des Dames *de l'Héry* & *de Boufflers*, mère du Maréchal, héritière des biens de ſa branche.

VI. Regnauld de Goujon-de-Thuisy, Chevalier, Seigneur de Thuiſy, Vraux & Ludes, Sénéchal héréditaire de Reims, reçut le 17 Novembre 1589, commiſſion du Maréréchal d'Aumont, Lieutenant-Général pour le Roi en ſon armée de Champagne, pour lever & commander une Compagnie de 100 hommes de guerre; fut depuis pourvu de la charge de Préſident & Lieutenant-Général au Préſidial de Reims, ſur la démiſſion de *Laurent Cauchon*, Seigneur de Trélon, ſon oncle, Maître des Requêtes & Conſeiller d'Etat ordinaire; & ſervit utilement en cette qualité pour la réduction de la ville de Reims, en l'obéiſſance du Roi Henri IV, vers lequel il fut député pour cet effet, en 1594. Il partagea avec Marie de Goujon, ſa ſœur, alors veuve, les 2 Avril & 26 Septembre 1605, par actes paſſés devant *Rolland & Briſſet*, Notaires à Reims, les biens de leurs père & mère, mourut le 7 Juillet 1611, à l'âge de 45 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Hilaire de Reims. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1595, ſigné *de Bled* & *Roget*, Notaires à Châlons, *Marie de Braux*, Dame de la Croix-en-Champagne, tante de *Pierre-Ignace*, Marquis d'Anglure, & de *Louiſe Angélique de Braux*, Comteſſe d'Etoges, & fille de Noble homme *Pierre de Braux*, Seigneur de Florent, Méry-ſur-Marne, Maiſons, Poſſeſſe, &c., & de *Jacquette de Cuiſſotte de Gizaucourt*, Dame de Belley. Elle accepta, par acte du 16 Juillet 1611, la Garde-Noble de ſes enfans, & mourut le 9 Novembre 1643, laiſſant:

1. Jérôme, qui ſuit;
2. Claude, Seigneur de Vraux, la Croix & de Saint-Marc, qui partagea, le 24 Avril 1645, avec Jérôme, ſon frère, & décéda, ſans alliance, le 11 Août 1650;
3. Perrette, mariée, le 15 Octobre 1623, à *Claude de Salenove*, Chevalier, Seigneur de Cuisles, du Bricot & de Ville-en-Tardenois, qui eut une fille, nommée, *Claude de Salenove*, femme de *Charles de Livron*, Marquis de Bourbonne;
4. Et Louise, Religieuſe en l'Abbaye de St.-Pierre de Reims.

VII. Jérôme de Goujon-de-Thuisy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Thuiſy, Vraux, Florent, la Croix & Saint-Mard-lès-Rouffy, Sénéchal héréditaire de Reims, Préſident au Bureau des Finances de Champagne, eut la garde noble de ſes deux enfans ci-après, par acte du 8 Mars 1638, ſigné *Moiſnet*, donné par le Lieutenant-Général au Bailliage de Vermandois, à Reims; fonda trois meſſes à perpétuité dans l'Egliſe des Frères-Prêcheurs de Châlons, pour le repos de l'âme de Meſſire Claude de Goujon, Chevalier, Seigneur de Vraux, Saint-Mard & la Croix, ſon frère, par acte du 4 Juin 1659, paſſé devant *Rouſſel*, Notaire de ladite Ville, & fut enterré en l'Egliſe des Jacobins de Châlons-ſur-Marne, où l'on voit ſon épitaphe & ſes armes. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Février 1631, paſſé devant *Dubois* & *le Maître*, Notaires à Châlons, *Marie de Cuiſſotte de Gizaucourt*, Dame de Bayarne & de Soulanges, ſœur de *Nicolas de Cuiſſotte*, Seigneur de Gizaucourt & de Bierges, Vicomte de Plivot, Conſeiller d'Etat, & fille de feu *Nicolas de Cuiſſotte*, Ecuyer, Seigneur de Gizaucourt, Bierges, Bayarne, & autres lieux, Vicomte de Plivot, Capitaine d'une Compagnie entretenue pour le ſervice du Roi, & de *Marie Lallemant de Soiſy*, Dame de Monthelon. Elle mourut le 7 Janvier 1638, âgée de 25 ans, 5 mois, & fut inhumée dans l'Egliſe des Jacobins de Châlons-ſur-Marne. Leurs enfans furent:

1. Jérôme-Ignace, qui ſuit ;
2. Marie, morte au berceau;
3. Et Antoinette-Bénédicte, mariée, le 28 Février 1650, à *Guillaume*, Baron *de Vergeur*, Comte de Saint-Souplet, Grand-Bailli de Vermandois. Elle mourut le 13 Août 1653, en couches de ſa fille, *Antoinette de Vergeur*, décédée au mois de Septembre 1654.

VIII. Jérôme-Ignace de Goujon-de-Thuisy, Chevalier, Marquis de Thuiſy, Comte d'Autry, Seigneur de Soulanges, Bayarne, Sénéchal héréditaire de Reims, Baron de Paſſy-en-Valois, & de Challerange, né en 1663,

fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 24 Août 1658; Maître des Requêtes ordinaires, par proviſions du 7 Décembre 1667; Conſeiller d'Etat ordinaire, par Lettres du 23 Janvier 1668, dont il prêta ſerment le lendemain, & produiſit ſes titres avec JÉRÔME DE GOUJON, ſon père, devant Louis-François le Fèvre-de-Caumartin, Chevalier, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Intendant en la Généralité de Champagne, qui les maintint en la poſſeſſion de la qualité de Noble de race & de Chevalier, par jugement rendu à Châlons, le 16 Juillet 1668. Il obtint, pour lui, ſes enfans & deſcendans mâles, par Lettres du mois de Décembre 1680, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, leſdits mois & an, l'érection de la terre de *Thuiſy* en Marquiſat; mourut le 6 Novembre 1704, & fut inhumé en l'Egliſe des Jacobins de Châlons-ſur-Marne, ainſi que ſa femme, où l'on voit leurs épitaphes & leurs armes; il avoit épouſé, par contrat du 22 Juillet 1664, paſſé devant *Aubry*, Notaire Royal à Triaucourt, *Anne-Françoiſe de Nettancourt-d'Hauſſonville*, Dame des Baronnies de Paſſy-en-Valois, & de Challerange, morte le 21 Mai 1727, à 80 ans, fille de Meſſire *Nicolas de Nettancourt-d'Hauſſonville*, Baron dudit lieu, d'Orne & de Choiſeul, Comte de Vaubecourt, Seigneur de Paſſavant, Beauzée, Herpont, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant pour S. M. dans les pays, villes & Evêchés de Metz & de Verdun, Gouverneur de Châlons-ſur-Marne, & de *Charlotte de Vergeur de Saint-Souplet*, ſa première femme, Dame de Challerange & de Paſſy. De ce mariage ſont iſſus:

1. JÉRÔME-JOSEPH, qui ſuit;
2. CHARLES-NICOLAS, appelé l'*Abbé de Thuiſy*, Grand-Archidiacre de Châlons-ſur-Marne, mort à Autry le 2 Février 1724;
3. LOUIS-JOSEPH, Comte d'Autry, Seigneur de la Croix-en-Champagne, Belley, Paſſavant, &c., mort le 9 Août 1749, à 75 ans, ſans alliance, & enterré dans l'Egliſe Saint-André-des-Arcs, à Paris;
4. MARIE-FRANÇOISE, Religieuſe à Pont-aux-Dames;
5. ANNE-ANGÉLIQUE, mariée, le 2 Octobre 1697, à *Jean-Baptiſte-Pierre de la Martellière*, Chevalier, Seigneur, Comte de Fay, &c., Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel, dont poſtérité. Voyez MARTELLIÈRE (DE LA);
6. Et MARIE-ANTOINETTE, morte fille en 1702.

IX. JÉRÔME-JOSEPH DE GOUJON-DE-THUISY, Chevalier, Marquis de Thuiſy, Sénéchal héréditaire de Reims, Comte de Saint-Souplet, Baron de Challerange & de Paſſy, Seigneur de Saint-Remy-ſur-Buſſy, Herpont, Brécy, Monthois, Tours-ſur-Marne, & Bouzy en partie, Conſeiller au Parlement de Paris, le 14 Décembre 1689, puis Maître des Requêtes, le 28 Février 1707; mort le 20 Avril 1740, âgé de 74 ans, & inhumé en l'Egliſe de St.-Etienne-du-Mont; avoit épouſé, le 28 Février 1702, *Marie-Louiſe-Mélanie le Fèvre-de-Caumartin*, fille de *Louis*, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Catherine-Madeleine de Verthamon*, ſa ſeconde femme. Elle eſt morte à Paris, le 5 Janvier 1717, & a été inhumée aux Minimes de la Place Royale, dans la Chapelle de Verthamon. De ce mariage vinrent:

1. JÉRÔME-CHARLES, Marquis de Thuiſy, Baron de Challerange, Sénéchal héréditaire de Reims, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire aux Requêtes du Parlement de Paris, à la ſeconde Chambre, le 9 Juin 1728, mort ſans alliance le 6 Décembre 1761, & enterré aux Minimes, dans la Chapelle de Verthamon;
2. Et LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit.

X. LOUIS-FRANÇOIS DE GOUJON-DE-THUISY, Chevalier, Marquis de Thuiſy, Sénéchal héréditaire de Reims, Comte de Saint-Souplet, Baron de Challerange, Paſſy, Vergeur, &c., d'abord Chevalier de Malte en 1711, puis Conſeiller au Parlement de Paris, le 28 Mai 1737, Conſeiller d'honneur, mort à Châlons-ſur-Marne, le 2 Janvier 1777, dans la 66e année de ſon âge, & inhumé à Saint-Souplet; avoit épouſé, par contrat du 11 Avril 1737, *Marie-Louiſe le Rebours*, fille de *Jean-Baptiſte-Auguſte*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mard-ſur-le-Mont, & de la Bruyère, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de *Marie-Louiſe Chuberé*, dont:

1. JÉRÔME-LOUIS, né le 16 Septembre 1738, mort en bas âge;
2. JÉRÔME-FRANÇOIS, mort auſſi en bas âge;
3. JÉRÔME-GUILLAUME-EMILE, Comte de Saint-Souplet, né en 1748, Conſeiller au Parlement, mort ſans alliance en 1772, à 24 ans, & enterré à St.-Souplet;
4. LOUIS-JÉRÔME, né le 13 Juin 1749, Chevalier profès de l'Ordre de Malte le 23 Août 1751, actuellement Capitaine de Dragons au Régiment de MONSIEUR;

5. JEAN-BAPTISTE-CHARLES, qui ſuit;
6. CHARLES-FRANÇOIS, Baron de Vergeur, auſſi Chevalier non profès de l'Ordre de Malte, reçu le 3 Février 1761, page du Roi en 1768, puis 1er Page de Madame la Comteſſe de Provence, lors de ſon mariage, & actuellement Capitaine au Régiment de Noailles, Dragons;
7. PIERRE-AUGUSTIN-LOUIS, mort au berceau;
8. MARIE-ANGÉLIQUE, appelée *Mademoiſelle de Thuiſy*, morte fille, en 1782;
9. Et MARIE-RENÉE-MÉLANIE, mariée, par contrat du 9 Mai 1775, à *Alexis-Balthazar-Jean-Charles de Ricouart-d'Hérouville*, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Paris, du 19 Août 1763, fils de *Louis-Balthazar*, & de *Marie-Madeleine-Catherine le Camus-de-Pontcarré*, ſa ſeconde femme.

XI. JEAN-BAPTISTE-CHARLES DE GOUJON-DE-THUISY, né le 5 Janvier 1751, Chevalier, Marquis de Thuiſy, Comte de Saint-Souplet, Baron de Paſſy-en-Valois, Sénéchal héréditaire de Reims, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 23 Août 1751, entré Page de feue Madame la Dauphine en 1766, puis Officier, & à préſent Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes, Chevalier honoraire de l'Ordre de Malte, a épouſé, le 12 Août 1780, *Catherine-Françoiſe-Philiberte de Bérulle*, Chanoineſſe du Chapitre de Neuville, fille d'*Amable-Pierre-Thomas de Bérulle*, Chevalier, Marquis de Bérulle, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Maître des requêtes honoraire de ſon Hôtel, Premier Préſident du Parlement de Dauphiné, & Commandant-né pour le Roi en ladite Province, reçu Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, & de *Catherine-Marie Rolland*, dont:

1. AMABLE-JEAN-BAPTISTE-LOUIS-JÉRÔME, né le 24 Juin 1781;
2. EUGÈNE-FRANÇOIS-SIXTE, né le 4 Août 1782, reçu Chevalier de Malte de minorité, par bref du 25 Septembre 1782;
3. Et CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL-LOUIS, né le 5 Mai 1784, reçu Chevalier de Malte de minorité, ſur bref du.... Mai 1784.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 lozanges du même*, qui eſt DE GOUJON; *aux 2 & 3 de gueules, au ſautoir engrêlé d'or, cantonné de 4 fleurs-de-lis d'argent*, qui eſt DE THUISY. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux, qui ont été produits, en 1668, devant M. le Fèvre-de-Caumartin, Intendant de la Province de Champagne.)

* GOULAINE, Terre & Seigneurie au Diocèſe de Nantes, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon de Bretagne. Elle fut érigée en *Marquiſat*, en faveur de GABRIEL DE GOULAINE, Seigneur de Goulaine, du Faoüet & de Saint-Nazaire, par Lettres du mois d'Octobre 1621, enregiſtrées le 19 Juillet 1622.

Les armes: *mi-parti d'Angleterre & de France.*

* GOULET, Baronnie de la Subdélégation d'Argentan en Normandie, aliénée à perpétuité & ſans rachat, par le Roi HENRI IV, le 1er Mars 1594, à *Jean le Febvre*, Sieur de Laubrières, & poſſédée préſentement par *Joſeph-Nicolas des Broſſes*, Chevalier, Baron du *Goulet*, à droit de ſucceſſion de ſes père & grand-père. Voy. BROSSES (DES).

GOULET, Famille d'une ancienne Nobleſſe militaire, qui, ſuivant les titres originaux communiqués, eſt connue dès le XIIIe ſiècle par

N... GOULET que l'on trouve à la tête de la Nobleſſe de ſa Province en 1298;

JEAN & GILLES GOULET, gens d'armes & Contrôleurs des Gendarmes de la grande ordonnance en 1390 & 1437;

Et FRANÇOIS GOULET, Ingénieur en chef de Lille en Flandre en 1696.

Une branche de cette Famille, qui s'eſt diſperſée en grande partie dans les pays étrangers, lors de la Révocation de l'Edit de Nantes, exiſte aujourd'hui dans les trois Evêchés en cinq frères, dont l'un eſt Préſident des Requêtes au Parlement de Metz; les quatre autres ſont au ſervice du Roi en qualité de Lieutenant-Colonel, Major & Capitaine.

Les armes: *d'azur, au lion d'or, grimpant à une fontaine d'argent.*

GOULLARD ou GOULARD, à Saint-Jean-d'Angély en Guyenne. Une taxe de dépens du Parlement de Guyenne, du 17 Août 1721, accordée à JACQUES & HENRI DE GOULLARD, Chevaliers, Seigneurs de Vervant, la Ferté, Laléard, & autres lieux, contre M. Bichon, Préſident à la Cour des Aides de Guyenne, fait voir qu'ils ſont de cette ancienne Maiſon DE GOULLARD, dont il eſt parlé avec diſtinction dans les *Annales de France*, par Belleforeſt, & dans les Hiſtoires du même Royaume, par Dupleix & Mézeray. Ils ont produit,

pour le prouver, treize contrats de mariage, & autres contrats de partage & de teſtamens; & ſuivant un imprimé, qui eſt l'appel de taxe de dépens à juger, au rapport de M. Ségur, Conſeiller du Roi en la Cour.

JEAN GOULLARD, fils d'EMERY GOULLARD, Baron de Touverac, & de *Marie de Sainte-Maure*, épouſa *Jeanne de Brezay*. Leur contrat de mariage eſt de 1229. Ils eurent pour fils

JEAN GOULLARD, IIe du nom, qui épouſa *Jeanne Bonnet*, dont il eut:

JEAN GOULLARD, IIIe du nom, qui s'eſt marié, en 1330, à *Marie de Montbourcher*. Leur fils fut:

JEAN GOULLARD, IVe du nom, qui épouſa, en 1366, *Jeanne de Melay*, dont:

CHRISTOPHE GOULLARD, qui s'allia, en 1399, avec *Marie de Courſillon*, dont vint:

JACQUES GOULLARD, qui s'eſt marié, en 1445, avec *Jeanne de Montalembert*. Il en eut:

JEAN GOULLARD, Ve du nom, qui épouſa, en 1486, *Philiberte de Beauvilliers*, dont:

FRANÇOIS GOULLARD, qui ſe maria, en 1530, à *Valière Brun*, dont vint:

RENÉ GOULLARD, qui épouſa, en 1570, *Marguerite Pouſſard*. De cette alliance ſortit:

GABRIEL GOULLARD, qui s'allia, en 1609, avec *Jeanne Boileau*. Il en eut:

JEAN GOULLARD, VIe du nom, qui s'eſt marié, en 1643, avec *Angélique Martel*. Leur fils fut

JACQUES GOULLARD, IIe du nom, qui a épouſé, en 1681, *Marthe-Fabrice de Greſſenich*, dont:

JACQUES GOULLARD, IIIe du nom, qui épouſa, en 1700, *Roſe Boiſſon*, fille d'*Antoine*, & de *Marie de la Rochefoucauld*.

JACQUES & HENRI DE GOULLARD, Chevaliers, Seigneurs de Vervant, &c., ont ajouté à ces preuves pluſieurs partages, contrats d'acquiſition de terres, teſtamens & tranſactions; & la Maiſon de GOULLARD, loin d'être éteinte, ſe ſoutient encore en pluſieurs Provinces du Royaume. L'imprimé d'appel de taxe de dépens, que nous avons entre les mains, marque que les Comtes de *Beauvais*, en Anjou; les Barons de *la Géfardière*, en Bas-Poitou; les Seigneurs d'*Arſay*, auſſi en Bas-Poitou, & pluſieurs autres dans la même Province; le Marquis de *Terraube*, en Agénois; les Barons de *Caſtelnaudary*, en Languedoc; les Barons de *la Faye*, en Angoumois, & leſdits Seigneurs JACQUES & HENRI DE GOULLARD, Seigneurs de Vervant & de *la Ferté* en Saintonge & Angoumois, ont tous la même origine. Parmi les 13 générations prouvées ci-deſſus, il y a eu des filles de cette Maiſon, qui ſont entrées dans celles de *la Rochefoucauld-Montendre*, *Eſtrade*, *Montaigu* & autres. Dans la branche de JACQUES & HENRI DE GOULLARD, Seigneurs de la Ferté, il y a eu des Gentilshommes de la Chambre du Roi & Chevaliers de ſes Ordres, qui ont toujours porté les armes pour le ſervice du Roi & de l'Etat, ainſi qu'ont fait HENRI & JACQUES DE GOULLARD, honorés par Sa Majeſté, dans leur retraite, d'une penſion & de la Croix de Saint-Louis. La Terre de la Ferté, eſt depuis plus de 300 ans, poſſédée par les Seigneurs de ce nom, & HENRI DE GOULLARD y fait ſa demeure. On lit dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 166, lettre B, à la Généalogie de *la Trémoille*, qu'INNOCENT DE GOULLARD, Seigneur de Bois-Belle, fils de JEAN, & de *Françoiſe du Puy du Fou*, épouſa, le 14 Mai 1431, *Marie de la Trémoille*, fille de *René de la Trémoille*, & de *Françoiſe de Sainte-Flayve*. Enfin cette Maiſon a encore pris des alliances dans celles de *Brun*, *Luſignan*, de *Valois*, de *Foix* & d'*Albret*.

Les armes: *d'azur, au lion d'or, armé, lampaſſé & couronné de gueules*.

*GOUPILLIÈRES, dans le Mantois: Terre & Châtellenie, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1678, enregiſtrées le 18 Mars ſuivant, en faveur de *Jean le Cocq*, Seigneur de Corbeville, Elleville, &c., Conſeiller au Parlement de Paris. Voyez COCQ DE GOUPILLIÈRES (LE).

GOURAY (DU), en Bretagne: c'eſt une ancienne Nobleſſe dont étoit ROBIN DU GOURAY, Chevalier, qui s'eſt marié à *Jeanne de Brehan*, Dame de Launay. Nous ignorons dans quel tems ils vivoient. Sa poſtérité a formé 10 degrés.

JEAN-FRANÇOIS DU GOURAY, Seigneur de la Coſte-Baudramière, Launay-Gouray, &c., fut Lieutenant de Roi en Baſſe-Bretagne, & eut de *Madeleine de Roſmadec*, ſon épouſe, fille de *Mathurin*, Baron de Gaël, & de *Jeanne de Trogoff*, pluſieurs enfans.

Les armes: *burelé d'or & de gueules*.

GOURDON DE GENOUILLAC, Maiſon conſidérable en Quercy, qui tire ſon origine de

I. Pons Ricard, Chevalier, Capitaine de Gourdon, lequel ſervit, en la guerre de Languedoc, ſous le Sire de Craon, en 1352. On le croit père de

II Jean Ricard, Ier du nom, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Genouillac, qui tranſigea, en 1383, avec Jean, Comte d'Armagnac, de quelques droits dus à *Gourdon*. Il épouſa *Cécile de Gazeton*, fille de *Fortaner*, Seigneur de Salviac & de Gazeton, dont il eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. 3. & 4. Pons, Jean & Raymond, Chanoines de Cahors.

III. Pierre Ricard, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Genouillac, ſervoit en 1421, & ſe trouva à la levée du ſiège d'Orléans, & au recouvrement d'Hyenville, l'an 1429. On lui donne pour femme *Anne de la Thore*, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques Ricard de Genouillac, dit *Galliot*, Seigneur de Bruſſac, Anſac & Saint-Projet, Conſeiller & Chambellan du Roi, homme d'armes de la Compagnie du Comte de Dunois, en 1465. Le Roi le pourvut de la charge de Maître, Viſiteur & Général-Réformateur de l'Artillerie de France, dont il prêta ſerment le 14 Décembre 1479. Il étoit Sénéchal de Beaucaire l'an 1480; & lorſque le Roi Charles VIII parvint à la Couronne, il fut confirmé dans la charge de Maître de l'Artillerie, par Lettres du 13 Septembre 1483, qu'il exerça juſqu'à ſa mort, arrivée le 10 Mars 1493. Il avoit épouſé *Catherine Flamenc*, Dame de Bruſſac, dont il eut deux filles:

   Anne, qui fut mariée par ſes père & mère, par contrat du 21 Mars 1491, reconnu le 26 Mars 1492, avec *Foucaud de Salignac*, Seigneur de Magnac;

   Et Marguerite, qui épouſa, 1° *Pierre de Durfort*, Seigneur & Baron de Boiſſières, qui ſe fit ſéparer d'avec elle ſous prétexte de conſanguinité au quatrième degré; & 2° par contrat du 13 Novembre 1496, *Antoine de Salignac*, Seigneur de Verteillac, frère puîné du mari de ſa ſœur.
3. Et autre Jean, Seigneur en partie de Genouillac, auteur de la branche des Seigneurs *d'Aſſier*, rapportée ci-après.

IV. Jean Ricard, IIe du nom, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Genouillac, Beaumat, Reilhac, Saint-Projet, &c., fit ſon teſtament le 8 Avril 1456. Il avoit épouſé, le 29 Juin 1445, *Jeanne de Raſſiels*, veuve d'*Auger du Bos*, Seigneur d'Aſſier, & fille de *Bernard de Raſſiels*, Seigneur de Vaillac, & de *Jacquette du Caylar*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Matheline, femme d'*Emery Pellegrin*, Seigneur du Vigan;
3. Jeanne, mariée à *Martial de Vernol*, Seigneur de Peyrat;
4. Marguerite, mariée à *Bertrand de Deſne*, Seigneur de la Brugière;
5. Jacquette, Religieuſe;
6. Et Matheline, femme de *Jean de la Valette*, Seigneur de Pariſot.

V. Jean Ricard, IIIe du nom, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Genouillac, &c., épouſa, 1° le 10 Juin 1482, *Marguerite d'Ebrard*, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint-Sulpice, & d'*Agnès d'Eſtaing*; & 2° le 29 Août 1495, *Marguerite d'Aubuſſon*, fille de *Gilles*, Seigneur de Villac, & de *Françoiſe de la Force*, Dame de Caſtel-Novel. Du premier lit il eut:

1. Isabeau, mariée à *Pons de Caſtelnau*, Seigneur de Reyrevignes;
2. Agnès, alliée à *Antoine de l'Olive*, Seigneur de Reyniès.

Et du ſecond lit ſortirent:

3. Jean, qui ſuit;
4. Louis, Abbé de Saint-Martial & de Saint-Romain de Blaye, puis de Saint-Lô, Doyen de Carennac, Evêque de Tulle l'an 1560, qui aſſiſta au Concile de Trente, & mourut l'an 1583;
5. Flotard, Prieur de la Faye, Abbé de St.-Romain de Blaye, Evêque de Tulle après ſon frère, mort en 1586;
6. Jacquette, Prieure de l'Hôpital de Beaulieu, Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem;
7. Jacquette, dite *la Jeune*, mariée à *Jean de Beaumont*, Seigneur de Pierretaillade;
8. Sobiranne, alliée à *Jean de Guiſcard*, Seigneur de la Coſte;
9. Marie, femme de *Jean*, Seigneur *de Vallon*;
10. Françoise, mariée à *Jean Jabert*, Seigneur de Nanthiat;
11. Et Isabelle, alliée à *N...*, Seigneur *de Gourdièges*, & de Mézières.

VI. Jean Ricard de Gourdon, IVe du nom, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Ge-

nouillac, de Vaillac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon, Gouverneur du Château-Trompette & de la ville de Bordeaux, ſe trouva à la journée de Saint-Laurent en 1557, & vivoit encore en 1573. Il épouſa, 1° le 12 Décembre 1538, *Jeanne Brun*, fille & héritière de *Romain*, Seigneur de Boiſſet, & de *Louiſe de Fronſac*; 2° *Marguerite de Ségur*, fille de *Pierre*, IIe du nom, Seigneur de Pardaillan; & 3° *Antoinette de Carbonnières*. Les enfans du premier lit furent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Galliote, mariée à *François de Loſtanges*, Seigneur de Sainte-Alvère en Périgord.

Du ſecond lit il eut :

3. Charlotte, mariée à *Claude*, Seigneur *de Roquemaurel*.

Et du troiſième lit vinrent :

4. Jean-Jacques, Seigneur de Reilhac, qui, de *Catherine de Corn*, Dame de Sonac & de Corn, laiſſa :

   Un fils ;
   Et Françoise, mariée à *Hugues de Loſtanges*, Seigneur de Béduer. Voyez LOSTANGES.

5. Jean-Charles, Seigneur de Saint-Clair, mort ſans enfans, de *Marguerite du Bouſquet* ;
6. Galliote, mariée à *Antoine Montaigu*, Seigneur de la Lande en Quercy ;
7. N... de Gourdon, Abbeſſe de la Daurade à Cahors ;
8. Louise, alliée à *René de Galard*, Seigneur de Braſſac ;
9. Anne, femme, de *Jean de Las Cazes*, Baron de Roquefort ;
10. Et N... de Gourdon, mariée au Seigneur *du Bouſquet*, en Gaſcogne.

VII. Louis de Gourdon de Genouillac, Ier du nom, Comte de Vaillac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Bordeaux & du Château-Trompette, ſervit au ſiège de la Rochelle, & fut Meſtre-de-Camp de Cavalerie en Poitou ſous M. de Montpenſier ; fut nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit en 1611, & mourut, avant d'être reçu, en 1615. Il avoit épouſé, 1° en Janvier 1573, *Anne de Montberon*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontaine-Chalendray, & de *Claude Bloſſet*, dont il eut 23 enfans ; 2° *Françoiſe de Carbonnières*, fille de *Charles*, Seigneur de la Capelle-Biron, Chevalier de l'Ordre du Roi, Député de la Nobleſſe de Guyenne aux Etats de France, ſous Charles IX, & de *Françoiſe du Breuil*, Dame de Fraiſſe & du Pin, dont il eut cinq filles mortes jeunes ; & 3° en 1606, *Jeanne-Marie de Foix*, morte l'an 1617, fille de *Gaſton*, Marquis de Trans, Comte de Gurſon, & de *Marguerite Bertrand*. Les enfans qui reſtèrent de ſa première femme furent :

1. Louis, Carme-Déchauſſé ;
2. Jean, Abbé de Rocamadour, Evêque de Tulle en 1597, Député du Clergé aux Etats tenus à Paris l'an 1614, mort le 13 Janvier 1652 ;
3. Louis, qui ſuit ;
4. Jean-Paul, Abbé de Saint-Romain de Blaye ;
5. Bertrand, Baron de Miremagne ;
6. Louis, Seigneur de Saint-Clair ;
7. Jacquette, mariée 1° à *Jean*, Baron *de Lazech* ; & 2° à *Jean Chapt*, Seigneur de Raſtignac ;
8. Galliote, Prieure de l'Hôpital de Beaulieu, morte en odeur de ſainteté le 24 Juin 1618.

Et du troiſième lit vinrent :

9. Charlotte, Prieure d'Eſpagnac en Quercy ;
10. Et une autre fille.

VIII. Louis de Gourdon, IIIe du nom, Seigneur de Genouillac, Comte de Vaillac, &c., Député de la Nobleſſe de Guyenne, à l'Aſſemblée tenue à Rouen en 1617, teſta en 1642. Il avoit épouſé, 1° le 22 Juillet 1606, *Françoiſe de Cheiradour*, Dame d'Aubeſpeyre, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aubeſpeyre, & de *Françoiſe de Carbonnières* ; 2° *Antoinette de Grignols*, fille de *Jean*, Marquis *de Grignols*, & d'*Antoinette d'Eſparbès-de-Luſſan* ; & 3° *Marie-Madeleine Jaubert*, fille d'*Emery*, Seigneur de Barraud, & de *Guyonne de la Motte*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Jean-Paul, qui ſuit ;
2. Louis, Marquis de Vaillac, tué en duel par le Marquis de Canillac ;
3. François, Baron de Gourdon, Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine ;
4. Jean-Louis, Capitaine dans le Régiment de ſon frère ; = Marie Leber
5. Galliote, Grande-Prieure de l'Hôpital de Beaulieu, morte le 7 Janvier 1702, âgée de 94 ans ;
6. Claude, alliée à *Flotard de Turenne*, Baron d'Aynac.

Et du troiſième lit il eut :

7. Guyonne, alliée à *Jean du Bouzet*, Comte de Poudenas;
8. Et Galliote.

IX. Jean-Paul de Gourdon de Genouillac, Comte de Vaillac, Baron de Montferrand, premier Baron de Guyenne, né le 12 Mai 1621, premier Ecuyer & Capitaine des Gardes-Françoiſes de Philippe de France, Duc d'Orléans, puis Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres en 1661, mourut le 18 Janvier 1681. Il avoit épouſé, 1° *Marie-Félice de Voiſins*, fille de *François*, Baron de Montaut, & de *Jacqueline de Beauxoncles*; 2° *Eliſabeth de la Vergne de Treſſan*, ſœur de *Louis*, Evêque du Mans, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Charles*, Comte *de la Mothe-Houdancourt*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Les enfans du premier lit ſont:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Alexandre, Vicomte de Gourdon, mort ſans alliance;
3. François, Comte de Vaillac, Seigneur de Montferrand, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Chevalier de Saint-Louis en 1694, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, mort, ſans alliance, le 22 Juin 1707, en ſa 55e année;
4. Michel-Ange, Capucin;
5. Charles-Gaston, Chevalier de Malte, mort l'an 1664;
6. Jean-Baptiſte, Abbé de Saint-Romain de Blaye;
7. Marie-Galliote, Coadjutrice de l'Hôpital de Beaulieu, morte le 22 Octobre 1701;
8. Claude, Prieure de la Mothe-Sainte-Héraye en Poitou, puis Grande-Prieure de l'Hôpital de Beaulieu;
9. Madeleine, femme de *François de Leſtang*, Seigneur de Pommerol & de Belpech;
10. Marie-Félice, Dame de Montaut, alliée à *Gaſpard le Sec*, Marquis de la Mothe-Sainte-Héraye, Comte de Montaut, ci-devant Conſeiller au Parlement de Paris, morte en 1705;
11. Et Guyonne, Prieure d'Eſpagnac, puis des Filles de Rouen.

X. Jean-François de Gourdon de Genouillac-Montferrand, Comte de Vaillac, premier Baron de Guyenne, Seigneur de Cancon, Caſſeneuil & de Moulinet, & Meſtre-de-Camp du Régiment de Vaillac, Cavalerie, mort le 16 Décembre 1696, âgé de 51 ans, avoit épouſé, le 19 Décembre 1683, *Marie-Louiſe du Cambout*, morte en 1693, Fille d'honneur de Mademoiſelle la Ducheſſe de Montpenſier, & fille de *Pierre*, Marquis *du Cambout*, Comte de Careil, & de *Jeanne Raoul*, dont pour fils unique,

XI. Armand de Gourdon de Genouillac-Montferrand, Comte de Vaillac, premier Baron de Guyenne, &c., qui s'eſt marié, en Septembre 1710, à *Henriette de Saint-Gelais*, fille & héritière de *Jean*, Marquis de *Saint-Gelais*, Seigneur de Montchaude, & de *Henriette de la Rochefoucauld-Roiſſac*. Nous ignorons s'il a poſtérité, faute de Mémoire.

XII Armand Jean

BRANCHE
des Seigneurs d'Assier.

IV. Jean Ricard, troiſième fils de Pierre Ricard, Co-Seigneur de Gourdon, Seigneur de Genouillac en partie, épouſa *Catherine du Bos*, Dame d'Aſſier, fille d'*Auger du Bos*, Seigneur d'Aſſier en Quercy, & de *Jeanne de Raſſiels*, Dame de Vaillac, depuis remariée à Jean Ricard, IIe du nom, mentionné dans la première branche. Il eut pour enfans:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Jeanne, mariée à *Jean de la Roque*, Seigneur de Bouillac;
3. Catherine, alliée à *Raymond de Torlond*, Seigneur d'Orlhonac;
4. Jacquette, femme d'*Annet de Turenne*, Baron d'Aynac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de l'Artillerie;
5. Et Anne, Grande-Prieure de l'Hôpital de Beaulieu.

V. Jacques de Genouillac, dit *Galliot*, Seigneur d'Aſſier, Reillanet, Baron de Capdenac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeiller & Chambellan, Sénéchal d'Armagnac & de Quercy, Viguier de Figeac, fut élevé par Jacques Ricard, dit *Galliot*, ſon oncle, Maître de l'Artillerie, qui le prit auprès de lui. Il ſe trouva à la bataille de Fornoue en 1495; fut un des Preux du Roi Charles VIII; ſervit au ſiège de Capoue; combattit à la journée d'Agnadel en 1509; fut commis pour deſſervir la charge de Maître de l'Artillerie, par Lettres du 16 Mai 1512; en fut pourvu en chef, & la tint juſqu'à ſa mort. Il ſe trouva à la bataille de Marignan en 1515, & au ravitaillement de Mézières, & ſe ſignala à la journée de Pavie en Février 1525, après laquelle il fut nommé Grand-Ecuyer de France par le Roi François Ier, en

reconnoiſſance de ſes ſervices. Il ſervit encore au ſiège de Luxembourg, & fut pourvu du Gouvernement de Languedoc en 1545, qu'il ne conſerva pas long-tems, étant mort l'année ſuivante. Il avoit épouſé 1° *Catherine d'Archiac*, Dame de Lonzac, fille de *Jacques*, Baron de Lonzac, & de *Marguerite de Lévis*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° *Françoiſe de la Queuille*, fille de *François*, Seigneur de *la Queuille*, & de *Marguerite de Caſtelnau*, ſa ſeconde femme, dont:

1. François, Seigneur d'Aſſier, &c., reçu en ſurvivance de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, mort, en 1544, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Cériſoles, ſans laiſſer de poſtérité de *Louiſe d'Eſtampes*, Dame de la Ferté-Nabert, qu'il avoit épouſée en 1534, fille de *Claude*, Seigneur de *la Ferté-Nabert*, & d'*Anne Robertet*. Elle prit, la même année 1544, une ſeconde alliance avec *Jacques*, Seigneur de *Menou*, de Bouſſay, &c., & elle mourut le 22 Juillet 1575;
2. Et Jeanne, qui devint héritière de ſa branche, par la mort de ſon frère. Elle épouſa, 1° *Charles de Cruſſol*, Vicomte d'Uzès, d'où ſont ſortis les Ducs d'*Uzès*; & 2° *Jean-Philippe Rhingrave*, Comte Sauvage du Rhin.

Les armes: *bandé d'or & de gueules de* 6 *pièces*.

GOURDON, autre Famille originaire de Nevers, dont étoit

Jean-Baptiste Gourdon, né le 12 Janvier 1679, fils de Philippe Gourdon, Secrétaire du Roi & des Commandemens de Marie de Lorraine, Ducheſſe de Guiſe, mort le 20 Janvier 1610, & de *Marie Huſſon*. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 11 Avril 1704, & eſt mort le 15 Octobre 1735. Il avoit épouſé *Conſtance Adélaïde Chevalier*, fille de *Louis*, Avocat au Parlement, & de *N..*, qui ſe remaria à *N... de Villers*. De ſon premier mariage ſont iſſus:

1. N... Gourdon, Capitaine, Aide-Major dans le Régiment de la Marine, bleſſé à la bataille de Haſtenbeck en Weſtphalie;
2. Et une fille, mariée à *N... de Villers*, Capitaine.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de* 3 *calebaſſes d'or*, 2 *en chef &* 1 *en pointe*.

GOURFALEUR, en Normandie. Jean de Gourfaleur, Seigneur de Bonfoſſé, mort le 6 Avril 1552, eſt qualifié *noble homme* dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1543.

Les armes: *d'azur, au Château flanqué de deux tours & girouetté d'or, ouvert & ajouré de ſable*.

GOURGUE (de), en Guyenne. On trouve dans les *Etrennes de la Nobleſſe* de 1773, éditées par Deſventes de la Doué, une longue Notice hiſtorique ſur ce nom, & il paroît, par une Généalogie qui nous a été fournie, que c'eſt une des plus anciennes Nobleſſe du Royaume; que les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris & de pluſieurs Parlemens, que les Chroniques de la Province de Guyenne, & principalement de la Ville de Bordeaux, en fourniſſent des preuves authentiques; qu'étant originairement d'Epée, elle s'eſt rendue illuſtre par d'éclatantes actions; & que depuis, ayant embraſſé le parti de la Robe, elle s'y eſt diſtinguée dans les fonctions des premières charges que ceux de ce nom y ont occupées. On trouve, dit ce Mémoire, à la Chambre des Comptes, un Geoffroy de Gourgue, ſous Philippe IV, dit *le Bel*, Roi de France, en 1285, lequel étoit un de ſes Secrétaires, couché ſur l'Etat pour ſes gages. En 1318, ſous Philippe V, dit *le Long*, un Philippe de Gourgue, Grand-Porte-Etendard de la Couronne, employé dans l'Etat des Grands-Officiers pour ſes appointemens. Ce Philippe de Gourgue épouſa *Cécile de Pélagrue*, ſœur du Cardinal de ce nom, & nièce du Pape Clément V, qui avoit été Archevêque de Bordeaux. Ce fut en ce tems que la Famille de Gourgue s'établit en Guyenne & dans la Navarre. Elle eut la confiance des Rois de France & de Navarre, qui l'ont toujours honorée de leurs ordres & de pluſieurs emplois de diſtinction. On conſerve dans les archives de cette Maiſon un teſtament, du 27 Février 1516, de *Marguerite de Mondénard*.

I. Jean de Gourgue, Ier du nom, épouſa *Marguerite de Mondénard de Montaigut*, d'une des meilleures Maiſons du Quercy. Il en eut:

II. Jean de Gourgue, IIe du nom, qui ſe maria avec *Iſabeau du Lau*, Dame de Roquecor & de Villebeau, d'une Nobleſſe diſtinguée. Elle teſta le 15 Février 1556, & eut pour enfans:

1. JEAN, qui fut honoré des bontés du Roi de Navarre, dont il gouverna les Finances & adminiſtra les affaires ;
2. OGIER, qui ſuit ;
3. DOMINIQUE, né à Mont-de-Marſan, Chevalier de Malte, ſuivant une Généalogie manuſcrite, & Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes, étoit un homme plein de courage & de réſolution. Il fut pris dans une guerre d'Italie par les Eſpagnols, qui le maltraitèrent cruellement. Il réſolut de s'en venger, & ſaiſit une occaſion qu'il trouva. Il apprit en France, qu'un nommé Melander, qui commandoit quelques troupes Eſpagnoles, avoit abordé à la *Floride*, & s'étoit emparé, par trahiſon & ſurpriſe, des Forts qui appartenoient aux François, dans leſquels Ribault commandoit pour le Roi de France CHARLES IX ; & que, ſous prétexte d'une amitié apparente, ce Melander s'étant inſinué dans la place, aſſaſſina Ribault & fit pendre tous les François, tant ceux qui étoient dans ce Fort que dans les autres, avec cette inſcription : *je ne fais ceci comme à des François, mais comme à des Luthériens*. DOMINIQUE DE GOURGUE vendit une partie de ſon bien, emprunta une ſomme de ſon frère OGIER, Préſident en Guyenne ; équipa 3 Vaiſſeaux ; monta le premier ; donna le commandement du ſecond au Chevalier de Montluc, & du troiſième à Cazenove ; fit voile le 15 Août 1567 ; alla deſcendre à la Floride ; ſe joignit à ceux du pays, qui regardoient les Eſpagnols comme leurs tyrans ; les attaqua généreuſement ; reprit les Forts que Ribault avoit fait bâtir au bout du détroit *Sainte-Hélène*, nommé *Charlefort*, & deux autres qui avoient été bâtis en des endroits aſſez éloignés. Il y avoit dans ces Forts plus de 800 Eſpagnols, qui, penſant ſe ſauver dans les bois, furent aſſommés par les Indiens. Ceux qui ſe rendirent à diſcrétion ne furent pas traités plus favorablement. Le Capitaine GOURGUE crut qu'il y alloit de la gloire de la France de ne pas donner quartier à des gens qui avoient fait pendre les François ; il uſa de repréſailles & les fit pendre aux mêmes arbres, avec des écriteaux portant ces mots : *je ne fais ceci comme à des Eſpagnols, mais comme à des larrons, des traîtres & des meurtriers ;* il raſa les forteresſes pour que les Colonies Eſpagnoles voiſines ne vinſſent pas s'en emparer ; emporta leurs canons ; arriva à la Rochelle au mois de Juin 1568, & remit la Floride ſous l'obéiſſance de CHARLES IX. Sa conduite ne fut pas généralement approuvée de la Cour. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne demanda même ſa tête avec tant d'inſtance, qu'il fut obligé de ſe cacher ; mais l'Amiral de Châtillon le tira d'affaire. Ces faits ſont tirés d'un manuſcrit, contenant l'*Hiſtoire de la conquête de la Floride*, & il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire de France*, par Mézeray. Le Maréchal de Matignon, qui commandoit en Guyenne, ayant appris que les ennemis de l'Etat s'étoient emparés du Château de Blaye, par intelligence avec celui qui y commandoit, alla l'aſſiéger ; il mena avec lui ANTOINE DE GOURGUE, Meſtre-de-Camp d'un Régiment ; l'envoya en Médoc pour ſe ſaiſir du Château de Caſtillon, qu'il prit après 8 jours de tranchées ouvertes, & revint devant la Citadelle de Blaye, où ayant été commandé ſous les ordres de DOMINIQUE DE GOURGUE, pour repouſſer les ennemis à une ſortie qu'ils firent, cet ANTOINE DE GOURGUE y fut ſi dangereuſement bleſſé qu'il en mourut : la Chronique de Bordeaux en fait l'éloge. Après cette expédition, les Rois CHARLES IX & HENRI IV témoignèrent leur eſtime à DOMINIQUE DE GOURGUE, comme on le voit par pluſieurs lettres des 11 Mai & 14 Septembre 1572, 2 Juillet 1573, 12 Février & 19 Mai 1586, que ces deux Monarques lui écrivirent, conſervées dans la Famille, leſquelles nous ont été communiquées en original. Quelque tems après, la Reine d'Angleterre demanda, au Roi de France, DOMINIQUE DE GOURGUE, pour commander ſon Armée Navale contre les Eſpagnols qui s'étoient emparés du Portugal ; mais paſſant à Tours, & faiſant route à la Rochelle pour monter, par ordre du Roi, ſur un Vaiſſeau Anglois & commander cette flotte, il y tomba malade & y mourut. Il fut enterré par diſtinction, en 1593, dans le chœur de Saint-Martin de Tours. Il eſt connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Capitaine* GOURGUE, & c'eſt ainſi que le qualifioient dans leurs lettres les Rois de France & de Navarre ;
4. Et MARIE.

III. OGIER DE GOURGUE, Vicomte de Julhiac, Monlezun, Gaube, Roquecor, la Roche-Andry, Baron de Vayres, Seigneur de la Foreſt & Liège en Buch, fut Tréſorier de France & Général des Finances à Bordeaux, & Conſeiller d'Etat ; il ſervit ſous les Rois HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, qui l'honorèrent (principalement les trois derniers) d'une confiance particulière. Auſſi les ſervit-il avec tant de zèle & de fidélité, qu'ils lui accordèrent pluſieurs penſions, comme il paroît par leurs Lettres-Patentes des 22 Septembre 1573, & 25 Jan-

vier 1578, dûment enregiſtrées. Il eut pluſieurs emplois conſidérables qu'il remplit dignement à la ſatisfaction du Prince & du Public. Il fut Intendant en Guyenne, & en gouverna les Finances. Son mérite diſtingué, joint à ſa naiſſance, lui acquit l'eſtime & la confiance d'Honorat de Savoie, Marquis de Villars, Grand-Amiral de France. Ce dernier, pour lui marquer ſon eſtime particulière, ſaiſit la circonſtance d'un voyage qu'il étoit obligé de faire, & lui donna une commiſſion le 21 Novembre 1572, pour faire les fonctions d'Amiral de France en ſon abſence. Quand HENRI IV fut parvenu à la Couronne de France, ce Prince lui écrivit une lettre de remerciement des bons ſervices qu'il lui avoit rendus, datée de Paris du 18 Mai 1586. Cette lettre eſt conſervée dans la Famille. Il mourut à Bordeaux vers la fin de 1593, ou au commencement de 1594. Il avoit épouſé, 1° *Jeanne de Pareige*; & 2° le 16 Août 1574, *Finette d'Aſpremont*, veuve, en premières noces, de *Jacques de Pontac*, Seigneur du Haubrion & de la Lande, Greffier en chef du Parlement de Bordeaux, dont la fille, *Marguerite de Pontac*, fut la première femme, ſans enfans, de CÉSAR DE BOURBON, Comte de Buſſet. Par ces deux mariages la Famille de GOURGUE ſe trouve alliée aux Maiſons de *Cruſſol-d'Uzès*, de *Lorges*, de *la Force*, de *Biron*, de *Gramont*, de *Gondrin*, de *Monteſpan*, de *Lauzun*, de *Montpezat*, de *Luſignan*, d'*Aſpremont*, de *Curton*, de *Noailles*, de *Fimarcon*, de *Meſmes*, de *St.-Simon*, de *Théobon*, &c. Du premier lit vint :

1. CATHERINE, alliée, le 5 Mai 1588, à *Denis de Mullet*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux.

Et du ſecond lit il eut :

2. MARC-ANTOINE, qui ſuit ;
3. PIERRE, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
4. ARMAND, auſſi mentionné après ſes deux frères ;
5. JACQUES, né le 11 Juin 1582, mort Prieur de St.-Pierre de l'Isle d'Oleron, le 10 Avril 1645 ;
6. Autre CATHERINE, mariée, le 5 Juillet 1605, à *Jacques le Comte*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux ;
7. MARGUERITE, alliée, le même jour, à *Philippe le Breton*, Ecuyer, Seigneur d'Eguille, Conſeiller au même Parlement, fils de *Pierre* ;

8. Et LÉTICE, femme, le 5 Juin 1597, de *Georges de Babiot*, Seigneur de Rabeine, auſſi Conſeiller au Parlement de Bordeaux. Elle teſta le 6 Mars 1632, étant pour lors Religieuſe, & c'eſt par ſon alliance avec le Seigneur de Rabeine, que la Terre de ce nom a paſſé dans la Famille de GOURGUE.

IV. MARC-ANTOINE DE GOURGUE, Baron de Vayres, fut d'abord Conſeiller au Grand-Conſeil le 17 Août 1596, Maître des Requêtes le 10 Mai 1604, enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux vers 1610, puis premier Préſident au même Parlement le 27 Décembre 1616, place qu'il occupa pendant 11 ans, mourut en 1628, âgé de 52 ans, & fut inhumé aux grandes Carmélites de Bordeaux, comme en étant le Fondateur : on y voit ſon mauſolée. Il avoit eu l'honneur d'être chargé de la conduite & de la direction de tout ce qu'il convenoit de faire ſur les frontières de France, lors du traité des mariages de LOUIS XIII, avec ANNE D'AUTRICHE, mère de LOUIS XIV, & de Madame DE FRANCE, avec le Prince de Caſtille, depuis Roi d'Eſpagne, ſous le nom de PHILIPPE III. Il avoit épouſé, 1° le 1er Juin 1604, *Marie Séguier*, fille de *Jean*, Conſeiller d'Etat, & de *Marie de Tudert* ; & 2° le 6 Juillet 1617, *Olive de Leſtonnac*, morte en 1652, à 80 ans, ſans enfans, & veuve, en premières noces, de Meſſire *Louis le Gentil*, ſecond Préſident au Parlement de Bordeaux. Il eut du premier lit :

MARIE, qui ſe fit Carmélite à Paris le 7 Mai 1630.

IV. PIERRE DE GOURGUE, Chevalier, Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de France, ſecond fils d'OGIER, & de *Finette d'Aſpremont*, ſa ſeconde femme, fut inſtitué héritier univerſel de *Marguerite de Mondénard de Montaigut*, par ſon teſtament du 27 Février 1616. Il épouſa *Perronne de Ferrand*, dont il n'eut qu'un fils, nommé JEAN.

IV. ARMAND DE GOURGUE, troiſième fils d'OGIER, & de *Finette d'Aſpremont*, fut Conſeiller au Parlement de Bordeaux le 20 Mai 1609, teſta le 13 Septembre 1627, & mourut au mois de Mars 1631. Il avoit épouſé, le 7 Février 1609, *Marie du Vignaud*, fille de noble homme *Jean du Vignaud*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JACQUES, Conſeiller & Aumônier du Roi ;

3. Joseph-Ignace, Ecuyer, Seigneur de la Foreſt;
4. Philippe;
5. François, mort en bas âge;
6. Hilaire, Religieux Carme;
7. Catherine, morte en bas âge,
8. Et Antoinette, Religieuſe au Couvent de Sainte-Catherine de Bordeaux.

V. Jean de Gourgue, IVe du nom, Baron de Vayres, Rabeine & de Saint-Julien, fut inſtitué héritier univerſel de Létice de Gourgue, ſa tante, par ſon teſtament du 26 Mars 1632, fut reçu Conſeiller au Parlement la même année. Louis XIII n'ayant point oublié les ſervices de ſes ancêtres, effectua les promeſſes que ſes prédéceſſeurs leur avoient faites, & par cette conſidération & autres, il le gratifia d'un office de Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, par Lettres du 22 Juin 1638. Marguerite de Gourgue, ſa tante, l'inſtitua ſon légataire univerſel. Louis XIV lui accorda des proviſions de Conſeiller d'Etat en 1643, & érigea en ſa faveur la Baronnie de *Vayres* en *Marquiſat*, pour être mouvant du Royaume de Navarre, par Lettres du mois de Juin 1659, enregiſtrées en la Chancellerie de Paris le 24 Mars 1660, au Parlement de Bordeaux le 9 Décembre 1665, & publiées à Pau le 3 Février 1673. Ces Lettres portent établiſſement de 4 foires par an, & d'un marché par ſemaine, dans le Bourg de Vayres. Il mourut en Avril 1684, & avoit épouſé, le 28 Avril 1642, *Marie Larcher de Bojacourt*, veuve, en premières noces, de *Pierre le Meunier*, & fille de *François Larcher*, Seigneur de Bojacourt, & de *Claude Godet*, d'une ancienne Nobleſſe de Champagne, laquelle étoit originaire du Berry. *Marie Larcher*, morte en 1664, étoit couſine iſſue de germaine du Chancelier *Séguier*, & du Garde des Sceaux M. *Molé*. Elle étoit alliée aux Maiſons de *Sully*, *Sillery*, *Coislin*, *Noailles*, *Harlay*, *Puiſieux*, *Meſmes*, *Goux de la Berchère*, *d'Eſtaing*, *Boucher-d'Orſay*, *le Cocq*, *Godet des Marais*, dont un Evêque de Chartres, &c. De ce mariage vinrent:

1. Armand-Jacques, qui ſuit;
2. Jacques-Joseph, Evêque de Bazas en 1684, lequel mena une vie des plus exemplaires; fit des fondations & des dons conſidérables; teſta le 7 Mai 1724, & mourut la même année;
3. François-Louis;
4. Michel-Jean, Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, mort le 9 Septembre 1724. Il avoit épouſé *Marie de Mons*, dont il a eu 3 enfans:
   1. Laurent-Marc-Antoine, Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux en 1771, & marié à Dame *Angélique de Mathieu*;
   2. Michel-Joseph, Préſident aux Enquêtes au même Parlement, marié à Dame *Catherine du Lion*, dont ſont iſſus un garçon & deux filles;
   3. Et Marie, alliée à *Pierre Gaſton*, Marquis *du Lion*, & morte en 1772.

VI. Armand-Jacques de Gourgue, Marquis de Vayres, né le 8 Mars 1643, nommé légataire univerſel de *Claude Godet*, veuve de *François Larcher*, Seigneur de Bojacourt, fut comblé des bienfaits de Louis XIV, qui lui fit don de la charge de Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Guyenne, ſuivant ſes Lettres-Patentes du 25 Avril 1669. Il vendit cette charge en 1672, & en 1679, il en acheta une de Maître des Requêtes. Ce fut en ce tems qu'il vint s'établir à Paris, où il fut fait Conſeiller d'Etat. Son père l'inſtitua ſon héritier, & le Roi, quelque tems après, le nomma Intendant en la Généralité de Limoges, & enſuite en celle de Caen en 1686. Il remplit cette commiſſion fatigante & délicate pendant pluſieurs années avec l'agrément des Cours Supérieures, l'amitié des Peuples & la bienveillance de ſon Prince, qui, pour lui en donner des preuves, érigea la Terre & Baronnie d'*Aulnay-lès-Bondy* en *Marquiſat*. Il augmenta ſes domaines de l'acquiſition qu'il fit des Comtés de Bourret, St.-Julien, Caſtex & Caſtelmayran, Terres ſituées en Languedoc; augmenta auſſi les revenus des Carmes du Déſert du Veyrout près de Blaye, dont ſes ancêtres étoient Fondateurs; teſta au mois de Janvier 1726, & mourut quelques tems après, le 5 Mars, âgé de 88 ans. Il avoit épouſé, le 29 Avril 1669, *Iſabelle-Marie le Clerc*, dite *Cottier*, Dame d'Aulnay, morte le 11 Mars 1709, fille de *Louis le Clerc*, dit *Cottier*, Seigneur, Baron d'Aulnay, & de *Madeleine Larcher*, dont:

1. Jean-François-Joseph, qui ſuit;
2. Louis-Armand, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris le 22 Décembre 1700, mort le 27 Juillet 1708, âgé de 35 ans;
3. Et Jacques-Dominique, Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Février 1705, mort

honoraire le 26 Août 1720. Il avoit épouſé, le 4 Février 1712, *Marguerite-Thérèſe Aubourg*, fille de *Charles*, Marquis de Boury, Garde des Rôles des Offices de France, & de *Françoiſe-Thérèſe Rioult de Douilly*.

VII. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH DE GOURGUE, Marquis de Vayres & d'Aulnay, né le 3 Décembre 1670, Conſeiller au Parlement de Paris le 10 Janvier 1691, Maître des Requêtes le 14 Mars 1696, mort le 24 Juillet 1734, avoit épouſé, 1° par contrat du 5, ſigné par le Roi le 6 Août 1696, *Gabrielle-Eliſabeth de Barillon de Morangis*, morte le 15 Avril 1700, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Morangis*, Maître des Requêtes, & de *Catherine Boucherat-le-Roy*; & 2° le 28 Avril 1709, *Catherine-Françoiſe le Marchand-de-Bardouville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Villers, Chamblanc, Barentin & du Héron, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Marie-Marthe de Caradas du Héron*. Du premier lit il eut:

1. LOUIS, mort au berceau;
2. LOUISE-MARIE-GABRIELLE, alliée, le 20 Octobre 1717, à *Louis-François de Rouvroy-Saint-Simon*, Marquis de Sandricourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 21 Août 1751, dont poſtérité. Voy. ROUVROY-SAINT-SIMON.

Et du ſecond lit vinrent:

3. ARMAND-PIERRE-MARC-ANTOINE, qui ſuit;
4. ALEXIS-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 27 Octobre 1725, Comte de Saint-Julien, Caſtex & Caſtelmayran, Conſeiller au Parlement le 3 Mars 1747, Maître des Requêtes en 1753, Préſident au Grand-Conſeil le 28 Juin 1760, Intendant de Montauban en Mai 1761. Il a épouſé, le 18 Janvier 1747, *Angélique Pinon*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Poligny, & de *M... Marguerite Guillois*, dont un fils & une fille;
5. ELISABETH, mariée, en 1732, à *Jean-André de Pomereu*, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfans. Voy. POMEREU;
6. Et CATHERINE-MARTHE, mariée, en 1749, à *Jacques-Louis-Noël de Tiſſart de Rouvres*, dont des enfans. Il a hérité en 1764 de la Terre de Beaubourg, comme plus proche parent de M. *Brulart*, ſa mère étant de ce nom.

VIII. ARMAND-PIERRE-MARC-ANTOINE DE GOURGUE, Marquis de Vayres & d'Aulnay, Comte de Bourret, de Rabeine, &c., né le 30 Avril 1717, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1735, Maître des Requêtes le 7 Juillet 1742, mort le 21 Juillet 1743, & inhumé le 23 à Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, avoit épouſé, le 13 Juillet 1735, *Louiſe-Claire de Lamoignon de Baſville*, morte le 17 Février 1755, fille d'*Urbain-Guillaume*, Seigneur de Courſon, Conſeiller d'Etat, & de *Marie-Françoiſe Meliand*, dont:

1. ARMAND-GUILLAUME-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE-CLAIRE, née le 6 Mars 1738, morte ſans enfans de ſon mariage, contracté le 20 Février 1757, avec *Louis-Barnabé de Baudéan*, Comte de Parabère, dont poſtérité. Voyez BAUDÉAN.

IX. ARMAND-GUILLAUME-FRANÇOIS DE GOURGUE, Marquis de Vayres & d'Aulnay, né le 10 Juin 1736, reçu Conſeiller au Parlement le 4 Décembre 1754, Préſident à Mortier le 1er Mars 1763, a épouſé, en Mai 1756, *Olive-Claire de Lamoignon*, fille de *Chrétien-Guillaume*, Préſident à Mortier, & de *Louiſe-Henriette-Madeleine Bernard*. Elle eſt morte le 10 Juin 1773, ſans enfans.

Les armes: *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules*. (Généalogie dreſſée ſur Mémoire & titres originaux communiqués.)

GOURMONT (DE), Famille noble & ancienne de Normandie, Election de Carentan, & dont pluſieurs ont ſervi avec diſtinction dans les Armées de S. M. De cette Famille étoit N... DE GOURMONT, qui eut pour enfans:

1. N... DE GOURMONT, dont deſcendent:
   N... DE GOURMONT, mariée au Marquis *de Montaigu-la-Briſette*;
   Et N... DE GOURMONT, femme du Marquis de *Thieuville-Bricqueboſcq*.
2. RICHARD, Ecuyer, Seigneur des Marets, qui, de *Marie Touſtain*, ſon épouſe, laiſſa pour fille unique & héritière:
   JEANNE-JACQUELINE, ſeconde femme de *Pierre Dagobert*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Fontaine, &c. Voyez DAGOBERT.
3. N... DE GOURMONT, d'où ſort:
   N... DE GOURMONT, Marquis de Saint-Clair.
4. Et SUSANNE, mariée à *Antoine de Saint-Gilles*, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-la-Meauffe.

Les armes: *d'argent, au croiſſant de ſable;*

au chef de gueules, chargé de 3 *roſes d'or.* (C'eſt ainſi que les portoient, dit l'Abbé de Vertot, CHARLES DE GOURMONT-DE-GIÉ, reçu Chevalier de Malte le 19 Octobre 1622, & JACQUES-FRANÇOIS DE GOURMONT, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1678.)

Il eſt parlé, dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, de GUILLAUME DE GOURMONT, Seigneur de Courcy, qui avoit pour mère *Suſanne Bazan-de-Flamanville*, & qui épouſa, vers l'an 1650, *Louiſe de Thieuville.*

GOURNAY, Maiſon l'une des plus illuſtres du pays Meſſin, où elle ſubſiſtoit avec éclat, dès le commencement du XIIe ſiècle, dans la perſonne de THIÉDERIC DE GOURNAY, Maître-Echevin de Metz en 1106.

REGNAUT DE GOURNAY, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy, & chef du Conſeil d'Etat de Lorraine, mort en 1613, avoit épouſé, 1° *Agnès d'Eſch*; & 2° *Louiſe d'Apremont*, fille de *Gérard*, IIIe du nom, Bailli de l'Evêché de Verdun, mort le 5 Mai 1553, dernier mâle de ſon nom, & de *Guillemette du Châtelet*. Cette *Louiſe d'Apremont* lui porta en dot la Terre de Marcheville. Du premier lit il eut:

1. CHARLES, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent:

2. HENRI, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de la perſonne du Duc Charles IV pendant ſa jeuneſſe, puis premier Gentilhomme de la Chambre de Gaſton, Duc d'Orléans, frère unique de Louis XIII, & enſuite Ambaſſadeur de France à Conſtantinople. Il obtint l'érection de ſa Terre de Marcheville en *Comté*, par Lettres du Duc Henri, du 21 Juin 1622, & mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Philiberte de Châtillon*, veuve de *Robert de Ravenel*, Marquis de Sablonnières;
3. Et CHARLES-CHRÉTIEN, mort en 1631, Evêque & Comte de Toul.

CHARLES, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine, mourut en 1632, laiſſant de *Charlotte de Ligniville*, ſa ſeconde femme,

HENRIETTE, mariée à *François de Ligny*, Comte de Charmel;
Et LOUISE, femme de JEAN-JACQUES, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Secourt, Bailli de l'Evêché de Metz, mort ſans enfans & le dernier de la ſeconde branche.

JEAN-CHRISTOPHE, Comte DE GOURNAY, Seigneur de Coin-ſur-Seille, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, & Commandant du Hainaut, tué à la bataille de Fleurus en 1690, étoit le chef de ſa Maiſon. Il avoit épouſé *Claude de Raigecourt*, & en eut:

N..., dit *l'Abbé* DE GOURNAY, mort le dernier de ſon nom, le 1er Janvier 1743, après avoir légué ſes biens à ſon couſin *Charles-Marie Duc*, Chambellan du Roi STANISLAS, fils d'*Emmanuel Duc*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Raigecourt*, à la charge de prendre ſon nom & ſes armes. Le Comte DE GOURNAY-Duc eſt mort en 1752, laiſſant pluſieurs enfans de ſon épouſe *Françoiſe des Salles-Rorthais.*

La branche des Seigneurs *de Friauville* a fini dans la perſonne de REGNAUT, IVe du nom, dit *le Comte* DE GOURNAY, Conſeiller d'Etat & Chambellan du Duc Léopold, & Gouverneur du Prince François de Lorraine. Il avoit épouſé, en 1690, *Marie-Eliſabeth de Berghes*, ſœur de l'Evêque & Prince de Liège, & fille d'*Eugène*, Prince *de Berghes*, Comte de Grimberghe, & de *Marguerite de Renette*, dont pour fille & unique héritière:

MARIE-ELISABETH DE GOURNAY, qui a épouſé *Louis-Antoine*, Marquis *de Raigecourt*, à la charge que le fils aîné, qui naîtroit de ce mariage, prendroit le nom & les armes de GOURNAY. Voyez RAIGECOURT.

De la branche des Seigneurs *d'Etreval*, la dernière de toutes, iſſue de celle de *Friauville*, étoit RENAUD DE GOURNAY, Seigneur d'Etreval & de Rambercourt, qui avoit épouſé *Louiſe de Revet*, dont il eut:

IGNACE, qui ſuit, lequel a terminé cette branche;
Et LOUISE-DOROTHÉE, morte en ſon Château de Mérigny, en Décembre 1749, âgée de 82 ans, qui a épouſé, en 1687, *Nicolas-François de Baillivy*, Chevalier, Seigneur de Mérigny, &c., dont poſtérité. Voyez BAILLIVY.

IGNACE, Comte DE GOURNAY, Seigneur d'Etreval & de Rambercourt, Bailli du Comté de Vaudémont, mort ſans enfans le 25 Août 1638; ſa ſœur fut ſon unique héritière.

De cette Famille étoit CHARLES DE GOURNAY, Seigneur de Baulny, Grand-Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine, fils d'ERARD & de *Lucrèce d'Orſans*, morte ſans enfans,

ſuivant les Tables généalogiques de Charles d'Hozier, qui ſont à la Bibliothèque du Roi.

Les armes : *de gueules, à 3 tours d'or, maçonnées de ſable, miſes en bande.*

GOURNAY-*ſur-Aronde*, dans le Beauvoiſis : Terre & Seigneurie portée en mariage, avec celle de *Neufvy*, par *Catherine de Creil*, à *Jean Amelot*, Préſident au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes honoraire, père de *Charles Amelot*, Seigneur de *Gournay*, Préſident au Grand-Conſeil, & aïeul de *Michel Amelot*, qui s'eſt rendu célèbre par pluſieurs Ambaſſades, & en faveur duquel la Seigneurie de *Gournay* fut unie à celle de *Neufvy*, de l'*Epinette* & de *Contrecourt*, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres du 26 Avril 1693, regiſtrées le 29 du même mois. Voyez AMELOT.

GOURO, Famille noble & ancienne de Bretagne, maintenue par Arrêt de la Chambre de la Réformation le 4 Février 1669, ſur titres qui conſtatent ſa filiation depuis PIERRE GOURO, Ecuyer, Seigneur de Pommerit, vivant en 1438. Elle ſubſiſte en trois branches. De la première eſt chef N..... GOURO, Seigneur de Pommerit, qui a un frère & une ſœur, & pour oncle, N... GOURO, dit *le Chevalier de Pommerit*, qui a été Officier de Marine & de Milice.

La ſeconde a pour chef PIERRE GOURO, Seigneur de També, ancien Officier d'Infanterie, qui eſt marié, & a un fils unique.

La troiſième branche eſt repréſentée par ANNE-FRANÇOIS GOURO, Seigneur du Pleſſis, qui a épouſé *Anne-Françoiſe-Pélagie de la Choue*, dont pluſieurs enfans des deux ſexes, entr'autres :

N... GOURO, l'aîné, qui eſt Volontaire dans le Corps de la Marine-Royale, & s'eſt trouvé au combat naval d'Oueſſant en 1778, ainſi qu'à pluſieurs priſes & rencontres.

Les armes : *de gueules, à la fleur-de-lis d'argent.*

GOURVILLE, en Angoumois : ancienne Nobleſſe, qui remonte à

N... DE GOURVILLE, Chevalier, lequel eut pour enfans :

ARNAUD, qui ſuit ;
Et GUILLAUME, Chevalier.

ARNAUD, Seigneur DE GOURVILLE, Chevalier, eſt nommé avec ſon frère dans un titre de l'Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe. Il eut pour fils :

PIERRE, Seigneur DE GOURVILLE, qui, avec *Arſent*, ſa femme, donna la moitié de l'Egliſe de Gourville à Eudes, Abbé de Saint-Jean-d'Angély, ſous le règne de PHILIPPE Ier. Il eut entr'autres enfans :

ELIE, Seigneur DE GOURVILLE, Chevalier, qui eſt mentionné dans une Charte de l'Abbaye de St.-Cybard d'Angoulême, en 1125. Son fils fut :

ELIE, IIe du nom, Seigneur DE GOURVILLE & du Lindois, qui vivoit en 1159, & fut père de

ELIE, IIIe du nom, Seigneur DE GOURVILLE & du Lindois, mort vers l'an 1238, & qui laiſſa :

ELIE, IVe du nom, Seigneur DE GOURVILLE & du Lindois, qui fut choiſi, en 1260, par Aliénor d'Angleterre, Comteſſe de Leiceſter, pour être arbitre d'un différend qu'elle avoit avec Guy de Léſignem, Geoffroy & Guillaume de Valence, ſes frères utérins. Il eſt encore parlé de lui dans deux actes des années 1265 & 1281. De ce mariage vinrent :

GUILLAUME, qui ſuit ;
Et SIBYLLE, femme de *Guy Sénéchal*, Seigneur de Mortemer en 1284.

GUILLAUME, Seigneur DE GOURVILLE & du Lindois, eſt nommé dans un Arrêt de l'an 1311, avec Guillaume Raimond, Guillaume Aubert & Arnaud d'Ambleville. Il vivoit encore en 1314, & laiſſa :

ELIE, qui ſuit ;
Et GUY, d'abord Chanoine de l'Egliſe d'Angoulême, puis Chevalier, Seigneur de l'Etang en Limouſin, qui teſta en 1344. Il avoit épouſé *Hilaire Bouchard*, de la Maiſon de *Pauléon*, dont vint :

JEANNE, qui porta la Seigneurie de l'Etang à *Hugues de Vivonne*, Seigneur de Fors, ſon mari, fils de *Hugues de Vivonne*, & de *Jeanne de Montendre*.

ELIE, Ve du nom, Seigneur DE GOURVILLE, ſuccéda à ſon père vers l'an 1317. Il épouſa *Marquiſe d'Archiac*, veuve de lui en 1336, ayant eu :

1. GUILLAUME, Seigneur DE GOURVILLE & du Lindois, mort ſans enfans, vers l'an 1360, de ſon mariage avec *Iſabeau Cherchemont* fille de *Guillaume*, Chevalier

2. Et ISABEAU, femme 1° de *Gauvin Chenin*, Seigneur de Biard en Saintonge ; & 2° de *Jean Chaſteignier*, Seigneur de la Melleraye & de Saint-Georges-de-Rex, fils de *Simon Chaſteignier*, Seigneur de Saint-Georges-de-Rex, & de *Létice de la Guierche*.

Les armes de cette Famille éteinte ſont: *d'or, au lion de gueules, couronné & lampaſſé d'argent.*

* GOUSSAINVILLE, Terre qui étoit partagée entre deux Seigneurs, & qui fut réunie, le 10 Mai 1468, par le mariage de *Catherine de Montmorency*, Dame en partie de *Gouſſainville*, avec *Philippe d'Aunoy*, Seigneur de l'autre partie. Leur fille aînée, *Jeanne d'Aunoy*, la porta à ſon mari *Thibaut Baillet*, Préſident au Parlement de Paris, dont la fille, *Anne Baillet*, Dame de *Gouſſainville*, épouſa *Aimare Nicolaï*, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris. Il fut biſaïeul d'*Antoine Nicolaï*, IIe du nom, premier Préſident de la Chambre des Comptes, en faveur duquel la Seigneurie de *Gouſſainville* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1645, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 6 Septembre & 14 Décembre ſuivans. Voyez NICOLAI.

GOUSSENCOURT, en Picardie. PIERRE, Seigneur DE GOUSSENCOURT & de Miſéry, épouſa *Anne de Flavy*, fille de *Pierre*, Seigneur de Quincy, & de *Marie de Bazentin*, dont :

JEAN, Seigneur DE GOUSSENCOURT & de Miſéry, qui fut marié à *Jeanne d'Ongnies*, fille de *Baudouin*, Seigneur d'Eſtrées, Gouverneur de Lille, & d'*Iſabeau de Hallwin*, ſa ſeconde femme; il en eut:

JEAN, IIe du nom, Seigneur DE GOUSSENCOURT & de Miſéry, qui épouſa *Jeanne de Platecorne*, fille de *Quentin*, Seigneur de la Motte, dont:

ANTOINE, qui ſuit;
Et JEAN, Chevalier de Malte, mort au ſiège de Rhodes en 1522.

ANTOINE, Seigneur DE GOUSSENCOURT, Lieutenant de Roi à Saint-Quentin, mort le 14 Septembre 1522, avoit épouſé *Antoinette de Cayeu*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bellejoye, & de *Jacqueline de Formentier*, de laquelle vinrent 13 enfans, entr'autres:

QUENTIN, qui ſuit;
Et MARIE, femme du Seigneur *de Lanchy*.

QUENTIN DE GOUSSENCOURT, Seigneur de Miſéry, Capitaine de Saint-Quentin, mort au ſiège de cette Ville en 1557, avoit épouſé *Antoinette de Hangeſt*, fille de *Bon*, Seigneur du Meſnil-Saint-Georges, & de *Marguerite de Brouilly*, dont entr'autres enfans:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. CHARLES, Chanoine de Notre-Dame de Paris, Prieur de Villenauxe, Abbé d'Iverneaux;
3. ALEXANDRE, auteur d'une branche ſur laquelle on n'a aucun Mémoire;
4. Et ADRIENNE, femme de *Louis de Franſures*, Seigneurs de Villers, fils de *Philippe*, Seigneur de Villers, & de *Jeanne de Billant*, dont poſtérité. Voy. FRANSURES.

ROBERT DE GOUSSENCOURT, Seigneur de Miſéry, Conſeiller au Parlement de Paris, mourut le 18 Novembre 1596. Il avoit épouſé, le 1er Juillet 1571, *Anne d'Arquinvillé*, fille de *Louis*, IIe du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, & de *Marthe Alléaume*. Leurs enfans furent:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. CHARLES, Seigneur de Montigny;
3. MATHIEU, Religieux Céleſtin, & auteur du *Martyrologe de Malte;*
4. ANNE, Prieur de Saint-Gabriel, & Aumônier de MONSIEUR, frère du Roi;
5. FRANÇOISE, femme de *Chriſtophe de Bréda*, Seigneur de la Folie;
6. CATHERINE, Religieuſe à l'Abbaye de Haute-Bruyère;
7. Et LOUISE, Religieuſe à l'Abbaye du Moncel, près de Pont-Sainte-Maxence.

LOUIS DE GOUSSENCOURT, Seigneur des Griveſnes, mort en 1640, avoit épouſé, en 1611, *Catherine le Sellier*, fille de *Jean*, Payeur de la Gendarmerie de France, & de *Deniſe le Tellier*, dont:

1. CHARLES, Seigneur de Griveſnes;
2. ANNE, Seigneur de Billy;
3. & 4. FRANÇOIS & BERNARD;
5. PIERRE, Chevalier de Malte;
6. MARIE, Religieuſe à la Préſentation de Senlis;
7. YOLANDE, femme, le 18 Février 1640, de *François de Herte*, Seigneur de Tertry, fils de *Jean*, Seigneur de Hailles, & de *Marie de Sacqueſpée;*
8. Et MADELEINE.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes: *d'hermines, au chef de gueules.*

GOUTTES (DES), Famille noble & ancienne, dont étoit BONNE DES GOUTTES, qui s'eſt mariée, par contrat du 10 Juillet 1548, avec *Jean de Mont-d'Or,* IIe du nom, Chevalier, fils d'*Antoine*, IIe du nom, & de *Barbe Sarron*. Voyez MONT-D'OR.

Les armes: *tiercé en bande, au 1 d'argent plein; au 2 de gueules, à 3 coquilles d'or; & au 3 d'azur, à 3 barres d'or.*

GOUVEST (DE), Ecuyer, Sieur du Port, de Rougemare, en Normandie, Election d'Avranches, porte: *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules; au chef du ſecond.*

GOUVIS, Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Mai 1669. ROBERT DE GOUVIS, vivant à la fin du XIVe ſiècle, fut nommé, dans un ancien Catalogue qui ſe trouve à la ſuite de l'*Hiſtoire de Normandie,* par du Moulin.

LOR DE GOUVIS, Seigneur de Fontaine-la-Soret, avoit pour ſœur CLAUDE DE GOUVIS, femme de *Pierre Marguerit*, Seigneur de Cornières, vers 1500.

MARIE DE GOUVIS vivoit, en 1491, avec *Janon de Dampierre,* Chevalier, ſon époux. Ils avoient fait bâtir le Château d'Imbleville, près de Rouen. Elle portoit: *vairé d'argent & d'azur.* (*Hiſt. de Rouen*, tom. V, p. 133.)

JEAN DE GOUVIS, Seigneur de la Mare-Vernier, avoit épouſé *Marie de Roncherolles*, vers 1500. (Dans Moréri on trouve GUAVIS; c'eſt une faute.) (Voyez la Roque, *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt,* pag. 1664, qui rapporte cette alliance.)

LOUIS DE GOUVIS, Seigneur de la Mare-Vernier, avoit épouſé *Suſanne de Boiſſey*, Dame de Mainières & de Meulles, dont il a eu:

FRANÇOISE DE GOUVIS, Dame de Mainières & de Meulles, alliée à *François Fautereau*, Seigneur de Villers, vers 1580.

Outre ce qui eſt cité ci-deſſus, voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, aux pag. 938, 941, 1023, 1437, 1440, 1664, & 1674, où l'on trouve MARGUERITE DE GOUVIS, veuve de *Briand d'Eſcajeul,* Seigneur de la Ramée, remariée, en 1486, à *Richard de Pierrepont,* Seigneur d'Etienville.

Les armes: *vairé d'argent & d'azur*, ſelon l'*Hiſt. de Rouen,* ou *de vair*, ſelon la Roque, *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt.*

GOUX (LE), ancienne Famille noble, de Bourgogne, originaire de Dijon, qui a donné pluſieurs premiers Préſidens au Parlement de Grenoble, un Evêque de Lavaur, enſuite Archevêque d'Aix, après d'Albi, & enfin de Narbonne.

I. JEAN LE GOUX, Seigneur de la Berchère, Terre qu'il acquit en 1463, épouſa *Claire Paiſſeau*, fille de *Jean*, Seigneur de Maupas & de Cruzilles, & d'*Eglantine de Clugny*, dont il eut entr'autres enfans:

II. PHILIPPE LE GOUX, Seigneur de la Berchère, &c., qui s'eſt marié à *Anne Moreau,* fille de *Guy*, ſecond Préſident au Parlement de Bourgogne. Il eut pour fils:

III. JEAN LE GOUX, Seigneur de la Berchère, Corboin, Curley, Concœur & de Charéconduit, qui épouſa *Anne de Théſut*, fille de *Jacques,* Seigneur de Ragy, &c., dont:

IV. HUMBERT LE GOUX, Seigneur de la Berchère, &c., mort à l'âge de 27 ans. Il avoit épouſé, l'an 1567, *Bénigne Ocquidem*, fille de *Jean*, Seigneur de Marcellois, de Nanteuil & de Saint-Prix, Conſeiller au Parlement de Dijon. De ce mariage il laiſſa un fils unique, nommé

V. JEAN-BAPTISTE LE GOUX, Seigneur de la Berchère, Flagey, Santenay, &c., qui voyagea en Allemagne, en Italie & en Eſpagne; & fut, à ſon retour, pourvu, l'an 1595, d'un office de Préſident aux Requêtes. Depuis l'an 1604, il fut ſecond Préſident au Parlement de Bourgogne, & peu après ſa réception, il fut député par le Parlement, au Roi HENRI-*le-Grand,* pour l'aſſurer de la fidélité de ce Corps, dont on lui avoit parlé peu avantageuſement. Le 15 Février 1612, il fut député de ſa Compagnie par ordre du Roi, pour traiter avec les députés du Roi d'Eſpagne, ſur les limites, terres & fiefs du Duché de Bourgogne, du Comté d'Auxonne & de la Franche-Comté; le traité fut ratifié par Louis XIII, au mois d'Avril 1612. Il fut pourvu, le 21 Janvier 1627, de la charge de premier Préſident dans le même Parlement, vacante par la mort de *Nicolas Brulart*, Baron de la Borde, &c., ſon beau-frère, & mourut le 18 Juin 1631, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Dijon, où l'on voit, dans la Chapelle de ſa famille, ſon tombeau de marbre noir, ſur lequel il eſt repréſenté en marbre blanc. Il avoit épouſé, le 10 Octobre 1592, *Marguerite Brulart*, fille de *Denis,*

Marquis de la Borde, &c., auſſi premier Préſident au même Parlement. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Denis le Goux-de-la-Berchère, Marquis de Santenay, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes & premier Préſident au Parlement de Dauphiné, le 16 Octobre 1653, après le décès de ſon aîné, mort ſans alliance le 4 Mars 1681, âgé de plus de 60 ans.

VI. Pierre le Goux, Chevalier, Seigneur de la Berchère, Boncourt, &c., Marquis de Dinteville, Comte de la Rochepot, Baron de Thoiſy & de Cipierre, né à Dijon le 31 Mars 1600, étudia en droit à Padoue, ſous Jules-Phœbus Aberiga; il fut Conſeiller au Grand-Conſeil le 2 Septembre 1625; premier Préſident du Parlement de Dijon le 4 Juin 1631; exilé à Saumur en 1637, rétabli en 1644; nommé premier Préſident du Parlement de Grenoble le 4 Août de la même année, y mourut le 29 Novembre 1653, & y fut enterré. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Août 1627, *Louiſe Joly*, fille d'*Antoine*, Baron de Blaiſy & d'Ecutigny, Greffier en chef du Parlement & des Etats de Bourgogne, dont il eut :

1. Jean-Baptiste-Bernard, Marquis de Dinteville, Comte de la Rochepot, Baron de Thoiſy, &c., mort à Paris le 6 Février 1660, à l'âge de 22 ans;
2. Urbain, qui ſuit;
3. Charles, Baron de Pouilly, Docteur de Sorbonne, ci-devant Aumônier du Roi; Abbé de Saint-Gilles; ſucceſſivement Evêque de Lavaur le 18 Juin 1677; Archevêque d'Aix le 12 Novembre 1685; d'Albi en 1687, & de Narbonne le 15 Août 1703; Préſident de l'Aſſemblée du Clergé en 1715; mort le 2 Juin 1719, âgé de 72 ans. Il étoit Académicien honoraire de l'Académie des Sciences de Montpellier;
4. Claude-Catherine, mariée, le 11 Août 1650, à *Joachim*, Comte d'*Eſtaing*, &c., morte le 13 Avril 1657;
5. Louise-Charlotte, femme, le 15 Mai de la même année, de *Jean-François le Coq*, Marquis de Goupillières, Conſeiller au Parlement de Paris, morte le 15 Février 1699;
6. Anne, mariée, le 27 Octobre 1663, à *Emmanuel de Pellevé*, Marquis de Boury, &c., tué le 12 Juin 1672, au paſſage du Rhin à Tolhuys. Elle eſt morte le 4 Octobre 1715;
7. & 8. Marguerite & Marie, Religieuſes Carmélites à Dijon.

VII. Urbain le Goux-de-la-Berchère, &c., Conſeiller au Parlement de Metz, puis Maître des Requêtes le 8 Janvier 1674, ſucceſſivement Intendant de Moulins en 1683, de Riom en 1684, de Montauban la même année, de Rouen en 1691, Honoraire le 17 Août 1698, mort le 31 Août 1721, avoit épouſé, le 21 Juillet 1675, *Antoinette le Fèvre d'Eaubonne*, morte le 29 Décembre 1708, fille de *Jean le Fèvre*, Seigneur d'Eaubonne & de Boisbouzon, Maître des Comptes, & de *Catherine de Verthamon*, dont:

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Charles, mort jeune.

VIII. Louis le Goux-de-la-Berchère, né le 10 Octobre 1675, Chevalier, Comte de la Rochepot, Marquis de Santenay, Baron de Thoiſy, Seigneur de la Berchère, &c., Conſeiller au Parlement de Paris le 14 Janvier 1699, Maître des Requêtes le 29 Juillet 1703, Chancelier de Charles de France, Duc de Berry, le 11 Décembre 1710, Conſeiller d'Etat ordinaire au mois de Mai 1715, eſt mort le 26 Avril 1737, ſans enfans de ſon mariage contracté, le 25 Janvier 1706, avec *Madeleine-Charlotte Voiſin*, morte le 16 Mars 1729, à 43 ans, fille de *Daniel-François Voiſin*, alors Conſeiller d'Etat, puis Miniſtre & Secrétaire d'Etat du département de la Guerre, & Chancelier de France, & de *Charlotte Trudaine*.

Les armes : *d'argent, à une tête de More de ſable, tortillée du champ, accompagnée de 3 molettes de gueules.*

GOUX, en Franche-Comté : *de ſable, au lion d'or.*

GOUX-MORIN (le) : *d'argent, à 3 pommes de pin de ſinople.*

GOUY D'ARSY, ancienne Nobleſſe des Pays-Bas. Il y a eu de ce nom pluſieurs Chanoineſſes du Chapitre de Remiremont: en 1629, Henriette de Gouy; en 1630, Philiberte & Elisabeth de Gouy; en 1642, Marguerite de Gouy, & trois Chanoineſſes du Chapitre de Denain; en 1381, Avoie de Gouy; en 1553, Jeanne de Gouy; & en 1615, Laurence de Gouy.

I. Arnaud, Sire de Gouy, Pittingen & Eſtocque, vivant en 1350, eſt mentionné parmi les Princes, Barons, & Nobles Vaſſaux Brabançons, ſous Jean III, Duc de Lothier & de

Brabant. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

II. GILBERT, Sire DE GOUY, Chevalier, qui épouſa *Marguerite de Barbançon*, Dame d'Arquelies, fille de *Jean* & de *Mahaut de Brumont*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et SIMON DE GOUY, Chevalier, marié à *N...*, Dame & héritière *d'Auby*, dont la poſtérité s'eſt éteinte ſur la fin du XVIe ſiècle.

III. JACQUES DE GOUY, Chevalier, Seigneur de Gouy, qu'on croit avoir épouſé *Marie de Melun*, eut pour fils :

IV. LOUIS DE GOUY, Seigneur d'Arſy en Picardie, près de Compiègne, qui ſervit en France ſous Louis XI, après la mort de CHARLES, dernier Duc de Bourgogne. Il teſta le 12 Août 1488, & avoit épouſé *Jeanne de Villers*, Dame d'Arſy, par donation de *Marguerite de Pinguégny*, ſa couſine. Elle étoit fille de *Thomas de Villers*, Seigneur des Trois-Eſtots, & de *Jeanne de Berthancourt*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et JACQUELINE, mariée en 1502, à *Jacques de Bigant*, Seigneur de Thieulloy.

V. JEAN DE GOUY, Chevalier, Seigneur d'Arſy, par titres du 10 Juin 1510, mourut en 1512. Il avoit épouſé *Antoinette de Bigant*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ADRIENNE, mariée à *Jean de Bourges*, Seigneur de Béthancourt.

VI. JEAN DE GOUY, Seigneur d'Arſy, mort en 1553, s'étoit allié avec *Madeleine de Bazincourt*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bazincourt & de Cartigny, & de *Marie du Hamel de Bellengliſe*, dont :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. MADELEINE, mariée à *Gaſpard de Wignacourt*, Seigneur d'Avrigny & de Ducy;
3. MARIE, alliée à *Charles de Garcias*, Ecuyer, Seigneur de Lévignen & de Brégy;
4. MARGUERITE, mariée à *Jean de Sermoiſe*, Seigneur d'Olizy, aïeul des Comteſſes *d'Anizy*, & Marquiſe *de Meux*;
5. Et JEANNE, reçue Chanoineſſe à Denain, en 1553.

VII. MICHEL DE GOUY, Seigneur d'Arſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, en 1571, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de la Fère, Laon & de Pierrefonds, teſta le 12 Janvier 1615. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Mai 1571, *Françoiſe de Hallwin*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Eſquelbecq & de Wailly, & de *Marie de Hames*, Dame de Bondris. De ce mariage vinrent :

1. ANNE-ANTOINE, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée à *François d'Amfreville*, Chevalier, Seigneur de Trouſſencourt en Normandie.

VIII. ANNE-ANTOINE DE GOUY, Seigneur d'Arſy, d'Avrigny, de Vandeuil, de Pont-St.-Mard, de la Motte, de la Tour, Vicomte de Ceſſières, mort en 1643, avoit épouſé *Charlotte Huault*, dont il eſt parlé dans Moréri, par contrat du 22 Février 1604, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Montmagny & de Meſſy en France, Maître des Requêtes. Elle mourut en 1649, laiſſant :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et LAURENCE, reçue Chanoineſſe à Denain en 1615.

IX. FRANÇOIS DE GOUY, Chevalier, Marquis de Cartigny, Seigneur d'Arſy, Conſeiller d'Etat d'Epée, & de MONSIEUR, frère du Roi, mort en Juin 1688, avoit épouſé, par contrat du 26 Juillet 1643, *Anne Brodeau de Candé*, fille de *Victor*, Marquis de Châtres, & de *Claude Duval de Fontenay-Mareuil*. (Voyez Moréri). De ce mariage naquirent 20 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. LOUIS, Vicomte de Ceſſières, dit le *Chevalier d'Arſy*;
3. Autre LOUIS, appelé l'*Abbé de Cartigny*, Abbé de Clingenmunſter;
4. LOUIS-ALEXANDRE, Abbé de Saint-Jean d'Ypres;
5. Et CHARLOTTE-LOUISE.

X. FRANÇOIS DE GOUY, Comte d'Arſy, Marquis de Cartigny, épouſa, par contrat du 9 Septembre 1685, *Marie-Eliſabeth d'Orenges-des-Roches*, fille de *Nicolas*, Seigneur des Roches, Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie-Légère, Gouverneur de Fougères, & de *Michelle d'Amfreville*. De ce mariage vinrent :

1. MICHEL-JEAN, qui ſuit;
2. BALTHAZAR-JOSEPH;
3. MARIE-FRANÇOISE-LOUISE, Abbeſſe de Villechaſſon-Moret, près de Fontainebleau;
4. FRANÇOISE-DOROTHÉE, morte, Religieuſe au même Couvent, en Novembre 1763;
5. Et HENRIETTE-LOUISE.

XI. Michel-Jean de Gouy, Chevalier, Marquis d'Arſy, Seigneur de Trouſſencourt, Francaſtel, Avrigny, Gentilhomme de la Manche du Roi, Gouverneur de Béziers, & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, 1° en 1717, *Françoiſe-Madeleine de Salomon de Poulard de la Lande*, morte en 1742, fille de *Jacques de Salomon*, Seigneur de la Lande & de Poulard, Gentilhomme du Duc du Maine, & de *Jeanne-Françoiſe de Biaudos de Caſtéja*, Sous-Gouvernante des Enfans de France; & 2° le 27 Mars 1728, *Françoiſe-Madeleine Tarteron de Montiers*, ſœur de la Marquiſe de *Mézières*, veuve, en 1725, de *Clément d'Aignan*, Seigneur d'Orbeſſan, Brigadier des Armées du Roi, qu'elle avoit épouſé en 1718. Du premier lit eſt iſſu :

1. Louis, qui ſuit.

Et du ſecond lit ſont ſortis :

2. Michel-Balthazar, Vicomte d'Arſy, Capitaine au Régiment du Roi, Chevalier de St.-Louis, marié le 29 Février 1764, à *Marie-Charlotte Hardouin de Beaumois*, fille de *Charles*, Tréſorier-Général du Marc d'Or, & ſœur des Comteſſes de *Mazancourt* & de *Sparre-Cronenberg*;
3. Et Elisabeth, mariée au Comte *de Camps*, veuve en 1763, avec deux filles.

XII. Louis, Marquis de Gouy, Chevalier, Seigneur d'Arſy, Avrigny, &c., né le 18 Février 1717, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général du Gouvernement de l'Isle-de-France, au département du Vexin-François, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 18 Février 1749, *Anne-Yvonnette-Marguerite-Eſther de Rivié*, Dame de Madame. Leurs enfans ſont :

1. Louis-Marthe, Marquis d'Arſy, né le 15 Juillet 1753;
2. François, Comte de Gouy, né le 9 Novembre 1755;
3. Et Marie-Louise-Henriette-Monique, née le 11 Décembre 1749.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à l'aigle éployée de ſable, armée, lampaſſée & couronnée de gueules; & aux 2 & 3 de gueules, à la bande d'or.*

GOUYN DES CHAPIZEAUX, en Pays Chartrain.

Macé de Gouyn, Ecuyer, vivant en 1500, étoit triſaïeul de :

François de Gouyn, Chevalier, Seigneur des Chapizeaux, Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince, premier Ecuyer de Madame la Princeſſe, & Chevalier de Saint-Michel en 1665, qui eut pour fils :

Henri-Louis de Gouyn des Chapizeaux, Enſeigne des Gardes-du-Corps, Chevalier de Saint-Louis, qui fut héritier de ſon beau-père, *Paul Fréard-de-Chanteloup*, ſecond mari de ſa mère, *Françoiſe le Roi*. Il avoit épouſé, le 19 Février 1690, *Marie-Anne du Roux de Gaudigny*, dont :

1. Louis, qui ſuit;
2. N... de Gouyn, dit le Chevalier de Fontenailles;
3. Et Marie-Anne de Gouyn des Chapizeaux, morte à la fin de 1723, première femme de *Philippe de Menon*, Marquis de Turbilly, Maréchal-de-Camp, du 20 Février 1734, mort le 1er Février 1737, ayant épouſé, en ſecondes noces, *Eliſabeth Rouillé de Beauvoir*, remariée au Marquis de Fontenailles, ci-après.

Louis de Gouyn des Chapizeaux, Marquis de Fontenailles, né le 7 Août 1692, eſt le ſecond mari d'*Eliſabeth Rouillé de Beauvoir*, veuve du Marquis de Turbilly. (*Tabl. Gén.* part. V, pag. 103.)

GOUYON. Voyez GOYON DE MATIGNON.

GOUZ (le), en Anjou. C'eſt une branche, à préſent diviſée en deux autres, deſcendue de l'ancienne Maiſon de le Gouz de la Villasselin, près de Rennes en Bretagne, où les deſcendans de la branche aînée exiſtent encore aujourd'hui. Cette Famille a fait preuve dans l'*Armorial génér. de France*, reg. VII, & remonte à

I. Jean le Gouz, le premier connu dans ladite Province de Bretagne, Seigneur de la terre de la Verrière, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Guillaume, Seigneur de la Maiſon Noble de la Villaſſelin, compris, ainſi que ſon frère aîné, dans la Réformation des Nobles de l'Evêché de Rennes, faite en 1427.

II. Jean le Gouz, IIe du nom, Seigneur de la même terre de la Verrière, épouſa *Marguerite de Saint-Gouefnou*, dont :

III. Jean le Gouz, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Villaſſelin, qui épouſa, le 13 Décembre 1466, *Perrine du Bouedrier*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. Guillaume, Seigneur de la Villaſſelin & du

Verger, qui s'eſt marié à *Perrine le Maczon*. Il eſt auteur de la branche aînée qui a continué la deſcendance dans la Province de Bretagne, & y a formé différentes branches, d'où ſont ſortis:

PIERRE, Avocat-Général au Parlement de Rennes;

Et GUILLAUME, ſon frère, qui a commandé par commiſſion l'arrière-ban de l'Evêché de Rennes, dans l'année 1584, dont la nobleſſe d'extraction a été maintenue en 1668 dans les perſonnes de

SÉBASTIEN, Chevalier, Seigneur d'Oſſac;

PIERRE, Chevalier Seigneur de la Villegoyat;

Et CHARLES, Chevalier, Seigneur de la Roualle.

2. RAOUL, qui ſuit;
3. Et N... LE GOUZ, qui paſſa dans la Province de Bourgogne, & que nous croyons l'auteur de la branche qui y eſt établie, & dont nous donnerons la notice ci-après.

IV. RAOUL LE GOUZ fit l'acquiſition de la Terre du Pleſſix-Lionnet (*aliàs* le Pleſſix-le-Vicomte), dès avant l'année 1545. Il épouſa *Perrine de Montorſier*, qui ne vivoit plus dans ladite année 1545. Les enfans ſortis de ce mariage qui partagèrent, le 14 Février de la même année, les biens de leur mère, furent:

1. URBAIN, qui ſuit;
2. MICHEL, dont on ignore la poſtérité;
3. Et RAOUL, auteur des branches des Seigneurs de *Palligny*, de *Borde*, de *la Calvinière*, *du Goivre* & de *la Boulaye*, dans la Province d'Anjou, dont il ſera parlé ci-après.

V. URBAIN LE GOUZ, Chevalier, Seigneur du Pleſſix-le-Vicomte, épouſa *Marie du Breil*, dont:

1. OLIVIER, qui ſuit;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Bagneux, mort ſans alliance avant le 21 Août 1587;
3. FRANÇOIS, Conſeiller, Aumônier du Roi, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de la Clarté-Dieu en Touraine;
4. URBAIN;
5. MARGUERITE, mariée, par contrat paſſé devant *Laurent Pinguet*, Notaire de la Châtellenie de Meigné, le 26 Novembre 1596, à *François de Bouillé*, Ecuyer, Seigneur de Champrond;
6. URBAINE, femme du Seigneur *de Bionne*, près de Gizeux;
7. Et MARIE, alliée, par contrat paſſé devant le même *Pinguet*, le 27 Janvier 1597, à *Pierre de la Mabillière*, Ecuyer, Seigneur de Launay-Bricard.

VI. OLIVIER LE GOUZ ſervit avec la plus grande diſtinction en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Duc d'Anjou, & depuis dans celle du Comte de Montſoreau, ſuivant le certificat de ce Seigneur, du 30 Juin 1585. Il obtint, en 1589, une ſauve-garde du Seigneur de Lavardin, qui le reconnut pour ſon allié, & il tranſigea, par acte paſſé devant *Odion*, Notaire Royal à Rennes, le 1er Août 1584, avec GUILLAUME LE GOUZ, Ecuyer, Seigneur de la Mandardière, de la branche des Seigneurs de *la Villaſſelin*, de ſes droits dans la ſucceſſion de JEAN LE GOUZ, Ecuyer, Seigneur de la Villaſſelin, ſon biſaïeul & aïeul dudit Seigneur de la Mandardière. OLIVIER épouſa *Renée du Gué*, dont il eut:

1. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur du Pleſſix, mort ſans alliance;
2. PIERRE, qui ſuit;
3. & 4. URBAIN & RENÉ, morts jeunes;
5. GUYONNE, mariée à *Pierre de Courſillon*, Ecuyer, Seigneur du Grand-Coudray;
6. MARGUERITE;
7. Et YVONNE, mariée à *René le Bigot*, Seigneur de la Motte, Linières & de Charbon.

VII. PIERRE LE GOUZ, Ecuyer, Seigneur du Pleſſix, épouſa, par acte paſſé devant *Meſnard*, Notaire en la Cour de Champtoceaux, le 8 Septembre 1629, *Françoiſe Moreau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Saulzais. Leurs enfans furent:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. MADELEINE, mariée, par contrat paſſé devant *Rivière*, Notaire Royal à Baugé, le 4 Novembre 1653, à Meſſire *Jacques de Berrauger*, Chevalier, Seigneur du Lys & de la Genterie;
3. MARIE, femme de Meſſire *Antoine-Joachim du Petitjean*, Chevalier, Seigneur de Maſſé & de Linières-Bouton;
4. Et FRANÇOISE, Dame de la Poillière, mariée, par contrat paſſé devant *Adam*, Notaire Royal, réſidant à Villiers, le 14 Juillet 1681, avec *Jean de Goyet*, Chevalier, Seigneur des Hayes & du Vivier-des-Landes.

Les droits qu'ont les Seigneurs du Pleſſix-le-Vicomte d'être inhumés dans l'Egliſe de la Paroiſſe de Meigné, d'y avoir un banc & autres honneurs, excitèrent la jalouſie de Gil-

les de Regnard, Ecuyer, Seigneur des Roches & de la Baudelan, & de Marie de Conſtance, ſon épouſe, au point qu'ils oſèrent attaquer PIERRE LE GOUZ, ſur ſa nobleſſe, & lui conteſter leſdits droits honorifiques; mais par Sentence rendue au Siège de la Flèche le 11 Septembre 1631, confirmée par Arrêt du Parlement de Paris le 23 Août 1633, il fut maintenu dans ſa nobleſſe d'extraction, dans les droits de banc, &c.

VIII. ANTOINE LE GOUZ, Ier du nom, Chevalier, Seigneur du Pleſſix-le-Vicomte, partagea noblement avec ſes ſœurs, par acte paſſé devant *Gérard Bodin*, Notaire Royal à la Flèche, le 2 Janvier 1664, les ſucceſſions de leurs père & mère. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. Voiſin de la Noiraye, Intendant de Touraine, le 6 Octobre 1668, & épouſa, par contrat paſſé devant *Audebault*, Notaire de la Châtellenie de Saint-Aubin-du-Plain, le 29 Juillet 1670, *Renée de la Haye-Montbaut*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. HENRI-FRANÇOIS ;
3. RENÉ-FRANÇOIS, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Auguſtin, en 1700 ;
4. ANNE, morte fille ;
5. Et CHARLOTTE, qui partagea noblement les ſucceſſions de ſes père & mère, frères & ſœur, avec ANTOINE, ſon frère aîné, par acte paſſé devant *de la Motte*, Notaire Royal à Baugé, les 10 Août 1710 & 20 Janvier 1717. Elle avoit épouſé, 1° Meſſire *Philippe Jouſſe*, Chevalier, Seigneur de Vilguyer, par contrat paſſé devant *Grudé*, Notaire Royal à Meigné, le 8 Août 1701 ; & 2° *Pierre-François Chabot*, Seigneur de Noyers.

IX. ANTOINE LE GOUZ, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Pleſſix-le-Vicomte, du Bois, du Meſnil, &c., né le 6 Juin 1672, fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. Chauvelin, Intendant de Tours, le 9 Mai 1714. Il fut marié, 1° par contrat paſſé devant *Geneſt*, Notaire Royal à Baugé, réſidant à Durtal, le 22 Décembre 1701, avec *Catherine de Varice* ; & 2° par contrat paſſé devant *Bidet*, Notaire Royal à Nantes, réſidant à Ancenis, le 5 Mai 1718, à *Anne de Quatrebarbes de la Rongère*. Il a eu du premier lit :

1. N... LE GOUZ, qui a été Mouſquetaire du Roi, mort ſans alliance ;
2. N... LE GOUZ, auſſi morte ſans alliance.

Et du ſecond lit vinrent :

3. CÉSAR-ANTOINE, Chevalier, Seigneur du Pleſſix, mort le 12 Juillet 1738, âgé de 19 ans 4 mois ;
4. LOUIS, qui ſuit ;
5. Et LOUIS-FRANÇOIS, appelé le *Chevalier du Pleſſix*, Major au Régiment du Roi, & Brigadier de ſes Armées. Il a eu le *bon* du premier Cordon rouge vacant, & s'eſt marié, par acte paſſé devant *de Ville*, Notaire Royal à Angers, le 16 Janvier 1760, avec Dame *Marie-Adélaïde-Anne-Louiſe de Creſpy*, veuve de Meſſire *Jean-François-Félix de Grimaudet*, Chevalier, Seigneur de la Bourgonnière.

X. LOUIS LE GOUZ, Chevalier, Seigneur du Pleſſix-le-Vicomte, du Meſnil, &c., épouſa, par contrat paſſé devant *Prêtreau*, Notaire Royal à Angers, le 13 Novembre 1739, *Marie-Auguſtine de Vaugirault*, dont :

1. LOUIS, mort au Noviciat des Jéſuites ;
2. AUGUSTIN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. Et MARIE-AUGUSTINE, encore fille en 1773.

XI. AUGUSTIN-FRANÇOIS LE GOUZ, Chevalier, Seigneur du Pleſſix-le-Vicomte, du Meſnil, &c., a épouſé, par contrat paſſé devant *Bretonneau*, Notaire Royal à Baugé, le 30 Janvier 1769, FRANÇOISE-MARIE LE GOUZ, morte le 22 Mars 1771, Dame de la terre de Borde & de la Haute-Rivière, ſa couſine au VIIe degré, étant deſcendue en ligne directe, ainſi que lui, de RAOUL LE GOUZ, & de *Perrine de Montorſier*. Elle eſt morte à Borde le 22 Mars 1771, laiſſant :

1. LOUIS, né le 14 Décembre 1769 ;
2. Et ALEXANDRE-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 26 Février 1771.

SECONDE BRANCHE.

V. RAOUL LE GOUZ, troiſième fils de RAOUL, Ier du nom, & de *Perrine de Montorſier*, auteur des branches des Seigneurs de *Palligny*, de *Borde*, de *la Calvinière*, *du Goivre*, & de *la Boulaye*, dans la Province d'Anjou, épouſa, avant l'année 1574, *Madeleine Eslie*, dont il eut :

1. RAOUL, Seigneur de Palligny, mort ſans poſtérité ;
2. Et GABRIEL, qui ſuit.

VI. GABRIEL LE GOUZ, Seigneur de la Calvinière, épouſa, en 1588, *Anne le Bigot*, & en eut :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. Et RAOUL, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

VII. Gabriel le Gouz, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Borde, épouſa *Jeanne Boult*, & eut pour fils:

VIII. François le Gouz, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye, qui avoit épouſé *Eliſabeth Gaultier de Brulon*. Il eſt très-connu par l'*Hiſtoire des Voyages*, qu'il fit par ordre du Roi en Aſie, en Afrique & dans toutes les parties de l'Europe, laquelle Hiſtoire fut imprimée en 1653. Il mourut deux ans après ſans enfans, dans une Ambaſſade où il fut envoyé par Louis XIV, auprès du Grand-Seigneur, du Grand-Mogol & du Sophi de Perſe, qui lui fit élever un tombeau ſur le bord de la rivière d'Ormus. (Voyez Moréri au mot Gouz.)

VII. Raoul le Gouz, Ecuyer, Seigneur des Terres du Goivre & de Borde, dans la Paroiſſe de Pontigné en Anjou, ſe maria, par contrat paſſé devant *Foureau*, Notaire Royal au Mans, le 13 Janvier 1653, avec *Anne Pouſſet*, dont:

VIII. Léonard-Rodolphe le Gouz, Ecuyer, Seigneur de Borde, marié, par contrat paſſé devant *Raveneau*, Notaire Royal à Baugé, le 4 Mars 1680, à *Madeleine Serezin*. Il en eut:

1. Sébastien, qui ſuit;
2. Françoise, décédée fille dans la Communauté de Pincé, au mois de Décembre 1754;
3. Et Marie-Gabrielle, femme, avant 1717, de Meſſire *Guy Petit*, Chevalier, Seigneur de la Pichonnière.

IX. Sébastien le Gouz, Chevalier, Seigneur de Borde, a épouſé, par acte paſſé devant *de la Motte*, Notaire Royal à Baugé, le 4 Février 1717, *Catherine de Saint-Offange*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Alexandre-Sébastien, qui ſuit;
2. Guy-Philippe, Chevalier, Seigneur de Lizardière, qui s'eſt marié à *N... de Cantineau*, veuve de Meſſire d'*Antenaize*;
3. Et Catherine-Rosalie, Religieuſe à la Viſitation de la Ville d'Angers.

X. Alexandre-Sébastien le Gouz, Chevalier, Seigneur de Borde, a épouſé, par contrat paſſé devant *Julien*, Notaire Royal à Angers, *Marie-Anne le Clerc de la Ferrière*, dont:

Françoise-Marie, Dame de la Terre de Borde & de la Haute-Rivière, mariée à Augustin-François le Gouz, ſon couſin au 7e degré, rapporté à la branche précédente. C'eſt par ce mariage que cette branche s'eſt fondue dans la branche aînée.

Les armes: *faſcé d'or & de ſable de 6 pièces; au franc-canton d'azur, chargé de 3 quinte-feuilles d'argent, 2 & 1.*

TROISIÈME BRANCHE.

Suivant la précédente Généalogie envoyée, il paroît que ceux du même nom établis dans la Province de Bourgogne, en ſont une branche quoiqu'ils n'en portent pas les mêmes armes. Il eſt parlé de MM. le Gouz de Bourgogne dans la *Vraie & parfaite ſcience des armoiries*, par Palliot. N... le Gouz, troiſième fils de Jean, IIIe du nom, & de *Perrine de Bouedrier*, eſt auteur de cette branche, dont reſtent encore

Bénigne le Gouz, Seigneur de Magny, Gerland & Jancigny, ancien Grand-Bailli d'Epée du Dijonnois;

Et Bénigne le Gouz, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, Seigneur de Rozières & Baron de Saint-Seine, qui a épouſé *Philiberte Gagne de Périgny*, fille de *Bernard-Philibert*, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne. Il a pluſieurs fils, encore jeunes, & deux filles, qui ſont Chanoineſſes de Neuville en Breſſe.

De cette Famille étoit auſſi Benoît-Etienne le Gouz ou le Goulx-Maillard, Seigneur de Saint-Seine-ſur-Vingeanne, Villerſérine, Arnay, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, qui a laiſſé trois filles d'*Anne Berthier*, ſon épouſe, ſavoir:

1. Louise, morte le 16 Août 1721, qui s'eſt mariée en Mai 1703, à *Marc-Antoine Turgot de Saint-Clair*, Intendant de Soiſſons, mort en la 80e année de ſon âge, le 2 Mars 1748, dont poſtérité. Voy. TURGOT;
2. Anne, morte le 18 Mai 1751, qui a épouſé, le 29 Mars 1708, *Pierre-Antoine Rouillé*, Seigneur de Thun, Préſident du Grand-Conſeil, mort en Juin 1733, dont la Comteſſe *de Monteſſon*, mariée, le 12 Août 1738, ſans enfans, en 1757;
3. Et Antoinette, morte à Paris le 20 Juillet 1765 dans la 79e année de ſon âge, qui a épouſé, le 9 Juillet 1709, *Louis Bouthillier-Chavigny*, appelé *le Marquis de Pons*, dont poſtérité. Voyez BOUTHILLIER-CHAVIGNY.

Les armes: *de gueules, à la croix denchée d'or, cantonnée de 4 fers de lance d'argent.*

GOUZENS, Famille noble & ancienne, établie en Languedoc. Suivant une notice

envoyée, dreſſée ſur titres originaux, le premier dont on ait connoiſſance eſt

I. ANTOINE DE GOUZENS, Ier du nom, dit *Seigneur de Conques*, lequel eut pour enfans:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, qui fut père de

BARTHÉLEMY, qui s'eſt marié à *Julienne de la Redorte*, dont vint entr'autres enfans :

CATHERINE, qui fut femme de BERTRAND DE GOUZENS, ſon couſin, mentionné ci-après.

II. ANTOINE DE GOUZENS, IIe du nom, dit *Gentilhomme de la Chambre*, épouſa, en 1546, *Catherine de Coderc*, fille de *François*, Seigneur d'Antoniac. De ce mariage vinrent:

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. ANTOINE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. JEAN, dit *le Chevalier de Malte;*
4. MARQUISE, épouſe de *Jean de Preſſoires*, auteur des Barons de *Puyvert* & de *Sainte-Colombe;*
5. Et MARGUERITE, mariée à *Jean*, aliàs *François Montfaucon*, du lieu de Chalabre.

III. BERTRAND DE GOUZENS, Seigneur de Commelle, s'allia avec CATHERINE DE GOUZENS, ſa couſine, & en eut:

IV. JEAN-ANTOINE DE GOUZENS, qui de *Marie Alari*, ſa femme, laiſſa:

1. PHILIPPE, Sieur du Boſc;
2. & 3. FRANÇOIS & MARC-ANTOINE;
4. Et HÉLIE, qui ſuit.

V. HÉLIE DE GOUZENS épouſa *Françoiſe Cauſſe*, & en eut:

FRANÇOIS, marié à GABRIELLE DE GOUZENS, dont ſont iſſus les Seigneurs de *Commelle*, dont la poſtérité exiſte encore;

Et GABRIELLE, mariée à *Pierre Fabre*, dont la fille a épouſé le Co-Seigneur *de Dions*.

III. ANTOINE DE GOUZENS, IIIe du nom, ſecond fils d'ANTOINE II, & de *Catherine de Coderc*, épouſa *Marguerite du Château*, fille de *Léon*, Seigneur de Paulmy, & de *Françoiſe de Fontaines*. Leurs enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. OLIVIER, Sieur de Saint-Pierre;
3. Et GABRIELLE, femme du Co-Seigneur *de la Baſtide*.

IV. FRANÇOIS DE GOUZENS, Seigneur de la Fage, comme donataire de *Triſtan de Fontaines*, fut marié, 1° avec *Anne de Cabaniel;* & 2° à *Françoiſe de Liſſac*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur de la Tour-Saint-Quentin, & de *Philiberte de Vignes*. Du premier lit il eut:

MARGUERITE, qui fut femme, 1° en 1643, de *François de Plagne;* & 2° de *Marc de Baud-Caſtelfort*.

Et du ſecond lit vinrent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et LOUIS, auteur d'une branche, dont deſcend

MARIE, femme de *Jean-Baptiſte de Madron*.

V. FRANÇOIS DE GOUZENS, IIe du nom, Sieur de Raiſſac, épouſa, 1° *Toinette de Roquefort*, fille de *Jean*, Seigneur de Domazan, & de *Françoiſe d'Abaud;* il n'en eut point d'enfans; 2° *Marguerite de Villaroux*, fille de *Pierre*, Sieur de Peirefitte, & de *N... de Martin-Cambiac;* & 3° *Louiſe de Cazemajor*, fille de *Jean-Georges*, Seigneur du Carla, & de *Marguerite de Raymond*. Du ſecond lit il eut:

HENRI, tige des Seigneurs actuels de *la Fage*, Diocèſe de Mirepoix, par ſon mariage avec *Jeanne de Boutaric*.

Les enfans du troiſième lit furent:

JOSEPH, qui ſuit;
Et N... DE GOUZENS, Sieur de Manſan, mort ſans lignée.

VI. JOSEPH DE GOUZENS, Sieur de Barbazan, épouſa *Gabrielle de Calouin*, fille de *Jean-Sauveur*, Seigneur de Montolivet, & de *Françoiſe des Guillots*, dont:

BALTHAZAR, qui ſuit;
Et pluſieurs filles, non mariées.

VII. BALTHAZAR DE GOUZENS-DE-FONTAINES, Seigneur de Montolivet, comme héritier de *Grégoire de Calouin*, ſon oncle, fut Sergent des Cadets-Gentilshomme, & eſt mort depuis quelques années. Il avoit épouſé, 1° *Marie de Polaſtre;* & 2° *Catherine de Calouin*, ſa couſine, fille de *Grégoire*, IIe du nom, Seigneur de Tréville, & de *Charlotte de Vernès*. (Voyez PATRY-CALOUIN.) Il a laiſſé pour enfans de ſa ſeconde femme,

1. CHARLES-JOSEPH, né le 24 Octobre 1746;
2. GRÉGOIRE, né le 13 Juillet 1751;
3. JEAN-CHARLES, né le 21 Avril 1757;
4. JACQUES-MARIE, né le 19 Janvier 1760, reçu à l'Ecole-Royale-Militaire ſur ſes preuves de nobleſſe, qui eſt actuellement Elève de l'Ecole Militaire de la Flèche;

5. Et ANNE-LAURENCE, née le 29 Juin 1754.

Cette Famille portoit jadis pour armes : *d'argent, à 3 bandes d'azur; au chef de gueules, chargé de 3 fleurs-de-lis d'or.*

Aujourd'hui elle les écartèle : *au 1 de gueules, à 3 fleurs-de-lis d'or en faſce; aux 2 & 3 d'argent, à 3 bandes d'azur; & au 4 d'argent, à 3 hermines de ſable, poſées en faſce,* qui eſt DE FONTAINES.

*GOY (LA) ou LAGOY, en Provence. Le premier titre de la Terre de *la Goy* eſt une donation faite en 1208 par ALPHONSE IV, alors Comte de Provence. La première vente de la même Terre eſt de l'an 1234. Cette Terre, qualifiée *Baronnie,* fut érigée en *Marquiſat,* par Lettres-Patentes du 2 Novembre 1702, enregiſtrées le 19 Décembre de la même année, fol. 733, en faveur de *Jean de Meyran-Lacetta,* Seigneur de *Lagoy* & de Nans, Gouverneur de la Ville de Saint-Rémy en Provence. Voyez MEYRAN.

GOY ou GOUY (DE), Famille noble & ancienne, originaire des Pays-Bas, qui a donné pluſieurs Hauts-Baillis dans le Brabant & le Hainaut ; un ſouverain Bailli de Flandre; des principaux Officiers à la Cour des Ducs de Bourgogne ; un Ambaſſadeur au Traité d'Arras de 1482. Cette Famille eſt attachée au ſervice de France depuis trois ſiècles. Elle s'eſt établie ſucceſſivement dans les Provinces du Languedoc, d'Auvergne (où elle eſt connue pour être de race noble, militaire & très-bien alliée), & de Bourbonnois, où elle s'eſt toujours noblement alliée. Elle poſſédoit dans le XIVe ſiècle les Terres de Goy, de l'Orme, d'Entraigues, de Fougerolles, &c., en Auvergne & Vivarais; & elle ſubſiſte aujourd'hui en différentes branches, entr'autres celles de GOY-D'IDOGNE, DE BÈGUES & DE POULARGUES, en Bourbonnois & en Auvergne.

De cette Famille étoit JEAN-BAPTISTE-LOUIS-AMABLE, Vicomte DE GOY, Chevalier, Seigneur d'Idogne, &c., Capitaine de Cavalerie, qui a été Chambellan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; Gouverneur & Commandant pour le Roi des Villes & Châteaux de Riom & de Gannat; Ecuyer de main de feue Madame la Dauphine, & nommé Chevalier de l'Ordre Royal, Militaire & Hoſpitalier des Saints-Maurice & Lazare de Sardaigne; a obtenu du Roi, en 1763, la permiſſion de recevoir cet Ordre de S. M. Sarde, en conſidération de l'honneur qu'il a d'appartenir à ce Monarque du 9e au 10e degré; non marié. Il eſt fils de LOUIS DE GOY, Chevalier, Seigneur d'Idogne, & de *Marie-Gilberte de Rochefort.*

SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS DE GOY, Chevalier, Seigneur de Bègues, de Château-Jaloux & les Viſiers en dépendant, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, s'eſt marié à *N..... de Chantreau,* morte en 1762, dont un garçon, & une fille vivante. Il eſt fils de feu GILBERT, décoré des mêmes titres & honneurs militaires que ſon fils, qui eſt couſin germain de JEAN-BAPTISTE-LOUIS-AMABLE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la fleur-de-lis de gueules; au chef de ſable, chargé de 3 coquilles d'argent; aux 2 & 3 d'azur, à 3 cors de chaſſe d'or, virolés du même, & quelquefois le dernier écu ſeulement.*

*GOYCK, Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 19 Avril 1651, en faveur de *Philippe Faye,* Seigneur de *Goyck.*

GOYET ou GOUET, ancienne Famille éteinte de Normandie.

GUILLAUME GOYET ou GOUET, Seigneur du Petit-Perche, depuis appelé *Perche-Gouet,* compoſé des Baronnies de Montmirail, Authon & la Bazoche, y joignit celles d'Alluyes & de Brou, par ſon alliance, contractée au commencement du XIe ſiècle, avec *Mahaut*, qui en étoit héritière. (Ces cinq Baronnies demeurèrent ſans être déſunies, juſqu'en 1475). Il eut pour fils :

GUILLAUME GOYET, IIe du nom, qui avoit épouſé *Euſtache Creſpon*, & fut père de

GUILLAUME GOYET, IIIe du nom, Seigneur des cinq Baronnies, qui épouſa, une des filles naturelles d'HENRI Ier, Roi d'Angleterre. De cette alliance vint :

GUILLAUME GOYET, IVe du nom, qui vivoit en 1137. *D'Eliſabeth de Champagne,* ſon épouſe, il ne laiſſa que deux filles, dont l'aînée,

MABILLE ou MATHILDE, porta Montmirail & les quatre autres Baronnies à ſon mari, *Hervé*, IIIe du nom, Seigneur *de Donzy*, qui eſt mort après l'an 1187. Voy. MONTMIRAIL.

GOYON DE-MATIGNON. On trouve dans les titres Gouion, Goueon ou Goyon. Cette Maiſon eſt miſe au nombre des plus illuſtres de la Province de Bretagne, ſoit pour ſon ancienneté, ſoit pour ſes alliances. Elle a ſes plus grands biens dans la Normandie, aux Diocèſes de Coutances, Bayeux, Liſieux & Rouen. Elle a poſſédé de tout tems la Ville de Matignon, & le Château de la Roche-Goyon. On ne ſait ſi les Seigneurs qui en ſont ſortis, ont donné leur nom à la ville, qui le porte, où s'ils l'ont emprunté d'elle. Quant au nom de Goyon, il eſt probable, que c'eſt un nom propre, adopté par les deſcendans de Goyon, premier Banneret de Bretagne, qui rendit de grands ſervices au Comte Alain, ſurnommé *Barbetorte*. Ce Goyon vivoit dans le Xe ſiècle.

Suivant l'*Hiſtoire de Bretagne*, par D. Lobineau, Guillaume Goyon fut témoin des donations que firent Jean & Gedouin de Dol à l'Abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur, dans le tems que Guillaume, leur frère, en étoit Abbé, & vers le Pontificat de Grégoire VII. Eudes Goyon ſigna comme témoin dans une Charte du Mont-Saint-Michel en 1075. Renaud Goyon fut témoin d'une donation faite à Saint-Aubin d'Angers en 1080, par Guy, Tréſorier de l'Egliſe de Saint-Maurice d'Angers. Geoffroy, fils de Guillaume Goyon, confirma la même année la donation que ſon père avoit faite aux Religieux du Mont-Saint-Michel.—Eudes de Goyon fut préſent à deux donations qu'Olivier, fils de Geoffroy de Dinan, fit à Guillaume, Abbé, & aux Religieux de Marmoutiers, & à l'acte par lequel Jourdain, fils d'Alain, reſtitua, en 1130, à l'Egliſe de Marmoutiers, le cimetière de l'Egliſe Sainte-Croix, qu'il avoit juſqu'alors injuſtement retenu. — Olivier Goyon remit aux Religieux de St.-Michel, en 1148, du conſentement de ſa femme, de ſes enfans, de ſes héritiers & de Pierre Goyon, ſon frère, une rente qu'il avoit uſurpée dans l'Egliſe de Saint-Méloir. Un titre du Mont-Saint-Michel nomme, entr'autres témoins de cet acte, Pierre Goyon, frère d'Olivier, *Ænor*, femme d'Olivier, & Ruclend, ſon fils. — Guy Goyon fut un des Seigneurs qui combattirent à la journée de Rezé en 1154, pour Eudon, Vicomte de Porhoët, contre Hoël, Comte de Nantes. Il aſſiſta, le 8 des Ides de Décembre 1155, à l'acte par lequel Hugues, Duc de Bretagne, & Geoffroy, ſon fils, donnèrent aux Moines de Savigné dans la Forêt de Rennes, la noüe de Gaudriet. —Ruclend Goyon eſt mentionné comme poſſédant le fief de Dol, dans une Enquête de Dol faite en 1181, par ordre de Henri II, Roi d'Angleterre. Guillaume, Eudes & Guy Goyon ſont mentionnés dans cette Enquête. Etienne Goyon, Sénéchal de Pagaleten 1182, fut préſent, au mois de Mars 1185, à la reſtitution qu'*Aimon de l'Eſpine* (de *Spina*), qui peut être Eſpinay, fit de quelques Terres au Mont-Saint-Michel, pour ſe préparer au voyage de la Terre-Sainte.—Ruclend Goyon abandonna, du conſentement de Robert Goyon, Chevalier, ſon frère aîné, & de ſes autres frères, à l'Abbaye & au Couvent du Mont-Saint-Michel, une partie de rente qui lui étoit échue par la ſucceſſion de ſon père. Cet acte eſt daté de l'an 1218, & ſcellé du ſceau de Ruclend Goyon, l'écu en pointe : *faſcé de* 8 *pièces; & en chef un lambel de* 5 *pendans*. Il fit auſſi, en 1219, une tranſaction avec l'Abbé & le Couvent du Mont-Saint-Michel, du conſentement de Robert & Olivier Goyon, ſes frères. Damette Goyon, fille & héritière de Robert, confirma, du conſentement d'*Adam de Hereford*, ſon mari, la donation faite à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, par W. Goyon, ſon aïeul, Geoffroy, ſon oncle & Robert, ſon père, ce qui prouve trois degrés. Voilà ceux du nom de Goyon dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Bretagne*, par D. Lobineau, & cités dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome V, p. 374; mais où la filiation ne commence qu'à

I. Etienne de Goyon, Seigneur de la Roche-Goyon & de Plévénon, qui fit pluſieurs donations à l'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois près de Matignon, en 1209, 1214 & 1219. L'acte de cette année eſt ſcellé du ſceau de *Luce de Matignon*, ſa femme, à laquelle la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, donne pour père *Denis*, Sire *de Matignon*, vivant en 1149. De ce mariage vinrent :

1. Hugues, *aliàs* Guyon, qui ſuit;
2. Geoffroy, mort avant 1219. Il avoit épouſé *Marguerite*, Dame *de Plancoët*, dont :

   Tiphaine, vivante en 1235, année qu'elle confirma, aux Religieux de St.-Aubin-des-Bois, la donation des dîmes de Languénan, qui leur avoit été faite par Alain de Goyon, ſon oncle.

3. ETIENNE, mort avant 1219;
4. JEAN, mort auſſi avant 1219, que le Laboureur, dans ſon *Hiſtoire du Maréchal de Guébriant*, dit avoir eu pour fils :

GUILLAUME, qui fut père de

PHILIPPOTE, laquelle épouſa *Guillaume le Bouteiller*, Seigneur de la Chefnaye, & à qui elle porta les Terres des Landes & de Maupertuis.

5. Et ALAIN, rapporté après ſon frère aîné.

ETIENNE DE GOYON portoit pour armes : *d'argent, au lion de gueules, couronné d'or*, qui eſt DE GOYON; & ſa femme, *Luce de Matignon*, portoit : *d'or, à 2 faſces nouées de gueules, accompagnées de 9 merlettes du même, rangées en orle*, qui eſt DE MATIGNON.

II. HUGUES, *aliàs* GUYON DE GOYON, Seigneur de la Roche-Goyon, eſt nommé fils aîné d'ETIENNE, dans la donation de la dîme de Saint-Germain à l'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, faite par ſes père & mère. Il étoit mort en 1212, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. RAOUL, cité dans les titres de la Chambre des Comptes de Paris, mort jeune & ſans enfans;
2. Et DENISE, Dame de Matignon, femme de *Robert*, Vicomte de *Merdrignac*. Elle confirma avec lui, en 1245, du conſentement d'ALAIN GOYON, ſon oncle, & d'ETIENNE GOYON, ſon couſin germain, les fondations faites à Saint-Valéry, par leurs aïeuls. Elle fit beaucoup de bien, en 1257, 58 & 1259, aux Religieux de Saint-Aubin-des-Bois; étoit veuve en 1278, avant Noël, que les Religieux la reconnurent pour leur Fondatrice, par les tranſactions qu'ils firent enſemble, & elle mourut, ſans enfans, en 1284.

II. ALAIN DE GOYON, Chevalier, Seigneur de Languénan, de Pagalet & de Gayola, cinquième fils d'ETIENNE, & de *Luce*, Dame *de Matignon*, remit aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, en 1229, certains droits onéreux dont ils étoient chargés; fit donation de quelques biens au Prieuré de Saint-Valéry, près de Matignon en 1246; teſta en Août 1251; ordonna certaines ſommes pour le payement de ſes dettes & de ſes legs, à prendre ſur ſes Terres de Pagalet, de Gayola & de Languénan, à l'exception du douaire de ſa femme; & nomma le Seigneur *de Merdrignac;* Robert de Dinan, ſon ami; l'Evêque de St.-Brieuc & l'Abbé de Saint-Aubin, ſes exécuteurs teſtamentaires. Il eut pour femme, ſuivant ſon teſtament, *Luce de la Roncerie* ou *Rouxière;* mais des Mémoires lui donnent auſſi pour épouſe *Marguerite de Gayola*, qui teſta en 1237, & fut apparemment ſa première femme. Il eut pour fils unique,

III. ETIENNE DE GOYON, IIe du nom, Seigneur de Languénan, qui ratifia avec ſon père, en 1245 & 1246, les donations faites au Prieuré de Saint-Valéry par ſon aïeul. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

IV. ALAIN DE GOYON, IIe du nom, Seigneur de Languénan, qui tranſigea, en 1278, en préſence de DENISE DE GOYON, Dame de Matignon, ſa grand'tante, avec les Religieux de Saint-Aubin-des-Bois, touchant les dîmes de Languénan que ſon aïeul leur avoit données. Il devint héritier de la Terre de Matignon en 1284, par la mort, ſans enfans, de cette DENISE DE GOYON; & la même année il paſſa un acte avec les mêmes Religieux de Saint-Aubin, dans lequel il prend la qualité de Seigneur de Matignon, & tranſigea encore avec eux, en 1289, ſur le différend qu'ils avoient, au ſujet d'un moulin, ſitué, près de ſon manoir, à Matignon. Son ſceau en cire jaune eſt : *deux faſces nouées, & une orle de 9 merlettes*. Il vivoit encore en 1302, que le Duc de Bretagne lui légua par ſon teſtament une ſomme, comme à l'un de ſes principaux Officiers. Il eut de *Mathilde*, ſon épouſe, nommée dans une tranſaction faite par ALAIN DE GOYON, le Lundi avant Noël 1278 :

1. ETIENNE, vivant la même année;
2. BERTRAND, qui ſuit;
3. ALAIN, mort en 1305, âgé de 35 ans, repréſenté en habits ſacerdotaux ſur une tombe qui eſt au pied du grand-autel de l'Egliſe de Matignon;
4. & 5. PIERRE & PHILIPPOT;
6. Et DENISE, au nom de laquelle ſon père avoit acquis la dîme de Pléboulle, de Roland-Bobès, qu'il céda aux Religieux de Saint-Aubin, ſuivant l'accord de 1278. Son alliance eſt ignorée.

V. BERTRAND DE GOYON, 1er du nom, Sire de Matignon, fonda, au mois de Septembre 1323, du conſentement d'ETIENNE, ſon fils, & de l'Evêque de Saint-Brieuc, une Chapelle dans l'Egliſe de Matignon. D. Lobineau, *Hiſtoire de Bretagne,* dans les Tables Généalogiques des Ducs, dit qu'il épouſa, à ce que l'on prétend, l'héritière des Seigneurs

de la Roche-Derrien. Un manuſcrit porte qu'elle étoit fille d'*Olivier*, Seigneur *de la Roche-Derrien*, par *Plaiſou*, Dame de *la Roche-Derrien*, ſa femme, devenue héritière de cette Terre par le décès d'*Alain*, ſon frère, mort ſans poſtérité. Ils avoient tous deux pour père, ſuivant le même manuſcrit, *Conan*, frère puîné d'*Alain*, Comte de Penthièvre & de Tréguier, lequel étoit arrière-petit-fils du Comte *Eudon*, frère puîné d'*Alain*, Duc de Bretagne. BERTRAND DE GOYON eut pour enfans :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. & 3. PIERRE & PHILIPPE, nommés dans les fondations que leur frère aîné fit en l'Egliſe de Matignon.

VI. ETIENNE DE GOYON, IIIe du nom, Chevalier, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, accorda, en 1338, à l'Abbaye de Saint-Jacut, des privilèges & franchiſes aux foires & marchés de Matignon, pour tous les hommes & ſujets de cette Abbaye; fonda avec ſes frères, en 1339, une Chapelle en l'Egliſe de Sainte-Marie de Matignon, & en fonda une autre dans le même lieu, avant la fête Saint-André 1342; il eſt qualifié dans ces actes de *Chevalier;* fut Capitaine du Château de Jugon, & un des principaux du parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, & de la Ducheſſe Jeanne, leſquels, en conſidération des grands ſervices, qu'il leur rendit dans la guerre qu'ils eurent à ſoutenir contre le Comte de Montfort en 1336, outre 100 livres de rente qu'ils lui avoient données à viager, lui firent encore préſent, le 20 Février 1341, du domaine de la ville de Hamon, ſitué dans la Paroiſſe de Plœduval. Il eſt qualifié dans cet acte leur *cher & amé couſin, & féal Bacheler, Monſieur* ESTIEUBLE DE GOYON, *Sire de Matignon*. Il eſt compris dans la commiſſion que cette Ducheſſe donna, le 29 Novembre 1353, aux Ambaſſadeurs qu'elle envoya en Angleterre pour traiter de la délivrance du Duc ſon mari. Il étoit mort en 1363, & avoit épouſé, 1° *Jeanne Paynel*, décédée avant la fondation de 1339; & 2° en 1339, *Alix Paynel*, laquelle vivoit en 1342. Du premier lit il eut :

1. ALAIN, qui ſuit;
2. MARGUERITE, mariée, en 1347, à *Gilbert*, IIe du nom, Seigneur *du Cambout*, fils aîné d'*Alain*, IIe du nom, Seigneur *du Cambout*, & de *Jeanne Bedou*. Elle ſe remaria, en 1361, à *Thomas Parcevaux*, Seigneur de Conavet, de l'autorité duquel elle fit, le Lundi après l'Epiphanie de la même année, une donation à l'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, où elle avoit élu ſa ſépulture ;
3. ALIX, mariée à *Guillaume*, Seigneur *de Coëtquen*, Chevalier ;
4. Et RENÉE, alliée à *Sylveſtre Budes*, Seigneur du Hirel, fils de *Guillaume*, Seigneur du Hirel, Chevalier, & de *Jeanne du Gueſclin*. Elle étoit veuve en 1382.

VII. ALAIN DE GOYON, IIIe du nom, Chevalier, Sire de Matignon, eſt qualifié *Chevalier*, dans les actes des fondations faites par ſon père en l'Egliſe de Matignon, en 1339 & 1342, auxquels il fut préſent. Il mourut avant ſon père, & avoit épouſé *Jacqueline de Rieux*, dont :

1. BERTRAND, qui ſuit ;
2. ETIENNE, Seigneur de Launay-Boquien, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de *la Mouſſaye*, rapportée ci-après ;
3. JEAN DE GOYON, qui ſervoit dans le parti de Charles de Blois, & commandoit une Compagnie en 1351. Il fut du nombre des 52 amis de Bertrand du Gueſclin, qui l'aidèrent à charger & défaire les Anglois à Saint-James-de-Beuvron en 1359, & le ſuivirent toujours depuis dans toutes ſes conquêtes. Il eſt qualifié *Ecuyer*, dans une quittance qu'il donna à Jean de le Warde, Clerc, Lieutenant de Jean Chauvel, pour ſes gages & ceux de 7 Archers de ſa Compagnie. Cette quittance, faite à Dinan, eſt datée du 9 Juillet 1351, & ſcellée de ſon ſceau en cire rouge : *deux faſces nouées, accompagnées de 9 merlettes ; à une bande brochant ſur le tout, qui paroit chargée de quelque choſe.*

VIII. BERTRAND DE GOYON, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Matignon & de la Roche-Goyon, tranſigea, en 1363, avec ETIENNE DE GOYON, ſon frère, & lui céda entr'autres choſes, ce qui étoit échu du chef de ſa mère. Il porta la bannière de Bertrand du Gueſclin, à la bataille de Cocherel, le 14 Mai 1364, & fut l'un des principaux Capitaines qui le ſuivirent en Eſpagne en 1366. Il donna, par acte du 6 Mars de la même année, à ETIENNE DE GOYON, ſon frère, la Terre de Launay-Boquien, & confirma la donation de pluſieurs autres héritages qu'il lui avoit légués par ſon taſtament fait en Eſpagne. Il fut un des Seigneurs de Bretagne qui ſigné-

rent la ratification du traité de paix, entre le Roi CHARLES VI & Jean le Vaillant, Duc de Bretagne, faite à Guérande, le 6 Avril 1380. Il épouſa *Jeanne de Dinan*, fille de *Rolland de Dinan*, Seigneur de Montafilant, & de *Jeanne de Craon*, dont :

IX. BERTRAND DE GOYON, IIIe du nom, Chevalier, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, né le Mardi après la Touſſaint 1364. Il fut l'un des Seigneurs de Bretagne qui aſſiſtèrent aux Etats tenus à Rennes le 14 Mai 1386, & rentra, en vertu du traité de Guérande, en poſſeſſion de ſon Château de la Roche-Goyon, dont ETIENNE DE GOYON, ſon biſaïeul, avoit été dépouillé par le Comte de Montfort, pour avoir ſuivi le parti de Charles de Blois. La place de Lamballe lui fut confiée lors du traité fait contre Jean le Vaillant, Duc de Bretagne, & le Connétable de Cliſſon, l'an 1387; il fut fait priſonnier avec JEAN DE GOYON, le Jeudi 6 Octobre de la même année, lorſque le Sire de Beaumanoir reprit Lamballe; il commandoit, en 1392, des Vaiſſeaux pour empêcher qu'il n'entrât du ſecours dans Saint-Malo, aſſiégé par le Duc; fit ſerment de fidélité le 28 Novembre 1393, au Duc de Bretagne, à la Ducheſſe & au Comte de Montfort; fonda, le 9 Février 1397, avec ſa femme, la Chapelle de Saint-Georges, dans l'Egliſe de Sainte-Marie de Matignon, & eſt qualifié *Chevalier*, dans l'acte de cette fondation. Il aſſiſta, le 9 Septembre de l'année ſuivante, aux Etats tenus à Rennes; acquit, le 3 Juillet 1401, d'ETIENNE DE GOYON, ſon oncle, la Seigneurie de Pléven; fit ſerment, ſous ſon ſceau, au Duc de Bretagne, le 28 Octobre 1402, comme Capitaine du Château de Jugon, & fut préſent à la décharge que ce Duc donna au Sire de Laval, ſon oncle, en 1404, de l'adminiſtration qu'il avoit eue de ſes biens pendant ſa minorité. Il tranſigea la même année avec BERTRAND DE GOYON, Seigneur de Launay, ſon couſin, touchant l'exécution teſtamentaire d'ETIENNE DE GOYON, père de BERTRAND; & l'année ſuivante à Lamballe, le 24 Avril, avec Marguerite de Cliſſon, Comteſſe de Penthièvre, touchant des droits de Juſtice. On croit qu'il mourut en Angleterre, l'an 1407. Il avoit épouſé *Marie de Rochefort*, fille puînée de *Jean*, aliàs *Guillaume*, Sire *de Rochefort*, d'Ancenis & de Châteauneuf, & de *Jeanne*, Dame d'*Ancenis*. Elle vivoit les 11 & 14 Avril 1418, qu'elle tranſigea avec *Jeanne de Rochefort*, ſa ſœur aînée, Dame de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis, ſur les droits qu'elle avoit en la ſucceſſion de ſes père & mère. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Maître-d'Hôtel du Duc de Bretagne en 1433 & 1436;
3. LANCELOT, Seigneur du Lude & de la Roche-Goyon, Chambellan du Duc de Bretagne, Capitaine de 100 hommes de lances en 1415. Il ſervit, en Languedoc en 1419, dans le parti de CHARLES, Dauphin de France, depuis le Roi CHARLES VII, & prenoit la qualité d'*Ecuyer Banneret*, ayant ſous lui un Chevalier Bachelier, qui étoit Amaury du Gué, & 16 Ecuyers de ſa Compagnie. Il ſuivit le Duc de Bretagne, comme un de ſes Chambellans, au voyage qu'il fit à Amiens en 1425. Ayant été fait depuis priſonnier par le Sire de l'Eſcale, Chevalier Anglois, & mené à Domfront, il compoſa pour ſa rançon le 23 Avril 1434, à laquelle s'obligèrent les Seigneurs de Châteauneuf & de Coëtquen, & faute de payement JEAN, Sire de Matignon, ſon frère, qui en avoit répondu, l'ayant pourſuivi en juſtice, il y ſatisfit en 1441. Il avoit épouſé, 1° *Iſabeau le Moine*, Dame de Kaëſden, laquelle ratifia le traité de la rançon de ſon mari en 1434; & 2° *Sibylle de Montbourcher*, veuve de *Pierre de l'Hôpital*, Seigneur de la Rouaudais, & fille de *Simon de Montbourcher*, Seigneur du Bordage, & de *Tiphaine de Champagne*. Il eut du premier lit :

   JEAN, Seigneur du Lude & de Kaëſden, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jeanne de l'Hôpital*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Rouaudais, & de *Sibylle de Montbourcher*, ſa belle-mère.
4. MATHELINE, mariée, le 27 Novembre 1407, peu après la mort de ſon père, à *Jean de Beaumanoir*, Seigneur du Bois-de-la-Motte;
5. ISABEAU, née le 1er Août 1392, mariée, en 1408, à *Pierre d'Amboiſe*, Vicomte de Thouars, fils d'*Ingerger*, Ier du nom, Seigneur d'Amboiſe, & d'*Iſabeau de Thouars*, Dame de Rochecorbon; elle vivoit avec lui en 1413, qu'il lui aſſigna ſon douaire. Elle ſe remaria, 1° avant 1422, à *Thomas Ston*, Chevalier Anglois, Seigneur de Langeris, ſuivant un Arrêt du Parlement de l'an 1422; & 2° l'an 1435, à *Geoffroy de Trémereuc*;
6. MARIE, femme de *Rolland Madeuc*, Seigneur du Gué-Madeuc.

On trouve JEAN DE GOYON, Seigneur de

Matignon, au nombre de plusieurs Seigneurs, parens de Marguerite de Bretagne, qui donnèrent leur avis pour élire Guy, Comte de Laval, son curateur. L'acte de curatelle, du 12 Novembre 1455, est en entier dans le contrat de mariage de François de Bretagne, Comte d'Etampes, avec Marguerite de Bretagne, arrêté en pleins Etats, le Jeudi 13 Novembre 1455.

X. Jean de Goyon, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, Baron de Thorigny, Chambellan du Duc de Bretagne, se trouve employé, comme Chevalier Bachelier dans les rôles des montres de la Chambre des Comptes de Paris, du 1er Juillet 1416, & fit montre à Bourges en 1418, avec 10 Ecuyers, & le 3 Octobre 1419, à Lucé, avec 18 Ecuyers de sa Compagnie. Il arma des premiers en 1420, pour la délivrance du Duc de Bretagne, & étoit Chevalier Bachelier de la Compagnie de Jean de Rossel, Chevalier Bachelier, reçu à Paris le 1er Juillet 1426, & fonda une Chapelle en l'Eglise de Matignon en 1432. Le Duc de Bretagne lui accorda, le 2 Octobre 1433, la permission de contraindre ses hommes & vassaux de faire guet & garde dans son Château de la Roche-Goyon. Il transigea, le 23 Avril 1434, au sujet de la rançon de Lancelot de Goyon, son frère; fit une fondation dans son Château de la Roche-Goyon en 1435; ratifia avec sa femme, le 4 Août 1439, la donation faite à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, par *Olivier de Mauny*, Seigneur de Thorigny, son beau-père, & obtint, le 1er Juillet 1449, des Lettres de François, Duc de Bretagne, qui lui permettent de contraindre les Nobles des environs de sa Forteresse de la Roche, de s'y rendre pour la garder contre les ennemis. Le Duc le nomme dans ces Lettres, comme dans celles du 2 Octobre 1443, son *très-cher & féal cousin* Jean de Goyon, *Sire de Matignon*. Il rendit hommage pour la Seigneurie de Thorigny le 23 Septembre 1450, & mourut le 22 Février suivant. Il portoit: *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de gueules, couronné d'or; aux 2 & 3, deux fasces nouées, accompagnées de 9 merlettes.* Il avoit épousé, par contrat du 18 Avril 1421, *Marguerite de Mauny*, fille d'*Olivier*, Baron de Thorigny & de *Catherine de Thieuville*. Elle devint héritière de la Baronnie de Thorigny par la mort, sans enfans, de son frère, & se remaria,

quoiqu'âgée de 60 ans, à *Jean de Mauhugeon*, qui fut, à cause d'elle, Baron de Thorigny en 1459 & 1464. Elle mourut en 1469. (Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 396, dit qu'elle mourut en 1466 ou 1467, & qu'elle fut enterrée dans l'Abbaye de Tironneaux au Maine.) De son premier mari elle eut:

1. Bertrand, qui suit;
2. Alain, Seigneur de Villers, de Thiéville, du Mesnil-Garnier, & autres Terres qu'il eut par partage fait avec son frère aîné en 1470. Il fut Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli de Caen & Grand-Ecuyer de France; testa le 18 Mai 1490; mourut la même année, & fut enterrée en l'Eglise du Saint-Sépulcre de Caen, où il avoit fondé deux obits, & où étoit sa sépulture, que les Huguenots ont ruiné. Il avoit épousé *Madeleine Cleret*, fille de *Jean*, Seigneur de Fontaines, & de *Marguerite de Rochechouart*. Elle se remaria 1° à *Olivier de Broffin*, Seigneur de Rosières & de Thais; & 2° à *Jean de Loas*, Chevalier, Gouverneur d'Orléans. De son premier mari vint:

   Françoise, qui fut mariée à *Jean de Quélenec*, Vicomte du Faou, Baron du Pont, auquel elle porta les Terres de Villers, de Thiéville, du Mesnil-Garnier, &c., & mourut à Caen en 1536.

3. Marie, alliée le 13 Septembre 1435, à *Richard*, Sire d'*Espinay*, Chevalier, Chambellan de François, IIe du nom, Duc de Bretagne, dont elle n'eut point d'enfans. Voyez ESPINAY;
4. Jeanne, mariée 1° à *Rolland Madeuc*, Seigneur du Gué-Madeuc; & 2° à *Jean de Couvran*, Seigneur de la Morandais;
5. Et Isabeau, mariée contre la volonté de ses frères, suivant un titre du 19 Septembre 1467, à *Guy*, Sire d'*Espinay*, Seigneur de la Rivière & de la Marche, Chambellan de François, IIe du nom, Duc de Bretagne, dont postérité. (Voyez ESPINAY.) Elle partagea, le 27 Mars 1469, avec Bertrand & Alain de Goyon, ses frères, les biens qui leur étoient échus de la succession de *Marguerite de Mauny*, leur mère, & mourut en 1505.

XI. Bertrand de Goyon, IVe du nom, Sire de Matignon, Baron de Thorigny, reçut du Roi Charles VII, en 1442, un don de 200 livres, en considération de ses grands services, & eut des Lettres de retenue en l'Office de Chambellan du Roi, données en l'Abbaye d'Ardennes, près de Caen, le 1er Juillet 1450. Pierre, Duc de Bretagne, qui le nomme *son*

couſin, lui accorda, le Mardi 28 Mai 1451, qu'en attendant le Jugement du différend qu'il avoit avec les Sires de Rieux, de Rochefort & de la Hunaudaye, au ſujet de la préſéance en ſon Parlement de Bretagne, comme *premier Banneret*, il pouvoit prendre les rang & ſéance où bon lui ſembleroit, près de ſes Barons. Le Roi Louis XI, n'étant encore que Dauphin, le retint pour l'un de ſes Conſeillers & Chambellans, par Lettres données à Halle en Hainaut, le 16 Août 1460. François, IIe du nom, Duc de Bretagne, le nomme auſſi *ſon couſin*, par Lettres du 31 Août 1462, & lui confirma auſſi, le 20 Mai 1468, les privilèges & prérogatives de ſe délivrer & ceux de ſa ſuite & de ſa Maiſon, des *plaids* généraux de Lamballe, pour éviter les conteſtations qui pourroient ſurvenir avec pluſieurs Seigneurs de Bretagne, qui lui diſputoient le rang après le Baron d'Avaugour, chacun d'eux prétendant y avoir rang & ſéance comme premier Banneret. Il tranſigea, le 27 Mars 1469, avec Alain de Goyon, ſon frère, & *Guy d'Eſpinay*, repréſentant le droit d'Isabeau de Goyon, ſa femme, touchant la ſucceſſion de *Marguerite de Mauny*, leur mère. Le Roi lui fit don de la Haute-Juſtice dans la Baronnie de Thorigny en 1478, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au recouvrement de la Normandie. Il mourut le 3 Septembre 1480, & fut enterré en l'Egliſe de Notre-Dame de Matignon. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Septembre 1441, *Jeanne du Perrier*, fille aînée de *Jean*, Comte de Quintin, & de *Conſtance Gaudin*. Elle mourut en 1497, & fut enterrée en l'Egliſe de Notre-Dame de Matignon. Ils eurent :

1. Tristan, Seigneur de Quintin, mort en Septembre 1466, âgé de 9 ans, & enterré dans l'Egliſe de Matignon ;
2. Christophe, mort à Tours en 1471, enterré aux Cordeliers de Laval ;
3. Guy, qui ſuit ;
4. Jean, Seigneur du Boiſglé, par partage fait avec ſon frère le 14 Mars 1485, mort le 27 Mai 1498, au Château de Blain, & enterré aux Cordeliers de Ponthou ;
5. François, né le 20 Juin 1456, Seigneur de Ville-Bagat, par partage fait avec ſes frères en 1482, mort le 14 Septembre 1510. Il fut marié & eut pour fils,

Etienne, qui eſt mort ſans alliance.

Bertrand de Goyon, IVe du nom, Sire de Matignon, eut encore pour fille naturelle:

Marguerite, qui fut femme de *Clément de Prodigues*, Ecuyer.

XII. Guy de Goyon, Sire de Matignon, Baron de Thorigny & de la Roche-Goyon, Conſeiller & Chambellan du Roi, eut la Prévôté de Caen, par Lettres datées de Pleſſis-lès-Tours le 14 Octobre 1479, & ce en conſidération de ſon mariage, conclu & accordé avec *Marguerite de Laval*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Loué, & de *Philippe de Beaumanoir*, Dame de Breſſuire, mais qui n'eut point ſon effet. François, IIe du nom, Duc de Bretagne, lui remit, le 11 Décembre 1481, tous les revenus de ſes Terres qui avoient été ſaiſis, parce qu'il n'avoit pas comparu avec les autres Seigneurs & Nobles du Duché de Bretagne, ſelon *ſon Etat & Nobleſſe*, aux montres qui avoient été convoquées. Dans pluſieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie, il prend le nom de Goyon, & dans d'autres celui de *Matignon*. Il mourut au Château de Thorigny le 12 Mars 1497. Il avoit épouſé, en 1485, *Perronne de Jeucourt*, veuve de *Pierre d'Annebaud*, Chevalier, Seigneur de Breſtot, & fille aînée & héritière de *Jean*, Seigneur *de Jeucourt*, & de *Perrette de Trouſſeauville*. Leurs enfans furent :

1. Joachim, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, qui demeura jeune ſous la tutelle de ſa mère, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeiller & Chambellan. Il fut Lieutenant de l'Amiral d'Annebaud, ſur la côte de Normandie, durant la guerre des Anglois en 1545, mourut Lieutenant-Général en Normandie, le 9 Octobre 1549, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Laurent de Thorigny. Il avoit épouſé *Françoiſe de Daillon du Lude*, fille de *Gilles*, Seigneur du Lude, & de *Marguerite de Montbron*, veuve de *Jacques de Rohan*, Comte de Porhoët, morte en 1540 ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Et Anne, mariée, le 30 Mars 1510, à *François l'Epervier*, Seigneur de la Bouvardière & de Briort, fils d'*Arthus*, & de *Françoiſe Landais*, lequel ſe fit Jacobin à Nantes, après la mort de ſa femme, & y mourut en 1555.

XIII. Jacques, Ier du nom, Sire de Matignon, Seigneur de la Roche-Goyon, Baron de Thorigny, Pannetier du Roi, né poſthume, rendit des ſervices conſidérables à l'Etat, avec le Seigneur d'Argouges, en donnant avis au Roi du deſſein & de la retraite du Conné-

table de Bourbon. En reconnoiſſance, le Roi FRANÇOIS Ier lui donna la Seigneurie de la Rocheteſſon, le 19 Juin 1524. Il mourut en Piémont, avant ſon frère aîné, en 1537, & avoit épouſé *Anne de Silly*, Dame de Lonrai, fille aînée & héritière de *François*, Bailli de Caen, premier Ecuyer-Tranchant du Roi, & d'*Aimée de la Fayette*, Dame d'honneur de la Reine de Navarre. Il eut pour enfans:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEANNE, Dame d'honneur de JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, mariée, en 1552, à *Olivier de Maridor*, Seigneur de Vaux & de la Frelonnière;
3. Et PERRONNE, femme de *Robert de la Motte*, Seigneur de Vauclair.

XIV. JACQUES, Sire DE MATIGNON, IIe du nom, Seigneur de la Roche-Goyon, Comte de Thorigny, Prince de Mortagne, Sire de Leſparre, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Guyenne, & Maréchal de France, né en 1531, hérita, par le décès de JOACHIM GOYON, ſon oncle, mort ſans poſtérité, des Seigneuries de Matignon & de la Roche-Goyon, & de la Baronnie de Thorigny, que le Roi CHARLES IX érigea en *Comté*, par Lettres-Patentes données à Saint-Jean-d'Angély, au mois de Septembre 1565, enregiſtrées au Parlement de Rouen le 28 Mai 1566. Il ſe ſignala à la défenſe de Metz en 1552, d'Heſdin, & à la journée de Saint-Quentin, dite *de Saint-Laurent*, où il fut fait priſonnier en 1557; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1579, par HENRI III, auprès duquel il avoit été élevé en qualité d'enfant d'honneur; défit les troupes au combat de Nérac le 30 Avril 1588; remit pluſieurs places de la Province de Guyenne, ſous l'obéiſſance du Roi; conſerva la ville de Bordeaux contre les efforts de la Ligue; fit la charge de Connétable au Sacre de HENRI IV, en 1594, & mourut en ſon Château de Leſparre le 27 Juillet 1597. Son corps fut porté à Thorigny, où eſt ſon tombeau. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Mai 1558, *Françoiſe de Daillon du Lude*, fille aînée de *Jean*, IIe du nom, Comte du Lude, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Batarnay*, dont:

1. ODET, né en 1559, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Gouver-

neur de Cherbourg, Bailli d'Evreux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & de 100 Arquebuſiers à cheval. Il ſervit au ſiège de Saint-Lô, en qualité de Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie; fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1582; ſe diſtingua à l'affaire des Gautiers en 1588; au combat d'Arques en 1589; à la bataille d'Ivry; aux ſièges de Rouen, d'Alençon, de Liſieux & de Laon; eut un Brevet de Conſeiller d'Etat le 31 Octobre 1591; commanda au ſiège de Dijon pendant qu'HENRI IV marcha contre les ennemis qu'il défit à Fontaine-Françoiſe; fut reçu Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595; mourut âgé de 36 ans, à Lons-le-Saunier, le 7 Août ſuivant, fort regretté du Roi. M. de Thou en fait l'éloge, & la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, dit qu'il avoit un Brevet de Maréchal de France. Il ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage contracté, au mois de Septembre 1587, avec *Louiſe*, Comteſſe *de Maure* en Bretagne, fille de *Charles*, & de *Diane d'Eſcars*, Princeſſe de Carency, & Comteſſe de Lavauguyon, laquelle ſe remaria, le 5 Août 1600, à *Gaſpard de Rochechouart*, Marquis de Mortemart, fils de *René*, Baron de Mortemart, & de *Jeanne de Saulx*. Voyez ROCHECHOUART;
2. LANCELOT, nommé Evêque de Coutances, mort à Rome en 1588;
3. CHARLES, qui ſuit;
4. GILLONNE, mariée, le 30 Novembre 1578, à *Pierre d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, fils de *Guy*, & de *Marie de Saint-Germain*, Dame de Saint-Laurent-en-Caux, & de Lignon, morte le 20 Décembre 1641, & enterrée à Beuvron, à côté de ſon mari;
5. Et ANNE, femme de *Hervé de Carbonnel*, Seigneur de Caniſy, &c., dont poſtérité. Voyez CARBONNEL (DE).

XV. CHARLES, Sire DE MATIGNON, Comte de Thorigny, Baron de Saint-Lô & de la Rocheteſſon, Prince de Mortagne, Sire de Leſparre, &c., né à Thorigny, en 1564, commença à ſervir en Guyenne, ſous le Maréchal, ſon père; fut Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances en 1579; Gouverneur de Saint-Lô en 1590; Capitaine de Cherbourg & de Granville en 1596; Chevalier des Ordres du Roi le 2 Janvier 1599; Lieutenant-Général au Bailliage du Cotentin & au Duché d'Alençon, en l'abſence de M. le Dauphin, en 1608; & Lieutenant-Général au Gouvernement de la Normandie la même année. Il fut nommé pour aſſiſter aux Etats-Généraux

convoqués à Paris en 1614, & pour tenir ceux de Rouen en 1616, 1623 & 1624. Le Roi, en conſidération de ſes ſervices, lui accorda un Brevet de retenue de Maréchal de France, le 8 Mai 1622, & il mourut à Thorigny, où il fut enterré le 2 Juin 1648. Il avoit épouſé, en 1596, ELÉONORE D'ORLÉANS, fille puînée de LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville & d'Eſtouteville, & de MARIE DE BOURBON, Ducheſſe d'Eſtouteville, Comteſſe de Saint-Pol, & couſine du Roi HENRI IV, au troiſième degré, par ſa mère, dont :

1. HENRI, né le 15 Février 1598, qui fut tenu ſur les Fonts de Baptême par le Roi HENRI IV, & par MARIE DE BOURBON, ſon aïeule maternelle; mort en 1610, âgé de 12 ans;
2. JACQUES, Comte de Thorigny, né le 20 Mars 1599, qui fut élevé enfant d'honneur du Roi LOUIS XIII, enſuite Capitaine de 100 hommes d'armes; Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie en 1612, en ſurvivance de ſon père; Gouverneur de Cherbourg & de Granville la même année. Il ſervit dans la guerre contre les Religionnaires en 1622; exerça, par commiſſion, la charge de Meſtre-de-Camp de la Cavalerie Légère dans l'armée d'Italie, en 1625, & fut tué en duel par le Comte de Boutteville, le 25 Mars 1626, ne laiſſant point d'enfans de ſon mariage contracté, en 1619, avec *Henriette de la Guiche*, Dame de Chaumont, fille aînée & héritière de *Philibert*, Seigneur *de la Guiche*, & de Chaumont, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie de France, Gouverneur du Lyonnois, & d'*Antoinette de Daillon-du-Lude*, laquelle ſe remaria, le 8 Février 1629, à *Louis de Valois*, Duc d'Angoulême. Elle mourut à Paris le 22 Mai 1682, & fut enterrée à Chaumont-la-Guiche, auprès de ſon ſecond mari;
3. LÉONOR, né à Saint-Lô le 31 Mai 1604, Abbé de Leſſay & de Thorigny, qui fut ſacré Evêque de Coutances en 1632, Député aux Aſſemblées du Clergé en 1635 & 1645, nommé à l'Evêché de Liſieux en 1646, & Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1661, mort à Paris le 14 Février 1680;
4. FRANÇOIS, qui ſuit;
5. FRANÇOISE, qui eſt née le 8 Mars 1600, Religieuſe à Vendôme;
6. CATHERINE-GILLONNE, née le 6 Mai 1601, qui fut femme de *François de Silly*, Comte, puis Duc de la Roche-Guyon, Damoiſeau de Commercy, Marquis de Guercheville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Louvetier de France, fils d'*Henri*, Comte *de la Roche-Guyon*, auſſi Chevalier des Ordres, & d'*Antoinette de Pons*, Marquiſe de Guercheville, Dame d'honneur de la Reine;
7. CATHERINE, née le 21 Mai 1602, qui eſt morte peu après ſa naiſſance;
8. Et N... DE GOYON, qui eſt née en 1609, morte la même année.

XVI. FRANÇOIS, Sire DE MATIGNON, Comte de Thorigny & de Gacé, Marquis de Lonrai, né à Saint-Lô le 17 Mars 1607, ſe diſtingua aux guerres d'Italie à l'âge de 16 ans, ſous ſon frère aîné; fut bleſſé à la tête aux approches de Gavi en Italie, en 1625; ſervit au ſiège de la Rochelle en 1628; ſuivit le Roi en Savoie l'année ſuivante; ſe diſtingua au combat de Rouvroy, en 1632; fut Gouverneur de Cherbourg en 1638; Capitaine de Granville en 1639; Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1643; Conſeiller d'Etat & Privé le 21 Juillet de la même année; Lieutenant-Général des armées du Roi le 10 Juillet 1652; Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances le 9 Septembre ſuivant, & Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1661. Il mourut à Thorigny le 19 Janvier 1675, & portoit pour armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de* GOYON; *au* 2 D'ORLÉANS-LONGUEVILLE; *& au* 3 *de* BOURBON-SAINT-POL. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Octobre 1631, *Anne Malon de Bercy*, morte le 2 Avril 1688, fille de *Claude Malon*, Seigneur de Bercy, Maître des Requêtes, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Catherine Habert de Montmort*, dont :

1. HENRI, qui ſuit;
2. LÉONOR, né à Thorigny le 5 Septembre 1637, Abbé de Leſſay & de Thorigny, Aumônier du Roi, Doyen, puis Evêque & Comte de Liſieux, après ſon oncle, ſacré le 14 Mars 1677, mort le 14 Juillet 1714, & ſon corps porté à Liſieux, où il avoit fait de grands biens;
3. CHARLES, Comte de Gacé, né à Lonrai le 3 Août 1641, qui ſervit avec pluſieurs Seigneurs en Hongrie, au combat de Saint-Gothard, en 1664; ſe ſignala à la déroute du Comte de Marſin, près de Lille, en 1667; à la conquête de Hollande en 1672; fut Gouverneur de Campen, puis de Bonn, dont il ſoutint le ſiège, & qu'il rendit par capitulation, & mourut à la bataille de Senef en 1674, ſans avoir été marié;
4. JACQUES, né le 17 Mars 1643, Prieur du Pleſſis-Grimoult en 1652, qui fut nommé

à l'Evêché de Condom le 31 Octobre 1671, dont il ſe démit au mois de Septembre 1693. Le Roi lui donna alors l'Abbaye de Foigny, dont il ſe démit, & il fut pourvu de celle de Saint-Victor de Marſeille en 1703; ſe diſtingua par de grandes fondations & de grandes aumônes envers les pauvres; mourut le 15 Mars 1727, & fut enterré à Saint-Sulpice de Paris;

5. Autre JACQUES, auteur de la branche des Sires de *Matignon*, Comtes de *Thorigny*, puis Ducs de *Valentinois*, rapportée ci-après;
6. CHARLES-AUGUSTE, tige de la branche des Comtes de *Gacé*, mentionnée enſuite;
7. ELÉONORE, née à Thorigny le 10 Septembre 1634, qui fut Prieure des Bernardines de Thorigny, enſuite Abbeſſe du Paraclet d'Amiens en 1681, bénite à Liſieux par l'Evêque de Liſieux, ſon frère, le 12 Avril 1682, & morte en 1706;
8. MARIE-CATHERINE, née à Lonrai le 6 Septembre 1636, qui fut Abbeſſe de Cordillon, Diocèſe de Bayeux, en 1655, & eſt morte en 1698;
9. CHARLOTTE, née à Thorigny le 28 Mai 1639, qui fut Religieuſe à Cordillon en 1655, puis Abbeſſe de Saint-Déſir, faubourg de Liſieux, morte en 1703;
10. HENRIETTE, née à Thorigny le 23 Avril 1646, qui fut Religieuſe à Cordillon, laquelle vivoit encore en 1714;
11. MARIE-FRANÇOISE, née à Thorigny le 3 Août 1648, morte le 11 Octobre 1719, femme, par contrat du 5 Octobre 1688, de *Robert-Jean-Antoine de Franquetot*, Comte de Coigny, Gouverneur & Bailli de Caen, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c., dont poſtérité. Voy. FRANQUETOT.
12. Et ANNE, née à Thorigny le 18 Juillet 1650, mariée, en 1670, à *René de Nevet*, Marquis de Nevet, fils de *Jean*, Baron de *Nevet*, Seigneur de Pouldavid en Bretagne, & de *Bonaventure de Liſcouët*.

XVII. HENRI, Sire DE MATIGNON, Comte de Thorigny, &c., né à Lonrai, le 10 Août 1633, eut un Brevet de Colonel d'Infanterie, ſur la démiſſion de ſon père, en 1643; fut fait Lieutenant-Général de la Baſſe-Normandie en 1651; Gouverneur des Villes de Cherbourg, Granville, Saint-Lô, & des Isles de Chauſey, la même année; ſervit à l'attaque des lignes d'Arras en 1654; aux priſes de Montmédy, de Dunkerque, de Gravelines en 1658; obtint la même année des Lettres de Conſeiller d'Etat, & droit d'avoir ſes entrées & ſéances au Parlement de Normandie; ſe

diſtingua à la déroute du Comte de Marſin en 1667; fit foi & hommage au Roi du Comté de Thorigny le 29 Janvier 1668, & mourut à Caen le 28 Décembre 1682. Il avoit épouſé, le 13 Octobre 1648, *Marie-Françoiſe le Tellier*, Dame de la Luthumière, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Luthumière, & de *Charlotte du Bec*, dont:

1. JEAN-LOUIS-CHARLES, Marquis de Lonrai, né le 4 Novembre 1660, qui fut choiſi par le Roi pour ſervir en qualité d'enfant d'honneur auprès de M. le Dauphin, mort le 13 Avril 1671;
2. FRANÇOIS, dit *le Marquis de la Luthumière*, né le 19 Février 1664, mort le 4 Mars 1673;
3. LÉONOR, né le 30 Novembre 1667, mort le 19 Avril 1670, enterré dans un même tombeau de marbre blanc à Thorigny, avec ſes deux frères;
4. ANNE, née le 26 Février 1650, Religieuſe de la Viſitation de Caen;
5. ELÉONORE, née le 10 Février 1653, morte Religieuſe au même Couvent;
6. MARIE-FRANÇOISE-GABRIELLE, née le 7 Novembre 1654, morte Religieuſe à Cordillon;
7. CLAUDE-THÉRÈSE, née le 14 Février 1656, morte auſſi Religieuſe à Cordillon;
8. CHARLOTTE, née le 30 Août 1657, qui a été mariée, par diſpenſe, le 27 Décembre 1675, à JACQUES, Sire DE MATIGNON, IIIe du nom, Comte de Thorigny, ſon oncle, tige de la branche qui va être rapportée;
9. Et CATHERINE-THÉRÈSE, Marquiſe de Lonrai, née le 22 Mars 1662, mariée, 1° le 6 Septembre 1679, à *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis de Seignelay, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, dont poſtérité. Voy. COLBERT; & 2° le 22 Février 1696, à *Charles de Lorraine*, Comte de Marſan, Sire de Pons, Prince de Mortagne, Chevalier des Ordres du Roi, dont des enfans. Voyez LORRAINE, branche des Comtes de *Marſan*, &c. Elle mourut en couches à Paris, le 7 Décembre 1699, & fut enterrée le lendemain aux Capucines.

BRANCHE

des Sires de MATIGNON, *Comtes de* THORIGNY, *puis Ducs de Valentinois, Pairs de France.*

XVII. JACQUES DE GOYON, IIIe du nom, Sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, Seigneur du Duché d'Eſtouteville, Comte de Thorigny, Baron de Saint-Lô, Seigneur de

Hambye, &c., cinquième fils de François, & d'*Anne Malon de Bercy*, né à Thorigny le 28 Mai 1644, reprit le nom de Goyon que ſes ancêtres avoient quitté; fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand-Prieuré de France, à Paris, le 11 Mai 1651; fut depuis Guidon des Gendarmes Ecoſſois; ſervit, en 1664, à la bataille de Gigeri en Barbarie, ſous le Duc de Beaufort, en Portugal ſous le Comte de Schomberg; fut reçu Chevalier des Ordres en 1688; fait Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province de Normandie, Gouverneur des Villes & Châteaux de Cherbourg, Saint-Lô & des Isles de Chauſey en 1693; fut un de ceux qui portèrent les honneurs au Sacre du Roi Louis XV en 1722, & mourut à Paris le 14 Janvier 1725. Son corps fut porté à Thorigny, lieu de la ſépulture de ſes ancêtres. Il portoit les mêmes armes que ſon père, & avoit épouſé, par diſpenſe, en 1675, Charlotte de Matignon, Comteſſe de Thorigny, ſa nièce, fille de Henri, Comte de Thorigny, & de *Marie-Françoiſe le Tellier*, Dame de la Luthumière. Elle eſt morte le 4 Avril 1721, laiſſant:

1. Jacques-François-Léonor, qui ſuit;
2. N... de Goyon, dit *le Marquis de Saint-Lô*, né en 1690, mort âgé de 4 ans;
3. Et Catherine-Elisabeth, mariée, avec diſpenſe, par contrat du 14 Avril 1701, avec Louis-Jean-Baptiste de Goyon-de-Matignon, Comte de Gacé, ſon couſin germain, fils de Charles-Auguste de Goyon de Matignon, Comte de Gacé, Maréchal de France, & de *Marie-Eliſabeth Berthelot*. Elle eſt morte ſans enfans le 8 Juillet 1706.

XVIII. Jacques-François-Léonor de Goyon, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, Seigneur du Duché d'Eſtouteville au pays de Caux, à préſent Baronnie, par échange avec le Duc de Luynes, en 1711, Marquis des Beaux en Provence, Comte de Carladez en Auvergne, Comte de Thorigny, Baron de Saint-Lô, Comte de Hambye, &c., né à Thorigny le 22 Novembre 1689, a été Colonel d'un Régiment d'Infanterie au mois de Septembre 1702; Meſtre-de-Camp du Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, en Novembre 1710, à la tête duquel il ſervit en Flandre les campagnes de 1711 & 1712; ſe trouva au combat de Denain, aux ſièges de Douai, du Queſnoy & de Bouchain; en Allemagne en 1713, aux ſièges de Landau & de Fribourg; en Eſpagne en 1719, ſous les ordres du Maréchal Duc de Berwick; fut pourvu en 1713, par la démiſſion de ſon père, de la charge de Lieutenant-Général de la Province de Normandie, & des Gouvernemens des Villes & Châteaux de Cherbourg, de Granville, de Saint-Lô & des Isles de Chauſey. En faveur de ſon mariage avec la Ducheſſe *de Valentinois*, Louis XIV lui accorda un brevet à Marly, le 24 Juillet 1715, portant nouvelle érection du Duché de *Valentinois, en Pairie*, confirmé depuis par Lettres-Patentes données à Vincennes au mois de Décembre ſuivant, regiſtrées au Parlement de Paris le 2 Septembre 1716, où il a été reçu Pair de France le 14 Décembre de la même année. Le Prince *de Monaco*, ſon beau-père, étant mort le 12 Février 1731, cette Principauté lui eſt échue, ſuivant les clauſes de ſon contrat de mariage, & il en a pris poſſeſſion le 30 Mai ſuivant avec ſon épouſe. Les ſujets de cette Principauté ayant fait difficulté de le reconnoître pour Souverain, & en ayant conféré tous les honneurs à la Dame, ſon épouſe, il la laiſſa à Monaco. Au mois de Novembre 1733, il a abandonné à ſon fils aîné la Principauté de cette Ville, & a repris le titre de Duc de *Valentinois*, ſe réſervant ſeulement la qualité d'Adminiſtrateur de la Principauté de Monaco, & eſt mort à Paris le 23 Avril 1751, âgé de 62 ans. Il avoit été Commandant des Armées du Roi à Monaco, & portoit pour armes: *fuſelé d'argent & de gueules*, qui eſt Grimaldi-Valentinois. Il avoit épouſé à Monaco, le 20 Octobre 1715, à condition que lui & ſes enfans ſeraient ſubſtitués au nom & aux armes de *Grimaldi*, *Louiſe-Hippolyte Grimaldi*, Ducheſſe de Valentinois, née le 10 Novembre 1697, morte à Monaco le 29 Décembre 1731, de la petite-vérole, à l'âge de 35 ans, fille aînée & héritière préſomptive d'*Antoine Grimaldi*, Prince ſouverain de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, & de *Marie de Lorraine*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Antoine-Charles-Marie Grimaldi, Marquis de Baux, né à Monaco le 16 Décembre 1717, mort au mois de Février 1718;
2. Honoré-Camille-Léonor, qui ſuit;
3. Marie-Charles-Auguste Grimaldi, Comte de Carladez, né à Paris le 1er Janvier 1722, Capitaine au Régiment de Monaco, Infan-

terie. Il a pris le titre de Comte *de Matignon*, au mois d'Octobre 1736. Au mois de Juin 1744, le Roi lui a donné le Régiment de Foreſt, Infanterie; il fut fait Brigadier des Armées à la promotion du mois de Décembre 1748, & mourut de la petite-vérole à Prats-de-Mollo, où il étoit avec ſon Régiment, le 24 Août 1749, âgé de 27 ans, ſans avoir pris d'alliance;

4. N... GRIMALDI, né à Paris le 9 Juin 1723, mort peu après ſa naiſſance;
5. FRANÇOIS-CHARLES-MADELEINE-JOSEPH GRIMALDI, Comte de Thorigny, né à Paris le 5 Février 1726, mort;
6. CHARLES-MAURICE GRIMALDI, Chevalier de Malte de minorité, dit *le Chevalier de Monaco*, né à Paris le 14 Mai 1727, Guidon de Gendarmerie en 1745, s'eſt trouvé, en cette qualité, à la bataille de Fontenoy, donnée en Flandre le 11 Mai de la même année, & y fut bleſſé; a été fait Enſeigne des Gendarmes de Bretagne le 8 Mars 1746; au mois de Mars 1747, Sous-Lieutenant de la même Compagnie; Brigadier de Cavalerie le 10 Février 1759; Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie; Gouverneur de Granville, Saint-Lô, Cherbourg & Isles de Chauſey. Il a pris le titre de *Comte de Valentinois*, en épouſant, le 10 Décembre 1749, dans la Chapelle de l'Hôtel de Saint-Simon, *Marie-Chriſtine-Chrétienne de Rouvroy de Saint-Simon*, née le 7 Mai 1728, & morte en Juillet 1774, fille unique de feu *Jacques-Louis*, Duc *de Saint-Simon*, dit *le Duc de Ruffec*, Pair de France, Chevalier de la Toiſon-d'Or, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & de *Catherine-Charlotte-Thérèſe de Gramont*, auparavant veuve de *Philippe-Alexandre*, Prince *de Bournonville*. La Comteſſe *de Valentinois* eut, le 4 Juin 1754, l'honneur de ſaluer Leurs Majeſtés & la Famille Royale, & de prendre le Tabouret, comme Grande d'Eſpagne, ayant hérité, par la mort du Duc *de Ruffec*, ſon oncle, de la Grandeſſe qui, dans la Maiſon *de Saint-Simon*, au défaut des mâles, paſſe aux femelles;
7. CHARLOTTE ou THÉRÈSE-NATALIE GRIMALDI, dite *Mademoiſelle de Monaco*, née à Paris le 19 Mai 1719, Religieuſe-Profeſſe au Couvent de la Viſitation de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques, le 21 Janvier 1738. Elle reçut le voile des mains de l'ancien Archevêque de Beſançon, ſon grand-oncle;
8. LOUISE-FRANÇOISE GRIMALDI, dite *Mademoiſelle des Beaux*, née à Paris le 21 Juillet 1724, morte le 15 Septembre ſuivant;
9. Et MARIE-FRANÇOISE-THÉRÈSE GRIMALDI, dite *Mademoiſelle d'Eſtouteville*, née le 20 Juillet 1728, morte à Paris de la petite-vérole, le 20 Juin 1743.

XIX. HONORÉ-CAMILLE-LÉONOR GRIMALDI, né à Paris le 10 Septembre 1720, Marquis des Beaux, Seigneur de l'ancien Duché d'Eſtouteville, Comte de Thorigny & de Carladez, a pris le titre de *Duc de Valentinois*, après la mort de ſa mère, & au mois de Novembre 1733, celui de *Prince ſouverain de Monaco*, par la ceſſion que ſon père lui fit de tous ſes droits le 15 Octobre 1739. Il a été nommé Colonel d'un Régiment d'Infanterie, un des ſix petits vieux, ci-devant appelé *Tallard*, vacant par la mort du Duc d'Hoſtun, qui en étoit Colonel; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre 1745; a été bleſſé, à la tête de ſon Régiment, à la bataille de Rocoux le 11 Octobre 1746, & à celle de Lawfeld le 2 Juillet 1747, après laquelle il a été fait Chevalier de Saint-Louis; Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Décembre 1748, & Gouverneur-Général des Armées du Roi à Monaco. Il a épouſé, le 15 Juin 1757, *Marie-Chriſtine de Brignole*, fille de *Joſeph-Marie*, & nièce de *Rodolphe*, élu Doge de Gênes le 24 Novembre 1702, dont:

1. HONORÉ-ANNE-MAURICE, Duc de Valentinois, né à Monaco le 17 Mai 1758; il eſt marié, depuis 1777, à la fille unique du Duc & de la Ducheſſe *de Mazarin*, dont poſtérité;
2. Et N... GRIMALDI, né en 1763.

BRANCHE
des Comtes de GACÉ.

XVII. CHARLES-AUGUSTE DE GOYON-DE-MATIGNON, Comte de Gacé, né le 28 Mai 1647, Baron de Bricquebec, de Bloſſeville, de la Houlette & d'Orglandes, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi des Pays & Province d'Aunis, Ville & Gouvernement de la Rochelle, Isles de Ré, Oléron, Brouage & Terres adjacentes, ſixième fils de FRANÇOIS, Sire DE MATIGNON, Comte de Thorigny, & d'*Anne Malon de Bercy*, commença de ſervir à la guerre étant encore fort jeune, ſous le nom de *Chevalier de Thorigny*; fut fait Capitaine de Cavalerie au Régiment de Longueville en 1667, au ſiège de Lille; paſſa en Candie avec pluſieurs Seigneurs François,

& fut bleſſé dangereuſement dans une ſortie au mois de Novembre 1668; ſervit en Hollande en 1672, ſous le Prince de Condé; en 1673, en Allemagne ſous le Maréchal de Turenne, & ſe trouva à la bataille de Sintzheim en 1674. En 1675, étant Colonel du Régiment de Vermandois, il ſe trouva au combat de Turckheim; ayant alors pris la qualité de Comte *de Gacé* après la mort de ſon frère, il ſervit à chaſſer les ennemis de Colmar, & à réduire Rouffach ſous l'obéiſſance du Roi. Il ſe trouva au ſiège de Limbourg, ſous le Marquis de Rochefort, & après la réduction de cette place, à la bataille de Trèves, ſous le Maréchal de Créquy, où il ſoutint quelque tems, avec ſon Régiment, les efforts des ennemis, au travers deſquels il ſe fit un paſſage pour ſe retirer. Il ſe trouva, en 1676, au ſiège de Condé & à celui de Bouchain, & en pluſieurs autres occaſions, juſqu'à la paix de Nimègue; en 1684, au ſiège de Luxembourg; fut pourvu du Gouvernement d'Aunis, & eut ordre, en 1689, de ſuivre le Roi d'Angleterre en Irlande, en qualité de Maréchal-de-Camp. Il y commanda les troupes de ce Prince; ſervit à ſon retour, en 1690, en Flandre, à la bataille de Fleurus, ſous le maréchal de Luxembourg; au ſiège de Mons en 1691; à celui de Namur, & au combat de Steenkercke, en 1692; & fut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 30 Mars 1693. La guerre s'étant renouvelée, il ſuivit le Duc de Bourgogne en Flandre en 1702; y commanda l'Infanterie le jour qu'on pouſſa les ennemis juſqu'aux paliſſades de Nimègue; ſervit, l'année ſuivante, ſous le Maréchal de Villeroy, & ſous le Marquis de Bedmar, Gouverneur des Pays-Bas en 1704. Il eut, pendant la campagne de 1705, le commandement d'un corps de troupes du côté d'Anvers & de la mer; alla faire le ſiège de Huy, qu'il prit le 31 Mai de la même année; ſoutint les lignes depuis Lillers juſqu'à Anvers en 1706; ſervit en 1707, ſous le Duc de Vendôme; eut pendant l'hiver le commandement d'un corps de troupes ſur toute la frontière, & celui des troupes, en 1708, que le Roi fit embarquer pour paſſer en Ecoſſe avec le Roi d'Angleterre, auprès duquel il eut auſſi le caractère d'Ambaſſadeur extraordinaire; & obtint, avant l'embarquement, un brevet de Maréchal de France, le 18 Février 1708; mais cette expédition n'ayant pas eu un ſuccès favorable, il revint en Flandre, ſervit ſous les ordres du Duc de Bourgogne & du Duc de Vendôme, au combat d'Oudenarde, & pendant une partie de la campagne. Il fut nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, remercia le Roi, & le pria d'accorder cet honneur à ſon fils. Il mourut à Paris le 6 Décembre 1729, âgé de 83 ans, & eſt enterré aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques à Paris. Il avoit épouſé, le 8 Avril 1681, *Marie-Eliſabeth Berthelot*, morte le 26 Juin 1702, âgée de 33 ans, & enterrée aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques, fille de *François Berthelot*, Secrétaire du Roi & des Commandemens de Madame la Dauphine, & d'*Anne Renault*, dont:

1. Louis-Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Eléonor, Docteur de Sorbonne, Abbé de Leſſay, Prieur du Pleſſis-Grimoult, nommé à l'Evêché de Coutances le 8 Janvier 1721, ſacré le 11 Janvier 1722; mort;
3. Marie-Thomas-Auguste, rapporté après ſon frère aîné;
4. N... de Goyon de Matignon, dit *le Chevalier de Gacé*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort à Lille au mois de Février 1707;
5. Marie-Anne, alliée, par contrat du 7 Février 1719, à *Henri-François de Grave*, Marquis de Solas, Baron de Lattes, Seigneur du fief de Coupe & de la Part antique de la Ville de Montpellier, &c., dont poſtérité. Voy. GRAVE;
6. Et Marie-Elisabeth, morte au Château de Balleroy, près de Bayeux, le 13 Mars 1745, âgée de 76 ans. Elle avoit épouſé, au mois de Juin 1720, *Jacques-Claude-Auguſtin de la Cour*, Seigneur de la Cour & de Balleroy, &c., dont des enfans. Voy. COUR DE BALLEROY (la).

XVIII. Louis-Jean-Baptiste de Goyon de Matignon, né le 29, & baptiſé le 30 Janvier 1682, Comte de Gacé & de Montmartin, Baron de Gié, puis Comte de Matignon, fut reçu dans les Mouſquetaires du Roi en 1696; fait Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Etranger, en 1697; Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Cavalerie de Toulouſe en 1702, & donna des preuves de fermeté & de valeur à la bataille de Ramillies. Le Roi voulant récompenſer ſes ſervices, lui donna, en 1706, le Régiment Dauphin-Etranger, à la tête duquel il ſe ſignala à la bataille de Malplaquet. Il eut des Proviſions de Gouverneur & Lieutenant-Général des pays d'Aunis, Ville & Gouvernement de la

Rochelle, Isles de Ré, Brouage, Oléron, &c., ſur la démiſſion du Maréchal *de Matignon*, ſon père, le 25 Mai 1710, regiſtrées au Parlement de Paris, le 31 Août 1715, & à celui de Bordeaux le 6 Février 1719, & avoit été fait Maréchal-des-Camps & Armées le 1er du même mois. Le Roi avoit réuni en ſa faveur le Gouvernement particulier des Ville & Tour de la Rochelle, au Gouvernement & à la Lieutenance-Générale du pays d'Aunis par Lettres du 2 Février 1717. Il a été reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724, envoyé par ordre du Roi, au mois d'Avril 1728, pour faire la demande en mariage de la Princeſſe de Heſſe-Rheinfels-Rothenburg, pour le Duc Louis-Henri de Bourbon; fait Lieutenant-Général des Armées à la promotion du 7 Mars 1734, & dans le même tems Commandant à la Rochelle & au pays d'Aunis. Il eſt mort à Paris le 29 Août 1747, âgé de 65 ans & demi, & avoit épouſé, 1° par contrat du 14 Avril 1701, CATHERINE-ELISABETH DE GOYON, morte, ſans enfans le 8 Juillet 1706, fille de JACQUES DE GOYON, Sire de Matignon, IIIe du nom, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, & de CHARLOTTE DE GOYON DE MATIGNON; & 2° le 22 Mai 1710, *Anne-Marie-Dreuſe de Rouſſelet*, fille de *François-Louis*, Marquis de Chateau-Renaud, Maréchal & Vice-Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Anne-Renée de la Porte d'Artois*. Elle eſt morte à Paris, ſans poſtérité, le 17 Décembre 1755, âgée de 63 ans.

XVIII. MARIE-THOMAS-AUGUSTE DE GOYON-DE-MATIGNON, né le 18 Août 1684, connu d'abord ſous le nom de *Chevalier*, & enſuite ſous celui de *Marquis de Matignon*, Baron de Bricquebec & de Gacé en Normandie, Comte de Bombon, de Montjay & d'Ormoy, troiſième fils de CHARLES-AUGUSTE, & de *Marie-Eliſabeth Berthelot*, fut fait Garde-Marine en 1698; Enſeigne de Vaiſſeau en 1703, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, vacant par la mort de ſon frère en 1707. Il a fait les campagnes de 1709, 1710, 1711, 1712 & 1713, juſqu'à la paix; a été nommé Brigadier des Armées le 1er Février 1719; envoyé par le Roi, au mois de Mai 1724, pour faire la demande en mariage de la Princeſſe de Bade, pour le Duc d'Orléans, dernier mort; & a été nommé Chevalier des Ordres du Roi, le 3 Juin 1724, & fut reçu le 1er Janvier 1725. Il a épouſé, par contrat du 11 Mai 1720, *Edmée-Charlotte de Brenne*, Dame du Palais de la Reine en Août 1725, retirée en 1741, morte le 27 Juillet 1756, au Château d'Orly, près de Choiſy, appartenant au Maréchal de Coigny, & inhumée à Saint-Germain, Paroiſſe d'Orly. Elle étoit fille de *Baſile de Brenne de Poſtel*, Comte de Bombon, par Lettres données à Verſailles au mois de Mars 1699, & regiſtrées le 6 Février 1700, & de *Marie-Madeleine Duret de Chevry*. Voyez BRENNE-BOMBON. La Marquiſe *de Matignon* a laiſſé de ſon mariage :

1. MARIE-FRANÇOIS-AUGUSTE, qui ſuit;
2. VICTOIRE-LOUISE-SOPHIE, baptiſée le 16 Août 1722, mariée, le 1er Février 1741, avec *Charles Fitz-James*, Duc & Pair de France, Gouverneur de la Province de Limouſin, &c., dont poſtérité. Voyez FITZ-JAMES. Elle a eu la charge de Dame du Palais de la Reine, dont la Marquiſe *de Matignon* s'eſt démiſe en ſa faveur, & elle eſt entrée en exercice le 15 Février 1741;
3. MARIE-ANTOINETTE, alliée, le 10 Février 1744, à *Claude-Eſprit Jouvenel de Harville des Urſins*, Marquis de Trainel en Champagne, né en 1723, Colonel, en Septembre 1742, d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, ci-devant *Monconſeil*, Brigadier des Armées du Roi, &c. Voyez HARVILLE;
4. Et N... DE GOYON-DE-MATIGNON, de laquelle on ignore le ſort.

XIX. MARIE-FRANÇOIS-AUGUSTE GOYON-DE-MATIGNON, Comte de Gacé, né le 1er Juin 1731, a été tenu ſur les fonts de baptême par le Maréchal de Coigny, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel-Général des Dragons, & par la Marquiſe de Grave. La cérémonie du Baptême fut faite par l'Abbé de Lenty, Nonce Extraordinaire du Pape en France, & qui avoit apporté, de la part de CLÉMENT XII, les langes bénits au Dauphin. Il a été d'abord Mouſquetaire dans la première Compagnie, puis Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment du Roi, Cavalerie, en 1748, Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1761, & eſt mort le 8 Février 1763. Il avoit épouſé, le 8 Janvier 1753, *Diane-Jacqueline-Louiſe-Joſèphe de Clermont-d'Amboiſe*, fille de feu *Jean-Baptiſte-Louis*, Marquis de *Clermont-d'Amboiſe*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Henriette de Fitz-James*, ſa première femme. De ce mariage ſont iſſus :

1. Marie-François-Auguste, né le 22 Décembre 1753 ;
2. Et Louis-Charles, né le 22 Avril 1755.

Les armes de cette branche ſont : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de* Goyon ; *au* 2 *d'*Orléans-Longueville ; *&au* 3 *de* Bourbon Saint-Pol.

BRANCHE
des Seigneurs & Marquis de la Moussaye.

VIII. Etienne de Goyon, Seigneur de Launay-Boquien, ſecond fils d'Alain, IIIe du nom, Sire de Matignon, & de *Jacqueline de Rieux*, « a produit, en 1670, à la Chambre de la réformation de la Nobleſſe, tous ſes titres, en remontant à Guillaume de Goyon, tige de cette Maiſon, vivant vers l'an 1030. » Il eut la Seigneurie de Launay-Boquien, par tranſaction faite avec ſon frère Bertrand de Goyon, IIe du nom, en 1363, & au mois de Mars 1368, fut déſigné pour être l'un des quatre Maréchaux de Bretagne, dans le traité que fit le Sire de Montfort & de Lohéac, avec la Nobleſſe du pays de Rennes, le 26 Avril 1379. Il fut envoyé en Angleterre avec une Lettre de créance, en date du 4 Mai de la même année ; fut un des Barons qui faiſoient partie de la célèbre Ambaſſade que Jean IV, Duc de Bretagne, envoya pour régler les conditions du Traité fait à Weſtminſter le 17 Mars 1380, & député vers le Comte de Buckingham, pour le complimenter de la part du Duc de Bretagne, la même année. Ce Prince, après lui avoir donné, en 1380, 300 livres de rente pour récompenſe de ſes ſervices, l'envoya au ſecours du Comte de Flandre en 1382, & le fit ſon Amiral, par Lettres données à Nantes le 2 Janvier 1385, & ſon Ambaſſadeur en France en 1390. « Il fit ſerment de fidélité au Duc de Bretagne, le 20 Octobre 1379 ; » fut nommé Capitaine de la Ville & du Château de Rennes, « le 10 Septembre 1392, » par Jean-le-Vaillant, Duc de Bretagne, & tranſigea, le 3 Juillet 1401, avec Bertrand de Goyon, IIIe du nom, ſon neveu. Il portoit : *d'or, à deux faſces nouées de gueules, & une orle de* 9 *merlettes du même*. Il avoit épouſé, 1° ſelon une Généalogie manuſcrite, *Mahaut du Boays*, fille de *François*, « Chevalier, & de *Jeanne de la Houſſaye*, » & ſœur de *Marie du Boays*, femme de *Geoffroy Ruffier*, qui tranſigea, en 1374, avec Etienne de Goyon, ſur les ſucceſſions qu'ils avoient à partager enſemble ; & 2° en 1394, *Thomine de Dinan*, fille de *Louis*, Seigneur de Montafilant, & de *Jeanne Rouſſelot*, Dame de Limouëlan. Du premier lit vinrent :

1. Bertrand, qui ſuit ;
2. Thomine, femme d'*Olivier de Boisjean*, morte en 1401.

Et du ſecond lit il eut :

3. Etienne, Capitaine de 19 Ecuyers, qui ſervoit, ſous l'Archevêque de Reims, en Languedoc & en Dauphiné, en 1419. (Voyez D. Lobineau, *Hiſt. de Bretagne*, liv. 15, pag. 536). Il donna, le 28 Janvier de la même année, quittance de 315 liv. à Jean de la Barre, Tréſorier du Dauphiné, pour le payement de ſes gages & de ceux de 19 Ecuyers de ſa Compagnie. Elle eſt ſcellée de ſon ſceau : *aux* 1 *&* 4 *de* Matignon ; *& aux* 2 *&* 3 *de* Goyon. Il fit montre avec 15 Ecuyers de ſa Compagnie au Mans, le 28 Octobre ſuivant.

IX. Bertrand de Goyon, Seigneur de Launay, nommé *Chevalier* dans une donation que lui fit Bertrand de Goyon, IIIe du nom, ſon couſin germain, le 12 Décembre 1383, fut préſent à la tranſaction faite le 1er Avril 1385, entre ledit Bertrand, ſon couſin, & Etienne de Goyon, ſon père. « Il fit un accord, en 1404, avec Bertrand, Seigneur de Matignon, ſon couſin germain, » & avoit épouſé « *Marie du Rouvré*, fille de Meſſire *Elie du Rouvré*, & de Dame *Marguerite de Pledran*, Seigneur & Dame de Boisbouexel, » de laquelle il eut :

X. Bertrand de Goyon, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Launay & du Vaudoré, « qui fut Chambellan des Ducs de Bretagne, Pierre II & François II ; obtint des Lettres de majorité aux plaids généraux de Matignon, le 4 Septembre 1422, & eut une ſauvegarde du Duc Pierre, le 27 Novembre 1455. Le Duc François II lui donna un mandement, le 7 Mai 1466, pour mettre une ſentence à exécution, concernant le partage des biens qui lui revenoient du chef de ſa mère. » Il épouſa *Marguerite Madeuc*, fille de *Rolland*, Seigneur du Gué-Madeuc, & d'*Honorée de Montbourcher*, Dame de la Tourniole, ſa ſeconde femme, & en eut :

1. Bertrand, qui ſuit ;
2. « Gilles ; »
3. Jean, vivant en 1475 ;
4. Briand, l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi en 1480 ;

5. 6. & 7. Isabeau, Honorée & Catherine, vivantes en 1475 ;
8. « Et Aliénore, qui s'eſt mariée à *Clément Couëſpelle*, avec lequel elle vivoit en 1504.»

XI. Bertrand de Goyon, IIIe du nom, Seigneur de Launay & du Vaudoré, « partagea noblement & à viager, le 8 Août 1475, avec Gilles de Goyon, ſon frère puîné, & tranſigea, comme Juveigneur d'aîné, avec Bertrand de Goyon, Seigneur de Matignon, par acte du 2 Décembre 1475. » Il avoit épouſé *Iſabelle Bérard*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Kermartin, & de *Jeanne de Saint-Méloir*; « lequel *Lancelot Bérard*, en faveur de ce mariage, avoit aſſuré, le 11 Avril 1456, 110 livres de rente, ſavoir : 50 livres, & 60 livres après ſa mort, ſur les biens dont jouiſſoit en Douaire *Béatrix de Rohan*, veuve de *Thébauld Bérard*, ſon frère. » Leurs enfans furent :

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Gilles, Seigneur de la Billardaye, vivant en 1514, que ſon neveu lui donna le manoir de la Foſſe, pour en jouir pendant ſa vie; « il s'eſt marié à *Jeanne de Beaudoin*, Dame de la Billardaye. Ayant reçu de Bertrand de Goyon, ſon frère aîné, Seigneur du Vaudoré, lors de ſon mariage avec ladite *Beaudouin*, 20 livres de rente, il en fit don à Guyon de Goyon, Ecuyer, ſon neveu, le 6 Janvier 1598 ; »
3. Julien, Seigneur de la Foſſe en 1531 ;
4. Et Marie, vivante en 1489.

XII. Bertrand de Goyon, IVe du nom, Seigneur de Launay & du Vaudoré, l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi en 1481, donna deux aveux au Roi, comme Duc de Bretagne, les 5 Décembre 1497 & 29 Octobre 1499. « Il paſſa avec ſon père, en la Cour de Matignon, un accord le 4 Décembre 1484, au ſujet de ſon mariage avec *Marie de Marcillé*, & un autre accord, ſous le ſceau de la Cour de Châteauneuf, le 20 Septembre 1497, avec *N... de la Marzelière*, touchant la ſucceſſion de *Bernabé Giffart*, que *Marie de Marcillé* avoit épouſé en premières noces. » De ladite *Marie de Marcillé*, ſa femme, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Marie de Romilley*, Dame de la Cheſnelaye, il eut :

1. Guyon, qui ſuit ;
2. N... de Goyon, duquel deſcendent les Seigneurs de *Gros-Chêne ;*
3. Et Jean, Chapelain de Saint-Pierre de Matignon, en 1529.

XIII. Guyon de Goyon, Chevalier, Seigneur de Launay & du Vaudoré, « eut procès, en 1504, avec noble homme *Clément Couëſpelle*, qui lui demandoit l'aſſiette de 100 écus d'or, qui lui avoient été promis lors de ſon mariage avec Aliénore de Goyon, fille de Bertrand, IIe du nom, ſon biſaïeul. » Il épouſa, par contrat paſſé le 20 Décembre 1506, *Gillette de la Mouſſaye*, fille d'*Amaury*, Seigneur de la Mouſſaye, & de « *Catherine Plouër*. » Elle devint Dame de la Mouſſaye, de Pontval, de Touraude & de Kergouët, par la mort ſans enfans, de *Jacques de la Mouſſaye*, ſon neveu. Elle demeura veuve en 1528, & ſe remaria avec *Jean*, Seigneur *de Comenan*. Elle eut de ſon premier mari :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Nicolas, Seigneur de la Billardaye, qui s'eſt marié à *Louiſe de la Prévôté*, dont :

   Jean, Seigneur de la Foſſe, vivant en 1583;
   Et Jacquemine, femme, du 4 Avril 1583, de *Jean Bouan*, Seigneur de la Grandville.
3. « Et Mathurin, Seigneur du Vaudoré, qui eut pour fils :

   Jacques, Seigneur du Vaudoré, lequel tranſigea, les 7 Juin 1577, 18 Mars & 8 Juin 1581, avec Amaury de Goyon, Baron de la Mouſſaye, ſon couſin germain, & *François des Nos*, Ecuyer, Sieur d'Hémenard & autres lieux, à raiſon de la ſucceſſion de *Louiſe de Châteaubriand*, femme de Jacques de Goyon, Seigneur de la Mouſſaye, laquelle ſe maria, en troiſièmes noces, à *Jean des Nos*, Sieur de Vauherbert, père dudit *François ;* »

On trouve dans le même tems :

Marie de Goyon, femme de François de Goyon, Ecuyer, Seigneur de l'Isle-au-Van ; elle pouvoit être fille de Guyon de Goyon, lequel lui avoit promis, le 12 Novembre 1513, pluſieurs parties de rente.

Guyon de Goyon portoit, ainſi que ſes deſcendans, pour armes : *d'argent, au lion de gueules, couronné d'or.*

XIV. Jacques de Goyon, Ier du nom, Seigneur de la Mouſſaye, de Touraude, de Ploüer, de la Rivière, de Launay & du Vaudoré, « fils & héritier principal & noble préſomptif de Guyon, ſon père, » eſt mort en 1538. Il avoit épouſé, par contrat paſſé en la Cour de Rennes, le 14 Août 1529, *Louiſe de Châteaubriand*, Dame de Beaufort & de Varade,

veuve de *Julien Thierry*, Sire du Boiſorcant, & fille de *Jean de Châteaubriand*, Seigneur de Saint-Léger, Orange & Beaufort, & de *Jeanne d'Eſpinay* dont:

1. Amaury, qui ſuit;
2. Et Jeanne.

XV. Amaury de Goyon, Ier du nom, Baron de la Mouſſaye, Comte de Ploüer, Sire de Launay-Goyon, de Touraude, du Vaudoré, &c., « qualifié haut & puiſſant Chevalier de l'Ordre du Roi, fut mis le 7 Août 1538, ſous la tutelle de ſa mère, ſur le refus de Guyon de Goyon, ſon aïeul paternel, & à laquelle, Mathurin de Goyon, Seigneur de Vaudoré, ſon oncle, délibéra. Il tranſigea, le 22 Janvier 1554, avec *François*, Sire du Gué-Madeuc, ſon beau-frère, pour la ſucceſſion du père & de la mère de ſa première femme. » Il a été Capitaine de 50 hommes d'armes, & mourut le 21 Octobre 1582. Il avoit épouſé, 1° *Catherine de Guémadeuc*, fille unique de *Jacques*, Seigneur du Gué-Madeue, & de *Madeleine de Chaſtellier*; & 2° *Claude d'Acigné*, veuve de *Claude*, Sire *du Chaſtel*, Baron de Marcé, Vicomte de Pommerit, & Lieutenant pour le Roi en Bretagne ſous le Comte d'Eſtampes, & fille aînée de Jean VIIe du nom, Sire *d'Acigné*, Baron de Coëtmen, & d'*Anne de Montejean*. Du premier lit il eut:

XVI. Charles de Goyon, Baron de la Mouſſaye, Comte de Plouër & de Marcé, Seigneur de Launay-Goyon & du Vaudoré, Vicomte de Pommerit & de Tonquedec, Sire de Juch en 1578, « Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui étoit ſous la tutelle de ſon père le 5 Janvier 1554, comme ayant la garde-noble des biens de ſa mère, & obtint des Lettres de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 19 Octobre 1565; le 15 Novembre 1576, & le 2 Mars 1578, il tranſigea avec *Thomas de Guémadeuc*, ſon couſin germain, touchant la ſucceſſion de *Jacques de Guémadeuc*, & de *Madeleine du Chaſtellier*, & le 30 Janvier 1592, il tranſigea encore avec Jacques de Goyon, Seigneur du Vaudoré, fils de Mathurin, ſur la ſucceſſion de Guyon de Goyon, & de *Gillette de la Mouſſaye*, les biſaïeux & aïeux dudit Seigneur du Vaudoré. Le roi Charles IX accorda au Baron de la Mouſſaye, des Lettres Patentes, les 12 Février, 21 Septembre 1578, & 20 Mai 1571, pour réſoudre & approuver ſon mariage avec *Claude du Chaſtel.* » Il partagea ſes enfans le 8 Décembre 1592, & mourut l'année ſuivante. Il avoit épouſé, le 21 Décembre 1570, *Claude du Chaſtel*, Vicomteſſe de Pommerit & de Tonquedec, Baronne de Juch & du Mur, fille puînée de *Claude*, Sire *du Chaſtel*, & de *Claude d'Acigné*, dont:

1. Amaury, qui ſuit;
2. Charles, Vicomte de Pommerit, tué aux guerres de Hollande, ſans avoir été marié;
3. Jacques, auteur de la branche des Barons de *Marcé*, rapportée ci après;
4. Claude, tige de la branche des Seigneurs de *Touraude*, mentionnée enſuite;
5. Françoise, mariée, après 1592, à *David Meſnard*, Seigneur de Toucheprès, en Poitou;
6. Philippotte, mariée, le 16 Janvier 1592, à *David de la Muce*, Seigneur de Pontus; morte la même année.
7. 8. & 9. Claude, Charlotte & Marguerite, vivantes en 1592; mortes ſans alliance.

XVII. Amaury de Goyon, IIe du nom, Comte de Ploüer, Vicomte de Pommerit & de Tonquedec, Baron de Marcé & de Juch, Seigneur du Mur & de Launay-Goyon, &c., inſtitué héritier univerſel par ſon père en 1592, créé Marquis de *la Mouſſaye* en 1615, & mort en 1624, avoit épouſé *Catherine de Champagne*, Dame de Nogent-ſur-Loir, fille de *Louis de Champagne*, Comte de la Suze au Maine, Baron de Brouaſſin & de la Chapelle-Rainſoin, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat, & de *Madeleine de Melun-de-Normanville*. Elle mourut à Paris le 11 Juillet 1649, dans ſa 70e année. Ses enfans furent:

1. Amaury, qui ſuit;
2. Brandelis, Baron de Juch, tué aux guerres de Hollande du vivant de ſon père;
3. François, Baron de Nogent, dit *le Baron de la Mouſſaye*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Stenay. Il s'attacha à M. le Prince, qui lui confia la garde de Stenay, & ſe retira dans cette place, où il mourut avant la paix.

XVIII. Amaury de Goyon, IIIe du nom, Marquis de la Mouſſaye (Terre ſituée dans l'Evêché de Saint-Brieuc, qui relève en partie du domaine de Jugon & en partie de Beaumanoir), Comte de Plouër, Vicomte de Pommerit & de Tonquedec, Baron de Marcé & de Juch, Seigneur de Launay-Goyon, de la Motte-du-Parc & du Mur, acquit le

Comté de Quintin de Henri de la Trémoille, Duc de Thouars, Pair de France, ſon beau-frère, & fut Gouverneur de Rennes. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Avril 1629, *Henriette-Catherine de la Tour*, fille de *Henri*, Duc de Bouillon, Prince de Sédan, Maréchal de France, & d'*Eliſabeth de Naſſau-Orange*. De ce mariage vinrent:

1. Brandelis, Comte de Quintin, Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, mort ſans alliance, âgé de 21 ans;
2. Henri, Marquis de la Mouſſaye, Comte de Quintin & de Ploüer, Seigneur de Launay-Goyon, Baron de Saint-Bonnet & de Nogent-ſur-Loir. Il partagea avec ſes ſœurs le 11 Juillet 1674, & n'eut point d'enfans de *Suſanne de Montgommery*, ſon épouſe, fille de *Louis de Montgommery*, Seigneur de Ducé, & de *N... du Mas de Montmartin*;
3. Amaury, mort ſans alliance;
4. Marie, Dame de la Mouſſaye, qui ſortit du Royaume au mois de Mai 1691, & mourut le 8 Octobre 1717;
5. Et Elisabeth, morte le 18 Octobre 1701. Elle avoit épouſé, par contrat du mois de Juillet 1679, *René de Montbourcher*, Marquis du Bordage, Seigneur de Poligny, &c., Maréchal-de-Camp, tué, le 18 Octobre 1688, au ſiège de Philippsbourg, dont poſtérité. Voyez MONTBOURCHER.

BRANCHE
des *Barons de* Marcé.

XVII. Jacques de Goyon, IIe du nom, Baron de Marcé, Chevalier de l'Ordre du Roi, troiſième fils de Charles, & de *Claude du Chaſtel*, fut partagé par ſon père en 1592, « & tranſigea le 16 Août 1616, ſur partage avec Amaury de Goyon, Marquis de la Mouſſaye, ſon frère aîné. » Il épouſa, par contrat du 18 Juin 1629, *Eliſabeth du Mas*, fille de *Philippe*, Seigneur de Montmartin, Vicomte de Terchamp au Maine, près de Laval, & de *Marguerite de Beaumanoir*. Elle étoit veuve en 1650, & eut pour enfans:

1. Claude-Charles, qui ſuit;
2. & 3. « Philippe & Isaac, morts enfans;
4. 5. 6. & 7. Henriette, Elisabeth, Judith & Marthe, mortes ſans alliance;
8. Marguerite, qui s'eſt mariée à *Gabriel d'Alibert*, Seigneur de Langevinière, dont elle étoit veuve le 9 Juin 1664, qu'elle tranſigea avec ſa mère, auſſi veuve, & Claude-Charles, ſon frère aîné; »
9. Et Claude, femme de *Benjamin Amproux*, Seigneur de Corneſſe & de Brulate, Conſeiller au Parlement de Paris.

XVIII. Claude-Charles de Goyon, Chevalier, Baron de Marcé, Vicomte de Terchamp, « tranſigea, le 21 Décembre 1677, avec Dame *Anne de l'Eſpinay*, veuve de Claude de Goyon Seigneur de Touraude, en ſon privé nom, & comme tutrice des enfans mineurs de ſon mariage, ſur le Compte de tutelle qu'il devoit à Claude, ſon mari, dont Jacques, IIe du nom, avoit été tuteur; & donna partage, le 31 Décembre de la même année, à Claude de Goyon, ſa ſœur, tant pour elle, que pour Marguerite, Henriette & Elisabeth, ſes autres ſœurs. » Il eſt mort au mois de Décembre 1693, & avoit épouſé, 1° « par contrat du 5 Février 1660, » *Marie d'Apelvoiſin*, fille de *Samuel*, Chevalier, Vicomte de Fercé, & de Dame *Eliſabeth de Pierre-Buffière*; & 2° par contrat du 7 Avril 1678, *Claude-Henriette de la Muſſe*, fille aînée de *Céſar*, « Banneret de Bretagne, » Seigneur de Ponthus, & de Dame *Urſuline de Champagne de la Suze*. Du premier lit il eut:

1. Elisabeth-Marie, alliée, au mois de Janvier 1685, à *Théodore de Béringhen*, Conſeiller au Parlement de Paris;
2. Claude-Marguerite, auſſi mariée, au mois de Janvier 1685, à *Paul d'Eſpagne*, Seigneur de Vennevelles, qu'il a laiſſée veuve avec des enfans;
3. Henriette, fille d'honneur de la Reine de Danemark.

Et du ſecond lit vinrent:

4. Amaury-Charles, qui ſuit;
5. « Renée-Marguerite, femme de *Philippe de Coutances*, Chevalier, Seigneur de la Selle; »
6. Et Ursuline-Marguerite.

XIX. Amaury-Charles de Goyon, Chevalier, «Comte de Marcé, Marquis de la Muſſe, Banneret de Bretagne,» Vicomte de Terchamp au Maine, âgé de 7 ans en 1690, « donna partage le 24 Février 1720, à Renée-Marguerite, ſa ſœur, » & avoit épouſé, par contrat du 22 Décembre 1714, *Marguerite-Françoiſe-Catherine Boſchier-d'Ourxigné*, « fille de *Jean-René Boſchier*, Seigneur d'Ourxigné, & de *Marguerite-Renée du Bouilly*,» dont:

1. Amaury, Chevalier, dit *le Marquis de Goyon*, « Banneret de Bretagne, Comte de Marcé, Seigneur, Baron de la Muſſe, » né le 1er Septembre 1717, « émancipé par ſentence du 4 Juillet 1737, » a été fait, en

1744, Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment, Colonel-Général des Dragons, Brigadier en 1748, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, par brevet du 20 Février 1761 ; il a épouſé, par contrat du 24 Décembre 1747, *Marie-Madeleine-Cécile de Saint-Pierre de Saint-Julien*, fille de *Henri-Euſtache*, Marquis de Saint-Julien, & de Dame *Marie-Charlotte-Cécile le Doyen*, Dame de Fatouville, dont il n'a point d'enfans; »

2. Et JEAN-AMAURY, qui ſuit ;
3. CHARLES-CHRISTOPHE, né en Février 1727, Chevalier de Malte;

Et ſept autres enfans.

XX. JEAN-AMAURY DE GOYON, «Chevalier, Comte de Nort, Marquis de Lohéac,» Conſeiller au Parlement de Bretagne, né le 25 Mai 1720, « a été ſubſtitué aux nom & armes d'*Angier de Lohéac*, & a été autoriſé à les prendre par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1745. Il a épouſé, par contrat du mois de Novembre 1745, *Charlotte-Hermine-Gédéon Angier de Lohéac*, fille de feu Meſſire *Donatien-Rogatien*, Marquis *de Crapado*, & de Dame *Eliſabeth-Charlotte-Françoiſe du Chaſtellier*, dont ſont iſſues:

1. MARGUERITE-EMMANUEL-AUGUSTINE ANGIER DE LOHÉAC, née le 17 Décembre 1752, mariée, par contrat du 1er Juillet 1771, à Meſſire CLAUDE-HYACINTHE DE GOYON, Chevalier, Seigneur de Vaurouault, Comte de Marcé;
2. Et CÉLESTE-SOPHIE-MARIE-CHARLOTTE ANGIER DE LOHÉAC, née le 2 Janvier 1754, mariée, par contrat du 29 Mai 1773, à Meſſire *Maurice-Gervais-Joachim Geslin*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Trémargat.

Les armes: *d'argent, au lion d'or.*»

BRANCHE
des Seigneurs de TOURAUDE.

XVII. CLAUDE DE GOYON, quatrième fils de CHARLES, Baron de la Mouſſaye, & de *Claude du Chaſtel*, Seigneur de Touraude, Vicomte de Tonquedec, fut partagé par ſon père en 1692. Il avoit épouſé, le 26 Octobre 1624, *Anne Franchet*, veuve de *Gilles Yguet*, Seigneur de la Chapelle, & fille de *Gilles Franchet*, Seigneur de l'Aumone, & d'*Anne de Budes*, Dame de Vauxrumen. Elle teſta le 15 Janvier 1631, & eut de ſon mariage:

XVIII. CLAUDE DE GOYON, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Touraude, qui eſt dit, dans ſon contrat de mariage, fils unique & héritier de CLAUDE DE GOYON, & d'*Anne Franchet*. Il mourut le 30 Mars 1676, & avoit épouſé, le 9 Septembre 1661, *Anne de l'Eſpinay*, fille d'*Iſaac de l'Eſpinay de Monceaux-Malarit*, & *d'Anne de la Vaizouzière*, ſa ſeconde femme. Elle vivoit en 1688, & eut:

1. AMAURY-HENRI, qui ſuit;
2. JEAN, lequel partagea avec ſes frères en 1688, & fut Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. LUC, nommé dans la tranſaction de ſon frère aîné en 1688. Il fut Enſeigne de Vaiſſeau ;
4. ANNE-MARIE, nommée dans le partage avec ſes frères & ſœurs, & qui n'étoit pas mariée en 1714 ;
5. CLAUDE-MARGUERITE, préſentée pour être Chanoineſſe à Remiremont au mois de Novembre 1695, vivante en 1714 ;
6. CLAUDE-CHARLOTTE, femme de *N..... le Diable*, dit *Marie*, Seigneur de la Higourdaye, Evêché de Dol ;
7. MARGUERITE, morte ſans alliance ;
8. Et ANNE, mariée à *François Durat*.

XIX. AMAURY-HENRI DE GOYON, Chevalier, Seigneur de Beaufort en Bretagne, tranſigea, en 1688, avec ſa mère, ſes frères & ſœurs ſur le partage de la ſucceſſion de leur père, & épouſa, le 10 Mars 1691, *Anne de l'Eſpinay*, fille unique d'*Iſaac*, & de *Catherine le Breton*, dont:

1. FRANÇOIS-GABRIEL, né le 23 Septembre 1698, préſenté pour être Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 1er Avril 1714, mort jeune ;
2. FRANÇOISE-SOPHIE, Comteſſe de Beaufort, préſentée pour être Chanoineſſe à Pouſſay en Lorraine, au mois de Mars 1710, mariée à *N... de la Touche-Trébry*, & morte en 1765;
3. Et N... DE GOYON, alliée à *Barthélemy*, Marquis *d'Eſpinay*.

Les armes: *d'argent au lion de gueules, couronné d'or.*

BRANCHE
des Seigneurs de BEAUCORPS *& de* DIEUDY.

Les Seigneurs de ce nom, dans la production qu'ils ont faite des titres juſtificatifs de leur Nobleſſe à la Chambre établie par le Roi en 1668, pour la réformation de la Nobleſſe du Pays & Duché de Bretagne, n'ayant point rapporté des preuves de leur liaiſon avec aucune des branches de la Maiſon DE GOYON DE MATIGNON, la Généalogie n'en commence

dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 400, qu'à

I. Jean de Goyon, Seigneur de Beaucorps, lequel peut être celui qui fut fait priſonnier avec Bertrand de Goyon, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Matignon, le 6 Octobre 1387. On trouve dans les Tables Généalogiques de M. d'Hozier, que ce Jean de Goyon étoit fils de Bertrand, IIe du nom, Sire de Matignon. Il épouſa *Jeanne de Beaucorps*, fille & héritière de *Geoffroy*, Seigneur *de Beaucorps*, qui combattit à la fameuſe bataille de Trente en Bretagne en 1351, dit D. Lobineau, *Hiſt. de Bretagne*, liv. 10, p. 343. De ce mariage vint:

II. Alain de Goyon, Seigneur de Beaucorps, à qui Bertrand de Goyon, Seigneur de Matignon & de la Roche-Goyon, fit un contrat d'afféagement le 15 Février 1393. Il le qualifia ſon *couſin*, & l'inſtitua en cette qualité Capitaine & Commandant dans ſon Château de la Roche-Goyon le 26 Septembre 1437. Il épouſa *Mathurine* ou *Matheline de Molière*, fille de *Jean*, Seigneur *de Molière*, *Chevalier*, & de *Marie d'Anjou*. Elle fut partagée par ſon père le 18 Juillet 1386, & eut pour enfans:

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Vaurouault*, rapportée ci-après;
3. Pierre, qui fut partagé, le 9 Septembre 1439, comme *Juveigneur*, par Bertrand, ſon frère aîné, dans les ſucceſſions de leurs père & mère;
4. & 5. Jean & Alain, auſſi préſens au même partage;
6. Mahaut, qui tranſigea, le 28 Octobre 1446, avec ſon frère aîné ſur ce qui lui appartenoit des ſucceſſions de ſes père & mère;
7. Marie, alliée, en 1403, à *Rolland de la Motte*, fils de *Jean*;
8. Thomasse, mariée, en 1439, à *Jean Regnaud*, Seigneur des Roſiers, qui fit un échange, au nom de ſa femme, avec Bertrand de Goyon, ſon beau-frère, le 9 Novembre 1439;
9. Carie, femme de *N... Rouxel*, & mère de *Jean Rouxel*, Seigneur de l'Hôpital en 1477;
10. Isabeau, qui étoit mariée à *Rolland Cadiou*, quand elle tranſigea, le 3 Avril 1471, avec Bertrand de Goyon, ſon petit-neveu, ſur le partage qu'elle demandoit dans les biens de ſes père & mère;
11. Et Marguerite, femme de *N... de Guébriant*, qui fut mère de *Lancelot de Guébriant*, Seigneur de Tiercelin en 1504.

III. Bertrand de Goyon, Seigneur de Beaucorps, fut fait Capitaine & Commandant du Château de la Roche-Goyon, le 26 Septembre 1437, par Jean de Goyon, Sire de Matignon, qui le nomme ſon *cher & amé couſin*. Il fut préſent à la tranſaction faite par Lancelot de Goyon, au ſujet de ſa rançon avec les Seigneurs de Châteauneuf & de Coëtquen, le 23 Avril 1434, mourut le 2 Mai 1457, & fut enterré dans l'Egliſe de Matignon, par conceſſion accordée ſans conſéquence pour l'avenir par Jean de Goyon, Sire de Matignon, à la réquiſition qu'en avoient faite ſa femme & ſes enfans. Il avoit épouſé *Marguerite Abraham*, laquelle tranſigea, le 6 Août 1460, avec *Guyonne d'Angoulvent*, ſa bru, pour la tutelle de Bertrand de Goyon, ſon petit-fils. Ses enfans furent:

1. Lancelot, aliàs Laurent, qui ſuit;
2. 3. & 4. Marguerite, Catherine & Mathurine, nommées dans l'acte de Réquiſition du 2 Mai 1457, fait pour la ſépulture de leur père.

IV. Lancelot, aliàs Laurent de Goyon, vivoit le 7 Avril 1442, & mourut avant ſon père. Il avoit épouſé *Guyonne d'Angoulvent*, qui étoit veuve le 2 Mai 1457, & tranſigea avec ſa belle-mère le 6 Août 1460, au ſujet de la tutelle de Bertrand de Goyon, ſon fils. Elle vivoit encore le 18 Août 1496, & étoit morte le 7 Mars 1497. Ses enfans furent:

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Jean;
3. Et Jeanne, partagée par ſon frère aînée le 18 Août 1496. Elle fut la cinquième femme de *Rolland du Breil*, Seigneur de Rais & de la Villebonnette, Sénéchal de Dinan & de Rennes, Préſident au Parlement de Bordeaux, puis à celui de Bretagne, fils puîné de *Rolland du Breil*, & d'*Olive Chaſtel*. Il teſta le 2 Mai 1501, nomma dans ſon teſtament Jeanne de Goyon, ſa femme, choiſit ſa ſépulture dans la nef des Frères-Prêcheurs de Dinan, & mourut en 1502.

V. Bertrand de Goyon, IIe du nom, Seigneur de Beaucorps, étoit, en 1463, ſous la tutelle de ſa mère. Il épouſa *Marie Madeuc*, fille de *Rolland*, Sire du Gué-Madeuc, & de *Catherine de Roſtrenen*, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Et Jeanne, femme de *François de Saint-Meloir*, Ecuyer, Seigneur du Cloſdavid; elle

fut partagée par ſon frère le 23 Janvier 1541;

Et 9 autres enfans, dont on n'a rien trouvé.

VI. François de Goyon, Seigneur de Beaucorps, donna un certificat, le 26 Septembre 1549, en qualité de Commandant au Château de la Roche-Goyon, & de Capitaine des Gentilshommes du Canton, ſous le Duc d'Eſtampes, Gouverneur de la Province. Il étoit Capitaine des Nobles de l'Evêché de Rennes en 1553, & mourut en 1566. Il avoit épouſé *Louiſe Jouin*, dont il eut ſept enfans; mais on ne connoît que

Pierre, qui ſuit;

Et Catherine, femme de *Thomas de Carméné*, comme il paroît dans une tranſaction de 1604.

VII. Pierre de Goyon, Seigneur de Beaucorps, de Saint-Jean & de Saint-Caſt, ne vivoit plus le 3 Octobre 1566. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Juillet 1539, en préſence de ſes père & mère, *Hélène de Carméné*, fille de *Gilles*, Seigneur des Eſſarts, & d'*Iſabeau de Rieux*. De ce mariage vinrent:

1. François, Seigneur de Beaucorps, lequel partagea avec ſon frère & ſa ſœur le 12 Juin 1579, & mourut ſans enfans;
2. Georges, qui ſuit;
3. Et Françoiſe, miſe ſous la tutelle du Seigneur de *Guémadeuc*, le 3 Octobre 1566, & mariée à *N... du Rocher*.

VIII. Georges de Goyon, Seigneur de Saint-Caſt, étoit avec ſa ſœur ſous la tutelle du Seigneur *de Guémadeuc*, le 3 Octobre 1566, & devint enſuite Seigneur de Beaucorps par la mort, ſans enfans, de ſon frère aîné. Il étoit marié, le 12 Juin 1579, avec *Jeanne de la Motte*, de laquelle il eut:

IX. Thomas de Goyon, Seigneur de Beaucorps & de Saint-Jean, baptiſé dans la Paroiſſe de Pléboulle le 24 Septembre 1582. Il tranſigea, le 14 Novembre 1604, avec *Jean*, Seigneur *de Carméné*, & le 12 Janvier 1605, avec *Jeanne du Rocher*, au ſujet de la ſucceſſion de *Louiſe Jouin*, leur biſaïeule. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, par commiſſion du Roi Louis XIII, du 10 Septembre 1616. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Juillet 1605, *Iſabeau de Conen*, dont:

1. Jean, Chevalier, Seigneur de Beaucorps, Capitaine-Général, & Garde-Côte de l'Evêché de Saint-Malo, par commiſſion du

21 Août 1654. Il épouſa, 1° par contrat du 4 Septembre 1652, *Anne de Coëtlogon;* & 2° *Jacquemine de la Rivière*, fille d'*Olivier*, Seigneur du Pleſſix. Par acte du 17 Février 1661, elle fut établie tutrice de ſes trois filles, ſavoir:

1. 2. 3. Jacquemine, Marie-Anne-Françoiſe & Claude-Jeanne, nommées dans la repréſentation des titres de nobleſſe à la Chambre de Bretagne en 1669, par *Jacquemine de la Rivière*, leur mère, faiſant pour elles, & maintenues comme leur oncle.
2. Marc, qui ſuit;
3. François, Seigneur de Beaucorps & de Saint-Jean, qui fut Capitaine de 100 hommes de pied le 20 Juin 1652, & d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par commiſſion du 22 du même mois; Commiſſaire provincial aux Pays, Gouvernemens & Départemens de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Ville & Arſenal de Lyon, par proviſions du 1er Décembre 1655; pourvu de la charge de Lieutenant de l'Artillerie au Gouvernement & Département de Picardie le 1er Septembre 1658; & Gouverneur commandant dans le Château du Taureau & à l'embouchure de la Rivière de Morlaix le 7 Décembre 1659. Louis XIV, en conſidération des ſervices qu'il en avoit reçus, lui octroya, le 17 Octobre 1660, des Lettres portant appointement de 10000 livres par an, pour la ſolde de ſa garniſon & la garde du Château du Taureau. Il étoit ſur l'état de la même année, le 20e des 60 Gentilshommes penſionnaires du Roi, pour ſe trouver à toutes les tenues & aſſemblées de la province; fut confirmé, le 1er Mai 1665, par le Duc de Mazarini, dans la qualité d'*arbitre univerſel* du différend des Nobles de l'Evêché de Saint-Brieuc, & maintenu, par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe de Bretagne, le 25 Février 1669, comme *noble, iſſu d'ancienne extraction noble, avec permiſſion de prendre la qualité d'Ecuyer & de Chevalier, & de jouir de tous autres droits, franchiſes, privilèges & prééminences attachés aux Nobles de cette province;*
4. Georges, mort ſans poſtérité;
5. Jeanne;
6. Anne, Dame de la Ville-Gourio;
7. & 8. Françoiſe & Louiſe;
9. Et Claude, Dame d'Argentré.

X. Marc de Goyon, Seigneur de la Vieuville & de Dieudy, tranſigea, le 16 Août 1644, avec *René de la Lande*, Seigneur de la Ville-Rouault, ſon beau-frère, & le 22 Décembre

1645, avec JEAN DE GOYON, Seigneur de Beaucorps, ſon frère aîné, ſur le partage de la ſucceſſion de ſes père & mère. Il épouſa, le 16 Août 1644, *Iſabeau de la Lande*, fille de *François*, Seigneur de Calan, & d'*Iſabeau de Trémigon*, & en eut:

XI. JEAN DE GOYON, Seigneur de Dieudy, né le 3 Janvier 1644, baptiſé le 6 dans la Paroiſſe de Saint-Caſt, qui fut maintenu comme FRANÇOIS DE GOYON, ſon oncle, par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe de Bretagne, le 25 Février 1669. Il avoit épouſé, le 5 Février 1662, CATHERINE DE GOYON, fille de CHARLES, Seigneur de Thaumatz, & de *Jeanne le Mézec*, dont:

XII. CHARLES FRANÇOIS DE GOYON, baptiſé le 8 Août 1663, Seigneur de Dieudy en 1669, nommé dans l'acte de repréſentation des titres de nobleſſe par ſon père en la Chambre de Bretagne la même année. Nous ignorons s'il a eu poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de VAUROUAULT.

III. JEAN DE GOYON, Seigneur de Vaurouault, ſecond fils d'ALAIN, Seigneur de Beaucorps, & de *Matheline de Molière*, fut partagé comme *Juveigneur*, par BERTRAND, ſon frère aîné, le 3 Août 1436; fit un échange avec lui le 7 Juillet 1437; fut préſent au partage de PIERRE, ſon frère puîné, le 9 Novembre 1439, & mourut le 9 Avril 1459. Il avoit épouſé *Iſabelle*, Dame *du Verger*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et MARIE, alliée, par ſes père & mère, le 11 Septembre 1453, à *Bertrand Colas*.

IV. PIERRE DE GOYON, Seigneur de Vaurouault, vivoit en 1480, & avoit épouſé *Catherine de la Mouſſaye*, fille de *Rolland*, Seigneur de Lorgeril, laquelle fut partagée le 11 Novembre 1443. De ce mariage vint:

V. JEAN DE GOYON, IIe du nom, Seigneur de Vaurouault, qui tranſigea avec *Lancelot Colas*, ſon couſin germain, le 15 Juillet 1484. Il avoit épouſé, en 1473, *Madeleine de Boiſriou*, laquelle ſe remaria, en 1493, à *Pierre de Saint-Meloir*, & ne vivoit plus en 1524. Elle eut de ſon premier mari:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEANNE, partagée par ſon frère, & mariée, le 23 Juillet 1504, avec *Gilles de Trémereuc*, Seigneur de Tanyot;
3. Et FRANÇOISE, femme de *François Reſtant*, Seigneur de Pontmenard, & veuve le 6 Décembre 1524, que ſon frère lui donna la part de la ſucceſſion de ſon père.

VI. FRANÇOIS DE GOYON, Seigneur de Vaurouault & de la Villegouray, qualifié *Ecuyer*, dans des Lettres de maintenue de droit, en forme de Lettres Royaux que le Roi FRANÇOIS Ier lui accorda, au ſujet des prééminences qu'il prétendoit dans les Paroiſſes de Pléhérel & de Pleboulle, le 7 Mars 1528, en obtint de nouvelles pour les mêmes droits le 30 Janvier 1531; fit aveu, le 21 Novembre 1553, des Terres qu'il tenoit de la Seigneurie de la Hunaudaye, dont il avoit hérité par la mort de ſon père, & il ne vivoit plus en 1556. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe Madeuc*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Quillec, & de *Gillette le Fellé*. Elle fut partagée le 20 Février 1521; & 2° *Marguerite l'Enfant*, veuve de *Jean Lambert*, Seigneur de la Hauteville. Il eut du premier lit:

1. LANCELOT, qui ſuit;
2. ALIX, femme de *N.... Lambert*, Seigneur de Villegoux & de la Hauteville.

Et du ſecond lit vint:

3. CATHERINE, mariée avec *Jacques l'Abbé*, Ecuyer, Seigneur du Gardon, le 10 Avril 1562, qu'elle fut partagée par ſon frère.

VII. LANCELOT DE GOYON, Seigneur de Vaurouault & de la Villegouray, rendit aveu des biens de ſes père & mère après leur mort, à Lamballe, le 11 Juin 1556, & à la Hunaudaye le 7 Février 1557; fut fait Capitaine, Garde-Côte de Fréhel, près de Saint-Malo, & de Plévénon, le 11 Avril 1577, & étoit mort en 1587. Il avoit épouſé *Renée Lambert*, fille de *Jean*, & de *Marguerite l'Enfant*, Dame de Vaurouault par la donation mutuelle qu'elle & ſon mari s'étoient faite le 5 Février 1577; elle ne vivoit plus en 1587. Leurs enfans furent:

1. JEAN, mort ſans hoirs;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. LANCELOT;
4. JEAN, Seigneur de la Garenne & de Vaumeloiſel, marié à *Jacquemine des Nos*, dont:
   1. GEORGES, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans les enfans de GEORGES, ſon fils;
   2. JULIEN, Seigneur de la Ravillaye, dont la poſtérité s'eſt auſſi éteinte dans les enfans de CHARLES, ſon fils;
   3. LANCELOT, Seigneur du Bois-de-la-Lande, tige d'un rameau auſſi éteint dans les enfans de MICHEL, ſon fils.

5. & 6. ETIENNE & AMAURY;
7. FRANÇOIS, marié à *N...*, Dame *du Margaro*, dont il n'eut point d'enfans;
8. BERTRAND, tige de la branche des Seigneurs de la *Ville-aux-Oiseaux*, éteinte dans les enfans de CHARLES DE GOYON, son petit-fils. Cette branche a formé celle de *Miniac*, éteinte dans la perſonne de LOUISE-PERRINE DE GOYON DE MINIAC, qui fit ſes preuves pour être reçue aux Demoiſelles de Saint-Cyr en 1703; & celle de *Vaudurant*, rapportée ci-après;
9. GILLES, Seigneur de la Raimbaudière, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arrière-petit-fils, CHARLES-ALEXANDRE DE GOYON, Seigneur de la Raimbaudière, Capitaine au Régiment de la Meilleraye, qui produiſit ſes titres de nobleſſe devant M. Voiſin, tant pour lui que pour PIERRE DE GOYON, Seigneur de la Fletière, ſon couſin, dont il eut acte le 25 Septembre 1667, & fut maintenu par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe de Bretagne;
10. PIERRE, tige de la branche des Seigneurs *des Rochettes*, éteinte dans les enfans de CHARLES DE GOYON, ſon petit-fils;
11. CHRISTOPHE, Seigneur du Verger, allié à *Marie d'Argentré*, dont il n'eut point d'enfans. Il vivoit encore en 1629;
12. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs de *Launay-Comats*, rapportée ci-après;
13. Autre PIERRE, Seigneur du Clos, Capitaine de Pontivy, qui fut partagé par JEAN DE GOYON, ſon frère, le 3 Juillet 1587;
14. CATHERINE, femme de *Jean des Nos*, Seigneur de la Ville-Thébault;
15. CHARLOTTE, femme de *Charles de Nez*, Seigneur de Menillé;
16. Et ANNE, femme de *Jean du Margaro*, Seigneur de la Croix-Margaro.

VIII. CHARLES DE GOYON, Seigneur de Vaurouault après ſon frère aîné, fit regiſtrer au Préſidial de Rennes, le 14 Novembre 1587, une donation mutuelle que lui & ſa femme, *N... Peſchart* ou *Perſac*, s'étoient faite le 9 du même mois. Il eut pour enfans:

1. BRIAND, qui ſuit;
2. & 3. JACQUES, Seigneur de Saint-Martin, & LOUIS, Seigneur du Pleſſix, qui furent partagés le 20 Juillet 1623.

IX. BRIAND DE GOYON, Seigneur de Vaurouault, de la Villegouray & de Ville-Rogon, rendit aveu à la Seigneurie de la Hunaudaye, le 25 Juin 1622, & à celle de Lamballe le 27 Août de la même année. Il ne vivoit plus en 1629, & avoit épouſé, le 9 Août 1604, *Marguerite de Saint-Dénoual*, fille de *Georges*, Vicomte *de Saint-Dénoual*, & de *Marguerite de Morel*. Elle étoit auſſi morte en 1629. Leurs enfans furent:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. PIERRE, Seigneur de Pontnormand en 1636, lequel vivoit en 1668;
3. ADRIEN, Capitaine au Régiment de la Ferté, partagé par ſon frère aîné le 13 Février 1636;
4. JACQUES, Seigneur de la Demieville, qui vivoit en 1668;
5. GILLES, Seigneur de Saint-Martin, nommé dans le partage de ſes frères;
6. FRANÇOIS, Religieux au Couvent de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Rennes en 1626 & 1636;
7. FRANÇOISE, Dame de la Villéon en 1636;
8. Et MARGUERITE, Dame des Rochettes la même année.

X. CHARLES DE GOYON, IIe du nom, Seigneur de Vaurouault, de la Ville-Rogon & de Beaulieu, fit une déclaration, le 9 Janvier 1630, à la Seigneurie de Lamballe, des Maiſons, Terres, Héritages, Fiefs & Seigneuries tombés en rachat par le décès de BRIAND DE GOYON, ſon père. Il épouſa, par contrat du 3 Août ou 18 Septembre 1629, *Claude Viſdelou*, Dame de la Goublaye, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de la Goublaye, & de *Françoiſe du Quélenec*. Elle étoit veuve le 30 Août 1663. De ce mariage vinrent:

1. FRANÇOIS, Seigneur de Vaurouault, qui céda, en 1686, ſes biens à ſon neveu & à ſon beau-frère;
2. PIERRE, qui ſuit;
3. RENÉ, Seigneur du Pleſſix, né le 17 Novembre 1647, maintenu par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe en Bretagne le 25 Février 1669;
4. CLAUDE, femme de *Sébaſtien-Charles le Borgne*, en 1686;
5. Et N... DE GOYON, dont l'alliance eſt ignorée.

XI. PIERRE DE GOYON, Seigneur de Vaurouault & de Beaulieu, fut maintenu, par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe en Bretagne, comme *noble & iſſu d'ancienne extraction noble, avec permiſſion de prendre la qualité d'Ecuyer & de Chevalier*. Il épouſa, par contrat du 13 Mai ou Août 1663, *Jeanne de la Chapelle*, fille de *Jean*, Seigneur des Noües, & d'*Hélène Tranchant*, dont:

1. CHARLES, qui ſuit;

2. Et MONIQUE, Dame de Beaulieu, qui vivoit en 1696.

XII. CHARLES DE GOYON, IIIe du nom, Seigneur de Vaurouault, de Beaulieu, & de la Villegouray, baptiſé le 23 Octobre 1665, & vivant en 1712, avoit épouſé, le 21 Avril 1686, *Françoiſe-Hyacinthe Boſchier*, fille de *Claude*, Seigneur de la Villehalé, & de *Françoiſe Tranchant*, de laquelle ſont iſſus:

1. CHARLES, né le 24 Août 1695, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 8 Avril 1712;
2. ACHILLE-FRANÇOIS-RENÉ-LOUIS, âgé de 14 ans, au mois d'Avril 1712;
3. JOSEPH-RENÉ-MARIE, âgé de 12 ans, en Avril même année. Il a pris l'Etat Eccléſiaſtique, & Sa Majeſté lui a donné, ſur la nomination des Etats de la Province de Bretagne, le 20 Juin 1755, l'Abbaye des Chambons au Diocèſe de Viviers, à la charge de 4200 livres de penſion;
4. LOUIS-PAUL, âgé de 5 ans, en Avril 1712;
5. JEANNE-LOUISE, âgée de 23 ans, en Avril même année;
6. FRANÇOISE, âgée de 20 à 21 ans, en Avril même année;
7. CLAUDE-GILLETTE, âgée de 19 ans, en Avril même année;
8. CLAUDE, dont on ignore la deſtinée;
9. CHARLOTTE-CLAUDE, née le 8 Octobre 1696, reçue à Saint-Cyr le 13 Décembre 1706, morte le 7 Septembre 1711;
10. PÉLAGIE-AGNÈS, née le 20 Janvier 1703, reçue à Saint-Cyr le 29 Avril 1713;
11. Et MARIE-ANNE, dont nous ignorons la deſtinée, ainſi que l'état actuel de cette branche, faute de Mémoire.

BRANCHE
des Seigneurs de VAUDURANT.

IX. JACQUES DE GOYON, quatrième fils de BERTRAND, Seigneur de Vaudurant, & de *Servanne Chouffé*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & épouſa *Jeanne Cado*, dont:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. JEAN-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Vaudurant, baptiſé le 8 Juin 1626, Cornette d'une Compagnie du Régiment de Meſtre-de-Camp-Général, de la Cavalerie de France, puis Capitaine, Gouverneur du Château de Guingamp. Il fut maintenu, le 25 Février 1669, par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe en Bretagne;
3. Et CATHERINE, née le 21 Janvier 1625, baptiſée le 8 Juin 1626.

X. CHARLES DE GOYON, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, Vaudurant, Gouverneur de Moncontour, pour le Duc de Vendôme, par proviſions du 12 Janvier 1636, mort en 1663, avoit épouſé *Anne de Carlan* (aliàs *Larlan*), fille de *Julien de Carlan*, Seigneur de Penhers & de Kercadio, & de *Michelle Guido*, dont:

1. JEAN-LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Rivière-Vaudurant, Capitaine & Gouverneur de Moncontour, par Lettres du 13 Avril 1667, publiées & regiſtrées dans l'aſſemblée des Nobles, bourgeois & habitans de la ville & communauté de Moncontour, le 11 Mai de la même année. Il fut maintenu, comme ſon oncle, avec ſon frère, par Arrêt de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe en Bretagne;
2. CHARLES, Chevalier, maintenu avec ſon frère;
3. & 4. JULIENNE & MARIE, qui vivoient en 1669.

Cette branche ſubſiſte dans N..., Comte DE GOYON DE VAUDURANT, marié, en 1726, à *Julie de Guémadeuc*, fille puînée d'*Amador-Jean-Baptiſte*, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, &c., & de *Guyonne-Scholaſtique Briand*. Nous ignorons ſa poſtérité; mais il a pour frère JEAN-LOUIS DE GOYON-DE-VAUDURANT, né à Vannes, en 1702, Vicaire-Général de l'Evêché de Coutances, nommé au mois de Novembre 1739, à l'Abbaye de Saint-Mahé, Ordre de Saint-Benoît, & le 20 Avril 1745, à l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon en Baſſe-Bretagne, ſacré le 12 Octobre ſuivant. Il a donné ſa démiſſion en 1763.

BRANCHE
des Seigneurs de LAUNAY-COMATS.

VIII. JACQUES DE GOYON, Seigneur de Saint-Martin, douzième fils de LANCELOT, Seigneur de Vaurouault, & de *Renée Lambert*, fut partagé par JEAN DE GOYON, ſon frère aîné, le 1er Juillet 1587. Il épouſa *Julienne de Launay*, Dame de Launay-Comats, de la Bourdonnaye & de la Coudraye, fille de *Jean*, Seigneur de *Launay-Comats*, de la Bourdonnaye, de la Coudraye & de Kerguz, Chevalier, & de *Jeanne Eder*. Elle ſe remaria depuis à *Claude de Quélenec*. Il eut pour enfans:

1. GILLES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de la Ville-Jullienne, tué par le Sieur de Gourio;
3. Et JEANNE.

IX. Gilles de Goyon, Seigneur de Launay-Comats & de la Coudraye, donna un partage provisionnel, le 5 Juin 1617, à *Jean Ferron*, mari de *Julienne de Quélenec*, sa sœur utérine. Il épousa, le 17 Janvier 1602, *Renée de Goujon*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Artois, & de *Claude Bonnier de la Coquerie*, dont :

1. François, qui suit ;
2. René, Seigneur de la Coudraye, baptisé le 21 Juillet 1611, partagé, par son frère aîné, le 21 Février 1653, maintenu dans sa noblesse en 1669, marié à *Tristanne Couespelle*, dont :

   Jude, Seigneur du Verger, né en 1643, maintenu avec son frère Mathurin, né le 25 Mai 1644 ;

   Et trois filles.
3. Guillemette, femme de *Jean de la Villéon*, Seigneur de la Ville-Gourio ;
4. Marguerite, veuve, le 21 Février 1653, de *François de la Piguelais*, Seigneur & Vicomte du Chesnay, laquelle fut partagée par son frère aîné ;
5. Et Madeleine.

X. François de Goyon, Seigneur de Launay-Comats, Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa 1° *Louise de Lescoët*, fille d'*Amfroy*, Seigneur de la Guérande, Président des Comptes en Bretagne, & de *Susanne Cholet* ; & 2° *Charlotte Martin-des-Morandais*, laquelle étoit veuve en 1668. Du premier lit vinrent :

1. Joseph, qui suit ;
2. Jeanne.

Et du second lit il eut :

3. François, qui étoit sous la tutelle de sa mère, avec son frère & sa sœur en 1668.

XI. Joseph de Goyon, Seigneur de Launay-Comats, étoit mort en 1668. Il avoit épousé, par contrat du 30 Septembre 1650, *Françoise de Chasteigner*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Thébaudais, & d'*Hélène du Mas-du-Brossay*. Elle représenta devant les Commissaires établis pour la réformation de la Noblesse de Bretagne, en 1668, tous ses enfans mineurs, leurs titres de noblesse & descendance de la Maison de Goyon. Elle n'eut que deux garçons :

Renaud & Charles, qui furent maintenus comme *nobles & issus d'ancienne extraction noble*.

De cette branche est un Abbé de Goyon-de-Launay-Comats, nommé à l'Abbaye de Pontifroy, au mois de Septembre 1740, & un autre, ou le même, Aumônier de feue la Reine, qui obtint, au mois de Mars 1741, l'Abbaye de Sainte-Croix de Guingamp, Ordre de St.-Augustin, Diocèse de Tréguier, vacante par le décès de M. d'Argentré, Evêque de Tulle.

Les armes des branches ci-dessus rapportées du nom de Goyon sont : *d'argent, au lion de gueules, couronné d'or.*

BRANCHE
des Seigneurs de la Bouettardaye *du nom de* Goyon.

Ils ont pour auteur Louis de Goyon, qui fut un des combattans à la fameuse bataille des Trente en Bretagne, en 1351, dont parle D. Lobineau, dans son *Histoire de Bretagne*, liv. X, pag. 343. Il servoit avec 7 Archers, sous le Comte de Tancarville, suivant sa quittance du 9 Juillet 1351, scellée *de deux fasces & de 9 merlettes, brisées d'une bande brochant sur le tout*. M. d'Hozier le dit fils d'Etienne de Goyon, IIIe du nom, Sire de Matignon, & de *Jeanne*, sa première femme. Cette branche n'a formé que 7 degrés.

BRANCHE
des Seigneurs de Thaumatz, *de* Légoumar *& de* Vaux.

Ils sont depuis près de 3 siècles dans la possession de porter le nom & les armes de Goyon, ce qui donne lieu de croire qu'ils tirent leur origine de cette Maison ; mais comme on n'a pu prouver leur jonction, on suit dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, leurs productions, & on commence par

I. Geoffroy de Goyon, Seigneur du Marchaix, dans la Paroisse de Ruca, membre de la Seigneurie de Matignon, qui vivoit environ l'an 1450, avec sa femme *Aliette Jahan*, ou *Jaan*, sœur d'*Olivier Jahan*, Seigneur de la Haute-Métrie, dans la Paroisse de Trégon, Evêché de Saint-Malo, dont :

II. Pierre de Goyon, Seigneur du Marchaix & de Thaumatz, qui partagea avec *Georges du Chastel*, son beau-frère, dans la succession des père & mère de sa femme. Il mourut en 1506, & avoit épousé *Marguerite du Chastel-de-la-Rouveraye*, fille de *Raoul*, Seigneur de la Rouveraye, & de *Marguerite de Saint-Aubin*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Perrine, mariée à *Thomas le Gelais*, fils aîné & héritier principal de *Thomas*. Elle

donna quittance, avec ſon mari, le 5 Février 1542, à JEAN DE GOYON, ſon frère, d'une ſomme qui lui étoit due ;

3. Et GUILLEMETTE, femme du Seigneur *de Caharel*.

III. JEAN DE GOYON, Seigneur de Thaumatz & du Marchaix, tranſigea, le 15 Avril 1537, avec *Guillaume le Gelais*, ſon neveu, ſur le partage de la ſucceſſion de PIERRE DE GOYON, & de *Marguerite du Chaſtel*, ſes père & mère, & il rendit aveu de ſa Terre du Marchaix, ſituée dans la Juridiction du Boiſriou, le 9 Mai 1546, à Bonaventure de Boiſriou, Seigneur de Boiſgerbault. Il avoit épouſé, le 30 Septembre 1525, *Olive Poulain*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Clerets & de Rauléon, dans l'Evêché de Saint-Brieuc. Elle étoit veuve le 10 Décembre 1557. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. OLIVIER, Seigneur de Villerobin, lequel comparut pour ſon frère aux montres générales des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, faites à Dinan le 25 Octobre 1567, & le 10 Novembre 1568. Il vivoit avec ſa femme, *Jacquette de Saint-Meloir*, en 1573, dont il eut :

   PIERRE, Seigneur de la Villerobin en 1598, curateur de GUILLAUME DE GOYON, Seigneur de Thaumatz en 1602.

3. GILLETTE, morte ſans enfans ;
4. Et MATHURINE, femme de *Chriſtophe de la Fontaine*, Ecuyer, Seigneur de la Cochais.

IV. JEAN DE GOYON, Seigneur de Thaumatz, partagea avec OLIVIER & GILLETTE DE GOYON, ſes frère & ſœur, & après la mort, ſans enfans, de *Rollande Jahan*, ſa couſine, fut mis en poſſeſſion de ſes biens, comme ſon plus proche héritier. Il épouſa, le 18 Octobre 1545, *Guillemette du Rocher*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Quengo, & de *Marie du Heudreux*. Il en eut :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. PERRENELLE, femme de *Jean du Doré*, Seigneur de la Jaulnaye, du conſentement duquel elle tranſigea le 5 Mars 1579, avec ſon frère, ſur le partage des biens de leurs père & mère, morts depuis 15 ans ;
3. Et MARGUERITE, morte de contagion, avant le 19 Février 1563.

V. CHARLES DE GOYON, Ecuyer, Seigneur de Thaumatz & du Marchaix, fut ſous la tutelle de *François du Rocher*, ſon oncle, Seigneur de Trevolo. Il épouſa, 1° en 1578, *Jeanne du Gripon*, veuve de *Marc Berthelemer*, Ecuyer, Seigneur de Launay, & fille de *Guillaume du Gripon*, Ecuyer, Seigneur de l'Hôpital, auprès de Lamballe, & de *Françoiſe de Bois-Hardy* ; & 2° *Madeleine l'Abbé*, laquelle traita, le 9 Janvier 1602, avec le tuteur de GUILLAUME DE GOYON, ſon beau-fils, pour le remplacement de ſes droits & des meubles qui appartenoient à *Hélène de Quélen*, ſa fille, qu'elle avoit eue de ſon premier mariage. CHARLES DE GOYON eut du premier lit :

VI. GUILLAUME DE GOYON, Ecuyer, Seigneur de Thaumatz & de Villeneuve, qui fut mis, le 17 Septembre 1591, ſous la tutelle de *Guillaume du Gripon*, ſon aïeul maternel, & étoit âgé de 20 ans, le 19 Août 1598, lorſqu'il fut émancipé. Il épouſa, en 1599, *Servanne des Nos*, fille de *Mathurin*, Seigneur des Foſſés, Paroiſſe de Plélan, Diocèſe de Saint-Malo, & de *Louiſe de Morais*. Elle plaidoit, le 4 Juin 1615, au Préſidial de Rennes, pour l'exécution des conditions de ſon mariage. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de la Villeneuve, qui partagea, le 7 Décembre 1645, avec ſon frère aîné ;
3. ANTOINE, Seigneur de Légoumar, rapporté ci-après ;
4. CLAUDE, Seigneur de Villeaurieux, mort Prêtre après 1671 ;
5. Et MARGUERITE, Dame de la Villeneuve, femme, le 19 Mai 1646, de *Jacques de Kerguz*, Seigneur du Gué-de-Kerguz, morte ſans enfans.

VII. CHARLES DE GOYON, Seigneur de Thaumatz, fut maintenu avec ANTOINE, ſon frère, comme noble d'extraction, par Arrêt rendu à Rennes, le 26 Octobre 1668, par les Commiſſaires du Roi, pour la réformation de la Nobleſſe de Bretagne. Il épouſa, le 30 Avril 1633, *Jeanne le Mézec*, fille aînée & héritière principale de *Bonaventure*, Ecuyer, Seigneur de Kervant, & de *Jacquette le Venier*, dont :

1. URBAIN, qui ſuit ;
2. CATHERINE, Dame de Keraudré, femme, le 5 Février 1662, de JEAN DE GOYON, Seigneur de Dieudy, fils de MARC, & d'*Iſabeau de la Lande* ;
3. Et ELISABETH, femme, le 8 Mai 1671, de *Pierre de Bourſeul*, Seigneur de Saint-Trial-de-Houſſemagne, fils aîné de *Jean*,

Seigneur des Vaux & de la Buzardière, & de *Julienne Aouſtin*.

VIII. URBAIN DE GOYON, Seigneur de Thaumatz, épouſa, le 15 Octobre 1671, *Louiſe Tranchant*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Treff & de Froide-Fontaine, & d'*Amée le Marchand*, dont :

1. RENÉ-CLAUDE, qui ſuit ;
2. JEAN-CLAUDE, Recteur de la Paroiſſe de Saint-Mandé en Bretagne ;
3. Et JEANNE-AMAURIE, femme, le 11 Octobre 1698, de *Louis-Joachim le Normant*, Ecuyer, Seigneur du Chenot & de la Haye, fils aîné de *Joſeph*, Seigneur de la Villeheleuc, & d'*Anne Denis*.

IX. RENÉ-CLAUDE DE GOYON, Seigneur de Thaumatz, épouſa, le 1er Février 1698, *Françoiſe Feudé*, fille de *Jean*, & de *Françoiſe Macé-de-Vaudaniel*, dont :

1. GUILLAUME, Seigneur de Keraudré ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de la Maiſon-Blanche, dont nous ignorons la deſtinée.

VII. ANTOINE DE GOYON, troiſième fils de GUILLAUME, & de *Servanne des Nos*, fut Seigneur de Villeniſan & de Légoumar, par le partage qu'il fit avec ſon frère aîné, de la ſucceſſion de leur père. Il mourut en 1671, & avoit épouſé, au mois de Mai 1650, *Renée de la Motte*, fille de *Gilles*, Seigneur de Vaux & de Menubois, & de *Marie de Kerguz*. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ-CHARLES, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Et JEANNE-ELISABETH, née en 1663, & qui n'étoit pas mariée en 1702.

VIII. RENÉ-CHARLES DE GOYON, Seigneur de Légoumar, étoit âgé de 14 ans, le 4 Mai 1671, lorſqu'il étoit, avec ſon frère & ſa ſœur, ſous la tutelle de ſa mère. Il mourut au mois de Février 1678, & avoit épouſé, le 20 Août 1675, *Louiſe Lezot-de-la-Villegeffroy*, fille de *Roch*, Seigneur de Pont-Méniac, & de *Marguerite Bielon*, dont :

MARIE-JACQUETTE, alliée, 1° le 13 Février 1705, à *Jean-Baptiſte de Lantivy*, Seigneur de la Ferrière, près de Joſſelin ; & 2° le 28 Juillet 1711, à *Sébaſtien Fournier*, Seigneur de Pélan, du Petit-Bois & de Beauregard.

VIII. GUILLAUME DE GOYON, Seigneur de Légoumar & de Vaux, né le 5 Juillet 1669, ſecond fils d'ANTOINE & de *Renée de la Motte*, pourvu, le 9 Mars 1701, du Gouvernement de la Ville & du Château des Ponts-de-Cé en Anjou, avoit été fait Cornette dans le Régiment de Bretagne, Dragons, en 1689, & fut retenu Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, le 24 Août 1710. Il vendit depuis cette charge, & mourut ſubitement à Verſailles le 9 Janvier 1732. Il avoit épouſé, le 26 Juin 1710, *Eliſabeth-Bibienne d'Aſſigny*, morte à Paris le 15 Septembre 1753, fille de *Pierre d'Aſſigny*, Seigneur des Bordes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, & d'*Henriette Cartor*, Sous-Gouvernante des enfans du même Prince. De ce mariage ſont iſſus :

1. LOUIS-CHARLES, né à Paris le 9 Janvier 1718 ;
2. LOUIS-ARMAND, né le 9 Septembre 1719 ;
3. JEAN-AMAURY, né le 25 Mai 1720, dit l'*Abbé de Goyon*, Vicaire-Général & Archidiacre de l'Evêché de Léon, Aumônier de Madame ADÉLAÏDE DE FRANCE, & ci-devant nommé par le Roi, le 23 Avril 1746, à l'Abbaye de Quimperlé, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Quimper ;
4. FRANÇOIS-AUGUSTE, né le 4 Octobre 1721 ;
5. CONSTANCE-EMILIE-ELISABETH-ROSE-BLANCHE, née à Verſailles le 21 Juin 1711, nommée par Madame la Ducheſſe de Berry & M. le Comte d'Armagnac, Grand-Ecuyer de France ;
6. Et ELISABETH, née le 28 Avril 1724. Nous ignorons la deſtinée de tous ces enfans.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, couronné d'or.*

GOYOT (DE), Famille noble alliée à celle de *Girault* de Langres, par le mariage de GUILLEMETTE DE GOYOT, fille de GUY, Ecuyer, Seigneur de Rivière, & de *Marguerite Petit*, avec *Claude Girault*, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1449, fils de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Choilley en 1431.

Les armes : *d'or, à 4 bandes d'azur.*

GOZON, en Rouergue : ancienne Nobleſſe qui tire ſon nom de la Terre de Gozon dans la même Province. Elle y a auſſi poſſédé, pendant pluſieurs ſiècles, les Terres de Mélac & de Saint-Victor, au Diocèſe de Vabres. Meſſieurs *de Montcalm* & *de Saint-Véran* ſont alliés à cette Famille, par le mariage, du 6 Octobre 1488, de JEANNE DE GOZON, nièce de DIEUDONNÉ DE GOZON, Grand-Maître de Rhodes, avec *Jean de Montcalm*, Seigneur de Saint-Véran.

Noble JEAN-RAYMOND DE GOZON, Seigneur dudit lieu, de Mélac, & de Saint-Victor, épouſa noble *Hélis de Rodès de Montalègre*, fille de noble *Brenguier de Rodès*, Seigneur de Montalègre & de Bruſque, au Diocèſe de Vabres, ſuivant ſon teſtament du 8 Septembre 1458, retenu par *Boria*, Notaire. Il eut pour enfans :

1. RAYMOND, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem.

RAYMOND DE GOZON, Seigneur dudit lieu, de Mélac & Saint-Victor, teſta le 20 Avril 1497, acte retenu au Château de Saint-Victor, par *Pierre Dauris*, Notaire, & avoit épouſé noble *Béatrix de Carmaul*, d'une ancienne Maiſon du Lauraguais, de laquelle il laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, Grand-Prieur de Saint-Gilles, en 1559 ;
3. JEAN-PIERRE, Commandeur d'Argenteux, en 1559 ;
4. LOUIS DE GOZON-MÉLAC, auteur de la branche des Seigneurs d'*Orlhonac* & *Béteille*, rapportée ci-après ;
5. Et FRANÇOISE, mariée à noble *Raymond de Saint-Maurice*, Seigneur de Caſtan & de Saint-Andrieu d'Albon, le 9 Novembre 1515.

JEAN DE GOZON, Seigneur dudit lieu, de Mélac & de Saint-Victor, fit don à LOUIS, ſon frère, par contrat du 24 Octobre 1520, pour ſes droits paternels & maternels, du Château de Saint-Victor & de ſes appartenances. Cet acte fut retenu par *des Auris*, Notaire. On ignore le nom de la femme de JEAN, mais il en eut :

1. LOUIS-JEAN, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Eccléſiaſtique en 1555 ;
3. Et BERNARD, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur des Canabières en 1596.

LOUIS-JEAN DE GOZON, Seigneur de Mélac & de Montmaur, paſſa des actes les années 1595 & ſuivantes, & vivoit en 1601. Il aſſiſta la même année aux Etats de Rouergue. Il paroît qu'il eut des enfans, puiſqu'on trouve JEAN DE GOZON-MÉLAC, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, en 1591 ; un autre JEAN, reçu Chevalier dudit Ordre, en 1604 ; & qu'enfin DIEUDONNÉ DE GOZON-MONTMAUR fut reçu Chevalier de Malte en 1654.

BRANCHE
de GOZON, *Seigneurs d'*ORLHONAC *&* BÉTEILLE.

LOUIS DE GOZON, qualifié un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Seigneur de Saint-Victor, fils puîné de RAYMOND DE GOZON, & de *Béatrix de Carmaul*, épouſa, par contrat du 28 Février 1530, retenu par *Codercy*, Notaire de Villefranche, noble *Jeanne de Torlond*, fille de noble *Jean-Raymond*, Seigneur d'Orlhonac, & de noble *Catherine de Gourdon de Genouillac d'Acier*, laquelle étoit ſœur de JACQUES, Grand-Ecuyer de France, & Grand-Maître d'Artillerie. Leurs enfans furent :

1. BERNARD, qui ſuit ;
2. JEAN DE GOZON D'ORLHONAC, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, en 1559. Les preuves de ſa nobleſſe furent faites le 9 Octobre de la même année devant les Commiſſaires nommés par l'Ordre pour cet effet, ſavoir : *Antoine de Rodès de Montalègre*, Commandeur d'Eſpalion, & Gaſpard de Mialet, Commandeur de la Capelle-Livron, & retenues par *Raymond*, Notaire de Pariſot au lieu de Villefranche-de-Rouergue ;
3. Et JEANNE, mariée, par contrat du 12 Mars 1547, à *Louis de Clermont-Lodève*, Seigneur du Boſc en Languedoc. L'acte fut retenu par *Puégorier*, Notaire.

BERNARD DE GOZON, Seigneur d'Orlhonac & Béteille, épouſa, par contrat du 29 Octobre 1560, paſſé devant *Gaffier*, Notaire de Villefranche, *Marquèſe de Solages*, fille de feu *François*, Seigneur & Baron de Tholet, & de *Françoiſe de Montboiſſier*, dont :

JUDITH DE GOZON, Dame d'Orlhonac, Béteille & Puichéric, mariée, par contrat du 7 Janvier 1585, à *Georges de Corneillan*, Seigneur de Montalègre, fils de *Madelon*, & de *Jeanne de Rodès*, Dame de Montalègre. *Jeanne de Corneillan*, leur fille, fit entrer les Terres d'Orlhonac, Béteille & Montalègre dans ſa Maiſon par ſon mariage, avec *Hector-François de Corneillan*, ſon couſin. Cette branche des Seigneurs d'Orlhonac eſt fondue dans la Famille DE GOZON, qui ſubſiſte. Il y a M. DE GOZON, Seigneur d'Ays, au Diocèſe de Cahors, qui a pour frère cadet PIERRE DE GOZON, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Bourbonnois.

Les armes : *de gueules, à la bande d'azur,*

bordée d'argent; à la bordure componée d'argent & de gueules.

* GRAÇAY, en Berry. Les anciens Seigneurs de *Graçay* ſe qualifioient tantôt *Sires*, tantôt *Barons*, tantôt *Princes*. Ils jouirent de cette poſſeſſion juſqu'en 1371, que *Renaud de Graçay*, VIIe du nom, vendit la ville de *Graçay* à JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, qui la donna enſuite au Chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges, qu'il avoit fondée en 1405.

GRACHAUX, en Franche-Comté, Famille qui porte: *d'or, à la faſce de ſable.*

GRACHT (VAN DER), Famille noble du Brabant, dont une branche s'eſt établie en Allemagne, & l'autre à Tournai en Flandre, où elle occupe la place de Grand-Bailli depuis long-tems.

I. THIERRY VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur des Foſſés, fils de CHRISTOPHE, épouſa *Béatrix de Morzele*, Dame dudit lieu, dont:

II. WAUTIER VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur des Foſſés & de Morzele, mort en 1369. Il avoit épouſé *Marie de Moerkerken*, & en eut:

1. OLIVIER, qui ſuit;
2. Et ELISABETH, mariée à *Roger de la Woeſtyne*, Seigneur de Beſelaer.

III. OLIVIER VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur des Foſſés & de Morzele, mort en 1418, avoit épouſé *Alix-Béatrix de Viſch*, dite *de la Chapelle*, dont:

IV. GUIDOLPHE VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur des Foſſés & de Morzele, mort en 1463. Il avoit épouſé *Iſabelle de Hallwin*, de laquelle vinrent:

1. WAUTIER, qui ſuit;
2. ADRIEN, Seigneur de Schardau, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après;
3. BAUDUIN, Chevalier, Seigneur de Hombeck, marié à *Iſabelle van den Walle;*
4. JEAN, Chevalier & Seigneur de Weſthoffen, marié à *Marguerite Boudens*, dont:

   ADRIENNE, Dame de Weſthoffen, mariée 1° à *Jean de Lichtervelde*, Chevalier, Seigneur de Weſthoffen; & 2° à *Gérard de Croix*, Seigneur de Wambrechies.
5. MARIE, morte en 1481, femme de *Roger de Cornets*, Chevalier, Seigneur de Hoorebecke;
6. Et ISABELLE, femme de *Robert de Locquenghien.*

V. WAUTIER VAN DER GRACHT, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des Foſſés, de Morzele, de Volandre, Wevelghem, Grand & Souverain Bailli de Flandre, mort en 1505, avoit épouſé *Eliſabeth de Heule*, Dame de Heule, Leeuwerghem, dont:

1. THIERRY, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Leeuwerghem, &c., Grand-Bailli de la ville de Gand, en 1521, marié à *Adrienne-Antoinette de Stavele*, Vicomteſſe de Furnes, dont:

   ANNE, Vicomteſſe de Furnes, mariée 1° à *Maximilien de Berghes*, Chevalier de la Toiſon-d'Or; 2° à *Antoine de Croy*, auſſi Chevalier de la Toiſon-d'Or;
   Et ADRIENNE-CATHERINE, mariée à WAUTIER VAN DER GRACHT, Seigneur des Foſſés, ſon couſin, rapporté ci-après.
3. MARTIN, Chevalier, Seigneur de Moſchere, marié à *Jeanne de la Woeſtyne*, Dame de Laerne, dont:

   ISABELLE, femme de *Pierre de Schoutheete*, dit *van Zuylen*, Seigneur d'Erp;
   Et ANTOINETTE, femme de *Guillaume d'Oyenbrugge de Duras*, Baron de Meldert.
4. Et ISABELLE, femme de *Martin de Hames*, Seigneur de Béthencourt.

VI. THIERRY VAN DER GRACHT, Chevalier, Seigneur des Foſſés, de Morzele & Heule, Grand-Bailli de Bruges, épouſa *Iſabelle de Ghiſtelles*, Dame de Maelſtede, dont:

1. WAUTIER, Seigneur des Foſſés & de Heule, mort ſans hoirs de ſes deux mariages, 1° avec ADRIENNE-CATHERINE VAN DER GRACHT; & 2° avec *Anne de Ligne-Barbançon;*
2. JOSSE, Seigneur d'Axelles, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Jeanne de Hallwin;*
3. FRANÇOIS, qui ſuit;
4. MARIE, femme de *Philippe de Liedekerke;*
5. Et ANTOINETTE, femme de *Joſſe Polinchove.*

VII. FRANÇOIS VAN DER GRACHT, Seigneur de Maelſtede, épouſa *Anne de Hallwin*, dont:

VIII. WAUTIER VAN DER GRACHT, IIIe du nom, Seigneur de Maelſtede, qui s'eſt marié à *Eliſabeth de Vlierden*, Dame de Vlierden. Il en eut une fille, alliée à *N... Baſta*, Comte de Moucron.

SECONDE BRANCHE.

V. ADRIEN VAN DER GRACHT, Seigneur de Schardau, ſecond fils de GUIDOLPHE, Chevalier, Seigneur des Foſſés, &c., & d'*Iſabelle de Hallwin*, épouſa *Joſſine van den Meerſche*, dont:

1. Louis, duquel on ignore le ſort ;
2. Et Jean, qui ſuit.

VI. Jean van der Gracht, Seigneur de Schardau, s'allia avec *Iſabelle de Baenſt*, & en eut :

VII. François van der Gracht, Chevalier, Seigneur de Schardau, Bavencoven, Beaulieu & Walle. Il épouſa 1° *Adrienne de Liedekerke*, morte ſans enfans ; & 2° *Jeanne de Thiant*, Dame de Frétin, dont :

1. & 2. François & Charles, tous deux morts jeunes ;
3. Antoine, qui ſuit ;
4. Et Jean.

VIII. Antoine van der Gracht, Seigneur de Schardau, Bavencoven, Walle & Frétin, mort en 1619, avoit épouſé *Gertrude de Berlo*, Dame de Battenbroeck, d'Eeckhoven, morte en 1591, laiſſant :

1. François, qui ſuit ;
2. Maximilien, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. Jean, mentionné après celle de ſes deux frères ;
4. Et Gertrude, femme de *Jean d'Argenteau*, Comte & Sire d'Eſſeneux.

IX. François van der Gracht, Chevalier, Seigneur de Schardau, épouſa *Philippe van der Duyn-Limminghe*, Dame de Wanghe, & de Cumptich. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Gertrude, Chanoineſſe à Andenne dans le Comté de Namur.

X. Antoine van der Gracht, Baron de Wanghe, Seigneur de Bavencoven & de Beaulieu, épouſa *Marguerite-Thérèſe de Harff*, dont :

1. Léopold-Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Plectrude-Christine, Chanoineſſe à Andenne dans le Comté de Namur.

XI. Léopold-Guillaume van der Gracht, Baron de Wanghe, Seigneur à Eller, Grand-Maréchal de S. A. l'Electeur-Palatin, épouſa *Eliſabeth-Amélie-Waldburg*, Baronne de *Metternich*, dont deux filles :

Louise & Isabelle.

(On ignore la ſuite de cette branche, qu'on croit ſubſiſter encore en Allemagne.)

TROISIÈME BRANCHE.

IX. Maximilien van der Gracht, Chevalier, Seigneur de Vremde, Eeckhoven, Olmen, Grand-Bailli du pays de Waës, ſecond fils d'Antoine, & de *Gertrude de Berlo*, épouſa *Gertrude de Gruutère*, dont :

1. François, Seigneur de Vremde ;
2. Et Jean-Frédéric, qui ſuit.

X. Jean-Frédéric van der Gracht, Seigneur de Schardau, Grand-Bailli du pays de Waës, en faveur duquel le Roi d'Eſpagne Philippe IV, érigea la Seigneurie de *Vremde* en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du 23 Août 1660, épouſa *Marguerite de Varick*, Dame d'Olmen, fille de *Nicolas*, Vicomte de Bruxelles, & d'*Anne-Marie Micault*. Il en eut :

1. Gertrude-Philippine, Baronne de Vremde, Dame d'Olmen, Schardau, Eeckhoven, mariée à ſon couſin, Jean-François van der Gracht, dit *de Rommerſwael*, Seigneur de Battenbroeck, dont il ſera parlé à la branche ſuivante ;
2. Et Anne-Louise, mariée à *Roger-Wautier van der Noot*, Baron de Carloo, Bourguemeſtre de Bruxelles, Membre & Député de l'Etat noble de Brabant.

QUATRIÈME BRANCHE.

IX. Jean van der Gracht, dit *de Rommerſwael*, Seigneur de Battenbroeck, Vrieſſelle & de la ville & pays de Rommerſwael en Hollande, troiſième fils d'Antoine, & de *Gertrude de Berlo*, épouſa *Catherine d'Oſtrel*, Dame de Lières, Balliſcour, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Philippe-Robert, Seigneur de Sweveghem, marié à Barbe van der Gracht, ſa parente, Dame de Dudſeele, dont il a eu :
   1. Guillaume, Colonel & Maréchal-de-Camp aux Pays-Bas, mort ſans hoirs ;
   2. Marie-Philippine, mariée 1° à *N... de Borluut* ; 2° à Théodore-Walter van der Gracht, dit *des Thiennes*, Comte de Rumbeke ;
   3. Marguerite-Thérèse, d'abord Chanoineſſe à Andenne, & enſuite mariée à *Michel-Conſtantin*, Comte *de Ruyſſchen*, Baron d'Eliſſem, Conſeiller du Grand-Conſeil de Malines, puis Préſident de la ſouveraine Cour de Hainaut ;
   4. Et Barbe-Florence, Chanoineſſe à Andenne.

X. Antoine van der Gracht, dit *de Rommerſwael*, Seigneur de Battenbroeck, Vrieſſelle & de la ville & pays de Rommerſwael, épouſa *Anne-Claudine-Catherine de Wachtendonck*, Dame de Rumſdorp, dont :

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Et Elsarde-Christine, femme de *Florent*, Baron *de Tuiden*, à Malines.

XI. Jean-François van der Gracht, dit *de Rommerſwael*, Seigneur de Battenbroeck, épouſa, comme on l'a dit ci-devant, ſa couſine Gertrude-Philippine van der Gracht, Baronne de Vremde, &c., dont:

1. Adrien-Joseph, Baron de Rommerſwael & de Vremde, Seigneur de Battenbroeck, Yrſſe, Lodyck, membre de l'Etat noble de Brabant, mort à Malines le 25 Février 1743, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Dorothée-Françoiſe de Hinniſdael*, fille de *François*, Comte *de Hinniſdael*, Baron de Betto, & de *Marie-Anne-Thérèſe de Berchem*;
2. Roger-Philippe, qui ſuit;
3. Barbe-Gertrude, mariée à *Henri Verreycken*, Comte de Sart & Baron de Bonlez, dont une fille, mariée à *Philippe-François de Varick*;
4. Marie-Madeleine-Dorothée, alliée 1° à *Gilbert-Joſeph van Grave*, Ecuyer, Seigneur de Layens & de Bajeurieux, Echevin de Louvain; & 2° à *Théodore-François van Berckel*, Seigneur d'Erembodeghem, Capitaine de Cavalerie, Grand-Mayeur de Louvain, mort ſans hoirs, le 15 Août 1739;
5. Et Marie-Françoiſe, femme de *Philippe-Urbain de Baexen*, Seigneur de Thielen, Gierle, Terwilderen & Terlo, morte ſans avoir eu d'enfans.

XII. Roger-Philippe van der Gracht a ſuccédé à tous les biens & titres de ſon frère aîné Adrien-Joseph, & a épouſé, le 3 Juillet 1734, ſa couſine ſous-germaine, *Marie-Catherine-Philippine de Varick*, fille de *Philippe-François*, Seigneur de Cour-Saint-Etienne, & de *Marguerite-Philippe de Baexen*, dont:

1. François-Bernard-Henri-Roger, Baron de Rommerſwael, & de Vremde, Seigneur de Thielen, Battenbroeck, Eeckhoven & de Lodyck, de la ville & pays de Rommerſwael en Hollande, Chambellan actuel de LL. MM. I. & R. Membre de l'Etat noble de Brabant;
2. Philippe-François, Capitaine d'une Compagnie de Cuiraſſiers dans le Régiment de Stampkacht;
3. 4. & 5. Trois autres garçons;
6. Et Marie-Anne-Ignace-Josèphe, Chanoineſſe de Nivelle dans le Brabant. (*Mémoire envoyé*).

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de* 3 *merlettes de ſable,* qui eſt van der Gracht; *aux* 2 *&* 3 *de gueules, à* 2 *épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir, les pointes en bas, ſurmontées d'une couronne de Baron,* qui eſt Rommerswael. Supports: *un lion d'or & un nègre vêtu & couronné de plumes, tenant tous les deux des banderoles aux* armes de van der Gracht & de Rommerswael.

GRAFFARD, en Normandie, Election de Mortagne, Ecuyer, Seigneur de Tourainville, dont les armes ſont: *d'argent, à* 3 *pattes de lion de ſable,* 2 *&* 1.

GRAFFARD DE MAILLY, même Province: Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 4 Juin 1666, & qui porte: *d'argent, au giron de ſinople, chargé d'un griffon d'argent, accompagné de* 2 *molettes de ſable; au chef de gueules, chargé d'un lion d'or.*

GRAFFARD DU PARC, auſſi en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 20 Décembre 1666, & dont les armes ſont: *coupé, d'or, à* 3 *merlettes, rangées de ſable, ſurmontées de* 2 *roſes de gueules; & d'azur, à* 3 *brebis* ou *moutons d'argent.*

GRAFFEUIL, en Champagne: Famille noble, qui porte: *d'argent, à un houx de ſinople, accoſté en chef de* 2 *étoiles d'azur.*

GRAILLY. Ce ſont les derniers Comtes de Foix. On dit que les Barons *de Roll,* en Suiſſe, ſont encore de cette Famille. Il y a une autre branche de ce nom, qui ſubſiſte en la perſonne de N.... de Grailly, demeurant en la Paroiſſe de Château-Garnier, en Poitou, & en la perſonne de M. l'Abbé de Grailly, ſon frère, Doyen du Chapitre de Champigny, près de Richelieu, en Poitou.

Les armes: *d'argent, à la croix de ſable, chargée de* 5 *coquilles d'argent.*

GRAIMBERG (de), Famille originaire de Flandre, & établie dans le Bailliage de Château-Thierry, depuis plus de 200 ans, & qui ſubſiſte dans deux branches, ſavoir: celle de *Belleau,* & celle des Vicomtes de *Nogentel.*

De la première il reſte deux garçons, dont l'un eſt Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie.

De la ſeconde branche il reſte auſſi deux garçons: 1. François, qui a épouſé *N...de Garnot,* dont un fils, Gentilhomme de M. le Duc

de Bouillon; & deux filles, dont une, mariée à *N.... de le Vol*, Tréſorier au Bureau des Finances de Paris; 2. CLAUDE-NICOLAS DE GRAIMBERG, marié, le 1er Mai 1762, à *Jeanne de Voſſeau*, d'une ancienne Famille de Picardie.

De la même branche ſont encore ſortis:

CHARLES DE GRAIMBERG, mort Chevalier d'honneur au Préſidial de Soiſſons, qui a laiſſé un fils, & une fille, mariée;

Et ALEXANDRE DE GRAIMBERG, ancien Mouſquetaire, qui a laiſſé un fils & une fille, ſavoir:

N.... DE GRAIMBERG, qui s'eſt marié, à Epernay, à *N.... le Gentil*, dont un fils, Lieutenant au Régiment de Champagne;

Et N.... DE GRAIMBERG, qui a épouſé *N.... Léguiſé*, ancien Mouſquetaire de la première Compagnie, & Chevalier de Saint-Louis, dont ſont nées trois filles.

Les armes: *d'azur, à 3 beſans d'or.*

GRAIN (LE): *d'argent, à 3 merlettes de ſable, poſées 2 & 1.*

GRAINDOR, en Normandie, Election d'Argentan, Famille qui porte: *d'azur, à 3 épées d'argent, à poignée d'or, la pointe en bas, 2 & 1.*

GRAINDORGE DU TEIL, en Normandie, Famille de laquelle étoit

Meſſire CHARLES GRAINDORGE DU TEIL, Ecuyer, Seigneur de Guillerville, de Fort, &c., qui a épouſé *Anne-Madeleine Grant*, fille de *Nicolas-Alexandre*, Seigneur d'Aſnelle, morte en 1774. Il en eut:

1. N.... GRAINDORGE, qui a épouſé *Pierre Grant de Vaux*, ſon couſin, Chevalier de Roſny, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis. Ils n'ont point d'enfans;
2. N..... GRAINDORGE, qui s'eſt mariée à N....., Chevalier *de Chicheboville*, Ecuyer;
3. Et ANNE-CHARLOTTE-AGATHE, qui a épouſé, en Mai 1768, *Charles Grant*, Vicomte de Vaux, ſon couſin, dont poſtérité. Voyez GRANT.

* GRAISIVAUDAN ou GRÉSIVAUDAN, Pays, avec titre de Comté, dont Grenoble eſt la Capitale. Du tems de CÉSAR, il fut habité par les *Allobroges*. De la domination des Romains il paſſa ſous celle des Bourguignons. Après la deſtruction du premier Royaume de Bourgogne, ce pays fut ſoumis aux François, il fit enſuite partie du ſecond Royaume de Bourgogne. Les derniers Souverains de ce Royaume donnèrent le *Graiſivaudan* aux Evêques de Grenoble, ſous le titre de *Principauté*; mais les Comtes d'*Albon* obligèrent ces Prélats à leur céder une partie de leur Seigneurie. Depuis ce tems, les Comtes d'*Albon* ajoutèrent à leur titre celui de Comte de Grenoble & de Graiſivaudan. Vers l'an 1086, l'Empereur FRÉDÉRIC rétablit les Evêques dans leur ancien droit. Dans la ſuite les Dauphins obligèrent les habitans de Grenoble à recevoir leurs lois, malgré les proteſtations des Prélats de cette Ville. Il y eut à ce ſujet des conteſtations; mais on en vint à des accords, par leſquels la ſouveraineté fut, en quelque façon, attribuée aux Dauphins. Les droits de ces Princes ſont paſſés aux Rois de France avec leurs autres Terres, & les Evêques de Grenoble ſont reſtés avec la qualité de *Princes*.

GRAMONT D'AURE. La Généalogie de cette Maiſon, dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 605 & ſuiv. ne commence qu'à

I. SANCHE-GARCIE D'AURE, Vicomte de Larbouſt, Seigneur de Montalban & de Salles, de Cardeilhac, de Sarremezan & de la Roque, aux droits de ſa femme, qui rendit hommage au Comte & à la Comteſſe de Foix, dans la ville de Saint-Gaudens, le 26 Août 1381, de tous les fiefs qu'il poſſédoit dans la Vicomté de Nébouzan, tant pour lui que pour ſes enfans, & auſſi comme fondé de procuration de *Sebyllie de Cardeilhac*, ſa belle-mère. Il prit les armes pour Gaſton, Comte de Foix, contre le Comte de Comminges. Ce dernier lui ayant confiſqué les Terres de Montalban & de Salles, qui étoient de ſon fief, le Comte de Foix lui promit de le récompenſer de la Seigneurie de Sarremezan & de 100 livres de rente en toute juſtice, ce que Mathieu, Comte de Foix, ſucceſſeur de Gaſton, exécuta le 17 Octobre 1391. SANCHE-GARCIE D'AURE ſervit le Roi à la conquête de Guyenne en 1405, avec 19 Ecuyers, ſous Jean de Bourbon, Comte de Clermont. Il avoit épouſé, vers l'an 1380, *Bertrande de Juſſan*, fille de *Bernard*, Chevalier, & de *Sebyllie*, Dame *de Cardeilhac*, au Diocèſe de Comminges, de Sarremezan & de la Roque, dont:

1. MANAUD, qui ſuit;
2. SANCHE-GARCIE, Seigneur de Montalban,

auteur de la branche des Seigneurs, Comtes & Ducs de GRAMONT, rapportée ci-après;
3. GÉRAUD, Evêque de Lombez en 1459;
4. Et BERTRANDE, femme de *Pierre-Armand*, Baron *de Caſtelbajac*. Elle eſt nommée dans un procès-verbal de l'an 1460.

II. MANAUD D'AURE, Ier du nom, Vicomte de Larbouſt, Seigneur de Cardeilhac, Sarremezan, la Roque, &c., épouſa *Marguerite d'Antin*, fille de *Contebon*, Seigneur d'Antin, de Bonnefont & des Aſſiſes, dont:

1. GÉRAUD, qui ſuit;
2. MANAUD, Evêque de Tarbes en 1481 & 1498;
3. Et BLANCHE-FLEUR, femme, par contrat de 1466, d'*Antoine de Montlezun*, Seigneur de Saint-Lary, fils de *Jean*, & de *Jacquette de Landorre*.

III. GÉRAUD D'AURE, Vicomte de Larbouſt, Seigneur de Cardeilhac, Sarremezan, la Roque, &c., eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

1. MANAUD, Vicomte de Larbouſt, vivant en 1495, & mort ſans avoir été marié;
2. JEAN, qui ſuit;
3. JEAN-GUY, Protonotaire Apoſtolique, & Chanoine-Archidiacre de Tarbes;
4. TRISTAN, auſſi Protonotaire Apoſtolique, & Prieur d'Aulin;
5. MADELEINE, mariée, le 18 Janvier 1598, à *Arnaud d'Eſpagne*, Seigneur de Monteſpan, ſecond fils de *Mathieu*, Seigneur de Monteſpan, & de *Catherine de Foix*;
6. JEANNE, femme du Seigneur *de la Motte*;
7. Et BLANCHE-FLEUR, femme de *Bernard*, Seigneur *de Caſtelbajac*.

IV. JEAN D'AURE, Vicomte de Larbouſt, Seigneur de Cardeilhac, Sarremezan, la Roque, &c., mort en 1545, avoit épouſé, 1° *Marie de Savignac*, fille de *N... de Savignac*, Seigneur de Belcaſtel en Rouergue, & nièce de *Jean*, Comte d'*Aſtarac*; 2° *Madeleine de Capdeville*, Dame de Saint-Guiraud, morte ſans enfans; 3° & *Iſabeau de Rivière*, fille de *N... de Rivière*, Vicomte de Labatut. Du premier lit vinrent:

1. GAILLARD, qui ſuit;
2. JEAN, rapporté après ſon frère aîné;
3. SAVARY, Seigneur de Peyre, Baron de Larbouſt, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance d'Antoine, Vicomte d'After, en 1567, nommé ſon Procureur pour le contrat de mariage de Philibert, ſon fils. Il épouſa *Andrée d'Antin*, veuve de *Claude de Caſtelnau*, Seigneur de la Loubère, & fille d'*Arnaud d'Antin*, Baron d'Andoins;
4. ROSE, femme de *Roger de Comminges*, Baron de Péguilhan.

Et du troiſième lit il eut:

5. & 6. JACQUES & ADRIEN.

V. GAILLARD D'AURE, Vicomte de Larbouſt, Seigneur de Cardeilhac, Sarremezan, Lodes, &c., Sénéchal de Nébouzan, mourut, ſans poſtérité, en 1569, de ſon mariage contracté, le 15 Janvier 1532, avec *Madeleine d'Aſpremont*, fille de *Pierre*, Vicomte d'Orthez, & de *Quitterie de Gramont*.

V. JEAN D'AURE, IIe du nom, Seigneur du Mont en Aſtarac, ſecond fils de JEAN, & de *Marie de Savignac*, ſa première femme, fut, après la mort de ſon frère aîné, Vicomte de Larbouſt, Seigneur de Cardeilhac, Sarremezan, Lodes, &c. Il épouſa, par contrat du 4 Février 1553, *Aubriette de Lortet*, fille & héritière de *Corberan*, Seigneur de Lortet, Sénéchal des Quatre-Vallées, & d'*Iſabeau de Rivière*. Il fut ſtipulé, par leur contrat de mariage, que l'aîné des enfans ſuccéderoit aux biens de la Maiſon D'AURE, & que le puîné hériteroit de ceux de la Maiſon de *Lortet*, & en porteroit le nom & les armes. De cette alliance vinrent:

1. CORBERAN, mort ſans avoir été marié;
2. ISABEAU, mariée à *Bernard d'Aſtorg*, Seigneur de Montbartier, dont les enfans ont hérité du Vicomté de Larbouſt & des Seigneuries de Cardeilhac, Lodes & Sarremezan.

Cette branche aînée portoit pour armes: *d'argent, au lévrier rampant de ſable.*

BRANCHE
des Seigneurs, Comtes & Ducs de GRAMONT, *Pairs de France.*

II. SANCHE-GARCIE D'AURE, ſecond fils de SANCHE-GARCIE, & de *Bertrande de Juſſan*, fut Seigneur de Haut-Faget, & Sénéchal de Bigorre. Il fit hommage au Roi le 19 Janvier 1447, de la Seigneurie de Haut-Faget, & fut tué, en 1458, au ſiège du Château de Garris en Navarre, ſervant dans la Compagnie du Comte *de Foix*. Il avoit épouſé, le 23 Avril 1417, *Anne*, Vicomteſſe d'*After*, fille unique de *Jean*, IIIe du nom, Vicomte d'*After*, & de *Marie de Caupenne*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et TRISTAN, Evêque de Conſerans, puis d'Aire, l'un des Procureurs de Gaſton, Comte de Foix, pour traiter le mariage de

ſon fils avec MADELEINE DE FRANCE, ſœur du Roi LOUIS XII, en 1461. Il mourut nonagénaire le 1er Octobre 1509.

SANCHE-GARCIED'AURE portoit pour armes : *d'argent, au lévrier rampant de ſable, à la bordure de même, chargée de* 8 *bezans d'or.*

III. JEAN D'AURE, Ier du nom, Vicomte d'Aſter en Bigore, paſſa, dit un Mémoire, les Monts vers la Haute-Navarre, en 1496, pour le ſervice du Roi & de la Reine de Navarre, contre le Comte de Lérins & ſes adhérans, & mourut dans ce voyage. Il avoit épouſé *Iſabeau de Béarn*, dont :

1. JEAN, Vicomte d'Aſter, mort ſans alliance;
2. MANAUD, qui ſuit ;
3. JACQUES, Protonotaire Apoſtolique, Archidiacre des Angles & Archiprêtre de Bagnères en 1525 ;
4. CATHERINE-MARIE, alliée 1° à *N... de Mauléon*, duquel elle fut ſéparée ; & 2° à *Charles d'Eſpagne*, Seigneur de Ramefort, troiſième fils de *Mathieu d'Eſpagne*, Seigneur de Monteſpan, & de *Catherine de Foix-Rabat*. Elle teſta le 12 Juillet 1531 ;
5. Et FRANÇOISE, mariée, le 2 Février 1517, à *Antoine de Carmain*, Seigneur de Nègrepeliſſe, Baron de Larnac, fils de *Pierre de Carmain*, Seigneur de Nègrepeliſſe, & de *Catherine d'Arpajon*.

IV. MANAUD D'AURE, Vicomte d'Aſter, eut du Roi FRANÇOIS Ier, une Compagnie de 50 lances, le 3 Mars 1528, avec laquelle il ſervit dans toutes les guerres d'Italie, & fut fait priſonnier à Naples. Il mourut le 5 Juin 1534, & fut enterré aux Jacobins de Bagnères, fondés par ſes prédéceſſeurs, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1525, *Claire de Gramont*, ſœur & héritière de *Jean*, Seigneur *de Gramont*, & fille de *François*, Seigneur *de Gramont*, & de *Catherine d'Andouins*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, femme de *François*, Baron *de Mauléon* en Gaſcogne.

V. ANTOINE D'AURE, Ier du nom, dit DE GRAMONT, Vicomte d'Aſter, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut ſubſtitué par ſa mère au nom & aux armes DE GRAMONT, c'eſt de lui que deſcendent les Seigneurs DE GRAMONT d'aujourd'hui ; il étoit Gentilhomme ordinaire du Roi, lorſque HENRI II lui fit don, & à ſa femme, du Greffe des Eaux & Forêts de Poitou, le 12 Février 1558. Il fut Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant au Royaume de Navarre & pays de Béarn, par Lettres du 16 Octobre 1572 ; ſervit le Roi à la guerre contre l'Empereur, à la priſe de Calais & à la conquête du Boulonnois ; ſoutint puiſſamment le parti Huguenot pendant les troubles, & fut en grand crédit auprès de la Reine de Navarre ; mais ayant abjuré les nouvelles opinions, il ſervit fidèlement le Roi HENRI III juſqu'à ſa mort, arrivée en 1576. Il portoit pour armes : *écartelé, au* 1 *d'or, au lion d'azur*, qui eſt DE GRAMONT ; *aux* 2 *&* 3 *de gueules, à* 3 *flèches d'or, poſées en pal, empennées & armées d'argent*, qui eſt D'ASTER ; *& au* 4, D'AURE. Il avoit épouſé, le 24 Septembre 1549, *Hélène de Clermont*, Dame de Traves & de Toulongeon, fille unique de *François*, Seigneur de Traves & de Toulongeon, & *d'Hélène Gouffier*. Ils eurent :

1. PHILIBERT, qui ſuit ;
2. JEAN-ANTOINE, Vicomte d'Aſter, mort jeune ;
3. THÉOPHILE, dit AMÉDÉE, Seigneur de Muſſidan, qui n'eut point d'enfans de *Charlotte de Clermont*, Dame de Toulongeon, ſon épouſe, fille de *Claude*, Seigneur de Toulongeon, & de *Perronne de la Chambre*. Il mourut d'un coup de mouſquet qu'il reçut à Bar-ſur-Seine en 1597 ;
4. MARGUERITE, mariée à *Jean de Durfort*, Seigneur de Duras, fils aîné de *Simphorien*, Seigneur *de Duras*, & de *Barbe de Cauchon de Maupas*. Il fut tué, ſans enfans, près de Libourne, pendant les troubles ;
5. Et CLAIRE-SUSANNE, morte ſans enfans de *Henri des Prez*, Seigneur de Montpezat, Capitaine de 50 hommes d'armes, fils de *Melchior*, Seigneur de Montpezat & du Fou, & de *Henriette de Savoie*, Marquiſe de Villars.

ANTOINE D'AURE eut encore pour fils naturel, MARCILIEN DE GRAMONT.

VI. PHILIBERT DE GRAMONT & de Toulongeon, Comte de Gramont & de Guiche, Vicomte d'Aſter, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Maire de Bayonne, Sénéchal de Béarn, eut un bras emporté d'un coup de canon au ſiège de la Fère, au mois d'Août 1580, dont il mourut âgé d'environ 28 ans. Il avoit épouſé, par traité du 7 Août 1567, *Diane*, dite *la belle Coriſande d'Andouins*, Vicomteſſe de Louvigny, Dame de Leſcun, fille unique de *Paul*, Vicomte de Louvigny, Seigneur de Leſcun, & de *Marguerite de Cauna*. Elle rendit des ſervices conſidérables, pendant les guerres de la Religion, à HENRI IV, alors Roi de Navarre, & eut :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, femme de *François Nompar de Caumont*, Comte de Lauzun, Capitaine de 50 hommes d'armes, fils de *Gabriel*, Comte de Lauzun, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Charlotte d'Eſtiſſac*.

PHILIBERT DE GRAMONT portoit pour armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, à* 3 *faſces ondées d'argent*, qui eſt DE TOULONGEON ; *aux* 2 *&* 3 *de gueules, à* 3 *jumelles d'argent*, qui eſt DE SAINT-CHÉRON ; *& ſur le tout écartelé, au* 1 DE GRAMONT ; *au* 2 D'ASTER ; *au* 3 D'AURE ; *& au* 4 *d'argent, au chef denché de* 3 *pièces d'azur*, qui eſt DE MUCIDAN.

VII. ANTOINE DE GRAMONT, IIe du nom, Comte de Gramont, de Guiche & de Louvigny, Vicomte d'Aſter, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Roi de Navarre, Gouverneur & Maire perpétuel & héréditaire de Bayonne, ſe trouva au ſiège de Laon en 1594 ; ſe ſignala l'année ſuivante au combat de Fontaine-Françoiſe, & ſervit le Roi Louis XIII en diverſes occaſions contre les Huguenots ; contraignit l'Amirante de Caſtille de lever le ſiège de Bayonne en 1636 ; depuis il obtint un Brevet de Duc & Pair du Roi Louis XIV, le 13 Décembre 1643, & mourut au mois d'Août de l'année 1644. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 1er Septembre 1601, *Louiſe de Roquelaure*, morte en 1610, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur *de Roquelaure*, Maréchal de France, & de *Catherine d'Ornezan*, ſa première femme ; & 2° par contrat du 29 Mars 1618, *Claude de Montmorency*, fille aînée de *Louis*, Baron de Bouteville, Gouverneur & Bailli de Senlis, & de *Charlotte-Catherine de Luxe*. Du premier lit il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. ROGER, Comte de Louvigny, tué en duel en Flandre, le 18 Mars 1629, & enterré en l'Egliſe de Notre-Dame-du-Lac, près de Bruxelles.

Et du ſecond lit vinrent :

3. HENRI, Comte de Toulongeon, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, en conſidération de ſes ſervices au ſiège d'Arras, Lieutenant au Gouvernement de la Baſſe-Navarre, mort ſans alliance le 1er Septembre 1679 ;
4. PHILIBERT, Comte DE GRAMONT, Chevalier, des Ordres du Roi, Gouverneur du pays d'Aunis. Il ſe diſtingua au ſiège de Trino en 1643 ; au combat de Fribourg en 1644 ; à la bataille de Nordlingen en 1645 ; à celle de Lens en 1648, & à la levée du ſiège d'Arras en 1654 ; ſuivit le Roi à la conquête de la Franche-Comté en 1668, & de la Hollande en 1672 ; ſe trouva aux ſièges de Maëſtricht en 1673, de Cambrai en 1677, & de Namur en 1678. Le Comte *de Toulongeon*, ſon frère, l'inſtitua pour héritier par ſon teſtament, & le Roi lui donna la Lieutenance-Générale du Gouvernement de Béarn, dont il ſe démit en faveur du Marquis *de Feuquières*, ſon neveu. Il mourut le 30 Janvier 1707, âgé de 86 ans, & avoit épouſé *Eliſabeth Hamilton*, Dame du Palais de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, fille de *Georges*, Comte d'*Hamilton*, d'une des plus illuſtres Maiſons d'Ecoſſe, & de *Marie Butler*. Elle mourut le 3 Juin 1708, âgée de 67 ans, laiſſant deux filles :

   CLAUDE-CHARLOTTE, mariée, le 6 Avril 1694, à *Henri Howard*, Comte de Stafford, dit *le Mylord Stafford*, fils de *Guillaume Howard*, créé Vicomte de Stafford le 11 Novembre 1640, & de *Marie*, ſœur & héritière de *Henri*, Baron *de Stafford* ;

   Et MARIE-ELISABETH, née le 27 Décembre 1667, Abbeſſe de Sainte-Marine du Pouſſay en Lorraine, morte en 1706 ;

5. SUSANNE-CHARLOTTE, mariée à *Henri Mitte* Marquis de Saint-Chamond, Comte de Miolans, fils de *Melchior Mitte*, Comte de Miolans, Marquis de Saint-Chamond, Seigneur de Chevrières, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Iſabeau de Tournon*. Son mari mourut en 1665, & elle le 31 Juillet 1688, ſans enfans ;
6. ANNE-LOUISE, mariée à Paris, le 26 Juin 1647, à *Iſaac de Pas*, Marquis de Feuquières, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur extraordinaire en Suède & en Eſpagne, dont 7 fils & une fille. Elle eſt morte le 21 Septembre 1666, & lui le 6 Mars 1688 ;
7. FRANÇOISE-MARGUERITE-BAYONNE, mariée à *Philippe*, Marquis *de Lons* en Béarn, morte ;
8. Et CHARLOTTE-CATHERINE, Abbeſſe de Notre-Dame-du-Ronceray d'Angers, & auparavant de Saint-Auſony d'Angoulême. Elle eſt morte en 1714.

VIII. ANTOINE DE GRAMONT, IIIe du nom, Duc & Pair de Gramont, Souverain de Bidache, Comte de Guiche & de Louvigy, né à Hagetmau en 1604, porta les armes fort jeune, & ſe ſignala, en 1630, à la défenſe de Mantoue, où il fut bleſſé. Quelque tems après il alla en Allemagne, & ſe trouva aux combats d'Hautrement, de Vaudrevanges &

de Leſſons en 1635, & l'année ſuivante au ſecours de Colmar, de Schleſtadt & de Haguenau. Il aſſiſta au ſiège de Landrecies & au combat de Pont-de-Vaux en 1637; l'année d'après, étant allé en Piémont, il ſecourut Verceil, & ſervit au ſiège de Chivaſſo en 1639. Il fut fait, la même année, Meſtre-de-Camp du Régiment des Gardes, & ſervit en cette qualité au ſiège d'Arras en 1640; fut Lieutenant-Général de l'armée qui prit, en 1641, Aire, la Baſſée & Bapaume. Le Roi l'honora de la dignité de Maréchal de France le 22 Septembre de la même année. Il fut défait au combat de Honnecourt, au mois de Mai 1642; ſe diſtingua à celui de Fribourg & à la priſe de Philippsbourg en 1644; fut pris à la bataille de Nordlingen en 1645; & à ſon retour il ſervit au ſiège de Lérida en 1647, & à la bataille de Lens en 1648. Il témoigna une grande fidélité pour ſon Souverain pendant les guerres civiles. Le Roi l'envoya, en 1657, comme Ambaſſadeur extraordinaire, à la Diete tenue à Francfort pour l'élection de l'Empereur. Deux ans après, il l'envoya encore en Eſpagne pour le mariage de Sa Majeſté avec MARIE-THÉRÈSE, Infante d'Eſpagne, dont il fit la demande; le Roi lui donna le Collier de ſes Ordres en 1662. Il fut compris au brevet accordé à ſon père, & fut créé Duc & Pair pour hoirs mâles en Novembre 1648, & le 15 Décembre 1663, S. M. le fit recevoir. Il ſuivit le Roi à la campagne de 1667 en Flandre, & mourut à Bayonne le 12 Juillet 1678. C'étoit un Seigneur d'un mérite ſingulier, honnête, généreux, qui parloit agréablement, & qui a fait de ſon tems l'ornement de la Cour de France. Il portoit pour armes : *écartelé, au* 1 DE GRAMONT; *aux* 2 *&* 3 *d'*ASTER; *au* 4 *d'*AURE; *& ſur le tout : écartelé, aux* 1 *&* 4 *de* SAINT-CHÉRON, *& aux* 2 *&* 3 DE TOULONGEON. Il avoit épouſé, à Paris, le 28 Novembre 1634, *Françoiſe-Marguerite de Chivré*, morte au mois d'Avril 1689, fille d'*Hector de Chivré*, Seigneur du Pleſſis, de Frazé & de Rabeſtain, & de *Marie de Conan*, dont :

1. ARMAND, Comte de Guiche, Lieutenant-Général des Armées du Roi, reçu en ſurvivance au Gouvernement de Béarn & de Navarre, & Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes au mois de Février 1658. Il fit ſes premières armes au ſiège de Landrecies en 1655; ſe trouva à celui de Valenciennes en 1656, & deux ans après, à la priſe de Dunkerque; ſe ſignala au combat naval donné au Texel par les Hollandois contre les Anglois, le 11 Juin 1666; y fut bleſſé au bras & à l'épaule d'un éclat de canon, & y perdit trois de ſes domeſtiques; ſe diſtingua au paſſage du Rhin près de Tolhuys, le 12 Juin 1672 : ce fut lui qui haſarda le paſſage le premier, & fut loué du Roi en cette occaſion pour ſa conduite. Il mourut à Creutzenach le 29 Novembre 1673, âgé de 36 ans; ſon corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Egliſe des Capucines. Il avoit épouſé, le 23 Janvier 1658, *Marguerite-Louiſe de Béthune*, fille de *Maximilien-François*, Duc de Sully, Pair de France, & de *Charlotte Séguier*. Étant veuve ſans enfans, elle ſe remaria, à Verneuil, le 6 Février 1681, à *Henri de Daillon*, Duc du Lude, Pair de France, fils de *Timoléon de Daillon*, Comte du Lude, & de *Marie de Feydeau*. Elle mourut à Paris le 25 Janvier 1726;
2. ANTOINE-CHARLES, qui ſuit;
3. CATHERINE-CHARLOTTE, morte à Paris le 4 Juin 1678, âgée de 39 ans, & enterrée aux Capucines. Elle avoit épouſé, à Pau, le 30 Mars 1660, *Louis Grimaldi*, Duc de Valentinois, Pair de France, Prince de Monaco, fils d'*Hercule Grimaldi*, Marquis des Beaux, & de *Marie-Aurélie Spinola*;
4. Et HENRIETTE-CATHERINE, femme d'*Alexandre de Canouville*, Marquis de Raffetot en Normandie, après la mort duquel, arrivée au mois de Janvier 1681, elle ſe rendit Religieuſe aux Filles du Saint-Sacrement à Paris. Voyez CANOUVILLE.

IX. ANTOINE-CHARLES DE GRAMONT, Duc & Pair de France, Comte de Guiche & de Louvigny, Vice-Roi de Navarre & de Béarn, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon-d'Or, Gouverneur de Bayonne, ſe diſtingua à la conquête de Hollande avec le Comte *de Guiche*, ſon frère, en 1672 (il étoit alors connu ſous le nom de Comte *de Louvigny*), & au ſiège de Beſançon en 1674. Il prêta ſerment au Parlement, comme Duc & Pair de France le 8 Octobre 1678, mourut le 25 du même mois en 1720, & fut enterré à St.-Roch. Il avoit épouſé, 1° le 15 Mai 1668, *Charlotte de Caſtelnau*, morte à Paris après une longue maladie, le 29 Janvier 1694, âgée de 46 ans, fille de *Jacques*, Marquis *de Caſtelnau*, Maréchal de France, & de *Marie Girard*; & 2° le 18 Avril 1704, *Anne Baillet de la Cour*, morte ſans enfans, fille de *Nicolas Baillet de la Cour*, & de *Marie de Godefroy*. Du premier lit ſont ſortis :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Catherine-Charlotte, Dame d'honneur, de la Reine, en 1728, morte à Paris le 25 Janvier 1739, âgée de 69 ans. Elle avoit épouſé, le 17 Décembre 1693, *Louis-François*, Duc *de Boufflers*, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *François*, IIe du nom, Seigneur *de Boufflers*, Comte de Cagny, Vicomte de Ponche, Pair de Ponthieu, & de *Louiſe le Vergeur*.

Antoine-Charles, Duc de Gramont, portoit : *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Gramont, *aux* 2 *&* 3 *d'*Aster ; *& ſur le tout de gueules, à* 4 *otelles*, ou *à la croix pattée d'argent*.

X. Antoine, IVe du nom, Duc de Gramont, Pair de France, d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie, créé Brigadier en 1694, nommé Meſtre-de-Camp-Général des Dragons en 1698, Maréchal-de-Camp en Janvier 1702 ; ſervit en Flandre les campagnes ſuivantes ; fut fait Colonel-Général des Dragons en 1703 ; ſe ſignala au combat d'Eeckeren le 30 Juin de la même année ; fut nommé Colonel des Gardes-Françoiſes & Lieutenant-Général en Octobre 1704 ; chargea pluſieurs fois les ennemis à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706 ; fut bleſſé dangereuſement la veille de la ſanglante bataille de Malplaquet en 1709 ; ſervit à la priſe de Fribourg en 1713 ; fut fait Maréchal de France le 2 Février 1724, dont il prêta ſerment le 10 du même mois, & mourut le 16 Septembre 1725, âgé de 53 ans, 8 mois. Il avoit épouſé, le 13 Mars 1697, *Marie-Chriſtine de Noailles*, morte à Paris le 14 Février 1748, âgée de 77 ans, fille d'*Anne-Jules*, Duc *de Noailles*, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Françoiſe de Bournonville*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-Antoine-Armand, qui ſuit ;
2. Louis, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
3. Louis-François, Chevalier de Malte, mort le 11 Octobre 1714, âgé de 6 ans & 26 jours ;
4. Marie-Adélaïde, alliée, le 30 Décembre 1715, à *François-Armand de Gontaut-Biron*, Duc de Gontaut, Pair de France, Brigadier de Cavalerie, Meſtre-de-Camp du Régiment Dauphin, &c., dont poſtérité. Voy. GONTAUT-BIRON. Elle a été Dame du Palais de la Reine, eſt morte à Paris le 25 Mars 1740, âgée de 40 ans, & a été enterrée aux Carmélites de la rue Chapon ;
5. Et Catherine-Charlotte-Thérèse, mariée 1° le 27 Mars 1719, à *Philippe-Alexandre*, Prince *de Bournonville*, ci-devant Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort en 1727, ſans enfans ; & 2° le 26 Mars même année, à *Jacques-Louis de Rouvroy-Saint-Simon*, Duc de Saint-Simon, dit *de Ruffec*, Pair de France, &c., dont des enfans. Voy. ROUVROY-SAINT-SIMON (de). Elle eſt morte à Paris le 21 Mars 1755, âgée de 48 ans, & a été inhumée à Saint-Sulpice.

XI. Louis-Antoine-Armand, Ier du nom, Duc de Gramont, Pair de France, Sire de Leſparre, Seigneur de Guiche, de Louvigny, &c., Brigadier des Armées du Roi, reçu le 17 Janvier 1717, Colonel des Gardes-Françoiſes, Gouverneur & Lieutenant-Général de Navarre & du pays de Béarn, & des Ville, Château & Citadelle de Bayonne, né le 20 Mars 1688, prêta ſerment au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 6 Avril 1713 ; a été nommé Chevalier des Ordres, le 2 Février 1728 ; fait Maréchal-de-Camp au mois d'Avril 1727 ; Lieutenant-Général le 1er Août 1734 ; eſt mort à Paris le 16 Mai 1741, & a été enterré le 18 dans l'Egliſe des Capucines, place Vendôme, en la Chapelle de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, le 3 Mars 1710, *Louiſe-Françoiſe d'Aumont de Crevant d'Humières*, fille de *Louis*, & d'*Anne-Julie de Crevant d'Humières*. Elle eſt morte à Paris d'une fluxion de poitrine, dans la 51e année de ſon âge, le 9 Septembre 1742. Le Roi lui avoit donné, après la mort du Duc de Gramont, ſon mari, une penſion de 10000 livres, à prendre ſur le Gouvernement du Royaume de Navarre, que Sa Majeſté avoit donné au Comte de Gramont, ſon beau-frère. De ce mariage elle a eu :

1. Antoine, Comte de Guiche, né le 20 Octobre 1711, mort enfant ;
2. Louis-Marie, né le 7 Août 1713, mort jeune ;
3. Louise-Marie-Victoire, née le 26 Juillet 1723, morte le 11 Janvier 1756, femme d'Antoine-Antonin de Gramont, Duc de Leſparre, dont il ſera parlé ci-après ;
4. Et Louise-Charlotte, née le 11 Juillet 1725, morte à Paris d'une fluxion de poitrine, le 3 Avril 1742, dans ſa 17e année, & enterrée dans la ſépulture de la Maiſon de Gramont, en l'Egliſe des Capucines. Elle avoit épouſé, le 3 Février 1740, *Charles-Louis de Lorraine*, Comte de Brionne, né en Septembre 1725, qui fut fait Gouverneur de la Province d'Anjou, & Gouverneur particulier des Ville & Château d'An-

gers & des Ponts-de-Cé au mois d'Avril 1740, par la démiſſion volontaire de ſon père. Voy. LORRAINE.

XI. Louis de Gramont, ſecond fils d'Antoine, IVe du nom, Maréchal de France, & de *Marie-Chriſtine de Noailles*, né le 29 Mai 1689, appelé d'abord *Comte de Gramont;* devenu Duc de Gramont, Pair de France, par la mort de ſon frère aîné, fut reçu Enſeigne dans la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes Françoiſes le 13 Mai 1705; eut un Régiment de Dragons après la mort de M. d'Aubigny, tué à la bataille de Ramillies le 22 Mai 1706; Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourbonnois; Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719; Gouverneur de Ham; reçu Chevalier des Ordres le 2 Février 1728; Maréchal-de-Camp à la promotion du 7 Mars 1734; Directeur-Général de l'Infanterie au mois d'Octobe 1735; Lieutenant-Général le 24 Février 1738; a eu, le 25 Mai 1741, le Régiment des Gardes-Françoiſes & le Gouvernement du Royaume de Navarre, de la Principauté de Béarn, des Ville & Citadelle de Bayonne, pays en dépendans, le tout vacant par la mort du Duc de Gramont, ſon frère aîné; il n'y eut que le Gouvernement de la Citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port qui en fut diſtrait & donné au Sieur Magon de Tiolaye, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes, qu'il quitta à cauſe de ſon grand âge. Il fut reçu Duc & Pair de France au Parlement de Paris le 15 Mars 1742, & tué d'un coup de canon dans la cuiſſe, étant à la tête du Régiment des Gardes-Françoiſes, à la bataille de Fontenoy en Flandre, le 11 Mai 1745. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1720, *Geneviève de Gontaut*, fille de *Charles-Armand de Gontaut*, Duc de Biron, Pair de France, & de *Marie-Antonine de Bautru-Nogent*. De ce mariage ſont nés :

1. Antoine-Antonin, qui ſuit;
2. Antoine-Adrien-Charles, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
3. Et Marie-Chrétienne-Christine, née le 15 Avril 1721, accordée en Mai 1731, mariée, en 1732, à *Yves-Marie de Recourt-de-Lens*, Comte de Rupelmonde, &c., né le 22 Décembre 1707, Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Alſace, Colonel à la ſuite de ce Régiment, puis Colonel du Régiment d'Infanterie d'Angoumois le 20 Février 1734, &c. Il a été tué en Allemagne, en 1743, à la retraite du Marquis de Ségur, de l'Electorat Palatin, qui avoit ſous ſes ordres un corps de troupes Françoiſes. Voy. RECOURT, branche des Seigneurs & Comtes de Rupelmonde. Marie-Chrétienne-Christine de Gramont avoit été nommée, le 25 Mai 1741, Dame du Palais de la Reine, ſur la démiſſion volontaire de la Comteſſe *de Rupelmonde*, ſa belle-mère, & au mois de Juin 1751, elle s'eſt retirée au Couvent des Carmelites de la rue Saint-Jacques, où elle a pris l'habit de Religieuſe & fait profeſſion le 20 Octobre 1752.

XII. Antoine-Antonin de Gramont, par ſubſtitution faite au nom d'*Aure* & auſſi à ceux d'*Aſter*, de *Toulongeon* & de *Saint-Chéron*, Duc de Gramont, Pair de France, Souverain de Bidache en Navarre, Seigneur, Comte de Guiche & de Louvigny en Guyenne & Labour, Vicomte d'Aſter en Bigorre, Baron de Leſparre & autres Terres, Gouverneur de la Haute & Baſſe-Navarre & du Béarn, & Gouverneur particulier des Villes de Pau & de Bayonne, chef de ſa Maiſon, né le 19 Avril 1722, d'abord nommé le Comte *de Leſparre;* Colonel du Régiment de Bourbonnois, Infanterie en 1740; fait Brigadier le 1er Mai 1745; s'eſt démis de ſon Régiment & eſt devenu Duc de Gramont, Pair de France & Gouverneur de Navarre le 11 du même mois, par la mort de ſon père. Il a épouſé, 1° le 2 Mars 1739, Marie-Louise-Victoire de Gramont, ſa couſine germaine, née le 26 Juillet 1723, fille aînée & héritière de feu Louis-Antoine-Armand, Duc de Gramont, frère aîné du Duc Louis, & auſſi héritière, du chef maternel, de l'ancien Duché, aujourd'hui Sirerie d'Humières en Artois, du Comté de Monchy & autres Terres en Picardie. Elle eſt morte, âgée de 33 ans, le 11 Janvier 1756; & 2° le 16 Août 1759, *Béatrix de Choiſeul-Stainville*, Chanoineſſe de Remiremont, fille de *François-Joſeph*, Marquis *de Stainville*, & de *Marie-Louiſe de Baſſompierre*. Voyez CHOISEUL, branche des Barons de Beaupré, &c. Du premier lit ſont iſſus :

1. Louis-Antoine-Armand, qui ſuit;
2. Et N..... de Gramont, né le 18 Septembre 1748, appelé *le Marquis d'Humières*, mort le 14 Octobre 1750.

Et du ſecond lit vint :

Une fille.

XIII. Louis-Antoine-Armand de Gramont, IIe du nom, appelé *le Comte de Guiche*, né le 17 Septembre 1746, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 24 Juin 1763, *Philippine-Louiſe-Catherine de Noailles*, fille du Duc de ce nom.

XII. Antoine-Adrien-Charles de Gramont, frère cadet du Duc de Gramont, né le 22 Juillet 1726, d'abord appelé *Comte d'After*, enſuite Comte de Gramont, a d'abord ſervi dans le Régiment des Gardes-Françoiſes en qualité de Capitaine en 1740; a été fait enſuite Colonel du Régiment de Hainaut, Infanterie, le 11 Mai 1745; Brigadier le 20 Mars 1747; Colonel-Lieutenant du Régiment Dauphin le 1er Janvier 1748; Menin Surnuméraire de Monſeigneur le Dauphin, avec exercice, en Septembre 1752; & Maréchal-de-Camp le 1er Mai 1758. Il eſt mort le 22 Septembre 1762. La Maréchale de Gramont, ſon aïeule, décédée le 14 Février 1748, le fit ſon légataire univerſel. Il avoit épouſé, le 15 Mai de la même année, *Marie-Louiſe-Sophie de Faouq*, vulgairement *de Faux*, fille unique de *Guy-Etienne-Alexandre de Faouq*, Marquis de Garnetot, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, mort le 16 Mai 1734, âgé de 37 ans, & de *Charlotte-Sophie de Sonning*. Voyez FAUX. Elle a été nommée Dame du Palais de la Reine à la place de ſa belle-ſœur, la Comteſſe *de Rupelmonde*, qui avoit pris, comme on l'a dit, l'habit de Religieuſe Carmélite en Octobre 1752. Elle a eu de ſon mariage:

1. Antoine-Louis-Marie, appelé *le Comte de Louvigny*, né le 17 Août 1755;
2. Antoine-François, appelé *le Chevalier* de Gramont, né le 1er Septembre 1758;
3. Et Geneviève, appelée *Mademoiſelle* de Gramont, née le 28 Janvier 1750, mariée, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 26 Janvier 1766, avec *Pierre-Hyacinthe*, Comte d'*Oſſun*. Voy. OSSUN.

Les armes: *écartelé, au 1 d'or, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt de Gramont; *aux 2 & 3 de gueules, à 3 flèchés d'or, poſées en pal, armées & empennées d'argent*, qui eſt d'Aster; *au 4 d'argent, au lévrier de gueules, colleté & bouclé d'azur; à l'orle de ſable, ſemée de beſans d'or*, qui eſt d'Aure; *& ſur le tout de gueules, à 4 otelles d'argent*, qui eſt de Comminges.

De cette Famille étoit Roger de Gramont, Seigneur de Bidache, qui fut en réputation ſous le Roi Louis XII, qui l'envoya Ambaſſadeur à Rome. Il eut de *Léonore de Béarn*, fille unique de *Bernard*, Seigneur de Gerdereſt, & d'*Iſabeau de Gramont*, ſa ſeconde femme:

1. François, qui ſuit;
2. Louis, Vicomte de Caſtillon, &c.;
3. Charles, Evêque de Conſerans, puis d'Aire, & enſuite Archevêque de Bordeaux, qui mourut en 1545;
4. Gabriel, nommé *le Cardinal de Gramont;*
5. Jean, Seigneur de Roquefort;
6. Hélène, femme de *Jean*, Seigneur d'*Andouins;*
7. Quitterie, qui prit alliance avec *Pierre d'Aſpremont*, Vicomte d'Orthez;
8. Et Iseult, mariée à *Jean de Sétrecoin*, Seigneur de Saint-Peyres.

François de Gramont mourut dans les guerres de Naples et laiſſa de *Catherine d'Andouins:*

Jean, mort ſans poſtérité;
Et Claire, qui s'eſt mariée, le 23 Novembre 1525, à *Manaud d'Aure*, Vicomte d'After. Elle mourut, en 1534, en même tems que le Cardinal de Gramont, ſon oncle; & ſon mari mourut dans la même année, après avoir ſervi le Roi François Ier dans les guerres d'Italie. Voy. GRAMONT D'AURE.

Les armes: *d'or, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules.*

GRAMONT-VACHÈRES. Cette Maiſon, établie en Dauphiné dans le milieu du XVe ſiècle, eſt originaire de Navarre, & une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Gramont, ſi fameuſe dans les révolutions de ce Royaume.

I. Robert de Gramont, dit *le gros Robert*, prit le parti de la France, en 1441 & 1442, lorſque Charles VII, accompagné du Dauphin, ſon fils, fit les ſiéges de Dax & de Tartas; il s'attacha ſurtout au Dauphin de France, depuis Roi Louis XI, qu'il ſuivit, lorſqu'il ſe retira en Dauphiné, lequel le fit ſon Ecuyer, & Capitaine-Châtelain de Gigors, par Brevet du 4 Mars 1446, puis de Montmeyran, Creſt & Charpey, par Brevet du 19 Mai 1447. Louis, *Dauphin de France, pour attirer ledit* Robert de Gramont *dans la Province de Dauphiné, & parce qu'il fut délibéré ſe marier en ladite Province, & de*

tout point ſi habiter & demeurer, lui fit don, par Lettres-Patentes données à Valence le 5 Juin l'an de grâce 1453, des lods & ventes, de toutes & chacunes les choſes tant rentes, maiſons, terres, prés & vignes, que autres poſſeſſions quelconques, mouvant de ſon Fief & Seigneurie, que ledit ROBERT acquérera ou pourra acquérir dorénavant en ſon dit pays, en quelque manière que ce ſoit. Ces Lettres-Patentes ſont ſignées par Monſeigneur le Dauphin, les Gouverneur & Maréchal de Dauphiné, & autres préſens, ſigné *Bourré*, avec paraphe, & le ſceau en cire rouge. A ces Lettres ſont joints le conſentement de Nicolas Erlant, Tréſorier-Général des Finances, en tant que de beſoin, ſigné de lui le 29 Juillet l'an 1453, & l'enregiſtrement du Parlement de Dauphiné, fait en préſence de Louis de Laval, Seigneur de Châtillon, Gouverneur de Dauphiné, du 29 Juillet l'an du Seigneur 1453, ſigné *Chanterel*, avec un ſceau pendant. ROBERT DE GRAMONT devint Seigneur de Vachères & Co-Seigneur de Montclard. Il eſt qualifié du titre de *noble & puiſſant Seigneur*, dans les actes qu'il paſſa avec la Nobleſſe. En reconnoiſſance de ſes louables & agréables ſervices, & en contemplation de ſon mariage, comme dit le Brevet, le Roi & le Dauphin donnèrent à ROBERT DE GRAMONT 200 écus neufs, pour avoir des robes à ſa femme. Il étoit alors Pannetier de France, ce qui prouve qu'en s'attachant au fils, il n'avoit pas déplu au père. En 1461 le Dauphin, devenu Roi, conſerva ROBERT DE GRAMONT dans tous ſes emplois, le fit de plus Capitaine de Sauveterre en Béarn, ſon Maître-d'Hôtel, Grand-Bailli du Gévaudan, & lui fit, par la ſuite, don de tous les lods & ventes de ce qu'il avoit acquis & pouvoit acquérir, mouvant de la directe de S. M. dans ſon pays du Dauphiné. Sauveterre n'eſt pas loin de Gramont, Bourg ſitué dans la Baſſe-Navarre, & Chef-Lieu de la Maiſon DE GRAMONT. Il a paſſé, en 1525, par le mariage de CLAIRE DE GRAMONT, dans la Maiſon d'*Aure*, dont ſont iſſus les Ducs DE GRAMONT. ARNAULT-GUILLAUME DE GRAMONT avoit, dès l'an 1253, mille ſols morlas de rente ſur la Baillie de Sauveterre. ROBERT DE GRAMONT vouloit, par cette Capitainerie, ſi éloignée de tous ſes établiſſemens, rappeler à ſa poſtérité ſon illuſtre origine. Il jouiſſoit de plus de 22000 livres des bienfaits du Roi, ce qui faiſoit alors un revenu très-conſidérable teſta en 1478, & mourut en 1482, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé, en 1453, de l'agrément du Roi & du Dauphin, *Claude de Chaſtellard*, d'une ancienne Maiſon du Dauphiné, qui ſubſiſte, fille de noble *Pierre de Chaſtellard*, & d'*Iſabelle de Berlion*, dont il eut cinq garçons, entr'autres:

EYNARD, fils aîné, qui ſuit;
Et trois filles.

II. EYNARD DE GRAMONT, inſtitué héritier univerſel par teſtament de ſon père, fut Seigneur de Vachères. CHARLES VIII, Roi de France, par Lettres-Patentes de 1484, le mit ſous ſa protection & ſauve-garde, avec tous ſes frères & ſœurs, qu'il releva, garantit & quitta, ainſi que lui, de tout ce qu'ils pourroient lui devoir, à raiſon des Seigneuries que feu leur père tenoit du Roi. Il épouſa, par contrat du 15 Juillet 1492, *Gerentonne de Poitiers*, fille de *François*, de l'illuſtre Maiſon des anciens Comtes ſouverains de *Valentinois* & de *Diois*, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. & 3. CHARLES & ANDRÉ, morts au ſervice.

III. GUILLAUME DE GRAMONT, Seigneur de Vachères, fils aîné & héritier univerſel, inſtitué par le teſtament de ſon père, du 23 Janvier 1519, épouſa 1° *Claire de la Baume-Suze*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur & Comte de Suze; & 2° *Jeanne d'Hoſtun-de-la-Baume*, fille d'*André d'Hoſtun*, Seigneur de la Baume, & d'*Iſabelle de Boniface*, Dame de la Fortereſſe en Dauphiné. Il fit ſon teſtament en 1562, par lequel il inſtitua JEAN, ſon fils aîné du ſecond lit, ſon héritier univerſel, & lui ſubſtitua LOUIS, ſon ſecond fils. Du premier lit il eut:

1. ROBERT, mort en bas âge;
2. CLAUDINE, mariée, 1° en 1542, avec noble *Pierre de Cardaillac*, fils de *Jean*, Seigneur du Bouſſet en Gévaudan; & 2° le 3 Janvier 1556, à *Jean d'Hoſtun*, Chevalier, Seigneur de la Baume, frère de ſa belle-mère.

Et du ſecond lit vinrent:

3. JEAN, qui ſuit;
4. Et LOUIS, rapporté après ſon frère.

IV. JEAN DE GRAMONT, Seigneur de Vachères, fut également attaché à la religion de ſes ancêtres, & à l'héritier légitime du Trône; il ſervit avec ſuccès & fidélité HENRI IV, qui

le fit Capitaine de 100 Chevaux-Légers de ſa garde ordinaire, & lui écrivit des lettres auſſi flatteuſes qu'honorables, que ſa Famille conſerve avec ſoin, & mourut, ſans enfans, en 1592, après avoir, par ſon teſtament de la même année, inſtitué pour héritier univerſel Louis de Gramont, ſon frère, & fait pour plus de 100000 écus de legs. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1591, *Louiſe de Budos*, fille de *Jacques*, Vicomte des Portes, Baron de Teyrargues, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine de Clermont*. Sa veuve épouſa, en ſecondes noces, *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Languedoc, dont naquit *Charlotte de Montmorency*, mariée, le 13 Mars 1609, avec Henri de Bourbon, IIe du nom, Prince de Condé.

IV. Louis de Gramont, Seigneur de Vachères, après la mort de ſon frère, ſecond fils de Guillaume, & de *Jeanne d'Hoſtun-de-la-Baume*, ſa ſeconde femme, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, fut pourvu de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers qu'avoit eue ſon frère, & ſervit avec diſtinction, comme le prouvent pluſieurs lettres qu'Henri IV lui écrivit. Il teſta le 9 Mai 1627, & mourut le 30 Mai 1630. Il avoit épouſé, le 30 Juillet 1597, *Louiſe d'Ancezune*, fille de *Roſtaing d'Ancezune-Cadart*, Baron du Thor, Seigneur de Caderoux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de *Madeleine de Tournon*, fille de *Juſt*, & de *Claude de la Tour-Turenne*. Celle-ci, par teſtament du 15 Juillet 1590, avoit légué à *Louiſe d'Ancezune*, ſa petite-fille, la ſomme de 5000 livres. Leurs enfans furent :

1. Rostaing, Seigneur de Vachères, Capitaine de 100 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, comme ſes père & oncle. Il teſta le 22 Décembre 1571, & mourut ſans alliance;
2. Jacques-François, qui ſuit;
3. Balthazar, mort Capitaine d'une Compagnie de gens de pied.

V. Jacques-François de Gramont, Seigneur de Riquemont, épouſa, par contrat du 15 Février 1652, *Marie de Gélas de Leberon*, ſeconde fille de *Fabien*, & d'*Anne de Moreton de Chabrillant*, dont il eut:

1. Philippe-Guillaume, qui ſuit;
2. Louis-Joseph, Chevalier de Malte & Commandeur de Peruis, qui ſe diſtingua dans les guerres de la Religion, & ſurtout à la conquête de la Morée & à la priſe de Coron, où il reçut pluſieurs bleſſures, & perdit la main droite. Il eſt mort en 1720;
3. 4. & 5. Et trois filles.

VI. Philippe-Guillaume de Gramont, Seigneur & Marquis de Vachères, élevé Page du Roi Louis XIV, ſuivit ce Prince aux campagnes de 1673, 1674 & 1675; eut un cheval tué ſous lui au ſiège de Maëſtricht; ſervit en qualité d'Aide-de-Camp du Marquis de Montauban, Lieutenant-Général, aux batailles de Senef & d'Altenheim, & quitta le ſervice en 1678. Le Roi, pour reconnoître les bons & recommandables ſervices de l'ancienne Maiſon de Gramont, érigea, en 1688, les Terres de Vachères, Rimont, Eſpenel, Saint-Benoît & la Chaudière, en *Marquiſat*, ſous le nom *de Vachères*, par Lettres-Patentes de cette même année, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dauphiné, en 1689, enſuite des procédure & enquête faites ſur cette Maiſon par Arrêts deſdites Cours. Philippe-Guillaume de Gramont, Marquis de Vachères, fut enſuite pourvu du Gouvernement des Ville & Château de Creſt en Dauphiné, où il mourut. Il avoit épouſé, en 1678, *Anne de Covet-de-Marignane*, fille de *Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Marignane & des Isles-d'Or, Baron de Bormes & de Treſſe, & Gouverneur pour le Roi des Isle & Fortereſſe de Portecros, & de *Blanche-Madeleine de Seytres-Caumont*, laiſſant pour enfans:

1. François-Paul, qui ſuit;
2. Claude-Joseph, lequel fut, en 1706, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie au Régiment de Coſſé en 1712. Il ſe trouva à la bataille de Guaſtalla, où il eut un cheval tué ſous lui, & mourut en 1737, Capitaine au Régiment de Fiennes;
3. Jean-Baptiste-Joseph, Chevalier de Malte, qui commença à ſervir en 1706, d'abord en qualité de Capitaine au Régiment de Gramont, Infanterie, enſuite au Régiment de Vermandois, dont il devint ſucceſſivement Major & Lieutenant-Colonel. Il fit toutes les campagnes de 1740, fut Commandant de la Citadelle d'Anvers; ſe trouva, en 1756, au ſiège de Mahon, où il eut la gloire d'emporter, par eſcalade, à la tête de pluſieurs Compagnies de Grenadiers, les Forts de Strugen & Darguil, & de contribuer, par ſa valeur, à l'importante conquête de

la Citadelle & du Fort Saint-Philippe; fut Commandant de Cittadella, & eſt mort en 1766, Commandeur de Comps & Maréchal-de-Camp, après 60 ans de ſervice;

4. Joseph-François, auſſi Chevalier de Malte, mort en 1763, auſſi Commandeur de Comps, & ancien Capitaine au Régiment de Meſtre-de-Camp-Général, Dragons;
5. Et Armande, Religieuſe de l'Abbaye de Sainte-Colombe-lès-Vienne.

VII. François-Paul de Gramont, Marquis de Vachères, ſervit d'abord dans le Régiment de Tournon, Infanterie; entra enſuite dans celui des Gardes-Françoiſes, où il fut Enſeigne & Sous-Lieutenant; quitta ce Corps en 1706, pour être Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom; fut fait Guidon des Gendarmes de Flandre en 1709, avec Brevet de Meſtre-de-Camp; ſe trouva cette même année à la bataille de Malplaquet, où il reçut un coup de fuſil qui lui traverſa l'épaule gauche, & pluſieurs coups de ſabre ſur la tête; fut pourvu, ſur la démiſſion de ſon père, du Gouvernement des Ville & Tour de Creſt; fait Guidon de la Compagnie des Ecoſſois en 1719; Enſeigne de celle de la Reine en 1720, & eſt mort en 1754. Il avoit épouſé, en 1719, *Marianne Gonthier*, première fille de *Louis*, Chevalier, Comte du Péroux, Baron d'Auvillars, Conſeiller au Parlement de Dijon, dont:

1. Marie-Philippe-Guillaume, qui ſuit;
2. Et Claude-Joseph-Hippolyte, Cornette, en 1743, au Régiment du Colonel-Général, mort en 1758, Capitaine au même Régiment.

VIII. Marie-Philippe de Gramont, Marquis de Vachères, Mouſquetaire du Roi de la première Compagnie en 1736, Aide-de-Camp du Maréchal de Maillebois, pendant la campagne de Corſe, en 1739, a levé, en 1742, une Compagnie de Cavalerie au Régiment de la Colonelle-Générale; s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été bleſſé à l'épaule; & eſt Gouverneur pour le Roi, de la Ville & du Château de Creſt. Il a hérité, par le teſtament d'*André-Joſeph d'Ancezune*, Duc de Caderouſſe, du 12 Octobre 1767, ſon parent paternel, de tous les biens de la Maiſon d'*Ancezune*, notamment du Duché de Caderouſſe, qui a paſſé ſur ſa tête, en vertu de l'érection faite en 1663, par le Pape Alexandre VII. Il en a prêté hommage à la Chambre Apoſtolique le 2 Juin 1768, ainſi que de la Baronnie de *Thor* dans le Comtat Venaiſſin, & du Marquiſat de *Codolet*, en Languedoc, érigé par Louis XIII, en 1622. Le Marquis de Gramont, Duc de Caderouſſe, a épouſé *Louiſe-Marie Gonthier*, fille d'*Anne Gonthier*, Baron d'Auvillars, premier Lieutenant de Roi de la Province de Bourgogne, d'une Maiſon noble & diſtinguée dès le règne de Charles VI, & de *Catherine-Hippolyte de Briſay*. Il a eu pour enfans:

1. Joseph-François-Marie-René, né en 1756, mort à Beſançon, en 1773;
2. André-Joseph-Hippolyte, Chevalier de Malte, né en 1761;
3. Louis-Philippe-Marie, auſſi Chevalier de Malte, né en 1767, mort de la petite-vérole à Lyon, en 1771;
4. Et Jeanne-Marie-Antoinette, née en 1765, morte auſſi de la petite-vérole à Lyon, la même année.

Les armes de cette Maiſon ſont: *d'or, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules.* Support: *un Mars qui combat contre un lion*, avec cette deviſe: *à reſiſtente coronor.*

*GRAMONT, GRAMMONT ou GRANMONT, en Franche-Comté: Terre & Seigneurie qui fut acquiſe, dans le XIIIe ſiècle, par Guillaume, fils de Guyot de Granges. Il échangea la Seigneurie d'*Uzelle*, que ſa femme *Iſabelle* lui apporta en dot, contre celle que les Prieur & Religieux de Maraſt avoient à Gramont.

Guyot, IIe du nom, ſon fils, en fit hommage, l'an 1311, à *Renaud de Bourgogne*, Comte de Montbéliard, & fut père de

Guillaume IIe, qui avoit épouſé *Guillemette de la Guiche*, & eut pour fils:

Guillaume IIIe, qui ne prit que le nom de Gramont, que ſa poſtérité a toujours gardé. Il épouſa *Marguerite*, fille de *Hugues de Fallon*, qui lui apporta les Terres de Fallon & de Roche-ſur-Linotte. Il en eut:

Jacques-Antoine, Seigneur de Gramont, de Fallon & de Granges en partie, qui épouſa, en 1402, *Jeanne de Coligny-d'Andelot*, laquelle lui porta en mariage la Seigneurie de Châtillon au Comté de Bourgogne, dont elle étoit héritière du chef de ſa mère, *Guyette de Châtillon*. Elle fut mère, entr'autres enfans, de

Guyot, IIIe du nom, Seigneur de Gramont, Chambellan de Philippe-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, qui épouſa, en 1435, *Marie*, fille & héritière de *Jean d'Arbon*, dont:

Etienne, Seigneur de Gramont, qui s'eſt

allié à *Marie de Saint-Aubin*, Dame de Conflandey. Il en eut :

JEAN, Seigneur DE GRAMONT & de Conflandey, marié, en 1491, avec *Guillemette*, héritière de *Fétigny*, dont entr'autres enfans :

JEAN DE GRAMONT, IIe du nom, dit *le jeune*, leur cinquième fils, qui fut Seigneur de Châtillon, Roche & Conflandey. Il épousa, en 1532, *Anne de Plaine*, & en eut :

GASPARD DE GRAMONT, qui s'est marié, en 1551, à *Adrienne de Joux*, Dame de Vellefaux, de laquelle vinrent :

1. JACQUES-ANTOINE, qui suit ;
2. Et ANTOINE, rapporté après la postérité de son frère aîné.

JACQUES-ANTOINE DE JOUX DE GRAMONT, créé Chevalier en 1618, obtint, en sa faveur, de PHILIPPE III, Roi d'Espagne, l'érection de la Terre de *Châtillon* en *Baronnie*, par Lettres du 29 Novembre 1626. Il avoit été substitué par sa mère aux nom & armes de *Joux*, & avoit épousé, en 1593, *Jeanne-Baptiste de Gramont-Vezet*, dont naquit :

JEAN-FRANÇOIS DE JOUX DE GRAMONT, Baron de Châtillon, qui s'est marié, en secondes noces, à *Adrienne-Thérèse de Binans*, Dame de Chambéria, qui le rendit père de

GABRIEL-PHILIPPE DE JOUX DE BINANS, dit DE GRAMONT, Baron de Châtillon, qui n'a laissé de sa femme, *Jeanne-Philippe de Poitiers*, qu'une fille unique :

MARIE-GABRIELLE-CHARLOTTE, riche héritière, qui n'étoit pas encore mariée en 1752.

ANTOINE DE GRAMONT, fils puîné DE GASPARD, & d'*Adrienne de Joux*, fut Seigneur DE GRAMONT, de Conflandey & de Frotey. Il épousa, en 1598, *Adrienne d'Andelot*, & en eut :

CLAUDE-FRANÇOIS DE GRAMONT, qui fut nommé, en 1651, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, en faveur duquel la Seigneurie de GRAMONT fut érigée en *Comté*, l'an 1656, par le Roi d'Espagne. Il fut nommé, en 1667, Gouverneur d'Arbois, Colonel de Cavalerie au Milanois, &c. De son mariage avec *Dorothée du Châtelet* naquit :

JEAN-GABRIEL, Comte DE GRAMONT, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, mort à la guerre d'Allemagne, qui avoit épousé *Hélène de Montaigu-Boutavent*, dont il reste pour fille unique & héritière de cette branche :

MARIE-BÉATRIX-OCTAVIE, veuve du Marquis *de Rosen*, seule héritière de sa branche.

Cette Maison, l'une des plus anciennes de la Province de Franche-Comté, est une branche de celle de *Granges*, dont on vient de parler, qui y floriſſoit dès le XIIe siècle. N'ayant point reçu de Mémoire, nous allons donner l'état actuel de la suivante, d'après le *Dictionnaire des Gaules*, tome III, p. 639.

LAURENT-THÉODULE DE GRAMONT, Baron de Melisey, épousa *Françoise de Poitiers*, dont il a eu :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, mort Archevêque de Besançon en 1717 ;
2. FERDINAND, Comte DE GRAMONT, Baron de Faucogney, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé en 1778, Commandant dans la Province de Franche-Comté, père de

   ANTOINE-PIERRE, d'abord Mestre-de-Camp de Cavalerie, ensuite Archevêque de Besançon en 1735, mort le 7 Septembre 1754, âgé de 69 ans.
3. Et MICHEL-DOROTHÉE, qui suit.

MICHEL-DOROTHÉE, Marquis DE GRAMONT, Baron de Villersexel, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier d'honneur au Parlement de Besançon, Grand-Bailli d'Epée d'Autun, & des pays de Montcenis et Semur, obtint en sa faveur, par Lettres du mois de Décembre 1718, registrées en la Chambre des Comptes de Dôle, l'érection de la Terre & Seigneurie de *Villersexel* en *Marquisat*, & épousa *Barbe-Maurice de Berbis*, Comtesse de Dracy, dont sont issus :

1. PIERRE, qui suit ;
2. FERDINAND, Comte DE GRAMONT, Colonel de Cavalerie, Brigadier & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1759, marié, 1° le 7 Octobre 1749, à *Marie-Flore-Aglaé de Fresnoy*, Vicomtesse de Berck, morte le 17 Septembre 1754, aux Eaux du Mont-d'Or en Auvergne, âgée de 28 ans ; & 2° à *N..... de Durfort-Civrac*, morte le 8 Avril 1765 ;
3. MARIE-ELISABETH, veuve de *Marc*, Marquis *de Salives* ;
4. HÉLÈNE-ANTOINETTE, mariée le 24 Février 1737, à *Jean-Baptiste*, Marquis *de Raincourt*, Seigneur de Fallon, Leugnes, Orsans, &c., dont postérité. Voyez RAINCOURT.
5. Et JEANNE-LOUISE, Abbesse de Poulangy.

PIERRE, Marquis DE GRAMONT, Lieutenant-Général des Armées du Roi, du mois de Décembre 1748, a épousé, en 1745, *N..... de Vaudrey de Beveuge*, dont un fils & une fille.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'or, écartelé, d'azur, à 3 buſtes de reine de carnation, 2 & 1, couronnés d'or à l'antique.*

GRAMONT, autre ancienne Famille de Rouergue, qui a poſſédé longtems la Terre de Gramont. Elle eſt connue ſous le nom de BARTHÉLEMY. Voyez BARTHÉLEMY-DE-GRAMONT.

GRANCEY, ancienne & illuſtre Maiſon éteinte, dont étoit MARGUERITE DE GRANCEY, fille de GUILLAUME, Seigneur de Larrey, & de *Laurette de Beauvoir-de-Châtelus*, mariée 1° à *Jean de Dinteville*, Seigneur des Chenets; & 2° à *Erard du Châtelet*, IIIe du nom, ſurnommé *le Grand*.

Cette Maiſon portoit pour armes: *d'or, au lion d'azur, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

* GRANCEY-LE-CHATEAU, Terre & Seigneurie en Champagne vers les frontières de la Franche-Comté, Diocèſe de Langres, qui fut portée en mariage par JEANNE, fille aînée D'EUDES, Seigneur de GRANCEY & de Louvois, à *Jean*, Seigneur de *Thil* & de Châteauvillain. Il fut triſaïeul d'*Anne*, qui devint héritière, en 1507, de *Grancey*, & de Châteauvillain. Elle épouſa *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel, dont le fils *Joachim* obtint du Roi HENRI II, l'érection de *Grancey* & de *Châteauvillain* en *Comté*. *Antoinette*, fille unique de *Joachim*, étant morte ſans poſtérité, le Comté de *Grancey* échut à ſa tante, *Anne de la Baume*, mariée, en ſecondes noces, à *Jean de Hautemer*, Seigneur de Fervacques, &c. Leur fils, *Guillaume de Hautemer*, Comte de *Grancey*, fut fait Maréchal de France & Chevalier des Ordres le 7 Janvier 1595. Ce Seigneur, en faveur duquel le Comté *de Grancey* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres, non regiſtrées, du mois de Décembre 1611, mourut en 1613, ſans poſtérité maſculine. Le Comté *de Grancey* fut le partage de ſa ſeconde fille, *Charlotte de Hautemer*, mariée, le 22 Mai 1588, à *Pierre Rouxel*, Baron de Médavy. Elle fut mère de *Jacques*, Comte *de Grancey*, créé Maréchal de France en 1651, qui, de *Catherine de Monchy*, eut *Pierre Rouxel*, IIe du nom, Comte *de Grancey*, marié avec *Henriette de la Palu*. D'eux naquit *Jacques-Léonor Rouxel*, Comte de Médavy & de *Grancey*, Chevalier des Ordres du Roi, fait Maréchal de France le 2 Février 1724, décédé le 6 Novembre 1725, laiſſant de *Marie-Thérèſe Colbert de Maulevrier*, pour fille unique, *Eliſabeth-Victoire Rouxel*, mariée, en 1713, à *François Rouxel*, Marquis *de Grancey*, ſon oncle, mort le 30 Juillet 1729, le dernier de ſa Maiſon. Le Comté *de Grancey* fut vendu & cédé, le 12 Mai 1730, avec les Baronnies de Marey & Solongey, pour ſes repriſes & conventions matrimoniales, à *Marie-Catherine Aubert-de-Tourny*, veuve, du 21 Août 1728, de *Louis-François Rouxel*, Marquis de *Grancey*, Chef d'Eſcadre. Cette Dame étoit ſœur de M. *de Tourny*, Intendant à Bordeaux. Voyez ROUXEL-MÉDAVY.

GRAND (LE), Famille de Normandie, Ecuyer, Seigneur de Croſton, Election d'Avranches, qui porte : *d'azur, à 3 ducs d'or, perchés ſur un tronc d'arbre du même, 2 & 1.*

GRAND (LE), même Province, Election de Bayeux & de Caen, dont les armes ſont : *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de 3 coqs mal ordonnés, de gueules, 1 en chef, tenant d'une de ſes pattes une branche de laurier de ſinople, & 2 en pointe.*

GRAND (LE), auſſi en Normandie, Ecuyer, Seigneur de Souchay, élection de Verneuil, qui porte : *d'hermine, à la bande de gueules, chargée de 3 molettes d'éperon d'or.*

GRAND (LE), autre Famille du même nom, de laquelle étoit LOUIS-HENRI LE GRAND, Seigneur de Boinville, né le 15 Avril 1735, fils de HENRI LE GRAND, Seigneur de Vaux, Maître des Comptes, & d'*Anne-Agnès de Blair*, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Mai 1755, & mort le 2 Août 1763.

Les armes: *d'azur, à une gerbe de blé d'or, accompagnée de 3 roſes du même.*

GRAND DE PLAINVILLE (LE), en Normandie. Montfaut met cette Famille de niveau avec les anciennes de la Province. On trouve dans ſon Recueil des Nobles, Diocèſe de Liſieux, Election de Pont-Audemer, Sergenterie du Meſnil, JEAN LE GRAND DE QUETTEVILLE.

N... LE GRAND DE PLAINVILLE, aujourd'hui vivant, en deſcend en ligne directe, & en poſſède encore une partie des biens. Il eſt fils de défunt LE GRAND DE PLAINVILLE, qui a ſervi pendant plus de 20 ans dans un Régiment d'Infanterie, depuis Saint-Chamond,

où il étoit devenu un des premiers Capitaines, & de *N... de la Haye,* d'une Famille noble, qui ſubſiſte dans le Pays de Caux, dont il eſt parlé dans le même recueil de Monfaut, & dont les armes ſont : *un échiquier d'argent & de gueules, au chef d'azur, faſcé de 3 beſans d'or*. M. DE PLAINVILLE tient la Terre de ce nom comme héritier de ſa branche principale. Le Grand-Prévôt des Etats d'Artois, ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de Berry, non marié, eſt de cette Famille.

Les armes : *d'hermine, au chevron de gueules, chargé de 3 molettes d'or.*

GRAND DE SAULON (LE), autre Famille, qui porte : *vairé de gueules & d'or.*

GRANDCHAMP, Famille noble, dont les armes ſont : *d'azur, à 3 trois bandes d'or.*

* GRANDE-BARRE (LA), Terre & Seigneurie conſidérable dans la Baſſe-Normandie, mouvante du Roi, à cauſe de ſon Duché d'Alençon, & compoſée de 5 Paroiſſes avec de grandes mouvances, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1750, en faveur d'*Ambroiſe de la Cervelle*, Seigneur de la Grande-Barre, du Déſert, du Féron, & en partie de Kerret & de la Lance, tant en conſidération de ſes ſervices, qu'à cauſe de ſon ancienne extraction, étant iſſu, comme il eſt porté dans ces Lettres, des anciens Barons de *la Courbonnaye*, connus depuis plus de 500 ans dans les Provinces de Normandie & de Bretagne, en qualité de Seigneurs d'une partie de l'Avranchin, leſquels ont tenu rang dans les armées & à la Cour des Rois, entr' autres *Sylveſtre de la Cervelle*, Evêque de Coutances, Grand-Aumônier de France, & depuis connu ſous le nom *de la Cervelle-du-Déſert*, & dont les alliances ont toujours répondu à leur nobleſſe. Voyez CERVELLE-DU-DÉSERT.

* GRANDE-GUERCHE, Seigneurie érigée en *Marquiſat*, en faveur de *Jacques-François Barin de la Galiſſonnière*, par Lettres du mois d'Août 1701, enregiſtrées le 4 Septembre 1702.

GRANDES DE SILLANS (DES), Famille noble, qui porte : *d'azur, à 3 grenades d'or, fruitées de gueules.*

GRAND'HOMME DE GIZEUX, en Anjou. RENÉ-SIMON GRAND'HOMME, Seigneur de Gizeux en Anjou, Maître ordinaire des Cérémonies de France, a épouſé *Marie-Anne de la Motte*, dont pour fille unique & héritière,

MARIE-ANNE-RENÉE-JACQUELINE GRAND'HOMME DE GIZEUX, qui a été nommée une des Dames de Compagnie de Meſdames de France, VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE, & a été préſentée, en cette qualité, le 7 Décembre 1754. Elle a épouſé, le 9 Mars 1747, *Louis-Paul*, Marquis *de Brancas*, Chevalier de Malte de minorité, &c., Grand d'Eſpagne, dont poſtérité. Voyez BRANCAS.

GRANDIÈRE (LA), en Normandie, Famille dont étoit MARIE-MADELEINE DE LA GRANDIÈRE, baptiſée le 4 Septembre 1667, reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1686. Elle prouva ſa nobleſſe depuis AMELIN DE LA GRANDIÈRE, ſon 8e aïeul, qui, en 1370, étoit allié avec *Marie de Maridor*.

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

GRANDILLE ou GANDILLE D'OUDEAUVILLE (LA), en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 17 ou 18 Juillet 1668, dont les armes ſont : *d'argent, au ſautoir de gueules, chargé de 5 beſans d'or.* Une branche met pour briſure *une molette de ſable en chef.*

NICOLAS DE LA GRANDILLE D'OUDEAUVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1603, portoit les armes ci-deſſus avec la briſure;

ALPHONSE DE LA GRANDILLE D'OUDEAUVILLE, auſſi reçu Chevalier de Malte le 1er Décembre 1644, portoit les mêmes armes, dit l'Abbé de Vertot;

Et, ſuivant le P. Anſelme, HÉLIE DE LA GRANDILLE épouſa, en 1628, *Charlotte de Monchy*. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'ayant point reçu de Mémoire.)

GRANDIN DE LA GAILLONNIÈRE, en Normandie. D'après un Mémoire domeſtique envoyé, nous avons déjà parlé de cette Famille noble dans la prem. édit. de ce *Dictionnaire*, tom. V, p. 244 & ſuiv.

THOMAS GRANDIN, d'ancienne nobleſſe, vivant en 1330, poſſédoit la Terre & Seigneurie de *Fleury*, ſituée dans l'Evêché de Coutances, & la Terre & Fief de *la Gaillonnière*, dans la Paroiſſe de Longchamps au Vexin Normand. Il vint, en 1362, s'établir ſur la Terre de la Gaillonnière, & rendit aveu

de ce Fief le 27 Juin 1369, à Martin Cordier, Ecuyer, Seigneur de Fleury. Les guerres des Anglois qui désolèrent la Province, & se terminèrent par le traité de Brétigny, près de Chartres, le 8 Mai 1360, furent apparemment les motifs qui le firent changer d'habitation. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

1. Denis, qui suit ;
2. Et Brunet, rapporté après son frère aîné.

Denis Grandin habita sa Terre de Basse-Normandie, prit les armes pour son Prince ; fut fait prisonnier par les Anglois, & eut un fils, aussi nommé

Denis, qui fut père de

Pierre, dont la veuve eut un arrêt contradictoire le 17 Janvier 1530, à la Cour des Aides de Rouen, qui déclara *noble* son fils,

Jean, comme étant issu de noble & ancienne race. Il eut pour enfans :

Colin & Nicolas.

Brunet Grandin, second fils de Thomas, vendit, le 3 Février 1455, à son frère aîné, sa part des successions de ses père & mère, situées dans l'Evêché de Coutances, moyennant 135 sols d'or. Il eut de *Tifane*, son épouse :

1. Laurent, qui suit ;
2. Jean, lequel fut père d'un autre

Jean, Vicomte d'Estrépagny, qui eut pour descendant :

Robert, Ecuyer, Seigneur de Mansigny, qui fut, en 1607, Verdier de Longchamps, c'est-à-dire Juge pour les forêts. Cette branche de Grandin de Mansigny subsiste dans

N... Grandin de Mansigny, Maréchal-des-Logis en 1761, & dans ses neveux, dont l'un étoit alors Major dans le Régiment de Bourbon, Infanterie ; le second, Capitaine dans le même Régiment ; & le troisième, Capitaine de Milice au quartier de Sance dans l'Isle Lavache en Amérique ; tous les trois servant avec distinction.

Laurent Grandin, qui a continué la branche de *la Gaillonnière*, eut un fils, nommé

Jean Grandin, qui fut père de

Hugues Grandin, lequel eut pour fils :

Nicolas Grandin, qui fit, en 1520, des lots avec Jean, V^e^ du nom, son oncle, de la succession de Jean IVe du nom ; & il eut en partage la Terre de la Gaillonnière. De *Luque de la Vache*, son épouse, d'une Famille noble du Vexin, qui subsiste dans le Marquis *du Saussay de la Vache*, demeurant en son Château du Parquet, au pays de Caux, il eut :

Jean Grandin, qui vendit son fief de la Gaillonnière à Pierre de Roncherolles, Seigneur, Baron de Longchamps, qui lui accorda le droit de volière & de vavassorerie. De *Barbe de la Grandille*, son épouse, issue d'une ancienne Famille, il eut un fils aîné, lequel eut aussi un fils. On n'en sait pas davantage sur cette branche, nommée *de Maurepas*, du nom d'un village situé dans ces cantons, dont le dernier fut tué, en 1590, à Soissons, dans une sortie que fit la garnison. Il eut pour fils cadet :

Louis Grandin, né le 1er Août 1564, qui fut homme d'armes de M. de la Roche-Guyon. Il perdit, dans l'incendie de sa maison de Longchamps, la plus grande partie de ses titres & contrats, & le 28 Août 1586, il y eut un Arrêt de la Cour des Aides de Paris, qui ordonna une Enquête sur le fait de noblesse dudit Louis. Le procès-verbal de cette Enquête est du 30 Octobre 1586. Il y eut un autre Arrêt définitif, du 2 Mars 1587, au profit de cette Famille, qui la déclare issue & sortie d'une grande & ancienne Noblesse. Elle conserve un brevet donné par la Reine, épouse de Henri III, Roi de France, le 18 Avril 1586, qui permet & accorde à *Marguerite Thomas*, femme de Louis Grandin, de porter l'atour de Demoiselle & le chaperon de velours, & de jouir du privilège des autres Demoiselles du Royaume, sans pouvoir en être empêchée ; c'est pourquoi Sa Majesté charge & prie Madame d'Heugueville d'honorer ladite *Thomas*, de sa part, lui présenter & faire porter lesdits atours ; & ce en considération des services que de long-tems les prédécesseurs d'icelle Grandin ont rendus aux Rois & à la Couronne. Louis Grandin mourut le 21 Mars 1624. Il avoit épousé, le 17 Juin 1586, *Marguerite Thomas*, d'une ancienne Noblesse, & eut un grand nombre d'enfans, qui tous eurent pour parrains & marraines la meilleure Noblesse du pays, comme *Roncherolles, Heugueville, Fouilleuse de Flavacourt, la Vache, Thomas, la Grandille*, &c.

François Grandin, l'aîné de tous ses enfans, né le 22 Octobre 1596, mort en 1662,

fut le ſeul qui ſe maria. On voit dans le *Nobiliaire de la ville de Rouen*, qu'en 1670 la Famille de GRANDIN a été maintenue dans ſa nobleſſe, en conſéquence de l'Arrêt de la Cour des Aides de Paris, le 2 Mars 1587. Il avoit épouſé, le 22 Juillet 1619, *Marie Frélard*, d'une ancienne Nobleſſe du Cotentin, de laquelle vinrent 12 enfans, entr'autres :

1. & 2. JEAN & LOUIS. JEAN fut Chevau-Léger dans la Compagnie de M. d'Heudicourt, & ſervit dans l'armée que commandoit Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, où il fut bleſſé & eſtropié, ſuivant une atteſtation de 1642, ainſi que LOUIS, ſon frère, tué en Allemagne en 1667;
3. Et PHILIPPE, qui ſuit.

PHILIPPE GRANDIN, Ecuyer, Sieur de la Gaillonnière & de Campalan, né le 15 Février 1640, ſervit, dans la Compagnie de Giſors, à l'arrière-ban ſous les ordres de Meſſieurs les Marquis de Beuvron & de Flavacourt; ſe trouva au bombardement de Dieppe, & mourut le 3 Octobre 1712. Il avoit épouſé, le 24 Septembre 1677, *Anne le Bailly*, d'une bonne & ancienne Nobleſſe établie dans le pays de Caux. De ce mariage ſont nés 14 enfans, dont ſont reſtés :

1. LOUIS-PHILIPPE, qui ſuit;
2. Et MICHEL-EMERY, Ecuyer, Sieur de Campalan, né le 10 Janvier 1689. Il a été Aide-Major au Régiment de Brancas, Infanterie, a été bleſſé au ſiège de Lille, & s'eſt retiré du ſervice en 1716. Il a épouſé *Catherine d'Oſmond*, d'une des bonnes Familles de la Province de Normandie, dont eſt iſſue :

   MARIE-CATHERINE-SUSANNE GRANDIN DE CAMPALAN, née le 26 Mars 1721, mariée, le 18 Juillet 1738, à *Adrien de Caqueray*, Ecuyer, Sieur de Queſneville. De ce mariage ſont ſortis pluſieurs enfans.

LOUIS-PHILIPPE GRANDIN, né le 2 Juin 1685, fut Lieutenant de Cavalerie, & quitta le ſervice en 1713, la paix s'étant faite en 1712, lors de la mort de ſon père. Il a vendu, en 1740, ſa Terre de la Gaillonnière à M. le Marquis Dauvet, & a acheté celle de *Leſſard*, ſituée dans la Paroiſſe de Douville, près du Pont-Saint-Pierre. Il eſt mort en Juin 1742, & avoit épouſé, 1° le 31 Janvier 1714, *Marie-Marthe de la Mouque*, morte le 24 Juin 1726, fille de feu *Jacques de la Mouque*, Conſeiller du Roi, & Juge à la Cour des Monnoies de Rouen; & 2° le 26 Juillet 1732, *Marie-Jeanne Pouchet*. Du premier lit il eut :

Deux filles;
Et NICOLAS-PHILIPPE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent une fille & 4 garçons, ſavoir :

1. LOUIS-PHILIPPE, né le 26 Février 1733;
2. JOSEPH-PHILIPPE, né le 27 Janvier 1736;
3. JEAN-FRANÇOIS, né le 25 Novembre 1737;
4. Et ADRIEN-LOUIS-PHILIPPE, né le 11 Décembre 1741; les trois derniers ſervoient ſur mer dans les Volontaires de Belle-Iſle en 1761.

NICOLAS-PHILIPPE GRANDIN, Ecuyer, Seigneur de la Gaillonnière, né le 26 Janvier 1719, fils aîné de LOUIS-PHILIPPE, & de *Marie-Marthe de la Mouque*, ſa première femme, a épouſé, le 16 Avril 1757, *Marie-Charlotte Fortin de la Hoguette*, née le 11 Janvier 1734, ſeule & unique héritière de la branche aînée de la Famille de *Fortin de la Hoguette*. De ce mariage eſt ſortie une fille, nommée au baptême :

MARIE-LOUISE-NICOLE, née le 24 du mois de Mars 1758.

La Famille de GRANDIN DE LA GAILLONNIÈRE porte : *d'azur, à 3 fers de dard d'argent, les pointes en bas, 2 & 1.* Supports : *deux levrettes d'azur, ayant un collier de ſable. L'écu timbré d'un caſque grillé, orné de lambrequins.*

GRANDIN, autre Famille noble, dans la même Province, Election de Caen, qui, par Lettres de 1575, a obtenu de changer ſon nom de GRANDIN en celui de BAILLEUL. Elle porte pour armes : *d'azur, à la barre d'or, cotoyée de deux molettes du même.*

GRANDIN, autre Famille, en Provence, dont eſt JEAN-JOSEPH GRANDIN, de la Ville d'Aix, Seigneur de Salignac, reçu Tréſorier-Général de France au Bureau des Finances de Provence, le 11 Août 1740. Il a des enfans de ſon mariage avec *N... de Creſmartin.*

Les armes : *d'azur, à 3 grenades d'or.*

* GRANDPRÉ, Terre & Seigneurie qui étoit autrefois une des ſept Comtés-Pairies de Champagne; elle fut poſſédée par les anciens de ce nom, juſques vers l'an 1400, & fut vendue à *Quentin le Bouteiller*, qui la revendit à *Henri de Borſelle*, Amiral de Hollande, mort en 1470. Son fils, *Walfort de Borſelle*,

Maréchal de France, vendit, en 1487, le Comté de GRANDPRÉ à *Louis de Joyeuſe*, Seigneur de Botheon, auquel CHARLES VIII confirma le titre de *Comte :* il mourut en 1498. De lui deſcendoit au IVe degré *Pierre de Joyeuſe*, tué en 1621, & dont la ſœur, *Marguerite de Joyeuſe* épouſa *Antoine-François de Joyeuſe*, ſon couſin. Leur fils, *Charles-François de Joyeuſe*, Comte DE GRANDPRÉ, mourut en 1680, & laiſſa pour ſucceſſeur *Jules*, ſon fils, mort après l'an 1700. Celui-ci ſe voyant ſans enfans donna le Comté de GRANDPRÉ à l'un des enfans de *Jules-Céſar de Joyeuſe*, Seigneur de Saint-Lambert, ſon couſin. Cette Terre échut enſuite à *Jean-Gédéon-André de Joyeuſe*, par tranſaction avec ſes deux frères aînés, du 31 Mars 1712. Il épouſa, le 1er Décembre de la même année, *Antoinette de Villiers de Rouſſeville*, dont des enfans. L'Auteur du *Dictionnaire des Gaules*, tom. III, au mot GRANDPRÉ, dit, d'après Piganiol de la Force, qui en a auſſi parlé dans ſa *Deſcription de la France*, que la Maiſon de *Joyeuſe*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume, eſt originaire de *Châteauneuf-Randon*. Il devoit dire qu'elle eſt une branche de la Maiſon de *Châteauneuf-Randon*, ainſi que celle d'*Apchier*, qui en eſt une autre branche, & que la Maiſon de *Châteauneuf-Randon* n'eſt point éteinte, puiſqu'elle ſubſiſte dans le Comte de CHATEAUNEUF-RANDON, & dans les Marquis & Chevalier, ſes fils. Voyez CHATEAUNEUF-RANDON, APCHIER & JOYEUSE.

I. HERMAN ou ARMAND DE GRANDPRÉ, qui vivoit en 1050, eſt le plus ancien Comte DE GRANDPRÉ, dont on ait connoiſſance. CÉSAR DE GRANDPRÉ, qui en deſcendoit, & qui eſt auteur du Recueil des noms, armes & blaſons de toutes les illuſtres, principales & nobles Maiſons de France, qu'il a intitulé *Céſar Armorial*, imprimé à Paris, en 1649, dit, pag. 189, que cet HERMAN, marié à *Catherine de Châtillon*, eut pour fils :

II. JEAN, Comte DE GRANDPRÉ, qui, de ſa femme dont le nom eſt ignoré, eut :

1. HENRI, mort ſans enfans ;
2. BAUDOUIN, qui ſuit ;
3. Et RICHARD, Evêque de Verdun en 1107, qui mourut à Moncaſſin en 1114.

III. BAUDOUIN, Comte DE GRANDPRÉ, fit le voyage de la Terre-Sainte avec les Princes Chrétiens en 1096, & laiſſa deux fils, dont l'aîné, nommé

IV. ESSELIN ou SALADIN, Comte DE GRANDPRÉ, fut établi par le Roi HENRI IV, Gouverneur du Comté de Verdun, & épouſa *Hermantrude de Vir*, fille de *François de Vir*, Seigneur Bourguignon, & d'*Adèle de Roucy*, fille de *Heldun*, ſecond Comte *de Roucy*, dont :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. Et ADÈLE.

V. HENRI, Comte DE GRANDPRÉ, eut pour fils :

VI. HENRI, IIe du nom, Comte DE GRANDPRÉ, qui épouſa *Iſabeau de Coucy*, fille de *Raoul*, Comte *de Coucy*, & d'*Agnès de Hainaut*, veuve de *Raoul de Roucy*. Il en eut :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. Et ADÈLE, Dame de Hans, troiſième femme de *Raoul*, Comte de Soiſſons.

VII. HENRI, IIIe du nom, Comte DE GRANDPRÉ, ſe trouva à la bataille de Bouvines en 1214, & épouſa *Marie de Garlande*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Livry, & d'*Alix de Châtillon*. De ce mariage vint :

VIII. HENRI, IVe du nom, Comte DE GRANDPRÉ, qui s'allia avec *Iſabeau de Brienne*, fille d'*Erard*, Seigneur de Ramerupt, dont :

1. HENRI, vivant en 1280 ;
2. Et JEAN, qui ſuit.

IX. JEAN, IIe du nom, prit le titre de Comte DE GRANDPRÉ, ſans doute après la mort de ſon frère, & décéda en 1314. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

JEAN, qui ſuit ;
Et ISABEAU, mariée à *Guillaume*, Seigneur *du Thil*.

X. JEAN, IIIe du nom, Comte DE GRANDPRÉ, épouſa *Marguerite de Sully*, fille de *Henri*, Grand-Bouteillier de France, dont :

JEAN, qui ſuit ;
Et JEANNE, Dame de Hellebecke.

XI. JEAN, IVe du nom, Comte DE GRANDPRÉ, épouſa *Catherine de Châtillon*, Dame Douairière d'Ailly en 1354, dont :

1. EDOUARD, Comte DE GRANDPRÉ, qui ne laiſſa que deux filles, qui ont été héritières du Comté DE GRANDPRÉ en Champagne ;
2. Et FERRY, qui ſuit.

XII. FERRY DE GRANDPRÉ, Seigneur de Voncq & de Grand-Champ, vivoit en 1354.

Il épouſa *Marguerite de Barbançon*, dont:

XIII. Edouard de Grandpré, Seigneur de Voncq & de Grand-Champ, vivant en 1386, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

XIV. Ferry de Grandpré, IIe du nom, qui s'eſt marié, en 1402, à *Iſabeau d'Hellebecke*, Dame de Hans. Il en eut ſix fils & deux filles. Le plus jeune des fils, nommé

XV. Henri de Grandpré, épouſa, en 1454, *Anne d'Autruy*, Dame dudit lieu. De ce mariage vinrent :

Jacques, qui ſuit;
Et une fille.

XVI. Jacques de Grandpré fut marié ſept fois : 1° à *Claude de Chiny* en Barrois; 2° à *Guilleberte de Gournay*; 3° à *Marie de la Salle*; 4° à *Jeanne de la Suze*; 5° à *Marguerite du Pleſſis*; 6° à *Catherine de Poligny*; & 7° à *Légère Thibault*, Dame de la Corbie & de la Barre. Il n'eut point d'enfans de ſes 6 premières femmes; mais de la ſeptième vint :

XVII. Pierre de Grandpré, qui épouſa, *Marie Gravoiſe*, & en eut pluſieurs enfans, entr'autres :

XVIII. César de Grandpré, auteur de l'ouvrage dont nous avons parlé au commencement de cet article, & d'où cet extrait eſt tiré, qui fut marié deux fois; de ſa première femme, *Marguerite de Loré*, il eut :

Marguerite, qui s'eſt mariée à *Pierre de Guillever*, Sieur du Verger, dont *Pierre de Guillever*.

César de Grandpré portoit pour armes : *coupé de 7 pièces, 4 en chef & 3 en pointe; la première du chef : d'azur, au lion d'or, ſemée de molettes d'éperons du même; la ſeconde de gueules, à la bande d'or; à 2 cotices du même; la troiſième d'azur, au lion d'or, paré & armé de gueules; la quatrième d'or, à 3 pals de gueules, au pied fiché, chacun chargé en chef d'un beſant d'argent. La première pièce de la pointe : d'azur, à 3 tours d'argent, maçonnées de ſable, 2 & 1; la ſeconde d'or, à 3 chevrons de ſable; & la troiſième d'azur, au ſautoir engrêlé d'argent, cantonné de 4 maillets de même*; ſur le tout *burelé d'or & de gueules de* 10 *pièces*, qui eſt de Grandpré. Pour Supports : *deux lions*. Pour Deviſe & Cimier : *animus imperat*.

* GRANDSEILLE, en Lorraine : Terre & Seigneurie, près de Blamont, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du 12 Mars 1723, en faveur de *René-François*, Marquis *du Châtelet*, Baron de Cirey-en-Voſges, qui a été Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde du Duc Léopold de Lorraine, & eſt mort le 2 Janvier 1755, Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur. Voyez CHATELET.

GRANDSON, ancienne Maiſon de la Bourgogne Tranſjurane, éteinte depuis long-tems, qui tiroit ſon nom d'une petite Ville du pays de Vaud, & qui a toujours paſſé pour l'une des plus puiſſantes de cette Province. Waſſebourg en rapporte l'origine aux anciens Comtes de Bourgogne. Elle a donné deux Evêques à l'Egliſe de Verdun, & un à celle de Toul.

Arnoux de Grandson fut le premier Comte de Chiny; il fut marié, en 941, à *Mathilde*, fille de *Ricuin*, Comte d'Ardenne; ils moururent l'un & l'autre vers l'an 992; leurs enfans furent :

Othon, qui ſuit;
Clémence, qui épouſa le Seigneur *de Wiltz*;
Et Jeanne, dont on ne ſait rien.

Othon de Grandson ſuccéda au Comté de Chiny-Godefroy, tige des Comtes *d'Orchimont*, & Seigneurs de ce nom.

Girard de Grandson fut élu Evêque de Verdun en 1277, & Gérard, ſon frère, en 1278.

Othon de Grandson, qui avoit été Ambaſſadeur d'Edouard, Roi d'Angleterre, ayant embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, fut élu, en 1303, Evêque de Toul, & transféré, quelques années après, par le Pape Clément V, à l'Egliſe de Bâle, qu'il gouverna 8 ou 9 ans.

Othenon de Grandson épouſa, au commencement du XIVe ſiècle, *Jeanne de Peſmes*, fille unique de *Guillaume*, IVe du nom, Chevalier, Sire *de Peſmes*, & de *Huguette de Courcelles*. Son père la nomma héritière univerſelle par ſon teſtament de l'an 1327. Elle eut :

Guillaume de Grandson, Sire de Peſmes, Chevalier de l'Annonciade en 1355, qui fut père de

Jacques de Grandson, qui ſe maria à *Marguerite du Vergy*, dont il eut :

Jean de Grandson, qui avoit épouſé *Catherine de Neufchâtel*, qui le rendit père de

Jean de Grandson, Chevalier, Sire de Peſ-

mes en partie, qui, ayant été accuſé, en 1455, d'avoir ſoulevé contre le Duc PHILIPPE-*le-Bon*, la Nobleſſe du Comté de Bourgogne, & d'y avoir fomenté des diviſions contraires aux intérêts de ce Prince, fut étouffé, ſuivant l'arrêt, exécuté ſecrètement, la même année, dans les priſons de la ville de Poligny. La portion de la terre de Peſmes, Baronnie des plus conſidérables du Comté de Bourgogne, & qui a eu long-tems des Seigneurs particuliers qui en portoient le nom, fut confiſquée & donnée par le Duc de Bourgogne à Claude de la Baume, Comte de Montrevel, dans la poſtérité duquel elle eſt reſtée juſqu'à préſent. Voyez BAUME-MONTREVEL (DE LA). (Il eſt parlé de cette Maiſon dans l'*Hiſtoire généalogique des Sires de Salins*, pag. 39 & ſuiv., chiffre 11.)

Elle portoit pour armes : *palé d'argent & d'azur de 6 pièces; à la bande de gueules, chargée de 3 coquilles d'or*. Cimier : *une cloche d'argent*. Deviſe : *à petite cloche, grand ſon*.

* GRANDVELLE, Terre & Seigneurie qui, avec celle de *Fouſſemagne*, partie de celles de *Montreux* & de *Roppe*, toutes ſituées dans le Sundgau, furent érigées en titre de *Comté*, ſous la dénomination de *Grandvelle-Fouſſemagne*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1718, regiſtrées au Conſeil ſouverain d'Alſace le 20 Août ſuivant, en faveur de *François-Joſeph-Ignace*, Baron *de Reinach*, de Fouſſemagne & Montreux, ci-devant Capitaine dans le Régiment d'Alſace, Infanterie, puis dans celui de Quadt, Cavalerie, & de ſa poſtérité maſculine, tant en conſidération de ſon ancienne nobleſſe, que de ſes ſervices & de ceux de ſa Famille. Voyez REINACH.

GRANDVILLIERS ou GRANVILLIERS, ancienne Maiſon de Normandie, qui tiroit ſon nom de la Terre de *Grandvilliers*, Diocèſe d'Evreux, Election de Conches. La Maiſon DE GRANDVILLIERS s'eſt éteinte en la perſonne de

ISABELLE DE GRANDVILLIERS, Dame de Grandvilliers, qui épouſa, à la fin du XIIe ſiècle, *Simon de la Ferté-Freſnel*, premier Seigneur du nom de *Chambray*, lequel tenoit la Terre de Chambray, limitrophe de celle de *Grandvilliers*, en partage par lignage, de *Guillaume*, Baron *de la Ferté-Freſnel*, ſon frère aîné. Elle étoit veuve de lui l'an 1210. Suivant une Charte de cette année, conſervée au Chartier de la Cathédrale d'Evreux, elle habitoit le Château de Chambray-ſur-Iton, qui appartenoit à ſes enfans mineurs, dont elle avoit la garde. Voyez CHAMBRAY.

Les armes de GRANDVILLIERS étoient : *une lance*, ou *franciſque, en pal*.

GRANGE, ancienne Maiſon du Berry, qui a donné un Maréchal de France, un Grand-Maître d'Artillerie, un Cardinal, des Chevaliers des Ordres, & une Reine de Pologne.

I. JEAN DE LA GRANGE, le premier dont il ſoit fait mention dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome VII, p. 424, vint s'établir en Berry, & vivoit encore en 1442, ſuivant le teſtament de JACQUES, ſon fils aîné. Il eut de ſa femme, nommée *Marie* :

1. JACQUES, Licencié ès-Lois, & Bachelier en Décret, qui teſta à Montpellier le 17 Août 1442, & choiſit ſa ſépulture devant l'Egliſe des Frères-Prêcheurs de cette ville ;
2. Et JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, de Veſvre, de la Reculée, du Bas-Fouillois, du Chaumoy, des Barres & de Berchère, paſſa procuration le 28 Septembre 1461, pour rendre compte à la Chambre d'une recette qu'il avoit faite. Il acheta la terre de Montigny, de Jean Breſchard, & étoit mort en 1491. On lui donne pour femme *Hélène de la Rivière*, en Nivernois, dont :

1. GEOFFROY, qui ſuit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Vieux-Château*, rapportée ci-après ;
3. Et une fille, morte ſans enfans, ſuivant le partage fait entre ſes frères le 1er Janvier 1498.

III. GEOFFROY DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, de Veſvre, &c., fut déchargé avec ſon frère de l'arrière-ban, aſſemblé à Bourges en 1488. Il épouſa, par contrat du 20 Octobre 1474, *Jeanne Guytois*, fille aînée de *Robert*, Seigneur de la Prébandière & d'Arquian en partie, & de *Marie de l'Age*. Elle apporta à ſon mari la terre d'Arquian & les autres terres ſituées au-delà de la Rivière de Loire, au pays de Berry, à condition que le ſecond fils qui naîtroit de ce mariage, ſeroit partagé de ces terres, & porteroit le nom & les armes de *Guytois*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. SIMON, dit *de Guytois*, Seigneur d'Arquian

en partie, & de la Prébandière. Il prit le nom & les armes de *Guytois*, ſuivant les conditions du contrat de mariage de ſes père & mère, & tranſigea avec ſon frère en exécution du teſtament de leur mère, le 26 Juin 1517. Il épouſa, en 1512, *Jacqueline de la Porte des Peſſelières*, ſœur de *Jean de la Porte*, Seigneur des Peſſelières, dont il eut :

CLAUDE & GILBERT DE LA GRANGE, dits GUYTOIS, Seigneurs d'Arquian, morts ſans poſtérité.

3. LÉONARD, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui fut préſent à la ratification du mariage de ſon neveu en 1541 ;
4. ANNE, mariée, 1° à *Charles du Meſnil-Simon*, Seigneur de Beaujeu, Pannetier du Roi, dont elle étoit veuve en 1521 ; & 2° à *Jean Trouſſebois*, Seigneur de Fay & de Lormet ;
5. Et JEANNE, alliée, en 1516, à *Pierre d'Aſſigny*, Seigneur de la Mothe-Jarry, près de Bléneau, lequel donna quittance de 1600 livres le 6 Février 1721, à FRANÇOIS & SIMON DE LA GRANGE, ſes beaux-frères, pour la dot de ſa femme.

IV. FRANÇOIS DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, tranſigea avec CHARLES DE LA GRANGE, Seigneur de la Reculée, ſon couſin germain, pour la ſucceſſion de leur aïeul, le 4 Novembre 1518, & fit partage avec ſes frères & ſœurs, le 5 Février 1521. Il rendit hommage à la Ducheſſe de Nevers le 3 Novembre 1545, des Terres qu'il tenoit de la Châtellenie des Ais. Il épouſa, le 20 Mai 1515, *Jeanne de la Marche*, fille de *François*, Seigneur de Verny, & de *Marguerite d'Archiac*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Puvançon en Berry, homme d'Armes de la Compagnie du Comte de Brienne, ſuivant une montre faite à Auxerre, le 16 Novembre 1571 ; ſon père lui avoit donné partage en 1553 ;
3. ANNE, mariée, le 11 Août 1529, à *Jean Patoufleau*, Seigneur de Feez, fils de *Jean Patoufleau*, Seigneur de Vierzon, & de *Radégonde de Gourges* ;
4. Et AIMÉE, femme, le 10 Février 1535, de *Pierre de Contremoret*, Seigneur de Savoye.

V. CHARLES DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, de Veſvre, du Bas-Fouillois & d'Arquian en partie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Charité-ſur-Loire, & Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Brienne, teſta le 1er Avril 1585. Il épouſa 1° *Louiſe de Rochechouart*, Dame de Boiteaux, fille de *Jacques de Rochechouart*, Seigneur de Jars & de Bréviandes, & de *Louiſe d'Autry*, ſa première femme ; & 2° *Jeanne de Brichanteau*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Martin-de-Nigelles. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs d'*Arquian*, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, Seigneur de Veſvre, Gouverneur de Vierzon, Commandant à Iſſoudun, en l'abſence de ſes frères, dont il donna quittance à ſon aîné le 9 Janvier 1593. Il épouſa, 1° *Renée de la Loé*, morte ſans enfans ; & 2° *Renée Chevalier*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Chopinière, & de *Paule Michel*, de laquelle il eut deux filles :

   N..... DE LA GRANGE, qui s'eſt mariée à *Melchiſedech de Rigault*, Seigneur du Londel & d'Aigrefeuille ;

   Et CATHERINE, femme de *François de Maille*, Seigneur de Valeſnes, près de Tours.

4. FRANÇOIS, mort à Brouage ;
5. JEAN, Seigneur de Fouillois, mort au ſiège d'Iſſoire ;
6. RENÉE, femme, par contrat du 8 Janvier 1566, de *Marc de Contremoret*, Seigneur de Marcilly ;
7. FRANÇOISE, femme, 1° de *Georges de la Chapelle*, Seigneur d'Aſnières ; & 2° d'*André de Tollet*, Seigneur du Bois-Sir-Amé.

Du ſecond lit ſortirent :

8. CHARLES-ETIENNE, auteur de la branche des Seigneurs de *Villedonné*, rapportée ci-après ;
9. FRANÇOIS, Abbé de Font-Morigny, le 15 Mars 1604, & Primicier de l'Egliſe de Metz ;
10. & 11. PRÉGENTE & MARGUERITE, ſucceſſivement Abbeſſes de Charenton ;
12. Et GUYONNE, femme de *Claude de Clèves*, Seigneur d'Alligny & de Fontaine, fils de *Louis*, bâtard *de Clèves*, & de *Marguerite de Sauzay*.

VI. FRANÇOIS DE LA GRANGE, IIe du nom, Seigneur de Montigny & de Séry, élevé près de la perſonne de HENRI III, fut ſucceſſivement Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre ; Capitaine des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon & des Gardes de la Porte ; ſon premier Maître-d'Hôtel ; Gouverneur du Berry, de Blois, de Dunois, de Vendôme & de Gien ; Chevalier des Ordres du Roi ; Meſtre-de-Camp-Général de la Cavalerie Légère ; Gou-

verneur de Paris, de Metz & du Pays Meſſin, de Toul & de Verdun, & Maréchal de France. Il ſervit le Roi HENRI III dans ſes guerres contre les Huguenots; commandoit une Compagnie de Gendarmes à la bataille de Coutras en 1587, où il ſe ſignala, & y fut pris par le Roi de Navarre, qui lui rendit la liberté, avec ſa Cornette; fit lever le ſiège d'Aubigny au Seigneur de la Châtre en 1591; ſervit au ſiège de Rouen l'année ſuivante, au combat d'Aumale & à celui de Fontaine-Françoiſe en 1595; fut créé Chevalier des Ordres du Roi la même année; commanda la Cavalerie Légère au ſiège d'Amiens en 1507; fut fait Gouverneur des Villes de Paris & de Metz en 1603, ayant été jugé capable de s'oppoſer aux entrepriſes du Duc d'Epernon; fut fait Maréchal-de-Camp, dans l'armée commandée par le Duc de Guiſe, le 14 Décembre 1615; & Maréchal de France le 7 Septembre 1616. Il avoit donné, le 3 Février 1614, une atteſtation à l'Ordre de Malte, au Grand-Prieuré d'Auvergne, des preuves de Louis du Meſnil-Simon, le jeune. Il mourut le 9 Septembre 1617, âgé de 63 ans, & eſt enterré dans l'Egliſe Cathédrale de Bourges ſous un tombeau de marbre qu'on y voit encore. Il avoit épouſé *Gabrielle de Crevant*, fille de *Claude*, IIe du nom, Seigneur de la Mothe & de Beauvais en Touraine, & de *Marguerite de Hallwin*, dont:

1. AIMÉ, mort au Château de Blois le 1er Juillet 1590, âgé de 3 ans 1 mois;
2. HENRI-ANTOINE, qui ſuit;
3. Et JACQUELINE, femme, le 4 Mai 1604, d'*Honorat de Beauvilliers*, Comte de Saint-Aignan, Baron de la Ferté-Hubert, Meſtre-de-Camp de la Cavalerie Légère de France, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Berry. Elle mourut au mois de Mai 1632. Les enfans ſortis de ce mariage ont ſuccédé à tous les biens de cette branche aînée de *Montigny*. Voyez BEAUVILLIERS.

VII. HENRI-ANTOINE DE LA GRANGE, Seigneur de Montigny, Lieutenant-Général au Gouvernement de Metz, Toul & Verdun, Gouverneur particulier de la Ville de Verdun, épouſa, le 11 Octobre 1621, *Marie le Cirier*, Dame de Neuchelles, fille de *Louis le Cirier*, Seigneur de Neuchelles, & de *Marie d'Aubray*, dont il eut pour fille unique:

VIII. GABRIELLE DE LA GRANGE, première femme, par contrat du 7 Février 1644, de *Louis-Châlon du Blé*, Marquis d'Uxelles, fils de *Jacques*, Marquis d'Uxelles, & de *Claude Phélypeaux-d'Herbaut*. Elle mourut ſans enfans.

BRANCHE
*des Seigneurs & Marquis d'*ARQUIAN.

VI. ANTOINE DE LA GRANGE, Chevalier, ſecond fils de CHARLES, Seigneur de Montigny, & de *Louiſe de Rochechouart*, ſa première femme, fut Seigneur d'Arquian, de Prie, près de Nevers, & d'Imphy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant au Gouvernement des ville & citadelle de Metz, & Gouverneur de Calais, de Sancerre & de Gien, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes, & Capitaine des Gardes de la Porte. Il ſervit fidèlement HENRI III pendant les guerres de la Ligue, & conſerva la ville de Sancerre au ſervice du Roi. Il fut choiſi, en 1603, pour commander dans la Citadelle de Metz, & s'oppoſer aux entrepriſes que le Duc d'Epernon pourroit faire contre le ſervice de Sa Majeſté, & mourut le 9 Mai 1626. Il avoit épouſé 1° *Marie de Cambray*, Dame de Soulangis, fille de *Jean*, Seigneur de Villemenant, & de *Geneviève le Maréchal*; 2° *Louiſe de la Chaſtre*, fille de *Claude*, Baron de la Maiſonfort, Maréchal de France, & de *Jeanne Chabot*; & 3° *Anne d'Ancienville*, Dame de Prie, morte le 31 Août 1650, fille de *Louis d'Ancienville*, Baron de Réveillon, Vicomte de Souilly, & de *Françoiſe de la Platière*, Dame des Bordes, & Baronne d'Eſpoiſſes. Du premier lit il eut:

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit;
2. ANTOINETTE, mariée, 1° à *Antoine Puchot*, Seigneur de Guerponville; & 2° à *Pierre Bouju*, Seigneur de Boſc-le-Borgne, près de Rouen;
3. AIMÉE, alliée 1° à *Louis d'Aſſigny*, Seigneur du Pont-Marquis; & 2° le 25 Avril 1626, à *Gilles Brachet*, Seigneur de Villars, de Senan, de Sugny & de Forêts;
4. MARIE, femme, le 20 Octobre 1621, d'*Arnaud de l'Ange*, Seigneur de Château-Renaud & de Villemenant, fils de *Philippe*, Seigneur de Château-Renaud, de Villemenant & de la Tour-de-Chevenon, & d'*Eléonore de l'Ange*.

Et du troiſième lit vinrent:

5. ACHILLE, Comte de Maligny, Marquis d'Eſpoiſſes, né en 1611, qui épouſa *Germaine-*

Louiſe d'Ancienville, Dame des Bordes, couſine germaine de ſon mari, fille d'*Achille* d'*Ancienville*, Vicomte des Bordes, Seigneur d'Eſpoiſſes, & de *Madeleine Bourgeois de Creſpy*. Il en eut:

1. Louis, Page de la Chambre du Roi au mois de Mars 1664;
2. Louise, Marquiſe d'Eſpoiſſes, morte ſans enfans en 1667, qui s'eſt mariée, le 21 Mai 1661, à *Guillaume de Pechpeyrou-de-Comminges*, Comte de Guitaut, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Châtillon-ſur-Seine & des Isles de Saint-Honorat. Voyez PECHPEYROU-DE-COMMINGES;
3. Et Françoise, Religieuſe.

6. Et Henri, né à Calais le 8 Septembre 1613, Marquis d'Arquian, Seigneur de Beaumont, de Prie, d'Imphy, &c., Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Duc d'Orléans, Capitaine de ſes Gardes-Suiſſes; fut fait Chevalier des Ordres du Roi, & en reçut le Collier dans l'Egliſe de Zolkiew des mains du Roi de Pologne, le 13 Avril 1694, en préſence de l'Ambaſſadeur de France & des principaux Seigneurs Polonois. La Reine de Pologne, ſa fille, lui procura le Chapeau de Cardinal, qu'il reçut le 12 Novembre 1695. Il mourut à Rome, le 24 Mai 1707, âgé de 96 ans, 11 mois, & fut enterré en l'Egliſe de la Madona-della-Vittoria des Carmes-Déchauſſés. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe de la Chaſtre*, morte en 1672, fille de *Baptiſte*, Seigneur de Breuillebaut, Maître-d'Hôtel de la Reine Marguerite de Valois, & de *Gabrielle Lamy*, ſa ſeconde femme; & 2° le 30 Août 1673, *Charlotte de la Fin-de-Salins*, morte en Avril 1692, veuve de *François du Tillet*, Greffier en chef du Parlement de Paris, mort le 3 Janvier 1673, & fille de *Philippe de la Fin-de-Salins*, Seigneur de la Nocle, & de *Charlotte de Saint-Gelais*, Dame de Bellefoye en Poitou. Le Cardinal de la Grange, Marquis d'Arquian, eut de ſa première femme:

1. Anne-Louis, Marquis d'Arquian, Comte de Maligny, qui, étant paſſé en Pologne, obtint de la République des Lettres d'*Indigenat* dans la diète de Varſovie le 6 Mai 1690. Il fut Colonel d'un Régiment de Dragons du Roi de Pologne, Capitaine de ſes Gardes, & Staroſte de Hiedreſec;
2. Louis, dit le *Chevalier d'Arquian*, tué au ſiège d'Orſoy en 1672;
3. Marie-Louise, Dame d'atour de la Reine Marie-Thérèse, alliée, à Rueil, le 20 Janvier 1669, avec *François-Gaſton de Béthune*, Marquis de Chabris, dit *le Marquis de Béthune*, Chevalier des Ordres du Roi, &c., dont poſtérité. Voyez BÉTHUNE. Elle eſt morte à Paris le 11 Novembre 1728, âgée d'environ 94 ans. Son corps a été enterré aux Capucines à Paris, & ſon cœur porté à Selles en Berry, aux Religieux de la Charité;
4. Marie-Casimire, Reine de Pologne, qui s'eſt alliée, 1° à *Jacob Radziwill*, Prince de Zamosk, Palatin de Sandomir; & 2° le 6 Juillet 1665, à Jean Sobieski, Grand-Maréchal & Grand-Général de Pologne, élu Roi le 20 Mai 1674, dont elle eut des enfans mentionnés en l'*Hiſtoire des Souverains de l'Europe*. Après la mort de ce Prince, elle ſe retira à Rome avec le Cardinal d'*Arquian* ſon père, puis vint en France en 1714, & mourut ſubitement à Blois le 30 Janvier 1716, âgée de 75 ans. Son corps fut mis, le 2 Avril ſuivant, en dépôt, dans une Chapelle de l'Egliſe de Saint-Sauveur, Paroiſſe du Château où elle étoit décédée, d'où on le transféra en Pologne, & il fut enterré à Varſovie le 28 Février 1717, en l'Egliſe des Capucins, auprès du Roi, ſon mari. Voyez SOBIESKI;
5. Jeanne, Religieuſe Urſuline à Nevers;
6. Françoise, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Laurent de Bourges;
7. Et Marie-Anne, alliée à Léopol, le 19 Juin 1678, à *Jean*, Comte *de Wielopolski*, Grand-Chancelier de Pologne, Ambaſſadeur extraordinaire en France en 1686, mort la nuit du 14 au 15 Février 1688, & elle à Varſovie en Pologne, le 23 Juillet 1735, âgée de 98 ans.

VII. Jean-Jacques de la Grange, fils aîné d'Antoine & de *Marie de Cambray*, ſa première femme, Chevalier, Vicomte de Soulangis, Seigneur d'Arquian & de Bréviandes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, eut le Gouvernement de la ville de Calais au mois d'Août 1610, après la mort de Dominique de Vic. Il épouſa 1° *Gabrielle de Rochechouart*, Dame de Bréviandes, fille de *Guy*, Seigneur de Châtillon-le-Roi, & de *Gabrielle d'Allonville*; & 2° *Catherine d'Eſterlin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Pigny, & d'*Anne Chaſtin*. Elle étoit ſœur de *Vincent d'Eſterlin*, Conſeiller au Préſidial de Bourges, dont la poſtérité ſubſiſtoit à Bourges

en 1738 dans un de ſes petits-fils, revêtu de la même charge, & dans ſon frère, *Blaiſe d'Eſterlin*, Archidiacre de Bourges, Curé de la ville d'Aubigny en Berry, mort en 1748. JEAN-JACQUES DE LA GRANGE a eu du premier lit :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Marquis de Bréviandes, Seigneur de Prély, de la Bretauche & de Senan, Lieutenant-Colonel au Régiment du Comte d'Arquian, ſon frère, & inſtitué héritier de *François de Rochechouart*, ſon oncle maternel. Il épouſa 1° *Anne Brachet*, Dame de Senan, de Forets & de Lugny, fille de *Gilles Brachet*, Seigneur de Villars, & de *Marie du Puis* ; & 2° *Marie le Roy*, Dame de Poulangy. Du premier lit vinrent :
   1. LAZARE, mort jeune ;
   2. MARIE-ANNE, Dame de Senan, mariée, par contrat du 29 Janvier 1693, à *Léon d'Aſſigny*, Seigneur de Charmoy, Lieutenant-Colonel du Régiment de Talmont, Cavalerie, dont elle reſta veuve, ſans enfans, au mois de Mai 1720, & mourut à Senan le 25 Décembre 1721.

Et du ſecond lit il eut :

3. CATHERINE-FRANÇOISE, appelée *Mademoiſelle de Bréviandes*, morte ſans avoir été mariée.

3. JEANNE, mariée, 1° le 17 Mai 1743, à *François de la Haye*, Baron des Salles & de Curel ; & 2° à *Jean-Ferdinand Hennequin*, Seigneur de Hellenencourt, fils de *François Hennequin*, dit *le Baron de Hennequin*, Secrétaire des commandemens de la Maiſon du Prince Nicolas-François de Lorraine, & de *Louiſe de Fourny*.

Et du ſecond lit ſortit :

4. GILLES, Seigneur de la Motte-Bacouel & de la Bretauche.

VIII. ANTOINE DE LA GRANGE, dit *le Comte d'Arquian*, Vicomte de Soulangis, Page de la Chambre de la Reine, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment, Gouverneur de Mont-Caſſel, & premier Chambellan de PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, épouſa 1° *Charlotte Morand*, veuve de *Jean de Feidit*, Seigneur de Charmond, & fille de *Thomas Morand*, Tréſorier de l'Epargne, morte ſans enfans de ſon ſecond mariage ; & 2° *Louiſe Charpentier*, fille de *Claude*, Seigneur du Moulineau, Secrétaire du Roi, & de *Madeleine Gouſſaut*, dont :

1. PAUL-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. & 3. JEAN-CLAUDE & ALEXANDRE ;
4. & 5. MARGUERITE-LOUISE & LOUISE.

IX. PAUL-FRANÇOIS DE LA GRANGE, dit *le Comte d'Arquian*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Vaiſſeaux, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement du pays d'Aunis, Gouverneur de l'Iſle de Sainte-Croix, & Commandant du Cap-François aux Côtes de Saint-Domingue, épouſa, le 12 Avril 1706, *Lucrèce Jouſſelin-Melforts*, fille de *Robert*, Seigneur de Marigny, nommée première Dame d'honneur de MARIE-CASIMIRE DE LA GRANGE, Reine Douairière de Pologne. Elle eſt morte le 26 Juillet 1717, âgée de 42 ans, & ſes enfans ſont :

1. HENRI-LOUIS DE LA GRANGE-D'ARQUIAN, né le 4 Mars 1707, élevé Page du Roi pendant 4 ans, juſqu'à la fin de 1721, mort à Paris le 2 Juillet 1723 ;
2. PAUL-FRANÇOIS, né le 8 Juin 1708 ;
3. VICTOR-FRANÇOIS-MARIE, né le 16 Mars 1710, mort en bas âge ;
4. Et MARIE-JEANNE. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de Mémoire.)

BRANCHE
des Seigneurs de VILLEDONNÉ.

VI. CHARLES-ETIENNE DE LA GRANGE, fils de CHARLES, Seigneur de Montigny, & d'*Anne de Brichanteau*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Villedonné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, & Chambellan de GASTON, Duc d'Orléans. Il avoit épouſé *Iſabelle de la Chaſque*, fille de *Charles*, Seigneur de Domremy, & d'*Iſabelle de la Haye*, Dame de Curel, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Villedonné, Colonel du Régiment de Saint-Aignan, mort à Epinal ;
2. Autre FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Saint-Aignan, tué à Mouzon ;
3. Autre FRANÇOIS, Abbé de Font-Morigny & de Sully, Aumônier du Duc d'Orléans ;
4. JOACHIM, Abbé de Font-Morigny, après ſon frère ;
5. Et CHARLES, qui ſuit.

VII. CHARLES DE LA GRANGE, Seigneur de Villedonné & de Domremy, fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement de M. de Caumartin, Intendant en Champagne, le 28 Février 1670. Il épouſa *Claire de Sumermont*, veuve 1° de *Daniel de Boſſancourt*, Seigneur

de Perignicourt; & 2° de *Pierre de la Broue*, Seigneur de Chailloué, & fille de *Chriſtophe de Sumermont*, Seigneur de l'Epoiſſes, & d'*Hélène de Précy*, dont:

1. Joachim, qui ſuit;
2. Et Louise-Elisabeth, laquelle fit donation à ſon frère le 8 Février 1673.

VIII. Joachim de la Grange, Seigneur de Villedonné, Page de la Chambre du Roi en 1669, Capitaine-Major au Régiment de Roquelaure, mourut le 20 Juin 1686, âgé de 34 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1678, *Madeleine de Bretel*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Aulnoy, & d'*Edmée Goyer*. Elle avoit la garde-noble de ſes enfans en 1686, & fut maintenue avec eux le 10 Mars 1702, par jugement de M. Phélypeaux, Intendant de la Généralité de Paris. Elle eut de ſon mariage:

1. François, qui ſuit;
2. Pierre, qui fut tué au ſiège de Turin, au mois de Septembre 1706;
3. Antoine-Louis, âgé d'un an, en 1686;
4. Claude-Joachim, Seigneur de Saſſey, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon;
5. & 6. Marie-Angélique & Edmée-Henriette, qui vivoient en 1702.

IX. Charles-François de la Grange, Seigneur de Villedonné, de Domremy, de Cormononcle, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates, épouſa, le 5 Mai 1710, *Marie-Joſèphe de Chauvirey*, Dame de Bouzingue, fille de *Nicolas-François de Chauvirey*, Général-Major des Troupes Hollandoiſes, Colonel des Suiſſes, & Maréchal de Lorraine, & de *Marie-Gertrude de Dongelberghe*, dont:

Un fils, né le 12 Mars 1722, mort au berceau;
Et quatre filles.

BRANCHE
des Seigneurs de Vieux-Chateau, *de la* Reculée, *du* Fouillois, *&c.*

III. Jean de la Grange, fils puîné de Jean, Seigneur de Montigny, & d'*Hélène de la Rivière*, Seigneur de Vieux-Château, de Rouſſillon, &c., Maître-d'Hôtel du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & Bailli d'Auxonne, alla, par ordre du Roi, en Normandie, en 1483, viſiter les Places fortes & Châteaux, pour en faire faire les réparations. Il fit réparer celui de Bayeux au mois de Février même année, & prenoit 600 livres de penſion, comme Bailli d'Auxonne, dès l'an 1480. Le Roi lui donna la Terre de Rouſſillon, & le gratifia d'une ſomme de 2000 livres, en conſidération de ſon mariage. Il fit la fonction de Maître de l'Artillerie du Roi à la journée de Fornoue, le 6 Juillet 1495, où il ſe comporta généreuſement, & y fut tué. Il avoit épouſé *Claude Robot*, fille de *N... Robot*, Maire d'Auxonne. Elle tranſigea en 1498, avec Geoffroy de la Grange, Seigneur de Montigny, ſur la ſucceſſion de Jean de la Grange, aïeul de ſes enfans, ſavoir:

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Anne, mariée, le 1er Janvier 1498, à *Edme d'Arhuilart*, Seigneur de Leſnel.

IV. Charles de la Grange, Seigneur de la Reculée, du Fouillois & de Berchère, qu'il eut en partage de la ſucceſſion de ſon aïeul, en 1498, étoit âgé de 60 ans l'an 1550, lorſqu'il fut témoin à la preuve d'un Chevalier de Malte. Il avoit épouſé, le 11 Janvier 1517, *Edmée Cottin*, morte en 1528, laiſſant:

1. François, qui ſuit;
2. Et Jeanne, inſtituée, avec ſon frère, héritière de *Jacques Cottin*, Seigneur de Vallières, du Chaillou & Boulleret, leur oncle.

V. François de la Grange, Seigneur de la Grange, du Haut & Bas-Fouillois, & de Chantereine, vivoit, en 1564, avec *Anne de la Porte des Peſſelières*, ſon épouſe, dont il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Et Charlotte, Dame de Chantereine, mariée 1° à *N... de Bar*, Seigneur de Baugy; & 2° à *N... de Savoie*.

VI. François de la Grange, IIe du nom, Seigneur du Haut & Bas-Fouillois, & de Chantereine, qu'il acquit, le 6 Juin 1616, de ſa ſœur, épouſa 1° *Catherine de Crèvecœur*, ſœur de *Philippe*, Seigneur de Coulanges; & 2° *Iſabelle Ragueau*, veuve de *Robert Garnier*, Conſeiller à Bourges, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la première vinrent:

1. Marguerite, Religieuſe à Château-du-Loir;
2. Anne, mariée à *Louis du Paray*, Seigneur de la Grange-Arthuis, avec lequel elle vendit, conjointement avec ſa ſœur, le 19 Mars 1628, les Seigneuries de la Grange, du Fouillois & de Chantereine, à Antoine de la Grance, Seigneur de Montigny;

3. Et MARIE, femme de *Gabriel des Prez*, Seigneur de la Pointe.

Les armes: *d'azur, à 3 renchiers d'or, 2 & 1*, que les premiers Seigneurs de la branche d'*Arquian* briſèrent, *en cœur, de ſable, à 3 muſles de lion*, qui eſt DE GUYTOIS.

GRANGE (LA), en Champagne & en Picardie: *loſangé d'or & de ſable; au franc-canton d'argent, chargé de 9 croiſſans de gueules, poſés 1, 3, 2 & 3, & d'une étoile du même en cœur.*

GRANGE (DE LA), en Limouſin: Famille maintenue dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. Rouillé, Intendant de Limoges, du 21 Avril 1706, & dont eſt MELCHIOR DE LA GRANGE, Ecuyer, Seigneur & Baron de Tarnac, de Gramat, de Murat, de Comps & de la Gane, né le 24 Novembre 1727, a obtenu, le 4 Août 1751, un certificat des Officiers du Régiment de Bourbon, Infanterie, comme il avoit ſervi en qualité de Lieutenant audit Régiment, depuis le 1er Mars 1744, juſqu'au 1er Novembre 1746, & s'étoit trouvé dans toutes les occaſions de guerre où le Régiment avoit été commandé pendant le tems qu'il y étoit reſté. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Novembre 1747, *Marguerite-Thérèſe Garat de Nedde*, fille de *Raymond*, Chevalier, Marquis de la Villeneuve-au-Comte & de Nedde, & de *Marie-Anne Faulte*, dont ſont iſſus:

1. CLAUDE-JOSEPH, Ecuyer, né le 27 Août 1749;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 23 Mars 1754;
3. JEAN-RAYMOND-ANTOINE, né le 3 Août 1755;
4. JOSEPH, né le 7 Décembre 1756;
5. JOSEPH-PROSPER, né le 25 Juin 1759;
6. RAYMOND-GABRIEL, baptiſé le 15 Novembre 1760;
7. GABRIELLE, née le 9 Octobre 1750;
8. Et MARGUERITE-THÉRÈSE, née le 23 Mars 1758.

Les armes: *de gueules, à 3 merlettes d'argent, poſées 2 & 1, au franc-quartier d'hermine.* (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. V, part. I.)

GRANGE (DE LA), Famille noble de laquelle étoit

PIERRE DE LA GRANGE, Seigneur du Saix, qui avoit épouſé *Gillette de la Gelière*, Dame de Châteauvieux, fille de JEAN DE LA GELIÈRE, Seigneur de Châteauvieux, dont il eut:

FRANÇOIS, mort jeune;

GUYETTE, Dame de Châteauvieux, mariée à *Humbert de la Palu*, Seigneur de la Roche;
Et MARGUERITE, Religieuſe à Neuville.

GRANGE (DE LA), Seigneur de la Grange & de la Chabroulie, porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'argent.*

GRANGE-TRIANON (DE LA), Famille ancienne & illuſtre dans la Robe.

I. MICHEL DE LA GRANGE, Seigneur de Trianon, près de Luzarches, Maître de la Chambre aux Deniers, Garde des Monnoies, Echevin de Paris en 1457, & Prévôt des Marchands en 1466, épouſa *Françoiſe de Longueil*, fille de *Jean*, Seigneur de Maiſons, Préſident aux Requêtes, & de *Marie de Morvilliers*, dont:

1. SÉBASTIEN, qui ſuit;
2. Et GERMAINE, mariée, en 1446, avec *Antoine de Billy*, Seigneur de Mauregard; elle en eut des enfans qui étoient morts en 1512.

II. SÉBASTIEN DE LA GRANGE, Seigneur de Trianon, épouſa *Marguerite du Val*, Dame de Villiers-le-Sec. Ils vendirent en 1526, à Anne, Baron de Montmorency, un ſixième de la Terre de Villiers-le-Bel. Il fut inhumé dans l'Egliſe d'Ermenonville, près de Garges. De ce mariage vinrent:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEANNE ou MARIE, troiſième femme de *Nicolas Molé*, Conſeiller en la Cour des Aides, puis au Parlement de Paris, laiſſant des enfans;
3. MADELEINE, femme de *Gérard Cotton*, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes le 13 Novembre 1586;
4. Et MICHELLE, ſeconde femme de *Pierre Boucher-d'Orſay*, Avocat au Parlement, puis Maître des Requêtes en 1497.

III. LOUIS DE LA GRANGE, Seigneur de Trianon, Maître-d'Hôtel de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, en 1586, épouſa, 1° le 7 Juillet 1542, *Jeanne de Sanſac*, veuve de *Michel de Brinon*; & 2° *Louiſe Guibert*, fille de *Claude*, & de *Colombe de Moulins*. Il eut du ſecond lit:

1. INNOCENT, qui ſuit;
2. SÉBASTIEN, auteur d'une ſeconde branche rapportée ci-après;
3. Louis, Tréſorier de France à Orléans, Secrétaire du Parlement, marié, en 1610, à

Marie de Bailleul, fille de *Robert*, & de *Catherine Ballue*, de laquelle il eut :

Marie, femme d'*Henri de Fourcy*, Seigneur de Cheſſy, Préſident de la Chambre des Comptes, &c., dont des enfans. Voyez FOURCY.

4. Charles, qui fit ſes preuves au Temple, le 13 Juin 1580, pour être reçu Chevalier de Malte, & fut Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris ;
5. Françoise, femme le 5 Décembre 1585, de *Pierre Névelet*, Seigneur d'Oſches, Tréſorier de France à Châlons ;
6. Guyonne, femme de *Léon de Bragelongne*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte en 1610 ;
7. Et Jeanne, morte fille.

IV. Innocent de la Grange-Trianon, Seigneur de Neuville, Conſeiller au Parlement de Paris le 14 Août 1587, épouſa *Anne le Houdry*, dont :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Et Louis, Conſeiller au Parlement de Paris, le 26 Mars 1632.

V. Charles de la Grange, Seigneur de Trianon & de Neuville, Maître des Comptes, épouſa 1° *Marie de Paris*, fille de *Nicolas*, Maître des Comptes, & de *Marie Dreux* ; 2° *Marguerite Blanquet*, fille de *Pierre*, Tréſorier de France à Châlons, & de *Lucrèce Chauvelin* ; & 3° *Françoiſe-Marie Chouen*, fille de *François*, Garde des Rôles de France, & de *Madeleine Choart*. Elle étoit veuve de *Gilles de Maupeou d'Ableiges*, Conſeiller au Parlement, & elle mourut le 15 Mai 1716, âgée de 89 ans. Du ſecond lit vint :

N.... de la Grange, mariée en 164... à *Louis de Buade*, Seigneur de Frontenac, Comte de Palluau, Meſtre-de-Camp du Régiment de Normandie, morte le 3 Janvier 1707, dont des enfans.

Et du troiſième lit vint :

Marie, qui s'eſt alliée à *Jean-Jacques Charon*, Seigneur de Ménars, Maître des Requêtes, Surintendant de la Maiſon de la Reine, puis Préſident à Mortier au Parlement, dont poſtérité. Voy. CHARON.

SECONDE BRANCHE.

IV. Sébastien de la Grange-Trianon, ſecond fils de Louis, & de *Louiſe Guibert*, ſa ſeconde femme, fut Secrétaire du Conſeil en 1610, & épouſa *Iſabeau Viole*, fille de *Nicolas*, Maître des Requêtes, & de *Philippe de Petremole*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Charles, Seigneur de Neuville, Abbé de Saint-Acheul, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, le 8 Août 1659, mort en 1670.

V. Louis de la Grange, Seigneur de Nandy & de Marcouville, Conſeiller au Parlement de Paris, le 28 Juin 1640, Préſident en la ſeconde Chambre des Requêtes, en Décembre 1651, mort en Février 1706, avoit épouſé *Marguerite Martineau*, morte le 20 Février 1695, fille de *N.... Martineau*, Tréſorier des Parties Caſuelles, & de *Madeleine Payen des Landes*, dont :

1. Louis-Armand, qui ſuit ;
2. Charles, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, le 13 Mai 1682, Abbé de Saint-Sever, & Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Paris, mort le 10 Juillet 1733, âgé de 83 ans, le dernier de ſa Famille ;
3. Charles, Docteur de Sorbonne, Prieur de Vélye, mort le 15 Janvier 1728, âgé de 73 ans ;
4. Henri, Chanoine régulier, Abbé de Château-Landon ;
5. Marie, femme, en Septembre 1677, d'*Edouard de Pouſſemothe*, Seigneur de Graville, Maître des Comptes, puis Préſident à la Cour des Aides, morte le 22 Octobre 1722, âgée de 70 ans ;
6. Marguerite, mariée, 1° à *Martin de Bermond*, Conſeiller au Parlement, & 2° en Février 1688, à *Antoine-François de la Trémoille*, Duc de Noirmoutier, morte ſans enfans, le 19 Août 1689 ;
7. Marie-Charlotte, Religieuſe à Hautes-Bruyères ;
8. Angélique, Religieuſe à Pont-aux-Dames ;
9. & 10. Germaine & Germaine-Elisabeth, Religieuſes à Viriville.

VI. Louis-Armand de la Grange-Trianon, Baron du Pleſſis-aux-Tournelles, Conſeiller au Grand-Conſeil le 20 Janvier 1674, & Grand-Rapporteur en Chancellerie le 21 Mars 1675, mort le 22 Novembre 1702, avoit épouſé, en 1682, *Marguerite-Madeleine Joly*, Dame de Fontaine, fille de *Jean Joly*, Seigneur d'Oudeuil, Conſeiller au Parlement de Metz, & de *Madeleine de Poſtel d'Aveſnes* ; elle ſe remaria, en 1721, au Seigneur *de Thimbrune*, Marquis de Valence. Elle eut de ſon premier lit :

1. Louis-Nicolas, né en 1687, Chanoine Régulier à Saint-Vincent-des-Bois en 1711 ;

2. Charles-Sébastien, qui ſuit;
3. Marguerite-Madeleine, femme de *Jacques-Ennemond Thibert*, Receveur des Conſignations, morte le 15 Novembre 1716, dont une fille unique;
4. Et Marie-Madeleine, morte à Deuil, le 28 Juillet 1753, âgée de 66 ans, qui s'eſt alliée, le 20 Août 1714, à *Jacques de Monceaux*, Marquis d'Auxy & d'Hanvoile, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, Colonel du Régiment Comtois, Chevalier des Ordres du Roi, &c. Voyez AUXY.

VII. Charles-Sébastien de la Grange-Trianon, Conſeiller au Parlement de Paris, le 2 Juillet 1710, eſt mort Maître des Requêtes ſans poſtérité.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, chargé d'un autre chevron vivré de ſable, & accompagné de 3 croiſſans d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

GRANGES DE GRAMMONT (des), en Franche-Comté. Suivant l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, par l'Abbé Guillaume, tome I, pag. 100, chiffre 22, les Seigneurs des Granges étoient du nombre des anciens Barons du Comté de Bourgogne. L'étendue de la Terre dont ils avoient tiré leur nom & les débris du Château dans lequel ils habitoient, donnent une idée de leur grandeur dans ces tems reculés.

I. Guillaume, Sire des Granges, Ier du nom, Chevalier, aſſiſta en 1105 à la fondation du Prieuré de Froide-Fontaine par *Thierry*, Comte *de Montbéliard*. Il eut pour enfans :

1. Guy, qui ſuit;
2. Et Hugues, lequel céda vers l'an 1150, à l'Abbaye de Bithaine, ce qu'il avoit à Franabi & à Chenubi, du conſentement de Guy de Traves, & d'Illiette, ſa femme.

II. Guy, Sire des Granges, Ier du nom, Chevalier, donna à l'Abbaye de Lieu-Croiſſant, du tems de Thibaud, premier Abbé de ce Monaſtère, la terre de la Prétière, que Borcard de Purgerot tenoit de ſon fief, en préſence de Willaume de Mancenans, de Théodoric d'Arlenans, & de pluſieurs autres Chevaliers. Il approuva le don fait à cette Egliſe par Richard de Gevigney, ſon vaſſal, & fut témoin de ceux faits par Hugues de Belmont, Richard, Sire de Montfaucon, Etienne de Mancenans, Valon de Pomoy, Renaud de Traves, & Barthélemy des Granges. Il fut préſent à ce dernier don, avec Bernard, Capitaine de ſon Château des Granges, emploi qui marquoit l'importance de cette fortereſſe, & qui donnoit à celui qui en étoit revêtu le Commandement ſur les Vaſſaux. Ce Seigneur des Granges avoit auſſi un Prévôt, qui rendoit la juſtice : Nocher de Pompierre, Ecuyer, étoit Prévôt du Château des Granges, dans le tems du don de la Prétière. Guy des Granges eut pour fils :

III. Guillaume, Sire des Granges, IIe du nom, Chevalier, qui fut témoin avec lui des dons faits à l'Abbaye de Lieu-Croiſſant, par Renaud de Traves, Barthélemy des Granges, & Pierre de Belmont. Il aſſiſta avec Arvic, l'un de ſes Chevaliers, à celui de Borcard, Prévôt de Cuſance; accorda à ce Monaſtère, du tems de l'Abbé Narduin, la moitié d'un meix à Mancenans, pour procurer, par les ferventes prières des Religieux, quelque ſoulagement à l'âme de ſon père; & échangea peu après, avec l'Abbé Narduin, un héritage que Pierre de Fuſnans, Damoiſeau, tenoit en fief de lui contre un meix au village de Cubry, qui provenoit de l'aumône, que Guy de Cuſe avoit faite à l'Abbaye de Lieu-Croiſſant. *Alix*, ſon épouſe, & ſes enfans, confirmèrent cette libéralité en préſence de Bernard, Capitaine du Château des Granges, Valon de Pomoy, Narduin de Dèle, & Aimé de Cuſe. Il eut pour enfans :

1. Guy, qui ſuit;
2. Henri, rappelé dans l'échange fait par ſon père avec l'Abbaye de Lieu-Croiſſant;
3. Hugues, tige de la branche de *Grammont*, en Comté, rapportée ci-après;
4. Et Damar.

Ces trois générations ſont prouvées par deux titres latins, tirés d'un ancien Mémorial, compoſé dans le ſiècle même de la fondation de l'Abbaye de Lieu-Croiſſant, & rapportés dans l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, page 101.

IV. Guy, Sire des Granges, IIe du nom, Chevalier, tranſmit ſon Château des Granges à *Richard de Montfaucon*, Comte de Montbéliard, ſoit par une vente qu'il lui en fit, ſoit (ſuivant une ancienne tradition) en conſidération du mariage d'Alix, ſa fille, avec ce Comte. Il laiſſa d'une Dame, dont on ignore le nom :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Henri, Chanoine & Archidiacre de Luxeuil, en l'Egliſe de Beſançon;

3. Et ALIX, épouſe de *Richard*, Comte *de Montbéliard*.

V. GUILLAUME DES GRANGES, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saulnot, Uzelle, Accolans & Grammont en partie, reconnut, au mois de Mars 1240, qu'il n'avoit aucuns droits ſur les poſſeſſions de l'Abbaye de Lieu-Croiſſant à Senargent. Il échangea la même année avec l'Abbé de ce Monaſtère les dîmes d'Uzelle ſous le ſceau de HENRI, ſon frère, Archidiacre de Luxeuil; fit hommage, l'an 1264, à Othon, Comte Palatin de Bourgogne, de ce qu'il avoit à Saulnot & au Comté de Montbéliard, & lui promit d'être ſon Vaſſal, pour ſes terres, avant tous autres Seigneurs. Hugues de Bourgogne lui permit, l'an 1268, & à HENRI DES GRANGES, ſon frère, d'acquérir par vente ou par échange ce que GUY, leur neveu, tenoit à Grammont. GUILLAUME DES GRANGES échangea, l'an 1278, avec Aimé de Faucogney, Sire de Villerſexel, la Seigneurie d'Uzelle, qui venoit d'*Iſabelle*, Dame d'*Uzelle*, ſa femme, contre la portion de la terre de *Grammont*, que ce Seigneur avoit acquis du Prieur de Maraſt. Il mourut ſans poſtérité, & fut inhumé en l'Abbaye de Lieu-Croiſſant.

BRANCHE
de GRAMMONT.

IV. HUGUES DES GRANGES, Chevalier, Sire de Grammont, troiſième fils de GUILLAUME, IIe du nom, Sire DES GRANGES, & d'*Alix*, ſon épouſe, cautionna, l'an 1230, pour 100 marcs d'argent, les promeſſes de mariage faites par Othon de Méranie, Comte Palatin de Bourgogne, à Hugues de Bourgogne, qui devoit épouſer ALIX, ſa fille. Il donna, l'an 1244, au Monaſtère de Lieu-Croiſſant, la huitième partie des dîmes de Marveliſe, ce qu'il avoit dans celles de Rans, & confirma à ces Religieux l'acquiſition qu'ils avoient faite de Gérard de Cubry, Chevalier: ſa femme & ſes enfans ſouſcrivirent à ſes pieuſes intentions. Il avoit épouſé *Poncette de Vauquaire*, fille de *Gérard*, Sire de Fraſne-le-Château, Connétable du Comté de Bourgogne. Il lui fit, l'an 1226, un aſſignal de ſa dot ſur les terres dont il jouiſſoit. De ce mariage vinrent:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. RENAUD, Chevalier, Seigneur de Marveliſe & de Bournois, qui échangea, l'an 1267, avec les Religieux de Lieu-Croiſſant, du

conſentement de *Marguerite*, ſa femme, la moitié des dîmes du territoire de Marveliſe, & la ſeizième partie de celles de Bournois contre ce qu'ils avoient à Gemonval, Marveliſe & Lieffrans ſous les Sceaux du Chapitre de Saint-Mainbœuf de Montbéliard, de l'Abbé de Béchamps, & du Prieur de Lanthenans;
3. Et ELISABETH.

V. GUILLAUME DES GRANGES, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Grammont, Rans, &c., Bailli-Général au Comté de Bourgogne, s'attacha au parti de Hugues, Comte Palatin de Bourgogne, qui étoit en guerre avec Jean, Comte de Châlon, ſon père. Il vécut peu de tems, & fut inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye de Lieu-Croiſſant, à laquelle il donna, pour ſa ſépulture, la ſeizième partie des dîmes de Bournois, & la part qu'il avoit dans un héritage qui touchoit la grande vigne de ces Religieux, à Grammont. Ses enfans furent:

1. GUY, qui ſuit;
2. RICHARD, Chanoine de Montbéliard;
3. JEANNE, Dame de Remiremont.

VI. GUY DES GRANGES, IVe du nom, Chevalier, Sire de Grammont, Seigneur de Rans, Saulnot, &c., donna, l'an 1279, aux Religieux de Lieu-Croiſſant, un terrain au village de Grammont, pour agrandir la maiſon qu'ils y avoient. Il approuva, par le même acte, les donations faites par ſes prédéceſſeurs à ce Monaſtère, & ſpécialement l'aumône que ſon père avoit accordée à cette Egliſe peu de tems avant ſa mort; fit hommage, au mois de Juillet 1308, de la Seigneurie de *Grammont*, à Renaud de Bourgogne, Comte de Montbéliard, & promit de le recevoir dans le Château-fort qu'il vouloit y conſtruire, contre toutes perſonnes, à l'exception de Hugues de Bourgogne, frère de ce Comte; renouvela cet hommage en 1311, & y comprit le fief que Jean de Liévans tenoit de lui à Mancenans. Il teſta en ſa maiſon-forte de Grammont, le 6 Janvier 1335, choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de l'Abbaye de Lieu-Croiſſant, dans le tombeau de ſes ancêtres, fonda une Chapelle au Château de Grammont, qu'il dota de la quatrième partie des dîmes du territoire de Grammont, & ratifia l'aſſignal qu'il avoit fait à *Marguerite de Varre*, ſa femme, de laquelle il eut:

1. GUILLAUME, Sire de Grammont, qui prit indifféremment les noms de Granges &

de Grammont, ſans changer les armes de Granges, qu'il porta pleines dans ſon ſceau, de même que ſon fils, qui ne fut plus connu que ſous le nom de *Grammont*. Sa poſtérité forma trois branches, éteintes dans les Maiſons de *Ray*, d'*Iſelin*, & de *Roſen*;

2. Henri, Chevalier de Rhodes;
3. Guyot, Seigneur de Grammont en partie, dont les deſcendans, diviſés en ſept branches, prirent le nom de *Grammont*, à l'imitation de la branche aînée. Il n'en reſte plus qu'une, qui ſubſiſte dans les perſonnes de Pierre, Marquis de Grammont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de Ferdinand, Comte de Grammont, ſon frère, Colonel de Cavalerie, Brigadier & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, &c. Voyez GRAMMONT, en Franche-Comté. Guyot des Granges briſa ſes armes de Granges, d'*une étoile miſe en chef;* elles ſont ainſi ſur ſon tombeau en l'Abbaye des Trois-Rois. Guy des Granges, ſon fils, les briſa d'un *lambel à trois pendans*. Thomas, ſon petit-fils, prit les *trois têtes de Rois en champ d'azur*;
4. Guillaume, dit *le jeune*, à qui ſon père légua 100 ſoudées de terre de rente, juſqu'à ce qu'il fut pourvu d'un Bénéfice ſuffiſant;
5. Simon, qui eut un ſemblable legs dans le teſtament de ſon père;
6. & 7. Jeanne & Guyette, Dames de Remiremont;
8. Et Isabelle des Granges.

Les armes anciennes de cette Maiſon étoient *de gueules, au ſautoir d'or*. Celles que ſes Seigneurs prirent en quittant leur nom ſur la fin du XIVe ſiècle ſont: *d'azur, à 3 buſtes de carnation, couronnés d'or à l'antique*.

GRANGES (des): *de gueules, fretté de vaire, d'argent & de ſable; au chef d'or*.

*GRANGES-LE-ROI, dans la Brie-Françoiſe: Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1659, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 19 & 23 Décembre ſuivant, en faveur de *N... le Lièvre de Fourilles*.

GRANGES DE SURGÈRES. Voyez MAINGOT.

GRANSON. Voyez GRANDSON.

§ GRANT, LE GRANT & LE GRAND, ancienne Famille noble, originaire d'Ecoſſe, dont les Hiſtoriens font remonter l'origine au célèbre Alpin, l'ami de Fingal, Souverain du Nord de l'Ecoſſe dans le IIIe ſiècle, cité par Oſſian. Les Hiſtoriens de la Grande-Bretagne s'accordent à dire qu'Alpin, Roi d'Ecoſſe en 830, & ſes ſucceſſeurs juſqu'au XIIIe ſiècle, deſcendoient de cet Alpin (en 210 de l'ère Chrétienne). Le nom de Grant fut une épithète honorable accordée à l'un des deſcendans de cette Famille, dans laquelle il s'eſt perpétué depuis l'an 1150. L'aîné, ou chef de cette Famille, Sir James Grant, demeure encore aujourd'hui en Ecoſſe, au Château de Grant, dans la Province d'Invernesshire, ſur la rivière de Spey.

Tassain Grant, le premier de la branche établie en Normandie, depuis la Seulles juſqu'à la Seine, dont la généalogie eſt ci-après, & Guillaume Grant, vinrent en France dans le XIVe ſiècle (en 1359) avec le Chevalier Jean Grant, Ambaſſadeur d'Ecoſſe, leur couſin germain, & reſtèrent au ſervice de France.

Guillaume, pour ſes bons & loyaux ſervices, en 1372, fut fait Vicomte de Caen, où lui & ſes deſcendans poſſédèrent long-tems cette dignité: l'un d'eux fut tué pendant le ſiège de cette Ville, en 1417, dans une tour nommée depuis ce tems *la Tour-au-maſſacre*. Une autre tour de cette même Ville s'appelle *la Tour-le-Grant*, du nom de cette Famille.

La France & l'Ecoſſe étoient étroitement liées dans le XIVe ſiècle & auparavant. Pluſieurs Maiſons conſidérables ont paſſé, comme les Grant, de l'un des deux Royaumes dans l'autre. Les Ecoſſois ont fourni en pluſieurs circonſtances aux François des Troupes, des Chevaliers de renom, & la première Compagnie des Gardes du Roi entière.

Tassain Grant épouſa, quelques années après ſon arrivée en France, en 1363, *Jorette de Quetteville*, fille de *Nicole*, Chevalier, Seigneur de Quetteville, de Bonneboſcq, d'Aubigny, &c. Elle lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Quetteville, qui eſt reſtée dans cette Famille juſqu'à la fin du XVIIe ſiècle qu'elle a été vendue par Alexandre Grant, dit le Grand, biſaïeul de Charles Grant, Vicomte de Váux.

On ſait que dans la Grande-Bretagne on ne met point d'articles avant les noms propres, ce qui fait que dans les anciens titres de Normandie les Grant ſont dénommés dit *le Grant*.

Depuis que cette Famille eſt en Norman-

die, ils y ont poſſédé en différens tems plus de 60 terres; ils y jouiſſent encore aujourd'hui de Plainville, près de Saint-Pierre-ſur-Dives, de Vaux-ſur-Seulles, près de Bayeux, où étoit placé le Camp de 1778, ſous les ordres de M. le Maréchal de Broglie, de Guillerville & Mondeville, près de Caen, du Souchet, près de Laigle, Arry, entre Caen & Villers-Bocage, le Jariez, Chalonges, du Gleffien, de Bois-Nouvel, du Pont-de-l'Arche, &c. Les GRANT de Normandie ont été aux bans & arrière-bans en 1470 & en d'autres tems; depuis aux ſiéges d'Amiens, d'Orléans, &c., pendant leſquelles guerres ils ont ſacrifié leurs biens & leurs vies pour la patrie. Lorſque HENRI V & HENRI VI, Rois d'Angleterre, ſont venus en Normandie, ces Rois ſe ſont emparés des terres d'une partie de cette famille. — On trouve la famille des GRANT dans toutes les recherches de la Province de Normandie; d'abord dans celle de Monfaut en 1463, & depuis dans celles de M. de Barin de la Galiſſonnière, & de M. de Chamillard en 1668, &c. — On ſait que dans les tems reculés les noms ne ſe tranſmettoient pas ordinairement de père en fils; de là viennent les variations du nom de cette Famille. Les Ecoſſois ſont les peuples qui conſervent depuis un plus long tems l'uſage des Tribus, ſe raſſemblant ſous le chef de leur nom. Ils n'ont jamais altéré leurs anciennes coutumes: ils portent encore aujourd'hui l'habit que portoient auſſi les Romains, & ne combattent qu'avec leur bouclier & leur ancien habillement.

Dès l'an 1428 JEHAN GRANT, Chevalier, fut Capitaine de deux Lances & 20 Archers à cheval. Le même JEAN eſt cité dans Monfaut à la tête des Nobles de ſon canton, & fut encore à l'arrière-ban de Caux en 1470, armé de pied en cap & monté.

JACQUES ou JAMES GRANT, Seigneur de Moyaux, près de Quetteville, Chevalier, étoit Maréchal-des-Logis & homme d'armes de la Compagnie de 60 Lances, fournie ſous la charge de M. le Comte de Lorges, en 1546, & en 1560 ſous M. le Comte d'Arron.

Il y a encore à Caen un ancien hôtel conſidérable, nommé *l'Hôtel du grand Manoir*, qui étoit l'hôtel des GRANT lorſqu'ils étoient Vicomtes de Caen.

CLAUDE, dit LE GRANT, mort en 1676, étoit Recteur de l'Univerſité de Caen, & l'un des hommes les plus éclairés de ſon tems. Il fut enterré avec pompe & appareil, & ſon convoi accompagné de tous les principaux du pays. On voit ſon épitaphe en vers latins, qui caractériſe ſa naiſſance & ſon mérite. Il a laiſſé des fonds à la Paroiſſe de Saint-Julien, en y fondant des prières & offices, particulièrement pour ceux de ſon nom. A certains jours de l'année, on eſt obligé d'avertir ceux de la famille qui ſe trouvent à Caen pour qu'ils puiſſent aſſiſter aux cérémonies de l'Egliſe.

Claudius hîc ſitus eſt, titulis & nomine magnus,
Qui ſibi commiſſas ſedulo paſcit oves;
Antè Sacerdotis illum gradus extulit: illum
Res mundus proprias Juſſit obire vices,
Quam benè dicebat ſophiæ Miſteria ſacra!
Quam benè ſacrato Clerica Jura foro!
Hunc ſibi devotum Doctorem academicus Ordo,
Ereptumque ſibi flet quoque Præſul Amans.
Ille gregi dederat cœleſtia pabula Paſchæ
Et Sacramentis fretus, ad aſtra volat.

Une des preuves de l'origine étrangère de cette Famille, c'eſt que dès les premiers tems de ſon établiſſement à Quetteville en Normandie, ils ſont dits Nobles de tems immémorial, & cités parmi les Nobles de leur canton, &c., & on ne les trouve ni dans la Roque, ni dans les autres Auteurs pour la Normandie avant l'an 1359, & TASSAIN GRANT, en 1402, rend aveu de ſa terre de Quetteville au premier degré.

Les GRANT, en Normandie comme en Ecoſſe, ont fait des alliances les plus illuſtres, entr'autres avec pluſieurs Souverains. L'un d'eux, encore en Normandie, s'eſt allié aux Rois d'Angleterre, ayant épouſé une *Boullenc* ou *Boleyn*, de la même Maiſon d'une des femmes de HENRI VIII, à laquelle il fit trancher la tête. Elle fut la mère de la Reine ELISABETH. Cette Maiſon en Angleterre eſt aujourd'hui connue ſous le nom de *Rocheford* ou *Rutherford*. Ils ont fait beaucoup d'autres alliances avec les meilleures familles de France & de la Grande Bretagne, comme on peut le voir dans la filiation.

JEAN-CHARLES-ADOLPHE GRANT DE BLAIRFINDY, en Ecoſſe, XVe deſcendant de Sir DUNCAN GRANT DE FREUCHY, au ſervice de France en 1754, bleſſé à Cloſtercamp, Chevalier de Saint-Louis, Colonel depuis 1768 dans la Légion Royale, employé Aide-Maréchal-des-Logis à Mézières, neveu de M. l'Abbé GRANT, Préſident du Collège des Ecoſſois à Douai en Flandre, établi en faveur

des Nobles Ecoſſois par la Reine MARIE STUART d'Ecoſſe, qui fut auſſi Reine de France. Il s'eſt marié, en 1778, avec *Eliſabeth-Françoiſe d'Amelet*, fille de M. le Comte *d'Amelet*, ci-devant Major des Mouſquetaires Noirs, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, &c. On voit le contrat de mariage de Haut & Puiſſant Seigneur JEAN-CHARLES-ADOLPHE, Baron GRANT DE BLAIRFINDY, ſigné du Roi, qui lui a accordé pour ſon épouſe, après ſa mort, une dot de 100 louis de rente. Il a été élevé à Ratisbonne, ayant perdu ſon père à la révolution de 1745, où une grande partie de la famille des GRANT a péri à Culloden, &c.; enſuite il fut conduit, par les ſoins de M. le Maréchal Keith, ſon parent, en Pruſſe, d'où il eſt venu en France.

Nous n'avons pas eu le tems de rechercher tous les ſervices rendus à l'Etat par cette Famille en France, ni toutes les alliances contractées par les GRANT & par les femmes du nom.

Voici la filiation & généalogie des principales branches de cette Famille, tant d'Ecoſſe que de Normandie, telle qu'elle eſt établie par leurs titres & archives en originaux, par les Hiſtoriens & par le *Baronnage d'Ecoſſe*. Il y a un ancien adage en langue gallique, qui ſignifie :

Les montagnes, les eaux & la race Alpinienne
Furent les premiers ornemens du pays d'Erin.

I. ALPIN, Roi d'Ecoſſe en 830, aſſaſſiné par *Brudus*, eut quatre fils, ſavoir :

1. KENNETH, qui lui ſuccéda, & dont la poſtérité a régné pendant 400 ans;
2. DONALD, mort ſans poſtérité;
3. GRÉGOR, qui ſuit;
4. Et ACHAYUS, chef de la branche qui a conſervé le nom de MAC-ALPIN juſqu'à nos jours.

Ces différentes branches ſont conſignées dans l'*Hiſtoire & le Baronnage d'Ecoſſe*. Les Maiſons de *Stuart*, de *Bailleul*, de *Bruce*, &c., ſont ſorties de la même ſouche.

II. GRÉGOR, troiſième fils du Roi ALPIN, chef des Maiſons de MACGRÉGOR & des GRANT, qui vivoit en 859, fut père de

III. Dom GALLUS MACGRÉGOR, qui épouſa *Spontana*, ſœur de DUNCAN, Roi d'Irlande. Il mourut en 900, & eut pour fils,

IV. CONSTANTIN MACGRÉGOR, célèbre en l'art de la guerre, nommé par le Roi DONALD VI, ſon oncle. Il épouſa *Malvina*, ſa couſine, fille de DONALD VI, fils de CONSTANTIN, & mourut en 940. Il fut père de

V. GRÉGOR, dit DE L'ETENDART, qui fut tué en combattant contre les Danois, auprès du Roi, ſon ami & ſon parent. Il avoit épouſé *Dorviegelda*, fille du Commandant des Armées, dont il eut :

VI. JEAN MACGRÉGOR, dit LE GRAND, qui fut tué en 1004, en combattant ſous le Roi MALCOLM. Il avoit épouſé ALPINA, fille d'AUGUS, quatrième fils d'ACHAYUS, le cadet des enfans du Roi ALPIN. De ce mariage eſt ſorti

VII. GRÉGOR GARABLE, ou *le Fort*, qui combattit en 1040 contre les Normands & les Danois, & épouſa une fille de l'ancienne Maiſon de *Lochon* ou d'*Argyll*, dont il eut :

VIII. Sir JEAN MACGRÉGOR-LE-HARDI, IIe du nom, mort en 1113, qui épouſa une femme attachée à la Reine MALGARETTE, qui étoit d'une grande beauté; elle le rendit père de

IX. Sir MALCOLM MACGRÉGOR, Lord *de Gleſſurchy*, qui fut ſurnommé *le Grand* par rapport à ſa grande taille & ſes grandes actions. Il mourut en 1164. Il avoit épouſé une fille de GUILLAUME, Chef des Armées, & neveu de SAINT DAVID, Roi d'Ecoſſe, qui accorda à MALCOLM la Pairie pour lui & ſes deſcendans mâles, parce qu'il lui avoit ſauvé la vie. De lui ſont deſcendus :

WILLIAM MACGRÉGOR, chef de ce nom après ſon père;
Et GRÉGOR LE GRANT, qui ſuit, & perpétua le nom de GRANT, accordé à ſon père dans ſa poſtérité.

Ici deux branches : l'une, MACGRÉGOR & l'autre GRANT, qui toutes les deux ſont encore conſidérables en Ecoſſe.

X. Sir GRÉGOR MORE ou GRÉGORY GRANT, dit LE GRANT, ſous ALEXANDRE II, Roi d'Ecoſſe en 1214, & ALEXANDRE III en 1249, fit bâtir le Château appelé de ſon nom, encore aujourd'hui, le Château de GRANT, dans l'Invernesshire, ſur la rivière de Spey; ce qui fait que le chef du nom s'appelle toujours GRANT DE GRANT. Il épouſa *Marie Bizet*, fille de la Maiſon de *Lovat*, Pair d'Ecoſſe, qui lui apporta la Terre de Stroterich, &c. Il eut pour fils :

XI. Sir LAURENCE GRANT DE GRANT, qui étoit fortement attaché à la Maiſon de *Bruce* contre celle de *Bailleul* ou *Balliol*. Il fut pris & conduit à Londres par EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre, en 1296, & fut père de

JEAN, qui ſuit ;
Et RANALPHE.

XII. Sir JEAN GRANT DE GRANT, IIIe du nom, fut un Héros ; il ſe réunit à William Wallace pour défendre la liberté de ſon pays, & fut enfin pris & conduit à Londres, en 1296, par EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre, avec ſon frère RALPH, & élargi ſur ſa parole en 1297. Il avoit épouſé *Bigla*, fille d'une des grandes & riches Maiſons des *Cumming*, & en eut trois fils, qui furent chacun d'eux chefs de pluſieurs grandes Tribus :

1. JEAN fut chef de la branche de tous les GRANT d'Ecoſſe, rapportée ci-après ;
2. ALAN fut chef d'une autre branche de GRANT, nommée *la Tribu Alane*. (Ces deux branches ſont conſignées dans les Archives d'Ecoſſe, ainſi que celle des GRANT de Normandie, qui poſſède auſſi tous ſes titres originaux depuis & avant cette époque, par contrats de mariage, &c., aux mains de M. le Vicomte *de Vaux*, & dans ſa Famille, qui eſt auſſi reconnue authentiquement par actes & lettres des chefs du nom en Ecoſſe) ;
3. Et THOMAS, qui ſuit, ſouche des GRANT de Normandie, par deux de ſes fils qui s'y établirent.

XIII. THOMAS GRANT fut Membre d'une Aſſiſe pour une viſite faite en 1333 dans le Diocèſe d'Aberdeen, &c. De lui ſont ſortis :

1. TASSAIN, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME ou WILLIAM, qui, avec ſon frère, & JEAN-GRANT, leur couſin germain, Ambaſſadeur d'Ecoſſe en France, & pluſieurs autres Nobles Ecoſſois, tels que Leslie le Normand, le chef des Comtes de Rothes, &c., vint s'établir en Normandie en 1359, époque depuis laquelle il eſt au ſervice de France.

XIV. TASSAIN GRANT, qui fut Vicomte de Caen, Seigneur de Bernières-ſur-Mer, près de la Délivrande, &c., épouſa *Jorette de Quetteville*, fille de Meſſire *Nicolas*, Chevalier, qui lui apporta la Terre & Seigneurie de Quetteville, près d'Honfleur, poſſédée par ſes deſcendans pendant plus de 300 ans. Une ſœur de *Jorette de Quetteville*, nommée *Colette*, épouſa *Jean d'Annebaud*, Chevalier, & aïeul de *Claude d'Annebaud*, Amiral & Maréchal de France. Voyez ANNEBAUD. TASSAIN eut trois fils, ſavoir :

1. AULDIN, qui ſuit ;
2. JEAN, mort ſans hoirs ;
3. Et LUCAS, homme d'Egliſe.

XV. AULDIN GRANT, dit LE GRANT, Chevalier, Seigneur de Quetteville, fut à la Cour de CHARLES VI en 1411, 1412, 1413 & 1414. HENRI VI, Roi d'Angleterre, lui rendit en 1426 les biens qui lui avoient été pris par HENRI V, tant en Normandie qu'ailleurs ; ce que l'on voit par un acte qui eſt aux mains de la Famille. Il avoit épouſé N... *de Beaumoncel*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Blaquemare, &c., & de *Jeanne de Meaultis*. Il fut père de

XVI. JEAN GRANT, dit LE GRANT, Chevalier, Seigneur de Quetteville, qui a ſervi avec diſtinction ; il fut Capitaine de deux Lances & 20 Archers, & fut encore à l'arrière-ban de Caux en 1470, monté & armé de pied en cap. Il avoit épouſé *Jeanne de Boullenc* ou *Boleyn*, fille de Meſſire *Jean de Boullenc*, Chevalier, Seigneur de Vironvay & de Garambouville, & de *Catherine de Malortie*, d'où eſt venue depuis l'alliance avec HENRI VIII, Roi d'Angleterre, qui a épouſé *Anne de Boleyn*. Il eut quatre fils, ſavoir :

1. ROGER, auteur de la branche des Seigneurs *des Gruaux*, rapportée ci-après ;
2. NICOLAS, qui ſuit ;
3. & 4. JEAN & RICHARD, morts ſans enfans.

XVII. NICOLAS GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur de Quetteville, a produit, avec ſon frère ROGER, pluſieurs aveux qui leur étoient rendus pour leurs Seigneuries de Quetteville & des Gruaux, dans les preuves qu'ils ont faites en 1489 & 1514. Il avoit épouſé *Hélène de Bien-Faite*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Bougy, Mongaux, &c., & de *Jeanne de Valence*. Il fut père de

1. RICHARD, qui ſuit ;
2. NICOLAS, mort ſans poſtérité ;
3. JACQUES, Seigneur de Moyaux, &c., qui fut Maréchal-des-Logis de 60 Lances, &c., en 1546 & 1560 ;
4. Et CHARLES, auteur de la branche des GRANT du Pont-de-l'Arche.

XVIII. RICHARD GRANT, dit le GRANT, Ecuyer, Seigneur de Quetteville & du Souchet, de Beuzeville, &c., produiſit des aveux de ſes Seigneuries en 1543, & ſervit avec diſtinction. Il avoit épouſé *N..... de Gaſtay*, fille de *Jean de Gaſtay* ou *Gatebled*, Ecuyer, Seigneur de la Fremondière, de Clairfeuille, &c., & de *Marie Poſtel*, dont il eut :

1. GILLES, qui ſuit ;
2. Et DURAND, mort ſans enfans au Service.

Nombre de lettres & certificats de ſervices témoignent combien il s'y eſt diſtingué, & qu'il a eu les commiſſions les plus importantes & de confiance. DURAND poſſédoit 16 terres en Normandie. Il avoit épouſé *Jeanne de Gouhaye*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur & Baron de Blangy, & d'*Iſabeau le Bouteiller*.

XIX. GILLES GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur de Quetteville, de Beuzeville, du Souchet, &c., produiſit, avec DURAND, ſon frère, en 1558 & 1566, un Arrêt du Parlement de 1518 & d'autres titres, par leſquels ils prouvèrent leur nobleſſe et deſcendance de tems immémorial. Il avoit épouſé, 1° *Marguerite de Bailleul*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Canteloup, & de *Françoiſe d'Eſcambourg*; 2° & N..... *de Trouſſeauville*. Du premier lit il eut :

OLIVIER, qui ſuit;

Et du ſecond lit vinrent :

GEORGES, mort ſans hoirs;

Et NICOLAS, auteur de la branche des GRANT *du Souchet*, rapportée ci-après. (Il y eut des partages entre OLIVIER, GEORGES & NICOLAS. La Terre de Quetteville reſta à OLIVIER, & celle du Souchet à NICOLAS.)

XX. OLIVIER GRANT, dit LE GRANT, Ecuyer, Seigneur de Quetteville, de Beuzeville, &c., épouſa, 1° *Catherine Parey*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Mallon, de la Vallée, de Norolles, &c., & de *Guillemette de Bigard*, en ſon vivant, Dame du grand fief de Pierrecourt en 1582; & 2° *Jeanne Draullin*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et DURAND.

Et du ſecond lit vinrent:

3. OLIVIER ;
4. Et NICOLAS, de qui eſt iſſu :

OLIVIER, Seigneur de Brumare, Capitaine d'Infanterie, qui fut père de

FRANÇOIS, Ecuyer, qui a été longtems Officier dans les Cuiraſſiers, Chevalier de St.-Louis; il fut bleſſé à une main. De lui eſt ſortie :

MARIE-FRANÇOISE, qui a épouſé N... *Deſmelliers*, Gentilhomme de Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Aide-Major d'Infanterie, &c., dont ſont iſſus : 1. *Louis-Auguſtin-Victor Deſmelliers*, Ecuyer, Officier d'Infanterie, né à Quetteville; 2. *Roſe Deſmelliers*; 3. Et *Flore Deſmelliers*; tous trois exiſtant à Quetteville.

XXI. JEAN GRANT, dit LE GRAND, Ecuyer, Seigneur de Quetteville, a été reçu, par brevet du mois de Janvier 1656, ſigné: LOUIS, Capitaine d'Infanterie ſous les ordres de M. de la Freſnaye; il produiſit, en 1626, un Mémoire par lequel il prouva que la Seigneurie de Quetteville étoit dans ſa Famille depuis près de 300 ans; un aveu lui fut rendu, en 1629, pour ſa Seigneurie de Quetteville, &c. JEAN paroit avoir vécu plus de 100 ans; il avoit épouſé, 1° *Suſanne Achard*, fille de JEAN, Ecuyer, Seigneur de Saint-Auvieux, & de *Marguerite de la Ferrière*, Dame du Pin & de Carolles, en 1612; 2° & N... *Apparoc*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent quatre fils, dont il n'eſt reſté que

XXII. ALEXANDRE-JACQUES GRANT, dit le GRANT, Ecuyer, Seigneur de Quetteville, qui a cédé la terre de Quetteville à M. le Nantier, Ecuyer, à la fin du ſiècle dernier, & depuis il a acheté Vaux-ſur-Seulles, près de Bayeux, &c. Un aveu lui fut rendu, comme Seigneur du noble Fief, Terre & Seigneurie de Quetteville, en 1654, &c. Il avoit épouſé, 1° *Marie Mazé* ou *Maſſé*; & 2° *Marguerite de Franqueville*. Il eut du premier lit:

1. NICOLAS-ALEXANDRE, Seigneur d'Aſnelles, qui eut trois filles :
   1. N... GRANT, morte, ainſi que ſon père, à l'Iſle-de-France en Afrique, qui avoit épouſé *M. de Ruvières*;
   2. ANNE-MADELEINE, mariée à Meſſire *Charles Graindorge du Teil*, Ecuyer, Seigneur de Guillerville, de Fort, &c., dont poſtérité. Voy. GRAINDORGE;
   3. Et N... DE GRANT, non mariée.
2. CHARLES, qui ſuit;
3. URBAIN GRANT DE VAUX, Officier d'Infanterie, qui eut pour enfans :
   1. CHARLES-FRANÇOIS-URBAIN GRANT DE VAUX, Sous-Brigadier des Gardes-du-Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt marié à *Marie-Charlotte de Bérenger*, dont il a eu :

      LOUIS-CHARLES-URBAIN, né à Vaux-ſur-Seulles ;
      PIERRE-FRANÇOIS, né auſſi à Vaux;
      Et deux filles.
   2. PIERRE, Chevalier de Roſny, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé ſa

couſine, N... *Graindorge du Teil*, dont il n'a pas d'enfans;
Et quatre filles.

4. N... GRANT, Demoiſelle.

Et du ſecond lit vinrent :

5. CLAUDE, mort au ſervice ſans enfans;
6. Et HÉLÈNE, qui a épouſé N...., Meſſire *de Champeaux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Lô, dont eſt ſortie :

N..... GRANT, mariée à N....., Meſſire d'*Hauteville*, Chevalier, Seigneur de Genetay, près d'Avranches, deſcendant de la Famille du fameux *Tancrède d'Hauteville*, Roi de Sicile.

XXIII. CHARLES GRANT, dit le GRAND, Ecuyer, Seigneur de Vaux, Meantès, du Catelet, &c., tant par ſa mère que par acquêts, eſt mort à plus de 80 ans. Il avoit été bleſſé à un pied, ce qui l'a empêché de continuer de ſervir. Il avoit épouſé *Jacqueline de Clinchamp*, fille de Meſſire *Odet*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Aniſy, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, de la noble Famille des *Clinchamp* des environs de Caen, qui étoient Barons de Clinchamps depuis l'an 800, & ont été Porte-Oriflamme, d'où dérivent leurs armes, qui ſont : *d'argent, au gonfanon de gueules*. Ils ont fourni un Cardinal en 1200, ont été Seigneurs & Barons de Douai pendant 700 ans, &c. Ils eurent :

1. LOUIS-CHARLES, qui ſuit;
2. Et ANNE GRANT DU CATELET, mariée à *Jean de Montfiquet*, Ecuyer, Seigneur de Cully, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Brigadier des Gardes du Roi, dont les deux frères ſont morts dans la Marine, au combat de M. de Conflans, commandant chacun un Vaiſſeau. Elle eſt morte ſans enfans.

XXIV. LOUIS-CHARLES GRANT, dit LE GRAND, Ecuyer, Seigneur du Catelet, *pater & liberator pauperum*, Seigneur de Vaux, Meantès & Saint-Gilles-en-Vaux, de Fontenay-le-Peſnel, Brécy & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, a ſervi 29 ans, tant en France que dans l'Inde, où il s'eſt marié. Il a été fait priſonnier de guerre en 1759, & a eſſuyé un naufrage en revenant de la Jamaïque en Angleterre, où il a penſé perdre la vie. Il avoit épouſé, en 1746, *Henriette le François-de-Grainville*, fille de Meſſire *Jacques-Romain*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, &c., dont il eut :

CHARLES, qui ſuit;

Et MARIE-ANNE-RENÉE, mariée en 1771 à *René-Charles le Marchant*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, ancien Capitaine de Cavalerie, penſionné du Roi, dont poſtérité. Voyez MARCHANT-DE-CALIGNY (LE).

XXV. CHARLES GRANT, dit LE GRANT, IIe du nom, Ecuyer, Vicomte de Vaux, né à l'Ile-de-France en Afrique, le 6 Juin 1749, a ſervi d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Foix, Infanterie, au mois de Juin 1765, Lieutenant en 1768; a eu une commiſſion de Capitaine en 1770; puis Mouſquetaire Noir après la mort de ſa femme, & réformé en Décembre 1775; Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi au mois de Mai 1777, avec un brevet ſéparé de Lieutenant-Colonel de Cavalerie, où il dit : *En faveur de Charles Grant, Vicomte de Vaux, notre Sous-Lieutenant des Gardes de la Compagnie Ecoſſoiſe*, &c.; enſuite il a ſervi & fait la campagne de 1779 en qualité de Volontaire, ſous les ordres de M. le Comte de Vaux, qui commandoit les Armées deſtinées à deſcendre en Angleterre; puis il a été Aide-de-Camp de ce Général en 1780, à l'Armée de Bretagne, étant toujours Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, &c. Il a été préſenté au Roi & à la Famille Royale au mois de Mai 1781. Il a épouſé, au mois de Mai 1768, *Anne-Charlotte-Agathe Graindorge du Teil*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Guillerville, de Fort, &c., & de Noble Dame ANNE-MADELEINE GRANT, décédée en 1774, fille de NICOLAS-ALEXANDRE. De ce mariage ſont ſortis :

1. CHARLES-ROMAIN, qui ſuit;
2. AGATHE GRANT DE VAUX;
3. Et AIMÉE GRANT DE GUILLERVILLE.

XXVI. CHARLES-ROMAIN GRANT, Ecuyer, Vicomte de Vaux, né au château de Vaux-ſur-Seulles le 22 Décembre 1772, placé au Collège des Nobles Ecoſſois, à Douai en Flandre, en Avril 1782, &c.

BRANCHE
des GRANT DU SOUCHET.

XX. NICOLAS GRANT, dit LE GRAND, Ier du nom, Ecuyer, ſecond fils de GILLES, & de N... *de Trouſſeauville*, devint Seigneur du Souchet par le partage qui fut fait entre lui, OLIVIER & GEORGES, ſes frères. Il avoit épouſé *Marguerite de Touzage*, dont il eut :

XXI. Jacques Grant, dit le Grant, Ecuyer, Seigneur du Souchet, qui a épouſé *Louiſe de Saint-Aignan*, qui le rendit père de

XXII. Nicolas Grant, dit le Grant, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Souchet, qui s'eſt marié à *Marguerite le Roy*, & en eut :

1. Alexandre, qui ſuit ;
2. Nicolas-Michel, marié à N..... *de Noinville*, dont il eut :

   Jacques-Nicolas-Alexandre, Ecuyer, Seigneur du Gleffien, de Bois-Nouvel, &c.
3. Gilles-Aignan ;
4. & 5. Nicolas & François, ces deux derniers, tués le même jour, à la bataille de....

XXIII. Alexandre Grant, dit le Grant, Ecuyer, Seigneur du Souchet, épouſa *Jacqueline le Grand de la Boulaye*, dont il laiſſa :

XXIV. René-Charles-Alexandre Grant, dit le Grant, Ecuyer, Seigneur du Souchet, qui s'eſt marié à *Catherine-Françoiſe le Vaultier*, dont ſont ſortis :

1. Charles-César, qui ſuit ;
2. Et Jean-Charles, Chevalier Grant du Souchet, Officier d'Infanterie.

XXV. Charles-César Grant, dit le Grant, Ecuyer, Seigneur du Souchet, Chalonges, le Jariez, Arry, &c., ancien Mouſquetaire, a épouſé *Gratienne-Catherine Colas de la Grillère*.

BRANCHE
des Seigneurs des Gruaux.

XVII. Roger Grant, fils aîné de Jean, dit *le Grand*, & de *Jeanne de Boullenc* ou *Boleyn*, Seigneur des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot, épouſa *Marguerite de Bonnay*, dont vint :

XVIII. Henri Grant, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie-d'Hébertot & des Gruaux, qui épouſa *N..... de Bétheville*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Blanche d'Harcourt*. Il fut père de

XIX. Elie Grant, Ecuyer, Seigneur des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot, qui épouſa *Périne de Beaumoncel*, & en eut :

XX. Olivier Grant, Ecuyer, Seigneur des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot, qui épouſa *N... de Dranſey*, qui le rendit père de

XXI. Nicolas Grant, Ecuyer, Seigneur des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot. Il avoit épouſé N..... *de Calais*, dont il eut :

XXII. Gabriel Grant, Ecuyer, Seigneur des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot, qui épouſa *Anne d'Aſſy*, & en eut 17 enfans, dont il n'eſt reſté que

XXIII. Alexandre Grant, Ecuyer, Seigneur des Gruaux, de Sainte-Marie-d'Hébertot & de Plainville, qui épouſa N... *de la Haye*, dont vint :

XXIV. Jacques-Alexandre Grant, Ecuyer, Seigneur de Plainville, des Gruaux & de Sainte-Marie-d'Hébertot, non marié.

BRANCHE D'ÉCOSSE.

XIII. Sir Jean Grant, Ier du nom de ſa branche, étoit fils aîné de Sir Jean Grant & de *Bigla*, ſon épouſe ; les Hiſtoriens nous le repréſentent, de même que ſon frère, Alan Grant, comme des Chevaliers de la plus grande valeur, de la meilleure réputation, *valentes Milites ;* ils ſe couvrirent de gloire dans l'Armée envoyée d'Ecoſſe pour ſecourir la Ville de Berwick, aſſiégée par Edouard III, Roi d'Angleterre en 1333. On voit dans la Chambre des Comptes de Paris que Meſſire Jean Grant, Chevalier, aſſiſta à un Conſeil de Philippe de Valois, Roi de France. Il eut pour fils :

XIV. Sir Jean Grant, IIe du nom, homme d'un mérite ſingulier, & dont les talens étoient très-rares ; il fut ſouvent employé dans les négociations, s'en tira toujours avec honneur, & donna toujours des preuves de ſa fidélité. Ce fut lui qui fut envoyé l'an 1359, avec Robert Erskine, l'un des ancêtres des Comtes du Mar, & Leslie-le-Normand, grand-père des Comtes de Rothes, comme Ambaſſadeur Extraordinaire à la Cour de France pour renouveler l'ancienne alliance entre cette Puiſſance & l'Ecoſſe ; & pluſieurs autres, tels que ſes couſins, dont nous avons parlé. Il obtint en 1363 un paſſeport ou ſauf-conduit d'Edouard III, Roi d'Angleterre : *Domino Johanni* Grant, *Militi, & Eliſabethæ ſponſæ*, pour voyager dans ſes Etats avec 10 domeſtiques ſeulement (Rimers, *Fœd. Ang.*, tom. VI, pag. 428). Il obtint en 1366 un autre paſſeport pour revenir à la Cour d'Angleterre, & y traiter des affaires d'Etat. Il mourut vers la fin du Règne de David II, & eut de cette *Eliſabeth*, dont on vient de parler (on ignore quelle étoit ſa famille) :

Robert, qui ſuit ;
Et Agnès, qui épouſa *Richard Cumming*, aïeul d'*Altir*, &c.

XV. Sir Robert Grant étoit d'une force & d'un courage remarquables; il ſe battit vers le commencement du Règne de Robert II, contre un champion Anglois d'une intrépidité ſingulière & d'une force de corps extraordinaire, & le vainquit (*Hiſtoire manuſcrite de la famille*). Quelque tems après, le Roi de France fit paſſer en Ecoſſe 40,000 francs, pour être partagés entre la Nobleſſe & les principales perſonnes de ce Royaume: Sir Grant en eut ſa part, & fut déſigné dans le partage comme Chef de la famille, *Dominus* Robertus Grant, &c., année 1385. (Rymer, tom. VII, page 485.) Il mourut au commencement du Règne de Robert III, & eut pour fils:

XVI. Malcolm Grant, qui commence à paroître comme Chef du Clan des Grant, auſſitôt après la mort de Robert, ſon père, quoiqu'il ne fût alors qu'un jeune homme, avec beaucoup de mérite, & dont il eſt fait mention dans une convention pour terminer quelques différends qui s'étoient élevés entre Thomas d'Umbaz, Comte de Murray, & *Alexandre de Inſulis, Dominus de Lochabert, anno* 1394. Il mourut vers la fin du Règne de Jacques Ier, ou au commencement de celui de Jacques II, ne laiſſant qu'un ſeul fils, qui ſuit: (*Cartul. de Murray.*)

XVII. Sir Duncan Grant, Ier du nom, eſt le premier que nous trouvons déſigné ſous le titre de *Dominus de eodem & de Freuchy*, dans une charte donnée ſous le grand ſceau en 1442 (*Chart. in pub. archiv.*). C'étoit un homme d'un véritable mérite & d'une prudence conſommée; il fut choiſi pour arbitre dans une diſcuſſion qui s'étoit élevée entre Duncan Macintosh, Capitaine, ou plutôt Chef du Clan Chatteau, & Huitcheon ou Hugh Roſe de Kilravock, l'an 1479. (*Titres de la maiſon de Kilravock.*) Duncan avoit épouſé *Mariel*, fille de *Malcolm*, Lord *de Macintosh*, dont il eut deux fils & une fille (*Titres de la Famille*), ſavoir:

1. Jean, qui ſuit;
2. Patrice, qui eut deux fils:
   1. Jean, aïeul des Grant de Ballindalloch, Tamnavallan, Tulloch, &c., d'où eſt deſcendu:
      Pierre-Leslie Grant, maintenant Seigneur de Balquhain, qui repréſente la famille de Ballindalloch.
   2. Patrick, qui fut le chef de la branche des Grand de Dun Lugas dans le Comté de Bauff. (Il paroît par une charte adreſſée à Jean Grant de Ballindalloch & à Patrick Grant de Dalvey, ſon frère germain, datée de l'année 1546, qu'il fut connu plus volontiers ſous le titre de Grant de Ballendalloch & de Grant de Dalvey).
3. Et Catherine, qui épouſa *Duncan Macintosh* de cette Tribu. (*Cartulaire de Murray.*)

XVIII. Jean Grant, IIIe du nom de cette Tribu & de *Freuchy*, fut un homme d'une très-grande probité & très-noble dans ſa manière d'agir; il leva un bataillon dans ſon propre Clan, & ſe joignit avec les Comtes de Hunly, d'Errol, de Marshall, & autres Royaliſtes qui ſe mirent en marche pour aller ſecourir le Roi Jacques III l'an 1488; mais il arriva trop tard (*Abercrombie*). Il obtint 1° une charte ſcellée du grand ſceau ſous le Règne de Jacques IV, & adreſſée Joanni de Grant de Freuchy, *terrarum & Baroniæ de Freuchy, &c.*, datée du 4 Janvier 1493; 2° une autre charte pour la terre de Glencherich & de Ballindalloch, datée du 4 Février 1498. (*Chart. in pub. arch.*) Il eſt mort en 1508. (*Hiſtoire manuſcrite de la famille.*) Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de Sir *Jacques Ogilvie de Deskford*, l'un des ancêtres du Comte *de Findlater*. (*Contract. ad ann.* 1488. *Peerage*, page 260.) Le mariage eſt plus amplement expoſé dans une charte ſcellée du grand ſceau, donnée par le Roi Jacques IV, Joanni Grant de Freuchy *& Marguaretæ ejus ſponſæ*, pour les terres de Mulben, de Meilcle, Balnabroth, &c., datée du 30 Août 1505. Il eut de ſon mariage:

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, premier Chef de la Tribu de *Tullochgoran;*
3. Duncan, Chef de la Tribu appelée le *Clan de Donachie;*
4. Un autre Jean, qui fut l'aïeul & le premier des Grant de Glenmoristan;
5. Et N... Grant, mariée à *Hector*, fils de *Ferchard*, Lord *de Macintosh.*

XIX. Jean Grant, IVe du nom, qui fut appelé *le Barde*, parce qu'il étoit bon Poète, obtint juſqu'à 4 chartes ſcellées du grand ſceau, toutes adreſſées: Joanni Grant de Freuchy, *filio ſeniori quondam* Joannis Grant de Freuchy, pour les terres de Bordlan, celles de Arquhard, de Kyle, de Saint-Ni-

nians, &c., qui furent toutes réunies à la baronnie d'Arquhard ; de même que pour les terres & Baronnies de Glenmoriſon, & les Baronnies de Corrimony, de Mulben, de Meckle, Balnabroth, &c. ; ces chartes ſont toutes datées du 3 Décembre 1509. (*Chart. in pub. arch.*) Il mourut vers l'an 1525, & avoit épouſé *Eliſabeth*, fille de *Jean*, VIe Lord *Forbès*, & de Lady *Catherine Stewart*, qui étoit fille du Comte *d'Atholl*. Ils eurent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. JEAN, de qui deſcendent les GRANT DE CORRIMONY & DE STROGLIE, &c. ;
3. N... GRANT, Chef des GRANT DE BOUHARD, dans le Comté de Perth (*Hiſtoire de la famille*) ;
4. CATHERINE, qui épouſa : 1° *Jean Halyburton de Pitcur ;* & 2° *Hugues Fraſer*, IVe Lord *Lovat*. Elle eut des enfans de ſes deux maris ;
5. ISABELLE, mariée à Sir *Archibald Campbell de Caſtle ;*
6. Et N... GRANT, qui épouſa *Alexandre Gordon de Strathavon*.

XX. JACQUES GRANT, Ier du nom de cette Tribu, fut un homme très-courageux & d'un grand mérite. Il fut en grande faveur auprès du Roi JACQUES V, dont il obtint une charte datée de Stirleng, en 1535, qui le diſpenſoit de plaider devant quelque Judicature que ce pût être, pour les bons ſervices qu'il avoit rendus & qu'il pouvoit rendre ; il obtint enſuite une charte ſcellée du grand ſceau de la Reine MARIE, adreſſée JACOBO GRANT DE FREUCHY, *terrarum de Lochelsh, Loch-Caron, Loch-Brine*, dans le Comte d'Inverneſs, datée du 4 Mars 1548. (*Chart. in pub. arch.*) Il épouſa, 1° Lady *Jeanet Leslie*, fille de *Georges*, IVe Comte *de Rothes*, veuve de *Crighton de Noughlon*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° *Barbara Erskine*, fille de la Famille *de Mar*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ARCHIBALD, qui obtint une charte ſcellée du grand ſceau, adreſſée ARCHIBALDO GRANT, *fratri* JOANNIS GRANT DE FREUCHY, datée du 8 Mars 1580. Il fut le Chef des GRANT DE CULLEN, MOINMUSK, &c. ;
3. ANNE, qui épouſa *Alan Cameron de Lochiell*, Capitaine du Clan Cameron ;
4. JEANNETTE, mariée à *Guillaume Sutherland de Duffus*, aïeul de Lord *Duffus ;* ſon article a été omis dans le livre de *la Pairie d'Ecoſſe*, pag. 197. (*Hiſtoire manuſcrite de la famille.*)

XXI. JEAN GRANT, V^e^ du nom, fut un homme d'une grande prudence & d'un excellent jugement. Il obtint une charte ſcellée du grand ſceau ſous la Reine MARIE, adreſſée JOANNI GRANT DE FREUCHY, pour les Terres de Park-Hill, dans le Comté de Fifs, datée du 25 Octobre 1557. Il fut un des premiers qui embraſſa la réformation, & fut un des Membres de la Chambre qui fut établie quand la Religion Romaine fut abolie, & lorſque le Proteſtantiſme fut établi en Ecoſſe, vers l'an 1560. (*Hiſtoire du Proteſtantiſme, par Keith.*) JEAN mourut en 1585. Il avoit épouſé 1° Lady *Marjory Stewart*, fille de *Jean*, IIIe Comte d'*Atholl ;* & 2° *Iſabelle*, fille de N... *Bavelay de Towic*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. DUNCAN, qui ſuit ;
2. PATRICK, dont les GRANT DE ROTHIMURCHUS ſont deſcendus ;
3. BARBE, qui épouſa *Collin Mackenzie de Kintail*, aïeul du Comte *de Seaforth*, qui corrigea une erreur dans la *Notice des Pairs d'Ecoſſe*, où elle eſt regardée comme la fille de JACQUES DE GRANT ;
4. LILIAS, qui épouſa *Rodevick Innes de Balveney ;*
5. Et ELPETL, qui fut mariée à *Guillaume Fraſer de Strowic*, qui fut tuteur de *Lovad*.

XXII. DUNCAN GRANT, IIe du nom, obtint une charte ſcellée du grand ſceau, adreſſée DUNCANO GRAND, *filio & hæredi apparenti* JOANNIS GRANT DE FREUCHY, pour les Terres & Baronnie de Corrimony, Moral, &c., dans le Comté d'Inverneſs, datée du 19 Août 1580. Il obtint également une charte datée du 22 Décembre 1581 pour les Terres de Haughs & de Kelliſmond, ſituées dans le Comté de Bauff. Il épouſa *Marguerite*, fille de *Guillaume Macintosh*, Capitaine ou Chef du Clan Chattan, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ROBERT, Chef de la famille de LURG, dont M. ISAAC GRANT, Secrétaire du Sceau privé, eſt l'héritier en ligne directe & le repréſentant ;
3. PATRICK, aïeul des GRANT D'EASLER-ELCHIES ;
4. JACQUES, d'où ſont deſcendus les GRANT DE MOYNEST.

XXIII. JEAN GRANT, VIe du nom, qui fut toujours connu ſous le nom de *Freuchy*, étoit un homme très-prudent & très-écono-

me, & améliora ſingulièrement les Terres qu'il tenoit de ſes pères. Il obtint une charte ſcellée du grand ſceau, en date du 4 Février 1592, adreſſée JOANNI GRANT DE FREUCHY, pour les Terres d'Inverallan, Glenbog, &c. Il rejoignit en 1594 le Général des Troupes du Roi, qui étoit alors le Comte d'*Argyll*, avec un bataillon levé dans ſon Clan ou Tribu, & commandé par JEAN GRANT DE GATEMBEG. Il obtint encore dans la ſuite trois chartes ſcellées du grand ſceau, ſavoir pour les Terres & Seigneuries d'Abernethy & Over-Auchrosk, Med-Auchrosk, Nether-Auchrosk, Garling, &c., ſiſes dans le Comté d'Inverneſs, & formant toute la Baronnie de Cromdale; l'une de ces mêmes chartes regardoit également la Terre d'Auld-Caſtle, &c., ſituée dans le Comté d'Elgine ; leurs dates ſont des 17, 27 & 28 Juin 1609. (*Chart. in pub. arch.*) On dit que le Roi JACQUES offrit à JEAN, en 1610, un titre honorifique ou patente d'honneur, ſelon la façon de parler du pays, mais qu'il refuſa de l'accepter. Il épouſa *Lilias de Murray*, fille de *Jean*, Comte *de Tullibardine*, aïeul du Duc d'*Atholl*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ANNE, qui épouſa Sir *Lauchlan Macintoſch*, de cette Tribu, & Capitaine du Clan Chattan ;
3. Et JEANNE, qui ſe maria avec *Guillaume Sutherland de Duffus*. Il fut un des Jurés ſous *Patrice Stuart*, Comte d'Orkney, l'an 1614, & mourut bientôt après. (*Spots Wood.*)

XXIV. JEAN GRANT, VIIe du nom, avoit poſſédé des Terres très-conſidérables, à ce qu'il paroît par les chartes ſuivantes, datées du 31 Juillet 1616, ſavoir par deux chartes ſcellées du grand ſceau, adreſſées JOANNI GRANT DE FREUCHY, *& Mariæ ejus ſponſæ*, pour les Terre & Baronnie de Corrimony, les Terres de Mulben, Meikle, Ballenbreck, avec le moulin d'icelle, les Terres de Cardney, Auld-Caſtle & Fergie, dans les Comtés d'Inverneſs, d'Elgin & de Fores. Il eut une autre charte en date du 6 Février 1621, pour les Terres & les Villages de Glenney, Locharraig, Glerinan, &c. JEAN eut l'honneur d'être fait Chevalier par le Roi JACQUES VI, & en obtint une charte datée du 10 Février 1624, & adreſſée *Domino* GRANT DE FREUCHY *militi*, pour un droit de 40 shellings ſur la Terre de Bunnleod, & pour le patronage de pluſieurs Egliſes dans les Comtés d'Inverneſs & de Murray ; il obtint encore une charte du Roi CHARLES Ier, adreſſée *Domino* JOANNI GRANT, *de eodem militi*, pour la Terre de Rothimarchus, avec le droit de pêche, & les moulins des Terres de Logan, d'Ardiuch, Over-Finlarig, avec leurs moulins, Mid-Finlarig & Nether-Finlarig, qui ſont ſituées dans les Comtés d'Inverneſs & de Bauff. Cette charte eſt datée du 26 Juillet 1625. (*Chart. in pub. archiv.*) Il mourut à Edimbourg, en Avril 1637. (*Peerage*, pag. 15 & 302.) Il eut de ſon mariage avec *Marie Ogilvie*, fille de *Walter*, Lord *Ogilvie de Deskford*, douze enfans, ſavoir :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. JEAN, qui devint Colonel d'un Régiment, & mourut en Hollande ſans poſtérité ;
3. PATRICK, Lieutenant-Colonel dans les Troupes d'Angleterre, & qui fut tuteur de GRANT, & eut trois filles ;
4. ROBERT DE MUCKROTH ;
5. GEORGES, qui fut Major dans l'Armée, & mourut Gouverneur du Château de Dumbarton ;
6. ALEXANDRE, mort ſans laiſſer d'enfans mâles ;
7. MUNGO, d'où ſont deſcendus les GRANT DE KNOCKANDOU, DE BALLOGIE, &c. ;
8. THOMAS DE BALMACOUN, qui ſe maria & eut deux fils :
   LUDOVICK & PATRICK GRANT.
9. DUNCAN, qui fut Chef de la branche des GRANT DE CLAIRIC ;
10. LILIAS, mariée à *Jean Byres de Cotes* ;
11. ISABELLE, mariée à *Louis Gordon*, IIIe Marquis d'*Huntly*, d'où deſcend en droite ligne le Duc *de Gordon* ; & 2° à *Jacques Ogilvy*, ſecond Comte d'*Airlie*, mais elle n'en eut point d'enfans ;
12. MARGUERITE, mariée à *N... Mackenzie de Gairloch* ;
13. Et N... GRANT, mariée à Sir *Robert Junes de Balvenic*, Baronnet.

XXV. JACQUES GRANT, IIe du nom de cette Tribu, fut un homme du plus grand mérite, quoiqu'il ait été des premiers dans le parti du Parlement ſous le règne tumultueux de CHARLES Ier, & qu'il eût été nommé le 19 Juillet 1644 l'un des Membres du Comité pour juger les *Malignauts*, nom que l'on donne aux Royaliſtes. Nous trouvons cependant que ſon Clan joignit le Marquis de Montrouge, & paroît avoir toujours été ſincèrement attaché aux intérêts de la Famille Royale. (*Mémoires de Guthriès*, pag. 159

& ſuiv.) Il mourut à Edimbourg en 1663, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de cette ville. JACQUES GRANT épouſa, en 1640, Lady *Marguerite Steward*, fille de *Jacques IV*, Comte *de Murray*, & de Lady *Anne Gordon*. Il eut de ce mariage:

1. LUDOVICK, qui ſuit;
2. PATRICK, dont les GRANT DE WESTER-ELCHIÈS, ſur les bords de la Spey, ſont deſcendus;
3. MARIE, mariée à *Patrick Ogilvie de Boyne*, dans le Comté de Banff;
4. N... GRANT, mariée à Sir *Alexandre Hamilton de Haggs*;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Rodevick Mackenzie de Red-Caſtle* ou *Château-Rouge*. (*Peerage*, pag. 503.)

XXVI. LUDOVICK GRANT, de cette Tribu, étoit un homme de beaucoup de jugement, & avoit de très-grandes connoiſſances. Sa fortune étoit des plus conſidérables, ce qui lui donna un très-grand crédit & la plus grande influence dans ſon pays; comme il n'approuva pas les projets & les vues de la Cour ſous le règne de CHARLES II & de JACQUES VII, il prit part des premiers à la Révolution, & eut beaucoup de part à la faveur du Roi GUILLAUME, qui le fit Colonel d'un Régiment d'Infanterie l'an 1589 & principal Scheriff d'Inverneſſ, dignité dont pluſieurs de ſes ancêtres avoient été honorés. Il leva en 1590 un Régiment de 600 hommes dans ſon propre Clan, & joignit le Colonel Levingſton; il remporta un avantage ſi conſidérable ſur les Montagnards d'Ecoſſe à Crondable, le 1er Mai de la même année, que ceux-ci furent bientôt obligés de mettre bas les armes (*Hiſtoire manuſcrite de cette Maiſon*). Il obtint que ſes Terres fuſſent érigées en franc-aleu cette même année; il fut conſtamment membre du Parlement d'Ecoſſe, & toujours dévoué aux intérêts de ſon pays. Il épouſa 1° *Jeannette*, fille unique d'*Alexandre Brodie de Lethen*; & 2° *Jeanne*, fille de Sir *John Honſton*, de cette Tribu, qui, étant mort à Edimbourg, en 1717, fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye. De ce mariage il n'eut point d'enfans, mais du premier lit vinrent:

1. ALEXANDRE, qui embraſſa l'Etat militaire; il eut le commandement d'un Régiment d'Infanterie, devint Gouverneur de Sheemeſſ, & parvint au grade de Brigadier-Général; il fut ſincèrement attaché aux maximes qui donnèrent lieu à la révolution, & rendit de très-grands ſervices au Gouvernement en 1715. Il fut Grand-Sheriff pour le Comté d'Inverneſſ, & Lord Lieutenant pour ce Comté & celui de Murray; il fut un des membres Ecoſſois parmi les cinq de cette Nation qui entrèrent les premiers dans le Parlement d'Angleterre. Il épouſa 1° *Eliſabeth Stuart*, l'aînée des filles de *Jacques*, Lord *Doun*, fils & héritier naturel d'*Alexandre VI*, Comte de Murray; & 2° *Anne*, fille de *Jean Smith*, Orateur de la Chambre des Communes, & l'une des filles d'honneur de la Reine ANNE; aucun des enfans qu'il eut de ſes deux épouſes ne lui ſurvécut. Il mourut à Edimbourg en 1719, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye;
2. JACQUES, qui ſuit;
3. GEORGES, qui fut Major dans l'Armée;
4. LUDOVICK, qui fut Colonel;
5. ELISABETH, qui épouſa *Hugues Roſe de Kilravock*;
6. ANNE, mariée au Colonel GUILLAUME GRANT DE BALLINDALLOCH, de la famille de *Rothimurchus*;
7. JANET, qui épouſa *Rodric Mackenzie de Scatwell*;
8. Et MARGUERITE, qui fut mariée à *Simon*, Lord *Fraſer de Loſat*; (elles eurent toutes des enfans.)

XXVII. JACQUES GRANT, IIIe du nom, porta d'abord le ſurnom de *Pluſcardine*; il fut pluſieurs fois membre du Parlement; il épouſa, en 1702, *Anne Colquhoun*, fille unique & ſeule héritière de Sir *Humphry Colquhoun*, de cette Tribu, & de *Luſſ*, qui étoit Baronnet; ce dernier ſe démit en 1704 de ſon titre de Baronnet entre les mains du Roi, en faveur de JACQUES GRANT & de ſes deſcendans mâles, nés ou à naître de lui & de ladite *Anne Colquhoun, &c.* (*Patent in Cancellariâ*). Cette démiſſion fut acceptée, & il fut expédié de nouvelles Lettres rédigées de la même manière que celles qui avoient été accordées en premier lieu à Sir *Jean Colquhoun de Luſſ*, l'an 1625, &c. Sir *Humphry* mourut en 1625; JACQUES GRANT ſon gendre lui ſuccéda dans ſon titre de Baronnet & dans ſes biens, en vertu de la renonciation dont on vient de parler, & la charte qui en fut la ſuite; ce fut alors qu'on le déſigna ſous le nom de Sir *Jacques Colquhoun de Luſſ*; ayant enſuite hérité de la Terre de Grant à la mort de ſon frère qui étoit Brigadier-Général en 1719, il reprit le titre de ſon père & conſerva la dignité de Baronnet qui avoit été affectée à ſa perſonne; la Terre de Luſſ paſſa

au ſecond de ſes fils, ſuivant la ſtipulation qui avoit été faite dans la ſubſtitution de cette Terre. Sir JACQUES GRANT mourut à Londres le 16 Janvier 1747, ayant eu de ſon mariage:

1. HUMPHRY, qui mourut en 1732, ſans avoir été marié;
2. LUDOVICK, qui ſuit;
3. JACQUES, maintenant Sir *James Colquhoun de Luſſ.* (Voyez l'article de cette famille dans le *Nobiliaire d'Ecoſſe*);
4. FRANÇOIS, Colonel;
5. CHARLES GRANT-CATHCART, Capitaine dans la Marine Royale;
6. JEANNE, Comteſſe Douairière de Fifs;
7. ANNE, mariée à Sir *Harry Junes-de-Junes;*
8. SOPHIE, qui n'eſt pas mariée;
9. PENNEL, mariée au Capitaine ALEXANDRE GRANT DE BALLINDALLOCH;
10. Et CLÉMENTINE, mariée à Sir *Guillaume de Dunbar de Durn.*

XXVIII. Sir LUDOVICK GRANT-DE-GRANT, Baronnet, qui épouſa, 1° *Marie,* fille de Sir *Hugh Dalrymple de North-Berwick,* Lord Préſident de la Feſſiou, dont il n'eut qu'une ſeule fille, qui eſt morte jeune, & 2° Lady *Marguerite Ogilvy,* fille de *Jacques V,* Comte de Findlater & de Seafield, & de Lady *Eliſabeth Hay,* dont pour enfans:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. 3. 4. 5. 6. & 7. MARIE-ANNE, ANNE-HOPE, PENNEL, MARIE, HÉLÈNE & ELISABETH.

XXIX. JACQUES GRANT, IVe du nom, Ecuyer, épouſa *Jeanne,* fille unique de feu *Alexandre Duff de Hatton,* Ecuyer, dont:

1. & 2. LUDOVICK & ALEXANDRE;
3. Et ANNE.

Réſidence: CASTLE GRANT, dans le Comté d'Inverneſſ.

Les alliances de cette famille ſont, ſuivant le *Baronnage & la Pairie du Royaume,* avec les Maiſons de *Stuart, Gordon-Rochefort, Cameron, Fraſer-de-Lovat, Bailleul* ou *Baillolé, Bruce, Murray, Douglas, Mackintosh, Ogilvy, lord Forbès, Campbell, Leslie, Rothes, Duffus, Mackenzie, Jones Brodie, de Lethen, Houſton, Smith, Colquhoun, Dalrymple de North-Berwick, Findlater, Hay, Kinnoul, Duff,* & beaucoup d'autres de la Grande-Bretagne.

Pour les alliances que cette famille a faites en France depuis ſon établiſſement, c'eſt avec les maiſons de *Quetteville, d'Annebaud, Dumoncel, de la Haye, de Montmorency, de Poſtel, de Bien-Faite, de Droullin, d'Harcourt, Bienvenu, d'Affry, Aniſy, Parey, Boullenc* ou *Boleyn-de-Rochefort* (& par-là au Roi d'Angleterre HENRI VIII, parce qu'il épouſa *Anne de Boullenc* ou *Boleyn,* qui étoit de la même famille), *Bethon, Montfiquet, Marchant de Feuguerolles,* Barons *de Tracy, Gaſtay* ou *Gatebled, Rozay, Calais, Clinchamp, François de Grainville, Graindorge, Bérenger, de Grand-Meſnil, Mazé, Franqueville, Hauteville, de Vendes, Nollent, Bailleul, Trouſſeauville, Achard, Epinay, Mahiel, Malorti, Duncan, Mathan, Aubert, Bétheville, Ronnay, Bonnechoſe, Coulibœuf, Vauquelin, Moulineaux du Meſnil, Gouhaye, Apparoc, Malgeot de Saint-Ouen, de Cheux, Grieux, Morin, Deſmelliers, Corday, Saint-Aulaire, Bouteiller, Griffière, Bigards, Méautrix* ou *Méaultis, Dufour, du Mouſtier, Valence, la Pommeraye, d'Eſcambourg, la Vône, Beaumoncel, Touſage, le Gaultier, le Grand, de la Boulaye, Saint-Aignan, le Roy, &c.*

Les armes des GRANT en Normandie, en réuniſſant leurs principales alliances de la Grande-Bretagne & de France, ſont: *écartelées, aux 1 & 4 de gueules, à 3 couronnes antiques d'or; aux 2 & 3 d'hermines, au chevron de gueules, chargé de trois couronnes antiques d'or, dites des molettes d'éperon d'or; & ſur le tout, d'argent, à la faſce d'azur, & trois coqs de gueules, couronnés à l'antique, d'or, un en chef, tenant en ſa patte une branche de ſinople, & deux en pointe; ſur l'écuſſon une tête de roi, couronnée à l'antique, & coupée, avec cette légende à la baſe*: CUINICH BAS ALPIN, c'eſt-à-dire: VENGEZ LE MEURTRE DU ROI ALPIN, ou SOUVENEZ-VOUS DE LA MORT DU ROI ALPIN. Supports: *deux ſauvages nus, armés de maſſues.* Cimier, ſur la couronne: *un Volcan enflammé.* Cri de guerre, auſſi en ancien Ecoſſois ou Langue Gallique: STRAND, SUIR, c'eſt-à-dire TENONS FERME.

(Généalogie dreſſée, tant pour les branches établies en Ecoſſe que celles qui ſubſiſtent en Normandie, ſur les titres originaux en bonne forme & des plus en règle que nous ayons vus, communiqués par M. le Vicomte *de Vaux,* Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Ecoſſoiſe. A Paris, ce 17 Mai 1782.)

GRANT, Famille de Salins, anoblie, l'an 1503, par PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, Comte de Bourgogne. Elle s'eſt éteinte dans la Maiſon *d'Eſterno*, & portoit pour armes : *de gueules, au chevron de ſable, chargé de 4 tourteaux d'argent, & accompagné d'un tourteau du même en chef.*

GRANVILLIERS. Voyez GRANDVILLIERS.

*GRAS, en Vivarais : Terre & Seigneurie, qui fut donnée à JOSEPH-SÉBASTIEN DE SERRE, par ſon oncle maternel, N...*de Saunier*, Chevalier, Seigneur de la Baume, Baron de Violle, dont la ſœur, *Eliſabeth de Saunier*, avoit épouſé, en 1694, AIMAR DE SERRE, Co-Seigneur de Saint-Marcel, Saint-Montant & Couſignac, Commandant pour le Roi dans l'Uzège, fils de JEAN DE SERRE, Co-Seigneur de Saint-Marcel, &c., & de *Louiſe de Durand*. C'eſt en faveur de JOSEPH-CAMILLE DE SERRE, fils aîné de ce JOSEPH-SÉBASTIEN, Seigneur de Gras, Chevalier de Saint-Louis, &c., & de *Catherine-Louiſe de la Pie de Sévigny*, & en conſidération des ſervices de ſon père, de ſon aïeul & de ſon oncle, FORTUNAT DE SERRE-DE-ROCHECOLOMBE, mort Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant de Roi commandant à Metz, que la Terre de *Gras* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres de Novembre 1750, regiſtrées à la Chambre des Comptes de Montpellier, le 19 Décembre ſuivant, & au Parlement de Toulouſe le 25 Février 1751. Voyez SERRE.

GRAS ou GRASSI, Famille noble originaire de Meſſine, qui s'eſt tranſplantée en Provence au milieu du XIVe ſiècle ; elle ſubſiſte en deux branches.

III. Noble GEOFROY GRASSI, ou GRAS, en françois, ſe tranſplanta en Provence, y ayant ſuivi le Roi de Sicile, au ſervice duquel il s'étoit attaché. Il ſe maria, à Orange, avec *Eliſabeth de Vinceneo* ou *de Vincent*, en 1361. Il paroît, par ſon contrat de mariage, qu'il étoit fils de GÉDÉON, & d'*Adélaïde d'Albroni*, & petit-fils de PHILIPPIN GRASSI. Ce GEOFROY eut pour fils :

IV. LOUIS DE GRAS, qui épouſa, en 1394, *Marguerite d'Adiberti*, d'une Maiſon éteinte dans celle des Comtes de *Luſſan*, dont :

V. JAUME ou JACQUES GRAS, premier Conſul d'Orange aux années 1428 & 1432, & Député, vers le Gouverneur de Provence, pour les affaires de ſa Communauté, cette dernière année. Il avoit conduit, en 1431, une troupe de Gentilshommes à LOUIS III, Roi de Sicile, Comte de Provence. (Voyez Noſtradamus, p. 576.) Il épouſa, en 1433, à Taraſcon, *Piliſe d'Abiſſe*, & en eut :

VI. ELZÉAR DE GRAS, qui s'eſt marié, en 1460, à *Marguerite de Raimond*, des Seigneurs de *la Viſclède*. Il teſta en 1471, laiſſant de ſon mariage :

VII. FOULQUES DE GRAS, lequel épouſa, en 1490, *Madeleine de Sacco*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. & 3. PHILIPPE & MARC-ANTOINE, Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique.

VIII. JACQUES DE GRAS, IIe du nom, teſta en 1532 ; il s'étoit marié, en 1515, avec *Françoiſe de Pelet*, & en eut :

IX. FRANÇOIS DE GRAS, qui épouſa, en 1539, *Aliénor de Monge*, fille de *Pons*, & de *Catherine d'Aimini*. Leurs enfans furent :

1. PONS, qui ſuit ;
2. Et NICOLAS, tige de la branche des Seigneurs de *Preignes*, rapportée ci-après.

X. PONS DE GRAS s'allia, en 1575, avec *Oriane de Couteron*, du lieu d'Eyrague, de laquelle naquit :

XI. LOUIS DE GRAS, marié, en 1614, avec *Madeleine de Guérin-Bérenguier*, de laquelle il laiſſa :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. NICOLAS, Capitaine dans le Régiment de Caſtellan, Commandant au Fort d'Antibes en 1645 ;
3. ROSTAING, mort Brigadier dans les Mouſquetaires du Roi ;
4. Et LOUIS, décédé au retour de Candie, étant Capitaine dans le Régiment de la Reine.

XII. PIERRE DE GRAS, Capitaine dans le Régiment de Bueil en 1636, enſuite dans celui de Caſtellan en 1637, commanda ce dernier Régiment ſous les ordres du Maréchal de Schomberg & du Comte d'Harcourt, aux années 1638, 1639 & 1640. Il épouſa, en 1651, *Madeleine d'Adalbert* ou *des Auberts*, & en eut :

1. BALTHAZAR, qui ſuit ;
2. LOUIS-JOSEPH, reçu Chevalier de Malte en 1680 ;
3. DIANE, mariée à *Charles de Raouſſet-Favier* ;
4. ANNE, Religieuſe au Couvent de Saint-Benoît à Taraſcon ;

5. Et N... DE GRAS, mariée au Sieur *d'Altier*.

XIII. BALTHAZAR DE GRAS, Seigneur de Préville, épouſa, en 1680, *Anne de Nicolaï*, des Barons de *Sabran*, de la même Famille que celle qui poſſède la charge de premier Préſident de la Cour des Comptes de Paris. Il teſta en 1738, laiſſant de ſon mariage :

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. BALTHAZAR, Chevalier de Malte, mort en 1745, étant Capitaine en ſecond des Galères & Commandeur de Garidech, Commanderie qui lui avoit été donnée par grâce Prieurale de Meſſire *René d'Upré*, ſon oncle, Grand-Prieur de Toulouſe;
3. RENÉ, auſſi Chevalier de Malte, puis Commandeur des Commanderies de Sainte-Luce & du Plan-de-la-Peire. Il s'eſt retiré du ſervice, étant Capitaine en ſecond d'une des Galères de Sa Majeſté, en 1749; a commandé les Galères de ſon Ordre, & a été envoyé, en qualité d'Ambaſſadeur, vers le Vice-Roi de Naples;
4. & 5. Et deux filles, Religieuſes à Taraſcon.

XIV. JOSEPH DE GRAS a épouſé, en 1716, *Angélique de Cambis*, de laquelle ſont iſſus :

1. BALTHAZAR, qui ſuit;
2. LOUIS-DOMINIQUE, reçu Chevalier de Malte;
3. RENÉ, auſſi Chevalier de Malte, Officier des Vaiſſeaux du Roi;
4. 5. & 6. Et trois filles, dont l'une, mariée dans la Maiſon de *Sade*; la ſeconde, Religieuſe; & la troiſième, non établie en 1757.

XV. BALTHAZAR DE GRAS, IIe du nom, Seigneur de Clémenſane, Lieutenant de Vaiſſeaux, a épouſé, en 1754, *Marie-Thérèſe de Pavée*, des Barons de *Montredon* & *Ville-Vieille*, fille de Meſſire *Jean-Raymond de Pavée*, Lieutenant pour le Roi des Ville & Château de Sommières, & de Dame *Françoiſe-Mélanie de la Fare*, nièce du Maréchal de ce nom, dont:

1. MARIE-JOSEPH;
2. Et JEAN-RAYMOND, reçu Chevalier de Malte.

BRANCHE
des Seigneurs de PREIGNES.

X. NICOLAS DE GRAS, ſecond fils de FRANÇOIS, & d'*Aliénor de Monge*, épouſa, en 1585, *Madeleine de Clément*, & en eut :

XI. BALTHAZAR DE GRAS, marié, en 1624, avec *Jacquette de Théſan*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. 3. & 4. Et trois autres fils, deux deſquels, LOUIS & HENRI, moururent dans les Armées du Roi, où ils ſervoient en qualité d'Officiers.

XII. JACQUES DE GRAS, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Alais, épouſa, en 1651, *Dominique de Roys*, des Seigneurs de *Lédignan*. De ce mariage vinrent :

1. BALTHAZAR, qui ſuit;
2. JOACHIM, mort Capitaine dans le Régiment de Royal-Marine;
3. MARIE, qui s'eſt mariée à *François de Clémens de Gravezon*, Ecuyer, Seigneur de Gravezon, &c., dont poſtérité. Voyez CLÉMENS DE GRAVEZON;
4. Et N... DE GRAS, qui a épouſé N... *d'Altier*.

XIII. BALTHAZAR DE GRAS, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Preignes, s'allia, en 1678, à *Deniſe de Trémolet-Robiac*, des Marquis de *Montpezat*, dont l'un eſt mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Arras, & Commandant en Languedoc. Il en a eu :

1. PAUL-ANTOINE, reçu Chevalier de Malte, mort Brigadier des Armées du Roi en 1743;
2. Et ANDRÉ, qui ſuit.

XIV. ANDRÉ DE GRAS, Seigneur de Preignes ci-devant Chevalier de Malte, a épouſé, en 1726, *Marguerite de Léotard*, dont ſont iſſus :

1. PIERRE-PAUL-ANTOINE;
2. 3. & 4. Et trois filles, dont deux Religieuſes; & la troiſième, mariée à noble *Charles de Chabert*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Noailles, Infanterie.

Les armes : *tranché d'or ſur gueules; à la bande d'argent brochante ſur le tranché & chargée de 3 aigles eſſorantes de ſable, les têtes contournées, membrées, becquées & couronnées d'or.* Deviſe : *Volabunt & non deficient, altiora petens.*

GRAS, autre Famille de Provence. HONORÉ GRAS, Seigneur en partie de Rouſſet, qui en eſt le chef, exerça, pendant quelques années, l'office de Lieutenant-Criminel, Juge-Royal d'Aix. Il fut enſuite reçu Conſeiller au Parlement, le 29 Janvier 1669, & mourut Doyen de cette Cour. De ſon mariage avec la ſœur de *Pierre de Reveſt*, Seigneur de Montvert, Conſeiller en la même Cour, il eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et POLIXÈNE, femme de *Jacques de Clapiers-Collongues*, Seigneur de Montfort,

Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence, & Chevalier de Saint-Louis.

Louis-François de Gras, Seigneur en partie de Rouſſet, reçu dans l'office de ſon père le 24 Avril 1715, a épouſé la fille de *Jean de Mayol*, Conſeiller à la Cour des Comptes. de laquelle il a :

Honoré-Jean-Joseph-François-Louis de Gras de Prégentil, qui a été reçu Conſeiller au Parlement le 31 Mars 1746. On ignore s'il eſt marié, faute de Mémoire.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules; à 3 cotices en barres de gueules, brochantes ſur le tout.* (*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 507 & ſuiv.)

GRAS (le), Famille originaire de Normandie, Election de Bernay, Ecuyer, Seigneur du Fief-au-Blanc.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent.*

GRAS DE VAUBERCEY (le). Bleixart-Louis-Edouard-Henri le Gras, Chevalier de Vaubercey, fils de feu Meſſire François-Edouard le Gras de Vaubercey, Seigneur de Montgenoſt, Lieutenant des Maréchaux de France au Département de Champagne & Brie, & de Dame *Marie-Claire de Relongue de la Louptière*, eſt mort au Château de la Louptière en Champagne, le 10 Août 17.., âgé d'un an, 11 mois, 21 jours. Il étoit arrière-petit-neveu de Meſſire Simon le Gras de Vaubercey, Evêque de Soiſſons, qui a eu l'honneur de ſacrer Louis XIV.

GRAS DU LUART (le), au Maine. Michel le Gras, Seigneur du Luart & de Laufferie, Lieutenant particulier de la ville du Mans, eut de *Françoiſe Deniſot*, ſon épouſe :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Pierre, Conſeiller au Grand-Conſeil le 23 Avril 1597, marié à *Marthe du Pont*, fille de *Thomas*, Seigneur de la Loubaunaye, & de *Marie Laurent*, dont un garçon & quatre filles, ſavoir :
   1. Jean, Seigneur de Centigny ;
   2. Françoise, femme de *François le Coutelier*, Seigneur de Bonnetbeau ;
   3. & 4. Marie & Marthe, Religieuſes ;
   5. Et Isabelle.

François le Gras, Seigneur du Luart, Conſeiller au Parlement de Bretagne, depuis au Grand-Conſeil, par Lettres du 18 Avril 1581, reçu le 23 Janvier 1582 ; obtint un Arrêt du Conſeil d'Etat, enregiſtré le 6 Septembre 1589, pour rentrer dans les fonctions de ſon office, après avoir juſtifié qu'il n'avoit point pris le parti des Ligueurs dans la ville du Mans. Il eut des Lettres d'honoraire le 7 Septembre 1623, qui furent enregiſtrées le 18 du même mois, & mourut le 27 Octobre 1627. Il avoit épouſé *Diane Garnier*, morte le 6 Décembre 1621, fille de *Robert Garnier*, Lieutenant-Criminel du Mans, puis Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Françoiſe Hubert*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Félix, Seigneur de Laufferie, allié à *Marie de Ternes* ;
3. Et Françoise, mariée à *Pierre de Briou*, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Préſident en la Cour des Aides.

François le Gras, IIe du nom, Seigneur du Luart & des Loges, Conſeiller au Grand-Conſeil le 26 Septembre 1623, & Maître des Requêtes le 22 Janvier 1636, mourut le 5 Juillet 1652, d'une bleſſure qu'il reçut dans l'Hôtel-de-Ville de Paris, à l'occaſion d'une émotion. Il étoit déſigné Prévôt des Marchands, & avoit épouſé, le 7 Avril 1636, *Marie le Clerc-de-Leſſeville*, morte le 12 Octobre 1690, fille de *Nicolas le Clerc-de-Leſſeville*, Seigneur de Thun, Maître des Comptes, & de *Catherine le Boulanger*, dont il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Nicolas, Capitaine aux Gardes, mort ſans alliance ;
3. Charles, Conſeiller au Parlement de Metz mort le 8 Septembre 1705, & inhumé à Saint-Paul, laiſſant des enfans de *Marie-Anne Dalmas*, qu'il avoit épouſée en 1691, fille de *Chriſtophe*, Seigneur de Boiſſy, Secrétaire du Roi, & de *Marie Berthelot* ;
4. Et Anne, morte le 8 Septembre 1701, à 58 ans, qui fut femme de *Jean le Nain*, Seigneur de Guignonville & de Tillemont, Conſeiller au Parlement de Paris, &c., dont poſtérité. Voyez NAIN (le).

François le Gras, IIIe du nom, Seigneur du Luart & des Loges, né en 1640, Conſeiller au Grand-Conſeil le 26 Janvier 1661, & mort Doyen le 6 Mars 1719, avoit épouſé, 1° en 1676, *Marie-Marguerite Pollart*, morte en Septembre 1684, fille de *Jacques Pollart*, Secrétaire du Roi, & de *Marie de Ponthieu* ; & 2° le 16 Octobre 1687, *Marie-Madeleine Martin*, morte le 21 Septembre

1703, veuve d'*Antoine Sadoc,* Conſeiller au Parlement, & fille de *Pierre Martin,* Tréſorier-Général de l'ordinaire des guerres, Secrétaire du Roi, & de *Marie Trottant*. Du premier lit il eut :

1. François, né en 1678, mort à 23 ans, au retour d'un voyage à Rome, en 1701.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Autre François, qui ſuit ;
3. Et Marie, femme, le 22 Avril 1708, de *Jean-Elie Lériget*, Seigneur de la Faye, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis, mort le 20 Avril 1718, & elle en 1724, dont un fils.

François le Gras, IVe du nom, Seigneur du Luart, né le 25 Janvier 1691, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Mars 1714, Maître des Requêtes le 30 Juillet 1719, Intendant de Rouſſillon en 1723, & mort en 1737, avoit épouſé N... *Lucas de Muyn,* fille d'*Antoine-Jean,* Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Thérèſe Pinette de Charmoy,* dont :

1. Antoine-Guillaume-François, Seigneur du Luart, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Avril 1740 ;
2. Anne-Jean ;
3. Et Françoiſe-Marie le Gras de Muyn.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de Mémoire.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes* ou *rencontres de cerf d'or.*

GRASMÉNIL, Famille de Bretagne, qui porte : *d'argent, à l'épée de ſable, en bande.*

✠ GRASS, GRASSIS, GRASSI ou GRASSO. Cette ancienne Maiſon a formé pluſieurs branches ; celle établie à Bruges en Flandre eſt ſortie de la branche des Comtes de Grassi, de Bologne en Italie, dont elle eſt ſéparée depuis 400 ans, pour ſe répandre en Hollande, en Portugal, dans le Milanois, en Piémont & en France, où elle s'eſt fondue dans les Maiſons de Meſſire *de la Pierre,* Marquis de Bouſies, puis en celle de Meſſire *le Danois,* Marquis de Cernay, & dans celle du Marquis *de Puyſégur ;* & enſuite dans le Brabant, dans celle des Ducs *d'Arenberg ;* elle exiſte à Gênes, à Veniſe, à Crémone, en Hainaut & auſſi à Rome, où le Pape Pie, VIe du nom, régnant depuis 1775, a donné le commandement d'une de ſes galères à Meſſire N..... de Grassi ; un Canonicat de la Baſilique de Saint-Jean-de-Latran à Meſſire Jean-François de Grassi, & des places dans les Cuiraſſiers & dans ſon Infanterie Romaine, à trois frères qui vivent en 1781.

Cette ancienne Maiſon établie en Flandre vers l'an 1500, a été illuſtrée quatre fois de la Pourpre Romaine, de pluſieurs Archevêchés & autres Prélatures.

Le Pape Jules II honora Achille de Grassi du Chapeau de Cardinal. Il étoit Evêque de Bologne, de Civita Caſtellana, fut Nonce de l'Empereur Maximilien Ier, auſſi en France & en Suiſſe ; & trois autres de la même Maiſon furent décorés du Chapeau de Cardinal par trois différens Papes.

Le Pape Innocent II donna le Gouvernement de Rome à Andronic de Grassi ; le Pape Pie VI, régnant, a donné le Commandement de ſon Château de Saint-Ange à un allié de cette Famille ; le Pape Jean XXII confia à Charles de Grassi l'importante Ambaſſade vers les Princes d'Allemagne pour publier la Croiſade. D'autres ont reçu des gratifications, pluſieurs marques d'honneur & de dignité, comme le titre de *Prince,* ſous le Pontificat d'Urbain VIII ; de *Marquis,* ſous Clément VII ; de *Comte,* ſous Alexandre V ; de *Baron,* par le Prince de Bologne, Annibal Bentivoglio ; de *Chevalier,* par le Pape Grégoire X ; de *Chevalier du Saint-Sépulcre de Chypre,* dit de *Luſignan,* & du *Saint-Eſprit,* par le Roi de France.

Cette Maiſon a encore donné des Sénateurs & des Gonfaloniers de Bologne, un Ambaſſadeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Rhodes,* vers la plupart des Princes Chrétiens, pour les engager à ſe liguer contre les Turcs ; un Chambellan de Jean-Marie Viſconti, Duc de Milan ; un Général des Galères pour Antonio Bentivoglio, Prince de Bologne ; un Maître-d'Hôtel d'Amé VIII, Duc de Savoie ; un Grand-Prieur de Rhodes dans le Commandeur Gauthier de Grassi ; des Chevaliers du même Ordre de Malte ; & enfin des Officiers diſtingués dans les Troupes Impériales, Romaines, Allemandes & Eſpagnoles.

Cette Maiſon a contracté pluſieurs grandes alliances avec les Maiſons Souveraines des Ducs de Milan : *Viſconti, Médicis, Urbin, Barbarani, Colonna, Mazarini, Doria, Palavicino, Caraccioli, Dierazo, Aquaviva, de Bourgogne,* iſſue de Philippe-le-Hardi, Duc

de Bourgogne, Comte de Flandre, &c., quatrième fils de JEAN, IIe du nom, Roi de France, & de *Bonne de Luxembourg*.

Cette ancienne Nobleſſe, ſuivant l'*Hiſtoire* de Gaſpard Bugati, & de Petro Creſcenzi, dans ſon *Amphithéâtre Romain*, remonte ſon exiſtence juſqu'aux Empereurs VALENTINIEN & GRATIEN, vers l'année 384, où il eſt dit que, quand Saint Ambroiſe fut envoyé à Milan, revêtu de la dignité Conſulaire par ces Empereurs VALENTINIEN & GRATIEN, il fut accompagné de pluſieurs Gentilshommes Romains, du nombre deſquels étoient pluſieurs du nom de GRASSI, qui ſervirent dans la guerre de Lombardie contre les Alémans.

L'*Hiſtoire de l'antiquité de Milan*, par Hercule Morigia, pag. 470, 471 & 472, fait mention d'un SAINT-THOMAS GRASSO, Archevêque de Milan, qui gouverna ſaintement cette Egliſe 28 ans, baptiſa Gliſa, fille de PÉPIN, Roi de France. Il mourut en 798, fut inhumé à Saint-Laurent Majeur à Milan, & ſa Fête ſe célèbre le 28 Septembre, ſelon le *Miſſel Ambroiſien*.

OLDIBERTO, autrement ALIPERDO GRASSO, ſuccéda à la dignité Archiépiſcopale de Milan à Oldrali, ſucceſſeur immédiat dudit SAINT-THOMAS GRASSO; il mourut en 824, & repoſe dans l'Egliſe de Saint-Ambroiſe de Milan, ſuivant l'Hiſtoire ci-deſſus mentionnée. LANDOLPHE GRASSI, auſſi Archevêque de Milan, ne gouverna cette Egliſe que trois ans, mourut en 905, &, ſuivant l'Hiſtoire ci-deſſus citée, fut inhumé dans la même Egliſe. BÉNIGNIO DE GRASSI eſt compté parmi les Saints de la Lombardie par P. Creſcenzi, dans ſon *Hiſtoire dellà Nobilità d'Italia*. On trouve auſſi que ceux de cette Maiſon fondèrent l'Hôpital della Pieta, qui entretient 100 perſonnes & marie annuellement 24 pauvres filles.

L'origine de cette ancienne Nobleſſe, jointe à la génération ſuivie, s'étant perdue dans l'obſcurité de tems ſi reculés, l'auteur de ce fragment généalogique ſe borne, en franchiſſant pluſieurs ſiècles, de remonter à ANDRONIC DE GRASSI, qui ſuit.

PREMIÈRE BRANCHE.

I. ANDRONIC DE GRASSI, Chevalier, Seigneur de Ravenne & de Cantu, Bourg très-peuplé, ſitué près de Bologne-la-Graſſe, Gouverneur de Rome ſous le Pape INNOCENT II, fit voir ſa valeur en repouſſant ROGER, Roi de Sicile, qui inquiétoit le Duché de la Pouille, & l'aſſiégea dans le Château de Galluce; il fut encore envoyé avec une puiſſante troupe par le même Pape, contre GUILLAUME, fils de ce ROGER, qu'il défit dans une bataille, en tuant un grand nombre de ſes troupes; mais quelque tems après, le Roi ROGER, & GUILLAUME ſon fils, prenant le parti de PIERRE-LÉON, Anti-Pape, firent le Pape INNOCENT & ANDRONIC DE GRASSI priſonniers, & par ordre de l'Empereur LOTHAIRE, ils furent bientôt relâchés, ſuivant le rapport d'Anſelme d'Aquila, Hiſtorien de la *Vie des Souverains Pontifes*, liv. 7. ANDRONIC DE GRASSI avoit épouſé une Dame Romaine de la maiſon *Ouadrati*, nièce du Pape INNOCENT II, morte en 1142, dont il eut:

1. HILDEBRAND, qui fut fait, par le Pape EUGÈNE III, en 1145, Cardinal-Diacre du titre de *Saint-Euſtache*, qu'il échangea depuis en celui des douze Apôtres, titre affecté aux Cardinaux-Prêtres; ſuivit le Pape ALEXANDRE III en France en 1164; mourut Evêque de Modène & Légat du Saint-Siège à Vicence en 1178;
2. NICRO, qui ſuit;
3. Et GUARNIÈRE, qui ſuivit ſon frère à la guerre contre BARBEROUSSE, & y fut tué en 1159.

II. NICRO DE GRASSI, Seigneur de Cantu, donna des marques ſignalées de valeur & de bonne conduite en diverſes batailles, notamment en celle donnée contre l'Empereur BARBEROUSSE en 1159. Morigia, dans ſon *Hiſtoire de l'Antiquité de Milan*, en parle. Il avoit épouſé *Laura*, Dame Romaine, fille du Seigneur *André Aquaviva*, Haut-Juſticier de Tiene en Otrante, dont il eut:

1. ANDRONIC, qui ſuit;
2. Et RAYMOND, qui eut pour ſon partage la terre de Cantu, & aſſiſta au Couronnement d'AMAURY, Roi de Chypre, en 1200, qui le créa Chevalier de ſon Ordre de Chypre, dit *de Luſignan*.

III. ANDRONIC DE GRASSI, IIe du nom, Seigneur de Ravenne, ſe croiſa en 1289 avec BAUDOUIN, Roi de Jéruſalem, & Hugues, Comte de la Marche & de Luſignan; ſe ſignala, fut fait priſonnier, & mourut captif des Sarrazins. Il laiſſa de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré, FRÉDÉRIC, qui ſuit.

IV. FRÉDÉRIC DE GRASSI, Seigneur de Ravenne & de Cantu, céda par accord, au Pape ALEXANDRE II, la terre de Ravenne, & reçut en échange les terres de Fieſque, près de Caſtel-Gandolfo, à charge d'en rendre foi & hom-

mage au Saint-Siège, par titre de 1254 qui ſe conſerve dans le tréſor du château Saint-Ange, dans lequel titre ſont mentionnés *Félice Remini*, ſon épouſe, & JULES, ſon fils, qui ſuit.

V. JULES DE GRASSI, Seigneur de Cantu, Fieſque & Faralle, Chevalier, Sénateur de Bologne, qu'il gouverna pendant ſept ans, fut malheureuſement tué dans une émotion populaire, & le Pape MARTIN en excommunia les complices. Il avoit épouſé, en 1278, *Dianora de Brancaleone*, fille de *Guibaldo*, Marquis *de Vaſtavilla*, laquelle, pendant ſon veuvage, fonda un Monaſtère de Religieuſes dans la Ville de Bologne, ſous le titre de la *Nativité de la Sainte-Vierge*. Elle eut deux fils, ſavoir :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. Et ANTOINE, Chevalier, qualifié *Martis honos & regula pacis*. Il ſe trouva à toutes les batailles données de ſon tems, & fut préſent aux Traités & aux affaires importantes qui s'agitoient alors. Il épouſa *Hippolyte de Caſtro*, dont il eut :

   CARENA, Seigneur de Faralle, qui fut de la faction de ſon couſin GASPARD DE GRASSI pour l'entrepriſe de la Ville de Corneto. (Voyez l'*Hiſtoire de l'Antiquité de Milan*, par Morigia.)

VI. CHARLES DE GRASSI, ſurnommé *Malateſta*, Seigneur de Cantu & de Fieſque, Ambaſſadeur du Pape JEAN XXII, nommé par d'autres JEAN XXIII, fut envoyé vers les Princes d'Allemagne en 1319 pour publier la Croiſade; excommunia, de la part du Pape, *Paſſerino Bonacoſſi*, Tyran de Mantoue, qui inquiétoit l'Etat de l'Egliſe; il fit auſſi de belles & louables actions dignes de mémoire, dit le Chroniqueur Boniglia, qui ne donne pas le nom de ſa femme & parle de ſes enfans, qui ſont :

1. JEAN, qui entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où il fut fait Chevalier du Saint-Sépulcre ; il céda à ſon frère GASPARD les terres qu'il tenoit de ſon père ;
2. GASPARD, qui ſuit ;
3. Et PALLIA, Docteur en Théologie.

VII. GASPARD DE GRASSI, Seigneur de Cantu, leva à ſes frais un grand nombre de Troupes en 1336, afin de ſe rendre maître de la Ville de Corneto, dans le Duché de Milan, avec l'aide de JEAN, ſon frère aîné, & CARENA, ſon couſin ; mais ſon entrepriſe n'eut pas de ſuccès. Il avoit épouſé, en 1352, *Béatrix Imperiari*, dont il eut :

1. GALÉAS, qui ſuit ;
2. FRÉDÉRIC, Seigneur de Faralle par donation de CARENA DE GRASSI, ſon parent, à la charge que s'il n'avoit point d'enfans de ſon mariage avec *Iſabelle Judici*, ſon frère TIBÉRIO ſuccéderoit à ladite Seigneurie ;
3. TIBÉRIO, qui ſuccéda à ſon frère FRÉDÉRIC en la Seigneurie de Faralle ; il fut créé Chevalier par le Pape CLÉMENT VII en 1389 ;
4. SYLVIE, femme d'*Honoré Caetano*, Comte *de Fondi*, fils de *Médaſte*, & de *Catherine des Baux*, qui tenoit le parti de CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples, & mourut ſans poſtérité ;
5. Et ELÉONORE, Abbeſſe de Sainte-Agathe de Bologne, morte en 1375.

VIII. GALÉAS DE GRASSI, Seigneur de Cantu, Fieſque & Faralle, Chevalier par le Pape GRÉGOIRE XI, Gonfalonier de Bologne, puis Chancelier du Sénat, confirmé par Jean Bentivoglio, premier Prince de Bologne, épouſa 1° *Thérèſe d'Afflito*, iſſue des Ducs *de Sita*, deſcendus de *Saint-Euſtache* ; & 2° *Laure*, fille du Comte *de Pepoli* ; il mourut en 1378. Du premier lit naquirent :

1. GAUTIER, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Prieur de l'Egliſe de Rhodes, du Grand-Conſiſtoire en 1400, & Ambaſſadeur de ſon Ordre vers la plupart des Princes ſouverains de la Chrétienté pour leur faire part de l'élection du Pape ALEXANDRE V, & pour les engager à faire une ligue contre les Turcs ; c'eſt de lui que parlent l'Abbé de Vertot, dans ſon *Hiſtoire de Malte*, & Gouſſancourt, Religieux Céleſtin, dans ſon *Martyrologe des Chevaliers de Malte* ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. JOURDAIN, auteur de la deuxième branche, rapportée ci-après ;
4. FRANÇOIS, qui ſe diſtingua par ſa valeur avec JACQUES, ſon frère, à la bataille contre les Guelphes ;
5. CÉSAR, Chambellan de JEAN-MARIE VISCONTI, Duc de Milan ; qui lui donna grande autorité dans ſes Etats, & lui fit épouſer *Catherine Viſconti* ; il eſt mort ſans enfans ;
6. THOMAS, grand homme de Lettres, qui donna ſon hôtel à Milan pour fonder un Collège en faveur des pauvres Etudians, qu'il dota de rentes pour leur entretien, & cinq Profeſſeurs ;

7. Etienne, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
8. Lucrèce, mariée 1° à *Louis Aquaviva*, fils de *Joſias*, Duc *d'Atri ;* & 2° à *Bertrand Roſſi*, Marquis *de Santi*, ſecond fils de *Bertrand*, & de *Laura Compoſané ;*
9. Et Irène, morte ſans alliance.

IX. Jacques de Grassi, Seigneur de Cantu & de Carbonara, homme de grande autorité, Chef du parti des Gibelins, fut tué en combattant contre la faction des Guelphes ; c'eſt ce qui diſſipa le parti des Gibelins, ayant perdu leur Capitaine. Il laiſſa de ſon mariage avec *Béatrix d'Azzia :*

1. Albert, qui ſuit ;
2. Bénigno, mort en odeur de ſainteté ;
3. Iolente, mariée à *Guy Caſtingnola*, Chevalier, Seigneur de Biaggio, Vice-Amiral, dont poſtérité.

X. Albert de Grassi, Chevalier, Seigneur de Cantu, Carbonara, Chieſa, diſtingué par ſa valeur, gouverna Bologne en qualité de Sénateur. Il avoit épouſé, 1° *Olympia Baldi ;* & 2° *Cécile de Durazzo*. De cette ſeconde femme naquirent :

1. Evangéliste, marié à Bologne à la fille de Meſſire *Facciolo Campeggi ;* il mourut avant ſon père ;
2. Grationo, homme de Lettres, & renommé par ſa ſcience dans l'Univerſité de Bologne ;
3. Antoine, Evêque de Tivoli, nommé au Cardinalat, mais qui mourut ſans en avoir eu le chapeau ;
4. Et Théodose, qui ſuit.

XI. Théodose, *aliàs* Balthazar de Grassi, Seigneur de Cantu, Carbonara, Chieſa & Fieſque, créé Comte avec tous ſes deſcendans à l'infini, par le Pape Alexandre VI, en 1492, en conſidération de ſes fidèles ſervices, fut envoyé au couronnement d'Alphonse, Roi de Naples ; il fut le premier qui ajouta à ſes armes : *un chef d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or en faſce, ſurmonté d'un lambel à 4 pendans de gueules*, & que ſa poſtérité a continué de porter. Il avoit épouſé à Bologne *Anne Benzoni*, dont vinrent :

1. Agamemnon, un des quarante Conſeillers ou Gouverneurs de Bologne ;
2. Achille, qui portoit les mêmes armes que ſon père ; il s'appliqua à l'étude dès ſa plus tendre jeuneſſe ; devint un des premiers Juriſconſultes de ſon pays, Auditeur de Rote ; nommé à l'Evêché de Civita Caſtellana par le Pape Jules II ; fut envoyé Légat en France, en Suiſſe, & vers l'Empereur Maximilien Ier ; fut créé Cardinal en 1511 ſous le titre de *Saint-Sixte ;* il eut encore l'Evêché de Bologne, avec la permiſſion de garder celui de Civita Caſtellana ; il fut fait Tréſorier du Conclave ſous le Pontificat de Léon X, ſucceſſeur de Jules II ; il mourut fort regretté le 22 Novembre 1523, & fut inhumé dans l'Egliſe de Sainte-Marie-de-la-Tibre, où l'on voit ſon épitaphe en latin ;
3. Théodose, qui ſuit ;
4. Albert, Seigneur de Fieſque, déclaré par Jean Bentivoglio, Prince de Bologne, tuteur de ſon fils Annibal. Il avoit épouſé, 1° *Iſabelle Rangoni ;* & 2° *Maurice Mentia*, dite *Sanſiori ;* du premier lit naquit :

   Charlemagne, Seigneur de Fieſque & de Lomellina, qui fut Capitaine-Commandant de 3000 Fantaſſins Italiens à la bataille de l'Empereur Charles V, donnée ſur le bord de l'Elbe en 1547.

5. Et Marguerite, née Comteſſe de Grassi, mariée à *Louis*, fils de *Laurent Gozardino*, Sénateur de Bologne, morte ſans poſtérité.

XII. Théodose, Comte de Grassi, IIe du nom, Seigneur de Cantu, de Chieſa, acheta la Baronnie d'Interiana, ſituée au Royaume de Sicile, de Gabriel Laſcaris, ſurnommé *Baſile*, Grand-Duc de Moſcovie, & épouſa *Agnès Spatafora*, fille du Marquis *de Bolii*, dont vinrent :

1. Théodose, Baron d'Interiana, Seigneur de Carbonara & de Chieſa, créé Gonfalonier de Bologne par le Pape Clément VII en 1527, & épouſa la ſœur dudit Pape, nommée *Lucrèce de Médicis*, de laquelle il n'eut point d'enfans, & mourut en 1529 ;
2. Théodose, reçu dès l'âge de 17 ans Chevalier de Rhodes, tué à la priſe de cette Isle par l'Empereur Soliman ſur Philippe de Villiers-de-l'Isle-Adam, Grand-Maître de cet Ordre ;
3. Jean-Antoine, qui ſuit ;
4. Léon, un des principaux Nobles Bolonois envoyé pour aller à la rencontre de l'Empereur Charles V ;
5. Et Constance, née Comteſſe de Grassi, mariée à Don *Lionel de Filangieri*, Seigneur Napolitain.

XIII. Jean-Antoine, Comte de Grassi, Chevalier & Sénateur de Bologne, gouverna cette Ville pendant de longues années avec beaucoup de gloire & de réputation ; il avoit épouſé *Blanche Gralla ;* leurs corps repoſent dans la Chapelle de Graſſi à Bologne, ſous la tombe de leurs ancêtres. Ils eurent :

1. Julien, qui ſuit ;
2. Octave, Comte de Grassi, Chanoine de Saint-Pierre à Rome, puis Evêque d'Iregh, Prélat domeſtique du Pape Grégoire, qui fit ériger, de concert avec ſes frères, César & Pompée, un Mauſolée à la mémoire du Cardinal Charles de Grassi leur autre frère ;
3. César, Comte de Grassi, Docteur en Théologie, Abbé de Saint-Marc, qui dota l'Hôpital della Pieta, lequel entretient tous les jours 100 perſonnes, & marie tous les ans 24 pauvres filles ;
4. Et Charles, Comte de Grassi, d'abord Archiprêtre de l'Egliſe Métropolitaine de Bologne, qui s'étant rendu à Rome, fut pourvu d'une charge de Camérier intime, & enſuite de l'Evêché de Galeſo & de Corneto ; & après 20 ans de ſervice, pour ſa doctrine & ſes bonnes œuvres, au Concile de Trente, le Pape Pie V le créa, en 1570, Cardinal-Prêtre du titre de *Sainte-Agnès* Majeure, de *Sainte-Euphémie*, puis *Sainte-Lucie*. Il mourut le 25 Mars 1571, & fut inhumé dans l'Egliſe de la Trinité-du-Mont, où l'on voit ſon épitaphe.

XIV. Julien, Comte de Grassi, hérita de ſon oncle Théodose du Marquiſat de Cantu, de la Baronnie d'Interiana & des Seigneuries de Carbonara & Chieſa ; *Lucrèce de Médicis* fut ſa marraine. Il avoit épouſé *Eleonora Ruffo*, iſſue des Comtes *de Montalto*, dont vinrent :

1. Théodose-Julien, qui ſuit ;
2. Pierre, Comte de Grassi, qui fut un des plus braves Capitaines de Bologne ; ſervit le Roi d'Eſpagne dans les guerres & révoltes des Pays-Bas, y épouſa *Vleminex*, iſſue des Comtes *de Malines*, dont il eut :

   Laura, mariée au Comte *Louis Caraccioli*, natif de Plaiſance.

3. Raphael, Comte de Grassi, qui ſuivit ſon frère dans les Pays-Bas ;
4. Libra, mariée au Comte *Alberto de Caſtellani*, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Etienne, dont ils eurent pour fille & héritière *Louiſa de Caſtellani*, mariée au Seigneur *de Lambeccari* de Bologne ;
5. Blanche, Dame d'honneur de la Reine d'Eſpagne, enſuite Religieuſe à Madrid, qui fut conduite au Couvent par la Reine ;
6. Lucie, mariée 1° à *Cabrino*, Duc *de Caſtiglione*, Comte de San-Severo, Meſtre-de-Camp au ſervice de la République de Veniſe ; & 2° à *Aurelio*, Marquis *de Brancaleone* ;
7. Et Jeanne, promiſe en mariage au Comte *de Bagny* ; mais s'étant faite Religieuſe à Sainte-Marie de Bologne, dont elle fut enſuite Abbeſſe, le Comte *de Bagny*, ſon prétendu, embraſſa auſſi l'état Eccléſiaſtique, fut Archevêque de Patras, Nonce, & après Cardinal.

XV. Théodose-Julien, Comte de Grassi, Marquis de Cantu, Baron d'Interiana, Seigneur de Carbonara, Chieſa, Melino & Frégoſe, mourut en 1595. Il avoit épouſé, 1° *Argentine Pallavicini*, morte ſans poſtérité ; 2° *Louiſe Interiana* ; & 3° *Catherine Terracina*. Du ſecond lit vinrent :

1. Justinien, qui ſuit ;
2. Gardo, Comte de Grassi, tué Capitaine à l'aſſaut de la Rochelle en France, au ſervice du Roi d'Eſpagne ;
3. Richard, Comte de Grassi, Chevalier de l'Ordre de Malte, Commandeur de Fallequin au Royaume de Sicile ; il étoit Evêque de Nice lorſqu'il mourut en 1627 ;
4. Portian, Comte de Grassi, Seigneur de Melino & de Caſtefora, Meſtre-de-Camp d'une Terce d'Infanterie pour le ſervice d'Eſpagne dans l'Etat de Milan, où il épouſa, 1° *Françoiſe Birachi*, fille de *Daniel* ; 2° *Juſtine Grimaldi*, fille de *François*, & de *Colette Doria*, dont cinq enfans, ſavoir :

   1. Jean, Comte de Grassi, mort d'une chute de cheval, âgé de 15 ans, & inhumé au Dôme de Milan ;
   2. Théodose, créé Prince de Melino par le Pape Urbain VIII, duquel il avoit épouſé la nièce, nommée *Sylvie Barberini* ;
   3. Polixène, née Comteſſe de Grassi, Religieuſe au Monaſtère de Notre-Dame-des-Anges ;
   4. Olivensa, Comteſſe de Grassi, femme de *Gattinari*, Gouverneur de la Ville de Final, puis de celle de Crema ;
   5. Eléonore, née Comteſſe de Grassi, qui vivoit ſans alliance en 1659.

5. Et Romule, Comteſſe de Grassi, mariée à *Pandolfe Colonna*, décédé à Rome en 1631.

XVI. Justinien, Comte de Grassi, Marquis de Cantu, Baron d'Interiana, Seigneur de Carbonara, Chieſa, Frégoſe & autres lieux, Gouverneur du château de Sainte-Hélène à Naples, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Napolitain, épouſa *Dona Regina*, fille du Marquis *de Bagino*, dont :

1. Justinien, qui ſuit ;
2. Théodose, Comte de Grassi, Baron d'Interiana ;

3. Don Lazzaro, Comte de Grassi, Chevalier de Malte;
4. Et Jérôme, Comte de Grassi, Seigneur de Frégoſe, Capitaine de la Nobleſſe de la Ville & du territoire de Sienne en Italie.

XVII. Justinien, Comte de Grassi, IIe du nom, Marquis de Cantu, Seigneur de Carbonara, de Chieſa & autres lieux, épouſa *Iſabelle de Franciſokte*, fille de *Jean*, Comte de Mazarino, Gouverneur de la Ville de Palerme, mort ſans poſtérité.

SECONDE BRANCHE.

IX. Jourdain ou Jordan de Grassi, troiſième fils de Galéas, & de *Thérèſe d'Afflito*, Seigneur de Faralle, par donation de ſon oncle *Tiberio*, avoit épouſé *Victoire*, fille de *Marc-Antoine Opiecolo*; il mourut & fut inhumé dans l'Egliſe Métropolitaine, Chapelle & ſépulture de ſes ancêtres, avec une belle inſcription, & laiſſa de ſon mariage :

X. Alexandre de Grassi, Seigneur de Faralle, Grand-Tréſorier de Guerre de Constantin Paléologue, dernier Empereur de Conſtantinople, vaincu dans la bataille donnée par les Turcs. Il épouſa à Bologne *Irène Nazoni*, dont il eut :

1. Grégoire, qui ſuit ;
2. Et Jean-Matthieu, Sénateur de Bologne, mariée à *Laura Tedeſchi*, fille de *Daniel*.

XI. Grégoire, créé Comte de Grassi, ainſi que Théodose & ceux du même nom, par le Pape Alexandre VI, Seigneur de Faralle, Major de la Cité de Bologne, épouſa 1° *Olympia Jovalle*; & 2° *Iſabelle Montfeltre*, fille de *Guidobaldo*, Duc d'Urbin. De ce ſecond mariage il eut :

XII. Félix, Comte de Grassi, Seigneur de Faralle, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de l'Empereur Charles-Quint; il ſe trouva en 1523 à la bataille de Pavie, où François Ier, Roi de France, fut fait priſonnier de guerre. Il avoit épouſé *Geneviève Filomarini*, dont vinrent :

1. Félix, Prêtre ſéculier, d'une vertu exemplaire, ce qui fit que le Pape Paul VII le créa ſon Prélat Domeſtique ;
2. Et Angélique, née Comteſſe de Grassi, héritière de Faralle, mariée à ſon parent Alexandre de Grassi, Seigneur d'Alby, rapporté à la troiſième branche ci-après.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. Etienne de Grassi, ſeptième fils de Galéas, Seigneur de Cantu, Fieſque & Faralle, & de *Laure*, fille du Comte *de Pepoli*, eut pour apanage, entr'autres, le Château d'Ortobello en Piémont en 1403, & épouſa une riche héritière de la Maiſon d'*Affaytadi*, dont une branche réſide depuis deux ſiècles dans les Pays-Bas Autrichiens, où ils ont acquis le Comté de Ghiſtelles, Ville de Flandre, avec prérogative du titre de Grand-Chambellan héréditaire de la Province & Comté de Flandre aux héritiers féodaux de ce fief à l'infini ; de plus, ils ont été ſucceſſivement Barons, Comtes, & enſuite Princes du Saint-Empire. Etienne de Grassi mourut de la peſte en 1421, & laiſſa de ſon mariage :

1. Férant, qui ſuit ;
2. Matthieu, Seigneur d'Ortobello, auteur de la ſixième branche, rapportée ci-après;
3. Barthole, Docteur en Droit, Protonotaire Apoſtolique du Saint-Siège, & Référendaire de deux ſignatures du Pape Félix V ; il eſt mort en 1440 ;
4. Etienne, auteur de la ſeptième branche, rapportée plus loin ;
5. Thaddea, mariée avec *Achille Bocci* ;
6. Rose, fiancée avec *Conſtantin Durazzo*, mais dont le mariage ne fut point conclu par les oppoſitions des parens de l'un & de l'autre ;
7. Et Catherine, mariée au Seigneur *Pierre de Martine*, demeurant à Sédan.

X. Férant de Grassi, Seigneur d'Alby, Général des Galères d'Antonio-Galéas Bentivoglio, Prince de Bologne, épouſa *Marguerite Sareghem*, dont il eut :

1. Rolland, Baron de Monzolinie, Seigneur de Soriano, envoyé par Annibal Bentivoglio, Prince de Bologne, pour traiter de ſon mariage avec Donine Viſconti, lequel mariage fut conclu. Fabio Morigia dit que ce Rolland eut pour femme *Anne de Croy*, dont vint pour fille unique,

   Brigitte, mariée à *Louis*, Marquis *de Dozza*.

2. Et Pierre, qui ſuit.

XI. Pierre de Grassi, Seigneur d'Alby, Capitaine de la Garde d'Annibal Bentivoglio, Prince de Bologne, épouſa *Laure Severi*, fille de *Jérôme*, & de *Béatrix Landi*, dont :

1. Etienne, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Egliſe de Bologne, puis Evêque d'Oſtie, qui fut nommé par le Pape Clément, Ier du nom;

2. Et PIERRE, qui ſuit.

XII. PIERRE DE GRASSI, IIe du nom, Seigneur d'Alby, né à Bologne, quitta ſa patrie, & alla ſe domicilier dans les Pays-Bas au Duché de Brabant; ſe retira à Anvers, où il épouſa, en 1500, *Eliſabeth Borrekens*, dont vinrent:

1. ALEXANDRE, Seigneur d'Alby, qui voyagea en Italie, où il ſe fixa en ſe mariant avec ſa parente, ANGÉLIQUE DE GRASSI, Dame de Faralle, qui demeuroit à Bologne, iſſue de la ſeconde branche de cette famille, dont:
   1. SCIPION, mort ſans alliance en 1587;
   2. CLÉMENTINE, mariée à *Jérôme Caſtiglione*, qui eut le malheur de ſe noyer en 1584; ſa veuve ſe retira au Monaſtère de Saint-Paul de Milan, où elle prononça ſes vœux, fit ſon héritière *la Maiſon des pauvres*, dite *la Caza della Civita*; de plus elle fonda 1600 écus d'or pour mettre annuellement 7 pauvres filles dans des Cloîtres en l'honneur des 7 dons du Saint-Eſprit;
   3. Et BLANCHE, femme d'*Hercule Morigia*.
2. PIERRE, né à Anvers en 1503, Religieux à l'Abbaye de Boſtel;
3. Et ROLLAND, qui ſuit.

XIII. ROLLAND DE GRASSI ſe retira à Bruges en Flandre, où il épouſa *Eliſabeth de Witte*, dont vint:

XIV. CORNEILLE DE GRASSI OU DE GRASS, qui épouſa, à Bruges, *Marthe Anchemant*, fille de *Henri*, Seigneur de Marc, dont:

1. ROLLAND, qui ſuit;
2. ISABELLE, femme de *François de Bogaerde*, Seigneur de Moerkerken, Bourgmeſtre & Député des Etats du département de Bruges.

XV. ROLLAND DE GRASSI OU DE GRASS, Seigneur de Bouchoute, Buggenhout, Weſthende & Moortſeele, créé Chevalier des Archiducs Albert & d'Iſabelle, Comtes & Comteſſe de Flandre, par Diplôme du 24 Mars 1609, Bourgmeſtre de la Ville de Bruges, Député des Etats de Flandre, épouſa, en 1606, *Françoiſe de la Vichte*, née Vicomteſſe d'Haaren-Bodeghem, Dame de Nokeren, iſſue de l'illuſtre Maiſon des Vicomtes de ce nom, & en cette qualité Maréchaux héréditaires de Flandre, dont:

1. JEAN-CORNEILLE, qui ſuit;
2. ALPHONSE, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
3. ROLLAND, Capitaine d'Infanterie aux Gardes Walonnes en Eſpagne, où il mourut au ſiège de Tarragone en 1641, & fut inhumé dans l'Egliſe des Carmes Déchauſſés;
4. IGNACE, Seigneur de Weſthende, Bourgmeſtre & Echevin du noble Collège de Bruges, & en cette qualité Député des Etats de Flandre; il avoit épouſé 1° *Lucie de Bourgogne-Herlaer*, iſſue des Ducs *de Bourgogne*, Souverains du pays, deſcendus de JEAN, IIe du nom, Roi de France, & de *Bonne de Luxembourg*; elle eſt morte ſans enfans en 1663; & 2° *Jacqueline Pardo*, iſſue de l'illuſtre Maiſon de ce nom, originaire de Galice, dont ſont ſortis:
   1. ALBERT, Jéſuite;
   2. FERDINAND, Seigneur de Weſthende, mort ſans alliance;
   3. IGNACE, Seigneur de Weſthende, après ſon frère; mort à marier;
   4. MARIE-ISABELLE, fille retirée;
   5. Et MARIE-THÉRÈSE, femme de *Ferdinandez*, dit *Laſſaut*.
5. ALBERT, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après;
6. PHILIPPINE, morte fille en 1646;
7. Et ANNE, mariée, en 1658, avec *Melchior le Poyvre*, Seigneur de Brekelen.

XVI. JEAN-CORNEILLE DE GRASSI, créé Baron de Nokeren par diplôme de Sa Majeſté Catholique PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, du 15 Septembre 1657, Seigneur de Terborght, Buggenhout, Mareghen, Ghiſtelhove, ancien Capitaine de 300 hommes d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne, depuis nommé Commiſſaire au renouvellement des Lois en Flandres, mourut le 24 Août 1667. Il avoit épouſé, en 1638, *Anne Borluut*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Denis-Boucle, & d'*Iſabelle Trieſt*, dont:

1. ROLLAND, Baron de Nokeren, mort ſans alliance en 1669;
2. FERDINAND-ALPHONSE, qui ſuit;
3. & 4. ISABELLE & JERLINE, mortes jeunes;
5. MARIE, mariée à *Jacques de Maulde*;
6. 7. & 8. FRANÇOISE, ANNE & CHARLOTTE, Religieuſes au Couvent de Sainte-Claire à Gand.

XVII. FERDINAND-ALPHONSE DE GRASSI, Baron de Nokeren, Seigneur de Terborght, Buggenhout, Mareghen, Ghiſtelhove, &c., après la mort de ſon frère arrivée en 1695, épouſa 1° *Florence-Iſabelle de Maſin*, Dame de

Raveſchot ; & 2° *Jeanne-Françoiſe Damman*, Dame d'Hémelverdeghem. Du premier lit ſont iſſus :

1. François-Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Florence-Charlotte de Grassi-Nokeren, morte le 8 Septembre 1718. Elle avoit épouſé en 1700 *Jacques-Maximilien van der Meere*, Chevalier, Seigneur de Voorde, après la mort de ſon frère aîné, dont poſtérité exiſtante.

Et du ſecond lit ſortirent :

3. Marie-Angélique, qui épouſa *Charles-Guislain Beckeman*, Chevalier, Seigneur de Corroy-le-Grand, &c., dont poſtérité ;
4. Et Florence, qui avoit épouſé 1° *Charles van der Stegen*, fils de *Jean*, Comte de ce nom ; & 2° *Hyacinthe van Cannaert de Hamal*, morte ſans enfans ; mais du premier lit il y a poſtérité qui exiſte.

XVIII. François-Jean-Baptiste de Grassi ou Grass, dernier Baron de Nokeren, Seigneur de Terborght, Buggenhout, Mareghen, Ghiſtelhove, &c., né le 26 Juin 1677, Echevin des Parchons à Gand depuis 1707 juſqu'en 1725, à l'exception des années 1710, 1711 & 1712, mourut ſans alliance en 1738.

QUATRIÈME BRANCHE.

XVI. Alphonse de Grassi ou de Grass, ſecond fils de Rolland & de *Françoiſe de la Vichte*, Seigneur de Bouchoute, d'abord Capitaine d'Infanterie au ſervice de Sa Majeſté Catholique, puis premier Bourgmeſtre de la Ville de Bruges, créé Chevalier par diplôme du 24 Novembre 1661, mourut le 22 Avril 1665, & fut inhumé dans l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame, dans la Chapelle du Saint-Sacrement. Il avoit épouſé, en 1640, *Catherine Vanovo*, fille de *Jean*, & de *Digne de Decker*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Rolland-François, Seigneur de Bouchoute, mort ſans alliance le 30 Janvier 1666 ;
2. Jean-Alphonse, qui ſuit ;
3. Jean-Corneille, mort ſans alliance le 9 Février 1647 ;
4. Et Charles, mort auſſi ſans alliance le 9 Juillet 1649.

XVII. Jean-Alphonse de Grassi ou de Grass, Seigneur de Bouchoute, après ſon frère aîné, épouſa *Iſabelle-Marguerite de Bourgogne-Herlaer*, iſſue de Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre & d'Artois, Palatin de Nevers, Réthel, &c., quatrième fils de Jean, IIe du nom, Roi de France, & de *Bonne de Luxembourg*, morte le 9 Octobre 1678, & enterrée avec ſon mari ſous belle ſépulture, que ſon arrière-petit-fils, Alphonse, fit graver à l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Jacques, à côté de l'autel de Notre-Dame. De cette alliance ſont iſſus :

1. Ignace, mort ſans enfans ;
2. Rolland, qui ſuit ;
3. Marie, née le 19 Août 1675, morte le 27 Mai 1755. Elle avoit épouſé 1° *Emmanuel de Vooght*, Chevalier héréditaire du Saint-Empire, Seigneur de Tinnenbourg, & en eut pluſieurs enfans ; & 2° *Pierre d'Antin*, dont une fille, morte en 1775 ;
4. Lucie, qui épouſa *Charles d'Erquiſia*, Capitaine au ſervice de Sa Majeſté Catholique, puis Colonel à Gênes, dont un fils, mort ſans poſtérité.

XVIII. Rolland-Ignace de Grassi ou de Grass, Ecuyer, Seigneur de Bouchoute, Maldreten, Brouck, premier Bourgmeſtre de Bruges, Député des Etats de Flandre & Envoyé extraordinaire à Vienne en 1713, pour intervenir au Traité des Barrières conclu avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies, eſt mort le 18 Mai 1732. Il avoit épouſé, le 10 Septembre 1690, Marie de Grass, fille d'Albert, ſon oncle paternel, & de *Marie Pardo*, iſſue de la branche cadette de cette Maiſon, dont :

1. Rolland, Enſeigne au Régiment du Comte de Salm ;
2. Alphonse, mort au berceau ;
3. Jean-François, qui ſuit ;
4. Et Albertine, morte ſans alliance.

XIX. Jean-François de Grassi ou Grass, Seigneur de Bouchoute, Maldreten, Brouck, &c., premier Echevin, puis Major de la Ville de Bruges, né en 1698, qui, après l'extinction des Barons *de Nokeren*, en a pris les armes, épouſa, le 19 Mars 1738, *Marie van Caloen*, Dame de Strazeele, &c., dont ſont iſſus :

1. François ;
2. Jean, mort ſans alliance ;
3. Alphonse-Emmanuel-Pierre-François, qui ſuit ;
4. Marie, morte Religieuſe à l'Abbaye de St.-Hemelſdaële à Bruges ;
5. 6. & 7. Thérèse, Marie & Jeannette, mortes jeunes ;
8. Et Anne, née le 23 Avril 1748, mariée, en 1774, à *Charles le Poyvre*, Seigneur de Mullemghits, &c.

XX. Alphonse-Emmanuel-Pierre-Fran-

çois DE GRASSI, Seigneur de Bouchoute, Strazeele, &c., Homme des Fiefs de la Cour féodale de Bruges, né le 26 Décembre 1745, a épouſé, le 3 Mars 1772, *Charlotte-Thérèſe-Eliſabeth*, fille de *Nicolas VI*, Comte de Saint-Génois, Grandbreuc & d'Ecanafle, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Fraſnes, Buiſſenal, &c., Chevalier d'honneur au Conſeil Souverain du Hainaut, Député de Sa Majeſté l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême, &c., aux Etats de ladite Province, reçu Chambellan en 1760, & de *Marie-Eliſabeth Francqué*, fille de *Jean-François*, & de *Marie-Pollard*; de ce mariage ſont ſorties trois filles, ſavoir :

1. CHARLOTTE-ELISABETH, née le 31 Mars 1773;
2. MARIE-FRANÇOISE, morte au berceau;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, née en 1774.

CINQUIÈME BRANCHE.

XVI. ALBERT DE GRASSI, cinquième fils de ROLLAND & de *Françoiſe de la Vichte*, Seigneur de Moortſeele, ci-devant Capitaine d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne, puis Bourgmeſtre de la Ville de Bruges, mort le 27 Février 1691. Il avoit épouſé, en 1659, *Marie Pardo*, fille de *Jean*, Ecuyer, Receveur-Général des Aides de Flandre, & de *Jeanne de Vulder*, dont ſont iſſus :

1. IGNACE, qui ſuit;
2. ALBERT, mort malheureuſement par le feu au Fort Iſabelle;
3. MARIE, mariée avec le Marquis *de Gaïaffa*;
4. Et autre MARIE, morte Abbeſſe à l'Abbaye de Saint-Hemelſdaële à Bruges en 1738.

XVII. IGNACE-JEAN-XAVIER DE GRASSI, Seigneur de Moortſeele, Bourgmeſtre de la Ville de Bruges, épouſa, le 24 Décembre 1691, *Agathe-Gabrielle van Borſſelen van der Hooge*, fille de *Pierre*, & de *Conſtance van der Goueſte*, dont ſont iſſus :

1. ALBERT, qui ſuit;
2. PHILIPPE, Moine à l'Abbaye d'Eenaeme-lès-Oudenarde;
3. BERNARD, mort Chanoine de la Cathédrale de Tournay;
4. FRANÇOIS, mort Capitaine d'Infanterie au ſervice de Sa Majeſté Impériale;
5. MARIE, mariée, le 28 Mars 1717, à *Joſeph-Jean Pardo*, Seigneur de Frémicourt, &c., dont *Ignace-Joſeph Pardo*, Seigneur des terres de ſon père, Bourgmeſtre de la Commune à Bruges, & père par ſa femme, *Léonore Trieſt*, de *Marie* & d'*Emerence Pardo*, qui ſont à marier;
6. 7. 8. & 9. ISABELLE, ANNE, MARIE, & autre MARIE DE GRASSI, mortes ſans alliance.

XVIII. ALBERT-IGNACE DE GRASSI, Seigneur de Moortſeele, Poele, Conſeiller de la Ville de Bruges en 1731, mort le 3 Mars 1738, avoit épouſé *Anne Veranneman*, dont ſont iſſus :

1. ALBERT-IGNACE, qui s'eſt marié, le 15 Août 1763, avec *Catherine-Colette de Berthout*, fille d'*Alexandre*, Vicomte de Quenonville, dont pour filles :
   1. & 2. COLETTE & MARIE, à marier.
2. Et CHARLES, ancien Officier d'Infanterie au ſervice de Sa Majeſté Impériale, Royale & Apoſtolique, qui a obtenu ſa retraite.

SIXIÈME BRANCHE.

X. MATTHIEU DE GRASSI, ſecond fils d'ETIENNE, & de Noble Demoiſelle *Affaytadi*, Seigneur d'Ortobello, Maître-d'Hôtel d'AMÉ VIII, Duc de Savoie, épouſa *Anne Piatti-Viſconti*, fille de *Boniface Piatti*, & d'*Anne Viſconti*. De cette alliance ſont iſſus :

1. GASPARD, qui ſuit;
2. MATTHIEU, Gentilhomme de la Chambre de LOUIS, Duc de Savoie, marié avec *Geneviève de Comagnano*, qui eut pour fils unique :
   THÉOBALD, qui a fait poſtérité, marié avec *Marguerite Roverella*.
3. THOMAS, Capitaine des Galères de Gênes, marié avec *Anne Doria*, dont poſtérité;
4. Et PORTIANO, Prêtre Théatin, puis Commiſſaire-Général de ſon Ordre.

XI. GASPARD DE GRASSI, Seigneur d'Ortobello & de Fieſque, dont ſont iſſus :

1. MATTHIEU, Seigneur d'Ortobello, Gouverneur d'Eirin en Piémont, mort en 1489, qui avoit épouſé *Catherine de Lomello*, Dame de Fieſque, dont N... DE GRASSI, qui fut créé Chevalier par PHILIPPE-LE-BEL à l'âge de 17 ans, marié, en 1515, avec *Anne Paſſane*, dont on ignore la poſtérité;
2. ANTOINE, qui ſuit;
3. Et BERTHOLINO, mort ſans poſtérité.

XII. ANTOINE DE GRASSI, Seigneur de Mellino, épouſa *Angela Cerchiara*, dont vinrent :

1. ANTOINE, qui ſe retira à Gênes, où il épouſa *Agnès Balbini*; on ignore ſa poſtérité;
2. Et PÉTRONIA, qui ſuivit ſon frère à Gênes, & ſe maria avec *Camille Saluſti*; on ignore auſſi s'il y a eu poſtérité.

SEPTIÈME BRANCHE.

X. Etienne de Grassi, quatrième fils d'Etienne & de Demoiſelle *d'Affaytadi*, Capitaine au ſervice d'Amé de Savoie, épouſa 1° *Geneviève Albizzi;* 2° *Thérèſe Simonetta,* Dame de Bertholino; & 3° *Victoire del Sal.* Du ſecond lit naquit :

Sylvio, Seigneur de Bertholino, marié avec *Marie Vintonglia*, dont poſtérité.

Et du troiſième lit ſont iſſus :

Pierre, qui ſuit;
Et Thérèse, femme d'*Archange Silvani*, Sénateur de Crême.

XI. Pierre de Grassi, Seigneur de Bertholino après le décès de ſon neveu, épouſa *Geneviève Domodeï*, & périt ſur mer en paſſant de Gênes en Sicile à Coloſſi, où il étoit pourvu du Gouvernement. Il laiſſa :

1. Pierre-Antoine, qui ſuit;
2. Etienne, Chanoine à Turin, puis Abbé de Marlian, & Commiſſaire Général de l'Ordre de Cîteaux en Piémont;
3. Et Horatio, auteur de la huitième & dernière branche, rapportée ci-après.

XII. Pierre-Antoine de Grassi, Seigneur de Bertholino, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie dans les guerres du Milanois, puis Gouverneur de Pineral-Paille pour le Duc de Savoie, épouſa *Catherine Soſi*, de laquelle alliance ſont iſſus :

1. François, qui ſuit;
2. Fabio, qui s'eſt marié à *Laura Rangoni*, dont il eut trois garçons, ſavoir :

Pierre;
Péant, marié à *N..... Benzoni*, dont il eut une fille, nommée Françoise;
Et Annibal, Chevalier, dit *le Superbe*, qui eut de *Catherine Alnato*, ſon épouſe,

Eléonore, qui fut la ſeconde femme de *Jacomo della Rocca*, dont poſtérité.

XIII. François de Grassi, Procureur ou Avocat-Général de l'Empereur Charles V dans le Milanois, Préſident au Criminel, puis Conſeiller au Sénat de Milan, Préſident du Magiſtrat, Major de cette Ville & Gouverneur de Bologne, mérita une des premières places au Conſeil dudit Empereur, duquel il obtint encore divers autres emplois; en fut honoré & diſtingué par pluſieurs Commiſſions tant à Sienne qu'ailleurs. Le Pape Pie IV, avec lequel il étoit lié d'amitié de jeuneſſe, ſachant qu'il étoit veuf, le créa en 1565 Cardinal-Diacre, du titre de *Sainte-Lucie in ſeptifolio*, & enſuite Cardinal-Prêtre, du titre de *Sainte-Cécile;* il mourut ſous le Pontificat de Pie V. Son corps fut dépoſé dans l'Egliſe de ſon titre, & fut depuis tranſporté à Milan, au Couvent des Cordeliers Obſervantins. Il avoit eu de ſon mariage deux garçons :

Pierre-François, Chevalier de Saint-Michel;
Et Hippolyte, qui fit dreſſer avec ſon frère l'épitaphe dans l'Egliſe où repoſe le corps de leur père.

HUITIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE.

XII. Horatio de Grassi, troiſième fils de Pierre, & de *Geneviève Domodeï*, Lieutenant-Général de l'Artillerie de l'Etat de Milan, eut de ſa femme dont nous ignorons le nom :

1. Horatio, IIe du nom, dont on ignore le domicile en Flandre;
2. Jean, qui ſuit;
3. Et Marie, Religieuſe au Couvent des Urſulines à Milan.

XIII. Jean de Grassi fut le premier qui ajouta un *s* à ſon nom. Il fut Sergent-Major de la Ville de Turin en Piémont, & épouſa *Conſtance Viſconti;* il ſe retira, dans le tems des guerres de Savoie, à Anvers en Brabant, & de là à Mons en Hainaut. Il ne laiſſa pour fils que

XIV. Basile Grassis, qui rendit pendant ſa vie de grands ſervices à Philippe IV, Roi d'Eſpagne, en lui prêtant des ſommes d'argent conſidérables, ce qui lui méritoit une grande conſidération de la part de ce Prince. Il mourut le 30 Mars 1632, & avoit épouſé *Ide de Bruhaſen*, dont ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Et Isabelle, qui épouſa *Philippe de Bouſies-Vertaing*, Seigneur de Rouvroy, &c., dont poſtérité qui exiſte.

XV. Jean-Baptiste Grassis fut d'abord domicilié à Lisbonne en Portugal, puis paſſa à Veniſe en Italie, d'où, étant de retour, il fixa ſa réſidence à Anvers, étant alors âgé de 82 ans. Il obtint de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, des Lettres de confirmation d'ancienne nobleſſe & de réhabilitation, en cas de beſoin, dépêchées de Madrid le 13 Juin 1659. Il avoit épouſé *Barbe Stalins*, de laquelle il eut pour enfans :

1. Jean-Baptiste, Commiſſaire ordinaire des Montres des gens de guerre, qui fut décoré de la dignité de Chevalier par Diplôme du 1er Février 1660;
2. Et Marguerite, qui épouſa Meſſire *Pierre Blondel*, Chevalier, Seigneur d'Ouden-Hove, &c., Procureur-Général du Grand-Conſeil à Malines, enſuite Conſeiller des Conſeils d'Etat & Privé de l'Amirauté ſuprême, Conſeiller & Commis aux Cauſes fiſcales du Roi en ſon Conſeil, dont poſtérité.

Les armes: *de gueules, à l'aigle d'argent; l'écu ſurmonté d'un heaume d'argent, grillé & lizeré d'or à ſon bourlet.* Lambrequins: *d'argent & de gueules.* Cimier: *une queue de paon d'or.*

(La Notice hiſtorique, ou fragment généalogique de cette Maiſon, a été fournie par Alphonse de Grass, Ecuyer, Seigneur de Bouchoute, Strazeele, Sooſwalle, Groenewalle, Maldre, den Duvenbos, Tenbroucke, Termoere, Pudenbroucke, Homme de fief de la Cour féodale à Bruges en 1769; & conſtaté par ſes titres, preuves & documens, & miſe en ordre avec toute la clarté poſſible par le même.)

GRASSE, en Provence, Maiſon dont l'ancienneté & le luſtre, dit l'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tome I, p. 508, ſont prouvés par les pièces les plus authentiques. Elle tire ſon origine de

I. Rodoard, qui ne nous eſt connu que par les Chartes de donations que ſon fils & ſes petits-fils ont faites à l'Egliſe. Il eut la moitié du Diocèſe d'Antibes, qui lui fut donnée par le Comte d'*Arles*; on a tout lieu de croire que ce fut pour la dot d'*Alajarde*, ſa femme, fille de ce Comte. Il vivoit dans le Xe ſiècle, & il eſt fait mention de lui dans une Charte de donation faite par *Balieldis*, au Monaſtère de Saint-Victor-lès-Marſeille. (Gaufridi, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, p. 44 & 85, parle du Comté d'Antibes, poſſédé par la Maiſon de Grasse). Rodoard eut pour enfans:

1. Gauceran, qui ſuit;
2. Guillaume, appelé *Gruette*, à cauſe de ſon long col, Religieux à Lérins en 990;
3. Et une fille, nommée Oda, qui fut mariée à *Pierre Signerius*.

II. Gauceran ſuccéda à Rodoard, ſon père. Il eut du Comte de Provence l'autre moitié du Diocèſe d'Antibes, pour l'entier payement de la dot de ſa mère. Il eſt qualifié *Prince* du *Comté d'Antibes*, & *Comte d'Antibes*, dans les Cartulaires de Lérins, dans l'*Etat eccléſiaſtique de Provence*, par Louvet, tome II, p. 397, & dans la *Gallia Chriſtiana*, tome III, p. 1150 & 1210. Il donna, en 1007, la Terre de Pierrefeu au Monaſtère de Lérins, & il eut de *Balieldis de Gameron*, ſa femme:

1. Guillaume ou Gauceran, qui ſuit;
2. Adelbert, Evêque d'Antibes;
3. Et une fille, mariée dans la Maiſon de *Reillane*.

III. Guillaume de Grasse, aliàs Gauceran, eſt nommé dans les différentes Chartes de donation que *Balieldis*, ſa mère, fit aux Monaſtères de Lerins & de Saint-Victor-lès-Marſeille. Il s'appelle Guillaume de Grasse, & eſt qualifié du titre de *Prince d'Antibes*, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Saint-Victor-lès-Marſeille en 1041. Il eut de *Phida*, ſa femme:

1. Rambaud, qui ſuit;
2. Geoffroy, Evêque d'Antibes en 1056;
3. Et Adelbert, Abbé de Lérins, & enſuite Evêque d'Antibes.

IV. Rambaud de Grasse, Comte d'Antibes, eſt compris dans l'acte de donation de la Terre de Mougins en 1056. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Raymond, auteur de la branche des Seigneurs de *Cabris*, éteinte dans

   Alexandre, qui épouſa *Madeleine-Diane de Glandevès*, dont deux filles:

   Véronique, qui s'eſt mariée, le 3 Août 1658, à *Alexandre de Clapiers*, Seigneur de Gréoux, dont poſtérité. Voyez CLAPIERS;

   Et Diane, qui a épouſé *Jean-Baptiſte-François de Glandevès*, Seigneur de Cuges, dont des enfans. Voy. GLANDEVÈS.

3. & 4. Guillaume & Fulco, qui ſe croiſèrent pour l'expédition de la Terre-Sainte. Ils furent pris par les Sarrazins, & rachetés par l'entremiſe des Religieux de Lérins.

V. Bertrand de Grasse, Seigneur de Flayoſc, Ampus, de la ville d'Antibes, &c., partagea les Terres de ſes ancêtres avec ſes frères, ce qui diminua beaucoup ſa puiſſance, & prêta hommage au Comte de Provence. Le Pape Innocent II, ayant terminé les différends du Monaſtère de Lérins avec l'Egliſe d'Antibes, exhorta Bertrand de Grasse & Raymond, ſon frère, à interpoſer leur autorité

pour maintenir cet accord. Il eut d'*Ajadenne*, ſa femme :

1. Rambaud, qui ſuit;
2. Guillaume, mort ſans poſtérité;
3. Gauceran, Religieux à Lérins;
4. Et Hugo, qui vendit à Bertrand, Evêque d'Antibes, la ſixième partie du Moulin du Château.

VI. Rambaud de Grasse, IIe du nom, Seigneur des Terres ci-deſſus nommées, aſſiſta à la paix qu'Ildefonſe, Comte de Provence, accorda aux habitants de Nice. Il fut un des principaux Seigneurs de la Cour de ce Prince. On conſerve dans la maiſon de Grasse, un acte de partage fait entre Rambaud II, & Guillaume, ſon frère, des droits & poſſeſſions qu'ils avoient en la ville d'Antibes, de l'an 1190. Rambaud eut deux fils, ſavoir :

1. Isnard, qui ſuit;
2. Et Guy, dit *d'Ampus*, qualifié *Chevalier*, dans pluſieurs actes de 1237. Ce dernier eut un fils, nommé

   Pierre-Assalit, dont on ignore la deſtinée.

VII. Isnard de Grasse, Seigneur de Magagnoſc, Sartoux, Flayoſc, Ampus, Ville-Haute, Stelle, Spelunque, Antibes, Mouans, la Roque, &c., arma contre les Vaudois en 1208. Il tranſigea avec Guillaume de Grasse, ſon couſin, en 1213, ſur quelques différends que la Co-Seigneurie d'Antibes avoit occaſionnés. Il épouſa *Tiburge de Callian*, fille de *Guillaume Ier*, Comte de Provence, & d'*Adélaïs d'Anjou*, d'où ſortirent :

1. Rambaud, qui ſuit;
2. Et Geoffroy, Chevalier de l'Ordre des Templiers.

VIII. Rambaud de Grasse, IIIe du nom, Seigneur d'Antibes, du Bar & des autres Terres que ſon père avoit poſſédées, échangea, de concert avec ſon oncle, Guy de Grasse, avec Raymond-Bérenger, Comte de Provence, le 3 Avril 1236, les Terres d'Ampus, Stelle, Spelunque & Ville-Haute, contre celles du Bar & de Gourdon, & 1500 ſols raymondis. Ils prennent tous les deux, dans cet acte, la qualification de *Chevalier*. Il eut de ſa femme *Etiennette de Beuil* ou *Boglio :*

1. Isnard, qui ſuit;
2. Bertrand, Religieux de Lérins, & Prieur de Vallauris;
3. Rambaud, dit *du Bar* ou *de Rouret*, qui fit un acte de partage avec ſon frère aîné, le 14 Mars 1298. En 1282, il fit prêter hommage-lige aux habitans du Bar, tant en ſon nom, qu'en celui d'Isnard II, ſon frère;
4. Pierre, dit *de Rocas;*
5. Et Maxime, mariée à *Raymond de Feris.*

IX. Isnard de Grasse, IIe du nom, Seigneur d'Antibes, du Bar, de Sartoux, Saint-Paul, & autres lieux, fut choiſi par Charles Ier d'Anjou, Roi de Naples, Comte de Provence, pour être un des 100 Chevaliers qui devoient le ſeconder dans le fameux combat que le Roi d'Aragon lui offrit, & qui devoit ſe paſſer à Bordeaux, en préſence du Roi d'Angleterre. Il fut avec lui à la fin de l'an 1270, à l'expédition d'Afrique, où étoit Saint Louis. En récompenſe de ſes ſervices, il eut la Terre de Magdalone, dans le Royaume de Naples. Il ſe maria avec *Alazie*, fille de *Guillaume de Marſeille*, Seigneur de Fos, & de *Giraude*, fille de *Giraud*, & petite-fille de *Roger de Fos*, Souverain d'Hyères, & de *Tiburge*, fille de *Guillaume*, Prince d'*Orange*. De ce mariage naquirent :

1. Rambaud, qui ſuit;
2. Isnard, dit *du Bar*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Rue, & Grand-Prieur de Capoue, Grand-Sénéchal de Provence en l'abſence du Comte d'Aumont;
3. Et Bertrand, Gouverneur & Viguier de Marſeille en 1321. Il épouſa *Marie des Beaux*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

X. Rambaud de Grasse, IVe du nom, Seigneur d'Antibes, du Bar & de pluſieurs autres Terres, fut un des illuſtres Provençaux qui paſſèrent les Alpes pour ſervir le Roi Robert, Comte de Provence, contre l'Empereur Louis de Bavière. Il épouſa, par contrat du 22 Janvier 1310, *Agnès de Pontevès*, fille de *Barral*, Seigneur de Cotignac, & de *Barale des Beaux*, de laquelle il eut :

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Isnard, marié, en 1331, avec *Philippe d'Eſclapon*, morte ſans enfans;
3. Monréal, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Grand-Prieur de Hongrie, Conſeiller d'Etat & Maréchal de Sicile;
4. Maxime, qui épouſa *Eſparron d'Eſparron*;
5. & 6. Et deux autres filles, mariées dans les Maiſons d'*Aube-Roquemartine* & de *Blacas-d'Aulps*.

XI. Bertrand de Grasse, IIe du nom, Seigneur du Bar, des Isles de Sainte-Marguerite, & de 16 autres Terres, étoit Conſeiller

d'Etat dès l'an 1352, & Maréchal de Sicile en 1361. En récompenſe de ſes ſervices, & de ceux de MONRÉAL, ſon frère, le Roi LOUIS & la Reine JEANNE, lui donnèrent par acte du 28 Mai 1351, les Isles Sainte-Marguerite, les Terres & Châteaux d'Ezia ou Eze, de Peille, Saorgio, &c. Il fut marié 1° avec *Marguerite de Stendarde*, d'une très-illuſtre Maiſon de Naples, décédée ſans enfans; & 2° avec *Saure d'Aube*, fille de *Jacques*, Seigneur de Roquemartine, Grand-Sénéchal de Provence en 1373, de laquelle il eut :

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. RAMBAUD, Chevalier de Rhodes;
3. Et MAXIME, morte fille.

XII. BERTRAND DE GRASSE, IIIe du nom, Seigneur du Bar, de Valette, Rouret, Saint-Paul, Roquefort, Amirat & autres lieux, fut nommé Conſeiller d'Etat par Lettres de la Reine YOLANDE, du 5 Avril 1418, & envoyé, en qualité d'Ambaſſadeur, auprès du Duc de Bourgogne & du Pape NICOLAS V. Il avoit été Gouverneur & Viguier de Marſeille en 1412. Le Roi RENÉ & la Reine YOLANDE, lui firent pluſieurs dons en récompenſe de ſes ſervices. Il fut fait Capitaine-Général, par brevet du Roi RENÉ, du 23 Janvier 1445, & s'eſt marié 1° avec *Marguerite Grimaldi-Monaco*; 2° le 16 Décembre 1425, avec *Mateline de Simiane*; & 3° à *Silone de Ferre*. Du premier lit il eut :

1. BERTRAND, mort jeune;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. CATHERINE, mariée avec *Bertrand de Marſeille*, iſſu des Comtes de *Vintimille*.

Du ſecond lit ſortit:

4. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Bormes*, qui avoient fait des alliances dans les Maiſons de *Rodulf*, de *Rouſſen*, de *Portanier*, de *Villeneuve-Vence*, &c., laquelle ſe termina en la perſonne de

   POMPÉE DE GRASSE, marié avec *Suſanne de Villeneuve des Arcs*, dont il n'eut que deux filles:

   CATHERINE, qui épouſa HENRI DE GRASSE-MOUANS;

   Et LUCRÈCE, Dame & Baronne de Bormes, qui s'eſt alliée à *Jean-Baptiſte de Covet-Marignane*, Ier du nom, dont poſtérité. Voyez COVET.

Et du troiſième lit vinrent :

5. GEORGES, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Mas, marié avec *Françoiſe de Savoie*, ſortie des Princes d'*Achaïe*, dont il eut :

   1. LOUIS, Chevalier de l'Ordre du Roi comme ſon père, & ſon Lieutenant-Général en Provence, qui s'eſt marié à *Louiſe de Requiſton*, de laquelle il eut un fils, nommé

      HENRI, qui a épouſé *Philippe de la Baume-Suze*, dont il n'eut qu'une fille, alliée à *Guillaume de Renaud*, Seigneur d'Alleins, &c.

   2. Et JACQUES, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

6. Et ISNARD, Evêque de Graſſe en 1451.

XIII. CHARLES DE GRASSE, Seigneur du Bar, de Valette, Rouret, Courmettes, & de 12 autres Terres, Conſeiller d'Etat en 1480, prêta hommage pour la Terre du Bar le 24 Avril 1480; fit ſon teſtament le 10 Septembre 1484. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Octobre 1441, *Honorade d'Oraiſon*, fille d'*Elzéar*, Baron de Cadenet, & de *Sibylle de Caſtellane*, dont il eut :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Briançon*, rapportée ci-après;
3. GILBERT, qui fut un des plus grands Capitaines de ſon tems;
4. Et JEAUMITTE ou JAUMETTE, mariée, le 15 Janvier 1452, avec *Andronic de Villeneuve*, Baron de Tourrettes.

XIV. JACQUES DE GRASSE, Seigneur du Bar, de Saint-Paul, Cannaux, Rouret, &c., ſervit le Roi LOUIS XI, au ſiège de Nuits, & fut un des principaux Seigneurs qui aſſiſtèrent aux Etats de Provence en 1487. Il épouſa 1° *Polixène de Rodulf de Limans*; & 2° par contrat du 11 Avril 1494, *Sibylle de Quiqueran-Beaujeu*. Du premier lit il eut :

1. N... DE GRASSE, qui s'eſt mariée à N... *de Villeneuve-Vence*.

Et du ſecond lit vinrent :

2. CLAUDE, qui ſuit;
3. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem;
4. GASPARD, tué au ſiège de Marſeille en l'an 1524;
5. MAXIME, Religieuſe au Monaſtère de Saint-Etienne à Nice;
6. & 7. Et deux autres filles, mariées dans les Maiſons de *Stars-Laudun* & de *Pontevès-Muy*.

XV. CLAUDE DE GRASSE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Bar, de Valette,

Roquefort, &c., ſervit dans les guerres de 1537 contre CHARLES V & le Duc de Savoie. Il fit alliance, par contrat du 9 Mars 1535, avec *Marthe de Foix*, fille de *Jean de Foix*, Vicomte de Meilles, Comte de Gurçon & de Fleix, & d'*Anne de Villeneuve*. Par cette alliance la Maiſon de GRASSE a eu l'honneur d'appartenir aux Maiſons de BOURDON, de NAVARRE, d'ARAGON & de BAVIÈRE. Ce fut l'année de ſon mariage, que le Roi lui envoya le Collier de ſon Ordre. CLAUDE fit ſon teſtament le 18 Octobre 1539, & eut de ſa femme:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. HENRI, Seigneur de Saint-Tropez, Malijai & autres lieux, qui épouſa *Anne-Françoiſe de Renaud*, dont il eut:

   RENÉ, lequel de ſa femme, *Diane de Villeneuve*, ne laiſſa qu'une fille, mariée dans la Maiſon de *Laurens-Bruë*.

3. Et CHARLES, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

XVI. CLAUDE DE GRASSE, IIe du nom, Chelier de l'Ordre du Roi, Chambellan de MONSIEUR, Gouverneur d'Antibes, Comte du Bar, par Lettres-Patentes du Roi HENRI III, expédiées en 1580, Seigneur de Valette, Cannaux, Séranon, Courmettes, &c., rendit des ſervices importans à l'Etat, ainſi qu'il eſt prouvé par pluſieurs Lettres qu'il reçut des Rois CHARLES IX & HENRI III. Il teſta le 17 Septembre 1572, & fut marié, par contrat paſſé à Avignon le 27 Février 1560, avec *Jeanne de Brancas*, fille de *Gaſpard*, iſſu des Comtes de *Forcalquier*, & de *Françoiſe d'Ancezune-Caderouſſe*. Il eut pour enfans:

1. ANNIBAL, qui ſuit;
2. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *Mouans*, rapportée ci-après;
3. CHARLES, dit *de Cannaux*, qui fut toujours attaché au parti du Roi HENRI IV;
4. ACHILLE, lequel ſe diſtingua pendant les troubles excités en Provence;
5. GASTON, qui fut tué à la bataille de Coutras;
6. & 7. Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *du Mas-Caſtellane*, & de *Glandevès-du-Cannet-du-Luc*.

XVII. ANNIBAL DE GRASSE, Gouverneur d'Antibes, Comte du Bar, Seigneur de Valette, Cannaux & autres lieux, fut un des chefs du parti du Roi HENRI IV. Il leva un Régiment de Cavalerie à ſes dépens, & quelques Compagnies d'Arquebuſiers, pour ſervir contre les Ligueurs; ſe diſtingua au combat d'Allemagne, où il prit priſonnier le Seigneur de la Molle, qui étoit l'un des chefs du corps de troupes du Seigneur de Vins. ANNIBAL épouſa, par contrat du 11 Février 1592, *Claire d'Alagonia*, d'une Maiſon illuſtre, originaire de Naples, éteinte depuis longtems, & fit ſon teſtament le 11 Juin 1607. Il eut de ſon mariage:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. HONORÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Valette*, rapportée ci-après;
3. GASPARD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Capitaine d'une Compagnie de Gendarmerie;
4. PIERRE, Chevalier du même Ordre, Major du Régiment des Galères;
5. ANTOINE, tué à Aix pendant la ſédition contre le Comte, Gouverneur en Provence;
6. MARIE, qui a épouſé, le 25 Octobre 1620, *Jean de Sabran*, Seigneur de Beaudinar, dont poſtérité. Voyez SABRAN.
7. ANNE, qui s'eſt mariée, par contrat du 30 Janvier 1625, à *Jean-Henri Grimaldi*, Marquis de Courbons, &c., dont des enfans. Voyez GRIMALDI, branche des Seigneurs d'*Antibes* & de *Courbons*;
8. MARTHE, ſeconde femme d'*André de Grimaud*, Comte de Bueil, Baron du Val de Maſſo, mort ſubitement à Paris en Janvier 1665, dont poſtérité. Voyez GRIMALDI, branche des Barons & Comtes de *Bueil*;
9. N... DE GRASSE, qui fut mariée à N.... *de Villeneuve-Carros*;

Et trois autres filles, Religieuſes.

XVIII. CHARLES DE GRASSE, IIe du nom, Seigneur des mêmes Terres que ſon père avoit poſſédées, après avoir ſervi avec diſtinction, fut fait Maréchal-de-Camp le 21 Juillet 1649. Il leva à ſes dépens 12 à 1500 hommes de pied, qui furent mis en partie ſous les ordres de *M. de Valette*, ſon frère, lequel donna ſon nom à ce Régiment. Le Roi LOUIS XIV lui témoigna combien il étoit content de ſes ſervices, par une Lettre qu'il lui écrivit, en date du 12 Mai 1646. Il fit ſon teſtament le 18 Octobre 1657, & épouſa, par contrat paſſé le 22 Juillet 1618, *Marguerite Grimaldi-Bueil*, dont naquirent:

1. ANNIBAL, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

XIX. ANNIBAL DE GRASSE, IIe du nom,

Comte du Bar, Seigneur de Valette, la Molle, Cannaux, &c., dit *le Baron du Bar*, fut Colonel du Régiment de Provence. Il prêta hommage à la Cour des Comptes d'Aix, pour le Comté du Bar, & fit ſon teſtament le 29 Mars 1681. Il avoit épouſé, le 22 Janvier 1648, *Jeanne de Fortia*, fille de *Paul*, Marquis de Pilles, Maréchal-de-Camp, &c., & de *Marguerite de Covet de Marignane*. Ses enfans furent :

1. Paul-Joseph, qui ſuit;
2. Léon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Valence, Capitaine de Galères ;
3. Jean, Chevalier du même Ordre;
4. Pierre, Officier des vaiſſeaux du Roi, tué au combat naval de l'an 1704 ;
5. Et une fille, morte Religieuſe à Hyères.

XX. Paul-Joseph de Grasse, Comte du Bar, Seigneur de Cannaux, la Molle, Valette, &c., ſervit pendant quelque tems dans le Régiment de Saint-Sylveſtre. Il épouſa, par contrat paſſé le 29 Octobre 1704, *Marguerite de Villeneuve*, fille de *Pierre*, Seigneur de Séranon, & de *Roſſoline de Villeneuve-Trans*. Il fit ſon teſtament le 7 Septembre 1709, & n'eut de ſon mariage qu'une fille, nommée

Marie-Véronique, qui s'eſt mariée, le 21 Janvier 1725, à Charles-Joseph de Grasse, ſon couſin.

BRANCHE des Seigneurs de Valette.

XVIII. Honoré de Grasse, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Seigneur de Valette, ſecond fils d'Annibal, Ier du nom, Comte du Bar, & de *Claire d'Alagonia de Meyrargues*, fut deſtiné, dans ſa jeuneſſe, à l'Etat Eccléſiaſtique. M. le Meingre de Boucicaut, Evêque de Graſſe, ſe démit de ſon Evêché, & ſupplia le Roi d'y nommer Honoré de Grasse. Sa Majeſté le trouva trop jeune, & elle y nomma Jean de Grasse-Cabris, le ſeul de cette Maiſon qui fut alors dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il commanda, en 1635, ſur toute la côte de Provence, & fut fait Gouverneur de Péronne le 17 Septembre 1639. Il ſervit avec diſtinction au ſiège de Roze, & dans les guerres du règne de Louis XIII. Il épouſa, le 24 Mai 1645, *Marguerite de Flotte-d'Agoult*, fille de *Chriſtophe*, Seigneur de Saint-Auban, & d'*Iſabeau de Glandevès*. Ses enfans furent :

1. Jean-Pierre-Charles, qui ſuit;
2. Et Susanne, mariée à *Jean de Lisle*, Seigneur de Taulanne.

XIX. Jean-Pierre-Charles de Grasse, Seigneur de Valette, fit ſon teſtament le 8 Novembre 1709, & ſe maria, le 26 Avril 1676, avec *Angélique de Rouxel*, décédée à Paris le 17 Décembre 1719, & enterrée le même jour à Saint-Séverin, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de *Bois-Rouxel*, & de *Marie Rouſſelet de Rouville*. De ce mariage naquirent :

1. François, qui ſuit ;
2. Etienne, Capitaine dans le Régiment de Saint-Vallier en 1704, qui fit la branche des Seigneurs de *Limermont*, établie en Picardie. Il eſt mort le 13 du mois de Mars 1756, étant âgé de 65 ans ;
3. Joseph, Capitaine au Régiment de Bourgogne, tué à la bataille de Luzzara ;
4. Jean-François, Capitaine dans le Régiment de Prie, Dragons ;
5. Marc-Antoine, lequel, après avoir ſervi dans le Régiment de Richelieu, épouſa *Catherine de Chapuis*, décédée ſans enfans ;
6. Et Thérèse, Religieuſe à Graſſe, morte en 1750.

XX. François de Grasse-Rouville, Seigneur de Valette, Capitaine dans le Régiment de Villegagnon, Dragons, en 1702, mourut le 3 Octobre 1723, & avoit épouſé, le 6 Février 1709, *Véronique de Villeneuve-Trans*, & laiſſa :

1. Charles-Joseph, qui ſuit;
2. Joseph, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Officier des Vaiſſeaux du Roi;
3. François-Joseph-Paul, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, qui s'eſt marié, contrat ſigné le 28 Février 1764, à *Antoinette-Roſalie Acaron*, fille de *Jean-Auguſtin*, Commiſſaire de la Marine, & premier Commis des Colonies, retiré avec penſion à lui, & à ſa fille, préſentée à LL. MM. & à la Famille Royale par la Comteſſe de Carcado le 2 Avril 1764 ;
4. Susanne-Rossoline, née le 14 Janvier 1715, mariée à *François de Creſp*, Seigneur de Saint-Céſaire, le 14 Janvier 1731 ;
5. & 6. Et deux autres filles, mariées dans les Maiſons de *Capello-Châteauneuf*, & de *Canuby-Toriſelle*.

XXI. Charles-Joseph de Grasse, Comte du Bar, Seigneur de Valette, né le 29 Avril 1710, a épouſé, le 21 Janvier 1725, Marie-Véronique de Grasse, Dame du Bar, fille unique de Paul-Joseph de Grasse, Comte du

Bar, & de *Marguerite de Villeneuve*, dont:

1. François-Pierre, né le 22 Novembre 1727, qui entra dans le Régiment des Gardes-Françoiſes en 1743, & a épouſé, en 1753, *Françoiſe-Marie de Covet de Marignane*, de laquelle il n'avoit point d'enfans en 1757;
2. Pierre-Marie, né le 24 Mai 1744, Chevalier de Malte;
3. Et Véronique, née le 24 Mai 1734.

BRANCHE
des Seigneurs & Barons de Mouans.

XVII. Henri de Grasse, Baron de Mouans, Sartoux & autres lieux, ſecond fils de Claude, IIe du nom, & de *Jeanne de Brancas*, dont il fut héritier en 1619, fut très-attaché au parti du Roi en Provence, ainſi que ſes frères. Il avoit épouſé Catherine de Grasse, fille de Pompée, Baron de Bormes, & de *Suſanne de Villeneuve-des-Arcs*, Dame d'honneur de la Reine Marguerite, & eut de ſon mariage:

1. Annibal, qui ſuit;
2. Pierre, Officier dans le Régiment du Comte *du Bar*, ſon oncle;
3. Alexandre, lequel ſervit dans le même Régiment;
4. N... de Grasse, qui a épouſé *N... de Brun de Caſtellane*, Seigneur de Rogon;
5. Jeanne, qui fut femme de *Guillaume de Laſcaris*, Seigneur en partie de Châteauneuf & de Soleilhas, &c., dont poſtérité. Voyez LASCARIS;
6. N... de Grasse, qui s'eſt alliée à *N... de Villeneuve*;
7. N... de Grasse, qui a épouſé *N... de Gaſquet-Carros*;
8. Et N... de Grasse, Religieuſe à l'Abbaye de Taraſcon.

XVIII. Annibal de Grasse, Baron de Mouans, Gouverneur & Viguier de Marſeille en 1646, s'étoit marié, le 1er Avril 1634, avec Françoise de Grasse, fille de César, Seigneur de Cabris, & de *Marthe de Barras*, dont il laiſſa:

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Catherine, mariée à *Antoine de Tabarel*, Seigneur de la Baume;
3. Isabeau, mariée à *Jean-Baptiſte le Noble*, Seigneur du Reveſt;
4. Et Anne, mariée à *Jean-François de Gaufridy*, Baron de Trets.

XIX. Alexandre de Grasse, Baron de Mouans, s'allia avec *Jeanne de Lisle de Taulanne*, de laquelle naquirent:

1. Louis-Joseph, qui n'eut point d'enfans de *Thérèſe-Albertine du Queſnel*, & de *Marguerite de Corbinelli*, ſes deux femmes;
2. Jean-Baptiste, qui ſuit;
3. Jean, Officier des Vaiſſeaux du Roi, mort en Amérique;
4. & 5. Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *Villeneuve-Vence* & de *Lisle de Taulanne*.

XX. Jean-Baptiste de Grasse, Baron de Mouans, après le décès de ſon frère, épouſa *Anne-Françoiſe de Lisle*, fille de *Jean*, Seigneur de Taulanne, & de Susanne de Grasse-Bar. De ce mariage ſont iſſus:

1. Alexandre;
2. Susanne, mariée à *Louis de Villeneuve*, Seigneur de Séranon;
3. Rossoline, épouſe de *Louis-Auguſte de Lisle*, aujourd'hui Capitaine de Vaiſſeaux, ſon couſin germain;
4. Et Charlotte.

BRANCHE
des Seigneurs de Briançon.

XIV. Jean de Grasse, Seigneur de Briançon, Soleilhas, Gars, Sallagriffon, Montblanc, Verrayon, Thorrenc & autres lieux, ſecond fils de Charles de Grasse, Ier du nom, Baron du Bar, & d'*Honorade d'Oraiſon*, prêta hommage, le 27 Mars 1499, pour ſes Terres, & avoit épouſé *Catherine de Villemur*, fille d'*Antoine*, Baron de *Villemur*, & d'*Angélique de Caſtellane*, & eut pour enfans:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Charles, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Bailli de Manoſque;
3. Jérôme, Chevalier du même Ordre;
4. Et Maxime, Religieuſe.

XV. Antoine de Grasse, Seigneur de Briançon & autres lieux, ſervit avec diſtinction dans les guerres du règne de François Ier. Il fut détaché de l'armée du Roi pour commander dans la Haute-Provence, contre l'Empereur Charles-Quint. En récompenſe de ſes ſervices, Charles IX le fit Chevalier de ſon Ordre en 1568. Il prêta hommage de ſes Terres le 17 Octobre 1546; fit ſon teſtament en l'an 1572, & avoit épouſé *Nicaiſe de Ruſſan*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Thorrenc. Ses enfans furent:

1. Jérôme, qui ſuit;
2. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Céſaire*, éteinte par la mort, ſans enfans, de François & de Pierre de Grasse;

3. FRANÇOISE DE GRASSE, qui a épouſé N... *de Villeneuve-Bargemont ;*
4. Et HONORÉE, qui s'eſt alliée, le 10 Mai 1566, à *Jean-Léon de Caſtillon*, Seigneur de Beynes, dont poſtérité. Voy. CASTILLON-DE-BEYNES.

XVI. JÉRÔME DE GRASSE, Seigneur de Briançon, prêta hommage pour ſa Terre le 14 Mars 1597, & avoit fait alliance, le 2 Juin 1567, avec *Jeanne de Calvi* ou *Calvo*, & eut pour fils :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JEAN, chef de la branche des Seigneurs de *Verrayon*, terminée dans la perſonne de BARBE, qui s'eſt mariée à *Joſeph-Henri de Péruzzis*, Seigneur du Barou.
3. HONORÉ, auteur de celle des Seigneurs de *Collets*, éteinte ;
4. Et ALEXANDRE, Seigneur de Gars, qui épouſa *Iſabeau de Laurent*, dont il eut deux filles, mariées dans les Maiſons de *Flotte-d'Agoult* & de *Martin-d'Amirat*.

XVII. CHARLES DE GRASSE, Seigneur de Briançon, épouſa *Iſabeau de Villeneuve*, fille de *Gaſpard*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron des Arcs, & de *Marguerite de Bouillé*, de laquelle il laiſſa :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. HENRI, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ;
3. LUCRÈCE, mariée à *Chriſtophe de Flotte*, Seigneur de Seillans ;
4. Et MARIE-MAXIME, épouſe de *Gaſpard de Flotte-d'Agoult*.

XVIII. JEAN-FRANÇOIS DE GRASSE, Seigneur de Briançon & autres lieux, prêta hommage de ſes Terres le 3 Janvier 1673, & s'allia avec *Marie de Gucii* ou *Gouſſe*, dont vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. RENÉ, Prêtre, Docteur de Sorbonne, & Docteur de l'Egliſe de Glandevès ;
3. RAYMOND, Capitaine au Régiment de Provence ;
4. & 5. Et deux filles, dont l'une eſt Religieuſe & l'autre, morte ſans alliance.

XIX. FRANÇOIS DE GRASSE, Seigneur de Briançon, prêta hommage le 4 Mai 1697, & épouſa *Marguerite de Brun de Caſtellane*, dont ſont iſſus :

1. FRANÇOIS-RENÉ, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Prévôt de l'Egliſe de Glandevès.

XX. FRANÇOIS-RENÉ DE GRASSE, Seigneur de Briançon, a épouſé *Marie de Chailan*, iſſue des Seigneurs *de Mouriès*, de laquelle ſont ſortis :

1. JOSEPH, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Et trois filles, dont l'aînée a épouſé N... *de Cambis*, Gouverneur d'Entrevaux.

XXI. JOSEPH DE GRASSE, Seigneur de Briançon, Officier des Vaiſſeaux du Roi, a épouſé, en 1750, N..... *de Caſtellane-Saint-Juers*, fille de *Touſſaint*, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, & d'*Anne de Félix-de-Creiſſet*.

Les armes : *d'or, au lion de ſable, couronné à l'antique du même, armé & lampaſſé de gueules*. Deviſe : PRO ME, DOMINE, RESPONDE.

La branche de *Cabris* portoit : d'or, *à 3 chevrons de gueules*.

GRASSE, en Dauphiné : *de gueules, à 2 cors d'argent, mis en pal, l'un ſur l'autre, accompagnés en chef d'une étoile d'or*.

GRASSIN, Famille originaire de la ville de Sens en Bourgogne, l'une des plus anciennes & des plus conſidérables de cette Ville, où elle a poſſédé les premières charges. Ceux de ce nom ont laiſſé à la poſtérité des marques de leur piété, dans l'établiſſement du Couvent des Cordeliers de la ville de Sens, duquel ils furent les principaux bienfaiteurs, & dans la fondation du Collège des Graſſins, en l'Univerſité de Paris. Quoiqu'on ne remonte ici leur Généalogie que juſqu'en l'an 1440, il eſt de notoriété qu'elle ſubſiſtoit à Sens, bien auparavant ce tems.

I. GUILLAUME GRASSIN eſt le premier dont la mémoire ſe ſoit perpétuée juſqu'à nous. Il vivoit l'an 1440, & laiſſa d'*Etiennette Hodoart*, ſa femme :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et LAURENT, Seigneur de Dongers & de Vaudrey, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

II. PIERRE GRASSIN, Seigneur de Trémont, Conſeiller & Avocat du Roi, puis Lieutenant-Général au Bailliage de Sens, né l'an 1443, fut préſent, l'an 1474, à l'acte de priſe de poſſeſſion de l'Archevêché de Sens, par Louis de Melun, Evêque de Meaux, comme procureur de Triſtan de Salazar ; il contribua beaucoup au bâtiment de l'Egliſe & du Couvent des Cordeliers de cette ville, où ſes armes pleines ſe trouvent en pluſieurs endroits, & en d'autres mi-parties, avec celles de *De-*

niſette de Montigny, ſa femme, fille de *Nicolas*, Avocat du Roi, au Bailliage de Sens, & de *Catherine Mazentin*. Ils ſont enterrés l'un auprès de l'autre ſous deux tombes de pierre, à l'entrée du Chœur de ladite Egliſe, & eurent pour enfans :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit ;
2. HÉLÈNE, mariée à *Simon Noirot*, qui fut Avocat du Roi audit Bailliage ;
3. Et une autre fille.

III. CHRISTOPHE GRASSIN, Seigneur de Trémont, Conſeiller du Roi & ſon Avocat au Bailliage de Sens, mourut avant ſon père, & fut inhumé ſous une tombe, à l'entrée du Chœur de l'Egliſe des Cordeliers de Sens. Il avoit épouſé *Marie le Cirier*, ſœur de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Paris, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et THIERRY, Seigneur de Trémont, qui recueillit la ſucceſſion de PIERRE GRASSIN, IIIe du nom, ſon neveu ; fit ſon teſtament le 5 Février 1584, par lequel il augmenta la fondation du Collège, faite par ſon frère, & mourut ſans alliance ; ſa repréſentation & celle de ſon frère, ſe voient aux deux côtés de l'Autel de la Chapelle dite *de la Croix*, derrière le Chœur de l'Egliſe de Saint-Médéric à Paris, qu'ils avoient fondée en 1569, au bas deſquelles repréſentations, ainſi qu'aux vitres & ſur la grille qui ferme cette Chapelle, ſont leurs armes, celles de PIERRE GRASSIN, pleines, & celles de THIERRY, briſées d'un *lambel à trois pendans ;* ces mêmes armes ſe trouvent auſſi peintes ſur les vitres des deux croiſées, à côté du Maître Autel de la Chapelle du Collège des Graſſins.

IV. PIERRE GRASSIN, IIe du nom, Vicomte de Buzancy, en Soiſſonnois, Seigneur d'Ablon-ſur-Seine, de Mâlay-le-Roi, de l'Eſchiquier, de Toutifaut, de Mongodfroid & de Quincy, Conſeiller au Parlement de Paris, reçu l'an 1543, étoit l'an 1509 avec THIERRY GRASSIN, ſon frère, ſous la garde-noble de PIERRE GRASSIN, leur aïeul. Il ordonna par ſon teſtament la fondation d'un Collège à Paris, en faveur des pauvres écoliers du Diocèſe de Sens, & en laiſſa l'exécution à THIERRY, ſon frère. Ce Collège appelé *des Graſſins*, qui a été un des plus floriſſans de l'Univerſité, eſt encore aujourd'hui l'un de ceux où il y a plein exercice ; il eſt ſitué rue des Amandiers, Montagne Sainte-Geneviève. PIERRE GRASSIN mourut le 18 Octobre 1569, & fut enterré le 20 en l'Egliſe de Saint-Séverin, dans une Chapelle dédiée ſous l'invocation de *Saint-Paul*. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Janvier 1548, *Marie Courtin*, décédée, agée de 29 ans, le 7 Septembre 1559, fille de *Jean Courtin*, Seigneur de Pomponne, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Paris, & de *Marguerite de Conan*. Ses enfans furent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et ANNE, morte ſans avoir été mariée.

V. PIERRE GRASSIN, IIIe du nom, Vicomte de Buzancy, Seigneur d'Ablon, de Mâlay-le-Roi, de Deniſot, de Mongodfroid, de Bombon, de Quincy & autres lieux, en la perſonne duquel finit la branche aînée, ordonna par ſon teſtament du 7 Novembre 1569, l'accompliſſement de celui de ſon père, pour la fondation d'un Collège, auquel il légua une ſomme de 1200 livres, & mourut peu après ſans avoir été marié. Il eſt repréſenté à genoux, avec ſes oncle, père, aïeul & biſaïeul, ſur les vitres d'une grande croiſée du chœur de l'Egliſe des Cordeliers de Sens, dont il fut bienfaiteur, à l'exemple de ſes ancêtres.

SECONDE BRANCHE.

II. LAURENT GRASSIN, Seigneur de Dongers & de Vaudrey, ſecond fils de GUILLAUME, & d'*Etiennette Hodoart*, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

III. CHRISTOPHE GRASSIN, auſſi Seigneur de Dongers & de Vaudrey, qui fut père de

LAURENT, qui ſuit ;

Et JACQUES, Seigneur d'Epineau, Procureur du Roi, en l'Election de Joigny, duquel ſont deſcendus les Sieurs de *Glatigny* & de *Mailly*, qui ont formé deux branches ſubſiſtantes encore aujourd'hui. De la première étoit ſorti :

JACQUES-CHARLES, Seigneur de Bouzé & de Glatigny, Capitaine au Régiment de Picardie, puis Capitaine des Grenadiers dans celui de Normandie, Commandant au Fort François de Berg-Saint-Winox, & Chevalier de Saint-Louis, mort au mois de Mai 1724, laiſſant :

1. SIMON-CLAUDE, Seigneur de Glatigny, qui a commencé à ſervir dans le Régiment de Picardie, où il eſt devenu Capitaine en 1743. Il leva le Régiment des Volontaires DE GRASSIN, qui ſervit très-utilement

pendant toute cette guerre ; fut fait Brigadier le 1er Mai 1745, & Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748. Son Régiment fut réformé à la paix, qui ſe conclut à la fin de la même année ; & il fut fait Lieutenant pour Sa Majeſté, & Commandant des Ville & Citadelle de Saint-Tropez. Il avoit épouſé, 1° pendant la guerre à Anvers, *Cécile-Chriſtine-Bénédicte de Peytier*, morte le 3 Novembre 1753 en ſa 36e année, ne lui laiſſant qu'une fille unique; & 2° le 6 Mars 1755, *Marguerite-Françoiſe-Geneviève de Vion-de-Teſſancourt-de-Maiſoncelle*, fille de feu *René*, Seigneur de Teſſancourt & de Maiſoncelle, & de *Marie-Marguerite de la Salle ;* il a pluſieurs enfans de cette ſeconde femme;

2. Et Jacques-Alexandre Grassin de Glatigny, Prêtre du Diocèſe de Sens, Doyen de l'Egliſe Collégiale de Courpalay en Brie, Prieur de Châteauneuf, de Marſac & de Froſſay.

Et de la ſeconde branche ſont iſſus :

Claude-Joseph, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Vicaire-Général de l'Archevêque de Vienne, Prieur de Coligny & d'Ambierle ;

Et Pierre-François, Seigneur de Mailly, ſon frère, Capitaine au Régiment de Picardie, & Ingénieur du Roi.

IV. Laurent Grassin, IIe du nom, Seigneur de Dongers & de Vaudrey, recueillit les propres de la ſucceſſion de Thierry Grassin, ſon couſin, iſſu de germain paternel, qui lui furent adjugés par ſentences des Requêtes du Palais des années 1586 & 1587. Il eut pour enfans:

1. Laurent, qui ſuit;
2. Et Christophe, Chanoine & Archidiacre de Melun, en l'Egliſe de Saint-Etienne de Sens, & Doyen de l'Egliſe de Notre-Dame de Bray-ſur-Seine.

V. Laurent Grassin, IIIe du nom, Vicomte de Sens, Seigneur de Dongers, Vaudrey, Mâlay-le-Roi, & de Deniſot, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election de Joigny en 1599 & 1611, eut pour fils :

VI. Laurent Grassin, IVe du nom, Vicomte de Sens, Seigneur de Trémont, de Dongers, de Vaudrey, de Mâlay-le-Roi & de Deniſot, Conſeiller du Roi, au Bailliage & Siège Préſidial de Sens, reçu le 24 Mars 1602, qui épouſa, par contrat du 15 Novembre 1601, *Julienne Bernard*, dont il eut:

1. Laurent, Vicomte de Sens, Seigneur de Trémont, de Mâlay-le-Roi & de Deniſot, Conſeiller au Parlement de Metz, reçu le 12 Mai 1635, qui fut marié à *Claude Moncourt*, de laquelle vinrent :
   1. Charlotte, qui fut femme de *Charles de Martinengue*, Baron de Viemeuf, Seigneur de la Roganne ;
   2. Et Marie-Nicole, Dame de Trémont & de Deniſot, qui épouſa *Louis de Rogres*, Marquis de Champignelles.
2. Bernard, Chanoine & Grand-Archidiacre de Sens ;
3. Louis, Chanoine & Archidiacre d'Etampes en l'Egliſe de Sens, & Célérier de la même Egliſe ;
4. Antoine, qui ſuit ;
5. Et Christophe, Seigneur de Dongers & de Vaudrey, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

VII. Antoine Grassin, Seigneur de Grand'-Fontaine & de Bonfris, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Reine, puis Exempt de la première Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, ſous la charge du Comte de Treſmes, par proviſions du 28 Septembre 1643, épouſa, par contrat du 30 Janvier de la même année, *Geneviève Chartier*, de laquelle il eut :

VIII. Guillaume-Louis Grassin, Seigneur de Grand'Fontaine, Bonfris, Mormant, Breſſoy, Malaſſiſe & de Monts, qui fut marié, par contrat du 20 Janvier 1669, avec *Octavie Rouſſeau*, ſœur de *Pierre Rouſſeau*, Conſeiller du Roi, Directeur-Général des Monnoies de France, & fille de *Nicolas Rouſſeau*, Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis, Garde-Marine, mort au ſervice l'an 1690, ſans alliance ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Et Octavie, femme de *Melchior de Requeleyne*, Baron de Saint-Vallier.

IX. Pierre Grassin, Baron d'Arcis & de Dienville-ſur-Aube, Seigneur Châtelain de Mormant, Lady, Ozouer, Breſſoy & autres lieux, fut Conſeiller du Roi, & Directeur-Général des Monnoies de France. Cette charge, qui avoit été ſupprimée après la mort du Sieur *Rouſſeau*, ſon oncle maternel, fut créée de nouveau en ſa faveur, par Edit du mois de

Février 1717, & il en fut pourvu le 4 Mai ſuivant. Les recherches qu'il a fait faire dans les Greffes & dépôts du Conſeil, du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Monnoies, & dans les Bibliothèques publiques & particulières, & les différens livres, pièces & mémoires, tant imprimés, que manuſcrits, ſur les monnoies de France & étrangères, qu'il a raſſemblés avec beaucoup de ſoin & de dépenſe, forment un corps conſidérable, & rendent ſon cabinet le plus curieux & le plus complet qu'il y ait en Europe ſur cette matière. Il épouſa, par contrat du 17 Octobre 1707, *Charlotte du Puis d'Igny*, de laquelle il n'a point d'enfans, fille de *François du Puis d'Igny*, Seigneur de Boiſmarſas & de Moulignon, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, & Commandant des Ville & Château de Marnay en Comté, & de *Charlotte de Selve*.

VII. Christophe Grassin, Seigneur de Dongers, de Vaudrey & de la Grange, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Reine, & Gentilhomme ordinaire du Duc d'Orléans, frère unique du Roi, fils puîné de Laurent Grassin, IVe du nom, & de *Julienne Bernard*, mourut le 18 Novembre 1680, & fut inhumé dans l'Egliſe des Jacobins de la ville de Provins. Il avoit épouſé *Catherine le Rat*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Grange-Seval. De ce mariage ſont ſortis :

1. Laurent-Christophe, Seigneur de Dongers, Prêtre ;
2. Charles, Lieutenant au Régiment de l'Isle-de-France, puis dans celui de la Reine, tué à la bataille de la Marſaille ;
3. Louis, Seigneur de Vaudrey, de Sully & de Magny, mort ſans alliance ;
4. Joseph, qui ſuit ;
5. Et François, Seigneur de Maurepas, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Picardie, & Chevalier de Saint-Louis.

VIII. Joseph Grassin, Seigneur des Granges, de Dongers, de la Rachonnière & autres lieux, a épouſé, 1° par contrat du 18 Juillet 1715, *Marie-Agathe Angenouſt*, fille de *Jacques*, Seigneur de Birouis & de Bouy, & de *Jeanne-Agathe Thibouſt de Berry* ; & 2° par contrat du 22 Mai 1726, *Charlotte Pochon*, fille de *Maximilien*, Seigneur des Guay, & d'*Eſpérance Ancel*. Du premier mariage, il ne lui reſte qu'une fille, & n'a point eu d'enfans du ſecond. (Extrait de Moréri, tom. V, pag. 343, où cette Généalogie eſt inſérée d'après un Mémoire qui a été fourni.)

Les armes : *de gueules, à 3 lis de jardin d'argent, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

GRASSY, Famille noble de laquelle étoit François de Grassy, Seigneur de la Cluzelle & de la Foreſtière, né le 2 Novembre 1659, Docteur en Droit de l'Univerſité de Valence, au mois d'Avril 1679, Avocat au Parlement de Dombes en 1682, pourvu de la charge de Chevalier d'honneur au Préſidial de Paris, & non reçu, Préſident au Grand-Conſeil le 15 Mai 1722, avec diſpenſe de ſervice du même jour, & inſtallé au Grand-Conſeil le 1er Septembre ſuivant, mourut en Août 1743. Il avoit épouſé *Marguerite-Marie-Anne Coquelard*, fille de *Jacques*, Seigneur de Préfoſſé, Meſtre-de-Camp & Inſpecteur d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Commiſſaire ès-pays d'Uzès, & d'*Anne de Bournel de Monchy*, dont :

1. N... de Grassy, né en 1728 ;
2. Et Claire-Françoise, née en 1718, mariée, le 22 Février 1747, à *Jacques de Rochefort-d'Ailly*, né le 9 Novembre 1723, Capitaine dans le Régiment Royal, Dragons.

Les armes : *d'or, au rocher de 16 coupeaux de gueules, ſurmonté de 3 fleurs-de-lis d'azur, rangées en faſce, ſous un lambel du ſecond.*

GRATET, Famille noble de Dauphiné, dont étoit François de Gratet, Chevalier, Seigneur de Dolomieu, Saint-Didier, Tullins-lès-Champagne, &c., lequel, en conſidération de ſon ancienne nobleſſe, & des ſervices recommandables rendus par ſes ancêtres, obtint l'érection de la Terre & Seigneurie de *Dolomieu* en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1688, enregiſtrées au Parlement de Dauphiné le 15 Janvier 1691. Il avoit deux frères, qui ſont morts Commandeurs dans l'Ordre de Malte, & étoit fils de Claude de Gratet, Chevalier, Seigneur de Dolomieu, & de *Marguerite de la Poype de Serrière*. Il a eu, entr'autres enfans, de ſa femme, *Catherine de Virieu*,

Charles de Gratet, Marquis de Dolomieu, qui s'eſt marié à *Thérèſe de Maugiron*, dont vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Joachim, Chevalier de Malte ;
3. Guy-Joseph, auſſi Chevalier de Malte, ci-

devant Capitaine dans le Régiment de Bezons, Cavalerie ;
4. Et CLAIRE-SYLVIE, mariée à *Pierre de Borel*, Comte d'Hauterive.

FRANÇOIS DE GRATET, IIe du nom, Marquis de Dolomieu, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Tullins-lès-Champagne, Saint-Didier, &c., Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, au mois de Mai 1746, *Marie-Françoise de Bérenger*, fille de *Pierre*, Comte de Bérenger, Chevalier des Ordres du Roi, dont :

1. ADOLPHE-GUY-FRANÇOIS;
2. DIEUDONNÉ-SYLVAIN-LOUIS-TANCRÈDE, Chevalier de Malte;
3. ARTHUS-LOUIS-MARIE;
4. Un autre garçon;
5. ADÉLAÏDE-PIERRETTE-CHARLOTTE;
6. Et RAYMONDE-SYLVIE. (Extrait du *Dictionnaire des Gaules*, tom. II, pag. 661, au mot DOLOMIEU.)

Les armes : *d'azur, au griffon d'or.*

GRATIAN DE SEILLANS, en Provence. C'eſt une Famille originaire de Marſeille. Le premier de ce nom connu eſt

GUILLAUME DE GRATIAN, Seigneur de Seillans, qui fit échange de la Seigneurie de ce lieu, avec le Roi RENÉ, le 17 Décembre 1472. Il eut pour fils :

JEAN DE GRATIAN, qui épouſa 1° *Yolande de Martin*, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME ;
2. & 3. ISABELLE & LOUISE.

Et de la ſeconde femme, dont le nom eſt ignoré, vint :

4. FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DE GRATIAN, inſtitué héritier par le teſtament de ſon père, du 9 Octobre 1521, épouſa, par contrat du 12 Septembre 1541, *Jeanne d'Eſparron*, dont :

ANTOINE DE GRATIAN, Seigneur de Seillans, qui s'eſt marié, le 26 Janvier 1598, avec *Marguerite de Flotte-Méoux*, & en eut :

FRANÇOIS DE GRATIAN, IIe du nom, Seigneur de Seillans, qui fit alliance, le 11 Juillet 1633, avec *Iſabeau de Villeneuve*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et N... DE GRATIAN, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1672.

JACQUES DE GRATIAN, Seigneur des trois portions de la Terre de Seillans, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon père, le 18 Octobre 1667. Il eut pour petit-fils :

N... DE GRATIAN, Seigneur de Seillans, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine de Vaiſſeaux au Département de Toulon, qui vivoit, ſans alliance, en 1757. (*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 522.)

Les armes : *d'argent, à 5 tourteaux de ſable, poſés en ſautoir.*

GRATIAN, autre Famille en Provence, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion couronné du même.*

GRATTE-MESNIL. HECTOR, Baron DE GRATTE-MESNIL, Seigneur de Crépainville, Vaupillon & la Touche-Herſant, eut d'*Anne d'Albis*, ſon épouſe,

FRANÇOIS DE GRATTE-MESNIL, Seigneur de Crépainville, qui épouſa *Diane de Teminade de Magnac*, dont :

HERCULE DE GRATTE-MESNIL, Ier du nom, Seigneur de Crépainville, qui s'eſt marié à *Louiſe de Coulogne*, & en eut :

SÉBASTIEN DE GRATTE-MESNIL, Ecuyer, Seigneur de Crépainville, qui a épouſé *Jacqueline de Vaucouleurs*, dont :

CHARLES DE GRATTE-MESNIL, Seigneur de Crépainville, qui épouſa *Louiſe d'Annouville*, & en eut :

GUILLAUME DE GRATTE-MESNIL, qui s'allia à *Guillemette de la Rivière*, de laquelle vint :

JEAN DE GRATTE-MESNIL, qui s'eſt marié à *Barbe de Prunelé*, fille de *Hugues* II, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Pleſſis-Laroche-Pichemer*, dont :

1. RICHARD, qui ſuit;
2. Et ROBERT, Seigneur de Crépainville, qui a épouſé, en 1572, *Jeanne d'Icquebeuf*, dont des enfans.

RICHARD DE GRATTE-MESNIL, Seigneur dudit lieu, Meslay, Vaugouin, &c., épouſa N... *de Bure*, & en eut :

TRISTAN DE GRATTE-MESNIL, Seigneur de Vaugouin & Montrieux, qui s'allia à *Blanche Dordaygne*, dont :

HERCULE DE GRATTE-MESNIL, Seigneur de Montrieux, Vaugouin, Sologne, &c., lequel, de *Marguerite Brachet*, ſon épouſe, ne laiſſa que deux filles, ſavoir :

MARGUERITE, Dame de Vaugouin, femme de *Jacques de Laigle Houx*, Ecuyer, Seigneur de Goinville, dont des enfans ;

Et MARIE, Dame de Montrieux, femme de

Jean de Sathenat, Ecuyer, Seigneur du Mont, dont il y a poſtérité.

Les armes de cette Famille, que nous croyons éteinte, ſuivant la Notice envoyée par feu le Marquis *de Prunelé*, ſont : *d'azur, à 4 bâtons d'or, fleurdeliſés, poſés en pal, faſce & ſautoir*.

GRAVE, en Languedoc. L'origine de cette Maiſon ſe perd dans l'obſcurité des tems les plus reculés. On trouve dans les dépôts publics, dans les Hiſtoires du Languedoc, & dans la Bibliothèque du Roi, des marques de ſa grandeur & de ſon ancienneté. Raymond, Guillaume, Arnauld & Bérenger, étoient les anciens noms de ceux de cette Famille ; ils ſignoient les Chartes & autres actes avec les Comtes de Barcelone & de Provence, les Vicomtes de Béziers, les Ducs d'Albi & les Guillaume, Seigneurs de Montpellier, qui, ſuivant la nouvelle *Hiſtoire du Languedoc*, tom. I, p. 269, ſortoient de *Gamardus* ou *Babo*, qui deſcendoit d'Ansbert, d'où l'on fait ſortir la ſeconde & la troiſième race de nos Rois en 536, & par les actes des années 1112, 1149 & 1187, le Château de Grave & pluſieurs Terres qui avoient fait partie des domaines de ces Souverains, étoient venus, par ſucceſſion, dans la Maiſon de Grave, dont ceux de cette Maiſon étoient Seigneurs, & y tenoient des troupes à leur ſolde en 1150. Mathieu de Grave, Seigneur de Leucate, vainquit celui qui s'étoit emparé de la ville de Peyriac, & délivra le pays de la tyrannie; & l'on voit depuis ce tems-là que les armes de cette Maiſon ont toujours eu pour cimier : *une tête de Géant, percée d'une lance*. Le premier degré de cette Famille, dont voici la filiation, perpétuée juſqu'à nos jours, & que l'on peut ſuivre par titres, commence à

I. Eléazard de Grave, Seigneur de Peyriac, lequel eut pour ſucceſſeur :

II. Eléazard de Grave, IIe du nom, Chevalier, qui demanda la ſucceſſion d'Eléazard, Ier du nom, & la reſtitution de la dot de *Fabrice*, ſa mère, conjointement avec Marquise, Alde & Hermengarde, ſes ſœurs ; mais il leur fut répondu que leur père, Eléazard de Grave, ayant protégé la Secte des Albigeois, & ſouffert qu'ils prêchaſſent dans la ville de Peyriac, dont il étoit Seigneur, comme auſſi ayant été fait priſonnier dans la ville de Rieux, dont il avoit ſoutenu le ſiège contre l'armée de Simon, Comte de Montfort, de même que dans Peyriac, leurs biens étoient confiſqués, par acte de 1231, qui ſe trouve dans la Bibliothèque du Roi, & dans les Archives de la ville de Montpellier.

III. Arnaud de Grave & Pierre, tous deux Chevaliers, prétendirent auſſi à la même ſucceſſion, & avoient un frère nommé Raymond. Le Roi Saint Louis eut égard à leur demande, parce qu'ils s'étoient ſoumis & avoient été fidèles à ce Prince, depuis ſon arrivée dans Avignon. Ainſi, par Lettres-Patentes, il leur donna la ſomme de 60 livres de rente foncière pour eux & leurs deſcendans, aſſignée ſur un grand nombre de villages, & qui fut enſuite échangée avec les domaines & fiefs de Peyriac, ſuivant ce qu'il eſt porté par les actes des années 1241, 1243, 1245, 1257, 1260 & 1267, tous conſervés dans les Archives de la ville de Montpellier, ou dans la Bibliothèque du Roi à Paris. Pierre de Grave fut, avec pluſieurs autres Seigneurs, l'un des arbitres des deſcendans de Simon de Montfort, dans le différend qu'il eut avec le Vicomte de Lautrec. Dans la Sentence qui intervint, ils ſont qualifiés de *Nobles, Seigneurs* & *Chevaliers* ; & au bas de cette Sentence, qui eſt de 1258, eſt le ſceau de Pierre de Grave, chargé *de trois faſces ondées*, qui ont été de tout tems les armes de cette Maiſon (*a*). On voit encore aujourd'hui, dans l'Egliſe Paroiſſiale de l'ancien Peyriac, les tombeaux de la Maiſon de Grave, dans une Chapelle, où quelques-uns de ces Seigneurs ſont repréſentés à cheval, armés de toutes pièces, avec leurs chevaux caparaçonnés, & leurs écus chargés d'*ondes*, & on apperçoit une épitaphe latine ſur une pierre de marbre-blanc, diviſée en trois parties, & ſéparée par des colonnes, faisant partie du frontiſpice de ladite Chapelle. (*b*)

(*a*) Dans la nouvelle *Hiſtoire du Languedoc*, on a mis mal-à-propos des *croiſſans*, au lieu *d'ondes* ou *faſces ondées*.

(*b*) Il eſt écrit en lettres Gothiques l'inſcription ſuivante, dans la partie du milieu : *In nomine Domini, anno Incarnationis Domini milleſimo ducenteſimo ſexageſimo quinto, ſecundo Kalendas Auguſti, regnante* Lodoico *rege, Guidone Narbonenſi archiepiſcopo exiſtente : Pateat univerſis præſentes litteras hujus Epitaphii inſpecturis quod nos* P. de Grava, *miles & domina Brunneſſendis uxor ejus, inſtructi inſpiratione divinâ, ædificamus & dotamus ex noſtris propriis poſſeſſionibus, ſeu juribus Capellam, conti-*

IV. Bérenger de Grave, Seigneur de Peyriac, & Raymonde, ſa ſœur, enfans de Pierre, tenoient rang avec la plus haute Nobleſſe du pays, à la convocation des Nobles en 1268 & 1269. Il rendit hommage de ſes Terres, au Roi, en l'année 1270, où il eſt énoncé fils de Pierre de Grave, Seigneur de Peyriac. En 1304, Philippe-*le-Bel* ayant demandé un ſubſide extraordinaire pour pouvoir continuer la guerre de Flandre, les Prélats & les Seigneurs du Languedoc lui accordèrent le cinquième de leur revenu. (*a*) Dans un acte de 1317, Bérenger de Grave eſt qualifié de *Chevalier* & de *noble & puiſſant Seigneur*; & Raymond de Grave, qui ſuit, ſigne dans le même acte, & eſt qualifié de *Damoiſeau*, qualité que prenoit alors le fils d'un Chevalier.

V. Raymond de Grave, Seigneur de Peyriac, de Ventenac, de Broſſe-Cavaret, &c., poſſédoit les mêmes Terres ſur leſquelles avoit été établie la penſion de 60 livres de rente par Saint Louis. Il épouſa 1° *Allemande de Roquenegade*; 2° *Sclarmonde de Freſſac*; & 3° *Saure de Merle*. Du premier lit il eut:

1. Sclarmonde, Religieuſe.

Du ſecond lit vinrent:

2. & 3. Jean & Eléonore, dont on ignore la poſtérité.

Et du troiſième lit ſortirent:

4. Foulques ou Fouquet;
5. Hugues, qui ſuit;
6. Pierre, dont on ignore la poſtérité;
7. Et Bérenger, poſthume, Chef de la quatrième branche rapportée ci-après. (Il en eſt parlé dans les actes, teſtamens & partages des années 1371 & 1395.)

VI. Hugues de Grave, Seigneur de Villegly, Félines, &c., par le teſtament de *Fouquet de Merle*, Chevalier, ſon oncle maternel, en l'an 1405, qui l'inſtitua ſon héritier, & lui donna, & à ſes deſcendans, les Villes & Châteaux qui lui appartenoient, à condition qu'ils joindroient à leur nom celui de *Merle*, & à leur écuſſon les armes de ſa Famille, qui ſont: *d'or, à 5 merlettes de ſable*. Il tranſigea avec *Saure de Merle*, ſa mère, ſes frères & le poſthume, nommé Bérenger. Il fit hommage au Roi de ſes Terres, & épouſa, *Navarre d'Hautpoul*, de laquelle il eut cinq enfans, l'aîné fut Jean, qui ſuit; (c'eſt ce qui eſt énoncé dans les actes des années 1372, 1379, 1395, 1402, 1405, 1407, 1413 & 1416.)

VII. Jean de Grave, Ier du nom, Seigneur de Villegly & Félines, épouſa *Sibylle Royer de la Boiſſière*, Dame d'Aragon, de laquelle il eut:

1. Guillaume, dont la poſtérité eſt éteinte;
2. Mathieu, qui ſuit;
3. Et un autre Mathieu, dit *le jeune*, dont la poſtérité eſt pareillement éteinte. Il fit hommage au Roi en 1417. (Ceci eſt prouvé par les différens actes des années 1458, 1461, 1463, 1480 & 1501.)

VIII. Mathieu de Grave, IIe du nom, Seigneur de Villegly, d'Aragon & autres lieux, fut nommé par le Roi pour adminiſtrer le temporel de l'Evêché de Carcaſſonne; dans

---

guam Eccleſiæ Sancti Stephani de Villari, ad honorem Dei, & Beatæ Mariæ Virginis, matris ejus; ponentes ibi proprium Capellanum, pro animabus noſtris, & parentum noſtrorum, divina officia celebraturum, retinentes nobis & ſucceſſoribus noſtris, de voluntate & conceſſu dicti domini archiepiſcopi Narbonenſis, jus patronatûs in prædictâ Capellâ: videlicèt quôd per nos & ſucceſſores noſtros tantùm, & non per alium, Capellanus qui pro tempore ibidem fuerit dicto archiepiſcopo, vil ejus ſucceſſoribus habeat præſentari: Siccardus de Caunis, & Bernardus Eſcuſſa me fecerunt. Et dans la partie droite de cette inſcription, il eſt repréſenté en bas-relief *une Dame aſſiſe ſur une chaiſe de parade, avec un oiſeau à côté d'elle, & une fleur-de-lis à la main*; & dans la partie gauche eſt repréſentée, de même en bas-relief, *un cavalier tenant la lance en arrêt, lui & ſon cheval armé, & un écu chargé d'ondes.*

(*a*) La répartition s'en fit à Béziers, & voici ce que porte l'eſtimation du revenu des principaux Seigneurs:

Guillaume de Voiſin	200 liv.
Guillaume de Turcy	500 liv.
Jean de Levy, Seigneur de Mirepoix	4269 liv.
Arnault de Lordat	130 liv.
Raymond de Durfort	100 liv.
Guy de Beaumont	500 liv.
Gilles de Voiſin	500 liv.
Bérenger de Grave, Seigneur de Peyriac	200 liv.
Guy de Vérac	100 liv.
Guillaume de Beau	400 liv.
Hermencide de Théſan	12 liv.
Amalric de Turey	300 liv.
Trédol, Seigneur de Venes	300 liv.
Sicard de Lautrec	700 liv.
Hugues Adhémar	800 liv.
Eléonore de Montfort	1000 liv.
Guillaume Renard	600 liv.
Gero Lodève	400 liv.
Pierre de Clermont	400 liv.
Roger d'Anduſe	100 liv.
Amalaric de Narbonne	1000 liv.

cet acte, fait en l'année 1456, il eſt qualifié de *Seigneur de Villegly;* il fit ſon teſtament le 12 Août 1463, & avoit épouſé 1° *Andrive de Serrières;* & 2° *Bonne d'Hautpoul*, fille de *Gaſton*, Seigneur de Félines, Caſſagnoles & Ventajoux, & de *Jeanne de Sainte-Colombe*. Il eut du premier lit :

JEAN, qui ſuit;
Et quatre filles.

IX. JEAN DE GRAVE, IIe du nom, fut inſtitué héritier de ſon père; il fit hommage au Roi le 11 Février 1483, pour les Terres de Villegly, Puynautier & de la Livinière. Il épouſa 1° *Béatrix de Puymiſſons;* & 2° *Jeanne de Montbrun*. De ces deux femmes il eut 11 enfans, entr'autres :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE, chef de la troiſième branche, mentionnée ci-après. (Actes de 1521, 1526, 1540, 1549, 1557, 1565 & 1583.)

X. JEAN DE GRAVE, IIIe du nom, Seigneur de Villegly, teſta le 13 Avril 1557. Il avoit épouſé, le 5 Août 1526, *Catherine de Rouch-d'Arnoye*, dont il eut neuf enfans, entr'autres :

1. PIERRE, dont la poſtérité eſt éteinte ;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. Et JEAN-JACQUES, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après. (Actes de 1557, 1566, 1567, 1582, 1592, 1604 & 1610.)

XI. FRANÇOIS DE GRAVE, Ier du nom, Seigneur de Lanet, épouſa *Jeanne du Château*, en 1565, dont il eut cinq enfans, entr'autres :

1. & 2. JEAN & FRANÇOIS, qui n'ont point eu de poſtérité ;
3. Et JEAN, qui ſuit. (Actes des années 1610, 1622, 1630, 1638 & 1657.)

XII. JEAN DE GRAVE, IVe du nom, Seigneur de Combebelle, épouſa, le 13 Octobre 1610, *Germaine de Douſtre*, de laquelle il eut deux enfans, l'aîné fut JEAN, qui ſuit. (Actes de 1635 & 1638.)

XIII. JEAN DE GRAVE, Ve du nom, Seigneur de Durfort & de Combebelle, épouſa, 1° le 15 Février 1650, CATHERINE DE GRAVE, ſa couſine; & 2° le 14 Juillet 1658, *Claude de Cazemajor*. Il eut de ces deux mariages ſix garçons & deux filles, entr'autres :

1. & 2. JEAN & HENRI ;
3. 4. & 5. Un autre JEAN, HERCULE & BALTHAZAR, morts ſans enfans ;
6. Et CHARLES, qui ſuit. (Actes de 1674 & 1694.)

XIV. CHARLES DE GRAVE, Seigneur de Durfort, baptiſé le 26 Juillet 1667, Chevalier de Saint-Louis en 1691, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Languedoc en 1695, puis Lieutenant-Colonel en 1734, épouſa, le 7 Avril 1719, N... *le Vaſſeur*, dont :

1. CHARLES-ANTOINE, mort jeune ;
2. FIACRE-FRANÇOIS, né le 8 Janvier 1724, Abbé de Satre & des Alleuds, Grand-Vicaire du Diocèſe de Saintes, l'un des Députés à l'Aſſemblée du Clergé de France en 1760 ;
3. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

XV. FRANÇOIS DE GRAVE, appelé *le Comte de Grave*, Seigneur de Durfort & Combebelle, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de Provence, né à Blaye le 5 Août 1726, a épouſé, le 26 Novembre 1749, MARIE-ANNE-ELÉONORE DE GRAVE, ſa couſine, fille du Marquis DE GRAVE, mentionné ci-après, dont deux garçons & une fille en Novembre 1762.

SECONDE BRANCHE.

XI. JEAN-JACQUES DE GRAVE, troiſième fils de JEAN, IIIe du nom, & de *Catherine de Rouch-d'Arnoye*, Seigneur des Palais, épouſa *Catherine d'Hautpoul*, le 28 Janvier 1582, de laquelle il eut deux filles & trois garçons, entr'autres :

1. & 2. MARC-ANTOINE, CLAUDE-JEAN-FRANÇOIS, dont les poſtérités ſont éteintes ;
3. Et JEAN-ANTOINE, qui ſuit. (Actes de 1613, 1615, 1619 & 1627.)

XII. JEAN-ANTOINE DE GRAVE, Seigneur de la Nauze, épouſa *Jeanne de Robert*, & eut ſept enfans, entr'autres :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. JEAN-JACQUES, mort ſans poſtérité ;
3. Et BARTHÉLEMY, dont la deſcendance eſt éteinte. (Actes de 1607, 1615, 1619, 1627, 1635, 1657 & 1659.)

XIII. CLAUDE DE GRAVE, Seigneur des Palais, épouſa, le 9 Octobre 1655, *Iſabeau du Mas*, de laquelle il eut deux enfans, l'aîné fut MARC-ANTOINE, qui ſuit. (Actes de 1655, 1657 & 1667.)

XIV. MARC-ANTOINE DE GRAVE, Ier du nom, Seigneur des Palais, né en Août 1659, fit hommage au Roi en 1679. Il avoit épouſé, le 20 Avril 1689, *Marie de Donos*, dont 4 enfans, entr'autres :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;

2. Et MARC-ANTOINE, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné.

XV. JEAN-FRANÇOIS DE GRAVE, Seigneur des Palais, né le 2 Décembre 1700, épouſa, le 13 Juin 1729, *Marie-Anne des Moulins*, & en eut :

1. MARC-ANTOINE-PAUL, mort Officier dans le Régiment de Laval, Infanterie, en 1760;
2. PIERRE-ANICET, mort Capitaine au Régiment de Guyenne en Canada, tous deux ſans poſtérité;
3. HYACINTHE, né le 4 Mai 1736, Officier dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1760, vivant;
4. Et LOUISE-ROSE, vivante.

XV. MARC-ANTOINE DE GRAVE, IIe du nom, fils puîné de MARC-ANTOINE, & de *Marie de Donos*, avoit épouſé, le 30 Octobre 1729, *Jeanne de Douſtet*, Dame de Camplond, de laquelle il eut :

1. CLÉMENT, né le 4 Février 1734;
2. ANICET, né le 30 Mai 1737;
3. MARIE-DOROTHÉE, née le 1er Février 1731;
4. MARIE-ANNE, née le 12 Octobre 1732;
5. Et ANNE, née le 5 Août 1735.

TROISIÈME BRANCHE.

X. PHILIPPE DE GRAVE, Ier du nom, Seigneur de Félines, fils puîné de JEAN, IIe du nom, épouſa, le 25 Août 1549, *Madeleine de Says*, dont il eut :

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et cinq filles. (Actes de 1583.)

XI. FRANÇOIS DE GRAVE, Seigneur de Félines, épouſa, le 31 Janvier 1588, *Jeanne de Montredon*, de laquelle vinrent :

1. BERNARD, qui ſuit;
2. & 3. JEAN-FRANÇOIS & HENRI, morts ſans poſtérité;
4. & 5. Et deux filles. (Actes de 1621, 1631 & 1668.)

XII. BERNARD DE GRAVE, Seigneur de Félines, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, & Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, épouſa, 1° le 14 Avril 1620, *Anne de Reboul*; & 2° le 3 Mars 1631, *Anne de la Vergne de Treſſan*. Il eut de ces deux mariages :

1. JÉRÉMIE, Prêtre;
2. BLAISE, qui ſuit;
3. Et une fille.

XIII. BLAISE DE GRAVE, Seigneur de Félines, d'Argens & de Caumont, épouſa, 1° le 16 Août 1666, *Jeanne de Gep*; 2° le 25 Août 1668, *Marie de Rouvé*; & 3° le 1er Octobre 1690, *Louiſe de Roquefort de Marquein*. De ces trois mariages il eut :

1. JOSEPH, dont la poſtérité eſt éteinte;
2. ALPHONSE, qui ſuit;
3. 4. & 5. EDME, FRANÇOIS-ALPHONSE & SÉBASTIEN, Religieux.

XIV. ALPHONSE DE GRAVE, Capitaine en 1707, épouſa, le 8 Février 1711, *Thérèſe de Brettes*, de laquelle il eut :

1. JEAN-HYACINTHE, qui ſuit;
2. Et une fille, née en Novembre 1711.

XV. JEAN-HYACINTHE, dit le *Vicomte* DE GRAVE, né à Narbonne le 29 Décembre 1714, Mouſquetaire du Roi en 1740, Chevalier de Saint-Louis en 1745, & Capitaine au Régiment de Cambis en 1752, a épouſé *Joſèphe-Anne-Thérèſe de Boyer de Sorgues*. Il a de ſon mariage :

JEAN-HYACINTHE, né le 20 Septembre 1755;
Et autres enfans.

QUATRIÈME BRANCHE.

VI. BÉRENGER DE GRAVE, Damoiſeau, fils poſthume de RAYMOND, Chevalier, & de *Saure de Merle*, ſa troiſième femme, fut Seigneur de Marſal. Le 4 Avril 1435, Govin de Naves, Damoiſeau, lui fit donation de tous les droits qu'il avoit ſur les biens de feu noble RAYMOND DE GRAVE. Il épouſa *Marguerite Duranty* le 20 Février 1455, & en eut quatre enfans, entr'autres :

VII. GASPARD DE GRAVE, Seigneur de Marſal, de Muſ & du Pouget, qui donna ſon dénombrement au Roi le 19 Août 1443; il partagea avec ſes frères la ſucceſſion de leur père. (Actes de 1395, 1451, 1476 & 1495.) Il teſta le 6 Juin 1476, & eſt qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*, dans un acte de 1479. Il épouſa *Catherine de Salomon*, dont :

1. THOMAS, mort ſans poſtérité;
2. ANTOINE, qui ſuit;
3. PIERRE, Prieur de Montolieu;
4. Et VIOLANDE.

VIII. ANTOINE DE GRAVE, Seigneur de Marſal, du Pouget, Villenouvette, Saint-Martin-entre-deux-Eaux, &c., prend la qualité de *noble & puiſſant Seigneur*. Il fit le dénombrement de ſes Terres au Roi, & épouſa, le 20 Janvier 1484, *Anne de Caumont*, dont il eut trois garçons & quatre

filles. JACQUES, qui ſuit, étoit l'aîné. (Actes de 1484, 1496, 1497, 1498, 1503, 1508, 1532 & 1536.)

IX. JACQUES DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux & de Villenouvette, fit une enquête le 16 Mai 1530, qui prouve qu'il étoit patron de la Chapelle de St.-Jacques, fondée & dotée par GASPARD, ſon aïeul, dans l'Egliſe de St.-Pierre de Théſan. Il épouſa *Jeanne du Puy*, & teſta le 25 Novembre 1536. Ses enfans furent :

1. ALEXIS, qui ſuit;
2. RAYMOND, mort jeune;
3. NICOLAS, auteur de la cinquième branche, rapportée ci-après;
4. Et ANNE. (Actes de 1528, 1558, 1578 & 1588.)

X. ALEXIS DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux & de Villenouvette, épouſa, le 8 Octobre 1539, *Jeanne Patau*, qui teſta le 10 Janvier 1610. De ce mariage ſont venus ſix garçons & deux filles, entr'autres :

1. & 2. Deux garçons, nommés JACQUES, morts jeunes;
3. ANTOINE, dont la poſtérité eſt éteinte;
4. TIMOTHÉE, qui ſuit;
5. & 6. PIERRE & MARC, morts ſans poſtérité. (Ce degré eſt prouvé par les actes des années 1544, 1545, 1547, 1554, 1564, 1567, 1584, 1589 & 1590.)

XI. TIMOTHÉE DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux, de Longuet, &c., tranſigea avec ANTOINE, ſon frère, le 18 Décembre 1589, & teſta le 26 Novembre 1626. Il avoit épouſé, le 28 Mars 1596, *Antoinette de Bermond du Cailar*, & par ce mariage il ſe trouva couſin germain de *Henri de Montmorency*, Connétable de France, dont la fille unique épouſa le Prince *de Condé*. De ce mariage naquirent :

1. MARC-ANTOINE, lequel ſe ſignala dans pluſieurs combats, & à la conduite de pluſieurs Corps d'Armées. Il ſe maria avec *Gracienne du Perron*, de laquelle il n'eſt reſté que deux filles, nommées MARIE & HENRIETTE;
2. PHILIPPE, dont la poſtérité eſt éteinte;
3. HENRI, qui ſuit;
4. PIERRE, Abbé;
5. Et MARIE-ANTOINETTE, mariée au Seigneur d'*Arnoye*. (Actes de 1620, 1624, 1626, 1630, 1632, 1637, 1638, 1641, 1645, 1648 & 1653.)

XII. HENRI DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux, de Villefargeau, Beauches & du Perron, Conſeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant-Général des Armées du Roi, épouſa, le 16 Août 1656, MARIE DE GRAVE, ſa nièce, fille de MARC-ANTOINE, par diſpenſe obtenue en Cour de Rome, le 15 Décembre 1655, demandée par M. de Lyonne, Ambaſſadeur de France, par ordre du Roi & de la Reine-Mère, pour raiſon de la noble extraction d'HENRI & de MARIE DE GRAVE, & la conſervation de leur Famille en 1679. HENRI fit hommage au Roi de ſa Terre de Saint-Martin en 1684. MADEMOISELLE, fille de MONSIEUR, frère du Roi, ayant épouſé le Duc de Savoie, il la conduiſit en qualité de ſon Chevalier d'honneur. Il fut employé en diverſes négociations, mourut en Mai 1690, & ſa femme en 1697. De leur mariage ſont iſſus :

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. JULES, Seigneur de Villefargeau, premier Maître-d'Hôtel de MONSIEUR, frère du Roi Louis XIV. Il a eu de *Joſèphe le Duc*, ſa femme, pour fille unique :
   MARIE-JOSÈPHE, Dame de Villefargeau, morte le 1er Août 1749, femme, le 8 Décembre 1721, & veuve le 9 Novembre 1734, de *Pierre-Lazare*, Comte *de Jaucourt*, Seigneur du Vault-lez-Avallon, &c., dont deux fils vivans, non mariés.
3. NICOLAS, Abbé de Sainte-Euverte, & Chanoine de Paris;
4. HENRI, mort jeune;
5. Et MARIE-HENRIETTE, alliée à *Charles de la Pallu*. (Actes de 1627, 1637, 1641, 1648, 1650, 1653, 1658, 1664, 1666 & 1683.)

XIII. PHILIPPE DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux, & des autres Terres de ſon père, premier Maître de la Garde-Robe de MONSIEUR, frère unique du Roi, baptiſé dans la Chapelle du Louvre le 31 Janvier 1657, eut pour parrain MONSIEUR, frère de Louis XIV, & pour marraine la Reine ANNE D'AUTRICHE, & épouſa, le 16 Novembre 1684, *Diane de Solas*, Marquiſe dudit lieu. Il fit ſon teſtament le 25 Août 1688, & eut pour fils HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit. (Actes de 1677, 1711 & 1719.)

XIV. HENRI-FRANÇOIS DE GRAVE, dit *le Marquis de Grave*, Seigneur de Saint-Martin-entre-deux-Eaux, du Marquiſat de Solas, de la Baronnie de Lattes, & du port antique de Montpellier, né le 13 Octobre 1685, Officier de Gendarmerie en 1704, Meſtre de

Camp de Cavalerie, s'eſt trouvé à pluſieurs batailles; il fit hommage au Roi le 26 Mai 1723, & eſt mort en 1763. Il avoit épouſé, 1° le 9 Février 1719, *Marie-Anne Goyon-de-Matignon*, fille de *Charles-Auguſte*, Seigneur de Gacé, Maréchal de France; & 2° le 20 Décembre 1740, *Guyonne-Marie-Louiſe-Chriſtine de Montmorency-Laval*. Du premier lit il ne reſte plus que

MARIE-ANNE-ELÉONORE, mariée à Montpellier, le 26 Novembre 1749, avec ſon couſin FRANÇOIS DE GRAVE, Seigneur de Durfort & de Combebelle, ayant tous deux pour neuvième aïeul RAYMOND DE GRAVE, Seigneur de Peyriac, duquel mariage il y a pluſieurs enfans vivans.

CINQUIÈME BRANCHE.

X. NICOLAS DE GRAVE, Seigneur de la Treille, troiſième fils de JACQUES, & de *Jeanne du Puy*, tranſigea au mois d'Août 1547, avec ALEXIS, ſon frère. Il épouſa *Lucie Lauret*, & en eut :

1. PIERRE;
2. FRANÇOIS, qui ſuit;
3. Et CLAUDINE. (Actes de 1560, 1571 & 1591.)

XI. FRANÇOIS DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, teſta le 28 Août 1591, & fit héritier ſon fils PIERRE. Il avoit épouſé, 1° le 24 Septembre 1581, *Anne de Laſſet*; & 2° le 24 Février 1585, *Françoiſe de Barrière*. Du premier lit il eut :

PIERRE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

Deux filles.

XII. PIERRE DE GRAVE, Ier du nom, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, fit ſon teſtament le 18 Septembre 1644, par lequel il inſtitue ſa femme pour ſon héritière, laquelle teſta le 17 Février 1667. Il avoit épouſé, le 11 Juillet 1623, *Iſabeau de Clapiers*, dont vinrent :

1. & 2. JEAN & NICOLAS, Eccléſiaſtiques;
3. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
4. PIERRE, auteur de la ſixième branche, rapportée ci-après;
5. 6. & 7. ROSE, FRANÇOISE & MARIE. (Actes de 1652, 1653, 1658 & 1669.)

XIII. JEAN-LOUIS DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, maintenu dans ſa nobleſſe avec PIERRE & NICOLAS, ſes frères, par Ordonnance du 7 Novembre 1669, épouſa, le 13 Juillet 1658, *Anne d'Apolit*, & en eut :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. HERCULE;
3. & 4. MARIE & MARGUERITE. (Actes de 1668 & 1679.)

XIV. LOUIS DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, teſta le 24 Avril 1709; il avoit épouſé, le 3 Février 1703, *Gabrielle-Madeleine de Moiſſac*, dont il laiſſa :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
2. FÉLIX, rapporté après ſon frère aîné;
3. Et JACQUES, mort ſans poſtérité.

XV. JEAN-LOUIS DE GRAVE, IIe du nom, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, épouſa, le 18 Octobre 1730, *Marie-Madeleine de Maury*, de laquelle il eut :

1. MATHIEU-LOUIS-GUILLAUME, mort jeune;
2. JOSEPH-FRANÇOIS-SIMON, né le 11 Mai 1745, Seigneur de Saint-Martin-d'Aumez, vivant en 1760;
3. Et MARIE-MADELEINE-THÉRÈSE-JEANNE, auſſi vivante en la même année. (Actes des années 1737, 1739 & 1745.)

XV. FÉLIX DE GRAVE, frère du précédent, né le 14 Mars 1706, étoit Enſeigne de Galère, lorſqu'il épouſa, le 31 Janvier 1741, *Eliſabeth Vigourel*, dont il eut :

1. JACQUES-FRANÇOIS-ELISABETH, né le 5 Octobre 1745;
2. MARIE-MADELEINE-GABRIELLE-ELISABETH-FÉLICITÉ, née le 11 Novembre 1741;
3. Et GABRIELLE-VICTOIRE-FÉLICE-ELISABETH, née le 31 Janvier 1748.

SIXIÈME BRANCHE.

XIII. PIERRE DE GRAVE, IIe du nom, Seigneur de Saint-Martin-de-la-Garrigue, quatrième fils de PIERRE, Ier du nom, & d'*Iſabeau de Clapiers*, épouſa, le 8 Février 1667, *Antoinette de Fabre*, dont :

1. HENRI, mort ſans poſtérité;
2. LOUIS, qui ſuit;
3. Et une fille, mariée. (Actes de 1703, 1705 & 1730.)

XIV. LOUIS DE GRAVE, Seigneur de Saint-Martin-de-la-Garrigue, épouſa, le 28 Avril 1703, *Anne de Vic*. Leurs enfans ſont :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-LOUIS, Prêtre, Chanoine de Leſcar, né le 20 Mai 1716;
3. & 4. JEAN & FRANÇOIS, morts au ſervice;
5. & 6. ANTOINETTE & MARIE, dont une mariée à *M. de Puiſigné*, Chevalier de Saint-Louis.

XV. PIERRE DE GRAVE, IIIe du nom, né le

23 Juillet 1707, Mouſquetaire de la première Compagnie en 1728, Chevalier de Saint-Louis en 1744, & ancien Capitaine commandant un bataillon de Milice en Languedoc, n'étoit point marié en Décembre 1763.

Les armes de la Maiſon DE GRAVE ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 faſces ondées d'argent; aux 2 & 3 d'or, à 5 merlettes de ſable, poſées 2, 1 & 2, & ſurmontées d'une tête de géant, percée d'une lance.* (Généalogie imprimée d'après un Mémoire qui nous fut fourni par feu M. le Marquis DE GRAVE.)

GRAVELLE DES FOURNEAUX, Election de Conches, en Normandie : Famille dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croiſſans d'argent, 2 & 1.*

GRAVERON, Famille noble établie en Normandie, Diocèſe d'Evreux, mais originaire d'Artois, qui porte pour armes : *de gueules, à la faſce d'or, ſurmontée d'une branche d'arbre du même, écotée & poſée en faſce. (Armor. génér. de France,* reg. I, part. I, pag. 300.)

GRAVERON, autre Famille, en Normandie, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le 11 Septembre 1666.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 2 croiſſans d'or en chef, & d'un coq du même en pointe.*

GRAVERON, Ecuyer, Sieur de la Haye, Election de Bernay, en Normandie, qui porte : *de gueules, à la faſce d'or, ſurmontée d'un poiſſon du même.*

*GRAVESON, Terre & Seigneurie, en Provence, unie à celle de Tourade, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1718, en faveur de *Jacques de Clémens*, Ecuyer, Seigneur de *Graveſon*, du Caſtellet & de Montroux, iſſu de *Jacques de Clémens*, élu premier Conſul de la ville de Taraſcon en 1485. Voyez CLÉMENS DE GRAVESON.

GRAVIER DE LA GOLSE (DU), en Agénois. Cette ancienne Nobleſſe vient heureuſement de découvrir trois titres originaux en parchemin, dépoſés à la Bibliothèque du Roi, l'un du 20 Février 1375 ; le ſecond du 8 Mars 1380 ; & le troiſième du 7 Avril 1390, qui nous ont été communiqués, & dont copie collationnée nous a été délivrée. Ces trois titres nous apprennent qu'elle eſt une branche de la Maiſon de MALET DE GRAVILLE, en Normandie, qui a donné un Amiral de France, & qu'elle a pour auteur GUILLAUME MALET, Chevalier, Seigneur de Montagut & du Gravier.

La Généalogie de la Maiſon de MALET DE GRAVILLE a été dreſſée par feu MM. d'Hozier & de Clairambault, & elle eſt auſſi imprimée dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne.*

I. GUILLAUME MALET, Chevalier, Seigneur de Montagut & du Gravier, fils de JEAN, IIe du nom, & d'*Anne de Wavrin*, eſt auteur des Seigneurs *du Gravier de la Golſe*, & deſcend, en ligne directe, de GUILLAUME MALET, vivant en 1066, ſuivant Orderic Vital. Voyez MALET. Il ſe trouva à la montre avec deux Ecuyers en ſa Compagnie, à la retenue de M. de Préaux, reçue à Rouen aux gages le 13 Juillet 1355 ; copie de cette montre, collationnée à l'original en parchemin, dépoſée au département des titres & généalogies de la Bibliothèque du Roi, a été délivrée par M. de la Cour, Garde de ce Département. GUILLAUME eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

II. GILLES DU GRAVIER, Chevalier, Seigneur du Gravier & de la Golſe en partie, qui quitta le nom de MALET, pour prendre celui DU GRAVIER, qu'il a tranſmis à ſes deſcendans ; rendit, par acte paſſé à Châtellerault, foi & hommage le 8 Mars 1380, de ſa Terre du Gravier, ſituée en Berry, à Jean, Duc de Berry & d'Auvergne. Il épouſa *Agnès de Séguinville*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée & en partie de la Golſe, & de *Marguerite de Fumel*, laquelle lui apporta, ſuivant ſes conventions matrimoniales, du 20 Février 1375, la moitié de la Terre de la Golſe & toutes ſes dépendances, ſituée en Agénois. Elle fit nommer, le 7 Avril 1390, par acte paſſé à Limoges, Guillaume Martel, Seigneur de Bacqueville, Conſeiller & Chambellan du Roi de France, pour régir & adminiſtrer les biens de ſon fils mineur, qui ſuit.

III. JEAN DU GRAVIER, Ier du nom, Chevalier, Co-Seigneur de la Golſe, eut en don, par acte paſſé à la Roche-Manen, le 1er Mars 1397, de *Jean*, Vicomte *de la Barthe*, ſon couſin, le moulin ſitué ſur le ruiſſeau de Merlet, au-deſſous du Château de la Golſe, avec les prés, terres, rivage, canaux, dépendant dudit moulin ; les cens, rentes, devoirs & honneurs y annexés, pour en jouir paiſiblement lui & ſa poſtérité, à la charge de payer

annuellement une rente de 5 ſols tournois pour le deſſervant de la Chapellenie du Saint-Eſprit, fondée dans l'Egliſe du Mercadiel de Penne, par les prédéceſſeurs du Vicomte *de la Barthe*. Cet acte nous a été communiqué en original. JEAN DU GRAVIER eſt qualifié *Chevalier, Seigneur de la Golſe* en Agénois, dans une quittance qu'il donna le 18 Mai 1420, de la ſomme de 550 livres, qui lui étoit due au terme de Pâques, pour les gages de ſa Compagnie & entretien des gens de guerre, à honorable homme Guillaume le Barbier, Receveur-Général de M. le Dauphin, qu'il commandoit alors dans le Château de Penne & dans ſa maiſon forte de la Golſe, ſous les ordres du Comte de Bukan, Connétable du Dauphin. Cette quittance ſe trouve en original dans le Cabinet du Prieuré Royal de St.-Martin-des-Champs à Paris. Dans ſon teſtament en latin, fait le 1er Septembre 1435, reçu par *Jean Caſſole*, Prêtre, Curé d'Alaman & de Sainte-Croix de Penne, Notaire public & Apoſtolique d'Agen, où il eſt qualifié *noble homme, Seigneur de* LA GOLSE, il rappelle noble GILLES DU GRAVIER, ſon père pour faire un legs à PIERRE DU GRAVIER, ſon frère naturel, dit *fils de leur commun père*, auquel il donne à vie certaines pièces de terre, relevant de la Chapellenie du Saint-Eſprit du Mercadiel de Penne. Ce JEAN DU GRAVIER, par ſon teſtament, dont nous avons vu l'expédition en bonne & dûe forme, fonda un *obit* dans l'Egliſe des Frères-Mineurs Cordeliers de la ville de Penne; inſtitua pour héritier univerſel ſon fils aîné, & nomma *Anne de Montferrand*, ſon épouſe, adminiſtratrice de ſes biens & tutrice de ſon fils. De ſon mariage vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et JEAN, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, qui n'eſt pas rappelé dans le teſtament de ſon père, cité ci-deſſus, ſans doute parce qu'il naquit poſthume.

IV. PIERRE DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golſe, paya, à Monſégur, à Tendonnet de Fumel, Baron de Monſégur, le 20 Juin 1451, la ſomme de 333 florins d'or, pour l'inféodation que ce Seigneur avoit faite du Château & de la Terre de la Golſe à JEAN DU GRAVIER, Chevalier, père de PIERRE, le 9 Juin 1425. Cet acte en original, du 20 Juin 1451, ſe trouve au Cabinet des Archives du Prieuré Royal de St.-Martin-des-Champs à Paris, dont copie a été fournie avec celle de la quittance ci-deſſus mentionnée, ſignée & légaliſée par le Religieux, Garde des titres dudit Prieuré. Il rendit hommage de ſa Terre de la Golſe au même Tendonnet de Fumel, le 27 Mai 1458. De *Marie de Raymond de Folmont*, ſon épouſe (qu'on dit être de l'ancienne Maiſon des Comtes de Toulouſe), il eut pour enfans :

1. RAYMOND, dit MONDON, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Guayraud, auteur d'une branche qui ſubſiſte en Agénois. Pour conſtater que ce JEAN étoit fils de PIERRE, Seigneur de la Golſe, on produit un dénombrement, fait au Roi, devant le Sénéchal d'Agénois à Penne, le 14 Septembre 1541, par *Hélène-Anne de Madaillan*, mère & tutrice de noble JEAN DU GRAVIER, mineur, fils de feu noble JEAN DU GRAVIER, pour raiſon de la Maiſon noble de Guayraud & ſes dépendances, le tout ſitué en Agénois, Paroiſſe de Magnac; elle y dit qu'elle & les ſiens n'ont jamais eu nuls ſubſides ni droits à payer, que l'hommage au Roi pour ledit fief;
3. OGER ou OGIER, Seigneur de la Calſinie, marié à *Marguerite d'Antin*, de la Maiſon des anciens Comtes de Toulouſe, dont il eut:

   VINCENT, Seigneur de la Calſinie, Licencié ès-Droits, & Lieutenant Royal de la Judicature de la ville de Penne, marié, par contrat du 17 Mai 1540, à *Charlotte de Hébrard*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Pechlandran & du Château du Roqual, & de *Françoiſe de Bonal*. Il n'en eut que

   CLÉMENCE, mariée, par contrat du 18 Janvier 1598, au Château de Freſpech en Agénois, devant *Jean Rigou*, Notaire Royal dudit lieu, à *Guillaume de Maurès*, dit *de Malartic*, fils de *Michel*, Avocat au Parlement de Bordeaux, du conſentement de haute & puiſſante Dame *Jeanne d'Eſchelles*, Dame de Monferrand & de Freſpech, laquelle, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſon père, lui conſtitua en dot la ſomme de 2000 écus ſol.

4. Et JEANNE DU GRAVIER-DE-LA-GOLSE-DU-REPAIRE, mariée à *François de Maſſas-de-Malartic*, Chevalier, Seigneur de Roquetaillade, Cadeilhan, Maſſas, Amonieu, comme il appert par le teſtament de ſon mari, du 20 Janvier 1533, paſſé au Château de la Golſe. Voyez MALARTIC. (Ce degré eſt

prouvé par la vente d'un Boriage, dit *de Conil*, ſitué dans la Paroiſſe de Magnac, faite, le 9 Juin 1490, par ledit PIERRE DU GRAVIER, par acte paſſé à Penne, devant *Claude Putodi*, Notaire public d'Agen, ſous le règne de CHARLES VIII, Roi de France, où PIERRE eſt dit tuteur & adminiſtrateur de ſes quatre enfans, & qu'il vend ce domaine pour payer ſes dettes.)

V. RAYMOND, dit MONDON DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golſe, eut ordre du Sénéchal d'Agen, par acte des 17 & 18 Août 1540, de faire délivrer une expédition d'un acte de fondation d'*obit*, au profit des Frères-Mineurs Cordeliers de Penne, & le 17 Septembre de la même année il eut quittance du Frère Antoine du Champ, Syndic dudit Couvent, de la ſomme de 52 livres, à laquelle il fut condamné par Jugement de la Cour de ladite ville envers ledit Couvent, pour les arrérages de la fondation de l'*obit*, de 10 ſols de rente annuelle, faite par JEAN DU GRAVIER, Seigneur de la Golſe, ſon aïeul. Il épouſa *Catherine de Foreſt* ou *Fauret*, d'une ancienne Maiſon du Quercy, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. VINCENT, qui ſuit;
2. & 3. PIERRE & JEAN;
4. ANTOINE, Sieur de Daudet (branche qui ſubſiſte encore en Agénois), lequel tranſigea, le 15 Juin 1601, avec noble HERMAND DU GRAVIER, Ecuyer, Sieur de la Golſe, ſon neveu. Cet acte fut paſſé en préſence de JEAN DU GRAVIER, Bachelier, demeurant à Penne, devant *Marc la Fore*, Notaire Royal des ville & juridiction de Penne;
5. BONETTE, mariée, par contrat du 24 Janvier 1555, à *Pierre Saran*, dont elle étoit veuve le 16 Janvier 1572;
6. Et MARGUERITE, mariée, 1° par contrat 6 Septembre 1558, avec noble *Sicard Robert*; & 2° avec *Gabriel Robert*.

VI. VINCENT DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golſe, tranſigea avec ſes ſœurs BONETTE & MARGUERITE, les 16 Janvier 1572 & 19 Juin ſuivant. Il rendit hommage de ſa Maiſon noble de la Golſe, le 29 Janvier 1580, à Jean de Fumel, Baron de Monſégur, & épouſa, par contrat du 28 Octobre 1560, *Colombe de Crugy*, d'une très-bonne Nobleſſe du Quercy, qui porte aujourd'hui le nom de *Marcillac*, dont il eut:

1. GRIMOND, Ecuyer, Seigneur de la Golſe, lequel rendit hommage, le 4 Août 1594, de la Maiſon noble de la Golſe, à François de Fumel, Seigneur & Baron de Monſégur. Il fit ſon teſtament le 26 Octobre 1598, par lequel il inſtitua pour héritier HERMAND ou ARMAND, ſon frère, & le ſubſtitue à JEAN, ſon autre frère, & à ſes deux ſœurs;
2. HERMAND ou ARMAND, qui ſuit;
3. JEAN;
4. & 5. Et deux filles, nommées MARGUERITE, l'une deſquels fit ſon teſtament le 4 Février 1651, en faveur d'ANTOINE DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golſe, ſon neveu, & fit un legs à noble ANTOINE DU GRAVIER, Sieur du Couſtet en Quercy, auſſi ſon neveu.

VII. HERMAND OU ARMAND DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golſe, eut par jugement définitif de la Chambre des Comptes de Guyenne, rendu le 31 Mai 1608, la jouiſſance de ſa Maiſon noble de la Golſe avec ſes appartenances & dépendances, comme *noble & iſſu d'extraction noble*. Dans cet Arrêt la Filiation & la Généalogie de la Maiſon DU GRAVIER-DE-LA-GOLSE remonte incluſivement à PIERRE DU GRAVIER, & l'hommage qu'il fit de ſa Maiſon noble de la Golſe, le 27 Mai 1458, y eſt rappelé. ARMAND tranſigea, le 3 Septembre 1618, avec le Curé de la Paroiſſe de Magnac, à l'occaſion d'une Chapelle qui lui appartenoit, & teſta le 8 Octobre 1646. Suivant la copie d'un procès-verbal juridique d'incendie du Château de la Golſe (faite d'après l'original communiqué), dreſſé le 4 Juillet 1581, par Arnaud Manneſſe, Bachelier en Droit, Juge Royal en la ville & juridiction de Penne, à la Requête de Berthemieu, Avocat en ladite Cour, pour HERMAND DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golſe, on voit qu'en 1562, les papiers des Greffes & Notaires de cette ville furent pillés, volés & ſaccagés par les gens de guerre, & qu'en 1574, le Château de la Golſe fut auſſi pillé, ſaccagé, & les papiers incendiés par ceux de la R. P. R. Parmi ces papiers étoient de vieux titres en parchemin qui ſervoient à prouver les Généalogie & Filiation de la Maiſon DU GRAVIER, depuis VINCENT juſqu'à GUILLAUME MALET, Seigneur de Montagut & du Gravier. C'eſt ce qu'atteſtèrent alors Jean Cavilly, Curé de Maſſoulès; Jean de Fumel, Seigneur de Monſégur; Claude de Gironde, Seigneur de Teiſſonat; Charles de Montalembert, Seigneur de Roger; Jean Boutier, Seigneur de Cathus, & beaucoup d'autres. ARMAND DU GRAVIER avoit épouſé 1° *Jeanne de la Roque*, morte

ſans enfans; 2° par contrat accordé le 19 Janvier 1603, *Jeanne de Belcaſtel de Montlauzun*, d'une Maiſon ancienne du Quercy; & 3° par contrat accordé le 29 Avril 1612, *Françoiſe de Montagu*, veuve de Sire *Jean Barret*, Seigneur du Couſtet en Quercy. Il eut du ſecond lit :

ANTOINE, qui ſuit.

Et du troiſième lit vint :

Autre ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs *du Couſtet* en Quercy, qui ſubſiſte, en faveur de laquelle a été rendue une maintenue de nobleſſe par M. le Pelletier de la Houſſaye, Intendant de Montauban, le 29 Avril 1699, qui la déclare *noble d'ancienne race*, ne remontant cependant qu'à MONDON DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golſe.

VIII. ANTOINE DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golſe, reçut une lettre obligeante du Duc d'Epernon, écrite de Cadillac, le 11 Septembre 1649, qui l'invitoit à venir ſe joindre à lui en diligence, pour aller châtier les Bordelois rebelles, & rendre à Sa Majeſté le ſervice qu'elle devoit attendre d'une perſonne de ſa naiſſance & de ſon courage. Il fut Garde-du-Corps du Roi, ſuivant un congé du Duc de Geſvres, daté du Camp du Fort Saint-Sébaſtien, le 16 Juin 1669, eut acte, le 27 Avril 1667, de la préſentation de ſes titres, exhibés devant M. Pellot, Intendant de la Généralité de Guyenne, & teſta le 10 Août 1672, ainſi que ſa femme, en faveur de leur fils aîné. Il avoit épouſé, par contrat accordé le 8 Avril 1641, *Anne de Séguy*, fille de feu *Pierre*, habitant de Caſtillonnès en Agénois, & de *Judith de Nargaſſier*, dont entr'autres enfans:

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit;
2. Et N... DU GRAVIER, Aide-Major du Régiment du Roi, Infanterie, ſuivant ſon brevet du 22 Février 1684.

IX. JEAN-JACQUES DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur du Moulin de la Golſe, baptiſé le 20 Septembre 1648, fut aſſigné le 24 Janvier 1673, pour donner dénombrement de ſes biens nobles de la Golſe, & reçut de M. Briſſonnad une lettre, écrite d'Agen, le 12 Avril 1674, pour qu'il eut, de la part du Maréchal d'Albret, à ſe tenir prêt, au tems qu'il avertira la Nobleſſe, pour monter à cheval & ſe rendre auprès de lui pour défendre les côtes de Saintonge & celles de Guyenne, ſur l'avis qu'il aura de la deſcente des ennemis ſur les

côtes. Il fut Lieutenant, puis Capitaine des Vaiſſeaux du Roi; ſe trouva au combat naval qui ſe donna devant Meſſine en 1676; ſoutint pendant plus d'une heure le feu du Vaiſſeau commandé par Ruyter, & contraignit ce Vice-Amiral Hollandois de plier, en mettant le vent ſur ſes voiles pour ſe rapprocher du champ de bataille, dont il étoit aſſez éloigné. Ce fait eſt rapporté dans le Livre intitulé: *Hiſtoire mémorable des François* ou les *Deſcriptions des batailles célèbres, ſous le règne de* LOUIS XIII *& celui de* LOUIS XIV, tom. II, p. 232, imprimé à Paris en 1734. JEAN-JACQUES teſta le 13 Avril 1691, en faveur de ſon fils aîné, qu'il inſtitue pour héritier. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Avril 1674, *Marie de Bonys de Larnac*, d'une Famille noble du Languedoc, laquelle, par ſon teſtament du 27 Août 1699, inſtitua auſſi pour héritier JEAN, ſon fils aîné, qui ſuit.

X. JEAN, auſſi appelé JEAN-JACQUES DU GRAVIER, II° du nom, Ecuyer, Seigneur de la Golſe, Officier d'Artillerie, Brigadier des Armées du Roi en 1746, eſt mort à Anvers le 29 Août 1749, des ſuites des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège de Berg-op-Zoom. Il avoit épouſé, le 15 Novembre 1700, *Eliſabeth de Melet*, fille de *Jean-Jacques de Melet*, Ecuyer, d'une ancienne Famille noble de Guyenne, & de *Henri du Bois-de-la-Grèze*, dont:

XI. HENRI DU GRAVIER, Ecuyer, Seigneur de la Golſe & de la Cardonnie, né le 26, & baptiſé le 27 Octobre 1701, ancien Officier au Régiment de Normandie, qui rendit hommage, pour ſon fief de la Golſe, au Seigneur de Fumel-Monſégur, le 6 Août 1734. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Mars 1723, *Marguerite de Longueval*, d'une ancienne Famille noble, originaire du Dauphiné, aujourd'hui établie en Périgord, & fille d'*Arnaud de Longueval*, Ecuyer, Seigneur de Loquerie, & de *Françoiſe Buger*. Leurs enfans ſont:

1. JEAN-JACQUES, Chevalier, Capitaine au Régiment de Picardie, tué à la bataille de Rosbach, qui s'eſt donnée entre les François & les Pruſſiens, en Novembre 1757. Il avoit épouſé *Claire du Bois*, dont:

   JEAN-CHARLES-MARTIAL, élevé à l'Ecole-Royale-Militaire, & mort peu de tems après en être ſorti.

2. JEAN, qui ſuit;

3. Autre JEAN, rapporté après ſon frère;
4. FRANÇOIS, mentionné enſuite;
5. & 6. THÉRÈSE & MARIE;
7. MARIE-ROSE, femme de N... *du Til*, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, réſidant à Villeréal en Agénois;
8. Et MARIE-THÉRÈSE.

XII. JEAN DU GRAVIER, Chevalier, Seigneur de la Palangue & autres lieux, ancien Capitaine au Régiment de Guyenne, & Gouverneur pour le Roi de la ville de Tournon, en Agénois, s'eſt marié en 1755, & vit, en 1778, ſans enfans.

XII. JEAN DU GRAVIER, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Fages en Agénois, ancien Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis & Commandant pour le Roi dans la ville de Barèges, par brevet de ſurvivance, le 10 Septembre 1761, & titulaire depuis le 16 Avril 1767, appelé *le Chevalier* DU GRAVIER, troiſième fils d'HENRI, & de *Marguerite de Longueval*, a commencé ſes ſervices en 1745, dans le Corps-Royal d'Artillerie; a fait, depuis ce tems, toutes les Campagnes de Flandre, juſqu'à la paix; s'eſt trouvé à trois batailles, à deux chocs & à 12 ſièges; à reçu à celui du Fort Saint-Philippe à Port-Mahon, à l'âge de 24 ans, une bleſſure étonnante & cruelle d'un boulet de canon qui lui coupa un piquet qu'il avoit à la main, au moment qu'il le plantoit pour tirer l'épaulement d'une batterie, ce boulet paſſa entre le bras & le corps, & la commotion en fut ſi violente, qu'il reſta l'eſpace de 20 jours, ſans donner preſque ſigne de vie; il en a perdu l'uſage d'un bras, & eſt reſté accablé d'infirmités de cette bleſſure, ce qui l'a mis hors d'état de continuer ſes ſervices. Le Roi l'a récompenſé d'une penſion ſur le Tréſor-Royal, en conſidération de la manière diſtinguée avec laquelle il a ſervi à ce ſiège, *par ſes lumières & par ſa valeur*; ce ſont les termes exprimés dans la lettre d'avis écrite au Chevalier DU GRAVIER, par le feu Comte d'Argenſon, alors premier Miniſtre de la guerre, le 1er Septembre 1756. Il a épouſé, par articles du 1er Juillet 1765, *Jeanne-Louiſe-Arnaudine de Boſredon*, fille de *François*, IIe du nom, Seigneur de Beſſanes, Baron de la Tour en Agénois, & de *Marguerite-Jeanne-Chriſtine de Cadrieu*, dont ſont iſſus :

1. CHARLES-MARGUERITE, né le 15 Janvier 1770;
2. Et MARIE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 19 Décembre 1767.

XII. FRANÇOIS DU GRAVIER, Chevalier, Seigneur de la Golfe & de la Cardonnie, appelé *le Comte* DU GRAVIER, quatrième fils d'HENRI, & de *Marguerite de Longueval*, ancien Capitaine de la première Compagnie des Volontaires du Cap Tiberon, à Saint-Domingue, aujourd'hui Gouverneur pour le Roi de Villeneuve-d'Agen, Penne & Monflanquin en Agénois, a épouſé, par contrat accordé le 28 Mars 1773, célébration le 1er Avril ſuivant, en la Paroiſſe de Saint-Sulpice à Paris, *Marie-Armande Morin-de-Banneville*, d'une ancienne nobleſſe de Normandie, fille de *Nicolas-Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Banneville, Marquis de Pommainville, &c., & de *Marie-Louiſe-Armande de Heudey-de-Pommainville*. Voy. HEUDEY & MORIN.

Il y a encore une branche DU GRAVIER établie dans la Terre de Saint-Loup en Agénois, dont les ancêtres étoient Seigneurs de la Croſe & de Baſnègre en Périgord. Elle a pour auteur un des fils de RAYMOND, mentionné au degré V. Nous n'en pouvons rien dire, n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 boucles* ou *fermeaux d'or*, qui eſt MALET; *& aux 2 & 3 de gueules, au coq d'or, crêté & barbé de gueules; au chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*, qui eſt DU GRAVIER. Supports: *deux lions*. Couronne de Marquis.

GRAVIER DE VERGENNES, en Bourgogne. N... GRAVIER DE VERGENNES eut pour enfans :

JEAN, qui ſuit;
Et CHARLES GRAVIER, Comte DE VERGENNES & de Toulongeon, Baron d'Huchons & de Saint-Eugène, Seigneur de Bourdeaux & autres lieux, a été nommé en 1755 Ambaſſadeur du Roi, près la Porte-Ottomane; envoyé, en 1771, près le Roi de Suède en la même qualité; nommé, en 1774, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département des Affaires Etrangères, & Secrétaire des Ordres de Sa Majeſté.

JEAN GRAVIER, Marquis DE VERGENNES, Baron de Thénard, Seigneur d'Ormes, Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne, Ambaſſadeur du Roi en Suiſſe, qui a renouvelé, au nom de Sa Majeſté, le Traité d'alliance avec les Cantons Suiſſes à Soleure,

le jour de Saint-Louis, 25 Août 1777; il a été nommé, le 15 Octobre de ladite année, Ambaſſadeur en Portugal, puis Ambaſſadeur près de la République de Veniſe en 1778. Il eut pour fils :

CHARLES-BONAVENTURE GRAVIER, Marquis DE VERGENNES, Chevalier, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel en 1777, qui s'eſt marié, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 5 Juillet 1778, avec *Eliſabeth-Adélaïde-Françoiſe de Baſtard*, fille de *François*, Seigneur de la Fitte & Pominet, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, &c., & d'*Eliſabeth-Françoiſe de Parſeval*. Voyez BASTARD.

Les armes : *parti, au 1 de gueules, à 3 oiſeaux eſſorans d'argent, les 2 du chef affrontés; au 2 de gueules, à la croix d'argent, chargée d'un écuſſon d'azur, ſurchargé d'une fleur d'or (qu'on croit être un tournеſol), tigée & feuillée de ſinople.*

* GRAVILLE, Terre & Seigneurie ſituée entre le Hâvre-de-Grâce & Honfleur, laquelle a eu autrefois le titre de *Sirauté* ou *Sirerie*, & celui de *Baronnie*. Elle étoit poſſédée, dès le XIIe ſiècle, par la Maiſon de *Malet*, dans laquelle on trouve *Jean* V, Sire de *Graville*, Grand-Maître des Arbalêtriers, Grand-Pannetier & Grand-Fauconnier de France, qui fut le dernier mâle de la branche aînée de ſa Maiſon. Il ne laiſſa à ſa mort, arrivée l'an 1516, de *Marie de Balzac*, ſa femme, que cinq filles, dont l'aînée, *Louiſe Malet*, Dame de Graville, épouſa *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois. La Seigneurie de *Graville* fut acquiſe, dans la ſuite, par *Georges de Brancas*, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquiſat* en 1611. Il fut depuis créé Duc de *Villars-Brancas*, par Lettres de 1627, & mourut en 1657. Ce *Marquiſat* eſt aujourd'hui poſſédé par M. le Comte de *la Marche*.

* GRAVILLE. C'eſt une autre Terre avec titre de *Comté*, qui avoit paſſé, par alliance, dans la Maiſon de *Balzac*, & fut acquiſe, le 12 Juin 1680, par *Jean-Edouard de Pouſſemothe de l'Etoile*, qui obtint du Roi des Lettres de confirmation du titre de Comte de *Graville*, du mois d'Octobre 1685, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 20 Février 1688, & au Parlement le 31 Août 1689. Il eut de ſon mariage avec *Marie de la Grange-Trianon : Charles de Pouſſemothe de l'Étoile*, Comte de Graville, marié, le 24 Mai 1737, à *Catherine-Olive de la Salle*, remariée au Comte *de Talleyrand*, ayant, de ſon premier mari, un garçon & une fille. Voyez POUSSEMOTHE.

GRÉARD, Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 11 Septembre 1666. LOUIS GRÉARD, Avocat au Parlement de Rouen, obtint des Lettres de nobleſſe en 1664, à l'occaſion du mariage du Roi, au lieu de *Nicolas Thiaut*, ſon beau-père, qui étoit Greffier de l'Hôtel-de-Ville. (Voyez l'*Hiſt. de Rouen.*)

Les armes : d'*azur, au chevron de ſable, accompagné en chef de 2 croiſſans d'or, & en pointe d'un coq du même, crêté, barbé & membré de gueules.*

GRÉEN DE SAINT-MARSAULT : *parti au 1 de gueules, à 3 demi-vols d'or; au 2 de gueules, à 11 clochettes d'argent, bataillées de ſable*, 4, 4 & 3.

GRÉES (DES), en Bretagne : Maiſon noble & ancienne, qui a des alliances avec les principales Nobleſſes de la Province, & avec les premières Maiſons du Royaume de France. Elle a toujours été la ſeule de ſon nom. Pluſieurs Auteurs penſent qu'elle tire ſon origine de JEAN DES GRÉES, qui fut un des Généraux qu'HENRI, Roi d'Angleterre, envoya en 1234 au ſecours de Pierre, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne; & d'autres ont prétendu qu'elle deſcendoit d'un Sire DES GRÉES, Baron Ecoſſois, dont le deſcendant de l'aîné, qui étoit reſté en Ecoſſe, vint en Ambaſſade, en 1444, auprès du Duc de Bretagne. Quoi qu'il en ſoit de ces différentes opinions, il eſt prouvé que

I. MARIN DES GRÉES, attaché au Connétable du Gueſclin, par l'eſtime & par le ſang, ſuivit toujours ſon ſort, & abandonna même le ſervice du Duc de Bretagne, ſon Souverain, pour paſſer à celui du Roi de France. Il ſe trouva, en qualité d'*Ecuyer*, au ſiège de Breſt, ſous les ordres de ce Connétable, ſuivant la montre de Guillaume, Châtelain de Beauvais, du 1er Juin 1375, rapportée par D. Morice, dans ſon *Hiſtoire de Bretagne*, tom. II, pag. 65. Il eut pour fils :

II. BERTHIEU DES GRÉES, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, &c., chef des nom & armes de ſa Maiſon, lequel eut :

1. Jean, qui laiſſa
   Jeanne, laquelle tranſigea avec ſes oncles le 2 Décembre 1439.
2. Laurent, qui ſuit;
3. Et Geoffroy, Seigneur de la Ville-Rion, qui épouſa *Alliette de Bellouan*, d'une des bonnes & illuſtres Maiſons de la Province, dont :
   1. Jean, qui eut une fille, nommée
      Jeannette, qui, ſuivant un acte du 2 Février 1476, partagea la ſucceſſion de ſon aïeul, avec *Grégoire de la Freſnaye*, ſon couſin germain, le 7 Octobre 1515, & fut mariée dans la Maiſon *du Boiſgueheneuc*, ainſi qu'il eſt prouvé par l'énumération des Fiefs nobles de la Paroiſſe d'Augan, faite en 1530.
   2. Et Jeanne, qui s'eſt mariée, à *Payen*, Seigneur *de la Freſnays*, dont poſtérité. Voyez FRESNAYS (de la).

III. Laurent des Grées hérita collatéralement de Jeanne, ſa nièce, fille de ſon frère aîné; & lors de la réformation de 1450, il prouva, conjointement avec Geoffroy, ſon frère, une *Nobleſſe d'ancienne extraction*. Il eut pour fils unique :

IV. Jean des Grées, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, de Boſquidis, &c., qui rendit aveu, au Seigneur de Maleſtroit, de la Terre de la Touraille, le 22 Novembre 1453, & porta long-tems les armes pour ſon Prince, comme il ſe vérifie par deux Extraits de la Chambre des Comptes de 1483. Il fut père de

V. Guillaume des Grées, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c., qui rendit aveu, le 16 Mai 1506, de la Terre de la Touraille, & lors de la réformation de la Nobleſſe en 1513, ſous la Paroiſſe d'Augan, il prouva une *Nobleſſe d'ancienne extraction*. Il épouſa *Alienette de Trieuc*, héritière & la dernière d'une Maiſon auſſi ancienne qu'illuſtre, qui a donné 2 Chambellans & 5 Ecuyers aux Ducs de Bretagne. De ce mariage vint :

VI. Prégent des Grées, Chevalier, Seigneur des ſuſdites Terres, qui, lors de la réformation des fouages de la Paroiſſe d'Augan, faite en 1530, fut déclaré que ſes prédéceſſeurs étoient *Nobles, de tems immémorial, & qu'ils poſſédoient de grandes richeſſes*. Il eut de N....., ſon épouſe :

VII. Jean des Grées, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Touraille, de Boſquidis & de Brambro, qui épouſa *Jeanne de Guerguy*, héritière d'une ancienne Maiſon de ce nom, dont le père étoit Conſeiller du Duc de Bretagne, laquelle lui apporta en dot les Terres de Guerguy & du Gaffre. Il en eut pour fils unique :

VIII. Julien des Grées, Chevalier, Seigneur dudit lieu, du Gaffre, de la Touraille, de Boſquidis, de Brambo, de Guerguy, &c., qui rendit aveu deſdites Terres à la Chambre des Comptes de Bretagne, le 21 Janvier 1579, comme *héritier principal & noble* de ſes père & mère, & de Prégent des Grées, ſon aïeul. Il ne ceſſa de porter les armes avec ſes deux fils, pour les Rois Charles IX, Henri III & Henri IV, & ils ſe firent tellement connoître par leur bravoure, que les Ligueurs, qui conſidéroient beaucoup d'ailleurs leur Maiſon, firent tout leur poſſible pour les attirer dans leur parti; mais ils refuſèrent tous les avantages qu'on leur propoſa, & rien ne fut capable d'ébranler leur fidélité. Leur refus indigna les Ligueurs, qui abattirent les Maiſons du Gaffre, de Boſquidis, de Guerguy, & partie de celle de la Touraille, dont ils raſèrent les bois, pillèrent les meubles, & brûlèrent ou enlevèrent les archives. Julien, ſenſible à ces pertes, & dont la ſanté chancelante avoit été dérangée par les fatigues de la guerre, finit ſa longue carrière après 10 ans de langueurs; & ſes fils continuèrent de ſervir leur Roi & la Patrie. Il avoit épouſé, en 1560, *Marie de Quejeau*, Dame dudit lieu, qui lui apporta en dot, avec la Terre de ſon nom, celles de Leſné & du Higno. Il laiſſa :

1. Jean, appelé *le Vicomte de Grées*, qui porta ſon zèle pour ſon Maître, juſqu'à faire pour ſon ſervice des dépenſes exceſſives, qui l'obligèrent, dans la ſuite de vendre pluſieurs de ſes Terres, & lui acquirent le ſurnom de *Prodigue*; mais ſe voyant ſans enfans, il fit démiſſion du reſte de ſes biens à Nicolas, ſon frère;
2. Nicolas, qui ſuit;
3. Et N... des Grées, mariée au Seigneur *de la Porte*, qui fit interdire Jean des Grées, ſon beau-frère, & obtint un ordre du Roi pour gérer ſes biens.

IX. Nicolas des Grées, Chef des nom & armes depuis la démiſſion de ſon frère aîné, Chevalier, Seigneur des Grées, de la Vallée, de la Noë, de Leſné, de la Galiotais, &c., mourut en 1627. Il épouſa, par contrat du 24 Mars 1607, *Charlotte d'Angoulvent*, fille

unique & héritière de *Julien*, & de *Louiſe le Foreſtier*, dont il eut :

X. Jean des Grées, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Vallée, de la Galiotais, de la Noë, de Leſné, de la Griponnière, &c., qui, ayant perdu ſon père fort jeune, reſta ſous la tutelle de Mathurin de Roſmadec, Seigneur de Saint-Jouan, Baron de Guère, ſuivant une ſentence de la Juridiction de Bécherel, du 11 Septembre 1628, & mourut en 1635. Il épouſa *Marie Avril*, Dame du Loû, que ſa ſœur partagea le 21 Juillet 1639, & qui eut la tutelle de ſes enfans, par autoriſation de ſon ſecond mari, ſuivant une tranſaction du 12 Mai 1662; elle ſe remaria au Seigneur *du Breuil*. Elle étoit ſœur cadette de *Gillette Avril*, femme de *Jean de Coſcal*, Seigneur de Timadeuc, de Harlay & de la Touche, ſans enfans, & fille de *Pierre Avril*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Loû, & de *Jeanne de Bréhan*, fille aînée de Bertrand, Seigneur de Glécoët & de Catichan, & de *Marguerite de Coëtlogon*. Jean des Grées eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit;
2. Jeanne, qui épouſa, 1° *Pierre Picaud*, Seigneur de Morgant, fils puîné de *Pierre*, Seigneur de Quéhéon, & d'*Anne Rogier de Crévy*, ſuivant une ſentence de la Juridiction de Bécherel, du 7 Mai 1655. Elle fut tutrice de ſon fils & de ſa fille; & 2° le Seigneur de *la Villeneuve*, qui ne put obtenir la tutelle des enfans de ſa femme, qui fut déférée au Seigneur de Quéhéon, leur aïeul, par jugement de la Cour de Ploërmel du 22 Novembre 1670, vérifié au Parlement de Reims, le 27 Juillet 1671;
3. Et Marguerite, morte ſans hoirs.

XI. Jean des Grées, IVe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Loû, par la démiſſion que lui fit de tous ſes biens *Gillette Avril*, Douairière de Timadeuc, ſa tante maternelle, par acte paſſé devant *Clouet*, Notaire de Gaël, le 1er Mars 1656, & connu ſous le nom de *Comte des Grées*, mourut en Juillet 1665; il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Cheſnel*, Notaire Royal à Rennes, le 8 Mai 1659, *Anne Judes du Bochet*, remariée à *Pierre du Bouexic*, Chevalier, Seigneur de Launay, dont *Louis*, mort jeune; elle étoit fille de *Guillaume Judes*, Seigneur du Bochet & de la Herbelinaye, Ecuyer. Il eut un fils unique, qui ſuit :

XII. Jean-Mathurin des Grées, Chevalier, Seigneur dudit lieu, du Loû, de Quergo, de Leſné, &c., connu ſous le nom de *Comte du Loû*, dont la tutelle ſe fit par la Juridiction de Mauron, le 12 Septembre 1665, prit poſſeſſion, le 9 Juin 1688, de la Chapelle fondée par les *Angoulvent*, ſes aïeux, dans l'Egliſe des Dominicains de Dinan; il épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Taron*, Notaire Royal à Mauron, le 27 Novembre 1689, *Anne-Marguerite Hervy*, dite *Mademoiſelle du Pleſſis*, ſœur cadette de N... *Hervy*, Dame du Pleſſis, femme de *Jean-Baptiſte de Racinoux*, Seigneur de la Hazardais dont poſtérité; & 2° par contrat paſſé devant *Sorel*, Notaire Royal à Ploërmel, le 6 Février 1723, *Marie-Suſanne de Saint-Malon*; il eut du premier lit :

1. Jean-Hyacinthe, mort ſans hoirs, en Novembre 1723;
2. Bertrand-Marie, qui ſuit;
3. Marie-Madeleine, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *Geffroy*, Notaire Royal & Apoſtolique à Ploërmel, le 29 Juillet 1715, dont la célébration ſe fit le lendemain en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Liry, *Thomas-François le Douaren*, Chevalier, Seigneur de Lemo, la Tieulais, &c., dont poſtérité. Voyez DOUAREN (le).

Et du ſecond lit vint :

4. Et Alexandre-Auguste-Jean, Seigneur de Leſné, qui a ſervi dans le Régiment de la Marche, & qui a été réformé à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.

XIII. Bertrand-Marie des Grées, Seigneur dudit lieu, connu ſous le nom de *Comte des Grées*, baptiſé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Liry, Evêché de Saint-Malo, le 23 Octobre 1695, après avoir porté longtems les armes dans les Cadets, & dans le Régiment des Bombardiers, s'eſt retiré du ſervice. Il a épouſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Paterne, à Vannes, le 23 Août 1724, *Julienne le Malliaud*, dont il a eu :

1. Jacques-Bertrand-Colomban, appelé *le Comte des Grées*, né le 17 Novembre 1724;
2. Et Jean-Marie-Bertrand, dit *le Vicomte des Grées*, né le 6 Février 1727, Capitaine d'Infanterie, qui s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy & de Rocaux, aux ſièges de Tournay, Gand, l'Ecluſe, Maëſtricht, & aux principales affaires de la dernière guerre.

Cette Maiſon, ſuivant l'Arrêt du 16 Mars 1669, rendu par la Chambre établie par S. M. pour la réformation de la Nobleſſe de

Bretagne, porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'hermines, accompagnée de 3 étoiles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* (Mémoire envoyé, dûment certifié véritable.)

GRÉGOIRE DE SAINT-SAUVEUR, Evêché de Mende. VITAL-AUGUSTE DE GRÉGOIRE, Marquis de Nozières, Colonel du Régiment de Flandre, Brigadier en 1762, s'eſt marié avec *Marie-Françoiſe Terray de Roſières*, fille de *Pierre*, Seigneur de Roſières, Procureur-Général à la Cour des Aides, & de *Renée-Félicité le Nain*.

* GREISCHE ou GREISCH, Famille noble & ancienne, originaire du Duché de Luxembourg, qui tire ſon nom de la Terre & Seigneurie de GREISCHE, ſituée à trois lieues de la ville de Luxembourg. Elle eſt établie en Lorraine depuis plus de 200 ans. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt HUGUES DE GREISCHE, qui ſigna, avec pluſieurs Chevaliers, à une Charte de l'an 1204, par laquelle SIMON, Duc de Lorraine, confirma la dotation du Prieuré de Châtenois; mais la filiation ſuivie ne commence qu'à

I. JEAN, Seigneur DE GREISCHE, Ier du nom, Chevalier, Capitaine & Gouverneur d'Arlon, marié, en 1483, à *Catherine de la Rochette*, avec laquelle il fut inhumé dans l'Egliſe d'Arlon, où l'on voit leur tombeau. De ce mariage vint :

II. NICOLAS, Seigneur DE GREISCHE, Beuvange, Zélanges, Rode & Kéliny, qui fut créé Procureur-Général du Conſeil Souverain de Luxembourg, par Diplôme de l'Empereur CHARLES-QUINT, du 19 Novembre 1524. Il rendit de ſi grands ſervices à ce Prince, notamment pendant le ſiège de Metz, que pour le récompenſer, il le créa *Chevalier* par Diplôme du 22 Avril 1546. Il teſta le 10 Février 1549, & mourut peu de tems après. Il avoit épouſé *Jeanne le Veſtu*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Receveur de S. M. I. à Marville, & de *Catherine Pérard-de-Marville*. Elle prit une ſeconde alliance, par contrat du 2 Juin 1551, avec *Dominique Champenois-de-Nogent*, Seigneur de Neuvelotte, Biffontaine & Leſpolière, Miniſtre d'Etat du Duc de Lorraine. De ſon premier lit elle eut :

III. NICOLAS DE GREISCHE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Beuvange & Zélanges, qui épouſa, par contrat du 2 Juin 1551, *Anne de Nogent*, fille de ſon ſecond mari, & de *Madeleine de Gircourt*, ſa première femme. De cette alliance vinrent :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. MADELEINE, Dame de Bellefontaine, mariée à *Nicolas de Fraiſne*, Ecuyer, Seigneur de Beaufort & Villotte ;
3. Et JEANNE, femme, 1° de *Gérard de Fraiſne*, Ecuyer, Seigneur de Beaufort & de la Vallée ; & 2° de *Joſeph d'Avey*, Ecuyer, Seigneur de Véroncourt.

IV. NICOLAS DE GREISCHE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Biffontaine & Leſpolière, épouſa, par contrat du 17 Septembre 1595, *Marie d'Einville*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Blainville, Guéblange, Dombasles, Moncel-ſur-Seille, Sorbey, Craincourt & Jallaucourt, & de *Marie de Vigneulle-du-Sart*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. CLAUDE, auteur de la troiſième branche rapportée ci-après ;
3. Et MARIE, alliée, 1° à *Guillaume du Pleſſis*, Seigneur dudit lieu, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & Sergent-Général en l'armée du Comte de Mansfeld ; & 2° par contrat du 11 Septembre 1623, à *Anchelin d'Eſtratte*, Seigneur de Beauregard, Fléville, Rioville, Pintheville, Bouzey, Iſermont, & Champlon.

V. JEAN DE GREISCHE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Biffontaine, Leſpolière, Craincourt en partie, & Moncheux, épouſa, par contrat du 15 Juillet 1619, ſa couſine maternelle, *Louiſe de Condé*, fille de *Louis*, Seigneur de Clévant & Sivry, & de *Philippe de Remicourt*, Dame en partie de Craincourt. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et CLAUDE, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

VI. JEAN DE GREISCHE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Biffontaine, Leſpolière, & de Craincourt, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Couvanges, mort le 9 Décembre 1693, âgé de 75 ans, avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1649, ſa couſine germaine, *Anne de Condé*, fille unique de *Jean-François*, Seigneur de Clévant & Sivry, & d'*Anne de Leſcuyer-de-Vernouillet*, ſa première femme. Elle étoit ſœur conſanguine de *Marguerite-Angélique de Condé*, Chanoineſſe de Bouxières, puis mariée à *Joſeph*, Comte *de Bouzey*, dont elle eut : *Marguerite-Antoinette de Bouzey*, femme de

manuqu 793 - 800

qualification de *nobiliſſimus & ſplendidus Vir*. Il eut pour fils :

MAURICE DE GRENUT, qui remplit également les premières dignités militaires ; il lui fut décerné une épitaphe dans l'Egliſe de Sainte-Marie à Utrecht, en ces termes : *Illuſtri ac nobiliſſimo Viro* MAURITIO DE GRENUT, *Equiti, Peditum Prætori, & viviarum Legionum ac militaris Ærarii Præſidi, Gando-Vincis, vicinorumque Caſtellorum Præfecto, cujus parens, avus, proavus, Equites, Ordinum Ductores, Tribuni Legionum, præfecti fuêre, atque ſub auſpiciis Omnipotentis ab ipſis contra Reges Hiſpaniæ, belli initiis ſtipendia fecerunt, & pro ſalute Patriæ devoverunt, præclarèque de Republicâ ſunt meriti. Obiit XI, Martis* 1667, *ætatis* 49.

La branche retirée en Hollande s'éteignit en lui, n'ayant laiſſé que des filles, entr'autres :

MARIE, qui porta les biens paternels & la Seigneurie de Sermer à *Adam*, Baron de *Lockhorſt-Schonauwen*, ſon époux, Colonel de Cavalerie, & Député pour les Seigneurs nobles aux Etats-Généraux.

TROISIÈME BRANCHE.
Premier Rameau, éteint.

JEAN DE GRENUT eut de *Marie de Freſne* un fils puîné, nommé *Lupart*, Homme d'armes au ſervice de l'Empereur MAXIMILIEN ; il fut bleſſé au ſiège de Nancy, & avoit épouſé *Jeanne de Priès*, dont un fils,

JEAN DE GRENUT, Sieur d'Extrewales-Marſi, ſecond Prévôt de Tournay, Lieutenant du Comte d'Egmont, qui épouſa *Madeleine de Nieulles*, & eut pluſieurs fils dans le Militaire & l'Egliſe, dont entr'autres :

GILLES, qui ſuit ;
Et CHARLES, Seigneur du Fay, qui fut tué, en 1557, à Saint-Quentin.

GILLES DE GRENUT, l'aîné de tous, Conſeiller de l'Empereur CHARLES V, ſon Lieutenant & Prévôt de Tournay, obtint en Novembre 1553 des Lettres de confirmation & reconnoiſſance de nobleſſe, données à Bruxelles, ſpécialement exemptées de tous frais d'enregiſtrement & entérinement. Il mourut en 1556, ayant épouſé 1° N..... *de Preys* ; & 2° *Jeanne de Landas* ; il eut entr'autres enfans :

JEAN, qui ſuit ;
SIMON, auteur du ſecond rameau, rapporté ci-après ;
Et MICHEL, chef du troiſième rameau, mentionné enſuite.

JEAN DE GRENUT, né en 1529, Seigneur de Marck, Rumignies, Romont, Grand-Bailli d'épée à Solre & Molembais, Lieutenant pour le Roi PHILIPPE des Ville & Château d'Ath, Gentilhomme du Roi, Grand-Prévôt de Tournay, fut créé Chevalier de la propre main de Sa Majeſté en 1559, & obtint des Lettres de Chevalerie le 1er Août ; il eſt qualifié de Meſſire dans tous les actes, & par les Auteurs contemporains ; il eut de *Madeleine de Witthem* :

GEORGES, qui ſuit ;
Et quatre autres fils, qui périrent dans les guerres civiles, revêtus de grades diſtingués.

GEORGES DE GRENUT, Chevalier, Lieutenant des Ville & Château d'Ath, épouſa *Agnès de Watripont* ; il reſta attaché à la Religion Romaine, & eut pour fils :

LOUIS DE GRENUT, né en 1590, qui ſe fit Moine en 1609 ; il eut des ſœurs qui portèrent les biens de ſa famille en diverſes Maiſons. En lui s'éteignit le premier rameau de la troiſième branche.

Second Rameau, éteint.

SIMON DE GRENUT, Chevalier, fils de GILLES, né en 1538, Seigneur du Fay, de la Tour, Grand-Prévôt de Tournay, fut créé Chevalier de la main de l'Archiduc Albert en 1600, & mourut en 1609. Il eut de *Jeanne des Eſpringales*, ſon épouſe, quatre fils :

CHARLES, qui ſuit ;
N..... DE GRENUT, qui prit les Ordres Sacrés ;
N..... & N..... DE GRENUT, qui prirent le parti des armes, & furent tués au célèbre ſiège d'Oſtende.

CHARLES DE GRENUT eſt le ſeul fils de SIMON qui lui ait ſurvécu ; il étoit né en 1575, & avoit épouſé 1° *Marguerite de Baſſerode* ; & 2° *Marie de Gomer de Fleſquières* ; il mourut ſans enfans mâles, & en lui s'éteignit le ſecond rameau de la troiſième branche.

Troisième Rameau, subsistant seul aujourd'hui.

MICHEL DE GRENUT, fils de GILLES, né en 1534, fut mêlé dans les troubles des Pays-Bas en 1567 ; il étoit attaché au Comte d'Egmont, après la mort duquel il fut obligé de quitter ſa patrie ; il vint en France & ſervit ſous l'Amiral de Coligny & le Prince de Con-

dé, dans toutes les guerres civiles; il étoit Chef d'une Compagnie de 200 Reîtres dans le Corps du Comte de Schomberg, & fut tué à la bataille d'Ivry en 1590. Il avoit été marié en Flandre, & eut pour fils :

CLAUDE DE GRENUT, qui ſe retira en Suiſſe dans le pays de Vaud, puis à Genève, où ſa poſtérité ſubſiſte aujourd'hui. Il eut :

FRANÇOIS DE GRENUT, qui fut employé dans pluſieurs occaſions par l'Empereur FERDINAND III, & par le Roi d'Eſpagne; il rendit pluſieurs ſervices diſtingués dans la fameuſe guerre de 30 ans, pour récompenſe deſquels il obtint de l'Empereur en 1647 une reconnoiſſance de la nobleſſe de ſa Famille dans tout l'Empire, & une conceſſion particulière d'armoiries pour joindre à celles qu'il portoit déjà. Il étoit Membre du Conſeil des Deux-Cents de la République de Genève; il avoit épouſé *Roſe Auſſet*, & eut pour enfans :

1. JONAS, Capitaine de 200 hommes levés pour lui par ſon père dans les troupes Suiſſes en 1642, & mort au ſervice ;
2. JACOB, Lieutenant-Colonel en Hollande, mort au ſervice ;
3. & 4. MICHEL & LOUIS, tués au ſiège de Candie ;
5. JACQUES, qui ſuit;
6. Et THÉODORE, qui ſera rapporté après ſon aîné.

JACQUES DE GRENUT, Sénateur & premier Syndic à Genève, qui remplit longtems les premiers emplois de la Magiſtrature, avoit épouſé *Sara de Leck*, d'une Famille ancienne & anoblie en 1520 par l'Empereur CHARLES V; il eut pour enfans :

1. ODET, Capitaine de 200 hommes dans les troupes Suiſſes, mort à Saint-Venant en 1670 ;
2. JACOB, auſſi Capitaine en France, mort Lieutenant-Colonel au ſiège de Landau en 1713 ;
3. PIERRE, Capitaine aux Gardes-Suiſſes, puis Colonel au Régiment Suiſſe de Surbek, propriétaire de 400 hommes, Brigadier des Armées du Roi, & célèbre dans ſon tems par la diſtinction de ſes ſervices ;
4. Et THÉODORE, Colonel en Hollande, tué au ſiège de Nerwinde en 1693, aucun des fils de JACQUES n'a laiſſé de poſtérité.

THÉODORE DE GRENUT, fils de FRANÇOIS, remplit auſſi à Genève les premiers emplois de la Magiſtrature, & fut Syndic après la mort de JACQUES, ſon frère; il épouſa *Roſe Lullin*, dont entr'autres enfans :

GABRIEL DE GRENUT, né en 1672, lequel ſuccéda à ſon père dans les emplois de la Magiſtrature, & remplit les premières dignités de l'Etat, il épouſa *Anne Perrachon*, d'une famille noble du Dauphiné, & eut pour fils :

1. PIERRE, né en 1705, Membre du Conſeil des Deux-Cents, lequel a un fils, nommé
   GABRIEL, né en 1738, & qui a rempli divers emplois de Magiſtrature.
2. THÉODORE, né en 1706, Membre du Conſeil des Deux-Cents, qui a un fils, nommé
   JEAN-LOUIS, né en 1750.
3. JEAN-GABRIEL, né en 1709, Colonel d'Infanterie, ancien Commandant de bataillon au Régiment Suiſſe de Senner, Chevalier de l'Ordre du Mérite, lequel a épouſé *Frédérique d'Armand d'Eſmond de Châteauvieux*, d'une ancienne Famille noble, réfugiée de France, & a un fils, nommé
   JACQUES, né en 1751.
4. Et JEAN-LOUIS, né en 1711, ci-devant Capitaine au Régiment Suiſſe de Béſenval, retiré en 1746 après la mort de ſon père, auquel il a ſuccédé dans les emplois de la Magiſtrature, Conſeiller d'Etat, puis Syndic à Genève ; il a épouſé *Catherine-Françoiſe de Calendrine*, d'une ancienne Famille noble, réfugiée de Lucques, & a pour fils
   JEAN-FERDINAND, né en 1752, & Capitaine d'Infanterie au ſervice du Roi, dans le Régiment Suiſſe de Diesbach.

Cette Famille reconnue noble par l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Roi d'Angleterre, a été également confirmée dans ſa Nobleſſe d'une manière ſolennelle par la Déclaration du Roi du 26 Janvier 1712, expédiée en faveur de PIERRE DE GRENUT, Brigadier des Armées du Roi, & de GABRIEL, premier Syndic de la République de Genève, qui dès lors ont été inſcrits dans le Catalogue de la Nobleſſe naturaliſée, dépoſé au Conſeil du Roi, & envoyé aux Cours Souveraines du Royaume. La Famille GRENUT, qui poſſède des fonds ſur terre de France, eſt admiſe aux Aſſemblées des Etats de la Nobleſſe du Pays de Gex, qui avoiſine la République de Genève.

Cette ancienne Famille a fourni pluſieurs Chevaliers de Malte & des Chanoines & Chanoineſſes dans pluſieurs Abbayes nobles des Pays-Bas, ainſi qu'un nombre conſidérable de perſonnes diſtinguées dans l'Epée, la Robe & l'Egliſe ; elle a contracté des alliances avec les Maiſons de *Nieulles*, *Nintes*, *Aſſignies*, *la Hamaide*, *Lalaing*, *Priès*, *Witthem*,

Landas, Gommer, &c.; &, depuis l'an 1568, époque de la ſéparation de ſes branches, celles qui ſe ſont réfugiées en Hollande & en Suiſſe ont également rempli des emplois diſtingués, & contracté des alliances nobles. La branche de Genève eſt alliée aux Maiſons de *Coulanges, Treffort, Varax*; & par *Marie de Perrachon*, elle a de l'affinité avec celles de *Briord, Montferrand, Urre, Monteynard, Gaſſaud, Varennes*, &c. Cette branche conſerve pluſieurs titres & lettres des Comtes de Soiſſons; Ducs du Maine; Princes de Dombes; Comtes d'Eu; de pluſieurs Maréchaux de France; des Miniſtres du Roi & des Princes Etrangers, qui prouvent ſes ſervices, l'état qu'on a toujours fait de ſon nom, & la conſidération dont elle a joui, ſoit dans ſa patrie, ſoit dans les pays où elle a rempli des emplois civils ou militaires. (Voyez *Hiſtoire du Tournaiſis; Hiſtoire de Cambrai; Hiſtoire dès Guerres de Hollande; Nobiliaire des Pays-Bas*, & *Supplément; Juriſprudentia heroïca; Hiſtoire militaire des Suiſſes*, par M. de Zurlauben.)

Les armes : *parti mi-coupé, au 1 d'azur, à 3 épis de blé d'or; au 2 d'argent, au ſerpent locré de gueules, armé d'or; au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon d'or; au 3 de gueules, au chevron courbé d'or, ayant en chef 2 lions affrontés d'argent, & en pointe un cœur d'argent, d'où ſort une branche de mai.* Cimier : *un caſque ſurmonté d'une couronne d'or, à 4 fleurons.* Deviſe : O DIEU! TU ME VOIS, GRENUT!

* GRÉOUX, en Provence, Diocèſe de Riez : Terre & Seigneurie qui avoit paſſé de la Maiſon de *Trans* dans celle de *Glandevès*, vers l'an 1379. Elle ſortit de celle-ci dans le dernier ſiècle, & fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Septembre 1702, en faveur de *Jérôme d'Audiffret*, Secrétaire du Roi, Lieutenant de l'Amirauté à Marſeille. Cette Terre appartient à préſent à *Jean-Paul de Clapiers*, connu ſous le nom de Cabris. Voyez CLAPIERS.

* GRESOLLES, Terre & Seigneurie dans le Forez, érigée en *Comté*, & poſſédée par ceux dunom de *Gayardon de Greſolles*, depuis environ leur établiſſement dans cette Province. Voyez GAYARDON DE GRESOLLES.

* GRÈVE (LA), en Poitou, Diocèſe de Lu-

çon : Terre & Seigneurie érigée en *Comté* en faveur de *Louis Servin*, Conſeiller au Parlement de Paris, par Lettres du mois d'Août 1653, & enregiſtrées audit Parlement le 5 Septembre ſuivant.

* GRÉZIEU, dans le Lyonnois : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du 3 Novembre 1650, en faveur de *Jean de Gangnières*, Seigneur de Grézieu, & par d'autres Lettres du mois de Décembre 1656, en *Comté*, leſquelles furent enregiſtrées le 20 Janvier 1662.

* GRIBOVAL, Terre & Seigneurie en Picardie, portée en mariage, l'an 1440, à JEAN DE GROUCHES, Ier du nom, dit *le Bègue*, père d'HUBERT DE GROUCHES, Seigneur de Grouches & de Griboval, Grand-Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XI, lequel épouſa, en 1458, *Jeanne de Wambrouck*. Ce fut en faveur d'AUGUSTIN DE GROUCHES, fils de JEAN, IIe du nom, Baron de Cramayel, de Chépy & de Huppy, & de *Marie de Fontaines-Ramburelles*, que les Seigneuries de *Griboval, St.-Maxent, Gibaut* & de *Trempes*, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Griboval*, par Lettres du mois de Mai 1681, regiſtrées au Parlement le 31 Août 1682, & en la Chambre des Comptes le 29 Août 1685. Voy. GROUCHES DE CHÉPY.

GRIEU, en Normandie, Election de Liſieux : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Décembre 1670, & de laquelle étoit FRANÇOIS-CHARLES-ALEXANDRE DE GRIEU, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ci-devant Commandeur des Commanderies de Caſtres & de Saint-Maurice, Procureur-Général & Receveur du même Ordre au Grand-Prieuré de France, mort à Paris en Novembre 1769, dans l'Abbaye de Saint-Victor. (*Mercure de France* de Décembre 1769, p. 236.)

Les armes : *de ſable, à 3 grues d'argent, tenant chacune une vigilance d'or.*

GRIEU, même Province : *d'argent, à 3 grues de ſable, 2 & 1.*

GRIFFON, Famille noble & ancienne, de Bologne en Italie, où elle occupe les premières places. MATHIEU DE GRIFFON fut envoyé, par ſes compatriotes, à Florence, en qualité d'Ambaſſadeur, en 1401, quand Bo-

logne fut rendue à l'Eglise Romaine; le Légat le prit en 1408, pour l'un de ses Conseillers.

* GRIGNAN, Terre & Seigneurie, l'une des plus belles & des plus considérables de la Provence, & ancienne Baronnie, aujourd'hui érigée en *Comté,* qui fut long-tems possédée par des Seigneurs du nom d'*Adhémar,* Seigneurs aussi de Monteil & de Montélimar. Ces Seigneurs se maintinrent longues années dans l'indépendance, mais en 1164 Gérard ou Géraud Adhémar se soumit volontairement à Raymond-Bérenger, *le jeune,* Comte de Provence, qui, de son côté, conserva à Géraud le pouvoir de faire battre monnoie, & quelques autres droits de Souveraineté. Un autre Adhémar fit hommage, en 1257, à la Comtesse Béatrix, femme de Charles Ier, Comte d'Anjou, aux mêmes conditions que les Seigneurs de *Grignan,* ses prédécesseurs, l'avoient fait au Comte de Provence depuis Raymond-Bérenger, *le jeune.* De Géraud Adhémar descendoit Louis Adhémar de Monteil, Baron de Grignan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général pour Sa Majesté en Provence, en faveur duquel cette Baronnie fut érigée en *Comté,* avec *Juridiction d'Appeau,* par Lettres du mois de Juin 1558, enregistrées la même année au Parlement de Provence. Ce Seigneur étant mort sans postérité, le Comté de *Grignan* passa à son neveu, *Gaspard de Castellane,* fils de sa sœur, Blanche d'Adhémar, lequel prit le nom & les armes d'Adhémar. Son fils *Louis,* Chevalier des Ordres du Roi, fut aïeul de *François,* Archevêque d'Arles, Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1661, & de *Louis-François,* Comte de *Grignan,* dont le petit-fils, *François,* reçut le Collier des Ordres en 1688, & fut père de *Louis-Provence,* Comte de *Grignan,* dont la mort, arrivée en 1704, sans laisser d'enfans, fit tomber le Comté de *Grignan* à ses sœurs, *Françoise-Julie* & *Pauline Adhémar de Monteil-de-Grignan;* la première étoit mariée à *Henri-Emmanuel Hurault,* Marquis de Vibraye, & la seconde à *Louis,* Marquis *de Simiane.* Elles vendirent ce *Comté* pour payer les créanciers de leur Maison, & il fut acquis par *Jean-Baptiste de Félix,* IIe du nom, Marquis de Muy, Commandant en Provence, &c., mort en 176... Voyez FÉLIX.

GRIGNAN, en Provence : Famille maintenue dans sa noblesse par les Commissaires députés par Sa Majesté, pour la vérification des titres de Noblesse, l'an 1667.

I. Raymond de Grignan, Damoiseau, quitta le lieu qui porte son nom, & vint s'établir à Mondragon l'an 1326. Il eut pour fils :

II. Pons de Grignan, Ier du nom, lequel fut père de

III. Adhémar de Grignan, Seigneur en partie de Mondragon, qui eut de sa femme,

IV. Pons de Grignan, IIe du nom, lequel testa le 13 Août 1439. Il fut marié à *Garsende de la Roque,* de laquelle vinrent :

1. Pierre, qui suit;
2. Et Bérengère, mariée à *Claude d'Arnaud,* Seigneur de la Batie, l'an 1455.

V. Pierre de Grignan, Co-Seigneur de Mondragon, eut de son mariage, contracté le 2 Septembre 1438 :

VI. Elzéar de Grignan, qui s'allia, le 15 Mai 1471, avec *Anne de Venasque,* dont :

VII. Guillaume de Grignan, lequel testa le 31 Août 1521. Il avoit épousé, en 1507, *Honorade d'Isnard,* fille de *Colin,* de la ville de Carpentras, & de *Gabrielle de Vincent,* Dame de Brantes, dont :

VIII. Adhémar de Grignan, IIe du nom, qui fit hommage à l'Archevêque d'Arles, Prince de Mondragon, de la partie de cette Terre qu'il possédoit, le 15 Janvier 1536. Il épousa, par contrat du 29 Juillet 1540, *Gabrielle de Cabrières,* des Seigneurs de *Pouzillac* en Languedoc, & en eut :

IX. Jean de Grignan, qui s'est marié, le 29 Janvier 1572, avec *Jeanne de Crapone,* fille & héritière de noble *Frédéric de Crapone,* de la ville de Salon, & de noble *Claire de la Coste,* de la ville de Montpellier. Elle étoit nièce germaine du fameux *Adam de Crapone,* auteur du Canal qui traverse les terres de la Roque & de Salon. Ils eurent :

1. Paul, qui suit;
2. Balthazar, dont on ignore la destinée;
3. Et Claire, femme de *César de Nostradamus,* Historien de Provence.

X. Paul de Grignan, Ier du nom, fit son testament le 15 Novembre 1638, devant *Teissier,* Notaire à Salon, & laissa de son mariage avec *Catherine d'Isnard :*

1. Jean-François, qui suit;
2. Et Balthazar, reçu Chevalier de Malte le 9 Août 1633.

XI. Jean-François de Grignan épouſa *Anne de Barcilon*, des Seigneurs de *Mauvans*, & en eut:

1. Paul, dont les deſcendans ſont établis à Salon;
2. Et Jean-Baptiste, Chevalier de Malte. (*Hiſtoire héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tome I, p. 522.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croix de Jéruſalem du même, & en pointe d'une roſe d'argent.*

GRIGNART DE CHAMPSAVOIE, Famille originaire de Bretagne, Evêché de Saint-Malo, Paroiſſe d'Evran, près de Dinan. Une Généalogie de près de 500 ans, avec 14 mères, toutes filles nobles & de bonne Maiſon, eſt une preuve inconteſtable de l'ancienne nobleſſe des Grignart de Champsavoie, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems. En voici la filiation, à l'appui des titres qui prouvent chaque degré:

I. Jehan ou Jouan Grignart, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Champſavoie, vivoit en 1344. Tous les actes & titres produits pour ce Ier degré, & les aveux qui lui furent rendus par ſes Vaſſaux en 1346, prouvent ſon exiſtence & ſa nobleſſe d'extraction. Dès lors il poſſédoit la Terre & Seigneurie de Champſavoie avec fief & juridiction ſur ſes Vaſſaux, & l'on voit appoſé dans les aveux qui lui furent rendus, le ſceau de ſes armes, avec la qualité de *noble homme* & d'*Ecuyer*. La poſſeſſion ſuivie & immémoriale de cette Terre eſt la meilleure preuve de l'ancienneté de la nobleſſe de la Maiſon de Grignart, & il y a toute apparence que les aïeux de ce Jehan ou Jouan de Grignart la poſſédoient longtems avant lui, & probablement en 1233, qu'un *de Champſavoie* ſigna au contrat de mariage de *Raoul*, Baron *de Fougères*, avec *Iſabeau de Craon*, du nom de ſa Terre au lieu de celui de Grignart; car nulle trace, nul titre & nulle tradition ne diſent que cette Terre ait été poſſédée par d'autres que par ceux du nom de Grignart, qui la poſſèdent encore aujourd'hui. Jehan, ou Jouan de Grignart, épouſa *Perrine Jouchet*, ſans doute de noble race; 1° parce que ſon nom eſt bien marqué dans les Hiſtoires de Bretagne; & 2° parce que les méſalliances étoient rares dans ces tems éloignés. Ses enfans furent:

1. Robert, qui ſuit;
2. Et Guillaume, qui ſigna dans un acte du 30 Mars 1381, où il prend la qualité de *Meſſire* & de *Diſcret*, ce qui prouve qu'il étoit noble & Prêtre. Il prend auſſi la même qualité dans un contrat de vente, paſſé à ſon profit, par Jean le Blanc, le 13 Septembre 1388, où le ſceau des armes de la Maiſon de Grignart de Champsavoie eſt appoſé.

II. Robert de Grignart, Ecuyer, Seigneur de Champſavoie, mort long-tems avant ſon père, avoit épouſé *Jeanne du Tertre de Kermois*, fille de bonne Maiſon, qui a paſſé à la Chambre de la réformation de la Nobleſſe, par Arrêt du 4 Novembre 1670. Il en eut:

1. Jehan ou Jehannet, qui ſuit;
2. Et Jeanne, mariée à *Pierrot de Quédillac*, d'une très-grande Maiſon de Bretagne, qui a paſſé dans les réformations faites en 1427 & 1513, dans les paroiſſes de Bedée, Breteil, Broons & pluſieurs autres de l'Evêché de Saint-Malo. Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Bretagne;* mais elle étoit éteinte avant la réformation de 1668.

III. Jehan ou Jehannet Grignart, IIe du nom, Seigneur de Champſavoie, héritier principal de ſon père, fut du nombre des Ecuyers qui marchèrent ſous la Bannière du Vicomte de la Bellière, à la délivrance de Jean V, Duc de Bretagne, détenu priſonnier par la trahiſon du Duc de Penthièvre, dans ſon Château de Chanteauceaux en 1420, & comparut à toutes les aſſemblées & montres des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Malo. Il paſſa aux deux réformations faites en 1428 & 1429, comme poſſédant la Terre de Champſavoie dans la Paroiſſe d'Evran, & épouſa, en 1403, *Jeanne Coſtard*, fille de *Pierrot*, Sieur de la Coſtardaye, & de *Laurence du Pleſſis*, dont les deſcendans ont paſſé à la réformation de 1668, par Arrêt du 9 Février 1669, & dans les autres faites en 1427 & 1513, dans les Paroiſſes de l'Evêché de Saint-Malo. De ce mariage vint:

IV. Raoul Grignart, Ecuyer, Seigneur de Champſavoie, qui comparut à toutes les montres des Gentilshommes, & fut toujours du parti des Ducs de Bretagne, ſes Souverains, auxquels il rendit des ſervices importans. Il épouſa, en 1432, *Raoulette du Pontcel*, fille de *Raoul*, Ecuyer, & de *Guillemette de Launay*, la dernière de ſon nom, dont:

1. Olivier, qui ſuit;

2. & 3. MICHEL & JEANNE, qui partagèrent noblement avec leur frère aîné, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy; mais ils moururent tous deux ſans poſtérité.

V. OLIVIER GRIGNART, Seigneur de Champſavoie, comparut à toutes les montres des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Malo, & ſervit toujours les Ducs de Bretagne, ſes Souverains, qui étoient le plus ſouvent en guerre avec leurs voiſins. Il épouſa, en 1459, *Olive le Roux*, fille d'*Auger-Guillaume*, Sieur de la Roche, des Aubiers, & d'*Iſabeau le Bouteiller*. (La Famille de *le Roux* & celle de *le Bouteiller*, ſont de bonnes & anciennes nobleſſes, pour avoir paſſé aux réformations de 1427 & 1513, dans l'Evêché de Saint-Malo, & par Arrêt du 17 Juillet 1670, dans celle de 1668.) Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ALIETTE, mariée à *Rolland de la Broſſe*, Ecuyer, laquelle partagea noblement avec ſon frère ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy.

VI. JEAN GRIGNART, IIIe du nom, Seigneur de Champſavoie, ſe trouve compris dans tous les rôles des montres des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Malo, aſſemblés dans la ville de Dinan en 1493, par ordre du Roi CHARLES VIII, & de la Ducheſſe ANNE. Il fut homme d'armes de la Compagnie des Gentilshommes du Maréchal de Rieux, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, où il ſe diſtingua, ſuivant les certificats que lui en donna ce Maréchal, & qui ſe trouvent dans les Archives de ſa Famille. Il mourut en 1540, après avoir vécu plus de 100 ans, & avoit épouſé, en 1484, *Guillemette de la Provoſté*, fille de *Charles*, Seigneur de la Tour & de Pontelin, & de *Jeanne de Hac* (tous deux de bonnes & anciennes Maiſons, pour avoir paſſé au nombre des Nobles dans les réformations faites en 1427 & 1513, dans les Paroiſſes de Corſeul & de Taden, Evêché de Saint-Malo, & dans celle de 1668, par Arrêt de la Chambre du 30 Avril 1669.) Il eut de ce mariage pluſieurs enfans, entr'autres :

VII. JULIEN GRIGNART, Seigneur de Champſavoie, qui partagea noblement avec ſes cadets ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy. Il ne ſurvécut à ſon père que deux ans, étant mort en 1542, & avoit épouſé, le 3 Août 1511, *Renée du Bouays*, fille de *Renée*, Chevalier, Seigneur de Couësbouc & de Saint-Gondran, & de *Marie de Keramborgne*, d'une bonne & ancienne nobleſſe, qui a paſſé aux réformations de 1426 & 1513, comme Seigneur de la Paroiſſe de Saint-Gondran, & à celle de 1668, par Arrêt du 5 Février 1669. (Cette Famille de *Keramborgne* ſubſiſte encore.) De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. & 3. GEORGES & GILLETTE, leſquels partagèrent avec leur aîné, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy.

VIII. JEAN GRIGNART, IVe du nom, Seigneur de Champſavoie & de la Motte-Cramou, comparut aux montres générales des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Malo, aſſemblés dans la ville de Dinan, le 6 Février 1573, & fut choiſi, avec ſon frère GEORGES, pour être du nombre des Gentilshommes auxquels on confioit la garde de Dinan. Il épouſa, en 1551, *Mathurine de Cramou*, fille unique & principale héritière de *Guy de Cramou*, & d'*Honorée de Vaunoiſe*. (La Famille de *Cramou* eſt citée dans toute l'*Hiſtoire de Bretagne*, & a paſſé au nombre des nobles, poſſédant la Terre de la Motte-Cramou, dans la Paroiſſe de Pleudihen, Evêché de Dol, à la réformation de 1513, ſuivant un extrait de la Chambre des Comptes.) Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ARTHUR, Seigneur du Pontharouart, auteur d'une branche, tombée en quenouille, & dont l'héritière eſt entrée dans la Famille *de Freslon-de-la-Freslonnière;*
3. CATHERINE, mariée à *Guillaume de Saint-Meleuc*, Ecuyer;
4. Et CHARLOTTE, femme de *Raoul du Pleſſis*, Seigneur de la Villedeux. (Leur frère aîné les partagea comme nobles, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy.)

IX. FRANÇOIS GRIGNART, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Champſavoie, de la Jehardière & de la Motte-Cramou, prit le parti du Roi, & fut aſſiégé dans ſon Château de Champſavoie, entouré de foſſés pleins d'eau, qui fut pris d'aſſaut par les Ligueurs, après avoir ſoutenu le ſiège autant qu'il le put, manquant de vivres & de munitions. Il fut fait priſonnier en 1590, & ſouffrit de très-grands dommages dans ſes biens, ſuivant pluſieurs certificats du Sire de Rieux, de ſes ſervices ſignalés, rendus au Roi en diverſes rencontres, & qui ſont conſervés dans les Archives de ſa Famille. Il épouſa, en 1588, *Rollande*

de la Bouexière, dite *Mademoiſelle de la Foſſe-au-Loup*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur du Buat & de la Foſſe-au-Loup, & de *Françoiſe de la Marzelière*, Dame de Montmurant, laquelle *Marzelière* étoit fille de *Marguerite de Coëtquen*. De ce mariage vinrent:

1. Guy, Chevalier, Seigneur de Champſavoie, qui s'eſt marié à *Gillette de l'Eſtang*, & eſt mort jeune ſans enfans;
2. Et François, qui ſuit.

X. François Grignart, IIe du nom, Chevalier, Seigneur, de Champſavoie, de la Jehardière & de la Motte-Cramou, Capitaine de Cavalerie, rendit, ſuivant les certificats que lui donna le Sire de Rieux, de bons & agréables ſervices au Roi Louis XIII, dans toutes les occaſions où il fut employé. Il épouſa, par contrat du 16 Août 1624, *Perronnelle Philippe*, Dame du Reſto & de Kercandal, dans l'Evêché de Vannes, dernière de ſon nom. (Cette Famille ſe trouve dans les réformations de 1427 & 1513, au nombre des Nobles, dans la Paroiſſe du Mouſtoir, près de Lominé, comme y poſſédant la terre noble du Reſto, qui eſt encore dans la Maiſon de Grignart de Champsavoie.) Leurs enfans furent:

1. Guy, qui ſuit;
2. Augustin, Seigneur de Kercandal, Ecuyer du Roi, par Brevet du 4 Mars 1657, marié à Paris;
3. Gillonne, alliée à Meſſire *Auguſtin-Louis Urvoy*, Chevalier, Seigneur de Troudelin;
4. Et Hélène, mariée à Meſſire *René de l'Aage*, Chevalier, Seigneur de Kergomo, près d'Hennebont.

XI. Guy Grignart, Chevalier, Seigneur de Champſavoie, du Reſto & de la Jehardière, né le 14 Février 1627, partagea noblement ſes frères & ſœurs. Il ſervit quelques années dans la Marine, ſe retira du ſervice, & fut élu Lieutenant d'une des Compagnies des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Malo. Il comparut, en cette qualité, aux montres du ban & arrière-ban. Ce fut en ſa faveur que fut rendu l'Arrêt de la Chambre de la Réformation de la Nobleſſe de Bretagne, le 20 Décembre 1668, par lequel il fut maintenu dans la qualité de *Noble d'extraction*, & dans tous les droits & privilèges des Nobles. Il épouſa, 1° en 1651, *Jeanne de Lanjamet de Vaucouleurs*, morte ſans enfans, grand'tante du Comte *de Lanjamet*, aujourd'hui Maréchal-des-Camps & Armées du Roi; & 2° par contrat du 4 Septembre 1659, *Henriette Aulnette*, fille de *François*, Ecuyer, qui fut compris à la réformation de 1668, par Arrêt du 3 Août 1670, & de *Françoiſe Henry*. Du ſecond lit vinrent:

1. Guy-Henri, qui ſuit;
2. Louis, dit *le Chevalier de Champſavoie*, lequel paſſa ſa vie au ſervice, fut Capitaine & Major d'Infanterie, & mourut en 1710, Commandant du Château de Chambéry en Savoie;
3. Claude, appelé l'*Abbé de Champſavoie*, mort en 1729;
4. Et Françoise, alliée à *Julien de la Vigne*, Chevalier, Seigneur des Islaux.

XII. Guy-Henri Grignart, Chevalier, Seigneur de Champſavoie, du Reſto & de la Jehardière, fit pluſieurs campagnes dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & s'étant retiré du ſervice, il fut élu Cornette de la Compagnie des Gentilshommes du ban & arrière-ban de l'Evêché de Saint-Malo, commandé par le Comte de Saint-Gilles-Perronnay, & aſſemblé pluſieurs fois, par ordre du Roi, dans les villes de Saint-Malo & de Dinan. Il épouſa, par contrat du 31 Octobre 1686, *Mathurine-Sébaſtienne de Begaſſon*, dont:

1. René-Henri, qui ſuit;
2. Et Marie-Joseph, appelé *le Chevalier de Champſavoie*, vivant en 1773. Il a ſervi l'eſpace de 20 ans en qualité de Lieutenant & de Capitaine dans le Régiment de Saintonge, Infanterie; a fait les campagnes de 1733, 1734 & 1735, ſur le Rhin; s'eſt retiré du ſervice en 1737, pour ſe mettre à la tête des affaires de ſes neveu & nièces, que le ſecond mariage de leur mère avoit dérangées; a été élu Commiſſaire des Etats, dans l'ordre de la Nobleſſe, en 1742; a continué de l'être juſqu'en 1760; & a été choiſi, lors de la deſcente des Anglois à Lorient en 1746, par la Nobleſſe aſſemblée, pour donner du ſecours à cette importante Ville; & il eſt Major de la Nobleſſe de l'Evêché de Vannes, où il demeure.

XIII. René-Henri Grignart, Chevalier, Seigneur de Champſavoie & du Reſto, ſervit, depuis 1707 juſqu'en 1712, en qualité de Cornette & de Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Dragons, fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Denain, & ſe retira du ſervice, après la mort de ſon père, à la fin de 1712; fut nommé Lieutenant des Maréchaux de

France, en 1714, au département de Machecoul, Diocèſe de Nantes, & eſt mort le 22 Juin 1723. Il avoit épouſé, par contrat des 22 & 24 Février 1716, *Marie-Judith de Bruslon*, fille de *Gilles-Louis*, Chevalier, Seigneur, Comte de la Muſſe-Bruslon, & de *Judith le Courtois*, Dame de Coëtcaſtel, & ſœur cadette de *Louiſe-Marthe de Bruslon*, femme d'*Auguſtin*, Marquis *de Sanſay*. (La Famille de *Bruslon* eſt bonne & ancienne, ayant paſſé dans les réformations de 1427, 1513, & dans celle de 1668, par Arrêt du 17 Décembre 1768.) Sa veuve s'eſt remariée, en 1726, à *Joſeph-Cyprien de la Landelle*, Chevalier, Seigneur de la Guer, dont elle a eu quatre enfans, deux morts, un garçon marié, & une fille, élevée & Religieuſe à Saint-Cyr de Verſailles. Du premier lit ſont iſſus :

1. Joseph-Marie, qui ſuit ;
2. Marie-Louise-Mathurine, appelée *Mademoiſelle de Champſavoie ;*
3. Claude-Judith, appelée *Mademoiſelle du Reſto ;*
4. Louise-Marthe, mariée à *Louis-Charles Hubert*, Chevalier, Seigneur de la Hayrie, dont un fils unique, Garde de la Marine en 1773 ;
5. Hélène-Renée, dite *Mademoiſelle de Trémédern* ;
6. Et Henriette-Euphrasie.

XIV. Joseph-Marie Grignart, Chevalier, Seigneur de Champſavoie, du Reſto & du Comté de la Muſſe-Bruslon, a été Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, depuis 1737 juſqu'en 1741, qu'il eſt entré Lieutenant dans le Régiment d'Armenonville, Dragons, avec lequel il paſſa, au mois d'Août même année, en Bohême ; s'eſt trouvé, dans les années de 1742 & 1743, à toutes les actions & combats qui s'y ſont donnés ; à la bataille de Sayé où il fut bleſſé ; à la retraite de Thin ; au mémorable ſiège de Prague ; & à la retraite de cette Ville. Il fut fait Capitaine dans le même Régiment le 4 Mars 1744 ; a ſervi, en cette qualité, tant en Allemagne, qu'en Italie & en Provence ; paſſa, en 1757, dans les pays de Hanovre, où il fut fait, pendant cette campagne, Chevalier de Saint-Louis ; s'eſt retiré du ſervice en 1760, à cauſe de ſes bleſſures & de ſes infirmités, avec une penſion de 500 livres, commandant alors un Eſcadron de ſon Régiment. Il a épouſé, par contrat du 16, & célébration le 27 Septembre 1752, *Renée-Louiſe Milon de Bellevue*, fille unique & héritière de *Gabriel-Emmanuel*, Chevalier, Seigneur de Bellevue, & de *Louiſe-Françoiſe Rouxel*, Dame du Préron, près de Moncontour, Evêché de Saint-Brieuc. De ce mariage ſont iſſus 16 enfans, ſavoir :

1. René-Joseph ;
2. Louis-Henri, appelé *le Chevalier de Champſavoie ;*
3. Guy-Firmin ;
4. Marie-Victoire, appelée *Mademoiſelle de Champſavoie ;*
5. Louise, dite *Mademoiſelle de Bellevue ;*
6. Judith-Charlotte, dite *Mademoiſelle de Tréguéné ;*
7. 8. 9. & 10. Henriette-Renée, Agathe-Anne, Françoise-Emilie & Julie-Pauline ;

Et ſix autres, morts.

Les armes : *de ſable, à la croix pleine d'argent, cantonnée de 4 croiſſans du même.* Deviſe : spes mea. (On les voit ſur la grande vitre du Maître-Autel de l'Egliſe Paroiſſiale d'Evran, & auſſi en boſſe ſur pierre de taille. Elles ſont les ceinture & lizière de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Judoce, Evêché de Dol, & ſe voient ſur trois bancs fermés, dont l'un eſt du côté de l'Evangile ; ce qui prouve que les Grignart de Champsavoie ont été Fondateurs de cette Egliſe. Les mêmes armes ſont encore dans l'Egliſe de Médréac, Evêché de Saint-Malo, & ſont la lizière d'une Chapelle prohibitive attachée à la Terre de Launay-Champſavoie, qui a été donnée en partage à des cadets, il y a plus de 200 ans.)

* GRIGNOLS, Terre & Seigneurie en Périgord, poſſédée, dès le XIIe ſiècle, par la Maiſon de Talleyrand, & érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Septembre 1613, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 11 Juillet ſuivant, & au Parlement de Bordeaux le 10 Janvier 1615, en faveur de Daniel de Talleyrand, Prince de Chalais, Marquis d'Exideuil, Baron de Beauville & de Mareuil, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, fils de Julien Talleyrand, & de *Jacquette de la Touche*. Ce Comté devint le partage de ſon quatrième fils, André de Talleyrand, par la diſpoſition de ſa mère *Françoiſe de Montluc*. Ce Seigneur, qui teſta le 3 Avril 1663, avoit épouſé, en 1639, *Marie de Courbon*, & fut père d'Adrien de Talleyrand,

qui fit hommage au Roi du Comté de *Grignols*, le 8 Mai 1665. Voyez TALLEYRAND.

GRILLE. On trouve une généalogie de cette ancienne Nobleſſe dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tome I, pag. 524, & on y lit que les Hiſtoriens, qui ont parlé de la Maiſon de GRILLE, s'accordent à dire qu'elle eſt des principales de la République de Gênes, & l'une des 24 qui l'avoient anciennement gouvernée. Benoît Caſtagneto, Génois, fit en 1595 un Recueil de tout ce qu'il put trouver de remarquable touchant cette Famille, dans les Annales de la République, les Regiſtres publics, ſur les marbres, peintures & autres monumens de l'antiquité. Le Seigneur Federicis, noble Génois, en a fait un ſemblable, & *Nicolas-Dominique Mutius*, Notaire Génois, conſerve encore aujourd'hui, dans ſes écritures, un arbre généalogique de cette Maiſon, qui eſt authentique, & qu'on a ſoin de continuer, à cauſe des ſubſtitutions faites en 1431 par GENOALDE GRILLE. Ces mêmes Ecrivains conviennent que les diverſes branches des GRILLE, qui ſe ſont formées à Gênes & en France, tirent leur origine de PIERRE GRILLE, l'un des 100 Nobles qui gouvernoient cette République en 1100, lequel, ſuivant l'arbre généalogique, conſervé par le Notaire *Mutius*, eut trois enfans mâles, ſavoir : ADON, GUILLAUME & ALERCHIUS GRILLE. ETIENNE GRILLE, qui vivoit au milieu du XIIIe ſiècle, deſcendoit, par différens degrés, de GUILLAUME; ſes enfans, au nombre deſquels BARTHÉLEMY GRILLE, mentionné ci-après, vinrent s'établir à Arles. DODON, JEAN-BAPTISTE, & JACQUES GRILLE, abandonnèrent leur Patrie pendant les troubles que le Peuple excita dans la République, en chaſſant les Nobles du Gouvernement, & ſe retirèrent auſſi à Arles, ainſi qu'il conſte par une lettre que ROBERT, Roi de Jéruſalem & de Sicile, écrivit au Gouverneur & Podeſtat de cette ville, par laquelle il leur enjoint de recevoir *amiablement* les Génois, *tant Guelphes que Gibelins, qui étoient arrivés ſur deux Galères, appartenant l'une à* MARCO GRILLE, *& l'autre à Manuel Gatalûſii*. Cette lettre eſt conſervée dans les Archives de la Maiſon-de-Ville d'Arles. JEAN-BAPTISTE GRILLE mourut ſans enfans, & fut inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame, la principale. JACQUES GRILLE, frère du précédent, épouſa (acte reçu par *Guillaume Reymondi*, Notaire), *Madeleine Bouic*, dont il n'eut point d'enfans. Il fit ſon teſtament devant *Bernard Pongonis*, Notaire, inſtituant pour héritier univerſel noble BARTHÉLEMY GRILLE, *fils de feu* BARTHÉLEMY GRILLE, *originaire de Gênes, à condition qu'il quittera entièrement le nom de* BARTHÉLEMY, *& prendra celui de* SIMON, *en mémoire des bienfaits qu'il avoit reçus de* SIMON GRILLE, *ſon oncle, & l'oblige de faire continuelle réſidence à Arles, & de reſter dans ſa maiſon avec la Dame Madeleine Bouic, qu'il aimera & reſpectera comme ſa propre mère*.

I. BARTHÉLEMY GRILLE, ſurnommé SIMON, chef des différentes branches de ce nom, établies à Arles, épouſa, le 29 Décembre 1472, *Jeanne de Vento*, fille de *Perceval*, noble Génois, de laquelle il eut :

PIERRE, qui ſuit;
Et VINCENT, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

II. PIERRE DE GRILLE s'allia (acte reçu par *Trophime Murchi*) avec *Pierrette de Cavaillon*, dont :

1. GABRIEL, mort en bas âge;
2. NICOLAS, qui s'établit à Montpellier, où il fit une branche, éteinte dans la Maiſon de *Rochemore*, par le mariage de PIERRETTE DE GRILLE avec *François de Rochemore*, premier Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier;
3. HONORÉ, reçu Chevalier de Malte le 6 Mars 1440, & tué lors du ſaccagement que les Galères de la Religion firent de la ville de Zoare en Barbarie, au rapport de Boſio, tome II, fol. 331;
4. Et VALENTIN, qui ſuit.

III. VALENTIN DE GRILLE, créé, par le Roi, Viguier Perpétuel de la Ville d'Arles en 1579, en récompenſe de ſes ſervices, avoit épouſé, le 7 Juillet 1563 (acte reçu par *Antoine Nicolaï*, Notaire), *Madeleine de la Tour*, fille de noble *Pierre*, & de Dame *Madeleine d'Arbaud*. Il eut de ſon mariage

IV. JACQUES DE GRILLE, Ier du nom, Seigneur de Roubias & d'Eſtoublon, qui lui ſuccéda dans la charge de Viguier de la ville d'Arles. Il ſe maria, le 17 Décembre 1581 (*Pierre Buet*, Notaire), avec *Pierrette de Meyran*, de laquelle il laiſſa :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. PIERRE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;

3. Louise, mariée, le 10 Mai 1620, à *Nicolas de Varadier*, Seigneur de Saint-Andiol;
4. Catherine, Abbeſſe de Saint-Céſaire-lès-Arles, par brevet du Roi, du 25 Octobre 1631;
5. Et Anne-Louise, Abbeſſe du Monaſtère de Sainte-Claire de la même ville, & transférée à celui des Urbaniſtes ou Cordelières de la ville d'Hyères, dans lequel elle établit la réforme le 7 Décembre 1633.

V. Charles de Grille, Seigneur de Roubias & d'Eſtoublon, reçu dans la charge de Viguier Perpétuel de la ville d'Arles en 1628, épouſa *Blanche de Forbin-Soliers*, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Antoine, Maître-d'Hôtel du Roi, & Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche, allié à *Louiſe d'Azegat*, de laquelle vint:

   N.. de Grille, qui épouſa *André d'Aube*, Marquis de Roquemartine.
3. Thérèse, qui s'eſt mariée, le 9 mars 1644, avec *Honoré de Quiqueran-Beaujeu*, IIIe du nom, dont poſtérité. Voyez QUIQUERAN-BEAUJEU;
4. Et Marie, qui épouſa, en 1633, *François de Bionneau*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eyragues, &c., dont poſtérité. Voyez BIONNEAU.

VI. Jacques de Grille, IIe du nom, Seigneur de Roubias, Marquis d'Eſtoublon, fut pourvu de la charge de Viguier d'Arles en 1633, & nommé Conſeiller d'Etat, par Brevet de Louis XIV, du 10 Mai 1655. En faveur de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, le Roi érigea en *Marquiſat* la Terre d'*Eſtoublon*, par Lettres du mois d'Avril 1664, enregiſtrées le 25 Juin 1703, fol. 129, dit l'auteur du *Dictionnaire des Gaules*, ou ſelon l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, que nous ſuivons, érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du 4 Août 1674. Il épouſa, le 3 Janvier 1651, *Delphine de Sartre*, de la ville de Montpellier, & en eut:

1. François, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, qui s'eſt marié, en 1695, à *Louiſe de Gleyſe de Fourchon*, dont:

   1. Joseph-Jean-Baptiste, qui a épouſé, le 9 Janvier 1729, *Françoiſe de Laugier de Montblanc*, de laquelle il a laiſſé deux filles;
   2. Jacques, Sacriſtain de l'Egliſe d'Arles;
   3. Antoine, Major-Général de l'armée commandée en Piémont par le Chevalier de Belle-Isle, tué avec ce Général à l'attaque des retranchemens de l'Aſſiette en 1745;
   4. Et Jean-Baptiste, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Lieutenant dans la Compagnie des Grenadiers à Cheval.
3. Et Blanche-Thérèse, mariée à *Jacques de Meyran*, Seigneur d'Ubaye & de Saint-Vincent.

VII. François de Grille, Marquis d'Eſtoublon, épouſa *Eugénie de Riquetti*, fille d'*Honoré*, Marquis de Mirabeau, & d'*Iſabeau de Rochemore*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Jean-Baptiste-Hector, qui ſuit;
2. Jacques, Prévôt de l'Egliſe Métropolitaine d'Arles, Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Gréneterie, Diocèſe de Luçon, mort à Arles le 19 Décembre 1772, âgé de 75 ans;
3. Honoré-François-Xavier, Chevalier de Malte, & Commandeur de ſon Ordre;
4. Marie-Élisabeth, femme de *Louis de Bouchet*, Seigneur de Faucon;
5. Et Thérèse, femme de *Jean-Raymond de Villardi*, Comte de Quinſon.

VIII. Jean-Baptiste-Hector de Grille, Marquis d'Eſtoublon, a laiſſé de ſon mariage avec *Anne-Marguerite de Montgrand-de-la-Napoule:*

1. Jean-Baptiste-Marie-Achille, qui ſuit;
2. Et Eugénie, mariée à *Guillaume de l'Epine*.

IX. Jean-Baptiste-Marie-Achille de Grille, Marquis d'Eſtoublon, a épouſé, le 15 Février 1744, *Anne-Charlotte de Galléan*, fille de *François-Pierre*, Duc de Gadagne, & de *Louiſe d'Amanzé*, dont:

1. Joseph-Louis-Marie, né le 25 Décembre 1744;
2. Marie-Joseph-Gaspard-Hyacinthe, né le 30 Mars 1750, reçu Chevalier de Malte;
3. Charles-Gaspard-Hyacinthe, né le 8 Novembre 1752, auſſi reçu Chevalier de Malte;
4. Louise-Jeanne-Marie-Henriette, née le 15 Mars 1746;
5. Eugénie-Christine-Gabrielle, née le 28 Juillet 1748;
6. Et Thérèse-Antoinette-Charlotte, née le 28 Janvier 1753.

SECONDE BRANCHE.

V. Pierre de Grille, ſecond fils de Jacques, Ier du nom, & de *Pierrette de Meyran*, épouſa, le 9 Novembre 1625, *Marie de Villages*, dont il eut:

1. Jacques, qui s'eſt marié à *Honorade d'Ai-*

guières, dont les enfans n'ont point laiſſé de poſtérité;
2. Et GASPARD, qui ſuit.

VI. GASPARD DE GRILLE fit alliance, le 22 Novembre 1672, avec *Jeanne d'Antonelle*. De pluſieurs enfans qu'il eut de ce mariage, il n'eſt reſté que

VII. GASPARD-HYACINTHE DE GRILLE, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de Malte, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1758, qui mourut Commandant de la Compagnie des Grenadiers à Cheval.

TROISIÈME BRANCHE,
établie en Provence.

II. VINCENT GRILLE, ſecond fils de *Barthélemy*, & de *Jeanne de Vento*, épouſa *Sibylle de Baſtonis*, & en eut:

III. CHRISTOPHE DE GRILLE, qui, de ſon mariage avec *Anne de Meyran*, laiſſa:

IV. VALENTIN DE GRILLE, qui s'eſt marié, le 4 Octobre 1592, à *Madeleine de l'Eſtang*, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. ALIX, qui s'eſt mariée à N... *Piquet*;
3. PIERRE, qui a épouſé N.... *de Romieu*;
4. Et PIERRETTE, qui s'eſt alliée, à *Trophime de Quiqueran-Beaujeu-de-Ventabren*, le 22 Avril 1630, dont poſtérité. Voy. QUIQUERAN-BEAUJEU.

V. JACQUES DE GRILLE épouſa, le 11 Juillet 1635, *Marguerite de Badet*, fille de *Jean*, Seigneur de Gardanne, & de *Jeanne de Forbin-la-Barbent*, dont:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. & 3. JEAN-AUGUSTIN & TROPHIME, reçus Chevaliers de Malte en 1651.

VI. CHARLES DE GRILLE épouſa *Thérèſe de Coriolis*, fille de *Pierre*, Marquis d'Eſpinouſſe, Préſident à Mortier au Parlement de Provence, & d'*Iſabeau de Villeneuve-Trans*. Leurs enfans furent:

1. JEAN-AUGUSTIN, qui ſuit;
2. Et ANDRÉ, qui eſt mort Grand'Croix de l'Ordre de Malte, après avoir rendu de grands ſervices à la Religion dont il avoit commandé les Vaiſſeaux pendant long-tems.

VII. JEAN-AUGUSTIN DE GRILLE, mort Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoiſes en 1742, a laiſſé un garçon & deux filles, de ſon mariage avec *Marie-Thérèſe des Porcellets*, fille de *Paul-Joſeph*, Marquis de Maillanne, & d'*Anne-Françoiſe des Porcellets*.

Les armes: *de gueules, à la bande d'argent, chargée d'un grillon de ſable*. Deviſe: NITIMUR IN VETITUM.

GRILLET, Famille originaire de Quiers en Piémont, puis établie à Avignon, dont une branche, dite *de Briſſac*, tranſplantée en Normandie.

NICOLAS DE GRILLET, Seigneur de Pomiers, épouſa *Marie de Gondi*. Après la mort de ſon mari, la petite ville de St.-Trivier, en Breſſe, lui fut inféodée avec le titre de *Comté*, par Lettres d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, du 8 Janvier 1575. Leur fils aîné,

PHILIPPE DE GRILLET, reçut l'inveſtiture du Comté de Saint-Trivier le 16 Mai 1580; il mourut le 17 Juillet, ſans alliance, & eut pour ſucceſſeur ſon frère,

CHARLES-MAXIMILIEN DE GRILLET, Grand-Ecuyer de Savoie, qui épouſa *Anne de la Baume-Montrevel*, dont:

CHARLES-EMMANUEL & ALBERT DE GRILLET, qui furent ſucceſſivement Comtes de Saint-Trivier; celui-ci mourut en 1644, & ne laiſſa qu'une fille, décédée en 1646. Le Comté de Saint-Trivier paſſa à ſa tante, PERRONNE DE GRILLET;
Et PERONNE, qui avoit épouſée, en 1622, *Guillaume de Crémeaux*, Baron d'Entragues, du chef de ſa mère *Iſabeau d'Urfé*. Voyez CRÉMEAUX.

BRANCHE
des Seigneurs de BRISSAC.

CLAUDE-PHILIPPE DE GRILLET, Seigneur de Taillades, fit ſon teſtament le 29 Juillet 1550, reçu par *Antoine de Bédarrides*, Notaire à Avignon. Il avoit épouſé, en 1520, *Françoiſe de Péruzzis*, de laquelle il eut:

JEAN, qui ſuit;
JULIEN, CATHERINE & RICHARDE.

JEAN DE GRILLET, mort avant ſon père, laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom,

ALEXANDRE DE GRILLET, Seigneur & Baron de Briſſac, que ſon aïeul, CLAUDE-PHILIPPE, fit ſon légataire & unique héritier, par ſon teſtament du 29 Juillet 1550. Il épouſa, en 1558, *Jeanne des Gérards*, ſa couſine germaine, fille de *Gabriel*, Seigneur d'Aubres, & de RICHARDE DE GRILLET, dont:

ALBERT DE GRILLET, Chevalier, Seigneur de Briſſac, qui fut Capitaine au Régiment des

Gardes-Françoiſes. Il y a apparence qu'il mourut au commencement de 1647 ; car il y a acte, du 15 Mars de cette année, ſigné *Ogier*, Notaire au Châtelet de Paris, portant création de tutelle à ſes trois enfans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 29 Décembre 1618, *Catherine Tardieu*, l'une des Filles d'honneur de la Reine, & fille de feu *François Tardieu*, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, & Maître des Requêtes de ſon Hôtel, & d'*Anne Martin de Malaſſis*, Dame d'honneur de la Reine, dont il eut :

François, qui ſuit, âgé de 23 ans ;
Albert, âgé de 19 ans. (Le 22 Mars 1647, le Roi, par des Lettres-Patentes qu'il fit délivrer, accorda une penſion de 2400 livres à François de Brissac & à Albert de Brissac, ſon frère, Cornette de Cavalerie dans le Régiment d'Harcourt, en conſidération de leurs ſervices & de ceux de feu Sieur de Brissac, leur père, vivant Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes.)
Et Henri, âgé de 13 ans & demi.

François de Grillet, Chevalier, Seigneur de Briſſac & du Bremien, dans la Paroiſſe d'Illiers, élection de Dreux, &c., Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de M. le Duc d'Orléans, épouſa, par contrat du 5 Juin 1656, ſigné *Chardet*, Tabellion à Illiers, *Eliſabeth des Eſtangs*, fille de feu *Théodoric*, Chevalier, Seigneur de Crôme, Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & d'*Anne Bigot*. De ce mariage naquirent pluſieurs enfans, parmi leſquels on connoît, entr'autres :

Marie-Elisabeth & Catherine-Aimée, la première née en 1672, & la ſeconde en 1679. Elles furent reçues l'une & l'autre à Saint-Cyr au mois d'Avril 1686, ſur les preuves de leur nobleſſe. (Notice envoyée.)

Les armes : *de gueules, à la faſce ondée d'or, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'argent, & en pointe de 3 beſans du même.*

GRILLET, autre Famille, qui porte : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée d'un grillon de ſable en chef, & d'une étoile du même en pointe.*

GRILLET DE LA SARDIÈRE, autre Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, ſurmonté d'un croiſſant d'argent, & accompagné de 3 grelots du ſecond, 2 & 1.*

GRIMALDI, ancienne Maiſon d'Italie, originaire de Gênes, dont on trouve la Généalogie dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 489 & ſuiv., dans Moréri, & dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, imprimée à Avignon en 1757, tom. I, pag. 529 & ſuiv., & pour la branche des Marquis de *Réguſſe*, dans le *Supplément* de ce dernier Ouvrage, pag. 74, imprimé en 1770. Venaſque a donné au public l'Hiſtoire généalogique de cette Maiſon, imprimée en 1647, & pour en prouver l'antiquité, il la fait remonter à *Grimoard*, Maire du Palais, ſous le Roi Childebert II. De tous ces Auteurs, nous ne ſuivrons que l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, où la Généalogie ne commence qu'à

I. Grimaldus, Seigneur ou Prince de Monaco, qui, ſuivant Venaſque, ſe trouva au ſiège de Damiette en 1219, & eut d'*Oriette*, ſa femme, fille de *Merle de Caſtres :*

1. François, qui ſuit ;
2. Dévot, Evêque de Graſſe ;
3. Et Luchetto, que l'on fait tige des Marquis de *Modugno*, au Royaume de Naples, des Barons de *Beaufort*, & des *Grimaldi de Séville* en Eſpagne.

II. François de Grimaud, Prince de Monaco, s'unit au Pape & à Charles Ier, Roi de Naples, Comte de Provence, & mourut vers l'an 1275. Il eut d'*Aurélie de Caretto*, ſon épouſe :

1. Raynier, qui ſuit ;
2. Andaro, dont on fait deſcendre la branche des Barons & Comtes de *Bueil*, rapportée ci-après ;
3. Antoine, qui ſervit Charles II, Roi de Naples, & épouſa *Antonie Spinelli*, de la Ville de Naples ;
4. & 5. Et deux autres garçons.

III. Raynier de Grimaud ou Grimaldi, Ier du nom, mourut vers l'an 1300. On lui donne pour femme *Spécieuſe de Caretto*, fille de *Jacques*, Marquis de Final, dont il eut :

IV. Raynier de Grimaud, IIe du nom, Prince de Monaco, Chevalier, Seigneur de Cagnes & de Villeneuve en Normandie, qui combattit à la bataille de Mons-en-Pévelle contre les Flamands en 1304. Le Roi le qualifie *ſon Amiral*, dans un don de 1000 livres de rente qu'il lui fit pendant le ſiège de Lille, le 2 Septembre de la même année & à ſes enfans légitimes, en récompenſe de ſes bons

ſervices. Il eſt nommé Amiral-Général de France dans le contrat de mariage du 19 Mai 1305, entre Guillaume III, Comte de Hainaut, & *Jeanne*, fille aînée de *Charles*, Comte de Valois. Il céda, en cette qualité, à Guillaume d'Uſaiges, 500 livres de revenu ſur 1000 liv. qu'il prenoit au Temple à Paris, en échange de ce qu'il poſſédoit dans l'Evêché de Séez. Il mourut en 1314, & eut de *Marguerite de Ruffo*, des Comtes de *Sinopoli*, ſon épouſe :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Antoine, tige de la branche des Seigneurs d'*Antibes* & de *Courbons*, rapportée ci-après ;
3. Et Julien, Ecuyer, Seigneur de Villafranca, Chambellan de Jeanne, Reine de Naples. Il toucha, en 1351, 22000 livres pour 20 Ecuyers & 800 Arbalétriers, venus à Saint-Jean-d'Angély, ſous le gouvernement d'Ayton Doria. Il épouſa 1° *Tediſe*, fille de *Daniel Cibo* ; & 2° *Catherine*, ſœur de *Jean Caraccioli*.

V. Charles Grimaldi, Chevalier, ſurnommé *le Grand*, rendit des ſervices conſidérables au Roi Philippe de Valois, qui lui donna en récompenſe 1000 livres de rente pour lui & ſes hoirs, ſur la Sénéchauſſée de Beaucaire, & autant de penſion ſa vie durant, en 1332, qui lui furent aſſignées, en 1343, ſur la Claverie d'Aigues-Mortes, & confirmées en 1351. Il acheta, en 1346, d'Emmanuel Vento, les Seigneuries de Menton, de Caſtillon & de Roquebrune ; donna à Calais, le 8 Septembre 1339, quittance à Thore du Puy, Receveur de Nîmes, de 1900 livres, pour les gages de 12 Galères & les gens d'icelles de ſa Compagnie. Il mourut en 1363, eſt qualifié Amiral de France dans les Lettres d'érection du Duché de Valentinois *en Pairie*, de l'an 1715, & eut de *Luchinette Spinola*, ſon épouſe, fille de *Gérard*, Seigneur de Dertona :

1. Raynier, qui ſuit ;
2. Jean-François-Baptiste ;
3. Gabriel, marié dans la Maiſon *des Urſins* ;
4. Charles, Co-Seigneur de Menton, dont on fait deſcendre les Princes de *Sainte-Catherine* en Sicile ;
5. Lancelot, Conſeiller & Chambellan de la Reine Jeanne en 1348 ;
6. Ruffus, auſſi Conſeiller & Chambellan de cette Princeſſe la même année ;
7. Et Anastasie, morte jeune.

VI. Raynier Grimaldi, IIIe du nom, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles V, vint, du vivant de ſon père, ſervir ce Monarque dans ſes guerres, ſous Geoffroy de Charny, & au ſiège de Loudun, ſous le Seigneur de Beaujeu en 1350 & 1351. Il commanda avec Baude Doria, 3000 Arbalêtriers & 3000 Paveſiers, dans l'armée de mer, depuis le 3 Septembre 1354 juſqu'au 28 Juillet 1355. Il rendit hommage au Roi en 1358, pour les rentes & héritages que ſon père lui avoit tranſportés dans la Sénéchauſſée de Beaucaire, & qui lui avoient été confirmés le 17 Mars 1353. Il reçut de Jean Luillier, Receveur-Général des Aides, étant à Nîmes, le 4 Mai 1369, une ſomme de 16000 livres, pour le payement des gages & le ſervice de 10 Galères qu'il avoit amenées au Roi pour la ſûreté du Royaume, dont il y en avoit 5 ordonnées ſur les côtes de Provence & de Narbonne. Il s'obligea, en 1371, à faire un voyage pour le fait du paſſage de la mer, & reçut 10000 francs d'or le 31 Janvier de la même année, pour diſtribuer aux Arbalêtriers, Mariniers & Officiers des Galères qui ſervoient dans l'armée navale. Le Roi lui fit donner, le 22 Novembre 1372, 3800 francs d'or, pour récompenſe de ſes ſervices, frais & miſſions, & pour lui aider à payer ſes créanciers. Charles VI le retint de ſon Grand-Conſeil à 600 livres de gages & de penſion, par Lettres du 28 Janvier 1396. Il mourut en 1407, & eut d'*Iſabelle Aſſenare*, ſon épouſe :

1. Ambrosin, lequel ſe noya en 1422, dans la mer en pêchant ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Antoine, Baron de Saint-Demetrie, marié à *Blanche*, dont :

   Jacques & Jeanne Grimaldi.
4. Gaspard, allié à *Lucinette*, dont :

   Marie Grimaldi.
5. Et Griffette, femme de *Louis de Laſcaris*, Seigneur de la Brigue.

On trouve dans le même tems :

1. Conrad de Grimaud, Ecuyer, Capitaine avec Louis Doria, qui fit montre de ſa Compagnie de 123 Arbalêtriers Génois à pied, devant Bertrand du Gueſclin, Duc de Molines, Connétable de France, à Dreux, le 23 Avril 1370 ; au bas de cette montre eſt le ſcel de du Gueſclin ;
2. Andalot de Grimaud, Capitaine d'un certain nombre d'Arbalêtriers Génois, qui donna quittance, le 18 Juillet 1374, à Pierre

Chanteprime, Tréſorier des guerres, de 278 francs d'or, en prêt ſur ſes gages & ceux d'un Connétable, & de 29 Arbalêtriers de ſa Compagnie, pour la défenſe de la ville de Caudebec. Son ſceau eſt un *fuſelé*. Légende : ANDALOT DE GRIMAUD ;

3. LOUIS DE GRIMAUD, Ecuyer, Capitaine de 40 Arbalêtriers à cheval, qui donna quittance à Jacques Renart, Tréſorier des Galères, de 510 livres, le 4 Août 1355, ſcellée d'un *fuſelé*. Cimier : *une tête de Monſtre*. Supports : *deux griffons*. On trouve encore pluſieurs quittances de lui des années 1374 & 1375 ;
4. Et COSME DE GRIMAUD, Ecuyer, qui donna quittance, le 28 Octobre 1385, à Guillaume d'Enfernet, de 457 livres, 13 ſols, 4 deniers, ſur ſes gages deſſervis au pays d'Ecoſſe. Son ſceau eſt un *fuſelé*. Cimier : *une tête d'ours*. Supports : *deux ours*. Légende : COSME DE GRIMAUD. On en trouve une ſemblable du 28 Octobre 1380. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de 14 Arbalêtriers de pied, pour la garde de la ville de Honfleur en 1405, qu'il donna quittance de ſept vingt livres ſur ſes gages, à Edmond Raguier, Tréſorier des Guerres. Elle eſt ſcellée de ſon ſceau pareil à celui ci-deſſus, excepté le cimier qui eſt une *tête d'aigle* ou de *griffon*.

VII. JEAN GRIMALDI, que l'on qualifie *Seigneur de Monaco*, mourut en 1454 ; il avoit épouſé, en 1433, *Pomeline de Frégoſe*, ſœur de *Thomas*, Doge de Gênes, dont :

1. CATALAN, qui ſuit ;
2. CONSTANCE, femme d'*Antoine de Caretto*, Marquis de Final ;
3. Et BARTHOLOMÉE, mariée à *Pierre de Frégoſe*, Doge de Gênes.

VIII. CATALAN GRIMALDI, Seigneur de Monaco, mourut en 1457, & ſuivant Imhoff, dans ſes *Généalogies des Familles de France*, p. 39, il avoit épouſé *Blanche de Caretto*, des Marquis de *Final*, dont :

1. & 2. JEAN & RAYNIER, morts en bas âge ;
3. Et CLAUDE, Dame de Monaco, qu'elle porta en mariage à LAMBERT GRIMALDI, ſon couſin, tige de la branche des Seigneurs & Princes de *Monaco*, Ducs de *Valentinois*, Pairs de France, rapportée ci-après.

On trouve HONORAT DE GRIMAUD, Ecuyer d'Ecurie du Roi, qui donna quittance de 1200 liv., à lui accordées par le Roi pour ſa penſion & ſon entretien à ſa ſuite, le 22 Juin 1482.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*ANTIBES *& de* COURBONS.

V. ANTOINE GRIMALDI, ſecond fils de RAYNIER, IIe du nom, & de *Marguerite de Ruffo*, qui fut Seigneur des Prats, de la Vallée & de Lantoſque. « La Reine JEANNE, par des Lettres du 20 Octobre 1348, l'inféoda des dites Terres, & de celles de Blegubier & de Chanoul ; & par d'autres Lettres du 10 Janvier 1349, elle le qualifia ſon Conſeiller, & lui inféoda la terre de Vuels. » Il arma, pour JEANNE Ire du nom, Reine de Naples, 6 galères à ſes dépens, & mourut en 1358. Il eut de *Catherine Doria*, ſon épouſe :

1. MARC, qui ſuit ;
2. Et LUC, rapporté ci-après. (Ils furent inſtitués l'un & l'autre héritiers par leur père.)

VI. MARC GRIMALDI, Seigneur d'Antibes, Cagnes, Villeneuve, « des Prats, Blegubier & Chanoul, acquit, avec ſon frère Luc, de RAYNIER GRIMALDI, la moitié de la Terre de Cagnes ; & la Reine JEANNE, par ſes Lettres-Patentes du 20 Janvier 1372, approuva cette acquiſition ; & malgré le manque d'hommage dudit RAYNIER GRIMALDI, Chevalier, elle leur fit don, le 18 Février 1375, de tous les droits qui leur étoient dus ſur cette moitié de la Terre & Seigneurie de Cagnes. La Reine Marie leur inféoda la Terre de Villeneuve-lès-Vence. Ils furent établis par le Pape CLÉMENT VII, le 6 Juin 1384, Viguiers & Capitaines du lieu d'Antibes, & le même Pape, par Bulles du 9 Février 1387, reconnoît leur devoir 5000 florins ; & par autres Bulles de 1389 & 1392, il reconnoît leur devoir 4100 florins ; pour leſquelles ſommes il leur engage la Ville d'Antibes, lequel engagement fut approuvé par des Lettres-Patentes du mois de Décembre 1396 de la Reine MARIE. » MARC GRIMALDI fut établi Capitaine-Général de tous les Arbalêtriers, tant de pied que de cheval, qui étoient au ſervice du Roi CHARLES V, dit *le Sage*, par Lettres données à Vincennes le 16 Décembre 1373, ſuivant le compte de Jacques Renart, Tréſorier des Guerres. Il eſt certain qu'il avoit la commiſſion pour en faire les Revues & en recevoir les montres au mois de Février ſuivant, comme on l'apprend d'un

Mandement qu'il donna en cette qualité pour payer la Compagnie de Cosme de Grimaud, Capitaine d'Arbalêtriers employés à la garde de la Ville de Caudebec; & le 1er Avril ſuivant, veille de Pâques, il donna un autre Mandement, en qualité de Capitaine-Général de tous les Arbalêtriers au ſervice du Roi, à Henri de Cravy, Sous-Lieutenant, pour faire payer les montres d'une Compagnie. Il avoit pour Lieutenant dans cet office, en 1374, Aithon de Grimaud, & paſſa en Revue le 1er Décembre de la même année *Caſtain Doria*, & ſa Compagnie de 40 Arbalêtriers. Il avoit épouſé *Sibylle de Saluces*, dont il eut:

1. Antoine, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, « mort ſans poſtérité; »
2. Georges, qui ſuit;
3. Honorat, Co-Seigneur d'Antibes & de Cagnes, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marie de Laſcaris*, fille de *Lucien*, Comte de Tende;
4. « Catherine, femme 1° de *Raymond Marqueſang*; & 2° de *Georges Carretto*, Marquis de Savone, dont la preuve ſe trouve dans un acte du 30 Juillet 1400; »
5. Et Argentine, Demoiſelle d'honneur de la Reine de France.

VII. Georges Grimaldi, Ier du nom, Co-Seigneur d'Antibes & de Cagnes, Gouverneur de Graſſe & de Saint-Paul, donna quittance, le 20 Octobre 1374, à Pierre Chanteprime, Tréſorier des Guerres, de 438 livres ſur ſes gages & ceux de 49 Arbalêtriers de ſa Compagnie, pour la défenſe de la ville de Pont-l'Abbé-lès-Saint-Sauveur-le-Vicomte. Son ſceau eſt un *loſangé*. Légende: Saint-Georges de Grimaud. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

1. « Honoré, Co-Seigneur de Menton, mort jeune ſans poſtérité, ainſi qu'il eſt prouvé par un compromis du 22 Janvier 1452; »
2. Catherine, qui a épouſé *Pierre de Laſcaris*, fils puîné d'*Antoine*, Comte de Tende, & de *Françoiſe de Bouliers-Cental*;
3. Bartholomée, qui fut femme de *Nicolas*, Marquis *de Ceva*;
5. Et Sauvagine, « qui paſſa avec ſes ſœurs une tranſaction ſur les biens de ſon père, le 12 Avril 1441, avec Nicolas Grimaldi. »

VI. Luc Grimaldi, Seigneur d'Antibes après la mort de ſon neveu, de Cagnes & de Villeneuve, ſecond fils d'Antoine, & de *Catherine Doria*, « acheta de Noble & Égrégié Seigneur Raymond Marqueſang, Chevalier, la portion de Seigneurie qu'il avoit à Cagnes le 10 Décembre 1401. » Il fit ſon teſtament le 14 Janvier 1409, & mourut la même année; « dans cet acte, il eſt qualifié de *magnifique & puiſſant Seigneur*; il y nomme ſa femme & tous ſes enfans; fait héritiers par égales portions Jean & Nicolas, ſes deux aînés. » Il avoit épouſé Yolande Grimaldi, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Nicolas, rapporté ci-après;
3. « Louis, Chartreux, légataire de ſon père en 1409;
4. Pierre, auſſi légataire de ſon père, Conſeiller de la Reine Jeanne; il vivoit encore en 1437;
5. Otho, Lieutenant de la Compagnie des Arbalêtriers en 1374;
6. Philippe, légataire de ſon père, qui eut une fille naturelle, nommée Pierrette Grimaldi;
7. Clémence, femme, 1° de *Lucain Gailli*, de Gênes, le 3 Avril 1391; & 2° le 28 Juin 1400 de *Marcellin Grille*, de Gênes;
8. Marguerite, qui s'eſt mariée, en 1399, à *Bertrand de Graſſe*, Seigneur du Bar;
9. Madeleine, qui épouſa *René Laſcaris*, Co-Seigneur de la Brigue;
10. Lucie, qui s'eſt alliée à *Jean Giuſtiniani*;
11. Et Luchine, qui fut femme de *Guillaume du Puget*, Seigneur de Figanières. »

VII. Jean Grimaldi, Co-Seigneur d'Antibes & de Cagnes, « fut émancipé le 24 Juillet 1401; il approuva le teſtament de ſon père le 17 Janvier 1412; » ſervit le Roi Charles VI, en 1416, contre les Anglois, & mourut en 1427. Il avoit épouſé *Blanche Doria*, « veuve de Jean Grimaldi; on pourroit croire qu'il auroit eu une ſeconde femme; car, par ſon teſtament, il donne une penſion à ſa femme, qu'il nomme *Jauquine*, de la ville de Gênes. » Il eut de *Blanche Doria*:

1. Constance, « qui s'eſt mariée, en 1408, à N... *del Carretto*, Marquis de Savone; »
2. Thomassine, « qui a épouſé, en 1439, *Théobald Laſcaris*, Co-Seigneur de la Brigue; »
3. Honorée;
4. Catherine, « qui fut femme de *Jean Doria*; »
5. Et Lucie, « qui fut Religieuſe à Aix. »

VII. Nicolas Grimaldi, Co-Seigneur d'Antibes, de Cagnes, &c., Gouverneur de Mar-

ſeille, ſecond fils de Luc, & d'Yolande Grimaldi, « fit hommage des dites places le 28 Juillet 1429; fut Conſeiller & Chambellan de la Reine Yolande, & du Roi Louis, ſon fils, par Lettres du 16 Juillet 1420; ce Prince, le 1er Avril 1424, étant en ſon Conſeil, préſens les Seigneurs Pierre de Beauvau, Triſtan de la Jaille, Guillaume de Villeneuve, Hélion de Faucon, Chevalier, l'établit Viguier de la Ville de Marſeille, & le qualifie ſon *féal, noble & égrégié* Seigneur. Il teſta le 9 Février 1449; ſe qualifie dans l'acte de *magnifique Seigneur*, nomme tous ſes enfans; fait héritier Gaspard, ſon aîné; lui ſubſtitue Lambert, ſon ſecond fils; & fait un codicille le 14 Décembre 1452. » Il avoit épouſé *Céſarine Doria*, des Marquis d'*Oneille*, dont il eut :

1. Gaspard, qui ſuit;
2. Lambert, tige de la branche des Seigneurs & Princes de *Monaco*, Ducs de *Valentinois*, &c., rapportée ci-après;
3. « Guigues, mort jeune, étant ſous la tutelle de ſon père, de Pierre & de Philippe Grimaldi, ſes oncles, en 1437; »
4. Jean-André, Baron de Prats, « légataire de ſon père, » Evêque de Graſſe le 27 Juin 1481, Abbé de Lérins, Vice-Légat d'Avignon, Nonce en France, deſtiné Cardinal, & mort le 1er Juillet 1505;
5. Louis, Chevalier de Malte, « auſſi légataire de ſon père; »
6. « Valentine » ou Yolande, femme de *Jean Doria*, « Seigneur de Vues, » des Marquis d'*Oneille*;
7. Marie ou Mariette, qui s'eſt alliée à *Hugues de Villeneuve*, Baron de Vence, en 1449;
8. Et Brigitte, « qui a épouſé *Alleran*, Marquis *de Cève*, par contrat du 1er Avril 1452. »

VIII. Gaspard Grimaldi, Co-Seigneur d'Antibes & de Cagnes, « qualifié de *magnifique Seigneur* dans ſon teſtament du 7 Février 1466, fils de Reſpectacle Seigneur Nicolas, » mourut la même année. Il avoit épouſé *Marguerite Laſcaris*, fille d'*Antoine*, Comte de Tende, & de *Françoiſe de Bouliers*, « par contrat du 30 Juillet 1450, » dont il eut :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et Renée, « qui s'eſt mariée, en 1474, à *Jean Sararo*, en Piémont. »

IX. Nicolas Grimaldi, IIe du nom, Co-Seigneur d'Antibes, de Cagnes, de Courbons, &c., « fut Pannetier du Roi Charles VII par Lettres de 1491, & fit hommage au Roi deſdites terres le 28 Décembre 1494; il tranſigea avec Illuſtre Seigneur René, bâtard de Savoie, & Magnifique Seigneur Jean des Marquis de *Cève*, tous Co-Seigneurs de Cagnes; dans cet acte il eſt qualifié *Magnifique Seigneur* le 17 Décembre 1512. Il fit ſon teſtament le 11 Août 1515, dans lequel il eſt qualifié *Magnifique & Généreux Seigneur;* fait des legs à *Marguerite de Tende*, ſa mère; à *Charlotte de Villeneuve*, ſa femme; & à tous ſes fils & filles; inſtitue pour héritier univerſel Gaspard, ſon fils aîné; ſubſtitue, au défaut de ſes enfans, Lucien Grimaldi, Prince de Monaco, ſon couſin germain; nomme ſes exécuteurs teſtamentaires : Augustin Grimaldi, Evêque de Graſſe; *Louis de Villeneuve*, Marquis de Trans; Lucien Grimaldi, Prince de Monaco; & *Jacques de Graſſe*, Seigneur du Bar, Docteur en Droit. » De *Charlotte de Villeneuve*, Dame de Courbons, fille de *Louis*, Marquis de Trans, & d'*Honorade de Berre*, qu'il avoit épouſée par contrat du 21 Février 1497, il eut :

1. Gaspard, qui ſuit;
2. & 3. Honoré & Claude, Chevaliers de Malte, « le premier, légataire de ſon père; »
4. Jean-Antoine, auteur de la branche, établie à Nice, rapportée plus loin;
5. Jean-André, « légataire de ſon père; il vendit, à *Raymond du Puget*, de la ville d'Aix, le 16 Septembre 1562, les titres des Prats, Blégubier & Chanoul. » On lui donne ſept enfans :

   Victor, Scipion, Ascagne, Lambert, Octave, Horace & Lélie.

6. Jean, Abbé de Tournus en 1568;
7. Honorée, épouſe de *Balthazar de Sade*, Seigneur d'Eyguières, qui teſta le 30 Décembre 1542;
8. Et Anne, femme d'*Antoine d'Arlatan*, Seigneur de Beaumont, par contrat du 15 Février 1520.

X. Gaspard Grimaldi, IIe du nom, Seigneur d'Antibes, de Cagnes & de Courbons, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, « fit hommage deſdites terres le 25 Janvier 1539; le Roi lui accorda l'inveſtiture d'une quatrième partie de Cagnes; il eſt qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, dans cette inveſtiture du 28 Février 1573, » ainſi que dans ſon teſtament du 2 Juin 1578, « où il eſt dit Commandant pour le Roi ſur les frontières d'Antibes en l'abſence du Gouverneur. Il a fait des legs à

tous ſes enfans, » & mourut en 1578. Il avoit épouſé 1° « par acte du 8 Octobre 1521, » *Jeanne de Quiqueran*, fille de *Gaucher*, IIe du nom, Baron de Beaujeu, & de *Louiſe de Caſtellane*, « dont il reconnut avoir reçu la dot ; & 2° *Hélène Viani*, qu'il nomme dans ſon teſtament du 2 Juin 1578. » Il eut du premier lit :

1. René, qui ſuit ;
2. Nicolas, « Prévôt de Barjols, » Protonotaire Apoſtolique ;
3. & 4. Philippe & Frédéric, Chevaliers de Malte ;
5. & 6. Alexandre, « mort à Ferrare, » & Octavien, « duquel on ne ſait rien ; »
7. Lucrèce, mariée, « par contrat du 24 Mai 1545, » à *Gaſpard de Caſtellane*, Seigneur d'Entrecaſteaux, Chevalier de l'Ordre du Roi & Lieutenant de Provence, mort en Avril 1573, dont poſtérité. Voy. CASTELLANE ;
8. Julie, qui a épouſé, « par contrat du 29 Décembre 1557, » *Albert de Roſſet*, « Seigneur de Primivert en Dauphiné, Chevalier de l'Ordre du Roi ; »
9. Hippolyte, ſeconde femme, « le 7 Juin 1560, » de *Jacques Faret*, Baron de Saint-Privat, qui teſta le 16 Mars 1576 ;
10. Françoiſe, qui a épouſé, par contrat du 19 Janvier 1561, *Claude de Villeneuve*, Baron & Seigneur de Vence, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Draguignan ;
11. Caſſandre, qui s'eſt mariée, « par contrat du 1er Février 1564, » à *Jules Doria*, Seigneur de Dolce-Agna, dans le Comté de Nice, Citadin de Vintimille ;
12. Camille, qui s'eſt alliée, par contrat du 19 Novembre 1563, à *Jean de Brancas*, dit *de Forcalquier*, Seigneur & Baron de Céreſte, &c., dont poſtérité. Voyez BRANCAS ;
13. 14. & 15. Jeanne, Marguerite & Claire, les deux dernières Religieuſes.

Et du ſecond lit vinrent :

16. Claude, rapporté plus loin ;
17. « Et Lucrèce, légataire de ſon père. »

XI. René Grimaldi, Seigneur d'Antibes, Courbons, « Cagnes & Malijai, » Chevalier de l'Ordre du Roi, fit ſon teſtament le 28 Mai 1594 ; « il y eſt qualifié *Illuſtre Seigneur* ; il approuva le legs fait par Gaspard, ſon père, à Claude, ſon frère conſanguin, & à ſes ſœurs ; confirma les ſubſtitutions que ſon père avoit faites par ſon teſtament ; nomma ſes exécuteurs teſtamentaires : *Gaſpard de Pontevès*, Comte de Carcès ; *Scipion de Villeneuve*, Baron de Vence, ſon neveu ; *Jean de Villeneuve*, Marquis de Trans, & *Claude de Villeneuve*, Seigneur de Thorrenc, » & mourut en 1594. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Janvier 1560, *Yolande-Claude de Villeneuve*, fille de *Claude*, Marquis de Trans, & d'*Iſabeau de Feltre* ; « elle eſt qualifiée, dans ſon teſtament du 29 Juillet 1607, d'*Illuſtre Dame Yolande de Villeneuve, Dame Douairière d'Antibes*. » De ce mariage ſont iſſus :

1. Alexandre, Seigneur d'Antibes & de Cagnes, « qui vendit la Terre d'Antibes au Roi Henri IV ; il paſſa une tranſaction ſur cette vente, avec Honoré, ſon frère, le 18 Septembre 1608 ; tranſigea avec *Yolande de Villeneuve*, ſa mère, le 2 Septembre 1601 ; » & eſt mort en 1630. Il avoit épouſé *Julie de la Rovière*, en Piémont, fille de *Philippe*, « Comte de Poivin, & d'*Octavie de Belliglinſeul*, » dont il n'eut qu'une fille, nommée

   Marguerite, qui fut mariée, le 28 Février 1615, à *Melchior du Puget*, Seigneur & Baron de Saint-Marc.

2. Claude, Seigneur de Mélijai, « mort ſans poſtérité ; »
3. Honoré, qui ſuit ;
4. Camille, qui fut femme, le 1er Février 1586, d'*Annibal de Forbin*, Seigneur de la Roque, fils puîné de *Jacques*, Seigneur de Janſon, & de *Marguerite de Pontevès* ;
5. Et Julie, qui s'eſt mariée, le 15 Février 1602, à *Allemand de Glandevès*, Seigneur de Gréoulx.

XII. Honoré Grimaldi, Seigneur de Courbons, « Gentilhomme de la Chambre du Roi, obtint de Sa Majeſté, le 1er Décembre 1615, une penſion de 2000 livres & des Lettres de committimus le 11 Mai 1609, où il eſt qualifié *notre cher bien-aimé, Meſſire* Honoré Grimaldi, *Chevalier, Seigneur de Courbons, Gentilhomme ordinaire de notre Chambre*. » Il mourut en 1618, & avoit épouſé, par contrat du 10 Juillet 1599, *Blanche Thomas*, fille de *Pierre*, Seigneur de Michaut, & de *Sylveſtre de Digne* ; « elle fut nommée, le 16 Juillet 1618, tutrice de ſes enfans, » qui ſont :

1. Jean-Henri, qui ſuit ;
2. Pierre, Seigneur de Saint-Vincent, Chevalier de Malte ;
3. François-Frédéric, Chevalier de Malte, tué en 1614 ;
4. & 5. Alexandre & Claude, auſſi Chevaliers de Malte ; le dernier en 1632.

XIII. Jean-Henri Grimaldi, Marquis de Courbons, par érection du mois de Mars 1646, Baron de Cagnes par érection de la même année, né le 25 Juillet 1604, eut commiſſion du Roi pour lever un Régiment dont il fut fait Meſtre-de-Camp par Brevet du 5 Juillet 1634; il avoit obtenu, le 22 Janvier 1632, un Arrêt, portant ouverture du *fideicommis*, appoſé au teſtament de Gaspard & René Grimaldi, ſes aïeul & biſaïeul; le Roi lui accorda, « en Décembre 1641, » une penſion de 3000 livres; il étoit, en 1646, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Monaco, « en récompenſe de ſes ſervices, & du Traité qu'il fit pour remettre le Prince de Monaco, ſon parent, ſous la protection de la France, » ſuivant un certificat qu'il donna en cette qualité le 5 Juillet 1646, au Sieur de l'Eſcafault, Sous-Lieutenant de Roi, & Major de cette Place. Son cachet y eſt aux armes pleines de Grimaldi. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par jugement des Commiſſaires de Provence, le 13 Janvier 1668, & produiſit les armes de Grimaldi, parti de *Quiqueran*. « Il teſta le 16 Septembre 1632 & mourut fort âgé. » Il avoit épouſé, « par contrat du 30 Janvier 1625, » *Anne de Graſſe*, fille d'*Annibal*, Comte du Bar, Lieutenant de Roi à Monaco, & de *Claire d'Alagonia*, dont il eut:

1. Honoré, qui ſuit;
2. Pierre, Eccléſiaſtique;
3. & 4. Scipion & Claude, Chevaliers de Malte;
5. & 6. Arnaud, mort jeune en 1646, & Hercule, dont on ne ſait rien;
7. Marie-Gabrielle, « mariée à *François Lombard*, Seigneur de Gourdon; »
8. Et Marthe, morte jeune.

XIV. Honoré Grimaldi, IIe du nom, Baron de Cagnes, du vivant de ſon père, puis Marquis de Courbons, « repréſenta au Roi qu'il avoit été obligé de vendre le Marquiſat de Courbons, & Sa Majeſté, par Lettres du mois de Mars 1677, érigea la Baronnie de Cagnes en Marquiſat; » il épouſa, par contrat du 17 Novembre 1646, Françoise Grimaldi, fille de Charles, Seigneur de Réguſſe, Préſident à Mortier au Parlement de Provence, & de *Marguerite de Napolon*, dont:

1. Charles, qui ſuit;
2. & 3. « Pierre & autre Charles, Chevaliers de Malte;
4. Elzéar, Abbé de Clauſonne;
5. Et Lucrèce, mariée à *Scipion de Villeneuve*, Seigneur de Tourrettes-les-Vence. »

XV. Charles Grimaldi, Ier du nom, Marquis de Cagnes, ſervit dans l'Infanterie, & après ſa retraite fut Gouverneur de Saint-Paul. Il teſta le 9 Juin 1708, & avoit épouſé, par contrat du 19 Novembre 1673, *Françoiſe de Covet*, fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Marignane & des Isles-d'Or, & de *Madeleine de Seytres*, dont:

1. Honoré, qui ſuit;
2. Charles, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de la Marine, tué;
3. Gaspard, auſſi Chevalier de Malte, & Lieutenant de Galères;
4. Camille, Chevalier de Malte, tué étant Lieutenant de Vaiſſeaux;
5. Alexandre, Chevalier de Malte, auſſi Lieutenant de Vaiſſeaux, tué d'un éclat de bombe;
6. Joseph-Marie, Prieur de Noyers, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Marine, bleſſé;
7. Anne-Marthe, mariée, le 17 Mars 1709, à *Antoine-François de Cays*, Comte de Gilette à Nice;
8. Marthe-Marguerite-Elisabeth, femme, le 12 Novembre 1711, de *Charles Olivari*, Seigneur de Campredon;
9. Et Charlotte, mariée, le 3 Décembre 1718, à *Jean-André de Vachères*, Seigneur de Saint-Martin.

XVI. Honoré Grimaldi, IIIe du nom de ſa branche, Marquis de Cagnes, né en 1675, bleſſé au ſiège de Mons étant Page du Roi, ſans pouvoir continuer le ſervice, eut de ſa femme, *Marguerite-Roſſeline de Villeneuve*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 13 Décembre 1700, fille de *Pierre de Villeneuve*, Marquis de Trans, Comte de Tourettes, & de *Françoiſe Bitaud*:

1. Honoré, qui ſuit;
2. Charles, Abbé de la Grâce-Dieu, Aumônier du Roi, Grand-Vicaire & Archidiacre de Rouen, Prieur de Noyers & de Saint-Maixent en Poitou, mort Evêque de Rodez le 10 Mars 1770;
3. Autre Charles, rapporté ci-après;
4. Elisabeth-Rosseline, femme de *Louis Commendaire*, Seigneur de Taradeau;
5. Et Marie-Marthe, femme de *Jean-Baptiſte-François Gombert*, Seigneur de Saint-Geniès & de Dromont, fils de *Jean-Henri*, Seigneur de Saint-Geniès, & de N.... *de Veſc*.

XVII. Honoré Grimaldi, IVe du nom, Marquis de Cagnes, Lieutenant aux Gardes, donné pour ôtage à la priſe de Philippsbourg

en 1734, fut depuis Capitaine de Cavalerie, Colonel & chef de Brigade des Carabiniers, & mourut en 1743, « à l'armée d'Allemagne, à Spire, » après la bataille de Dettingen, Chevalier de Saint-Louis & Gouverneur de Saint-Paul. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier 1730, *Hélène-Marie-Anne d'Orcel-de-Plaiſians*, fille de *Barthélemy-Joſeph*, Seigneur *de Plaiſians*, commandant un bataillon de Navarre, & de *Geneviève de Laurens*. Leurs enfans ſont :

1. Louis-Camille, Marquis de Cagnes, né en 1733, « tué à la bataille de Crevelt, en Allemagne, en 1758 ; »
2. Sauveur-Gaspard, qui ſuit ;
3. Charles ;
4. Et Louis-André, né au Château de Cagnes, Diocèſe de Vence, le 17 Décembre 1736, Abbé de Chambre-Fontaine ; nommé, étant Grand-Vicaire de Rouen, en Avril 1767, à l'Evêché du Mans, & ſacré le 5 Juillet ſuivant ; transféré à l'Evêché de Noyon en 1777.

XVIII. Sauveur-Gaspard Grimaldi, cidevant Chevalier de Malte, Lieutenant de Vaiſſeaux, né en 1734, a épouſé en Août 1760, *Jeanne de Marc de Tripoli-Paniſſe-de-Pazzi*, fille de N... *de Marc*, & de N... *de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, dont il eut :

1. Henri, né en Septembre 1773 ;
2. & 3. Et deux filles, Marie-Anne & Marie-Charlotte.

XVII. Charles Grimaldi, troiſième fils d'Honoré, IIIe du nom, & de *Marguerite-Roſſeline de Villeneuve*, Chevalier de Malte, Lieutenant de Galères en 1746, Chef d'Eſcadre des Armées navales, « épouſa, le 18 Avril 1746, Marie-Geneviève Grimaldi, fille de Jean-Henri, & de *Jeanne d'Iſnard*, dont il eut :

XVIII. Charles-Balthazar Grimaldi, né le 29 Novembre 1747, Enſeigne de Vaiſſeaux, qui s'eſt marié, en 1773, avec *Victoire de Mine de Quinſon*, dont :

1. Charles-Philippe-Auguste, né le 30 Mars 1775 ;
2. Jean-Henri ;
3. Et Charlotte-Geneviève, née le 28 Décembre 1773. »

XI. Claude Grimaldi, fils aîné de Gaspard, IIe du nom, & d'*Hélène de Viani*, ſa ſeconde femme, légataire par le teſtament de ſon père le 2 Juin 1578, épouſa le 22 Avril 1610 *Marguerite de Breſſon*, fille d'*Antoine*, Co-Seigneur d'Antibes, dont :

XII. Gaspard Grimaldi, né le 7 Septembre 1616, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement des Commiſſaires de Provence, le 9 Mars 1669. Il portoit pour armes : *loſangé d'argent & de gueules*. Supports : *deux ſauvages*. Cimier : *une ſirène tenant un miroir*. Il avoit épouſé à Monaco, le 29 Juillet 1649, « *Hippolyte de Brigati*, dont :

1. Jean-Henri, qui ſuit ;
2. Pierre, Lieutenant-Colonel au Régiment de Navarre ;
3. Et Blanche, qui s'eſt mariée avec *P.-Antoine du Bruel*, Seigneur de la Gérotière en Anjou, qui mourut à Gênes, où elle alla demander les ſommes qui ſont accordées aux demoiſelles de Grimaldi d'Antibes.

XIII. Jean-Henri Grimaldi, né le 25 Novembre 1651, teſta le 26 Juillet 1720, & avoit épouſé, le 13 Janvier 1695, *Jeanne d'Iſnard*, dont :

1. Alexandre, qui ſuit ;
2. Marie-Geneviève, qui s'eſt mariée à Charles, Comte de Grimaldi, Chef d'Eſcadre ;
3. Et Marie-Christine.

XIV. Alexandre Grimaldi, né le 28 Novembre 1705, a épouſé, le 7 Août 1742, *Marianne d'Iſnard*, dont il a eu :

1. Jean-Henri Grimaldi, qui eſt né le 26 Juillet 1743, Chanoine de Rodez, Prieur Commendataire de Vérines en Poitou, Vicaire-Général de Blois & de Mende, Député à l'aſſemblée générale du Clergé en 1775 ;
2. Et une fille, nommée Marianne, qui eſt morte jeune. »

BRANCHE établie à Nice.

X. Jean-Antoine Grimaldi, quatrième fils de Nicolas, IIe du nom, & de *Charlotte de Villeneuve*, « épouſa *Andronique de Flotte*, dont vint :

XI. Claude Grimaldi, qui ſe maria avec *Claudine de Queiras*, fille du Seigneur de Châteauneuf, dont :

1. Gaspard, qui ſuit ;
2. Claude, Chevalier de Malte, mort à Alger.

XII. Gaspard Grimaldi s'eſt marié avec *Octavie Doria Dolce-Agna*, dont :

XIII. André Grimaldi, qui s'eſt marié avec *Benoîte de Villars de Malbec*, dont :

1. Marcel, qui ſuit;
2. Félix, Grand-Prieur de Saint-Gilles, mort à Malte;
3. Charles-Louis, Maréchal-de-Camp, Commandant à Saint-Omer, qui s'eſt marié avec *Catherine de Baſta*, ſœur du Chevalier *de Baſta*, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, mort ſans poſtérité;
4. Et Henri, dont on ne ſait rien.

XIV. Marcel Grimaldi a épouſé *Dorothée de Ferrero*, & en a eu :

XV. Honoré Grimaldi, Ier du nom de ſa branche, qui s'eſt marié avec *Louiſe de Tranquier*, dont :

1. Xavier, qui ſuit;
2. Ignace-Félix, Commandeur de Saliers;
3. Et N... Grimaldi, Commandant de la Ville de Béthune, qui a épouſé la Marquiſe *d'Aſſignies*.

XVI. Xavier Grimaldi épouſa *Catherine de Ferrero*, ſa couſine, & en eut :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Et Anne-Marie-Baptiste, qui s'eſt mariée à *François-Xavier de la Tour-Romoulès*, de la Ville d'Arles, le 18 Janvier 1741, dont poſtérité. Voy. TOUR-ROMOULÈS (la).

XVII. Joseph Grimaldi s'eſt marié avec *Conſtance de Laſcaris-Caſtellard*, dont vinrent :

1. Marcellin, qui ſuit;
2. Angèle, Chevalier de Malte, Officier dans le Régiment de Lyonnois;
3. Louis, Chevalier de Malte, Officier de Marine;
4. André-Marie-Joachim, Eccléſiaſtique, Vicaire-Général de Reims;
5. 6. & 7. Marie, autre Marie & Hélène, dont nous ignorons l'état.

XVIII. Marcellin Grimaldi a épouſé *Roſe-Catherine de Capello*, dont nous ignorons la poſtérité. »

BRANCHE
des Seigneurs & Princes de Monaco, *Ducs de* Valentinois, *Pairs de France.*

VIII. Lambert Grimaldi, Seigneur de Monaco, ſecond fils de Nicolas, & de *Céſarine Doria*, légataire & ſubſtitué par ſon père, s'attacha à René d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, & au Roi Charles VIII, & mourut en 1493, laiſſant de Claude Grimaldi, Dame de Monaco, fille & héritière de Catalan, & de *Blanche de Caretto :*

1. Jean, Seigneur de Monaco & de Vintimille, Conſeiller & Chambellan des Rois Charles VIII & Louis XII, qui eſt qualifié Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel dans des Lettres de Louis XV, au mois de Décembre 1715, pour le Duché de Valentinois. Il fut tué en 1505, par Lucien, ſon frère, & avoit épouſé Antoinette, bâtarde de Savoie, fille naturelle de Philippe, Duc de Savoie, & de *Bonne de Romagne*, Dame Piémontoiſe, dont il n'eut que

   Marie, qui s'eſt alliée à *Renaud de Villeneuve*, Baron de Vence, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

2. Lucien, qui ſuit;
3. Augustin, Evêque de Graſſe, Abbé de Lérins, qui prit la tutelle de ſes neveux après la mort de Lucien, Prince de Monaco, ſon frère. Le Roi Louis XII le fit ſon Aumônier le 11 Février 1512; il aſſiſta au cinquième Concile de Latran en 1517; quitta enſuite le parti de la France pour s'attacher à l'Eſpagne, & l'Empereur Charles V lui donna l'Evêché de Majorque, & enſuite l'Archevêché d'Oriſtano en Sardaigne. Le Roi François Ier le priva, l'an 1524, de tous les biens & de tous les bénéfices qu'il avoit en France; il y fut rétabli par le traité de Madrid en 1526, & en fut mis en poſſeſſion par Arrêt de 1529. Il avoit été déſigné Cardinal; mais il mourut avant ſa promotion, le 12 Avril 1532;
4. Philibert, Prévôt de l'Egliſe de Nice;
5. Louis, Chevalier de Malte;
6. Françoise, qui a épouſé *Luc Doria;*
7. Céſarine, qui fut femme de Charles, Marquis *de Cève*;
8. Isabelle, qui s'eſt alliée à *Antoine de Châteauneuf-de-Randon*, Baron du Tournel en Gévaudan, lequel remit à ſon fils l'héritage de ſa mère, le 8 Août 1567;
9. Et Blanche, qui s'eſt mariée, le 10 Octobre 1501, à *Honoré de Villeneuve*, Baron de Tourettes, dont poſtérité.

IX. Lucien Grimaldi, Prince de Monaco, qualifié *Chambellan* des Rois Louis XII & François Ier dans des Lettres de Louis XV, au mois de Décembre 1715, pour le Duché de Valentinois, réſiſta dans Monaco aux Génois & aux Piſans; reprit Menton & Roquebrune, & fut tué par *Barthélemy Doria*, ſon neveu, l'an 1525. Il avoit épouſé *Jeanne de Pontevès*, fille de *Tannequin*, Seigneur de Cabanes, & de *Jeanne de Villeneuve-Flayoſc.* Elle ſe remaria avec *Antoine-Louis de Savoie*, Comte de Pancallieri, avec lequel elle vivoit

le 15 Juillet 1537. De ſon premier mari elle eut :

1. François, mort jeune ;
2. Et Honoré, qui ſuit.

X. Honoré Grimaldi, connu ſous le nom de Seigneur de *Monègue* ou *Monaco*, Marquis de Campagna, Comte de Canoſa au Royaume de Naples, ayant été mis ſous la protection de l'Empereur Charles V par ſon oncle en 1531, eut recours à la protection du Roi François Ier, en 1533 ; il ſuivit le parti de l'Empereur Charles V ; ſe trouva à la bataille de Lépante, & mourut en 1581. Il avoit épouſé, en 1545, Isabelle Grimaldi, fille de Jean-Baptiste, Seigneur de Montaudion, créé Comte Palatin par l'Empereur Charles V, en 1525, & de *Madeleine Pallavicini*. Leurs enfans furent :

1. Charles, Prince de Monaco, mort ſans alliance en 1589 ;
2. François, mort en Eſpagne en 1583 ;
3. Hercule, qui ſuit ;
4. Horace, Echanſon de Philippe III, Roi d'Eſpagne, mort à Naples en 1620 ;
5. & 6. Jean & Fabrice, morts jeunes ;
7. Autre François, mort en 1583 ;
8. Genèvre, femme d'*Etienne Grillo*, de Gênes ;
9. Aurélie, mariée à *Auguſtin de Franco*, de Gênes ;
10. Virginie, Religieuſe à Gênes ;
11. & 12. Claude, morte ſans avoir été mariée ; & Hippolyte, morte jeune.

XI. Hercule Grimaldi, deſtiné à l'Egliſe, puis Marquis de Campagna, Comte de Canoſa, Prince de Monaco fut aſſaſſiné en 1624. Il avoit épouſé, en 1595, *Marie de Landi* ou *Lando*, fille de *Claude*, Prince du Saint-Empire & de Val di Tora, & de *Jeanne d'Aragon*. De ce mariage vinrent :

1. Honoré, qui ſuit ;
2. Jeanne, morte en 1620, femme de *Jean-Jacques-Théodoric de Trivulce*, Prince de Muſocco, Grand d'Eſpagne, Vice-Roi de Sicile, & enſuite Cardinal ;
3. Et Marie-Claude, Religieuſe Carmélite à Gênes.

Hercule eut encore deux filles naturelles :

Dévote, Religieuſe ; & Isabelle Grimaldi ;

XII. Honoré Grimaldi, IIe du nom, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, Comte de Carladez, Baron de Calvinet, des Beaux & de Buis, chaſſa, par ſa valeur & celle d'Hercule, ſon fils, de ſa ville de Monaco, la garniſon Eſpagnole qui l'occupoit depuis quelque tems, & ſe mit ſous la protection de la France. Le Roi Louis XIII l'y reçut aux conditions qui furent réglées par traité fait à Péronne, le 8 Juillet 1641, ſavoir que le Roi prévoyant que les Eſpagnols priveroient ce Prince des biens qu'il poſſédoit dans le Royaume de Naples & dans les Etats de Milan, Sa Majeſté l'en dédommageroit, en lui délaiſſant par manière d'échange d'autres Terres & Domaines de pareille valeur en France, dont une partie ſeroit érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Duché de Valentinois*. Le Roi lui accorda de plus la confirmation de tous les privilèges que ſes prédéceſſeurs avoient obtenu de cette Couronne, l'honora du collier de ſes Ordres au Camp de Perpignan, le 22 Mai 1642, à la place de celui de la Toiſon-d'Or, qu'il avoit renvoyé en Eſpagne, & érigea le Duché & Pairie *de Valentinois*, par Lettres du même mois, enregiſtrées au Parlement. Par autres Lettres de Janvier 1643, en interprétation des premières qui reſtreignoient le Duché aux enfans & deſcendans mâles, le Roi l'étendit aux filles au défaut des mâles, pour jouir ſeulement par elles du Duché de Valentinois, la Pairie reſtant éteinte. En conſéquence du Traité de Péronne, par lequel on avoit promis de faire comprendre le Prince de Monaco, & ſes ſucceſſeurs alliés de la France dans tous les traités de paix, le Roi Louis XIV les fit comprendre dans ceux des Pyrénées, de Nimègue & de Ryſwick. Le Prince de Monaco mourut le 10 Janvier 1662, âgé de 65 ans. C'eſt de ſon tems que le Sieur Venaſque donna au Public les *Tables généalogiques de la Maiſon de Grimaldi*, imprimées en 1647. Il avoit épouſé *Hippolyte de Trivulce*, morte en 1638, fille de *Théodore-Charles de Trivulce*, Comte de Melzo, & de *Catherine de Gonzague*. De ce mariage vint pour fils unique :

XIII. Hercule Grimaldi, IIe du nom, Marquis des Beaux, par Lettres du mois de Mai 1642, regiſtrées le 14 Mars 1643, & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara qu'il quitta. Il fut deſtiné Chevalier des Ordres du Roi quand il auroit l'âge ; aſſiſta ſon père dans l'expulſion des Eſpagnols, & fut tué à Monaco, d'un coup de fuſil débandé inopinément, des

mains d'un de ſes Gardes en 1651, dans ſa 27ᵉ année. Il avoit épouſé, en 1641, *Marie-Aurélie Spinola*, fille & héritière de *Lucien*, Seigneur de Molfetta, & de *Belline Spinola*. Elle mourut le 29 Septembre 1670, laiſſant :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Charles-Luc-François, Chevalier, mort jeune en 1652 ;
3. Marie Hippolyte, née le 8 Mai 1644, morte le 8 Octobre 1694. Elle avoit épouſé le 23 Octobre 1659, *Charles-Emmanuel-Philibert de Simiane*, Marquis de Livourne, puis de Pianezza, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Meſtre-de-Camp d'Infanterie & de Cavalerie en Savoie, dont poſtérité. Voy. SIMIANE ;
4. Jeanne-Marie, née le 4 Juin 1645, qui s'eſt mariée, 1° à *André Imperiali*, Prince de Francavilla, neveu du Cardinal de ce nom ; 2° à *Ambroſio*, Marquis *de Doria* ;
5. Dévote-Marie-Renée, qui eſt née le 4 Septembre 1646, Religieuſe Dominicaine à Gênes, dite Thérèse-Marguerite ;
6. Thérèse-Marie, dite *Mademoiſelle de Carladez*, née en 1648, qui fut femme, en 1671, de *Sigiſmond-François d'Eſte*, Marquis de Saint-Martin & de Lunzo ;
7. Et Hippolyte-Marie, qui eſt Religieuſe à Sainte-Thérèſe de Gênes, ſous le nom de *Thérèſe-Marie-de-Saint-Joſeph*.

XIV. Louis Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France après ſon aïeul, auquel il ſuccéda en 1662, Marquis des Beaux, Comte de Carladez, &c., né le 25 Juillet 1642, ſe diſtingua au combat naval au Texel par les Anglois contre les Hollandois, le 11 Juin 1666 ; prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 5 Juillet 1668 ; fut fait Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1688 ; envoyé Ambaſſadeur extraordinaire à Rome en 1699, où il donna le 19 Décembre le Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit aux deux Princes Sobieski, fils de Jean, Roi de Pologne, en vertu des pouvoirs du Roi, qui lui avoient été envoyés. Il y mourut le 3 Janvier 1701, & ſon corps fut apporté à Monaco. Il avoit épouſé, le 30 Mars 1660, *Catherine-Charlotte de Gramont*, morte au Palais-Royal à Paris, le 4 Juin 1678, âgée de 39 ans, fille d'*Antoine*, IIIᵉ du nom, Duc *de Gramont*, Pair & Maréchal de France, &c., & de *Françoiſe-Marguerite de Chivré*. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui ſuit ;

2. Honoré, né le 21 Décembre 1669, d'abord Chevalier de Malte, enſuite Eccléſiaſtique, qui renonça, par acte du 15 Mars 1715, en faveur de ſon frère aîné, aux prétentions qu'il pourroit avoir par la ſuite ſur le Duché de Valentinois, fut Chanoine de Straſbourg en 1696, Archidiacre de Beſançon, Abbé de Saint-Maixent en Poitou en 1717, & ſacré Archevêque de Beſançon le 4 Février 1725. Il a eu l'Abbaye de Vauluiſant, Ordre de Citeaux, Diocèſe de Sens, le 14 Novembre 1731, & s'eſt démis de ſon Archevêché entre les mains du Roi, au mois de Décembre de la même année, & mourut ſubitement à Paris, âgé de 78 ans, le 16 Février 1748 ;
3. Marie-Thérèse, née le 14 Janvier 1662, Religieuſe de la Viſitation à Monaco ;
4. Anne-Hippolyte, première femme, le 18 Janvier 1696, de *Jacques-Charles de Cruſſol*, Duc d'Uzès, premier Pair de France, fils d'*Emmanuel*, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure-Montauſier*. Elle mourut en couches le 3 Juillet 1700, & fut enterrée aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques à Paris ;
5. Jeanne-Marie, Religieuſe de la Viſitation à Monaco, puis Coadjutrice de l'Abbaye de Royalieu, près de Compiègne, en 1726 ;
6. Et Amélie, dite *Mademoiſelle des Beaux*.

XV. Antoine Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, né le 25 Janvier 1667, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie en 1683, nommé Colonel de celui de Soiſſonnois en 1684, ſuivit, en 1688, M. le Dauphin au ſiège de Philippsbourg ; ſervit à la tête de ſon Régiment à la bataille de Fleurus, au ſiège de Mons en 1691, & à celui de Namur en 1692 ; prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 21 Août 1702 ; fut admis Chevalier des Ordres du Roi, en 1724, & eſt mort à Monaco le 20 Janvier 1731. Il avoit épouſé, le 14 Juin 1688, en préſence du Roi & de toute la Cour, *Marie de Lorraine*, morte à Monaco, le 30 Octobre 1724, dans la 51ᵉ année de ſon âge, fille de *Louis de Lorraine*, Comte d'Armagnac, Grand-Ecuyer de France, & de *Catherine de Neufville-Villeroy*. De ce mariage vinrent :

1. Catherine-Charlotte, née le 7 Octobre 1690, morte le 18 Juin 1696 ;
2. Louise-Hippolyte, qui ſuit ;
3. Elisabeth-Charlotte, née le 4 Novembre 1678, morte ;
4. Marguerite-Camille, née le 1ᵉʳ Mai 1700,

qui s'eſt mariée le 16 Avril 1720, à *Louis de Gand-de-Mérode-de-Montmorency*, Prince d'Iſenghien & de Maſmines, né à Lille le 16 Juillet 1678, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur d'Arras, & Lieutenant-Général au Gouvernement d'Artois, &c., mort ſans poſtérité. Voy. GAND;

5. Et MARIE-DÉVOTE, morte jeune.

XVI. LOUISE-HIPPOLYTE GRIMALDI, née le 10 Novembre 1697, morte à Monaco de la petite-vérole le 29 Décembre 1731, avoit épouſé à Monaco, le 20 Octobre 1715, *Jacques-François-Léonor de Goyon*, Sire de Matignon, &c., Comte de Thorigny, fils aîné de *Jacques*, Chevalier des Ordres, & de *Charlotte de Goyon de Matignon*. Il a été ſubſtitué par ce mariage aux nom & armes de GRIMALDI, & après la mort de ſon beau-père, il eſt devenu Duc *de Valentinois*, Pair de France, par Lettres du Roi LOUIS XV, du mois de Décembre 1715. Voyez GOYON DE MATIGNON, branche des Comtes de *Thorigny*.

BRANCHE
des Barons & Comtes de BUEIL.

III. ANDARO GRIMALDI, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Maſſa & de Venaſque, qui eſt cru ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Grimaud, & d'*Aurélie de Caretto*, eut d'*Aſtruge Roſtang*, Baronne de Bueil, ſon épouſe, fille de *Guillaume* & de *Béatrix* :

1. BARNABÉ, qui ſuit;
2. ROSTAING, Baron de Bueil & du Val de Maſſa;
3. GUILLAUME, allié à *Marie*, dont on fait deſcendre, mal à-propos & ſans aucune preuve, les Comtes de *Sancerre* & de *Marans*;
4. Et TIBURGE, femme de *Piſſelin Liti*, de la ville de Nice.

IV. BARNABÉ DE GRIMAUD, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Maſſa, épouſa *Béatrix*, aliàs *Marie de Glandevès*, fille de *Guillaume Féraud*, Seigneur de Cuers, & de *Louiſe de Villeneuve*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. LOUIS, Seigneur du Val de Maſſa, lequel traita avec le Comte de Savoie, pour ſoumettre ſon frère & leurs Terres ſous ſa ſouveraineté, ſuppoſant en obtenir la permiſſion du Roi. La tranſaction fut faite le 25 Août 1388, mais ſon frère ne voulut pas la ratifier. Il eut un fils naturel, nommé

   GASPARD, Seigneur de Rigaudi, légitimé par le Comte de Savoie.

3. Et LOUISE, qui s'eſt mariée à *Guillaume Medullioni*, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Nîmes & de Beaucaire.

V. JEAN DE GRIMAUD, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Maſſa, Gouverneur du Comté de Nice, ſuivit le parti de LADISLAS, contre la Maiſon d'Anjou; donna procuration à ſon frère LOUIS, pour ſe ſoumettre, lui, & toutes ſes terres au Comte de Savoie. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. BARNABÉ, Seigneur de Turet, en 1448;
3. & 4. ANGLE & CATHERINE, mariée à *Rodulphe de Montbel*, fils de *Georges*, Seigneur de Ferruzacchi en Piémont.

VI. PIERRE DE GRIMAUD, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Maſſa, agréa les Maiſons de Ceva & d'Oliva, en 1448, & teſta en 1463. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. LOUIS, tige de la branche des Seigneurs de *Tourettes*, du *Reveſt*, &c., rapportée ci-après;
3. GUILLAUME, Moine de St.-Honorat, Prieur de Puget;
4. JEAN, Seigneur de Rocaſteroni;
5. VALENTINE, mariée, avant 1446, à *Aſtouaud d'Aſtouaud*, IIIe du nom, Seigneur de Mazan, de Montfuron, de Limaye & de la Baſtide-des-Jourdans;
6. YOLANDE, alliée à *Jacques de Valpergues*;
7. MARGUERITE, épouſe de *Reforciat de Caſtellane*, Seigneur de Salerne en Provence;
8. BONNE, femme de *Louis Coſſa*, Seigneur de Berre;
9. Et JEANNE, mariée à *Benjamin Coſta*, Seigneur de Polignac.

VII. JACQUES DE GRIMAUD, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Maſſa, mort en 1491, avoit épouſé *Catherine de Caretto*, des Marquis de Final, dont il eut :

1. GEORGES, Baron du Bueil, Seigneur du Val de Maſſa, marié 1° à *Marguerite Coſſa*, fille de *Jean*, Comte de Troja au Royaume de Naples, Grand-Sénéchal & Gouverneur de Provence; & 2° à *Marie de Simiane*, veuve de *Pierre de Forbin*, Seigneur de la Barbent, & fille de *Jacques-Raimbault de Simiane*, Baron de Caſeneuve, Seigneur de Gordes, & d'*Honorate de Marſeille*, des Comtes de *Vintimille*. Il mourut ſans enfans en 1507;
2. HONORÉ, qui ſuit;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Louis de Forbin*, Seigneur du Luc, fils de *Palamède*, Seigneur de Soliers, Gouverneur de Provence.

VIII. Honoré de Grimaud, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Maſſa, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Gouverneur du Comté de Nice, & Ambaſſadeur pour le Duc de Savoie en France, teſta en 1523. Il épouſa 1° *Baptiſta de Frégoſe*, ſœur d'*Octavie*, Duc de Gênes ; & 2° *Barthélemie de Cève*, fille de N....., Marquis *de Cève*, & de N..... *de Graſſe du Bar*. Du premier lit vinrent :

1. René, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Seigneur de Seroty & de Todon, tué à la bataille de Cériſoles en 1543, au ſervice du Roi François Ier. Il avoit épouſé *Françoiſe de la Baume*, aliàs *la Balme*, fille de *Hugues*, Seigneur de Tiret en Breſſe, & de *Louiſe de Chandieu*, dont :
   1. Octavien, Seigneur de Seroty & de Todon, qui demanda la ſubſtitution faite par le teſtament de *Louis de Chandieu*. Elle lui fut adjugée par Arrêt de 1607, & il jouit de la Seigneurie de Chandieu juſqu'en 1609 ; fut condamné avec Honoré Grimaldi, Comte de Bueil, ſur de fauſſes accuſations, & leurs biens confiſqués. Ils y furent rétablis par Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, par Lettres données à Paris le 27 Février 1600. Il mourut ſans enfans en 1610 ;
   2. Frédéric ;
   3. Et François, Seigneur des Cros au Comté de Bueil, marié à *Rachel de Polignac*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Germain, de Fléac & de Fontaines, & de *Marie d'Angliers*, Dame de Montroy, près de la Rochelle, dont :

      Lucie, qui fut femme d'*André Arnoul*, Seigneur de Saint-Simon, & de Brie en Saintonge.
3. Jacques ;
4. Catherine, mariée à *Pierre-Alvarez de Correa ;*
5. Anne, femme de *Charles Prohana*, Seigneur de Leini en Piémont ;
6. Madeleine, alliée à *Claude de Forbin*, Seigneur de la Motte & de Gardanne en Provence, fils puîné de *Charles*, Seigneur de Gardanne, & de *Marie de Boniface ;*
7. Et Françoise, qui épouſa *François de Ponte*, Co-Seigneur de Scarnafiggi dans le Piémont, entre Savigliano & Saluces.

IX. René de Grimaud, Baron de Bueil, Seigneur du Val de Maſſa, épouſa *Thomaſine de Laſcaris*, fille & héritière de *Pierre*, Co-Seigneur de la Brigue, & de *Barthélemie de Cève*. Leurs enfans furent :

1. Honoré, qui ſuit ;
2. Alexandre, Gouverneur de Barcelonnette pour le Duc de Savoie ;
3. Jean-François, marié à *Sibylle de Renaud*, fille de *Jean de Renaud de Saint-Tropez*, Sa poſtérité a fini dans la perſonne de

   Annibal, Baron de Montailler, ſon petit-fils, lequel n'eut point d'enfans de ſon épouſe *Michelle d'Albaville*, fille de *Jacques*, Baron de Montailler en Savoie.
4. Louis, Evêque de Vence, Abbé de Saint-Pont, Chancelier de l'Ordre de l'Annonciade, Aumônier du Duc de Savoie, & Grand-Prieur des Ordres des Saint-Maurice & Saint-Lazare en Savoie. Il aſſiſta au Colloque de Poiſſy & au Concile de Trente. MM. de Sainte-Marthe diſent qu'il mourut à Nice vers 1611, après s'être démis de ſon Evêché dès 1576, & Geoffroy dit qu'il mourut le 5 Février 1608 ;
5. & 6. Pierre & Jacques, celui-ci Chevalier de Malte & Commandeur de Nice ;
7. Claude, qui fut femme de *Boniface de Truciet ;*
8. Honorée, qui s'eſt alliée à *Honorat de Caſtellane*, Seigneur d'Aluis ;
9. Anne-Marie, qui a épouſé *Pierre de Laſcaris*, Seigneur de Bouzon ;
10. Et Georgette, qui a épouſé *Jean de Cays*.

X. Honoré de Grimaud, IIe du nom, Baron, puis Comte de Bueil, Baron du Val de Maſſa, par érection qu'en fit le Duc de Savoie, le 26 Mai 1581, fut Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade & Gouverneur du Comté de Nice. Il épouſa *Julie Picamiglia*, fille de *Jean*. Elle teſta le 7 Mai 1603, & eut pour enfans :

1. Annibal, qui ſuit ;
2. Marguerite, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé dans le Château du Villard, le 20 Octobre 1581, avec *Jean de Louet*, IIIe du nom, Baron de Calviſſon, de Maſſillargues, de Manduel, de Jonquières, &c., dont poſtérité. Voy. LOUET. Elle teſta le 6 Juillet 1612, & vivoit encore le 14 Décembre 1631 ;
3. Et Victoire, qui s'eſt alliée à *Joachim de Simiane*, Seigneur de Châteauneuf, près d'Avignon, mort en 1605, dont des enfans. Voy. SIMIANE.

XI. Annibal de Grimaud, Comte de Bueil, Seigneur de la Vallée, de Maſſouins, de Choudan, de Tourettes, du Reveſt, &c., Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Gouverneur du Comté de Nice, qu'il défendit en 1600, quitta depuis les intérêts du Duc de Savoie, & ob-

tint des Lettres-Patentes de protection du Roi Louis XIII, au mois de Mars 1617, ratifiées le 22 Mai ſuivant, par leſquelles ce Prince lui promit tout ſecours pour rentrer en poſſeſſion de ſes Terres & biens détenus par le Duc de Savoie, &, en attendant, 20000 livres par an par forme de penſion. Il fut fait priſonnier avec ANDRÉ, ſon fils; & s'étant ſauvé, il fut repris par le Duc de Savoie, qui le fit mourir, ſans formalité, en 1621. Il avoit épouſé, 1° *Anne-Françoiſe de Provana*; & 2° *Catherine*, ſœur du Cardinal *Madruce*. Il eut du premier lit :

1. ANDRÉ, qui ſuit;
2. LOUIS;
3. 4. & 5. BÉNÉDICTINE, BÉATRIX & JEANNE, mortes jeunes;
6. ELÉONORE, qui s'eſt mariée, par contrat du 30 Novembre 1602, à *Madelon de Vintimille*, Seigneur d'Ollioules, Baron de Tourves, fils de *Gaſpard*, IIe du nom, des Comtes de Marſeille, Seigneur d'Ollioules, &c., & de *Marquiſe d'Amic*. Elle fut ſa première femme, & mourut ſans enfans;
7. JULIE, qui épouſa *Jean-Antoine de Malabail*, des Comtes de Canale en Aſti;
8. CATHERINE, qui s'eſt alliée à *Philippe*, Comte *de Lucerne*;
9. Et MARGUERITE, mariée au Château de Villard, le 22 Juillet 1618, à *Charles de Graſſe*, Comte du Bar, au Diocèſe de Graſſe.

XII. ANDRÉ DE GRIMAUD, Comte de Bueil, Baron du Val de Maſſa, mort ſubitement à Paris au mois de Janvier 1665, avoit épouſé 1° *Anne de Saux*, fille de *Jean*, Vicomte de Lugny, Gouverneur d'Auxonne, & de *Gabrielle des Prez*, ſa ſeconde femme; & 2° *Marthe de Graſſe*, fille d'*Annibal*, Comte du Bar, & de *Jeanne de Fortia de Piles*. Du premier lit vinrent :

1. MELCHIOR;
2. 3. & 4. ANNE, GABRIELLE & HENRIETTE, Religieuſes;
5. AURÉLIE, qui s'eſt mariée, le 25 Septembre 1684, à *François de Guerreau*, Seigneur de Behem en Normandie, Capitaine au Régiment de Saulx, tué au ſiège de Barcelone en 1697.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

6. HONORAT, Baron de Bueil;
7. & 8. GASPARD & ANTOINE;
9. MAURICE, Comte de Bueil, Capitaine d'une des Galères du Roi, qui préſenta à Sa Majeſté, en 1690, les titres & mémoires des droits de ſa Maiſon ſur pluſieurs Terres,

que les Ducs de Savoie ont uſurpées, & mourut à Marſeille, âgé de 59 ans, le 13 Juillet 1698, étant Chef d'Eſcadre des Galères;

10. 11. & 12. CLAIRE, ANNE-CHARLOTTE & MARTHE;
13. FRANÇOISE, morte en 1646;
14. MARIANNE, Religieuſe;
15. Et HENRIETTE.

BRANCHE
des Seigneurs de TOURETTES, *du* REVEST, *&c.*

VII. LOUIS GRIMALDI, fils puîné de PIERRE DE GRIMAUD, Baron de Bueil, fut Seigneur de Levens dans le Comté de Nice, du Reveſt & de Rimplas dans le Comté de Beuil. Il épouſa *Marguerite de Brancas*, fille de *Jean*, Co-Seigneur de Villars & d'Oiſe, & de *Clémence d'Agoult*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et CLAUDE, Protonotaire & Grand-Vicaire de l'Evêque de Nice.

VIII. JEAN GRIMALDI, Seigneur de Levens, de Tourettes, du Reveſt & de Rimplas, épouſa *Marguerite de Forbin*, fille de *Palamède*, Seigneur de Soliers, Gouverneur de Provence, & de *Jeanne de Caſtillon*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et JACQUES, Prieur de St.-Dalmas en 1512.

IX. JEAN GRIMALDI, IIe du nom, Seigneur de Tourettes, du Reveſt, &c., s'allia avec *Françoiſe de la Baume*, fille de *Hugues*, Seigneur de Tiret en Breſſe. Elle étoit veuve de JEAN-BAPTISTE DE GRIMAUD, Seigneur de Seroty & de Todon, tué à la bataille de Cériſoles en 1543. Leurs enfans furent :

1. CÉSAR, qui ſuit;
2. Et GEORGIE, femme de *Jean de Caiſſie*, de la ville de Nice.

X. CÉSAR GRIMALDI, Seigneur de Tourettes & de Rimplas, vendit Tourettes & le Reveſt au Comte *de Bueil*. De ſon mariage avec *Philippe de Graſſe*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Cabris, & de *Berthomeirette de Giraud*, il eut :

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. JEAN, mort jeune;
3. MARGUERITE, qui fut femme de *Jean-Baptiſte Galléan*, de la ville de Nice;
4. ANNE-FRANÇOISE, qui s'eſt alliée à *Honoré de Graſſe*, des Seigneurs de *Collet* en Provence;

5. CATHERINE, qui s'eſt mariée à *Dominique-Conſtantin*, des Seigneurs *de Châteauneuf;*
6. MARTHE, qui fut femme de *Jean-François Fabri*, de la ville de Nice;
7. LUCRÈCE, qui épouſa *Honoré de Barcillon;*
8. ISABELLE, qui s'eſt mariée à *Honoré de Blacas*, Seigneur de *Carros;*
9. Et CLAIRE, qui fut femme de *François Oger de Savigliano.*

XI. HONORÉ GRIMALDI, Seigneur de Levens & de Rimplas, épouſa *Suſanne de la Gouſſe*, de la ville d'Avignon, dont :

1. & 2. CÉSAR & RAYMOND;
3. Et FÉLICE. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette branche, faute de *Mémoire.*)

Les armes : *fuſelé d'argent & de gueules.* « Supports : *deux moines.* Deviſe : DEO JUVANTE. »

Il eſt parlé, dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 533, & le *Supplément* à cette Hiſtoire, p. 74, de la branche des Marquis *de Réguſſe*, ſortie du même tronc que les précédentes, dont eſt aujourd'hui chef CHARLES-LOUIS-SEXTIUS GRIMALDI, Marquis de Réguſſe, de Villeneuve-Coutelas, Saint-Martin-Mimet, & en partie de Montmeyan, en 1770, ſecond Préſident à Mortier du Parlement d'Aix. Il a épouſé, en troiſièmes noces, *Jeanne-Hippolyte-Thérèſe de Monier-de-Châteaudeuil*, fille unique d'*André*, Seigneur de Châteaudeuil, & d'*Anne de Félix d'Ollières*, dont :

1. ANDRÉ-BENOÎT-CHARLES-FRANÇOIS-XAVIER;
2. Et CHARLES-ELZÉAR-JEAN-FRANÇOIS-RÉGIS, qui a un bref de minorité pour être reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Il n'a point eu d'enfans de ſes deux premières femmes. (Voyez ſur cette branche l'Ouvrage ci-deſſus cité.) Elle porte les mêmes armes que les précédentes.

* GRIMAUD, en Provence : Baronnie acquiſe par *Eſprit Allard*, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maiſon du Roi, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquiſat* en 1627; il fut nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit. Ce *Marquiſat* a paſſé à *François de Caſtellane*, Baron de Saint-Juers, père de *Marc-Antoine*, & aïeul de *Touſſaint*, marié à *Anne de Félix-de-Creiſſet*, dont des enfans. Voyez CASTELLANE.

GRIMBERT. Voyez GRAIMBERG.

* GRIMBERGHE ou GRIMBERGUE, Pays & Seigneurie dans le Brabant Autrichien, que *Jeanne de Bautershem* porta en mariage, avec celle de Berg-op-Zoom, à *Jean de Glimes*, arrière-petit-fils de *Jean*, dit *Gortygin* ou *Cordekin*, bâtard de Brabant, & d'*Iſabeau de Gortygin*, légitimé par l'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE, le 27 Août 1344. *Jean de Glimes*, IVe du nom, mourut en 1427, & la Seigneurie de GRIMBERGHE fut le partage de ſon quatrième fils, *Philippe de Glimes*, tué devant Nancy le 24 Juin 1476, qui fut père de *Jacques de Glimes*, & aïeul de *Georges*, dont le fils *Ferri*, fut père de *Gérard*, & aïeul de *Godefroy de Berghes*, Baron de Staebroeck, en faveur duquel la Baronnie de GRIMBERGHE fut érigée en *Comté*, par Lettres du 15 Février 1625. Il mourut en 1634, laiſſant de ſa femme *Honorine de Hornes*, *Philippe-François*, qui fut créé Prince de *Berghes*, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Gouverneur de Bruxelles, & eſt mort le 12 Septembre 1704. Ce Prince, dont le frère, *Georges-Louis*, fut Evêque & Prince de Liège, avoit épouſé *Marie-Jacqueline de Lalaing*, & eut pour fils *Alphonſe-Dominique-François de Berghes*, qui eſt décédé le 4 Avril 1720, ſans enfans, de ſon mariage avec *Anne-Henriette-Charlotte de Rohan-Chabot*. Il vendit le Comté de GRIMBERGHE à ſon beau-frère, *Louis-Joſeph Albert de Luynes*, né le 1er Avril 1672, créé Prince de *Grimberghe* en 1730, & du Saint-Empire en 1742, qui eſt mort, en 1758, âgé de plus de 80 ans, ſans enfans de ſon mariage avec *Madeleine-Marie-Honorine de Berghes.*

*GRIMBERGHE. C'eſt une des ſix Vicomtés du Brabant, qui fut acquiſe, en 1692, par *Henri de Kerrenbroeck*, Seigneur de Terborgh, Tertamenen & Oycke, Conſeiller de S. M. C. au Conſeil Souverain de Brabant, auquel le Roi permit, pour lui & ſes deſcendans, en ligne directe & collatérale, mâles & femelles, de porter le titre de *Vicomte de Grimberghe*, par Lettres du mois d'Avril 1694.

GRIMOARD, Maiſon connue ſous le nom de *Beauvoir du Roure*, ou plutôt fondue dans celle du *Roure* & dans *Tubières-Caylus*. Elle portoit : *de gueules, au chef émanché de 4 pièces d'or*, & a fini dans ANTOINE GRIMOARD, 1er du nom, qui teſta en 1494, & ne laiſſa qu'une fille URBAINE, héritière des Baronnies de Griſac, Verfeuille, Bellegarde,

Randon, &c., qui épouſa GUILLAUME DE BEAUVOIR-DU-ROURE, Ve du nom. Voyez BEAUVOIR DU ROURE-GRIMOARD.

Le mot *Roure*, en langage Gaſcon, ſignifie un *chêne*, auſſi cette Maiſon porte pour armes: *d'azur, au chêne d'or, dont les branches ſont entrelacées.*

GRIMOD, en Lyonnois. ANTOINE GRIMOD, Secrétaire du Roi & Fermier-Général avoit épouſé *Marguerite le Juge*, décédée en 1758, âgée de plus de 100 ans, d'une Famille connue depuis long-tems dans le Parlement de Toulouſe, & alliée aux Maiſons les plus conſidérables de cette Province. Il en a eu:

1. N... GRIMOD DE BEAUREGARD, Fermier-Général;
2. GASPARD, Seigneur de la Reynière, de Clichy-la-Garenne, près de Paris, &c., Fermier-Général, qui avoit épouſé 1° *N..... Labbé*; & 2° *Marie-Madeleine Mazade*, née le 28 Mai 1716, fille de *Laurent Mazade*, Fermier-Général, & de *Thérèſe des Queux*. Elle ſe remaria, le 2 Mars 1756, à *Charles de Maſſo*, Marquis de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps & Lieutenant-Général des Armées du Roi, du 17 Décembre 1759. GASPARD eut du premier lit:
   1. MARIE-FRANÇOISE GRIMOD-DE-LA-REYNIÈRE, qui s'eſt alliée, en Mai 1743, à *Jean-Louis Moreau*, Seigneur de Beaumont, Conſeiller & Maître des Requêtes au Parlement de Paris, Préſident au Grand-Conſeil, Intendant des Finances, &c. Voy. MOREAU, à Paris.

   Et du ſecond lit vinrent:
   2. Un fils, qui eſt vraiſemblablement LAURENT, Fermier-Général, qui a épouſé, le 1er Février 1753, *Suſanne-Françoiſe de Gérente*, fille d'*Alexandre-Balthazar*, Marquis d'Orgeval, & d'*Eliſabeth Rambault-de-Saint-Maurice*, en Dauphiné;
   3. FRANÇOISE-THÉRÈSE, qui a épouſé, le 4 Février 1749, *Chrétien-Guillaume de Lamoignon-de-Malesherbes*, premier Préſident de la Cour des Aides, &c., dont des enfans. Voy. LAMOIGNON;
   4. Et LOUISE-MADELEINE, qui s'eſt mariée, par contrat du 28 Novembre, célébration le 1er Décembre 1762, à *Marc-Antoine de Lévis*, ci-devant Colonel du Régiment Royal-Rouſſillon, aujourd'hui de Picardie, dont poſtérité. Voy. LÉVIS. Elle a été préſentée, le 12 Décembre 1762, par la Maréchale *de Mirepoix*.
3. Et PIERRE, qui ſuit.

PIERRE GRIMOD-DUFORT, Fermier-Général, Intendant des Poſtes & Relais de France, mort le 25 Octobre 1748, âgé de 55 ans, avoit épouſé, 1° le 11 Décembre 1736, *Geneviève-Florimonde Savalette*, morte le 16 Février 1742, à 22 ans, après être accouchée, le 21 Décembre précédent, d'une fille (elle étoit ſeconde fille de *Charles Savalette*, Seigneur de Magnanville, Fermier-Général, & d'*Eliſabeth Gilbert-de-Nozières*); 2° le 5 Février 1745, *Eliſabeth-Geneviève Courten*, morte, le 17 Novembre de la même année, ſans enfans, fille de *Pierre Courten*, Maréchal-de-Camp, & nièce de *Maurice*, Comte de *Courten*, Lieutenant-Général; & 3° le 25 Février 1748, *Marie-Antoinette-Félicité de Caulaincourt*, fille de *Louis-Armand*, Marquis *de Caulaincourt*, & de *Gabrielle-Pélagie de Bovelles*. Voyez CAULAINCOURT. Elle s'eſt remariée à *Jean-Jacques le Franc*, Marquis de Pompignan-le-Franc, dont un fils, né le 8 Décembre 1760. De ſon premier mariage avec PIERRE GRIMOD-DUFORT, eſt iſſu

PIERRE-GASPARD-MARIE GRIMOD, Comte d'Orſay, Baron de Rupt en Franche-Comté, Seigneur du Comté d'Autrey, Attricourt, &c., dans la même Province, d'Orſay, près de Paris, Courtabeuf, &c., né le 14 Décembre 1748, Capitaine de Dragons au Régiment de Lorraine; il eſt actuellement poſſeſſeur de la Terre ſouveraine de *Delain*, avec titre de *Principauté*, en Franche-Comté, & a épouſé *Marie-Louiſe-Albertine-Amélie*, née Princeſſe *de Croy* & du Saint-Empire, Chanoineſſe de Maubeuge, fille de feu *Guillaume-François*, Prince *de Croy* & du St.-Empire, Marquis de Molembais, Baron de Rinée, titré en ſon vivant Marquis *de Croy*, & d'*Anne-Françoiſe-Amélie-Joſèphe*, née Marquiſe *de Trazegnies*. Il eſt veuf, avec un fils, nommé

JEAN-FRANÇOIS-LOUIS-MARIE-ALBERT-GASPARD, né le 19 Mai 1772.

La Comteſſe *d'Orſay* avoit deux ſœurs aînées, *Marie-Ferdinande-Brigitte de Croy*, épouſe du Comte *de Trazegnies*, Maréchal-de-Camp, ci-devant Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ſon oncle maternel, & *Marie-Louiſe-Reine-Thérèſe de Croy*, Chanoineſſe à Maubeuge.

Cette Famille de GRIMOD ſubſiſte d'ailleurs

dans la branche du Baron *de Rivirie,* dont le père eſt mort Brigadier des Armées du Roi, & Commandant dans le Briançonnois, & dans pluſieurs autres.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef d'un croiſſant du même, accoſté de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un poiſſon d'argent, nageant ſur une rivière du même.*

GRIMOUARD, en Poitou : Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, fretté de gueules de 6 pièces, au franc-quartier d'azur.*

GRIMOULT, Ecuyer, Seigneur de la Moiſſon, Famille de Normandie, Election de Falaiſe, qui porte : *de ſable, fretté d'argent, entreſemé de grilles d'or.*

* GRIMOUVILLE. C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer le nom de cette ancienne & illuſtre Famille de Normandie, & non pas GRIMONVILLE, ni GREMOVILLE, ni GRIMOVILLE. Elle a pris ſon nom d'une Terre ſituée ſur le bord de la mer, à deux lieues de la ville de Coutances, laquelle eſt aujourd'hui poſſédée par un Magiſtrat de la même Ville. La Terre & Seigneurie de *la Lande-d'Airou* a appartenu à une branche de la Maiſon de GRIMOUVILLE, dont les armes ſont ſur la porte du Château, ſavoir : *de gueules, à 3 étoiles d'or, poſées 2 & 1*; l'écu eſt penché & ſurmonté d'un *caſque de côté*. Supports : *deux ſauvages ayant un genou à terre.*

NICOLAS DE GRIMOUVILLE, Baron de Larchamp, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi HENRI III, & Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & LOUIS DE GRIMOUVILLE, ſon frère, auſſi Chevalier du même Ordre étoient de cette Maiſon, qui a été reconnue de noble race par *Montfaut* dans les perſonnes de GUILLAUME, de JEAN & de THOMAS DE GRIMOUVILLE. Chamillart parle de pluſieurs de ce nom. GILLES DE GRIMOUVILLE, Seigneur & Patron de Saint-Germain, eut de ſa femme, *Catherine de Piedlevey*, pluſieurs enfans, du nombre deſquels étoient PIERRE & JOACHIM. PIERRE DE GRIMOUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain, mourut à la Haye-Piquenot en 1661.

GRIN, Famille noble, que nous croyons originaire de Picardie, alliée à celle de *la Fons,* & qui porte pour armes : *de gueules, à 3 têtes de lion, léopardées & couronnées d'or, 2 & 1.*

GRIPEL ou GRIPÈLE (DU), en Normandie, Election de Domfront. GUILLAUME DU GRIPEL, Seigneur de la Landelle, le premier dont on ait connoiſſance, vivoit en 1371. Il épouſa *Iſabeau de Sainte-Mère-Égliſe*, dont :

1. ISAAC, qui ſuit ;
2. & 3. PIERRE & HENRI, leſquels furent du nombre des 109 Gentilhommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois, en 1423.

ISAAC DU GRIPEL, Seigneur de la Landelle, épouſa *Luce de Malfillaſtre*, & en eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et PIERRE, Chevalier, qui s'eſt marié à *Catherine de Bailleul*, ſœur de la femme de ſon frère, dont :

   CATHERINE, qui fut femme de *Charles de Mallet.*

JEAN DU GRIPEL, Seigneur de la Landelle, mentionné dans l'Echiquier de l'an 1456, fit preuve de ſa nobleſſe en 1463. Il épouſa *Madeleine de Bailleul*, fille aînée de *Joachim,* Seigneur de Meſſei, & de *Catherine de la Foſſe*, ou ſelon d'autres, fille de *Jean de Bailleul,* Seigneur de Meſſei, & de *Jeanne de Mathefelon.* De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, Seigneur de la Landelle, vivant en 1500, qui s'allia avec *Catherine de Reneinville*, & en eut :

   JEANNE, femme de *Richard de Pellevé,* Seigneur de Tracy.

2. Et JUDITH, qui a épouſé *Jean le Moyne,* Seigneur de Sourdeval.

Cette Famille, éteinte, portoit : *d'azur, à 3 faſces d'or.*

GRIPIÈRE DE MONT-CROC, Famille établie en Normandie, en Agénois & en Breſſe. ALEXANDRE-BERTRAND DE GRIPIÈRE, Ecuyer, Seigneur de Mont-Croc, de la Roque, de Laval & de Cézerac, deſcendoit au cinquième degré de SCIPION DE GRIPIÈRE, Ecuyer, Sieur de Colemont & du Queſnay en Normandie, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes en 1538. Il fut fait Lieutenant des Maréchaux de France dans la Sénéchauſſée de Nérac, le 14 Septembre 1699, & étoit Capitaine & Aide-Major au Régiment de Champagne, lorſqu'il épouſa, en 1696, *Thérèſe-Charlotte du Bois-de-la-*

Frétière, dont il eut ſix enfans, entr'autres :

1. Antoine-Balthazar, qui ſuit;
2. Jean-Alexandre, né le 8 Mai 1700, Chevalier de Saint-Louis, Commandant, en 1744, de la Compagnie des Gardes de S. A. S. le Prince de Conti. Il a, depuis le 16 Avril 1745, rang de Capitaine dans les troupes de Cavalerie;
3. Et Louis-Gaston, rapporté ci-après.

Antoine-Balthazar de Gripière, Seigneur de Mont-Croc & de Laval, Lieutenant des Maréchaux de France, Chevalier des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, né le 10 Janvier 1697, épouſa, 1° le 21 Janvier 1722, *Marguerite de la Goutte-de-la-Pouyade;* & 2° par contrat du 21 Décembre 1735, *Anne Bétous.* Du premier lit ſont iſſus :

1. François de Gripière-de-Mont-Croc, Capitaine de Milice dans le Bataillon de Nérac, né le 4 Avril 1724;
2. Jean, né le 5 Mai 1726;
3. Gaston, né le 3 Mars 1730;
4. Antoinette-Françoiſe, née le 31 Octobre 1728.

Et du ſecond lit vinrent:

5. Samuel, né le 8 Mai 1737;
6. Jacques, né le 17 Mars 1739;
7. Joseph, né le 12 Juin 1741;
8. Pierre, né le 19 Septembre 1744;
9. Louis, né le 20 Décembre 1745;
10. Joseph, né le 14 Juin 1748;
11. Marie, née le 2 Février 1743;
12. Charlotte, née le 1er Février 1747;
13. Et Marie, née le 19 Janvier 1751.

Louis-Gaston de Gripière, né le 31 Août 1705, Ecuyer, Seigneur de Mont-Croc, de Vecours, de Mont-Simon, de Montalibord, de Moiſiat, &c., fils puîné d'Alexandre-Bertrand, & de *Thérèſe-Charlotte du Bois-de-la-Frétière,* Lieutenant dans le Régiment Royal-Artillerie, vint s'établir à Saint-Trivier en Breſſe, où il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence des Élus de la Breſſe, du 31 Décembre 1735, ſur les titres qu'il préſenta depuis l'an 1538. Il a été nommé Syndic de la Nobleſſe de Breſſe le 28 Avril 1751. De ſon mariage, accordé le 30 Octobre 1735, ſont iſſus :

1. Jean-Nicolas-Maximilien de Gripière-de-Mont-Croc, né le 5 Décembre 1736, Cornette dans le Régiment de Fouquet, Cavalerie;
2. Germain, né le 9 Mai 1738;
3. Jean, né le 23 Juin 1740;
4. Louis-Eugénie, né le 30 Juillet 1741;
5. Anne-Bonaventure, né le 27 Juillet 1744;
6. Marie-Alexandre, né le 13 Avril 1746;
7. Claude-Louis-Joseph, né le 24 Août 1747;
8. N... de Gripière, né en 1751;
9. Marie-Françoiſe, née le 26 Juin 1739, reçue à Saint-Cyr le 1er Décembre 1749;
10. Et Marie-Anne, née le 1er Janvier 1749.

(*Armorial génér. de France,* reg. IV.)

Les armes : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 molettes d'éperon d'or.*

GRIS, en Normandie, Bailliage d'Alençon : Famille qui remonte à Guillaume le Gris, Chevalier, nommé dans un titre de l'an 1325. Vulſon de la Colombière, dans ſon *Théâtre d'honneur & de Chevalerie,* parle du combat mémorable, qui s'eſt donné en l'année 1386, ſous le règne de Charles VI, entre *Jean de Carouges* & Jacques le Gris.

Félix le Gris, Seigneur & Baron de Montreuil & d'Echauffour, & Châtelain de Monfréville, eut de ſon mariage

Adrienne le Gris, héritière de tous ces biens après la mort de ſon père. Elle épouſa, le 21 Novembre 1585, *Gaſpard Erard,* Seigneur de Ciſai, fils de *Jean,* Seigneur dudit lieu, & de *Marquiſe de Loiſel.* Son mari obtint, en 1645, des Lettres-Patentes du Roi, pour unir les noms d'*Erard* & le Gris dans ſa perſonne & ſes deſcendans. Voyez ÉRARD.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules.*

GRISOLLE, en Provence. Jean-Baptiste Grisolle, de la ville de Brignoles, reçu Secrétaire du Roi, par Lettres du 25 Juin 1751, a épouſé *N... Boyer,* de la ville d'Aix, fille d'*Honoré,* reçu Secrétaire du Roi, le 11 Novembre 1741, Seigneur de Foncolombe, & de *Jeanne Carnaud.* De ſon mariage il a pluſieurs enfans.

Les armes: *de gueules, à la tour d'argent, ouverte du champ; au chef d'argent, chargé de 3 roſes de gueules.*

GRIVEL d'OUROUER, Nobleſſe fort ancienne, & une des plus illuſtres des Provinces du Bourbonnois & de Berry, par les Terres conſidérables qu'elle a toujours poſſédées, & par ſes alliances qui ſont avec les Maiſons *d'Avantois, Bar, des Barres, Bourbon-Buſſet, Bourgoing-de-Faulain, de Buffévent, de Champs, Chaſtelus, Chauvigny,*

Cournon, la Creſſonnière, Crevant, Crève-cœur, Ebral de la Courtade, Ebrard-de-Monteſpedon, Damas de Thianges, Durand-de-Villegagnon, Gadagne, Gamaches-de-Juſſy, Gamaches-de-Rémond, Gaucourt, Foucault-de-Saint-Germain-Beaupré, Guémadeuc, Legiac, Mauvoiſin, Meung de la Ferté, Montolieu, Murat, de Pas-de-Feuquières, Pellorde, Saint-Phalle, Pierrepont, Pontville, Popillon, Regnier, Rochefort-de-Châteauvert, Thianges, Trouſſebois, Veilhan, Villelume, &c.

I. Jean de Grivel, Ier du nom, un des deſcendans de cette Famille, eut de ſa femme qu'on ne connoît point :

II. Jean de Grivel, IIe du nom, qui reçut en don de Louis, Duc de Bourbon, Comte de Clermont & Grand-Chambrier de France, la Terre & Maiſon-forte de Groſſouvre, avec haute, moyenne & baſſe Juſtices, pour lui & ſes deſcendans, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſon père. Dans les Lettres-Patentes de ce don, datées du mois de Février 1364, & ratifiées par d'autres du mois d'Avril 1365, ce Prince le qualifie ſon *amé & féal Chevalier, Conſeiller, & Bailli du Bourbonnois*. Il ſervoit dans les armées du Roi Charles VI, en 1386, & en 1387 en qualité de Chevalier, avec un autre Chevalier & 18 Ecuyers. Il eut pour enfans :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Et Jean, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Chamberaud & de la Vaufranche.

III. Henri de Grivel épouſa *Jeanne de Trouſſebois*, de laquelle vint :

IV. Jean de Grivel, IIIe du nom, Seigneur de Groſſouvre, qui étoit, en 1407, ſous la tutelle de ſon oncle Jean. Il laiſſa de *Marie de Chauvigny*, ſa ſeconde femme,

V. Bertrand de Grivel, Seigneur de Groſſouvre, Montgoublin, &c., qui ſervit les Rois Louis XI & Charles VIII. Il épouſa 1° *Perronnelle de Bar*; & 2° *Michel de Rochefort-de-Châteauvert*, deſquelles il laiſſa un grand nombre d'enfans. Les aînés de chaque lit furent :

Claude, qui ſuit ;
Et Hugues, auteur de la branche des Marquis de *Peſſelières* & Comtes d'*Ourouer*, rapportée ci-après.

VI. Claude de Grivel, Chevalier, Seigneur de Groſſouvre, Saint-Aubin, &c., après avoir été élevé enfant d'honneur du Roi Charles VIII, ſuivit les Rois Louis XII, & François Ier dans leurs expéditions d'Italie. Il épouſa *Françoiſe Ebrard-de-Monteſpedon*, & en eut entr'autres enfans :

VII. Philippe de Grivel, Chevalier, Seigneur de Groſſouvre, qui s'eſt allié, en 1547, à *Madeleine de Gaucourt*, dont il eut pour fils aîné :

VIII. Marc de Grivel, Seigneur de Groſſouvre & de Saint-Aubin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'Alençon, puis du Roi Henri III. Il ſervit avec beaucoup de zèle dans les guerres contre les Religionnaires, teſta en 1588, & laiſſa de *Jeanne de Gadagne*, ſon épouſe :

1. Thomas, mort ſans alliance ;
2. Et Louis, qui ſuit.

IX. Louis de Grivel, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1620, épouſa *Gabrielle de la Creſſonnière*, Dame d'honneur de la Reine. Il mourut ſans poſtérité après 1640, & ſa veuve vendit la terre de Groſſouvre en 1651, à Hubert de Grivel, Seigneur de Peſſelières, dont il ſera parlé ci-après.

BRANCHE des Marquis de Pesselières *& Comtes d'*Ourouer.

VI. Hugues de Grivel, Chevalier, Seigneur de Montgoublin & d'Ourouer, fils de Bertrand, & de *Michelle de Rochefort-de-Châteauvert*, ſa ſeconde femme, épouſa *Madeleine de Pellorde*, Dame d'Ourouer en partie, & en eut :

VII. Guillaume de Grivel, qui fut Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon. Il épouſa, en 1536, *Marie de Champs*, Dame de Peſſelières, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VIII. Jean de Grivel, Seigneur de Peſſelières, Montgoublin, &c., mort en 1596, qui avoit épouſé, le 21 Mars 1585, *Gabriel de Damas de Thianges*, dont :

1. Hubert, qui ſuit ;
2. Et Claude, rapporté après ſon frère.

IX. Hubert de Grivel, Seigneur de Peſſelières & d'Ourouer, Vicomte d'Anthien, Seigneur de Groſſouvre, fut fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment de 10 Compagnies de 100 hommes chacune, Infanterie, par commiſſion

du 3 Juillet 1630, puis Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Saverne, Château d'Eaubard, Phalsbourg & Salzbourg, & pays en dépendans. Il avoit épouſé, en 1620, *Anne de Gamaches*, ſa parente, Dame en partie d'Ourouer, de laquelle il eut entr'autres enfans :

X. Charles de Grivel, Comte d'Ourouer, Maréchal-de-Camp par Brevet de 1652, qui fut aſſaſſiné à Paris en 1658, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne de Guémadeuc*, qu'il avoit épouſée, veuve du Marquis *de Pont de Courlay*.

IX. Claude de Grivel, Marquis de Peſſelières & Comte d'Ourouer, fils puîné de Jean & de *Gabrielle de Damas de Thianges*, épouſa, le 23 Juillet 1668, *Anne-Marguerite de Buffévent*, dont :

X. Paul de Grivel, dit *le Comte d'Ourouer*, ci-devant Meſtre-de-Camp du Régiment d'Anjou, Cavalerie, qui eſt mort le 2 Novembre 1752. Il avoit épouſé 1° *Marguerite-Françoiſe de Bourgoing-de-Faulain*, morte en Avril 1736; & 2° en Octobre 1747, *Henriette-Antoinette de Bourbon-Buſſet*, de laquelle il n'a point laiſſé d'enfans. Du premier lit il reſte pour fils unique,

XI. Alexandre-Auguste de Grivel, Chevalier, appelé *le Marquis d'Ourouer*, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, & Brigadier des Armées du Roi, en Février 1743, qui s'eſt démis de ſon Régiment, & a quitté le ſervice au mois de Juin ſuivant. Il a épouſé, le 9 Juin 1739, *Anne-Françoiſe Foucault-de-Saint-Germain-Beaupré*. Nous ignorons s'il a des enfans.

Les armes : *d'or, à la bande échiquetée d'argent & de ſable.*

* GROBBENDONCK, Seigneurie dans le Brabant, qui appartenoit autrefois à la Maiſon de *Crayenhem*. *Arnoult Brant* commença d'en jouir en 1435. *Marguerite Brant* la donna, en 1509, à *Philippe de Clèves*, Seigneur de Raveſtein, qui la céda, en 1514, à *André de Maſtaing*, après la mort duquel *Philibert de Maſtaing* la vendit, en 1555, à *Eraſme Schetz*. Cette Seigneurie fut érigée en *Baronnie*, par Lettres de l'Archiduc Albert, & de l'Archiducheſſe Isabelle, ſa ſœur, du 4 Mars 1602, & depuis en *Comté*, par Lettres de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, du 3 Juillet 1637, en faveur d'*Antoine Schetz*, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques, Gouverneur de Bois-le-Duc, mort en 1640, fils puîné de *Gaſpard Schetz*, Sire de *Grobbendonck*, Baron de Weſemael, Tréſorier-Général des Finances du Roi Catholique, dans les Pays-Bas, & de *Catherine d'Urſel*. Voyez SCHETZ.

GROGNET. Voyez VASSÉ.

GROIGNAUX, Ecuyer, Seigneur de Courcloiſon, de Rouilly, en Normandie, Election de Mortagne, Famille qui porte : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 12 mouchetures de ſable.*

GROING (le), Nobleſſe originaire de la Terre de *la Grogne*, en Eſpagne, ſuivant d'anciens *Mémoires* de cette Famille. Il y a longtems qu'elle a paſſé en France, puiſque parmi les bienfaiteurs des Abbayes de l'Eſterpe & de Pré-Benoît, de l'Ordre de Cîteaux, mentionnés dans les titres originaux deſdites Abbayes, on trouve pluſieurs donations faites par les Seigneurs le Groing. Ranufle le Groing fit du bien à l'Abbaye de Pré-Benoît, & vivoit en 1192. Il épouſa *Luce de Noſérine*, fille de *Gérand*, & petite-fille de *Guillaume de Noſérine*.

I. Dans les titres de l'Abbaye de l'Eſterpe, on trouve un Humbeau le Groing, Eccléſiaſtique, vivant en 1261, fils de Humbeau le Groing, vivant en 1221. Ce Chevalier eut encore d'autres enfans, ſavoir :

Pierre, qui ſuit ;
Jean, Geoffroy & Guillaume ;
Et une fille, nommée Marguerite. (Il n'y eut que les trois premiers enfans qui firent les partages des biens de leur père, vers l'an 1250.)

II. Pierre le Groing, Chevalier, donna, en 1261, par ſon teſtament à l'Abbaye de l'Eſterpe, deux ſetiers de blé de rente à prendre sur la dîme de Montbrat, & confirma le don que Meſſire Humbeau le Groing, ſon père, avoit fait à ladite Abbaye. Il eut deux fils :

Jean, qui ſuit ;
Et Pierre.

III. Jean le Groing, Ier du nom, Seigneur de Ville-Bouche, fit ſon teſtament le Mardi avant les Cendres de 1331, par lequel il veut que *Marguerite de Laron*, ſa femme, ait la tutelle de ses enfans mineurs, & le gouvernement de tous ſes biens tant qu'elle reſtera en

viduité ; &, au cas qu'elle vienne à ſe remarier, il laiſſe ce ſoin à PIERRE LE GROING, ſon frère. JEAN eut de ladite *Marguerite de Laron :*

IV. GUILLAUME LE GROING, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, qui accepta, le 3 Juillet 1376, le don que lui fit Louis de Broſſe, Seigneur de Sainte-Sévère & de Bouſſac, ſon Seigneur féodal, de la haute juſtice de Ville-Bouche, pour récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendus. Dans cet acte il prend la qualité de *Chevalier*. Il épouſa *Iſabeau de Curte*, veuve de *Louis de la Lande*, laquelle fit ſon teſtament le Vendredi après la Quaſimodo ; elle s'y qualifie femme de GUILLAUME LE GROING, Damoiſeau, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Leyrat. Son mari lui ſurvécut, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. JEANNE & ELIETTE.

V. JEAN LE GROING, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche & de la Pouverière, épouſa *Jeanne de Pontgibaud*, avec laquelle il vivoit en 1401. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. PIERRE, dont on ignore la deſtinée ;
3. Et ELIETTE, qui s'eſt mariée, l'an 1437, à *Pierre de la Souche*, Ecuyer, Seigneur de Salvert.

VI. GUILLAUME LE GROING, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche & de la Pouverière, s'allia à *Louiſe de Blanchefort*. Elle étoit veuve, le 13 Avril après Pâques de 1464, lorsqu'elle donna procuration, comme ſœur germaine & héritière pour une quatrième partie, de feu *Jean de Blanchefort*, Ecuyer, Seigneur de Paudy, en la Châtellenie d'Iſſoudun, à AUBERT, qui ſuit, & JACQUES LE GROING, Ecuyers, ſes fils, de vendre les droits qu'elle avoit en cette ſucceſſion. Ces deux enfans acquirent, le 11 Juillet 1461, la haute Juſtice & Terre d'Herculat, de Marguerite de Chauvigny, Vicomteſſe de Limoges, & partagèrent enſemble les biens de leurs père & mère, le 12 Août 1466.

VII. AUBERT LE GROING, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, d'Herculat, de la Pouverière & de Vendègre, eſt qualifié *Ecuyer d'Ecurie du Roi*, & *Lieutenant-Général de la Compagnie du Comte de Penthièvre*, dans une quittance qu'il donna, le 12 Mai 1472, de 600 livres pour ſa penſion commencée le 1er Janvier : le ſceau eſt caſſé, & l'on n'y peut diſtinguer qu'un *griffon* pour ſupport. Il en donna deux autres de pareille ſomme les 1er Octobre & 7 Mars 1475, où il eſt qualifié *Conſeiller & Chambellan du Roi*. On trouve encore des quittances de lui avec les mêmes qualités, les 15 Avril 1478, & 27 Mars 1480 avant Pâques. (*Cabinet de M. de Gaignières*, Bibl. du Roi.) Il épouſa *Jeanne de la Foreſt*, dont vinrent :

1. ANTOINE, Seigneur de Ville-Bouche, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, ſous la charge de M. le Vidame. Il donna, en cette qualité, quittance de 400 livres pour ſa penſion & ſon entretènement au ſervice du Roi, de l'année courante le 10 Juillet 1498 ; mourut ſans enfans de *Jeanne des Bains*, ſa femme, le 18 Mars 1505, & fut enterré à Treignat, paroiſſe de Ville-Bouche ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. ODIN, tige de la branche des Seigneurs de *la Pouverière*, rapportée ci-après ;
4. GUILLAUME, Commandeur de Saint-Georges de Lyon : il y fit bâtir une fontaine, où l'on voit ſes armes ;
5. & 6. JEANNE & MARGUERITE, Religieuſes à Beaumont.

VIII. JEAN LE GROING, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche & d'Herculat, l'un des Gentilshommes de la Maiſon des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS Ier, ſe trouva à la bataille de Marignan, près de Milan, contre les Suiſſes & Lombards en 1515, mourut à Pavie, le 26 Septembre 1525, & fut inhumé en l'Egliſe de Treignat, où ſe lit ſon épitaphe, qui en fait mention. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Janvier 1498, *Gilberte Bertrand*, fille de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur du Lis-Saint-Georges, Conſeiller & Chambellan ordinaire du Roi, Bailli & Gouverneur du Berry, & d'*Iſabeau du Puy*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. LOUIS, Seigneur d'Herculat, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, qui s'eſt marié à *Jeanne Cléret*, de laquelle il eut :

   CLAIRE, qui fut femme d'*Antoine*, Seigneur de *Chalus* & de *Maiſon-Neuve*.
3. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Chalus*, rapportée ci-après ;
4. GILBERT, Prieur de Marolles ;
5. Et GUILLAUME, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Montbriſon, vivant en 1549.

IX. Pierre le Groing, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, d'Herculat & du Moutet, épouſa *Gilberte Guérin*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur du Moutet, & de *Françoiſe du Rouſſet*. Il en eut :

Gabriel, qui ſuit ;
Et Chère le Groing.

X. Gabriel le Groing, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, d'Herculat, du Bouis, des Formes & Seuſſes en Auvergne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances & Lieutenant au Gouvernement du Berry, ſous le Maréchal de la Chaſtre, épouſa, le 18 Août 1563, *Jeanne de Bar*, fille de *Julien*, Chevalier, Seigneur de la Chaſſagne en Auvergne, & de *Marie de Rochefort*. De ce mariage vinrent :

1. Alexandre, Seigneur de Ville-Bouche & d'Herculat, qui s'eſt marié, en 1592, à *Anne de Chaylus*, veuve de Claude le Groing, Seigneur de Chalus. Il en eut :

   Jeanne ou Françoise, qui fut femme, 1° de *François Bertrand*, Seigneur du Bouis ; & 2° de N... *des Ages*, Seigneur d'Etrouſſat.

2. Jean, qui ſuit ;
3. Guillaume, Commandeur de Tortebeſſe, lequel fonda les Recollets à Montferrand en Auvergne ;
4. Joseph, rapporté après ſon aîné ;
5. Gilbert, Chevalier de Malte ;
6. Philibert, Commandeur du même Ordre ;
7. Gabriel, Seigneur d'Herculat ;
8. Gabriel, dit *le jeune*, Seigneur des Formes, marié à N... *de Hautefaye*, de laquelle il eut :

   N... le Groing, Religieuſe à Croupières en Auvergne.

9. Et Gilberte, qui a épouſé *Gabriel de Thianges*, Seigneur de Moiſſat.

XI. Jean le Groing, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, de la Salle & de la Lande, fut d'abord Chanoine-Comte de Lyon, & épouſa, le 21 Mai 1597, *Anne Coeffier*, fille de *Gilbert*, IIe du nom, Seigneur d'Effiat, & de *Charlotte Gautier*, & ſœur d'*Antoine Coeffier*, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat, Maréchal de France. Ils eurent de leur mariage :

1. Claude, Seigneur de la Salle, qui s'eſt marié, le 28 Juin 1638, avec *Anne Boizal*, alias *de Boizé*, dont une fille ;
2. Et Jean, qui ſuit.

XII. Jean le Groing, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de la Lande, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment, épouſa *Antoinette-Mateline de Boſredon*, fille de *Jean-Matelin de Boſredon*, Baron du Puy-Saint-Gulmier, & de Marguerite le Groing, dont il eut pluſieurs enfans.

XI. Joseph le Groing, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche & d'Herculat, quatrième fils de Gabriel, & de *Jeanne de Bar*, d'abord reçu Comte de Saint-Jean de Lyon, le 26 Janvier 1589, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes. Il épouſa, 1° le 16 Octobre 1608, *Iſabeau de Sébazac*, fille de *Claude*, Baron de Blanzat, & d'*Anne de le Machat*, aliàs *de Méchauſſée* ; & 2° *Marie-Sylvie de Beauverger*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

Joseph, qui ſuit ;
Et Jean le Groing.

XII. Joseph le Groing, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, Capitaine au Régiment de Saint-Mars, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Cornette du ban & arrière-ban de Berry, épouſa, le 14 Février 1624, *Gilberte de Murat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vierſat & de Châtelguyon, & de *Marie-Sylvie de Beauverger*. Il en eut :

XIII. Jacques le Groing, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, Treignat, Herculat, qui épouſa, 1° *Gabrielle d'Areau*, veuve de *Sylvain d'Aſſy*, Chevalier, Seigneur de Villemort & de Rochefolle, dont il n'eut point de poſtérité ; & 2° *Marie-Agnès de la Chaſtre*, fille de *Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur de Breuillebault, & de *Jacqueline Turpin*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Charles ;
2. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
3. & 4. Deux autres garçons, nommés Charles ; le ſecond, Chevalier de Malte ;
5. Jacques ;
6. Et Antoinette.

XIV. Jean-Baptiste le Groing, Chevalier, s'allia, le 15 Janvier 1721, avec *Thérèſe de Courtais*, de laquelle il a :

Gilbert, qui ſuit ;
Et Ursule.

XV. Gilbert le Groing, appelé *le Marquis le Groing-de-Treignat*, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 9 Septembre 1770, *Jeanne-*

Louiſe de Durat, née en 1749, fille aînée de *Jean*, appelé *le Comte de Durat-Buxerolle*, Lieutenant dans le Régiment Royal de la Marine, mort en Novembre 1772, & de *Françoiſe de Boſredon*, ſa ſeconde femme. Voyez DURAT. De ce mariage eſt né :

JÉRÔME LE GROING. (Extrait en partie d'après le P. Anſelme, tome VIII, pag. 144 & ſuiv. & d'après un *Mémoire*.)

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à 3 têtes de lion, arrachées de gueules, lampaſſées & couronnées d'or.*

BRANCHE
des Seigneurs de CHALUS, *de la* MAISON-NEUVE, &c.

IX. JEAN LE GROING, troiſième fils de JEAN, IIIe du nom, Seigneur de Ville-Bouche & d'Herculat, & de *Gilberte Bertrand*, fut Seigneur de Chalus, d'Herculat, de Saint-Avit & de la Maiſon-Neuve, en 1530. Il épouſa, 1° *Marguerite de la Grange*, veuve de *Gaſpard Bouliers*, Seigneur du Charioux. Elle fit, avec ſon ſecond mari, une fondation aux Céleſtins de Vichy; & 2° en 1554, *Françoiſe*, ou *Jeanne de la Foreſt*, fille de *Charles*, Seigneur des Crottes & de la Valette, & d'*Antoinette Sedailh*. Du ſecond lit il eut :

X. CLAUDE LE GROING, Ecuyer, Seigneur de Chalus, de Saint-Avit, d'Herculat & de la Maiſon-Neuve, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes ſous M. de Randan, Lieutenant de Roi en Auvergne, qui donna ſon conſentement à une procuration le 7 Mai 1587, & fut tué à la bataille d'Iſſoire l'an 1590. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1578, *Anne de Chaylus*, fille de *François*, Seigneur de Sanſſat, & de *Gilberte de Freigné*. Elle ſe remaria, en 1592, à ALEXANDRE LE GROING, Seigneur de Ville-Bouche & d'Herculat, comme on l'a dit au degré X de la branche précédente. Elle eut de ſon premier lit :

JEAN, qui ſuit;
Et MARGUERITE, qui fut femme de *Jean-Matelin de Boſredon*, Baron du Puy-Saint-Gulmier.

XI. JEAN LE GROING, Seigneur de Chalus, de Saint-Avit, de la Maiſon-Neuve, de Sannat & de Béline, épouſa, par contrat du 26 Février 1606, *Anne de la Borde*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Béline, & de *Michelle de Vény-d'Arbourſe*. Leurs enfans furent :

1. GILBERT, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Vicomte de Dienne, mort à Turin en 1638;
2. FRANÇOIS, qui ſuit;
3. GILBERT-FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Avit & de Sannat. Il ſervit les Vénitiens, & épouſa *Gilberte Capponi*, fille d'*Alexandre*, Seigneur d'Ambrieu, & de *Marie de Veny-d'Arbourſe*, dont il eut des enfans;
4. ISABELLE, morte ſans hoirs;
5. Et MARGUERITE, Religieuſe à Beaumont.

XII. FRANÇOIS LE GROING, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon-Neuve, ſervit ſous le Duc de Rohan, en qualité de Volontaire, en la Valteline, pendant huit ans, & depuis en Piémont. Il épouſa, par contrat du 2 Février 1641, *Marguerite de la Richardie*, fille de *Gabriel*, Seigneur *de la Richardie*, & de *Nicole de Cambefort*. De ce mariage vinrent :

1. GILBERT-FRANÇOIS, qui ſervit dans les troupes de la République de Veniſe, contre les Turcs;
2. EMMANUEL, lequel fut Mouſquetaire du Roi;
3. & 4. PIERRE & autre EMMANUEL LE GROING.

Nous ignorons, faute de Mémoire, la ſuite de cette branche, dont eſt une Dame DE LE GROING, préſentée à la Cour en 1773.

Cette branche, ſelon le P. Anſelme, porte : *d'argent, à 3 têtes de lion, arrachées de ſable, 2 & 1; avec un croiſſant d'azur au milieu.*

BRANCHE
des Seigneurs de la POUVERIÈRE.

VIII. ODIN LE GROING, 3e fils d'AUBERT, Chevalier, Seigneur de Ville-Bouche, &c., & de *Jeanne de la Foreſt*, céda ſes prétentions, à ſon frère aîné, ſur Ville-Bouche, & eut en partage les Terres de la Pouverière, de Vendègre & de Puy-Bardin. Il épouſa, 1° le 21 Février 1505, *Madeleine de la Foreſt*, fille de *Jean* Seigneur de Mauveſin, & de *Jeanne Malleret*; & 2°. *Marguerite de Sébazac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blanzat, & de *Madeleine de Rochefort-d'Ailly*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN, Chevalier de Malte;
3. ANNE, femme de *Pierre*, Seigneur *du Vernet*.

Et du ſecond lit vinrent :

4. ANTOINE, Chevalier de Malte, mis en tutelle avec ſa ſœur, le 1er Juin 1538;

5. Et CATHERINE, Religieuſe à Beaumont.

IX. FRANÇOIS LE GROING, Seigneur de la Pouverière, épouſa *Gabrielle du Vernet*, fille de *Gilbert*, Seigneur *du Vernet*, & de *Marguerite de Sébazac*, belle-mère de ſon mari. Leurs enfans furent :

1. 2. & 3. HECTOR, FRANÇOIS & JEAN, morts ſans avoir été mariés ;
4. ANTOINE, qui ſuit ;
5. GILBERT, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît ;
6. JEANNE, mariée, en 1545, à *Gilbert de Saint-Prieſt*, Seigneur de Fontenay ;
7. Et MARGUERITE, Religieuſe à Beaumont.

X. ANTOINE LE GROING, Seigneur de la Pouverière, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Tavannes, Gouverneur de Vichy, eſt qualifié *Seigneur de la Pommerie, Maréchal-des-Logis de la Compagnie de M. de Tavannes, le jeune*, Vicomte de Ligny, dans une quittance de ſes gages, qu'il donna le 19 Octobre 1575. Il épouſa, en 1564, *Louiſe de Muſſy*, fille de *Charles*, Seigneur du Méage en Bourbonnois, & de *Galienne d'Aſt*. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL, Seigneur de la Pouverière, né en 1569, qui teſta le 29 Octobre 1630, & ne laiſſa point d'enfans de *Claudine de Gaſpard*, fille de *Philibert*, Seigneur de Breul, & de *Bonne Daillon* ;
2. JEAN ;
3. GILBERT, qui ſuit ;
4. RENÉ, Seigneur de Farnay, qui fut père de SÉBASTIENNE, femme de N..... *Alleman*, Seigneur de la Lévretière, Commandant d'un vieux Régiment.
5. JEAN-LOUIS, rapporté après ſon frère ;
6. Et ANNE, Abbeſſe de Saint-Pierre de Beaumont-lès-Clermont en Auvergne, morte en 1640.

XI. GILBERT LE GROING, Seigneur en partie de Triſy & de Ballore, s'allia avec *Philiberte de Toulongeon*, fille de N.... *de Toulongeon*, Seigneur d'Ancrède, & d'*Anne de Vouchot*. Il en eut :

1. CLAUDE, Enſeigne de la Compagnie de GABRIEL LE GROING, ſon oncle, au Régiment du Bourg, qui eſt mort au retour du ſiège de la Rochelle ;
2. MARIE, qui fut femme de *Charles*, Vicomte *de Hodières* ;
3. ANNE, qui s'eſt alliée à *Gaſpard de la Foreſt*, Seigneur de Bullion & de Savennes ;
4. Et APOLLINE, Abbeſſe de Beaumont, après ANNE, ſa tante, dont elle avoit été nommée Coadjutrice. Elle mourut le 10 Juin 1685 âgée de 79 ans.

XI. JEAN-LOUIS LE GROING, Seigneur des Gués, épouſa, 1° en 1610, *Iſabeau de Corſant*, fille de *Manaſſès de Corſant*, Seigneur de Bereins, & de *Lucrèce Gaſpard de Breul* ; & 2° par contrat du 15 Septembre 1627, *Perronnelle Cherviers*. Du premier lit vinrent :

1. GABRIEL, Seigneur de la Pouverière, légataire de ſon oncle en 1630, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ETIENNE, ſon frère, par Jugement de M. de Fortia, Intendant d'Auvergne en 1667 ;
2. JEAN, qui eſt mort au ſiège de Tortone.

Et du ſecond lit vinrent :

3. ETIENNE, Seigneur des Gués, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1667 ;
4. JACQUES, Curé de Vaudoin en 1681 ;
5. Et ANTOINE, marié, le 9 Juillet 1670, à N... *de Chantelot*.

BRANCHE

des Seigneurs de la MOTHE-AU-GROING, *dont on n'a point trouvé de jonction avec les précédentes.* (Voy. le P. Anſelme, tom. VIII, pag. 141 et ſuiv.)

I. JEAN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Mothe-au-Groing, à qui l'on donne pour frère GUILLAUME LE GROING, eut pour femme *Louiſe de Naillac*, dont :

JEAN, qui ſuit ;
Et PIERRE, Chevalier, qui fut tué en Barbarie, en combattant contre les Infidèles.

II. JEAN LE GROING, IIe du nom, Seigneur de la Mothe-au-Groing & de Belarbre en partie, épouſa *Lucques de Praëlle*, & en eut :

JEAN, qui ſuit ;
Et JEANNE, qui fut femme de *Sauvage du Pleſſis*, Seigneur de la Vervolière en Touraine, & du Pleſſis, ſecond fils de *Guillaume*, IIIe du nom, Seigneur du Pleſſis, & de *Charlotte de Celle*.

III. JEAN LE GROING, IIIe du nom, Seigneur de la Mothe, ſervoit ſous le Maréchal de Broſſe, Seigneur de Bouſſac, & mourut au Château de Brécy, le 13 Août 1446. Il avoit épouſé *Heliette de Chamborant*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Vaux, & d'*Ænor de Sainte-Maure*, dont :

1. GUÉRIN, qui ſuit ;
2. ANTOINE, rapporté après ſon aîné ;
3. HÉLION, auſſi rapporté après ſes deux frères ;

4. Guillaume, Abbé de Saint-Martin de Pontoiſe, Doyen de Gaye en Champagne, mort au Château de la Mothe en 1487;
5. Jean, Abbé de la Vernuſſe & de Plainpied, mort en 1478;
6. Jean, dit *le jeune*, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Capitaine de Villeneuve en Agénois, mort en 1479, ſans enfans de *Louiſe de Brard*, héritière de Lavaur en Agénois. Ce peut être le même qui fut un des 184 Ecuyers de la Compagnie de Guillaume de Naillac, Capitaine-Général en Guyenne, & Sénéchal de Saintonge, qui fit montre à la Baſtide, devant Ventadour, le 1er Avril 1488;
7. Jeanne, qui fut femme de *Jean*, Seigneur *de Voiſines*, en Sologne;
8. Et Louise, qui épouſa *Jean de Bigny*, Seigneur de la Souchère en Bourbonnois.

IV. Guérin le Groing, Chevalier, Seigneur de la Mothe, de Bray, de Chaluau en Gatinois, d'Eſternay & de Chaſſaint, Bailli de Saint-Pierre-le-Moutier, fut en faveur auprès du Roi Louis XI, qui lui fit de grands biens, & lui accorda quatre Foires par an, & un marché tous les Vendredis, en ſa Terre de Chaluau, par Lettres du mois de Décembre 1482. Il eſt qualifié *Capitaine de cent lances fournies*, dans une quittance qu'il donna le 14 Mai 1474, de 300 livres, pour un quartier de ſon état de Capitaine. Sur ſon ſcel paroiſſent *trois têtes de lion miſes de profil*. Dans une autre quittance qu'il donna le 25 Juillet 1478, de 1000 livres, pour ſa penſion ordonnée du Roi, de l'année commencée le 1er Octobre, il prend les qualités de *Chevalier*, *Seigneur de la Mothe*, &c., *Conſeiller & Chambellan du Roi, & Bailli de Saint-Pierre-le-Moutier*. Il mourut à Chaluau, le jour des Rois 1491, âgé de 65 ans, & fut enterré dans l'Egliſe d'Ormeilles. Il avoit épouſé 1° *Iſabeau Taveau*, fille de *Jean*, Baron de Mortemer en Poitou, Seigneur de Luſſac, & de *Marie de Chauvigny*; & 2° *Anne Damas*, Dame de Mareuil, près de Bourges, veuve de *Charles Trouſſeau*, dit *de Saint-Palais*, dont elle avoit deux filles, au ſujet deſquelles ſon mari eut procès criminel contre *Philippe Trouſſeau*, qui s'étoit emparé de la Terre de Mareuil. Du premier lit il eut:

1. Jean, Seigneur de Chaluau, mouvant de Moret, dont il fit hommage le 11 Février 1498, qui épouſa, du vivant de ſon père, *Marie Trouſſeau*, dite *de Saint-Palais*, fille aînée de *Charles*, dit *de Saint-Palais*, & d'*Anne de Damas*, ſa belle-mère;
2. N... le Groing, qui s'eſt mariée à *Antoine de Saint-Julien*, Seigneur de Luzeret;
3. Et Jacquette, qui épouſa *Claude de Saint-Avit*, en la Marche, lequel plaidoit, le 10 Septembre 1530, contre *François de Rochechouart*, Baron de Mortemart, & *Renée Taveau*, ſa femme.

IV. Antoine le Groing, Chevalier, Baron de Griſſe-Gouet, fils puîné de Jean, IIIe du nom, Seigneur de la Mothe, & d'*Heliette de Chamborant*, fut Capitaine de la Garde à cheval du Roi Charles VII, qu'il ſervit en ſes guerres contre les Anglois. Il monta le premier ſur la Muraille à l'aſſaut de la ville de Pontoiſe, y arbora l'étendard du Roi, y fut bleſſé dangereuſement, & mourut peu après. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Egliſe Saint-Paul, le 11 Décembre 1441, où ſe voit ſon épitaphe ſur une lame de cuivre. Il avoit épouſé *Antoinette de la Selle*, fille & héritière de *Thibaud*, Seigneur de Griſſe, & de *Béatrix de Coué*, dont:

Jean, Baron de Griſſe, mort au ſervice du Roi, à la journée de Montlhéry, en 1465, qui eſt enterré, près de ſon père, à l'Egliſe Saint-Paul;
Et Pierre, qui eſt mort, ſans alliance, à Chéneché, Paroiſſe de Griſſe.

IV. Hélion le Groing, frère des précédens, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-au-Groing, Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Lectoure, ſuivant la quittance qu'il donna, en cette qualité, pour ſes gages d'une année, le 24 Septembre 1452, Gouverneur d'Armagnac, Prévôt de Laon & Bailli de Mâcon, fut pourvu de la charge de Général, Maître-Viſiteur de toutes les Artilleries de France, après la mort de *Gaſpard Bureau*; mais il n'en exerça pas long-tems les fonctions. Il fit bâtir le Château de la Mothe, avança ſes frères par ſon crédit; mourut en ſon Château, la veille de Noël 1485, & fut enterré en ſa Chapelle de Sainte-Catherine de l'Egliſe de Leyrat. Il avoit épouſé *Catherine de Vouhet*, fille de *Georges*, Seigneur *de Vouhet*, de Villeneuve & du Sollier, & de *Jeanne de Series*. Elle mourut à Châtelus en la Marche, le jour de Saint-Chriſtophe, en 1501, & eſt enterrée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent:

1. Edme qui fut Protonotaire du Saint-Siège, mort le 11 Décembre 1503, & enterré à Saint-Jean-en-Grève à Paris;
2. Luc, élevé en la Maiſon de Savoie, puis l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon

du Roi, qui ſervit ſous le Comte de Ligny, aux guerres d'Italie & de Naples; défendit, avec Louis d'Ars, la ville de Venouſe contre les Eſpagnols; fut depuis Commiſſaire des Gendarmes au Duché de Milan, où il mourut le 8 Octobre 1508; il y fut enterré dans l'Egliſe Notre-Dame, où ſe voit ſon épitaphe;

3. MARC, qui ſuit;
4. MATHIEU, qui eſt mort jeune au Château de Griſſe, près de Poitiers, le lendemain des Rois 1507;
5. FRANÇOIS, Seigneur de Launay-le-Groing, qui fut envoyé à Gênes en 1526;
6. ISABEAU, dite *l'aînée*, qui fut Prieure de Villarceaux au Vexin-Normand, puis de Saint-Cyr-en-Val de Gallye;
7. PAULE, qui fut Religieuſe à Orſan, où elle mourut le jour du Saint-Sacrement 1508;
8. Et ISABEAU, dite *la jeune*, qui a été mariée à *Gilles de Malleſec*, Seigneur de Châtelus en la Marche, auquel elle porta la Vicomté de la Mothe-au-Groing, & dont elle eut deux fils & deux filles, qui recueillirent les biens de cette Famille.

V. MARC LE GROING, Vicomte de la Mothe-au-Groing, ſervit le Roi en pluſieurs Ambaſſades; fut envoyé deux fois vers le Pape, & en 1527, à Savone, vers Don Pedro de Navarre, Lieutenant-Général de l'Armée de mer; & fut depuis Prévôt de l'Hôtel, & Gouverneur de Saintes. Il eſt qualifié *Chevalier, Capitaine de Saintes,* dans une quittance qu'il donna le 20 Novembre 1528, de 100 livres, pour ſon état de Capitaine d'une année, & prend les qualités de *Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de ſon Hôtel, & Capitaine de Saintes*, dans une autre quittance qu'il donna de pareille ſomme, en 1532. Il mourut empoiſonné, dans ſa maiſon de la Trampaudière en Touraine, & fut enterré dans l'Egliſe de Couſſay, ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé *Jeanne de Crunes*, aliàs *de Cruvel*, Dame de la Trampaudière, de laquelle il eut pluſieurs enfans, morts avant lui. Elle ſe remaria à *Jean de la Roche-Andry*, Seigneur de Maleſtroit, avec lequel elle vivoit en 1543.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-SAUVIER, *de* LA ROMAGÈRE, *&c., dont on n'a point trouvé de jonction avec les précédentes.* (Voy. le P. Anſelme, tom. VIII, pag. 419 & ſuiv.)

I. JEAN LE GROING, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier, épouſa N... *de Paſſat*, & en eut:

1. ANTOINE, mort ſans alliance;
2. Autre ANTOINE, qui ſuit;
3. CLAUDINE, qui s'eſt mariée, le 12 Janvier 1538, à *Jacques de Bourjat*, Chevalier, Seigneur de Peiſat;
4. Et DÉSIRÉE, qui fut femme de N... *d'Aubuſſon*, Seigneur de Montfray.

II. FRANÇOIS LE GROING, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier, de la Romagère & de la Gardette, épouſa, 1° par contrat de l'an 1541, ratifié par ſa mère le 10 Novembre 1548, *Françoiſe du Château*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre & de Valigny, & de *Catherine des Ages;* & 2° *Françoiſe de Longboſt*, fille de *François*, Seigneur *de Longboſt*, veuve en 1563. Du premier lit il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. CHARLES, lequel étoit, avec ſes frères & ſœurs, ſous la tutelle de ſon frère aîné en 1563;
3. JACQUES;
4. & 5. ISABEAU & ANNE, vivantes en 1563;
6. GILBERTE, qui s'eſt mariée, par contrat du 5 Novembre 1564, à *Pierre de la Porte*, Ecuyer, Seigneur de Jurigny.

Et du ſecond lit vint:

7. FRANÇOIS, vivant en 1563.

III. JEAN LE GROING, Ecuyer, Seigneur de la Romagère, de la Gardette & de Saint-Sauvier en Bourbonnois, dont il fit hommage à la Dame de Bouſſac, le 30 Janvier 1567, partagea avec ſes frères & ſœurs, le 2 Janvier 1574. Il avoit épouſé *Charlotte des Ages*, fille de *Jean*, Seigneur des Coux, & d'*Antoinette de Mareſſat*. Leurs enfans furent:

1. GILBERT, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Religieux en l'Abbaye de l'Eſterpe en 1595;
3. Et JACQUES, vivant en 1595.

IV. GILBERT LE GROING, Ecuyer, Seigneur de la Romagère, dont il fit hommage au Roi le 3 Septembre 1609, teſta le 4 Septembre 1628, inſtitua héritier univerſel ſon fils aîné, & fit des legs aux puînés. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juillet 1595, *Charlotte du Carlier*, fille de *Jean*, Seigneur de Coutures, & de *Liénarde le Borgne*. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. GASPARD, Seigneur de Saint-Sornin en 1667,

qui s'eſt marié à *Anne de Saint-Julien*, de laquelle il eut:

1. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Treignat en 1667;
2. Louise, qui fut femme de *François-Laurent de Montſabré*, Ecuyer, Seigneur du Chilloy;
3. Et Gilberte, Religieuſe.

3. Et Marie, qui fut femme de *Charles du Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon-Neuve. Elle partagea avec ſes frères en 1634.

V. Charles le Groing, Ecuyer, Seigneur de la Romagère & de Saint-Sauvier, partagea la ſucceſſion de ſes père & mère, avec ſon frère & ſa ſœur, le 21 Avril 1634. Il épouſa, par contrat du 9 Juin 1639, *Louiſe du Motet*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, Seigneur d'Arthès, de Maurepas, de Maumont & de Mauvais-Champ, & de *Louiſe d'Avantigny*. Leur fils fut:

VI. Joseph le Groing, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier & de la Romagère, dont il fit hommage au Roi le 30 Juin 1688. Il demeuroit à Saint-Sauvier, Election de Montluçon, & étoit âgé de 30 ans, lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. Tubœuf, Intendant de Moulins, le 1er Février 1669. Il s'allia, par contrat du 24 Janvier 1667, à *Anne de Magnac*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Monteuvrier & de Ceris, Paroiſſe de Cluis, & de *Catherine du Breuil*. De ce mariage ſortirent:

1. Louis, Seigneur de Saint-Sauvier, Capitaine au Régiment de la Sarre, Infanterie, non marié au mois de Novembre 1718;
2. Charles, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois, auſſi non marié en 1718;
3. Gilbert, qui ſuit;
4. François le Groing *de la Romagère*, baptiſé le 4 Novembre 1680, Chevalier de Malte, ſur ſes preuves faites au Grand-Prieuré d'Auvergne, le 26 Octobre 1699;
5. Joseph, né le 12 Novembre 1683, Chevalier de Malte, ſur ſes preuves faites le 25 Janvier 1701;
6. Albert, baptiſé le 26 Janvier 1687, Page du Grand-Maître de Malte, le 11 Septembre 1697, puis Chevalier dudit Ordre, ſur ſes preuves faites le 26 Mai 1699;
7. Jacques, Capucin;
8. Sylvain, Capitaine de Grenadiers, tué au ſiège de Landau en 1714;
9. Anne, Religieuſe;
10. Et Marie, Religieuſe Bernardine à Montluçon.

VII. Gilbert le Groing, Ecuyer, Seigneur de l'Age ou des Ages, Garde-du-Corps du Roi, épouſa, par contrat du 20 Juillet 1700, *Catherine le Gay*, fille d'*Antoine*, & de *Madeleine Coquet*, dont eſt iſſue:

Catherine, née le 19 Novembre 1709, qui a été reçue aux Demoiſelles de Saint-Cyr, près de Verſailles, le 22 Novembre 1718.

Cette branche porte pour armes: *d'argent, à 3 têtes de lion de gueules, arrachées & couronnées d'or, 2 & 1; à un croiſſant montant d'azur, mis en cœur.* (Voyez la Thaumaſſière, *Hiſtoire du Berry*, liv. XI, pag. 913.)

§ GROLÉE ou GROSLÉE, ancienne & illuſtre Maiſon, originaire du Bugey, où eſt ſitué le Château de Grolée, qui lui a donné ſon nom. La Seigneurie & Baronnie de Grolée, avec haute, moyenne & baſſe Juſtices, fut vendue par Antoine, Seigneur de Grolée, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, à Amé VII, premier Duc de Savoie, qui en fit ceſſion & remiſe à Pierre de Bourbon, Chevalier; mais Jean de Grolée, Chanoine & Cuſtode de l'Egliſe de Lyon, Prévôt de Montjoux, perſonnage de haute conſidération, ayant regret de voir la Terre, dont il portoit le nom, en mains étrangères, fit en ſorte que Pierre de Bourbon la lui revendit, du conſentement de Louis, Duc de Savoie; & par acte de l'an 1455, il la donna à Jacques de Grolée, Chevalier, Seigneur de Lhuis, ſon neveu & ſon ami, auquel il céda tous ſes droits. Depuis ce tems, elle eſt demeurée dans la Famille, ayant été poſſédée par la poſtérité de Jacques, de père en fils, à titre de Seigneurie & de Baronnie. Enfin, elle fut unie à la Seigneurie de Lhuis, avec toutes ſes dépendances, en toutes Juſtices, haute, moyenne & baſſe, & érigée en Comté, par Lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, données, le 29 Juin 1580, en faveur de Claude, Baron de Grolée, Gentilhomme de la Chambre du Prince de Piémont, tant pour lui que pour ſes hoirs & ſucceſſeurs quelconques, en conſidération de ſes ſervices, & de ceux rendus par ſes ancêtres, aux prédéceſſeurs de ce Prince. Pluſieurs branches de cette Maiſon, ayant paſſé en Dauphiné, y ont toujours paru avec éclat, & s'y ſont ſoutenues par des dignités relevées, des emplois glorieux, des actions mémora-

bles, & d'illuſtres alliances. Guichenon en a publié la Généalogie dans ſon *Hiſtoire de Breſſe & de Bugey*, & Guy Allard, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election de Grenoble, en a auſſi fait paroître une en 1688; c'eſt d'après ce dernier, que nous donnons celle de cette Maiſon, que nous ignorons ſi elle ſubſiſte, ſavoir : celles des Seigneurs de *Montbreton, Bruſet, la Chaſette*, &c., & celle des Seigneurs de *Saint-Etienne, Sainte-Colombe* & *Villedieu*, encore en Dauphiné, & dont nous connaiſſons deux branches en Languedoc, mentionnées en leur rang.

I. JACQUES, Seigneur DE GROLÉE, le premier que l'on connoiſſe, étoit Sénéchal de Lyon en 1180, & ayant obtenu des Lettres-Patentes du Roi Philippe-Auguſte, le 18 Juillet 1220, il fit bâtir le Couvent de Saint-François, aujourd'hui appelé Saint-Bonaventure, dans la ville de Lyon, ce qui fut confirmé par une bulle du Pape HONORIUS, du 12 Mai 1224. La rue de Grolée, qui eſt dans la même Ville, & où il avoit quelques directes, lui doit ſon nom. Il fut enterré dans l'Egliſe dudit Couvent, & laiſſa de ſa femme dont le nom eſt ignoré :

1. JOSSELIN, qui ſuit ;
2. Et MARIE, femme de *Guigues Allemand*.

II. JOSSELIN, Seigneur DE GROLÉE, Ier du nom, Chevalier, vivant en 1240, épouſa *Marguerite de Beauvoir*, laquelle avoit quelques portions ſur les Terres de Beauvoir & de Pinet; mais Humbert, Dauphin de Viennois, IIe du nom, les acquit dans la ſuite, de GUY DE GROLÉE, Seigneur de Neyrieu, petit-fils de cette Dame *de Beauvoir*, par acte du 3 Juin 1339. Elle teſta, étant veuve, au mois de Mars 1272, & eut pour enfans :

1. GUY, qui ſuit ;
2. ANDRÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Breſſieux*, & de *Mévouillon*, rapportée en ſon rang.

III. GUY, Seigneur DE GROLÉE, Chevalier, fut caution d'AMÉ DE SAVOIE, dans un traité paſſé, l'an 1272, entre ce Prince, & Louis, Seigneur de Beaujeu. L'ancien Obituaire de Saint-Chef, en Dauphiné, fait auſſi mention de ce Seigneur de Grolée, qui eut pour fils :

IV. JOSSELIN, Seigneur DE GROLÉE, IIe du nom, Chevalier, qui fit faire quelques réparations au Couvent de Saint-Bonaventure, de la ville de Romans, en 1282. Il épouſa 1° *Eynarde de Miribel*, fille d'*Amé*, Seigneur d'Ornacieux; & 2° *Marguerite de Vaſſalieu*, d'une famille de Breſſe. Selon Guichenon, il n'eut des enfans que de ſa première femme, ſavoir :

1. GUICHARD, qui ſuit ;
2. GUY, Chanoine de l'Égliſe de Lyon ;
3. JACQUES, Chevalier, l'un de ceux qui jurèrent pour le Dauphin, Humbert, Ier du nom, la trève qui avoit été faite, en 1291, entre ce Prince & le Duc de Savoie. Il fit rétablir l'Egliſe de Saint-Bonaventure de Lyon, fondée par ſon triſaïeul ; donna de grands biens aux Religieux qui la deſſervoient ; mourut le 4 Mai 1327, & fut enterré dans cette Egliſe, au côté gauche du Grand-Autel, où l'on voit ſon Epitaphe ſur ſon tombeau, avec ſes Armes, parti avec celles de ſa femme, *coupées en chef, ſans aucune pièce, & en pointe chargées d'une cotice ;*
4. Et ARTAUDE, qui fut femme de *François de Palagnin*.

V. GUICHARD, Seigneur DE GROLÉE & de Duiſieu, Chevalier, eſt compris parmi les Seigneurs & les Gentilshommes qui furent préſens à la ceſſion que le dernier Dauphin de Viennois fit de la Province de Dauphiné, à la Maiſon de France, en 1343; il fit ſon teſtament le 18 Novembre 1387, par lequel il déclara exécuteurs de ſa dernière volonté GUIGUES & GUICHARD DE GROLÉE, Chevaliers, &c. Il épouſa 1° *Béatrix de Breſſieux*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Breſſieux, & de *Marguerite de Poitiers*; & 2° *Catherine de la Poype*, fille de *Girard*, Seigneur de Serrières, & de *Florence de Moreſtel*. Elle fit ſon teſtament le 7 Juillet 1361, & mourut ſans enfans. Du premier lit il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. AIMAR, auteur de la branche des Seigneurs de *Lhuis*, Barons, puis Comtes *de Grolée*, rapportée ci-après ;
3. JEANNE, qui s'eſt mariée 1° à *Guillaume de Corgenon*, Seigneur de Chaumont & de Trois-Fontaines; & 2° à *Antoine de Clermont*, Chevalier, de la branche établie en Savoie ; c'eſt ce qui conſte par le teſtament qu'elle fit en 1400 ;
4. Et MARIE, qui fut femme de *Guillaume de Rouſſillon*, Chevalier, Seigneur du Bouchage & de Brangues, Maréchal de Dauphiné, lequel teſta le 9 Juin 1423.

VI. ANTOINE, Seigneur DE GROLÉE, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, aſſiſta, en 1408, à la conférence de Villars, au nom du

Comte de Savoie, où l'on traita de la difficulté de l'hommage de quelques Châteaux du pays de Dombes, qui étoit entre ce Prince & le Duc de Bourbon. Amé VII, premier Duc de Savoie, le fit Chevalier de l'Annonciade, le 6 Juillet 1409; & ce Prince ayant fait dreſſer des ſtatuts pour cet Ordre, en 1410, Grolée y parut en qualité de Chevalier. En 1413, il aſſiſta au traité de paix conclu entre ce même Prince, & Thomas, Marquis de Saluces; n'ayant que des filles, il vendit, au Duc de Savoie, ſa Seigneurie de Grolée, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, & teſta le 9 Novembre 1438. Il avoit épouſé *Catherine de Palagnin*, de laquelle il ne laiſſa que trois filles :

1. Alix, qui fut mariée, le 9 Février 1420, à *Hugues*, Seigneur de Pierregourde & de Cornon, en Vivarais, lequel teſta le 11 Août 1456;
2. Béatrix, qui fut femme *d'Huguenin de Chandée*, Seigneur de Chandée, du Châtelet & de Vaſſalieu, Bailli & Lieutenant-Général pour le Duc de Savoie, au pays de Breſſe;
3. Et Catherine, qui s'eſt mariée à *Guillaume de Martel*, Seigneur de Grammont.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs de Lhuis, *Barons*, *puis Comtes* de Grolée, *&c.*

VI. Aimar de Grolée, Chevalier, Seigneur de Lhuis, de Varacieu & de Mépieu, ſecond fils de Guichard, Seigneur de Grolée, & de *Béatrix de Breſſieux*, ſa première femme, épouſa, ſelon Guichenon, 1° le 18 Mai 1392, au Château de Chambéry, *Catherine du Quart*, qui teſta le 31 Août 1408, fille de *Henri*, Seigneur du Quart & de Gergy, & de *Pentaſilée de Saluces*, en préſence de Bonne de Bourbon, Comteſſe de Savoie, laquelle, au nom du jeune Comte ſon fils, conſtitua dot à cette *Catherine*, & l'aſſigna ſur la Seigneurie de Lhuis, en Breſſe; & 2° le 17 Août 1414, Isabelle de Grolée, fille de Guy, Seigneur de Saint-André-de-Briord, & de *Bonne de Chalant*. Il fit ſon teſtament le 31 Mars 1449, & cette ſeconde femme, étant veuve, fit le ſien le 21 Mars 1463. Guichenon dit qu'Aimar de Grolée eut 12 enfans du premier lit, & 9 du ſecond, quoique par ſon teſtament il n'en nomme que deux : Louis, qui fut ſon héritier des Terres de Lhuis & de Varacieu; & Jacques, de celle de Mépieu. Le teſtament d'Isabelle de Grolée, ſa ſeconde femme, n'en faiſant mention que de 6, dit Guy Allard, il eſt bon de diſtinguer ceux qui ne ſont pas connus par des actes, d'avec ceux qui le ſont. Du premier lit vinrent, ſelon Guichenon, dans l'ordre ci-après :

1. Claude, qui décéda jeune;
2. Huguette, qui fut femme de *Jean de Montmayeur*, Seigneur de Creſt;
3. Claudine, qui s'eſt mariée à *Guillaume de Bouvard*, Seigneur de Mondeaux, en Bugey;
4. Aimar, qui fut reçu Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, le 20 Décembre 1406;
5. Archimand, Seigneur de Vaſſalieu, qui s'eſt marié à *Billette de la Tour*, fille de *Hugues*, Seigneur de Vinay, & d'*Aimare de Tournon*; (c'eſt mal-à-propos que Guichenon lui donne pour fille Eléonore, femme de *Guillaume de Tournon*, puiſque cette Eléonore étoit fille d'Archimand de Grolée, de la branche de *Breſſieux*, comme on le verra ci-après;
6. Antoinette;
7. Jeanne, qui fut Prieure de Molette & de Villebois;
8. Guichard, Seigneur de Lhuis, mort ſans alliance. (Guy Allard dit que *Béraud de Saluces*, Seigneur d'Anthon, le qualifie *Damoiſeau*, & lui fit, par ſon teſtament, un legs de 4000 francs d'or, qui lui étoient dûs par le Meingre de Boucicaut, Seigneur de Bourbon);
9. Marie, qui fut Abbeſſe du Monaſtère de Laval-Breſſieux;
10. Amédée, qui, ſelon Guichenon, fut Seigneur de Mépieu, & fit branche; (mais ſi du premier lit, Aimar de Grolée a eu un Amédée, ce n'eſt pas lui qui a fait la branche de *Mépieu*, c'eſt un autre Amédée, ſorti du ſecond lit.)
11. Pierre, Chanoine-Comte de Lyon, qui fut reçu au mois de Juillet 1419. (Servet fait mention de lui dans l'*Hiſtoire des Archevêques de Lyon*.)
12. Antoinette, qui s'eſt mariée à *Aimar de Buſſeuil*, Seigneur du Parc, en Mâconnois.

Et du ſecond lit ſortirent :

13. Louis, héritier de ſon père pour les Terres de Luys & de Varacieu. (Guichenon dit qu'il teſta le 2 Juillet 1456, & mourut ſans enfans. Il le fait mal-à-propos un des cadets du ſecond lit, car il étoit l'aîné, & tient ce rang dans le teſtament de ſon père; ſa mère n'en fait aucune mention dans le ſien, ce qui donne lieu de croire qu'il étoit mort alors.)

14. JACQUES, qui ſuit;
15. JOSSELIN, que Guichenon fait mal-à-propos Chanoine de Saint-Martin de Grenoble, car, dit Guy Allard, il n'y a nulle Egliſe ni aucun Chapitre de ce nom dans cette Ville; c'eſt peut-être Saint-Martin de Miſeré, à une lieue de la même Ville, & dans la vallée de Graiſivaudan;
16. HUMBERT, Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe de Saint-Jean de Lyon, lequel, par ſon teſtament, du 3 Juin 1483, fit héritier AMÉDÉE DE GROLÉE, ſon frère, Seigneur de Mépieu, & donna ſes meubles à Robert de la Balme, Chanoine de Lyon;
17. & 18. JEAN & PIERRE, qui furent Religieux à Saint-Chef, ſelon Guichenon;
19. BÉATRIX, qui eſt mentionnée dans le teſtament de ſa mère, & fut mariée, ſuivant cet auteur, à *Jean de la Balme*, Seigneur de Vertrieux;
20. ANTOINETTE, qui fut femme de noble *Girard du Buys* (en latin *de Buxo*). Elle eſt inconnue à Guichenon, mais elle eſt mentionnée, ainſi que ſon mari, dans le teſtament de ſa mère;
21. LOUISE, qui s'eſt mariée à noble *Pierre de la Touvière*, Seigneur de Beauvoir, rappelés l'un & l'autre dans ledit teſtament. (Guichenon en fait auſſi mention, & ajoute que ce *la Touvière* étoit Seigneur de Peyrieu & de Prémeyſel;
22. Et AMÉDÉE, qui eſt inconnu à Guichenon, à moins qu'il ne ſoit le même que celui qu'il donne à la première femme d'AIMAR, en l'ôtant à la ſeconde; car, par ſon teſtament, elle le nomme ſon héritier. Il eſt auteur de la branche des Seigneurs de *Mépieu*, rapportée en ſon rang.

VII. JACQUES DE GROLÉE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Grolée & de Lhuis, eut d'abord, pour ſon apanage, la Terre de Mépieu, par le teſtament de ſon père, de 1449; mais ayant recueilli la ſucceſſion D'ANTOINE DE GROLÉE, ſon oncle, mort ſans enfans mâles, il fut Seigneur de Grolée, & eſt ainſi qualifié dans le teſtament de ſa mère. Il laiſſa la Seigneurie de Mépieu à AMÉDÉE, ſon frère. Servet fait mention de JACQUES DE GROLÉE dans l'*Hiſtoire des Archevêques de Lyon*, pag. 874, où il dit qu'il fut un des témoins que produiſit Charles, Duc de Savoie, pour être reçu Chanoine & Comte de l'Egliſe de Saint-Jean de Lyon. L'*Hiſtoire de Savoie* nous apprend que Yolande de France, veuve d'Amé, IXe du nom, dit *le Bienheureux*, Duc de Savoie, étant morte, en 1478, Philibert, ſon fils, étant reſté fort jeune, n'ayant que 12 ans, les principaux de l'État s'aſſemblèrent au mois de Novembre pour lui donner un gouverneur, & juſqu'à ce que le choix en fut fait, on délibéra que le gouvernement de la perſonne du Duc ſeroit laiſſé à JACQUES DE GROLÉE, Seigneur de Lhuis, qui étoit alors à Turin; ce qui prouve combien il étoit conſidéré parmi ceux de ſa nation. *Louis de Martel*, ſon couſin, lui légua la Seigneurie de Saint-Laurent, par ſon teſtament du 16 Octobre 1483; le Seigneur de GROLÉE fit le ſien le 26 Mars 1488; il avoit épouſé, 1° par contrat du 7 Février 1460, *Philiberte de Lugny*, fille de *Jacques*, Seigneur de Lugny & de Ruffey, & de *Catherine de Dio*; & 2° le 11 Novembre 1476, *Anne de Luyrieux*, Dame de Cueille. Du premier lit il eut:

1. JACQUES, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent:

2. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Bailli de Lauvreil, & Commandeur de la Commanderie de Génevois, en 1515;
3. PHILIBERT, Seigneur de Lhuis, qui s'eſt marié à *Deniſe de Roche*, fille de *Philibert*, Seigneur de Montjouvent, au Comté de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans;
4. GUILLEMETTE;
5. ANTOINETTE, qui fut femme, 1° de *Louis Richard*, Seigneur de Saint-Prieſt, en Dauphiné; 2° de *Guy*, Seigneur d'*Eſcrivieux* en Bugey; & 3° de *Pierre de Chabey*, Seigneur de la Tour de Pionneins, en Dombes;
6. Et CLAUDINE, qui s'eſt mariée, par contrat du 23 Octobre 1497, à *Gabriel de la Poype*, Seigneur de Saint-Julien. (JACQUES, Seigneur de GROLÉE, & PHILIBERT, ſes frères, lui conſtituèrent ſa dot.)

VIII. JACQUES DE GROLÉE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Grolée, de Lhuis & de Chanves, Co-Seigneur de Montélier, Chambellan de Philibert Duc de Savoie, par Lettres-Patentes données à Chambéry, le 15 Septembre 1503, puis Bailli de Bugey, par autres Lettres datées de Thonon, le 31 du mois d'Août 1512, fut Colonel de dix Enſeignes de gens de pied pour le ſervice de ce Prince, & fit ſon teſtament le 17 Juin 1527. Il avoit épouſé, le 25 Janvier 1491, *Claudine de Chiel*, fille d'Othon, Seigneur de Chanves & de Montélier, & de *Jeanne de Saint-Trivier*. Elle teſta le 7 Juin 1526, laiſſant:

1. Jacques-Philippe, Archevêque, Prince de Tarantaise, & Aumônier du Roi François Ier. L'Evêque de Saluces parle de lui dans le Catalogue qu'il a fait des Archevêques de cette Province;
2. Etienne, qui suit;
3. Jeanne, femme d'*Amé de Dercé*, Seigneur de Noiret;
4. Anne, épouse de *Claude*, Seigneur de *Sercy*, en Mâconnois, & Baron d'Uxelles;
5. Philiberte, Religieuse au Monastère de Saint-Pierre de Lyon, Ordre de Saint-Benoît;
6. Jeanne, Religieuse du même Monastère;
7. Claudine, Religieuse au Couvent de Salettes, de l'Ordre de St.-Bruno;
8. Etiennette, femme de *Philibert de Nancuise*, Seigneur de Bohas & de la Grange;
9. Et Louise, mariée à *Pierre de Montferrand*.

IX. Etienne, Baron de Grolée, Seigneur de Lhuis, Sandrans & de Chanves, Co-Seigneur de Montélier, rendit hommage de ses terres, & prêta serment de fidélité, le 25 Avril 1536, au Roi François Ier; ce Prince ayant conquis le pays de Bresse & de Bugey, & une partie de la Savoie. Il testa le 25 Novembre 1561, & avoit épousé, le 16 Février 1528, Françoise de Grolée, fille d'Antoine de Grolée-Mévouillon, Chevalier, Seigneur de Bressieux, d'Arzeliers & de Serres, & d'*Isabeau de Pierre*, Dame de Ribiers. Elle testa le 23 Août 1564, & eut pour enfans:

1. Jean-Philibert, qui suit;
2. Sébastienne, mariée à Benoit de Grolée, Seigneur de Mépieu;
3. Anne, nommée par d'autres Diane, mariée, 1° en 1560, à *Gaspard de Torchefelon*, Seigneur des Montcarra; & 2° en 1562, à *Guy de Genève*, Seigneur de Tullins;
4. Et Claudine, Religieuse à Montfleury.

X. Jean-Philibert, Baron de Grolée, Seigneur de Lhuis, de Nattages, & Co-Seigneur de Montélier, fit son testament, le 28 Janvier 1556, dans lequel il nomme *Marguerite de Châteauvieux*, sa femme, fille de *Claude*, Seigneur *de Châteauvieux*, Baron de Fromente, & de *Marie de Montchenu*, & y rappelle ses enfans, savoir:

1. Claude, qui suit;
2. Aimar, Baron de Nattages, & Seigneur de Chanves, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Chamberau;
3. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Châteaufort*, &c., rapportée ci-après;
4. Philibert, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, qui se fit ensuite Capucin;
5. Et Louise de Grolée.

XI. Claude, Comte de Grolée, Seigneur de Lhuis, de Neyrieu, Luyrieux & Chanves, Conseiller-Chambellan du Duc de Savoie, & Capitaine de 100 Lances de ses Ordonnances, obtint, en considération de ses services, & de ceux de ses ancêtres, l'érection de sa terre de Grolée, en Comté, par Lettres du 29 Juin 1580, d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, pour lui, ses hoirs & successeurs, comme il a été dit, lorsque la Bresse, le Bugey & le Valromey, passèrent sous la domination du Roi de France, par l'échange qui en fut fait avec le Marquisat de Saluces, sous le règne de Henri IV. Il fut député, en 1601, par la Noblesse du Bugey, pour aller demander à Sa Majesté la confirmation de leurs privilèges. Il fit son testament le 19 Août 1605, & avoit épousé, le 25 Janvier 1570, *Claire de Montluel*, fille de *Claude-Sicaire*, Seigneur du Villars & d'Hauteville, & de *Jeanne de Luyrieux*. Il en eut:

1. Pierre-Pompée, qui suit;
2. Louise, qui fut femme de *Jacques de Moyria*, Seigneur de Vologna, & Baron de Momey;
3. Philiberte, qui a épousé *François-Antoine de Dortans*, Seigneur de Bonat;
4. Claudine-Philiberte, qui s'est mariée à *Hugues de Moyria*, Seigneur de Rosy;
5. Simonne, Religieuse à Bons;
6. Laurence, qui épousa N... *Livron*, Seigneur de Savigny & de Larsagne;
7. Béatrix, Religieuse au Monastère de Château-Châlon;
8. Et Guillemette, qui s'est alliée, par contrat du 19 Décembre 1626, à *Antoine de Garcin*, Seigneur de Saint-Germain.

XII. Pierre-Pompée de Grolée, Chevalier, Comte de Grolée, Seigneur de Lhuis, Neyrieu, Luyrieux & de Champagne, épousa, par contrat du 21 Novembre 1610, *Isabeau de Murinais*, fille de *Jean-Balthazar*, Seigneur de Bozancieux & de Revel, & de *Françoise d'Auberjon-de-Buisson-Rond*, de laquelle il eut:

1. Jean-François, mort jeune avant son père;
2. Marie-Claire, qui fut femme de *Joachim du Cros*, Seigneur de Mantaille, auquel

elle porta partie des biens de ſa branche;
3. Et RENÉE-BÉATRIX, qui s'eſt mariée à *Claude d'Apchon*, Chevalier, Marquis de Saint-André.

TROISIÈME BRANCHE.
Seigneurs, Barons de CHATEAUFORT, *&c.*

XI. FRANÇOIS DE GROLÉE, dit DE LA TOUVIÈRE, Baron de Châteaufort & d'Hauteville, Seigneur de Peyrieu, de Lhuis, de Marette, du Villars, de Boche & de Buſignieu, troiſième fils de JEAN-PHILIBERT, Baron de GROLÉE, & de *Marguerite de Châteauvieux*, épouſa, par contrat du 25 Juin 1570, *Claudine de Montluel*, fille de *Claude-Sicaire*, Baron d'Hauteville, & de *Jeanne de Luyrieux*. Il teſta, le 13 Août 1601, & laiſſa pour héritier ſon fils unique, qui ſuit:

XII. PIERRE DE GROLÉE, Baron de Châteaufort & d'Hauteville, Seigneur de Peyrieu, Marette & du Villars, fut Gentilhomme de la Chambre du Duc de Savoie, & Capitaine de l'Eſcadron de Savoie. Il épouſa, par contrat du 10 Juin 1606, *Anne de Clermont*, fille d'*Antoine*, Baron de Montoiſon, & de *Marguerite de Simiane*. Il ne laiſſa que des filles, ſavoir:

1. CLAIRE, Dame d'Hauteville & de Peyrieu, qui s'eſt mariée, le 2 Août 1631, à *Pierre de Montfaucon de Rogles*, Seigneur de Belloc;
2. LOUISE, Religieuſe à Caen;
3. PHILIBERTE, Religieuſe au Monaſtère de la Viſitation de Sainte-Marie à Chambéry;
4. MARGUERITE, Dame de Châteaufort, qui fut femme de *Charles de Mareſte*, Baron du Loiſſel, Seigneur de Chevelu;
5. Et CLAUDINE, Abbeſſe du Monaſtère de Vernaiſon à Valence.

QUATRIÈME BRANCHE.
Seigneurs de MÉPIEU, *&c.*

VII. AMÉDÉE DE GROLÉE, Seigneur de la Maiſon-forte de Mépieu, fils puîné d'AIMAR & d'ISABELLE DE GROLÉE, ſa ſeconde femme, fit ſon teſtament, le 9 Janvier 1503, dans lequel il eſt qualifié *Noble & Puiſſant Homme*, & y nomme ſes enfans. Il épouſa, par contrat du 8 Janvier 1473, *Françoiſe de Chandieu*, fille de *Claude*, Co-Seigneur de Chandieu, auquel acte furent préſens Guy Freley, Antoine de la Poype, Jacques Rivoire & Antoine Joffrey. Ses enfans furent:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. AIMAR;
3. ASTORG ou HECTOR, Protonotaire du Saint-Siège;
4. JACQUELINE, Religieuſe au Monaſtère de Salettes;
5. CATHERINE, Religieuſe, qui fut enſuite Abbeſſe de Sainte-Claire de Siſteron;
6. Et EVE, ou AIMÉE, femme de noble *Etienne du Claux*, Seigneur de la Martinière en Savoie.

VIII. PIERRE GROLÉE, Seigneur de Mépieu, teſta le 9 Août 1532; il épouſa, par contrat du 27 Décembre 1513, *Artaude d'Arces*, qui teſta en 1537, fille de *Louis d'Arces*, Seigneur de Réaumont, & de *Catherine Marc*, dont vinrent:

1. JEAN, qui fut héritier de la Maiſon-forte de Mépieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III, & Capitaine de Cavalerie, mort ſans alliance à Reims en Champagne. Il avoit teſté le 6 Juillet 1544, en faveur de BENOIT, ſon frère;
2. LOUIS, qui hérita des biens que ſon père avoit à Gonoux;
3. BENOIT, qui ſuit;
4. ANTOINETTE, Religieuſe au Monaſtère de Laval-Breſſieux;
5. HUGUETTE, Religieuſe à Montfleury;
6. JEANNE, Religieuſe à Salettes;
7. FRANÇOISE, Religieuſe à la Bruyère;
8. LOUISE, Religieuſe à Salettes;
9. CATHERINE, Religieuſe à Vernaiſon;
10. Et CLAUDINE, Religieuſe à Poletan.

IX. BENOIT DE GROLÉE, Seigneur de Mépieu, fait Chevalier par Ordre du Roi, après la bataille de Moncontour, donnée en 1569, à laquelle il ſe ſignala, fut Gouverneur du Château de Quirieu en Dauphiné, & épouſa, par contrat du 26 Avril 1556, SÉBASTIENNE DE GROLÉE, fille d'ETIENNE, Baron DE GROLÉE, & de FRANÇOISE DE GROLÉE-MÉVOUILLON, dont:

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. MARGUERITE, femme de *Marc de Cordon*, Seigneur de Virieu;
3. Et SÉBASTIENNE, mariée à *Antoine de Saint-Germain*, Seigneur de Meyrieu. (Ces deux ſœurs tranſigèrent, le 15 Février 1619, avec GABRIEL DE GROLÉE, leur neveu.)

X. ETIENNE DE GROLÉE, Seigneur de Mépieu, Saint-Alban & de Gonoux, fut Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Mayenne, & pendant la guerre de la Ligue en Dauphiné, il ſe trouva à pluſieurs occaſions importantes, combattit en diverſes rencontres avec courage, & fut tué au ſiège

du Bourg-d'Oiſans, dans la même Province, ayant fait ſon teſtament le 10 Octobre 1588. Il avoit épouſé, le 17 Octobre 1584, *Louiſe de la Poype*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Julien & de Réaumont, & de *Catherine d'Arces*, dont :

XI. Gabriel de Grolée, Seigneur de Mépieu, mort le 21 Mai 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Octobre 1605, *Marguerite de Liotard*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Roman & de Bruneſſe, Conſeiller du Roi, Préſident en la Chambre des Comptes de Dauphiné, & de *Marguerite de Solier*. Leurs enfans furent :

1. Melchior, qui, après avoir ſervi long-tems, ſe retira dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire ;
2. Gaspard, qui fut Aide-de-Camp dans l'armée d'Italie pendant trois ans ; fut bleſſé au ſiège de Turin en 1643 ; nommé, en 1644, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie ; reçut, en 1645, un coup de mouſquetade au pied, dans un combat donné contre le Marquis de Veladès, Général des Eſpagnols, dont il mourut le 29 Octobre de la même année ;
3. Alexandre, qui ſuit ;
4. Et Anne-Clémence, qui s'eſt mariée à *Claude-Guillaume de Joly*, Baron de Choin, Seigneur de Langes & de Chaillouvre, Bailli de Breſſe & Gouverneur de la Ville de Bourg.

XII. Alexandre de Grolée, Seigneur de Mépieu, épouſa *Catherine Bernard-de-Montebiſe*, de laquelle il ne laiſſa qu'une fille :

Marie-Marguerite de Grolée.

CINQUIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Neyrieu, Bressieux, Mévouillon, *&c.*

III. André de Grolée, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, fils puîné de Josselin, Ier du nom, Seigneur de Grolée, & de *Marguerite de Beauvoir*, vivoit à la fin du XIIIe ſiècle, & eſt qualifié *Chevalier & Noble & Puiſſant Homme*, dans divers actes qu'il paſſa alors. De *Béatrix de Cordon*, ſon épouſe, fille d'*Aimar*, Seigneur de Moreſtel, il eut pour fils :

IV. Guy de Grolée, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, Montrevel & de Lhuis, Conſeiller & Chambellan du Dauphin. Il fut, en 1316, avec Jean [illegible] de Forez, Philippe de Savoie, Prince d'Achaïe, Aimar de Poitiers, & autres Seigneurs, un des Exécuteurs du teſtament de Jean, IIe du nom, Dauphin de Viennois. C'eſt ce qui eſt rapporté par du Cheſne, dans l'*Hiſtoire des Dauphins*. On trouve auſſi dans un Extrait de la Chambre des Comptes du Dauphiné, qu'il fut l'un des Fidéjuſſeurs (Témoins) de Guigues, Dauphin, pour l'exécution du Traité que ce Prince avoit fait avec Guichard, Seigneur de Beaujeu, en 1327. Le même Dauphin l'envoya, le 1er Mars 1328, en Ambaſſade à Rome avec Jean, Evêque de Grenoble, & Leutzon de Lemps, Prieur de Saint-Donat. Iſabelle de France, Dauphine de Viennois, fille de Philippe, Roi de France & de Navarre, & de Jeanne de Bourgogne, nomma Guy de Grolée, l'un de ſes Procureurs, pour pourſuivre les droits qu'elle avoit ſur les ſucceſſions de ſes père & mère, par acte du 20 Octobre 1330. Il obtint une Sentence rendue par le Marquis de Claix, Prévôt de l'Egliſe Saint-André de Grenoble, Juge-Mage du Graiſivaudan, & Commiſſaire député par le Dauphin, en date du 10 Juin 1329, par laquelle la cinquième partie du Château de la Juridiction de Moreſtel lui fut adjugée, en vertu de la ſubſtitution, appoſée au teſtament d'Alix de Beauvoir, femme de Guiffray de Miolans, Seigneur de Moreſtel ; & Guy de Grolée céda, le même jour, au Dauphin cette même partie de la Seigneurie de Moreſtel, en échange, pour celle de Montrevel, de laquelle il rendit hommage à Humbert, dernier Dauphin de Viennois, le 14 Février 1337. Il fut encore envoyé par Guigues, Dauphin, vers le Roi de France, pour ſoutenir ſes droits contre le Comte de Savoie, par Lettres du 13 Mai 1332, dans leſquelles le Dauphin le nomme ſon Conſeiller. En 1340, la Terre de Clermont-en-Trièves, ayant été érigée en Vicomté, en faveur d'Aynard de Clermont, il fut l'un de ceux qui ſe rendirent caution de l'obſervation du Traité qui fut fait alors. Du Tillet a remarqué qu'il avoit 200 livres de rente annuelle, ſur le Tréſor de France, que le Dauphin & le Comte de Savoie lui avoient procurée, & qu'il en fit hommage au Roi Philippe-de-Valois, le 7 Janvier 1359. Il avoit fait ſon teſtament le 9 Mai 1339, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Chef en Dauphiné, laiſſant de *Catherine de Rouſſillon*, Dame de Tullins, ſon épouſe :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guy, auteur de la branche des Seigneurs de *Viriville*, &c., rapportée ci-après ;

3. Pierre, deſtiné, par ſon père, à l'Etat Eccléſiaſtique ;
4. Guyonnet, Seigneur de Paſſins & de Gerboules, qui rendit hommages de ſes Terres au Dauphin, le 16 Janvier 1350; l'acte eſt à la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il avoit épouſé *Alix de la Poype*, fille de *Girard*, Seigneur de Serrières, de Florenſac & de Moreſtel, laquelle teſta le 5 Juin 1349, & mourut ſans enfans ;
5. Alix ;
6. Et Béatrix, qui s'eſt mariée 1° à *Jean de la Palu*, Seigneur de Châtillon ; & 2° à *Hugonin de Chandée*.

V. Jean de Grolée, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, Montrevel & de Juis, Bailli de Mâcon, fit hommage, en 1342, à Humbert, Dauphin de Viennois, de ſa Seigneurie de Montrevel. Après la ceſſion du Dauphiné, en 1343, à la Maiſon de France, le château de Cornillon, la Ville & Châtellenie de Mens furent commis à ſa garde & à ſon gouvernement. L'*Hiſtoire de Savoie* parle de lui en pluſieurs endroits, & dit que ſur quelques différends ſurvenus entre les Officiers du Comte de Savoie, Amé, VIe du nom, & ceux du nouveau Dauphin de France, pour l'Abbaye d'Ambournay, & pour le Château de Varey, où chacun d'eux prétendoit faire des actes de juſtice à l'excluſion de l'autre; l'affaire ſe pacifia dans le bourg de Voiron, le 6 Octobre 1352, que les négociateurs de la part du Dauphin, furent Amé de Rouſſillon, Seigneur du Bouchage, Jean de Grolée, Seigneur de Neyrieu, & Louis de Loras, Chevaliers; &, de la part du Comte de Savoie, le Seigneur de Grammont, Aimar de Beauvoir & Renaud de Saint-Sulpis. Le même Comte de Savoie étant allé, en 1366, dans la Grèce, pour combattre les Infidèles, & délivrer Jean Paléologue, détenu dans les priſons du Roi de Bulgarie, Jean de Grolée fut du nombre des Seigneurs qui le ſuivirent, & l'un des premiers qui parut à l'aſſaut de la ville de Meſembria. Il eut le commandement de l'Armée navale, rendit quelques ſervices à l'Empereur Charles IV, Roi de Bohême, qui, en reconnoiſſance, par des Lettres-Patentes, du 3 des Ides Janvier 1366, datées de Prague, lui fit don, à perpétuité, pour lui & ſes héritiers, du péage ſur le Rhône, dans l'étendue de ſon château de Neyrieu, ſur toutes les marchandiſes, denrées, &c.: ces Lettres, ſcellées du ſceau de l'Empereur, ſont au château de Grolée. Jean de Grolée rendit hommage, en 1373, de ſa Seigneurie de Juis, en Dombes, à Humbert de Villars, Sire de Thoire & de Villars. Noſtradamus, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, part. V, pag. 472 & 473, dit que les différends qui s'élevèrent entre Louis, Ier du nom, Roi de Naples, & Comte de Provence, & Charles de Duras, Uſurpateur du même Royaume, furent remis à un combat qui ſe livreroit entre dix Chevaliers contre dix autres, qui ſeroient nommés de part & d'autre, & que les ſaufs-conduits furent donnés au mois de Décembre 1382. Il ajoute que les Chevaliers nommés par le Roi Louis, furent Amé, Comte de Savoie; Guy de Savigny; Odon de Villars; Hugues, Sieur de Grandſon; Jean de Grolée, Sieur de Neyrieu; Jean de Grolée, Sieur de Noyer; Renaud de Trie; François d'Aranthon; Gadiffre de Salé; Jean de Saumane, & Jean d'Azé. Cet Auteur les qualifie tous de preux, braves & vaillants Chevaliers; ce combat n'eut pas lieu, la bataille ſe donna, Louis y fut vaincu & bleſſé. Jean de Grolée teſta le 17 Mai 1372. Il avoit épouſé *Eléonore de Juis*, veuve de *Hugues de la Palu*, Seigneur de Bretigney, fille & héritière de *Jean de Juis*, en Dombes. Elle teſta le 18 Décembre 1369, & eut de ſon mariage :

1. Jean, mort ſans poſtérité;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Archimand, qui laiſſa une fille, nommée

   Eléonore, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, ſuivant une tranſaction qu'elle paſſa le 22 Janvier 1439, avec ſon oncle, Jean.

4. Sibut ;
5. André, Bailli de Viennois & de la Terre de la Tour, en 1413 ;
6. Humilie, femme de *François de Châtillon*, dit *Bouchard*, Seigneur de Muſſel;
7. Guyette ;
8. Et Alix, qui s'eſt mariée à *François*, Seigneur *de Maubec*.

VI. Guillaume de Grolée, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, Juis & Breſſieux, rendit hommage au Roi pour ſa Seigneurie de Montrevel, le 29 Novembre 1387, & avoit épouſé, le 29 Novembre 1384, *Alix de Breſſieux*, fille de *Geoffroy*, & de *Marguerite de Poitiers*, ſa première femme. Elle fit ſon teſtament le 30 Septembre 1427, où elle nomme ſes enfans, ſavoir:

1. Jean, héritier de ſa mère, mort ſans poſtérité ;
2. Imbert, qui ſuit ;
3. Geoffroy ;
4. Eléonore, ou Linotte, femme de *François de Buſſy*, dont *Antoine de Buſſy*, qui fut nommé dans le teſtament *d'Alix de Breſſieux*, ſon aïeule ;
5. Marguerite, qui épouſa *Aimar de Beauvoir*, Seigneur de la Palud ;
6. Et Anne, qui s'eſt mariée à *Antoine de Montchenu*, Seigneur de Beauſemblant.

VII. Imbert de Grolée, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, Juis, Breſſieux & Montrevel, teſta le 1er Octobre 1423, & étoit mort, en 1449. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Janvier 1413, *Jeanne de Grueres*, fille de *Roux*, Comte de Grueres, & d'*Antoinette de Salins*, & ſœur d'*Antoine de Grueres*. Elle étoit veuve lorſqu'elle fit ſon teſtament, le 17 Janvier 1449, & eut de ſon mariage :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Jeanne, femme de *Humbert de Glarens*, Seigneur de Surpierre & de Berchier, au pays de Vaud ;
3. Louise, mariée à *Claude de Seyſſel*, Seigneur de la Serra, en Savoie ;
4. Et Antoinette, femme *d'Aimé de Laubépin*, Ecuyer.

VIII. Antoine de Grolée, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, Juis, Montrevel & de Breſſieux, épouſa *Jeanne de Seyſſel*, fille de noble *Jean de Seyſſel*, ce qui ſe juſtifie par une donation qu'il fit de ſes biens, au mois de Novembre 1457, audit *Jean de Seyſſel*, ſon beau-père ; &, après ſa mort, à *Aimon de Seyſſel*, ſon beau-frère, Comte de la Chambre, au cas qu'il vint à mourir ſans enfans mâles, dans laquelle donation il nomme ſa femme, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Jacquemette, Religieuſe à Montfleury.

IX. Jean de Grolée, Seigneur de Montrevel, & Co-Seigneur de Serres, fit ſon teſtament le 11 Juillet 1457, dans lequel il nomme *Béatrix de Mévouillon*, ſa femme, fille de *Guillaume*, Sénéchal de Beaucaire, & de *Louiſe de Grimaldi*. Elle teſta le 2 Janvier 1470, & eut pour enfans :

1. Aimar, ſurnommé *Reynard*, Seigneur de Montrevel & d'Arzilliers, qui teſta le 6 Mai 1492, & mourut ſans avoir eu d'enfans de ſon mariage avec *Philippe-Hélène de Saſſenage*, fille de *Jacques*, Baron de Saſſenage, & de *Jeanne de Commiers* ;

2. Antoine, qui ſuit ;
3. Louis, Religieux Bénédictin, Prieur de Ribiers & d'Aiguebelle, puis Abbé de Bonnevaux, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne, en Dauphiné. Cette Abbaye, qui eſt ſituée dans une forêt du Viennois, fort déſerte, fut fondée par Guy, Archevêque de Vienne, qui fut enſuite élu Pape, ſous le nom de Calixte II ;
4. Guillemette, mariée, par contrat du 4 Janvier 1461, à noble *Louis de Moyria*, Seigneur de Châtillon-ſur-Corneille, fils de *Guillaume de Moyria* ;
5. Jeanne, qui s'eſt mariée, par contrat du 24 Octobre 1457, à noble *Honorat d'Oraiſon*, dont elle eut *Jean d'Oraiſon*, Seigneur de Meyrargues, à qui Aimar de Grolée, ſon oncle maternel, donna la terre de Vaucluſe, par codicille du 28 Février 1495 ;
6. Alix, mariée, le 3 Septembre 1467, à noble *Pierre de Rame* ;
7. Antoinette ;
8. Marguerite, Religieuſe à Montfleury ;
9. Louise, Religieuſe à Salettes ;
10. Et Catherine, Abbeſſe de Taraſcon.

X. Antoine de Grolée, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Serres, Ribiers, Montrevel, Neyrieu, Juis & de Breſſieux, Lieutenant-Général au gouvernement de Dauphiné, eſt nommé avec cette qualité dans un hommage que lui rendit noble Pierre des Herbeys, en 1495. Jean, Comte de Foix & d'Etampes, ayant été pourvu de ce Gouvernement, Antoine de Grolée en prit poſſeſſion, en ſon nom, comme fondé de procuration, & ſon Lieutenant, le 27 Juillet 1498. Après la mort de ce Gouverneur, le Roi Louis XII n'ayant pas encore intention d'en mettre un autre, commit Antoine de Grolée-Mévouillon pour gouverner le Dauphiné, juſqu'à ce que cette Province eut un Gouverneur en titre, & ce fut par Lettres du 10 Janvier 1501 ; il jouit peu de cet honneur, car il fit ſon teſtament le 30 du même mois, & mourut quelques jours après. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1481, *Hélène de Hangeſt-de-Genlis*, laquelle teſta le 7 Janvier 1507. Suivant leur teſtament, ils eurent pour enfans :

1. Aimar-Antoine, qui ſuit ;
2. Françoise, qui s'eſt mariée, le 9 Décembre 1503, à *Charles de Joyeuſe*, Baron de Saint-Didier, dont poſtérité. Voy. JOYEUSE ;
3. Catherine, mariée, par contrat du 13 Décembre 1507, avec *André de Saſſenage*, Seigneur de Montrigaud, d'Izeron & de Feyzin ;

4. & 5. Marguerite & Jeanne, Religieuſes à Montfleury.

XI. Aimar-Antoine de Grolée-Mévouillon, Chevalier, Seigneur de Serres, Montrevel, Neyrieu, Juis, Cornillon, Ribiers, Baron de Breſſieux & d'Arzilliers, Chambellan du Roi, Bailli des montagnes du Dauphiné, fut du nombre de ceux qui forcèrent Villefranche, place ſiſe ſur le Pô; ſurprirent le Général Colonna avec les Italiens qui s'y étoient portés, & les firent priſonniers. Il ſe ſignala parmi pluſieurs Gentilshommes du Dauphiné, à la bataille de Marignan, en 1515, & étoit auprès du Duc de Châtellerault, quand il fut bleſſé à mort : les Mémoires de ſa Maiſon diſent que Grolée le porta hors de la mêlée pour le faire penſer. Avant de partir pour l'armée, il avoit fait ſon teſtament le 2 Avril de la même année 1515, & à ſon retour, il en fit un autre en 1517. Il vendit, en 1523, une partie de la terre de Montrevel, à noble Antoine Rigaud, Seigneur de Roche & de Doiſſin; & le 19 Août de cette année, l'autre moitié à noble Pierre Vachon. Il fit un troiſième teſtament, le 29 Juin 1539, & avoit épouſé, 1° le 22 Mai 1504, *Iſabeau de Pierre*, qui teſta le 1er Janvier 1518, fille d'*Antoine*, Seigneur de Pierre, de Baume, de Truels & de Cornillac, & de *Louiſe de Rivoire*, & ſœur de *Jeanne de Pierre*, femme de *Jean de Cardaillac*, Seigneur de Saint-Céré; & 2° le 23 Mars 1529, *Louiſe de Saint-Germain*, veuve de *Bernard de Villeneuve*, Seigneur de Beauvoiſin, & fille d'*Arthaud de Saint-Germain*, Seigneur de Montrond, & de *Marguerite de Vic*. Elle étoit ſœur d'autre *Arthaud de Saint-Germain*, Seigneur de Montrond & d'Apchon. Elle teſta le 12 Juillet 1535, & mourut ſans enfans. Du premier lit vinrent :

1. Antoine, héritier de ſon père; il teſta, le 4 Septembre 1544, en faveur d'Aimar-François, ſon frère, & décéda ſans poſtérité;
2. Aimar-François, qui ſuit;
3. Annet, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Pierre de Vienne, Ordre de Saint-Benoît, & de celle de Bonnevaux, Ordre de Cîteaux;
4. Laurent, héritier de ſa mère;
5. Louise, mariée, par contrat du mois de Mars 1521, à *Claude de Theïs*, Seigneur de Sillans, du Molard & de Montaron;
6. Françoise, femme d'Etienne, Baron de Grolée, ſecond fils de Jacques II, Chevalier, & de *Claudine de Chiel*, rapportés au degré IX de la ſeconde branche;
7. Et Hélène.

XII. Aimar-François de Grolée-Mévouillon, Chevalier, Baron & Seigneur de Breſſieux, Ribiers, d'Arzilliers, de Cornillon, Lauris, Puget, Baume, Falavaux, Cordon, Ruinat, Sainte-Colombe, Pinet & Barret, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fit ſon teſtament le 13 Octobre 1565, & laiſſa de *Catherine d'Oraiſon*, dame de Beaujeu, ſon épouſe :

1. François de Grolée-Mévouillon, qui fut inſtitué héritier de ſon père, & épouſa *Marguerite-de-Gaſte-de-Luppé*, fille de *Claude*, en Forez, & de *Françoiſe de Joyeuſe*, de laquelle il eut :

   Catherine, qui fut femme de *Roſtaing de la Baume*, Comte de Suze.
2. Laurent, qui ſuit;
3. & 4. Louis & Pommet, morts ſans alliance.

XIII. Laurent de Grolée-Mévouillon, Chevalier, Baron de Breſſieux & de Beaujeu, Seigneur de Ribiers, &c., épouſa *Marguerite de Saint-Michel*, fille de *François*, Seigneur de Boiſſeron, & d'*Andrinette de Saint-Martin*, dont :

1. 2. & 3. Bertrand, Georges & Henri, morts jeunes;
4. Louis, qui ſuit;
5. Madeleine, femme de *Bertrand de Morges*, Seigneur de la Motte-Verdeyer;
6. Et Catherine, qui s'eſt mariée à *François d'Urre-de-Brotin*, Seigneur de Pâris.

XIV. Louis de Grolée-Mévouillon, Marquis de Breſſieux, Comte de Ribiers, Seigneur de Serres, Ruinat, &c., premier Ecuyer de la Reine Marie de Médicis, obtint l'érection de ſa Terre de Breſſieux en Marquiſat, par Lettres du mois d'Août 1612, & ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage avec *Marguerite de Morges*, ſa nièce, fille de *Bertrand de Morges*, Seigneur de la Motte-Verdeyer, & de Madeleine de Grolée-Mévouillon.

SIXIÈME BRANCHE.

Seigneurs, Comtes, puis Marquis de Viriville, Chateauvillain, *&c.*

V. Guy de Grolée, Chevalier, Seigneur de Paſſins, Cozance & de Saint-André-de-Briord, Ecuyer du Comte de Savoie, ſecond fils de Guy de Grolée, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, &c., & de *Catherine de Rouſſil-*

lon, Dame de Tullins, prêta hommage de ſa Seigneurie de Paſſins, au Dauphin, Charles de France, le 20 Mai 1361, & épouſa *Catherine de Varey*, veuve de *Guy de Rouſſillon*, Seigneur du Bouchage, dont il fait mention dans ſon teſtament du 26 Juin 1389, ainſi que de GUILLAUME DE GROLÉE, Seigneur de Neyrieu, ſon neveu, de ſa nièce GUYETTE DE GROLÉE, & de ſes enfans, ſavoir :

1. ANDRÉ, qui ſuit;
2. GUY, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-André-de-Briord*, mentionnée en ſon rang;
3. Et ISABELLE, qui s'eſt mariée, en Savoie, à *Pierre de Nernier*.

VI. ANDRÉ DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Paſſins, Cozance, & de Saint-Alban, tranſigea avec GUY, ſon frère, le 1er Août 1389, par l'entremiſe d'Aimé Ameſin, & de Frère Antoine de Meyrieu, Prieur de Gloney. Il épouſa 1° *Béatrix de Genève*, fille de *Jean*, Chevalier, Baron de Lullin & de la Baſtie, & de *Georgette de Viry*; & 2° *Jeanne*, qu'il ne nomme pas autrement dans ſon teſtament du 18 Août 1419. Mais dans le *Livre des Preuves de l'Egliſe de Lyon*, elle eſt nommée *Jeanne de Saillans*, fille de *Guillaume-Hugonet*, Seigneur de Saillans & d'Epoiſſes, Chancelier de Bourgogne, & ſœur de *Philippe-Hugonet*, Evêque de Mâcon & Cardinal. Il n'eut des enfans que de ſa première femme, ſavoir :

1. IMBERT, qui ſuit;
2. AMÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Paſſins* & de *Cozance*, rapportée ci-après;
3. JEAN, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem;
4. Autre JEAN, Chanoine, Chantre & Comte de Saint-Jean de Lyon, Prévôt de Montjoux, mort au Château de Viriville, le 22 Avril 1477;
5. ANNE, mariée à noble *Pierre de Genoſt*;
6. Et CATHERINE, femme de noble *Jean Laye*.

VII. IMBERT DE GROLÉE, qualifié *puiſſant Seigneur*, Chevalier, Seigneur de Viriville, Quirieu, d'Illins, Châteauvillain, Gouverneur & Sénéchal de Lyon, Maréchal de Dauphiné, Bailli de Mâcon, fut un de ceux qui tinrent les premiers rangs. Il ſe ſignala par ſa prudence, dans les négociations, & par ſa valeur, dans les combats contre les Anglois, Flamands, & les Bourguignons. Charles de France, Dauphin, le commit, en 1417, avec le Baron de Saſſenage, & le Sieur de la Fayette, pour fortifier les places du Dauphiné, & les mettre en état de défenſe contre le Roi des Romains. Ce Prince le fit Gouverneur & Sénéchal de Lyon, par Lettres du 15 Juillet 1418, & en même tems Bailli de Mâcon. CHARLES VII lui donna les principaux emplois dans ſes Armées, & l'Hiſtoire dit qu'en 1422, il défit, dans le Velay, le Seigneur de la Rochebaron, Auvergnat, qui commandoit pluſieurs Anglois, Flamands, Bourguignons & Savoyards. En 1423, ayant ſurpris Jean de Toulongeon, Maréchal de Bourgogne, dans le lieu de la Boiſſière, en Mâconnois, le Roi, par gratification, lui donna les Châteaux & Seigneuries de Châteauvillain & de Quirieu, en Dauphiné. A la bataille d'Anthon, donnée en 1429, où le Prince d'Orange fut défait, il y commanda la plus grande partie des Gentilshommes du Dauphiné qui combattirent ſous ſes étendards. Nicolas Chorier, & autres Hiſtoriens François, parlent avec éloge de cet Officier-Général. CHARLES VII étant entré dans le Dauphiné, en 1455, pour remédier aux troubles que ſon fils Louis y avoit cauſés, & ramener à ſon obéiſſance la plus grande partie des Habitans qui s'en étoient détachés, il y trouva IMBERT DE GROLÉE toujours fort attaché à ſon ſervice : il étoit alors fort âgé. Il faiſoit en partie ſon ſéjour dans la ville de Lyon, dont il étoit Gouverneur & Sénéchal. Le Roi l'avoit envoyé en Ambaſſade, en 1445, vers AMÉ, VIIIe du nom, Duc de Savoie, avec l'Archevêque d'Embrun, pour l'exécution des traités paſſés avec Sa Majeſté & ſes prédéceſſeurs, depuis que le Dauphiné avoit été cédé à la France. Il teſta 1° le 18 Janvier 1430; 2° le 28 Août 1434, & avoit acquis, en 1432, la terre de Viriville; c'eſt lui qui donna le nom de ſa Famille à une rue de Lyon, appelée *de Grolée*. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Mars 1413, *Béatrix de Laure*, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, & de *Jeanne de la Poype*. Elle eſt mentionnée dans ſon 1er teſtament, & il en eut :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. PHILIBERT, tige de la branche des Seigneurs d'*Illins*, de *la Combe*, &c., mentionnée en ſon rang;
3. GILLET, Seigneur de Nerpol, mort ſans enfans;
4. MÉRAUT, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Bonnevaux;

5. Antoinette, mariée à *Guillaume Richard*, Seigneur de Saint-Prieſt;
6. Catherine, femme de *Guigues Alleman*, Seigneur d'Uriage;
7. Jeanne, mariée à *Jean d'Hoſtun*, Seigneur de la Baume;
8. Et Marguerite, Religieuſe à Montfleury.

VIII. Charles de Grolée, Ier du nom, Chevalier, Conſeiller, Chambellan du Roi, Seigneur de Viriville, Châteauvillain, Brotel & de Chapeau-Cornu, ſe trouva, avec ſon frère Philibert, aux joûtes du Roi de Sicile, ſe rendit utile au Roi Charles VII, qui le fit ſon Chambellan, par Brevet de 1441, Conſeiller & Gentilhomme de ſa Chambre, le 12 Décembre 1442. Après la mort de ce Prince, Louis XI, ſon ſucceſſeur, le fit auſſi ſon Conſeiller & Chambellan. Il teſta le 27 Octobre 1481, & voulut être enterré dans le tombeau de ſon père. Il avoit épouſé, le 16 Octobre 1433, *Marguerite de Poitiers*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Polixène Roux*, en préſence de ſes parens & amis; elle ſe remaria à *Frédéric de Luxembourg*, Comte de Connerſan, & teſta le 3 Juillet 1482. Du premier lit elle eut:

1. Louis, mort avant ſon père; il fut marié, 1° à Louise de Grolée, Dame de Nercia, & de l'Octave, morte ſans enfans, fille de Pierre de Grolée, Seigneur de Saint-André-de-Briord, & de *Renaudine Alleman*; & 2° à *Catherine de Montchenu*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Châteauneuf-de-Galaure, & d'*Agnès Alleman*, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée
   Antoinette, qui s'eſt mariée à *Louis*, Seigneur *de Chandieu*.
2. Autre Louis, inſtitué héritier de ſon père, & qui eſt mort ſans enfans, de ſon mariage avec autre Louise de Grolée, fille de Pierre, Seigneur de Saint-André-de-Briord;
3. Gabriel, qui ſuit;
4. Charles, Doyen de Valence, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Bonnevaux, Prieur de Saint-Vallier, de Saligney & de Saint-Etienne, qui teſta le 5 Mai 1500;
5. Jeanne, qui fut femme de *Claude de Clermont*, Seigneur de Montoiſon;
6. Eustachie, qui s'eſt mariée à *Jean de Compeys*, Seigneur de la Verpillière;
7. Polixène, qui épouſa *Georges de Torchefelon*, Seigneur de Montcarra;
8. Jeanne, Religieuſe à Montfleury, en 1460;
9. Aimare, Religieuſe dans l'Ordre de Cîteaux;
10. Et Claudine, femme d'*Antoine de Fay*.

IX. Gabriel de Grolée, Chevalier, Seigneur de Viriville, Châteauvillain, Chatonay & de Chapeau-Cornu, étant près d'aller à la guerre de Naples, fit ſon teſtament le 20 Août 1494; il ſe diſtingua à la bataille de Fornoue, où il commanda une Compagnie de Chevaux-Légers dans les troupes du Maréchal de Gié. Par ſon teſtament, il voulut être enterré au Prieuré de Saint-Robert, à côté de ſon père. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 19 Janvier 1493, *Iſabeau d'Urfé*, fille de *Jean*, Seigneur d'Oroz & de Rochefort, & d'*Iſabeau de Langeac*; & 2° le 22 Septembre 1501, *Antoinette de Monteynard*, fille de *Lantelme*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent:

1. Méraut, qui ſuit;
2. Imbert, Seigneur d'Illins & de Breuil, qui ſe trouva à la bataille de Marignan, en 1515, & fut tué à celle de Pavie;
3. Louis, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Bonnevaux;
4. Et Charles, Doyen de Valence.

X. Méraut de Grolée, Chevalier, Seigneur de Viriville, Châteauvillain, d'Illins & de Chatonay, eut commiſſion de lever 10000 hommes pour le ſervice du Roi, par Lettres de 1524, que lui expédia le Maréchal de Chabannes. Il avoit épouſé, 1° le 4 Février 1514 *Marguerite de Levis*, fille de *Jean*, V^e^ du nom, qualifié de *Maréchal de la Foy*, & Seigneur de Mirepoix, & de *Jeanne de Poitiers-Saint-Vallier*; & 2° *Jeanne de Montfalcon*, fille de *François*, Seigneur de Flaſſieu, morte ſans enfans. Du premier lit naquirent:

1. François, qui ſuit;
2. Pierre, qui tranſigea, avec ſon frère, ſur les ſucceſſions de Méraut, leur père, de Gabriel, leur aïeul, de Charles, leur biſaïeul, & d'Imbert, leur triſaïeul, par acte du 30 Janvier 1547, paſſé dans la Ville de Grenoble, en préſence de témoins;
3. Antoine, Seigneur de Chatonay;
4. Hélène, qui ſe maria, le 21 Juillet 1530 avec *Claude de Poiſieu*, Seigneur du Paſſage;
5. Claudine, Religieuſe à Montfleury;
6. Et Antoinette, Religieuſe à Laval-Breſſieux.

XI. François de Grolée, Ier du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Greſſe, Comte de Viriville, Seigneur de Châteauvillain, Chatonay, Gerboules & de Chapeau-

Cornu, obtint d'abord l'érection de ſa terre de Viriville en *Baronnie*, en ſa faveur, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1560, vérifiées au Parlement de Grenoble, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes, le 29 Mars 1561, & enſuite en *Comté*, par autres Lettres du mois d'Octobre 1564, vérifiées au même Parlement, le 4 Mai 1569, malgré les oppoſitions du Baron de Breſſieux, terre voiſine de celle de Viriville. Il commanda l'arrière-ban du Dauphiné, teſta le 5 Juillet de ladite année 1569, & mourut à la bataille de Moncontour. Il avoit épouſé *Sébaſtienne de Clermont*, fille de *Philibert*, Seigneur d'Hautefort & de Vaulſerre, & de *Jeanne de Montfalcon*, & en eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Chapeau-Cornu*, mentionnée en ſon rang;
3. César, mort avant ſon père, des coups qu'il reçut à l'aſſaut de la Côte-Saint-André, où il combattit vaillamment;
4. Françoise, Religieuſe à Montfleury;
5. Hélène, Abbeſſe de Saint-Paul de Beaurepaire, au Diocèſe de Vienne, en Dauphiné;
6. Béatrix, femme de *Jean de Rougemont*, Seigneur de Rougemont & de Pierreclos, Chevalier de l'Ordre du Roi;
7. Claudine;
8. Et Marguerite, qui s'eſt mariée, le 25 Juin 1580, à *Charles des Alrics*, Chevalier, Seigneur de Roſſet.

XII. Jacques de Grolée, qualifié *Illuſtre Seigneur*, Chevalier, Comte de Viriville, Baron de Greſſe, Seigneur de Chatonay, Châteauvillain, Montbreton & de Bruzet, fut Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, par Brevet du 18 Juillet 1557, & Capitaine de 50 hommes d'Armes de ſes Ordonnances, par Commiſſion du 28 Janvier 1591. La Nobleſſe de Dauphiné ſe confia à ſa prudence dans les affaires les plus importantes, & il ménagea ſes intérêts auprès des Rois Henri III, Henri IV & Louis XIII, avec tout l'avantage qu'elle put déſirer. Lorſque Henri IV étoit le plus occupé à la réduction des Places de ſon Royaume, le Comte de Viriville fut un des Seigneurs de ſon parti de qui ce Prince reçut plus de ſecours; car par ſes ſoins, il ſoumit à ſon obéiſſance les Villes de Lyon, Grenoble & Vienne. Il fit ſon teſtament le 10 Janvier 1612; & il avoit épouſé, par contrat du 9 Avril 1581, *Marie d'Urre*, fille de *Charles*, Seigneur de la Baume-Cornilliane, Montbreton & Bruzet, & de *Charlotte de Chalant*. Leurs enfans furent:

1. François, qui ſuit;
2. Antoine, tige de la branche des Seigneurs de *Montbreton*, *Bruzet*, *de la Chazette*, &c., ſubſiſtante, rapportée ci-après;
3. César, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Villefranche & Grand-Prieur d'Auvergne;
4. Aimar, Baron de Viriville, appelé vulgairement *le Grand-Prélat*, parce qu'il étoit Bénéficier. Il fut Lieutenant au Gouvernement des Ville & Citadelle de Montélimar, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de 1200 hommes de pied. Vulſon de la Colombière, dans ſa *Science Héroïque*, chap. 44, dit qu'il avoit fait peindre ſur ſes drapeaux, quatre vents qui agitoient une mer, avec ces mots latins: *turbant, ſed extollunt;*
5. Sébastienne, qui s'eſt mariée à *Jacques de Leſtang*, Seigneur de Lentiol & l'Etang, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi;
6. Hélène, Abbeſſe de Saint-Paul de Beaurepaire, au Diocèſe de Vienne;
7. Et Marguerite, Religieuſe au même lieu.

XIII. François de Grolée, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Viriville, Seigneur de Chatonay, Volvent & Châteauvillain, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Capitaine de 50 hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Gouverneur de Nyons, puis des Ville & Citadelle de Montélimar, commanda la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Créquy, dans les guerres du pays de Suze & à la priſe de Savoie, comme auſſi dans les guerres des Proteſtans à Soyons, Privas, au dégât de Nîmes ſous le Maréchal de Montmorency. Il leva des troupes pour le Roi, lors des troubles des Proteſtans, ſous M. de Montbrun; fut pourvu du Gouvernement des Ville & Citadelle de Montélimar, par lettres du 8 Juillet 1625, fit ériger pour lui, ſes enfans & deſcendans, le Comté de Viriville en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1639, vérifiées au Parlement par Arrêt du 26 Novembre 1642, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 28 du même mois, & rendit hommage au Roi Dauphin, pour ſes Terres de Viriville, Chatonay & Taulignan, le 31 Juillet 1645. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Décembre 1613, *Jeanne de Monteynard*,

fille de *Charles*, Seigneur de Monteynard, Chalançon & Taulignan, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Hilaire de Gadagne*, dont vinrent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. François, qui ſervit long-tems, en qualité de Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment de Saint-André-Montbrun, fit 13 Campagnes en Catalogne, Flandre & Italie, ou dans les guerres civiles de Guyenne, & fut Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Montélimar ;
3. Et Françoise, femme de *Jean-François d'Aimar*, Baron de Châteaurenard, Conſeiller au Parlement de Provence.

XIV. Charles de Grolée, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Viriville, Seigneur de Chatonay, Taulignan, Volvent, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Montélimar, eut, à l'âge de 17 ans, une Compagnie de Cavalerie, & la mena dans le Comté de Bourgogne, ſous le Duc de Longueville. L'année ſuivante il fut incorporé dans le Régiment de Saint-André-Montbrun, & en fut ſecond Capitaine, ſe trouva à tous les ſièges qui ſe firent dans ce Comté & en Lorraine ; combattit à la rencontre de Poligny, contre le Duc Charles, & à la défaite de Savelly, que fit Feuquières, près de Blénon en revenant de Briſſac, ſe trouva auſſi au premier ſiège de Turin, & au combat de la Route, Commandant le Régiment de Saint-André, ſous le Comte d'Harcourt ; il étoit à la tête du même Régiment, lorſqu'on fit lever le ſiège de Cazal ; ſe trouva aux ſièges de Coni, d'Aſt, d'Alexandrie, de Tortone, puis au ſecours de cette dernière place ; à ceux de Trino & du Pont d'Aſſure. Ayant remis ſa Compagnie à ſon frère, il ſervit enſuite Volontaire dans l'Armée du Roi, au ſiége de Paris, en 1649, & parut glorieuſement le premier au ſiège de Bellegarde, en 1650 ; ce fut là que le Roi lui promit le Gouvernement des Ville & Citadelle de Montélimar, par la démiſſion de ſon père, & deux mois après il en eut les proviſions. Il épouſa, par contrat du 17 Décembre 1651, *Catherine Dorgeoiſe*, veuve de noble *Jacques Pourroy*, Seigneur de Woiſſant, & fille de noble *Jean Dorgeoiſe*, Seigneur de la Tivollière, & de *Catherine Liotard*, dont vinrent :

1. Joseph-François, qui ſuit ;
2. Marie-Catherine, dite *Dorgeoiſe*, comme héritière de ſon aïeule maternelle. Elle s'eſt mariée à *Camille d'Hoſtun*, Vicomte de Tallart, Lieutenant au Gouvernement de Dauphiné ;
3. Anne, qui épouſa *Joſeph-Arthus de la Poype-de-Grammont*, Préſident au Parlement de Grenoble ;
4. Et Antoinette.

XV. Joseph-François de Grolée, Chevalier, Marquis de Viriville, commença fort jeune à ſervir comme Volontaire, & fut reçu Enſeigne parmi les Gendarmes de Bourgogne, en 1677, au ſiège de Valenciennes ; ſe trouva à ceux de Cambrai & de Saint-Omer, d'Ypres & de Gand. Il commanda la Compagnie dont il étoit Enſeigne, au combat de Caſſel, le Lieutenant ayant été bleſſé, & s'expoſa aux plus dangereux endroits, ayant porté pluſieurs fois ſa Compagnie à la charge, avec un ſuccès avantageux ; ſe trouva auſſi à la levée du ſiège de Charleroi & au combat de Saint-Denis, & ſervit juſqu'à la paix de Nimègue avec tant de courage, que ceux qui l'ont vu dans les occaſions, ont été étonnés qu'une ſi grande jeuneſſe fut capable de tant de valeur. Il fut marié.

SEPTIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Montbreton, *de* Bruzet, *de* la Chazette, *&c., ſubſiſtante.*

XIII. Antoine de Grolée, Chevalier, Seigneur de Montbreton & de Bruzet, Comte de Peyre, ſecond fils de Jacques, Chevalier, Comte de Viriville, & de *Marie d'Urre*, fut premier Chambellan de Gaſton-Jean-Baptiſte de France, Duc d'Orléans, & teſta le 22 Avril 1655. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Juillet 1626, *Marguerite de Solages*, Comteſſe de Peyre, fille de *François de Solages*, Seigneur & Baron de Tholet, Gouverneur de Rodez, & de *Marguerite de Peyre*, de ce mariage vinrent entr'autres enfans :

1. Antoine, Comte de Peyre & de Montbreton, mort en 1668, ſans alliance ;
2. François-Adelbert, qui ſuit ;
3. César, Chevalier de Malte, décédé en 1672, après avoir fait ſon teſtament ;
4. Aimar, Eccléſiaſtique, appelé l'*Abbé de Montbreton*, Prieur de Prunières, où il mourut, en 1696 ;
5. Autre Gésar, nommé *le Chevalier de Bruzet*, puis *Comte de Peyre*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, mort en 1720, ſans poſtérité de *Marie-Louiſe de Senneterre*, fille de *Charles*, Marquis de Châteauneuf, & de *Marie* Vicomteſſe *de*

Leſtang, & nièce du Maréchal *de Senneterre;*

6. Autre AIMAR, appelé l'*Abbé* de *Peyre* ou *du Vivier*, Prieur d'Aumont, puis de Prunières, après ſon frère, où il décéda, en 1699;
7. SYLVESTRE, tige de la branche des Seigneurs de *Sainte-Colombe*, &c., établie en Languedoc, rapportée ci-après;
8. HÉLÈNE, appelée de *Montbreton*, mariée, en 1655, à *Gabriel de Fay*, Marquis de Gerland;
9. VICTOIRE, dite *de Bruzet*, mariée, le 15 Juin 1662, à *Henri-Victor de Moret*, Baron de Pagax;
10. FRANÇOISE, Religieuſe, puis Abbeſſe de Saint-Paul de Beaurepaire, au Diocèſe de Vienne;
11. Et autre VICTOIRE, Religieuſe en la même Abbaye.

XIV. FRANÇOIS-ADELBERT DE GROLÉE-VIRIVILLE, Chevalier, Baron de Marchaſtel, épouſa, par contrat du 17 Janvier 1674, *Marguerite Fournier*, & en eut entr'autres enfans:

XV. JEAN DE GROLÉE-VIRIVILLE-DE-BEAUREGARD, Chevalier, Seigneur de la Chazette, &c., qui ſervit dans le Régiment Royal-Cravates, & épouſa, par contrat du 7 Janvier 1691, *Marie d'Avineng*, dont pluſieurs enfans, entr'autres:

XVI. CÉSAR DE GROLÉE-VIRIVILLE, Chevalier, Seigneur de la Chazette, &c., né le 13 Juillet 1711, qui a épouſé, par contrat du 30 Janvier 1731, *Marie Bout-d'Albaret*, de laquelle ſont iſſus entr'autres enfans:

1. ANTOINE, Chevalier, né le 22 Mai 1739, ancien Lieutenant au Régiment d'Auvergne, qui a ſervi dans les dernières campagnes d'Allemagne, & s'eſt retiré peu après la paix;
2. CÉSAR-ANTOINE, dit *le Chevalier de Beauregard*, né le 7 Septembre 1742;
3. NICOLAS-VICTOR, qui ſuit;
4. & 5. MARIE-ANNE & MARIE-HENRIETTE;
6. VICTOIRE-FRANÇOISE, Religieuſe-Bernardine à l'Abbaye de Nonanques, en Rouergue;
7. Et MARIE-JOSÈPHE.

XVII. NICOLAS-VICTOR DE GROLÉE-VIRIVILLE, Chevalier, appelé *le Comte de Grolée*, né le 2 Novembre 1746, Garde-du-Corps du Roi en la Compagnie Ecoſſoiſe, a épouſé, par contrat du 22 Décembre 1773, *Marie-Gabrielle Falcon de Longevialle*, fille de N.... *Falcon*, Ecuyer, Seigneur de Longevialle, en Auvergne, dont:

1. CÉSAR-VICTOR, Chevalier, né le 29 Décembre 1774;
2. MARIE-HENRIETTE, dite *Mademoiſelle de Viriville*, née le 1er Mai 1776;
3. Et une autre fille.

HUITIÈME BRANCHE.

Seigneurs de SAINTE-COLOMBE *&* VILLEDIEU, *en Languedoc, ſubſiſtante.*

XIV. SYLVESTRE DE GROLÉE, Chevalier, fils d'ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Montbreton, Comte de Peyre, &c., & de *Marguerite de Solages*, mourut en 1683, & avoit épouſé, par contrat paſſé au mois de Novembre 1680 (célébration le 30 Décembre ſuivant), *Marguerite Dalmas*, fille de *François*, dont:

ETIENNE, qui ſuit;
Et JEANNE, qui s'eſt mariée, en Août 1703, à *Charles du Mazel*, de la Maiſon de Peyre-Baſſe, aujourd'hui éteinte, fils de N.... *du Mazel*, Chevalier, Seigneur d'Uſſel, & de *Jacqueline d'Amanzé*, des Seigneurs de *Chauffailles* en Bourgogne. Elle mourut en Septembre 1706, ne laiſſant qu'une fille nommée *Jacqueline du Mazel*, Dame de Quintinhac, qui, à la mort de ſon père, arrivée en 1744, a recueilli les biens de ſa Maiſon, dont elle a joui juſqu'au mois d'Août de ladite année, qu'elle eſt décédée, ſans avoir pris d'alliance. Elle en a diſpoſé par teſtament en faveur de PIERRE DE GROLÉE, ſon couſin, fils d'ETIENNE, ci-après, frère de JEANNE, ſa mère.

XV. ETIENNE DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe, Sieur de Saint-Etienne, Co-Seigneur de Meyſonzac, Chauderagnet, Villevieille, &c., né en 1682, ſervit dans le Régiment de Roye, Cavalerie, fut employé au commandement d'une Compagnie du Régiment de Montarnal, à la convocation du ban & arrière-ban; fit ſon teſtament, & eſt décédé en 1745. Il avoit épouſé, en Février 1722, *Jeanne Clavel-du-Monteil*, fille de *Pierre*, Seigneur du Monteil, &c. Elle eſt morte en 1728, ayant eu cinq enfans, deux filles & trois garçons, dont il ne reſte que

PIERRE, qui ſuit;
Et PIERRE-ETIENNE, rapporté après ſon aîné.

XVI. PIERRE DE GROLÉE, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe, Uſſel & Quintinhac, ancien Capitaine au Régiment de Dauphiné, Chevalier de Saint-Louis, Major-

Commandant d'Aigues-Mortes, non marié, ſert depuis 1744; s'eſt trouvé à pluſieurs ſièges en Flandre, & à deux batailles, à celle de Rosbach, en Allemagne, où il eut un bras fracaſſé de deux coups de feu, dont il eſt eſtropié. Il y fut auſſi fait priſonnier de guerre, & détenu deux ans; ce qui, joint à la réforme de ſa Compagnie, par le doublement arrivé en 1763, lui a fait obtenir la place de Major-Commandant d'Aigues-Mortes, qu'il occupe depuis 1764, & lui a mérité pluſieurs gratifications, avec des éloges du Roi, par deux lettres du Miniſtre, en 1762.

XVI. Pierre-Etienne de Grolée (frère puîné du précédent), Chevalier, Seigneur de Villedieu, Chodoreille, &c., a ſervi pendant la guerre de 1744 juſqu'à la paix, en qualité de Lieutenant au Régiment de Montboiſſier. Il a été bleſſé légèrement au ſiège de Berg-op-Zoom, en montant à l'aſſaut, & a été réformé en 1749. Il a épouſé, en Février 1752, *Anne de Ranguet*, héritière de ſa Maiſon, fille d'*Amable de Ranguet*, Ecuyer, Seigneur de Villedieu, de laquelle il n'a eu qu'une fille, nommée

Claire, qui eſt morte au berceau.

Ainſi cette branche ne ſubſiſte que dans ledit Pierre-Etienne, ſans poſtérité, & dans la perſonne de Pierre de Grolée, Seigneur de Sainte-Colombe, ſon frère aîné, non marié, mentionné ci-deſſus.

NEUVIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Chapeau-Cornu, *éteinte.*

XII. Antoine de Grolée, Chevalier, Seigneur de Gerboules & de Chapeau-Cornu, ſecond fils de François, Ier du nom, Comte de Viriville, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Sébaſtienne de Clermont*, épouſa *Marguerite d'Urre*, fille de *Georges*, Seigneur de Venterol, & d'*Anne de Brotin*, dont :

Jacques, qui ſuit ;

Et Marguerite, qui s'eſt mariée à noble *Hugues de Moyria*, Seigneur de Roſy, Cellas, Grammont & de Longmont, Baron de Toulongeon, Capitaine des Gendarmes du Roi d'Eſpagne.

XIII. Jacques de Grolée, Chevalier, Seigneur de Gerboules, & du Chapeau-Cornu, épouſa *Hélène de Poiſieu*, fille d'*Aimar de Poiſieu-du-Paſſage*, & de *Françoiſe Flotte*, de laquelle il laiſſa :

1. Françoise, qui s'eſt mariée, le 2 Janvier 1650, à *Mathieu de Rame*, Seigneur de Rame & de Réalon, Co-Seigneur de Savine & de Pallon ;
2. Et Louise, qui a épouſé, le 3 Septembre 1656, *Charles de Gélas de Leberon*, Bailli de Valence & de Die.

DIXIÈME BRANCHE.

Seigneurs d'Illins, *de* la Combe *&* la Forcatière, *éteinte.*

VIII. Philibert de Grolée, Chevalier, Seigneur d'Illins & de Chapeau-Cornu, Conſeiller, Chambellan du Roi Louis XI, ſecond fils d'Imbert, Chevalier, Seigneur de Viriville, Gouverneur de Lyon, & de *Béatrix de Laure*, eſt cité par Vulſon de la Colombière, dans ſon *Théâtre d'Honneur & de Chevalerie*, comme un de ceux qui tinrent la Joûte entrepriſe par René, Roi de Sicile, en faveur des Dames de Saumur, en 1446, ſous Charles VII. Il étoit *armé & houſſé de ſinople, ſemé de chiffres d'or*, & avoit pour cimier *un Dragon de ſinople, aîlé d'or & de gueules.* Il fit priſonnier de guerre, en 1473, Guillaume de Châlons, Prince d'Orange, qu'il garda pendant 18 mois dans ſon Château d'Illins, d'où il ne ſortit par ordre du Roi, que pour être conduit dans la groſſe Tour de Bourges : ſa rançon lui coûta 40000 écus. En conſidération de ce ſervice, le Roi en donna 10000 à Philibert de Grolée, par ſes Lettres du 3 Avril 1474, dans leſquelles il le qualifie ſon Conſeiller & Chambellan. Il reçut 2000 écus argent comptant, & pour le paiement du reſte, Louis XI lui fit don, en 1475, de la Seigneurie de Voiron, avec la clauſe d'un rachat perpétuel. Il fut enſuite envoyé Ambaſſadeur à Milan, auprès de Louis Sforce, pour le rétabliſſement de la Ducheſſe de Milan. Ce Monarque, qui eſtimoit particulièrement ce Seigneur d'Illins, lui donna la tutelle & le gouvernement du jeune Duc Philibert, Ier du nom ; il teſta le 4 Novembre 1490, & avoit épouſé, le 26 Février 1465, *Marguerite de Clermont*, fille d'*Aimar*, Baron & Vicomte de Clermont, & d'*Alix de Seyſſel*. Elle teſta le 5 Mars 1486, & eut deux enfans, ſavoir :

Méraut, qui ſuit;

Et Charles, mort ſans poſtérité.

IX. Méraut de Grolée, Seigneur d'Illins & de Nerpol, mourut avant ſon père, & eut un fils, nommé

X. Guigues de Grolée, qualifié *Ecuyer*, & fils de Méraut de Grolée, dans une tranſaction du 15 Octobre 1549, paſſée entre lui & Michel de Falcoz, Seigneur de la Blache, ſur des biens qui avoient appartenus à Nobles Claude & Jean de Vallain, frères, Co-Seigneurs de la Blache. Il épouſa *Louiſe de Guillerme*, fille de *Geoffroy*, & de *Madeleine de Chevelu*. Etant veuve, elle fit, le 26 Janvier 1555, certaines conventions avec Nobles *Jean* & *Gaſpard de Guillerme*, ſes frères, du lieu de Chaſſelay, au mandement de Varacieux. De ce mariage vinrent :

1. & 2. Gaspard & Ennemond, morts jeunes ;
3. Mathieu, qui ſuit ;
4. Et Hélène de Grolée.

XI. Mathieu de Grolée paſſa avec *Gaſpard de Guillerme*, ſon oncle, le 11 Juillet 1563, une obligation au profit de ſes frères & ſœur & de lui, pour le reſte de la dot de *Louiſe de Guillerme*, leur mère. Il teſta le 26 Décembre 1574, & avoit épouſé, par contrat du 1er Août 1558, *Françoiſe de la Méerie*, fille de *Jacques*, du mandement de Nerpol, en préſence de *Gaſpard de Guillerme*, ſon oncle, & autres, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Jean-Louis, Sieur de la Forcatière, qui s'eſt marié, le 4 Avril 1611, à *Marguerite de Revel*, fille de Noble *François*, du lieu de Chaſſelay. Il teſta, le 12 Août 1614, & laiſſa pour enfans :

   François, Gabriel & Charlotte.
3. Et Charlotte de Grolée.

XII. Jacques de Grolée, Sieur de la Combe, fit ſon teſtament le 6 Janvier 1628, dans lequel il rappelle ſes enfans, & avoit épouſé, par contrat du 18 Janvier 1607, *Gabrielle de Revel*, fille de Noble *Laurent*, Seigneur de Chaſſelay, & de *Polixène Aquin*, dont :

1. Laurent, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Marguerite, Isabeau & Françoise.

XIII. Laurent de Grolée, Sieur de la Combe, épouſa *Anne de Garnier*, fille de Noble *Jacques*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Baſemon*, dont il n'eut point de poſtérité.

ONZIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Passins *& de* Cozance, *éteinte.*

VII. Amé de Grolée, Seigneur de *Charray*, ſecond fils d'André, Chevalier, Seigneur de Paſſins, &c., & de *Béatrix de Genève*, ſa première femme, épouſa *Marie de la Baume*, fille de *Humbert*, Seigneur de Fromente, & de *Catherine de Luyrieux*. Il mourut avant ſon père, & eut pour enfans :

1. Amé, qui ſuit ;
2. André, co-héritier d'André, ſon aïeul ;
3. Huguette ;
4. & 5. Richarde & Françoise, Religieuſes à Salettes ;
6. & 7. Jeanne & Amédée, Religieuſes au couvent de Sainte-Catherine de Vienne, en Dauphiné ;
8. Marguerite ;
9. Antoinette, mariée à *Amé de Feillens* ;
10. 11. & 12. Perronnelle, Anne & Isabeau.

VIII. Amé de Grolée, IIe du nom, Seigneur de Cozance, qu'il eut pour ſon partage, vivoit en 1427, & eut pour enfans :

1. André, qui ſuit ;
2. Et Antoinette, femme d'*Aimar de la Poype*, Seigneur de Serrières.

IX. André de Grolée, Seigneur de Paſſins & de Cozance, hérita de la terre de Paſſins, par la mort, ſans enfans, d'André, ſon oncle, qu'il lui ſubſtitua par ſon teſtament. Il eut de *Catherine de Genève*, ſon épouſe :

1. André, qui ſuit ;
2. Et Antoine, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, homme de grand courage & d'eſprit, dont les Hiſtoriens de Malte parlent avec éloge. Ce fut lui qui porta l'étendard de la Religion, lors du ſiège que Soliman mit devant Rhodes, en 1522, & fut chargé par le Grand-Maître des articles de la capitulation. Lorſque l'Empereur Charles-Quint prit la Goulette, il fut du nombre des Chevaliers qui s'y ſignalèrent, & étoit alors Commandeur & Bailli de Langes.

X. André de Grolée, IIe du nom, Seigneur de Paſſins & de Cozance, épouſa *Etiennette de Chambut*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Conflans, & de *Georgette de Beaufort*, dont :

1. Humbert, Seigneur de Paſſins, mort ſans alliance ;
2. Philibert, qui ſuit ;
3. Et Claude, Chanoine de Saint-Chef en Dauphiné.

XI. Philibert de Grolée, Seigneur de Cozance, épouſa *Claudine de Longecombe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Pérouzet, de laquelle il eut :

1. François, qui ſuit;
2. Jean-Louis;
3. Et Antoinette, morte en odeur de ſainteté.

XII. François de Grolée, Seigneur de Paſſins & de Cozance, recueillit les ſucceſſions de Philibert, ſon père, & de Humbert, ſon oncle, & fut tué à la bataille de Cériſoles, en 1544. Il avoit épouſé *Anceline de Sarron*, fille de *Raoul*, Seigneur de Civry & des Forges, dont:

1. Vincent, mort ſans alliance;
2. Jeanne, mariée 1° à Noble *Jean de Roys*; & 2° à *Scipion de Cordon*, Seigneur de Pluvy;
3. Et Gabrielle, femme de Noble *Pierre Coppier*, Seigneur de Poiſieu, laquelle partagea avec ſa ſœur aînée les biens de ſa branche.

DOUZIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Saint-André-de-Briord, *éteinte.*

VI. Guy de Grolée, Chevalier, Seigneur de Saint-André-de-Briord, ſecond fils de Guy, Seigneur de Paſſins & de Saint-André-de-Briord, & de *Catherine de Varey*, fut un des exécuteurs teſtamentaires d'Amé VI, Comte de Savoie, en 1391, & teſta le 12 Avril 1427. Il avoit épouſé, le 3 Septembre 1378, *Bonne de Chalant*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Fénix, & de *Florine de Prohana*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Guy, héritier de ſon père pour les biens du Dauphiné;
3. Jean, Chanoine & Cuſtode de l'Egliſe de Lyon, qui fut reçu le 6 Novembre 1425, Prévôt de Montjoux en Savoie, Protonotaire Apoſtolique, puis Vice-Chancelier du Pape Félix V, & Adminiſtrateur de l'Evêché de Genève. Il teſta le 9 Janvier 1458, & mourut le 14 dudit mois. Servet, dans ſon *Hiſtoire des Archevêques de Lyon*, dit que s'étant préſenté pour en être fait Chanoine, il ne voulut point faire les preuves de ſa nobleſſe qu'exigeoient les ſtatuts du Chapitre, alléguant que pour y être reçu, il ſuffiſoit d'être de la Maiſon de Grolée; mais le Roi Charles VII écrivit qu'il eut inceſſamment à faire ſes preuves, pour ne point faire brêche aux conſtitutions de l'Egliſe de Lyon. La lettre du Monarque eſt du mois de Décembre 1422, & Grolée fut reçu ſur ſes preuves;
4. Guyette, femme de *Guichard de Fleurs*, Seigneur des Tours;
5. Bonne, qui s'eſt mariée à *Pierre de Rivoire*, Seigneur de Romagnieu;
6. Isabelle, qui s'eſt alliée, 1° le 17 Août 1414, à Aimar de Grolée, Chevalier, Seigneur de Juis (dont elle fut la ſeconde femme); & 2° à *François de Briord*;
7. Marguerite, qui épouſa *Pierre de Bonnivard*, Seigneur de Saint-Michel-le-Déſert;
8. Et Jeanne, qui s'eſt mariée à *Guillaume du Verboz*, Seigneur de Châtel, en Semine.

VII. Pierre de Grolée, Chevalier, Seigneur de Saint-André-de-Briord, Mornay, Nercia, l'Octave, Bailli de la Vallée, de Suze & du Canavèſe, Châtelain d'Avigliana, fut envoyé en Ambaſſade, par Lettres du 13 Février 1427, d'Amé, VIIe du nom, premier Duc de Savoie, vers le Duc de Milan, Philippe-Marie, pour lui faire ratifier la paix jurée entre lui & Amé, & la République de Veniſe. Dans ſon teſtament du 5 Octobre 1457, il eſt fait mention de *Renaudine Alleman*, ſa femme, d'une Maiſon du Bugey, fille de *Pierre Alleman*, Seigneur de Coizelet, & de *Jeannette de Grandval*, de laquelle il eut deux filles, ſavoir:

Marguerite, Dame de Saint-André-de-Briord, qui épouſa *Philibert*, Seigneur d'Alemogne & de Roofey;

Et Louise, Dame de Nercia & de l'Octave, qui s'eſt mariée 1° à *François de Briord*, Co-Seigneur de la Sarra; & 2° à Louis de Grolée, Seigneur de Châteauvillain.

BRANCHE

des Seigneurs de Boche, *éteinte.*

Pierre de Grolée, Seigneur de Boches, eſt dit, par Guichenon, fils naturel de Guy, Seigneur de Grolée, ce qui ne peut pas être à cauſe du tems; cet Auteur lui donne pour femme *Marguerite de la Balme*, fille de *Jean*, Seigneur de Boche, & d'*Antoinette de Varey*, laquelle teſta le 17 Janvier 1437. Leurs enfans furent:

1. Humbert, qui ſuit;
2. Claude, qui fut père de

   Méraut, ſurnommé *de Boche*, vivant en 1473.
3. Pierre, Prieur d'Innimon & de Rochefort, Conſeiller & Aumônier de Charles, Duc de Savoie, par Lettres du 12 Février 1508;
4. François, Prieur d'Aouſte;
5. Et Amé, qui fut deſtiné à l'Egliſe.

Humbert de Grolée, Seigneur de Boche, Ecuyer du Duc de Savoie, par Lettres du

Prince Charles-Jean-Amé, du mois de Février 1493, & Vidame de Genève, le 1er Février 1503, épouſa *Antoinette de Montferrand*, fille de *Pierre*, Seigneur de Montferrand, & de *Marie Pellerin*, de laquelle il eut un fils, nommé CLAUDE DE GROLÉE, qui mourut avant lui. Se voyant ſans enfans, il teſta le 7 Août 1507, en faveur de *Claudine de Pézieux*, femme de *Vincent de la Touvière*, Seigneur de Peyrieu.

Les armes de la Maiſon DE GROLÉE ſont: *gironné d'or & de ſable*. Quelques branches ont porté: *gironné d'argent & de ſable*. Les deux qui ſubſiſtent portent comme ci-deſſus, *& en cœur, une couronne de ſinople*.

GROLLIER, Famille très-ancienne, que l'on croit originaire de Vérone en Italie. Pluſieurs Hiſtoriens en parlent avec éloge; mais, ſelon Moréri, on ne connoît de ſa Généalogie que ce qui ſuit. ETIENNE, ANTOINE & EUSTACHE GROLLIER vivoient ſur la fin du XVe ſiècle. EUSTACHE prit le parti de l'Egliſe, & fut Archidiacre de Saint-Maurice de Vienne en Dauphiné. ETIENNE, dont nous allons parler, fut auteur des Vicomtes d'*Aguiſy*; & ANTOINE, rapporté après ſon aîné, fut chef de la branche des Seigneurs de *Belair*, du *Soleil*, de *Servières* & du *Caſaut*.

I. ETIENNE GROLLIER, Ecuyer, n'eut de *Marie Esbande*, ſa femme, que

II. JEAN GROLLIER, Chevalier, né à Lyon où ſa Famille a toujours tenu un rang diſtingué, Vicomte d'Aguiſy, homme de Lettres, protecteur des Savans, & Tréſorier des Troupes Françoiſes dans le Milanois. Etant de retour en France, il exerça la charge de Tréſorier, avant qu'elle eut été avilie par le nombre, & mourut à Paris le 22 Octobre 1565, âgé de 86 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Germain-des-Prés. Il avoit épouſé *Anne Briçonnet*, Dame de Couvay & de Santeins, fille de *Nicolas Briçonnet*, Contrôleur-Général des Finances, & de *Charlotte de Poncher*; elle étoit petite-fille de *Guillaume Briçonnet*, Général des Finances de France, qui, après la mort de ſa femme *Raoulette de Beaune*, fut Archevêque de Narbonne & Cardinal. JEAN GROLLIER n'eut de ſon mariage qu'un fils, mort jeune avant lui, & quatre filles:

1. JACQUELINE, femme de *Jacques de Prunelé*, Chevalier, Seigneur de Machelainville;
2. CHARLOTTE, mariée, le 21 Février 1544, à *Jean le Genevois*, Baron de Blagny;
3. ANNE, Dame de Couvay, mariée à *François Picot*, Seigneur de Saint-Brice & d'Aſonville;
4. Et MARIE, Abbeſſe de Longchamp, près de Paris.

BRANCHE des Seigneurs de BELAIR, *de* SERVIÈRES, *&c.*

I. ANTOINE GROLLIER, Ecuyer, Seigneur de Bélair, frère d'ETIENNE, eut de *Louiſe de la Faye*, ſa femme, deux fils:

1. ANTOINE, tué au ſiège de Naples ſous M. de Lautrec, & enterré à Averſe, où l'on voit encore ſon épitaphe;
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

II. FRANÇOIS GROLLIER, Ecuyer, Seigneur de Belair, de Fleury, du Soleil & du Bois-d'Oingt, eſt celui dont de Rubis parle avantageuſement dans ſon *Hiſtoire de Lyon*. Il épouſa *Françoiſe de Grillet*, fille d'*Humbert*, Ecuyer, Seigneur du Vernay & de Brona, & de *Philippine de Malivert*, dont il eut:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. IMBERT, auteur de la branche des Seigneurs du *Soleil* & d'*Albiſe*, rapportée ci-après;
3. Et ANNE, épouſe de *Claude le Camus*, Ecuyer, Baron de Bagnols, Châtillon, d'Azargue & d'Arrigny.

III. ANTOINE GROLLIER, Chevalier, Baron de Servières, Seigneur de Prizy, la Chartronière & Malleval, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fut Ambaſſadeur auprès du Duc de Savoie en 1588, & donna des grandes marques de ſa fidélité & de ſon zèle, à HENRI III & HENRI IV, pendant les guerres civiles. Il fut arrêté à Lyon, de même que ſon frère IMBERT, Seigneur du Soleil, par des Ligueurs, & fut mis priſonnier au Château de Pierre-en-Ciſe, d'où il trouva le moyen de ſe ſauver en deſcendant le long des murs du donjon avec des cordons de ſoie, que ſa femme lui avoit apportés en ſecret, ſous ſon vertugadin; il ſe retira après ſon évaſion en Suiſſe, où il alla ſe mettre à la tête des troupes que M. de Sillery avoit levées pour le ſervice du Roi; on lui en donna le commandement; & après les avoir conduites à Melun, il fut joindre & ſervir S. M. au ſiège de Rouen. Il avoit épouſé, le 14 Février 1581, *Marie Camus*, fille d'*Antoine*, Baron de Riverie, Seigneur du

Perron & de Chavanne. Leurs enfans furent:

1. Charles, Chevalier, Seigneur du Caſaut, qui eut de *Marie Girard*, ſon épouſe, entr'autres enfans:

   Charles, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Caſaut, qui s'eſt marié à *Virgine de Guillon*, dont il ne laiſſa qu'une fille, nommée

   Marie, qui fut femme de *Guy-Balthazar Emé*, Marquis de Marcieu, Gouverneur de Grenoble.

2. Claude, Aumônier du Roi, Prieur Commendataire de Saint-Irénée, près de Lyon, dont il rétablit l'Egliſe, qui avoit été preſque détruite par les Calviniſtes;
3. Gaspard, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Malte*, qui fut reçu dans l'Ordre en 1602, & depuis Commandeur des Échelles en Savoie & d'Olloix en Auvergne;
4. Henri, Chevalier, Seigneur de Belair, qui s'eſt marié à *Eléonore Carriès*, de laquelle il eut entr'autres enfans:

   Antoine, qui, de *Marie Baudoin*, ſon épouſe, laiſſa:

   Nicolas, Chevalier, Seigneur de Belair, Capitaine de Dragons, qui fut tué au combat de Steenkerke;
   Et Marie, qui fut femme de N... *Joly*, Chevalier, Marquis de Choin, Baron de Langes, Bailli de Breſſe & Gouverneur de Bourg.

5. Merry, dont on ignore le ſort;
6. Imbert, Prieur de la Madeleine;
7. Nicolas, qui ſuit, & a continué la branche des Seigneurs de *Servières*;
8. Autre Imbert, Religieux Capucin;
9. Et Lucrèce, qui fut femme de *Claude-Antoine de Malivert*, Ecuyer, Seigneur de Conflans, de Chale & de Corveiſſiat.

IV. Nicolas Grollier, Chevalier, Seigneur de Servières, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aubonne, Major de Turin, & Commandant pour S. M. à Pignerol, ſervit pendant 40 ans, & donna des marques de ſa valeur dans les différentes actions où il ſe trouva, entr'autres dans nombre de ſièges, où il fit les fonctions d'Ingénieur, & dans la plupart deſquels il fut chargé en chef de la conduite des travaux & des attaques. Il y réuſſit ſi bien, qu'on le regarda comme un des meilleurs Ingénieurs & Officiers d'Infanterie de ſon tems. Il reçut ſept coups de fuſil au travers du corps, & eut un œil crevé au ſiège de Verceil à l'âge de 14 ans. Il mourut à Lyon au mois d'Octobre 1689, âgé de 63 ans. Il eſt l'Auteur du Cabinet de mécanique, qui porte ſon nom à Lyon, & dont les ouvrages attirent encore aujourd'hui l'attention de toutes les perſonnes curieuſes qui paſſent dans cette ville. (Voy. ſon article dans Moréri, édit. de 1759.) Il avoit épouſé *Catherine du Fenoyl*, fille de *Michel-Antoine*, Ecuyer, & de *Marie de Girard*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, ſept fils:

1. Charles, qui ſuit;
2. & 3. Claude & Imbert, tous deux Chanoines réguliers de l'Abbaye d'Ainay à Lyon;
4. Pierre, nommé Chevalier & Page du Grand-Maître de Malte, & mort avant d'avoir fait ſes ſervices;
5. Joseph;
6. Antoine mort au ſervice du Roi, dans le Régiment Lyonnois;
7. Et Gaspard, Grand-Prieur & Grand-Sacriſtain de l'Abbaye Royale de Savigny, près de Lyon, qui avoit hérité des talens de ſon père, pour les mathématiques, & avoit même enrichi ſon cabinet de pluſieurs de ſes ouvrages; il conduiſit avec beaucoup d'édification ſon Chapitre dans des tems difficiles.

V. Charles Grollier, Chevalier, Seigneur de Servières, épouſa, 1° *Jeanne le Juge*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Dorothée Minet*, & ſœur de *Guillaume le Juge*, Capitaine au Régiment Lyonnois, qui fut tué d'un coup de canon au ſiège de Dôle; & 2° *Marie-Anne de Roſtaing*, fille de *Chriſtophe*, Comte de *Roſtaing*, Seigneur de Veauchette & de la Roulière, & de *Marie de Luzy de Pelliſſac*. Il eut de ſa première femme:

1. Charles, mort ſans être marié, après avoir ſervi dans le Régiment de Picardie;
2. Nicolas, Prieur Commendataire de Pommier en Forez;
3. Daniel, Grand-Célérier de l'Abbaye de Savigny;
4. Gaspard, qui ſuit;
5. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à *Pierre d'Aurelle de Terreneyre*, Chevalier, Baron de la Garde en Auvergne.

VI. Gaspard Grollier, Chevalier, Seigneur de Servières & de Grand-Pré, a été Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & enſuite Ordonnateur des guerres, & honoré de pluſieurs commiſſions de diſtinction en tems de guerre & de paix; il s'eſt retiré avec une penſion du Roi de 3000 livres, qui lui a été donnée en conſidération de ſes ſervices. Il fut re-

çu, en 1716, dans l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon; a eu des talens & beaucoup de goût pour les mécaniques, de même que ſon aïeul & ſon oncle; il a donné au public deux éditions de la deſcription des Ouvrages de ſon cabinet, imprimées à Lyon, l'une en 1718, & la dernière en 1733. Il a épouſé *Louiſe de Chévriers*, fille de *Philibert*, Comte *de Chévriers*, Chevalier, Seigneur de la Flachère & de Tanay, & de *Jeanne de Maiſonſeule*. Voy. CHÉVRIERS. Il a de ce mariage:

1. PHILIBERT, qui ſuit;
2. ANTOINE-CHARLES-JOSEPH, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux;
3. Et JEANNE-CHARLOTTE, Religieuſe au Monaſtère de Sainte-Eliſabeth de Bellecour à Lyon.

VII. PHILIBERT GROLLIER, Chevalier, Marquis de Treffort & du Ponſduia en Breſſe, Seigneur de Grand-Pré, Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux, a épouſé *Gabrielle-Claude Colbert de Villacerf*, fille de *Pierre-Gilbert*, Chevalier, Marquis de Villacerf, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Geneviève de Senneterre*, ſœur de *Henri*, Comte *de Senneterre*, alors Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, mort Maréchal de France. De ce mariage ſont iſſus:

1. LOUIS-GILBERT;
2. GASPARDE-MARGUERITE;
3. Et HENRIETTE-SYLVIE.

BRANCHE
des Seigneurs du SOLEIL *& d'*ALBISE, *éteinte.*

III. IMBERT GROLLIER, Chevalier, Seigneur du Soleil & de Septeviel, ſecond fils de FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Belair, &c., & de *Françoiſe de Grillet*, fut Capitaine des Chevaux-Légers ſous le Connétable de Montmorency, & Chevalier de l'Ordre du Roi; ce fut lui qui fit la capitulation du Château de Miribel, réduit à l'obéiſſance du Roi, le 9 Novembre 1594, au nom du Seigneur d'Ornano, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en Dauphiné & en Lyonnois. Il avoit épouſé, le 16 Mars 1573, *Lucrèce d'Albiſe*, Dame de Septeviel, fille de *Jean d'Albiſe*, Chevalier, Seigneur d'Ivours, Septeviel & de la Blancherie, & de *Clémence Violle*. De ce mariage vinrent:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Septeviel, mort au ſervice du Roi.

IV. NICOLAS GROLLIER, Chevalier, Seigneur du Soleil, Capitaine au Régiment de *Villeroy*, épouſa *Marguerite Armuet de Bonrepos*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Hères en Dauphiné, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté, & Commandant dans le Briançonnois, l'Embrunois & le Gapençois, & de *Françoiſe de Saint-Marcel-d'Avançon*. Il eut de ce mariage:

V. IMBERT GROLLIER, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Soleil & d'Albiſe, Capitaine au Régiment de Dom Félix, qui eut le commandement d'un Corps de troupes que la ville de Lyon envoya au ſecours de Salces en 1639. Il épouſa *Catherine du Mottet*, fille unique de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Dôle & de Champier en Dauphiné, & d'*Alix de Briançon-Varces*, de laquelle il n'a laiſſé que deux filles:

1. MARIE, qui s'eſt alliée à *Claude de Chévriers*, Chevalier, Comte de Saint-Mauris;
2. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée à N..., Marquis *de Vallin*, Seigneur d'Hères en Dauphiné.

Les armes: *d'azur, à 3 beſans d'or, ſurmonté chacun d'une étoile du même.*

Selon Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, il y avoit encore, en 1650, dit Moréri, une Famille de GROLLIER à Rome, laquelle, par corruption du mot, on appeloit *Gloriera* au lieu de *Groliera*: elle portoit les mêmes armes. Le chef de cette branche ſe nommoit CÉSAR GROLLIER, fils naturel de JEAN, Chevalier, Vicomte d'Aguiſy, Tréſorier de France. Il fut Secrétaire de trois Papes pour les brefs latins, & vivoit encore en 1580. Ayant quitté l'état eccléſiaſtique, après pluſieurs années de ſervice, il épouſa *Madeleine Giron*, Demoiſelle Florentine, de laquelle il eut deux fils:

ALEXANDRE, qui fut Clerc de la Chambre Apoſtolique, & depuis Nonce du Pape SIXTE V;
Et JULES, Chevalier de l'Ordre du Chriſt en Portugal, qui épouſa *Virginie Mancini*, Demoiſelle Romaine, de laquelle il eut:

1. CHARLES, qui s'eſt allié à *Conſtance Cæciana*, Demoiſelle Breſſane;
2. LUCRÈCE, qui s'eſt mariée dans la Maiſon des *Capoci*, Gentilshommes Romains;

3. Et QUINTILIE, qui fut femme de *Louis Pereri*, Gentilhomme Milanois.

GRONDEAU DE FLOBERT. ANTOINE GRONDEAU, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, mort le 29 Janvier 1690, laiſſa de *Marie Saint-Gobert :*

ANTOINE GRONDEAU, Ecuyer, Sieur de Flobert, né le 13 Mars 1666, Commiſſaire-Ordonnateur des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, qui eſt mort à Paris le 16 Mai 1742. Il avoit épouſé, en 1704, *Marie-Madeleine de Gaſpardon*, native de Cazal dans le Montferrat, laquelle obtint des Lettres de naturalité en France au mois de Janvier 1705. Elle étoit fille de N..., Comte *de Gaſpardon*, Lieutenant-Général en Italie. Il en a eu :

1. FRÉDÉRIC-ANTOINE, Sieur de Flobert, Ingénieur en ſecond au ſervice du Roi d'Eſpagne ;
2. Et MARIE-CHARLOTTE-THÉRÈSE GRONDEAU DE FLOBERT, qui s'eſt mariée, le 25 Novembre 1726, avec *Charles-Félix Ronde*, Tréſorier-Général des Fortifications. (*Mercure de France*, du mois de Juillet 1742, p. 1674.)

GRONDEL. De cette Famille étoit JEAN-BAPTISTE GRONDEL, ancien Lieutenant-Colonel, ci-devant Commandant à l'Isle-de-Groix, mort à Baud, dans l'Evêché de Vannes, dans la 107e année de ſon âge, au mois de Mars 1773. (*Gazette de France* du 2 Avril 1773, N° 27, article Paris.)

GROS (LE), en Provence. ALEXANDRE LE GROS, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays en 1703, acquit une charge de Secrétaire du Roi le 3 Avril 1715. Il avoit épouſé, en 1678, *Marie-Thérèſe d'Aſtier*, fille de noble *Palamède*, Seigneur de Monaſargues, & de N... *de Vitalis-Pourcieux*. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. Et JOSEPH-MARIUS, vivant ſans alliance en 1757.

JEAN-BAPTISTE LE GROS épouſa, en 1712, *Thérèſe de Bonfils-Cannaux*, fille unique de noble *Henri de Bonfils*, Seigneur des Cannaux, & de Dame *Marie de Durantyla-Calade*, de laquelle il a laiſſé :

1. ALEXANDRE-HENRI ;
2. JEAN-BAPTISTE-MAXIMIN ;
3. CHARLES-MARTIN ;
4. JEAN-AMBROISE-POLYEUCTE ;
5. Et THÉRÈSE-MARGUERITE.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent.*

GROS, autre Famille noble, que l'on trouve dans *Céſar Armorial*, par Grandpré, p. 196, laquelle porte : *d'or, à l'aigle de ſable, becquée & couronnée de gueules ; à la bordure du même, chargée de 8 beſans d'argent.*

GROSBERG-DE-BAVIÈRE. Voy. BAVIÈRE.

*GROSBOIS, dans la Brie-Françoiſe. Les Terres & Seigneuries de *Grosbois*, dites *Bois-le-Roi*, Suzy, Boiſſy-Saint-Léger & Villeneuve, furent unies aux Seigneuries d'Yerres, de Santeny & de Marolles, avec les fiefs de Cerçay & de Norel, & érigées en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Grosbois*, en faveur & en conſidération des ſervices de *Germain-Louis Chauvelin*, Chevalier, Garde des Sceaux de France, par Lettres du mois de Mars 1734, enregiſtrées au Parlement de Paris le 19 Avril, & en la Chambre des Comptes le 16 Juin ſuivant. Voyez CHAUVELIN.

GROSLOT, Famille noble, dont étoit JACQUES GROSLOT, Seigneur de Chambaudoin, Bailli d'Orléans en 1522, Maître des Requêtes de la Ducheſſe d'Alençon, Conſeiller au Grand-Conſeil ſur la démiſſion d'Antoine du Bourg, par Lettres données à Bordeaux le 12 Avril 1526. Il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 14, & au Grand-Conſeil le 17 du même mois, & fut reçu honoraire le 12 Juillet 1550. Dans la liſte des Conſeillers au Grand-Conſeil de 1546, il eſt dit Chancelier d'Alençon, & dans ſes Lettres d'honoraire il eſt nommé Préſident de l'Echiquier d'Alençon. Il eut pour fils,

HENRI GROSLOT, Seigneur de Chambaudoin, Bailli d'Orléans, ſur la démiſſion de ſon père, en 1545, juſqu'en 1568, qui fut auſſi reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 11 Juillet 1550, ſur ſa démiſſion, & Doyen en 1577. Il étoit mort en 1579, & avoit épouſé *Anne Delothier*, dont il laiſſa :

DIANE DE GROSLOT, qui s'eſt mariée, par contrat du 16 Janvier 1550, à *Georges de Selve*, Seigneur de Croſmières, Ecuyer de la Petite-Ecurie, Chevalier des Ordres du Roi, dont des enfans.

GROSMÉNIL Il y en a qui veulent que cette Famille ſoit une branche de celle de *Graville;* ils ſe fondent ſur la conformité des armes. Cependant il eſt toujours conſtant que cette Famille eſt des plus anciennes de la Province de Normandie, & qu'elle tire ſon nom de la Terre de *Groſménil*, ſituée dans le Bailliage de Caux, entre Caudebec & le Hâvre. Cette Famille eſt éteinte il y a déja du tems, & portoit pour armes : *de gueules, à 3 boucles* ou *fermeaux d'argent*, 2 & 1.

GROSPARMY, Ancienne Famille de la même Province, originaire du Diocèſe de Bayeux. On trouve dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome VI, p. 272,

Raoul de Grosparmy, natif de Paris, Tréſorier de l'Egliſe de Saint-Frambourg de Senlis, puis Doyen de l'Egliſe Collégiale de Saint-Martin de Tours, qui fut Garde du Scel Royal après le retour du Roi Saint Louis, de ſon premier voyage de la Terre-Sainte en 1258, & ſacré Evêque d'Evreux le 19 Octobre 1259. Il fut créé depuis Cardinal & Légat du Saint-Siège outre-mer, où il mourut, accompagnant le Roi en 1270, ſelon la *Chronique de Saint-Martial de Limoges*. (Voyez ſa vie écrite par du Cheſne, en ſon *Hiſtoire des Cardinaux François*, p. 249, en celle des *Chanceliers*, & l'*Hiſtoire d'Evreux*, par le Braſſeur, p. 191 & ſuiv.)

Colin Grosparmy, Écuyer, fit montre de 7 autres Ecuyers de ſa Compagnie à St.-Lô, le 26 Août 1388, & donna quittance, le 30 Septembre ſuivant, de 120 livres ſur ſes gages. Son ſcel eſt *deux jumelles en faſce, ſurmontées d'un lion paſſant*. Il eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur d'Eſquay*, dans une autre quittance du 1er Mai 1394.

Raoul Grosparmy, Ecuyer, Seigneur de Grenguerville en Cotentin, fils & héritier de feu Henri Grosparmy, Ecuyer, Seigneur de Grenguerville, leſquels, n'ayant point voulu demeurer ſous l'obéiſſance des Anglois, lorſqu'ils s'emparèrent de la Normandie, ſe retirèrent ſur les terres fidèles au Roi. Leur dite terre de *Grenguerville* fut confiſquée & donnée à Thomas Growe, Anglois, & depuis la ſortie des Anglois, les gens du Domaine du Roi l'avoient ſaiſie faute de l'hommage qu'ils croyoient dû au Roi, & qui avoit été rendu par Raoul au Seigneur du Boullon, dont il relevoit: le Roi lui accorda main-levée le 9 Mars 1451.

Jean Grosparmy, Ecuyer, Seigneur de Banville, Capitaine des Francs-Archers du Bailliage de Caen, donna quittance, le 9 Mars 1471, de 140 livres pour ſes gages & chevauchées de l'année précédente. (Bibl. du Roi, *Recueil de M. de Gaignières.*)

Les armes : *de gueules, à 2 jumelles d'hermine, accompagnées en chef d'un lion paſſant du même.*

GROSSOLLES, Maiſon des plus diſtinguées & des premières dans les Provinces de Guyenne, du Périgord & d'Armagnac, où elle a poſſédé des emplois & des dignités honorables, Eccléſiaſtiques & Militaires, & qui a pris des alliances avec des Maiſons les plus grandes & les plus illuſtres du Royaume. Elle étoit très-conſidérable dans le Périgord dès le commencement du XIIIe ſiècle. Davity, dans ſa *Deſcription de l'Europe*, imprimée en 1643, tome I, pag. 325, au Chapitre où il traite de la Guyenne, dit qu'*il y a dans l'Agénois & le Condomois pluſieurs Maiſons illuſtres*, ſavoir : *Montluc, Caumont, Flamarens, Gurçon, Duras*, &c. La filiation de la Maiſon de Grossoles, dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome IX, pag. 384 & ſuiv., commence à

I. Raymond de Grossoles, Chevalier, qui vivoit dans le XIIIe ſiècle, & eut pour femme *Marguerite*, fille & héritière de *Pierre de Vigier* (*Vigerii*), Damoiſeau, Seigneur de Ribière en Périgord. Elle étoit veuve en 1313, & conſentit, en 1317, à la vente d'un fief de ſa mouvance, ſitué dans la Paroiſſe de Saint-Orſe en Périgord. Elle eut pour enfans :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Pierre, Religieux à l'Abbaye de Gramont en 1326 ;
3. Bernarde, femme de *Pierre de Puymaurel*, au Diocèſe de Limoges, & qui tranſigea, le Mardi après la St.-André 1326, à Saint-Ribier, avec Guillaume, ſon frère, touchant les biens de ſes père & mère, & par cette tranſaction elle eut les fiefs de Montignac en Périgord ;
4. Et Imbergie, laquelle tranſigea auſſi, en 1341, avec ſon frère Guillaume, qui lui céda divers cens, rentes & domaines dans les Paroiſſes de Saint-Ribier & de Granges en Périgord.

II. Guillaume de Grosolles, Damoiſeau, fut donataire de ſa mère le Lundi avant la St.-Thomas 1313, de tous ſes biens, meubles & immeubles. Il eut un procès devant le

Sénéchal de Limoges contre Guillaume de Hautefort & Michelle de Luco, ſa femme, au ſujet de quelques fiefs, ſitués en la Paroiſſe de Granges en Périgord, & reçut, le Lundi avant la Fête-Dieu 1339, un hommage d'un de ſes Vaſſaux de la Paroiſſe de Noailhac. Il fut aſſocié, en 1340, à la procuration que Roger, par la grâce de Dieu, Comte de Périgord, & Seigneur de Bergerac, avoit donnée à Guillaume Bonifacii, Damoiſeau de Ribérac, & tranſigea au mois de Novembre 1341. Il eut de N.... *de Saint-Ribier*, ſon épouſe, fille d'*Arnaud de Saint-Ribier*, Damoiſeau :

1. Bertrand, qui ſuit ;
2. Et Bernard, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Martin*, de *Caumont*, de *Flamarens*, &c., rapportée ci-après.

III. Bertrand de Grossolles, Damoiſeau, vivoit encore en 1369, & avoit épouſé, vers l'an 1345, *Géraude Bermondi* ou *de Bermond*, fille & héritière de *Pierre Bermondi*, dit *l'ancien*, Damoiſeau, & veuve de *Pierre Bermondi*, Damoiſeau, dit *le jeune*, dont elle avoit eu une fille unique, nommée *Hélène*, morte jeune, de laquelle elle avoit hérité; ce qui fit paſſer les biens de la Maiſon de *Bermondi* dans celle de Grossolles. Elle eut de ſon ſecond mari :

1. Aimeric, qui ſuit;
2. & 3. Pierre & Pons, morts ſans poſtérité;
4. Et Luce, femme de noble *Pierre Botelli-de-Limeuil* en Périgord, laquelle fit héritier Aimeric, ſon frère.

IV. Aimeric de Grossolles, Damoiſeau, Seigneur de Floirac, d'Agude, de la Bermondie, de la Baſtide, d'Engraulier & de la Martinié, prit le ſurnom de *Bermondi*, ſuivant le teſtament de *Pierre Bermondi*, dit *l'ancien*, ſon aïeul, daté du Vendredi après l'Aſſomption de l'an 1357, qui le fit ſon héritier univerſel. Il acheta de Foulquet de la Force, Damoiſeau, de la Paroiſſe de Saint-Martin-le-Petit, Diocèſe de Périgueux, le 9 Mars 1407, la Terre & Maiſon de la Bermondie avec ſes dépendances, que ce Foulquet avoit eues par ſon mariage avec *Marguerite Bermondi*. Il fit un codicille le 27 Juillet 1422; fonda, le 5 Janvier 1425, une Chapelle à Turenne, pour prier Dieu pour ſon âme & tous ceux de ſon lignage; fit un ſecond codicille & un teſtament 7 jours après, par lequel il choiſit ſa ſépulture dans la Paroiſſe baſſe de la ville de Turenne, ou au Couvent des Cordeliers de Brives, au choix de ſon exécuteur teſtamentaire. Il n'eut que des filles de ſon mariage avec *Valence de Miraumont*, morte en 1422, ſavoir :

1. N... de Grossolles, femme de *Jean de Comarque;*
2. Marthe, mariée à *Séguin de Sirol* ou *Sireuil*, Seigneur de Civrac, Damoiſeau;
3. Philippe, alliée avec *Jean de Beynac*, Damoiſeau, dont elle eut *Adelmar* & *Aimeric de Beynac*, auquel Aimeric de Grossolles, leur aïeul maternel, fit, le 21 Décembre 1436, donation entre-vifs des Châteaux d'Agude & de Floirac, avec la haute & baſſe Juſtice, dont il ſe réſerva l'uſufruit pendant ſa vie, étant dans un âge très-avancé;
4. Et Jeanne, héritière univerſelle de ſon père, laquelle ſe maria, pendant ſon abſence, par acte paſſé à Beynac le 25 Février 1407, à noble *Jean de Cazenac*, Damoiſeau, dont elle eut *Jean* & *Begon de Cazenac*.

BRANCHE

des Seigneurs de Saint-Martin, *de* Caumont, *de* Flamarens, *&c.*

III. Bernard de Grossolles, Ier du nom, Damoiſeau, fils puîné de Guillaume, & de N... *de Saint-Ribier*, eſt connu dans le Tréſor des Chartes du Roi, par une rémiſſion qui lui fut accordée, l'an 1347, par Philippe de Valois, pour avoir pris le parti des Anglois dans le tems que Raymond-Bernard de Durfort, qui tenoit le même parti, s'empara de Veillac en Périgord. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. Bertrand, encore pupille en 1347, mentionné dans les Lettres de rémiſſion de ſon père ;
2. Et Bernard, qui ſuit.

IV. Bernard de Grossolles, IIe du nom, Chevalier, Vicomte de Mongaillard, Seigneur de Genſac, de Saint-Martin, d'Aſques, &c., eſt appelé avec ſes enfans mâles par le codicille d'Aimeric de Grossolles de la Bermondie, ſon couſin germain, de l'an 1422, à la ſubſtitution de ſes biens, & y eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur*. On lui trouve encore cette qualification dans pluſieurs actes de lui, entr'autres un contrat d'acquêt qu'il fit de la Terre & Seigneurie de Saint-Martin & autres, de l'an 1390, & un acte de foi & hommage du 5 Mars 1407, rendu au Comte d'Armagnac, par Jean de Roquelaure, Seigneur

de Saint-Aubin, dans lequel il eſt nommé comme préſent. Il rendit, le 1er Octobre 1418, foi & hommage à Jean, Comte Souverain d'Armagnac, & ſe trouve nommé à la tête de pluſieurs Seigneurs, tous qualifiés *Chevaliers*, préſent au contrat de mariage d'Iſabeau, fille du Roi de Navarre, avec Jean, Comte d'Armagnac, paſſé à Rodez le 17 Mars 1418. On trouve dans les acquits des guerres de la Chambre des Comptes de Paris, une quittance de ce BERNARD DE GROSSOLLES, du 10 Février 1420, dans laquelle il eſt dit qu'il ſervoit le Roi à la défenſe du Languedoc, avec un Chevalier & 14 Ecuyers de ſa Chambre. Sur ſon ſceau, au bas d'icelle, eſt *un lion, & un chef chargé de 3 étoiles*, qui ſont les armes de la Maiſon de GROSSOLLES. Il fit ſon teſtament le 17 Mars 1421, par lequel il paroît qu'il avoit été marié deux fois, qu'il avoit 10 enfans de ſes deux lits, rappelés dans cet acte; il y inſtitue ſes héritiers univerſels pour toutes ſes Terres, ſes deux fils aînés des deux lits, *pour conſerver ſes Terres dans ſa Famille, & afin de ſoutenir le nom & les armes de ſa Maiſon*, & fait une ſubſtitution graduelle & perpétuelle de mâle en mâle & d'aîné en aîné, de l'un à l'autre, y appelant les naturels au défaut des légitimes, à l'excluſion des filles. Il avoit épouſé 1° *Brayde de Pommet*; & 2° *Madeleine de Séguenville*. Du premier lit vint:

1. BERNARD DE GROSSOLLES, IIIe du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Martin*, Vicomtes de *Mongaillard*, dont le P. Anſelme & Moréri ne rapportent point la filiation. Suivant une Notice qui nous a été remiſe, elle ſubſiſte dans trois frères:

   N..., Marquis DE GROSSOLLES, Seigneur de Saint-Martin, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, non marié en 1772;

   JULES-CÉSAR DE GROSSOLLES DE SAINT-ANDRÉ, Abbé Commendataire de Beaulieu, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Rodez; 1789,

   Et N..., appelé *le Chevalier* DE GROSSOLLES, Capitaine de Dragons au Régiment Royal, Chevalier de Saint-Louis, auſſi non marié en 1772.

Et du ſecond lit il eut:

2. ETIENNE, qui a donné origine à la branche des Seigneurs de *Caumont*, établie en Lorraine, dont la filiation n'eſt point auſſi rapportée dans le P. Anſelme ni dans Moréri. Selon la même Notice, l'héritière de cette branche,

   FRANÇOISE DE GROSSOLLES, avoit la Terre de Saudrupt, & a épouſé, depuis pluſieurs années, *Mathias*, Comte d'*Alençon*, duquel elle a pluſieurs enfans qui ſervent en Eſpagne.

3. JEAN, qui ſuit;
4. ANTOINE;
5. JEANNE, mariée au Seigneur *de Baſtules*;
6. JEANNETTE, femme du Seigneur *de Léaumont*;
7. PERRETTE, mariée à *Antoine du Fourc*, Seigneur de Montraſtuc;
8. 9. & 10. Et trois autres filles, dont on ignore les alliances.

V. JEAN DE GROSSOLLES, Chevalier, Seigneur de Flamarens, Baron de Montaſtruc en Agénois, Seigneur de la Chapelle, de Mauroux, étoit Seigneur de Flamarens en 1472, ſuivant le teſtament de BERNARD, IIIe du nom, ſon frère aîné, qui renferme une ſubſtitution en faveur des mâles de la branche de *Flamarens*, au défaut des mâles dans la ſienne. Il fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Flamarens, en une Chapelle qu'il avoit fondée pour lui & les ſiens. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Mai 1466, au Château de Lauzun, en préſence de *Jean de Caumont*, Seigneur de Lauzun & autres Seigneurs de Périgord, *Anne d'Abzac de la Douze*, fille de noble *Guy*, Seigneur de la Douze en Périgord. Voyez ABZAC. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
3. BERNARD, Abbé de Simorre, élu Evêque de Condom en 1521, qui ſiégea juſques vers l'an 1543. Il fit rétablir ſon Egliſe Cathédrale, & la conſacra de nouveau en 1531, comme on le voit par une inſcription gravée ſur une table de marbre dans la même Egliſe, dont les clefs des voûtes, les vîtres & les ornemens portent les armes de GROSSOLLES;
4. LOUISE, femme de *Jean*, Seigneur *de Bezolles*, dont vint *Bertrande de Bezolles*, qui s'eſt mariée à *Jean de Roquelaure*. Voyez ROQUELAURE;
5. Et MARIE, qui s'eſt alliée à *Hugues de Galard*, Seigneur de Braſſac, d'où deſcendent les Seigneurs de *Braſſac de Béarn*, actuellement ſubſiſtans. Voyez GALARD DE BRASSAC.

VI. JEAN DE GROSSOLLES, IIe du nom, Baron de Montaſtruc, Seigneur de Flamarens, de la Chapelle, &c., épouſa, par contrat du 7 Novembre 1501, *Antoinette de Luſtrac*, fille

d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronnies de Luſtrac, de Gavaudun, &c., & de *Catherine de Durfort*. Les Seigneurs de *Durfort* & de *Roquelaure* y ſouſcrivirent, & les parties de part & d'autre y prennent les qualités de *nobles & puiſſans Seigneurs*. Elle fit ſon teſtament le 24 Février 1527, par lequel elle ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe Paroiſſiale de Flamarens, en la Chapelle où ſes prédéceſſeurs avoient coutume d'être inhumés, & *auprès de ſon feu Seigneur & mari*. Elle fonda de plus une Chapelle, à la charge de trois Meſſes par ſemaine à perpétuité, de laquelle elle attribua la collation à ſon héritier *& à ſes ſucceſſeurs Sires de Flamarens*. Leurs enfans furent:

1. Jean, Eccléſiaſtique, Protonotaire Apoſtolique, qui fit une donation à Arnaud, ſon frère puîné, des Terres & Baronnies de Flamarens & de Montaſtruc, *pour l'entretenement des nom & armes de ſa Maiſon*. Après la mort de ſon frère puîné, Arnaud, ſans enfans, ce même Jean de Grossolles rentra dans la poſſeſſion des Terres de Flamarens & de Montaſtruc, en vertu de la clauſe de réverſion appoſée dans la donation, & il fit une ſeconde donation des mêmes Terres, le 17 Octobre 1543, en faveur d'Antoine de Grossolles, ſon oncle, mentionné ci-après;
2. Arnaud, qui ſuit;
3. N... de Grossolles, qui s'eſt mariée au Seigneur *de Bolac;*
4. N... de Grossolles, qui fut femme de N... *de Pontbriand*, Seigneur de Montregal, en Périgord;
5. Et Marie, qui s'eſt alliée à *Jean de Mauléon*, dont *Cécile de Mauléon*, qui fut femme de *Bernard de Narbonne*.

VII. Arnaud de Grossolles, Baron de Flamarens & de Montaſtruc, Seigneur de la Chapelle & de Mauroux en Lomagne, Sénéchal de Marſan, Bailli de Nivernois, Gouverneur des Ville & Château de Leſparre, teſta le 15 Juillet 1536, étant ſur le point d'aller à la guerre, inſtitua héritier univerſel ſon frère aîné, Jean, Protonotaire du Saint-Siège, & à ſon défaut Antoine de Grossolles, Chevalier, Seigneur de Buzet, ſon oncle paternel, & les enfans mâles procréés de lui, &, par droit de ſucceſſion, tous les mâles tant directs que collatéraux des nom & armes de Grossolles. Il fit encore un codicille le 17 Octobre 1543, *s'en allant à la guerre au camp du Roi, tenant le ſiège devant Perpignan.* Il y confirme les diſpoſitions qu'il avoit faites dans ſon teſtament, & mourut ſans enfans, de *Catherine de la Tour-Murat*, qu'il avoit épouſée, par traité ſigné au Château de Saint-Exupéry en Limouſin, le 26 Janvier 1538, fille d'*Antoine-Raymond de la Tour*, Baron de Murat, de Cayres, &c., & de *Marie de la Fayette*, & petite-fille d'*Agne de la Tour*, & d'*Anne de Beaufort*, Vicomteſſe de Turenne.

VI. Antoine de Grossolles, Chevalier, Seigneur de Buzet, puis Baron de Flamarens & de Montaſtruc, après la mort, ſans enfans, de Jean & Arnaud, ſes neveux, étoit fils puîné de Jean, Ier du nom, Seigneur de Flamarens, & d'*Anne d'Abzac*. Louis XII lui fit expédier, le 24 Juillet 1514, une commiſſion pour faire ſortir hors du Royaume les *Lanſquenets* que ce Prince avoit appelés à ſon ſervice, ſous la conduite du Comte Wolf. Il teſta le 20 Juin 1530, inſtitua héritier univerſel ſon fils aîné, au défaut de celui-ci, ſans enfans mâles, Renaud, ſon fils puîné & ſes enfans mâles, & ſucceſſivement tous les mâles de proche en proche, tant qu'il y en aura qui porteront le nom & les armes de Grossolles. Il avoit épouſé, en 1506, *Béatrix de Noaillan*, fille d'*Odet*, Seigneur de Freſſe, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Guyonne d'Eſclamail*. De ce mariage vinrent:

1. Hérard, qui ſuit;
2. Et Renaud, rapporté après ſon frère aîné.

VII. Hérard de Grossolles, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Buzet, &c., eut un différend avec Honorat de Savoie, Comte de Villars, au ſujet de la pêche dans la Garonne; ils le terminèrent par une tranſaction du 3 Février 1547, dans laquelle, de part & d'autre, ils ſe qualifient *hauts & puiſſans Seigneurs*. Il avoit épouſé, par contrat ſigné le 27 Avril 1539, *Françoiſe de Montpezat*, nièce de *Jean de Montpezat*, Chevalier, Sénéchal de Bazadois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & ſœur de *Bernard de Montpezat*, Seigneur de Saint-Martory & de Tayan, leſquels furent préſens à ſon contrat de mariage. Elle n'eut que deux garçons, morts ſans poſtérité.

VII. Renaud de Grossolles, Chevalier, frère puîné d'Hérard, Ier du nom, fut Baron de Flamarens & de Montaſtruc, Seigneur de la Chapelle, de Buzet, de Vignau, &c., Sé-

néchal des pays de Marſan, de Turſan & de Gabardan, Gouverneur de Mont-de-Marſan, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Il étoit Sénéchal de Marſan avant 1560, & en 1562, la Reine JEANNE DE NAVARRE, veuve d'ANTOINE DE BOURBON, le deſtitua pour cauſe de Religion, & mit en ſa place le Seigneur de la Caſe, de la Maiſon de Saint-Pons, en Saintonge, qui étoit Calviniſte comme elle; mais, en 1568, le Roi CHARLES IX ayant reconquis, ſur les Religionnaires rebelles le pays de Marſan & autres, il rétablit RENAUD DE GROSSOLLES dans ſa charge de Sénéchal, & y ajouta, par les mêmes proviſions, celle de Gouverneur de Mont-de-Marſan. Il y a trois Lettres d'HENRI III, écrites l'une de Paris, du mois de Février 1580, l'autre de Saint-Germain-en-Laye, du 11 Février 1581, & la troiſième d'Ollainville, le 29 Octobre 1582, dont la ſuſcription eſt à *Monſieur de Flamarens, Chevalier de mon Ordre*. RENAUD DE GROSSOLLES teſta le 24 Juin 1574, & établit une ſubſtitution perpétuelle des Terres de Flamarens, de Montaſtruc & autres, de mâles en mâles, *en ſuivant la volonté de ſes ancêtres pour la conſervation de ſa Maiſon, & pour l'entretien de la grandeur d'icelle*. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Avril 1542, *Anne de Montlezun*, Dame & héritière de la Terre, Seigneurie & Châtellenie du Vignau en Marſan, dont :

1. HÉRARD, qui ſuit;
2. JEAN, Chevalier de Malte en 1566;
3. JEAN-ARNAUD, auſſi Chevalier de Malte;
4. CATHERINE, femme de *Carbon de la Barthe*, Seigneur de Laſſeignou & de la Maguerre, Chevalier de l'Ordre du Roi;
5. Et FRANÇOISE, femme de *Marc-Antoine de Navailles*, Seigneur de Banos & de Dumes.

VIII. HÉRARD DE GROSSOLLES, IIe du nom, Baron de Montaſtruc & de Flamarens, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Maréchal-de-Camp de ſon Armée de Guyenne, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, eut de MARGUERITE, Reine de Navarre, ſœur du Roi HENRI III, commiſſion, expédiée le 31 Août 1588, pour aller défendre les pays d'Agénois & de Condomois, à cauſe de la guerre qui étoit dans ce pays. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de la Garde en Fimarcon, le 14 Juin 1574, *Brandeliſe de Narbonne*, fille de *Bernard*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Fimarcon, & de *Françoiſe de Bruyères-Chalabre*, ſa ſeconde femme. (Hector de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, Chevalier de l'Ordre du Roi, & JEAN DE GROSSOLLES, Seigneur de Caumont, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, ſouſcrivirent à ce contrat.) De ce mariage vinrent :

1. JEAN, mort ſans alliance, après avoir fait ſon teſtament, le 26 Juillet 1605, par lequel il inſtitua ſon héritier univerſel JEAN, ſon frère puîné, & ſubſtitua, à perpétuité, tous ſes biens, de degré en degré en ligne maſculine, & de branche en branche; & au défaut de mâles dans la Maiſon de GROSSOLLES, il ſubſtitua ſes biens à l'aînée des filles des nom & armes DE GROSSOLLES, à condition que ſon mari & ſes enfans porteroient les nom & armes de ſa Maiſon;
2. JEAN, qui ſuit;
3. Et MARGUERITE, femme, par contrat du 28 Octobre 1614, de *Gaſton de Foix-de-Candale*, IVe du nom, Seigneur de Villefranche, fils de *Charles de Foix*, Seigneur de Villefranche & de Montcaſſin, & d'*Anne d'Anticamerata*. Voyez FOIX.

IX. JEAN DE GROSSOLLES, IIIe du nom, Chevalier, Baron de Flamarens & de Montaſtruc, Seigneur de Buzet, &c., fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. C'eſt lui qui ſe croyant offenſé de quelques diſcours qu'avoit tenus le Seigneur de Monteſpan, s'achemina au Château de Gondrin, avec un Page ſeulement, qu'il y envoya pour lui dire où il étoit, & qu'il déſiroit avoir de lui un éclairciſſement. Le Seigneur de Luzan s'étant trouvé à la porte du Château de Gondrin, à la deſcente du Page, reconnut qu'il étoit au Baron *de Flamarens*, & informé du ſujet qui l'amenoit, il prit ſur-le-champ le cheval du Page, s'en alla trouver le Baron *de Flamarens*, qu'il obligea de mettre l'épée à la main, prenant le fait & cauſe du Seigneur de Monteſpan. Le ſort des armes ne fut pas favorable au Seigneur de Luzan, & il fut tué. Ce fait eſt rapporté dans les Lettres de grâce accordées au Baron *de Flamarens* par LOUIS XIII, la ſeconde année de ſon règne, données à Fontainebleau au mois d'Octobre 1611. JEAN DE GROSSOLLES avoit épouſé, par contrat paſſé à Bordeaux, en préſence de François de Sourdis, Cardinal, Archevêque de cette Ville, le 19 Décembre 1609, *Françoiſe d'Albret*, fille de *Henri*, Seigneur de Mioſſens, Souverain

de Bedeille, Baron de Coarraze, dé Gerdereſt & de l'Isle-d'Oléron, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du pays de Béarn, Gouverneur & Sénéchal de Navarre, & d'*Antoinette de Pons*. Voyez PONS. *Françoiſe d'Albret* étoit ſœur de *Henri d'Albret*, IIe du nom, Baron de Pons & de Mioſſens, lequel avoit épouſé *Anne de Gondrin de Pardaillan*, Dame d'Ecrainville. JEAN DE GROSSOLLES eut entr'autres enfans:

X. ANTOINE-AGÉSILAS DE GROSSOLLES, Chevalier, Marquis de Flamarens, Baron de Montaſtruc, Seigneur de Buzet, &c., qui fut tué à la bataille de Saint-Antoine, dans le parti de M. le Prince, au mois de Juillet 1652. Mademoiſelle de Montpenſier parle ainſi de lui dans ſes *Mémoires : le Marquis de Flamarens fut tué, dont j'eus beaucoup de déplaiſir, il étoit mon ami particulier; ſon corps fut trouvé dans la même place, où, quelques années auparavant, il avoit tué* Canillac *en duel*. Il avoit épouſé *Françoiſe le Hardy-de-la-Trouſſe*, fille de *Sébaſtien*, Seigneur de la Trouſſe, Grand-Prévôt de France, & tante du Marquis de *la Trouſſe*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres. Ses enfans, qui ſe trouvèrent mineurs à ſa mort, & qui eurent pour tuteur *Céſar-Phœbus d'Albret*, Maréchal de France, furent :

1. FRANÇOIS, mort, ſans alliance, à Burgos en Eſpagne, ayant été obligé de ſortir du Royaume à cauſe d'un combat ſingulier. Sa Majeſté Catholique lui avoit accordé 1000 écus de penſion, & l'avoit décoré de la Clef d'Or, & la Reine d'Eſpagne, en l'abſence du Roi, donna ſes ordres pour le faire enterrer d'une manière convenable à ſa qualité, afin qu'il ne manquât rien aux funérailles d'un étranger, éloigné de ſon pays & de ceux de ſa Maiſon, & que tout répondît à l'eſtime qu'elle faiſoit de lui ;
2. FRANÇOIS-AGÉLISAS, qui ſuit ;
3. JEAN, dit *le Chevalier de Flamarens*, mort ſans poſtérité ;
4. Et N... DE GROSSOLLES, Abbé de Saint-Sever, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe d'Aire, Vicaire-Général de l'Archevêché de Narbonne, mort en cette Ville le 8 Juin 1751, dans la cinquante-quatrième année de ſon âge.

XI. FRANÇOIS-AGÉSILAS DE GROSSOLLES, Comte de Flamarens, premier Maître-d'Hôtel de PHILIPPE, Duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, épouſa *Marie-Gabrielle le Tellier*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances ; ſœur utérine du Cardinal *Etienne le Camus*, Evêque de Grenoble, de *Nicolas le Camus*, premier Préſident de la Cour des Aides à Paris, & de *Jean le Camus*, Lieutenant Civil. De ce mariage ſont nés :

1. EMMANUEL-FÉLIX, Guidon des Gendarmes Anglois, tué en Italie à la bataille de Luzzara, ſans avoir été marié ;
2. AGÉSILAS-GASTON, qui ſuit ;
3. Et MARIE-CLÉMENT-JOSEPH, rapporté après ſon frère aîné.

XII. AGÉSILAS-GASTON DE GROSSOLLES, Marquis de Flamarens, Seigneur de Buzet, la Barthe, &c., Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, puis Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Gendarmerie, &c., Grand-Louvetier de France en 1741, veuf ſans enfans, du 3 Mars 1742, d'*Anne-Agnès de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri*, Marquis de Mont-Gouge, & de *Marie-Madeleine de Brancas*. Il eſt mort ſur la fin de Décembre 1762.

XII. MARIE-CLÉMENT-JOSEPH DE GROSSOLLES, frère du précédent, Comte de Flamarens, Seigneur de Montaſtruc & d'Auvergne, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort en 1761, avoit épouſé, le 24 Juin 1722, *Marguerite-Louiſe d'Arſens de Bruet*, morte au Château de Buzet en Guyenne, le 3 Mars 1763, à 61 ans, fille de *Gédéon*, Baron d'*Arſens*, Seigneur de Peyrecave, & de *Marguerite de Garde-Mauzac*. De ce mariage ſont iſſus :

1. AGÉSILAS-JOSEPH, qui ſuit ;
2. AGÉSILAS-GASTON, né jumeau du précédent, le 4 Décembre 1732, appelé l'*Abbé de Flamarens*, Vicaire-Général du Diocèſe de Bourges, Chanoine honoraire dans cette Cathédrale, & Abbé Commendataire de l'Abbaye du Thoronet, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Fréjus, le 8 Mars 1771 ;
3. EMMANUEL-FRANÇOIS, né le 15 Juin 1734, appelé *le Comte de Flamarens*, Comte de Bouligneux, Baron de Buzet, Thouars, la Barthe & autres lieux. Il a d'abord été Meſtre-de-Camp d'un Régiment de ſon nom, enſuite de celui de la Reine, Dragons ; il eſt Brigadier des Armées du Roi, Grand-Louvetier de France, charge dont il a obtenu la ſurvivance de ſon oncle en 1753, &

en a prêté ſerment de fidélité au Roi, le 10 Mars de la même année;

4. EMMANUEL-LOUIS, né le 7 Février 1736, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, de la Maiſon de Navarre, Archidiacre & Vicaire-Général du Diocèſe de Chartres, nommé, par le Roi, à l'Evêché de Quimper en Baſſe-Bretagne, en Juin 1772, ſacré en Octobre de la même année, & transféré à l'Evêché de Périgueux le 22 Avril 1773;
5. MARGUERITE-MARIE-GABRIELLE, née le 25 Août 1723, morte, ſans alliance, en 17...;
6. ANNE, née le 14 Janvier 1725, Grande-Prieure de l'Abbaye de Fontevrault;
7. FRANÇOISE, née le 13 Mai 1727;
8. Et JULIENNE-ANNE, née le 25 Juin 1728; ces deux dernières, auſſi Religieuſes en la même Abbaye de Fontevrault.

XIII. AGÉSILAS-JOSEPH DE GROSSOLLES, Marquis de Flamarens, Baron de Montaſtruc & d'Orincles, Vicomte de Saint-Martin, Seigneur de Peyrecave & autres lieux, d'abord Guidon de Gendarmerie, ſucceſſivement Sous-Lieutenant & Capitaine dans le même Corps, Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant-Général de la Province de Saintonge & d'Aunis, a épouſé, contrat ſigné le 24 Mai 1767, célébration le 1er Décembre de la même année, *Eliſabeth-Olympe-Félicité-Louiſe-Armande du Vigier*, Dame de Compagnie de Madame ADÉLAÏDE, & fille de feu *Pierre-Armand-Claude du Vigier*, Procureur-Général du Parlement de Bordeaux, & de feue *Hiéronyme-Roſalie-Félicité de Phélypeaux-d'Herbault*. Voy. VIGIER & PHÉLYPEAUX.

On trouve encore, dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, quelques alliances de la Maiſon de GROSSOLLES, qui n'ont point été rapportées dans cette Généalogie, ſavoir: *Jeanne de Marſan*, qui fut femme de BLAISE DE GROSSOLLES, Seigneur de Saint-Martin. — *Marthe de Preiſſac*, femme, en ſecondes noces, du même BLAISE DE GROSSOLLES. — *Jean de Lomagne-de-Fimarcon*, époux de MARIE DE GROSSOLLES. — *Catherine de Grammont*, femme de JOSEPH DE GROSSOLLES. — *Jeanne de Lautrec*, alliée à JEAN DE GROSSOLLES, Vicomte de Mongaillard. — *Catherine de Gouth* ou *Goth*, femme de JEAN DE GROSSOLLES, Seigneur de Saint-Martin. Elle étoit de la Maiſon de *Gouth* ou *Goth*, dont le Pape CLÉMENT V, & *Régine de Goth*, Vicomteſſe de Lomagne & d'Auvillars, femme de *Jean*, Comte *d'Armagnac*. — *Catherine d'Abzac*, de la Maiſon de *la Douze*, qui fut femme d'ANTOINE DE GROSSOLLES, Seigneur de Caumont, & eut pour fils, BERNARD DE GROSSOLLES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1477. — *Bernard de Vabre*, Marquis de Caſtelnau, mari de CLAUDE DE GROSSOLLES. — *Anne de Caumont*, femme de JEAN-JACQUES DE GROSSOLLES, Seigneur d'Aſques; — Et *Michel de Faudoas*, marié à N... DE GROSSOLLES. La Généalogie de la Maiſon de *Faudoas* parle de cette alliance en ces termes: *Michel de Faudoas*, &c., s'allia avec une très-noble & très-ancienne Maiſon, par ſon mariage avec N... DE GROSSOLLES, fille d'ETIENNE DE GROSSOLLES, Seigneur de Caumont.

Les armes de la Maiſon de GROSSOLLES ſont: *d'or, au lion de gueules, iſſant d'une rivière d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

* GROUCHES DE CHÉPY, Maiſon l'une des plus nobles & des plus illuſtres de Picardie, qui tire ſon nom de la Terre & Seigneurie de *Grouches*, qu'elle a toujours poſſédée, ſituée près de la Ville de Doullens; ce qui prouve l'antiquité de ſon origine. Voici la généalogie rédigée d'après celle dreſſée ſur les Titres originaux, & autres monumens & documens, par M. Clabault, Archiviſte & Généalogiſte, ſous les yeux duquel elle a été imprimée à Paris, en 1778.

Cette Maiſon a donné des perſonnages de la plus grande diſtinction, qui ont tenu un des premiers rangs, tant dans les Armées, que dans les aſſemblées publiques. Leurs ſervices conſidérables auprès de nos Rois, & qu'ils ont été de tout tems en état de continuer, à cauſe de la quantité de Terres & Seigneuries qu'ils ont poſſédées; leurs alliances même, du côté des femmes, par une infinité de lignes, avec l'Auguſte Maiſon DE FRANCE, & tous les Souverains de l'Europe, ont auſſi beaucoup concouru à ſon illuſtration. Le premier dont le nom ſe ſoit conſervé juſqu'à nous, eſt:

I. THIERRY, Seigneur DE GROUCHES, de Luchuel & de Brévillers, qui vivoit vers l'an 1290, ſous le règne de PHILIPPE-*le-Bel*. On ignore le tems de ſa mort; mais les archives de la Terre de Grouches apprennent qu'il fut inhumé dans l'Egliſe de ce lieu. De *Ma-*

rie de Cambron, ſon épouſe, ſœur de *Jeanne de Cambron*, femme d'*André*, Sire *de Rambures*, il laiſſa entr'autres enfans :

SIMON, qui ſuit.

L'Hiſtoire du Cambréſis, par Carpentier, fol. 402, rapporte une charte de l'Abbaye du Mont-Saint-Martin, de l'an 1296, qui fait mention de MATHILDE DE GROUCHES, mariée avec *Hugues de Clary*. Elle portoit pour armes : *trois faſces*.

II. SIMON, Seigneur DE GROUCHES, Luchuel & de Bévillers, étoit Ecuyer de la Compagnie de Raoul de Brienne, Comte d'Eu, Connétable de France, lorſqu'il ſe trouva à la défenſe de Tournay, contre les Anglois, en 1339, & ſervit enſuite, avec deux Ecuyers de ſa Compagnie, ſous Godemar du Fay, Seigneur de Bouthéon, Gouverneur du Tournaiſis, & Capitaine-Général des frontières de Flandre & de Hainaut, comme il appert d'un compte de Barthélemy du Drac, dépoſé à la Chambre des Comptes. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

III. GÉRARD, Seigneur DE GROUCHES, Luchuel & de Brévillers, qui, de ſon mariage avec *Jeanne de Bayencourt*, fille du Seigneur de Bayencourt, & de N... *de Noyelles*, en Artois, laiſſa entr'autres enfans :

IV. ROBERT, Ier du nom, Seigneur DE GROUCHES, Luchuel, Brévillers, &c., qui fut inhumé dans l'Egliſe de Grouches; il avoit épouſé *Marie de Framezelle*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Framezelle, & de *Jeanne de Sempy*. Elle fut inhumée auprès de ſon mari, & en eut entr'autres enfans :

V. JEAN DE GROUCHES, dit *le Bègue*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Grouches, d'Authieule, de Lisbourg, Griboval, &c., qui ſervoit en 1411, 1412 & 1413, dans la Compagnie d'Enguerrand de Bournonville, compoſée de 36 Ecuyers & 40 Archers, & ſe trouva, en la même année 1412, au ſiège de Bourges, où le Roi CHARLES VI étoit en perſonne. Il étoit Porte-Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes de Jean-ſans-Peur, Duc de Bourgogne, en 1415, & accompagna ce Prince dans toutes les occaſions qui ſe préſentèrent de ſon tems, notamment à la bataille d'Azincourt, où il ſe ſignala. Le Duc de Bourgogne étant entré dans Paris, en 1418, le Seigneur DE GROUCHES ſe ſaiſit de Creil avec huit hommes ſeulement; ſe rendit

maître de la Ville & du Château, dont il demeura Capitaine, après en avoir chaſſé le Comte de Ventadour, le Sire de Château-Morand, & Charles de Saint-Sauflieu, qui en ſortirent cependant, avec leurs Soldats & Gendarmes, vie & bagages ſauves, ſuivant les *Chroniques de Monſtrelet*, ſous l'an 1418. Le Seigneur de Griboval (JEAN DE GROUCHES), les Seigneurs de Créquy, de Lallaing, de Luxembourg & de Manicamp, avec 900 combattans, ayant attaqué, en 1431, le Fort de l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon, Manicamp y fut tué, & le Seigneur *de Griboval*, qui y fut fait priſonnier, offrit en vain une grande ſomme d'argent pour ſa rançon. Il ne put l'obtenir (dit l'Hiſtorien Monſtrelet, fol. 70, de ſes *Chroniques*), *en haine que la Commune avoit contre lui, à cauſe de la guerre qu'il leur avoit faite depuis long-tems*. Enfin, rendu, par la paix, à ſes affaires domeſtiques, il acquit quelques prés & prairies près de Ham, par acte du 6 Octobre 1438, où il eſt qualifié Seigneur de Grouches & d'Authieule; fit d'autres acquiſitions de Robin de Louvencourt, par actes des 1er & 14 Novembre 1439; fut préſent, le 8 Novembre 1441, au traité de mariage d'entre *Jeanne de Maillefeu*, ſa nièce, & *Guillaume Doullé*; eſt titré *Seigneur de Lisbourg & de Griboval*, en Flandre, du chef de ſa femme, dans la foi & hommage que lui fit, le 2 Juin 1450, *Jean de Griboval*, Archidiacre de Hainaut; mourut avant le 25 Janvier 1455, que ſon fils aîné s'intituloit *Seigneur de Griboval*, & fut inhumé dans l'Egliſe de Grouches, au tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, vers 1430, *Jeanne*, Dame *de Griboval*, de Lisbourg, de Morcourt, du Luat, &c., fille d'*Enguerrand*, Seigneur *de Griboval*, & de *Marie Quieret* (deſcendue de *Hue Quieret*, Seigneur de Douriez, vivant encore en 1209, Maiſon dont étoit *Hue Quieret*, Amiral de France, mort dans un combat naval contre les Anglois, en 1340), & petite-fille de *Gérard*, Seigneur de *Griboval*, & de *Jeanne de Nanteuil-le-Haudouin*. Elle devint Dame de Griboval, & héritière de ſon ancienne Maiſon, l'une des plus nobles & illuſtres du Pays d'Artois, par la mort de ſes trois frères, tués à la bataille d'Azincourt, en 1415, ſans alliance; eſt qualifiée veuve de JEAN DE GROUCHES, dans les Lettres-Royaux qu'elle obtint le 19 Juin 1456; s'intitule

Dame du Luat & de Morcourt, dans un bail à cens qu'elle fit le 7 Août ſuivant; vivoit encore veuve, le 3 Mars 1462, comme il appert d'une tranſaction de cette date, & fut enterrée dans l'Egliſe de Grouches, auprès de ſon mari. Leurs enfans furent :

1. HUBERT, qui ſuit;
2. JEANNET, Ecuyer, Seigneur de Grouches & d'Authieule, ainſi qualifié dans une tranſaction qu'il paſſa le 3 Mars 1462, comme fondé de pouvoir de *Jeanne de Griboval*, ſa mère. Il fut tué en 1465. On ignore le nom de ſa femme; mais il paroît certain qu'il eut pour fille :

   MARIE, qui eſt dite avoir été mariée en dernières noces à feu *Guy de Meſgut*, Chevalier; être aïeule maternelle de *François de Framezelle*, Ecuyer, & couſine germaine de défunte JEANNE DE GROUCHES, veuve en premières noces de *Louis de Rond*, Ecuyer, Seigneur de Brévillers, dans un acte du 2 Octobre 1555.

3. Et PHILIPPE, mariée à *Jean de Bayencourt*, Chevalier, Seigneur de Bayencourt & de Bouchaveſnes, dont elle eut poſtérité.

VI. HUBERT, Chevalier, Seigneur DE GROUCHES, Griboval, Morcourt, du Luat, de Trempes, Soucy, des Bordes, &c., qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, dans pluſieurs actes, fut Conſeiller, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XII. Etant paſſé au ſervice du Duc de Bourgogne, ſes Terres & Seigneuries de Morcourt, du Luat, de Trempes, Soucy & des Bordes, furent ſaiſies, & la jouiſſance donnée à Louis de Luxembourg, Connétable de France, qui les lui reſtitua & lui en donna main-levée, par acte du 1er Mars 1473. La main-levée de la ſaiſie de ces Terres lui fut cependant accordée le 1er Mai 1476. Rentré dans l'obéiſſance du Roi, auquel il prêta ſerment de fidélité, Sa Majeſté lui donna encore de nouvelles main-levées les 6 & 12 Juin & 18 Octobre de la même année. Il afferma ſa Terre & Seigneurie de Grouches, par actes du 19 Septembre 1484; fut préſent au contrat de mariage de ſon fils aîné, le 30 Janvier 1488, & à celui de JEANNE, ſa fille, le 3 Septembre 1489, pour raiſon duquel il fit une conſtitution de rente, par acte du 29 des mêmes mois & an. Dans l'obligation d'une certaine ſomme d'argent, faite à ſon profit, le 17 Mars 1493, il eſt qualifié Conſeiller, Maître-d'Hôtel de M. le Duc d'Orléans (depuis LOUIS XII); décéda avant le 8 Juillet 1501, & fut enterré au tombeau de ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé, vers l'an 1460, *Jeanne de Wambrouck*, Dame Châtelaine d'Arras & de Beaurains, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de *Wambrouck*, Châtelain d'Arras, & de *Perronne de Miraumont*. Elle mourut avant le 30 Janvier, que l'on comptoit encore 1488, ſuivant le contrat de mariage de ſon fils aîné, où elle eſt rappelée avec ſon mari. De leur mariage vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. HUBERT, Grand-Doyen d'Amiens & Evêque d'Ebron;
3. Et JEANNE, qui s'eſt mariée, 1° en préſence de ſon père, le 3 Septembre 1489, à *Louis de Rond*, Ecuyer, Seigneur de Brévillers & de Tanqueux, en Brie, qui fit une renonciation, le 14 Octobre ſuivant, à la ſucceſſion de HUBERT DE GROUCHES, ſon beau-père; 2° à *Amé des Marets*, Chevalier, l'un des 100 Gentilhommes de la Maiſon du Roi, le 26 Août 1511, que JACQUES DE GROUCHES, ſon frère, reconnut lui devoir 100 livres de rentes, ce qui occaſionna dans la ſuite un procès qu'elle eut avec Jacques de Scépeaux, Ecuyer, ſa femme, & FRANÇOIS DE GROUCHES, ſon neveu, lequel fut terminé le 9 Janvier 1527, en ſa faveur. Elle mourut avant 1541, laiſſant de ſon premier lit un garçon, nommé *Jean de Rond;* & du ſecond, une fille, appelée *Marguerite des Marets*, qui étoit mariée, le 7 Avril 1540, à *Charles de Culant*, Ecuyer, Seigneur de Buſſerolles.

VII. JACQUES, Chevalier, Seigneur DE GROUCHES, Griboval, des Châtellenies d'Arras & de Beaurains, de Morcourt, du Luat, de Bourquentin, des Autelliers, Groſeilliers, de Joigny, Chaumont, Lergny, Marnoue, Cheny, Soucy-en-Valois, des Bordes, &c., qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur*, afferma ſa Terre de Grouches, par acte du 8 Juillet 1501; tranſigea, le 26 Août 1511, avec JEANNE, ſa ſœur, à laquelle il donna 100 livres de rente; ſtipula au mariage d'ADRIENNE DE GROUCHES, ſa fille, avec *Louis de Renty*, Chevalier, le 30 Septembre 1512; mourut avant 1522, & fut inhumé en l'Egliſe du Luat, où il avoit ordonné ſa ſépulture. Il avoit épouſé, en préſence de ſon père, par contrat du 30 Janvier 1488, vieux ſtyle, *Jeanne de Rubempré*, Dame de Louvencourt, Vauchelles, Harponville, Pénin, Maigneux, Vaux, &c., fille & unique héritière d'*Edmond de Rubempré*,

Seigneur des mêmes terres, & d'*Antoinette de Beauval.* Elle avoit pour triſaïeule paternelle *Marie-Anne de Coucy*, petite-fille de *Marie de Bretagne*, fille de *Jean II*, Duc *de Bretagne,* devenue veuve en 1521. François de Grouches, ſon fils aîné, lui donna pluſieurs procurations pour la régie de ſes biens, & elle ſe remaria, en 1525, à *Jacques de Scépeaux*, Ecuyer, Seigneur de Breuil; fit, par ſon teſtament du 3 Novembre 1531, des diſpoſitions en faveur de ſes enfans; nomma ſes exécuteurs teſtamentaires, *Louis de Renty*, Seigneur de Curlu, & *Louis de Bacle,* Seigneur de Bray, ſes gendres, & mourut avant le 7 Février 1532, laiſſant de ſon premier mariage :

1. François, qui ſuit;
2. Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs de *Morcourt*, de *Bacouel*, &c., éteinte, rapportée ci-après;
3. Adrienne, Dame de Griboval, &c., qui s'eſt mariée, par contrat du 30 Septembre 1512, à *Louis de Renty*, Chevalier, Seigneur d'Embry, de Curlu, &c., fils d'*Oudard de Renty*, Chevalier, & de *Bonne de Sainte-Aldegonde;* elle décéda le 9 Juin 1533, ſon mari, le 18 Mai 1539, & ils furent tous les deux inhumés à Saint-Omer, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Aldegonde, où l'on voit leurs tombeaux de marbre avec leurs armes en relief;
4. Marguerite, qui fut femme de *Philippe de Humblières*, Ecuyer, Seigneur de Malvoiſine, près de Breteuil, fils d'*Enguerrand*, Ecuyer, & de *Marguerite du Moulin*, dont poſtérité;
5. Françoise, qui a épouſé, par contrat du 29 Février 1529, vieux ſtyle, *Louis de Bacle*, Ecuyer, Seigneur de Bray;
6. Et Barbe, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Louis & Sainte-Claire, à Nogent-l'Artaud, à laquelle ſa mère, & François de Grouches, ſon frère aîné, ratifièrent la dot, lorſqu'elle fut profeſſe, par acte du 24 Septembre 1529.

Jacques de Grouches eut encore pour fille naturelle :

Jeanne, Bâtarde de Griboval, qui étoit mariée à *Waleran de Mons*, le 22 Mars 1538, que François de Grouches, ſon frère naturel, leur conſtitua 24 livres de rente viagère ſur la Seigneurie de Grouches.

VIII. François de Grouches, Chevalier, Seigneur de Grouches, Griboval, Morcourt, du Luat, de Louvencourt, Vaumoiſe, &c., qualifié *Noble & Puiſſant Seigneur,* homme d'armes de la Compagnie de M. de Vendôme en 1521 & 1522, étoit alors employé à la guerre, ſuivant pluſieurs procurations qu'il donna à *Jeanne de Rubempré*, ſa mère, veuve de Jacques de Grouches, pour l'adminiſtration de ſes biens; fit partage avec elle & *Jacques de Scépeaux*, Ecuyer, ſon ſecond mari, des biens dudit de Grouches, Seigneur de Griboval, ſon père, par acte du 24 Novembre 1527; fut fait héritier de ſa mère, par ſon teſtament du 3 Novembre 1531; acquit, par acte du 26 Août 1541, 20 liv. de rente, aſſignées par ſon père ſur le fief de Bourquentin à Grouches, à *Amé des Marets*, Chevalier, & à Jeanne de Grouches, ſa femme, que *Charles de Culant*, Seigneur de Buſſerolles, avoit acquiſes de ceux-ci; partagea, le 15 Septembre 1545, avec Nicolas de Grouches, Seigneur de Morcourt, ſon frère puîné, les biens de leurs père & mère; tranſigea, le 25 Janvier 1556, vieux ſtyle, au ſujet d'une ſomme de 8777 livres, qu'il s'obligea de payer à Jean Luillier, Seigneur de Boulancourt & de Prasle Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & Renée Nicolaï, ſon épouſe, auparavant femme de Dreux Hennequin, premier Préſident en la même Chambre des Comptes; tranſaction qui fut ratifiée, le 21 Février ſuivant, par *Georgette de Montenay*, femme du Seigneur de Grouches. Il obtint Sentence du Bailli de Clermont-en-Beauvoiſis le 24 Mai 1557, qui, en vertu des Lettres-Patentes du Roi du 6 du même mois, l'exempta du ban & arrière-ban, pour raiſon de ſon fief de Conſtance; teſta le 7 Septembre 1558, mourut peu après, & fut inhumé en l'Egliſe du Luat, au tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, vers l'an 1525, *Georgette de Montenay*, fille de *Philippe,* Seigneur Baron de Garancières, Beaudemont, &c., & de *Marguerite d'Avin.* Voy. MONTENAY. Elle fit ſon teſtament le 5 Avril 1559, par lequel elle ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe du Luat, près du tombeau de ſon mari; fit quelques fondations pieuſes, & autres diſpoſitions. Elle laiſſa de ſon mariage :

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Marguerite, qui s'eſt mariée, 1° par contrat du 5 Février 1547, à *Claude de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Blérencourt, Capitaine & Gouverneur des Ville & Châ-

teau d'Ardres & du Comté de Guines, Ecuyer d'Ecurie de la Maiſon du Roi, mort ſans enfans; fils de *Guillaume de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Blérencourt, & de *Jeanne de Sanguin*; & 2° par contrat du 1er Mai 1553, à *Waleran d'Eſpinay*, dit *des Hayes*, Chevalier, Seigneur de Saint-Luc, Bézancourt, Touvoie, du Meſnil, d'Alluy, du Mont-des-Marquets, de la Charmoie, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ecuyer d'Ecurie ordinaire de Sa Majeſté, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Guiſe, & Capitaine de Louviers, fils de *Robert d'Eſpinay*, dit *des Hayes* Seigneur de Saint-Luc, &c., & de *Jeanne de Sains*. Il étoit mort avant le 27 Octobre 1558. Sa veuve fut nommée, avec Henri de Grouches, ſon frère, exécutrice du teſtament de *Georgette de Montenay*, leur mère, du 5 Avril 1559; fit elle-même le ſien le 24 Juillet ſuivant, par lequel, entr'autres diſpoſitions, elle ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Luc, & mourut peu de tems après, laiſſant poſtérité de ſon ſecond mariage. Voyez ESPINAY-SAINT-LUC.

IX. Henri de Grouches, Chevalier, Seigneur de Grouches, de Griboval, du Luat, de Vaumoiſe, Villers-ſous-Longpont, Louvencourt, Bertrancourt, des Bordes, Grigny, Chaumont, du Pleſſis, Bouillancy, Réez, Foſſe-Martin, Chantemerle, Villiers-ſur-Orge, du Perrez, Conſtance, &c., qualifié *Noble & Puiſſant Seigneur*, Guidon des Gendarmes de la Compagnie de M. de Janſac, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre, Chevalier de l'Ordre du Roi Henri II, eſt qualifié Guidon de la Compagnie de M. de Janſac, dans l'obligation qu'il fit, le 9 Octobre 1562, à Louis Petit, Fourrier de cette Compagnie, de la ſomme de 55 écus ſol d'argent prêté; donna quittance le 15 Septembre 1563, étant encore Enſeigne de la Compagnie de M. Janſac, audit Louis Petit, de la ſomme de 35 livres tournois, à compte de ce qu'il lui devoit, & s'obligea, le 20 Novembre ſuivant, ſous le même titre, pour la ſomme de 40 livres pariſis envers Jean Naveau, qui lui avoit fourni ſes équipemens de velours. Il a encore la qualité d'Enſeigne de ladite Compagnie dans la Sentence du Lieutenant-Général du Duché de Valois, rendue le 5 Juin 1565, contre lui, & en faveur de Nicolas de Grouches, Seigneur de Morcourt, ſon oncle, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, par laquelle il fut condamné à lui payer 120 liv. de rente, aſſignées ſur la Terre de Grouches, ſuivant le partage fait entre ſon oncle & ſon père le 15 Septembre 1545. Il donna pouvoir, le 2 Janvier 1566, à Charles Viel de payer, en ſon nom, au même Nicolas de Grouches, la ſomme de 1000 livres, pour s'acquitter de cette rente; mourut, à la fleur de ſon âge, avant le 20 Août 1566. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1557, fait en préſence de ſes père & mère, *Claude de Girard*, Dame de Cramayel en Brie, fille de *Jean de Girard*, Seigneur de Bazoches, la Guignardière, &c., Pannetier ordinaire du Roi, d'une ancienne Maiſon du Poitou, & de *Valentine l'Orfèvre*, Dame de Cramayel. Elle obtint la tutelle de ſes enfans, par Sentence du Juge de Valois, du 20 Août 1566, & par celle du 26 du même mois; fit ſon teſtament le 23 Octobre 1572, par lequel elle légua à Robert, ſon fils, la vaiſſelle d'argent que lui avoit donnée *Valentine Luillier*, Dame douairière d'Ermenonville, ſon aïeule, voulant qu'elle paſſât d'aîné en aîné; pria *Valentine l'Orfèvre*, ſa mère, d'avoir ſoin de ſes deux filles, & la nomma exécutrice de ſon teſtament, avec Nicolas de Grouches, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon de Sa Majeſté, Seigneur de Morcourt, grand-oncle de ſes enfans. Elle étoit morte avant le 5 Janvier 1575, qu'ils furent ſous la tutelle de *Valentine l'Orfèvre*, Dame de Bazoches & de Cramayel, leur aïeule maternelle. De ſon mariage elle laiſſa:

1. Robert, qui ſuit;
2. Marie, Dame du Pleſſis-Bouilleux, de Réez, Poix & Foſſe-Martin, par partage avec ſes frère & ſœur, âgée de ſix à ſept ans le 20 Août 1566; mariée, 1° par contrat du 6 Juillet 1576, en préſence de Robert, ſon frère, & de Nicolas de Grouches, Seigneur de Morcourt, ſon grand-oncle, à *François de Paillart*, Chevalier, Seigneur de Choqueuſe, Bonvillers, &c., Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, & du Roi de Navarre, fils aîné de *Jean de Paillart*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Beauvais & du Beauvoiſis, Seigneur de Choqueuſe, Bonvillers, Foucaucourt, &c., & de *Jeanne de Ravenel*, & frère de *Charlotte de Paillart*, femme de François de Grouches, Seigneur de Bacouel, qui aſſiſta auſſi à ce traité de mariage. Il partagea avec les frère & ſœur

de ſa femme les biens de leurs père & mère, par acte du 21 Septembre 1585, & étoit mort ſans enfans le 3 Octobre 1594, que ſa veuve tranſigea, avec ſes frère & ſœur au ſujet du partage des biens de *Jean de Girard*, Seigneur de Bazoches, & de *Valentine l'Orfèvre*, ſa femme, leurs aïeux maternels; & 2° à *Joſias de Montmorency*, Chevalier, Seigneur de Bours & de Guéchart, Capitaine au Régiment des Gardes du Roi, fils de *Jean de Montmorency*, Chevalier, Seigneur de Bours, Guéchart, Villeroy, &c., & de *Bernarde de Gaillard de Lonjumeau*. Il ſurvécut ſa femme, dont il étoit parent du cinquième au ſixième degré, comme deſcendu de *Jean de Bayencourt*, Seigneur de Bayencourt, de Bouchaveſnes, &c., & de PHILIPPE DE GROUCHES, ſa femme, mentionnée ci-devant, biſaïeule de *Michelle de Bayencourt*, femme de *Gabriel de Montmorency*, Seigneur de Bours, aïeuls de *Joſias de Montmorency*, lequel ſe remaria à *Louiſe Hotman*, veuve de *Catherin d'Aumale*, Chevalier, Seigneur de Nancelles, Lieutenant des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi. Il mourut le 20 Juillet 1616, laiſſant de MARIE DE GROUCHES, ſa première femme, *Jean de Montmorency*, Seigneur de Bours, qui, à l'âge de 14 ans, étoit Enſeigne de la Compagnie de ſon père, & fut noyé par accident en 1622, avant l'accompliſſement de ſon mariage avec *Louiſe d'Aumale*, fille de *Catherin*, Seigneur de Nancelles, dont ſon père avoit épouſé la veuve;

3. Et MADELEINE, âgée de quatre à cinq ans, lors de la Sentence rendue pour ſa tutelle, le 20 Août 1566, qui s'eſt mariée, par contrat du 27 Janvier 1583, à *Louis de Mornay*, Seigneur de Villarceaux, &c., Lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, puis Capitaine de 30 lances deſdites ordonnances, par Lettres du 22 Janvier 1594, &c., fils de *Nicolas de Mornay*, Seigneur de Villarceaux, d'Ambleville, &c., Bailli & Gouverneur du Duché de Berry, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & d'*Anne Luillier*, Dame de Guérard, en Brie, Fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. Il ſervit Henri IV au ſiège d'Amiens, & en d'autres occaſions importantes; mourut le 6 Janvier 1618, & fut enterré à Villarceaux, & ſa veuve, décédée le 24 Mars 1629, fut inhumée auprès de lui, laiſſant poſtérité.

X. ROBERT DE GROUCHES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Grouches, Griboval, du Luat, de Louvencourt, Vaumoiſe, Bertrancourt, Cramayel, des Bordes, Limoges & Fourches, en Brie; des francs-fiefs de Valois, de Grigny, Trembleſſeaux; des Châteaux, Forts & Châtellenies de Bazoches & Moricq, de la Guignardière, Froſſe, la Marzelle, Maroullet, la Tour-d'Acquittar, des Marais-Salans, aſſis aux Iſles de Marennes, de Mercy, Villefort, la Grande-Guierche, &c., qualifié noble & puiſſant Seigneur, Bailli de Valois, Chambellan & Gentilhomme ordinaire du Roi Henri IV, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur du Château de Pont-Remy, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, Meſtre-de-Camp d'un Régiment entretenu, &c., né en 1564, étoit employé au ſervice du Roi, le 5 Septembre 1587, que le Seigneur de Chépy *(Adrien de la Rivière)*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, ſon beau-père, obtint de HERI III, ſur ce motif, & à cauſe de ſon ancien âge & de ſes ſervices, particulièrement à la bataille de Moncontour, des Lettres d'exemption du ban & arrière-ban. Il prit pour quelque tems le parti de l'union, & le Duc de Mayenne lui accorda, le 7 Mars 1589, des proviſions de la charge de Bailli de Valois; mais, rentré dans ſon devoir, il quitta le parti de la Ligue, & HENRI IV le fit un de ſes Chambellans, par Lettres du 24 Avril 1594; lui accorda, le 10 Juin ſuivant, le Gouvernement du Château de Pont-Remy, & la charge de Capitaine & Chef d'une Compagnie de 50 Lances. Ce Prince lui donna auſſi, le 6 Décembre de la même année, un Brevet de décharge pour la reſtitution des droits & dîmes de l'Abbaye de Selincourt, dont il avoit joui depuis 1590, en vertu d'une commiſſion du Duc de Mayenne, dont il avoit quitté les étendards. En conſidération de ſes ſervices, il lui fit encore don, par Lettres du 31 Octobre 1595, des Terres & Seigneuries de Lignières, près de Montdidier, & de Queſtre, en Boulonnois. Il eſt qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, dans une commiſſion du Bailli de Meaux, du 23 Novembre de la même année, portant main-levée, en vertu des Lettres de Sa Majeſté, du 30 Août précédent, des Terres & Seigneuries qui avoient été ſaiſies ſur *Marie de Renty*, ſa couſine. Ayant été bleſſé & fait priſonnier par les Eſpagnols, en combattant généreuſement pour la défenſe de la ville de Doullens, il fut conduit au château d'Amiens, où il reſta détenu juſqu'au 1er Mars

1596, que le Cardinal Albert d'Autriche lui fit délivrer un paſſe-port, daté de Bruxelles. Le prix de ſa rançon fut exceſſif, & HENRI IV, par un brevet du 18 Octobre ſuivant, lui aſſura le premier bénéfice vacant, pour l'indemniſer en partie, *à cauſe,* y eſt-il dit, *de ſes ſervices en diverſes occaſions importantes, en Picardie, & notamment à la défenſe de Doullens.* Sa Majeſté, par les mêmes motifs, & afin de l'engager à reſter fidèle à ſon ſervice, lui délivra encore, le 1er Mars 1597, des Lettres adreſſées au Sénéchal du Boulonnois, & Gouverneur de Montdidier, portant confirmation du don qu'elle lui avoit fait des Terres & Seigneuries de Lignières & de Queſtre. Tous ces bienfaits du Roi ne pouvant néanmoins ſuffire pour remplir les dépenſes qu'il avoit faites à la guerre, & le paiement de ſa rançon, il vendit ſa ſeigneurie de Moricq, en Bas-Poitou, à Pierre Brichard, Ecuyer, Seigneur de la Corvinière, par acte du 1er Juin de ladite année 1597, & enſuite pluſieurs autres terres, tant Baronnies que Châtellenies, juſqu'à la valeur de 140000 livres, comme il eſt conſtaté par une Sentence du 15 Décembre 1612. Le plus grand dédommagement, dont ſa généroſité & ſa gloire ſe piquèrent, fut le certificat daté du camp d'Amiens, du 25 Septembre 1597, que HENRI IV lui donna lui-même, au ſujet des ſervices qu'il lui avoit rendus, *tant*, y dit ce Prince, *en ſervant ſous la cornette de Sa Majeſté, qu'à la défenſe de Doullens, où il étoit entré par ſon commandement, & à la priſe de laquelle ville il avoit été grièvement bleſſé d'un coup de mouſquet, fait priſonnier & détenu pendant 15 mois, ayant payé 10000 écus de rançon, & fait d'autres grands frais pour ſa délivrance.* Il eſt encore titré de Chambellan du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, dans une Sentence du Prévôt de Paris, rendue le 19 Mai 1598, pour la main-levée de ſa terre de Cramayel, faute d'avoir comparu au ban & arrière-ban, ainſi que dans les Lettres du 5 Juin ſuivant, portant don à *Anne de la Rivière,* ſa femme, par *Françoiſe de Toeufles,* Dame de Huppy, mère de celle-ci, de pluſieurs Terres & Seigneuries. Il fit l'acquiſition des terres de Limoges & de Fourches en Brie, du temporel des Religieux de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, moyennant 4900 écus fol; & pour finir le parfait paiement de cette ſomme, il donna celle de 1000 écus fol, comme il conſte par deux quittances des 14 & 30 Septembre 1599, où il eſt qualifié de *haut & puiſſant Seigneur,* & titré comme deſſus, ainſi que dans ſon teſtament du 18 Novembre 1603, où il prend d'abord la qualité de Chevalier de l'Ordre du Roi, par lequel acte il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe des Capucins d'Abbeville, & mourut avant le 15 Juin 1627. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Février 1586, *Anne de la Rivière*, Dame de Chépy, Huppy, Villers-Campſart, Saint-Maxent, &c., fille unique & héritière d'*Adrien de la Rivière*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Chépy, Frières, Grand-Moulin, Bois-Jean, &c., & de *Françoiſe de Toeufles*, Dame de Huppy, Saint-Maxent, Caumont, Grébaumeſnil, &c. Elle teſta le 5 Mars 1613, élut auſſi ſa ſépulture dans l'Egliſe des Capucins d'Abbeville, & mourut avant le 15 Juin ſuivant, laiſſant de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et PIERRE, Seigneur de Griboval, du Pleſſis-Bouilleuſey, Poix, Réez, Foſſe-Martin, Chantemerle, du Luat, des francs-fiefs de Valois, Villers-Campſart, Limeux, Belle-Perche, Coutures, Douville, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine au Régiment de ſes Gardes, qui fut nommé avec ſon frère aîné, & ROBERT, leur père, dans la ceſſion faite par celui-ci, le 29 Septembre 1616, de tous ſes acquêts & conquêts, audit JEAN DE GROUCHES, à condition qu'après ſa mort ſes deux fils en feroient partage, ce qui fut exécuté entr'eux, par acte du 24 Février 1624, touchant leurs droits reſpectifs dans les biens d'*Anne de la Rivière*, leur mère, & dans ceux de leur père, par autre acte du 15 Juin 1627. Il fut tué au ſiège de Saint-Omer, & avoit épouſé, par contrat du 19 Juillet 1636, en préſence de ſon frère aîné, *Claude Rouault*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Marquis de Gamaches, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Baron de Hélicourt, Vicomte de Tilloy, &c., & de *Françoiſe Mangot*. Voy. ROUAULT. Elle étoit veuve, & penſionnaire aux filles de Sainte-Marie de Meaux, en 1662; &, outre pluſieurs enfans morts jeunes, elle laiſſa pour fille unique & héritière :

   MARIE-FRANÇOISE, Dame de Griboval, Villers-Campſart, Pleſſis-Bouilleux, Foſſe-Martin, Poix, &c., qui eſt morte en 1697. Elle avoit épouſé, par contrat

du 29 Juin 1662, en préſence de ſes deux oncles maternels, ſuſnommés, fondés du pouvoir de ſa mère, *François des Eſſars*, Marquis de Lignières, Gouverneur de St.-Quentin, Colonel d'Infanterie, tué en Candie, laiſſant une fille, nommée *Claude-Marie des Eſſars*, vivante en Février 1700, qui eſt morte ſans alliance, Fille d'honneur de Madame la Grande-Ducheſſe.

ROBERT DE GROUCHES, IIe du nom, eut encore pour fils naturel,

ROBERT, bâtard DE GROUCHES, Ecuyer, Seigneur de Bourquentin, qui s'eſt marié, par contrat du 13 Novembre 1642, en préſence de JEAN DE GROUCHES, ſon frère, Baron de Chépy, à *Catherine de Sainte-Aldegonde*, fille de feu *Robert*, Seigneur de Noircarme, & d'*Anne de Bacouel*, veuve en ſecondes noces d'*Oudard le Fuzelier*, Chevalier, Seigneur de Berſin. Ledit ROBERT DE GROUCHES & ſa femme, donnèrent quittance, le 2 Décembre 1642, de la ſomme de 1800 livres pour l'extinction de 100 liv. de rente, dont s'étoit chargé, par leur contrat de mariage, JEAN DE GROUCHES, Baron de Chépy, & *Marie de Fontaines*, veuve dudit Baron; elle laiſſa au Seigneur de Bourquentin un habit de deuil pour tout legs, par le codicille qu'elle fit le 14 Octobre 1651. Il eut de ſon mariage :

1. FRANÇOIS, dit *de Noircarme*, Ecuyer, Seigneur de Bourquentin;
2. CATHERINE, mariée à N... *de Pinchefaliſe*, Gentilhomme de la Province de Picardie, dont elle a eu pluſieurs enfans;
3. Et ANNE, dite *Mademoiſelle de Noircarme*.

XI. JEAN DE GROUCHES, IIe du nom, Chevalier, Baron de Chépy, Seigneur de Grouches, de Huppy, de Villers-Campſart, Frières, Dominois-les-Bois, Louvencourt, Cramayel, Tremblesſeaux, Noiſement, Saint-Maxent, Caumont, Trempes, Grébaumeſnil, Bois-Jean, Limoges en Brie, &c., qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, émancipé le 12 Juin 1613, par ſon père, obtint de ce Prince, le 26 Juillet 1622, une commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de 50 Chevaux-Légers, avec laquelle il ſervoit le 28 Août ſuivant, ainſi qu'il appert du certificat que lui en délivra le Duc d'Angoulême; fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par proviſions du 14 Juin 1627, & en prêta ſerment le même jour; reçut, le 7 Février 1632, une lettre du Roi, qui conſtate qu'il avoit toujours ſervi Sa Majeſté; & le 13 Septembre ſuivant, le Maréchal d'Eſtrées, Lieutenant-Général de ſes Armées, & ſon Ambaſſadeur en Allemagne, lui expédia un ordre, daté de Coblentz, par lequel, *ſur la repréſentation du Baron de Chépy, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, que cette Compagnie étoit tellement diminuée, que ſe retrouvant ſeulement, lui, ſes Officiers & Cavaliers, au nombre de* 18, *& ne pouvant rendre à Sa Majeſté le ſervice qu'il lui devoit, à cauſe de ſa charge en l'armée*, il lui permit de ſe retirer devers le Roi pour y être pourvu. Il avoit vendu, par acte du 19 Janvier 1628, ſa Terre & Seigneurie de Louvencourt, à Charles le Caron, Conſeiller, Médecin ordinaire du Roi; & par acte du 8 Juin 1629, celle de Forceville qu'il avoit eu en déduction des promeſſes de *Marie de Fontaines*, ſa femme, à Nicolas Lerminier, Marchand, Bourgeois d'Abbeville. Epuiſé par les dépenſes de la guerre, il vendit encore, par acte du 25 Juillet 1634, ſes Terres & Seigneuries de Tremblesſeaux, Noiſement & Cramayel, à Jean-Antoine de Meſmes, Chevalier, Seigneur d'Irval, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi. Ayant reçu ordre, daté du camp de Corbie, le 12 Septembre 1635, de faire aſſembler autant d'habitans qu'il pourroit, des villages du Vimeu & autres circonvoiſins, pour s'oppoſer en armes aux courſes des ennemis, il fut commis enſuite à la garde du Château de Pont-Remy & pays voiſin, avec autorité ſur le Commandant, par deux mandemens : l'un, du 11 Octobre, du Seigneur de Bellefourrière, Comte de Soyecourt, Lieutenant-Général pour le Roi, en Picardie; & l'autre, du 15 Octobre, du Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Picardie, qui lui délivra, le 28 du même mois, une atteſtation, portant *que lui, Baron de Chépy, avoit ſervi toute la campagne, en qualité de Chef & Commandant d'une Brigade de la Nobleſſe de Picardie*. Il ſe trouva, comme Volontaire, au ſiège & à la priſe d'Heſdin, en 1639, comme il appert d'un certificat que lui donna, le 26 Juin de cette année, M. de la Meilleraye, Lieutenant-Général des Armées du Roi; fit ſon teſtament le 11 Octobre 1651, par lequel il

fonda le Couvent des Carmes d'Abbeville; élut ſa ſépulture en l'égliſe de Huppy; fit des legs pieux, aumônes & autres diſpoſitions en faveur de ſes enfans, & mourut incontinent après. Il avoit épouſé 1° *Renée du Bec-de-Vardes*, morte ſans enfans; & 2° par contrat du 26 Septembre 1628, fait en préſence d'ANTOINE DE GROUCHES, Ecuyer, Seigneur de Bacouel, ſon oncle à la mode de Bretagne, *Marie de Fontaines*, née en 1602, fille de feu *Jacques de Fontaines*, Chevalier, Seigneur de Ramburelles, Orival, Forceville, &c., & de *Gabrielle de la Rade*, Dame de Tully, Moutiers, Grigneuzeville, &c. Elle avoit pour aïeule maternelle *Barbe de Mailly*, laquelle avoit pour biſaïeux *Jean d'Ailly*, Vidame d'Amiens, & *Yolande de Bourgogne*, ſon épouſe, fille légitimée de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne. Par ſon teſtament du 2 Octobre 1651, elle élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Huppy; fit divers legs pieux, aumônes, &c., & pluſieurs diſpoſitions en faveur de ſes enfans. Attendu la mort de ſon mari, ſurvenue depuis ſon teſtament, elle fit encore un premier codicille, le 14 du même mois, par lequel elle nomma pour tuteur, au Marquis de Chépy, leur fils, *Nicolas de Fontaines*, Chevalier, Seigneur de Ramburelles, frère de la teſtatrice, *ſans s'arrêter*, y dit-elle, *au prétendu teſtament que l'on a fait faire au feu Baron de Chépy, mon mari, n'ayant plus de connoiſſance*, qu'elle approuva cependant, quant aux legs pieux, & augmenta juſqu'à 7000 livres le legs fait à leur fille par ce teſtament. Enfin, elle fit un ſecond codicille, le 17 Octobre de la même année 1651, & donna à ſa fille ſes biens ſitués au village & terroir de Retz-à-Coulon, & mourut ledit jour, entre 10 & 11 heures du ſoir. De ſon mariage elle eut:

1. AUGUSTIN, qui ſuit;
2. Et MARIE-GABRIELLE, Dame-Patronne de Grigneuzeville en Normandie, de Retz-à-Coulon, Grouches, du Moulin-de-la-Motte, &c., née en 1631, qui s'eſt mariée, 1° par contrat fait en préſence de ſes père & mère, le 13 Juillet 1651, à *Abſalon-Claude-Jean d'Aſpremont*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Vandy, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville du Caſtelet, puis de Monmédy, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, entretenu, fils aîné de feu *Jean d'Aſpremont*, Seigneur de Vandy, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Gouverneur de Toul en Lorraine, Meſtre-de-Camp d'un Régiment entretenu, & d'*Innocente de Marillac*, dont elle n'eut point d'enfans; & 2° *Abraham d'Ozanne*, Ecuyer, Seigneur de la Hautonnerie, Capitaine au Régiment de Turenne, puis au Régiment de Picardie, avant le 18 Décembre 1663, duquel elle étoit veuve, le 19 Août 1668, qu'elle fit don de la Terre & Seigneurie de Grigneuzeville, ſauf l'uſufruit qu'elle ſe réſerva pendant ſa vie, à AUGUSTIN-CHARLES DE GROUCHES, Marquis de Griboval, ſon neveu, auquel elle donna encore, par acte du 1er Juin 1711, les Terres & Seigneuries de Grouches, de Retz-à-Coulon, & du Moulin-de-la-Motte, ſous quelques conditions. Elle mourut, ſans poſtérité, au mois de Mai 1725.

XII. AUGUSTIN DE GROUCHES, Chevalier, Marquis de Chépy, Seigneur de Grouches, Huppy, Saint-Maxent, Limeux, Caumont, Gibaut, Trempes, Poultière, Bois-Jean, Honnecourt, des Bois-de-Griboval, &c., qualifié *Noble & Puiſſant Seigneur*, Gentilhomme ordinaire de la Vénerie du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Mazarin, né le 8 Décembre 1638, obtint, comme Gentilhomme de la Vénerie du Roi, des lettres *de Committimus* aux Requêtes du Palais à Paris, le 30 Juillet 1661; étoit Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment du Cardinal-Mazarin, lorſque, le 7 Août ſuivant, il rendit la foi & hommage au Roi, pour ſes terres de Huppy, Saint-Maxent & de Trempes. Pour le récompenſer de ſes ſervices, Sa Majeſté érigea ſa Terre & Seigneurie de Huppy, en *Marquiſat*, ſous le nom de *Griboval*, par lettres données à Verſailles au mois de Mai 1681, enregiſtrées au Parlement le 31 Août 1682, & en la Chambre des Comptes de Paris le 29 Août 1685. Ces lettres rappellent les ſervices importans de HENRI DE GROUCHES, ſon biſaïeul, Seigneur de Griboval, Chevalier de l'Ordre du Roi HENRI II; ceux de ROBERT DE GROUCHES, IIe du nom, ſon aïeul, Chambellan & Gentilhomme ordinaire de la Chambre de HENRI IV, Capitaine de 50 hommes Lanciers, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment entretenu, qui s'étoit ſignalé à la défenſe des Villes d'Amiens & de Doullens, où il fut grièvement bleſſé; ceux de JEAN DE GROUCHES, Baron de Chépy, ſon père, Gentilhomme ordinaire du Roi Louis XIII, &

Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance; & ceux de PIERRE DE GROUCHES, ſon oncle, Capitaine aux Gardes, qui fut tué au ſiège de Saint-Omer. Les ſiens ſont auſſi détaillés dans ces lettres, il y eſt dit: *qu'il étoit entré au ſervice du Roi dès l'âge de 17 ans, & avoit porté les armes, en qualité de Volontaire, dans le Régiment de Cavalerie de Rouvré; qu'après pluſieurs campagnes, il avoit eu une Compagnie dans le Régiment de Cavalerie du Cardinal Mazarin, commandée par le Maréchal Duc de la Feuillade; &, qu'y ayant ſervi juſqu'à la paix, & ce Régiment ayant été caſſé, il fut contraint de ſe retirer à cauſe de ſes incommodités, occaſionnées par les fatigues qu'il avoit ſouffertes à la guerre.* Les forces de ſon tempérament étant épuiſées par ſes campagnes, il mourut à la fleur de ſon âge, en 1689. Il avoit épouſé 1° *Catherine de Roncherolles*, fille de *Pierre*, Chevalier, Marquis de Roncherolles, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie Nicolaï*. Elle eſt nommée, ainſi que ſon père & ſon mari, dans la tranſaction paſſée avec *Abſalon-Claude-Jean d'Aſpremont*, Chevalier, Marquis de Vandy, & MARIE-GABRIELLE DE GROUCHES, ſa femme, le 20 Août 1653, & mourut peu de tems après ſans poſtérité; & 2° par contrat du 31 Juillet 1657, *Anne Charreton-de-la-Ferrière*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Ferrière, de Regnier, &c., Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & Direction de ſes Finances, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de Sa Majeſté, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie de Couleurs*. Elle fit ſon teſtament le 13 Janvier 1685, & mourut avant l'an 1690, laiſſant pour enfans de ſon mariage:

1. AUGUSTIN-CHARLES-EMMANUEL, Marquis de Chépy & de Griboval, Seigneur de Grouches, de Huppy, Saint-Maxent, Gibaut, Trempes, Limeux, Caumont, Honnecourt, Poultière, &c., Premier Chambellan de Monſieur, Duc d'Orléans, Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, &c., baptiſé en l'Egliſe de Saint-Sulpice de Huppy, le 16 Décembre 1664, qui obtint, le 13 Janvier 1687, la charge de premier Chambellan ordinaire de Monſieur, Duc d'Orléans, frère unique du Roi, ſur la démiſſion faite le 4 par René de Liſcouët, Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde de ce Prince, & prêta ſerment en conſéquence, le 28 du même mois de Janvier, obtint auſſi du Roi, le 20 Août 1688, une commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de nouvelle levée; étoit Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, en 1689, qu'il s'en démit le 5 Décembre en faveur du Chevalier de Chépy, ſon frère; fut fait Meſtre-de-Camp, Lieutenant au même Régiment, par commiſſion du 23 Juillet 1690, & fut reçu en cette charge par le Comte d'Auvergne, Colonel-Général de la Cavalerie légère, le 27 Novembre ſuivant. Il étoit Brigadier des Armées du Roi, en 1702, qu'il reçut, le 23 Décembre, une lettre de cachet du Roi, pour être employé, en cette qualité, dans l'armée de Sa Majeſté, commandée par le Maréchal Duc de Boufflers; ſervit auſſi ſous ce titre, en 1704, ſuivant une autre lettre de cachet du 19 Mars, en l'armée d'Italie, commandée par le Duc de Vendôme, qui, par une lettre du 29 Décembre de la même année, lui marqua, *qu'étant le plus ancien Brigadier de l'armée, c'étoit à lui à commander la Cavalerie, & que lui, Duc de Vendôme, avoit donné ordre pour qu'il en fit le ſervice.* Il mourut ſans avoir été marié, le 15 Octobre 1713, & fut inhumé, le 19 du même mois, au tombeau de ſes ancêtres en l'Egliſe de Huppy. Il avoit fait un teſtament olographe en ſon Château de Huppy, étant ſur le point de partir pour l'armée d'Italie, le 14 Juin 1704, par lequel, entr'autres choſes, il laiſſa le ſoin de ſes funérailles au Chevalier de Chépy, ſon frère cadet, & diſpoſa en faveur de ſes deux enfans naturels, ſavoir:

   1. CHARLES-AUGUSTIN, Bâtard de GROUCHES, Seigneur de Limerville, ancien Capitaine au Régiment de Chépy, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, donataire par le teſtament de ſon père naturel, du 14 Juin 1704, de la ſomme de 18000 livres en fonds de terre, augmentée, depuis, de celle de 12000 livres, & vivant encore âgé de 85 ans en 1778. Il a épouſé, vers l'an 1737, N... *le Blond de Plouy*, ſœur du Seigneur *de Plouy*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, de laquelle il n'a eu qu'une fille, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec N..., Seigneur *de Buſſu*;
   2. Et N..., Bâtarde DE GROUCHES, légataire de 6000 livres par le teſtament de ſon père, Religieuſe-Profeſſe en l'Abbaye de Villencour d'Abbeville, morte en 1776, âgée de 76 à 77 ans.

2. CHARLES-AUGUSTIN, né le 1er Mars 1666, qui fut tenu ſur les fonts de baptême le 13 du même mois, en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Sulpice de Huppy, par Charles, Vicomte de Melun, & par Madame de Frucourt; il mourut ſans alliance;
3. NICOLAS-ANTOINE, qui ſuit;
4. AUGUSTIN-EMMANUEL, né le 3 Mai 1671, qui fut baptiſé le 4 en ladite Egliſe de Huppy, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Meſmin de Meſſy, Diocèſe d'Orléans, Prieur de Saint-Pierre de Vexins, Seigneur en partie du Canal de Briare & de Seillac, près de Blois. Il fit, le 26 Janvier 1690, un partage proviſionnel, avec ſes frères & ſœurs, des biens de leurs père & mère, qu'ils confirmèrent, comme définitif, le 24 Mars 1699; fut préſent au ſecond mariage de CHARLOTTE-GABRIELLE DE GROUCHES, ſa nièce, contracté avec *Jules-Etienne-Honoré*, Marquis *de Prunelé*, le 12 Mars 1746, mourut le 8 Juillet 1749, au Château de Vallières en Beauce, & fut inhumé le lendemain, en l'Egliſe Paroiſſiale de Nottonville;
5. MARIE-ANNE, née le 20 Juillet 1658, qui eſt nommée avec ſes frères, dans le teſtament du 16 Janvier 1685, de ſa mère, qui lui fit des legs, enſuite mariée en la Paroiſſe de Saint-Sulpice de Huppy, le 22 Janvier 1686, à *Claude de Lamiré*, Chevalier, Seigneur de la Retz, fils de *François de Lamiré*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite Flahault*. Elle teſta le 1er Mars 1690, & ſon mari décéda avant le 16 Février 1706, que ſes beaux-frères firent un état qu'ils approuvèrent le 12 Juin 1713, au ſujet des propres de leur fille, *Marie-Charlotte de Lamiré-de-la-Retz*, morte ſans alliance avant le 16 Février 1706;
6. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle de Griboval*, Religieuſe Cordelière, lors du teſtament de ſa mère, du 13 Janvier 1685, qui y fait mention d'elle;
7. JEANNE-MARIE, née le 9 Août 1667, baptiſée le 11 dudit mois, Religieuſe-Novice en l'Abbaye de Villencour d'Abbeville, lors du teſtament de ſa mère, puis Profeſſe en 1685, & Abbeſſe du Paraclet d'Amiens, en 1721, qui eſt morte en ſon Abbaye, le 6 Juin 1744;
8. Et MARIE-ANTOINETTE, née & baptiſée le 4 Juillet 1672, qui s'eſt mariée, par contrat du 20 Avril 1695, à *Nicolas du Chaſtelet*, Seigneur de Mayencourt, Vadencourt, Saint-Romain, Famechon, &c., fils de feu *François du Chaſtelet*, Chevalier, Seigneur de Mayencourt, & de *Catherine de Préteval*. La célébration ſe fit dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Sulpice de Huppy, le 27 Mai ſuivant. Son mari décéda ſans poſtérité, en 1728, & elle vivoit encore le 27 Avril 1738, qu'elle tint ſur les fonts baptiſmaux, en la Paroiſſe de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, ANTOINE-JEAN-ETIENNE DE GROUCHES, ſon petit-neveu.

XIII. NICOLAS-ANTOINE DE GROUCHES, Chevalier, Marquis de Griboval & de Chépy, né le 8, & baptiſé le 23 Septembre 1668, en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Sulpice de Huppy, Seigneur de Grouches, Huppy, Saint-Maxent, Gibaut, Retz-à-Coulon, Caumont, Trempes, Honnecourt, Limeux, Poultière, Grébaumeſnil, &c., qualifié *Noble & Puiſſant Seigneur*, Chambellan du Duc d'Orléans, Maréchal-des-Camps & Armées, Chevalier, Commandeur & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, &c., obtint d'abord une commiſſion de Cornette dans la Compagnie du Marquis de Chépy, ſon frère aîné, au Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 15 Janvier 1689; fut enſuite Mouſquetaire de la Garde du Roi; avoit ſervi en cette qualité, pendant deux mois & demi, le 13 Janvier de la même année 1689, que le Sieur de Janvelle, Lieutenant-Général des Camps & Armées, Capitaine-Commandant des Mouſquetaires, lui en délivra un certificat, avec un congé abſolu; fut fait Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, en la place de ſon frère aîné, par commiſſion du 5 Décembre ſuivant, & reçu en cette qualité, le 28 Janvier 1690, par le Comte d'Auvergne, Colonel-Général de la Cavalerie légère de France. Le Roi lui accorda encore la charge de Lieutenant-Colonel au même Régiment, vacante par la retraite du Sieur de Frémont, le 24 Janvier 1706; & le 19 Juillet 1708, celle de Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ſur la démiſſion du Sieur de Forbin, dont il prêta ſerment de fidélité entre les mains du Commiſſaire ordinaire & Provincial des Guerres au Comté de Bourgogne, le 19 Mai 1709. Il ſervoit au camp de Fribourg le 10 Octobre 1713, qu'Eléonor-François, Comte de Dio-Palatin, Chevalier, Marquis de Montpeyroux, Maréchal-de-Camp, Général de la Cavalerie Légère de France, lui délivra un cartouche, portant ordre de le reconnoître, & de lui obéir en qualité de Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie. Il fut

maintenu dans ſa nobleſſe & ſes privilèges de Gentilhomme, par ordonnance de Louis de Bernage, Intendant de Picardie, du 7 Septembre 1716; obtint du Roi le brevet de Brigadier de Cavalerie le 1er Février 1719; reçut trois Lettres de cachet de Sa Majeſté, l'une du 8 Août 1727, pour être employé, en cette qualité, dans les troupes qui devoient camper le 25 du même mois, aux ordres du Prince de Montmorency-Tingry, Lieutenant-Général, depuis mort Maréchal de France; l'autre, du 15 Avril 1730, pour être employé de même, par ce Général, dans les troupes campées ſur la Sambre; & la troiſième, du 6 Octobre 1733, pour ſervir en la même qualité de Brigadier de Cavalerie, dans l'armée d'Italie, au commandement du Duc de Villars, & ſous les ordres du Roi de Sardaigne. Les ſervices importans qu'il avoit rendus à Sa Majeſté dans ces différentes campagnes, lui méritèrent le grade de Maréchal-de-Camp le 1er Août 1733, avec les proviſions de Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & une penſion de 3000 liv. La Terre & Seigneurie de Griboval étant ſortie de ſa Maiſon depuis longues années, il obtint encore de nouvelles Lettres du Roi, datées de Verſailles au mois de Septembre 1748, enregiſtrées dans les Cours ſouveraines & autres, pour la commutation du nom de ſon Marquiſat de Griboval en celui de *Marquiſat de Chépy*. Il eſt mort, le 25 Avril 1751, au Château de Huppy, & a été inhumé, le 28 du même mois, dans le chœur de l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Sulpice de ce lieu, au tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1705, *Marie-Geneviève Becquin d'Angerville*, fille unique de feu *Pierre-François Becquin*, Ecuyer, Seigneur d'Angerville, Conſeiller-Magiſtrat en la Sénéchauſſée & au Préſidial d'Abbeville, & de *Geneviève le Blond du Plouy*. Cette Dame, par ſon teſtament du 4 Mars 1762, ordonna, entr'autres diſpoſitions, ſa ſépulture en l'Egliſe de Huppy, au tombeau de ſon mari; fit divers legs pieux & aumônes, & nomma, pour exécuteur de ſes volontés, Antoine-Jean-Etienne de Grouches, Marquis de Chépy, ſon petit-fils. Elle eſt morte le 5 Mars 1763, & a été enterrée le 8 dans ladite Egliſe, ayant eu de ſon mariage:

1. Charles-Nicolas, Marquis de Chépy, &c., né en Mars 1706, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie au Régiment de Chépy, par commiſſion du 30 Mars 1719, ſur la démiſſion du Sieur de Joyeuſe, & reçu le 10 Avril ſuivant, par Louis de la Tour, Comte d'Evreux, Colonel-Général de la Cavalerie Légère de France; il eſt mort ſans alliance le 23 Septembre 1723, & a été inhumé le 25, dans l'Egliſe de Saint-Sulpice de Huppy, au tombeau de ſes ancêtres;
2. Jacques-Etienne, qui ſuit;
3. Antoine-Charles-Gabriel, né le 7 Septembre 1714, mort le 12, & inhumé le 13 dudit mois dans la même Egliſe;
4. Marie-Geneviève-Gabrielle-Nicole, baptiſée en la paroiſſe de Saint-Gilles d'Abbeville au mois d'Août 1715, qui s'eſt mariée, par contrat du 6 Mai 1742, célébration le lendemain en l'Egliſe de Saint-Sulpice de Huppy, à *René de Sacqueſpée*, Chevalier, Seigneur de Thézy, Berteaucourt-lès-Thennes, Fouencamps, Noirémont, Fercourt, &c., Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-des-Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, avec le titre de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, fils de défunt *René de Saqueſpée*, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, & de *Marie-Charlotte de Chambly*. Sa mère, par acte du 16 ou 26 Janvier 1758, lui fit don d'une partie de 1000 liv. de rente, & d'une ſomme de 1500 liv. par ſon teſtament du 4 Mars 1762. Ils ont eu pluſieurs enfans;
5. Charlotte-Gabrielle, Dame de Grigneuzeville, née le 9 Juillet 1719, nommée en l'Egliſe de Saint-Sulpice de Huppy le 5 Janvier 1726, qui a épouſé, 1° par contrat du 30 Avril 1737, célébration le lendemain en la Paroiſſe de Saint-Sulpice à Paris, *Jean-Louis de l'Eſtendart*, Marquis de Bully, Saint-Martin, &c., Gouverneur de Neufchâtel, en Normandie, & ci-devant de la ville de Menin, en Flandres, qui fut préſent, le 30 Mai de la même année, à celui de Jacques-Etienne de Grouches, ſon beau-frère, & eſt mort ſans poſtérité; & 2° par contrat du 12 Mars 1746, à *Jules-Etienne-Honoré de Prunelé*, Baron de Saint-Germain-le-Déſiré, Baron-Châtelain de Molitard, Seigneur de Vallières, Moléans, &c., né le 16 Mai 1722, dont poſtérité. Voy. PRUNELÉ. Elle a eu auſſi une ſomme de 4000 liv. par le teſtament de ſa mère, du 4 Mars 1762;
6. Et Hélène-Auguſtine-Angélique, née le 5 Mai 1726, morte le 28 du même mois, & inhumée en l'Egliſe de Huppy.

XIV. Jacques-Etienne de Grouches, Che-

valier, Marquis de Chépy, Seigneur de Grouches, de Huppy, &c., qualifié *Noble & puiſſant Seigneur*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, né le 29 Novembre 1707, & baptiſé le même jour en la Paroiſſe de Saint-Gilles d'Abbeville, fut nommé Meſtre-de-Camp du Régiment de Chépy, ſur la démiſſion de ſon père, en 1728; reçut ordre du Roi, le 7 Août de la même année, de ſe rendre inceſſamment à ſon Régiment, pour y prendre poſſeſſion de ſa charge, en attendant ſa commiſſion; étoit encore Meſtre-de-Camp de ce Régiment le 14 Mai 1737, qu'il déclara renoncer à toute action & demande touchant la Terre de Grigneuzeville, donnée, de ſon conſentement, à CHARLOTTE-GABRIELLE DE GROUCHES, ſa ſœur, pour 45000 liv. par le Marquis de Chépy, leur père. Il eſt titré Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dans les Lettres données par Sa Majeſté à Verſailles au mois de Septembre 1748, pour la commutation du nom du Marquiſat de Griboval en celui de Chépy, où il eſt auſſi parlé de ſes ſervices, tant à la tête de ſon Régiment, que dans différens grades militaires. Il eſt mort en ſon Hôtel, à Paris, le 21 Juillet 1750, & a été inhumé le lendemain dans l'Egliſe Saint-Sulpice, ſa paroiſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Mai 1737, *Marie-Avoye Ourſin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, Receveur-Général des Finances de Caen en Normandie, & de *Catherine Allen*. Etant reſté veuve, elle s'eſt remariée, par contrat du 31 Juillet 1751, célébration, le 5 Août ſuivant, en l'Egliſe de Saint-Sulpice à Paris, avec *Elie-Guillaume Galluccio de l'Hôpital*, Comte de Ste.-Meſme, fils de feu *Hélie-Guillaume*, Comte de l'Hôpital, Seigneur de Ste.-Meſme, & de *Marie-Anne Huart*, ſa veuve. Voy. HOPITAL. Elle eſt morte, le 29 Janvier 1772, à l'Abbaye-aux-Bois, & a été inhumée le lendemain à Saint-Sulpice, à Paris. De ſon premier mariage, elle a laiſſé pour fils unique,

XV. ANTOINE-JEAN-ETIENNE-DE GROUCHES, Chevalier, Marquis de Chépy, Seigneur de Grouches, Huppy, &c., né le 26, & baptiſé le 27 Avril 1738, à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, qualifié *Noble & Puiſſant Seigneur*, comme ſes ancêtres, qui a ſervi dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & n'étoit pas encore marié en 1779.

BRANCHE
des Seigneurs de MORCOURT, BACOUEL, *&c., éteinte.*

VIII. NICOLAS DE GROUCHES, Seigneur de Morcourt, du Luat, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des Gentilshommes de ſa Maiſon, ſecond fils de JACQUES, Chevalier, Seigneur de Grouches, & de *Jeanne de Rubempré*, obtint Sentence du Bailli de Valois le 20 Juillet 1553, qui, en entérinant les Lettres du Roi du 17 du même mois, l'exempta du ſervice perſonnel, & de la contribution au ban & arrière-ban du Duché de Valois; & le Bailli de Senlis, par ſa Sentence du 17 Mai 1554, prononça une pareille exemption en ſa faveur; il eſt mentionné dans l'arrière-ban de Péronne de l'an 1568. Ayant été nommé, en 1569, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, par ſes vertus, vaillance & mérite, ainſi que s'exprime le Roi CHARLES IX, Sa Majeſté lui en donna avis, par une lettre datée du camp de Luret, près de Saint-Jean-d'Angély, du 23 Novembre, & lui marqua qu'elle chargeoit le Sieur de Raſſe de le recevoir dans cet Ordre, & de lui en préſenter le Collier, dont il prêta ſerment le 8 Janvier 1570. *Claude de Girard*, veuve de HENRI DE GROUCHES, Seigneur de Griboval, ſon neveu, le nomma ſon exécuteur teſtamentaire le 23 Octobre 1572; il aſſiſta au contrat de mariage de MARIE DE GROUCHES, ſa petite-nièce, avec *François de Paillart*, Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, & du Roi de Navarre, le 6 Juillet 1576. Il avoit épouſé *Françoiſe d'Aumale*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Nancelles, Vézaponin, Ramicourt, Hondrechies, Bouillancourt, &c., & de *Florence de Blécourt*, dont:

FRANÇOIS, qui ſuit;
Et ANNE mariée à *Charles de Béthiſy*, Ecuyer, Seigneur du Frétoy, près de Mont-Didier, fils de *Charles de Béthiſy*, Seigneur du Frétoy, & de *Catherine de Malfault*, dont poſtérité.

IX. FRANÇOIS DE GROUCHES, Chevalier, Seigneur de Morcourt, du Luat, de Cauvigny, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, aſſiſta, avec ſon père, le 6 Juillet 1576, au contrat de mariage de *François de Paillart*, Chevalier, ſon beau-frère, avec MARIE DE GROUCHES, fille de HENRI, Seigneur de Grouches & de Griboval, couſin germain

dudit Seigneur de Morcourt, mourut avant 1603, & fut enterré dans l'Eglise de Morcourt. Il avoit épousé, avant 1576, *Charlotte de Paillart*, Dame de Bacouel, Fay, du Mesnil, &c., sœur de *François de Paillart*, Seigneur de Bonvillers & de Choqueuse, & fille de *Jean de Paillart*, Seigneur de Choqueuse, Bonvillers, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur, pour Sa Majesté de Beauvais & Beauvoisis, & de *Jeanne de Ravenel*. Elle vivoit veuve le 21 Février 1603, qu'elle fit, par un fondé de pouvoir, une obligation à Anne de Billy, de concert avec ANTOINE DE GROUCHES, son fils aîné. Ils eurent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Morcourt en partie, mort sans alliance ;
3. JÉRÔME, qui fut tué à la guerre, sans avoir été marié ;
4. ROBERT, mort aussi sans postérité ;
5. & 6. MARIE & LOUISE.

X. ANTOINE DE GROUCHES, Chevalier, Seigneur de Morcourt, Bacouel, Vicomte de Bourgon, &c., jouissoit de ses droits dès le 21 Février 1603. Avec Jean Senescal, Prêtre-Curé de Morcourt, fondé de pouvoir de *Charlotte de Paillart*, sa mère, veuve de FRANÇOIS DE GROUCHES, Seigneur de Morcourt, il reconnut devoir à Anne de Billy, veuve d'Antoine de Saint-Pol, & tutrice de ses enfans, une rente de 315 livres, constituée par acte du 17 Février 1598, avec les arrérages. Il fut choisi pour arbitre du partage définitif, fait entre JEAN DE GROUCHES, Baron de Chépy, & PIERRE, Seigneur de Griboval, frères, ses cousins, le 24 Février 1628 ; assista au mariage dudit JEAN DE GROUCHES, contracté, le 26 Septembre 1628, avec *Marie des Fontaines*, & fit, comme son fondé de pouvoir, & de *Gabrielle de la Rade*, Dame de Tully, veuve de *Jacques de Fontaines*, Seigneur de Ramburelles, belle-mère du Baron de Chépy, & autres ses parens, le 2 Août 1630, un contrat de constitution de rente, au sujet de laquelle il intervint Sentence au Bailliage d'Amiens, le 9 Avril 1631, où il est aussi nommé. Il avoit épousé *Madeleine de Pardieu*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur de Maucomble, &c., & de *Marguerite de Bussy*, de laquelle il laissa :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Bacouel, de Morcourt, &c., vivant encore en 1670 ;
2. 3. 4. & 5. CHARLOTTE, CATHERINE, CLAUDE & MARIE.

Les armes : *d'or, à 3 fasces de gueules.* Supports : *deux sauvages au naturel, ceints de sinople, tenant chacun une massue baissée ; couronne ducale, surmontée d'un casque grillé en face, avec ses lambrequins d'or & de gueules.* Cimier : *un demi-corps de femme échevelée, au naturel.*

GROUCHET DE SOQUENCE, en Normandie : Famille de laquelle étoit

HENRIETTE DE GROUCHET DE SOQUENCE, qui mourut le 27 Septembre 1763 ; elle avoit épousé, par contrat passé à Rouen le 12 Mars 1720, ANTOINE DE GAUGY, Chevalier, Maire de Rouen & Lieutenant de Roi de la Province de Poitou, &c., dont postérité. Voyez GAUGY.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 grues d'argent, 2 en chef & 1 en abîme.*

GROUCHY, Famille de Normandie. JEAN DE GROUCHY, Chevalier, Seigneur de Monstiéraullier, & *Jeanne de Fontaine*, sa femme, sont nommés dans un titre original du 11 Octobre 1416.

COLLARD DE GROUCHY, Ecuyer, Seigneur de la Chaussée, fut déclaré noble par Sentence des Élus de Rouen, en 1479. Il eut pour fils aîné,

JEAN DE GROUCHY, Ier du nom, Seigneur de la Rivière, qui épousa, le 7 Mars 1505, *Isabeau de Morand*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Greny, dont il eut :

CHRISTOPHE DE GROUCHY, Ecuyer, Seigneur de Greny, qui s'est marié à *Colette le Prévost*, dont :

JEAN DE GROUCHY, IIe du nom, Sieur de la Chaussée, de Greny, de Socquentot, &c., qui s'est allié, en 1560, avec *Françoise de Monsures*. Il en eut :

FRANÇOIS DE GROUCHY, Ecuyer, Seigneur de Robertot, de la Chaussée, de Greny, &c., homme d'armes de la Compagnie de la Reine, sous la charge du Duc de Sully, en 1609, qui épousa, le 25 Avril 1608, *Marie Toustain*, de laquelle vinrent :

1. THOMAS, Ecuyer, Seigneur de Robertot, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Philippe de Torcy, Seigneur de la Tour, en 1639 ;
2. ADRIEN, qui suit ;

3. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *la Mare-Gouvis*, rapportée ci-après ;
4. Et Mathieu, Ecuyer, Sieur de Brécy, Cornette dans le Régiment de Mazarin, Cavalerie ; tous quatre maintenus dans leur ancienne nobleſſe, le 10 Août 1667.

Adrien de Grouchy, Ecuyer, Sieur de Greny, Capitaine dans le Régiment d'Artois, Infanterie, en 1671, avoit épouſé, le 15 Mai 1659, *Hélène de Dampierre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur des Isles, de Brémontier, & Gouverneur de Gournay. Il en eut :

Thomas de Grouchy, Ecuyer, Seigneur de Greny, de la Chauſſée-ſur-Longueville, qui s'eſt allié, le 4 Février 1681, à *Marie de Clercy*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Gonneville, & d'*Antoinette de la Rue-Bernapré*. De cette alliance naquit, entr'autres enfans, le 25 Novembre 1687,

Marie-Anne, reçue à Saint-Cyr le 18 Mai 1696.

BRANCHE
des Seigneurs de la Mare-Gouvis.

Jacques de Grouchy, Ecuyer, Sieur de Robertot & de Brécy, troiſième fils de François de Grouchy, & de *Marie Touſlain*, naquit le 24 Janvier 1616. Il épouſa, le 23 Avril 1659, *Jeanne le Roux*, dont :

Jacques, Ecuyer, Seigneur de Brécy ;
Et Nicolas, qui ſuit.

Nicolas de Grouchy, Ecuyer, Seigneur & Patron de la Mare-Gouvis, dans la Vicomté de Rouen, fut ſucceſſivement Capitaine-Général-Garde-Côte à Dieppe, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine de Vaiſſeaux de S. M. par commiſſion du 11 Avril 1728. De *Nicole-Urſule-Eliſabeth Couſin*, qu'il épouſa en 1710, fille de *Pierre Couſin*, Ecuyer, Seigneur de Conteville, du Marais-Vernier, & de *Marie Aubry*, eſt iſſu :

François-Jacques de Grouchy-de-Robertot, né le 7 Novembre 1715, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie le 21 Juin 1732. (*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I.)

Les armes : *d'or, fretté de 6 pièces d'azur, & ſur le tout un écuſſon d'argent, chargé de 3 trèfles de ſinople, poſés 2 & 1.*

GROULARD DE TORCY, en Normandie : Famille noble qui, par filiation ſuivie, & ſur preuves faites à l'Ordre de Malte, remonte à

I. Nicolas Groulard, lequel eut pour fils :

II. Claude Groulard, Seigneur de la Cour, marié à *Hélène Bouchard*, morte en 1577, fille de *Jean Bouchard*, Seigneur de Bloſville, de Bois-le-Comte, dont :

III. Claude Groulard, IIe du nom, Seigneur de la Cour, de Torcy, Baron de Montivilliers, Conſeiller au Grand-Conſeil le 8 Mars 1578, premier Préſident au Parlement de Rouen, par commiſſion du 6 Avril 1585, & en titre le 13 Novembre de la même année. Il mourut le 1er Décembre 1607, âgé de 56 ans, & fut inhumé aux Céleſtins de Rouen. (Voyez l'Hiſtoire de cette Ville, tom. II, pag. 41.) Il travailla, par ordre du Roi, à la réforme de la *Coûtume de Normandie*, avoit été diſciple de Joſeph Scaliger, & traduiſit quelques auteurs Grecs. Il avoit épouſé, 1° *Eliſabeth Bouchard*, morte à Dieppe le 15 Février 1584 ; & 2° par contrat du 23 Juillet de la même année, *Barbe Guiffart*, veuve de *Robert le Roux-de-Tilly*, Conſeiller au Parlement de Rouen, fille de *Thomas Guiffart*, & de *Marie de Quintanadoine*. Il eut du premier lit :

1. Claude, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Henri, Seigneur de la Cour, Conſeiller d'Etat, Miniſtre Plénipotentiaire aux traités de Weſtphalie, Ambaſſadeur en Allemagne pour l'exécution des mêmes traités en 1650, qui eſt mort le 7 Septembre 1658, ſans poſtérité, & inhumé aux Céleſtins de Rouen ;
3. Isabelle, mariée à *Raoul Bretel*, Préſident au Parlement de Rouen le 14 Janvier 1603 ;
4. Marie, femme de *Nicolas Servien*, Seigneur de Montigny, Tréſorier de France à Rouen, & Receveur-Général des Parties Caſuelles à Paris, dont la Ducheſſe *de Saint-Aignan*, la Marquiſe *de Livry*, Madame *de la Frette*, & la Préſidente *de Bauquemare* ;
5. Marguerite, mariée à *Jean Hallé*, Seigneur de Thuit, Conſeiller au Parlement de Rouen, puis Maître des Requêtes en 1615 ;
6. Et Barbe, qui s'allia à *Jean Bigot*, Seigneur de Sommeſnil, mort Doyen de la Cour des Aides de Rouen le 12 Août 1645, dont 19 enfans.

IV. Claude Groulard, IIIe du nom, Seigneur de Torcy, Conſeiller au Parlement de Rouen le 23 Août 1631, mort le 6 Décembre de la même année, à 50 ans, avoit épouſé, le 17 Janvier 1603, *Catherine Bretel*, morte le

1er Juillet 1634, fille de *Louis*, Préſident au Parlement de Rouen, & de *Françoiſe le Roux*, dont :

V. Claude Groulard, IVe du nom, Conſeiller au Parlement de Rouen le 22 Août 1637, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie en 1638, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 1er Mars 1638. Il épouſa, 1° le 15 Février précédent, *Madeleine Maignard*, morte le 5 Août 1643, à 19 ans, fille de *Charles Maignard*, Préſident au Parlement de Rouen, & de *Françoiſe Puchot*; & 2° le 22 Avril 1645, *Claude Martel*, fille de *François*, & de *Marie de Clerc*. Il eut du premier lit :

1. Cécile-Françoise, mariée, le 5 Juin 1659, à *Gilles Hallé*, Seigneur d'Orgeville, dont poſtérité.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Charles, qui ſuit ;
3. Henri ;
4. François, rapporté après ſon frère aîné ;
5. Claude-François, qui a eu quatre filles : la première, femme de N... *Grout-de-Puymartin*; la ſeconde de N... *de Torcy*; la troiſième de N... *de Chery*; & la quatrième de Don *Trelas* ;
6. Et Claude-Thérèse, mariée 1° à N... *de Sévérac*; & 2° à *François Dyel-de-Perceville*.

VI. Charles Groulard, Marquis de Torcy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, épouſa, en 1684, *Anne-Marguerite de Maſquerel*, Dame de Bailleul, du Boisjeuffroy, de Neuville & autres Terres qu'elle lui porta en dot, fille de *Pierre de Maſquerel*, & de *Charlotte Martel*, de laquelle vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Louis-Charles, appelé *le Chevalier de Torcy*, marié à *Eliſabeth-Bonne d'Eſtrépagny*, dont trois enfans ſavoir :

   Louis-Charles-Joseph ;
   Alexandre-Louis ;
   Et Bonne-Elisabeth-Charlotte.

3. Et N... Groulard, femme de N... *de Saint Ouen-du-Meſnil*.

On trouve encore Catherine Groulard, femme d'*Adrien Soyer*, Seigneur de Vandrul ; & Marguerite Groulard, mariée à *Adrien le Seigneur*, Seigneur de Renneville.

VII. Guillaume Groulard, Marquis du Boisjeuffroy, Seigneur de la Châtellenie de Bailleul, Neuville, Coudray & autres lieux dans le Bailliage de Neufchâtel en Normandie, mort le 31 Juin 1738, à 54 ans, avoit épouſé, le 11 Mai 1716, *Marie de Sublet-de-Noyers*, dont :

1. Anne-Constance, Marquiſe de Noyers, Baronne de Nainville, mariée, en Février 1744, à *Barthélemy-Joſeph de Sublet-d'Heudicourt*, Comte de Lénoncourt, Colonel de Cavalerie, duquel eſt iſſu un fils ;
2. Et Marie-Angélique, Marquiſe du Boisjeuffroy, mariée, le 16 Mai 1754, à *Louis-Nicolas Dauvet*, Chevalier, Marquis de Dauvet-Maineville, & autres Terres dans le Vexin Normand, Seigneur Châtelain d'Auvillars, dans le pays d'Auch, Maréchal-de-Camp, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, depuis 1761, dont trois fils. Voyez DAUVET.

VI. François Groulard, Marquis de Torcy, troiſième fils de Claude, IVe du nom, & de *Claude Martel*, ſa ſeconde femme, épouſa, en 1673, *Eliſabeth Gaulmin*, veuve en Juin 1682, & fille de *Pierre*, Seigneur de la Guyonnière, Conſeiller au Parlement de Metz, & d'*Anne-Foullé-de-Prunevaux*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Elisabeth, femme de *Jean Abot-du-Bouchet*, Gouverneur de Mortagne ;
3. Et Marie, qui épouſa *Adrien de Crény*.

VII. François Groulard, IIe du nom, Marquis de Torcy, Mouſquetaire du Roi, épouſa N... *de Poitiers*, & en eut :

Françoise, femme de *Jacques-Alexandre du Moncel*.

Les armes : *d'azur, à 3 châteaux d'or, chacun de 3 tours, couvertes & girouettées du ſecond*.

GROUT DE BEAUFORT, Famille noble originaire d'Allemagne, qui deſcend du fameux Grotius, Juriſconſulte. Elle vint en France ſous le règne de Louis XIII, & y a formé deux branches. Le premier qui s'y établit fut

Jacques de Grout, Ecuyer, Sieur de Beaufort, Seigneur de Bretonville, connu ſous le nom de *Capitaine Beaufort*. Il éprouva les bontés de la Reine-Mère, Anne d'Autriche ; fut nommé, en 1625, Capitaine, puis Major au Régiment de Belfonds, Infanterie. Appelé à la Cour en 1635, il ſe démit de ſa place de Major, & fut choiſi, en 1649, de l'avis de la Reine Régente, pour enſeigner au Roi les Exercices de Guerre, Cavalerie, Infanterie, combats de Barrières, &c. Sa Majeſté ayant

projeté d'établir une Académie Royale pour inſtruire la jeune Nobleſſe aux exercices de Cavalerie, d'Infanterie & dans les Fortifications, il en fut nommé Capitaine-Gouverneur, & chargé par le Roi de donner des plans concernant cette inſtitution, qui n'eut lieu que ſous le règne de Louis XIV. C'eſt même en partie ſur ces erremens qu'a été inſtituée depuis l'Ecole-Royale-Militaire. Il fut retenu Gentilhomme ordinaire de la Chambre, en 1650, eut l'honneur d'être choiſi par le Corps de la Ville de Paris, pour faire les fonctions de Maréchal-de-Bataille à l'entrée de la Reine de Suède, en 1656; fut fait, en 1658, Chevalier de l'Ordre du Roi, en récompenſe de ſa bravoure & de ſes ſervices, tant dans les Camps & Armées, qu'auprès de Sa Majeſté, qui lui accorda une penſion de 2000 liv., & mourut en Décembre de la même année au Palais des Tuileries, où il avoit un logement depuis 22 ans. Il avoit épouſé, en 1640, *Marie Adam*, & en eut:

1. François, qui ſuit;
2. Et Louis-Hardouin, rapporté après ſon aîné.

François de Grout, Ecuyer, Sieur de Beaufort, Commiſſaire des Guerres, fut inquiété, en 1706, par les Commis aux recherches des uſurpateurs du titre de Nobleſſe, malgré que ſa Famille fut reconnue Noble, & qu'il leur offrit de produire les titres acquis par les vertus de ſes ancêtres. Pour ſe mettre à couvert de leurs vexations, il obtint, la même année, des Lettres-Patentes, où ſont détaillés les ſervices de ſon père, par leſquelles il lui fut permis de continuer à porter la qualité d'Ecuyer, & de jouir des privilèges attachés à la Nobleſſe; & fait défenſes aux traitans, ſous peine de 3000 liv. d'amende, d'inquiéter à l'avenir les Sieurs de Beaufort & leurs Deſcendans. Il mourut au Château des Tuileries, où il avoit un logement, & laiſſa de *Marie-Anne de Braut*, ſon épouſe:

1. François-Louis, qui ſuit;
2. Et Louise-Françoise, née en 1688, & morte ſans enfans.

François-Louis de Grout, Ecuyer, Sieur de Beaufort, a laiſſé une fille, nommée

Anne-Marie de Grout-de-Beaufort, née en 1702, qui s'eſt mariée à N... *Deſprès*, Maître des Requêtes de la Reine, vivante en 1779.

DEUXIÈME BRANCHE.

Louis-Hardouin de Grout-de-Beaufort, Ecuyer, Seigneur de Bretonville, Nesle, &c., ſecond fils de Jacques, & de *Marie Adam*, né en 1654, ſuccéda à ſon père dans l'office de Maître des exercices de guerre auprès du Roi, jouit de la même penſion de 2000 livres; fut Lieutenant en ſecond au Régiment Dauphin, Infanterie, en 1667, Enſeigne en 1670, Capitaine en 1672, Major en 1673; enſuite employé avec ſuccès dans le Génie; ſervit en qualité d'Ingénieur en Chef, ſous les ordres du Maréchal de Vauban, aux Fortifications de Gand, Oudenarde & au ſiège de Beſançon, où il fut bleſſé d'un coup de grenade à la main droite, dont il reſta eſtropié; ce qui l'obligea de ſe retirer alors du ſervice, avec la Croix de Saint-Louis, les bienfaits du Roi, & muni de Certificats honorables de ſes Généraux, le Maréchal d'Uxelles & le Maréchal de Vauban. On conſerve des Lettres de ces deux Généraux dans ſa Famille, ainſi que de MM. de St.-Aignan, Turenne, Louvois, Villeroy, d'Harcourt, qui prouvent l'eſtime & le cas que les Miniſtres & Généraux en faiſoient. Il mourut en 1694, & avoit épouſé, en 1680, *Marie-Madeleine Pinſon*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, de laquelle il laiſſa:

Louis-Hardouin-Jacques-François de Grout de Beaufort, Ecuyer, Seigneur de Bretonville, Nesle, la Harie, &c., qui ſervit d'abord pluſieurs années dans la première Compagnie des Mouſquetaires; fut enſuite Capitaine au Régiment de Briouze, Infanterie, en 1702; penſionné du Roi en 1709; eut ſon logement au Palais du Luxembourg, & s'eſt retiré du ſervice, avec la Croix de Saint-Louis, en 1721; il eut beaucoup de part dans les bonnes grâces de Louis XIV, & dans celles du Grand-Dauphin; fut toujours de leur Cour juſqu'à leur décès, & mourut, en Juillet 1755, en ſa terre de la Harie en Baſſe-Normandie, Diocèſe de Bayeux. Il avoit épouſé, 1° en 1701, *Marie-Anne de Leyden*, fille de Meſſire *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Challerie, Haute-Chapelle, &c.; 2° en 1710, *Gabrielle des Forges*, fille de Meſſire *Adrien*, Officier aux Gardes-Françoiſes; & 3° N... *le Métais*, d'une Famille noble de Normandie, dont il n'a point eu d'enfans. Du premier lit il a eu:

1. Louis, Religieux de l'Ancienne Obſervance de Cluny, qui eſt mort Prieur en titre de Notre-Dame de Mainſat ;
2. Marie-Madeleine, Religieuſe Bernardine en l'Abbaye de Villers-Canivet, près de Falaiſe, où elle eſt décédée.

Et du ſecond lit vint :

3. Et Anne-Ange-Gabriel, qui ſuit.

Anne-Ange-Gabriel de Grout-de-Beaufort, Ecuyer, Seigneur de la Harie, Nesle, &c., né le 6 Mai 1715, fut pourvu d'une charge de Préſident en la Cour des Monnoies de Paris, le 14 Mai 1740, qu'il a conſervée juſqu'en 1770; s'eſt retiré avec la qualité de Préſident Honoraire, & eſt mort en Décembre 1774. Il avoit épouſé, en 1742, *Anne-Françoiſe-Régnault*, fille de *Louis-Marie*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, laquelle s'eſt retirée à l'Abbaye Royale de Panthemont. Ses enfans ſont :

1. Anne-François, qui ſuit ;
2. Et Jean-Louis, Ecuyer, né en 1754, qui eſt entré Sous - Lieutenant au Régiment d'Enghien, en 1773, puis Lieutenant audit Régiment en 1779 ;

Anne-François de Grout-de-Beaufort, Ecuyer, né en 1751, entré dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, en 1769, où il a ſervi juſqu'à la réforme de ce Corps, en 1775, ſert aujourd'hui à la ſuite de la Cavalerie, & n'eſt pas encore marié.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 roſes d'argent*, 2 & 1. Elles ont été ainſi enregiſtrées chez le Juge d'Armes de France, le 1er Avril 1697.

GROUT. Un Ecrivain célèbre de la Province de Bretagne, M. Arthur de la Gibonnais, Maître des Comptes, prétend que les Sieurs Grout tirent leur origine des Grotius de Hollande, que ce Magiſtrat appelle en latin *Grotius*, en françois Grout, & en hollandois Groot, c'eſt-à-dire *le Grand*. L'*Hiſtoire de Bretagne*, du P. Dom Taillandier, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, eſt d'accord avec M. de la Gibonnais. Le *Dictionnaire* de Moréri nous apprend que cette Famille eſt établie, depuis plus de 400 ans, dans les Pays-Bas. Ils étoient originaires de France, portèrent le nom de *Cornets*, & ne le quittèrent que lorſque *Hugues Cornets* épouſa la fille de Dideric de Groot, Bourguemeſtre de Delft, vers l'an 1530. Ce mariage ſe fit à condition que *Hugues* prendroit le nom de Groot, ce qu'il fit.

Hugues de Groot fut lui-même 5 fois Bourguemeſtre de Delft, & mourut l'an 1567, laiſſant deux fils :

1. Corneille, né à Delft le 25 Juillet 1544, où ſa Famille étoit illuſtre depuis 4 ſiècles. Il fut fait Conſeiller & Echevin tout à la fois par cette Ville, & le Prince Guillaume le fit Maître des Requêtes, charge qu'il remplit très-bien juſqu'en 1575, qu'il fut appelé à celle de Profeſſeur dans l'Univerſité de Leyde, nouvellement érigée. Il ſe plut tellement en cet emploi, qu'il ne voulut point le quitter pour la charge de Conſeiller au Grand-Conſeil, qui lui fut offerte diverſes fois. Il mourut en 1601, & ne laiſſa point d'enfans ;
2. Et Jean, qui ſuit.

Jean de Groot, ou Grout, fut père de Hugues de Groot, né à Delft en Hollande, le 10 Avril 1582, qui vint en France en 1598, avec Barneveldt, Ambaſſadeur des Etats, plaida avant l'âge de 17 ans, & n'en avoit que 24 lorſqu'on le fit Avocat-Général. Il s'établit à Rotterdam, dont il fut Syndic en 1613 ; mais la conſidération particulière qu'il avoit pour Barneveldt, lui ayant ſuſcité des affaires fâcheuſes, il ſe retira dans les Pays-Bas catholiques, puis en France, où le Roi Louis XIII lui donna une penſion. Il crut enſuite pouvoir ſe rétablir en Hollande, ſur les promeſſes de Frédéric-Henri, Prince d'Orange ; ce fut en vain, car ſes ennemis détournèrent les effets qu'auroit pu produire, en ſa faveur, la bonne volonté de ce Prince. Christine, Reine de Suède, l'envoya Ambaſſadeur en France, où il réſida 11 ans, & le Roi lui donna ſouvent des marques de ſon eſtime. Revenant de Suède en Hollande, après avoir obtenu ſon congé, il fit naufrage ; il aborda les côtes de Caſſubie, pays de la Baſſe-Saxe, d'où il gagna, comme il put, Roſtock. Il y mourut deux jours après ſon arrivée, le 28 Août 1645, & ſon corps fut tranſporté à Delft, où l'on voit ſon tombeau. Il fut un des plus grands hommes de ſon tems, & a publié un grand nombre d'ouvrages preſqu'en tout genre. (Voyez ſon éloge dans Moréri, édit. de 1759, tom. V, au mot Grotius.) Il avoit épouſé *Marie Regerberg*, de laquelle il laiſſa trois fils & une fille. L'aîné d'entr'eux & le plus jeune, ſuivirent le parti des armes, & moururent ſans enfans. Son ſecond fils,

PIERRE DE GROOT, fut un des plus habiles Miniſtres du XVIIe ſiècle. L'Électeur-Palatin, rétabli par la paix de Munſter, le fit ſon réſident auprès des Etats-Généraux. Il fut fait Penſionnaire de la ville d'Amſterdam en 1660, & exerça cet emploi pendant 7 ans; nommé Ambaſſadeur vers les Couronnes du Nord en 1668, puis en France, où il s'acquit une très-grande réputation. Il y étoit encore lors de la déclaration de la guerre en 1672. Après avoir ſouffert pluſieurs inſultes, & couru riſque de ſa vie plus d'une fois, il ſe vit contraint d'abandonner ſa Patrie. Il fit ſortir adroitement de Rotterdam & de la Haye toute ſa famille, le 23 Juillet 1672, & ſe retira à Anvers. Il paſſa enſuite à Liège, & de là à Cologne. Etant retourné 3 ou 4 ans après en Hollande, il s'y juſtifia de tous les crimes d'Etat dont on l'accuſoit devant la Cour, où il fut ſolennellement abſous ſur la fin de 1676. Il mourut pendant les dernières négociations de la paix de Nimègue, dans une maiſon de campagne, où il s'étoit retiré, en ſa 70e année, de la violence de la goutte ſelon les uns, ou ſelon d'autres, par l'effet d'un poiſon lent que lui firent donner les partiſans du Prince d'Orange, qui ne pouvoient ſouffrir ſon rétabliſſement.

N... DE GROOT, ſon fils, étoit, en 1695, Droſſart de Berg-op-Zoom, charge conſidérable en Hollande.

Un des deſcendans de cette Famille paſſa de Hollande à Saint-Malo, où, ſuivant l'*Hiſtoire de Bretagne*, FRANÇOIS Ier, Roi de France, fit l'honneur à un DE GROUT de tenir ſon fils ſur les Fonts de Baptême.

Une branche de cette Famille eſt établie dans le Vexin-François, où elle poſſède la Terre de Saint-Paër, depuis la mort du Sieur Buchelay, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, & du Chevalier de Saint-Paër, Mouſquetaire du Roi, l'un & l'autre morts de leur bleſſure ſur le champ de bataille de Dettingen, en 1743.

On trouve dans la liſte des Conſeillers au Grand-Conſeil, JEAN-BAPTISTE GROUT, Seigneur de Fourneaux & de Saint-Paër, né le 23 Janvier 1673, fils de BERNARD GROUT, Seigneur de la Corderie, & de *Mathurine Geffrard*, qui fut Conſeiller au Parlement de Metz, le 17 Juillet 1695, puis Conſeiller au Grand-Conſeil le 19 Juin 1697, Honoraire le 16 Février 1720, mort le 26 Décembre 1765, à 92 ans. Il avoit épouſé *Louiſe-Catherine Robineau*, fille d'*Alphonſe-Jean-Baptiſte Robineau de Fortelles*, Contrôleur-Général des Fortifications, & de *Catherine le Maire*, veuve de *Claude Lallemand*, Avocat, & ſœur de *Marie le Maire*, femme de *Jean de Belavoine*, Payeur des rentes. De ce mariage eſt iſſu :

BERNARD-LOUIS-MATHURIN GROUT, Seigneur de Saint-Paër, marié à *Marguerite-Michelle Racine*, morte le 7 Mai 1768, fille de *Louis-Philippe Racine*, Seigneur d'Ormoy, Chevalier de Saint-Louis, & de *Benoîte Grimod*, dont des enfans : trois fils & deux filles.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de ſable, à 3 têtes de léopard d'or; aux 2 & 3 d'argent, à 3 fuſées de gueules, accolées en faſce.*

GROYE (LA), Terre & Seigneurie en Poitou, Election de Châtellerault, poſſédée, en 1450, par PIERRE D'ALOIGNY, troiſième fils de GUILLAUME D'ALOIGNY, Ier du nom, Seigneur de Rochefort, cinquième aïeul de HENRI-LOUIS D'ALOIGNY, Marquis de Rochefort & du Blanc, Capitaine des Gardes du Roi, créé Maréchal de France en 1675, dont le fils LOUIS-PIERRE-ARMAND D'ALOIGNY, Marquis de Rochefort, Baron de Craon, Brigadier des Armées du Roi, eſt mort le 21 Juillet 1701, le dernier de cette branche. Voyez ALOIGNY-DE-ROCHEFORT.

GRUEL DE BOISEMONT, Famille noble de Normandie, de laquelle étoit LOUISE-RENÉE DE GRUEL DE BOISEMONT, née le 13 Décembre 1677, dans la Paroiſſe de la Briquerre, au Diocèſe de Séez, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre de l'année 1686, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de NICOLAS GRUEL, Ecuyer, qui vivoit en 1536, & étoit ſon quatrième aïeul. ANNE-ELISABETH DE GRUEL, fille de JACQUES, Seigneur de Boiſemont, qui a épouſé, le 17 Juillet 1713, *Armand-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, étoit de cette Famille. Voy. CAUMONT.

Les armes : *d'azur, à trois grues d'argent, becquées & membrées d'or, 2 & 1.*

GRUEL, en Dauphiné, autre Famille, qui porte : *de gueules, à 3 grues d'argent.*

GRUUTÈRE, Ancienne Nobleſſe du Comté de Flandre. LÉONARD-FRANÇOIS DE GRUUTÈRE, Seigneur d'Ydeghem, obtint le titre de *Baron de Gruutère*, applicable ſur

telle Terre qu'il choiſiroit, par Lettres du 10 Mai 1696.

Les armes : *de ſable, à 3 jumelles d'or.*

GRUYÈRES: *de gueules, à une grue d'argent.*

GRUYN, Famille établie à Paris. PIERRE GRUYN, Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances de Lyon, mort le 16 Août 1680, avoit épouſé, *Anne Doublet*, dont il a eu :

1. N... GRUYN, Maître de la Chambre aux deniers, père de

   GENEVIÈVE, qui s'eſt mariée 1° à *Martin Fraguier*, Chevalier, Seigneur de Tigery, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident en ſa Chambre des Comptes, & Conſeiller honoraire du Parlement de Paris, dont poſtérité. Voy. FRAGUIER ; & 2° à *Antoine Baratier*, Marquis de Saint-Auban, Maréchal-de-Camp, dont elle n'a point eu d'enfans ; la moitié de la Terre de la Celle-Saint-Cyr lui étoit ſubſtituée, & l'autre moitié a été aux héritiers de ROLLAND GRUYN, mentionné ci-après.

2. Et PIERRE, qui ſuit.

PIERRE GRUYN, Conſeiller d'Etat & Garde du Tréſor-Royal, mort le 26 Février 1722, avoit épouſé *Catherine-Nicole Benoiſe*, morte le 12 Janvier 1753 à 74 ans. Elle étoit ſœur de *Charles-Auguſte*, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement. De ce mariage ſont iſſus :

1. ROLLAND, Seigneur de la Celle-Saint-Cyr, & Garde du Tréſor-Royal après ſon père ; il mourut ſans alliance en 1763 ;
2. GENEVIÈVE, née le 9 Juin 1703, mariée, le 1er Février 1724, à *Louis-Joſeph de la Vieuville*, Marquis de Saint-Chamond. Elle eſt morte le 8 Juin 1748, mère du Marquis *de Saint-Chamond*, & de *Charlotte-Louiſe de la Vieuville de Saint-Chamond*, qui s'eſt mariée, le 12 Décembre 1747, à *Marc-Antoine*, Marquis *de Cuſtine ;*
3. Et CATHERINE-NICOLE, qui a épouſé, le 17 Avril 1724, *Louis-Dominique*, Comte *de Cambis*, Lieutenant-Général & Ambaſſadeur en Angleterre, mort le 8 Février 1740.

D'une autre branche étoit ROLLAND GRUYN, Seigneur du Bouchet, de Vallegrand, Secrétaire du Roi, lequel eut d'*Anne Clouſier*, ſon épouſe :

PIERRE GRUYN, Conſeiller au Châtelet de Paris, le 12 Avril 1661, reçu Conſeiller au

Grand-Conſeil le 2 Juin 1668, mort Doyen le 23 Février 1728, âgé de 89 ans. Il avoit épouſé *Louiſe de Bragelongne*, morte le 30 Janvier 1730, à 81 ans, fille de *Thomas de Bragelongne*, IIIe du nom, premier Préſident du Parlement de Metz, & de *Marie Hector de Marle*. De ce mariage il a eu :

1. LOUIS, Conſeiller au Châtelet le 17 Juillet 1706, puis reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 4 Mars 1713 ; mort ſans alliance en 1716 ;
2. Et PIERRE, Seigneur de la Celle, Conſeiller au Châtelet, le 8 Avril 1713, puis Conſeiller au Grand-Conſeil, qui fut reçu le 22 Avril 1716 ; mort ſans alliance en Octobre 1719.

Les armes : *d'or, à 3 hures de ſanglier de ſable.*

GUALABERT, Famille noble de Périgord. Suivant un Vidimé fait à Bordeaux le 16 Mars 1667, par Claude Pellot, Seigneur de Port-David, &c., Intendant de Guyenne, Commiſſaire député par le Roi pour la recherche des uſurpateurs de la qualité de Noble, Ecuyer ou Chevalier, BERNARD, FRANÇOIS & autre FRANÇOIS DE GUALABERT, eurent acte de la repréſentation de leurs titres, & furent inſcrits dans le Catalogue des Nobles de la Sénéchauſſée de Périgueux.

I. GILLES DE GUALABERT, Ecuyer, aſſiſta à la tenue des Etats, ſelon un certificat donné par le Lieutenant-Général de Périgueux, le 25 Septembre 1557, & teſta le 28 Février 1575, en faveur de JACQUES, ſon fils, pardevant *de Bordes*, Notaire Royal. Il avoit épouſé 1° *Hélie de Félines ;* & 2° par contrat du 5 Février 1547, paſſé devant *Audin*, Notaire Royal, *Anne de Calvimont*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, Ecuyer, marié, par contrat du 29 Janvier 1572, avec *Jeanne de Félines.*

Et du ſecond lit vint :

2. JACQUES, qui ſuit.

II. JACQUES DE GUALABERT, Ecuyer, Sieur de Chourgnac, teſta le 30 Novembre 1606, & avoit épouſé, par contrat du 18 Mai 1583, paſſé devant *de Guaubert*, Notaire, *Armande Siorac*, dont :

III. JEAN DE GUALABERT, Ecuyer, Sieur de Chourgnac, Seigneur de la Durantie, réſidant au repaire noble de la Durantie, Paroiſſe de Rouffignac, élection de Miremont en Pé-

rigord. Il ſervit au ban & arrière-ban du Périgord, ſuivant l'extrait du Procès-Verbal fait pour la convocation du 18 Juin 1639, & une quittance de 15 livres, qui lui fut donnée la même année. Il épouſa, par contrat du 5 Novembre 1618, *Gabrielle Foucauld*, & teſta le 22 Septembre 1636, en faveur de

IV. François de Gualabert, Ecuyer, Seigneur de Caillavet, qui ſervit auſſi au ban & arrière-ban du Périgord, en 1639, ainſi qu'il appert par une quittance de 39 livres. Il épouſa, par contrat du 26 Avril 1635, *Iſabeau Sper*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Vallade, dont vinrent:

1. Bernard, Ecuyer, marié, par contrat du 10 Juillet 1654, ſigné *Jouffre*, Notaire Royal, avec *Hélène de Garreau*; il fut inſinué le 25 Juin 1655;
2. Et Marc, qui ſuit.

V. Marc de Gualabert, Ecuyer, Seigneur de la Durantie, reçut comme ſon père une quittance du ban & arrière-ban, convoqué en 1674, & épouſa, par contrat du 9 Février 1679, *Marie de Bézenac*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de la Clergerie*. Il en eut:

VI. Pierre de Gualabert, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon, qui épouſa, par contrat du 13 Avril 1710, *Pétronille Rol*. De ce mariage eſt iſſu:

VII. Jean de Gualabert, Ecuyer, Seigneur de Sept-Fonds, qui s'eſt marié, par contrat du 16 Janvier 1750, avec *Anne de Bridat*, fille de *Louis*, Seigneur de la Barrière, & de la Pradelie, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, & de Dame *Roſe de Simon de Châtillon*. Leurs enfans ſont:

1. Louis, né le 10 Novembre 1752;
2. Jean de Gualabert, né le 1er Juin 1754;

Et trois filles.

Les armes: *de gueules, au lion d'argent.*

GUALTERIO, Famille noble qui a donné pluſieurs Cardinaux, entr'autres:

Philippe-Antoine, fils de Gualterius Gualterio, d'Orvieto, & d'*Anne-Marie Cioli de Tudette*, né le 24 Mars 1660, à Saint-Quirice de Fermo, ville de l'Etat Eccléſiaſtique, dans la Marche d'Ancône. Il eſt mort à Rome le 21 Avril 1728, au commencement de ſa 69e année, & dans la 22e de ſon Cardinalat. Il fit ſes exécuteurs teſtamentaires les Cardinaux Barberini & de Polignac. Dans la première année de la Régence, il fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, & depuis eut une place de Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, dans la promotion que Louis XV, régnant, fit après ſa majorité. Ce Cardinal inſtitua ſon héritier univerſel le Comte Gualterio, ſon frère, qui eut pour enfans, entr'autres:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Louis, né le 12 Octobre 1706, Camérier d'honneur du Pape Benoît XIII, lequel fut nommé, au mois de Septembre 1726, pour porter la Barette en France au Cardinal de Fleury. Il fut chargé, en même tems, d'un Bref du Pape pour le Grand-Duc de Toſcane. De retour à Rome, après avoir rempli ſes deux commiſſions, il fut déclaré Prélat Domeſtique du Pape le 21 Janvier 1730; Vice-Légat de Ferrare le 2 Octobre même année; Viſiteur du Duché Apoſtolique de Bénévent; Commiſſaire Apoſtolique à Norcia dans la terre de Sabine; Inquiſiteur du Saint-Office à Malte; Nonce auprès du Roi des Deux-Siciles en Novembre 1743; Archevêque titulaire de Myrle en 1744; & Nonce en France en 1753;
3. Et Marie-Elisabeth, dite *de la Croix*, Religieuſe dans le Monaſtère des Dominicaines de Sainte-Marie-de-l'Humilité à Rome, où elle prit le voile le 20 Août 1724, & fit profeſſion entre les mains du Cardinal, ſon oncle, le 22 Septembre 1725.

Jacques, dit *le Marquis* Gualterio, épouſa, au commencement de 1727, *Marie-Victoire Albergati*, d'une ancienne Famille de la ville de Bologne, dont:

Marie-Julie-Catherine-Anne-Melchior Gualterio, baptiſée à Rome dans l'Egliſe de Saint-Laurent *in Lucinâ*, le 25 Février 1729. (Moréri, tome V, p. 416, édit. de 1759.)

GUALY, en Rouergue: Famille maintenue dans ſon ancienne nobleſſe par Ordonnance de M. Pellot, Intendant de Guyenne. C'eſt d'après les titres qu'elle a produits, ſoit en original, ſoit par expéditions en bonne & due forme que nous allons en parler.

Bérenger Gali eſt qualifié *Chevalier*, dans une reconnoiſſance du 11 des Calendes de Décembre 1262. C'eſt le premier connu de ce nom; mais la filiation ſuivie commence à

I. Meſſire Bérenger Gali, Chevalier, ainſi

qualifié dans une donation que noble *Riquafigalda*, ſa femme, fit de la moitié de ſes biens, le 28 Janvier 1419, à Bérenger, ſon fils, qui ſuit, en faveur de ſon mariage.

II. Noble Bérenger Gualy, Damoiſeau, eſt qualifié pareillement *Chevalier*, dans ſon contrat de mariage du 28 Janvier 1419, avec noble *Florence*, fille de noble *Aimeric Garceval*, Chevalier, dont il eut:

III. Noble Bertrand Gualy, Damoiſeau, qui teſta le 8 Septembre 1472. Il avoit épouſé, par accord du 9 Février 1430, noble *Sibylle Hérail*, fille de noble homme Meſſire *Dieudonné Hérail*, Chevalier. Elle teſta en 1483, & eut de ſon mariage:

IV. Bérenger Gualy, Ecuyer, Seigneur des Roucous, qui vivoit encore le 27 Janvier 1508, date du contrat de mariage de Durand, ſon fils, qui ſuit. Le nom de ſa femme eſt ignoré.

V. Noble Durand Gualy, Ecuyer, eſt ainſi qualifié dans ſon contrat de mariage du 27 Janvier 1508, avec noble *Louiſe Chaffari;* il eſt ſigné par Bérenger, ſon père, & par Cécile Gualy, nièce de Bérenger. On voit par différens actes que ce Durand Gualy ajouta ſouvent à ſon nom celui de *Chaffari*, & ce fut en vertu du teſtament de noble *Pierre Chaffari*, Damoiſeau, ſon beau-père, du 21 Juillet 1505, par lequel il inſtitue ſon héritière noble *Louiſe Chaffari*, ſa fille, à la charge que celui qu'elle épouſeroit en porteroit le nom & les armes. Elle teſta le 16 Juin 1522, fit un legs à Isabelle Gualy, nièce de ſon mari, & différens autres, à ſes trois enfans, ſavoir:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Antoine, alors mineur;
3. Et Catherine.

VI. Jacques Gualy-Chaffari, inſtitué héritier univerſel par ſa mère, épouſa, par contrat du 21 Mars 1544, *Delphine Bourſe*, & mourut peu de tems avant le 9 Août 1563, jour où fut fait l'inventaire de ſes biens. Il eut de ſon mariage:

VII. Pierre de Gualy-Chaffari, qui commandoit une Compagnie de 100 hommes pour le ſervice du Roi le 26 Septembre 1569. Il épouſa, par contrat de l'an 1571, *Jeanne Durand*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Anne.

VIII. Noble Pierre de Gualy-Chaffari, Ecuyer, Seigneur des Gineſtes, obtint, le 5 Mai 1668, un jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, qui ordonna que ledit Seigneur des Gineſtes ſeroit inſcrit dans le catalogue des Nobles de cette province, ainſi que ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Août 1606, & du vivant de ſes père & mère, *Suſanne de Tauriac*, fille de noble *Antoine*, & de *Bernardine d'Aiſſe*, dont il eut:

1. Etienne, qui ſuit;
2. Pierre, lequel épouſa, par contrat du 3 Septembre 1655, *Louiſe Dupuy*, fille de noble *Paul*, & de *Paule de Granger*. Il paſſa en Angleterre avec ſa femme & ſes enfans; on ne lui en connoît par titres que trois, ſavoir:
   1. Paul, né le 3 Mai 1663, mort en Angleterre ſans avoir été marié. Il y ſervit dans l'Infanterie, & parvint au grade de Major-Général;
   2. François, qui fut baptiſé le 10 Janvier 1666, ſervit auſſi en Angleterre en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il s'y maria, & laiſſa des enfans, qui forment aujourd'hui une branche établie à Dublin en Irlande;
   3. Et Marguerite, dont on ignore la deſtinée.
3. Susanne, qui s'eſt mariée, par contrat du 8 Février 16..., avec noble *Etienne de Croſat*, Seigneur de Creiſſels, de Peyre, Gouverneur pour le Roi des Ville, Château & Vicomté de Creiſſels & de Peyrelade, en Guyenne;
4. Françoise;
5. Et Jeanne, mariée, le 10 Janvier 1666, à *Pierre de Mazerand*, Sieur de Tauriac, Co-Seigneur d'Auriac.

IX. Noble Etienne de Gualy-Chaffari, Ecuyer, Seigneur des Gineſtes, de la Gruelle & de Maſſevaques, épouſa, par contrat du 23 Juillet 1651, *Jeanne de Roſel-de-l'Hom-d'Auriac*, fille de noble *Antoine de Roſel-d'Auriac*, & d'*Antoinette de Barjac*, dont:

1. Pierre de Gualy-Chaffari, Ecuyer, auſſi qualifié *Chevalier*, Seigneur du Gua, de Cabrillac & de Maſſevaques, né le 19 Juin 1652, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, qui dit, dans cet acte, qu'il étoit alors à Paris à l'Académie pour y faire ſes exercices, & que M. *de Roſel-du-Gua*, ſon oncle, frère de ſa mère, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi & Commandant à Nîmes, lui avoit donné la

Cornette de Meſtre-de-Camp de ſon Régiment de Cavalerie. Il étoit Capitaine de Cavalerie dans celui de Vienne, lorſqu'il épouſa, le 1er Octobre 1699, *Eliſabeth de Conducher*. Il fut nommé Lieutenant-Colonel du même Régiment le 14 Novembre 1703, & fut tué, la même année, à la bataille de Spire. Il eut de ſon mariage un fils, nommé

PIERRE-ANTOINE, né le 23 Décembre 1701, & mort le 4 Août 1707.

2. PIERRE-LÉVI, qui ſuit ;
3. & 4. LOUISE & FRANÇOISE, mortes ſans alliance.

X. PIERRE-LÉVI DE GUALY, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Maſſevaques, de Gaillère, de l'Hom, de Cabrillac, de Saumane, du Gua, des Gineſtes, de Buſſas, Saint-Martin-de-Corconac, baptiſé le 6 Mars 1664, fut nommé Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie de nouvelle levée dans le Régiment de Vienne, par commiſſion du 20 Août 1688, en conſidération de ſes ſervices. Il épouſa, par contrat du 8 Juillet 1706, *Julie de Croſat de la Croix*, ſa parente, Dame de Creiſſels, de Peyre & de Montagnac, fille de noble *Marc-Antoine de Croſat de la Croix*, & de Dame *Charlotte de la Tour-de-Reyniès*, dont :

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit ;
2. ETIENNE, né le 8 Janvier 1711, qui a d'abord ſervi en France en qualité d'Aide-Major du Régiment de la Ferté-Imbault, & s'eſt retiré depuis à Dublin en Irlande, où il s'eſt marié. Il a été Capitaine d'Infanterie dans les troupes d'Angleterre ;
3. PIERRE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
4. LOUIS DE GUALY-DE-GAILLÈRE, Ecuyer, né le 22 Mai 1715, qui a ſervi & eſt encore vivant ;
5. ELISABETH, née le 29 Décembre 1712, mariée, par contrat du 26 Septembre 1729, avec Meſſire *Louis d'Albignac*, Seigneur de Nivoliers, de Fregmat & de Montal. Elle eſt morte le 28 Juin 1746, laiſſant *Julie d'Albignac*, actuellement Religieuſe aux Maltoiſes du Couvent de Toulouſe, où elle a été reçue en conſéquence des preuves de ſa nobleſſe, faites pardevant MM. les Commiſſaires de Malte, ainſi qu'il ſe pratique pour les Chevaliers de cet Ordre ;
6. MARGUERITE-SUSANNE, née le 11 Juin 1714, mariée, par contrat du 10 Mai 1734, à noble *François de Corcoral*, Seigneur du Magranet ;
7. MARIE-ANNE, née le 6 Septembre 1716, Religieuſe au Couvent du Verbe-Incarné à Anduze dans les Cévennes ;
8. LOUISE-JULIE, née le 1er Mai 1718, mariée, par contrat du 6 Février 1738, avec noble *Pierre de Cabrol*, Seigneur de Montarnaud ;
9. Et JEANNE, née le 19 Janvier 1720, qui vit ſans alliance.

XI. MARC-ANTOINE DE GUALY, qualifié *Chevalier*, Seigneur d'Auriac, de l'Hom, de Saumane, de Saint-Martin-de-Corconac, de Buſſas, de Maſſevaques, de Cabrillac, de Peyre, de Creiſſels & de Montagnac, épouſa, par articles ſous ſeings privés du 9 Mai 1733, reconnus en juſtice le 14 Août ſuivant, *Marie de Bonafous*, fille de *François*, Seigneur & Baron de Saint-Rome, Avocat au Parlement, & de Dame *Marie d'Alaret*. De ce mariage ſont iſſus :

1. LÉVI-MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 20 Mai 1734, mort en bas âge ;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. Et ROSE, née le 24 Octobre 1736, morte en bas âge.

XII. FRANÇOIS DE GUALY, qualifié *Chevalier*, Baron de Saint-Rome, Seigneur de Creiſſels, de Maſſevaques, de Peyre, de Saumane, de Saint-Martin-de-Corconac, du Gua, de l'Hom, né le 14 Juin 1735, nommé Lieutenant des Maréchaux de France au département de Rouergue, Sénéchauſſée de Villefranche, &, en cette qualité, Juge du point d'honneur de la Nobleſſe, par proviſions du 9 Décembre 1761, en conſéquence de la nomination qui en avoit été faite au Roi par le Tribunal, a épouſé, par contrat du 23 Décembre 1753, *Antoinette-Gabrielle Durand de Vibrac*, fille de Meſſire *Louis-Gaſpard*, Baron de Vibrac, Seigneur de Saint-Nazaire, des Gardies, de Saint-Jean, de Crieulon, de Saint-Félix, de Pallières, de Saint-Martin, de Sauſſenac, & de Dame *Marie-Françoiſe du Portal*, dont :

1. MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 13 Novembre 1756 ;
2. PIERRE-JEAN, né le 31 Mai 1759 ;
3. LOUIS-JEAN, né le 11 Septembre 1760 ;
4. JACQUES-LOUIS, né le 21 Février 1762 ;
5. Et JULIE-LOUISE, née le 26 Août 1755.

XI. PIERRE DE GUALY DU GUA, troiſième fils de PIERRE-LÉVI, & de *Julie de Croſat de la Croix*, né le 1er Janvier 1712, nommé ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment de Vivarais ; Capitaine d'une Compagnie dans

le même Régiment; nommé Chevalier de Saint-Louis le 7 Mai 1747; fait Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Briſſac le 11 Mars 1755; Commandant du ſecond bataillon de ce Régiment le 20 Septembre 1758, & enfin Major du Régiment d'Infanterie de Puyſégur; reçut, ſur le rapport de ſon Colonel, le Chevalier de Lemps, & ſur le compte qu'il rendit de ſes ſervices au Duc de Choiſeul, une Lettre de ce Miniſtre, le 7 Mai 1761, par laquelle il lui marquoit que Sa Majeſté avoit bien voulu augmenter de 400 livres la penſion de 600 livres qu'elle lui avoit ci-devant accordée pour ſa retraite, afin de lui en faire une de 1000 livres, & que ledit Sieur DE GUALY DU GUA devoit regarder ce traitement comme une marque de la ſatisfaction que le Roi avoit de ſes anciens ſervices. Il étoit marié, depuis le 22 Novembre 1749, avec *Marthe de Bonafous,* dont il a eu :

1. LOUIS-PIERRE-PAULIN, né le 30 Avril 1756;
2. CHRISTINE-SUSANNE-ANTOINETTE, née le 5 Juin 1752, reçue à Saint-Cyr ſur les preuves de ſa nobleſſe, faites le 18 Septembre 1762;
3. Et FRANÇOISE-MARTHE, née le 5 Mars 1763.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 roſes d'argent, & accompagnée de 10 loſanges de ſable, rangées en bande, 5 en chef, 2 & 3; & 5 en pointe, 3 & 2.* (Il eſt parlé de cette Nobleſſe dans l'*Armorial génér. de France*, reg. V, part. I). (Mémoire envoyé.)

GUAY. De cette Famille eſt N..., Comte DU GUAY, Chef d'Eſcadre, Commandant la Marine à Breſt, & Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, depuis le mois d'Août 1754.

Les armes : *d'azur, au cheval gai d'argent.*

GUÉ (DU). JEAN DU GUÉ, Tréſorier-Général de la Gendarmerie de France, épouſa *Antoinette de Turgis,* dont :

1. GASPARD, qui ſuit;
2. JEAN, Maître des Comptes à Paris;
3. Et JEANNE DU GUÉ, mariée à *Etienne de Charrier,* Seigneur de la Barge.

GASPARD DU GUÉ, Baron de Bagnols, épouſa, en 1609, *Marie de Charrier de la Roche,* née le 12 Septembre 1592, fille de *Guillaume*, & de *Gabrielle Dufour*. Elle mourut en 1628. Leur poſtérité ſubſiſte à Paris. Voy. CHARRIER.

GUÉ-DE-L'ISLE. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de *Coëtlogon*, qui a donné, dans *Alain-Emmanuel de Coëtlogon,* un Vice-Amiral du Levant, & Maréchal de France. Voy. COETLOGON.

GUÉ-DE-L'ISLE (DU), branche ſortie des Vicomtes de *Rohan*, & qui a commencé à *Eon de Rohan*, ſixième fils d'*Alain VI*, Vicomte *de Rohan*, & de *Thomaſſe de la Roche-Bernard*, ſa ſeconde femme. Il épouſa *Aliette*, Dame *du Gué-de-l'Isle*. *Jean de Rohan,* Seigneur du Gué-de-l'Isle, Echanſon de la Reine ANNE, mourut ſans enfans. *Jean de Rohan,* ſon frère puîné, continua la branche. Il devint Seigneur de Poulduc par ſon mariage avec *Françoiſe Laurens*, veuve d'*Yves Loret*, Seigneur de Poulduc. Voyez ROHAN.

GUÉAU DE REVERSEAUX. JACQUES-ETIENNE GUÉAU, Seigneur de Reverſeaux, célèbre Avocat au Parlement, Secrétaire du Roi en 1737, épouſa *Marie-Angélique le Noir*, de laquelle eſt iſſu :

JACQUES-PHILIPPE-ISAAC GUÉAU, Seigneur de Reverſeaux, né le 26 Juin 1739, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Juillet 1761, Maître des Requêtes en 1765, & Préſident au Grand-Conſeil le 4 Janvier 1768. Il a épouſé N... *Sorbier*, fille de N... *Sorbier*, & de N... *Mirey*, dont il a un garçon & quatre filles; les deux dernières ſont nées, l'une le 3 Mai 1769, & l'autre le 2. Janvier 1771.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix de Jéruſalem d'or; au chef couſu de gueules, chargé d'un gland de chêne, feuillé d'or, la tige en haut; aux 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croiſſans d'argent.*

* GUÉBRIANT, Terre ſituée en Bretagne, dont *Charles Budes*, Seigneur du Hirel, du Pleſſis-Budes, Baron de Sacé, &c., ſecond fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, du Gareth & du Coëdic, Procureur-Général au Parlement de Bretagne, & de *Béatrix de Romillé*, Baronne de Sacé, obtint la poſſeſſion en juſtice, pour les droits qu'il avoit contre les héritiers de cette Seigneurie. Voyez BUDES.

GUÉDON, en Normandie : Famille noble dont étoit LAURENT GUÉDON, Seigneur de Franqueville, Conſeiller en Cour-Laye, ſucceſſivement Lieutenant-Général des Baillis

de Caux & de Rouen en 1442. Il fut envoyé avec *Jeanne* ou *Anne Ségouin*, ſon épouſe, en poſſeſſion du Fief, Terre & Seigneurie du Manoir, décrétée pour les dettes de Guillaume de Lettre, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. Voyez LETTRE. Ils moururent le 17 Juillet 1464, ſuivant leur épitaphe qui ſe voit aux Cordeliers de Rouen. On leur connoît trois enfans, ſavoir :

1. JEAN, Seigneur de Franqueville & de Saint-Martin-du-Manoir, Vicomte d'Evreux en 1453 & 1465, qui fut reçu, cette année, Clerc extraordinaire en la Chambre des Comptes, & confirmé par Ordonnance du 24 Octobre 1483. Il avoit été Avocat-Général en la Cour de l'Echiquier de Normandie, & l'un des Généraux ſur le fait de la Juſtice des Aides en 1474. Il mourut le 23 Décembre 1492, ſans enfans de *Marguerite de Peurel*, ſa femme, qui étoit veuve, le 13 Décembre 1482, de *Guillaume de Tabencourt*, Ecuyer, & fille de noble homme *Robert de Peurel*, & de *Raoule de Paux ;*
2. MARGUERITE, femme de *Pierre Giel*, avec lequel elle fit des fondations à Saint-Pierre-l'Honoré de Rouen ;
3. Et GUILLEMETTE, à laquelle JEAN, ſon frère, abandonna la Terre & Seigneurie de Saint-Martin-du-Manoir, en faveur de ſon mariage avec *Thomas de la Reue*, Ecuyer, Seigneur de Liſores & de Norolles, Conſeiller en Cour-Laye, Lieutenant-Général du Bailli d'Evreux, & dont elle ſe diſoit veuve en 1513, ayant la Garde-noble de ſes enfans. Voyez REUE (DE LA).

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 étoiles d'argent.*

GUEFFAUT D'ARGENSON, Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, à la faſce de ſable.*

GUEFFIER. De cette Famille eſt LOUIS GUEFFIER, Seigneur de Beauvais, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Tréſorier-Général du Marc d'or, & Receveur-Général des Finances du Poitou, marié à *Charlotte-Antoinette de Vigarany*, dont il a eu :

1. CHRISTOPHE-ETIENNE, Héraut-Roi d'Armes des Ordres du Roi, par proviſions du 1er Juin 1732. Son père lui ayant cédé ſa charge de Tréſorier du Marc d'or, il a vendu celle de Héraut-Roi-d'Armes à Antoine Chindret, né en 1705, lequel en prêta ſerment le 20 Août 1734, & eſt mort, ſans alliance, à Paris, le 16 Août 1760 ;
2. Et LOUIS, Ecuyer du Roi. (Voy. le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 348.)

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef d'une colombe du même, & en pointe d'un lion d'or.*

GUÉHÉNEUC ou GUÉHENNEUC, ancienne Nobleſſe de Bretagne. ROBERT GUÉHÉNEUC, Ecuyer, avant lequel on en connoît pluſieurs, vivoit en 1416, & fut père de

ROLLAND GUÉHÉNEUC, Ecuyer, qui vivoit en 1431, & duquel ſont deſcendues les diverſes branches de ce nom, maintenues les 25 Octobre & 10 Novembre 1668, par Arrêts de la Chambre de Réformation établie à Rennes. Leurs alliances directes ſont avec les Maiſons de *le Sénéchal, la Haye, Talhouët, Brehant*, &c.

TRISTAN GUÉHÉNEUC, Ecuyer, étoit, en 1428, à la Cour du Duc de Bretagne.

ROBERT GUÉHÉNEUC, qui s'eſt marié avec *Amaurie le Bel*, étoit Gouverneur de Combourg vers 1600.

Les Seigneurs actuels *de Boishue*, frères, mariés à des Demoiſelles *de Bruc*, ſœurs, ſont de cette Famille, ainſi que HYACINTHE GUÉHÉNEUC, leur couſine, Dame de Cotuhan & de Larbrouſſière, veuve & héritière du Seigneur *de Glecoët*, ſon oncle paternel, qu'elle avoit épouſé par diſpenſe, & remariée, en 1775, à *Charles-François-Marie du Bot*, Ecuyer, fils puîné d'*Alexis-François-Amador*, Chevalier, Seigneur, Haut-Juſticier de la Grée-de-Callac, la Rouaudais, &c. Voyez BOT (DU).

Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'argent, accompagné en chef de 2 fleurs-de-lis du même.*

GUÉHÉNEUC, autre ancienne Famille noble de la même Province, dont on n'a point de jonction certaine avec la précédente.

De celle-ci étoient JEAN GUÉHÉNEUC, Ecuyer, qui s'eſt marié avec *Jeanne de Montauban*, vers 1460 ;

Et autre JEAN GUÉHÉNEUC, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, qui s'eſt marié, en 1593, à *Jeanne de Callac*.

L'arrêt de maintenue, rendu en faveur de cette Famille lors de la dernière réformation, eſt du 27 Mars 1669.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent, à 5 étoiles d'or ; au franc-canton d'azur.*

*GUEIDAN, Terre & Seigneurie ſituée dans la Haute-Provence, entre Entrevaux, Guillaume & Colmars. Suivant le *Dictionnaire des Gaules*, le Greffe du Parlement d'Aix, les Archives de la Chambre des Comptes de Provence, celles de Forcalquier, l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, Lettres-Patentes de nos Rois, titres de Famille, & Mémoire manuſcrit qui nous a été adreſſé, cette Terre a donné ſon nom à l'ancienne & illuſtre Maiſon de GUEIDAN, qui tire ſon origine des Comtes de Forcalquier. A la pag. 112 des *Tablettes Généalogiques*, part. VIII, on trouve une Généalogie de cette Maiſon, dont l'arrangement des degrés bleſſe les yeux. On lui donne XVI degrés en 300 ans, depuis 1024 à 1327, de BERTRAND à LAMBERT. Il y en a ſept de trop, à trois par ſiècle. Comme c'eſt à M. le Préſident DE GUEIDAN à faire élaguer ſon arbre généalogique, nous nous bornons à ſuivre le *Mémoire*, qui nous a été remis, ſans ſpécifier aucun degré.

BERTRAND, Ier du nom, Comte DE FORCALQUIER, vers l'an 1024, eut de ſon mariage avec *Alix*, Comteſſe *de Die*:

BERTRAND, IIe du nom, qui lui ſuccéda;
GEOFFROY, Comte de Die, mort ſans enfans;
ETIENNETTE, femme de *Guillaume le Gros*, Vicomte de Marſeille;
Et GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME eut pour ſon apanage les Terres de Saint-Etienne, de Pierrerue & de GUEIDAN, dont il prit le nom, & qu'il tranſmit à ſa poſtérité. Il épouſa *Ermengarde*, dont il eut:

GUY, Ier du nom, Sire DE GUEIDAN, qui, par *Ancilie de Luſignan*, ſon épouſe, fut père de

GUY, IIe du nom, Sire de GUEIDAN, qualifié dans pluſieurs titres *Seigneur de très-grand courage*. Il ſe rendit célèbre par les belles actions qu'il fit à la première Croiſade en 1096, aux ſièges de Nicée & de Jéruſalem, & à la fameuſe bataille d'Aſcalon. A ſon retour en France, il épouſa *Clotilde*, fille unique & héritière du Comte *de Réthel*, qui, par ſon teſtament, voulut que la Maiſon de GUEIDAN prit ſes armes, qu'elle porte encore aujourd'hui dans ſon écuſſon, qui eſt *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix vidée, cléchée & pommetée d'or*, qui eſt DE FORCALQUIER; *aux 2 & 3 d'azur, à un château ouvert d'argent, maçonné de ſable, le feneſtrage de gueules*, qui eſt DE DIE; *& ſur le tout d'azur, à 3 loſanges d'argent*, qui eſt DE RÉTHEL. Le Mémoire qui nous a été fourni lui donne pour fils:

BERTRAND, Sire de GUEIDAN, Ier du nom, ſurnommé *le Belliqueux*, lequel paſſa la plus grande partie de ſa vie dans la Paleſtine & à Jéruſalem avec Godefroy de Bouillon, qui en avoit été élu Roi. Il contribua beaucoup par ſa vigilance & ſa valeur à la conſervation des places conquiſes, & eut de ſon mariage avec *Jacqueline de Châtillon*:

BERTRAND DE GUEIDAN, IIe du nom, qui ſe croiſa & fit pluſieurs voyages dans la Terre-Sainte lors de la ſeconde Croiſade, où il donna dans toutes les occaſions des preuves de ſa bravoure, ſurtout au ſiège de Damas qui ne réuſſit point, & où il fut bleſſé dangereuſement. Il avoit épouſé *Arſinde*, fille de *Bohémond*, IIIe du nom, Prince d'*Antioche*, dont vint:

ROBERT DE GUEIDAN, Ier du nom, l'un des Chefs des Chrétiens qui entreprirent le voyage d'Outre-mer à l'occaſion des Croiſades, où ſa valeur & ſa prudence le diſtinguèrent. Il s'allia avec *Eléonore de Montferrat*, de laquelle il eût:

1. ODON, que Raymond du Puy reçut Chevalier Hoſpitalier de Saint-Jean de Jéruſalem. Il fut tué d'une flèche empoiſonnée devant Panéas, ville de Phénicie au pied du Mont-Liban;
2. Et GAUCHER, qui ſuit;

GAUCHER, Sire DE GUEIDAN, mourut d'une bleſſure reçue devant Acre, lorſque cette ville fut emportée d'aſſaut par PHILIPPE-AUGUSTE, Roi de France, à la troiſième Croiſade en 1191. Il avoit épouſé *Garſende de Sabran*, dont:

GUILLAUME DE GUEIDAN, IIe du nom, qui, au retour de la Terre-Sainte, où il avoit beaucoup contribué à la priſe de Conſtantinople, & après avoir échappé à la peſte qui avoit fait périr une grande partie des Croiſés, fonda, en 1208, pour remplir le vœu qu'il avoit fait, un Couvent de Religieuſes, dites *de l'Obſervance*, à 2 lieues de Forcalquier, où il eſt enterré ſous un mauſolée ſuperbe que ſon fils lui fit élever. Il laiſſa de ſa femme *Alix d'Agoult*,

GUILLAUME, IIIe du nom, Sire DE GUEIDAN, qui, s'étant croiſé en 1248, ſuivit le Roi SAINT LOUIS, & reçut de ſa main l'oriflamme qu'il

porta au ſiège de Damiette, aux batailles gagnées ſur les bords du Nil, & aux autres glorieuſes expéditions de ce grand Prince, à ſon premier voyage d'Outre-mer. Ce Seigneur, en faveur duquel Béatrix, Comteſſe de Provence, avoit érigé la Terre de GUEIDAN en *Baronnie*, s'allia à *Eudoxie Laſcaris*, dont naquit :

BERTRAND, IIIe du nom, Baron DE GUEIDAN, qui accompagna auſſi SAINT LOUIS à la huitième Croiſade. Après la mort de ce Prince il ſervit PHILIPPE-LE-HARDI, ſon fils & ſon ſucceſſeur, dans les combats qui furent donnés entre les Sarrazins, & revint avec lui en France, où s'étant allié avec une fille de la Maiſon *de Coucy*, il en eut :

BERTRAND, IVe du nom, Baron DE GUEIDAN, qui s'attacha à PHILIPPE-LE-BEL. Il aſſiſta à ſon ſacre, & lui rendit de grands ſervices à la bataille de Furnes en Flandre, aux priſes de Lille, de Caſſel & de Gand, où il reçut de grandes bleſſures. De *Blanche de Beaujeu*, ſon épouſe, naquit :

LAMBERT, Baron DE GUEIDAN, à qui ſon mérite, autant que ſa naiſſance, attira des honneurs conſidérables à la Cour de ROBERT, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence. Il fut chargé, en 1327, de conduire les troupes que CHARLES, Duc de Calabre, envoyoit au Roi, ſon père, dans le Royaume de Naples. Il avoit épouſé *Aigline de Villaret*, dont :

1. FOULQUES, Chevalier de Rhodes ;
2. Et ROBERT, qui ſuit.

ROBERT, Baron DE GUEIDAN, IIe du nom, ſe ſignala en défendant le Roi JEAN, lorſqu'il fut fait priſonnier par les Anglois, à la funeſte bataille de Poitiers. De ſon mariage avec *Thielberge de Montfort*, il eut :

GUILLAUME, Baron DE GUEIDAN, IVe du nom, qui, dans toutes les occaſions, ne ceſſa de donner des preuves de ſon courage, & ſingulièrement à la bataille de Montiel, gagnée par le Connétable du Gueſclin. Il eut de *Béatrix d'Albon*, ſon épouſe,

ROBERT, Baron DE GUEIDAN, IIIe du nom, qui finit glorieuſement ſes jours en défendant la ville de Marſeille, lorſqu'ALPHONSE, Roi d'Aragon, voulut s'en rendre maître. Il avoit épouſé *Charlotte d'Aubuſſon*, dont :

GUILLAUME, Baron DE GUEIDAN, Ve du nom, lequel eut beaucoup de part à l'affection de CHARLES IV, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence. Il mourut après avoir ſervi avec la plus grande réputation, laiſſant de ſa femme, *Marguerite de Pontevès*,

ROBERT, Baron DE GUEIDAN, IVe du nom, qui ſervit ſous les Rois CHARLES VII & LOUIS XI. Il s'allia avec *Iſabelle de Sabran*, dont il eut :

Pluſieurs enfans, morts en bas âge ;
Et ROBERT qui ſuit.

ROBERT, Baron DE GUEIDAN, Ve du nom, s'attacha au Roi RENÉ, Comte de Provence, auquel il rendit des ſervices importans dans les guerres que ce Prince eut à ſoutenir. Il eut de *Gertrude de Clermont*, ſon épouſe :

GASPARD, Ier du nom, Baron de GUEIDAN, qui ſe ſignala dans toutes les guerres de ſon tems, & fut tué en 1525, à la bataille de Pavie, auprès du Roi FRANÇOIS Ier. De ſon mariage avec *Indegonde de Sabran* vint :

GASPARD, Baron DE GUEIDAN, IIe du nom, qui ſervit aux ſièges de Perpignan, de Caſal & de Carmagnole en Italie, en 1536. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Août 1520, paſſé chez *Autran*, Notaire d'Aix, *Madeleine de Bouliers-de-Cental*, fille de *Claude*, Seigneur de Rouſſet & de *Louiſe d'Agoult*, de laquelle il eut :

CÉSAR-CHRISTOPHE, Baron DE GUEIDAN & de Saint-Etienne, qui s'acquit beaucoup de gloire à la guerre, & fut dangereuſement bleſſé à la journée de Dreux. Le Roi CHARLES IX, qu'il ſervit pendant les guerres civiles, l'honora, en 1562, du Collier de ſon Ordre, & lui donna une Compagnie de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances. Ce fut avec cette troupe qu'il ſe trouva aux batailles de Jarnac & de Moncontour, & enſuite fut Gouverneur de Forcalquier en 1574. Il fut tué d'un coup de canon au ſiège de la Rochelle en 1577. Il avoit épouſé *Claude-Mabille de Pins*, de laquelle il eut :

PIERRE, Seigneur DE GUEIDAN, qui, à l'âge de 20 ans, ſervit en qualité de Capitaine de 100 hommes d'armes à la bataille d'Ivry, où il ſe diſtingua. Il fut enſuite fait Gouverneur de Forcalquier, par Lettres d'HENRI IV, du 6 Février 1593. Il épouſa, la même année, *Anne de Cardebas*, fille de *Jean*, Seigneur d'Auribeau, & de *Lucrèce de Pontevès*. De ce mariage vint entr'autres enfans :

GASPARD, IIIe du nom, Seigneur DE GUEIDAN, qui de ſa femme, *Anne de Reillane*, fille de *Charles*, Seigneur du Pinet, & de *Pétronille de Villeneuve*, eut :

PIERRE, IIe du nom, Seigneur DE GUEIDAN, qui s'eſt marié avec *Madeleine de Châteauneuf*, dont il eut pour fils :

PIERRE, IIIe du nom, Seigneur DE GUEIDAN, Préſident au Parlement de Provence, qui a exercé pendant 28 ans la charge d'Avocat-Général avec tant de diſtinction & de talent, qu'il a mérité une *confiance générale & les témoignages les plus authentiques de l'eſtime & de l'affection* de Sa Majeſté ; ce ſont les termes des proviſions que le Roi lui a données pour la charge de Préſident à Mortier, dont il eſt aujourd'hui revêtu. C'eſt pendant ce long exercice de la charge d'Avocat-Général, qu'il a prononcé ces beaux diſcours, dont on a une édition faite à Paris en 1739, & où, ſuivant les mêmes lettres, brillent le rare talent de l'éloquence & les plus excellentes qualités de l'eſprit & du cœur. C'eſt en ſa faveur que le Roi a érigé la Baronnie de GUEIDAN en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1752, enregiſtrées au Parlement le 5 Octobre ſuivant, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 15 Décembre ſuivant, *en mémoire*, diſent les Lettres, *des plus grands ſervices militaires rendus aux Rois nos prédéceſſeurs, par les ancêtres du Sieur* DE GUEIDAN, *& pour l'illuſtrer & honorer d'un titre qu'il puiſſe tranſmettre à ſes deſcendans, & qui ſoit auſſi durable que doit l'être le ſouvenir des vertus & de l'importance des ſervices qui l'ont mérité*. Il a épouſé *Angélique*, fille de *Joſeph*, Marquis *de Simiane*, & de *Marguerite de Valbelle*. Ses enfans ſont :

1. GASPARD-LÉON ;
2. 3. & 4. SECRET, ALEXANDRE & TIMOLÉON, tous trois reçus Chevaliers de Malte, après avoir fait leurs preuves ;
5. ADÉLAÏDE, qui s'eſt mariée avec *Pierre-Louis de Demandols*, Seigneur de la Palu & de Meyreſte ;
6. Et MADELEINE, qui a épouſé, le 15 Novembre 1734, *Joſeph de Cabanes*.

Les armes, comme ci-devant.

*GUELDRE, Duché qui fait l'une des 17 Provinces des Pays-Bas, avec une Ville qui porte le même nom, & qui tire, à ce qu'on prétend, ſon ancienne origine de la petite ville de *Guelduba*, dont parle TACITE. Cette Province a eu ſes Seigneurs particuliers, qui s'en rendirent les maîtres ſous nos Rois de la ſeconde Race. On prétend que le premier ſe nommoit WICHARD ou RICHARD DE PONT, vivant en 878, & mort en 910. — Son fils GERLAC, Ier du nom, mort en 937, laiſſa GODEFROID, à qui WICHARD, IIe du nom, ſon fils puîné, ſuccéda en 958. Ce dernier épouſa la fille du Comte *de Zutphen*, & mourut en 973, laiſſant MENGORS, ſon fils, mort en 1001. — WIKINGE, fils & ſucceſſeur de MENGORS, mourut en 1025 ou 1035, laiſſant : WICHARD, IIIe du nom, qui lui ſuccéda en 1061. Celui-ci eut une fille unique, nommée ALIX ou ADÉLAÏDE, qui porta le pays de *Gueldre* à *Othon de Naſſau*, ſon mari, que l'Empereur HENRI IV en fit *Comte*. Cet OTHON épouſa, en ſecondes noces, *Sophie*, héritière du Comté *de Zutphen*. Il eut du premier lit : GÉRARD, Comte de Gueldre ; & du ſecond, GERLAC, Comte de Zutphen, mort ſans poſtérité. — GÉRARD, ſon aîné, hérita de ſes biens, & mourut en 1131, ayant eu : HENRI DE NASSAU, qui mourut en 1161. Il avoit épouſé *Seynarde*, fille de *Godefroy*, Duc *de Brabant*, dont GÉRARD, mort ſans poſtérité en 1180, & OTHON II, qui décéda en 1202, & laiſſa GÉRARD IIIe mort en 1229. — OTHON-*le-Boiteux*, fils de ce dernier, acquit de grands biens, entoura de murailles pluſieurs de ſes villes, qui étoient auparavant peu conſidérables, acheta Nimègue & une partie de la Bétuwe, qu'il unit au Comté de *Gueldre*, & mourut en 1271, laiſſant : RENAUD Ier, qui perdit le Comté de Limbourg, qu'il avoit acquis ; — RENAUD, IIe du nom, ſon fils, dit *le Roux*, lui ſuccéda en 1326, & fut créé *Duc*, par Lettres de l'Empereur Louis IV, données à Francfort le 19 Mars 1339, avec le privilège de revêtir l'Empereur de ſes Vêtemens Royaux dans les cérémonies ſolennelles, & de poſer la Couronne ſur la tête des Empereurs dans la cérémonie de leur Couronnement, ſoit à Aix, à Milan ou à Rome ; de l'ôter & de la porter dans leurs mains ; & il lui donna quatre principaux Officiers comme aux autres Ducs, avec le pouvoir de battre monnoie d'or. Il laiſſa EDOUARD, qui fut tué en 1371. Ce dernier fut ſuivi de RENAUD III, mort 4 mois après ſans poſtérité. GUILLAUME & RENAUD IV, Ducs de Gueldre & de Juliers, fils de *Marie de Gueldre*, ſuccédèrent à leurs oncles, & moururent ſans lignée, le premier en 1402, & l'autre en 1423. — ARNOUL, Comte d'*Egmond*, recueillit ces Etats, & épouſa *Catherine*, fille d'*Adolphe IV*, Duc *de Clèves*, dont il eut *Adolphe* ; ce-

lui-ci fit la guerre à ſon père, & le tint longtems priſonnier. Cette conduite barbare chagrina ſi fort *Arnoul*, qu'il déshérita ſon fils, & vendit à CHARLES, ſurnommé *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, les droits qu'il avoit ſur le Duché de *Gueldre* & le Comté de Zutphen, & mourut en 1372. — MARIE DE BOURGOGNE, fille de CHARLES-*le-Téméraire*, remit ces Etats à *Adolphe*, qui épouſa, le 18 Décembre 1463, CATHERINE DE BOURBON, fille de CHARLES Ier, Duc de Bourbon. Il fut tué en 1477, & eut de ſon mariage *Charles*, qui ſuit; & *Philippe*, femme de RENÉ II, Duc de Lorraine, morte le 26 Février 1547. — *Charles* fut troublé dans la poſſeſſion de ſes Etats par l'Empereur CHARLES-QUINT, petit-fils de MARIE DE BOURGOGNE. Ce Duc conſentit pour la paix, que Gueldre & Zutphen entraſſent dans la Maiſon de CHARLES-QUINT, à l'excluſion des collatéraux, s'il mouroit ſans enfans. La choſe arriva ainſi, & CHARLES mourut ſans lignée d'ELISABETH DE BRUNSWICK, ſon épouſe, en 1538. — *Guillaume*, Duc *de Clèves*, avoit des droits plus anciens que cette donation; mais il ſuccomba contre CHARLES-QUINT, & c'eſt ſous ce dernier & ſous PHILIPPE II, ſon fils, que les Etats-Généraux ſe ſont rendus maîtres de preſque tout le Duché de *Gueldre* & du Comté de Zutphen; ce qui s'eſt fait avec le conſentement des peuples de tous le pays, qui ſe ſont unis à eux. Cette Province qui entra dans la confédération d'Utrecht, eſt la première des Provinces-Unies.

d'Egmont

GUELTON-PIGNET, en Provence. JEAN-BAPTISTE GUELTON-PIGNET, d'abord pourvu d'un Office de Secrétaire du Roi en Chancellerie près de la Cour du Parlement, le 17 Juillet 1722, fit acquiſition de la Terre & Seigneurie de Saint-Martin dans la Viguerie d'Apt, & fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence, le 1er Avril 1727. Il épouſa N... *de Charbonnier*, de laquelle il a des enfans:

MARC, qui a été reçu dans la charge de ſon père, le 23 Avril 1746;

Et N... DE GUELTON, Officier de Vaiſſeaux, qui fut tué, en 1756, à l'attaque générale de Mahon, pendant laquelle il fit des prodiges de valeur.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 lions naiſſans du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

GUÉMADEUC (DE), en Bretagne. Les anciens Sires DE GUÉ-MADEUC étoient Bannerets de Bretagne, titre qui conſtate leur ancienneté, & les biens que cette Maiſon a toujours poſſédés. N... DE GUÉMADEUC eut pour enfans:

GEORGES, qui ſuit;

Et THOMAS, Chevalier, Baron de Gué-Madeuc & de Bloſſac, Gouverneur de Fougères, & Grand-Ecuyer héréditaire de Bretagne, qui fut député de la Nobleſſe de cette Province, pour aſſiſter aux Etats-Généraux, aſſemblés à Paris en 1614.

GEORGES DE GUÉMADEUC, Chevalier, Seigneur, Marquis dudit lieu, Châtelain de Trévécar, Cadoudal & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général des Armées de HENRI IV, épouſa *Suſanne de Sévigné*, dont:

THOMAS DE GUÉMADEUC, Marquis dudit lieu, Châtelain de Cadoudal, Trévécar & Callac, Seigneur de la Bardoulaye, Beaurepaire &c., Gouverneur de Ploërmel, qui épouſa, le 12 Novembre 1610, *Gillette de la Freſnays*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Claude de Bellouan*, dont il eut:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. SÉBASTIEN, mort Evêque de Saint-Malo, le 4 Mars 1702;
3. FRANÇOISE, mariée, & morte ſans enfans;
4. ANNE, mariée à *Louis de Faramus*, Seigneur de Trahideuc, dont ſortit: un garçon, qui entra dans l'Etat Eccléſiaſtique; & trois filles, ſavoir: *Françoiſe de Faramus*, mariée au Seigneur *de Balbas*, dont il n'eſt reſté qu'une fille, mariée, en 1709, au Seigneur *de la Chapelle-Villeplote*; — *Louiſe de Faramus*, Prieure des Bénédictines de Locmaria; — & *Anne de Faramus*, qui s'eſt mariée, en 1703, à N... *de Forcéan*, Chevalier, Seigneur de Treguet, dont la fille eſt unique héritière, & a été mariée à N... *de Forcéan*, Chevalier, Seigneur de la Morinière, dont il y a des enfans;
5. Et SUSANNE, Religieuſe Bénédictine. (Ce fut pour elle que l'Evêque de Saint-Malo, ſon frère, obtint des Lettres du Roi Louis XIV, pour ériger le Couvent de *Montcaſſin* en Abbaye, ſous le nom de *Guémadeuc*.) Elle eſt morte en 1702.

CLAUDE DE GUÉMADEUC, Chevalier, Marquis dudit lieu, Baron de Callac & Gouverneur de Ploërmel, épouſa N... *Ermar*, fille de *Thomas*, Seigneur dudit lieu & de Kervilly. Il en a eu:

1. AMADOR-JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;

2. Gillonne, mariée au Seigneur *du Boterf*, morte ſans enfans ;
3. Marie-Anne, morte à Vannes en 1710, ſans avoir été mariée ;
4. Et N... de Guémadeuc, Prieure de Locmaria, près de Vannes.

Amador-Jean-Baptiste de Guémadeuc, Chevalier, Seigneur, Marquis dudit lieu, Baron de Callac, Châtelain de Trévécar, Cadoudal, & autres lieux, fut Gouverneur des Ville & Château de Saint-Malo, le Hâvre & dépendances, Commandant le ban & arrière-ban de la Nobleſſe de l'Evêché de Saint-Malo, & Lieutenant de Roi, des quatre Evêchés de la Haute-Bretagne : Rennes, Vannes, Saint-Malo & Dol, par proviſions du 25 Juin 1694. Sa Majeſté, par une Déclaration du 1er Décembre 1698, rendit cette Lieutenance de Roi héréditaire à ſes enfans & autres héritiers. Il épouſa 1° *Marie de la Villéon*, morte en 1680; & 2° *Guyonne-Scholaſtique Briand*, de la ville de Saint-Malo. Du premier lit vinrent:

Armand-Jean-François, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, tué en 1693, à la bataille de Nerwinde.

Et du ſecond lit ſortirent:

Marie-Anne, qui s'eſt mariée à *Joſeph de Volvire*, IIe du nom, Marquis dudit lieu, Comte du Bois-de-la-Roche, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Commandant dans la Haute-Bretagne, dont poſtérité. Voy. VOLVIRE.

Et Julie, qui s'eſt mariée, 1° en 1726, au Comte *de Goyon de Vaudurant*; & 2° au Comte *de Marbœuf*, Chambellan du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment de Dragons, & Lieutenant de Roi de la Haute-Bretagne, à cauſe de ſa femme.

Les armes de Guémadeuc ſont: *de ſable, au léopard d'argent, accompagné de* 6 *coquilles du même*, 3 *en chef &* 3 *en pointe*.

*GUÉMENÉ, petite Ville en Bretagne, Diocèſes de Nantes, érigée en *Principauté*, l'an 1570, en faveur de *Louis de Rohan*, VIe du nom, duquel deſcendent les Ducs de *Montbazon*. Cette *Principauté* eſt depuis longtems dans la Maiſon de Rohan. Voyez ROHAN.

GUENANT. Louis Guenant, Ecuyer, Seigneur de la Roche-aux-Belins, de Beauregard, de la Touche, Saint-Cyran, &c., qualifié *Noble & Puiſſant*, dans un acte de 1503, acheta de Jean Guenant, ſon frère, tous les biens qu'il pouvoit prétendre dans la ſucceſſion de *Marie Yſoré*, leur mère, & dans celle de Mathieu Guenant, leur frère. Ledit Louis épouſa *Anne Chevaleau*, dont:

1. Merry, Seigneur de Saint-Cyran ;
2. Et Pierre, qui ſuit.

Pierre Guenant, Ecuyer, Seigneur de la Roche, ſe maria, le 28 Juillet 1503, à *Jeanne Chauveron*, & en eut:

François Guenant, Chevalier, Seigneur de Saint-Cyran, allié avec *Anne de Villiers*, de laquelle vinrent:

Charles, qui ſuit ;
Et Anne, Chevalier, Seigneur de Saint-Cyran.

Charles Guenant, Ier de nom, Ecuyer, Sieur du Breuil, épouſa, le 26 Septembre 1587, *Antoinette de Tranchelion*, dont:

1. Antoine, Seigneur de Vitré, qui a fait poſtérité ;
2. Michel, qui ſuit ;
3. Et René, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Paul* & de *Lourlière*, rapportée ci-après.

Michel Guenant, Ecuyer, Sieur du Breuil, épouſa, le 27 Juillet 1637, *Renée de Vauroger*, fille d'*André*, Ecuyer, Sieur de la Courtaiſière, dont:

Charles, qui ſuit ;
Et François, Ecuyer, Sieur de la Courtaiſière, marié avec *Anne-Françoiſe de Baillou*, fille de N.., *de Baillou*, Ecuyer, Sieur des Cognies, & *d'Anne de Préville*.

Charles Guenant, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Chaubuiſſon, & de la Chalonnière, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec François Guenant, ſon couſin germain, Ecuyer, Sieur de la Voltière, par Ordonnance de M. Tubeuf. De *Louiſe-Charlotte Simon*, qu'il avoit épouſée le 14 Mai 1664, eſt iſſu :

Charles Guenant, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de Chaubuiſſon, qui s'eſt allié, le 19 Janvier 1712, à *Marie Patouflet*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Motte, & de *Marie de Bonafaux*, dont il a eu entr'autres enfans :

Marguerite, née le 3 Février 1715.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Paul & *de* Lourlière.

René Guenant, Ecuyer, Seigneur de Saint-Paul, fils puîné de Charles, & d'*Antoinette de Tranchelion*, eut, entr'autres enfans, d'*An-*

toinette du Puy, qu'il avoit épouſée en 1640:

François Guenant, Ecuyer, Sieur de Lourlière, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, qui s'eſt marié, le 27 Novembre 1670, à *Madeleine du Breuil*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Chevaunay, & d'*Hélène d'Auvergne-la-Groſſinière*. Ils ont eu pour enfans:

1. Robert, Capitaine de Cavalerie, tué au ſiège de Lille en 1697;
2. Marie, Dame de Chevaunay;
3. Anne-Françoise, née le 22 Février 1681;
4. & 5. Françoise & Madeleine Guenant.

(*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, p. 276.)

Les armes: *d'or, à 5 loſanges de gueules, poſées en faſce.*

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, Rue des Trois-Visages nº 53.